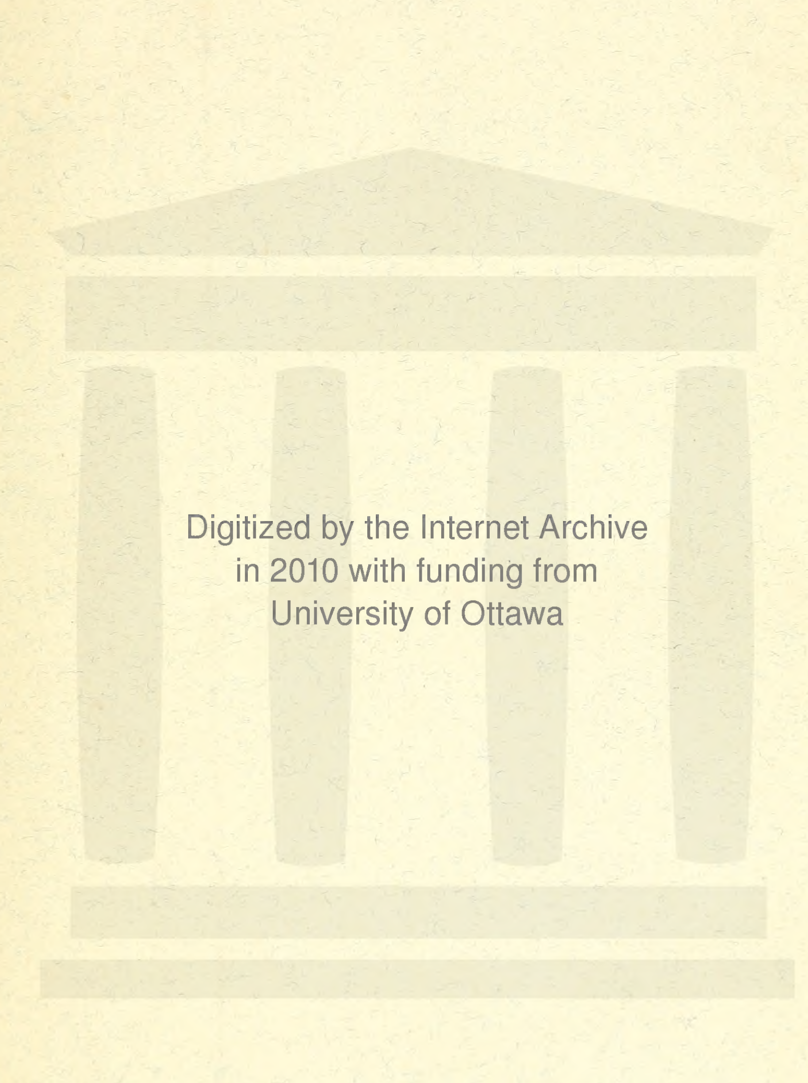
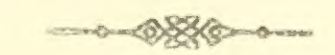




REVUE

DES

DEUX MONDES



L^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-SEPTIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1880

LE

MARIAGE D'ODETTE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII.

Odette fut au supplice pendant sa promenade avec son mari. Que se passerait-il à l'avenir dans cette famille? Éliane aurait-elle la force de continuer longtemps son mensonge sublime? Heureusement Paul se chargea de faire les frais de la conversation. Après le labeur acharné de ces derniers mois, il était si joyeux de cette excursion à deux dans les taillis et les allées feuillues! Elle l'écoutait d'une oreille distraite, répondant d'une voix plus distraite encore. Au bout d'une heure, il témoigna le désir de rentrer pour prendre des nouvelles de sa mère. Elle n'eut garde de résister. Ils arrivèrent promptement à la grille du bois, et cinq minutes plus tard ils pénétraient dans le jardin de l'hôtel.

— Je te laisse, dit Odette.

— Tu veux te promener encore?

— J'ai quelques visites à rendre.

Il l'embrassa tendrement au front et monta d'un trait les degrés du perron. Elle le suivit des yeux; puis, quand il eut disparu dans la maison, elle courut à la porte de l'atelier de Claude, l'ouvrit et la referma soigneusement derrière elle. Enfin elle restait seule : enfin elle réfléchirait au courant nouveau de sa vie. Depuis sa chute, cette idée lui était venue plus d'une fois qu'elle et Claude pou-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 décembre 1879.

vaient être un jour découverts. Elle la chassait toujours pour que rien ne troublât la volupté de son existence d'amour; mais à certaines heures l'idée prenait corps et s'imposait. Or, elle se faisait toujours le même raisonnement : s'ils étaient découverts, eh bien, Paul la tuerait, à moins que Claude ne préférât mourir avec sa maîtresse. Peu à peu cette pensée d'un suicide à deux s'ancra dans le cerveau de la jeune femme. Et maintenant la réalité toute nue se dressait en face d'elle. Éliane savait tout. Odette revivait cette terrible scène minute par minute, et malgré ses efforts pour haïr Mme Sirvin, elle l'admirait. Le temps s'écoulait, la journée touchait à son déclin; Odette songeait toujours, assise au fond du large atelier. Oui, elle était une misérable. Elle se comparait à Éliane, et se trouvait petite à côté de sa rivale. D'intolérables pensées la brûlaient. Si Claude tentait de l'abandonner, elle, sa complice? Que faisait-il dehors? pourquoi la laissait-il seule, exposée au danger? pourquoi ne rentrait-il pas? Puis elle était ressaisie par sa cruelle appréhension. S'il l'abandonnait?.. Impossible. Leur crime autant que leur amour les liait l'un à l'autre. Désormais rien ne briserait la chaîne qui les rivait à leur passion. Et cependant elle se souvenait du trouble profond qui le matin même, dans le salon, envahissait le peintre. A mesure que son incertitude augmentait, augmentait aussi son impatience. Claude ne rentrait toujours pas!

L'abandonner? pourquoi? Elle accusait son amant d'une infamie gratuite. Au contraire, il se rattacherait à elle davantage encore, puisqu'elle se perdait à cause de lui. D'ailleurs ils ne pouvaient plus reculer maintenant. Ils se tueraient ou ils fuiraient ensemble. Il serait libre de choisir. Peu lui importait, à elle, pourvu qu'ils ne fussent séparés ni dans la vie, ni dans la mort. Non, il ne faillirait pas à ce qu'elle attendait de lui. Néanmoins sa fièvre croissait avec l'attente. Les heures s'égrenaient, et Claude ne paraissait toujours pas! Déjà le crépuscule commençait à s'épandre lentement, et Odette, anxieuse, demeurait enfoncée en ses songeries, cruelles comme un fer retourné dix fois dans la plaie.

Soudain la clé grinça dans la serrure. C'était Claude, craintif et indécis comme le matin. Il revenait d'une longue promenade à travers bois, après avoir déjeuné au hasard, n'importe où, et pendant cette longue course, cent fois, deux cents fois il s'était dit : « Qui nous a vus? » Il alluma une bougie : alors seulement, à la rouge lueur qui vacillait, il aperçut Odette, immobile, pâle, sérieuse.

— Vous! dit-il.

— Oui, moi. Voici trois heures que je t'attends. Tu en es surpris après ce qui s'est passé! C'est ta femme qui nous a vus.

— Éliane!

— Oui, elle sait tout. Aussi je t'attendais.

— Pourquoi? demanda-t-il, comme hébété, en tombant sur un fauteuil.

— Pour nous tuer.

— Nous tuer!

— Que veux-tu que nous devenions puisque ta femme sait tout? Si tu l'avais vue!.. Elle s'est tue à cause de son fils. Elle a eu la force de me parler, de me sourire. Mais une pareille situation ne peut pas durer bien longtemps. Ta femme est soutenue par la fierté de son sacrifice : elle aurait peut-être la force d'endurer sa douleur, moi je ne pourrais pas endurer son mépris. C'est bien assez déjà de supporter le mien. J'ai raison : il faut mourir.

Claude se taisait. L'effarement se lisait dans ses yeux. Il appartenait à cette classe d'hommes qui ignorent ce que c'est que le sens moral et sont les éternels esclaves de leur caprice. Ses amours avec Odette lui semblaient excusables tant qu'on les ignorait et qu'elles relevaient de sa seule conscience. En pleine lumière, il en avait peur, parce qu'elles relèveraient de la conscience des autres. Odette ne se doutait pas de ce qu'il pensait. Elle prit son silence pour un consentement. Un éclair de joie l'illumina.

— Oui, n'est-ce pas, tu veux bien, nous allons nous tuer?

— Nous tuer!.. répéta-t-il pour la seconde fois d'un ton singulier.

— C'est notre unique ressource : la mort ou la fuite. Choisis.

Voilà qu'elle lui parlait de fuir, maintenant! Il fit un geste d'effroi.

— C'est impossible... Vous êtes folle, et vos idées sont des idées de roman ou de drame : pas autre chose. Est-ce qu'on meurt à votre âge, quand on aime et qu'on est aimée?

— Alors, cherche, invente un moyen de sortir de l'impasse où nous sommes! Pourquoi ne fuirions-nous pas ensemble? Nous n'avons pas le droit de reculer devant la responsabilité de nos actes. Lorsqu'on a commis un crime tel que le nôtre on en accepte toutes les conséquences. Prends-moi à ton bras et sortons tous les deux de cette maison, tête haute.

— C'est impossible, dit-il encore.

Elle eut un mouvement de révolte. Qu'il hésitât devant la mort, soit, elle l'admettait. Mais devant la fuite qui leur assurait une existence d'amour tranquille et sans terreurs!

— Espères-tu donc que tu vas m'abandonner, à présent? s'écria-t-elle avec violence. Ah! j'ai eu cette crainte-là tout à l'heure pendant que je t'attendais. Mais je l'ai vite chassée comme indigne de toi!

— T'abandonner? dit Claude en la tutoyant pour la première

fois. Tu sais bien que je ne peux pas vivre sans toi. Si j'hésite, c'est que je pense à ta réputation, à ton honneur.

— Mon honneur ? je te l'ai donné. Ma réputation? que m'importe l'estime des autres quand je n'ai plus la mienne?

— Et le scandale?..

— Tu en as peur quand je le brave!

— Mais je ne songe qu'à toi, je le répète.

Elle le vit pâle, troublé : elle comprit.

— Et tu as cru que j'accepterais ta défaite? dit-elle. Tu as peur! Tu ne tremblais pas jadis, quand il s'agissait de me poursuivre et de me perdre. C'est alors que tu me proposais de fuir et de m'emporter loin de ce monde, quelque part où nous serions tout l'un pour l'autre. Tandis qu'aujourd'hui c'est autre chose : il ne faut plus seulement séduire une femme, il faut...

Elle s'arrêta : puis avec une ardeur farouche :

— Tu ne comprends donc rien! Quand on cède à un amour tel que le nôtre, on commet un crime. Mais au moins faut-il relever ce crime par un peu de courage et ne pas l'abaisser jusqu'aux vulgarités de la vie. On est en plein ciel ou on roule dans la boue : pas de milieu. Sais-tu ce dont j'ai le plus souffert depuis que je t'appartiens? De tromper des êtres sincères et qui croyaient en moi. Ruser, déguiser, à chaque heure, à chaque minute, à chaque seconde! voler l'estime des autres, voilà la plus grande vilenie et la vraie lâcheté! Lorsque ta femme m'a jeté son mépris au visage, lorsque j'ai compris que l'aveu public était notre seule ressource, j'ai eu presque un soupir d'allégement. Enfin j'en ai donc fini avec la trahison et le mensonge! Le monde? Eh bien, il nous accablera de son mépris et de son dégoût. Après? Mets ce dégoût et ce mépris dans un des plateaux de la balance, mets notre amour dans l'autre, et vois lequel des deux l'emportera! Tandis que braver le scandale et la réprobation de tous, c'est montrer que nous avons du moins l'orgueil de notre faute après en avoir eu l'infamie ! Viens, et partons.

Ces paroles chaudes l'émouvaient. Comme elle était belle dans l'affolement de la passion! Il secouait lentement sa torpeur; à son tour il cherchait le moyen de sortir de l'impasse, comme disait Odette. Elle, debout, immobile, les bras croisés, attendait la réponse. Il dit presque bas :

— Non, ne partons pas.

Quand elle entendit ces mots, elle ne bougea pas, elle demeura quelques secondes ainsi; puis, avec un geste de colère, elle se dirigea vers la porte sans prononcer une parole.

— Odette, où vas-tu? s'écria Claude, épouvanté de cette action et de ce silence.

Elle se retourna et froidement :

— Je vous méprise. Adieu.

Elle partait! Il eut un éblouissement. Il courut vers elle et la saisit entre ses bras.

— Mais je t'adore! Est-ce que je ne t'appartiens pas corps et âme? Tu me blâmes parce que je répugne aux extrémités auxquelles tu te résous? Tu les acceptes, toi, parce que tu es femme, et que la femme obéit à ses nerfs plutôt qu'à sa raison. Moi, je cherche, comme tu le désirais tout à l'heure. Ce que je veux, c'est à la fois sauver notre amour, et éviter le scandale.

Il la couvrait de baisers, la tenant toujours à demi pâmée entre ses bras. Elle fermait les yeux, toute frissonnante.

— Sois calme et patiente, je t'en supplie, poursuivit Claude. Ce n'est ni avec de l'emportement ni avec des nerfs que nous conjurerons le péril. Assieds-toi là, près de moi, sur le canapé, et parlons raison.

Elle céda, vaincue comme toujours par l'étrange influence que cet homme exerçait sur elle.

— Qui connaît notre secret? Éliane. Pauvre femme! je me maudis quand je songe à ce qu'elle doit souffrir. C'est mon unique remords, remords d'autant plus grand que son sacrifice est plus admirable...

— Admirable... balbutia Odette.

Il y eut un silence. On eût dit que, sans se donner le mot, ces deux êtres s'entendaient pour parer de fleurs leur victime. Claude reprit, mais très bas, comme s'il avait honte :

— Puisqu'elle se taira...

Elle le regarda fixement :

— Tu veux que nous demeurions ici, n'est-ce pas?

— Pourquoi non? Mourir, c'est un dénoûment de mélodrame, et je veux vivre, moi, vivre pour t'entourer de tendresse et d'amour. Fuir! Je te le répète, c'est la honte pour nous deux. C'est ton honneur perdu et ma carrière brisée. Or j'ai l'ambition d'être glorieux pour toi. Tu vois que nous devons rester, que nous le pouvons, puisqu'Éliane se taira. Je ne l'aurais pas crue si courageuse : ce renoncement est admirable...

— Admirable... répéta encore Odette sur le même ton que la première fois.

Ils parlaient toujours à voix basse, rougissant pour ainsi dire de ces calculs qui spéculaient sur la tendresse d'une mère. Instinctivement ils se rapprochèrent l'un de l'autre. Peut-être se sentaient-ils encore plus complices qu'auparavant. Au dehors une voix se fit entendre, celle d'un domestique sans doute qui transmettait un ordre aux offices. Alors Odette se leva. Elle n'avait rien répondu à

Claude. C'est qu'au fond du cœur elle s'accusait de lâcheté. Toutes ses belles résolutions s'en allaient. Elle se plierait au mensonge et à la trahison comme par le passé. La fuite ou la mort n'eussent pas été dénuées de grandeur, en effet. Il est beau de défier le monde et d'être seul contre tous. Par bonheur les passions sont rares qui sont capables de cette audace.

Ils se séparèrent, après s'être assurés qu'on ne les voyait pas quitter ensemble l'atelier. Odette montait à son appartement; Claude, lui, se décidait à se présenter chez Éliane. A quoi bon retarder cette terrible explication? Il faudrait toujours en arriver là. Qu'allait-elle lui dire? que faisait-elle?

Elle n'était pas sortie de la chambre depuis la scène de l'après-midi. Paul était venu frapper à sa porte; elle l'avait prié de la laisser seule. Seule! Ah! elle ne serait plus jamais seule désormais; elle aurait toujours sa pensée, compagne vigilante et cruelle, qui ne la quitterait pas. De plus en plus elle s'enfonçait dans son renoncement. Avant tout il fallait sauver la vie de Paul. Et pour cela elle supporterait la présence d'Odette et de Claude réunis sous son toit; elle tolérerait cet inceste couché à côté d'elle; elle lui sourirait; bien plus, elle le protégerait! Elle n'avait qu'une peur : celle de ne pas être assez forte pour déguiser jusqu'au bout. Nécessité implacable, cependant. Elle priait Dieu tout bas de la soutenir, de lui donner du courage, de l'empêcher de faiblir. Car, hélas! il suffisait d'une minute de colère ou d'oubli pour détruire son œuvre tout entière. Elle se condamnait à monter un à un les degrés de son calvaire sans plier sous le faix sanglant de sa croix. Pour l'instant, elle ne savait qu'une chose, c'est qu'elle était à la torture et qu'elle voulait arracher son enfant à un supplice pareil.

Et Claude? — Elle frissonnait lorsque ce nom montait à ses lèvres. Une fois, elle dit à voix haute : « — Je ne l'aime plus! » Non, elle ne l'aimait plus. Elle voyait crouler dans la boue l'idole qu'elle parait naguère de toutes les vertus et de toutes les grandeurs. Elle le mettait si haut, cet homme! Elle faisait de lui un être à part, supérieur à tous les autres, et unissant le génie à la bonté. Elle le croyait bon, sincère, loyal!.. Mais elle portait donc un bandeau sur les yeux pour s'abuser à ce point! L'amour est donc une bien étrange folie, qu'elle était aveuglée depuis si longtemps? Elle se rappelait alors les premiers jours de leur mariage, quand il l'aimait. Non, elle n'était pas aveugle, tout éprise qu'elle fût. Comme elle jouait tout son avenir sur cette carte dangereuse, la fidélité d'un artiste à bonnes fortunes, elle avait étudié son mari, et se souvenait de certains actes qui témoignaient pourtant de sa loyauté, de sa sincérité, de sa bonté. Se trompait-elle dans ce temps là, ou bien était-ce Claude qui la trompait?

Elle se posait ces questions à elle-même pour la millième fois, lorsque sa femme de chambre vint lui dire que M. Sirvin demandait de ses nouvelles et la priait de le recevoir. Elle ferma les yeux pour en éteindre la flamme, et d'une voix qu'elle s'efforça de rendre calme, elle répondit de le faire entrer. Claude tremblait comme la feuille. Il sentait que cette femme, c'était son passé, — son juge. Elle, elle n'osait pas encore le regarder. Il en est toujours ainsi : l'innocent est plus embarrassé que le coupable. Mais ce silence pénible ne pouvait pas durer. Elle releva le front, et, domptant sa révolte, étouffant son indignation, elle dit, froidement :

— Vous avez vu votre maîtresse, monsieur?

— Éliane !..

Elle le regarda bien en face avec une telle expression de calme mépris qu'il se tut. Elle reprit sur le même ton :

— Voici ce que j'ai décidé. Si je n'écoutais que mon dégoût, je partirais au bras de mon fils, et tout serait fini. Par malheur les choses ne se passent point ainsi dans la vie. C'est assez d'une première victime : je ne veux pas qu'il y en ait une seconde. Après avoir brisé le cœur de la mère, je ne veux pas que vous brisiez encore le cœur du fils. Que notre vie à tous les quatre continue comme par le passé, jusqu'à ce que Dieu permette qu'il en soit autrement. Maintenant que je vous ai dit tout ce que j'avais à vous dire, je ne vous retiens plus.

Claude restait immobile, anéanti par ces paroles où il sentait l'expression d'une volonté implacable. Il contemplait cette superbe beauté pareille dans sa pâleur à une tête de statue; il mesurait la hauteur d'âme de cette femme, et d'étranges regrets lui venaient lorsqu'il se disait qu'il perdait tout cela. O cœur humain! Regrets si vifs que pendant une minute il oublia Odette et les honteux projets qu'il concevait un quart d'heure à peine auparavant.

— Qu'attendez-vous pour sortir? demanda Éliane, toujours du même ton froid, et surprise qu'il osât rester encore.

— J'attends que... que vous m'ayez autorisé à vous parler, Éliane, à vous dire...

— Je n'ai rien à entendre.

— Il est impossible que tout soit à jamais terminé entre vous et moi; vous êtes ma femme, vous portez mon nom, vous m'avez aimé...

Elle l'écrasa d'un regard :

— Follement! dit-elle. Je ne vous aime plus.

— Oh! permettez-moi de parler! Je suis résolu à vous obéir aveuglément. Mais, du moins, ne m'enlevez pas l'espérance d'être un jour pardonné. Imposez-moi un sacrifice, un châtiment, une expiation. Voulez-vous que je parte, que je m'expatrie?

Elle fit un pas en arrière ; puis, d'une voix sourde, s'animant peu à peu :

— De quel limon êtes-vous donc pétri, pour croire qu'on puisse vous pardonner? Même si je le voulais, je ne l'oserais pas! Et vous invoquez mon amour passé? C'est lui surtout qui vous condamne. Il est de tels souvenirs et de tels sentimens qu'on a perdu le droit de les avilir. J'aurais excusé une trahison vulgaire, une erreur des sens, une folie d'une heure... Mais l'inceste!

Quelque chose comme un sentiment de désespérance entra dans le cœur de Claude.

— Soit, dit-il. Après tout, vous avez raison. Il est certains actes que rien ne peut laver, si ce n'est le sang. Adieu. Je me tuerai.

— C'est la veille de la honte qu'il faut se tuer! Le lendemain il est trop tard.

Et d'un geste superbe elle étendit son bras vers la porte pour lui commander de sortir.

— Comédien! murmura-t-elle, lorsqu'il eut disparu.

Elle se trompait. Cet homme était sincère comme toujours, aussi sincère avec elle qu'avec Odette. Les cœurs comme ceux-là s'accommodent aisément de plusieurs amours, et sa passion pour Odette ne détruisait nullement sa tendresse pour Éliane. Puis ces grands séducteurs souffrent de perdre leur empire sur les créatures qu'ils ont possédées.

Elle cacha sa tête entre ses mains. Elle eût voulu renier son passé, se laver des caresses de Claude. Elle le haïssait moins peut-être à cause de son crime que parce qu'il l'obligeait à maudire son cher amour, lumineux souvenir de sa vie.

— Lâche que je suis! dit-elle brusquement, je pleure. Je forcerai bien mes larmes à ne pas couler. Je suis veuve! il ne me reste que mon fils.

La vie recommença pour ces trois êtres comme si un drame effrayant ne se jouait pas entre eux. Éliane se tenait parole. A quelque heure que son fils descendît chez elle, il la trouvait souriante, paisible. Deux ou trois fois il voulut questionner sa mère sur sa jalousie. Peut-être s'était-elle expliquée avec Claude. Il aurait voulu être sûr que les inquiétudes de Mme Sirvin n'existaient plus. Mais il lui fut impossible d'abord d'obtenir une réponse précise. Pourtant elle lui dit un soir :

— Tu m'as décidément guérie, mon enfant. Ma jalousie était absurde et sans fondemens.

Cela aurait dû le tranquilliser, et néanmoins il lui semblait que la pâleur de Mme Sirvin augmentait chaque jour, que chaque jour elle souffrait davantage. Il revint à la charge et cette fois l'interrogea directement, évitant les sous-entendus :

— As-tu raconté notre conversation à ton mari?

— Oui. Pourquoi?

— Parce qu'il aura achevé mon œuvre, j'espère, et...

— Rassure-toi, j'ai tout avoué à Claude : ma jalousie, mes inquiétudes, mes tourmens. Il lui a été facile de me prouver que je m'abusais.

Paul n'insista pas. Sa mère disait vrai. Comment en aurait-il douté? Pouvait-il soupçonner qu'elle avait un intérêt à lui mentir? Il crut qu'une maladie minait Mme Sirvin et qu'elle la taisait pour ne pas affliger les siens.

Une maladie? Incurable, en effet. Les tortures d'Éliane continuaient, sans repos, sans pitié, sans trêve. Pendant les premiers jours, Claude et Odette évitaient de se parler, même de se regarder lorsqu'elle était là. L'admiration instinctive que leur inspirait cette héroïque résignation leur imposait, malgré eux, une sorte de contrainte. Puis, peu à peu, ils se relâchèrent de leur prudence primitive. Ils s'observaient moins; à leur insu, une confiance égoïstement cruelle les gagnait, certains qu'ils étaient de la complicité inespérée d'Éliane. Elle n'était plus à redouter. Quant à Paul, il ne l'avait jamais été.

D'abord il avait une foi absolue en Odette. Puis les hommes d'honneur sont incapables de soupçonner certaines infamies, et à supposer que le jeune homme fût subitement devenu jaloux, jamais ses soupçons ne se seraient portés sur son beau-père.

Aussi Odette et Claude se sentaient bien forts : elle, elle ne craignait rien de son mari, lui rien de sa femme. C'est ainsi que ces deux misérables en vinrent à dissimuler à peine, à jouir de leur crime dans une honteuse sécurité. Un soir, Paul était absent; Éliane s'apprêtait à rentrer dans sa chambre, quand, en passant devant le petit salon, elle eut l'idée d'y pénétrer pour y prendre un livre oublié par elle. Elle ouvrit la porte, mais elle n'osa pas aller plus loin et franchir le seuil. Les amans, accoudés à la fenêtre, causaient paisiblement : le bras de Claude enlaçait la taille de sa maîtresse.

Éliane retourna dans sa chambre : là elle fondit en larmes. Ils n'attendaient même plus qu'ils fussent sûrs d'être seuls! Ils ne daignaient même plus se cacher! Alors Éliane eut d'atroces idées. Elle se dit que son sacrifice ne servait qu'à encourager les criminelles amours de ces deux êtres. Elle voyait clair. Abnégation, renoncement, des mots! Odette et Claude se lassaient vite de la contrainte des premiers jours. Pourquoi se gêner avec elle? ils ne craignaient rien de l'épouse outragée : la mère les protégeait de son silence!

Pauvre femme! elle s'était résignée à une grande douleur; peu

à peu, elle se révoltait contre ces mille douleurs de tous les jours, contre ces blessures sans cesse rouvertes. On peut avoir des accès d'héroïsme et de dévoûment, mais il n'est pas humain, cet héroïsme de toutes les minutes, de toutes les secondes. Par momens, elle éprouvait le terrible désir de poser là son masque menteur et de redevenir la créature indignée et meurtrie qui souffrait et criait sa souffrance. Elle ne dormait plus; les heures coulaient, affreusement lentes, et le soleil du matin, bienfaisant et réparateur, calmait seul à demi cette malheureuse victime. Tout d'abord elle ne fixait pas de terme à son sacrifice. Elle se plaisait à le croire éternel comme son amour pour son fils. Mais bientôt elle se sentit incapable de se résoudre à une pareille vie. Non, il était impossible que cela durât toujours. Alors elle caressa le projet de préparer lentement son fils à la catastrophe. Si on lui révélait brusquement la cruelle vérité, il se tuerait sans doute. Mais si elle le détachait lentement d'Odette?.. Le cœur d'Éliane battait. Qui sait? Claude aussi se détacherait peut-être de cette femme ! Elle frissonna. Pourquoi ce nom de Claude? Pourquoi cette espérance se glissait-elle dans son cœur? Est-ce que tout n'était pas fini, bien fini, entre elle et cet homme? l'aimait elle donc encore? O créature humaine, comme l'espoir, cette fleur divine, est difficile à déraciner de ton âme! Son amour vivait donc toujours? Non, pourtant, puisqu'elle méprisait Claude... Et si le mépris n'empêchait rien? si, malgré tout, elle ne pouvait éteindre cette passion qui naguère était toute sa vie? Alors, c'est elle-même qu'elle mépriserait, et ce ne serait plus Claude. L'amour véritable doit être dégagé de tout et planer au-dessus de nos misères. Pour l'instant, ce qu'elle savait, c'est qu'elle était excédée de sa vie atroce. Il fallait que cela eût un terme. Un matin, elle fit prier Claude de passer chez elle : c'était le quinzième jour après l'explication qu'ils avaient eue.

Les deux amans entraient alors dans une nouvelle phase de sentimens. Après la peur, la sécurité; après la sécurité, une sorte de honte. Oui. Quelque chose comme le dégoût d'eux-mêmes. Ils n'avaient même pas l'excuse ou l'enivrement du danger. C'était l'inceste dans toute son ignominie. La seule grandeur se trouvait du côté d'Éliane, tragique victime de son amour maternel. Cette femme les gênait, les rapetissait, les amoindrissait. Peu à peu, elle se glissait entre eux sans qu'ils s'en doutassent. Parfois, quand ils étaient l'un auprès de l'autre, ils restaient sans parler. Ils se regardaient et se comprenaient. Tous deux songeaient à Éliane.

— Que va-t-elle me dire? murmura le peintre, lorsqu'on lui dit que Mme Sirvin le demandait.

Un instant, il eut l'idée de monter chez Gerbier avant de se rendre chez sa femme. Celui-là, non plus, ne dirait rien. Mais Claude

sentait qu'il observait ce drame sombre. Il n'osa pas le consulter. Quand on vit dans le mal, on redoute la vue des êtres qu'on aime le plus.

— Monsieur, dit Éliane au peintre, quand il se présenta chez elle, je désire que Mme Frager et vous quittiez cette maison pendant quelque temps. J'ai réfléchi : rien n'est plus facile. Vous partirez, vous, avec Gerbier, en prétextant un voyage d'art. Quant à votre maîtresse, elle acceptera l'invitation de Mme de Smarte qui a témoigné le désir de l'avoir à Saint-Cloud.

Claude ne répliqua rien. Mme Sirvin crut qu'il hésitait à consentir. Alors une flamme passa dans les yeux d'Éliane, et, d'une voix ardente :

— Ne voyez-vous pas que je suis à bout, que j'éprouve le besoin de fuir pour quelques jours votre odieuse présence à tous les deux !

— Nous obéirons, répliqua-t-il en s'inclinant.

Le même jour, elle prit son fils à part :

— Mon cher enfant, lui dit-elle, je trouve qu'Odette n'a pas très bonne mine. Ne penses-tu pas qu'un peu de campagne lui ferait du bien?

— La quitter !

— Pour une quinzaine tout au plus; ne sois pas égoïste. Si ta femme tombait malade?

— Tu as raison, mère, je suis un égoïste. D'ailleurs, je ne la quitterai pas, je l'accompagnerai.

— Et moi, qui comptais sur toi pour ne pas rester seule ! Oui, ton beau-père et Gerbier vont faire une tournée dans les musées d'Allemagne. J'avais une autre idée. Odette pourrait se rendre à Saint-Cloud chez Mme de Smarte : toi, tu me tiendrais compagnie, et Saint-Cloud est si près de Paris, que tu ne serais, pour ainsi dire, pas séparé de ta femme.

Claude partit le lendemain, et Odette trois jours après. Quand Éliane fut seule avec son fils, il lui sembla qu'on lui ôtait une partie du poids qui l'écrasait. L'avenir lui paraissait un peu moins sombre. Du moins ses souffrances ne seraient pas inutiles, puisque le bonheur de Paul n'était point perdu. Elle comptait sans la haine, qui frapperait bientôt le fils aussi durement que la mère.

VIII.

Ce dimanche-là, Corinne fut bien étonnée. Onze heures sonnaient à toutes les pendules de l'appartement, et pour la première fois, depuis vingt ans de mariage, l'humble M. Descoutures ne rentrait pas. Elle fronça ses nobles sourcils. Qu'est-ce que cela signifiait ? depuis

quand se permettait-il d'être inexact? Corinne eût dit volontiers comme Louis XIV : « J'ai failli attendre. » Et elle attendait réellement! Elle passa vite de l'étonnement à la colère; de temps en temps, elle sonnait le valet de chambre, et demandait d'une voix aigre : « Monsieur est-il rentré? » Le valet de chambre répondait : « Non, madame, » et Corinne s'indignait de plus en plus.

De fait, rien ne lui réussissait. Elle avait espéré que Mme Bricourt l'aiderait à se venger d'Odette, et la vengeance n'arrivait pas. Rien n'eût été plus facile cependant. Grâce aux insinuations perfides semées à droite et à gauche, tout le monde commençait à jaser, et cette excellente Corinne le savait mieux que personne. Non qu'elle possédât l'art exquis de la vénérable Mme Bricourt pour empoisonner les commérages; mais enfin les médisances de Corinne ne manquaient pas de prix! Ce qui l'irritait le plus, c'était l'aveuglement de Paul. Dans le monde, on racontait charitablement que, semblable aux pharisiens de l'Évangile, Paul ne voyait point parce qu'il ne voulait pas voir. Mais Corinne, tout en laissant s'accréditer la calomnie, la tenait pour fausse. Elle savait le jeune homme incapable d'une infamie. Son flair de femme jalouse et dédaignée la guidait bien. Elle sentait que Paul portait un bandeau sur les yeux, bandeau mis par l'amour. Sa passion pour Odette était si visible! Quelques jours auparavant, elle les avait rencontrés tous les deux, et ne s'était pas méprise sur les sentimens de ce mari plus séduit qu'au premier jour. Elle roulait toutes ces pensées dans son esprit quand sonna la demie de onze heures. Et M. Descoutures n'apparaissait pas! Dans son indignation, elle sonna pour la dixième fois; pour la dixième fois elle dit : « Monsieur est-il rentré? » et pour la dixième fois encore n'obtint qu'une réponse négative. Elle abandonna son boudoir et se mit à se promener à travers son appartement, de plus en plus nerveuse. Cela devenait trop fort à la fin! Non-seulement les choses ne tournaient pas comme elle voulait, mais encore M. Descoutures se permettait de lui manquer de respect! De temps à autre, elle s'arrêtait devant la pendule, suivait la marche lente des aiguilles sur le cadran, et tout bas, se promettait de faire chèrement payer à son esclave chaque minute de retard.

Ces minutes-là étaient au nombre de cinquante, — cinquante! pauvre M. Descoutures, — lorsque l'esclave parut, la tête basse, rapetissé et comme ratatiné sur lui-même. On eût dit que le poids de son crime l'écrasait. Le valet de chambre lui ayant dit que « madame se trouvait dans la salle à manger, » il se glissa sur sa chaise, n'osant pas regarder sa formidable épouse, et dépliant sa serviette tantôt en long, tantôt en large, pour se donner une contenance. L'orage ne tarda pas à éclater :

— Ah! vous voilà, monsieur! Ce n'est pas malheureux. J'ai cru que vous pousseriez la grossièreté jusqu'à ne pas rentrer du tout! Vous savez bien cependant qu'on ne fait pas attendre une femme telle que moi!

L'humble M. Descoutures commença par balbutier quelques excuses. Mais il fut tôt réduit au rôle d'accusé auquel il est interdit de se défendre. Corinne lui disait : « Qu'avez-vous fait pour arriver à cette heure indue? » Et dès qu'il ouvrait timidement la bouche pour répliquer, elle lui imposait silence en prononçant un : « Taisez-vous, monsieur! » plus terrible mille fois que le *Quos ego* de Neptune. Si bien que le malheureux homme était au martyre, craignant d'être foudroyé s'il répondait, et invectivé s'il ne répondait pas. Lorsque Corinne fut bien lasse, elle lança cette phrase audacieuse :

— Et vous n'osez pas m'avouer où vous avez passé votre matinée?

M. Descoutures, heureux de pouvoir enfin placer un mot, expliqua humblement à sa femme que, si elle avait daigné l'écouter plus tôt, elle eût été fixée dès le début sur ce point important. Il n'avait pas quitté Laviguerie, pendant cette criminelle matinée, et son retard était causé par une visite d'Odette à son père. Le nom d'Odette fit oublier a Corinne sa lassitude et ranima soudainement sa colère. Seulement, cette fois, sa colère tomba sur Mme Frager. Laviguerie était donc aveugle, lui aussi? Comment ne s'apercevait-il de rien? Mais cette infâme liaison crevait les yeux de tout le monde! En vérité les créatures de cette espèce sont bien impudentes! Quant à elle, Corinne, son parti était pris, elle ne recevrait plus Odette : une femme du monde qui se respecte n'est pas liée avec une belle-fille qui vit notoirement avec son beau-père!

Le déjeuner s'achevait. M. Descoutures avait repris son silence; néanmoins il souhaitait d'en finir au plus vite avec cette conversation très pénible pour lui. Rien ne le faisait plus souffrir que l'acharnement déployé par sa femme contre Ordette. D'abord, il aimait trop Laviguerie pour n'être pas du parti de sa fille; ensuite, il ne croyait pas un mot de tout ce qu'on débitait. Avec son instinctive honnêteté, il répugnait à admettre les vilenies humaines, puis les hommes de science, à force de vivre dans un monde spéculatif, ne voient plus clair dans les choses de la vie. Cependant, il n'osait pas défendre la jeune femme, et ce matin-là moins que jamais. Il espérait redevenir libre en sortant de table, mais son attente fut durement déçue. Le mari et la femme entraient à peine au salon, lorsqu'on annonça Mme Bricourt.

— Que je suis heureuse de vous trouver, ma chère enfant!

s'écria-t-elle en embrassant deux fois Corinne. En vérité je n'espérais guère... vous êtes en beauté ce matin : du reste, vous êtes la belle des belles! Il n'y a que vous pour l'élégance... votre coiffure est un chef-d'œuvre. Il faut absolument que je cause avec vous. Il s'agit encore de *notre* pauvre Odette, et comme vous l'aimez beaucoup, j'ai pensé que vous pourriez lui être utile, à elle et à son mari. Il s'agit de leur honneur.

Sa voix, d'ordinaire mielleuse, devint grave quand elle prononça ces mots : « Il s'agit de leur honneur. » Et en même temps elle leva les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de la pureté de ses intentions. Heureusement le ciel refuse généralement de témoigner! Quant à Corinne, elle eut un air navré : c'était sa ressource en pareille occurrence; double avantage, dont le moindre est qu'on n'a pas la peine de répondre.

— Il paraît, continua Mme Bricourt, que la liaison de Claude et d'Odette commence à faire scandale. Oh! je ne crois pas un mot de toutes ces infamies, mais le monde... ah! le monde! Ils ne se cachent même plus. Sans compter que le luxe d'Odette étonne bien des gens. Où prend-elle tout cet argent-là? Car enfin elle roule carrosse, sans compter les bijoux, le train de maison et le reste. Vous pensez bien, ma chère enfant, que je proteste contre ces insinuations. Certaines personnes indulgentes estiment qu'il n'y a pas de fumée sans feu, et que, si on jase tellement... Certes, en toute autre circonstance.., mais Odette! c'est impossible. Tenez, je disais cela hier soir chez une de mes amies. Vous n'imaginez pas combien l'animosité était grande. J'ai prouvé qu'on se trompait, tout en faisant certaines concessions,.. oui, certaines concessions nécessaires parce qu'il ne faut jamais se heurter de front aux opinions préconçues; et je ne saurais trop vous engager à agir comme moi; permettez à une vieille amie, ma chère enfant, de vous donner ce conseil. Ainsi, en l'état des choses, il me paraît difficile de nier l'existence de cette liaison; mais nous devons empêcher qu'on ne la croie intéressée de la part d'Odette. Hélas! oui, le scandale en est là! Malheureuse jeune femme! malheureux mari!

La vénérable Mme Bricourt se tut et, les yeux demi-clos, elle regarda Corinne. Mme Descoutures comprenait-elle bien la portée de cette gradation savante dans la perfidie? Quelque temps auparavant, il fallait défendre Odette de s'être donnée; maintenant il fallait la défendre de s'être vendue. Elle ajouta, d'un ton attendri :

— Ce pauvre M. Paul! Le pis, c'est que d'aucuns le supposent complice... On sait que son beau-père l'a doté, et c'est d'un effet très fâcheux. Là encore je suis bien forcée de reconnaître que la médisance a une apparence de fondement. Un beau-père ne fait pas cadeau de trois cent mille francs à son beau-fils pour rien! Quel

vilain homme que M. Sirvin! Décidément tous ces artistes ne valent pas grand'chose.

Mme Bricourt ne parlait plus au conditionnel. Il semblait que, par une convention tacite, Mme Descoutures et elle fussent d'accord pour envelopper Odette, Claude et Paul dans la même condamnation et le même mépris. Cependant Corinne ne répondait toujours pas, et l'on voyait clairement que ce silence gênait Mme Bricourt. Vous devinez bien qu'elle n'était pas venue de si bonne heure uniquement pour raconter toutes ces petites histoires. Elle avait son plan, la vénérable dame. Elle reprit bientôt :

— J'ai beaucoup réfléchi, oui, beaucoup, ma chère enfant. Vous et moi sommes les amies de ces gens-là; il est impossible qu'il ne nous incombe pas un devoir du fait de cette amitié. Il y a quelque chose à faire : mais quoi? Je cherche.

— Moi aussi, je cherche, mais je ne vois guère...

— J'avais pensé que si vous grondiez sincèrement Odette... Mon Dieu, c'est tout naturel; vous la connaissez depuis très longtemps, et, en somme, vous n'avez que quelques années de plus qu'elle. (Corinne baissa les yeux d'un air charmé.) Une pareille démarche est fort délicate, je ne l'ignore pas, mais entre amies qui sont presque du même âge... Qu'en pensez-vous?..

— Je pense que cela ne servirait à rien. Odette a un caractère si entier!

— C'est juste, elle nierait. Cependant, songez qu'on accuse son mari de connivence, c'est affreux! Si encore il se doutait de ce qu'on colporte partout, il pourrait aviser.

Les yeux de Corinne brillèrent. Elle se représenta Paul apprenant toute la vérité. Comme il serait malheureux! Une femme dédaignée a un fond de férocité comparable à celle d'un Peau-Rouge. Il est si agréable d'attacher au poteau de la jalousie un homme qui vous a dédaignée! Il est si doux de le scalper moralement!

— Vous êtes dans le vrai, chère madame, répliqua-t-elle. Si ce pauvre garçon savait ce qui se passe, il pourrait aviser; mais il ignore tout, et il ignorera tout, à moins...

— A moins? interrogea vivement la vénérable Mme Bricourt.

— A moins qu'une circonstance fortuite ne lui ouvre les yeux.

— Une circonstance fortuite, ou... un ami dévoué. Voilà où l'amitié doit être digne de son rôle! (Mme Bricourt soupira.) Si j'étais jeune et charmante comme vous, ma chère Corinne, je n'hésiterais pas à assumer cette responsabilité-là. Vous comprenez, il est certaines blessures douloureuses qui ne peuvent être faites que par une main assez douce pour les panser aussitôt. Les hommes n'ont pas la délicatesse exquise des femmes, toujours prêtes à consoler et à guérir. Moi, je suis trop vieille : je ne saurais pas cal-

mer ce pauvre cœur meurtri ; tandis que l'influence de deux beaux yeux est si grande !

Un singulier travail s'opérait dans l'esprit de Corinne. Elle revenait tout doucement à ses beaux rêves de Carqueirannes, lorsqu'elle croyait Paul Frager amoureux d'elle. Elle se rappela cette fameuse déclaration interrompue par Odette après avoir si bien commencé, et son cœur quadragénaire battit avec délices. Bien sûr quand il apprendrait l'infâme trahison, il serait « désensorcelé, » et une fois « désensorcelé !.. » La vénérable Mme Bricourt, fine comme l'ambre, devina bien vite les pensées de sa langoureuse amie. Alors, elle comprit qu'il serait inutile et peut-être même dangereux d'insister. Le grain semé lèverait. Elle changea de conversation habilement ; en trois minutes elle parla d'une toilette à sensation, du roman à la mode et du prix de Paris qui serait couru dans l'après-midi. Puis, s'arrêtant brusquement au milieu d'une tirade, elle se leva :

— Et mon fils qui m'attend depuis une demi-heure ! On s'oublie chez vous, chère belle. Heureusement qu'Amable a une patience admirable. Ah ! je suis une mère bien heureuse ! Non, non, je ne veux pas que vous vous dérangiez pour moi. Enfin puisque vous l'exigez !.. Au revoir, monsieur Descoutures, et à bientôt, n'est-ce pas, mignonne ?..

Franchement, comment Corinne n'eût-elle pas adoré une femme qui l'appelait tour à tour « chère enfant, » « chère belle, » et « mignonne ? » Mignonne ! un chef-d'œuvre. Lorsque « la mignonne » eut accompagné Mme Bricourt jusqu'à la porte, lorsqu'elle rentra au salon, elle fut bien étonnée. M. Descoutures au lieu d'être assis dans un fauteuil comme un enfant bien sage, se promenait nerveusement de long en large comme un homme. Je crois même qu'il poussait l'irrévérence jusqu'à marmotter des paroles incompréhensibles. Corinne le regarda sévèrement :

— Êtes-vous fou, monsieur ? depuis quand avez-vous l'habitude d'imiter les ours en cage ?

M. Descoutures rougit beaucoup ; il balbutia timidement : — Mais, je vous prie...

— D'ailleurs, reprit elle, veuillez me laisser seule ; j'ai besoin de réfléchir.

Quand Corinne disait à son mari : « Veuillez me laisser seule, » de coutume elle n'avait pas besoin de répéter son ordre. Cette fois il ne bougea pas. Elle dit d'un ton sec :

— Est-ce que vous ne m'auriez pas entendue ?

M. Descoutures rougissait et pâlissait tour à tour. Évidemment un grand combat se livrait en lui. On eût dit qu'il faisait de violens efforts pour dompter sa timidité, pour vaincre la peur que lui inspi-

rait sa femme. Il ouvrit la bouche à plusieurs reprises sans parler, comme si sa cravate trop serrée empêchait les mots de sortir de sa gorge. Enfin, tout en tremblant :

— Si... parfaitement... je vous ai entendue,.. seulement je... je voudrais vous dire...

— Vous voudriez me dire... quoi? Eh bien, monsieur?..

— J'ai entendu tout à l'heure votre... comment m'exprimerais-je? votre conversation avec Mme Bricourt... avec cette excellente Mme Bricourt, et j'ai cru comprendre... je vous demande pardon d'avance si je me suis abusé,.. j'ai cru comprendre que vous aviez l'intention de rapporter... cela ne m'étonne pas, vous êtes si bonne!.. de rapporter à M. Frager les bruits calomnieux... oui, calomnieux, je dis bien, que l'on...

— Et quand cela serait, monsieur? répliqua-t-elle superbement.

M. Descoutures semblait être de plus en plus embarrassé; il passa la main entre son cou et sa cravate (décidément elle le gênait!) puis, parlant toujours de sa voix la plus humble, la plus craintive, avec des yeux effarés :

— C'est impossible... oui, vraiment impossible que vous fassiez cela... Vous qui êtes une femme supérieure, vous comprendrez vite que ce serait mal... certes, très mal. Mieux vaut la tranquillité de l'ignorance que la torture de la certitude... Pensez au désespoir de ce malheureux... et puis le monde est mauvais, cruel; vous ne savez pas si toutes ces infamies qu'on débite sont vraies... infamies, le mot n'est pas trop fort... Votre cœur généreux refusera de s'y associer; ce serait briser toute une famille, et Paul, et sa mère, et Laviguerie, que vous aimez,.. que j'aime si tendrement...

Pauvre petit homme! il avait parlé presque d'un trait. Il s'arrêtait, non plus par peur ou par timidité, mais par émotion, à la pensée que son ami Laviguerie pourrait succomber à ce coup terrible. Corinne, elle, l'examinait, toujours étonnée; imaginez la surprise d'une enfant ouvrant le corps de sa poupée et y trouvant du sang au lieu d'étoupe. Il avait une mine si piteuse pourtant, qu'elle éclata de rire; puis, sans même daigner répondre, elle haussa les épaules, et se dirigea vers sa chambre. Alors M. Descoutures se redressa; de pâle, il devint rouge, et s'élançant sur sa redoutable épouse, il l'empoigna par le bras, en disant d'un ton net et énergique :

— D'abord, tu ne bougeras pas d'ici !

Corinne n'aurait pas été plus stupéfaite en voyant une maison voltiger dans les airs. L'humble M. Descoutures se permettait de la toucher, de la tutoyer! Elle accumula dans son regard le plus de mépris possible, et de son air souverain :

— Ah! çà, monsieur, dit-elle, j'aime à croire que vous êtes fou!

En même temps, elle voulut se dégager et passer outre; mais son mari la tenait bien :

— Fou! certes, oui, je l'étais, le jour où je t'ai épousée, vilaine femme! Je suis fou depuis vingt ans que je te subis, que je te laisse m'écraser, me ridiculiser à ton aise! Tant que tu n'as fait de mal qu'à toi ou à moi, je n'ai rien dit; mais voilà aujourd'hui que tu veux en faire à des gens que j'aime! Je te jure Dieu que cela ne sera pas, aussi vrai que tu es une créature sans cœur et sans cervelle! Oui, oui, je te comprends! Tu me crois exaspéré et tu t'imagines que mon exaspération tombera et que je redeviendrai l'être idiot que tu avais changé en toutou! Essaie seulement de me résister, de commettre ta mauvaise action et, foi d'honnête homme, je t'étrangle!

L'humble M. Descoutures se tenait debout devant elle, campé droit, la tête relevée, l'œil impérieux, les bras croisés, ainsi qu'un maître qui donne des ordres à sa très humble servante. Du coup, elle eut peur. Elle se laissa choir dans un fauteuil. Quant à M. Descoutures, il s'approcha de la cheminée et tira vigoureusement la sonnette :

— Du reste, la prudence est une habileté nécessaire avec toi, ajouta-t-il.

Puis, se tournant vers le valet de chambre qui venait d'entrer :

— Madame est souffrante, très souffrante, dit-il. Elle ne veut recevoir personne, — vous entendez bien? personne, — et pendant plusieurs jours.

Le valet de chambre chercha la confirmation de cet ordre dans le regard de sa maîtresse. Mais il ne rencontra que les yeux épouvantés de Mme Descoutures, et il eut comme une vague idée qu'une révolution s'accomplissait. Il comprit que l'autorité changeait de mains, et qu'il fallait obéir. M. Descoutures répéta, toujours sur le même ton :

— Madame ne reçoit personne, personne. Allez.

Et lorsque le domestique eut disparu, il dit à sa femme :

— Maintenant, rentre dans ta chambre, et n'en bouge plus.

Elle se leva, et gagna docilement sa chambre sans demander son reste. Elle entendait toujours cette menace :

« Foi d'honnête homme, je t'étrangle! » Et il le ferait comme il le disait; ces êtres passifs sont capables de tout quand ils deviennent enragés. On s'imagine bien que la majestueuse femme devait cuver une colère blanche. Quand on a régné despotiquement pendant vingt ans, on ne dépose pas la couronne avec joie : aussi la colère de Corinne était double. Elle était exaspérée à la fois contre son mari et contre Odette, cause de son humiliation. Et elle ne se vengerait pas! La bonne dame en pleurait de rage. Malheureuse-

ment, il ne suffit pas de vouloir se venger, il faut encore le pouvoir. Comment s'y prendrait-elle, maintenant qu'il lui était interdit de recevoir et de sortir? Car, bien sûr, son mari la guettait. Une partie de la journée fut employée par Mme Descoutures à combiner un plan; et peu à peu, elle se rassurait. On n'étrangle pas une femme, comme cela du premier coup; c'est bon dans les drames. Une fois tranquillisée elle réfléchit plus librement. Ah! son mari révolté espérait venir à bout d'elle! ah! il s'imaginait qu'elle ne châtierait pas cette insolente Odette! « Si vous enfermez une femme, dit le proverbe indou, bouchez la serrure, ou la femme passera par le trou! » Corinne était bête, mais femme, c'est-à-dire plus fine, plus rusée, plus forte que l'homme le plus intelligent du monde. On ne lui permettait pas de sortir? Peu lui importait. Elle écrirait. Elle avait sous la main l'arme qui est à la disposition de tous les lâches : la lettre anonyme.

L'arme trouvée, de quelle manière s'en servir? Il ne suffisait pas d'écrire à Paul : « Votre femme est la maîtresse de votre beau-père. » Les nobles natures se révoltent toujours contre les infamies. Le jeune homme croirait à une ignoble calomnie; qui sait même si, dans sa confiance aveugle, il ne montrerait pas la dénonciation à Odette? Une fois les amans avertis, ils se surveilleraient davantage; voilà tout. Donc il fallait avoir une preuve. Mais où la prendre? Comment se la procurer? Corinne eut un tressaillement de joie, à la pensée que peut-être elle arriverait d'un coup à dénoncer Odette et à la condamner si bien que Paul ne do terait plus. Elle connaissait Odette, ses habitudes, son caractère; elle la savait fière, hautaine, incapable de mensonge, et ne supportant la dissimulation qu'avec peine, dédaigneuse du péril surtout. Certainement, Claude et sa maîtresse devaient entretenir une correspondance. Deux êtres violemment épris, qui demeurent sous le même toit et sont obligés de veiller sur leurs actes, en arrivent fatalement à s'écrire. Il est souvent difficile de causer longuement; il est toujours aisé de se glisser une lettre à la dérobée. Que devenaient ces lettres? Évidemment, dans les premiers jours, les complices les détruisaient aussitôt. Au commencement d'une liaison on est prudent. Puis peu à peu, l'impunité encourage, la timidité s'enhardit et la prudence se relâche; un jour vient où l'un des deux amans a reçu de l'autre une lettre si tendre, si passionnée, qu'il veut la garder pour se donner l'âpre joie de la relire. Or, quand une femme a gardé une lettre d'amour, elle est perdue, car elle en conserve une seconde, une troisième, — elle les conserve toutes, — jusqu'à ce qu'elle soit prise.

A ce point de son raisonnement, Corinne s'arrêta : elle tenait le fil qui allait la guider dans le labyrinthe; comme Thésée elle n'a-

vait pas besoin qu'on l'aidât : sa jalousie et sa haine lui serviraient d'Ariane. A supposer qu'Odette eût en sa possession des lettres d'amour écrites par Claude, où les cachait-elle? Le problème se compliquait. Mais puisqu'elle tablait sur le hasard, Corinne devait continuer à user du même système, en allant au plus probable. Or, Mme Descoutures était certaine d'un fait. Autrefois Odette serrait ses papiers, ses bijoux, ce qu'elle possédait de plus précieux dans un bahut en vieux chêne que Germaine lui avait envoyé de Naples. Qui sait si elle ne cachait pas là les lettres de Claude? Ainsi deux hypothèses : la première, l'existence de ces lettres; la seconde, l'endroit où elles étaient. Certes ces deux hypothèses-là pouvaient être fausses; en tout cas, ce serait frapper un coup sur l'esprit de Paul que de lui faire une dénonciation, appuyée sur quelque chose de précis. Ou le jeune homme trouverait ou il ne trouverait pas; s'il ne trouvait pas, si même sa confiance résistait à cet assaut, eh bien, Corinne chercherait un autre moyen. Pour l'instant elle n'avait pas l'embarras du choix. Elle prit une plume, contrefit son écriture autant que possible, et traça les lignes suivantes : « Un de vos amis croit de son devoir de vous avertir. Mme Frager est la maîtresse de M. Claude Sirvin. Elle l'était déjà avant de vous épouser. Si vous doutez, demandez lui d'ouvrir devant vous le bahut en vieux chêne qui est dans sa chambre à coucher. » Mme Descoutures plia tranquillement la lettre, la mit sous enveloppe, sonna un domestique, et lui dit de la mettre à la poste. Pourquoi non? M. Descoutures n'avait pas donné d'ordres. Trois minutes plus tard, Corinne penchée à sa fenêtre, vit le domestique franchir la porte cochère et s'éloigner dans la rue.

Et la lettre fut lancée dans une boîte, et de là jetée dans un bureau, où elle se confondit avec un millier d'autres lettres, d'imprimés, de journaux, de cartes de visites. Un employé la prit, sans se douter qu'il tenait entre ses doigts fatigués la vie et l'honneur de plusieurs créatures humaines. Il la rejeta dans un grand sac qui fut porté à un second bureau. Là un nouvel employé la reprit, machinalement, et la confia à un facteur qui la mit dans sa boîte avec cent, deux cents, trois cents autres lettres. Les Grecs parlaient toujours de la fatalité. Elle s'est subdivisée à l'infini avec les besoins et les vulgarités de la vie moderne. Les oracles qui révélaient à à Oreste le crime de sa mère sont remplacés par un brave homme habillé en noir et en bleu!

Il était neuf heures du soir. Odette demeurait depuis la veille chez Mme de Smarte, à Saint-Cloud; depuis plusieurs jours Claude et Gerbier avaient quitté Paris. Mme Sirvin ayant témoigné le désir de se coucher de bonne heure, Paul travaillait dans son cabinet. Son livre avançait. L'étude est si douce lorsqu'on est heureux! Il s'y enfon-

çait avec tant d'ardeur qu'il entendit à peine le valet entrer dans sa chambre et déposer le courrier sur la table. Il dit machinalement : « Merci ! » et continua son labeur. Vingt minutes s'écoulèrent encore ; il écrivait attentivement, ou annotait les marges des livres ouverts devant lui. A la fin d'une page, il s'arrêta, et rejeta gaîment la plume comme un homme joyeux de la besogne accomplie, et qui veut se reposer pendant quelques minutes.

Alors seulement il songea à son courrier, qui était là près de lui. Machinalement il prit un journal du soir et fit sauter la bande ; il parcourut les dernières nouvelles et abandonna la feuille ; puis ses yeux tombèrent sur la lettre. Il remarqua qu'il ne connaissait pas l'écriture. Il coupa l'enveloppe, lentement, pensant à autre chose, l'esprit bien loin de cette feuille blanche. Il lut d'un trait, sans faire un mouvement, sans jeter un cri ; une pâleur mortelle s'étendit sur son visage ; un frémissement le secoua ; il murmura : « C'est impossible : j'ai mal lu !... c'est impossible ! » Non, il avait bien lu. Il froissa le papier avec colère, et tout haut avec une expression de dégoût et de rage : « Pauvre Odette ! salie par un tel misérable ! » Pas une minute, pas une seconde de soupçon. L'infâme dénonciation glissait sur son noble amour sans l'atteindre. Son premier cri, c'était de la tendresse pour sa femme, du mépris pour le calomniateur.

Dès lors, tout travail devenait impossible. Il marcha quelques instans à travers la chambre, cherchant d'où venait cette lettre. Qui avait intérêt à lui faire mal ? Il se creusait la tête vainement ; il ne se connaissait pas un ennemi. C'était donc une rivale d'Odette, rivale par la beauté, par l'élégance, par le succès ? Car il n'admettait pas un seul instant que la lettre anonyme dît vrai. Odette le trahir ? allons donc ! Et non content de prêter un amant à sa femme, on choisissait Claude ! c'est-à-dire le mari de sa mère, l'homme bon, élevé, généreux, qui avait aidé noblement à ce mariage, qui l'avait doté, lui, le fiancé !

Une lueur traversa le cerveau de Paul. Il se souvint de ces trois cent mille francs que son beau-père lui donnait naguère ; pourquoi eût-il caché au monde cette belle action ? Paul l'avait racontée, et le monde partait de là pour inventer la hideuse calomnie. Après tout, Odette et Claude se montraient beaucoup ensemble ; seconde preuve pour les misérables toujours prêts à accuser les autres d'infamie. Puis ils demeuraient tous sous le même toit : troisième preuve... Et le malheureux Paul ne s'apercevait pas que ses propres raisonnemens devenaient l'excuse de ceux qu'il appelait des calomniateurs ! Il eut une révolte. Où allait-il chercher tout cela ? Il se mentait à lui-même. Rien ne permettait de croire à une pareille ignominie. Un ennemi voulait troubler son

repos, il le savait follement épris de sa femme, et, tel qu'Iago, pour atteindre le mari au cœur, il commençait par atteindre la femme dans son honneur! Eh bien, non, il ne donnerait pas à cet ennemi la joie espérée. Quand on reçoit une lettre anonyme, on la méprise; y prêter plus d'attention serait insulter Odette, insulter Claude. C'était trop déjà que son cœur eût battu, trop qu'il eût souffert pendant quelques minutes. Il allait se remettre au travail, reprendre la plume; et pour commencer, il lança loin de lui le papier froissé; ensuite, résolûment, il s'assit devant la table et écrivit quelques lignes.

Il s'arrêta brusquement; la lettre anonyme était retombée au milieu des livres ouverts. Il l'avait devant lui. Elle l'attirait, elle lui faisait des signes. Les caractères dansaient devant ses yeux, revêtant un aspect particulier. Deux fois il avança la main pour la reprendre; deux fois il se rejeta en arrière pour fuir la tentation. Ses doigts la frôlèrent; il la saisit. Alors, il l'étala devant lui, et la relut une fois, deux fois, dix fois. Les quatre phrases dont elle se composait entraient une à une dans son cerveau. Hélas! ce n'était pas une brutale dénonciation sans preuves à l'appui, une calomnie sans fondemens. Non. Celui qui écrivait paraissait bien sûr de son fait. « Si vous doutez, demandez-lui d'ouvrir devant vous le bahut de vieux chêne qui est dans sa chambre à coucher. » C'était bien net, bien précis. Pas d'hésitation ; non-seulement on lui révélait le crime, mais encore on offrait de lui en fournir la preuve.

Il le connaissait, ce bahut de vieux chêne. C'était un de ces meubles anciens, chef-d'œuvre d'un artiste inconnu. Odette y tenait beaucoup. Paul ne s'étonnait pas qu'elle eût choisi un si frêle défenseur pour ses secrets. La jeune femme comptait sur la tranquillité d'âme de son mari. Comment se serait-elle doutée qu'un ennemi veillait, prêt à la dénoncer? Le combat qui se livrait dans le cœur de Paul dura encore quelques minutes. Il sentait lentement mourir sa sécurité expirante. Il fit un geste violent et s'élança dans la chambre d'Odette, comme un fou.

Il regarda le meuble, hésitant : il lui semblait qu'il allait commettre une mauvaise action, comparable à celle de l'homme qui viole le secret d'une lettre. Puis il eut un mouvement de colère indicible. Il saisit l'un des chenets de la cheminée, et violemment brisa la porte du bahut. Il laissa retomber le chenet sur le tapis. De nouveau il avait honte. Devant lui les tiroirs du meuble s'étageaient les uns au-dessus des autres. Il avança la main, la retira, puis l'avança encore. Enfin, hâtivement, ainsi qu'un voleur qui pille un meuble, la nuit, pour emplir ses poches et s'enfuir après, il se mit à ouvrir les tiroirs un à un, les vidant, jetant sur le tapis ces mille riens qui se gardent par la religion du souvenir. Dans un

coin, il vit une petite boîte de laque : il la prit. Un éclair de prescience l'illumina. Là dedans devait se trouver cette preuve qu'on lui signalait. La boîte fermait à clef : il brisa la serrure. C'était un paquet de lettres noué par un fil de soie. Paul le regardait. Il sentait que son honneur, que sa vie étaient là, devant lui. Il cassa le fil et lut. Alors il poussa un cri étouffé, et demeura au milieu de la chambre, immobile. Soudain, la sensation de la réalité se fit jour dans la stupeur hébétée du malheureux. Il lâcha les lettres, qui s'éparpillèrent à droite et à gauche, et cachant sa tête entre ses mains, il fondit en larmes.

Non-seulement sa femme le trahissait, mais encore son amant, c'était Claude! Un mari vulgairement trahi n'est atteint que dans une de ses illusions. Paul, lui, était meurtri dans les deux plus chères de son âme. Il sentait une atroce douleur dans son cœur, comme une blessure par où sa vie s'en allait. Non, c'était impossible, il se trompait, il avait mal lu : Odette n'était pas la maîtresse de Claude. Il regarda autour de lui; les lettres gisaient éparses sur le tapis. Il se mit à genoux, les reprenant l'une après l'autre, pour bien se convaincre de cette abominable vérité!

Alors il y eut en lui une rage folle, un besoin instinctif d'écraser ces deux êtres. Il songea qu'ils étaient partis tous les deux. Il traversa la chambre, puis le salon, puis son cabinet de travail en chancelant; il prit machinalement son chapeau, d'une main tremblante, s'arrêtant, hésitant, ne sachant pas encore ce qu'il allait faire. Puis tout à coup, d'une voix rauque :

— Je vais la tuer! je vais la tuer! dit-il.

Et il s'enfuit, secoué par l'affolement de sa rage et de son désespoir.

Les lumières étincelaient dans l'avenue du Bois-de-Boulogne, comme le soir du grand prix de Paris. Des voitures, des breaks, des mail-coachs, passaient, emportant des hommes, des femmes, qui riaient, qui parlaient, qui chantaient : toute la vie intense d'une foule qui s'amuse. Et Paul traversait ces joies bruyantes, ces gaîtés vulgaires sans les voir, sans les entendre. Il ne voyait qu'une chose : Odette dans les bras de Claude; il n'entendait qu'une chose : la voix qui lui criait : — Va la tuer! — Et il y allait. Des pensées épouvantables lui venaient. Depuis la première heure, il était la dupe de ces misérables. On le lui écrivait : ils se connaissaient, ils s'aimaient avant le mariage. Pourquoi aurait-il douté? La lettre disait vrai sur ce point-là comme sur les autres. Ainsi tout son amour était souillé! Rien de pur ne restait dans sa noble et fière passion. Odette s'était toujours jouée de lui : pas un de ses regards n'avait été loyal! pas une de ses paroles n'avait été sincère! il se souvenait des premiers jours de son mariage, quand il s'enivrait d'amour et de clarté,

là-bas, à Carqueirannes; il se souvenait des heures de tendresse et d'abandon où Odette se pendait à son cou en lui disant : Je t'aime!

O les longs baisers, les transports délicieux, les élans de passion! Comme dans une éclaircie, il entrevit ce décor magique de la forêt de pins et de chênes-liège, que la Méditerranée brodait de ses flots bleus. C'étaient les instans ensoleillés de sa vie, ceux qui faisaient toujours battre son cœur naguère. Puis leurs promenades d'amoureux par les matinées fraîches ou les clairs de lune paisibles; après, les causeries adorables, quand on était rentré, suivies de ces rêveries à deux mêlées de caresses.

Et tout cela n'était qu'un long mensonge! Mensonge, les gaîtés d'Odette! mensonge ses sermens! mensonge ses baisers! Son cœur avait menti! Rien, non, rien ne subsistait de cet adorable passé. Semblable à un fleuve empoisonné jusqu'à sa source, son amour divin était sali tout entier!

Il marchait dans les allées sombres du bois, droit devant lui. Il s'affermissait dans la volonté du meurtre. La mort seule pouvait châtier un tel crime. Et ce Claude qui, lui aussi, avait menti toujours, lâchement, impudemment! Paul se rappela sa visite au Canet; il se rappela les paroles émues et loyales du peintre : quelle ignoble comédie! Il voulait « faire un sort » à sa maîtresse, comme on dit vulgairement, et il n'imaginait rien de mieux que de la marier au fils de sa femme! Pourquoi des scrupules? Est-ce qu'on se gêne avec un garçon de vingt-deux ans, sans position et sans fortune? Allons donc! Paul devait s'estimer trop heureux que M. Claude Sirvin eût daigné penser à lui. Autrefois les grands seigneurs plaçaient leurs anciennes maîtresses en leur donnant comme mari un intendant ruiné : la tradition continuait, voilà tout.

Et le monde? Le monde avait dû s'apercevoir de cette liaison. A force de rencontrer Claude et Odette ensemble, les uns et les autres avaient dû colporter le bruit de cette liaison incestueuse. Bien plus, on croyait sans doute que Paul y prêtait les mains. Comment admettre que lui, le mari, n'eût rien remarqué, rien soupçonné? Son silence après tout s'expliquait aisément. L'intérêt lui commandait de se taire. Peut-être même cette complicité remontait-elle plus haut. Claude l'avait doté, et pour le monde cette dot payait une complaisance infâme. Sans compter les services que le peintre lui rendait depuis son mariage... Il demeurait chez Claude, sa femme et lui se servaient de la voiture de Claude, du luxe de Claude!

Paul s'arrêta. Le vertige le gagnait lentement. L'infortuné voyait tout crouler : non-seulement son amour, mais encore son honneur! Il dut s'appuyer contre un arbre; il étouffait. Autour de lui un silence profond que rien ne troublait. En face, le champ de courses

dont la vie s'était retirée avec la nuit; les tribunes vides semblaient agrandies sous la lueur de la lune. A droite et à gauche, les taillis du bois, d'un vert bleu qui tranchait sur la route jaune. Çà et là des places plus sombres, selon l'épaisseur des feuilles.

Paul regardait, hébété. Son honneur! il perdait son honneur aussi. C'était trop. Il n'était plus le mari trompé, mais le complice satisfait. On le payait pour se taire. Et le monde répétait toutes ces infamies, ceux-ci en y croyant, ceux-là en n'y croyant pas, par méchanceté bête, pour le plaisir de calomnier.

Pour la troisième fois, il sentit le besoin de tuer. Les forces lui revinrent; il s'élança afin de continuer sa route : son pied heurta contre une pierre; il tomba. Comme il s'accrochait à des branches d'arbres pour se relever, il découvrit un pan de mur, presque ruiné et déguisé par le feuillage. Il faillit jeter un cri : devant lui, morne, muet, s'étendait un cimetière abandonné.

Peu de Parisiens le connaissent. Allez au champ de courses; de l'autre côté de la route, courent des taillis épais qui ont l'air d'être le recommencement du bois. Écartez les branches et vous apercevrez ce cimetière.

A perte de vue, Paul distinguait les tombes grises, éclairées par la lune, qui étalait sa nappe d'argent sur les pierres. Les ifs non taillés depuis longtemps perdaient leur apparence symétrique; les cyprès négligés tendaient leurs bras désordonnés à droite et à gauche, comme des spectres hilares faisant des signes à d'autres spectres. L'herbe poussait épaisse, drue, jaune, engraissée par les sépultures. Puis, çà et là, d'autres arbres grandissaient librement, au gré du caprice d'une nature déréglée. Des monticules indiquaient le plus souvent les places où reposaient ceux qu'on avait enterrés naguère. Pas de chapelles luxueuses ou de monumens somptueux, mais beaucoup de croix noires, immobiles, montrant que des êtres humains s'étaient endormis là. Paul regardait. C'était triste, doux et fantastique comme une apparition de ballade. La colère qui bouillonnait en lui se calma pour un instant. Il courait à Saint-Cloud pour tuer, il rêvait de donner la mort, et voilà que la mort se mettait devant lui. Il s'accouda, sombre, au mur très bas. A ses pieds, une tombe formée de deux pierres à angle droit : l'une couchée sur le sol, l'autre dressée contre la première et portant une statue ayant un doigt de sa main gauche sur ses lèvres et indiquant l'épitaphe de sa main droite étendue. Épitaphe bien simple; rien que ces deux mots : Ma Mère. Sans doute une pauvre fille sans nom pour laquelle un enfant pieux avait élevé ce monument. « Ma mère! » ces deux mots entrèrent dans le cœur de Paul. Où allait il? Châtier Odette, au risque du scandale, sans s'occuper de l'autre victime de cette trahison, de Mme Sirvin. Brusquement, il cessa de penser à

lui pour ne plus penser qu'à elle. La malheureuse femme! elle adorait son mari, elle plaçait en lui tout son avenir, toute son espérance... Et soudainement elle apprendrait que ce mari idolâtré la trompait pour sa propre belle-fille. Cette catastrophe briserait Éliane. Alors une même pensée de sacrifice et de dévoûment unit ces deux nobles êtres sans qu'ils s'en doutassent. La même idée de renoncement sublime vint à l'homme ainsi qu'elle était venue à la femme. Le fils se dit : — Et ma mère? — de même que la mère s'était dit : — Et mon fils?

Il songeait. Ses yeux ne quittaient pas l'épitaphe ni la statue qui signifiait : « Qui que tu sois, ne fais pas de bruit. Il y a là une créature humaine qui dort son dernier sommeil. Éteins l'écho de tes pas si tu marches, baisse la voix si tu parles; il y a là quelqu'un qui repose! » Ce fils inconnu réclamant le silence pour sa mère morte montrait à Paul qu'il devait garder le silence pour sa mère vivante. Il fallait que M[me] Sirvin n'apprît jamais la vérité. Atroce sacrifice sans doute; mais est-ce qu'éternellement la mère, quelle qu'elle soit, ne s'use pas en sacrifices pour son enfant? Elle le porte neuf mois dans son ventre, elle le met au monde dans la douleur et dans les cris, elle l'élève toujours tremblante. Devenu homme, le fils peut bien rendre à sa mère ce qu'elle a fait pour lui!

Pourtant se taire, c'était accepter l'inceste, accepter le déshonneur... Eh bien, il emmènerait Odette; il franchirait l'Océan; il il irait dans un désert, n'importe où; au moins il laisserait Éliane dans sa sécurité et sa confiance. Et, à mesure que ces pensées grandissaient dans son cerveau, sa colère tombait. Dieu le récompensait de son renoncement généreux en calmant l'ardeur de son sang. La rage qu'il éprouvait dix minutes auparavant diminuait graduellement, tandis qu'il envisageait plus froidement la réalité des choses. Où allait-il? Tuer. Il voulait commettre un crime : voilà tout. L'homme, de par la loi d'en haut, n'a pas le droit de se faire justice à lui-même. Certes, il avait conçu l'idée du meurtre sous l'empire d'une intolérable souffrance. Eh bien, est-ce qu'il était le seul à souffrir? Est-ce que là, devant lui, sous ces pierres immobiles, n'étaient pas couchés d'autres hommes qui avaient, eux aussi, pleuré, souffert et désespéré?

Alors le malheureux se perdait dans la contemplation de ces tombes argentées par les rayons de lune, par les scintillemens des étoiles. Il pensait que sous chacune d'elles on avait mis, un jour, un homme, ou une femme, ou un enfant; et que tous, l'enfant, la femme ou l'homme, ils avaient eu leur part de douleurs. La douleur! cette compagne que l'on rencontre à chaque carrefour de la vie, et qui vous accoste, et qui vous accompagne, et qui vous tue! Oui, les trépassés ensevelis dans ce cimetière avaient pleuré comme

lui, avaient gémi, comme lui, avaient été trahis, comme lui. Plus d'un ayant mis son espérance en une femme avait vu son amour méconnu et sa confiance vendue! Qu'étaient-ils maintenant, tous ceux-là? De la poussière.

Ils en venaient et ils y retournaient. Et Paul se disait que l'homme est bien peu de chose, puisque, quoi qu'il fasse, il faut toujours qu'il en arrive là. La vie n'est qu'un passage, en somme, qu'une aventure banale. Qu'a-t-elle d'élevé si on n'y met pas le devoir? qu'a-t-elle de grand si on n'y met pas le sacrifice?

Le sien était consommé. Il cacha sa tête entre ses mains et pleura. Les tombes, les ifs, les cyprès, les chênes, se taisaient; un immense calme environnait le bois; la route déserte étalait son ruban jaune entre les masses bleues des taillis; pas un bruit dans la plaine, pas un gémissement de la brise entre les arbres. On eût dit que la nature prenait en pitié la douleur de cet homme. Paul ne se tenait plus debout; ses jambes refusaient de le porter. Une intolérable lassitude brisait ses membres. Il éprouvait un impérieux besoin de repos. Alors, il fit quelques pas, écartant de sa main les branches qui le gênaient; il arriva ainsi à un endroit où le mur dégradé laissait une ouverture béante entre les pierres disjointes et humides. Il franchit le mur, entra dans le cimetière et s'étendit dans l'herbe épaisse avec une sorte de volupté douloureuse. Ah! pourquoi n'était-il pas mort, lui aussi? Pourquoi ne goûtait-il pas ce calme divin de l'anéantissement? Et il envia ces compagnons d'une heure que le hasard lui donnait. S'il se tuait? Hélas! il se l'etait dit bien souvent qu'il ne survivrait pas à la perte d'Odette... Mais il n'en avait plus le droit. Sa mère resterait seule. Puis la vie est une bataille, où l'homme est placé à son poste par Dieu. Qui se tue, déserte.

Ses larmes ne s'arrêtaient pas. Il restait là, couché dans l'herbe, secoué par des sanglots convulsifs. Et partout des tombes à perte de vue, décor funèbre bien digne de la funèbre douleur de cet homme. A mesure qu'il pleurait, ses nerfs se détendaient. Il voyait plus nettement les choses. C'était lâche à lui de se laisser abattre du premier coup. Il résisterait, il combattrait, il vaincrait; une femme, après tout, n'est pas la vie entière d'un homme; parce qu'on est la victime d'une trahison ignoble, on n'en a pas fini avec l'existence. Et quand même son amour serait plus fort que son mépris, quand même il ne parviendrait pas à chasser de son cœur l'image cruelle et délicieuse d'Odette, eh bien, la vie n'a pas uniquement des joies à son lot.

Son devoir était tout tracé. Empêcher que la vérité ne fût connue de sa mère. Chose décidée. Il partirait avec cette misérable femme; il la conduirait en Amérique. Car, maintenant, il

fallait travailler pour vivre. Cette dot infâme, il comptait bien ne pas s'en souiller un jour de plus; quant aux soixante ou quatre-vingt mille francs de son patrimoine, il les abandonnerait à Claude comme paiement de son hospitalité. Il ferait beau voir que ce coquin osât refuser! Des forces lui revenaient lentement, à mesure que ces idées nouvelles germaient dans son cerveau surexcité. Il se releva sûr de sa résolution, enorgueilli de son sacrifice. Il fit quelques pas dans le cimetière, et ses yeux se fixèrent encore sur la tombe toujours éclairée par la lune. Qu'aurait-il fait, cependant, sans cette pierre tumulaire dont l'épitaphe lui avait rappelé sa mère? Pris d'un pieux respect, il se courba et baisa la croix de marbre creusée dans le monument. Il donnait ce baiser-là à la morte pour la remercier d'avoir évoqué en lui le souvenir de la vivante.

Où aller maintenant? Il rentrerait, afin de se reposer, de dormir, s'il trouvait le sommeil. Et cependant la pensée de demeurer encore une nuit dans la maison de Claude Sirvin lui était intolérable. Il le fallait bien, cependant; puisqu'il voulait tout cacher à sa mère, il devait laisser les choses comme auparavant, ne rien changer à sa vie, en apparence. Il n'irait à Saint-Cloud que le lendemain pour faire part à Odette de sa volonté. Que lui dirait-il? Une pensée lui vint qui aurait dû lui venir déjà : il se rappela l'aveu de la jeune femme, autrefois, à Carqueirannes, lorsqu'elle lui disait : « Je ne peux pas vous épouser; j'ai aimé un autre homme. » En même temps ses souvenirs confus se classèrent. Elle était devenue toute pâle en entendant prononcer le nom de Claude... Décidément le misérable qui avait écrit la lettre anonyme ne se trompait en rien. Claude et Odette se connaissaient, s'aimaient depuis longtemps. Il n'en doutait plus maintenant. Mais cette conviction ne modifiait en rien sa résolution. Qu'elle eût aimé ou non Claude avant de l'épouser lui importait peu. Il la méprisait, et il se disait que le mépris tuerait son amour bien vite.

Il rentra vers minuit. En traversant le jardin, il vit de la lumière briller derrière les persiennes de M[me] Sirvin. Il mit le doigt sur ses lèvres et envoya un baiser à cette chère adorée pour laquelle il souffrirait tant. Puis il pénétra dans l'hôtel, résolu à tout, ceignant ses reins pour le combat futur.

Lorsqu'il se retrouva dans son cabinet de travail, lorsqu'il ouvrit la porte de sa chambre à coucher, un frisson le prit. Odette absente laissait partout quelque trace de sa présence. Il la voyait dans ce livre qu'elle aimait, dans ce meuble placé à son goût, dans ce tableau qu'elle se plaisait à regarder; il la voyait dans ces objets d'art arrangés par elle-même, dans ces mille riens dont se compose la vie commune. Chancelant, il retraversa le salon, ainsi que quelques heures auparavant, et il arriva dans la chambre d'Odette.

Rien n'indiquait qu'on y eût mis le pied depuis son départ. Le meuble, béant, montrait son désordre par sa blessure ouverte; les lettres gisaient toujours éparses sur le tapis...

Sa chambre! Il s'assit sur une chaise, le cœur palpitant. Il l'aimait tant, cette femme! Là aussi, plus que partout ailleurs, elle revivait tout entière. Le parfum léger qu'elle portait d'habitude flottait dans l'air, insaisissable; dans un coin le petit bureau où elle se plaçait de coutume pour écrire; ici la bibliothèque de choix, avec les livres préférés; un portrait en pied de Germaine appendu à la muraille. Son frisson le reprit. Et il croyait sa passion éteinte par le mépris! Il n'était qu'un enfant. Les vraies passions ne disparaissent pas ainsi. Cette femme, cause de tant de joies et de tant de larmes, cette femme qui brisait sa vie, il la haïssait, il la méprisait, — et il l'adorait!

Et toute la nuit, le malheureux tourna et retourna ces pensées dans son cerveau affolé; toute la nuit, il vit se pencher vers lui, comme un fantôme provocant et maudit, l'image ravissante d'Odette. Étendu tout habillé sur son lit, il repassait un à un tous les incidens de cette atroce journée. Il souffrait tant qu'il regrettait de n'être pas dans l'ignorance de la trahison. A l'aube, il sauta à bas de sa couche. Il se dit qu'il allait voir sa mère; alors, il craignit de ne pouvoir composer son visage; il eut peur qu'elle ne devinât la vérité. Il s'examina dans une glace. Il était livide; ses traits tirés, ses yeux injectés de sang, racontaient son martyre. Mieux valait sortir et ne rentrer qu'à la nuit tombante.

La fraîcheur du matin entrait par la fenêtre ouverte. Du jardin montaient des bouffées de parfums pénétrans; sur un grand marronnier dont les branches pendaient le long du mur, un monde d'oiseaux piaillait gaîment; à travers les feuilles, il apercevait leur volètement, leur remuement de queue. Il s'oublia quelques instans à les suivre; puis, passant la main sur son front, il se retourna. Sur sa table, les livres ouverts, la feuille écrite à moitié, la plume appuyée contre l'encrier de cuivre. Hélas! il ne travaillerait plus de longtemps à l'ouvrage si longuement caressé. Il n'aurait plus le loisir à présent; il lui faudrait gagner sa vie.

Quand il crut pouvoir donner assez de fermeté à sa voix, il sonna un domestique et lui dit de prévenir Mme Sirvin qu'obligé de sortir de bonne heure, il ne rentrerait sans doute pas déjeuner. Cinq minutes plus tard, il errait sur l'avenue du Bois-de-Boulogne, les jambes raidies par la fatigue; au lieu de remonter vers l'Arc de triomphe pour descendre dans Paris, il préféra se diriger vers le Bois comme la veille. Mais, à chaque pas, cette fatigue croissait. Alors il gagna une petite allée discrète, toute feuillue, et, sans bien

se rendre compte de ce qu'il faisait, il s'étendit tout de son long et s'endormit.

Et la matinée s'écoula, et l'après-midi commença, et les voitures, les promeneurs passèrent sans que l'infortuné sortît de ce sommeil lourd. Vers deux heures, le ciel, sombre depuis le matin, creva subitement. Une pluie chaude tomba sur Paul, l'inondant. Il restait insensible; rien ne l'arrachait à son anéantissement profond.

Il ne s'éveilla que très avant dans la journée, mouillé jusqu'aux os, secoué par un froid nerveux, les vêtemens souillés de boue. Il se sentait effroyablement las. Somme toute, il fallait prendre un parti. Cette existence ne pouvait pas durer longtemps. Éliane s'étonnerait à la longue de ne plus le voir. Les femmes ont l'intuition et comme la divination du cœur. Elle s'apercevrait bien que quelque chose était changé chez son fils. Pourquoi ne ferait-il pas un voyage? Il trouverait un prétexte : ce n'est jamais difficile. Et lentement il se traîna vers l'hôtel, marchant courbé comme un vieillard. Un vieillard, en effet, car désormais, sa jeunesse était finie.

Cependant Eliane s'inquiétait. En s'acquittant de sa commission, le domestique lui avait répété les propres paroles de Paul. Le jeune homme était obligé de sortir et déjeunait dehors. Mais, à mesure que la journée s'avançait, elle se tourmentait, se demandant pourquoi il ne rentrait pas. Que faisait-il ? Peut-être un travail pressé l'avait forcé de s'en aller à la Bibliothèque, rue Richelieu. Mais la Bibliothèque ferme à quatre heures, et cinq heures sonnaient. Enfin, n'y tenant plus, elle quitta son appartement, et monta chez Paul. Elle frappa à la porte du cabinet de travail : pas de réponse. Il était sans doute dans sa chambre à coucher. Elle y arriva, marchant si légèrement qu'il ne l'entendit pas. Dans une malle ouverte, étendue sur le parquet au milieu de la pièce, Paul jetait pêle-mêle des vêtemens, du linge, des livres.

— Tu voyages donc, mon enfant ? dit-elle.

Il se retourna brusquement. Il eut une seconde d'hésitation; puis il vint embrasser sa mère, évitant ainsi de répondre du premier coup à sa question. Après tout, pourquoi ne dirait-il pas qu'il allait retrouver Odette? C'était bien naturel. Il y eut un silence. Ils se sentirent gênés. Chacun d'eux avait son secret, et chacun d'eux ignorait comment s'y prendre pour se cacher à l'autre. Eliane hésitait, ne sachant que dire, craignant de trahir son émotion.

— Il fait beau, n'est-ce pas ?

— Très beau.

— As-tu bien travaillé, aujourd'hui ?

— Oui, mère; merci.

De nouveau ils se turent. Leur gêne croissait. Il semblait qu'il existât entre ces deux êtres une muraille qu'ils n'osaient point

abattre. Alors elle l'examina. Elle le voyait mal dans cette pénombre de la chambre et à cette heure avancée de la journée. Cependant elle fut saisie par la pâleur du malheureux. Elle répéta machinalement:

— Il fait beau, n'est-ce pas ?

— Très beau...

Une idée lancinante la torturait. Est-ce que Paul aurait des soupçons? Est-ce qu'il saurait?.. Comment apprendre?.. Elle ne pouvait pas l'interroger cependant. Lentement elle se rapprocha de la fenêtre; puis, comme si elle regardait au dehors :

— Tiens, dit-elle, une voiture qui s'arrête devant la grille. Ce doit être une visite. C'est bien ennuyeux : ni toi ni moi ne sommes habillés. Elle s'arrêta une seconde, puis changeant de ton, essayant d'une ruse : Mais non... Comment ! c'est Gerbier ?.. Ah ! Claude !

— Lui ! s'écria Paul violemment.

Éliane se redressa. Elle dit :

— Tu sais tout.

Sans répondre, il cacha sa tête dans ses mains. Elle s'approcha de lui, et l'entourant de ses bras :

— Mon pauvre enfant, mon pauvre enfant, comme tu dois être malheureux !

— Oh ! oui, mère.

Il pleurait, s'appuyant sur la poitrine de sa seule amie, se réfugiant contre ce cœur qui l'aimait. Il pleurait, et les larmes lui faisaient du bien. Éliane lui caressait le front, elle l'embrassait comme un enfant malade. Les fils ne sont jamais grands pour leur mère, et quand ils souffrent, ils redeviennent tout petits. Elle disait à voix basse :

— Tu savais donc tout, toi aussi ? Et tu te taisais pour ne pas me désespérer, comme je me taisais moi, pour t'épargner ! Nous pouvons être fiers l'un de l'autre, mon chéri, et cette épouvantable épreuve nous a montré que nos deux âmes se valaient. Nous sommes égaux maintenant, égaux par la douleur autant que par le sacrifice. Nous étions dignes de la douleur, puisque nous avons su la supporter tous les deux !

Elle le couvrait de baisers. Au milieu de sa souffrance, elle s'enorgueillissait d'avoir un tel fils. Il lui semblait que cette double communauté des larmes et du renoncement mettait un lien de plus entre eux. Elle le berçait toujours entre ses bras, songeant à leurs deux vies brisées. Alors elle s'oublia. Le plus à plaindre, ce n'était pas elle, mais lui. Somme toute, elle avait trente-huit ans. Sa beauté ne tarderait pas à se faner. Elle approchait de cet âge où une existence nouvelle se prépare pour la femme, existence où elle en

a fini avec la passion. Tandis que son fils commençait à vivre, au contraire. Il n'avait guère plus de vingt-deux ans. Il ne savait rien des choses d'ici-bas; à peine approchait-il de sa bouche cette coupe humaine où elle avait bu à pleines lèvres. Elle sentit tout ce qu'il endurait, et mesura bien mieux encore le crime et l'ignominie de son mari et de sa belle-fille. Elle eut un sentiment de révolte et de haine. Elle s'écarta de Paul, et d'une voix ferme :

— Ce n'est plus le moment de pleurer ! dit-elle, haut le cœur, mon fils ! Tout crime mérite châtiment. Fais justice. Ce sont deux monstres qui ne méritent ni pitié, ni pardon. Ils ont déshonoré la mère et l'enfant; ils ont torturé ton cœur et le mien. Tu sais où les trouver : elle d'abord, lui après. Fais justice. Venge-toi ! venge-moi ! Va !

Et elle étendit la main avec une grandeur tragique, montrant à son fils son devoir à accomplir, belle comme la Justice, implacable comme l'Expiation.

IX.

Un peu au-delà de Montretout, la route fait un coude dans la direction de Garches, et vient croiser le chemin départemental. Là, s'ouvre une allée de grands tilleuls, au bout de laquelle on aperçoit un château Louis XIII masqué à demi par d'épais buissons. Depuis quelques années, ce château appartient à l'une des plus jolies, — et ce qui vaut mieux, — l'une des meilleures femmes de Paris, Mme Adèle de Smarte. Elle a fait un mariage d'amour, et cet amour, rien n'a pu le diminuer, ni le temps, ni le frottement de la vie à deux. Elle a trente-deux ans et dit franchement son âge sans chercher à se rajeunir pour plus tard. Elle est vive et spirituelle : la véritable manière d'être spirituelle, c'est de rester bonne en ayant de l'esprit. Il est si facile d'avoir du trait, ou des mots heureux, en disant du mal des autres !

Elle aimait sincèrement Odette. Elle seule la défendait contre les médisances du monde. D'abord, elle n'y croyait jamais. Habituée à penser le bien, il lui semblait impossible de penser le mal. Aussi Mme Frager ne s'était pas fait prier pour passer quelques jours chez elle.

Vers huit heures du soir, après le dîner, très gai, les convives s'étaient répandus çà et là, un peu au hasard, les uns dans le jardin et le parc; les autres devisaient devant le château. Il faisait un temps délicieux, une de ces soirées d'été où l'on est heureux de vivre. Odette, encapuchonnée dans une mantille, se taisait. Depuis son arrivée, on la trouvait préoccupée, nerveuse. Mais on excuse toujours les caprices d'une jolie femme.

— N'oubliez pas que vous nous avez promis un peu de musique ce soir, lui dit Mme de Smarte.

— Je ne l'oublie pas.

— Où sont donc ces messieurs? demanda aigrement une dame mûre en regardant autour d'elle.

— Ils doivent être encore à fumer, répliqua la maîtresse de la maison, et je crains bien qu'ils n'y soient encouragés par mon mari. Je vais les faire prévenir. Ces messieurs ne se consoleraient pas s'ils perdaient l'occasion de vous entendre. On continua de bavarder pendant une demi-heure à peu près. Personne ne souleva d'objections quand il fut question de rentrer. Un à un, les hôtes de Mme de Smarte revinrent au salon.

Odette avait un grand talent de pianiste, et jamais elle ne se faisait prier pour le montrer. Les artistes médiocres sont les seuls qui usent de coquetteries et se défendent longtemps à l'avance pour assassiner une infortunée sonate.

— Qu'est-ce que vous voulez? demanda-t-elle en se tournant vers Mme de Smarte.

— Un peu de Beethoven, répondit la jeune femme. De cette façon, vous êtes sûre de contenter tout le monde.

Odette réfléchit un moment, et commença la sonate en *ut dièse mineur*, cette merveille. Jamais la musique n'a jeté de sanglots plus profonds. Ce n'est pas un artiste qui parle, c'est un cœur qui crie sa souffrance. Mme Frager y mettait toute son âme. On l'écoutait dans un silence religieux, et tous se sentaient remués par ces accens divins. C'est ce que le génie a de plus beau : il élève à sa hauteur les êtres nuls ou indifférens de ce bas monde pendant le temps qu'il resplendit. Celui qui sait comprendre et admirer un beau tableau, une belle pièce de vers, ou une belle page musicale, vit quelques instans de la vie même du musicien, du poète ou du peintre. Odette achevait la sonate, et tout le monde restait encore sous une impression profonde, lorsqu'on entendit résonner la cloche de la grille.

— Une visite si tard? dit Mme de Smarte avec étonnement. Ce doit être quelque voisin.

On discuta pendant une minute sur la question de savoir quel pouvait bien être cet arrivant imprévu. On ne tarda pas à être fixé. La porte s'ouvrit, et le valet de chambre annonça :

— M. Paul Frager !

Odette était encore assise sur le tabouret du piano. Elle se dressa en entendant le nom de son mari. La pâleur du jeune homme avait quelque chose d'effrayant. Ses yeux étincelaient au milieu de sa figure blanche; un tremblement nerveux l'agitait. On devinait un homme secoué par une colère et une douleur épouvantables, et

qui s'efforçait de contenir l'une et de calmer l'autre. Dès le premier regard, Odette comprit que Paul savait tout, et que c'en était fini pour elle. Elle resta debout, à demi appuyée contre le piano, très pâle, mais résolue à accepter la lutte. Que venait-il faire? que voulait-il? On peut penser des mois en une seconde. Tout un monde d'idées contraires s'agita en elle. Cependant M. de Smarte avait pris la main de Paul, et sa femme demandait au jeune homme des nouvelles de Mme Sirvin. Mais les uns et les autres pressentaient le drame; chacun comprenait bien que quelque chose de terrible se préparait.

— Madame, dit Paul lentement en s'inclinant devant Mme de Smarte, il a fallu un motif grave pour que je me permisse de me présenter à cette heure. J'espère que vous voudrez bien m'excuser. Je fais plus, j'attends de vous et de monsieur votre mari un grand service : l'autorisation de considérer votre maison comme la mienne pour quelques minutes, afin d'agir aussi librement ici que si j'étais chez moi.

Chacun devina. Depuis dix mois qu'on jasait sur le compte d'Odette et de Claude, bien des commentaires s'échangeaient. Les uns croyaient à l'existence de cette liaison, les autres n'y croyaient pas; la plupart demeuraient indifférens. Et soudainement le drame envahissait la vie réelle! Il suffisait de regarder Paul pour comprendre tout ce que ce malheureux souffrait. Le tremblement de ses mains, l'éclat de ses yeux, la fièvre intense qui le brûlait, tout cela se voyait. Une immense pitié emplit le cœur de Mme de Smarte. Elle jeta les yeux sur Odette, cette amie qu'elle aimait tant, qu'elle mettait tant d'ardeur et de courage à défendre. La jeune femme était livide. Elle connaissait Paul; elle le savait capable d'un grand éclat. Or l'heure sonnait du châtiment. Elle était perdue. Mais à ce moment solennel de sa punition publique, elle resta ce qu'elle avait toujours été : la créature forte de son orgueil et de sa volonté. La situation revêtait un tel caractère de gravité que ni M. ni Mme de Smarte n'osèrent répondre. Mais le premier fit un signe de tête indiquant qu'il donnait toute permission à cet honnête homme outragé dans ses plus pures tendresses.

— Madame, continua Paul, toujours sur le même ton lent et froid, j'ai découvert quelque chose d'abominable. La femme qui porte mon nom a un amant. Et cet amant, c'est le mari de ma mère, mon beau-père à moi! J'en suis là que j'ignore depuis quand dure cette honte, que j'ignore si elle n'était point déjà sa maîtresse avant de m'épouser! Bien plus M. Sirvin m'a doté; je vis sous son toit; non-seulement il est l'amant qui séduit, mais encore il est l'amant qui paie! Et c'est en plein soleil que cette liaison s'étalait, si bien que tous ont pu croire que mon silence était acheté!

que moi, le fils de l'une et le mari de l'autre, je vendais le désespoir de ma mère et le corps de ma femme!

Il s'arrêta une seconde, puis promenant son regard sur ceux qui l'entouraient:

— Ne niez point par pitié ou par remords! On l'a cru, et c'était bien naturel, et je n'ai pas à m'en plaindre. Tout m'accusait, et les malheureux n'ont pas d'amis pour les défendre. Dieu vous garde les uns et les autres d'une pareille torture! Mais si mon amour est perdu, je veux du moins recouvrer mon honneur...

Alors seulement il se tourna vers Odette, toujours immobile, comme si la vie se retirait d'elle :

— Puisqu'on m'a permis de me considérer ici comme chez moi, je vous chasse. Et ce n'est pas seulement de cette maison que je vous chasse, c'est du monde! Il est temps que les honnêtes gens relèvent la tête et que les coquines baissent le front! Et je ne demande le silence à personne, entendez-vous? J'ai l'ardent désir que votre honte soit publique comme publique a été la mienne! Dehors! allez où vont les misérables telles que vous! Dehors!

Tout le monde était debout. Pas une voix ne s'éleva pour défendre l'inceste. Nul n'osait se mettre entre cet homme et sa justice. Odette, elle, gardait la tête haute. Elle regarda d'un air de défi et son mari, et tous ceux qui l'entouraient, droite, livide, sans bouger. Paul marcha vers la porte, l'ouvrit toute grande, et violemment, étendant la main, il répéta :

— Dehors!

Un sourire flotta sur les lèvres d'Odette. Elle serait morte plutôt que d'avouer son humiliation. Elle haussa légèrement les épaules, et traversa tout le salon, sans prononcer un mot, sans daigner se défendre : mais, avant de sortir, elle se retourna, audacieusement, comme pour braver une dernière fois ce monde dont on l'expulsait. Dans le vestibule, elle reprit sa mantille, s'enveloppa la tête, et descendit au jardin, toujours impassible en apparence : on pouvait la voir. Mais lorsqu'elle se fut enfoncée dans l'épaisseur du parc, toute sa force s'en alla. Elle tomba sur un banc, écrasée. Les idées dansaient dans son cerveau. Elle revoyait Paul, pâle, inflexible, ouvrant la porte et la jetant dehors comme une fille. Elle dit tout haut :

— C'est beau, un honnête homme!

Oh! elle ne cherchait plus à s'excuser. Les mensonges, les sophismes ne la tentaient plus. La créature méprisable roulait sous le mépris : c'était juste. Elle restait là, l'œil fixe, sans larmes, se demandant ce qu'elle ferait. Elle crut entendre marcher; alors, elle eut peur qu'on ne la trouvât dans le parc et s'enfuit. Où irait-elle ? Chez son père. Claude n'était plus à Paris; et d'ailleurs elle

voyait clair en ce moment. Il l'abandonnerait en face du scandale. Elle se souvenait de ses terreurs, de ses hésitations, de ses lâchetés, le jour où Éliane avait tout découvert. Il l'abandonnerait. Elle ne pouvait plus compter que sur elle-même et sur Germaine. Car au moins sa sœur lui resterait.

Elle descendait rapidement la route de Montretout. Au loin, dans la vapeur grise du soir, bouillonnait Paris. Les innombrables lueurs piquaient l'obscurité comme autant d'étoiles terrestres. C'était un entassement de maisons culbutées les unes sur les autres. On ne distinguait rien de précis, mais seulement un amoncellement noir d'où sortait une fumée légère. Plus proche, la Seine qui déroulait son ruban d'argent dont la grande cité se nouait la taille comme d'une ceinture. Et là-bas les arbres du bois, sombres, étalant leur masse énorme avec des airs satisfaits. Odette s'arrêta, regardant. On l'avait admirée, fêtée dans ce Paris. Qu'allait-il penser d'elle, à présent? Il était plein d'indulgence pour les déshonneurs décens, pour les infamies discrètes, pour les crimes voilés. Mais comme il devenait pudibond, pour les crimes, les infamies et les déshonneurs avoués et reconnus! Odette regardait; et il lui semblait que ce murmure sourd produit de loin par une grande ville était formé de mille voix diverses, et que ces voix lui lançaient au visage un cri d'anathème et de malédiction!

Le train allait partir lorsqu'elle arriva à la station. Elle n'eut que le temps de prendre son billet et de se jeter dans un wagon. Tout le long de la route, elle réfléchit à l'inextricable situation où elle allait se débattre. A partir de cette heure, elle cessait d'être une femme du monde; elle entrait dans le rang des déclassées. Elle n'aurait pour amies que celles-là qui ont une tare quelconque sur elles. Le scandale, réduit pour l'instant à huit ou dix personnes, serait public le lendemain. Ces huit ou dix personnes allaient se répandre à travers Paris et raconter à tout venant les amours de l'illustre Claude Sirvin avec sa belle-fille : une curiosité malpropre les profanerait, les salirait. Oh! elle ne s'exagérait rien. Seule, Germaine lui serait fidèle. Elle ne pouvait pas compter sur les autres. Et dans cet effondrement de sa vie, — elle se sentait seule.

Le train contenait peu de voyageurs. On part de Versailles, ou plus tôt, ou plus tard, par le dernier train, à minuit. Odette tremblait d'y rencontrer quelqu'un de sa connaissance. Heureusement elle franchit la grande salle de la gare Saint-Lazare sans voir personne et sans être vue. Elle arrêta un fiacre et lui jeta l'adresse de M. Laviguerie, quai Voltaire. A mesure que la voiture s'enfonçait dans Paris, le cœur de la jeune femme battait. Elle serait forcée de faire son aveu à Germaine, de lui confier son crime. Son orgueil

méprisait à l'avance les jugemens du monde; mais celui de sa sœur! L'image sereine, pure, chaste, de Germaine lui apparaissait comme étant l'image même de la justice. Elle eut un frisson lorsque le fiacre s'arrêta et que, se penchant par la portière, elle aperçut des lumières briller aux fenêtres. Une peur étrange envahit cette âme indomptée; jamais assassin comparaissant devant un jury prévenu ne trembla comme cette femme qui allait comparaître devant une jeune fille. Pour la première fois, elle se demanda comment elle s'y prendrait, de quelle façon elle oserait révéler à Germaine le secret de ses criminelles tendresses. Il lui fallut tout son courage pour monter l'escalier et sonner à la porte de l'appartement. On la fit attendre, quoique chez M. Laviguerie les domestiques se couchassent tard, le savant ayant coutume de travailler très avant dans la soirée. Le vieux domestique vint ouvrir, se frottant les yeux, à moitié endormi.

— C'est moi, dit-elle. Mademoiselle est dans sa chambre?

— Oui, madame, répondit le domestique, un peu étonné. Il ajouta : — Mademoiselle est dans sa lingerie.

Germaine travaillait, comme d'habitude. Dans un coin s'entassaient des paquets de linge, des vêtemens; au fond une porte s'ouvrait sur une petite chambre ajoutée depuis peu à son appartement : la chambre de Lizzie. En se penchant, Mlle Laviguerie pouvait apercevoir sa fille d'adoption, couchée dans son lit étroit et dormant paisible et souriante. Odette s'arrêta sur le seuil de la lingerie : elle n'osait pas faire un pas en avant. Germaine leva les yeux de son ouvrage et la regarda :

— Tu es surprise de me voir? dit Mme Frager.

La jeune fille n'eut pas un mouvement, pas un geste. Elle dit, froidement :

— Je t'attendais.

— Tu m'attendais?

— Tous les jours. Quand une femme est tombée aussi bas que tu l'es, il arrive fatalement une heure où elle n'a plus d'autre recours que ses amis naturels, sa famille. Cette heure est venue pour toi. C'est pourquoi je ne suis pas étonnée de te voir.

Odette recula. Germaine savait tout! Le ton calme, froid, presque indifférent, de Mlle Laviguerie l'atteignait en plein cœur. Quoi! sa sœur la repousserait aussi! C'était impossible. Elle courut à Germaine, et lui prenant les mains :

— Est-ce que tu ne m'aimes plus?

Germaine retira ses mains et ne répondit rien. Alors, un immense chagrin envahit le cœur d'Odette. Cette fois, elle était bien seule. Tout s'effondrait autour d'elle. Après l'estime du monde, la tendresse de sa sœur. Non, elle se trompait; elle connaissait cette

noble créature; elle ne l'abandonnerait pas au moment où tout l'accablait. Elle lui reprit les mains :

— Mais je n'ai plus que toi! O Germaine, pourquoi me reçois-tu ainsi? Tu aurais pu faire n'importe quoi, jamais je ne t'eusse chassée de mon cœur. Oui, je suis coupable; oui, je suis criminelle; je ne mérite ni pitié, ni pardon. Vois, je m'humilie, je me mets à tes genoux...

Et elle s'agenouillait, pleurant, sanglotant. Germaine ne retira plus ses mains. Maintenant elle la contemplait avec une expression de profonde pitié. Odette continua avec exaltation :

— Je ne me cherche pas une excuse, mais si tu savais! J'ai été entraînée par une invincible passion. Toi qui passes à travers la vie sans secousses, sans épreuves, tu ignores ce qu'est cette force inconnue qui vient on ne sait d'où et qui vous mange le cœur!

Germaine s'éloigna brusquement d'Odette. Ses yeux flamboyaient. Elle semblait transfigurée.

— Crois-moi, n'invoque pas ta passion! Tu n'as pas une excuse, non, pas une, pas une! Ah! tu t'imagines qu'on ne résiste pas à ces entraînemens qui nous emportent comme l'ouragan! ah! tu t'imagines que je traverse la vie sans secousses et sans épreuves, comme tu dis? Détrompe-toi! Sache donc tout, une bonne fois, car je suis lasse à la fin de mon éternelle contrainte, lasse de sourire quand je pleure en secret! J'ai dans l'âme une passion criminelle comme la tienne! Tu aimes ton beau-père? J'aime mon beau-frère, moi; oui, ton mari! Te rappelles-tu l'histoire que je te contais naguère, cet inconnu que j'ai rencontré un jour, là-bas, en Italie? C'est lui! Quand tu m'as nommé celui que tu épousais, mon cœur a bondi d'épouvante. Je me suis tue, cependant, parce que je croyais que tu l'aimais et que je ne voulais pas te désespérer!

Odette écoutait, écrasée. Germaine reprit, avec l'emportement d'une femme qui s'est longtemps contenue et que son silence étouffe :

— Comprends-tu à présent? Je n'ai plus remis les pieds chez toi, du jour où j'ai deviné la vérité. Je souffrais de te voir trahir un être si noble, si bon, si supérieur aux autres! Et puis,.. et puis, plus tu t'éloignais de ton mari, plus je m'en rapprochais. Il y a eu des heures où je ne me reconnaissais plus, où une créature nouvelle s'éveillait en moi; oui, j'éprouvais le désir fou de me pendre à son cou, de lui crier mon amour! Certes, je me crois une honnête fille; eh bien, j'ai eu des transports de passion qui me faisaient frissonner et pâlir à ses côtés. J'avais comme un instinct qui me poussait à tomber dans ses bras. Que de fois je me suis agenouillée sur la pierre, dans l'église, suppliant Dieu de me donner assez de force pour me vaincre! Je me suis vaincue; mais au prix de

quelles tortures! Va, mes nuits sans sommeil et mes journées sans repos sont les seules à le savoir. Aussi ne viens pas me raconter qu'on ne résiste pas à sa passion et qu'on est excusable d'y céder parce que c'est une force toute-puissante. J'ignore quelles jouissances elle donne lorsqu'on l'écoute, mais je suis sûre qu'elles ne sont point comparables à celles qu'on ressent lorsqu'on l'écrase!

Le visage de Germaine rayonnait. Une flamme surhumaine illuminait ses yeux. Odette demeurait sans voix, sans idées. Qu'eût-elle répondu? Elle se sentait envahie par une sorte d'anéantissement. De nouveau, Germaine eut pitié d'elle :

— Si tu savais comme je te plains! dit-elle.

Elle voulait embrasser sa sœur; Odette l'écarta doucement; elle répondit à voix très basse.

— Tu me plains... peut-être, parce que tu es bonne, mais tu ne m'aimes plus.

— Odette!

— Non, tu ne m'aimes plus. C'est naturel; je suis ta rivale. Quelque dévouée et généreuse que tu sois, tu ne peux pas oublier que j'ai été, que je suis encore l'obstacle dressé entre le bonheur et toi. Tu ne serais pas femme s'il en était autrement. A l'avenir tout sera fini entre nous... Ne nie pas, tu mentirais. Je partirai demain.

Germaine s'effraya. Une résolution sombre se lisait dans les yeux d'Odette. Elle força la résistance de Mme Frager, elle l'entoura de ses bras.

— Non, non, laisse-moi, dit la jeune femme. Que nous le voulions ou non, il y aura toujours un mur entre nous deux. Je m'imaginais que tu pourrais m'aimer malgré tout. Je n'avais pas songé à cela, que sans m'en douter j'aurais assombri ta vie, car, je suis ton malheur, ta douleur et ta désespérance!

Elle appuya sa tête dans ses mains et resta quelques instans rêveuse. Puis, avec un accent brisé :

— Je suis affreusement lasse. Je vais aller dans ta chambre. Je me fais horreur à moi-même, quand je pense à toutes les ruines que j'ai semées autour de moi, à tous les cœurs que j'ai désolés. Laisse-moi. Je veux être seule.

Odette se traîna plutôt qu'elle ne marcha vers la chambre de sa sœur. Elle referma la porte sur elle et songea. Ainsi Germaine aimait Paul, de même qu'elle-même aimait Claude. La situation était pareille. Il y avait égalité entre les deux sœurs. Toutes les deux partaient du même point : un amour incestueux. Pourquoi les points d'arrivée ne se ressemblaient-ils pas? Pourquoi Germaine résistait-elle là où tombait Odette? Quelle force inconnue avait la sœur aînée que ne possédait point la sœur cadette?

A la lueur tremblante d'une bougie, Odette regarda autour d'elle. C'était bien une chambre de jeune fille, une chambre chaste. Dans le fond, le lit avec des rideaux de mousseline blanche plaquée sur de la soie bleue; entre les rideaux un grand crucifix d'ivoire jauni. Sur la cheminée, quelques objets d'art, des photographies; au centre une statue de la sainte Vierge en marbre. Çà et là des images pieuses, et pendu à la muraille, un long chapelet vulgaire, en bois brun taillé grossièrement, comme par une serpe.

Le crucifix! la sainte Vierge! Quoi! la force morale de Germaine lui serait donc venue de ces morceaux d'ivoire et de marbre? Il y avait donc quelque chose de vrai dans ces momeries qu'Odette raillait depuis si longtemps? Alors de graves méditations la prirent sur l'enseignement qu'elles avaient reçu l'une et l'autre. Laquelle était dans la vrai : la catholique ou l'athée? A l'aînée on avait dit que le Fils de Dieu est mort sur la croix pour racheter les hommes; qu'il est né dans une étable entre un bœuf et un âne, parce que ce devait être d'une crèche que sortirait le salut du monde! On lui avait dit que la miséricorde d'en haut est infinie, puisqu'il n'est pas de faute que le repentir n'efface; on lui avait dit encore, que toute créature vient au monde avec son libre arbitre, ayant le mal à sa gauche et le bien à sa droite et qu'elle peut choisir entre ces deux routes. On lui avait dit enfin que, dans la souffrance et dans la tentation, il fallait s'adresser à Dieu, car lui seul donne assez de force pour supporter l'une et éviter l'autre!

A la cadette son père, les amis de son père, ses propres lectures, celles qu'on lui avait choisies enseignaient la doctrine contraire. La créature est vouée fatalement au bien ou au mal par des conditions d'hérédité qu'elle ne peut ni empêcher ni vaincre. Un peu plus ou un peu moins de phosphore dans le cerveau donne un peu plus ou un peu moins de raison. L'âme? Une simple formule exprimant l'ensemble des faits de volonté, de sentiment ou d'intelligence. La pensée? Une résultante des forces du cerveau produite par une sorte d'électricité nerveuse. Dieu? Un mensonge.

Laquelle des deux était donc le mieux armée pour combattre le combat de la vie, pour lutter contre le vice, contre la passion? Odette s'interrogeait, et elle n'osait pas se répondre; elle réfléchissait, et elle n'osait pas conclure. Puis elle se révoltait contre elle-même, elle méprisait sa faiblesse. Elle avait succombé parce qu'elle aimait : voilà tout. Germaine n'avait pas succombé parce que son amour était moins violent. Quelle folie d'admettre un seul instant qu'un morceau de bois ou d'ivoire, taillé en forme de croix, pût donner ou retirer de la force à une femme! Et cependant, quoi qu'elle fît, elle retournait toujours à cette question : pourquoi Germaine a-t-elle été victorieuse là où j'ai été vaincue? Était-ce donc,

en effet, un amour moins fort, ainsi qu'elle voulait se le persuader? Non. Il lui suffisait de se rappeler le visage transfiguré de sa sœur, l'éclat de ses yeux, ses cris de passion! Que lui disait Germaine : « Je me suis agenouillée sur la pierre... » Alors c'était donc vrai, tout ça! Non. Sa raison, son éducation, son instruction protestaient. Ce n'était pas vrai; ce n'était qu'utile. Eh bien, de quel droit son père lui avait-il retiré cette arme? Qui sait? elle eût peut-être résisté comme Germaine, étant forte et religieuse comme elle! Puis comme la foi l'eût consolée! Ce Dieu qu'elle niait, c'est le Dieu de la miséricorde infinie, celui qui a pardonné à la femme adultère, à la courtisane... Et à ce Dieu qui seul lui aurait pardonné, elle ne croyait pas!

Les heures de la nuit s'écoulaient, lentes, douloureuses, sans qu'elle s'en aperçût. L'aube blanchissait le ciel quand, vaincue par la fatigue, elle s'endormit, sans même sentir que le sommeil la prenait. Lorsqu'elle s'éveilla, Germaine était agenouillée devant elle, tenant ses mains dans les siennes.

— Toi! murmura Odette, en ouvrant les yeux.

— Oui. J'ai réfléchi en te voyant dormir. J'ai un pardon à te demander. Hier soir, j'ai été dure avec toi; mais je vais réparer ma faute. Veux-tu de moi pour ton amie, pour ta compagne éternelle? Eh bien, partons ensemble. Je suis riche assez pour deux. Allons nous cacher quelque part dans un coin du monde où l'on ne nous connaîtra pas, où nul n'aura un reproche à t'adresser...

Odette regarda sa sœur fixement :

— C'est moi qui devrais être à genoux devant toi, ô vertu! ô courage! ô chasteté! Vivre avec toi, toutes les deux seules?.. Écoute, je suis bien coupable; je le serais plus encore si j'acceptais ce que tu m'offres. Parce que ma vie à moi est perdue, je n'ai pas le droit de perdre la tienne.

Elle embrassa encore sa sœur tendrement, — respectueusement; ensuite elle se leva :

— Adieu, dit-elle, ne me retiens plus. Moi aussi, j'ai réfléchi cette nuit. Je suis condamnée. Adieu.

Elle se dégagea des bras de Germaine, franchit le seuil de la chambre et rentra dans la lingerie. Elle s'arrêta court. Laviguerie paraissait. Le savant était tout pâle. Il tenait une lettre dans sa main tremblante, et Odette n'eut qu'à y jeter les yeux pour reconnaître l'écriture de son mari. Sans doute Paul avait révélé à son beau-père toute la vérité.

— Toi! c'est toi qui as commis ce crime! s'écria le philosophe en regardant sa préférée, son orgueil. Ah! malheureuse!

Odette touchait la porte pour sortir. Elle se retourna d'un bond.

— Vous n'avez rien à me reprocher, vous, mon père! dit-elle

d'une voix éclatante. Ah! çà, comment m'avez-vous élevée, je vous prie? Qu'est-ce que vous m'avez mis dans l'âme, dans l'intelligence et dans le cœur? Dans la vie de toute femme, il y a une heure où la tentation arrive, une heure où elle se sent entraîner vers le mal comme vers un gouffre. Les autres ont du moins une force pour les soutenir; moi je n'ai pas trouvé une seule branche où me raccrocher! J'ai appelé à mon secours... Personne n'est venu; j'ai regardé le ciel, vous m'aviez enseigné qu'il était vide!

Son regard étincelait. On sentait que ses réflexions de la nuit prenaient corps et qu'elle comprenait enfin la cause de sa chute irrémédiable. Laviguerie, lui, la contemplait, muet, écrasé. Elle continua avec une exaltation folle :

— Je sais d'avance tout ce que vous pourriez me dire! Mon déshonneur est public; le monde m'a chassée, et je connais toutes les injures qu'il jettera sur mon nom! Je suis tombée si bas que, si je n'avais pour sœur l'adorable fille qui est là, je n'aurais pas trouvé une seule main tendue vers mon abjection. Eh bien, cette abjection est votre ouvrage, mon père, et vous pouvez en être fier! Dieu, l'âme, l'éternité, le crucifix, la Vierge, des momeries, soit! mais momeries qu'il faut laisser aux femmes, car elles sont bien abaissées et bien faibles sans ces croyances aux vérités immortelles!

Farouche, elle fit un pas pour sortir :

— Odette, Odette, où vas-tu? s'écria le malheureux, frappé en plein orgueil.

— Où je vais? Où vont les désespérées dont l'honneur est perdu, dont le nom est flétri, et qui ne croient à rien, ni au bien, ni à la vertu, ni à la justice! Je vais où vont les filles comme moi élevées par des hommes comme vous, — dans la boue!

Et elle s'en alla sans regarder en arrière, laissant son père à demi fou de désespoir. Germaine priait.

On se souvient du bruit que fit la tentative de suicide de Claude Sirvin. L'illustre peintre se tira un coup de pistolet dans la poitrine, très sincèrement, et très sincèrement aussi il se manqua. Je l'ai rencontré cet hiver ayant une actrice à son bras. Il a dit à Gerbier avec son éloquence ordinaire que c'était la seule femme qu'il eût jamais aimée. Et il est sincère! Le plus heureux de tous, c'est M. le comte David de Bruges. Il est devenu l'amant d'Odette, qui le ruinera. La malheureuse est entrée dans la route où marchent toutes les déclassées.

Et Paul? et Germaine? et Éliane? Eh bien, ils souffrent. C'est tout naturel, puisque ce sont les honnêtes gens.

ALBERT DELPIT.

LE

SALON DE MME NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

I.

LA JEUNESSE DE Mme NECKER.

La mode et le goût public ne sont plus de nos jours à la philosophie de l'histoire. Notre époque, curieuse des faits, assez dédaigneuse des théories, s'est éprise d'un intérêt passionné pour les moindres souvenirs d'un passé dont, par une contradiction singulière, elle répudie, de plus loin que jamais, les traditions politiques, mais elle prend un médiocre souci de ces belles généralisations auxquelles les écrivains du commencement du siècle se plaisaient à demander les secrets de l'avenir. L'érudition règne en souveraine dans le domaine des temps plus ou moins reculés, et peu s'en faut que l'art de déchiffrer des grimoires manuscrits ne soit tenu pour supérieur à celui de raconter les événemens avec art et d'en dégager le sens. L'abus de cette méthode conduira tôt ou tard, j'en suis persuadé, à quelque réaction, et l'on sera forcé de reconnaître qu'en dépit de certaines apparences ce sont encore les idées qui mènent le monde. Mais il faut avouer que nous aurons dû à cette méthode, à ses abus mêmes, bien des livres intéressans et bien des heures agréables. Tout disposé que je sois à me révolter parfois contre l'abus trop fréquent des papiers inédits, je demeure cependant sensible autant que personne à l'attrait de ces documens où les hommes, les

femmes, qui ont vécu des siècles avant nous, semblent parler directement à notre oreille et nous faire l'aveu de leurs passions, de leurs artifices, de leurs joies, de leurs tristesses. Si ces confessions involontaires offrent déjà tant d'intérêt lorsque par la voix d'un livre elles s'adressent en même temps à des milliers de lecteurs, qu'est-ce donc lorsque vous devez à quelque circonstance propice de les entendre seul à seul, en fouillant dans des archives inexplorées, lorsque vous tenez entre vos mains ces feuilles jaunies où l'ardeur de sentimens passagers s'est inscrite en traits dont la durée semble une ironie, lorsque la poudre qui a servi à sécher l'écriture s'attache encore au rude papier d'autrefois et vous montre que votre main indiscrète a été la première et la seule à remuer ces cendres du passé? La moindre feuille de papier s'anime alors d'une vie singulière; une lettre, un brouillon informe, quelques mots tracés à la hâte sur une enveloppe ou sur le dos d'une carte à jouer, vous paraissent dignes d'être déchiffrés à tout prix, car c'est la voix affaiblie d'un être humain qui arrive encore à votre oreille. Il y a même dans ces découvertes une sorte de mirage dont, au point de vue de la publication, on doit se méfier; mais tant que ce mirage dure, il faut convenir que l'illusion en est singulièrement enivrante et douce.

On comprendra donc aisément que je n'aie pas vu sans émotion s'ouvrir devant moi la porte de la vieille tour où sont conservées les archives du château de Coppet. Je savais qu'aucune curiosité banale n'avait été admise à franchir cette porte dont la solide armature de fer inspirait à mon enfance une terreur respectueuse, et je crois qu'un étranger même n'eût pas été insensible à l'attrait d'interroger librement tous ces témoignages de la vie de deux générations et de deux sociétés disparues. Je me hâte cependant de dire que, si ces documens n'étaient que des papiers de famille, je ne chercherais pas à satisfaire par la publication même partielle de ces papiers la curiosité qu'inspire toujours la vie privée de personnages plus ou moins connus. Mais, par le fait des circonstances, il y a peu d'hommes ou de femmes ayant tenu quelque place à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, depuis Voltaire jusqu'à Chateaubriand, et depuis la duchesse de Choiseul jusqu'à Mme Récamier, dont l'écriture ou le nom ne se trouve dans les vingt-sept volumes de lettres adressées à M. ou à Mme Necker, et dans les liasses à peine classées qui contiennent les papiers de Mme de Staël. Pour ne parler que de M. et Mme Necker, qui feront seuls l'objet de cette première série d'études, Buffon, Grimm, Marmontel, d'Alembert, Diderot, Mme du Deffand, Mme Geoffrin, Mme d'Houdetot, bien d'autres encore que je pourrais citer furent de leurs amis et de leurs correspondans. Aujourd'hui que les moindres lettres iné-

dites échappées à la plume des personnages célèbres sont lues avec avidité, je me ferais une sorte de scrupule de ne pas produire au jour les plus intéressantes de celles qui se trouvent entre mes mains. Le salon de Mme Necker assurément n'a pas été sans influence sur le mouvement des esprits et des idées qui a précédé la révolution française, et on peut dire qu'ouvert comme il l'a été jusqu'à la veille de la grande crise, il est demeuré le dernier salon de l'ancienne société. C'est ce petit monde que je voudrais peindre, en essayant d'en faire parler et revivre les habitués. Mais, pour rendre au salon de Mme Necker sa physionomie véritable, il faut que mes lecteurs me permettent de commencer par leur présenter de nouveau la maîtresse de la maison, qui peut-être (on le verra tout à l'heure) n'est pas aussi bien connue d'eux qu'ils peuvent se le figurer. Je ferai ensuite défiler devant leurs yeux ses amis et ses relations quotidiennes, et j'aurai occasion de montrer, chemin faisant, comment elle comprenait l'accomplissement de ses devoirs de femme et de mère. Ce groupe, auquel n'ont manqué assurément ni l'éclat, ni le mérite, ni les ambitions, valait peut-être la peine d'être étudié de près, et je ne fais qu'un vœu, c'est que mes lecteurs veuillent bien prendre à cette tentative de résurrection une faible part de l'intérêt que j'ai trouvé moi-même à l'entreprendre.

Dirai-je cependant que, tout en poursuivant cette étude, je n'ai pu parfois me défendre contre l'invincible mélancolie que fait naître dans l'âme un contact trop intime avec ce qui n'est plus? Tandis que, dans ma tour silencieuse, je maniais d'une main d'abord émue et bientôt indifférente ces lettres, ces papiers, ces journaux auxquels les secrets de tant de rêves, de tant de passions, de tant de douleurs ont été confiés, je sentais peu à peu s'exhaler de ces feuilles mortes de la vie un parfum de tristesse qui m'envahissait. A mesure que je plongeais dans les couches d'un passé qui me semblait à la fois si lointain et si proche, je sentais en quelque sorte peser sur moi le poids de ces monceaux d'oubli qui se sont accumulés sur tant de souvenirs. De combien de deuils ces murs de Coppet n'ont-ils pas été témoins, depuis le jour où, au lendemain de la mort de sa femme, M. Necker s'enfermait dans une petite chambre encore pleine d'elle pour y étouffer le bruit de ses sanglots, jusqu'à celui, tout récent, où une foule nombreuse et recueillie conduisait au champ du repos la pieuse gardienne qui avait veillé sur cette vieille demeure comme sur le sanctuaire qui contenait les trésors de son cœur (1)! Combien de fois aussi la vie toujours forte et jeune n'a-

(1) Jusqu'au mois de décembre 1876, le château de Coppet a continué d'appartenir à la propre belle fille de Mme de Staël, la baronne Auguste de Staël (née Vernet), qui en avait hérité après la mort de son mari et de son fils.

t-elle pas balayé de sa main brutale les fragiles obstacles que la douleur et les regrets avaient voulu élever sur son passage! Et voici que des générations nouvelles s'épanouissent dans ces lieux, asiles de tant de tristesses, comme ces pâles roses qui croissent sur les ruines, et leur indifférence curieuse, vis-à-vis de ces souvenirs qui pour d'autres étaient des reliques, vient témoigner encore une fois de l'inévitable défaite du passé. C'est à ce passé vaincu que je voudrais venir en aide, en me servant des débris qu'il a laissés. Peut-être doit-on quelque chose à ceux qui vous ont précédés directement dans la vie, et j'aurai rempli ma tâche si je viens à bout de réveiller quelques sympathies en faveur d'une femme qui d'un siècle corrompu n'eut que les travers, et dont les vertus furent celles des nobles âmes.

I.

Le presbytère du petit village de Crassier (ou Crassy), situé sur la limite de la France et du pays de Vaud, fait face à la porte du temple protestant. C'est une maison toute simple, blanche, avec des contrevents verts; un petit jardin avec de vieux arbres fruitiers la sépare à peine de la route, et rien ne la distingue des habitations environnantes. C'est dans ce presbytère que naquit Mme Necker, et elle fut portée à l'église du village le 2 juin 1737, pour y être baptisée sous le nom de Suzanne. Son père, Louis-Antoine Curchod, était depuis plusieurs années ministre du saint évangile à Crassier. Malgré la médiocrité de sa situation et la consonnance bourgeoise de son nom, il paraît certain que Louis-Antoine Curchod appartenait à une ancienne famille du pays de Vaud qui avait contracté autrefois des alliances avec la noblesse du pays, mais que des revers de fortune avaient réduite à une condition modeste. Cette famille Curchod ou Curchodi (dont les membres signaient quelquefois également de Curchod), s'était autrefois divisée en deux branches dont l'une avait continué d'habiter le pays de Vaud, tandis que l'autre avait suivi la fortune des ducs de Savoie. Mais lorsque Mme Necker voulut, quelques années après son mariage, donner un caractère d'authenticité à cette réputation d'honorable ancienneté dont jouissait sa famille, et lorsqu'elle sollicita en secret l'avis du sieur Chérin, « généalogiste du roy, » sur la validité des titres de noblesse qu'elle avait rassemblés à grand'peine, elle éprouva un léger déboire. Vainement elle produisit un certificat du châtelain d'Avanche, petit village du canton de Vaud, attestant « qu'il y avait autrefois, dans la vieille ville d'Avanche, brûlée par Attila, roi des Huns, l'an quatre cent cinquante, une famille qui s'appelait Curchodi; » vainement elle s'efforça de prouver qu'en l'an 1300

Batardo Curchodi était écuyer du duc de Savoie, et qu'en l'an 1536 le duc Charles avait écrit à Jean Curchodi une lettre semblable à celles qu'il adressait « aux gentilshommes qu'il affectionnait, » le sieur Chérin fut inflexible et lui répondit « que c'était avec une véritable peine qu'il en était réduit à lui annoncer que sa preuve n'était pas en état de servir de base à un arrêt du conseil. » Mme Necker en fut réduite à se consoler en serrant précieusement les papiers qu'elle avait rassemblés dans une cassette de bois, sur le couvercle de laquelle elle écrivit de sa propre main : « Titres de noblesse de la famille Curchodi. » Ils y dorment encore aujourd'hui.

Si, malgré l'inébranlable conviction de Mme Necker, la noblesse de sa famille paternelle demeure au moins douteuse, il n'en est pas de même de la noblesse de sa famille maternelle. Mme Curchod était une demoiselle d'Albert de Nasse, d'une bonne famille du Dauphiné. Ses parens, originaires de la petite ville de Montélimart, appartenaient à cette noblesse du Midi parmi laquelle la réforme avait recruté d'assez nombreux partisans, et ils furent obligés de quitter la France pour échapper aux persécutions auxquelles, sous le règne de Louis XV, les protestans n'avaient pas cessé d'être exposés. Ils se réfugièrent à Lausanne, où l'on conserva longtemps le souvenir de l'effet produit dans le cercle assez étroit de la bonne société par l'apparition de Mlle d'Albert. « J'étais à Lausanne, écrivait bien des années après à Mme Necker une vieille amie de sa mère, lorsque la belle demoiselle d'Albert y arriva. On ne parlait que de sa beauté et de son mérite qui l'avait engagée à renoncer au bien-être dont elle jouissait dans son pays, et avait ensuite préféré feu M. Curchod avec peu de bien et beaucoup de mérite à un autre parti fort opulent. » La fille du pasteur de Crassier aimait assez à rappeler cette aristocratique origine. Elle signait souvent ses lettres Curchod de Nasse, et pendant un séjour qu'elle fit à Paris avant son mariage, c'était sous le nom de Mlle d'Albert de Nasse qu'elle demandait à ses amis de lui adresser leurs lettres.

Si la ferme trempe du caractère et de solides principes religieux furent le double héritage transmis par la mère à la fille, cet héritage dut être encore cultivé par les soins de l'éducation paternelle. Suzanne Curchod reçut en effet l'éducation sévère et forte dont profitent encore aujourd'hui bon nombre de jeunes filles de la Suisse romande. Dans ces pays protestans, il est peu de familles appartenant aux classes aisées de la société qui ne comptent dans leur sein quelque ministre de l'évangile. Ce mélange habituel du clergé avec le monde, s'il abaisse un peu le niveau du ministère ecclésiastique, élève en revanche celui de la famille, et maintient dans les réunions nombreuses (au prix peut-être d'un peu d'aisance et de gaîté), un certain ton de décence qui dans les autres pays n'est pas toujours

celui de la meilleure société. Bon nombre de ces jeunes filles, élevées dès l'enfance dans une atmosphère froide et pure, y contractent de bonne heure le goût des préoccupations sérieuses, des conversations élevées, et elles savent conserver plus tard ce noble goût au milieu des devoirs domestiques dont l'accomplissement tient toujours une grande place dans la vie de toute bonne Genevoise ou Vaudoise. Si l'on ne trouve point parmi elles, ainsi que Rousseau le leur a si singulièrement reproché, beaucoup de Julies d'Etanges, leurs grâces sévères valent bien les ardeurs passionnées de la nouvelle Héloïse, et l'apparence un peu froide qu'elles doivent à leur éducation première n'enlève rien à la vivacité de leur esprit ni à la chaleur de leur cœur.

M. Curchod se plut donc à développer l'intelligence facile et précoce de l'enfant unique sur laquelle toutes ses affections étaient concentrées, et il lui communiqua l'instruction solide qu'il eût pu donner à un fils. A seize ans, Suzanne Curchod était en état d'écrire à un des amis de son père une lettre en latin, à laquelle celui-ci répondait avec empressement : « Domina, non sine ingenti quadam doctrinæ admiratione, Ciceroniam tuam epistolam legi ac perlegi. Quoad metum, quo laborasti, nempe cachinnis causam præbere? Quis doctus, aut erudita, si exstat, aliquo judicio ingenioque præditi, irridere possent, tantam eruditionem in tam molli planta animadvertentes? » Malgré ces encouragemens, Suzanne Curchod eut cependant le bon goût de ne pas continuer cette correspondance cicéronienne. Mais je ne serais pas étonné, en revanche, qu'elle n'eût appris un peu de grec, car, parmi les lettres qui lui étaient adressées (de bonne heure elle eut beaucoup de correspondans), j'en trouve une composée à la vérité en français, mais écrite en caractères grecs et signée : Ἐπαμινῶνδας. Elle avait aussi le goût des sciences et mettait à contribution pour s'instruire la bibliothèque des professeurs de Genève ou de Lausanne, auxquels elle empruntait des ouvrages de géométrie et de physique. « Si vous regrettez les conversations que nous avions sur la physique, lui écrivait quelques années après son mariage le professeur Lesage, je les regrette aussi beaucoup, parce que vous compreniez admirablement bien l'exposition que je vous faisais de mon système, ce qui me faisait présumer que vous saisiriez fort bien aussi les preuves par lesquelles je l'appuie. » Ces études sérieuses ne la détournaient pas des arts d'agrément; elle jouait du clavecin, du *tympanon*, essayait d'apprendre le violon, et cultivait un peu la peinture.

Tous ces mérites intellectuels ne suffiraient peut-être pas à expliquer les hommages dont la jeunesse de Suzanne Curchod fut, comme on va le voir, entourée, si elle n'y avait réuni les agrémens que, même au pays de Vaud, les hommes prisent davantage chez

les jeunes filles. On se souvient que la beauté de Mme Curchod avait fait autrefois sensation dans les cercles de Lausanne; Suzanne Curchod avait également reçu de sa mère cet héritage non moins précieux. Le portrait de Duplessis, que la gravure a souvent reproduit, donne l'idée d'une personne qui dans son âge mûr devait avoir conservé une grande finesse de traits et une grande élégance de tournure. Mais ces agrémens, que le temps n'avait pu détruire, étaient relevés dans la jeunesse du modèle par un grand éclat de teint, que devaient bientôt altérer les épreuves d'une santé incertaine. Pour donner, au reste, une idée exacte de ce que Suzanne Curchod pouvait être dans cette première fleur de son printemps, c'est à elle-même que j'aurai recours, et, bien qu'il puisse paraître un peu crédule de tenir pour fidèle le portrait d'une femme peint par elle-même, celui que je vais citer et que je trouve écrit de sa main, répond assez aux témoignages de ses contemporains pour qu'il soit permis de n'en point mettre en doute la ressemblance.

MON PORTRAIT :

Un visage qui annonce la jeunesse et la gayeté; le teint et les cheveux d'une blonde, animés par des yeux bleux, riants, vifs et doux; un nez petit mais bien tiré; une bouche relevée dont le sourire accompagne celui des yeux avec quelque grâce ; une taille grande et proportionnée, mais privée de cette élégance enchanteresse qui en augmente le prix; un air villageois dans la manière de se présenter, et une certaine brusquerie dans les mouvemens qui contraste prodigieusement avec une voix douce et une phisionomie modeste; telle est l'esquisse d'un tableau que vous pourrez trouver trop flatteur.

Cette belle plante villageoise ne pouvait orner longtemps le jardin d'un presbytère de campagne sans attirer les regards. Dans ce petit pays où tout le monde se connaît, où tout se voit, où tout se sait, le bruit ne tarda pas à se répandre que la fille du pasteur de Crassier était une personne accomplie qui joignait à tous les agrémens de son sexe les solides mérites de l'autre. Cette réputation amena bientôt au presbytère de Crassier d'assez fréquens visiteurs qui vinrent distraire la profonde retraite où, écrivait-elle plus tard, « elle avait passé son printemps. » Parmi ces visiteurs, les plus nombreux étaient de jeunes ministres, qui, sous prétexte de suppléer M. Curchod dans ses fonctions pastorales et de monter en chaire à sa place, venaient passer la journée du dimanche à Crassier, et s'en retournaient à Genève ou à Lausanne le lundi. Attirés par la perspective d'une aussi agréable hospitalité, ces jeunes suppléans de M. Curchod ne se faisaient sans doute point beaucoup

prier pour venir ainsi développer devant les fidèles de Crassier (qui ne soupçonnaient guère ce qui leur valait ce renfort de prédicateurs) quelque texte tiré de l'écriture sainte, et la fille du pasteur en titre du village ne dut pas avoir beaucoup de peine à obtenir la signature d'un petit papier par lequel Isaac Cardoini et G. Francillon, ministres du saint évangile, s'engageaient « vis-à-vis de très aimable demoiselle Suzanne Curchod à venir prêcher à Crassier, toutes les fois qu'elle l'exigerait; sans se faire prier, solliciter, presser, conjurer, puisque celui de leurs plaisirs le plus doux était de l'obliger en toute occasion. » Comme Crassier est situé à deux lieues environ de la rive du lac et que le coche de Genève à Lausanne n'y passe point, M. Curchod récompensait le zèle de ses suppléans en leur prêtant son cheval *Grison* qui les reconduisait à Genève, et comme il fallait bien, d'autre part, renvoyer *Grison* et remercier de l'hospitalité qu'on avait reçue au presbytère, c'était entre la jeune fille et les jeunes ministres l'occasion d'une correspondance fréquente et enjouée à laquelle se mêlaient de la part des prédicateurs des galanteries parfois assez vives. J'ignore sur quel ton la jeune fille leur répondait; mais son attitude n'échappait pas à toutes les censures, car un ami, plus franc peut-être que les autres, lui disait sans ménagement dans une lettre assez verte : « Vous avez beaucoup d'adorateurs, qui sous prétexte de prêcher pour M. votre père, viennent vous en conter. La saine raison ne dit-elle pas que, dès qu'ils ont prêché, vous devriez les chasser à coups de balai, ou vous tenir cachée? »

Dois-je prendre un « balai » pour les mettre dehors?

aurait pu répondre Suzanne Curchod à ce nouvel Alceste, et sans la comparer à Célimène, il ne semble pas qu'elle fût non plus d'humeur à ces expulsions brutales. Le plus déclaré de ces adorateurs qu'on lui reprochait n'était cependant pas un pasteur, mais un sorte de bel esprit du cru dont le vrai nom était Dariet Defoncene; mais, probablement à cause de son âge, il signait toutes les épîtres en vers et en prose qu'il adressait à Suzanne Curchod du nom de Melchisédech, jusqu'au jour où, la jeune fille lui ayant fait observer que son inspiration était beaucoup plus païenne que biblique, il doubla son pseudonyme de celui d'Anacréon. Melchisédech-Anacréon accablait la Sapho moderne (c'était un des noms qu'il se plaisait à lui donner) de madrigaux dont quelques-uns valent bien ceux que nous verrons Marmontel rimer plus tard pour Mme Necker. Il allait jusqu'à se croire autorisé par son âge à lui adresser des vers dont même à toute autre que la fille d'un pasteur l'expression

aurait pu sembler un peu vive. On en jugera par les suivans, qui ne sont pas les plus hardis :

Ces yeux, cette gorge, ces traits,
Ce teint qui pénètre mon âme,
En m'annonçant d'autres attraits,
Me charme, m'émeut et m'enflamme.
Mon cœur forme mille désirs ;
Mais votre éternelle morale,
Qui me fut toujours si fatale,
Empoisonne tous mes plaisirs.

Un autre jour il lui racontait (toujours en vers bien entendu) un songe où il l'avait vue apparaître et où l'éternelle morale qu'on lui opposait avait paru disposée à se laisser fléchir. Voici comment se termine cette pièce assez libre :

Je goûtois un sort plein de charmes ;
Rien ne traversoit mes désirs.
Heureux, sans crainte et sans alarmes,
Je m'enivrois dans les plaisirs.

Ne vous alarmez pas, Suzette,
Vous grondâtes, l'amour se tut.
Mon sommeil aima sa conquête,
Mon réveil, votre vertu.

Bien des années après, celle qui avait accueilli ces hommages sans déplaisir, ne laissait pas de ressentir quelque embarras en repassant ces souvenirs d'une époque de sa vie où elle devait avoir peine à se reconnaître, et elle justifiait ainsi à ses propres yeux, par une note écrite dans son journal, son ancienne indulgence. « Je n'avois guère alors le sentiment des bienséances, car ma simplicité m'empêchoit de les connaître, et j'avois d'ailleurs la tête tournée par les éloges. »

Il aurait fallu une tête plus solide que ne le sont en général les têtes des jeunes filles pour que la sienne ne fût pas, en effet, tournée par tant d'hommages. Loin de se préoccuper des inconvéniens que leur système d'éducation pouvait présenter, les parens de Suzanne Curchod semblent au contraire n'avoir cherché qu'à la produire sur un plus grand théâtre. Comme tout est en ce monde affaire de comparaison, ce théâtre fut celui de Lausanne. Si mes lecteurs, comme je le voudrais, n'ont pas dédaigné ce petit tableau de mœurs pastorales et vaudoises que nous a offert l'intérieur du presbytère de Crassier, ils trouveront également, je l'espère, quelque intérêt à la peinture de la vie littéraire et sociale de la ville de Lausanne, précisément à l'époque où Voltaire venait éclairer

d'un rayon de sa gloire les rives encore obscures du lac de Genève. Il ne faudrait pas juger tout à fait de ces mœurs d'après les lettres enthousiastes que Voltaire écrivait de sa « petite cabine de Monrion » à d'Alembert et à Moncrif, alors que le souffle puissant de son génie avait en quelque sorte ranimé et soulevé de terre ce petit monde un peu endormi. On était accouru en foule aux représentations de son théâtre ; on avait pleuré à la mort de Zaïre ; on l'avait applaudi dans le rôle du bonhomme Lusignan, et il n'en demandait pas davantage pour proclamer ses deux cents spectateurs « d'aussi bons juges qu'il y en ait en Europe, » en déclarant que « son beau pays romand était devenu l'asile des arts, des plaisirs et du goût, et que César ne prévoyait pas, lorsqu'il vint ravager ce petit coin de terre, qu'on y aurait un jour plus d'esprit qu'à Rome. » Mais, malgré l'enthousiasme avec lequel il parlait, au début, de ses quinze croisées donnant sur le lac, il n'avait pas tardé à vendre sa maison et à retourner aux Délices pour y engager de plus près la bataille avec le Magnifique Conseil et le Vénérable Consistoire de Genève. Près d'un siècle plus tard, Sainte-Beuve portait sur ce même pays romand un jugement bien autrement juste et modéré dans une lettre qui a été pour la première fois publiée ici-même (1). « Ce pays-ci est un pays bien à part. On n'y vit pas de la vie de la France ; on va peu à Paris et on ne s'en inquiète guère. C'est une vie en soi : la pente est tournée vers le lac. » Si, en 1837, on vivait en soi à Lausanne, et si la pente était tournée vers le lac, à plus forte raison en était-il de même en 1757, et l'on va voir qu'en dépit du brillant passage de Voltaire, l'horloge de ce petit monde avait continué à retarder singulièrement sur celle du siècle et sonnait quelquefois encore l'heure de l'hôtel de Rambouillet.

A l'époque dont nous parlons, Lausanne, déchue de ses antiques privilèges de ville impériale et réduite à neuf mille habitans, jouissait, sous la domination un peu rude, mais énergique et intelligente de Leurs Excellences de Berne, d'une tranquillité qu'aurait pu lui envier parfois sa voisine la libre Genève, déjà livrée à toutes les agitations de la querelle des *natifs*. Docile et résignée sous la domination d'un bailli qui lui était envoyé de Berne, la future capitale du pays de Vaud servait de refuge à la noblesse du pays, qui commençait à s'ennuyer dans ses châteaux, où elle était dépouillée de toute autorité et de tous privilèges. Les représentans de ces vieilles familles féodales dont les noms élégans et sonores semblent faits pour le roman, les Senarclens, les Loys, les Lavigny, les d'Hermenches, habitaient de préférence le quartier de Bourg. Leurs vieux hôtels y subsistent encore avec leur façade noirâtre et leurs

(1) Voir l'étude sur Sainte-Beuve dans la *Revue* du 15 janvier 1875.

gais jardins dont la vue s'étend sur le lac. Ils avaient échangé l'existence batailleuse de leurs pères contre une vie oisive, facile et douce. De la noblesse ils avaient perdu les droits et les exemptions, mais j'aime à penser que quelques-uns avaient su atteindre ce rare idéal si bien défini par Mme de Charrière lorsque, dans les *Lettres écrites de Lausanne*, elle a peint quelques années plus tard la même société. — « J'imagine, disait Mme de Charrière, des gens qui ne peuvent devenir ni chanoines, ni chevaliers de Malte, et qui paient tous les impôts, mais qui se sentent plus obligés que d'autres à être braves, désintéressés, fidèles à leur parole; qui ne voient point de possibilité pour eux à commettre une action lâche; qui croient avoir reçu de leurs ancêtres et devoir remettre à leurs enfans une certaine fleur d'honneur, qui est à la vertu ce qu'est l'élégance des mouvemens, ce qu'est la grâce à la force et à la beauté, et qui conservent ce vernis avec d'autant plus de soin qu'il est moins définissable, et qu'eux-mêmes ne savent pas bien ce qu'il pourrait supporter sans être détruit ou flétri. » En tout cas, ces derniers représentans de la féodalité vaudoise avaient abjuré de la noblesse la morgue et les préjugés. Par les belles soirées d'été, ils se mêlaient au menu peuple, rassemblé sous les marronniers qui environnent la cathédrale; souvent ils ne dédaignaient pas d'entrer dans les rondes, et on les voyait danser aux chansons.

Sur les pentes de la colline où s'élève la vieille église de Notre-Dame et le château des évêques, dans le quartier de la Cité, se réunissait à la même époque une autre société, celle des professeurs et des étudians à l'académie ou au collège de Lausanne. Il est probable que la société du quartier de Bourg méprisait un peu la société de la Cité, à cause de son peu de naissance, et que la société de la Cité méprisait celle du quartier de Bourg à cause de sa frivolité; mais, la douceur des mœurs et une certaine bonhomie générale aidant, ces deux sociétés ne s'en mêlaient pas moins et se retrouvaient fréquemment dans des *assemblées* et dans des *pique-niques*, qui sont demeurés jusqu'à nos jours un des divertissemens favoris du pays. Les jeunes filles de Lausanne avaient même créé entre elles une petite société qui portait le nom gracieux de *Société du printemps*. Les mères en étaient soigneusement bannies; mais les jeunes gens y étaient reçus. On y jouait aux jeux innocens, et on y contractait parfois aussi des engagemens que le mariage venait consacrer. Il y avait loin, on le voit, de ces mœurs simples et honnêtes à celles, à la fois cérémonieuses et corrompues, de Paris ou de Versailles, et je crois qu'un peu d'ennui entra pour autant dans le départ de Voltaire que les petites tracasseries dont il fut à la fois la cause et la victime.

C'est à peu près vers le temps où *Zaïre* et *Adélaïde du Guesclin*

venaient d'être jouées sur le théâtre de Monrion, que Suzanne Curchod paraît avoir été amenée pour la première fois à Lausanne par ses parens. On peut penser l'émoi que produisit dans un cercle aussi restreint l'apparition d'une jeune fille belle autant qu'instruite, dont on disait « qu'elle était supérieure à toutes les jeunes filles par le visage et à tous les jeunes gens par le savoir. » Vingt ans plus tard, un des correspondans de Mme Necker (il est vrai que c'était un solliciteur) lui rappelait en ces termes le souvenir de cette apparition :

Lorsque j'étudiois en belles-lettres, à Lausanne, M. Darnay, notre professeur, nous disoit que vous étiés une exception de votre sexe par vos lumières, et vous proposoit pour notre modèle. Lorsque vous passiés dans les rues, toujours entourée d'un cortège d'admirateurs, j'entendois le public qui disoit; Voilà la belle Curchod ! et je courois aussitôt sur votre passage, où je demeurois le plus longtemps qu'il m'étoit possible. J'eus même l'honneur de danser avec vous au bal des étudians, dont vous étiés la reine.

Elle ne tarda pas à faire en effet l'ornement des *assemblées*, et le maintien qu'elle y gardait nous est ainsi décrit par un de ses adorateurs (on verra qu'elle en eut beaucoup) dans une lettre qu'il lui adressait :

Vous étiés entourée de cavaliers qui vouloient vous persuader que vous étes aimable, tout comme si vous ne l'aviés pas sçu. Là-dessus mille redites, très inutiles, à ce qu'il m'a paru, et je crus voir, au ton ironique que vous preniés avec eux, que bien loin de vous amuser, ils avoient le talent de vous ennuyer. Vous vous donniés sur votre siège un petit air penché qui marquoit bien le peu de cas que vous faisiés de cette conversation et que vous méditiés quelque chose de plus intéressant. Vous vous retirâtes enfin de votre distraction, et la matière dont il s'agissoit vous fit faire quelques réflexions que vous communiquâtes à ces messieurs. Je fus enchanté de l'esprit que vous y fîtes paraître. Vous y mêlâtes même un peu d'érudition. *Cadédis! je vis bien alors que vous aviés lu quelque chose.*

Ces hommages des jeunes cavaliers n'étaient pas les seuls que Suzanne Curchod dut recueillir durant les fréquens séjours qu'elle fit à Lausanne, et son esprit ne lui valut pas moins de succès que sa beauté. Si la société du quartier de Bourg se piquait peu de littérature et de bel esprit, il n'en était pas de même de la société de la Cité. Dans ce monde de professeurs et d'étudians que réunissait à Lausanne la célébrité naissante de son académie et de son col-

lège, l'arrivée d'une jeune fille qui entendait le latin et qui dissertait volontiers sur les questions les plus ardues de la philosophie ou des sciences, devait assez naturellement surexciter les esprits et piquer les maîtres aussi bien que les élèves d'une généreuse émulation. Sous l'influence de Suzanne Curchod, les étudians en belles-lettres et les *petits proposans* (c'est ainsi qu'on appelait les étudians en théologie), fondèrent bientôt une réunion littéraire qui s'intitula : Académie des Eaux ou de la Poudrière, nom tiré d'une source située dans une vallée voisine de Lausanne et autour de laquelle l'Académie tenait le plus souvent ses séances. Elle était composée des beaux esprits du cru qui recevaient tous des surnoms qu'on dirait tirés de *Clélie* ou du *Grand Cyrus* : Thémire, Céladon, Nizance, Sylvandre. Suzanne Curchod avait été nommée présidente de l'Académie sous le nom de Thémire, et quelques prescriptions des statuts rédigés par son ordre rappellent un peu ceux des cours d'amour du moyen âge et de la renaissance. J'y relève en effet les articles suivans : « Afin de faire régner une douce union parmi nous, les cavaliers porteront les couleurs des dames qui leur plairont le mieux, et les dames de même. Lorsqu'on changera de couleurs, on sera obligé d'exposer devant l'Académie les raisons de ce changement; elle décidera de leur solidité.

« Il est permis aux dames d'escamoter aux cavaliers leurs couleurs, rubans ou autres choses, et les cavaliers jouiront du même privilège.

« Si l'amour veut occuper les cœurs des membres de l'Académie, on n'exige point qu'ils se fassent de violence pour lui en fermer l'entrée ou l'en chasser. Mais la légèreté étant une qualité aussi utile qu'agréable, elle pourra leur conseiller de ne point se piquer d'une constance trop héroïque. »

Le titre de chevalier de l'Académie des Eaux (c'est ainsi que signaient ses membres) imposait quelques obligations plus sérieuses que de choisir les couleurs d'une dame. C'était d'abord, pour chaque candidat, d'adresser aux académiciens, ses futurs collègues, un véridique portrait de lui-même au physique et au moral, après lecture duquel il était procédé au suffrage; c'était ensuite de défrayer de temps à autre les séances de l'Académie par l'envoi de quelque pièce de vers ou de quelque dissertation en prose. La présidente se conformait la première à cette obligation en adressant à l'Académie des essais dont elle appréciait assez justement plus tard la valeur en écrivant sur le cahier qui en renfermait la copie : « Il y a des pensées fines et justes, mais beaucoup de *tortillage.* » Quant aux pièces de vers, odes et élégies, il est presque superflu de dire qu'elles étaient toutes invariablement adressées à la présidente Thémire et destinées à célébrer les douceurs que ses sujets goûtaient sous son sceptre et

dans son temple. Pour diriger vers ce temple les pas des nouveaux venus, une véritable carte de Tendre avait été dressée. Le temple de Thémire était situé dans une île de peu d'étendue, au milieu de la mer orageuse du *Sentiment*, près du vaste empire de l'*Amour*, et l'on n'y pouvait arriver que par le sentier escarpé de l'*Estime sincère* qui serpente au travers des précipices de l'*orgueilleuse Prospérité* et de la *brillante Ambition*. En plus des travaux qu'elle imposait à ses membres, l'Académie tenait des séances plénières. Tantôt on y délibérait sur le projet d'établir un droit des gens entre les femmes, « en considérant le cœur des hommes, ainsi que le Nouveau-Monde, comme une terre inculte et sauvage, » et on démontrait la nécessité de rédiger ce nouveau code « par les désordres que cause la non-existence du droit de propriété entre les femmes quant à leurs principaux biens qui sont les cœurs des hommes. » Tantôt on cherchait ensemble la réponse à quelques questions subtiles, dont il semble que, sous la présidence d'une jeune fille, la discussion seule devait être assez délicate : « Le mystère rend-il réellement par lui-même l'amour plus doux? » « Peut-il y avoir une amitié du même genre entre un homme et une femme qu'entre deux hommes ou deux femmes? » « Quel est le plaisir le plus délicat? » Il est vrai qu'à cette question l'Académie de la Poudrière répondait à l'unanimité : « Celui de rendre parfaitement heureuse une personne très malheureuse, sans y être obligé par aucune raison? »

Il me semble que ces documens, soigneusement classés depuis un siècle dans des cartons dont ils n'étaient pas sortis, nous font apercevoir une personne assez différente de celle que nous croyions connaître; un peu pédante et bel esprit peut-être, mais vive, enjouée, séduisante, et, s'il faut tout dire, assez coquette. Je me ferais cependant scrupule de charger cette respectable mémoire d'une imputation aussi grave : un peu de coquetterie à vingt ans, si elle-même à cette époque n'avait souffert de bonne grâce qu'on lui adressât ce reproche. Un ami plus âgé qu'elle, qui s'était chargé du rôle toujours délicat de l'informer des critiques que sa conduite pouvait soulever, se croyait obligé de lui écrire : « Les hommes mêmes trouvent que vous affichez trop clairement l'envie de leur plaire. Ils sont bien persuadés, il est vrai, que toutes les femmes ont les mêmes prétentions; mais ils aiment qu'on leur fasse perdre de vue cette vérité par des façons et des propos qui aient l'air de ne pas y toucher. » Elle-même avouait avec ingénuité « que la louange qui partait des hommes était celle qui la touchait le plus, » et malgré les dires de son austère censeur, il ne me semble pas que les hommes eussent beaucoup de peine à lui pardonner ce crime. Le nombre est grand, en effet, des pièces de vers français ou latins où ses attraits sont célébrés sous les noms variés de Sapho,

de Thémire, de Suzanne, de Suzette, ainsi que des déclarations et des lettres qui se terminaient par une offre de mariage. Je n'aurai pas l'indiscrétion inutile de publier la liste de ces prétendans éconduits; mais parmi ces prétendans, il en est un cependant dont la liaison romanesque avec Suzanne Curchod a jeté quelque éclat. Je veux parler de Gibbon. Il n'est en effet pas une vie de l'historien anglais, si sommaire qu'elle soit, où l'on ne voie rapporté qu'il tomba amoureux de Suzanne Curchod pendant son premier séjour à Lausanne, et qu'après l'avoir demandée en mariage, il se vit contraint de céder devant l'opposition formelle de son père. C'est ainsi que Gibbon lui-même raconte l'histoire dans ses Mémoires. Mais des documens curieux me permettent de compléter cette histoire en rectifiant sur plusieurs points le récit de Gibbon, et je serais étonné si l'on trouvait que sa conduite gagne à être présentée sous son véritable jour.

II.

Gibbon avait seize ans (il était né en 1737, la même année que Suzanne Curchod) lorsque son père l'envoya en pension à Lausanne, chez le révérend ministre Pavilliard, spécialement chargé de lui faire abjurer les erreurs du papisme, auxquelles le jeune Gibbon s'était laissé entraîner durant son séjour à Oxford, et de le ramener dans le sein de l'église protestante. Soumis pendant les premières années de son séjour à une surveillance sévère, Gibbon, auquel le révérend Pavilliard ne servait chaque mois qu'une pension exiguë, se plaignait fort d'occuper « dans une rue étroite et sombre, la moins fréquentée d'une ville qui n'est pas belle, et dans une maison vieille et incommode, une petite chambre mal bâtie, mal meublée, qui, aux approches de l'hiver, au lieu d'un feu qui fait société, était destinée à recevoir la chaleur invisible d'un poêle. » Ce ne fut qu'au bout de deux années, et après avoir abjuré le catholicisme entre les mains du pasteur Pavilliard avec autant de docilité qu'il avait abjuré le protestantisme entre les mains du « father Lewis, » que Gibbon, ayant conquis un peu de liberté, fut introduit par la famille Pavilliard dans le cercle de la société de Lausanne. Il avait alors dix-huit ans et l'on a quelque peine à se figurer ce que pouvait être à cet âge de la jeunesse et de la grâce ce petit homme qu'une silhouette bien connue nous représente gras, replet, avec des jambes courtes, et dont le nez se perdait si singulièrement au milieu de deux énormes joues que Mme du Deffand, en lui tâtant le visage avec les mains, se croyait victime d'une mystification de mauvais goût. Un portrait de lui à cet âge, que je suis heureux de

pouvoir donner, nous aidera cependant à comprendre quels agrémens pouvaient compenser sa laideur :

Je coulerai légèrement sur la figure de M. G... Il a de beaux cheveux, la main jolie, et l'air d'une personne de condition. Sa phisionomie est si spirituelle et singulière que je ne connois personne qui lui ressemble. Elle a tant d'expression qu'on y découvre presque toujours quelque chose de nouveau. Ses gestes sont si à propos qu'ils ajoutent beaucoup à ce qu'il dit. En un mot, c'est une de ces phisionomies si extraordinaires qu'on ne se lasse presque point de l'examiner, de le peindre, et de le contrefaire. Il connoît les égards que l'on doit aux femmes. Sa politesse est aisée sans être trop familière. Il danse médiocrement (1). En un mot, je lui connois peu des agréments qui font le mérite d'un petit-maître. Son esprit varie prodigieusement...

Ici le portrait s'arrête, comme si le peintre avait ressenti tout à coup quelque trouble. Peut-être Suzanne Curchod (car c'est elle qui est l'auteur de ce portrait), avait-elle craint, en continuant, de s'avouer à elle-même l'intérêt trop grand qu'elle prenait au modèle. Ce fut sans doute dans quelque assemblée de jeunes gens et de jeunes filles, peut-être dans quelque réunion de la société du Printemps dont il parle dans ses Mémoires, que Gibbon rencontra pour la première fois Suzanne Curchod. Laissons-le d'abord raconter lui-même cette rencontre et les conséquences qui en découlèrent. Nous verrons ensuite ce qu'il faut prendre et laisser de son récit :

Les attraits personnels de Mlle Suzanne Curchod étoient embellis par les vertus et par les talents de l'esprit... Dans ses courtes visites à quelques-uns de ses parents de Lausanne, l'esprit, la beauté et l'érudition de Mlle Curchod furent le sujet des applaudissements universels. Les récits d'un tel prodige éveillèrent ma curiosité. Je la vis et j'aimai. Je la trouvai savante sans pédanterie, animée dans la conversation, pure dans ses sentiments et élégante dans les manières. La première et soudaine émotion se fortifia par l'habitude et le rapprochement d'une connoissance plus familière. Elle me permit de lui faire deux ou trois visites chez son père. J'ai passé quelques jours heureux dans les montagnes de la Franche-Comté (2); ses parents encouragèrent honorablement ma recherche. Dans le calme de la retraite, les légères vanités de la jeunesse n'agitant plus son cœur distrait, elle

(1) « Quant aux talens de l'escrime et de la danse, mes succès, il faut bien l'avouer, furent médiocres, » dit Gibbon dans ses Mémoires.

(2) Le village de Crassier est situé sur les dernières pentes du Jura, mais non point *dans les montagnes*, ni en Franche-Comté.

prêta l'oreille à la voix de la vérité et de la passion, et je pus me flatter de l'espérance d'avoir fait quelque impression sur un cœur vertueux. A Crassier, à Lausanne, je me livrai à l'illusion du bonheur. Mais à mon retour en Angleterre, je découvris bientôt que mon père ne voudrait jamais consentir à cette alliance, et que, sans son consentement, je serois abandonné et sans espérance. Après un combat pénible, je cédai à ma destinée. Je soupirai comme amant, j'obéis comme fils. Insensiblement le temps, l'absence et l'habitude d'une vie nouvelle guérirent ma blessure. Ma guérison fut accélérée par un rapport fidèle de la tranquillité et de la gaîté de la demoiselle elle-même, et mon amour se convertit peu à peu en estime et en amitié.

A en croire le récit de Gibbon, c'est de son côté qu'auraient été tous les troubles de la passion, et Suzanne Curchod n'aurait ressenti que la légère impression d'un cœur vertueux. Dès son retour en Angleterre, l'obéissance à la volonté paternelle aurait dénoué son engagement, et tandis qu'il *soupiroit en amant*, la demoiselle prenait tranquillement et gaîment son parti d'une rupture dont il aurait été seul à souffrir. On verra d'après les lettres que j'ai entre les mains, que le trouble apporté par cet engagement dans la vie de Suzanne Curchod fut bien plus profond qu'il ne convient à Gibbon de le dire, et que le lien ne fut définitivement rompu entre eux que lors d'un second séjour de Gibbon à Lausanne. Malheureusement les lettres échangées entre Gibbon et Suzanne Curchod ne portent pas toutes leurs dates, et j'en suis réduit à les ranger dans l'ordre où leur texte même me fait supposer qu'elles ont dû être écrites. Je commencerai par la publication de trois lettres de Gibbon, écrites manifestement pendant les premières années de leurs relations ; celle qu'on va lire marque même le commencement de leur correspondance.

Mademoiselle,

— Eh bien, que ne commencez-vous votre lettre à Mlle Curchod? Il y a une grande heure que je te vois devant ton pupitre, quelquefois levant les yeux au ciel avec un sentiment de plaisir, un moment après faisant de grands éclats de rire. Qu'as-tu? Ne sais-tu pas que lui dire? — Arrête; tu n'y entends rien (c'est à mon génie familier que je réponds). Tu vas voir qu'avec un objet aussi charmant (vous n'étiez pas présente, mademoiselle, ainsi cette louange ne doit pas choquer votre modestie), tu vas voir que je sais jaser comme un perroquet. Mais trouves-tu, butor que tu es, une heure, qu'il te plaît d'appeler grande, un temps bien considérable lorsqu'il est question de goûter, d'avaler à longs traits un bonheur comme celui de pouvoir réparer en quelque

sorte les malheurs de l'absence et de pouvoir m'entretenir à mon aise avec une personne dont les appas suffisent pour charmer l'esprit, pour éclairer le cœur et pour rendre heureux l'univers entier? Je me rétracte cependant quant au dernier article. Ce cœur, ce magasin de tendresse et de sentiment ne pourra faire le bonheur que d'un seul, mais aussi que ce mortel fortuné seroit ingrat s'il portoit envie aux plus grands rois! Je ne sais cependant si je vous dois des remercîments pour la permission que vous m'avez accordée de vous écrire. Elle me fait sentir trop vivement ce que j'ai perdu en m'éloignant de vous. La douceur que cette occupation me procure est infiniment supérieure à tout ce qu'on nomme si faussement plaisirs. Quelle est la compagnie la plus aimable que je ne quitte avec plaisir lorsqu'il est question de penser à vous et à plus forte raison lorsque je puis espérer que mes pensées iront jusqu'à vous? Mais je sens toujours quelle est la différence entre tracer de froides lignes dans la poussière de mon cabinet et épancher toute mon âme à vos pieds, entre vous avoir présente aux yeux et à l'imagination. Je ne l'ai pas (cette imagination) des plus engourdies, mon cœur m'aide puissamment, et cependant je n'ai jamais pu réussir non à vous peindre tout entière, mais à me représenter un seul de vos regards. Encore si un seul sentiment régnoit dans ces beaux yeux, à force de s'y opiniâtrer on pourrait peut-être faire quelque chose, mais la tranquillité de votre âme y laisse paraître mille sentiments divers qui paraissent et qui s'évanouissent dans le même instant. Le moyen de vous peindre?

Il y a dans ce moment cent vingt une heures dix-huit minutes et trente-trois secondes depuis le commencement de mon exil. Vous m'entendez assez. La chaise part; Crassy se confond avec les nuages. Quel fut mon état! Figurez-vous un prince oriental qu'un revers imprévu a fait passer dans un moment du trône au cachot; qu'il se voit privé à la fois de son sceptre, de sa liberté et de sa vue, environné d'esclaves impitoyables qui ignorent ce doux langage qu'il faut parler aux malheureux. Ou faites mieux (car aussi bien cette comparaison ne me plaît point) réalisez la description que fait Milton de l'état d'Adam lorsqu'il fut chassé du paradis et que le monde entier ne lui offroit plus qu'un vide affreux. Encore Adam étoit-il bien moins à plaindre que moi. La compagnie d'un objet chéri pour qui il avoit tout sacrifié lui tenoit lieu de tout. Avec une pareille consolation on ne sent plus guère ses malheurs. Tout ce qui me consoloit dans mes sombres rêveries étoit l'espérance de vous revoir à Rolle; je me livrois tout entier à cette douce espérance. J'étois à vos genoux, je vous parlois d'amour et vous ne vous courrouciez point. C'étoit mon imagination qui m'a fourni ce dernier trait, mais ne la grondez pas, ma raison lui en a fait sur-le-champ une verte censure. Mon domestique voulut me faire sortir de ma rêverie en me demandant à quelle auberge je voulois aller. « Oui, lui répondis-je, au moins je la verrai avec moins de gêne qu'à Genève. On ne

me fermera pas la porte à six heures du soir. » Je doute qu'à présent mon valet fît les éloges de ma douceur. Je ne lui ai pas encore pardonné d'avoir interrompu cette agréable rêverie. Réalisez-la, mademoiselle, si vous voulez sa grâce, c'est le seul moyen de l'obtenir.

J'aurois mille choses à vous dire du reste de mon voyage, des originaux qui m'excédèrent à Rolle de mes occupations à Lausanne (qui sont telles, par parenthèse, que l'on me croit généralement fou), mais on a mauvaise grâce de vouloir parler toujours de soi-même. Voilà une lettre telle qu'elle, je serai bien content si elle vous paroît aussi courte qu'à moi. Je comprends au reste qu'il y a peu d'ordre, et autant de vérités que de ratures.

Adieu, mademoiselle, assurez, s'il vous plaît, M. et Mme Curchod de tout mon dévoûment et faites bien mes compliments à tous nos amis à Borex.

J'ai l'honneur d'être avec une considération toute particulière,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
E. Gibbon.

Les deux lettres suivantes (sans date également) paraissent se rapporter à une période d'intimité plus grande. Gibbon a fait ouvertement l'aveu de ses sentimens, et cet aveu n'a point été pris en mauvaise part. On verra que ces deux lettres se suivent à peu de jours d'intervalle.

Mademoiselle,

Vous dire que la semaine que j'ai passé sans vous voir m'a paru un siècle seroit vrai, mais seroit trop usé. Je me distingue trop avantageusement des autres amants par mes sentiments pour vouloir me confondre avec eux par mon langage. D'ailleurs vous m'avez toujours dit que j'étois un grand original, un être unique dans mon espèce, etc., etc. Le moyen de renoncer à des titres aussi glorieux? Cependant que faire et comment vous faire sentir la maussaderie de mon existence, depuis que je vous ai quitté à Borex? Voici ce qui peut vous en donner une foible idée. J'étois une fois à la campagne pendant trois semaines avec une dévote des plus rébarbatives, qui m'excommunioit vingt fois par jour à cause de mon peu de foi et surtout parce qu'il m'arriva malheureusement de bâiller à une explication d'un endroit de l'apocalypse où il étoit question, si je ne me trompe, de la bataille sanglante qui devoit avoir lieu entre Gog et Magog et l'Antichriste. D'un autre côté, il y avoit deux gentilshommes campagnards qui s'étoient ruinés par des procès

et qui, faute d'autre occupation, s'employoient à réconcilier les puissances et à partager l'Allemagne. Malheureusement l'un étoit Prussien et l'autre Autrichien, de façon que les disputes ne finissoient point, sinon pendant quelques momens qu'ils se réconcilioient pour me quereller sur mon indifférence et ma nonchalance. Un vieillard alité auprès de qui je me réfugiois achevoit de me régaler par des détails tout à fait intéressans de ses maux. Il plut pendant tout ce temps-là, et la bibliothèque du seigneur du lieu étoit composée du coutumier du pays de Vaud et de deux vieux livres de religion très propres à inspirer la dévotion, si elle est la même chose que le sommeil. Devois-je m'amuser pendant ces trois semaines, répondez-moi en conscience, mademoiselle. Eh bien, ces trois semaines m'ont paru environ la moitié du tems que j'ai passé éloigné de vous.

Je ne sais guère si je suis plus mal à mon aise seul ou en compagnie, mais, quoi qu'il en soit, je change perpétuellement de place. Quand je suis seul, je m'abîme dans mes réflexions, j'essaie de travailler, je prends des livres, je les ouvre, mais je ne vois rien. Je sors à la grande hâte pour me fuir ou plutôt pour vous fuir. Mais vous ne me quittez pas si facilement. Je cherche les femmes qu'on me dit être les plus aimables. Peut-être le sont-elles, mais par malheur je les compare toujours avec vous. Me parle-t-on? on veut que je réponde, que je parle à mon tour, et on oublie le seul sujet capable de me desserrer les dents. Se tait-on? on insulte à ma tristesse, on veut jouir du spectacle d'un philosophe atterré, ou plutôt du cadavre d'un sage.

Ma seule consolation, mais elle en vaut bien d'autres, c'est de me rappeler à mon esprit les moments agréables que j'ai passé avec la plus charmante des femmes: ce mot m'est échappé, je ne vous destinois pas une éloge; mais puisqu'il est lâché, je suis bien loin de me dédire. Vous êtes belle, si j'en doutois encore, je viens d'en avoir une preuve convaincante. J'allai l'autre jour chez un peintre étranger qui est parmi nous depuis quelque temps. J'y vis un portrait que j'aurois juré avoir été fait pour vous. J'y rêvois quand le peintre me dit: « Voilà un effort de mon imagination, un portrait de fantaisie. J'ai parcouru toute l'Europe, je n'ai jamais trouvé une femme qui osât s'attribuer tant de charmes, et pour moi je suis persuadé depuis longtems qu'on la chercheroit toujours. » La force de la prévention de cet homme résista à tous les efforts que je fis pour le tirer de son erreur. Or çà, raisonnons. Tant de charmes vous donnoient plein droit d'être frivole, haute, capricieuse, médisante, farcie de ridicules. A peine vos admirateurs auroient-ils vu tous ces défauts, ou du moins ils les auroient oubliés en vous regardant. Cependant vous êtes tout l'opposé de ce que vous pourriez être. On applaudiroit quoi que vous disiez, et vous êtes spirituelle. On admireroit vos bizarreries et vous êtes sensée. Voilà proprement la situation où l'on peut tirer vanité de ses bonnes qualités. Un monarque

absolu et une jolie femme à qui la tête ne tourne point doivent avoir l'âme bien forte. Voulez-vous, mademoiselle, que je vous parle naturellement? Je vous ai toujours infiniment estimé, mais l'heureuse semaine que j'ai passé à Crassy vous a donné un relief dans mon esprit, que vous n'aviez point auparavant. J'ai vu tous les trésors de la plus belle âme que je connois. L'esprit et l'humeur toujours égale et toujours la preuve d'une âme contente d'elle-même. De la dignité jusque dans le badinage, des agréments dans le sérieux même. Je vous ai vu faire et dire les choses les plus grandes sans vous en apercevoir au delà de ce qui étoit nécessaire pour les dire et pour les faire avec connoissance de cause. Votre passion dominante, on le voit assez, c'est la plus vive tendresse pour les meilleurs des parens, elle éclate partout et fait voir à tous ceux qui vous approchent combien vous avez le cœur susceptible des plus nobles sentiments. Toutes les fois que cette réflexion s'est présentée à mon esprit, elle m'a toujours emporté bien loin des objets qui l'avoient fait naître. Je réfléchis dans ce moment même au bonheur d'un homme qui, possesseur d'un tel cœur, vous trouvât sensible à sa tendresse, qui pût vous assurer mille fois le jour combien il vous aimoit et qui ne cessât de vous en assurer qu'en cessant de vivre. Je bâtis alors des systèmes de félicité, chimériques peut-être, mais que je n'échangerois jamais contre tout ce que le commun des hommes estime de plus grand et de plus réel.

Assurez, s'il vous plaît, mademoiselle, vos dignes parents M. et Mme Curchod que je me ferai toujours un devoir de conserver les sentiments de reconnoissance et d'estime qu'ils m'ont inspiré.

Que je serois malheureux, mademoiselle, si vous pouviez douter de la considération toute particulière avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

GIBBON.

Mademoiselle,

Je réfléchis souvent sur moi-même, non que je me regarde comme l'objet le plus important de l'univers; mais enfin, c'est une matière de contemplation qui m'intéresse beaucoup que de considérer ce que je suis, ce que j'ai été, ce que je vais devenir. Autrefois mon sort étoit plutôt ennuyeux qu'affligeant. Une fortune honnête, quelques amis, une certaine réputation, voilà peut-être à quoi je devois m'attendre; mais tous ces biens réels sans doute n'étoient point accompagnés du pouvoir d'en jouir. Je perdois un cœur capable de beaucoup de sentiments: je n'en avois éprouvé aucun. Et tout me faisoit ressentir que les sensations les plus douloureuses ne sont pas aussi fâcheuses à l'âme que ce vide, cette

inaction totale où elle languit isolée dans l'univers, à charge aux autres et prête à se détester elle-même. Voilà, mademoiselle, un affreux tableau. Cependant voilà une idée de l'état que j'ai souvent éprouvé, état d'autant plus pénible qu'on n'a pas même la consolation de se répandre au dehors. On craint de se plaindre de maux qui n'ont pas d'objet sensible, qui paroissent partis plutôt d'une humeur fantasque que d'un cœur affaissé sous son propre poids. On n'a pas de ressource même avec ses meilleurs amis. Il y a plus de gens qui pensent qu'il n'y en a qui sentent et ceux-là n'entendroient point le langage de vos malheurs. Je vous ai connu, mademoiselle, tout est changé pour moi. Une félicité au-dessus de l'empire, au-dessus même de la philosophie, peut m'attendre. Mais aussi, un supplice réitéré chaque jour et aggravé toujours par la réflexion de ce que j'ai perdu peut me tomber en partage. Cependant Socrate remercioit les dieux de l'avoir fait naître Grec; je les remercierai toujours de m'avoir fait naître dans un siècle, de m'avoir placé dans un pays où j'ai connu une femme que mon esprit me fera respecter comme la plus estimable de son sexe pendant que mon cœur me fera sentir qu'elle en est la plus charmante. Voilà, direz-vous, du sérieux, du lugubre, du tragique même. L'ennuyeux personnage! Peut-on s'empêcher de bâiller en le lisant! bâillez, mademoiselle, je sens que je l'ai mérité, mais j'ai mérité aussi que vous ajoutiez : il seroit cependant à souhaiter que tous les prédicateurs fussent aussi convaincus de ce qu'ils disent que celui qui vient de m'ennuyer et de m'édifier.

J'ai l'honneur d'être, avec une considération et un attachement tout particulier,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
Le Fils du roi Moabdar.

Je ne sais si mes lecteurs partageront mon impression, mais je ne peux trouver dans ces lettres aucun accent sincère et passionné. Je n'y vois que l'œuvre d'un bel esprit qui écrit des lettres d'amour comme on écrirait un exercice de français, et qui appelle à son aide les figures dont l'usage est recommandé par les manuels de rhétorique. Gibbon ne se contentait pas d'écrire à Suzanne Curchod les lettres que l'on vient de lire et dont j'ai respecté les incorrections de tout genre. Jaloux, sans doute, des madrigaux vaudois qu'elle recevait, il s'adressait également à elle en vers. Je dois dire que la pièce dont je vais citer quelques fragmens ne porte aucune signature. Mais il est impossible de ne pas la lui attribuer, d'abord parce qu'il prend soin de se désigner lui-même, dès la première strophe, ensuite parce que cette pièce est manifestement l'œuvre d'un

tranger qui connaissait les règles de la langue française, sans connaître celles de la versification et qui prenait pour des vers un certain nombre de syllabes terminées par des rimes approximatives.

VERS A MADEMOISELLE S...

Tôt ou tard il faut aimer,
C'est en vain qu'on façonne ;
Tout fléchit sous l'amour
Il n'exempte personne,
Car Gib... a succombé en ce jour
Aux attraits d'une beauté
Qui parmy les douceurs d'un tranquil silence
Régnait sur un fauteuil une heureuse indolence (?)

Implacable pudeur, règne sur mes désirs,
Intimide ma voix, mes yeux et mes soupirs,
Puisque de mon teint abattu la sensible pâleur
Vous dira mon amour sans blesser ma pudeur.
Car je palis, je frémis, quand ma douleur mortelle
Me reproche en secret que j'aime une cruelle.

Je fais grâce à mes lecteurs des autres couplets (il n'y en a pas moins de huit) qui sont tous aussi élégans et aussi corrects, et je ne crois pas qu'ils trouvent dans ces vers un accent beaucoup plus passionné que dans les lettres. Sur quel ton Suzanne Curchod répondait-elle aux épîtres et aux vers de ce singulier amoureux ? Les archives de Coppet ne contiennent aucune trace des lettres qu'elle dut nécessairement adresser à Gibbon durant cette première période de leurs relations. Bien que, d'après les lettres mêmes de Gibbon, elle paraisse lui avoir répondu sur un ton enjoué et plutôt railleur, il n'est cependant pas douteux qu'elle ne fût disposée à payer de retour des sentimens dont elle s'exagérait singulièrement l'ardeur. Gibbon n'a pas cédé à l'illusion d'une aveugle fatuité en croyant qu'il avait produit « une légère impression sur un cœur vertueux. » D'ailleurs quel cœur de vingt ans, vertueux ou non, peut écouter longtemps le langage de l'amour (lors même que ce langage ne sonnerait pas tout à fait juste) et y demeurer insensible ? Aussi, vers la fin du séjour de Gibbon à Lausanne, son engagement avec Suzanne Curchod était-il sinon publiquement avoué par la jeune fille, du moins à demi agréé par ses parens, et pleinement accepté par elle. Cependant, dès cette première période, qui est généralement celle de l'illusion, Suzanne Curchod paraît avoir éprouvé une sorte de pressentiment de la destinée qui l'attendait. A peine leur engagement était-il conclu, qu'elle avait déjà lieu de mettre en doute la solidité des sentimens

de Gibbon, et qu'elle lui adressait une lettre dont je n'ai malheureusement pas l'original, mais dont les termes se laissent facilement deviner par la réponse de Gibbon.

Mademoiselle,

Je suis parti avec quelques amis, le 4 janvier, pour aller voir la fête des rois à Fribourg. Nous y sommes restés quelque temps, eux pour un bal, moi par complaisance. Nous avons poussé jusqu'à Berne où nous sommes restés jusqu'à la fin du mois, toujours comptant de partir le lendemain et toujours retenus par des amis officieux. J'arrive ici le 3 de ce mois, je trouve une de vos lettres d'une date bien reculée. Je me prépare à vous répondre lorsque je reçois de votre part une nouvelle lettre où je me vois traité comme le plus lâche des hommes. Car à travers de la modération de vos expressions, j'entrevois votre façon de penser ; je ne la blâme point. Elle seroit juste si vos soupçons étoient fondés. Voilà ma justification. Je n'y ai point mis d'art parce qu'elle n'en a pas besoin et parce quoique vous en pensiez il n'est pas de mon caractère. Mais à mon tour, mademoiselle, que dois-je penser de la dernière phrase de votre lettre ? Un naturel plus soupçonneux que le mien pourroit presque conclure que l'on attend avec impatience l'aveu de mon indifférence et qu'on sera fâché de ne le pas recevoir. Je crains que ce soupçon ne vous offense et j'ai été tenté de l'effacer, mais vous me demandez de la sincérité et je n'ai pas voulu quitter le ton de la nature pour celui de l'affectation.

Comment avez-vous pu douter un instant de mon amour et de ma fidélité? N'avez-vous pas lu cent fois dans le fond de mon âme ? N'y avez-vous pas vu une passion aussi pure qu'elle étoit vive ? N'avez-vous pas senti que votre image tiendroit à jamais la première place dans ce cœur que vous méprisez aujourd'hui et qu'au milieu des plaisirs, des honneurs et des richesses, sans vous je ne jouirois de rien ?

Pendant que vous donniez une libre carrière à vos soupçons, la fortune travailloit pour moi, je n'ose dire pour nous. J'ai trouvé une lettre de mon père qui m'attendoit depuis quinze jours. Il me permet de retourner en Angleterre. J'y cours dès que j'entends les zéphyrs. Il est vrai que par un destin qui n'est qu'à moi, je vois naître l'orage du milieu du calme. La lettre de mon père est si tendre, si affectionnée. Il fait paroître tant d'empressement de me revoir. Il s'étend avec tant de faste sur les projets qu'il a conçu pour moi que je vois naître une foule d'obstacles à mon bonheur d'une toute autre nature et d'une toute autre sorte que ceux de l'inégalité de fortune qui se présentoient seuls à mon esprit auparavant. La condition que le principe le plus noble vous a engagé d'exiger et que le motif le plus tendre m'a porté à accepter avec plaisir, celle d'établir ma demeure dans ce pays, sera difficilement

écoutée d'un père dont il choquera également la tendresse et l'ambition. Cependant je ne ne désespère pas de le vaincre. L'amour me rendra éloquent. Il voudra mon bonheur, et s'il le veut il ne songera pas à m'éloigner de vous. Ma philosophie, disons mieux, mon tempérament me rend insensible aux richesses. Les honneurs ne sont rien pour qui n'est pas ambitieux. Si je me connois, je n'ai jamais ressenti les atteintes de cette passion funeste. L'amour de l'étude faisoit ma seule passion jusqu'au temps où vous m'avez fait sentir que le cœur avoit ses besoins aussi bien que l'esprit, qu'ils consistoient dans un amour réciproque. J'ai appris à aimer, vous ne m'avez pas interdit l'espérance. Quel sort plus heureux pour moi que de pouvoir voir arriver ce temps où je pourrois vous répéter à chaque instant combien je vous aime et vous entendre dire quelquefois que je n'aimois pas une ingrate.

Il me reste encore quelque espace : j'ai essayé de le remplir par quelque chose d'un peu moins sérieux, mais mon cœur est trop serré. Je ne puis que vous répéter que je suis et que je serai toujours avec une considération toute particulière,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
E. GIBBON.

Lausanne, 9 février.

Peut-être le ton de cette apologie ne suffit-il pas à détruire les soupçons de Suzanne Curchod, car elle crut prudent de conserver copie de la réponse qu'elle adressa à Gibbon. C'est ainsi que je puis en donner le texte.

Vous assurer que j'ai reçu votre lettre sans plaisir, ce seroit sans doute donner des marques d'une pruderie presque aussi ridicule qu'affectée. Il est vrai que j'avois imaginé que, soit caprice, soit raison de votre part, vous aviés changé les sentimens que je vous connoissois contre des idées peut-être aussi convenables à votre fortune que funestes à votre bonheur. Ce dernier trait m'étoit moins suggéré par un amour-propre excessif que par le juste sentiment du prix d'un cœur dont vous vous seriés privé par votre propre faute; je dis par votre propre faute, car si vous l'abandonnés en faveur de votre devoir, je ne crois pas absolument que vous devrés le regretter, puisque moi-même je vous mépriserois presque autant que je vous estime si vous étiés capable de rien faire, je ne dis pas contre les ordres d'un père si tendre (car je ne m'y prêterois jamais), mais seulement, si vous vous contentiés d'arracher une permission qui ne laisseroit pas de répandre l'amertume sur ses vieux jours et peut-être de faire descendre ses cheveux blancs avec douleur dans le sépulchre. Et d'ailleurs que devien-

drois-je si de justes remords venoient à vous tourmenter et à vous faire repentir cruellement du parti que vous auriés pris. Mon Dieu ! que je ne me trouve jamais dans des circonstances aussi cruelles. Tant que j'aurois cru qu'il ne s'agissoit que d'abandonner en ma faveur des vues d'ambition peut-être contraire à vos idées ou une augmentation de fortune qui vous est si peu nécessaire, la confiance avec laquelle je me repose sur les soins d'une Providence tendre et bienfaisante, bien plus que mon amour-propre, auroit dû me faire espérer que vous ne regretteriés jamais la perte de ces avantages. Mais vous avés touché sensiblement un sentiment qui m'est bien connu, et je ne me sens point en état de vous faire oublier que vous auriés violé en ma faveur les droits de la nature et de la tendresse, en un mot ceux du devoir. Je ne vois pas comment, si vous ne trouvés quelque espèce de palliatif, vous oseriés proposer à un père tendre et affectionné, et à qui vous devés tant, soit par ce qu'il a fait pour vous précédemment, soit par ce qu'il se propose de faire à l'avenir, je ne vois pas comment, dis-je, vous oseriés avouer que votre dessein est de le quitter à l'âge où il est pour vivre avec une étrangère dont la supériorité sur tant d'autres femmes que vous pourriés épouser n'existe peut-être que dans votre imagination et à qui vous ne devés aucune espèce de reconnoissance.

Je n'avois pas cru un moment que vous imaginiés que j'attendisse avec impatience l'aveu de votre indifférence. Cette idée apparemment étoit trop loin de mon cœur pour qu'elle se présentât à mon esprit. Adieu, monsieur.

Ainsi, par un juste sentiment de sa dignité, la jeune fille repoussait d'avance l'idée d'un mariage qui aurait lieu malgré la volonté du père de Gibbon ou même sans son entier consentement. Mais en même temps elle ne paraissait pas admettre que cette soumission de Gibbon à la volonté paternelle pût rompre le lien qui unissait leurs deux cœurs, et elle mettait sa confiance dans *quelque espèce de palliatif*, pensant avec raison qu'un obstacle de cette nature (le père de Gibbon était en effet très âgé) ne pouvait pas être éternel. Quelques mois après cet échange de lettres, c'est-à-dire au printemps de 1758, Gibbon partait pour retourner en Angleterre. Si nous nous en tenions maintenant au récit des Mémoires de Gibbon, ce récit nous donnerait à croire que, dès son retour en Angleterre, il aurait par obéissance filiale rompu le lien qui l'attachait à Suzanne Curchod, et qu'après avoir vécu quelque temps dans la douleur, il se serait consolé en apprenant que la « demoiselle » avait pris son parti assez légèrement de cette infidélité. On va voir combien ce récit est contraire à la réalité des faits et combien Gibbon a sciemment calomnié celle qu'il avait abandonnée. Pendant les quatre premières années qui suivirent son retour en Angleterre,

je ne trouve d'autre signe de vie donné par Gibbon à sa fiancée que l'envoi de son premier ouvrage, *l'Essai sur l'étude de la littérature*, avec une épître dédicatoire que je ne publierai pas à cause de son peu d'intérêt, et dont le ton froid et embarrassé aurait dû, ce semble, commencer à ouvrir les yeux de la jeune fille. Pendant ces quatre années, bien qu'il eût déjà tourné ses desseins d'un tout autre côté (ainsi que cela résulte de ses Mémoires), il accepta d'elle une fidélité dont son cœur n'était déjà plus digne. Ce ne fut qu'au milieu de l'année 1762 qu'il se dégagea par une lettre, au désespoir affecté de laquelle je ne crois pas qu'on puisse beaucoup se tromper.

Mademoiselle,

Je ne puis commencer ! Cependant il le faut. Je prends la plume, je la quitte, je la reprends. Vous sentez à ce début ce que je vais dire. Épargnez-moi le reste. Oui, mademoiselle, je dois renoncer à vous pour jamais ! L'arrêt est porté, mon cœur en gémit, mais, devant mon devoir, tout doit se taire.

Arrivé en Angleterre, mon goût et mon intérêt me conseilloient également de travailler à m'acquérir la tendresse de mon père et à dissiper tous les nuages qui me l'avoient dérobé pendant quelque temps. Je me flatte d'avoir réussi : toute sa conduite, les attentions les plus délicates, les bienfaits les plus solides m'en ont convaincu. J'ai saisi le moment où il m'assuroit que toutes ses idées alloient me rendre heureux pour lui demander la permission de m'offrir à cette femme avec qui tous les pays, tous les États me seroient d'un bonheur égal, et sans qui ils me seroient tous à charge. Voici sa réponse : Épousez votre *étrangère*, vous êtes indépendant. Mais souvenez-vous avant de le faire que vous êtes fils et citoyen. Il s'étendit ensuite sur la cruauté de l'abandonner et de le mettre avant son temps dans le tombeau, sur la lâcheté qu'il y auroit de fouler aux pieds tout ce que je devois à ma patrie. Je me retirai à ma chambre, y demeurai deux heures; je n'essaierai pas de vous peindre mon état; j'en sortis pour dire à mon père que je lui sacrifiois tout le bonheur de ma vie.

Puissiez-vous, mademoiselle, être plus heureuse que je n'espère d'être jamais ! Ce sera toujours ma prière, ce sera même ma consolation. Que ne puis-je y contribuer que par mes vœux ! Je tremble d'apprendre votre sort, cependant ne me le laissez pas ignorer. Ce sera pour moi un moment bien cruel. Assurez M. et Mme Curchod de mon respect, de mon estime et de mes regrets. Adieu, mademoiselle. Je me rappellerai toujours Mlle Curchod comme la plus digne et la plus charmante des femmes; qu'elle n'oublie pas entièrement un homme qui ne méritoit pas le désespoir auquel il est en proie.

Adieu, mademoiselle, cette lettre doit vous paroître étrange à tous égards, elle est l'image de mon âme.

Je vous ai écrit deux fois en route ; à un village de Lorraine et de Maestricht, et une fois de Londres ; vous ne les avez pas reçu ; je ne sais pas si je dois espérer que celle-ci vous parvienne. J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments qui font le tourment de ma vie et une estime que rien ne peut altérer,

Mademoiselle,
votre très humble et très obéissant
serviteur,

GIBBON.

Buriton, 24 août 1762.

Quelle réponse Suzanne Curchod fit-elle à cette lettre ? Je l'ignore, mais il ne paraît pas qu'elle en ait conçu sur-le-champ le ressentiment qu'on pourrait croire. Elle se souvenait sans doute qu'elle-même avait déclaré à Gibbon ne pas vouloir d'un mariage conclu contre la volonté paternelle, et peut-être, trompée par ces protestations, mit-elle son espérance dans la durée d'un amour auquel elle continuait de croire. Elle dut être confirmée dans cette espérance, en apprenant au printemps de 1763 (c'est-à-dire quelques mois après avoir reçu cette lettre) que Gibbon venait d'arriver à Lausanne. Quel avait pu être le dessein de Gibbon en entreprenant ce voyage inutile, qui devait fatalement le remettre en présence de celle qu'il avait abandonnée ? Dans le récit de son second séjour à Lausanne, qui tient plusieurs pages de ses mémoires, il ne parle pas plus de Suzanne Curchod que si elle eût quitté le pays. Ce silence est d'autant plus singulier que la rupture complète ne date que de cette rencontre, qui acheva d'éclairer la jeune fille aveuglée. J'ignore si elle se trouva par hasard en présence de Gibbon et si l'accueil qu'elle en reçut fit tomber le bandeau qui couvrait ses yeux, ou si elle fut au contraire avertie par le peu d'empressement qu'il mit à rechercher une entrevue, mais, peu de jours après l'arrivée de Gibbon à Lausanne, elle lui écrivit une lettre dont l'accent pathétique montre qu'elle était bien du siècle de Julie. Quelques personnes s'étonneront peut-être de me voir publier des lettres aussi intimes et aussi passionnées que celle-ci et d'autres encore ; mais je dirai tout de suite avec franchise qu'à mes yeux ce n'est point faire tort à la mémoire d'une femme que de la montrer capable de passion, lorsque la passion ne l'a jamais entraînée à l'ombre d'une défaillance, et je crois que Suzanne Curchod excitera plus d'intérêt si je parviens à montrer que, loin d'être la personne froide et compassée

qu'on se figure, elle était capable de sentir et de souffrir. Voici cette lettre, écrite de Genève, où elle demeurait alors et que Gibbon dut recevoir bien peu de jours après son arrivée à Lausanne :

Monsieur,

Je rougis de la démarche que je fais, je voudrois vous la cacher, je voudrois me la cacher à moi-même. Est-il possible grand Dieu! qu'un cœur innocent s'avilisse à ce point? Quelle humiliation! j'ai eu des chagrins plus affreux, mais aucun que j'aye senti plus vivement; n'importe, je suis emportée malgré moi-même. Je dois cet effort à mon repos; si je perds l'occasion qui se présente, il n'est plus de calme pour moi; ai-je pu le goûter, dès l'instant que mon cœur ingénieux à se tourmenter n'a cru voir dans les marques de votre froideur que la preuve de votre délicatesse. Depuis cinq ans entiers je sacrifie à cette chimère par une conduite unique et inconcevable; enfin mon esprit, tout romanesque qu'il est, vient d'être convaincu de son erreur; je vous demande à genoux de dissuader un cœur insensé; signez l'avœu complet de votre indifférence, et mon ame s'arrangera à son état, la certitude produira la tranquillité après laquelle je soupire; vous seriez le plus méprisable de tous les hommes si vous me refusiez cet acte de franchise, et ce Dieu qui voit mon cœur, et qui m'aime sans doute, quoiqu'il me fasse souffrir les plus rudes épreuves, ce Dieu, dis-je, vous punira malgré mes prières, s'il y a le moindre déguisement dans votre réponse, ou si par votre silence vous vous faites un jouët de mon repos.

Si vous dévoiliez jamais mon indigne démarche à qui que ce soit au monde, fut-ce même au plus cher de mes amis, l'horreur de ma punition me fera juger de ma faute, je la regarderai comme un crime affreux dont je n'ai pas connu l'atrocité; je sens déjà qu'elle est une bassesse qui outrage ma modestie, ma conduite passée et mes sentimens actuels.

Genève, ce 30me may.

La suscription de cette lettre porte : M. Gibbon, gentilhomme anglais, chez M. de Mezeric, à Lausanne. Le cachet en cire noire en a été rompu, et tout me porte à croire que ce n'est pas un brouillon, mais l'original rendu sans doute par Gibbon. Ce dut être après l'avoir recouvré que Suzanne Curchod écrivit au bas de la dernière page ces mots pathétiques qui montrent à quel point le souvenir d'avoir écrit cette lettre faisait souffrir son orgueil. « *A thinking soul is punishment enough, and every thought draws blood :* Une âme qui pense est une punition suffisante, et chaque pensée la fait saigner. »

Quelle fut la réponse de Gibbon? Sans doute cette réponse paraissait à Suzanne Curchod trop cruelle à relire, car elle ne l'a point conservée. Une seconde lettre qu'elle adressait cinq jours après à Gibbon va nous montrer au reste quelle en était la teneur :

Monsieur,

Cinq ans d'absence n'avoient pu produire le changement que je viens d'éprouver; il seroit à souhaiter pour moi que vous m'eussiez écrit plus tôt ou que votre pénultieme lettre eut été conçue dans un autre style. Le sentiment exalté et appuïé par l'apparence de la vertu peut faire commettre de grandes folies, vous auriéz dû m'en épargner cinq ou six irréparables et qui décident mon sort pour cette vie. Ce propos ne vous semblera ni tendre ni délicat; je le crois comme vous; depuis longtemps j'avois oublié mon amour-propre, et je suis charmée de m'en retrouver assez pour sentir vivement ce que je vous reproche; pardonnez cependant et ne versez aucune larme sur la rigueur de mon sort, mes parens ne sont plus, que m'importe la fortune? d'ailleurs ce n'est point à vous que je l'ai sacrifiée, mais à un être factice qui n'exista jamais que dans une tête romanesquement fêlée, telle que la mienne; car dés le moment que votre lettre m'a désabusée vous êtes rentré pour moi dans la classe de tous les autres hommes, et aprés avoir été le seul que j'ai jamais pu aimer, vous êtes devenu un de ceux pour qui j'aurois le moins de penchant, parce que vous ressemblez le moins à ma chymère céladonique; enfin il ne tient qu'à vous de me dédommager. Suivez le plan que vous me tracez, joignez votre attachement à celui que mes amis me témoignent, vous me trouverez aussi confiante, aussi tendre et en même tems aussi indifférente que je le suis pour eux; croyez-moi, monsieur, ce n'est point le dépit qui s'exprime ainsi; et si j'ajoute cette dernière épithête (quelque vraye qu'elle soit) c'est uniquement pour vous rassurer, pour vous persuader que mon cœur sauvera le vôtre, ma conduite et mes sentimens ont mérité votre estime et votre amitié, je conte sur l'une et sur l'autre, qu'à l'avenir donc il ne soit plus question de notre ancienne histoire; je vais la terminer par quelques propos necessaires.

Ce pays m'est devenu odieux depuis les pertes que j'ai faites, d'ailleurs les bontés de mes amis m'engagent à le quitter, je ne puis ni les accepter sans bassesse, ni les refuser sans ingratitude; je contois de passer en Angleterre, l'on m'a fait quelques offres à cet égard, mais l'on peint si diversement la position de demoiselle de compagnie, et les mœurs de votre nation, que je balance encor entre Londres et une cour d'Allemagne, vous pouvez me décider, monsieur, je conte autant sur votre pénétration que sur votre goût.

Dans le tems que votre ouvrage parut, j'avois couché sur le papier

les idées qu'il m'avoit fait naitre, je m'hazarde à vous les envoyer comme la première marque de mon amitié; il ne tiendra pas à moi de vous en donner d'autres, je voudrois vous en assurer de bouche, et que vous vinssiez à Genéve justifier l'éloge que j'ai fait de vous.

L'on m'écrit que divers Anglois quittent Paris pour se rendre à Môtiers, si c'est ce but qui vous amène dans ma patrie et que vous vouliez une lettre pour Rousseau, je vous prie de me l'écrire, mes meilleurs amis soutenant avec lui les rélations les plus étroites, en un mot, vous m'obligerez infiniment si vous mettez à quelque epreuve l'estime sincère que j'ai pour vous, et mon admiration pour vos talents.

Genève, ce 4me juin 17 3.

Malgré la juste amertume dont cette lettre est empreinte, on remarquera cependant que Suzanne Curchod évite de prononcer quelqu'une de ces paroles qui brisent à tout jamais les liens. Elle propose à Gibbon de transformer en une amitié solide leur engagement d'autrefois, et elle lui demande conseil pour la conduite de son existence à venir. J'incline à croire qu'à ce moment elle n'avait pas encore perdu toute espérance de reconquérir ce cœur infidele, et que son espérance se rattachait à cette visite à Rousseau dont elle offrait à Gibbon de lui faciliter les moyens. Un des amis les plus dévoués de Suzanne Curchod, le pasteur Moultou (dont le nom reviendra plus d'une fois dans ces études), qui était en même temps étroitement lié avec Rousseau, avait en effet conçu le dessein d'employer Rousseau à agir sur l'esprit de Gibbon. Voici en quels termes il exposait son plan à Suzanne Curchod :

Lundy.

... R. donc reçut hier une lettre de Paris, de Mme la marquise de Vernei, dans laquelle cette dame dit qu'une foule d'Anglais alloit partir de Paris pour Môtiers. *Si M. Gibbon,* ajoute-t-elle, *est du nombre, recevés le bien, car c'est un homme d'un très grand mérite et fort instruit.* Sur cela (pardonnés le moy, chère Belle) je fis votre histoire à Rousseau et cette histoire l'intéressa fort (car déja il vous aimoit, et de plus il aime fort tout ce qui est un peu romanesque). Il me promit que si Gibbon venoit, il ne manqueroit pas de lui parler de vous, et de lui en parler d'une manière très avantageuse; ô si les hommes étoient aussi constants que les femmes, mais toutes les femmes ne vous ressemblent pas. Adieu, ma chère Mademoiselle. Je vous aime autant que je vous respecte, si vous me répondés, que votre lettre soit simple et bien, que je puisse la montrer à R. Envoyés votre lettre à mon père qui la mettra dans une des siennes et l'affranchira.

Suzanne Curchod ne faisait point objection au projet de Moultou, et quelques jours après elle recevait encore de lui la lettre suivante :

Mardy.

Chère amie, je vous conjure de ne pas vous tourmenter; vous me dechirés le cœur. Si cet homme est digne de vous, il reviendra à vous; si c'est un méchant, laissés le, sa perte ne vaut pas un seul de vos regrets. J'irai à Lausanne et je ne le verrai point. Comme je suis plus de sang froid que vous, croiés que je puis mieux juger de ce qui convient. Mais j'ay parlé très fortement de cela à Rousseau; je viens de luy en écrire encore. Il est fort humain, fort prévenu pour vous; il sera donc beaucoup mieux que moi, et cela n'aura point de conséquence. Voici l'extrait de la lettre que je lui écris (1) :

« Vous devés avoir reçu deux lettres pour moi de Mlle Curchod et de M. Lesage. Mon pere m'écrit qu'il vous les a envoyées decachetées, sans doute pour que vous les lisiés. Que je plains cette pauvre Mlle Curchod. Gibbon qu'elle aime, auquel elle a sacrifié, je le sais, de très grands partis, est arrivé à Lausanne, mais froid, insensible, aussi gueri de son ancienne passion que Mlle C. est loin de l'être. Elle m'a écrit une lettre qui m'a dechiré le cœur. Vous qui connoissés les douleurs de l'ame vous la plaindrés sans doute, mais vous pouvés lui etre utile, et vous ne negligerés rien pour cela. Un Anglois qui se croit amoureux de cette fille charmante et qui n'est même pas capable de connoitre l'amour, a cherché à prévenir contre elle Gibbon, en lui donnant toute sorte de ridicule. Aiés donc la bonté de lui parler d'elle comme d'une fille celèbre à Genève par son savoir et par son esprit et plus encor par ses vertus. Je vous jure, mon respectable ami, que je ne connois rien d'aussi pur, d'aussi céleste que cette ame, et puisque je voudrois l'envoier pour toujours en Angleterre, vous devés croire que je la juge sans prévention. Au reste un tel éloge de votre part ne peut etre que d'un très grand poids, et d'ailleurs il est sans conséquence. Vous etes censé ignorer tout ce qui s'est passé entre elle et M. Gibbon. On m'a dit qu'il partait incessamment pour vous aller voir. »

Voila, chère mademoiselle, ce que j'ai écrit à Rousseau. Soyez sure de lui. Il a de la vertu plus qu'aucun homme. J'ajoute à la fin de ma lettre : « Bonjour, tres respectable ami : aimés moi, et n'oubliés pas Mlle Curchod. »

Cependant Gibbon, après un silence de trois semaines, lui adressait cette missive :

(1) Cette lettre, que Moultou écrivit en effet à Rousseau, se trouve au tome Ier de la publication intitulée : *Rousseau, ses amis et ses ennemis.*

A Lausanne, le 23 juin 1763.

Mademoiselle,

Faudroit-il toujours que vous m'offriez un bonheur auquel la raison m'oblige de renoncer! J'ai perdu votre tendresse, votre amitié me demeure et elle me fait trop d'honneur pour me permettre de balancer. Je la reçois, mademoiselle, comme un échange précieux de la mienne qui vous est toute acquise, et comme un bien dont je connois trop le prix pour le perdre jamais. Mais cette correspondance, mademoiselle, j'en sens tous les agréments, mais en même temps j'en sens tout le danger. Je le conçois par rapport à moi, je le crains pour tous les deux. Permettez que le silence m'en dérobe. Pardonnez à mes craintes, mademoiselle, elles sont fondées sur l'estime.

Dans toutes les occasions essentielles, vous trouverez toujours en moi un ami qui demande des épreuves comme des grâces. Je voudrois pouvoir vous donner plus de lumières sur la question que vous me faites. L'état de demoiselle de compagnie est en Angleterre, comme partout ailleurs, très incertain. Il varie selon le caractère des personnes avec lesquelles on vit. Mais vous, mademoiselle, vous en devriez tout espérer. Il leur serait impossible de vous refuser leur estime et bien difficile de ne pas vous accorder leur amitié.

L'envie de lire comme il le méritoit le précieux morceau dont vous m'avez honoré a retardé ma réponse. Son mérite réel et le plaisir de voir cette marque de votre souvenir a imposé silence à la tendresse paternelle, et un auteur (peut-être pour la première fois) a trouvé de la satisfaction à lire la critiqué de son premier ouvrage. J'ai admiré la justesse d'un grand nombre de vos observations, et j'ai remarqué que toutes les fois que vous avez raison, c'est parce que vous avez beaucoup exercé votre esprit, et que, si vous avez quelquefois tort, c'est pour n'avoir pas assez exercé vos yeux.

J'ai l'honneur d'être, avec une considération très distinguée,

Mademoiselle,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(*Sic*) DE GUIBON.

C'est en ces termes que Gibbon répondait à une femme qu'il avait aimée. Tout en l'assurant que dans toutes les circonstances *essentielles* elle trouverait en lui un appui, il se dérobait par le silence à une amitié dans laquelle il affectait de voir un danger pour son propre repos. D'un autre côté, la médiation de Rousseau, que Gibbon n'alla même pas voir, ne réussit pas mieux, et sur le récit que Moultou lui fit de toute l'aventure, il porta sur le héros du roman

ce jugement sévère : « Vous me donnez pour M[lle] Curchod une commission dont je m'acquitterai mal, précisément à cause de mon estime pour elle. Le refroidissement de M. Gibbon me fait mal penser de lui ; j'ai revu son livre (l'*Essai sur l'étude de la littérature*). Il y court après l'esprit : il s'y guinde. M. Gibbon n'est point mon homme ; je ne puis croire qu'il soit celui de M[lle] Curchod. Qui ne sent pas son prix n'est pas digne d'elle ; mais qui l'a pu sentir et s'en détacher est un homme à mépriser. » C'est vainement que, dans ses Mémoires, Gibbon a essayé de protester contre la dureté de l'arrêt. Ceux qui liront cette dernière lettre ne seront assurément pas disposés à le casser.

Après avoir reçu cette lettre de Gibbon, Suzanne Curchod ne dut assurément conserver aucune illusion. Elle garda cependant le silence jusqu'à certain jour où elle le rencontra par hasard à Ferney, sans doute à l'une de ces représentations théâtrales auxquelles, en dépit du Vénérable Consistoire, Voltaire se plaisait à convier la société de Genève et de Lausanne ; à cette soirée, elle fut traitée par lui avec un mépris tellement insultant qu'à la fin le vase déborda. Le lendemain elle lui écrivit une dernière lettre que je publierai tout entière malgré sa longueur, parce qu'elle y met en pleine lumière la conduite de Gibbon et la sienne :

Monsieur,

Je dois à ma tranquillité quelques éclaircissements que mon amour-propre veut en vain me refuser; cependant si j'eusse pu espérer ou craindre de vous revoir jamais, je me serois contrainte à garder le silence. Mais je pars dans ce moment pour Montélimart, et peut-être aurez-vous quitté ma patrie avant que je puisse y revenir.

Intimidée et accablée à Fernex par le jeu continuel d'une gayeté forcée et par la dureté de vos réponses, mes lèvres tremblantes refusèrent absolument de me servir; vous m'assurâtes en d'autres termes que vous rougissiez pour moi du rôle que je soutenois; monsieur, je n'ai jamais su confondre les droits de l'honnêteté avec ceux de l'amour-propre. Vous m'avez appris quelquefois à oublier l'un; quant à l'autre... vous n'êtes pas un malhonnête homme, et quel seroit même le scélérat qui oseroit m'accuser de l'avoir jamais blessée. Mais permettez-moi de vous retracer cette conduite, si blâmable à vos yeux. Lorsque je vous vis pour la première fois, je faisois le bonheur de ma famille, mon père usoit sa santé pour fournir à ma subsistance; cette seule réflexion altéroit ma tranquillité. J'aurois voulu adoucir sa situation, mais mes parents, aveuglés sur mes qualités personnelles, ne pouvoient se résoudre à écouter des propositions honnêtes sans être brillantes, ou à se séparer du seul objet de leur tendresse. Mon cœur les secondoit, il

étoit tout à eux avant de vous connoître; pénétrée de cette vertu que je voyois pratiquer, je m'en étois fait un modèle imaginaire; je crus que vous l'aviez réalisé; que ne fîtes-vous point pour me le persuader? « Mon âme avoit seule votre hommage, comment votre inclination seroit-elle passagère? Vous ménageriez, vous seriez trop heureux de ménager ma sensibilité, » à laquelle depuis vous avez porté les plus rudes coups; c'est ainsi que, facile à m'abuser, cette passion travestie n'étoit à mes yeux que le sentiment le plus tendre, tel que je le trouvois dans mon cœur; à quelles impressions ne s'ouvrit-il point? Mes parents n'étoient pas immortels; cette idée jusqu'alors m'avoit fait mourir d'effroi, mais je croyois connoître un objet qui méritoit par ses vertus de réunir tous mes sentiments, et par sa tendresse d'essuier mes larmes, et cependant c'est lui qui les a rendues encor plus amères. Rappelez-vous, monsieur, des offres que vous m'avez faites tant de fois : je pouvois vous épouser sans le consentement de votre père. Je rejetois cette proposition, et je la rejetterois jusqu'à mon dernier soupir. Un chagrin me rongeoit; vous étiez riche, vous pouviez me soupçonner de sacrifier à la fortune. M. de Montplaisir vint me fournir une occasion de vous prouver le contraire, et, dans une conversation que nous eûmes à ce sujet, pénétrée sans doute de l'idée qui m'occupoit, je vous exposois toutes les offres de cet homme, lorsqu'à mon grand étonnement vous m'en fîtes d'équivalentes; je fus cruellement confondue par cette reponse, et si je n'eusse été absolument aveuglée, une telle méprise m'auroit ouvert les yeux sur la différence de nos sentimens. M. de M. s'insinua dans l'esprit de mon père, il me sollicita sans me contraindre, je le voyois vieux et pauvre, je crus tout devoir sacrifier à l'amour filial. Vous partîtes, votre lettre m'apprit le refus de M. Gibbon, et bientôt après me mit au bord du tombeau. Mes parens désolés n'apportèrent plus aucun frein à mes sentimens. Que ne vous écrivis-je point? Enfin vous me répondîtes, et dans les mots que j'ai souligné, je ne crus lire que le plus grand effort de votre delicatesse; vous connoissiez mes arrangemens avec Mont.., vous n'osiez me proposer de rester en liberté jusques au moment où vous auriez la vôtre. L'idée que vous sacrifiiez votre bonheur au mien me persuada qu'il n'en étoit aucun loin de vous; je voulus même calmer vos inquiétudes pretendues sur ma situation future; je vous ecrivis les détails de quelques espérances de fortune qui s'ouvroient à mes chers parens et qui pouvoient calmer mes scrupules sur des refus obstinés. Votre silence même ne fit qu'accroître mon estime : ainsi j'expliquois tout par cette idée de perfection dont j'étois remplie. J'allai à Lausanne dans ma convalescence; si l'on vous a dit que j'aie écouté un seul moment M. d'Yverdun, j'ai ses lettres, vous connoissez sa main,un coup d'œil suffit pour me justifier; pendant la vie de mon père, j'entretins encore une exacte correspondance avec

M. de Mont... Mais quelle fut ma douleur lorsqu'au moment le plus affreux de ma vie, vous, sur qui seul mon cœur se reposoit, m'abandonnâtes à l'horreur de mon désespoir, pendant que cet homme que j'avois méprisé.., pendant que d'autres qui m'étoient presque inconnus... Mais laissons cette odieuse comparaison, je suis trop foible encore pour m'y arrêter longtemps.

Entraînée par toutes les réflexions que votre conduite faisoit naître et par la situation de ma chère et respectable mère, je me soumis à mon sort; tous les arrangements étant pris, je rompis sur un prétexte assez plausible presque au moment de la conclusion, ce que je puis encore prouver par une suite de lettres. Mon cœur, trop ingenieux à vous justifier, m'avoit fait imaginer un genre de vie aussi pénible qu'ennuyeux, mais qui fournissoit abondamment à la subsistance de ma chère mère. Je l'ai mené ce genre de vie pendant trois ans entiers; instruite par une personne qui m'étoit devouée, toute votre conduite me confirmoit dans mon opinion et m'aidoit à supporter mon état. Si pendant ces trois ans je ne me suis pas attirée l'estime de tous les Genevois, si ma mère n'a pas versé des larmes de joye sur les marques de cette estime qu'on me prodiguoit, si je n'ai pas rejeté toutes les propositions de mariage et toutes les assiduités des hommes aimables, j'avouerai alors que j'ai des sujets de rougir. Je ne puis m'exprimer avec autant de force sur les séjours momentanés et de pur délassement que j'ai fait à Lausanne; le plaisir d'être loin des leçons et de l'esclavage, et surtout le charme inexprimable, et qui m'avoit été inconnu pendant la vie de mon père, d'avoir ma mère pour témoin continuel de mes amusemens et pour jouir des légers triomphes de mon amour-propre; tout, dis-je, m'engageoit à m'attirer la jalousie des femmes et la critique des hommes que je ne goutois pas. Mais si parmi ceux qui me plaisoient on peut en montrer un seul qui vous ait effacé de mon cœur, j'avouerai encore que je dois rougir près de vous; auriez-vous reçeu de fausses impressions? Je me flatte que mon caractère vous est trop connu pour vous permettre d'ajouter foi à de simples propos. Deux choses cependant peuvent encore m'inquieter, un portrait en miniature fait à mon insçu par un peintre dont j'ignorois même l'existence, cinq ou six quatrains arrachés par une suite de plaisanteries dont je puis faire voir le commencement et qui respirent, malgré cela, le sentiment qui m'occupoit encore; mais non, ces deux choses sont entre les mains d'un homme incapable de bassesse et de fourberie. Eh! pourquoi chercher ailleurs une cause qui m'est trop connue? Que me reste-t-il à présent, que de bénir à genoux cet être suprême qui m'a arrachée au plus grand de tous les malheurs. Oui, je commence à le croire, vous auriez gémi sur mon existence; elle pouvoit nuire à vos projets de fortune ou d'ambition, et vos regrets mal deguisés m'auroient conduite au tombeau par la route du désespoir; rougirois-je de vous avoir écrit?

âme dure que je crus autrefois si tendre ! Que demandois-je de vous ? Votre père vit encore et mes principes sont inébranlables; que voulois-je donc ? M'attacher au seul sentiment qui me restoit. Toute la nature étoit morte pour moi ; faloit-il encore la voir défigurée ? Je vous le répète, monsieur, tout cœur qui a pû connoître le mien et cesser de l'aimer un moment n'en étoit pas digne et n'aura jamais mon estime. Si je vous ai tenu un autre language, si ma plume l'a tracé, j'en rougis à présent, c'étoit l'effet d'un sentiment indefinissable, d'un calme et d'une indifférence de dépit, et surtout de la répugnance qu'on eut toujours à renverser son idole. Ma conduite, dites-vous, contredit cette affirmation. En quoi, je vous prie ? J'agis avec vous comme avec un honnête homme du monde, incapable de manquer à sa promesse, de séduire ou de trahir, mais qui s'est amusé en échange à dechirer mon ame par les tortures les mieux preparées et les mieux exécutées ; je ne vous menacerai donc plus du courroux céleste, expression qui m'étoit échappée dans un premier mouvement, mais je puis vous assurer ici, sans esprit prophetique, que vous regretterez un jour la perte irreparable que vous avez faite en aliénant pour jamais le cœur trop tendre et trop franc de S. C.

Genève, ce 21e septembre.

Certes, lorsque sa main traçait cette lettre hautaine et passionnée, Suzanne Curchod ne doutait pas qu'elle n'écrivît à Gibbon pour la dernière fois de sa vie. Mais le temps, qui se rit de toutes les durées, n'accorde pas plus le privilège de l'éternité à certains ressentimens qu'à certaines amours. Il faut d'ailleurs reconnaître que ce terrible destructeur apporte parfois avec lui ses consolations et ses douceurs. C'est parfois au moment où l'on se résigne à demander moins à la vie qu'elle commence à vous accorder davantage. Je crois devoir clore ici le chapitre d'une relation dont la suite paisible n'eut rien qui rappela les orages du début. Deux ans après, Gibbon, traversant Paris, y trouvait Suzanne Curchod mariée, et il allait lui-même au-devant d'une entrevue qui ne dut pas laisser que d'être assez embarrassante pour tous deux. Racontant cette entrevue dans une de ses lettres à lord Sheffield, Gibbon se plaint avec une fatuité d'assez mauvais goût de l'impertinente sécurité de M. Necker, qui, après l'avoir retenu à souper, alla tranquillement se coucher et le laissa en tête-à-tête avec sa femme. « C'est regarder, dit-il, un ancien amant comme de bien peu de conséquence. » D'un autre côté, Mme Necker, dans une lettre adressée à une de ses amies de Suisse (1), avoue que jamais

(1) On trouvera cette lettre dans un petit volume publié par le comte Fédor Golowkin sous ce titre : *Lettres diverses recueillies en Suisse*, auquel je ferai quelques emprunts.

« sa vanité féminine n'a eu un triomphe plus complet et plus honnête qu'en voyant celui qui l'avait dédaignée devenu auprès d'elle doux, souple, humble, décent jusqu'à la pudeur, témoin perpétuel de la tendresse de son mari, et admirateur zélé de l'opulence. » Il y avait bien de part et d'autre une certaine aigreur, et la rupture était trop récente pour qu'il en fût autrement. Mais le temps accomplit ici son office bienfaisant. Un voyage que M. et Mme Necker firent à Londres, et où ils rencontrèrent de nouveau Gibbon, un long séjour que Gibbon fit à Paris, où il goûta fort le plaisir d'être présenté à tous les beaux esprits, comme un ami de M. et de Mme Necker, transformèrent en une relation cordiale la relation passionnée d'autrefois. Une correspondance assez fréquente et affectueuse (sans arriver cependant jamais au ton de l'intimité) remplissait les intervalles de ces entrevues. Cette correspondance a été en grande partie publiée après la mort de Gibbon (1). Dans les lettres amicales qu'elle adressait à son ancien adorateur, Mme Necker se laissait aller au plaisir de rappeler de temps à autre, par une allusion discrète, le souvenir d'un passé qui se faisait de plus en plus lointain. C'est ainsi qu'elle répondait à l'envoi du premier volume de la célèbre *Histoire* de Gibbon : « Vous compterez, malgré vous, dans le nombre de vos lecteurs, autant de femmes que d'hommes ; je dis malgré vous, car vous les avez maltraitées. A vous entendre, toutes leurs vertus sont factices. Était-ce bien vous, monsieur, qui deviez en parler ainsi ? » Cependant, même après un si long temps écoulé, la malice féminine ne désarmait pas tout à fait, et sachant que Gibbon avait eu quelque velléité de mariage : « Gardez-vous, monsieur, lui écrivait-elle, de former un de ces liens tardifs ; le mariage qui rend heureux dans l'âge mûr, c'est celui qui fut contracté dans la jeunesse ; alors seulement la réunion est parfaite, les goûts se communiquent, les sentimens se répondent, les idées deviennent communes, les facultés intellectuelles se modèlent l'une sur l'autre, toute la vie est double et toute la vie est une prolongation de la jeunesse. » N'était-ce pas lui dire un peu durement : C'est moi qu'il fallait épouser quand j'étais jeune. Aujourd'hui, il n'est plus temps pour vous d'être heureux.

Quant aux lettres de Gibbon, je les trouve toujours un peu lourdes, comme s'il ne se sentait pas très à l'aise, ou comme s'il éprouvait quelque difficulté à descendre du ton grave de l'historien au badinage épistolaire. J'en possède quelques-unes qui sont demeurées inédites et parmi lesquelles je choisirai la suivante, qui accompagnait l'envoi du second et du troisième volume de l'*Histoire* de Gibbon :

(1) On la trouvera dans les trois volumes intitulés : *Gibbon's Miscellaneous Works*, édition de 1814.

Après un silence de trois ans, j'ose vous envoyer, madame, une lettre de treize cents pages, le second et le troisième volume de mon histoire que vous recevrez adressés par la poste à monsieur Necker. — Mais ce silence si long, si étrange, si indigne! Je crains vos reproches, mais je crains bien plus une indifférence froide et polie qui pardonne aisément les fautes d'un coupable qu'elle a oublié! Ce coupable est bien éloigné d'excuser sa conduite, il ne sauroit même l'expliquer et s'il lui étoit permis de se placer dans la situation d'un spectateur instruit mais impartial, il rechercheroit vainement les causes d'un phénomène moral dont il douteroit encore s'il n'était que trop assuré de sa réalité. *La paresse?* Cet homme qui n'a pas su écrire une lettre de deux pages que le sentiment lui auroit dicté sans effort a achevé deux gros volumes in-quarto, et l'assemblage des matériaux, l'échafaudage, les souterrains lui ont coûté encore plus de temps et de travail que l'édifice même. *Le tourbillon des plaisirs ou des affaires?* Triste et misérable excuse. L'homme qui seroit en même temps un ministre d'état et un petit maître recherché auroit toujours des moments à lui, et moi qui, Dieu merci, ne suis ni l'un ni l'autre, je me rappelle assez combien de fois j'ai perdu dans les regrets, les remords et les résolutions, l'heure qui m'auroit suffi pour solliciter et obtenir ma grâce. *L'oubli et l'indifférence?* Je prononce ces mots avec douleur, mais je suis assez puni par la réflexion que ma conduite a pu m'exposer à un reproche, que mon cœur seul peut démentir. Non, madame, je n'oublierai jamais les moments les plus chers de ma jeunesse, et ce souvenir par mais indélébile se confond avec l'amitié la plus vraie et la plus inaltérable. Après une longue séparation j'ai eu le bonheur de passer six mois dans votre société : chaque jour a ajouté aux sentiments d'estime et de reconnaissance que vous m'inspiriez, et je suis parti de Paris dans la résolution ferme, mais inutile de cultiver assidûment une correspondance qui pouvait seule me dédommager de mes pertes... Je me souviens, madame, que vous me demandâtes un jour s'il y avoit, dans ce volume, des femmes illustres. Il en est une qui m'a vivement intéressé (vol. III, p. 318) par une sorte de ressemblance qui n'échappera qu'à vous seule. Dans le XVIIIe siècle comme dans le Ve la fortune peut choisir dans l'obscurité un rare mélange de beauté, de vertus et de talenst pour le placer sur le trône ou sur les marches du trône, mais elle a peu d'empire sur les âmes qu'elle n'a jamais pu vaincre dans le malheur ni corrompre par la prospérité. Elle seroit bien la maîtresse de reléguer l'Athénaïs de nos jours dans la solitude de Jérusalem ou de Coppet, mais je la défie de ternir sa gloire ou de troubler son repos...

Si l'on daigne encore se souvenir de moi à Paris, vous voudriez bien, madame, assurer les personnes dont j'ai éprouvé les bontés qu'elles n'ont point accueilli un ingrat... Si Mlle Necker n'est pas une personne

accomplie, la nature, l'éducation et l'exemple sont sans force. J'ai l'honneur d'être avec le dévoûment le plus respectueux,

Madame,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
E. GIBBON.

En lisant cette lettre, Mme Necker dut se dire que les regrets témoignés par Gibbon réalisaient la prédiction par laquelle elle avait terminé sa dernière lettre de jeune fille, si toutefois elle ne l'avait pas oubliée. Malgré les protestations de Gibbon, j'ai peine à croire cependant qu'il attachât beaucoup de prix à une relation dans laquelle il laissait s'introduire d'aussi longs silences. Aussi cette relation eût-elle fini peut-être par se relâcher, si le hasard de la destinée n'avait réuni de nouveau Gibbon et Mme Necker dans des lieux voisins de leur première rencontre. Tout le monde sait que Gibbon fit à plusieurs reprises de longs séjours à Lausanne et que ce fut là qu'il écrivit le dernier chapitre de son *Histoire.* D'un autre côté, M. et Mme Necker venaient souvent visiter les bords du lac de Genève, où les attiraient des affections et des souvenirs. Déjà une première fois ils s'étaient rencontrés à Genève avec Gibbon, et de ce séjour commun Mme Necker avait gardé un souvenir dont elle ne cherchait pas à lui cacher la douceur :

J'ai éprouvé, lui écrivait-elle plus tard de Coppet, pendant cette époque un sentiment nouveau pour moi, et peut-être pour beaucoup de gens. Je réunissois dans un même lieu et par une faveur bien rare de la providence une des douces et pures affections de ma jeunesse avec celle qui fait mon sort sur la terre et le rend si digne d'envie. Cette singularité, jointe aux agréments d'une conversation sans modèle, composoit pour moi une sorte d'enchantement et la connexion du passé et du présent rendoit mes jours semblables à un songe sorti par la porte d'ivoire pour consoler les mortels. Ne voudrez-vous pas nous le faire continuer encore? »

Un si affectueux appel ne pouvait trouver Gibbon insensible. Il fit en effet plusieurs séjours à Coppet, dont l'un au mois d'octobre 1790, aussitôt après la seconde retraite de M. Necker. Il y avait plus de trente ans qu'à deux lieues de là le jardin d'un presbytère avait été témoin des premières entrevues entre l'obscur étudiant de Lausanne et la fille du pasteur de Crassier. La vie qui les avait séparés les avait de nouveau réunis après avoir apporté à l'un la gloire, à l'autre l'éclat et les épreuves d'une haute situation sociale ;

mais quelque brillans que soient les reflets dont le prisme de la jeunesse colore les souvenirs, je ne crois pas que le passé leur inspirât des regrets. Tout en se promenant avec Gibbon sous les arbres du parc de Coppet déjà rougis par les premières atteintes d'octobre, Mme Necker dut se dire qu'il y a certains jours d'automne dont la tiédeur et la sérénité sont plus douces que les chaudes et inégales bouffées du printemps.

III.

Revenons maintenant de quelques pas en arrière, au temps où la jeunesse de Suzanne Curchod, d'abord si heureuse, fut traversée par de si cruelles épreuves. Pendant les années d'anxieuse attente que les hésitations et l'infidélité de Gibbon lui avaient imposées, tous les malheurs étaient venus fondre sur elle. Au mois de janvier 1760, son père était mort brusquement. Elle ne perdait pas seulement en lui le docte précepteur de sa jeunesse ; les modestes émolumens que M. Curchod touchait comme pasteur de Crassier étaient à peu près la seule ressource de la famille. Sa mort réduisait sa femme et sa fille à une condition voisine de l'indigence. Il fallait quitter le presbytère de Crassier, dont un nouvel occupant allait venir s'emparer, et pourvoir désormais à leur entretien sur la modeste pension attribuée à la veuve de l'ancien pasteur. Cette situation pénible inspira à Suzanne Curchod un parti énergique, ce fut de demander un gagne-pain à ces ressources d'une instruction solide qui ne lui avaient servi jusque-là qu'à captiver les suffrages des hommes. La présidente de l'académie de la Poudrière se résolut à donner des leçons. D'après une tradition qui a cours encore dans le pays de Vaud, mais dont je ne trouve aucune trace dans les papiers de Coppet, ce serait, montée sur un petit âne (j'incline à croire qu'en tout cas c'était plutôt le vieux cheval *Grison*), qu'elle se rendait chez ses élèves lorsqu'elles habitaient les environs de Lausanne. Suzanne Curchod était fière et susceptible. Peut-être les familles du quartier de Bourg ne ménageaient-elles pas assez l'amour-propre de l'institutrice qu'elles avaient reçue autrefois comme amie ; peut-être ce nouveau genre de vie qu'elle avait adopté sous le coup d'une impérieuse nécessité lui paraissait-il plus difficile à supporter qu'elle ne se l'était imaginé à l'avance ; mais, s'il faut en croire son propre témoignage, l'influence de ces épreuves répétées n'aurait pas laissé que d'altérer sensiblement son caractère et la douceur de ses rapports avec sa mère. Après trois années de cette existence précaire, Mme Curchod mourait elle-même emportée par une maladie aiguë. Cette mort plongeait Suzanne Curchod dans un désespoir d'autant plus profond, qu'elle se reprochait d'avoir, par les inégalités de son humeur, troublé la paix des der-

niers jours de sa mère. Bien des années après, dans un de ces journaux où elle avait coutume d'épancher les sentimens de son cœur, elle traduisait dans le langage passionné qui lui était propre toute l'amertume de ses remords.

Oh ! ma mère, toi dont l'âme pure et sensible erre sans doute autour de moi, image chérie sans cesse présente à mon cœur désolé, toi qui me donnas l'exemple de tous les sacrifices, pourquoi suis-je rentrée dans cette ingrate patrie dont tu t'étois arrachée; tu fus victime du fanatisme, je le suis d'une stupide insensibilité; on a blessé profondément ce cœur qui t'adoroit. En vain je voudrois confier mes peines; qui m'entendra ? Je cherche à te rappeller dans l'illusion du sommeil, je crois te voir, je te parle; mon âme s'épanche dans ton sein, le sein d'une mère, où est-il ? Ah ! Dieu, je cherche à me tromper, il me semble que ces lignes que je trace iront jusqu'à toi; oh ! ma mère, ne rejette pas ton enfant; il a été coupable envers toi, mais combien peu de temps et que de larmes, que de tendresse, que de sentiments, que de transports ont racheté ces instants d'humeur ! Je t'en prends toi-même à témoin, ai-je eu le plus léger tort avant d'avoir quitté cette solitude ou j'ai passé mon enfance, et pendant ces trois années encore ou mon caractère s'était altéré, je n'ai pas cessé un instant de t'adorer; pardonnes donc, fais grâce; l'Être suprême pardonne à ceux qui l'ont offensé. Dix-sept ans de remords dévorants n'ont-ils point expié mes fautes ? Vois ces larmes que je repands par torrents, reçois ton enfant, ne l'éloigne pas de toi, il implore ta pitié; helas ! ton ombre est son asile sur la terre, il lui semble que cette ombre invisible fermera seule ses yeux. Regarde toute ma conduite : n'ai-je pas fait tout ce que tu m'avois ordonné ? Non, je n'ai jamais offensé ce Dieu que nous adorons qu'en toi seule, et ces accès d'humeur même, helas ! je les avois contre toi, parce que tu étois la source de toute ma félicité sur la terre; je m'en prenois à toi de toutes les contrariétés de ma vie parce que de toi seule dépendoit mon bonheur; mais quelle qu'ait été la cause de ces propos d'humeur si criminels, puisqu'ils s'adressoient à toi, mon ange tutélaire, ne fixe plus ton attention sur des mouvements où le cœur n'eut jamais de part, vois mon desespoir après ta perte, vois cet ennui de la vie qui m'a dévoré et qui me dévore encore; les barbares, en me reprochant ces instants de ma vie où l'espoir de soutenir ta vieillesse me donna la force de fouler aux pieds des dégoûts de tout genre, ils n'ont pas su toutes les playes qu'ils alloient rouvrir.

Je crois que les torts dont Suzanne Curchod pouvait avoir à se repentir étaient singulièrement exagérés après coup par son imagination, toujours, on le verra, ingénieuse à la tourmenter. Toutes les lettres qu'elle reçut alors rendent au contraire témoignage aux soins dont elle avait environné sa mère.

Je ne suis point surpris, ma chère cousine, lui écrivait un de ses parens, de l'état violent où Mlle Reverdil, votre bonne amie, me mande où vous avés été et l'abattement où vous êtes encore quand je pense à la séparation que la mort a mis entre vous et madame votre chère mère, et le peu de temps que vous avés eu pour vous y préparer. Je connois votre sensibilité et la bonté de votre cœur. Je connoissois votre tendresse pour cette mère, votre attachement, le plaisir que vous aviés à la voir contente et à faire la douceur de sa vie. Vous étiés sûre de l'amitié l'une de l'autre : il vous sembloit que cette amitié devoit durer toujours. La voir se rompre, et si subitement, est quelque chose de déchirant pour un cœur comme le vôtre. Ce sont des arrachements d'entrailles.

Ce qui est certain, c'est que cette mort inopinée venait encore ajouter aux difficultés de la situation de Suzanne Curchod. La modeste pension de la mère contribuait pour autant que les leçons de la fille à assurer leur subsistance. Cette ressource lui faisait subitement défaut, et elle se voyait réduite pour vivre à l'exercice d'une profession qui lui était devenue odieuse. Peut-être la future femme d'un contrôleur général des finances aurait-elle connu les étreintes de la misère, si des amies fidèles n'étaient venues à son aide. Ce fut l'honneur et le charme de sa vie d'inspirer à des âmes d'élite des attachemens passionnés auxquels elle savait répondre et dont elle fit la première épreuve dans l'adversité. Parmi ces protecteurs de la jeunesse de Suzanne Curchod, je citerai d'abord une personne dont elle était cependant séparée par toute la distance que peuvent mettre entre deux femmes le rang et la fortune. La duchesse d'Enville (1) avait été comme bien des Françaises attirée à Genève par le désir de consulter le célèbre Tronchin et, retenue sur les bords du lac par l'état de sa santé ou par l'attrait du pays, elle y avait formé un établissement de quelque durée. La duchesse d'Enville était une de ces personnes de l'ancienne société qui se piquaient d'avoir l'esprit libre et d'être accessibles aux idées nouvelles. En même temps qu'elle sollicitait, je ne sais trop pourquoi, la bourgeoisie de Genève, elle faisait inoculer ses filles (ce qui passait alors pour signe de grande hardiesse) et s'enfermait avec elles jusqu'à ce que tout danger de contagion fût passé. Elle avait ouvert une maison où tous les beaux esprits des bords du lac se donnaient rendez-vous. Elle y recevait Voltaire, auquel elle allait également rendre visite à Ferney, et secondait avec ardeur ses efforts pour obtenir la réhabilitation des Calas ou la libre rentrée des protestans en France. Aussi est-elle

(1) Marie-Louise-Nicole de La Rochefoucauld, née en 1716, mariée à son cousin Louis-Frédéric de La Rochefoucauld, duc d'Enville ou Anville, lieutenant général des armées navales du roi, morte en 1796.

nommée plusieurs fois par lui dans sa correspondance, où il parle « de la grande passion qu'elle a de faire le bien. » Elle avait témoigné le désir d'entrer en relations avec Mlle Curchod, sur laquelle elle comptait pour former par la conversation l'esprit de ses filles, et elle s'était vivement intéressée à la situation malheureuse de la jeune fille. Elle avait usé du crédit que son rang élevé lui donnait auprès de l'avoyer de Berne, M. d'Erlach, pour faire augmenter la pension de Mme Curchod, et après la mort de celle-ci elle s'était épuisée en efforts pour obtenir la restitution des biens que la famille d'Albert de Nasse avait possédés en France et dont la confiscation l'avait privée. En même temps qu'elle faisait ainsi preuve vis-à-vis d'une jeune fille pauvre et obscure, qui ne lui était de rien, d'une bonté intelligente et active, elle semblait chercher à lui faire oublier les obligations de la reconnaissance. Je ne puis résister au désir de citer ici (avec ses fautes d'orthographe) un billet de cette aimable femme qui témoignera à la fois de sa bonté et de cette exquise politesse d'autrefois dont la préoccupation était d'effacer les distances au lieu de les faire sentir.

Une fluction considérable et qui m'a fait soufrir de vive douleur m'a empêché de vous témoigner plutôt, mademoiselle, toute la part que je prend au mal'heur de votre situation et mon désir extrême de contribuer à l'adoucir. Je n'ait point encore reçue de réponce de M. d'Erlac. Si vous désirés que je lui recrive, M. Moultou ou M. Lesage n'ont qu'à me le mander. Je suis très flatté des sentiments que vous me témoignés; je désire que tous mes amis me les conserve. Mes enfants me chargent de vous assurés du vif intérêt qu'elle prennent à vos mal'heurs. Parlés quelquefois de moi avec le ministre et le philosophe, je serait très fâché d'en etre oublié. Soyés persuadés, mademoiselle, que personne n'est plus parfaitement que moi votre très humble et très obéissante servante,

La Rochefoucauld d'Enville.

L'affectueuse protection de la duchesse d'Enville ne fut pas le seul appui que Suzanne Curchod rencontra dans ces années difficiles de sa jeunesse. Elle leur dut également d'acquérir (chose rare et précieuse dans la vie d'une femme) un ami véritable. J'ai déjà prononcé le nom du pasteur Moultou, bien connu des lecteurs de Rousseau et de Voltaire pour avoir eu la rare bonne fortune de demeurer l'ami de l'un et d'entretenir des relations cordiales avec l'autre. Fils d'un réfugié français du Midi, Moultou avait épousé une des filles du pasteur Cayla, ami et collègue dans le saint ministère du père de Suzanne Curchod. Les filles des deux pasteurs étaient liées d'une étroite amitié, et l'entrée de Moultou dans cette famille

respectable ne tarda pas à l'associer à cette intimité. Pour dire toute la vérité, je crois que sans doute avant son mariage Moultou n'avait pas été tout à fait insensible à la beauté de Suzanne Curchod et que l'affection fidèle qu'il conserva toute sa vie pour elle n'avait fait que succéder à un autre sentiment : « Je vous ai beaucoup aimée, mademoiselle, lui écrivait-il un jour, je vous aime encore ; je vous aimerai vraisemblablement toujours, mais cette amitié qui fera mon bonheur ne peut plus contribuer au vôtre. » Et dans une autre lettre : « Il faut, ma chère amie, que je m'explique une fois avec vous, et cette explication devroit être inutile. Vous avés toujours cru que j'avois pour quelqu'un au monde plus d'amitié que pour vous. Oh! que vous avés mal lu dans mon cœur! D'autres sentiments pourront vous avoir trompée ; mais ces sentiments que j'ignore, que je dois ignorer, que je dois laisser ignorer à toute la terre, à ceux-là surtout qui me les auroient inspirés, ces sentiments qui pouvoient faire le malheur de ma vie en ont fait le plus grand charme quand je les ai vus sous les couleurs de l'amitié. Brûlés donc ma lettre et ne soyés plus injuste. Vous avés dans mon cœur des droits aussi inviolables que saints. Je serai toujours le même pour vous, et la mort même ne finira pas, je l'espère, une amitié qui aura fait dans tous les temps l'une des plus grandes douceurs de ma vie. »

Celle que Moultou appelle dans cette lettre « sa chère amie » ne demeurait pas en reste avec lui de protestations affectueuses. Leur correspondance, qui a duré près de trente ans et que la mort de Moultou a seule interrompue, étonnerait par la vivacité avec laquelle s'exprime leur affection mutuelle, si ce ton n'était celui du siècle, et si l'habitude n'eût pas été alors de prêter aux sentimens les plus honnêtes et les plus droits le langage d'une passion un peu ampoulée. Dans les premiers temps de leur attachement, Suzanne Curchod avait fait paraître dans un recueil suisse « un portrait de son ami, » que M. Necker a inséré dans la publication des œuvres de sa femme. Après avoir peint ses traits ni mâles, ni efféminés, son sourire doux et tendre, sa physionomie fine, expressive, un peu singulière, elle posait cette question délicate : « Vaudrait-il mieux l'avoir pour ami que pour amant? » et elle y répondait ainsi : « Dans l'amour il porterait trop d'enthousiasme ; peut-être ne chérirait-il que le simulacre de son imagination ; d'ailleurs il serait difficile de le satisfaire, parce qu'il serait difficile d'aimer comme lui. Si M... m'avait aimée, je doute qu'il m'eût connue, son amitié me flatte davantage. » Et elle terminait en s'écriant : « Cœur assez vaste pour contenir le genre humain, assez étroit pour ne recevoir que deux ou trois amis, ah! que je voudrais être du nombre! »

On peut penser qu'environnée d'amis aussi fidèles Suzanne

Curchod ne demeura pas, au lendemain de la mort de sa mère, isolée et sans appuis. La maison du pasteur Cayla et celle du père de Moultou lui offrirent l'asile d'une affectueuse hospitalité. Mais ceux qui connaissent les rues hautes du vieux Genève, la Taconnerie, où était située la maison de M. Cayla, le Bourg de Four, où se trouvait celle de Moultou, comprendront que leurs hautes et noires murailles présentassent aux yeux de la jeune fille un aspect singulièrement triste lorsqu'elle les comparait aux vergers de Crassier ou aux terrasses de Lausanne. Elle se trouvait d'ailleurs dans une de ces situations pénibles où les justes susceptibilités de la dignité rendent plus sensibles les peines de la vie. Bien qu'elle continuât de donner des leçons au dehors et qu'elle s'efforçât de reconnaître l'hospitalité qu'elle recevait en tenant lieu d'institutrice aux enfans de Moultou, elle sentait bien que cette situation un peu subalterne dans une famille amie ne pouvait éternellement durer et elle cherchait avec l'aide de ses amis eux-mêmes le moyen d'y mettre un terme. Elle avait deux partis à prendre : celui d'accepter dans quelque famille étrangère une place de demoiselle de compagnie ; ou celui, qui lui coûtait bien davantage, d'écouter quelqu'une des propositions de mariage qui, à l'honneur de ses compatriotes, continuaient à ne pas lui faire défaut. Sa correspondance de cette époque nous la montre en proie aux plus vives anxiétés. Tantôt, elle s'informe des conditions d'existence qui sont faites aux demoiselles de compagnie en Allemagne ou en Angleterre, et elle est à la veille de partir pour l'un ou l'autre de ces deux pays. Tantôt elle paraît sur le point d'écouter les propositions d'un brave avocat d'Yverdon, dont elle a fait la connaissance dans un séjour à Neufchâtel, et qui la supplie de « prononcer en sa faveur un arrêt de bénédiction qu'il attend par retour du courrier, sans ultérieur délai. » Mais l'arrêt se faisait attendre, et les conditions singulières que la jeune fille mettait à son consentement, entre autres celle de ne pas être obligée de vivre à Yverdon avec son mari plus d'un tiers de l'année, retardait la conclusion d'une union à laquelle les amis de Suzanne Curchod la pressaient fort de consentir. La sagesse humaine lui conseillait peut être en effet d'adopter ce parti un peu prosaïque ; mais fort heureusement, elle ne l'écouta pas, et des circonstances imprévues vinrent changer pour elle la face des choses.

Parmi les femmes que la réputation de Tronchin avait attirées aux environs de Genève se trouvait une Française appelée M[me] de Vermenoux. Bien qu'elle ne fût âgée que de vingt-six ans, M[me] de Vermenoux était déjà veuve d'un premier mari dont il paraît qu'elle n'avait pas grand sujet de regretter la mort. Jeune, riche, spirituelle, assez frivole, elle cherchait à oublier les préoccupations que lui causait l'état de sa santé en attirant autour d'elle les hommes

dont la conversation pouvait la distraire. Le hasard fit qu'elle vint demeurer dans la maison de Moultou ; elle entra bientôt en relations avec lui, et par son intermédiaire avec Suzanne Curchod. Elle goûta fort la conversation de cette dernière et lui proposa bientôt de l'emmener avec elle à Paris. A certains points de vue, l'offre était la plus séduisante que la jeune fille eût encore reçue. Quitter, pour quelques années au moins, un pays qui ne lui rappelait que de tristes souvenirs, aller à Paris, ce centre brillant d'activité et de lumière, était pour l'ancienne présidente de l'académie de la Poudrière une perspective assurément des plus attrayantes. Mais il répugnait singulièrement à sa fierté d'accepter cette situation, équivoque, et il fallut pour triompher de ses hésitations tout le despotisme que Moultou (à en croire son portrait) portait dans l'amitié. Elle ne devait pas avoir lieu de regretter cette détermination, et je ne crois même pas qu'il soit exact, ainsi qu'on l'a écrit, qu'elle ait eu à souffrir des hauteurs du caractère de la dame. L'auteur d'une *Vie de Bonstetten*, M. Steinlon, raconte que, Mlle Curchod étant entrée dans le salon de Mme de Vermenoux en faisant la révérence, celle-ci lui dit en présence de Bonstetten : « Sortez, mademoiselle, et revenez faire une autre révérence. Je ne veux pas que vous me fassiez honte à Paris. » Dans la correspondance très suivie et très intime que Suzanne Curchod entretint avec Moultou, à partir de son arrivée à Paris en 1764 (1), je ne crois pas qu'elle ait jamais cessé de se louer des bons procédés de sa compagne :

Les procédés de Mme de Vermenoux sont, écrit-elle au contraire, tels que je pouvais les désirer; elle est pleine d'attention pour moi, malgré sa froideur naturelle ; elle s'occupe de tout ce qui peut m'amuser, me plaint dans les moments où l'ennui perce malgré moi ; je l'ai vue même dans les moments d'humeur occasionnés par la faiblesse de sa santé et je n'ai rien eu à supporter de fâcheux; d'ailleurs je suis convaincue que son cœur et la justesse de son esprit garantiront toujours sa tête.

Ce n'est donc pas le soin de sa dignité qui troublait, pendant cette courte phase de sa vie, le repos de Suzanne Curchod. C'était un souci beaucoup plus trivial et dont quelques années plus tard le souvenir devait la faire sourire par le contraste avec sa situation nouvelle. Elle trouvait bien chez Mme de Vermenoux le logement et la nourriture; mais ses frais de toilette demeuraient à sa charge, Elle n'avait pas tardé à s'apercevoir que les robes qui étaient de

(1) Je dois la communication de cette correspondance à la bienveillance des arrière-petites-filles de Moultou, Mme Streckeisen-Moultou et Mlle Vieusseux.

mise à Genève ou à Lausanne ne pouvaient suffire à Paris, et que la nécessité de suivre le train de vie de Mme de Vermenoux allait l'engager dans des dépenses dont le montant dépasserait singulièrement les quatre cents livres de rente qui étaient toute sa fortune.

Loin d'économiser chez Mme de Vermenoux, écrivait-elle à Moultou, je crains de me trouver fort en arrière; quoiqu'elle m'accable de présents, elle ne laisse pas de me faire faire une dépense trop forte pour mes minces revenus; depuis quinze jours que j'ai quitté Genève, j'ai déjà dépensé plus de douze louis en robes, chapeaux, etc... Il est vrai qu'il n'a pas tenu qu'à elle de se charger de toute ma dépense presque indispensable dans une ville comme celle-cy, mais il y auroit une bassesse infâme à le permettre, et j'aimerois mieux vivre dans le coin d'un désert que d'abuser ainsi de la générosité de cette aimable femme, en sorte que j'ai pris le parti de jouer la riche avec elle pour éviter ses profusions.

Et quelques jours après :

Je me trouve dans le plus grand embarras. Je ne puis, comme vous le dites fort bien, quitter Mme de Vermenoux sans m'acquitter de toutes les obligations que je lui ai, et pour cela, il faut que je me marie par force contre toutes mes inclinations. Je ne saurois y penser, mais je le préfère encore au rôle que je joue ici où l'on me fait ruiner pour des choses qui me font pitié.

Fort heureusement pour elle cette pénible nécessité de se marier par force contre son inclination devait lui être épargnée, et une heureuse rencontre décida de sa destinée. Avant que son séjour sur les bords du lac de Genève ne l'eût mise en relation avec Suzanne Curchod, Mme de Vermenoux avait reçu à Paris les hommages d'un Genevois qui, après avoir été assez longtemps employé dans les bureaux de son compatriote Vernet, venait cependant d'ouvrir (en partie avec des fonds avancés par son ancien patron) une importante maison de banque connue sous le nom de la maison Thelusson et Necker. Jacques Necker était fils de *spectable* Louis-Frédéric Necker, professeur de droit, originaire de Custrin, et reçu bourgeois de Genève *gratis* le 28 janvier 1726, « en considération, disent les procès-verbaux du Magnifique Conseil, de son mérite personnel et de la manière dont il exerce sa profession, qui est très utile au public. » Un peu épais de sa personne, mais d'une physionomie agréable et fine, avec de beaux yeux, Jacques Necker donnait déjà, par sa conversation, l'impression d'une certaine supériorité intellectuelle à ceux qui causaient avec lui, bien qu'il n'eût encore d'autre renom que celui d'un financier habile. Aussi Mme de Vermenoux n'avait-elle pu se

décider à repousser de prime abord une recherche qui flattait sa vanité féminine, tout en ne pouvant non plus se résoudre à renoncer au rang aristocratique qu'elle devait à son premier mariage pour devenir la femme d'un financier. Elle avait en conséquence ajourné sa réponse définitive au retour du séjour qu'elle comptait faire à Genève. Le prétendant, ainsi tenu en suspens, s'empressa, dès que Mme de Vermenoux fut arrivée à Paris, de venir s'informer de son sort. Ce fut donc comme aspirant à la main de Mme de Vermenoux que Suzanne Curchod vit pour la première fois M. Necker.

Je suis très contente de Necker (écrit-elle à Moultou) pour l'esprit et pour le caractère, et je suis bien trompée ou la dame le voit avec complaisance, mais on lui a fait haïr l'hymen, et quand je lui en ai parlé elle m'a répondu qu'on ne pouvoit être son amie et lui conseiller de se marier. Cependant si le personnage avoit autant de tact que d'esprit, je doute qu'elle persévérât dans sa résolution. Vous comprenez qu'elle m'a tout dit et que j'ai joué l'ignorante.

Cette lettre porte la date du mois de juillet 1764. Que se passa-t-il dans les mois suivans? Fut-ce, ainsi que le dit dans ses Mémoires la baronne d'Oberkirch, fort malveillante, il est vrai, pour les Necker, Mme de Vermenoux elle-même qui conçut l'idée, pour se débarrasser de son adorateur, de lui faire épouser sa demoiselle de compagnie, en disant : « Ils s'ennuieront tant ensemble que cela leur fera une occupation. » Fut-ce au contraire les rebuts de la dame et les attraits de la jeune fille qui commencèrent à opérer ce changement auquel Mme de Vermenoux se serait ensuite prêtée? Il y a là un de ces petits romans intimes sur lesquels il est toujours difficile de savoir exactement la vérité. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : c'est qu'au bout de quelques mois, la situation était bien changée. Dans une nouvelle lettre que Suzanne Curchod adresse à Moultou au commencement d'octobre, elle n'essaie point de lui dissimuler l'agitation que lui cause la recherche évidente de M. Necker, qui cependant venait de partir pour Genève sans s'être ouvertement déclaré. Après s'être excusée vis-à-vis de son ami d'avoir manqué de confiance en lui dans cette délicate conjoncture, elle poursuit en disant :

Mes soupçons ont été les vôtres, mais ils n'ont commencé que deux jours après le départ de M. N. et ils ont fini d'abord après. J'étois bien sûre que, s'ils avoient quelque fondement, ils ne vous échapperoient pas et que vous agiriés comme vous l'avés fait; mais si au contraire ils étoient chymériques, quel ridicule ne me donné-je point auprès de vous, et peut-être quel chagrin ne vous causerois-je pas en voyant échouer cette affaire. Car, mon cher ami, il ne faut point nous

flatter là-dessus, elle ne réussira jamais. Si quelque chose aurait pu le décider, c'auroit été assurément la conduite que vous avés tenue, car on ne peut avoir plus de finesse, de dextérité. Il semble que vous ayés été inspiré sur le caractère de cet homme, et vous pensés à moi au moment même où vous êtes absorbé par la douleur... Non, je ne l'oublierai jamais. Malgré cela, mon cher ami, Necker est trop soumis à l'empire du public pour obéir à une seule voix. C'est pour lui un gouvernement démocratique où le grand nombre décide, et c'est ainsi qu'il sera malheureux toute sa vie. Il faut avouer que vos Genevois sont bien injustes, et je n'ai jamais cru que le plus grand effort de vertu dont je fusse capable dût être regardé comme avilissant. Je parle de ces leçons; personne ne sait tout ce qu'elles ont coûté à ma fierté. Mais qu'importe, si j'ai l'approbation de mon cœur et la vôtre?

Ce qui, dans cette nouvelle et brillante perspective, paraissait surtout séduire Suzanne Curchod, c'était la possibilité d'un rapprochement avec ses chers amis de Genève.

Voici mon plan, écrivait-elle encore quelques jours après à Moultou. Je suivrai exactement celui que vous m'avés indiqué; mais sans un miracle je désespère du succès. S'il avoit lieu cependant, je n'aurois pas de repos que je ne vous eusse attiré ici. Il faut vous l'avouer : Je ne passerai jamais mes jours loin de Gothon (M[lle] Cayla, belle-sœur de Moultou), je suis trop faible pour cela, et si elle ne vient pas me joindre, je ne négligerai rien pour me rapprocher d'elle; c'est un de mes plus chers souhaits. Mais si notre brillante chimère s'évanouit, j'épouse Correvon (c'est le nom de l'avocat d'Yverdon) l'été prochain. Il ne cesse de me persécuter, et tous mes parents avec lui. Il me permettra de passer deux mois chez vous toutes les années, et ma vie aura ainsi quelques adoucissemens... Gardés-moi le secret sur tout ce que contient cette lettre, mais montrés-la à ma Gothon; j'attendrai de lui écrire après l'arrivée de Necker, afin qu'elle puisse vous instruire du résultat de l'entrevue.

M. Necker revint en effet de Genève, et Suzanne Curchod put s'apercevoir qu'elle lui avait fait injure en présumant qu'il pût, comme dans un gouvernement démocratique, soumettre son propre jugement à l'influence du plus grand nombre. Assez peu de temps après son retour, elle reçut en effet de lui une lettre par laquelle il lui demandait une entrevue particulière, en lui laissant sans doute deviner de quel objet il comptait l'entretenir. Je n'ai pas retrouvé l'original de cette lettre, mais seulement celui de la réponse, écrite d'une main un peu tremblante, et qui se termine ainsi : « Si votre bonheur, monsieur, dépend de mes sentimens, je crains bien que vous n'ayez été heureux avant de le désirer (1). »

(1) Dans une petite nouvelle intitulée : *les Suites d'une seule faute,* qu'il écrivit à

La nouvelle que Suzanne Curchod allait épouser un riche banquier de Paris se répandit rapidement dans tout le pays qu'elle avait habité, depuis Lausanne jusqu'à Genève, et excita une joie générale. Le grand nombre et la cordialité des lettres que reçut la jeune fille montrent de quelle estime et de quelle affection elle était environnée dans son pays natal. Moultou se plaçait naturellement au premier rang par la chaleur de ses félicitations : « Je dépose, écrivait-il avec un grand plaisir, entre les mains de M. Necker la triste autorité de censeur que vous avés bien voulu me donner sur vous. » Dans ce concert, il n'y avait qu'une note discordante, c'était celle du malheureux avocat d'Yverdon, qui se plaignait d'avoir été si longtemps bercé d'une espérance trompeuse et d'avoir appris en même temps son malheur et le bonheur d'un autre. « Je m'aperçois aisément, lui écrivait-il avec assez de fondement, que vous ne me regardiés que comme un misérable pis-aller et que vous saisiriés avec empressement la première occasion qui se présenteroit de vous établir à Paris ou ailleurs. » Mais après avoir exhalé son premier ressentiment en termes assez amers, il terminait en disant :

Mais pourquoi troubler votre joie en rappelant le passé. Je vous pardonne très sincèrement, mademoiselle et ma plus chère amie, tous vos procédés et je prie mon Dieu de toute mon âme qu'il veuille verser à pleines mains ses plus précieuses bénédictions sur vous, sur monsieur votre cher époux, et sur toute votre postérité. Je vous supplie de ne pas m'oublier entièrement et de m'accorder une amitié qui soit exempte de tout caprice; soyés persuadée que je m'estimerois infiniment heureux si j'avois occasion de vous donner des preuves de la mienne, qui ne finira qu'avec ma vie; mais quand on a le bonheur d'épouser un homme qui a 35 mille livres de rente, on n'a plus besoin des secours de personne; je le crois digne de vous posséder, puisque vous l'avez choisi; jouissez donc du bonheur que le ciel vous prépare à l'un et à l'autre : *Non equidem invideo, miror magis.* Je suis, avec un profond respect,

CORREVON.

En répondant à toutes ces lettres, les deux fiancés ne tarissaient pas l'un et l'autre en expressions enthousiastes sur leur bonheur. « J'épouse un homme (disait Suzanne Curchod dans une des lettres publiées par le comte Golowkin), que je croirais un ange, si l'attachement qu'il a pour moi ne prouvait sa faiblesse. » De son côté, M. Necker répondait aux félicitations de Moultou :

Oui, monsieur, votre amie a bien voulu de moi, et je me crois aussi

la sollicitation de Mme de Staël, M. Necker a mis cette même phrase dans la bouche de l'héroïne.

heureux qu'on peut l'être. Je ne comprends pas que ce soit vous qu'on félicite, à moins que ce ne fût comme mon ami. L'argent sera-t-il donc toujours la mesure de l'opinion? Cela est pitoyable. Celui qui acquiert une femme vertueuse, aimable et sensible, ne fait-il pas seul une bonne affaire, qu'il soit assis ou non sur des sacs d'argent? Pauvres humains, quels juges vous êtes! Mais je ne m'étonne de rien à cet égard. N'y a-t-il pas des insectes qui placeroient sur un tas de boue l'autel du bonheur?

Quelle qu'eût été la part que Mme de Vermenoux eût pu prendre à cette union, la situation des deux fiancés vis-à-vis d'elle ne devait pas laisser que d'être assez délicate. Peut-être la vue d'un bonheur auquel elle-même aurait pu prétendre fit-elle naître dans son cœur des regrets qu'elle ne sut pas assez dissimuler. Il faut qu'il y ait eu quelque complication de cette nature pour que les deux époux aient cru prudent de lui dissimuler le jour choisi par eux pour la célébration de leur mariage et ne l'en aient informée qu'après coup, ainsi que cela résulte de ce petit billet, assez habilement tourné, que Mme Necker adressait à Mme de Vermenoux aussitôt après la cérémonie :

Mille et mille pardons, madame, pour la petite supercherie dont je viens d'user avec vous; mais mon cœur n'eût pu se résoudre à tout l'attendrissement de nos adieux. Si vous eussiés assisté à la cérémonie, vous m'eussiés fait oublier que je m'unissois à l'homme du monde qui m'est le plus cher. Je n'aurois vu dans ce lien que la séparation qu'il m'alloit coûter. Cependant, madame, je l'aurois regardée sous un faux jour, puisque mon mariage ajoutera, s'il est possible, à l'attachement que je vous ai voué. Je vais adopter tous les sentiments de M. Necker, et nous ne serons jamais mieux unis que dans notre empressement à contribuer au bonheur de votre vie. C'est là le sujet de nos conversations. Aidés-nous à réussir dans nos projets. Ils seront aussi constants que vos vertus et notre reconnoissance. Ma maladie a engagé M. Necker à précipiter notre union. Je viendrai m'excuser demain matin, si mes forces me le permettent. Ah! quelle amie je vais quitter, et que M. Necker aura de choses à faire s'il veut me dédommager!

Une séparation d'avec sa protectrice était en effet la conséquence inévitable du mariage de Suzanne Curchod, et elle quitta la rue Grange-Batelière, où demeurait Mme de Vermenoux, pour s'établir avec son mari au fond du Marais, dans la rue Michel-le-Comte, où étaient installés les bureaux de la maison Thelusson et Necker; c'est là que dans une prochaine étude nous la retrouverons.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

VII [1].

LA PRESSE ET LA CENSURE.

Dans les états modernes, il existe une puissance redoutable, pareille à certains Titans de la fable, un géant aux cent bras, pourvu de mille yeux et de mille bouches, qui spontanément, gratuitement, se charge de veiller à l'exécution des lois, de découvrir et de dénoncer au pouvoir comme au public les abus de toute sorte, et l'apparence même d'un abus. Cet Argus infatigable, c'est la presse, qui au don d'ubiquité semble joindre le don d'être invisible, la presse qui, avec tous ses défauts et ses vices mêmes, est le contrôle actif et journalier de tous et de chacun sur les actes du pouvoir et des agens du pouvoir. Or si les réformes de l'empereur Alexandre II n'ont pas donné aux Russes tout ce qu'ils paraissaient en droit d'en attendre, une bonne part de leurs déceptions est imputable à la situation faite chez eux à cet inspecteur volontaire, à ce contrôleur sans mandat des pays modernes. L'état légal de la presse explique beaucoup des défauts de l'administration et de la justice, explique bien des contradictions des lois et des mœurs, et l'impuissance même du gouvernement à faire le bien qu'il décrète.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er août, du 15 novembre, du 15 décembre 1876, du 1er janvier, du 15 juin, du 1er août et du 15 décembre 1877, du 15 juillet, du 15 août, du 15 octobre, du 15 décembre 1878, du 1er mars, du 15 mai, du 1er septembre 1879.

I.

On serait dans l'erreur si l'on imaginait qu'en Russie le rôle de la presse est nul, que les feuilles publiques n'y ont d'autre fonction que d'enregistrer les actes de l'autorité, ou de communiquer aux sujets du tsar les dépêches de l'étranger. La presse russe a depuis la guerre de Crimée une véritable importance, et, si dans l'état autocratique il pouvait y avoir un autre pouvoir que celui du gouvernement, ce serait le sien. Chez un peuple entièrement dénué d'organes politiques, qui, au lieu de chambres représentant la nation, ne possède que des assemblées provinciales éparses et isolées, une presse même tenue en tutelle peut, à certains égards, avoir plus d'ascendant réel qu'en des états où la tribune et la parole vivante relèguent la parole écrite au second plan. C'est ce qui s'est vu déjà plus d'une fois en Russie, surtout aux époques de crise, et c'est là une des nombreuses anomalies apparentes du régime russe. Cette presse si longtemps tenue en servitude est loin d'être toujours servile ; ces journaux entourés de tant de chaînes ont, à certains momens, eu de singulières audaces. Leur dépendance vis-à-vis du pouvoir est loin de les priver de toute autorité vis-à-vis du pays, parfois même vis-à-vis du gouvernement.

Si l'on me demande pourquoi les meilleures lois d'Alexandre II semblent si souvent demeurer inefficaces, je répondrai que cela tient en grande partie aux liens de la presse, et si l'on me demande pourquoi ces belles réformes ne sont pas restées entièrement stériles, je dirai encore que la Russie en est particulièrement redevable à la presse et au relâchement de ses liens.

L'empereur Alexandre II n'a point coupé les entraves qui paralysaient la presse sous Nicolas, il les a seulement rendues moins étroites et moins lourdes. C'est encore là une des réformes d'un règne qui en compte tant, et bien qu'incomplète, ce n'est pas une des moindres. Dans les premières années, alors que le gouvernement et la société cédaient presque également au courant libéral, tout le monde sentait que, pour l'œuvre de régénération entreprise, la presse était un naturel auxiliaire. C'était surtout par cet intermédiaire que l'autocratie semblait disposée à admettre le concours de la nation qu'elle se refusait à consulter officiellement. Aussi les chaînes dont la presse avait été chargée par la méfiance de Nicolas furent-elles singulièrement allégées par son successeur, et si, depuis, le pouvoir, devenu à son tour défiant, las de réformes et fatigué de conseils, s'est préoccupé d'éloigner de désagréables remontrances ou d'inutiles demandes, la presse n'a point entièrement perdu les allures plus libres, les habitudes de mouvement et

de discussion prises aux heures les plus libérales du règne. A l'abri précaire d'une liberté relative, journaux et revues de toute sorte ont pris un grand et rapide essor.

Les journaux ne sont pas en Russie chose nouvelle, et leur influence y est antérieure à leur affranchissement. Pierre le Grand fut ici comme en tout l'initiateur. C'est vers 1703 qu'il introduisit dans ses états ce futur adversaire du pouvoir absolu. A cette première gazette, qui paraissait à des intervalles irréguliers et ne s'occupait que de sciences et de nouvelles littéraires, a succédé, croyons-nous, la *Gazette de Moscou* (*Moskovskiia Védomosti*), qui, prenant l'année 1755 comme date officielle de sa naissance, inscrit fièrement en tête de ses pages ses cent vingt-trois ans d'existence. Combien de feuilles européennes ont eu une aussi longue carrière? Sous les successeurs de Pierre le Grand, sous Catherine II surtout, parurent plusieurs feuilles consacrées principalement à la littérature et à la critique. Durant toute la première moitié du XIXe siècle, la presse russe a conservé le caractère essentiellement littéraire qu'elle avait au XVIIIe. Le grand développement de ses journaux politiques ne date vraiment que du règne d'Alexandre II, et jusque sous ce prince la presse a gardé quelque chose des habitudes que lui avaient fait prendre dès sa naissance le régime autocratique et les mœurs publiques. Ce qui la distinguait jusqu'à ces derniers temps, c'était la longue prédominance de la revue sur le journal, suite naturelle de la prépondérance de la littérature sur la politique (1).

Sous le règne d'Alexandre Ier se sont fondées des revues qui, après trois quarts de siècle, gardent encore une grande vogue. En 1802, c'était à Saint-Pétersbourg *le Messager d'Europe* (*Vêstnik Evropy*), qui, dirigé d'abord par Karamzine, est demeuré le principal représentant du libéralisme moderne et de l'esprit occidental. En 1809, c'était à Moscou, *le Messager Russe* (*Rousskii Vêstnik*), qui, après avoir eu des tendances slavophiles, est resté sous la direction de M. Katkof, le principal organe des idées conservatrices et des aspirations nationales (2).

La Russie compte aujourd'hui une dizaine de grandes revues, dont quelques-unes tirent à huit ou neuf mille exemplaires, chiffre

(1) Sur ces débuts de la presse russe comme sur ses principaux organes, le lecteur peut consulter l'*Histoire de la littérature contemporaine en Russie*, de M. Courrière.

(2) A côté de ces deux recueils s'en placent d'autres également considérables, et de tendances fort diverses, tels que *le Fils de la patrie* (*Syn otetchestva*), *le Contemporain* (*Sovremennik*) aujourd'hui supprimé, *le Citoyen* (*Grajdanine*) aujourd'hui suspendu, *la Parole* (*Slovo*), *la Parole russe* (*Rousskaia retch*), *les Annales de la patrie* et *le Diélo* (*l'Œuvre*); ces deux derniers fortement imbus de l'esprit démocratique. Il y a en outre des revues historiques ou spéciales, telles que les *Archives russes*, les *Antiquités russes*, le *Journal de l'instruction publique*, la *Revue critique*, etc.

élevé avec une telle concurrence, pour un pays où le nombre des hommes lettrés est encore restreint, et pour une langue qui compte si peu de lecteurs au dehors. Sous Alexandre I[er], sous Nicolas surtout, les revues, presque entièrement fermées à la politique, ouvertes en revanche à toutes les questions de philosophie, d'histoire, de littérature, riches en compositions originales et en traductions du français, de l'anglais, de l'allemand, régnaient sans rivales. C'était là que classiques et romantiques, slavophiles et occidentaux, se livraient les grands assauts littéraires et historiques sous lesquels se masquaient souvent les préoccupations politiques interdites aux écrivains. En aucun pays la haute presse mensuelle n'a eu plus d'influence ; on peut dire que la Russie contemporaine lui est en grande partie redevable de la diffusion des connaissances et des idées dans la portion lettrée de la société. Grâce à elle, le propriétaire relégué au fond des campagnes, au milieu de serfs ignorans, assistait dans son domaine isolé aux joutes intellectuelles de Saint-Pétersbourg et de Moscou, et suivait sans effort toutes les évolutions des grandes littératures de l'Occident.

Les lois, la sévérité de la censure, tout, jusqu'à la difficulté des communications et à la poste, qui, dans l'intérieur de l'empire, ne faisait guère que des distributions hebdomadaires, favorisait la prospérité des volumineuses publications mensuelles aux dépens des minces feuilles quotidiennes. Les chemins de fer et les télégraphes, non moins que l'adoucissement des lois sur la presse, devaient donner au journalisme quotidien une impulsion jusque-là inconnue. Si les revues russes ont conservé une heureuse vogue, le journal a sous Alexandre II pris une importance considérable. Le siège de Sébastopol et l'insurrection de Pologne, les guerres européennes de 1859, 1866, 1870, les nombreuses réformes opérées dans l'empire, ont de tout côté fait éclore ou fait pénétrer le journal, qui seul pouvait tenir le public au courant des rapides événemens de l'Europe et de la Russie. A cet égard même, la dernière guerre russo-turque, avec ses longs préliminaires diplomatiques, avec ses palpitantes alternatives de revers et de succès, avec les audacieuses tentatives révolutionnaires dont elle a été suivie, semble avoir contribué au développement de la presse quotidienne en excitant le sentiment national et la curiosité publique jusque dans des classes auparavant indifférentes à des événemens qui semblaient ne les pas toucher.

En 1830, la Russie ne comptait encore que soixante-treize feuilles périodiques; en 1850, elle en avait déjà deux fois plus; aujourd'hui elle en compte à peu près cinq cents, dont quatre cents environ de langue russe, et le reste dans les divers idiomes des provinces frontières, allemand, polonais, letton, esthonien, géorgien, arménien,

hébreu même (1). Ce chiffre d'un demi-mille semble peu de chose en comparaison de la multitude d'écrits périodiques de toute sorte chez d'autres nations modernes; il est trois fois moindre environ que celui des feuilles françaises, et notablement inférieur à celui des journaux périodiques imprimés à Paris (2). Qu'est-ce donc à côté des États-Unis d'Amérique? Pour la Russie, le progrès n'en est pas moins considérable, et d'ailleurs l'on ne saurait mesurer l'importance et la valeur d'une presse au nombre de ses organes ou à la quantité de papier par elle employé.

Le petit nombre relatif des journaux s'explique assez en Russie, tant par la situation politique que par le peu de diffusion de l'instruction. Ce qui fait surtout défaut, ce sont les feuilles locales et les feuilles populaires. En aucun pays peut-être la centralisation de la presse au profit de la capitale n'est plus grande, en aucun les journaux ne gardent par leur format, par leur contenu, par leur prix même, un caractère plus aristocratique ou bourgeois. Les grandes feuilles y sont notablement plus chères qu'en Angleterre ou en France, et rien n'y ressemble à nos journaux à un sou. En faveur près des classes supérieures, la presse n'atteint pas le peuple et ne semble faire aucun effort pour arriver jusqu'à lui. Les mœurs, les lois, les vues du pouvoir, l'état économique du pays, tout est fait pour décourager les hommes ou les capitaux tentés de se jeter dans une telle entreprise. Aussi l'infériorité de la Russie à cet égard ne semble-t-elle pas près de prendre fin (3).

Pour les grands journaux, la Russie est déjà l'égale des peuples du continent. Le *Golos* (*la Voix*), la *Gazette* (russe) *de Saint-Pétersbourg*, la *Gazette de Moscou*, la *Gazette de la Bourse*, le *Nouveau Temps*, et quelques autres dont le nom est moins familier à l'Occident, ne le cèdent guère à leurs plus illustres émules d'Angleterre, de France ou d'Allemagne, ni pour la valeur littéraire de la rédaction, ni pour l'étendue des informations, ni pour le sens critique ou le tact politique. Les feuilles de Saint-Pétersbourg qui ont la légitime prétention de rivaliser avec les organes les plus en renom de l'étranger, ne sont point pour cela servilement calquées sur le type anglais, allemand ou français.

Le journalisme russe garde son originalité, ses usages, sa phy-

(1) La Finlande possède relativement un plus grand nombre de journaux, cinquante-quatre en 1878, dont vingt-quatre en suédois et trente en finnois. Paris a pu voir à l'exposition de 1878 une intéressante collection de spécimens de la presse finlandaise.

(2) En 1878, on comptait en France sept cent vingt-six feuilles périodiques imprimées à Paris et neuf cent vingt-huit dans les départemens, y compris l'Algérie.

(3) De tous les pays soumis au sceptre du tsar la Finlande est aujourd'hui le seul en possession d'une presse vraiment populaire, pénétrant jusqu'à l'ouvrier et au paysan, cela sans doute grâce aux habitudes du culte luthérien et aux traditions constitutionnelles.

sionomie propre : le régime autoritaire lui imprime naturellement un cachet particulier. La polémique, tout en y tenant une certaine place, est loin d'en remplir les colonnes; sous ce rapport, les journalistes russes semblent à égale distance de leurs confrères d'Angleterre et de France. Les articles y ont souvent un caractère plus spéculatif et doctrinal que chez nous, parce qu'il est plus périlleux de toucher aux faits qu'aux idées, aux actes du gouvernement qu'aux maximes de gouvernement. Des événemens assez minces, des réformes peu importantes, de maigres mesures administratives deviennent aisément le thème de longues et érudites dissertations, car l'on aime en toute chose à remonter aux principes et aux théories scientifiques les plus en vogue. A lire ces feuilles, il semblerait souvent qu'on est dans un état où tout se règle d'après les enseignemens souverains de la raison et de la science.

Les questions sociales et économiques, les questions surtout qui touchent au bien-être ou à l'instruction du peuple ont d'ordinaire le pas sur les questions proprement politiques. La critique et la littérature, la *bellettristique*, comme disent les Russes qui ont emprunté ce barbarisme français aux Allemands, tient encore un rang honorable dans les colonnes ou les feuilletons des grands journaux. Parfois même ces feuilletons sont encore consacrés à une sorte de revue des *Revues*, spécialement à l'appréciation des romans nouveaux, qui sont analysés presque chapitre par chapitre, au fur et à mesure de leur apparition dans les recueils mensuels de Saint-Pétersbourg ou de Moscou. Les affaires judiciaires, les procès civils et criminels défraient aussi largement les journaux, qui en tirent des sujets d'articles ou en donnent tout le compte rendu sténographique, avec interrogatoire des témoins et plaidoiries des avocats. La part de la politique se trouve ainsi proportionnellement réduite, et dans la politique, les affaires extérieures envahissent souvent les colonnes aux dépens des affaires nationales, dont à certaines époques on parle d'autant moins qu'elles sont plus graves et plus actuelles.

Ce qui distingue les journaux russes, ce n'est pas tant que la politique y est moins prédominante ou moins bruyante qu'ailleurs, c'est que les journaux n'y représentent pas comme chez nous une opinion arrêtée et exclusive, qu'ils n'y appartiennent pas d'ordinaire à un groupe politique, à un parti dont le journal n'est que l'interprète ou l'avocat. Il n'en saurait être autrement dans un pays qui n'a pas de vie publique, ou du moins pas de vie politique. Comme l'opinion et la société, les journaux ne peuvent guère être classés en groupes déterminés, sous des enseignes précises. Est-ce à dire, comme on le soutient parfois en Russie, que les journaux n'y représentent point l'opinion publique, mais seulement l'opinion indivi-

duelle de leur rédaction? Ce serait là une erreur, la presse n'en réfléchit pas moins les divers penchans de la société, les divers courans qui la traversent et se la disputent. S'il n'y a point de partis au sens politique du mot, il y a des opinions que la presse personnifie et alimente. Il y a comme partout des conservateurs et des libéraux, des aristocrates ou des démocrates, mais toutes ces dénominations n'y ont ni la même exactitude, ni la même rigueur, qu'en d'autres pays. Pour employer la métaphore habituelle, les feuilles russes ont une couleur moins tranchée, moins vive, moins franche et moins fixe que chez nous. Elles ne se distinguent souvent les unes des autres que par des nuances légères, parfois ondoyantes et fugitives, et plus d'une se plaît aux teintes tendres, aux tons changeans et faux à la mode en ce moment chez nous. En cela, du reste, les journaux russes seraient encore l'organe de la société, qui montre plutôt des penchans et des tendances que des convictions arrêtées, et qui, dans toutes ses impressions ou ses velléités, demeure singulièrement mobile, accessible à tous les engouemens et à tous les découragemens.

Le ton de la presse russe varie naturellement beaucoup selon les feuilles et les écrivains, et aussi selon les époques et la plus ou moins grande tolérance du pouvoir. Les rigueurs dont elle a longtemps été l'objet lui ont donné des qualités de souplesse, de mesure, de tact, qu'elle retrouve chaque fois que l'y contraignent les défiances du gouvernement. Aucun pays n'a poussé plus loin l'art ingénieux des allusions qui laissent deviner ce qu'on ne dit pas, des insinuations qui font soupçonner ce qu'on a l'air de mettre en doute, des sous-entendus qui donnent plus de force et de piquant à la pensée. Cet art de déjouer la surveillance des argus officiels en enveloppant ses idées d'un voile transparent pour le lecteur et irréprochable pour la censure, ce talent de tout faire entendre sans avoir l'air de rien dire, que la presse française a dû jadis pratiquer sous le second empire et où excellaient les Prévost-Paradol et les Forcade, a été porté à un haut degré dans un pays où la presse a si longtemps été obligée de ne pas laisser à la malveillance une phrase à reprendre, un trait à relever. L'empereur Nicolas avait à cet égard admirablement dressé les écrivains russes. Affinée et aiguisée par la main des censeurs, la plume avait une pointe assez perçante pour passer à travers toutes les mailles de la censure. Le lecteur, habitué à comprendre à demi-mot, venait par sa perspicacité au secours de l'habileté de l'écrivain.

Sous le poids des chaînes en apparence les plus lourdes, la pensée obligée de se faire petite et humble trouve des ressources que ne soupçonne pas le journaliste accoutumé à se mouvoir en liberté. La critique apprend à se déguiser sous le masque de l'éloge ; en

dehors même de l'ironie souvent périlleuse, le blâme se montre avec discrétion sous les modestes dehors du doute. Si la politique intérieure, presque absolument interdite sous Nicolas, reste toujours un terrain peu sûr, la politique étrangère offre un large champ où les différentes opinions peuvent plus librement se donner carrière et déployer leur bannière au vent. Sous le couvert de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche, on écrit ce qu'on pense de son pays, on combat chez autrui ce qu'on n'ose attaquer chez soi, on défend chez ses voisins les droits et les libertés qu'on n'ose revendiquer pour soi.

En dépit de toutes ses entraves, la presse russe n'a été inutile ni au pays ni au gouvernement. Sous Alexandre II, elle a pu rendre des services d'autant plus grands qu'elle était moins comprimée, et qu'en dehors même de ses franchises légales, les hésitations ou les incohérences d'un gouvernement souvent incertain entre plusieurs voies et disputé entre des conseils contraires, lui ont longtemps laissé une liberté d'allures dont elle n'eût peut-être pas joui sous un pouvoir plus résolu et plus sûr de lui-même. Sans parler de la part prise par les journaux et les revues à l'élaboration et à l'application des réformes, la presse a, dans la mesure de ses forces, plus d'une fois dénoncé et combattu les abus invétérés qui arrêtent ou neutralisent les effets des réformes (1).

Sur les questions les plus graves pour l'avenir du pays, sur celles de paix et de guerre, après comme avant la campagne de Bulgarie, la presse des deux capitales a montré une indépendance attestée par ses divisions mêmes. Si plusieurs feuilles, à Moscou surtout, entraînées par un patriotisme peut-être trop exclusif, ont parfois imprudemment exalté le sentiment national, d'autres, au risque de compromettre leur popularité, ont su résister aux entraînemens de l'opinion et mettre le pays en garde contre l'emportement des passions belliqueuses. Après comme pendant la guerre de 1877-1878, la presse a souvent signalé les défauts ou les lacunes de l'organisation militaire, des services accessoires surtout, avec une liberté qui, en un tel pays, étonnait l'étranger et dont le gouvernement et l'armée ont pu faire leur profit. L'imprévoyance ou l'impéritie de l'intendance, la cupidité et les larcins des fournisseurs, la négligence ou l'insuffisance des services sanitaires, les procédés mêmes de l'administration impériale dans les pays occupés, ont été dénoncés dans les journaux et dans les revues, avec

(1) Ce sont ainsi par exemple des journaux de Saint-Pétersbourg qui, en 1877, ont appris à la Russie la bastonnade infligée dans une prison de la capitale à un détenu politique, et c'est en lisant un article du *Golos* ou du *Nouveau Temps* que Véra Zasoulitch conçut l'idée de punir le général Trépof.

une vivacité de langage qui dans son franc-parler semblait parfois toucher à l'exagération ou à l'injustice (1).

II.

Quand un vaisseau est en mer, est-ce aux passagers à donner des conseils au capitaine ou à critiquer les manœuvres de l'équipage ? Pour l'empereur Nicolas et pour les *tchinovniks* de son école, toute prétention d'influer sur la marche des affaires, de donner au pouvoir des avis ou des indications n'était ni moins ridicule, ni moins périlleuse. D'après les vues bureaucratiques alors en vigueur, toute tentative de ce genre, alors même qu'elle eût été dictée par l'amour du bien public, n'eût été qu'une insolente usurpation sur les droits du gouvernement et de ses agens. Si la presse avait une fonction dans l'état, c'était d'informer le pays des actes du pouvoir, c'était d'amuser ou d'instruire le public, jamais de renseigner ou de contrôler l'autorité. Des journaux, des revues, des livres, l'autorité ne pouvait rien apprendre; à leur égard elle n'avait qu'un rôle, les maintenir en dehors de sa sphère. Toute appréciation des intérêts politiques était interdite aux sujets du tsar, ils devaient s'estimer heureux quand le souverain daignait permettre à la presse officieuse de leur expliquer les intentions du pouvoir et de leur en faire comprendre les bienfaits.

Aujourd'hui, comme sous Nicolas, le Russe n'est qu'un spectateur de son gouvernement, il ne fait qu'assister à la pièce politique sans avoir le droit de monter sur la scène où se joue le sort de sa patrie, mais alors c'était un spectateur muet et silencieux auquel toute observation, toute remarque sur l'ordonnance de la pièce ou le jeu des acteurs était strictement interdite. Les applaudissemens seuls étaient tolérés, encore devait-on prendre garde de ne pas sembler désapprouver l'un des actes ou des acteurs de la pièce, en laissant voir trop de préférence pour d'autres. Il n'était pas seulement interdit de blâmer, de critiquer le gouvernement, l'administration, les fonctionnaires, un article du règlement de la censure prohibait formellement *toute proposition d'améliorer aucun service public*. Le respect pour l'autorité ne devait permettre aux sujets aucune audace de ce genre; c'eût été manquer à l'esprit de discipline que l'autocratie prétendait établir dans la vie civile comme dans la vie militaire.

(1) Comme exemple de ce que pouvait récemment encore se permettre la presse, à une époque où elle se sentait déjà moins libre que quelques années plus tôt, je citerai une série d'articles de M. Eug. Outine, intitulés *En Bulgarie*, et réunis en volume après avoir paru dans le *Vestnik Evropy*, 1878-1879. On y trouve des phrases comme celle-ci : « Ailleurs la corruption n'est qu'une exception ; chez nous c'est l'honnêteté qui était l'exception, et les difficultés qu'elle rencontrait la rendaient impossible. »

Les désillusions de la guerre de Crimée devaient porter un rude coup à cette conception du rôle des gouvernans et des gouvernés. Ni la société n'avait la même confiante docilité pour les ordres qui venaient d'en haut, ni la hiérarchie bureaucratique la même foi en sa propre infaillibilité. Aussi l'attitude de la presse vis-à-vis des affaires publiques, et l'attitude des agens de l'autorité vis-à-vis de la presse se modifièrent-elles notablement avant même la modification des lois sur la censure. Sous le souffle de l'esprit de réforme qui agitait tout le pays, les écrivains montrèrent une hardiesse, et les agens du pouvoir une tolérance, inconnues jusque-là. Un événement dont on n'eût attendu que des mesures restrictives, l'insurrection de Pologne en 1863, vint accroître l'autorité de la presse en la montrant tout à coup comme l'organe naturel du sentiment national à un moment où le pays se croyait à la veille d'une guerre avec l'Europe. Ce rôle inouï pour elle en Russie, la presse russe le dut à un journaliste moscovite encore aujourd'hui à son poste, au directeur de la *Gazette de Moscou*, dont un étranger peut ne point partager les vues et les haines, mais dont personne ne saurait nier l'énergie et la forte personnalité. Grâce à M. Katkof, la Russie eut alors le singulier spectacle d'un journal érigé en tribune et d'un écrivain sans autre arme que sa plume, sans autre titre que son talent, devenu le guide de la nation et l'inspirateur du pouvoir. Pour la première fois l'autorité étonnée et à demi dévoyée permit à un journaliste de s'ériger en juge et en conseil des actes du gouvernement, de louer ou de censurer les choses ou les personnes, et, fort de l'appui de l'opinion, de soumettre à son ascendant le monde officiel comme le pays, sans souci des intérêts ou des résistances du *tchinovnisme*. Jamais peut-être spectacle aussi insolite ne s'était vu sous un gouvernement absolu. Un jour la publication de la *Gazette de Moscou* fut interdite par le ministère, le journal suspendu n'en continua pas moins à paraître publiquement, le journaliste finit par avoir raison du ministre (1).

En Russie, la presse a ainsi été une puissance avant d'avoir aucun droit reconnu. Une tolérance plus ou moins éclairée ne lui pouvait longtemps suffire. Elle avait largement contribué à la discussion et à l'élaboration des réformes, il était juste qu'elle en profitât; elle attendait, elle aussi, son émancipation. Les nouveaux règlemens judiciaires semblaient faits pour encourager ses prétentions, elle rêvait de n'être plus soumise qu'à des tribunaux réguliers, et, comble de témérité, on affirmait, on imprimait que la parole écrite ne devait relever que du jury. Ces ambitieuses espérances, plus d'une fois exprimées depuis, devaient être déçues. Lors-

(1) Sur cette époque, consultez les études de M. Ch. de Mazade dans la *Revue* du 1er novembre 1864, du 15 mars 1866, du 1er avril et du 15 mai 1868.

qu'en 1865, le gouvernement voulut régler l'état légal de la presse, il se garda d'aller aussi loin. Au lieu d'en remettre le sort au jury ou aux tribunaux ordinaires, il la maintint résolûment sous la tutelle administrative. Il lui laissa des franchises sans lui reconnaître des droits. La censure ne fut pas supprimée, on se contenta d'en limiter le champ, et si la presse eut moins à souffrir de l'arbitraire, on lui refusa les garanties de la loi et de la justice.

Au sortir de la censure de Nicolas, il était facile au pouvoir de paraître libéral, tout en gardant dans ses mains le sort des livres et des journaux. Rien en Europe n'égalait les sévérités des règlemens en vigueur depuis 1828, rien, si ce n'est l'*index* romain avant la révolution italienne, car en Russie l'autocratie laïque n'a jamais eu pour la pensée et la science les mêmes rigueurs que pour la politique (1). Tout journal, toute brochure, tout livre national ou étranger, ancien ou moderne, était soumis à la censure préventive. La censure simple semblait insuffisante : en 1848 avait été institué un comité supérieur avec mission de censurer les censeurs. A côté de la censure ordinaire, l'empereur Nicolas en avait érigé de spéciales, chargées de surveiller telle ou telle branche de l'activité humaine. Telle était la censure ecclésiastique, qui subsiste encore aujourd'hui et qui, naturellement conférée aux évêques et aux hommes d'église, étend sa juridiction sur tous les ouvrages intéressant la religion et le clergé. Pour perfectionner le contrôle de la pensée, pour que rien de dangereux ou de désagréable ne pût échapper à cette police des idées, on avait appliqué à ce service le système de la division du travail et de la spécialisation des organes. Chaque administration était investie du droit de contrôler tout imprimé la concernant. Au ministère de la guerre revenait tout ce qui touchait à l'armée, au ministère des finances tout ce qui regardait la fortune de l'état. Il n'était pas jusqu'à la direction des haras qui n'eût obtenu le même privilége et qui ne fût en possession de juger des écrits de son ressort. Quand vint l'ère des chemins de fer, la direction de la grande ligne de Saint-Pétersbourg à Moscou, inquiète des trop justes doléances du public, réclama le droit d'examen préalable sur toutes les publications touchant à l'administration des lignes qu'elle exploitait pour l'état (2).

Le même système de protection avait été appliqué jusqu'aux

(1) A Rome et à Pétersbourg, la censure se rencontrait souvent dans les mêmes petitesses bizarres. C'est ainsi que dans la capitale russe, comme dans la ville des papes, des opéras tels que *Guillaume Tell* ou *les Huguenots* n'étaient admis sur la scène que défigurés et travestis. Voyez à cet égard notre étude sur la souveraineté pontificale dans le livre intitulé : *un Empereur, un Roi, un Pape*. Paris, 1879.

(2) Voyez Schnitzler, t. III, et *die Petersburger Gesellchaft von einem Russen*.

universités ou aux académies. Les savans en possession des dignités officielles prétendaient naturellement à de pareilles prérogatives et, avant de recevoir des censeurs l'*imprimatur*, les travaux scientifiques devaient être soumis à l'appréciation d'un comité d'académiciens ou de professeurs : ainsi en était-il partout, le même ordre bureaucratique, la même exacte discipline régnait dans toutes les branches de la vie publique. Avec de telles précautions, il n'y avait en vérité rien à craindre de la malignité individuelle ou des passions de parti, mais on peut juger quelle situation faisait un tel régime à la presse et à la littérature, aux fonctionnaires et au tchinovnisme. C'était pour chaque service, avec l'assurance contre toute critique, le droit à la négligence, à la routine, à l'impéritie.

Toutes ces juridictions spéciales sont tombées au début du règne d'Alexandre II. En droit, si ce n'est toujours en fait, les diverses administrations ont perdu la faculté de contrôler tout ce qui les concernait. Sauf en matière ecclésiastique, les écrits et imprimés ne relèvent plus que de la censure ordinaire, qui en 1863 a passé du ministère de l'instruction publique au ministère de l'intérieur. C'est en 1865, dans l'année qui suivit la promulgation des nouveaux règlemens judiciaires, que fut édictée la loi affranchissant de la censure préventive une notable partie de la littérature et de la presse.

Un ukase impérial exempta de toute autorisation les ouvrages originaux ayant au moins dix feuilles d'impression, et les traductions n'ayant pas moins de vingt feuilles. Le même privilège fut reconnu à toutes les publications du gouvernement, des académies, des sociétés savantes et enfin à toutes les éditions et traductions des langues anciennes. Tite-Live et Tacite, Démosthène et Plutarque purent paraître sans les mutilations ou corrections que leur faisait infliger l'empereur Nicolas, imitateur en cela de Napoléon Ier.

Le droit de paraître sous la responsabilité de l'auteur et de l'éditeur n'affranchit pas les écrivains de tout contrôle. Chaque volume ainsi publié sans visa des censeurs doit être déposé entre leurs mains quelques jours avant d'être mis en vente et peut être saisi si la diffusion en est jugée dangereuse. D'après l'ukase de 1865, c'était aux tribunaux de décider si cette saisie devait être levée ou maintenue. Depuis 1872, un ukase restreignant les franchises accordées par le précédent a remis au comité des ministres le droit de décider souverainement de l'interdiction et de la confiscation d'un ouvrage ou d'une livraison de revue, et cela sans préjudice des poursuites judiciaires contre les éditeurs, auteurs, et parfois même imprimeurs. Si élevée que soit l'autorité ainsi érigée en tribunal suprême de la pensée et de la plume, c'est toujours une autorité

administrative qui prononce par ordonnance sans procès, sans débats, comme sans appel (1).

Quant à la presse périodique, à la presse quotidienne surtout, on n'eût osé l'affranchir de la censure préalable sans prendre contre elle des garanties spéciales. Dans leur embarras, les réformateurs de la Néva tournèrent comme d'habitude leurs regards vers l'étranger, vers la Seine; le modèle cherché, ils le découvrirent dans la France impériale. C'est dans la législation du second empire que la Russie, et bientôt après elle la Turquie, ont puisé la plupart de leur règlemens sur la presse. Les liens ingénieusement tressés à Paris pour la pensée et la parole écrite ont été jugés dignes d'être copiés à Saint-Pétersbourg et à Constantinople. C'est au moment où il allait être abandonné en France par l'empire même que le système napoléonien des avertissemens aux journaux a été recueilli par les ministres du tsar et du sultan. Cette double fortune suffirait aux yeux d'un Français pour apprécier la valeur d'une telle législation; mais la même institution ne peut être jugée de la même manière dans les divers pays. Ce qui était rétrograde en France était en Russie un grand progrès : la presse russe eût souhaité d'être tout entière à ce régime si peu goûté de la presse française.

La loi de 1865 en effet maintenait la censure préventive dans toutes les villes de province. Dans les deux capitales mêmes, la loi ne la supprimait point, elle l'y rendait seulement facultative. Par une ingénieuse combinaison, on a laissé aux journaux mêmes de Saint-Petersbourg ou de Moscou le choix entre l'ancien et le nouveau système. C'est à chaque feuille de déclarer si elle veut être dispensée de la censure préalable pour vivre sous le régime des avertissemens et de la nouvelle pénalité. A la presse on offre ainsi l'alternative de voler librement à ses risques et périls, sauf à être soudainement arrêtée dans son essor et à rester victime de ses hardiesses, ou bien d'avoir les ailes rognées et de continuer une tranquille existence terre à terre à l'abri de la censure qui garantit de toute surprise. Revues ou journaux, les principales feuilles se sont naturellement décidées pour la liberté et le droit de paraître sans l'estampille administrative.

Ce droit, on n'en jouit qu'en payant un cautionnement fixé à la somme assez modeste de 2,500 roubles. C'est à l'aide de communiqués et d'avertissemens ministériels que le pouvoir redresse les écarts de cette presse émancipée du servage de la censure. Comme

(1) En 1872, le nombre des livres édités en Russie se montait à un peu plus de deux mille (2,082) sans compter, il est vrai, les ouvrages religieux soumis à la censure ecclésiastique. Sur ces deux mille quatre-vingt-deux ouvrages, plus de la moitié (1,17[illegible]) avait paru à Saint-Pétersbourg, plus du quart (568) à Moscou. La même année, il avait paru dans le petit royaume de Pologne plus de huit cents ouvrages.

en France sous le second empire, le journal peut être supprimé après trois avertissemens, mais c'est là l'exception et non la règle. Le pouvoir en use d'une main plus paternelle avec une presse chez laquelle il ne rencontre guère d'hostilité systématique; d'habitude il se contente au troisième avertissement d'une suspension de trois mois, de six mois, ne recourant à la suppression que si les tendances du journal averti lui paraissent décidément mauvaises (1).

Un tel régime étant tout arbitraire vaut ce que valent la tolérance et le libéralisme du pouvoir. La presse étant tenue en laisse, le gouvernement est maître d'allonger ou de raccourcir la corde, il la tend ou la relâche selon ses défiances ou son humeur. Rien de plus variable que les facultés laissées aux journaux; ce qui est permis un jour ne l'est plus le lendemain. Durant une dizaine d'années le gouvernement de Saint-Pétersbourg semble s'être servi de ses prérogatives avec plus de mesure, de discrétion ou de longanimité que le gouvernement dont il s'était fait l'imitateur. La presse des deux capitales a eu là une période de liberté relative qu'elle a largement mise à profit. Dans les dernières années au contraire, avant et durant la guerre de Bulgarie, depuis l'agitation nihiliste surtout, les rigueurs ont été beaucoup plus fréquentes. L'autorité s'est servie de toutes les armes que lui mettait en main la légalité, et il est peu de journaux qui n'aient été plusieurs fois frappés, avertis et suspendus. Dans son goût croissant pour les moyens de répression, le ministère de l'intérieur s'est approprié les plus mesquins et les plus décriés des procédés jadis employés par la France impériale, tels par exemple que l'interdiction de la vente au numéro sur la voie publique. C'est là une sorte de correction dont l'administration russe se sert d'autant plus volontiers qu'elle n'est obligée d'en donner aucun motif. Une pénalité plus bizarre et vexatoire encore, c'est l'interdiction de publier des annonces qui souvent forment le principal revenu des journaux russes.

Cette manière de corriger une à une au moyen de communiqués ou d'avertissemens les erreurs quotidiennes de la presse, a pour le gouvernement un grand inconvénient. Au dedans comme au dehors, on est souvent tenté de lui imputer la responsabilité de toutes les opinions qu'il laisse librement circuler. L'étranger surtout, regardant le pouvoir comme le maître et le régulateur de tout ce qui se publie dans l'empire, voit sa main ou son inspiration dans tout ce qui s'imprime en Russie. De là, aux époques de complications européennes, des jugemens mal fondés et souvent fâcheux pour la politique et la diplomatie impériales. On l'a bien vu avant et depuis la guerre de 1877-1878, on l'a revu tout

(1) Nous mentionnons avec regret qu'un des principaux journaux, le *Golos*, a récemment été suspendu pour cinq mois à propos d'un feuilleton sur les universités.

récemment à propos de l'acrimonieuse polémique soulevée entre les feuilles russes et les feuilles allemandes par la politique de M. de Bismarck. Le ministre tolère-t-il dans la presse des récriminations contre les cabinets étrangers, on reproche au cabinet russe de fomenter l'esprit de guerre, ou d'exciter les passions nationales. Toutes les exagérations ou les imprudentes déclamations des journalistes retombent ainsi sur le gouvernement, soupçonné de connivence avec tout ce qu'il n'interdit pas. Les adversaires de sa diplomatie affectent de prendre la voix criarde des gazettes pour l'écho du ministère des affaires étrangères. Pour la politique du cabinet impérial, cette dépendance de la presse, qu'il est censé faire taire et parler à volonté, est ainsi moins un secours qu'une gêne (1).

Les Russes connaissent trop bien leurs journaux pour les regarder comme des automates montés par le pouvoir, ou comme les confidens de la chancellerie impériale. Eux aussi cependant se sont parfois demandé si, derrière telle ou telle feuille, derrière tel ou tel article, ne se cachait pas quelque haut personnage de la cour ou du gouvernement. Quand, par hasard, au milieu des rigueurs qui frappent ses confrères, on voit un journal poursuivre avec sécurité l'examen des questions les plus hautes ou les plus délicates, on y soupçonne l'inspiration de quelqu'un des membres du gouvernement ou des conseillers de la couronne. On imagine une sorte de La Guéronnière russe caché dans les coulisses et tenant la plume pour autrui (2). Et de telles suppositions ne sont pas toujours entièrement gratuites, non que les journaux soient souvent employés par le pouvoir à sonder l'opinion, mais parce que plusieurs des feuilles les plus importantes ont derrière elles quelques amis haut placés, quelques patrons bien en cour qui, à l'occasion, les appuient de leur influence. Ainsi s'explique une bonne part des libertés ou des licences prises impunément par la presse des capitales avant la réaction des dernières années. Ainsi s'expliquent les insinuations plus ou moins sourdes et les attaques plus ou moins discrètes manifestement dirigées contre telle ou telle administration, contre tel ou tel personnage. Ce qui offensait ou agaçait l'un des hommes au pouvoir réjouissait parfois un collègue ou un émule. Dans les gouvernemens absolus, on ne saurait l'oublier, il y a bien moins d'homogénéité, d'unité qu'on ne se l'imagine d'ordinaire. En Russie, où il n'y a

(1) Aussi le gouvernement est-il parfois contraint de notifier à la presse quelle doit être son attitude dans telle question déterminée. C'est ce qu'il avait fait par exemple le 15 octobre 1875 relativement aux affaires d'Orient. C'est ce qu'il a dû faire au mois d'août dernier pour la polémique avec la presse allemande.

(2) Je citerai par exemple à ce propos une série d'articles anonymes insérés en 1875 et 1876 dans le *Rousski Mir*, et depuis rassemblés en volume par le général Fadeief sous le titre *Tchem nam byt?*

que des ministres isolés et point de cabinet, point de ministère solidaire, les membres du gouvernement n'ont pas toujours sur les affaires et les personnes les mêmes vues ou les mêmes sentimens. Toutes ces divergences d'opinion ou d'intérêt, ces rivalités plus ou moins mal dissimulées peuvent ouvrir dans la bastille bureaucratique quelques minces brèches par où, avec de l'adresse et de l'agilité, peut à certaines heures se glisser la critique.

Les attentats révolutionnaires qui ont suivi la guerre d'émancipation bulgare ont singulièrement empiré la situation de la presse. Si la loi de 1865 n'a pas été abrogée et la censure préventive partout rétablie, la presse a été temporairement dépouillée des faibles garanties qu'elle avait obtenues. L'ukase du 5 avril 1879 reconnaît aux gouverneurs généraux le droit de « suspendre ou de supprimer tout recueil périodique ou journal dont les tendances sont reconnues nuisibles, » et cela sans aucun avertissement préalable, sans aucun exposé de motifs. C'est là du reste une faculté dont ces dictateurs militaires n'ont pas besoin de faire un fréquent usage (1). Ministres ou gouverneurs généraux ont des moyens plus discrets et non moins sûrs et efficaces : ils n'ont qu'à prévenir officieusement la presse qu'elle ait à s'abstenir de discuter telle ou telle question, telle ou telle mesure. A de tels avis les journaux n'ont garde de ne pas se conformer. La censure peut ainsi se trouver indirectement rétablie par des communications verbales ou des ordres écrits, et, selon la remarque d'un écrivain russe (2), propriétaires et éditeurs, jaloux de sauver leur fortune, deviennent pour leur journal les plus défians ou les plus rigides des censeurs. On comprend par là comment à l'heure où triomphent partout les mesures de répression, le gouvernement n'a pas besoin de recourir plus souvent aux moyens de rigueur contre une presse qui se sent trop à sa merci pour provoquer sa colère.

Au milieu de tant d'écueils, une chose diminue pour la presse la difficulté de sa tâche. Les plus importantes, les plus débattues des questions intérieures, ce sont naturellement les réformes d'Alexandre II et leurs effets. Or, à cet égard, les opinions les plus opposées peuvent, grâce aux circonstances, compter sur une tolérance plus ou moins large, plus ou moins franche et bienveillante. Aux adversaires des institutions libérales ou démocratiques octroyées dans la première moitié du règne, les penchans réactionnaires, aujourd'hui en faveur, permettent des critiques et des attaques aisément couvertes des intérêts conservateurs. Aux libéraux, aux partisans des nouveaux règlemens judiciaires et du *self-government* communal ou provincial, il reste l'avantage d'avoir en leur

(1) On s'en est servi cependant à Moscou, par exemple pour *le Courrier russe.*
(2) Golovatchef : *Deciat lêt reform* : IIe partie, ch. v.

faveur bien des actes et des déclarations du pouvoir. Pour combattre la réaction, ils peuvent se mettre à l'abri derrière les ukases impériaux, se poser en défenseurs des lois existantes, en apologistes du gouvernement contre les détracteurs qui en attaquent l'œuvre. Aux heures de trouble et de défiance, où toute liberté paraît sur le point de s'évanouir, où toute l'ambition des hommes de progrès est de ne pas trop reculer en arrière, c'est là pour la presse une précieuse ressource; grâce à cet avantage, au milieu même de la compression la plus sévère, des écrivains habiles peuvent faire entendre des voix ou des notes discordantes, et épargner au pays l'humiliante et fastidieuse monotonie d'une presse à l'unisson. Il est vrai que le pouvoir est toujours maître de faire régner le silence autour des grandes questions en les interdisant aux journaux, et c'est malheureusement ce qu'il semble avoir fait trop souvent dans ces derniers mois.

III.

Lors de mon premier voyage en Turquie, il y a déjà une quinzaine d'années, je fus étonné, en débarquant au pied de Péra, de voir un employé de la douane me prier de lui soumettre mes livres. Ce douanier de la pensée était un jeune nègre qui bredouillait et mêlait quelques mots de français, d'italien et d'anglais. Les choses se passent à peu près de même à la frontière russe, avec cette différence que le *bakchich* y règne moins effrontément, et que l'examen des livres ne s'y fait point par des noirs ignorans.

Les livres étrangers, ne pouvant être poursuivis dans la personne de leurs auteurs ou éditeurs, ne jouissent pas de l'exemption de la censure préventive. Comme sous Nicolas, il y a pour eux une censure spéciale (*inostrannaïa tsensoura*). De cette censure étrangère relèvent les livres ou journaux qui se présentent aux portes de l'empire. La besogne ne lui fait pas défaut, car les Russes, grands amateurs des langues de l'Occident, le sont aussi beaucoup de ses littératures. Vers le milieu du règne de Nicolas, la librairie russe importait annuellement trois cent cinquante mille volumes étrangers, français surtout (1); la plupart, il est vrai, appartenaient au genre frivole, si ce n'est licencieux, celui qui trouvait le plus aisément grâce devant le rigorisme des censeurs. Tout en demeurant considérable, le chiffre de ces importations a, si nous ne nous trompons, plutôt diminué qu'augmenté, cela grâce au développement de la littérature et de la presse nationales.

La censure étrangère n'en a pas moins chaque année des millions d'ouvrages à examiner, surtout en français et en allemand. Elle

(1) C'est là le chiffre donné pour 1836 par Schnitzler, *Statistique de la Russie*.

peut les interdire ou les admettre; elle peut aussi n'en autoriser l'entrée qu'avec des coupures. Une feuille spéciale indique périodiquement au public les opérations des censeurs et donne la liste des ouvrages admis ou prohibés. Sous Alexandre II, la censure étrangère s'est généralement montrée fort large et coulante, peu d'auteurs se voyaient fermer la porte (1). Les ouvrages les plus radicaux en philosophie et en économie, si ce n'est en politique, les plus célèbres traités d'athéisme ou de socialisme, ont pu pénétrer dans l'empire et y être traduits. A l'inverse de l'*index* romain, l'autorité russe s'est toujours montrée beaucoup moins sévère pour les doctrines et les théories que pour le récit des faits et la critique des personnes. C'est là un des caractères de la censure russe, et par ce penchant elle a pu malgré elle favoriser innocemment la diffusion des théories radicales, dont elle devait préserver l'empire. Dans ce domaine comme ailleurs, les dernières années ont amené une recrudescence de sévérité, sans que pourtant la Russie ait de nouveau été soumise au blocus intellectuel, ou au prohibitionnisme moral du règne de Nicolas (2).

L'essor pris par la presse indigène a naturellement diminué la circulation et l'influence des journaux du dehors. Aussi n'a-t-on pas craint d'accorder à la plupart de ces derniers le libre accès du territoire. Environ trois cents journaux étrangers, dont les deux tiers, il est vrai, n'ont rien de politique, sont affranchis de la censure. Les juge-t-on pernicieux ou systématiquement hostiles, on leur ferme les portes de l'empire. C'est ce qui est arrivé durant la dernière guerre d'Orient à l'un des journaux français qui s'était distingué par la vivacité de sa polémique contre la politique russe.

Les revues étrangères, dont quelques-unes, telles que la *Revue des Deux Mondes* ou la *Deutsche Rundschau*, gardent un grand nombre de lecteurs, paient parfois tribut aux susceptibilités de la censure. Les passages suspects ne sont pas coupés avec des ciseaux, comme naguère à Rome sous la souveraineté pontificale ; on se sert à Saint-Pétersbourg d'un procédé plus perfectionné. Les phrases mal sonnantes sont biffées à l'aide d'encre d'imprimerie. Les livraisons ou les volumes ainsi traités présentent de larges taches noires, qui parfois couvrent des pages entières. C'est ce qu'en argot du métier on appelle être *passé au caviar*. J'ai pu voir moi-même dans la *Revue* plusieurs de mes études sur la Russie maculées de cette façon. Malgré la modération et la bienveillance

(1) En 1868 par exemple, trois mille deux cent trente-deux ouvrages avaient été admis, cent vingt-sept avaient été exclus et cent six admis seulement en partie.

(2) Comme exemple récent des procédés de la censure, on peut citer le traitement infligé à l'*Histoire de la Russie* de M. A. Rambaud, qui n'a pu être admise qu'avec des suppressions et corrections.

habituelle de mes appréciations, je ne sais s'il est beaucoup de ces articles qui aient échappé au *caviar* des censeurs ; en laissant tout passer, ils craindraient d'avoir l'air négligent, et ne fût-ce que pour attester leur vigilance, ils se croient obligés de noircir çà et là les pages qui leur passent par la main. Aussi en écrivant ces lignes n'osons-nous beaucoup nous flatter qu'elles arrivent intactes aux lecteurs de Pétersbourg ou de Moscou.

Le plus souvent la censure étrangère réserve ses sévérités pour les langues parlées dans l'intérieur de l'empire, pour le polonais et le malo-russe surtout. Le polonais, bien que dans le royaume de Pologne même aujourd'hui proscrit des tribunaux et des écoles, a sous les ciseaux de la censure russe retrouvé une sève nouvelle; la serpe de l'émondeur n'en a pas arrêté la riche végétation. A aucune époque, Varsovie n'a autant imprimé de livres et de journaux polonais; mais journaux et livres sont pour la plupart exclusivement scientifiques ou littéraires, et la censure fait bonne garde contre les productions vénéneuses et les semences suspectes de la Galicie ou de la Posnanie. Le malo-russe ou petit-russien, bien qu'il soit le seul dialecte compris de douze ou quinze millions de sujets du tsar, est moins heureux que le polonais. Préoccupée du réveil de cet idiome populaire et des aspirations fédéralistes de quelques *ukrainophiles*, l'administration pétersbourgeoise cherche à maintenir cet harmonieux provençal russe à l'état de patois, sans culture ni littérature. Une ordonnance de 1876 a soumis à l'examen de la direction supérieure de la presse toutes les publications et traductions petites-russiennes. En dehors des almanachs ou des livres d'église, bien peu d'ouvrages dans le parler du Dniéper trouvent grâce auprès des censeurs. Les écrivains qui veulent écrire librement dans le dialecte de l'Ukraine sont obligés de se faire imprimer en Galicie ; je ne crois pas qu'en Russie il existe un seul journal malo-russe, tandis que l'Autriche en possède plusieurs (1).

La presse provinciale en langue nationale n'est pas beaucoup plus heureuse. La loi de 1865, qui avait un caractère manifestement provisoire, a laissé toutes les provinces sous la censure préventive. Tandis que, pour l'administration et la justice, le gouvernement a étendu peu à peu à l'intérieur de l'empire des institutions souvent essayées d'abord dans les capitales, il est resté en route pour la presse et n'a point achevé son œuvre. Le sort des journaux de province n'est point meilleur que sous Nicolas, à quelques égards même il est pire. Sous Nicolas, quand la censure dépendait du mi-

(1) Il est enjoint aux censeurs de surveiller, dans les écrits malo-russes, non-seulement les idées et l'expression, mais la langue et l'orthographe. On doit exiger qu'au lieu d'être conforme à la prononciation ou aux habitudes locales, cette dernière soit autant que possible conforme à l'orthographe russe ordinaire.

nistère de l'instruction publique, les censeurs de province étaient des inspecteurs de l'enseignement ou des proviseurs de collèges, des hommes ne relevant pas directement de l'administration et qui en dehors de la politique, portaient aux lettres ou à la science un intérêt professionnel. Aujourd'hui, ce sont des employés du ministère de l'intérieur, le plus souvent des commis pris dans les bureaux des gouverneurs, n'ayant ni la connaissance ni le goût des choses de l'esprit. Ces bourreaux de la pensée sont du reste autant à plaindre que leurs victimes, ayant toujours à redouter les suites d'un manque de vigilance. Entièrement à la merci de leurs supérieurs, ils n'ont d'autre règle de conduite que de satisfaire les autorités locales, d'en ménager l'amour-propre et les susceptibilités.

Si médiocres que semblent ces arbitres de la pensée, heureuses sont les villes qui en possèdent! Toutes ne peuvent prétendre à cette faveur. Il n'y a dans tout l'empire que huit ou neuf comités de censure, d'ordinaire accablés de besogne. Dans la plupart des chefs-lieux de gouvernement, il y a bien des censeurs isolés, mais pour chaque affaire douteuse ceux-ci sont obligés d'en référer aux comités, qui eux-mêmes doivent souvent consulter la direction supérieure de la presse. Et comme la rapidité des décisions n'est le propre d'aucune hiérarchie bureaucratique, les manuscrits restent des semaines et des mois avant de revenir à la rédaction du journal, et perdent en route leur intérêt avec leur actualité.

Dans les villes possédant des censeurs est-on au moins libre de fonder des journaux? Nullement. Aucune feuille nouvelle ne peut s'établir sans autorisation, et comme si la censure préventive n'était point une garantie suffisante, les autorités locales n'aiment pas à voir augmenter le nombre des journaux, ne serait-ce que pour ne pas accroître la besogne des censeurs, ou ne pas faire de concurrence aux publications officielles. Aussi, à part quelques très rares exceptions, comme le *Kievlanine* de Kief ou *le Messager* d'Odessa, n'y a-t-il en province que des journaux officiels ou officieux presque également dépendans et serviles, et également insignifians. A côté des organes dociles de l'administration et des gouverneurs, on ne rencontre guère que des feuilles spéciales, journaux des *zemstvos* ou des municipalités, des universités ou des évêchés.

Pour cette presse dépourvue de garantie, il ne peut être question de liberté. Sous le couvert de la censure, le *tchinovnisme* local en est entièrement maître, le régime de la presse dépend des idées ou de l'humeur des autorités de la province. Telles sont parfois les rigueurs de cette censure qu'on a vu interdire à ces pauvres gazettes non-seulement la reproduction de tel ou tel article des journaux de la capitale, mais même des citations du journal officiel (1).

(1) Golovatchef : *Deciat lét reform*, p. 265.

Rien de plus triste, rien de plus humble que la position des écrivains de province, même dans les rares grandes villes de l'empire. « Vous ne sauriez vous imaginer, me disait un journaliste, les ennuis, ou mieux les tourmens quotidiens des rédacteurs de ces misérables feuilles, alors qu'ils sont assez naïfs ou assez novices pour prendre au sérieux leur rôle de publicistes et de vulgarisateurs des idées. Il leur faut jour par jour, feuille par feuille, soumettre leurs articles à la censure locale, souvent en épreuves, car le censeur aime mieux lire l'imprimé que le manuscrit. Dépose-t-il sa copie longtemps à l'avance, le journal perd tout l'attrait de la nouveauté; envoie-t-il ses épreuves à la dernière heure, il n'est pas sûr de pouvoir tirer à temps. Un journal paraît le matin, le censeur a reçu les épreuves le soir, il les lit et les corrige après dîner, souvent en sommeillant, parfois il s'endort avant de les avoir approuvées et retournées à l'imprimerie. Pendant ce temps les typographes veillent, tout est prêt, l'heure se passe, le matin approche, et les épreuves ne reviennent point. Le rédacteur agité se promène fiévreusement attendant le retour de ses placards, dépêchant des messagers au censeur; malheur à l'imprudent qui, las d'attendre, irrité des délais qu'il ne peut s'expliquer et craignant de ne pouvoir paraître à temps, donnerait l'ordre de tirer avant d'en avoir officiellement reçu l'autorisation! »

Un procès récent a mis au grand jour de la publicité tout ce qu'il y a de tourmens ignorés dans les obscurs bureaux de la presse encore soumise à la censure. Il s'agissait d'un des principaux journaux d'une des capitales provinciales de l'empire, l'*Obzor* de Tiflis. Le rédacteur de cette feuille, Arménien ou Géorgien du nom de Nikoladzé, était accusé d'avoir imprimé des articles prohibés par la censure locale, ou d'avoir arraché le consentement du censeur (1). Il s'agissait tout simplement d'un feuilleton pour lequel la gazette en question ne s'attendait pas à tant de difficultés. Rien de plus curieux en ce genre que la déposition du censeur dont le *veto* n'avait pas été respecté; c'est un piquant tableau des mœurs bureaucratiques. Aussi demandons-nous la permission de la traduire en l'abrégeant un peu.

« On m'avait apporté le soir, dit l'inspecteur de la pensée russe, les épreuves d'un feuilleton intitulé : *Entretiens du dimanche*. Après les avoir lues, je renvoyai les épreuves à la typographie avec défense de tirer; cela fait, je me couchai. Il était environ deux heures du matin. Une heure plus tard, je fus réveillé par un coup de sonnette. Je sors sur le balcon, je demande qui est là. C'était le rédacteur de l'*Obzor*, M. Nikoladzé. « Je viens vous demander, me dit-il, pour quelle raison vous interdisez notre feuilleton. — Apparemment

(1) Pour le compte rendu de ce procès voyez le *Golos* du 27 janvier (8 février 1879).

j'ai mes raisons, répondis-je, mais ce n'est pas le moment de vous les donner ; adressez-vous au comité de censure. » M. Nikoladzé insistant pour connaître immédiatement les motifs de l'interdiction, notre discussion se prolongea un quart d'heure, moi sur le balcon, lui dans la rue. A la fin je lui déclarai que je ne le recevrais point et rentrai dans ma chambre. « Je saurai bien vous faire ouvrir! » me cria-t-il d'en bas, et il se mit à frapper, à vociférer, à faire du vacarme. Dans le voisinage habitent plusieurs personnages, messieurs un tel et un tel; le bruit les éveilla ; aux fenêtres, aux balcons se montrait du monde, on croyait que j'étais attaqué par des bandits. Craignant un scandale public, je fus obligé de sortir de nouveau sur mon balcon, je déclarai à M. Nikoladzé que son irritation ne me permettait pas de le recevoir. « Ne vous inquiétez pas, je serai tranquille, » répliqua-t-il. Je lui ouvris alors moi-même, parce que ma bonne dormait. Quand il fut entré, M. Nikoladzé me demanda un verre d'eau-de-vie pour se calmer, et nous nous mîmes à lire le feuilleton ensemble. Il disputa tellement, il fut si obstiné, il me fit une telle violence que je fus contraint d'admettre son feuilleton, avec quelques changemens, il est vrai, bien que je crusse préférable de l'interdire. En autorisant l'impression, je n'ai fait, je l'assure, que céder à la violence. »

Le pauvre diable de censeur, effrayé de sa responsabilité, faisait ainsi de son mieux pour excuser sa lassitude et se disculper de son indulgence. L'accusé, le tenace rédacteur, se défendit avec beaucoup d'habileté. Faisant profession du plus grand respect pour les lois de la presse et les ordonnances de la censure, il se plaignit seulement de l'arbitraire personnel des censeurs, des caprices de leur mauvaise humeur, avec laquelle il faut compter pour chaque numéro. « Et songez, disait-il, qu'il nous faut obtenir ainsi trois cent soixante-cinq décisions par an, trois cent soixante-cinq autorisations, pour la plupart attrapées au vol! » L'accusé se changeait en accusateur de la censure. A l'honneur de ses juges, il fut absous, et ce qui caractérise le singulier mélange de liberté et d'arbitraire si fréquent en Russie, toute cette histoire et ces débats ont, avec l'autorisation des censeurs, été longuement racontés dans le journal incriminé, d'où ils ont passé dans les feuilles de Pétersbourg pour faire le tour de l'empire.

On aurait tort de croire cependant que la censure se tint pour battue, ou que son indulgence d'un jour la désarma pour l'avenir. Quelques semaines à peine après cette victoire, l'*Obzor* de Tiflis annonçait à ses lecteurs que des raisons indépendantes de la volonté de ses rédacteurs le contraignaient à suspendre indéfiniment sa publication. De telles annonces ne sont pas rares, depuis quelques mois surtout, et chacun les comprend. L'obstiné Arménien avait

fini par renoncer à la lutte, et ainsi font au bout de peu de temps tous les journaux qui ont la témérité de vouloir concilier leur indépendance avec la censure locale. Le cas est rare, il est vrai, la plupart des *Courriers* ou *Messagers* de province n'ont ni l'énergie, ni la naïveté d'entreprendre une telle lutte; ils se résignent à leur sort, se contentant de reproduire les nouvelles officielles, de réimprimer de vieilles histoires inoffensives et de mentionner officieusement les faits et gestes des autorités locales.

Cet esclavage de la presse de province est un des principaux obstacles à l'efficacité pratique des réformes et au contrôle du gouvernement comme à celui du public. C'est une des choses qui enlèvent au nouveau *self-government* administratif, aux *zemstvos* et aux municipalités une bonne part de leur utilité. C'est enfin là une des raisons pour lesquelles les Russes des deux capitales, les hauts fonctionnaires et le gouvernement lui-même, sont souvent si mal informés de ce qui se passe dans l'intérieur de l'empire. Comment les maux de la population, les abus de l'administration, les illégalités des autorités locales seraient-ils portés à la connaissance des autorités supérieures par une presse qui n'a guère plus d'indépendance que les télégrammes ou les rapports des gouverneurs? En Russie, la province est muette, les faibles organes qui s'essaient à parler en son nom n'ont rien de libre et de spontané : leur langage, tout automatique, n'apprend rien à personne. Ce qui fait le principal intérêt, la véritable utilité d'une presse de province, la publication des nouvelles locales, est ce qui, dans la presse russe, est le plus entravé par la défiante susceptibilité des autorités. Le peu d'échos de la vie provinciale qui parviennent jusqu'aux oreilles du public ou du pouvoir, y arrivent par les correspondances des grandes feuilles de Saint-Pétersbourg ou de Moscou, qui ne peuvent avoir de correspondant partout. Pour les écrivains soumis à la censure, il y a de ce côté de singulières contradictions. La loi permet à la presse de signaler les abus de l'administration ou de la justice, mais la loi défend aux journaux de désigner les personnes et les lieux. Or, les instructions de la censure enjoignent de n'admettre de telles plaintes que sur l'indication précise des lieux et des hommes.

Dans un état où les distances opposent tant d'obstacles à tous les efforts du pouvoir, rien n'est plus regrettable que cette ignorance du pays par ceux-mêmes qui le gouvernent. En réalité, l'on peut dire qu'à Saint-Pétersbourg, aux bureaux mêmes des ministres, on ne sait souvent comment fonctionnent les réformes, comment réussissent les nouvelles institutions dans l'intérieur de l'empire. On a beau multiplier les rapports administratifs, créer des commissions spéciales et des enquêtes de toute sorte, rien ne saurait suppléer à la

presse locale et à la voix des habitans. D'un autre côté, l'abaissement de la presse de province tend à donner aux organes des capitales une autorité qu'un jour le gouvernement pourrait trouver excessive. Par crainte de rendre la surveillance administrative plus difficile, c'est une sorte de monopole intellectuel que le pouvoir a constitué au profit des feuilles de la capitale, comme s'il eût pris soin d'accroître, en la concentrant en quelques mains, la puissance de la presse. On sait que partout, en effet, les journaux ont individuellement d'autant moins d'autorité qu'ils sont plus nombreux, et se font contrepoids les uns aux autres. Le privilège pratiquement concédé aux journaux des capitales les fait régner en maîtres dans toute l'étendue de l'empire; il abandonne aux mains de quelques publicistes de Pétersbourg et de Moscou la direction de l'esprit russe, et par là, ce système restrictif, issu de la défiance contre la presse, tend à en accroître démesurément l'ascendant.

IV.

« Que pensez-vous de cette institution? me disait, après m'avoir expliqué le mécanisme de la censure, un ancien censeur, homme lettré, éclairé et libéral à sa façon. — Je pense, lui répondis-je, qu'un pareil régime appliqué durant des générations a dû avoir sur la vie publique et privée, sur l'esprit et le tempérament national, une influence considérable. La situation précaire de la presse, aux années mêmes de sa plus grande liberté relative, m'explique plus d'un trait de votre caractère, de vos mœurs, de vos goûts. A mes yeux, l'effet n'en est pas seulement sensible dans tout ce qui touche à l'administration, à la politique, au gouvernement, mais aussi dans les idées et dans les habitudes de l'esprit, dans l'art et la littérature, dans la pensée russe en un mot.

« — Et ces effets si multiples sont fâcheux, n'est-il pas vrai? reprit avec un sourire à demi courtois, à demi railleur, mon interlocuteur. Je vous serais obligé de me les faire connaître, car je suis comme les gens qui, à force d'avoir un paysage devant les yeux, n'y voient plus rien de ce qui frappe l'étranger. Vous pouvez parler en toute liberté, il n'y a ni censure ni censeur ici. — Pour être sincère, répondis-je, je vous avouerai que j'ai médiocre opinion de cette institution, perfectionnée en 1828 et insuffisamment remaniée en 1865. Est-ce préjugé ou prévention? elle me semble responsable d'une bonne part de la légèreté, d'une bonne part de l'ignorance et de l'apathie, de la crédulité et de l'engouement de certaines classes de votre société. Je sais qu'ailleurs aussi il y a des gens frivoles et des indifférens; mais en détournant vos compatriotes des grandes questions politiques, religieuses, sociales, la censure

me paraît les confiner involontairement dans les mesquines préoccupations, les condamner aux discussions oiseuses ou aux dissertations futiles, toutes choses fort innocentes ou du moins inoffensives pour l'état, direz-vous, mais qui ont l'inconvénient d'abaisser les esprits, d'amollir les caractères, et de dépenser sans profit pour la société les forces et les passions des individus. Je suis tenté d'attribuer à cette tutelle trop prolongée de l'intelligence plus d'un des défauts, plus d'une des infériorités que vous déplorez souvent vous-mêmes. Sur les lettres comme sur la société, cette sorte de minorité de la pensée, toujours traitée en incapable, me paraît avoir eu une influence débilitante. La censure a malgré elle favorisé artificiellement les parties inférieures et basses, les parties légères et frivoles de la littérature et de l'art aux dépens des genres les plus élevés et les plus nobles. La politique mise de côté, je lui en voudrais de cet énervement de l'intelligence. Vous vous étonnez quelquefois que, malgré tant de marques d'originalité naturelle, malgré tant de signes d'un génie vif, prompt, varié, votre jeune littérature n'ait pas encore égalé celles de vieux pays plus petits que le vôtre; croyez-vous que le long servage de la pensée n'y soit pour rien, et qu'à ce régime les lettres, la science, l'esprit même n'aient point perdu de leur vigueur native en perdant de leur spontanéité?

« — Est-ce bien là votre sentiment, monsieur? interrompit l'ancien censeur d'un ton grave et légèrement sarcastique. Je suis fâché que, sur ce point, vous en soyez resté aux lieux communs et à l'opinion du vulgaire. Vous auriez mieux fait de renverser hardiment cette thèse usée : vous n'auriez pas été plus loin de la vérité. Vous accusez le manque de liberté d'avoir dans le champ des lettres semé ou fait pousser les fleurs légères et les mauvaises herbes aux dépens des plantes utiles et nourrissantes : que vous êtes ingrat envers les surveillans de la pensée! Si vous nous connaissiez mieux, peut-être trouveriez-vous que nous avons bien mérité des lettres. Qui a plus fait pour garder les auteurs et le public à la haute littérature, aux hautes pensées, à la science, ne sont-ce pas ceux qui cherchaient à les protéger contre l'envahissement de la plus exigeante, de la plus redoutable ennemie des lettres : la politique? Le journal est le rival du livre, et la politique courante est le plus grand et le pire adversaire de l'étude et du savoir. Ce n'est pas notre faute, à nous, si la Russie n'a pas échappé à cette cause de l'abaissement intellectuel et de la décadence littéraire de l'Occident. Au lieu de laisser l'esprit se disperser en tout sens, se gaspiller en stériles polémiques, s'user en prétentieux et superficiels bavardages, nous le contraignions à se replier sur lui-même, à ramasser ses forces, nous l'obligions à creuser ses études et à peser ses paroles; nous lui donnions en même temps plus de vigueur et de souplesse,

et il sortait de nos mains à la fois affiné et robuste. Quelle a été la plus brillante époque de notre littérature, de notre poésie, de notre critique? N'est-ce pas celle où la presse a eu le moins de liberté, n'est-ce pas le règne de Nicolas? Comme un arbre taillé par la serpe de l'émondeur, le génie russe, débarrassé des petites branches inférieures qui en déparaient le tronc, poussait en hauteur ou s'épanouissait à son sommet en rameaux touffus. Qu'est-ce trop souvent que la politique pour la littérature? Une de ces branches parasites qui poussent au pied de l'arbre et qui, absorbant le meilleur de la sève, dérobent leur nourriture aux rameaux plus élevés. »

Il y avait dans ce paradoxe une part de vérité, je ne me fis pas prier pour le reconnaître. Encouragé par ma bonne foi et mon attention, le censeur continua : « La critique en particulier, la critique qui touche à tout, interprète et explique tout, a dû chez nous son importance et son incontestable supériorité à la subordination de la politique. C'est à la censure que la Russie est redevable du grand, de l'unique Bêlinski (1). Sous un autre régime, Bêlinski n'eût été, comme tant d'autres, qu'un simple polémiste de journal. Cela est si vrai que, depuis qu'on a étendu les droits de la presse, la critique n'a plus chez nous ni la même puissance ni la même valeur. Croyez-moi, monsieur, les plus mauvaises choses ont parfois leurs avantages, l'esprit comme le corps peut trouver profit à des privations qui ne dépassent point ses forces. Quoique je sois vieux, je ne regrette pas le passé, j'en comprends les inconvéniens au point de vue public; mais l'art, la littérature, si ce n'est la science, ont peut-être plus à perdre qu'à gagner à cette émancipation tant vantée de la pensée. Pour l'intelligence comme pour les mœurs, tout n'est pas bénéfice dans la liberté. »

A ce langage, j'aurais eu bien des choses à répondre, si en pareille rencontre je n'eusse préféré écouter et faire parler. Serait-il vrai que l'art, la littérature, la science, profitent de l'attention et des loisirs que ne leur dispute pas la politique quotidienne, il n'en serait pas moins certain que, sous un tel régime, littérature, science, histoire, philosophie, critique, sont souvent dénaturées, défigurées, rapetissées par des considérations ou des luttes, par des passions ou des visées qui ne sont point faites pour elles et qui, ne pouvant se montrer librement, se cachent derrière elles comme derrière un paravent ou un masque. Le roman, le conte, la poésie, s'ouvrent à des préoccupations qui eussent dû leur demeurer étrangères, et tout le vaste champ des lettres est subrepticement envahi par cette mauvaise herbe de la politique bannie de son terrain naturel. Poètes et romanciers, dédaignant de raconter, de toucher, de peindre, se drapent en réformateurs sociaux, se guindent en apôtres de l'idée,

(1) Écrivain mort peu de temps avant la révolution de 1848.

s'équipent en chevaliers du progrès. Ainsi en était-il en Russie aux époques où la presse avait le moins de liberté. Mal à l'aise dans le journal ou dans les traités spéciaux, la politique s'installait dans la critique, dans l'histoire, dans la philosophie; elle s'insinuait dans les nouvelles, se glissait dans le drame et la comédie : telle l'eau, arrêtée par une digue qu'elle ne peut emporter, s'infiltre dans toutes les terres voisines. A y bien regarder, à saisir les intentions et les allusions, il y en avait partout. Dans la Russie du milieu du siècle, l'esprit de parti a ainsi trop souvent corrompu et vicié ce qu'il prétendait animer, critique, histoire, belles-lettres.

De là, dans la Russie contemporaine comme dans l'Italie antérieure à la révolution, la vogue de ce qu'on appelle la littérature à tendances, vogue qui n'est pas encore entièrement passée comme en témoignent quelques-uns des recueils les plus populaires de Saint-Pétersbourg. Nulle part au monde l'art pour l'art, et, ce qui est plus grave, nulle part la science pour la science, le beau et le vrai pour eux-mêmes, n'ont eu moins de prise sur les esprits. A cet égard, le pays de l'Europe où la politique tenait légalement le moins de place ressemblait fort à ceux où la politique a fini par tout envahir, tant il est vrai que parfois les extrêmes se touchent. Ce qu'on cherchait dans l'étude du passé ou dans l'étude de l'étranger, c'étaient des allusions au présent et au dedans. Aujourd'hui encore, ce que maint critique, ce que le public de telle revue demande aux romans comme à l'histoire, c'est ce qu'ils prouvent : *scribitur ad probandum;* ce qu'on apprécie avant tout chez l'écrivain, c'est la portée sociale de l'ouvrage, la théorie, le système. On devine quel tort a pu faire un pareil penchant à une littérature d'ailleurs riche, variée, puissante, et qui sans cette prétention ou ce travers n'eût peut-être pas eu de supérieure en ce siècle. Il semble au premier abord que plus étroit était le champ demeuré libre, mieux il devait être cultivé et plus il devait être fécond; mais les ouvriers se complaisaient à y faire croître des plantes qui n'y pouvaient venir : dans le sol léger et peu profond à leur disposition, ils s'obstinaient à semer des graines faites pour d'autres terres, au risque de ne récolter que de la paille ou de maigres et vides épis.

Encore si tout le mal eût été pour la littérature ainsi dévoyée par l'esprit de système et alourdie par le pédantisme doctrinaire! Mais non, le mal était pour le pays, pour l'esprit public égaré et faussé par de tels procédés littéraires. Le poète ou le romancier qui croyait faire œuvre patriotique en donnant à ses rêveries ou à ses théories sociales le voile séduisant de la fiction et du drame, ne s'apercevait point que ces vêtemens d'emprunt déformaient les idées qu'il voulait rendre populaires, qu'ainsi accoutrées et travesties, les plus nobles vérités prenaient par leur romanesque

déguisement quelque chose de faux, de suspect, ... chimérique qui les rendait méconnaissables. Sous prétexte de r... e l'imagination avec la fiction au service des idées sérieuses et du bien du peuple, cette littérature de propagande introduisait le sentiment et l'imagination avec tous leurs entraînemens et leurs illusions dans le domaine où, étant le moins à leur place, ils sont le plus pernicieux. Aux questions qui exigent les méthodes les plus sévères, l'esprit dressé à une telle école s'habituait à mêler des idées vagues, des pensées troubles, des rêves désordonnés. C'était moins avec la raison et l'expérience qu'avec la fantaisie et la sensibilité que l'on faisait de la science sociale ou de la politique, et pour le lecteur cette manière de toucher aux grands intérêts publics, qui à la censure paraissait la plus innocente, était la pire de toutes, parce qu'elle était la plus équivoque et la plus décevante.

Un pareil inconvénient est loin d'être particulier à la Russie; mais de telles prétentions sont bien plus à redouter pour la raison publique dans un pays où il est plus facile d'aborder les grands problèmes d'une façon détournée, sous forme dramatique ou romanesque, que de les traiter à fond, avec une méthode réellement rationnelle et scientifique, dans un pays où il a été longtemps plus aisé au conteur ou au romancier de décrire les plaies et les souffrances du peuple qu'à l'économiste ou au philosophe d'y chercher des remèdes. Depuis vingt ans, il est vrai, il a paru beaucoup d'ouvrages traitant *ex professo* de toutes les réformes et de tous les intérêts publics, mais alors même la peur de déplaire et d'être poursuivi engage les écrivains à se maintenir le plus possible dans la sphère aérienne des généralités et des idées abstraites où ils ont moins de chance de se heurter aux choses et aux hommes, plutôt que d'analyser les faits réels et concrets, les pratiques du gouvernement et de ses agens, au risque de choquer le pouvoir ou les hommes en place. En Russie, il a toujours été moins dangereux d'émettre une théorie avancée, radicale même, que de s'attaquer du bout de la plume aux abus existans.

Les écrivains qui échappent le plus aisément à la répression sont ceux qui, en faussant ou pervertissant l'esprit public, ont l'adresse de flatter ou de ménager l'autorité. Et quand cela ne serait point, ce goût pour les thèses générales naturellement entretenu par la censure, est d'autant plus fâcheux qu'il n'est que trop conforme aux penchans du caractère national; ainsi se trouve fortifié par le gouvernement même, avec l'amour des conceptions abstraites, cette inclination aux raisonnemens sur table rase, aux déductions absolues, qui partout est un des principes de l'esprit révolutionnaire, de l'esprit radical. Et le terrain politique étant plus glissant et scabreux, c'est sur le terrain social que les théories se

donnent le plus librement carrière ; ainsi se répandent dans le pays les penchans socialistes, déjà favorisés par certaines traditions, par certains traits de l'organisation communale.

Et ce n'est pas la seule façon dont les moyens employés pour contenir la pensée ont tourné contre leur but. Pour certaines matières, pour celles qui importent le plus au gouvernement, le manque de liberté semble avoir altéré le sens critique. En supprimant la contradiction, en restreignant la discussion, on habitue l'esprit à recevoir, sans les peser, toutes les idées spécieuses ou séduisantes, on accroît le goût pour les sophismes, pour les nouveautés ou les témérités, on encourage la vogue des opinions extrêmes entre lesquelles il ne reste plus de place pour les opinions modérées. Au lieu de s'arrêter à un sage libéralisme, l'esprit se précipite tête baissée vers les solutions outrées avec d'autant plus de promptitude que plus suspects sont ceux qui signalent la profondeur de l'abîme où vont s'engloutir tant de jeunes intelligences. Quand les gouvernemens veulent assurer aux saines doctrines une sorte de protection ou de monopole, ils en déconsidèrent et affaiblissent les défenseurs, qui ont l'air de combattre à l'abri d'un bouclier officiel. Un régime qui prétend fermer la bouche à l'erreur ôte toute autorité morale aux principes et aux croyances qu'il veut laisser parler. Là où la critique n'est pas libre, ou ne semble pas l'être, l'intelligence peu cultivée s'imagine aisément qu'avec plus de tolérance les opinions prohibées triompheraient sans peine des objections de leurs adversaires. La crainte qu'en montre le pouvoir leur donne quelque chose de plus imposant; l'ombre ou les ténèbres où elles sont obligées de s'abriter leur font attribuer une force et une vertu dont le grand jour les pourrait seul dépouiller. Par contraste, les doctrines protégées ou simplement admises prennent un air officiel ou officieux, quelque chose d'obséquieux ou de servile qui en dégoûte et en éloigne le public, la jeunesse surtout.

Pour résumer les effets d'un pareil régime, je dirai qu'il tourne à la fois contre l'autorité les bons sentimens et les mauvais instincts : il éveille contre elle les défiances de l'esprit et la générosité du cœur, en même temps qu'il donne aux opinions obligées de se dissimuler la pénétrante saveur du fruit défendu et le fascinant prestige du courage. Ce qui est permis devient fade et fastidieux, ce qui est prohibé devient intéressant et sympathique.

La Russie actuelle nous montre combien décevante est toute dictature de l'esprit : elle débilite ce qu'elle veut fortifier, elle renforce ce qu'elle prétend détruire. C'est à elle que revient assurément une bonne part de la faveur que rencontrent les idées révolutionnaires les plus risquées dans les classes lettrées de la société. Si jusqu'ici

la stabilité de l'état n'en a pas été ébranlée, c'est que l'immense majorité de la population, étant illettrée, n'en ressent pas les effets. Pour qu'un tel régime réussît, il faudrait qu'il arrivât à détruire dans leurs principes les idées réprouvées du pouvoir. Or alors même que la censure n'en laisserait point passer les germes à travers ses tamis et ses cribles, les semences en seraient apportées dans l'empire par les vents du dehors ou les pas de l'étranger.

Un homme, l'empereur Nicolas, a durant trente ans appliqué logiquement ce système en isolant la Russie de l'Europe, en essayant d'y murer ses sujets comme dans un parc clos. Quand il empêchait les Russes de sortir de ses états et les étrangers d'y entrer, Nicolas suivait le seul procédé qui pût rendre sa censure efficace (1). Par malheur, on ne peut toujours soumettre un grand empire à une telle quarantaine. On s'est résigné à laisser les Russes voyager, et dès qu'il est en territoire étranger, le Russe se jette avec curiosité sur tout ce qui est défendu chez lui, il se repaît avidement des mets prohibés, il goûte aux boissons excitantes et malsaines interdites chez lui, il s'en enivre, et sa raison y succombe d'autant plus vite qu'elle y est moins faite. Le premier soin d'un Russe en passant la frontière est d'acheter des livres interdits, les libraires d'Allemagne le savent, et ils en ont un assortiment pour les voyageurs moscovites. Pour goûter au fruit défendu, il n'est pas besoin du reste d'aller à l'étranger, les livres révolutionnaires ont toujours subrepticement pénétré dans l'empire, il est peu de jeunes gens qui n'en possèdent ou n'en aient lu. Malgré tout, la propagande révolutionnaire a plus d'une fois trouvé le moyen de mettre à son service la presse et l'imprimerie.

V.

Mon premier séjour à Naples remonte au printemps de 1860, les Bourbons y régnaient encore. Voulant lire les historiens du XVIe siècle, je demandai à un libraire de la rue de Tolède Machiavel ou Guichardin : « Monsieur, me répondit-il, l'un et l'autre sont interdits, vous ne trouverez pas cela à Naples. » J'allais sortir quand mon homme me rappela : « Vous êtes étranger, monsieur, vous avez l'air d'un galant homme qui n'a rien à voir avec la police; je pourrai vous procurer l'un ou l'autre ouvrage, » et entrant

(1) C'est pour cela que Nicolas avait élevé démesurément le prix des passeports à l'étranger, et qu'il les refusait au plus grand nombre de ses sujets. J'ai connu un sujet Russe des provinces occidentales qui, durant quinze ans, avait vainement sollicité l'autorisation d'aller aux eaux de Bohême. « Nous avons des sources thermales dans l'empire, au Caucase par exemple, lui répondait-on. Si vous voulez prendre les eaux, allez au Caucase. »

dans l'arrière-boutique, il en ressortait avec Guichardin sous un bras et Machiavel sous l'autre. Pour des motifs analogues, les choses se passent encore parfois de la même façon en Russie; plus d'une arrière-boutique recèle des livres qu'on se garderait de mettre en montre, et tel libraire fort peu radical a fait à l'occasion le lucratif commerce de l'article prohibé (1).

La littérature révolutionnaire s'approvisionne en Russie de deux manières, tantôt à l'aide d'écrits reçus de l'étranger, tantôt au moyen de pamphlets imprimés clandestinement dans l'empire. Dans la poursuite des écrits prohibés, la police et la douane ne sont pas toujours pour les censeurs des auxiliaires très sûrs; il y a là pour les deux institutions une cause de plus de corruption et de vénalité. On achète à l'occasion le silence de la police comme celui de la douane. Cette dernière a beau maintenir autour du pays un vrai cordon sanitaire, cela n'arrête point la contagion, et l'infection est d'autant plus grave qu'elle est secrète. La prohibition intellectuelle n'a d'autre résultat que de rendre la contrebande littéraire plus active. Des brochures séditieuses, imprimées à dessein à l'étranger, sont importées en fraude, et le gouvernement a d'autant plus de peine à mettre la main sur les coupables qu'ils ont parfois des complices dans les rangs de ses agens. N'a-t-on pas un jour découvert, sous Alexandre II même, qu'à Saint-Pétersbourg le principal dépôt des pamphlets révolutionnaires était dans les magasins de la douane? Un haut employé de cette administration se faisait adresser de l'étranger des ballots de ces libelles, et se servait de sa situation officielle pour les faire entrer en franchise.

De tels phénomènes sont loin d'avoir rien de nouveau. Dès le début du règne d'Alexandre II, il y avait à l'étranger toute une riche littérature révolutionnaire, d'autant plus puissante que la censure permettait moins de lui faire concurrence. Ce qui ne pouvait se publier à l'intérieur s'imprimait au dehors. Une imprimerie russe fondée à Londres par Herzen vers la fin du règne de Nicolas éditait des ouvrages de toute sorte, documens officiels dérobés aux archives de l'état, ou violens pamphlets. Un journal, *la Cloche* (*Kolokol*), rédigé en Angleterre par un proscrit, fut durant plusieurs années l'organe principal de la presse russe, la feuille la plus lue et la plus influente de l'empire. *La Cloche* avait autant d'autorité près du gouvernement qui la prohibait que sur le public qui la lisait en cachette. Possédant des correspondans dans toutes les parties de l'empire, le journal de Herzen informait

(1) A cet égard le lecteur peut trouver un piquant portrait d'un libraire de province chez un écrivain anglais M. G. C. Grenville Murray : *Russians at home* (1877) ouvrage traduit en français sous ce titre : *Les Russes chez les Russes.*

le gouvernement, les ministres, l'empereur lui-même, de ce qui se passait, de ce qui se disait en Russie. En l'absence de journaux libres, c'était une gazette du dehors introduite en contrebande qui remplissait auprès du pouvoir et de la société l'office d'information naturellement dévolu à la presse. L'empereur Alexandre était le lecteur le plus assidu du *Kolokol*, où il apprenait maintes choses qu'il eût en vain cherchées dans les rapports de ses ministres. De là une anecdote bien connue et caractéristique de l'époque et du pays. Un numéro du *Kolokol* attaquait avec preuves à l'appui quelques personnages de la cour. Dans leur embarras, les gens ainsi pris à partie ne trouvèrent qu'un moyen de se mettre à l'abri des dénonciations de Herzen ; ils firent imprimer pour le cabinet impérial un numéro revu et corrigé de la feuille proscrite. Herzen le sut, et à quelque temps de là l'empereur trouvait sur son bureau un exemplaire authentique du numéro falsifié.

L'émancipation dont le *Kolokol* s'était fait l'ardent promoteur mit fin à cette espèce de dictature morale d'un réfugié. La liberté laissée à la presse et à la littérature du dedans diminua singulièrement durant une quinzaine d'années la vogue de la presse révolutionnaire de l'étranger. Les rigueurs nouvelles et les mesures répressives du gouvernement devaient amener une recrudescence de l'esprit révolutionnaire et rendre de l'importance aux publications clandestines du dedans et du dehors. Il s'est reformé une émigration russe active, remuante, dont le siège principal n'est plus à Londres, mais en Suisse, à Zurich ou à Genève, et qui, sans avoir à sa tête un écrivain du talent de Herzen, a recouvré un réel ascendant sur une notable portion de la jeunesse russe. C'est cette émigration que le gouvernement accuse de tenir les fils des complots tramés de l'intérieur, c'est sur elle qu'il veut faire retomber la responsabilité de la plupart des attentats des dernières années. Ce qui est certain, c'est qu'elle sert de point de ralliement aux adversaires du pouvoir en leur assurant une citadelle où ils peuvent librement se concerter et braver impunément les colères de la III[e] section. Cette émigration a ses journaux et ses revues en russe et même en petit-russe. Si toutes ces feuilles réunies n'ont pas l'autorité de *la Cloche* de Herzen, elles ont comme cette dernière des correspondans jusqu'au fond de l'empire, et bien qu'à bon droit suspectes, elles nous ont parfois donné sur la province de curieux renseignemens qu'on chercherait en vain dans la presse de Saint-Pétersbourg ou de Moscou (1).

(1) Les organes de ces réfugiés russes, tous inspirés par l'esprit le plus révolutionnaire et d'ordinaire nettement socialistes, ont été fort nombreux dans les dernières années. Quelques-uns n'ont qu'une existence intermittente et ne paraissent pas à époque fixe. Nous citerons le *Vpered* (*En Avant*), *l'Obchtchéé Diélo* (*la Cause com-*

Cette presse révolutionnaire éditée à l'abri des lois étrangères n'est pas la seule aujourd'hui. Depuis le temps de Herzen, les ennemis du pouvoir ont fait des progrès en audace ou en adresse; non contens d'avoir des imprimeries et des journaux au dehors, ils ont voulu avoir des presses à l'intérieur de l'empire et jusque dans la capitale. C'est ainsi qu'en dépit de la censure et de la police, d'innombrables pamphlets et des placards de toute sorte ont été imprimés en Russie même pour être secrètement distribués par les adeptes ou publiquement affichés sur les murs des villes. Afin d'empêcher la distribution ou l'affichage des placards, le général Gourko n'a, on le sait, rien trouvé de mieux que de mettre en sentinelles autour des maisons de la capitale toute une armée de portiers (*dvorniks*).

Dès avant la guerre de Bulgarie, il circulait de nombreuses proclamations anonymes : *A la jeune Russie! à la jeune génération! au peuple russe! etc.*, sans parler des contes allégoriques spécialement destinés au peuple, tels que l'*Histoire des quatre frères* et *la Machine ingénieuse*. Depuis, de telles brochures n'ont plus suffi à l'ambition des agitateurs; ils ont fondé une revue ou journal auquel ils ont donné pour titre la devise habituelle du radicalisme russe *Terre et Liberté* (*Zemlia i Volia*) (1). Cette feuille a réussi à paraître durant l'année 1878 et la première moitié au moins de 1879, à l'heure même où la police et la IIIe section redoublaient de vigilance et de sévérité. Imprimé sur un papier grossier, en caractères irréguliers et peut-être à la main, ce petit journal clandestin est, on le sait, durant les derniers mois, devenu pour les nihilistes une sorte de moniteur officiel. C'est là que se publiaient les jugemens et les sentences rendus par des chefs mystérieux. Outre des articles de fond et une partie pour ainsi dire officielle, cette singulière feuille contenait des correspondances, des feuilletons, voire des annonces, et jusqu'aux conditions d'abonnement, ce dernier point sans doute par pure bravade. Pour ces journaux ou ces pamphlets, le mode de distribution varie; tantôt on les envoie sous enveloppe par la poste; tantôt on les insère dans des journaux conservateurs; parfois on les fait distribuer dans les rues

mune), *le Rabotnik* ou *Travailleur*, *le Nabat* ou *Tocsin*. A cette liste on peut ajouter la *Gromada* ou *Commune*, revue fédéraliste rédigée en petit-russien par des réfugiés ukrainophiles.

(1) On traduit quelquefois ces mots par *pays et liberté;* mais ici c'est un contresens manifeste, car, pour les révolutionnaires russes, le mot *zemlia* fait allusion à un remaniement de la propriété territoriale au profit des communes de paysans. *Terre et Liberté* était déjà le titre ou la devise des brochures révolutionnaires répandues vers 1860 et 1862 pour exciter le peuple des campagnes à la révolte et obtenir aux anciens serfs une distribution gratuite de terres.

par d'innocens complices ne sachant pas lire; le plus souvent on les dépose aux portes des maisons ou sous les banquettes des omnibus et des voitures publiques. Comme autrefois le *Kolokol* de Herzen, *Terre et Liberté* a été placée par des mains invisibles dans les papiers de tel ou tel haut fonctionnaire. On a plus d'une fois arrêté des distributeurs de la feuille insaisissable, on n'a pu, croyons-nous, mettre la main sur les éditeurs.

Ces imprimeries, ou pour mieux dire ces presses clandestines, ne pouvaient toujours échapper à la police; on en a découvert plusieurs dans les villes et les campagnes, à Kief, à Moscou, à Saint-Pétersbourg même, et où étaient-elles cachées? était-ce toujours chez des particuliers, chez des étudians ou bien dans ces usines où les propagandistes servent de contre-maîtres ou d'ouvriers? Non, on en a parfois découvert dans des monumens publics, dans des bâtimens appartenant à la couronne, dans des dépendances du ministère de la guerre ou du ministère de l'intérieur, dans des séminaires ecclésiastiques ou des couvens (1). Un jour peut-être on saisira des presses clandestines dans les bureaux de la censure ou de la direction de la presse.

Pour mettre fin à de pareils désordres, le pouvoir n'a rien trouvé d'autre que de rendre plus rigoureux encore les lois et règlemens sur la presse et l'imprimerie. Il y avait déjà des inspecteurs de la typographie, il était déjà défendu de fonder des imprimeries sans autorisation préalable; cela n'a plus semblé suffisant : on a interdit de vendre ou d'acheter sans autorisation des presses ou des appareils typographiques ou lithographiques, appliquant ainsi à tout ce qui touche l'imprimerie les restrictions imposées vers le même temps au commerce des armes. Comme pour rendre l'assimilation plus complète, les hommes qui violent les règlemens sur la typographie viennent, comme les auteurs d'attentats sur les fonctionnaires, d'être placés en dehors des lois civiles. Un arrêté du général Gourko, gouverneur de Saint-Pétersbourg, en date du 17/29 juin 1879, a soustrait temporairement à la connaissance des tribunaux toutes les affaires de ce genre (2). Comme la presse elle-même, l'imprimerie est, depuis les derniers attentats sur l'empereur, dépouillée de toute garantie légale et entièrement à la discrétion de la police.

Avec de tels procédés, le gouvernement peut arriver à rendre impossible la publication des journaux et des brochures de la révolution; mais quand il parviendrait à saisir toutes les presses

(1) L'ancienne *Terre et Liberté* était imprimée, assure-t-on, dans l'imprimerie du ministère de la guerre.

(2) Un arrêté du 5/17 juillet renchérit encore sur le précédent.

aux mains de ses adversaires occultes, il ne leur aurait point pour cela retiré tous leurs moyens de propagande. A défaut de l'imprimerie et des inventions modernes, il resterait aux agitateurs les vieux procédés de l'antiquité et du moyen âge; il leur resterait la copie manuscrite, et dans les pays soumis à certain régime de compression on ne saurait dire ce qu'il peut se conserver et se divulguer d'idées par ce procédé primitif et archaïque. Sous le règne de Nicolas, c'était la principale ressource des révolutionnaires ou des frondeurs. Il y a eu longtemps ainsi toute une littérature manuscrite et clandestine, qui en popularité ne le cédait point aux œuvres les plus répandues par l'imprimerie: plus d'une pièce connue de tous n'a jamais été imprimée, en Russie du moins, car à l'étranger des recueils de ces morceaux prohibés ont eu plusieurs éditions. Les libertés accordées à la presse sous Alexandre II n'ont jamais dans les écoles mis entièrement fin à la diffusion de cette littérature manuscrite. En arrivant au gymnase ou à l'université, jeunes gens et jeunes filles ont la plupart pour premier soin d'apprendre et de copier des pièces interdites.

A défaut de la copie manuscrite, il reste la parole qui ne laisse pas de trace, et la mémoire où l'on peut impunément graver les propos séditieux ou les chants révolutionnaires sans que la censure ou la police y aient rien à voir. C'est ce qui se fait tous les jours; plus d'un Russe m'a raconté avoir appris par cœur des vers ou des contes prohibés, dont, par défiance de la police, il n'osait garder copie. Tout cela peut paraître assez innocent et puéril, mais ces curiosités d'écolier, qu'on est tenté de prendre pour des espiègleries enfantines, ont un grand inconvénient; elles dressent les jeunes gens à la dissimulation, aux mystères, aux entretiens occultes, elles leur donnent insensiblement le goût ou l'habitude des affiliations clandestines.

Si l'on nous demandait ce qui partout profite le plus du manque de liberté de la presse, nous répondrions que ce sont les sociétés secrètes. On pourrait dire *a priori* que dans tout état il y a d'autant moins de sociétés occultes que la parole et la pensée sont plus libres. La propagande souterraine hérite de tout ce qu'on enlève à la presse publique. C'est là un phénomène facile à constater dans la Russie actuelle, comme dans l'Italie d'avant 1860. En Russie, cette habitude ou ce penchant se prend de fort bonne heure. Je demandais, il y a déjà quinze ans, à un ancien étudiant russe, si de son temps il y avait à l'Université des sociétés secrètes. « Non pas précisément, me répondit-il, nous nous réunissions seulement par petits groupes pour lire en cachette des livres prohibés et réciter des chansons interdites. » C'est ainsi qu'a commencé plus

d'une association révolutionnaire, de tels conciliabules en portent le germe. On se prête des livres défendus, on les copie à l'insu de ses maîtres, on se cotise pour en acheter, et peu à peu on est lié par un secret commun et compromettant, la crainte des espions ou des délateurs fait qu'on se jure le silence, et plus la police est ombrageuse et la délation redoutable, plus on se sent solidaire. Avec de telles habitudes, les amitiés de jeunes gens deviennent aisément de la complicité; ce sont des chaînes souvent difficiles à briser. Les sociétés secrètes ou mieux les réunions clandestines éclosent d'elles-mêmes, et une grande partie de la jeunesse en devient fatalement victime. Là même où, à proprement parler, il n'y a pas de sociétés organisées, distribuées en cadres réguliers, il y en a tous les élémens. C'est ainsi, à l'abri même des lois contre la liberté de la pensée que se développe chez les jeunes gens l'esprit révolutionnaire sous sa forme la plus ténébreuse et la plus pernicieuse. Et en Russie cela n'est pas nouveau, les dernières explosions ne sont que la manifestation d'un mal signalé depuis longtemps et qui remonte jusqu'à Nicolas ou mieux jusqu'à Alexandre Ier puisqu'à la mort de ce prince les sociétés secrètes du nord et du sud se croyaient assez fortes pour tenter une révolution. Quelle est l'époque où les sociétés secrètes ont eu le moins d'influence? C'est celle où la presse et la littérature ont eu le plus de liberté, c'est le milieu du règne de l'empereur Alexandre II. Cela est naturel: publicité et clandestinité ne sauraient longtemps vivre côte à côte.

On dit souvent que les mauvaises doctrines se propagent par la presse, cela est vrai; mais de tous les moyens de propagande révolutionnaire c'est peut-être encore le moins redoutable, car c'est le plus facile à surveiller et à combattre à armes égales. La propagande orale et cachée telle qu'elle est en usage en Russie, cette propagande mystérieuse et insaisissable dont les progrès ne peuvent être suivis et la marche arrêtée, mine sourdement des institutions qui semblent respectées de tous et exerce des ravages d'autant plus profonds qu'elle prête plus aux illusions et aux surprises.

C'est une chose singulière que le pays de l'Europe où la presse semble le plus redoutée est un état où les journaux ne peuvent trouver accès qu'auprès du petit nombre, l'immense majorité de la nation restant illettrée et comme telle n'étant accessible qu'a la propagande orale. En comprimant la presse, croit-on empêcher la diffusion des bruits alarmans et des fausses rumeurs qui troublent parfois le peuple russe? Si le gouvernement s'en est jamais flatté, il a dû avoir mainte déception; moins un peuple est habitué à des informations sûres et libres et plus il est crédule, plus il a l'oreille

ouverte aux discours des imposteurs. N'a-t-on pas vu cette année même, en juin 1879, se répandre en plusieurs provinces la dangereuse nouvelle que l'empereur allait donner aux paysans de nouvelles terres en procédant à une nouvelle répartition du sol? A de certaines heures, ces sourdes rumeurs habilement répandues par les émissaires de la révolution peuvent être plus à redouter que toutes les indiscrétions ou les témérités d'une presse, d'autant plus aisée à contrôler qu'on lui laisse une plus grande liberté.

Dans sa lutte avec les doctrines subversives, tout gouvernement devrait faire le vœu du héros homérique qui, pour lutter avec les dieux, ne leur demandait que de se laisser voir. Aucun n'aurait plus d'intérêt que le gouvernement russe à combattre ses ennemis à visage découvert, car s'il ne leur laisse pas le temps de multiplier dans l'ombre, le premier effet de la lumière serait de montrer à tous le peu de nombre et le peu de force des ennemis ténébreux qui, grâce à l'obscurité dont ils s'enveloppent, semblent le tenir en échec.

L'exemple de la Russie prouve que de nos jours la liberté de la presse n'est pas seule responsable des progrès de l'esprit révolutionnaire. Certes, cette liberté n'est pas une panacée, elle ne cicatrise pas toutes les plaies qu'elle se plaît à sonder, elle envenime parfois le mal qu'elle prétend guérir; plus qu'aucune autre elle a ses défauts et ses inconvéniens; mais, en dehors des considérations politiques, elle a pour l'état et les individus des avantages que rien ne saurait remplacer. Avec elle l'esprit révolutionnaire n'aurait peut-être pas beaucoup moins pénétré dans certaines classes de la nation, à coup sûr il n'aurait été ni plus redoutable, ni plus contagieux, et le gouvernement et la nation auraient été plus éclairés sur leurs propres besoins et leurs propres forces. Avec le droit de discussion et le droit de critique, le pouvoir eût été mieux informé; l'administration, la justice, l'instruction publique, les finances, l'armée même, y eussent plus gagné que la révolution. La Russie montre combien il est malaisé aux peuples modernes de se passer de cette liberté de la plume. On peut dire que si les pays où la presse est affranchie de toute gêne nous dégoûtent parfois d'une liberté qui semble inséparable de la licence, le spectacle offert par les états où elle est trop incomplète est bien fait pour nous réconcilier avec la liberté de la presse.

Deux raisons font qu'à nos yeux l'émancipation de la pensée aurait en Russie plus d'utilité et moins d'inconvénient que dans la plupart des autres états. La première, c'est qu'il n'y a pas de question dynastique, pas de lutte sur la forme même du gouvernement; c'est que, l'immense majorité de la nation étant dans toutes

les classes d'accord sur le principe de l'autorité, il ne saurait y avoir, en dehors des extrémités du parti révolutionnaire, d'opposition systématique et purement négative. Cela suffit pour rendre les luttes de la presse, en même temps que moins acerbes et moins acharnées, moins périlleuses et plus fécondes. La seconde raison, c'est que, sous le régime autocratique, la presse est aujourd'hui l'unique moyen qu'ait le pays d'influer sur son gouvernement. Pour la société, c'est le seul moyen de ne pas rester étrangère à la direction et même à l'étude des affaires publiques; pour le gouvernement, qui n'a pas près de lui des représentans élus de la nation, c'est le moyen le plus simple et le plus inoffensif de connaître les vœux et les besoins de ses peuples.

Les gouvernemens de nos jours, quels qu'en soient le principe et la forme, n'ont de force réelle qu'à condition de gouverner avec l'opinion. On le sent à Pétersbourg : aux époques de crise, comme celle que traverse aujourd'hui la Russie, à chaque menace de ses ennemis du dedans ou du dehors, le pouvoir qui, en face de l'étranger ou de la révolution, ne veut point rester isolé dans son omnipotence, fait un appel solennel au concours du pays, mais ce concours, comment le pays le lui peut-il prêter si sa parole n'est pas libre? comment tirer la société de son indifférence ou de son apathie si on ne laisse à ses organes la libre expression de ses sentimens? Plus puissant est le gouvernement et moins il peut redouter les indiscrétions, les témérités, les objurgations, les attaques mêmes de la presse, car il reste toujours maître de ne lui point prêter l'oreille et maître de lui clore la bouche. Sous le régime autocratique, en effet, il ne suffit pas des lois pour assurer les droits de la pensée; dans cette sphère, comme dans toute autre, le pouvoir souverain ne saurait être lié par ses propres ukases. Les franchises dont il gratifierait la presse seraient pour lui d'autant moins à craindre et d'autant moins exposées à dégénérer en licence que, de quelques garanties légales dont on la décore, cette liberté ne serait jamais qu'une liberté de tolérance.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

UN MIRACLE

SOUVENIRS DE LA DIXIÈME ANNÉE.

I.

On prétend que la rose de Jéricho, plongée dans l'eau bouillante, reprend sa forme et sa couleur primitives. Certains phénomènes extérieurs ont sur notre mémoire la même action revivifiante. Nos souvenirs sont comme des roses de Jéricho : un parfum, un vieil air, un bruit insignifiant, ressuscitent tout à coup pour nous les heures du passé dans toute leur fraîcheur d'autrefois. — Ainsi, ce matin, le bois vert qui se tord sur la braise, avec des jets de flamme bleue et un rapide sifflement, me reporte au temps de mon enfance et me rappelle les matins de ma dixième année, dans la chambre de ma grand'tante.

Je revois la chambre, située en contre-bas de la cuisine, haute de plafond, lambrissée de noyer verni, et décorée dans le goût du XVIIIe siècle, avec des panneaux représentant des scènes de chasse et des bergeries ; le lit de bois peint, dans l'angle ; sur la console, un groupe de faïence de Lunéville, figurant les Quatre Élémens ; dans l'un des tiroirs ouverts du chiffonnier, une tapisserie au petit point et un volume des tragédies de Voltaire : à l'abri d'un paravent à personnages, la cheminée à trumeau, où brûlait un feu de souches et de brindilles de poirier, débris de la taille des arbres du jardin.

Et au coin du feu, je revois la grand'tante, alerte encore en dépit de ses soixante-dix ans, droite et proprette dans sa robe d'alé-

pine brune, avec un fichu d'indienne croisé sur sa poitrine, et un bonnet lorrain à tuyaux, encadrant sa longue figure un peu virile. Son tour de cheveux bruns, ses yeux bleus renfoncés, son nez aquilin et son menton de galoche lui donnaient au repos une expression sévère et imposante ; mais quand sa grande bouche spirituelle souriait, tout le visage s'illuminait et on se retrouvait à l'aise. Sa jeunesse s'était épanouie à la fin du siècle dernier ; elle avait conservé les façons de vivre et de penser, les engouemens et les habitudes de ce temps-là. Voltaire, Diderot et Jean-Jacques étaient ses auteurs de prédilection ; elle récitait des tirades entières de *Zaïre* et de *Tancrède ;* elle fredonnait des airs de Grétry ou *la Belle Bourbonnaise* en préparant ses confitures. Incrédule en matière religieuse, ayant son franc parler sur toutes choses, irascible et emportée dans la discussion, grande liseuse, romanesque et *sensible* dans l'acception qu'avait ce mot vers 1790, elle passait pour une indépendante et un esprit fort. Quant à moi, je la tenais en grande vénération, parce qu'elle me contait de belles histoires du temps jadis ; elle avait, comme dit Molière, « des clartés de tout ; » la multiplicité de ses connaissances, sa perspicacité, son intuition rapide, m'inspiraient une admiration mêlée d'une certaine dose de crainte.

En été, quand elle me permettait d'aller dans son jardin, elle ne manquait pas de me recommander, en grossissant sa voix : « Surtout, ne touche pas aux framboises, je les ai comptées ! » Au bout de cinq minutes de promenade au long des framboisiers, dont les fruits grenus, d'un rouge transparent, pendaient par centaines aux ramures touffues, je ne résistais pas à la tentation, et pour m'encourager, je me répétais en lorgnant les framboises : « Bah ! c'est impossible que la tante Thérèse ait pu les compter toutes... » J'en escroquais quatre ou cinq, puis, après avoir bien gambadé, je m'en revenais d'un air innocent vers la chambre de la grand'tante, sans me douter que le parfum des fruits défendus était traîtreusement resté sur mes lèvres. « N'as-tu touché à rien ? » s'écriait-elle en m'apercevant, et comme je jurais mes grands dieux que non, elle ajoutait : « Approche... Souffle ! » Je m'exécutais. Alors elle levait le doigt, et roulant de gros yeux : « Tu as mangé des framboises, je le sais ! » Et je me voyais honteusement forcé de confesser mon larcin ; aussi n'étais-je pas éloigné de la croire un peu sorcière.

Oh ! ce jardin de l'ancien temps, plein de fleurs autrefois à la mode, aujourd'hui dédaignées... Quand j'en rencontre quelques-unes dans les recoins d'un parterre moderne, j'éprouve la même impression que lorsque j'entends fredonner des airs du *Déserteur* ou de *Lodoïska.* — Il y avait des bordures d'oreilles-d'ours, des plates-bandes où les roses trémières s'élançaient orgueilleusement

vers le ciel, où les œillets d'Inde alternaient avec les mignotises et les croix-de-Jérusalem ; il y avait un appentis tout tapissé d'aristoloches, et trois pruniers de reines-Claude dont les vieilles branches crevassées distillaient des gommes d'or translucides. Et de l'autre côté d'un petit mur bas, au parement duquel dormaient de brunes chrysalides, s'étendait, parallèlement au nôtre, le jardin des demoiselles Pêche, les couturières, dont l'atelier était le mieux achalandé de la ville. Tout en baguenaudant le long des framboisiers, j'entendais le babil des apprenties, le craquement des étoffes déchirées, et aussi parfois la voix aigrelette de Mlle Célénie Pêche, qui entonnait un cantique, car, par un singulier contraste, les voisines de ma voltairienne grand'tante étaient de pieuses filles qui consacraient à l'église tout le temps que leur laissait le métier de couturières en robes.

Mlle Hortense Pêche, l'aînée, grande, solide, charpentée comme un homme, avec un nez camard, de gros sourcils, une large bouche et un soupçon de barbe au menton, était la doyenne de la congrégation du Rosaire ; sa sœur, Mlle Célénie, maigre, vêtue de noir comme une religieuse, ayant toujours à la ceinture un chapelet dont les médailles cliquetaient au moindre mouvement, raccommodait les devans d'autel et les surplis du curé. Les murs de l'atelier étaient ornés d'images d'Epinal, naïvement coloriées en rouge et en bleu : — les *douze Stations*, *le Juif Errant* et *le Bon Pasteur* portant un agneau sur ses épaules. — Quelle différence avec la chambre de ma grand'tante, où les gravures pendues entre les panneaux représentaient *l'Amour et Psyché*, *l'Amour désarmé* et *le Coucher de la mariée!* Néanmoins, malgré la mine austère de Mlle Célénie, les moustaches de Mlle Hortense et l'atmosphère dévote du logis, l'atelier ne me déplaisait point, et les jours de pluie je me glissais dans la maison des demoiselles Pêche, qu'une cour commune mettait en communication directe avec l'habitation de ma tante. Les vieilles filles m'ennuyaient bien un peu en me questionnant sur mon catéchisme, mais elles me bourraient de friandises, et je ne détestais pas d'entendre les cantiques entonnés avec onction par Célénie et repris en chœur, à toute volée, par les voix fraîches des ouvrières.

J'avais trouvé encore un autre lieu de refuge pour les dimanches pluvieux : c'était un cabinet attenant au grenier et servant à la fois de fruitier et de débarras. Ma grand'tante y rangeait ses confitures et y faisait *parer* les fruits de son verger. En automne ce réduit exhalait une savoureuse odeur de poire et de pomme. Les chasselas dorés étaient étalés sur des *rolettes* d'osier ; les rousselets, les crassanes et les beurrés d'hiver y attendaient dans l'ombre l'heure de la complète maturité. Dans ce cabinet, tapissé d'un papier bleu

en lambeaux, il y avait un fauteuil aux bras cassés, un carquois plein de flèches, rapporté par un vieux cousin qui avait été aux Indes, et une grosse caisse pleine de livres. L'accès de ce sanctuaire m'était rigoureusement interdit, mais je me moquais de la défense, et, pendant les interminables parties d'*impériales* qui absorbaient l'attention de ma tante, je m'y glissais en tapinois, irrésistiblement poussé par l'attrait de tous ces fruits défendus : — les poires du dressoir et les vieux livres de la caisse.

Il y avait de tout parmi ces bouquins de basane, à tranche rouge : le bon et le mauvais, le médiocre et le pire : — l'*Histoire philosophique des Indes* et *la Guerre des dieux*, *le Contrat social* et *les Liaisons dangereuses*. — Mon bon génie permit que mon choix tombât sur l'ouvrage le plus inoffensif, *Don Quichotte*, traduit par Florian, en six petis volumes ornés d'estampes amusantes qui attirèrent tout d'abord mon attention. — Mon cœur bat encore au souvenir des délicieuses après-midi de congé passées en compagnie de *l'Ingénieux Hidalgo.* Dès les premières pages j'avais été empoigné. Sitôt que j'avais une heure de liberté, je grimpais au grenier et je m'installais dans le fauteuil délabré, près de la lucarne qui ouvrait sur le jardin. Don Quichotte me passionnait. La cruelle ironie de Michel Cervantès m'échappait absolument; le côté chevaleresque seul m'intéressait. J'avais pris au sérieux mon héros de la Triste Figure et je m'indignais des coups de bâton qui pleuvaient dru comme grêle sur sa maigre échine. Sancho ne me plaisait qu'à demi, je le trouvais prosaïque ; mais mon cher chevalier, comme je m'identifiais avec lui, comme je me mettais de moitié dans ses enthousiasmes et comme je souffrais de ses déboires !.. Je ne rêvais plus qu'aventures et coups de lance. L'incomparable Dulcinée m'apparaissait aussi belle et imposante qu'elle était sortie du cerveau fêlé du pauvre hidalgo. Je chevauchais avec lui dans les plaines ensoleillées de la Manche, à travers les gorges sauvages de la Sierra Morena. Pendant ce temps, les cloches de vêpres sonnaient lentement, et le grand cytise qui montait jusqu'au toit, frôlait doucement les vitres de la lucarne avec ses longues grappes jaunes !..

Je savais par cœur des pages entières de mon *Don Quichotte* et je n'avais plus qu'un désir en tête : trouver une Dulcinée à laquelle je consacrerais mon amour et toutes les actions d'éclat que je ne pourrais manquer de faire par la suite. — Je n'eus pas à chercher bien loin. Dans l'atelier Pèche, tout bourdonnant de refrains de cantiques, je vis un jour entrer avec sa mère une petite fille du quartier qui avait à peu près mon âge et qui s'appelait Francine. Elle était mignonne, un peu maigre et pâle, avec un front bombé et des lèvres très rouges. Son teint mat, ses yeux noirs et de longues tresses brunes qui lui tombaient dans le dos, lui donnaient

un air espagnol. Je ne l'eus pas plus tôt aperçue que mon choix fut fixé, et sans qu'elle s'en doutât, elle devint la dame de mes pensées.

Nous étions de la même paroisse, et j'eus bientôt découvert le banc où elle se plaçait à la grand'messe. J'étais l'un des premiers arrivés, et quand à la fin de l'*Introït* je la voyais passer de loin, enveloppée dans sa mante bleue, mon cœur battait à grands coups et il me semblait que les dévotes agenouillées autour de moi lisaient mon émotion sur mon visage. Quels bons momens que ces stations à l'église ! Le curé entonnait le *Gloria*, les enfans de chœur en soutanelles rouges se rangeaient sur un banc à gauche du maître-autel, l'orgue alternait avec le plain-chant, et quand les fidèles se levaient à l'évangile, je me dressais sur la pointe des pieds pour apercevoir, à travers les fines fumées bleuâtres de l'encens, le sommet de la tête brune de Francine...

Que ceux qui seraient disposés à rire de cet amour éclos dans un cœur de bambin veuillent bien se souvenir de leur enfance et songer que, lorsqu'on a dix ans, les moindres émotions prennent de l'importance en raison inverse de la petite taille de ceux qui les ressentent. A cet âge-là, un bois d'un arpent a l'air d'un domaine sans limites, une leçon mal sue et une veste déchirée sont des catastrophes, et un amour d'écolier a le sérieux, les transes et les joies d'une grande passion. Seulement ces amours-là se contentent de peu, et riches de leur propre fonds, se nourrissent pour ainsi dire d'eux-mêmes, comme ces plantes grasses qui poussent sur les roches et qui s'alimentent de la substance charnue de leurs feuilles. Je voyais Francine une heure à peine tous les dimanches et je ne lui avais jamais parlé, mais je me trouvais heureux de l'adorer en secret et de l'associer à mes rêves, à mes châteaux en Espagne. Je prononçais cent fois par jour son nom tout bas, comme ces dévots qui ne peuvent bien prier qu'en remuant les lèvres ; mais il me montait aux joues un pied de rouge quand on la nommait devant moi, et j'avais une peur bleue que les demoiselles Pêche ne vinssent à lire mon secret dans mes yeux.

Je me rattrapais, une fois niché dans mon fruitier ; j'en avais fait mon sanctuaire et je l'avais consacré à mon idole. Perché sur le fauteuil aux pieds inégaux, j'avais gravé ses initiales dans un recoin sombre du mur, d'où elles ne rayonnaient que pour moi ; c'est là que j'ai rimé aussi mes premiers vers en son honneur. Je ne sais plus trop comment débutait ce beau morceau, mais j'ai retenu la dernière strophe :

O Francine, je t'aime
Et t'aimerai toujours,
Jusqu'à ce que la Parque blême
Tranche le fil de mes jours !

Cette *parque blême* sentait furieusement les lectures mythologiques du fruitier et les ressouvenirs classiques dont était peuplé le logis de la grand'tante; mais je n'en étais pas moins fier de ma strophe finale, et je me la répétais du matin au soir, à satiété, comme le loriot qui n'a que trois notes et qui les redit tout le long du jour sans se lasser.

On était alors à la fin du printemps; après le dîner, mon père et ma mère m'emmenaient avec eux dans la campagne. Nous faisions le tour de la promenade des *Saules*, eux marchant en avant sous les platanes, moi courant à droite et à gauche entre les deux avenues parallèles. Il y avait là un bon bout de prairie à l'herbe drue, un peu humide à cause du voisinage de la rivière, et coupée çà et là de chénevières, avec des trous pleins d'eau où les paysans font rouir leur chanvre et qu'on nomme chez nous des *routoirs*; mais cette humidité donnait aux prés un charme de plus, à cause des fleurs, — sauges, marguerites et mélilots, — qui y foisonnaient plantureusement. — Un soir de juin, tandis que mon père et ma mère s'enfonçaient sous l'avenue et que je flânais au bord des talus, j'aperçus tout d'un coup, à l'autre extrémité de la prairie, un groupe de fillettes occupées à cueillir des marguerites. J'avais de bons yeux, je reconnus l'uniforme du pensionnat de Francine, et, parmi l'herbe verte, je distinguai ma Dulcinée à la mante bleue. La dame de mes pensées était là, à cent pas de moi; c'était le cas ou jamais de me montrer à elle, la lance au poing, comme un preux chevalier. J'eus bientôt cueilli une poignée de sauges et de coquelicots; mon projet était d'accourir bride abattue vers Francine, en levant ma lance, c'est-à-dire la gaule de noisetier qui ne me quittait plus; je devais ensuite jeter rapidement mes fleurs à ses pieds en faisant faire une courbette à mon coursier imaginaire, puis m'enfuir mystérieusement au galop de ma monture, après avoir rendu cet hommage à la reine de mon cœur. — Donc, rajustant sur ma tête ma toque polonaise que je métamorphosais par la pensée en un casque empanaché, serrant ma botte de fleurs et brandissant ma gaule de coudrier, je m'élance à travers l'herbe épaisse. Tout en chevauchant, je regardais amoureusement la mante bleue, tout là-bas, et je répétais ma fameuse strophe :

O Francine je t'aime
Et t'aimerai toujours,
Jusqu'à ce que la Parque blême...

Plouf!.. le pied me manque et je tombe dans un *routoir* qui ouvrait traîtreusement à fleur de terre son trou plein d'eau sous la grande herbe.

II.

Ces *routoirs* sont des fosses carrées, profondes d'environ un mètre. Sans même avoir eu le temps de pousser un cri, en moins d'une seconde, j'eus de l'eau par-dessus la tête. Je sentais crouler sous mes pieds les grosses pierres qui servent à submerger le chanvre; l'eau m'entrait dans les narines et me faisait glouglou aux oreilles. Pourtant je ne perdis pas la tête, et je me rappelle très bien la série des réflexions qui traversèrent mon cerveau avec une rapidité électrique : — Je vais me noyer, — mes parens ne m'ont pas entendu tomber, — ils ne viendront pas à mon secours, c'est fini de moi! — Si seulement je pouvais mettre ma tête hors de l'eau! — Et poussé par l'instinct de la conservation, me haussant sur les pierres croulantes, tâtant les parois d'une main convulsive, j'eus la bonne fortune de rencontrer une souche d'osier. Je m'y cramponnai, et ma tête émergeant de l'eau parmi les grandes herbes, je criai de toutes mes forces : « Maman! »

Mon père et ma mère, inquiets de ma brusque disparition, étaient déjà retournés sur leurs pas. A mon cri, ils accoururent vers le routoir. Il était temps, mes forces s'épuisaient et j'allais lâcher les osiers. D'un tour de main, mon père me repêcha et me déposa sur l'herbe. Dans quel état, mon Dieu! J'étais vert comme une grenouille, mes vêtemens étaient vaseux, ma toque polonaise était restée au fond du routoir, et de mes cheveux, de mon nez, de mes oreilles pendaient de longs filamens verdâtres qui exhalaient une insupportable odeur sulfureuse de chanvre pourri. — Malheureux enfant! s'écriait ma mère avec des sanglots dans la voix. — Mon père avait bonne envie de gronder, mais ce n'était pas le moment; le plus pressé était de regagner la maison pour m'y faire sécher. Quant à moi, heureux d'être sorti de la fosse au chanvre, je pensais : — Pourvu que Francine ne me voie pas dans ce piteux état! — Dépêchons! murmura mon père en me prenant par la main. — Je ne demandais pas mieux que de quitter au plus vite cette maudite prairie qui, pour sûr, devait être *enchantée*; mais le moyen de marcher rapidement avec des souliers pleins de vase, qui à chaque pas lançaient des jets d'eau par leurs ouvertures! Mes vêtemens me semblaient lourds comme du plomb, et sous ces hardes mouillées, qui me plaquaient au corps, je me sentais comme rétréci et recroquevillé. Avec cela j'étais transi, et mes dents claquaient. — Il y a de quoi lui donner le coup de la mort, gémissait ma mère, avant que nous soyons chez nous; il aura attrapé une fluxion de poitrine!

A mi-chemin, en face de la gendarmerie, il fallut s'arrêter; je n'en pouvais plus. Mon père nous fit monter chez le brigadier et

lui conta ma mésaventure. La *brigadière*, prise de compassion, jeta un fagot sur les chenets, et, pendant qu'on me déshabillait, une belle flamme *clairante* eut bientôt réchauffé mon frêle corps grelottant. Il n'y avait pas moyen de songer à me revêtir de mes habits; la brigadière me prêta ceux d'un de ses bambins, et je me souviens encore de la sensation que me fit sur la peau la rude chemise à gros grains du petit gendarme. Les culottes de ce jeune brigadier étaient trop longues pour mes jambes, et sa veste me tombait aux jarrets. C'est dans ce costume peu chevaleresque que je rentrai au logis, où l'on me coucha, avec une belle semonce et une chaude tasse de tilleul odorant, que j'avalai à moitié endormi.

Dans une petite ville comme la nôtre mon aventure défraya pendant plusieurs jours toutes les conversations. Les routoirs de la promenade furent proclamés un danger public, et le journal du cru somma la municipalité de faire combler toutes les fosses au chanvre. J'étais devenu un personnage et je me trouvais très fier de ce nouveau rôle. Aussi, dès le surlendemain, bien que je fusse encore enroué à la suite de mon plongeon, je courus chez les demoiselles Pêche. Mon entrée fit sensation. Les apprenties tout émues se levèrent pour m'embrasser, et Mlle Hortense frotta contre mes joues son menton barbu.

— Te voilà donc, mon *fi !* s'écria-t-elle, tu l'as échappé belle, pauvre petiot. Tiens, nous parlions de toi justement avec ces dames...

Je ne pus répondre, la voix m'ayant manqué tout à coup en apercevant, derrière les apprenties, Francine avec sa mère. La Dulcinée aux tresses brunes dardait curieusement vers moi ses grands yeux noirs, dont le regard me fit refluer le sang aux cœur.

— Il en est encore tout blême, remarqua Mlle Célénie, se méprenant sur la cause de ma pâleur.

— Il y a de quoi, après un pareil bain. Raconte-nous comment la chose est arrivée, dit Mlle Hortense.

Je repris un peu d'aplomb, et, tout fier de l'attention de Francine, je contai comment je m'étais laissé choir dans le trou couvert d'herbe; seulement je me gardai bien de mentionner le motif qui m'avait poussé à caracoler à travers les prés.

— Ah! s'écriait la bonne Hortense en joignant les mains, voyez-vous cela? Une minute de plus et c'était fait de lui... C'est merveille qu'il s'en soit tiré.

— La sainte Vierge l'a protégé, ajouta gravement Mlle Célénie.

— Certes, le doigt de la Providence est là comme en toutes choses. D'ailleurs la sainte Vierge protège ceux qui la prient, et elle savait que Jacques est un enfant pieux... Je suis sûre, petit, que, lorsque tu t'es vu en danger, tu as dit un *Ave Maria?*

Je tournais d'un air embarrassé ma casquette entre mes mains et je regardais hypocritement le bout de mes souliers.

— Vraiment, demanda Mlle Célénie, aurais-tu songé à faire une prière à la sainte Vierge?

Dame! mettez-vous à ma place; j'étais fort perplexe. D'un côté, répondre oui, c'était mentir effrontément; mais si je répondais non, je passais pour un impie, je scandalisais ces pieuses filles et je perdais leurs bonnes grâces. Et puis il y avait là Francine et sa mère qui écoutaient, sans compter les apprenties; mon importance me grisait, et je n'étais pas fâché d'entretenir l'intérêt qu'excitait ma petite personne... Je balbutiais et j'étais devenu rouge comme un coquelicot.

— N'aie pas de fausse honte, insista Mlle Hortense, réponds franchement, mon *fi*, tu as dit un *Ave*, n'est-ce pas? C'est si naturel dans un pareil moment.

— Mon Dieu, murmurai-je, mon Dieu, oui, mademoiselle.

— Voyez-vous, s'écria triomphalement Hortense, la sainte Vierge l'a entendu et l'a miraculeusement sauvé!

— Oui, c'est un miracle, affirma solennellement Mlle Célénie; la vierge Marie a visiblement protégé cet enfant... Voilà de quoi faire réfléchir les incrédules et les esprits forts, ajouta-t-elle en lançant un coup d'œil significatif du côté du mur de ma grand'tante.

Cette fois, j'étais devenu tout à fait un héros. On me choyait, Mlle Hortense m'avait apporté une part de tarte, les apprenties me caressaient; la mère de Francine en s'en allant me donna une tape sur l'épaule, et ma Dulcinée, sur le pas de la porte, tourna encore la tête d'un air d'admiration et d'envie pour contempler ce garçon dont la sainte Vierge daignait s'occuper tout spécialement. Je ne me sentais pas d'aise. Il me semblait que des ailes me poussaient dans le dos et que j'avais troqué ma toque polonaise contre une auréole...

Pourtant, une fois au grand air, les fumées de ma gloire se dissipèrent un peu. Je ne songeai pas sans un certain remords au mensonge dont je venais de charger ma conscience. Tout cela n'était pas très chevaleresque, et mon illustre modèle, le vertueux et brave don Quichotte n'aurait certes pas menti aussi impudemment, fût-ce pour désenchanter Dulcinée du Toboso. — Après tout, me dis-je pour m'étourdir, pourquoi ces vieilles filles me mettaient-elles ainsi au pied du mur? La chose d'ailleurs n'a pas d'importance: chacun sait que les demoiselles Pêche sont très simples, on croira que j'ai voulu leur jouer une farce et on leur rira au nez.

Mais j'avais compté sans mes deux dévotes. Elles tenaient à leur miracle comme si elles l'eussent opéré elles-mêmes. Mlle Hor-

tense le contait à toutes ses pratiques, et le dimanche suivant, Mlle Célénie en fit la relation à la congrégation du Rosaire. Bientôt l'histoire miraculeuse courut la ville, s'enjolivant d'un nouveau détail merveilleux à chaque narration. — Le petit Jacques ayant roulé au fond du routoir avait de l'eau jusque par-dessus les oreilles et sentait déjà la mort venir, quand il avait eu la pensés de s'adresser à la sainte Vierge ; à peine avait-il murmuré les premiers mots de la *Salutation angélique* qu'un bras invisible s'était étendu vers lui et l'avait tiré hors du gouffre. Quel honneur pour la paroisse et quel sujet d'édification! — Les congréganistes allèrent en troupe visiter la prairie témoin de cette intercession miraculeuse, et quelques-unes des plus ferventes rapportèrent des fioles pleines de l'eau bourbeuse du routoir...

Le jeudi suivant, quand j'arrivai chez ma grand'tante, je lui trouvai une physionomie songeuse et préoccupée. — Entre et ferme la porte, me dit-elle d'une voix grave.

Elle était assise dans sa bergère de velours d'Utrecht, près d'un guéridon chargé de pots de confitures qu'elle était en train de recouvrir de papier blanc. Le soleil qui passait à travers les rideaux de vieille cretonne jetait un rayon sur le trumeau de la cheminée, où un berger, joueur de flûte, semblait nous lorgner d'un air ironique. Tout en déchiquetant son papier, ma tante fronçait les sourcils et fourrageait dans son tour de cheveux bruns avec la pointe de ses ciseaux.

— Jacques, reprit-elle d'un ton plus solennel que d'ordinaire, regarde-moi bien en face... On parle beaucoup de toi en ce moment dans la ville, à cause de ton plongeon dans le routoir... On raconte l'affaire tout autrement que tu ne nous l'avais contée. Est-ce vrai?

Mon cœur battait, je baissai le nez et je répondis jésuitiquement :

— Quoi! ma tante?.. Je ne sais pas ce qu'on dit, moi.

— On dit des choses singulières, qui confondraient ma raison si elles étaient arrivées réellement.

En murmurant cela, elle semblait se parler à elle-même. Si j'avais eu un peu plus d'expérience, je me serais aperçu du trouble de ma grand'tante, et si j'avais été plus retors, j'aurais profité de son désarroi pour lui en imposer. L'histoire de l'*Ave Maria* portait un coup à ses idées voltairiennes, et, comme elle savait que je n'avais pas l'habitude de mentir, cet incident de la prière marmottée au fond du trou où j'avais failli périr bouleversait tout son système philosophique.

— Voyons, continua-t-elle, ne baisse pas le nez et réponds-moi franchement... Je ne te gronderai pas si tu dis la vérité.

En même temps ses yeux clairs semblaient vouloir fouiller dans ma conscience.

— On prétend, poursuivit-elle avec un accent assez ému, que, lorsque tu étais dans le trou, tu as récité un *Ave Maria;* est-ce vrai?

Son regard honnête et droit m'embarrassait étrangement, tous mes remords se réveillaient et je ne me sentis pas le courage de mentir une seconde fois. Je balbutiai tout penaud : — Non, ma tante.

Le front de la tante Thérèse se désembrunit; elle poussa un soupir de soulagement, hocha avec satisfaction son menton de galoche et s'écria :

— Je savais bien, moi, que tout cela était une invention ridicule... Mais alors, petit drôle, pourquoi as-tu fait un pareil conte aux demoiselles Pêche?

Pourquoi?.. Ah! voilà où commençait le délicat de l'explication. Je détournai les yeux et regardai sournoisement les murailles et le plafond. La vue de la gravure de *l'Amour et Psyché* me remémora heureusement le goût de ma grand'tante pour les aventures romanesques, et, avec cette rouerie de l'enfance qui sait deviner les faiblesses des gens âgés et en tirer parti, j'eus l'idée de rejeter mon mensonge sur mes préoccupations amoureuses. Je contai timidement combien j'étais épris de la petite Francine : elle assistait à l'interrogatoire des demoiselles Pêche, et c'était pour gagner son cœur que j'avais menti, comme c'était pour la voir de plus près que je m'étais laissé choir dans la fosse au chanvre... A mesure que j'avançais dans mes confidences, les traits de ma grand'tante se détendaient; sa grande bouche finit par sourire.

— Comment! morveux, tu es amoureux, à ton âge?.. En vérité, il n'y a plus d'enfans.

Ces platoniques et enfantines amours étaient faites pour plaire à ma tante, et elle ne se lassait pas de m'interroger. Elle s'amadouait visiblement, et je m'imaginais déjà qu'elle avait passé l'éponge sur mon pseudo-miracle, quand brusquement elle se leva :

— C'est égal, dit-elle, tu as eu grand tort de mentir et je n'entends pas que cette sotte histoire coure plus longtemps la ville... Viens!

Elle me prit par la main et m'entraîna hors de la chambre. En un clin d'œil, nous traversâmes la cour commune, et ma tante, ouvrant la porte des demoiselles Pêche, me poussa tout pâle devant elle, dans l'atelier.

Je vois encore l'aspect de cette pièce au moment où nous y pénétrâmes. — Mlle Hortense perchée sur son estrade et découpant des patrons, Mlle Célénie bâtissant un corsage, les ouvrières

penchées sur leur couture, et la porte du jardin, ouverte toute grande, encadrant un coin de tonnelle d'où une brindille de chèvrefeuille s'élançait fleurie dans l'atelier. Au loin, on entendait le nasillement des canards au bord de la rivière ; une capiteuse odeur de syringa arrivait du jardin par bouffées tièdes.

A la vue de la tante Thérése, qui mettait rarement les pieds chez ses voisines, tous les bourdonnemens de l'atelier s'arrêtèrent; les apprenties redressèrent la tête, Mlle Célénie se leva en faisant cliqueter son chapelet, et Mlle Hortense descendit bruyamment de son estrade.

— Mesdemoiselles, je vous salue bien ! commença ma grand'tante, et je vous demande pardon de vous déranger... Mais, comme il circule à propos de mon neveu une ridicule et impertinente histoire de miracle, et comme je ne veux pas contribuer à la propagation de l'erreur et de la superstition, je viens vous déclarer que votre bonne foi a été surprise... Il n'y a pas un mot de vrai dans les sottises que vous a débitées ce gamin.

Il y eut un oh! de stupéfaction qui s'échappa en même temps de toutes les bouches des apprenties, puis un silence effrayant régna dans l'atelier. J'aurais voulu être à cent pieds sous terre, j'aurais consenti à dégringoler de nouveau au fond du routoir, plutôt que de subir cet affront public. Mlle Célénie semblait changée en statue, et Mlle Hortense, rouge comme un coq, avait laissé tomber son aune.

— Sainte Vierge ! murmura-t-elle enfin, que me dites-vous là, mademoiselle Vayeur!.. Ce n'est pas possible; cet enfant n'aurait pas exposé son salut en commettant un pareil sacrilège... J'aime mieux croire qu'il s'est parjuré devant vous, dans la crainte de vous déplaire... Le respect humain nous pousse parfois à déguiser la vérité aux personnes qui vivent dans le monde, et..

— Je ne suis pas du monde, interrompit ma tante, et cet enfant n'a aucun intérêt à me tromper... D'ailleurs nous allons tirer la chose au clair.

— Dans tous les cas, hasarda prudemment Mlle Célénie, un mensonge pieux serait encore préférable à une aussi scandaleuse vérité.

— Vous me la baillez belle, s'exclama la tante Thérèse indignée, un mensonge est toujours un mensonge, et je veux que mon neveu ne trompe ni moi ni les autres... Voyons, garnement, réponds sans barguigner, m'as-tu dit toute la vérité et rien que la vérité?

— Oui, ma tante.

— As-tu conté des menteries à ces demoiselles pour te donner des airs intéressans?

— Oui.

— Ainsi, c'est bien entendu, tu n'as pas dit de prière quand tu étais au fond de l'eau?

— Non, ma tante.

— Vous le voyez, mesdemoiselles, il n'y a pas eu plus de miracle que sur ma main. La seule chose merveilleuse, c'est que vous ayez cru si facilement aux inventions de ce gamin... C'est comme cela que se forgent les légendes!

— Vous êtes bien prompte et téméraire dans vos jugemens, mademoiselle! répliqua aigrement Mlle Célénie; qui vous dit que la sainte Vierge n'a pas sauvé cet enfant à son insu?

— Ma foi, riposta vertement la tante Thérèse, dans ce cas la sainte Vierge ne connaissait guère ce qui se passait dans le cœur du garnement... Si elle avait su que le drôle était amoureux de la petite Francine et qu'il courait après elle, juste au moment où il s'est laissé choir dans le trou, elle n'aurait probablement pas tendu la main pour l'en retirer... Ce n'est pas que je le regrette au moins... J'ai toujours pensé qu'il y avait une Providence pour les mauvais sujets!.. Bien le bonjour, mesdemoiselles!

C'était la flèche du Parthe; après l'avoir lancée, la tante Thérèse sortit majestueusement, m'abandonnant à ma courte honte au milieu de l'atelier scandalisé. Je ne savais plus où me fourrer, je lançais des coups d'œil désespérés à droite et à gauche.

— Fi! le vilain menteur! s'écriaient en chœur les apprenties.

Mlle Hortense avait ramassé son aune et la brandissait d'une façon significative, en me montrant la porte :

— Méchant petit renégat! s'écria-t-elle, sors d'ici et n'y remets plus les pieds, ou sinon...

— Le bon Dieu te punira, glapit Mlle Célénie, tandis que je prenais la poudre d'escampette, cela finira mal pour toi!

Cela finit mal en effet. A la suite de cet esclandre, ma famille jugea qu'il était à propos d'arrêter cette sève de précocité qui poussait de si hardis bourgeons, et on me mit comme interne au collège. Francine entra au couvent des Dominicaines, et je n'entendis plus parler d'elle. La pauvre grand'tante mourut quelques années après. La chambre aux lambris peints n'existe plus, et on a rebâti la maison; mais j'ai gardé mon *Don Quichotte*. Quand je le feuillette, il me semble que les années s'envolent à mesure que je tourne les pages. Je revois la caisse aux vieux livres, le fauteuil délabré, le cytise aux grappes jaunes, le dressoir plein de fruits embaumés; je crois respirer l'odeur savoureuse de trente étés évanouis; — et ce passé qui ressuscite à chaque tour de feuillet, avec ses couleurs, ses formes, ses parfums, c'est là pourtant un étonnant et beau miracle; la grand'tante elle-même, malgré son scepticisme voltairien, aurait été forcée d'en convenir et de s'en émerveiller.

André Theuriet.

NOTES

D'UN

VOYAGE EN ASIE-MINEURE

I.

DE MERMEREDJÉ A ADALIA.

L'attention du public français, au cours des derniers événemens d'Orient, s'est surtout portée sur les provinces européennes de l'empire ottoman, et les intérêts qui y sont en jeu ont encore le privilège d'occuper les esprits. La Turquie d'Asie est beaucoup moins connue; d'un accès difficile et rarement visitée, elle offre au voyageur nombre de régions inexplorées; il n'y en a pas de meilleure preuve que l'insuffisance de la carte de Kiepert pour certains points; là, tout est encore à connaître. Depuis que le protectorat de l'Angleterre en Asie-Mineure est devenu chose officielle, cette province va se trouver transformée en un véritable champ d'expériences, où les tentatives de réformes rencontreront des obstacles tout particuliers. Nulle part, dans l'empire ottoman, l'esprit de la vieille Turquie ne s'est conservé plus intact, avec ses défauts et ses qualités, son ignorance absolue des idées et des besoins modernes, son orgueil de race, son aveuglement systématique sur la politique extérieure, mais aussi son honnêteté native et sa bonne foi. Dans ce pays peu fréquenté, les Turcs sont chez eux; le caractère ottoman, altéré et faussé à Constantinople par un perpétuel contact avec l'étranger, s'y retrouve dans toute son intégrité. Il y a donc peut-être quelque intérêt à retracer la physionomie de ce pays et de ses habitans, telle qu'on a pu la connaître en passant plusieurs mois au milieu des Turcs anatoliens, en logeant sous leur toit, en observant leur vie. Il était naturel en outre d'étudier avec soin la situation des Grecs d'Anatolie, au moment où le pays ressentait les pre-

mières émotions de la crise qui vient d'ébranler l'Orient. L'hellénisme en Asie-Mineure n'a rien perdu de sa vitalité; il se produit au milieu des communautés grecques des efforts sérieux, le plus souvent ignorés de l'Occident, pour reconstituer des groupes importans que le réveil des traditions nationales rendra chaque jour plus forts. L'intérêt d'un voyage en Asie-Mineure était donc de recueillir sur tous ces points des observations de détail; on les trouvera dans les pages suivantes, écrites au jour le jour, au hasard des étapes, et sans autre souci que de reproduire fidèlement la vérité des faits (1).

I.

Mermeredjé, 1er mai 1876.

Entre Rhodes et le petit port de Mermeredjé, sur la côte d'Asie-Mineure, il n'y a pas d'autre moyen de communication que les caïques. Avec un bon vent, le trajet se fait en quelques heures; mais il faut compter avec le calme. Partis le matin de Rhodes, nous voyons encore à la nuit tombante se dresser au loin les puissans massifs de montagnes qui bordent la côte de Carie et les caps qui dérobent la vue de la petite baie de Marmara. Au jour naissant, le caïque aborde enfin, et les premières blancheurs de l'aube nous montrent le minaret de la mosquée, les maisons délabrées et les croupes verdoyantes des montagnes qui dominent la baie. Le village s'éveille au petit jour. Les femmes vont puiser de l'eau, et se cachent vivement le visage à la vue des étrangers; les hommes, vêtus de longues robes de cotonnade rayée, font leurs ablutions et se rendent lentement au petit café de la marine, où ils vont s'accroupir sous un auvent de feuillage. C'est bien la vie turque qui commence. A Rhodes, l'Européen n'est qu'à demi dépaysé : les Grecs y sont nombreux; le mouvement du port, les petites rues étroites et propres du quartier grec rappellent encore les villes maritimes du royaume hellénique. L'étranger y est accueilli, questionné curieusement, et se fait vingt amis au bout d'une heure. A peine a-t-on touché la côte d'Asie que l'indifférence silencieuse des habitans, un air d'abandon et de négligence, apprennent bien vite au voyageur combien la transition est brusque entre l'Orient grec et l'Anatolie.

Mermeredjé (ou Marmara) est bâti au fond d'une baie presque

(1) Ce voyage a été fait pendant l'été de 1876, de concert avec M. L. Duchesne, ancien membre de l'École française de Rome. La physionomie du drogman qui nous accompagnait, Nicolas Hadji-Thomas, de Salonique, a été spirituellement retracée par M. Choisy, qui avait pu apprécier toutes ses qualités dans un voyage antérieur. (*L'Asie-Mineure et les Turcs en* 1875, par Auguste Choisy, ingénieur des ponts et chaussées. Paris, 1876; Didot.)

entièrement fermée par une presqu'île boisée et par l'île des Serpens (Ylandji-Adassi), l'ancienne Rhopussa. Les rues en escaliers grimpent le long de la colline où la petite ville est assise et se groupent autour d'une construction massive, irrégulière, dont la porte est surmontée d'une inscription turque; c'est un caravansérail élevé par le sultan Sélim Ier. Il faut chercher à trois quarts d'heure de Marmara, dans la direction de l'ouest, les traces de la ville antique de Physkos, dont l'emplacement est nettement marqué par les ruines d'un château byzantin. La ville turque n'offre que des débris antiques insignifians, encastrés dans les murs des maisons. Le centre de l'activité à Marmara est la *marine*, où se trouvent réunis le café, le bureau de la douane et le *konak*, qui est la résidence du kaïmacam. Le bureau d'un sous-préfet turc est d'une simplicité qu'il est permis de trouver excessive. Un vieux divan fait le tour d'une salle nue à laquelle on accède par une échelle; les murs sont blanchis à la chaux, et un drap cloué sur un des pans de la muraille dissimule imparfaitement une large crevasse. Le seul meuble officiel est un fauteuil européen, dans lequel le kaïmacam s'accroupit à la turque quand il donne ses audiences. Point de papiers ni d'archives. Un gendarme ou *zaptié* apporte-t-il une lettre à signer, le magistrat tire son cachet d'une petite bourse et l'applique sur le papier, qu'il jette dédaigneusement à terre; le zaptié le ramasse avec respect et se retire à reculons. Le kaïmacam de Marmara est un jeune Turc de bonne mine, tout nouveau dans le pays, qu'il connaît mal. Comme beaucoup de jeunes fonctionnaires turcs, il paraît comprendre que l'administration ottomane n'est pas parfaite, et nous demande avec tristesse : « Si l'on me voyait à Paris, on me prendrait pour un sauvage? » Au reste, il est superflu de l'interroger sur les routes du pays et sur la distance des villages, même les plus voisins. Ces perpétuels changemens des magistrats et des fonctionnaires ottomans créent les plus sérieux obstacles à la bonne administration du pays; on ne l'ignore pas à Constantinople, et le hatt impérial du 10 septembre 1876 n'a pas manqué de signaler « que les employés sont l'objet de changemens fréquens et non justifiés par des motifs légitimes. »

Nous passons la soirée sur la marine, en compagnie du kaïmacam et du cadi. Toute la population masculine est réunie devant le café, pour écouter deux improvisateurs qui donnent un concert. Les deux chanteurs s'accompagnent avec une mandoline à long manche, et se donnent la réplique par une série de couplets alternés que les Turcs appellent *hachik*. La musique est douce et mélancolique, et les couplets se terminent tous par une note aiguë et prolongée. Cette mélodie languissante accompagne des paroles dont le fond est emprunté aux plaintes de l'amour; toutefois les étrangers ne

sont pas oubliés; on leur souhaite la bienvenue, et, dans un langage imagé, on fait des vœux pour leur heureux voyage. La scène a un grand caractère de simplicité naïve; tous les hommes, groupés autour des chanteurs, écoutent avec une attention religieuse et se laissent aller à l'attrait de cette poésie improvisée. Il est difficile d'être plus près de la vie antique; c'est le charme de ces voyages en Orient de retrouver, à peine altérés par des différences qu'on apprécie facilement, des formes d'esprit qui se conservent à travers les variations de races, grâce à la persistance des mêmes causes.

Dalian, 13 mai.

Le chemin qui mène de Marmara à Dalian est à peine frayé. Tantôt il traverse les montagnes couvertes de pins qui forment le promontoire de Karajagatsch; tantôt il côtoie le bord de la mer, et se perd dans les marais qui couvrent les vallées basses à la suite de la saison des pluies; il faut pousser son cheval dans les lagunes d'eaux mortes, où il enfonce jusqu'à la selle. Enfin ce petit sentier, vingt fois perdu et retrouvé, débouche dans de larges vallées coupées de plantations d'érables, où paissent à l'abandon des troupeaux de buffles. Au lieu dit Biouk-Karajagatsch s'élèvent quelques misérables huttes de terre, habitées par deux ou trois familles; c'est le lieu de la halte. Un jardin planté de mûriers et entouré de haies d'aloès nous offre un excellent gîte. Le soleil levant nous montre la vallée vivement colorée de teintes fraîches, un léger brouillard flottant devant un rideau de magnifiques érables, et une immense prairie très verte. Mais tout cela est en friche, et les rares habitans qui cultivent à grand'peine un petit coin de terre sont dévorés de la fièvre.

Nous faisons route vers le nord-est, pour gagner un col d'où l'on aperçoit le lac du Koïjez-Liman, étroitement enserré entre les pentes de l'Aghlan-Dagh et de l'Éren-Dagh. C'est là un de ces aspects qui feraient le bonheur d'un peintre, tant le tableau est composé à souhait. Des pins morts de vieillesse ou brûlés à leur base par des bergers nomades gisent en travers du sentier; au-dessus des têtes, écimées par la foudre, de ceux qui sont restés debout, on aperçoit le lac qui ondule comme un large fleuve entre les promontoires boisés, dominés par les sommets blancs de l'Aghlan-Dagh; sur les flancs plus rapprochés de l'Éren-Dagh, les pins s'étagent par zones horizontales, de plus en plus clairsemés jusqu'au sommet dénudé de la montagne. Ces vastes échappées de vue compensent largement la fatigue d'une ascension monotone. Les bords du lac sont marécageux et malsains; nous y trouvons cependant deux familles de pêcheurs qui ont établi leur domicile sous des platanes

centenaires; des enfans déguenillés, aux yeux brillans de fièvre, au ventre ballonné, rôdent d'un air farouche autour de ces pauvres demeures. Tandis que les chevaux prennent la route de terre, une barque nous mène le long des rives du lac, jusqu'au petit fleuve qui en sort pour arroser Dalian. Un peu au-dessus de la ville, un bac est établi pour la commodité des gens du pays qui ont leurs champs sur les deux rives du fleuve; c'est une sorte de pirogue, creusée dans un tronc d'arbre, où s'empilent avec insouciance les paysans de Dalian. Il s'agit de faire passer nos chevaux; on les pousse deux à deux dans le courant, et un homme assis dans la pirogue les guide en les tenant par la crinière; renâclant et soufflant, les chevaux arrivent à l'autre rive, où ils s'ébrouent bruyamment, couverts d'écume, et semblables aux coursiers d'Hypérion sortant de l'onde.

Dalian est un gros bourg, habité surtout par des Turcs; des Juifs et des Grecs, en petit nombre, y sont installés. A défaut de khan, nous nous logeons dans la maison d'un Grec qui est en voyage. A peine avons-nous pris possession du logis, le propriétaire revient, et pousse l'hospitalité jusqu'à nous abandonner complètement sa maison : il couchera devant sa propre porte. Et ce n'est pas seulement l'empressement servile du raïa à qui la présence d'un zaptié d'escorte dicte très clairement ses devoirs; le paysan grec du royaume hellénique offre d'aussi bon cœur son logis à un hôte; les Grecs ont le don de l'hospitalité. Le kaïmacam vient nous rendre visite. Tandis que nous prenons le café, un Turc s'arrête devant le magistrat, met une main sur son cœur, et, les yeux baissés, commence le récit d'une contestation qui s'est élevée entre un voisin et lui au sujet d'un champ. Le kaïmacam l'écoute, et, sans aucune autre formalité, prononce son jugement. Il nous quitte pour continuer quelques pas plus loin ses audiences en plein air. Ce gros homme à la figure débonnaire, portant avec le fez de la réforme une *stambouline* usée, paraît doué de beaucoup de finesse; chez un grand nombre de fonctionnaires turcs, cette qualité supplée souvent à des connaissances insuffisantes; à défaut d'un code régulier, le bon sens introduit quelque équité dans ces jugemens, qui rappellent plutôt les sentences sommaires des khalifes justiciers des *Mille et une nuits* que la procédure de nos tribunaux modernes.

Une large plaine, fermée vers le nord par une haute muraille de rochers grisâtres, sépare Dalian des ruines de l'antique Kaunos. C'était la ville la plus importante de la Pérée rhodienne, région soumise à l'autorité des Rhodiens, et que la langue, les mœurs, les traditions rattachaient à la Carie. La ville s'étageait au-dessus d'une baie fermée, alimentée par le Kalbis, et bordée d'arsenaux et de chantiers; elle était protégée par la citadelle d'Imbros, bâtie

sur un rocher de forme bizarre, et qui, vu de la plaine, semble un cône allongé posé sur sa pointe. La plaine marécageuse qui s'étend des ruines à la mer est de formation récente; les alluvions du fleuve ont peu à peu fait reculer le rivage, et le port, marqué seulement par une dépression du sol, se trouve aujourd'hui à plus d'une lieue et demie de la mer. Les ruines de la ville n'offrent guère d'intérêt que pour l'antiquaire. Cependant le théâtre mérite attention : le mur d'enceinte percé de couloirs voûtés, les gradins encore intacts sur plusieurs points, ailleurs disjoints par les racines d'énormes figuiers qui les ombragent de leurs larges feuilles, tout cela forme un ensemble imposant, que vient compléter la haute masse des montagnes grises du cap Kapania. Les ruines des thermes, les vestiges du mur fortifié qu'on aperçoit à travers une végétation courte et drue de lentisques et d'astidis, donnent l'idée de ce que pouvait être une grande ville d'Asie-Mineure; on peut suivre encore pendant plusieurs kilomètres les traces des murailles qui défendaient la ville. Kaunos était célèbre pour son climat insalubre; en voyant les bords marécageux du Kalbis, la plaine de Dalian, dont le sol stérile est crevassé par l'ardeur du soleil, on se rappelle les épigrammes qu'un poète satirique lançait aux Kauniens, en les plaisantant sur leur teint verdâtre et leurs visages fiévreux : « Comment pourrais-je dire que cette ville est malsaine, puisqu'on voit les morts eux-mêmes s'y promener? »

Nous quittons Dalian, non sans faire une recrue des plus intéressantes. C'est un jeune Grec, qui sera chargé de prendre soin des chevaux. Il arrive à l'heure du départ, monté sur un grand cheval borgne et efflanqué, emportant avec lui tout ce qu'il possède : un vieux pistolet rouillé et une culotte neuve. Il quitte Dalian pour nous suivre, sans trop savoir où le mènera ce voyage; mais le Grec change de pays avec une rare facilité, et l'inconnu exerce toujours sur lui une séduction irrésistible. Antonios est prêt à tout : il a été *cafedji* à Dalian, puis domestique d'un Turc, qui le traitait mal. L'idée de voyager avec des Francs lui sourit; il n'en faut pas plus pour le décider à quitter sa ville natale; à la fin du voyage, il cherchera fortune à Smyrne, où il a des *patriotes*. Sa bonne chance l'a conduit à Paris, et il a dû passer par tous les étonnemens en s'embarquant à Mersina pour se rendre en France. Mais les surprises durent peu chez un Grec : il les dissimule d'abord par amour-propre; puis une rare aptitude à s'accommoder de tout lui a bientôt rendu toute son aisance.

Métrésadis, 15 mai.

La région montagneuse et boisée qui s'étend au sud de Kaunos se ressent déjà du voisinage de la Lycie. Le sentier s'enfonce entre

des haies de caroubiers et de lauriers-roses, se perd dans des fourrés épais, ou longe des ruisseaux d'eau vive; c'est un véritable parc, qui contraste avec les plaines arides et les massifs rocheux de la Pérée rhodienne. Il fait nuit close quand nous arrivons à la vallée où il faut camper; une herbe courte a remplacé la fraîche végétation de la montagne; des cabanes désertes s'échelonnent dans la plaine; enfin notre caravane s'arrête devant des abris construits avec des branchages entrelacés et éclairés par de grands feux autour desquels sont groupés des bergers. La flamme éclaire vivement des visages bronzés, des têtes rasées, à peine couvertes par de petits turbans posés obliquement; les armes reluisent aux ceintures de cuir, et l'éclat du foyer fait scintiller les passementeries dorées des vestes et des guêtres brodées. Tous ces bergers sont venus de différens points de la vallée pour célébrer le mariage d'un des leurs. Nous nous trouvons invités à un repas de noces, composé de galettes de blé noir, de pilaf et de *yaourt* ou lait caillé; du lait mêlé de miel forme une excellente boisson. Pour charmer les heures de la veillée, un des bergers entonne le chant de noces, tandis qu'un orchestre de trois musiciens l'accompagne avec un tambourin, une flûte et une guitare. La tête renversée en arrière, les yeux à demi fermés, le chanteur prolonge les notes aiguës de cette mélodie bizarre, que les assistans écoutent en silence, accroupis ou couchés de tout leur long; de temps à autre un cheval, libre d'entraves, s'approche du foyer, dresse la tête au-dessus d'un groupe et repart au galop. A quelque distance de là, les femmes font aussi la veillée des noces; une petite lueur perce à travers les tentes de feuillage, et leurs chants affaiblis arrivent jusqu'à nous dans les intervalles de silence. On n'analyse pas le charme de pareilles scènes; tout y contribue, l'étrangeté du spectacle, la mine farouche de ces hôtes d'une nuit, le rythme singulier d'un chant qui vous berce avec des paroles inconnues, et même cette langueur délicieuse, voisine du sommeil, qui suit la fatigue d'une longue journée de marche. Le lendemain, le marié vient nous tenir l'étrier et nous souhaiter toutes les prospérités.

Le petit fleuve du Sari-Sou traverse une vallée d'aspect triste, envahie par les genêts et les ajoncs. Des Turkomans ou Yourouks y ont établi leur campement (1). Le voyageur en Anatolie rencontre souvent ces nomades, qui forment une véritable population errante. Tantôt on croise leurs caravanes en marche, tantôt on les trouve installés sous leurs petites tentes de laine noire; les chevaux, maigres et pleins de feu, paissent en liberté; devant les tentes les femmes tissent des étoffes grossières, pendant que des marmots en

(1) Voir, sur les Yourouks, les pages 174 et suivantes des *Souvenirs d'un voyage en Asie-Mineure*, par M. George Perrot.

guenilles se vautrent au milieu des chèvres et des brebis. Des tapis, la grosse gourde à mettre l'eau, des vases de bois taillés à la hache dans un billot de sapin, constituent tout le mobilier des tentes. Depuis la réorganisation de la Turquie en *vilayets*, *sandjaks* et *cazas*, le gouvernement ottoman a essayé d'astreindre ces nomades à la vie sédentaire. Dans le vilayet d'Adana, où ils sont nombreux et où plusieurs actes de pillage commis par eux avaient inquiété l'autorité turque, le vali leur défendit une année de passer l'été dans la montagne et de s'écarter de la ville. La mortalité fut telle chez ces Turkomans, accoutumés à fuir les chaleurs de la plaine dans leurs campemens d'été, que le vali a renoncé à maintenir ses ordres.

A une demi-heure des tentes turkomanes, entre la mer et la vallée, nous trouvons les ruines d'une ville byzantine dont le nom est perdu; les gens du pays l'appellent Baba. Il est probable que cette ville a succédé à l'antique Panormos des Kauniens. Rien n'est plus saisissant que l'aspect de cette cité ruinée, surprise sans doute par l'invasion ottomane en pleine prospérité, et abandonnée à la suite d'une conquête violente. Certaines maisons ont conservé tous leurs murs presque intacts; des escaliers descendent dans des caves voûtées, envahies par l'eau; les rues sont encore tracées entre des pans de murailles lézardées, où les figuiers sauvages et les lauriers poussent dans des crevasses; on distingue les amorces de voûtes d'une église byzantine, que dessinent nettement les murs de l'abside et des galeries latérales. A mesure qu'on s'approche de la mer, la ville ruinée disparaît sous les dunes; on peut prévoir le temps où le sable, poussé par le vent de mer, aura tout recouvert et fait disparaître les derniers vestiges. Quelques débris antiques, des fûts de colonnes, des murs massifs d'appareil hellénique méritent d'être notés; ce sont les seules traces de la civilisation grecque dans ce désert étrange qui ne livre pas son énigme au voyageur.

La première ville importante que marque notre itinéraire est Bouldour, dont nous sommes séparés par quatorze journées de marche, à travers un pays accidenté, d'accès difficile; les villages qu'indique sur notre route la carte de Kiepert ne sont le plus souvent que des hameaux. C'est donc la vie campagnarde chez les Turcs que nous allons voir de près, au hasard des étapes, nous guidant d'après les renseignemens recueillis près des gens du pays, au risque de perdre des journées en recherches infructueuses. Les notions du temps et des distances sont très vagues chez les paysans turcs; l'heure a pour eux une valeur de fantaisie qui varie de vingt minutes à une demi-journée. C'est de très bonne foi qu'ils répondent au voyageur que tel village est tout près, « au bout de ma barbe; » à ce compte la barbe aurait souvent plusieurs kilomètres.

Quand on chemine vers le nord-est, en quittant la vallée du Sari-

Sou, on entre dans celle du Doloman-Tschaï, l'ancien Indus, qui formait à peu près la frontière entre la Carie et la Lycie. Le fleuve, dont le volume d'eau est considérable pendant la saison des pluies, devient guéable au printemps, et la traversée s'opère sans encombre. On hausse les étriers, on relève sur la croupe du cheval les bissacs accrochés à la selle, et l'on pousse droit dans le lit du fleuve, où percent par endroits de larges bancs de galets. Sur la rive opposée s'élève un village de Tartares de Crimée, ou Nogaïs, qui ont suivi en Anatolie les Tcherkesses émigrés. Les paysans turcs ne distinguent guère les Tartares des Tcherkesses, et le village a reçu le nom de Tcherkess-Keuï. Il se compose de quelques maisons bâties en torchis et en pisé; à côté se dressent sur des pieux des kiosques en clayonnage qui forment comme des greniers élevés sur pilotis. Les habitans de ces masures ont conservé le costume national, le bonnet fourré, la longue robe ornée de cartouchières sur la poitrine. Leurs chevaux, toujours sellés en vue d'un coup de main possible, paissent dans un enclos voisin. Les habitans de la région redoutent beaucoup ces voisins incommodes, dont la spécialité est de faire des razzias de chevaux et de bétail.

Quelques heures de marche dans la montagne nous amènent au village de Métrésadis, qui domine toute la vallée, coquettement posé sur un plateau boisé. Un vieux Turc à figure souriante, Abdullah-bey, nous accueille avec cette courtoisie pleine de dignité dont les Osmanlis ont gardé la tradition. Il s'excuse de ne pouvoir nous offrir l'hospitalité dans la *chambre des étrangers* (*mussafir-oda*) qu'il fait bâtir par des maçons grecs de Makry; à défaut de l'*oda*, notre hôte fait préparer pour notre gîte une sorte de grenier à blé, qui sert souvent aux Turcs de pavillon d'été. Ces constructions sont d'un usage fréquent dans toute la Lycie. Sir Charles Fellows en a dessiné de curieux spécimens (1). Au-dessus d'une huche ayant à peine un mètre de hauteur règne un toit aigu, qui descend jusqu'au sol. Abdullah-bey fait entasser dans cette niche des tapis et des coussins, qui la transforment en un gîte très confortable. Le soleil couché, on apporte le repas, et tandis que tous les hôtes du bey, y compris le zaptié, font honneur aux galettes de blé noir et au *kébab*, les domestiques d'Abdullah éclairent avec des torches de pin cette scène d'hospitalité. Le repas fini, on allume les chibouques et les cigarettes, et alors commence la scène de la veillée, On se laisse aller avec une sorte de langueur à cette demi-somnolence que causent la fatigue, le bruit des conversations à voix basse dans une langue douce et gutturale, les aspects étranges des personnages groupés autour du foyer, qui entraînent l'esprit assoupi dans les régions du rêve. Tous les voyageurs en Orient connaissent cette

(1) Fellows : *Travels in Lycia.*

heure charmante de la halte, que les Turcs ont d'ailleurs le bon goût d'abréger quand elle devient une fatigue pour l'étranger. C'est là, une fois pour toutes, le caractère de l'hospitalité chez les Turcs des campagnes, où la politesse a conservé des allures de courtoisie et parfois de réelle distinction. On ne rencontre pas toujours la souriante figure d'Abdullah-bey; mais dans les villages les plus humbles l'étranger est assuré de trouver un gîte à l'*oda*, où il sera hébergé par le maître de la maison. Le soir, à la veillée, ce seront les mêmes questions : « Que viennent faire ici les Franguis? que peuvent leur faire les vieilles pierres écrites, dont ils sont si curieux? viennent-ils chercher des trésors? »

Dans le Tschâl Dagh, 19 mai.

Le dernier village grec auquel nous touchions avant d'entrer dans le massif du plateau lycien est le petit port de Güdjek, habité pendant une partie de l'année par des bûcherons grecs de Makry, de Rhodes, de Chypre et même de Karpathos. De misérables huttes de bois, des hangars, un café, et une boutique d'épicier ou *bakal* composent tout le village, qui reste désert pendant plusieurs mois de l'année. Sur tout le littoral, on trouve de ces établissemens provisoires des Grecs qui exploitent, moyennant une légère redevance, les riches forêts de la Lycie abandonnées par l'incurie du gouvernement ottoman à l'industrieuse activité des raïas. Les hameaux de Djouk-tché-Ovajik, et de It-Hissar sont les dernières stations que l'on rencontre avant de s'engager dans les montagnes. Les habitations deviennent rares ; à la végétation de la plaine et aux maigres cultures entourées d'enclos succèdent les pins, les érables, les arbousiers; souvent des pierres calcinées, rangées en cercle au pied d'un sycomore, indiquent le lieu de la halte et marquent les étapes d'un trajet monotone, sous la lumière grise que laissent filtrer les aiguilles des pins. La route n'est plus que rarement égayée par la rencontre d'une caravane d'âniers ou de bergers turkomans. Au détour d'un sentier, nous apercevons des chevaux paissant en liberté auprès de larges taches brunes disposées parallèlement sur le sol : ce sont des voyageurs qui font la sieste, couchés sous leurs couvertures, à la garde de la solitude et du désert. Plus loin, notre petite troupe est rejointe par un étrange habitant de ces montagnes: un mendiant infirme, déguenillé, le corps plié en deux, et marchant à quatre pattes, sort d'une fourré et s'offre à nous servir de guide; ce quadrupède humain nous précède avec agilité, bondissant à travers les taillis, et laissant loin derrière lui nos chevaux épuisés. Cet être à demi sauvage vit des charités que lui font les voyageurs. Si l'on se plaisait aux antithèses, quel ingénieux et triste rapprochement ne pourrait-on pas faire entre ces magnifiques

vallées, si riches et si verdoyantes, et le pauvre diable qui en est l'unique habitant!

It-Hissar est placé à l'entrée de l'immense défilé qui forme comme une des portes de la Lycie. Du haut de l'acropole antique, encore couverte de débris byzantins, l'œil plonge dans les replis d'une vallée profonde, qui s'enfonce vers l'est et serpente entre les masses grisâtres des hautes montagnes lyciennes. C'était à coup sûr une position stratégique de première importance; les traces de murs helléniques, les rochers taillés en gradins comme ceux du vieux Pnyx à Athènes, des tombeaux sculptés dans le roc vif, indiquent clairement qu'il faut marquer sur ce point l'emplacement d'une ville antique, peut-être Kalynda. Au sortir de It-Hissar, on commence en réalité l'ascension du Tschâl-Dagh, par des sentiers pierreux, mal tracés. Les étapes sont indiquées par des kiosques délabrés, installés le plus souvent près des clairières où les chevaux peuvent trouver une maigre pâture. De distance en distance, on rencontre une citerne entretenue avec un soin qui donne à penser ce que doit être au cœur de l'été un voyage dans ces solitudes. Les citernes, de forme circulaire, construites en maçonnerie épaisse, sont de véritables maisons, et l'on ne se figure pas autrement la citerne biblique de la Genèse; une auge, des seaux de bois, en constituent tout le mobilier, qui est confié à la garde des voyageurs. Souvent le kiosque de refuge s'élève près d'un cimetière musulman abandonné, dont les tombes se reconnaissent facilement au petit enclos de pierres sèches qui les entoure et à la grande pierre plantée comme une fiche à la tête de la fosse. La présence de ces cimetières dans un pays désert ne laisse pas de piquer la curiosité du voyageur; est-ce une trace de la sanglante campagne conduite en Anatolie par Ibrahim-Pacha en 1839? ou bien est-ce tout ce qui reste d'un campement de Yourouks, qui auront continué leur vie nomade en laissant là leurs morts ignorés? C'est le plus souvent auprès de ces cimetières que les guides font faire halte aux caravanes; c'est la tradition, et rien ne pourrait les y faire manquer. Mais je crois que les voyageurs européens sont les seuls à songer qu'il y ait là une source de réflexions pendant les longues heures de halte.

A partir du plateau où nous avons campé, on s'élève dans la région haute de la montagne. Les pins, devenus plus rares, mal abrités contre les vents, rabougris et tordus, prennent des formes étranges, et l'on voit apparaître la végétation des zones élevées, les chênes verts et les mélèzes. Parfois, un pin mort de vieillesse est tombé en travers de l'étroit sentier; des voyageurs y ont fait à coups de hache une coupure qui permet le passage, et on laisse sans s'en inquiéter davantage l'énorme tronc pourrir et s'émietter sur le flanc de la montagne. Les kiosques de refuge, les auges de bois

placées devant les sources deviennent plus fréquens; il n'est si mince filet d'eau qui ne soit recueilli. On sent que les Turcs, d'habitude si insoucians, ont multiplié les précautions dans cette région perdue. La solitude est complète, et une sorte de silence recueilli remplace les causeries et les chansons que fredonnent d'habitude nos compagnons grecs. Il est déjà tard quand nous atteignons le lieu de la halte, sur un étroit plateau du Karafilda, l'un des pics de la chaîne qui prend successivement les noms de Tschâl-Dagh et de Kartal-Dagh. Il faudrait un pinceau pour donner l'idée du magnifique panorama que nous découvrons. Tandis qu'au premier plan les pins et les mélèzes forment une large tache d'un vert sombre et vigoureux, derrière apparaissent les hauts sommets du Tschâl-Dagh, argentés de filets neigeux qui s'enlèvent sur le fond gris et rose de la roche nue. On peut suivre sur le vaste flanc de la montagne la gradation des zones de verdure, qui vont, grandissant d'intensité, se perdre dans le brouillard bleuâtre d'une vallée profonde. Les sommets de la chaîne ondulent, en se prolongeant à l'infini vers le couchant, dorés par une chaude lumière, jusqu'au moment où le soleil disparaît brusquement; alors monte dans le ciel cette teinte ardoisée qui accompagne le court crépuscule des nuits d'Orient, et le silence n'est troublé que par le froissement des ailes des oiseaux de proie, qu'on entend s'enlever à de grandes hauteurs, et qu'on voit tournoyer dans l'air.

Nous passons la nuit sur le plateau tandis que les chevaux paissent en liberté; nous bivouaquons près des ruines du kiosque de refuge; des voyageurs en détresse l'ont démoli, et ont brûlé une partie des planches de la toiture. Notre drogman allume, non sans peine, un grand feu qu'on entretient toute la nuit avec d'énormes branches de pin et de mélèze dont la fumée odorante nous enveloppe comme celle des cèdres de Circé :

Urit odoratam nocturna in lumina cedrum.

Uhl-Keuï, 22 mai.

Le versant nord-est du Kartal-Dagh est formé d'une série de terrasses qui descendent par larges assises vers la vallée de la Pisidie et de la Phrygie. Dans le bas pays, les villages reparaissent et marquent l'emplacement des villes florissantes qui constituaient, avec Cibyra, la tétrapole de la Cibyratide. Pirnaz n'est qu'un pauvre hameau de dix à douze maisons; nous n'y trouvons que deux forgerons grecs de Makry; toutes les autres portes sont closes. Les habitans sont occupés à labourer leurs champs, à cinq ou six lieues à la ronde. Un autre Grec vient, comme nous, frapper à la porte des

forgerons; ce personnage à l'air timide, portant à la ceinture une écritoire de cuivre, est un percepteur de taxes en tournée. Son métier n'est pas toujours facile. Agent subalterne d'un banquier grec ou arménien qui afferme les impôts, il parcourt le pays et s'efforce de recueillir le montant des taxes. Les paysans turcs paient mal, car les misères de la guerre de l'Herzégovine se font sentir jusque dans ces pays, et il a beaucoup de mal à faire rentrer un argent qui risque fort de s'égarer en route avant d'arriver jusqu'au trésor impérial. Toutefois, dans les pays agricoles, sa tâche est plus facile; les Turcs des campagnes sont d'humeur assez douce, et le pis qu'il ait à craindre, c'est de n'être pas payé. Dans toute l'Anatolie, les Grecs ou les Arméniens sont chargés de ces fonctions; on est sûr de les retrouver dans toutes les opérations financières.

Ebedjik, où les voyageurs anglais Spratt et Forbes ont les premiers reconnu l'emplacement de la ville antique de Bubon, est situé dans une vallée bien cultivée où coule le Doloman-Tschaï. Le village a l'aspect riant, avec ses petites maisons éparses dans les jardins. Sur la place principale s'élève une mosquée toute primitive, faite d'un kiosque de bois perché sur des poteaux. Des greniers à blé aux toits pointus, de petites maisons basses, séparées les unes des autres par des haies en fleurs, donnent à la place une physionomie rustique. Le soir venu, quand les troupeaux rentrent des champs et que les paysans vont s'asseoir sur les bancs devant les maisons, on retrouve, à peine altérée par la différence des costumes, une de ces scènes du soir si communes dans les villages de France. On se laisserait aller volontiers au charme du souvenir, si la voix du muezzin ne venait, par les notes prolongées de la prière musulmane, rappeler au voyageur qu'il est en plein Orient.

Toute la vallée du Doloman-Tschaï, dans la direction du nord, a un caractère spécial qui contraste avec les vallées de la Lycie. La plaine est cultivée, et l'horizon est fermé par des collines de sable d'un blanc gris, taché par les plaques irrégulières d'une végétation maigre et rabougrie. Les montagnes plus élevées qui bordent la plaine sont dénudées et teintées d'un bleu clair qui se détache à peine sur le ciel. L'ensemble de toutes ces nuances donne une coloration très légère qui rappelle certains aspects de la plaine d'Athènes au mois de mai, quand le soleil a brûlé la verdure et pâli toutes les teintes des montagnes. Uhl-Keuï, gros village éparpillé au milieu des arbres, est la résidence du mudir. Nous y trouvons quelques familles grecques venues d'Isbarta qui nous accueillent de leur mieux. Ces pauvres gens s'excusent de ne parler que le turc, et l'un d'eux nous raconte la légende qui a cours dans toute l'Anatolie. Quand les Ottomans se sont établis à Uhl-Keuï, ils ont coupé la langue à tous les Grecs, n'épargnant que les enfans en

bas âge, qui ont forcément appris la langue des vainqueurs. En réalité, les Grecs des villages de l'intérieur, n'étant pas en relations avec leurs nationaux comme sur le littoral, trop peu nombreux pour former une communauté comme dans les villes, ont oublié leur langue maternelle, tout en restant Grecs de cœur. Beaucoup d'entre eux ont quitté le pays lors de l'insurrection crétoise et sont allés se battre contre les Turcs. La situation des Grecs dans les villages où ils sont peu nombreux est assez précaire; ils n'ont guère d'autre sauvegarde que l'humeur généralement pacifique des Turcs agriculteurs; aussi, dans les temps de crise, ceux qui le peuvent n'hésitent-ils pas à se réfugier dans les villes et à chercher une sécurité relative au sein de la communauté hellénique.

Téfény, 23 mai.

Nous quittons Uhl-Keuï après une excursion à Chorzum et une longue visite aux ruines de Cibyra. Halte au misérable village de Beyi-Keuï, et départ à l'aube pour Téfény, où nous conduit une demi-journée de marche. La physionomie des villages change avec celle du pays. Les maisons de bois aux toits pointus, les greniers en forme de coffre posés sur d'énormes pierres sont remplacés par des habitations basses, construites en pisé et en bois de grume, et couvertes de terrasses. On chercherait vainement le type de construction adopté dans la région du littoral, et qui reproduit avec une fidélité frappante les façades de tombeaux sculptées dont les Lyciens couvraient les parois de leurs rochers.

Téfény est en fête. Un riche bey célèbre la circoncision de son fils et a convié aux réjouissances tous les Turcs de la région. Il y a plus de deux mille invités. Aujourd'hui, troisième jour de la fête, les lutteurs les plus renommés, venus de Bouldour, d'Isbarta et même d'Adalia, doivent concourir entre eux, et l'attrait de ce spectacle a littéralement fait le vide dans le village. Nous nous dirigeons vers la plaine où a lieu la lutte, guidés par les sons aigres de l'orchestre qui égaie les intervalles de repos. On se ferait difficilement une idée exacte de la richesse des couleurs accumulées dans la plaine. Une foule en habits de fête forme autour de l'arène un cordon multicolore où dominent le rouge cru, le bleu clair et le jaune éclatant. Il y a là toutes les variétés de costume, depuis le caftan fourré des riches Turcs de la plaine jusqu'aux vestes bariolées des montagnards; il faut la lumière diffuse du plein air pour fondre tous ces tons criards en un ensemble harmonieux et adouci. Sur les longs côtés de l'arène, deux tentes en laine noire se font face : ce sont les loges d'honneur, occupées l'une par le cadi et le kaïmacam, l'autre par le bey et par ses principaux invités. Nous prenons place sous la tente du kaïmacam, qui est pré-

sident des jeux et tient à la main, comme insigne de sa dignité, une longue verge de fer. Ce grave personnage préside avec majesté, tout en croquant des noisettes; il les casse entre ses dents et en offre très civilement au cadi et à ses voisins. Les lutteurs sont partagés en deux camps; ils se distinguent par leur caleçon, qui est en cuir ou en tricot. Une sorte de héraut proclame le nom des lutteurs qui viennent à tour de rôle s'exhiber, étaler leurs larges poitrines et danser une sorte de pas guerrier en se frappant sur les cuisses. Quand l'un des combattans a fait toucher le sol à son adversaire, le vaincu prend la main du vainqueur, la baise, la porte à son front, et tous deux, se tenant par le cou, vont recevoir les paras que le kaïmacam leur donne comme prix de la lutte. Rien de plus grave que l'attitude de la foule pendant ces assauts; elle suit avec une attention scrupuleuse les passes et les promenades interminables qui précèdent l'engagement définitif; à voir tous ces visages tendus, ces yeux fixés vers l'arène, ces démonstrations enthousiastes qui accueillent le vainqueur, on songe tout naturellement aux luttes antiques. Certains détails les rappellent d'ailleurs de très près. Le groupe des deux lutteurs qui se tiennent fraternellement embrassés après l'assaut est la reproduction vivante des groupes de bronze qui servent de *manico* à plusieurs cistes étrusques des musées d'Italie. On le voit également au revers de certaines monnaies antiques d'Asie-Mineure, par exemple à Selge et à Aspendus. Il y a un singulier intérêt à retrouver là des types analogues à ceux qui ont servi de modèles aux sculpteurs grecs de l'école archaïque, et les particularités de la nature vivante donnent raison à ces vieux maîtres, qui copiaient sur le vif. Ces corps d'athlètes ont bien tous les caractères des statues grecques archaïques : les épaules hautes et larges, la poitrine bombée, le ventre déprimé, la taille amincie à l'excès par l'usage de la ceinture étroitement serrée, les cuisses démesurément développées. Les sculpteurs doriens de l'école de Kanakhos, les potiers corinthiens qui peignaient sur les vases des personnages aux formes exagérées, n'avaient pas à coup sûr d'autres modèles, et l'on est frappé de la fidélité avec laquelle ils ont reproduit des formes que le hasard des voyages peut seul aujourd'hui nous faire rencontrer.

Les types des figures n'ont d'ailleurs rien d'antique. Tous les lutteurs accroupis au premier plan, attendant leur tour, ont des physionomies brutales et sauvages. Leurs têtes luisantes d'huile, complètement rasées, sauf une courte mèche de cheveux, ont un caractère de stupidité bestiale, qui disparaîtra tout à l'heure quand elles auront coiffé le fez et le turban.

Pendant que les hommes assistent à la lutte, les femmes regardent de loin, groupées sur les terrasses des maisons ou derrière les

grillages des fenêtres. Dans la demeure du bey, il y a fête au harem; à travers les grilles des fenêtres, on aperçoit de jolis visages curieux, des yeux noirs brillans, et l'on entend des chansons, des éclats de rire, des sons de guitare et de flûte. La cour de la maison est pleine de tumulte; les domestiques du bey égorgent des chevreaux, des moutons, et montrent aux étrangers les peaux toutes fraîches, entassées dans un coin, pour qu'ils jugent de la magnificence de la fête.

Dans la soirée nous apprenons, par un Grec venu de Bouldour, une douloureuse nouvelle : celle de la mort de MM. Moulin et Abbot, consuls de France et d'Allemagne à Salonique, assassinés dans une des mosquées de la ville. Il nous est difficile, au milieu des récits contradictoires et des commentaires passionnés, de connaître la vérité sur ce triste épisode; aussi nous prenons le parti de modifier notre itinéraire et de gagner le littoral, où nous trouverons dans la plus prochaine résidence consulaire, à Adalia, des renseignemens précis et des journaux européens. Les Grecs de Téfény sont vivement émus de cet outrage fait à deux puissances européennes; et avec leur rapidité d'imagination, ils en mesurent déjà les conséquences extrêmes. Ils redoutent un massacre général des chrétiens en Anatolie et une explosion du fanatisme musulman. Les précautions prises par les autorités turques leur paraissent illusoires. Le moutésarif de Bouldour a bien adressé à tous les kaïmacams de son sandjak une lettre officielle, pour leur recommander de protéger les étrangers et les chrétiens ; que peuvent ces sortes de circulaires vagues et banales sur des esprits déjà excités, convaincus que l'islamisme est menacé par l'Europe, et que la *guerre sainte* va commencer? Le caractère lourd et fermé des Osmanlis prête à toutes les surprises. Tranquilles aujourd'hui en apparence, qui sait ce qu'ils seront demain?

Telles sont les réflexions auxquelles se livrent plusieurs Grecs de la région, réunis chez notre hôte, négociant d'Isbarta, qui possède un comptoir à Téfény. Cependant arrivent les invités grecs du bey Méhémet; ils viennent terminer la fête chez notre hôte, et y boire le vin et le raki que le bey, musulman rigide, n'a pas fait servir chez lui au repas du soir. La fête se continue chez le Grec d'Isbarta, et, grâce à la mobilité du caractère hellénique, les assistans ont bientôt oublié leurs inquiétudes. On a fait venir de Bouldour une tsigane pour égayer la fête; cette fille, vêtue du costume anatolien, les cheveux coupés court sur les tempes et tressés par derrière en minces cordelettes, verse le raki à la ronde aux Grecs assemblés dans une salle basse. Tous les invités sont bientôt ivres, et la fête dégénère en orgie. Le lendemain matin, quand nous voulons prendre congé de notre hôte, nous le trouvons étendu au milieu

des autres Grecs endormis; il essaie de se lever avec un air de gravité plaisant, et retombe lourdement en bégayant quelque chose qui ressemble à des souhaits de bon voyage.

Bouldour, le 29 mai.

La longue vallée qui s'étend de Téfény à Bouldour, et que traverse le Gebren-Tschaï, a été peu explorée. La grande carte de Kiepert, guide excellent pour les régions peu connues, présente sur ce point de nombreuses lacunes; on y chercherait en vain les noms des villages qui s'étagent sur les deux versans de la vallée, Edja, Sazak, Kaya-Djik, Koulâz-lar, etc. Le plus important des villages qu'on rencontre sur la route de Bouldour est Karamanly; mais nous trouvons ce village presque désert. Tous les Turcs aisés sont à la fête de Téfény, et il nous faut descendre à l'*oda*, où nous sommes condamnés à la société de deux ou trois Turcs, musulmans très orthodoxes, à en juger par leur attitude peu bienveillante. En revanche nous assistons à une véritable fête de roses. Les rosiers des jardins environnans sont en pleine floraison; aussi voit-on des roses partout. Les femmes en jonchent les terrasses des maisons, en décorent leurs portes; on en met jusque dans les jarres à rafraîchir l'eau. C'est plaisir de voir passer les paysans turcs couronnés de roses piquées dans leur turban; il y a un singulier contraste entre ces ornemens et les figures hâlées et sauvages de ceux qui les portent. Est-ce une tradition populaire, analogue à celle qui conduit, le matin du 1er mai, les habitans d'Athènes dans les jardins de Patissia, pour y faire la récolte des fleurs en souvenir de l'antique Anthesphorie? C'est simplement le plaisir de jouir des fleurs, et de satisfaire ce goût pour la nature qui est commun à tous les Turcs. La passion des riches Osmanlis pour les jardins, les arbustes rares et les oiseaux, est bien connue : les paysans de Karamanly, à défaut d'autre luxe, se donnent celui des premières roses.

La vallée du Gebren-Tschaï est dénudée; on ne trouve guère de verdure que dans les fonds où sont blottis les villages. La terre est argileuse, et les eaux mortes, accumulées dans les parties basses, y forment des marais d'où l'on voit parfois émerger les énormes têtes de buffles plongés dans la vase jusqu'au cou. Dans les parties hautes, le sol est sec et lézardé de larges crevasses où s'enfoncent les pieds des chevaux. Il n'y a guère dans la vallée d'autres habitations que des fermes isolées, construites en pisé ou en torchis; les maisons s'élèvent à peine au-dessus du sol, et leur forme plate et basse s'harmonise à merveille avec celle des montagnes grisâtres qui cernent la vallée. Les villages du haut pays sont pauvres. Quelques familles grecques, mêlées à la population turque essentiellement agricole, y vivent de l'industrie des toiles peintes. A l'aide de

planches grossièrement gravées, les femmes impriment sur des étoffes de cotonnade de grands dessins à ramages, aux couleurs éclatantes. Mais le commerce anglais fait une rude concurrence à cette industrie, qui ne se retrouve plus guère que dans les campagnes et dans l'intérieur de la péninsule. Sur le littoral, les marchés regorgent de marchandises anglaises, d'une exécution supérieure aux produits indigènes, et d'un prix modique. Le commerce anglais finira par tuer les petites industries locales.

Près de Beylerly, nous visitons dans la montagne les ruines de l'ancienne colonie romaine d'Olbasa sous la conduite d'un Grec du village. Cet homme a bien hésité à nous accompagner. Les paysans turcs, assemblés sur la place, lui défendaient de mener les étrangers voir « les vieilles pierres écrites » auxquelles l'imagination populaire manque rarement d'associer l'idée de trésors cachés. Enfin, menacé d'un côté, pressé de l'autre, il se décide à nous guider à travers les roides escarpemens qui mènent à l'acropole antique. Au retour, nous demandons du lait à une vieille femme turque occupée à traire ses vaches, et comme on veut la payer, elle refuse en disant : « Est-ce que nous n'avons pas nos morts? » Il est difficile de ne pas reconnaître là une croyance commune à tout l'Orient grec, et dont les voyageurs ont maintes fois retrouvé la trace (1). La nourriture offerte à des étrangers profitera aux parens morts de celui qui fait ce don ; elle entretiendra la vie à demi matérielle que les morts conservent dans le tombeau. Le banquet funèbre des Albanais, les grenades et le riz bouilli que mangent les Grecs d'Athènes le jour du *mnimosynon*, le *pain du mort* offert par les Grecs de Thessalie le jour des cérémonies funéraires n'ont pas un autre sens ; ces mets profitent aux âmes. La croyance à une sorte de vie matérielle dans le tombeau est tellement enracinée chez les Grecs qu'elle donne lieu aux faits les plus étranges. En 1876, à Kourkoura, en Eubée, on croyait qu'un cadavre troublait le repos des autres morts; le papas, consulté, donna le conseil de l'exhumer et de le brûler, ce qui fut fait. En dépit de la différence des religions grecque et musulmane, les Osmanlis ont la même superstition. Il y a quelques années, on ménageait encore un trou dans les fosses musulmanes, afin que le mort pût respirer et rester en communication avec le monde des vivans. Tous ces faits ont une importance singulière pour l'étude des civilisations disparues ; l'observation de formes d'esprit différentes des nôtres éclaire bien des points de l'histoire du passé, et l'Orient restera longtemps encore le com-

(1) Voyez les pages consacrées à cette croyance dans l'ouvrage de M. Heuzey : *Mission de Macédoine*, p. 156, et dans celui de M. Albert Dumont : *le Balkan et l'Adriatique*, p. 34.

mentaire vivant de ces époques que l'érudition moderne s'efforce de faire revivre.

En quittant Beylerly, nous gagnons la route de Bouldour, qui longe les bords du Bouldour-Gueul (lac de Bouldour). D'abord mal tracée et indécise, elle serpente à travers des régions désertes et sablonneuses; plus loin, des poteaux télégraphiques, des postes de zaptiés plus fréquens, enfin, une apparence de route tracée et entretenue annoncent le voisinage d'une grande ville. On quitte bientôt les rives du lac près d'un poste de zaptiés; ces soldats déguenillés vivent moins de leur solde que des paras qu'ils gagnent en servant du café au voyageur. Leur corps de garde est un véritable café. Quand on a dépassé le poste, on s'enfonce entre des collines calcaires dans la direction de Bouldour. Les environs de cette ville ont un aspect étrange, et c'est presque une bonne fortune de les voir sous un ciel orageux, qui fait ressortir la physionomie de la contrée. Le paysage se dessine par de grandes lignes horizontales; au premier plan, une série de monticules calcaires et marneux, d'un blanc sale, d'aspect monotone; à l'horizon, la ligne noire formée par les maisons de bois de la ville, et rompue par quelques minarets aigus; à l'arrière-plan, les dernières pentes de l'Aghlasan-Dagh, teintées de bleu ardoisé, d'une valeur uniforme. Le tout est éclairé par les rayons d'un soleil terni, qui tombent d'aplomb. Hommes et chevaux sont fatigués par cette lumière décolorée que reflète le sol, et c'est un véritable soulagement que de pénétrer sous l'ombre des jardins dont la ville est entourée.

30 mai.

Le khan est neuf. Les petites cellules blanchies à la chaux, avec leur sol de terre et de paille hachée, offrent un gîte passable. Autour de la cour intérieure règne une galerie de bois sur laquelle donnent les portes des chambres. C'est un continuel va-et-vient de voyageurs, de marchands affairés. Les transactions se débattent dans la cour du khan, au milieu du tumulte que font les nouveaux arrivans, les chevaux et les mulets qu'on décharge. De grandes outres de cuir noir, rangées le long des murailles, font songer involontairement au conte arabe des *Quarante Voleurs*. Sous le porche obscur qui donne accès dans la cour, des marchands ont étalé leurs marchandises : étoffes de Brousse, kouffièhs d'Alep, yachmachs de toutes couleurs, et même des indiennes venues d'Angleterre, qui détonnent tristement au milieu de tous ces brillans produits de l'Orient.

Le khan s'ouvre sur la rue principale, bordée de boutiques où les marchands sont installés suivant la nature des objets qu'ils dé-

bitent : selliers, cordiers, marchands de fruits, etc., sont groupés ensemble. La rue aboutit au bazar, qui s'étend autour d'une mosquée, sous l'ombre de magnifiques platanes. C'est jour de grand marché ; une foule bigarrée circule dans le demi-jour du bazar; les femmes turques, strictement voilées de blanc, traînent avec lenteur leurs lourdes bottes jaunes, tandis que des Turkomans marchandent les longs yatagans à fourreau de bois cerclé de cordes, qui sont leur arme favorite. Des paysannes campent sur des amas de tapis tissés pendant la saison d'hiver, et qu'elles viennent vendre à la ville au premier grand marché du printemps.

Le quartier grec est propre et bien entretenu. Les maisons ont bonne mine, avec leurs balcons (*chaknisirs*) relevés de couleurs vives, où le bleu domine ; il y a une trentaine d'années, le rouge ou le gris sombre étaient les seules couleurs permises aux raïas. La population grecque, nous dit-on, se compose de trois cents familles ; il y a trois mille sept cent cinquante familles turques et cent vingt arméniennes. La communauté arménienne est riche ; elle possède une jolie église neuve, élégamment construite. C'est surtout des Grecs que nous recevons des informations. Retrouver des Grecs en pays ottoman est toujours un plaisir pour l'Européen ; c'est alors qu'on apprécie toute la valeur du mot *christianos*.

Les Grecs de Bouldour sont actifs et industrieux. L'un d'eux, M. Spanoudis, est instruit et recueille avec soin tout ce qui a trait aux antiquités du pays. Nous passons la matinée chez un de ses amis, à lire les journaux de Smyrne et de Constantinople, et à causer des événemens de Salonique. Les membres de la communauté hellénique sont peu rassurés, et le sentiment qui domine chez eux est la crainte d'une explosion de fanatisme. Les journaux grecs apportent des nouvelles inquiétantes; on enlève les enfans chrétiens pour en faire des musulmans; les mosquées de Smyrne et des grandes villes retentissent de prédications furieuses et d'appels à la guerre sainte. Ici les alarmes sont doublées par le sentiment qu'ont les Grecs de leur impuissance; ils se sentent à la discrétion des Turcs. Aussi toutes les espérances sont-elles tournées vers le royaume hellénique; les Grecs accueillent avec avidité toutes les nouvelles répandues par les journalistes d'Athènes, si prodigues de belles promesses; le gouvernement hellénique fait acheter des fusils en France, l'armée est prête à entrer en campagne; il y a des manifestations populaires à Athènes en faveur de la « grande idée. » Sans doute, les Grecs de Bouldour ont eu de belles espérances pendant le cours de la guerre turco-russe. La marche en avant de l'armée grecque, les revers des Ottomans, le soulèvement de l'Épire, de la Thessalie et de la Crète, tout cela a dû faire naître chez eux de vives illusions, encore exaltées par l'éloignement, et nourries

par ce besoin d'espérer qui est un des traits particuliers de l'esprit hellénique; mais la situation des Grecs anatoliens n'a pas été sensiblement modifiée. L'avenir dira si l'article 32 du traité de Berlin, qui promet aux raïas l'égalité civile et politique, ne doit pas aller rejoindre tant de hatts impériaux restés jusqu'ici lettre morte.

Aujourd'hui nous assistons, dans la petite église grecque de Haghios-Gheorghios, au mariage d'un jeune Grec d'Adalia, Janako Dimitraki. La cérémonie ne diffère pas beaucoup de celles qu'on pratique à Athènes; les riches costumes des femmes lui donnent seuls un caractère d'étrangeté. Malgré la saison déjà chaude, les femmes qui assistent la mariée portent des pelisses fourrées pardessus la veste et le large pantalon de soie bouffant: la coiffure se compose d'un fez entouré d'un mouchoir de soie coquettement posé sur des cheveux coupés court de chaque côté et tressés par derrière. Ces femmes, choisies parmi les matrones de la ville, ont un type d'une grande distinction : le profil est droit, le menton un peu fort; de grands yeux noirs éclairent ces visages à la physionomie douce et un peu triste. C'est un bambin de la famille qui remplit les fonctions de *paranymphe*. Tandis que le papas nasille les prières d'usage, cet enfant tient de chaque main une lourde couronne de cuivre argenté au-dessus de la tête des deux époux, dont les mains sont liées par une écharpe de soie. Les prières finies, on imprime au lustre, qui pend au milieu de l'église, un mouvement de balancement, et les principaux acteurs de la cérémonie, époux, matrones, papas et paranymphe, se tenant par la main, exécutent une ronde qui n'a rien d'édifiant pour des esprits habitués au sérieux des mariages occidentaux. Le cortège se forme au milieu du tumulte et se dirige vers la maison de Dimitraki, précédé de violons qui jouent l'hymne national hellénique. Cette absence de gravité dans les cérémonies religieuses n'est pas particulière aux Grecs d'Anatolie. On a souvent remarqué que la race hellénique n'est pas accessible à une émotion religieuse bien profonde. Les cérémonies de la semaine sainte, à Athènes, ont un caractère riant : les églises sont pleines de fleurs; la foule qui les visite n'a rien de recueilli, on sent que la dévotion consiste pour elle en quelques pratiques machinalement accomplies; il n'y a pas trace de piété intérieure.

Les réjouissances à propos d'un mariage durent huit jours en Anatolie. Aussi pouvons-nous le lendemain assister chez Dimitraki à un genre de divertissement très spécial : c'est la danse des femmes. Quelques amis forment tout le public, qui doit être aussi restreint que possible. Dans une jolie salle à plafond de bois découpé, une douzaine de femmes sont assises sur des divans, tandis que la mariée se tient dans un angle de la pièce, avec l'air timide que commandent les bienséances. Trois musiciens jouent de la flûte,

de la guitare et du tambourin. La danse ressemble fort peu au *choro* des provinces de la Grèce propre. Les danseuses viennent à tour de rôle, isolément, exécuter une série de mouvemens rythmés qui ne sont pas sans grâce. Chacune d'elles s'avance ou plutôt glisse sur le parquet à très petits pas, après des résistances feintes qui sont le prélude obligé de la danse; les bras étendus au-dessus de la tête, elle fait le geste des joueuses de crotales antiques; puis, déployant les bras, elle simule tous les mouvemens d'une fileuse qui étire le fil. La tête est rejetée en arrière, le buste tendu; et, pendant que la danseuse semble piétiner sur place, tout son corps ondule et se dessine sous l'étoffe d'une étroite tunique sans plis.

La journée se termine par un échange de cadeaux. La jeune femme fait le tour de la salle, baise la main de chacun des assistans et lui offre un cadeau; en retour elle reçoit une pièce de monnaie. Les dons ont souvent un caractère d'utilité pratique : une vieille femme reçoit un bassin de métal, une autre un pantalon de soie vert pomme qui paraît la flatter beaucoup, car elle disparaît un instant pour revenir parée de cet objet de toilette. Les domestiques eux-mêmes ont leur part dans cette distribution de cadeaux, et leur jeune maîtresse leur baise la main. En réalité, cet acte de servage par lequel les Anatoliennes débutent dans la vie d'intérieur est un symbole assez exact de leur condition. La femme grecque, dans l'Anatolie, est la première servante de son mari. Elle n'est pas voilée; c'est presque la seule différence qui la distingue de la femme turque. Dans toutes les maisons grecques, les femmes travaillent dans le grand vestibule qui sert de parloir, tandis que les hommes fument et causent sur une sorte d'estrade garnie de divans. Il n'est pas rare qu'elles ignorent le grec, qui est pour leur mari la langue des affaires et des conversations politiques; on ne se donne pas la peine de la leur apprendre. Il est vrai de dire que cette situation tend à s'améliorer. Dans les villes de la côte, à Adalia par exemple, les mœurs sont en progrès sur ce point, et l'opinion y est assez sévère pour les Grecques de l'intérieur.

Isbarta, 31 mai.

Le départ d'un khan est toujours chose pittoresque. Nous avons tout le loisir de contempler le spectacle animé de la cour du khan en attendant notre zaptié d'escorte. Les zaptiés de Bouldour ont leurs chevaux au vert à deux heures de la ville : on juge de la rapidité avec laquelle ils peuvent accomplir un service pressé, commandé d'urgence. La route de Bouldour à Isbarta traverse un pays d'aspect morne, semé de mamelons marneux; on ne rencontre que de rares villages : Buy-Duz; le konak d'Achmed-Pacha, ancienne résidence d'été d'un haut dignitaire, aujourd'hui en ruines; enfin

le *tchiflick* de Beïnder, qui n'est qu'un groupe de fermes réunies autour d'une petite mosquée. L'agrément d'Isbarta a frappé tous les voyageurs. Au premier abord la ville a un caractère riant et gai qu'elle doit à ses jardins, ses maisons bâties en pierre, ses rues larges et bien tracées. Le bazar est tout neuf; détruit récemment par un incendie, il a été rebâti par les soins du moutésarif actuel, Rustem-Pacha; les boutiques en bois, construites sur un type uniforme, ont bonne mine. L'une des mosquées de la ville est élégamment décorée de faïences émaillées, qui forment autour des minarets comme de riches colliers bleus.

Notre première visite est pour le moutésarif. Rustem-Pacha est un homme à figure intelligente et énergique; il a la réputation de refuser les *bakchich* et les cadeaux. Nous le trouvons entouré de plans, en conférence avec son architecte. Chose rare en Turquie, ce magistrat connaît bien son *sandjak*, et peut nous donner d'utiles renseignemens sur le pays. Il règne dans le konak une certaine activité; des zaptiés attendent des ordres près de leurs chevaux sellés; des solliciteurs font antichambre dans le vestibule, qu'une simple portière sépare du cabinet du moutésarif. La communauté grecque d'Isbarta est nombreuse. Elle a un représentant officieux auprès du moutésarif : c'est Ianaki-Effendi, grand vieillard à la physionomie ouverte, qui possède, grâce à ses qualités personnelles, une certaine influence sur les autorités turques. Sans s'abandonner aux terreurs et aux exagérations de ses compatriotes, il apprécie la situation des Grecs avec beaucoup de justesse. « Depuis six ou sept ans, nous dit-il, les Grecs vivent en bonne intelligence avec les Turcs, mais ce calme peut être troublé par des faits insignifians. Hier les enfans de l'école grecque allaient complimenter le moutésarif à propos de l'avènement de sultan Mourad. Ils traversaient les rues de la ville en chantant un hymne, quand ils ont été assaillis à coups de pierres par les Turcs. Il faut s'attendre à de nouvelles provocations; mais le rôle des Grecs est d'user de modération et de prudence; ils seront soutenus par Rustem-Pacha. Au surplus nos fortunes et nos vies sont à la discrétion des Ottomans. »

La situation des Grecs est meilleure ici qu'à Bouldour. Ils ont compris qu'un réveil énergique de leur nationalité est pour eux le seul moyen d'acquérir quelque influence, et ils se sont mis à l'œuvre. Les progrès ont porté surtout sur l'instruction. Il y a deux ou trois ans, les femmes ne parlaient que le turc et se servaient de Bibles traduites en turc, mais imprimées en caractères grecs; beaucoup de Grecs n'étaient guère plus avancés et n'avaient gardé de leur langue maternelle que l'alphabet. Aujourd'hui la communauté grecque d'Isbarta possède des écoles; celle des filles est dirigée par des insti-

tutrices venues de l'*Arsakéion* d'Athènes; l'école des garçons est florissante, et on ne désespère pas d'avoir bientôt une école hellénique où les jeunes Grecs recevront une véritable instruction secondaire. L'impulsion est donnée par un syllogue (1) ou société littéraire, qui a pris à tâche de répandre l'instruction et de fortifier la tradition hellénique. Le syllogue d'Isbarta, qui en est encore à ses débuts, se déguise sous le nom modeste de cabinet de lecture (*anagnostirion*). L'installation est des plus simples : on se réunit dans une petite salle ornée de gravures représentant les principaux épisodes de la guerre de l'indépendance; quelques livres, des journaux d'Athènes, de Smyrne, de Constantinople, constituent toutes les richesses littéraires de l'association. Mais, si les ressources du syllogue sont encore modiques, il en fait du moins un emploi fort intelligent. Il entretient trois boursiers à l'université d'Athènes, surveille et administre les écoles grecques de la ville, correspond activement avec les syllogues du royaume hellénique et de Constantinople, et recueille les documens qui peuvent avoir quelque intérêt pour l'étude des antiquités nationales dans cette région. Les copies des inscriptions grecques découvertes dans la province sont adressées au syllogue par ses correspondans, et déposées dans les archives. Il y a là une véritable activité, dont les résultats seront certainement féconds; on peut prévoir le temps où un réveil énergique de la nationalité hellénique se produira parmi les communautés grecques de la Turquie d'Asie, et où les Grecs d'Asie acquerront par leur zèle intelligent l'influence et l'autorité que la diplomatie européenne ne peut pas encore leur garantir. Les Grecs ont toujours montré une rare aptitude pour l'organisation de leurs affaires intérieures; rien ne le prouve mieux que ces syllogues dont les attributions sont plus étendues que leur nom ne l'indique. Faut-il ajouter que ces qualités se développent surtout dans les provinces qui ne sont pas libres? Il semble que l'esprit d'opposition contre le gouvernement ottoman et le souci constant de leurs intérêts nationaux donnent aux efforts des Grecs de Turquie une unité qui n'est pas toujours réalisée dans le royaume hellénique.

Nous visitons l'école grecque, dirigée par un Grec de Marathon et deux sous-maîtres. Pendant l'hiver, les classes se font dans une maison bien close, aménagée avec soin; au-dessus de la porte d'entrée on lit l'inscription suivante : « C'est la Sagesse qui a construit cette maison pour elle-même. » L'été, toute l'école se transporte dans un vaste bâtiment, largement aéré, et dont les salles pourraient

(1) M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire a consacré aux syllogues en Orient et en Grèce une intéressante étude, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, année 1877. L'*Annuaire* de 1874 contient également une notice de M. Albert Dumont sur les *Syllogues en Turquie*.

servir de modèle pour plus d'une école primaire en France. Deux cents enfans sont réunis là, dans un ordre parfait. L'un de ces enfans nous raconte les guerres médiques et les victoires des Hellènes sur les Perses. « Mais qu'étaient les Perses? — C'étaient des barbares d'Asie, les Turcs de ce temps-là. » Et toutes les petites têtes coiffées du fez se redressent fièrement.

Le soir, les mosquées, le konak et les demeures des principaux fonctionnaires sont illuminés en l'honneur du nouveau sultan. De leur côté, les Grecs dissertent sur l'avènement de Mourad; ils commentent la prophétie d'après laquelle c'est sous le règne d'un Mourad que Constantinople doit être livrée aux Grecs, et ils ne désespèrent pas de voir bientôt sortir de la chapelle murée de Sainte-Sophie le prêtre légendaire qui reprendra sa messe interrompue par les soldats de Mahomet II.

2 juin.

Départ pour Adalia et route en montagne dans les défilés de l'Aghlasan-Dagh. A une faible distance de la ville, on s'engage dans une passe étroite, resserrée entre de hautes murailles de rochers. L'aspect de ce col est saisissant. Au-dessus des premières assises courent d'immenses parois de rocs taillées à pic, semblables à de gigantesques courtines. Bientôt un orage éclate dans la montagne et ajoute encore au caractère imposant de cette magnifique solitude. Les chevaux refusent d'avancer; en pareil cas, le voyageur n'a qu'à se résigner, sans essayer de lutter contre l'obstination de sa monture. Il y a d'ailleurs un charme étrange à suivre de l'œil les lourdes nuées glissant le long des murailles de rocher et laissant voir, à travers leurs déchirures, les plus hautes crêtes éclairées par un soleil d'orage. Au sommet du col nous retrouvons la civilisation turque sous la forme d'un poste de zaptiés. Deux soldats déguenillés s'abritent comme ils peuvent sous un coin du toit percé à jour, qui laisse entrer des torrens d'eau. Il suffirait de trois planches pour rendre le poste habitable : « Nous n'avons pas reçu d'ordre, nous disent les zaptiés; or nous sommes soldats et nous ne devons qu'obéir. D'ailleurs nous serons remplacés dans deux jours. »

Du côté du versant méridional, la descente est pénible. On reconnaît le chemin aux traces laissées par les pieds des chevaux sur d'énormes pierres disposées à peu près en escalier; c'est le hasard qui a fait tous les frais de cette route; c'est lui qui conduira intacts hommes et chevaux jusqu'à mi-hauteur de l'Aghlasan-Dagh, où s'étagent les ruines de la ville antique de Sagalassus. Le Français Paul Lucas, qui voyageait en 1706, a laissé de ces ruines une description enthousiaste. Ces débris, dit-il, « appartiennent plutôt au

pays des fées qu'à des villes véritablement existantes (1). » L'admiration du voyageur français s'explique par la singulière situation de la ville antique. Les ruines s'étagent sur le versant de l'un des contreforts de l'Aghlasan-Dagh; elles grimpent le long des escarpemens, posées, comme un troupeau de chèvres, sur les pointes de roc qui hérissent le flanc de la montagne. On imagine aisément ce que devait être la ville pisidienne de Sagalassus, avec ses monumens, portiques, temples, théâtre, retranchée dans une position inaccessible. Au reste, les ruines, postérieures pour la plupart au second siècle de l'ère chrétienne, n'offrent, au point de vue de la valeur esthétique, qu'un intérêt secondaire. Le calcaire gris de la montagne, qui a fourni les matériaux de construction, ne se prête pas à un travail fini, et les restes de colonnades, les fragmens de sculptures, les sarcophages ornés de bucranes, de guirlandes, de bustes en relief, accusent un art grossier. L'intérieur de l'Asie-Mineure est assez pauvre en monumens de la belle époque de l'art. Ce qui attire l'attention du voyageur, ce sont les médailles, les inscriptions, qui sont d'un secours inestimable pour restituer la vie politique et municipale de ces cités asiatiques, hellénisées par la la conquête macédonienne et par les nombreuses colonies grecques établies sur les côtes; ce sont surtout les monumens d'une religion très particulière qui conserva, dans une fusion imparfaite avec les religions de la Grèce, tous ses caractères originaux. Les cultes religieux de l'ancienne Phrygie et de la Pisidie n'ont pas encore livré tous leurs secrets. C'est là qu'il faut rechercher l'origine de bien des mythes helléniques répandus plus tard dans tout le monde ancien.

Le petit village d'Aghlasun, tapi dans la verdure, au milieu de vergers et de jardins, est situé à une lieue et demie des ruines, au pied de la montagne. Dans toute la région comprise entre les hautes cimes du Taurus pisidien et la mer, le terrain s'abaisse graduellement, en formant de larges terrasses; la dernière borde l'étroite bande de terre qui longe le rivage entre les massifs du Siwri-Dagh et la pointe de Kara-Bouroun: c'est l'ancienne Pamphylie. Au départ d'Aghlasun, la route est charmante. On s'engage dans des chemins creux, bordés de noyers auxquels s'enlace la vigne vierge : la végétation est tout européenne, et l'on pourrait se croire dans les allées d'un parc. Bientôt le plateau se dénude, et les champs de seigle et de blé succèdent aux hautes futaies. L'horizon est fermé

(1) Dans son *Voyage en Asie-Mineure au point de vue numismatique* (1853), M. Waddington signale également les ruines de Sagalassus comme les plus belles de la région. « Le théâtre surtout, par sa belle conservation et sa position ravissante, mérite l'attention des voyageurs. »

par des chaînes de montagnes qui sont comme les bordures de chaque plateau; rien de plus monotone que ces heures de marche vers la mer, que l'on espère à tout instant voir apparaître au-dessus de la ligne bleue des dernières montagnes. Tandis que l'on chemine ainsi, bercé par la lente allure du cheval, l'esprit s'assoupit, et s'abandonne à cette demi-rêverie qui est le charme du voyage en Orient. Si par hasard on croise quelque caravane venant d'Adalia, la rencontre est presque un événement. Voici une caravane de chameliers qui se rend à Boudjak; la longue file de chameaux chargés de tapis et d'étoffes multicolores passe gravement, conduite par un petit âne noir; sur le flanc de la colonne marchent les chameliers armés jusqu'aux dents, avec qui l'on échange les souhaits d'heureux voyage. Puis l'on continue sa route jusqu'à ce que le soleil touchant à l'horizon et les ombres s'allongeant annoncent qu'il est temps de songer à la halte.

Après une nuit passée au petit café de Susuz et une demi-journée de marche, nous atteignons le dernier col qui nous dérobe encore la vue de la mer. Nous rejoignons une caravane de muletiers, qui ont déjà comme compagnons de voyage un papas grec et un Moréote d'Adalia. Précédée par la file des mulets, toute la troupe se remet en route au bruit des armes à feu que déchargent les muletiers en belle humeur. La nuit nous surprend à la sortie du col, et il faut camper sous une sorte de hutte en feuilles sèches, dans un terrain bas et marécageux. A une heure de là, il y a un khan bâti en briques; mais il ne sert que pendant l'hiver, et rien ne déciderait les Turcs à le faire ouvrir pendant la belle saison.

L'heure de la halte est par excellence, en Orient, l'heure des causeries. Les chevaux dessellés, le repas terminé, que peut-on faire de mieux que d'écouter ses compagnons de voyage? Le papas nous raconte son histoire. Il est Chypriote; il habitait paisiblement son petit village, quand, le papas étant venu à mourir, les Grecs de sa communauté l'ont désigné pour succéder au défunt. Le voilà étudiant pendant deux ans à Nicosie, par ordre de l'archevêque, et devenant papas un peu malgré lui. Il lui a fallu payer son ordination, et maintenant il vit misérablement d'une maigre rétribution sur le fonds communal, et de quelques dons en nature faits par les fidèles. Le village étant très étendu, il est obligé de rester chez lui à la disposition des fidèles, et ne peut ni cultiver un champ, ni exercer une profession manuelle pour faire vivre sa famille. Il se plaint de la situation précaire faite au petit clergé d'Anatolie; l'autorité des évêques est sans contrôle et les prélats en abusent souvent : il n'est pas rare qu'un prêtre grec paie à son évêque une véritable redevance annuelle, sans compter le rachat des interdictions dont il

peut être frappé pour un motif souvent futile. Tout cela est raconté avec un grand air de résignation et de douceur ; la figure, éteinte et grave, a quelque dignité grâce à la longue barbe que portent les papas grecs. Il faut reconnaître que, si ces plaintes sont fondées, le peu de valeur intellectuelle du bas clergé grec ne permet pas d'espérer une prompte réforme. L'ignorance et la superstition de certains prêtres dépassent toute mesure. Dans un village d'Asie-Mineure, un enfant était malade de la fièvre ; le papas n'a rien trouvé de mieux pour le guérir que de lui faire avaler les cendres d'un petit papier où il avait écrit une formule magique. Tandis que dans un village grec le *didaskal* ou maître d'école est souvent d'un réel secours pour le voyageur en quête d'antiquités, le papas ne sait rien. Il arrive parfois d'ailleurs que les desservans des villages, contraints par la nécessité, exercent une profession manuelle, ce qui ne profite ni à leur dignité, ni à leur instruction.

Après une courte halte consacrée à quelques heures de sommeil, on se remet en marche à travers une plaine marécageuse, semée de fondrières, et bornée vers la droite par les hauts massifs de l'Ala-Dagh, dont les contre-forts se prolongent jusqu'à la mer. Pendant les premières heures de marche, le froid humide de la nuit vous tient en haleine ; nos compagnons s'amusent à décharger leurs fusils et leurs pistolets, et ces lueurs rapides qui jaillissent et s'éteignent aussitôt éclairent d'une façon étrange la longue file des cavaliers et des muletiers. Bientôt on est gagné par la fatigue et par cette sorte de torpeur où vous plonge la chevauchée de nuit ; le silence succède aux cris et aux détonations bruyantes. Le soleil se lève enfin derrière un cirque de montagnes, et l'aube nous montre une vaste plaine couverte d'herbes rases, de lentisques et de bruyères. Çà et là, des campemens de bergers, des chevaux en liberté qui viennent hennir sur le passage de la caravane, et repartent à fond de train. Enfin, à la descente du dernier plateau, la mer apparaît, enserrée par un demi-cercle de falaises ; on distingue les minarets d'Adalia, et la ceinture de jardins qui l'entoure. Une belle route empierrée, bordée de poteaux télégraphiques, mène à la ville, et bientôt nous arrivons au bazar ombragé de platanes et de vigne vierge grimpant le long des balcons de bois. C'est avec une sensation de bien-être délicieuse que l'on entre dans cette atmosphère fraîche, dans ces rues pleines d'ombre, toutes bruissantes de fontaines et remplies du bruyant va-et-vient d'un bazar oriental.

MAXIME COLLIGNON.

L'ARTICLE SEPT

ET LA

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

DEVANT LE SÉNAT

Il y a six mois, la question de la liberté d'enseignement était encore entière. Nous n'avions en face de nous que la personnalité d'un ministre, et nous n'étions qu'à la veille de la lutte. Depuis, les choses ont bien changé d'aspect; d'une part, au lieu d'un ministre isolé, dans un cabinet qui faisait un peu de nécessité conviction, nous sommes en présence d'un ministère où les opinions de M. Ferry ne risquent plus de trouver un seul contradicteur et qui ne peut manquer d'engager sa responsabilité collective sur le fond même du débat; d'autre part, deux grandes batailles ont été livrées à la chambre des députés et devant les conseils généraux. Deux grandes manifestations du suffrage universel sont intervenues. Mais, voyez la complication, ces deux manifestations ont donné des résultats diamétralement contraires. Où la chambre s'était prononcée pour le gouvernement, les conseils généraux, en dépit de toutes les sollicitations administratives, se sont élevés avec une rare énergie contre les projets de M. le ministre de l'instruction publique; en sorte que le plus clair résultat de la campagne entreprise par M. Jules Ferry est d'avoir déjà mis le suffrage universel aux prises avec le suffrage universel : la chambre d'un côté, les conseils généraux de l'autre. Ces deux forces sont désormais dissociées, un dissentiment profond les sépare. Ce que l'amnistie elle-même n'avait pu faire : ébranler la confiance des républicains de raison qui formaient un précieux appoint pour le régime actuel, l'article 7 l'a fait. C'est en effet grâce au concours de ces républicains de raison que les conservateurs ont eu la majorité dans beaucoup de nos as-

semblées départementales. On n'a pas assez relevé ce point ; il nous semble, quant à nous, bien concluant, en ce qu'il marque, mieux que tous les raisonnemens du monde, le degré de répulsion que la politique inaugurée par M. le ministre de l'instruction publique a rencontré dans toutes les classes et dans tous les partis. Quoi qu'il en soit, tel est le dernier état de la question : la loi Ferry votée par la chambre basse et condamnée par les assemblées départementales; c'est sous l'impression de ces deux manifestations contradictoires que la cause de la liberté de l'enseignement va se présenter devant la chambre haute.

Pour être complet, nous devrions peut-être encore mentionner l'espèce d'agitation que plusieurs membres du gouvernement ont essayé de provoquer pendant les vacances parlementaires ; mais on nous permettra de négliger ce côté bruyant de la question. Les ovations que M. le ministre de l'instruction publique a rencontrées au cours de ses voyages circulaires, les aubades qui lui ont été données, les toasts qu'il a portés, les applaudissemens qu'il a recueillis, toute cette mise en scène fait sans doute partie des circonstances infimes de la cause ; elle n'est pas la cause elle-même, et c'est plus haut que le débat portera dans le sénat. S'il en était autrement, si les cris jumeaux de : Vive l'article 7 ! et de : Vive l'amnistie ! si les clameurs des portefaix de Marseille et des anciens électeurs de M. Barodet à Lyon pouvaient exercer une action quelconque sur les déterminations d'un grand corps politique, ce serait à désespérer de la politesse et de l'esprit français ; les gens de bonne compagnie n'auraient plus qu'à céder la place au naturalisme vainqueur sur toute la ligne. Mais, grâce à Dieu, le sénat n'en est pas encore à la théorie du « document humain ; » et dans le procès qu'il va juger, nous doutons qu'il s'attache à de vaines démonstrations. Les seuls documens sérieux sur lesquels puisse se fonder sa décision sont précisément ceux qu'on vient d'indiquer : le vote de la chambre des députés et les vœux émis dans leur dernière session par nos assemblées départementales. Il y a là un terrain de discussion solide et pratique à la fois où nous voudrions, nous aussi, nous établir, afin de corroborer, s'il se peut, nos précédentes observations par l'étude et l'appréciation de faits plus récens.

I.

Il serait puéril et nous n'avons pas, on le pense bien, la prétention de contester la valeur du vote rendu par la chambre des députés. M. le ministre de l'instruction publique a obtenu dans ce premier engagement un succès complet; ses argumens ont porté, sa parole a été applaudie, enfin il a eu sa loi. Il s'est rencontré dans

une chambre française trois cent cinquante membres pour condamner les jésuites dans le même temps qu'ils amnistiaient la commune. Nous n'épiloguerons pas sur un tel chiffre : il est écrasant. Toutefois on nous permettra bien de nous demander si tout est également de bon aloi dans ce vote, et dans la discussion qui l'a préparé; si les argumens qu'ont fait valoir les adversaires de la liberté d'enseignement sont bien solides, et si la passion n'y a pas eu plus de part que la justice. Il y a là, pour qui veut bien réfléchir et peser, matière à plus d'une remarque intéressante. Les grands discours prononcés par M. le ministre de l'instruction publique dans les séances des 27 et 28 juin dernier nous fourniront notamment une ample moisson.

La thèse ministérielle peut se ramener aux quatre points suivans; 1° le projet de loi n'excède pas le droit de l'état; 2° il répond à un péril sérieux; 3° il est efficace; 4° il est opportun.

En ce qui concerne le premier point, l'argumentation de M. le ministre de l'instruction publique est d'une grande simplicité. Nous ne sommes pas, a-t-il dit, les adversaires de la liberté d'enseignement; nous croyons seulement que cette liberté n'est pas un droit naturel, et, lorsque nous l'enlevons aux congrégations non autorisées, nous ne faisons qu'exercer une reprise. Et à l'appui de ce raisonnement, M. le ministre de l'instruction publique cite la constitution de 1848, qui n'a pas inscrit la liberté d'enseignement au chapitre des droits de l'homme, l'opinion de M. Jules Simon en 1848, celle de M. Thiers en 1844. Cela fait, il examine la situation légale des congrégations et n'a pas de peine à démontrer qu'elles sont encore régies par les lois de 1790 et 1792 et par le décret de messidor an XII.

Nous connaissions déjà cette argumentation; c'est celle même du rapport rédigé à l'appui du projet de loi. M. Ferry n'y a rien ajouté qu'un certain nombre de citations empruntées au répertoire de jurisprudence de Dalloz, et qui ne la rendent ni plus forte, ni moins équivoque. En effet la difficulté n'était point d'établir que la liberté d'enseignement ne constitue pas un droit naturel. Il n'y a que M. de Montalembert qui ait osé soutenir la thèse contraire; encore n'y a-t-il point persévéré. Le vrai point du débat, c'était de montrer que l'article 7 est conforme aux principes du droit actuel, du droit réel et positif : c'est là ce qu'il eût fallu prouver et c'est là que les textes eussent été vraiment à leur place. Que nous font aujourd'hui les droits de l'homme, et qui attache encore de l'importance aux vaines déclarations qui se trouvent en tête de nos premières constitutions républicaines? Que nous importe que la constitution de 1848 n'ait pas inscrit la liberté d'enseignement au nombre des droits primordiaux, antérieurs, immanens, comme on

voudra, pourvu qu'elle en ait fait un principe de droit public? Oui ou non, — c'est M. Thiers qui parle, — « la constitution de 1848 a-t-elle proclamé la liberté d'enseignement d'une manière précise et positive? » Oui ou non, la loi de 1850 a-t-elle réglé les conditions d'exercice de cette liberté? Oui ou non, le législateur a-t-il voulu en étendre le bénéfice aux congrégations non autorisées? Oui ou non, l'article 7 en leur interdisant l'enseignement viole-t-il le droit actuel? Voilà quel était le vrai, l'unique terrain de la discussion. Or ce terrain, M. Jules Ferry l'a complètement déserté. Ses textes, il les emprunte à l'ancien régime; ses autorités, il les demande à la restauration ou à la monarchie de juillet. N'a de valeur à ses yeux que ce qui est antérieur à 1848; tout ce qui suit est nul et non avenu. L'orateur officiel ne fait même pas exception pour M. Thiers : c'est à peine s'il mentionne le rôle décisif et les mémorables déclarations de l'éminent homme d'état dans la discussion de 1850. Il passe également sous silence celles de M. Jules Simon. La pétition Montlosier, l'arrêt de 1826, le rapport de Portalis et les ordonnances de 1828, voilà son domaine, j'allais dire son royaume, car on n'est pas plus monarchique en vérité que M. Ferry.

Nous avons déjà signalé tout ce qu'a de choquant cette évocation de l'ancien régime et de l'ancien droit dans une question de politique présente. Que si maintenant, laissant de côté le droit, nous allons aux faits, que reste-t-il de la thèse ministérielle? « La liberté des congrégations religieuses n'est pas, dites-vous, inhérente au principe de la liberté d'enseignement. » Est-ce bien sérieusement que M. le ministre de l'instruction publique a pu risquer une pareille affirmation? Quoi! vous allez supprimer d'un seul coup 641 établissemens comptant 61,409 jeunes filles et jeunes gens, dont 9,513 boursiers, et vous avez la prétention de ne rien faire de contraire à la liberté d'enseignement? Comme si vous ignoriez que les congrégations enseignantes sont seules en état de lutter contre nos trois cents collèges et lycées; qu'elles seules ont profité de la loi de 1850 pour fonder de grands établissemens rivaux de ceux de l'Université; que l'enseignement libre laïque est en pleine décadence; que par suite enfin fermer les maisons des jésuites, des dominicains et des maristes serait en quelque sorte rétablir le monopole universitaire. Si c'est là ce qu'on veut, qu'on le dise donc; qu'on ait ce courage; c'est une politique après tout que celle du *Culturkampf*, elle a ses périls, mais elle a sa grandeur aussi. Seulement, quand on la pratique, il faut le faire au grand jour.

La seconde partie de l'argumentation ministérielle, hâtons-nous de le dire, est plus nette. Ici M. Jules Ferry ne s'attarde plus à de vaines subtilités. Il va droit au but, c'est-à-dire à la société de Jésus. Il nous la montre « redevenue presque aussi puissante qu'elle

l'a jamais été, » couvrant la France de ses établissemens, maîtresse à Rome où elle dispose d'un organe important, *la Civiltà cattolica*, et menaçant l'indépendance de l'état par les doctrines qu'elle fait enseigner dans ses écoles. »

Ces écoles, les inspecteurs généraux de l'université les ont visitées, et ils y ont trouvé de mauvais livres, des précis d'histoire « animés d'un esprit d'hostilité contre tout ce qui constitue la tradition de la révolution française, l'état moderne, nos constitutions, nos lois, notre société. » M. le ministre a cité plusieurs extraits de ces livres, des morceaux de choix sur les droits féodaux, l'inquisition, la révocation de l'édit de Nantes et la révolution. La chambre a beaucoup ri des uns et s'est fort indignée des autres. Il est toujours facile de faire rire une chambre française. Nous nous souvenons qu'il y a quelques années, — c'était sous l'empire, et il s'agissait comme aujourd'hui de la liberté d'enseignement, — un illustre prélat, qui en voulait à l'Université, découpa dans les livres de plusieurs de nos professeurs et vint lire à la tribune du sénat un certain nombre de citations qui réjouirent beaucoup la haute assemblée. Il y eut surtout dans le nombre une histoire de singe dont le succès fut prodigieux. Seulement on ne voulut point attacher à ces citations plus d'importance qu'elles n'en méritaient, et les orateurs du gouvernement n'eurent pas de peine à prouver que l'Université ne devait pas être rendue responsable des erreurs et des témérités de quelques-uns de ses membres. La chambre n'a pas suivi cet exemple, elle ne s'est pas souvenue de la maxime : *De minimis non curat prætor*, et elle a condamné la compagnie de Jésus sur quelques échantillons de ses livres. Franchement, c'est bien rigoureux, car enfin, à regarder d'un peu près ces livres, sans parti-pris, en critique, nous voyons bien qu'ils contiennent des appréciations erronées, ou tout au moins contestables, mais nous n'y trouvons rien d'immoral ni de factieux.

La féodalité, l'ancien régime, la révolution, n'y sont pas appréciés comme ils le sont en général dans l'Université. Mais est-ce donc un si grand crime, et la république ne peut-elle tolérer un enseignement historique différent de celui qui se donne dans nos lycées? Une telle prétention n'irait à rien moins, on l'a très heureusement dit, qu'à constituer un état dogmatisant, un état juge de toutes les doctrines philosophiques, littéraires, historiques. Vous voyez d'ici les conséquences de cette belle théorie de gouvernement dans un pays qui change de régime aussi souvent que le nôtre. On a beaucoup attaqué jadis un éminent académicien pour avoir osé dire qu'il y avait deux morales en politique. Combien n'aurions-nous pas eu de morales d'état depuis dix ans, si les doctrines de M. le ministre de l'instruction publique avaient été mises en pratique?

Autant que de premiers ministres. Nous aurions eu la morale d'état de M. Thiers, puis celle de M. le duc de Broglie, puis celle de M. Dufaure, puis celle de M. Waddington en attendant mieux. M. Jules Ferry ne craint pas ce danger, et dans une métaphore pleine de hardiesse, il s'est demandé s'il n'y avait pas « un certain nombre d'idées *arrosées* du sang le plus pur et le plus généreux » dont il importât de conserver l'héritage. Nous n'y contredisons pas. Nous trouvons même tout simple et tout légitime qu'un gouvernement tienne la main à ce qu'on n'enseigne dans ses établissemens rien de contraire à ses doctrines et à son principe. Seulement, nous croyons que l'état n'a pas le droit d'exiger des établissemens privés une orthodoxie rigoureuse. En matière historique surtout, il doit être singulièrement prudent et circonspect. Quoi de plus changeant en effet que l'histoire, et quoi de plus contingent que la vérité historique? Qui peut se flatter de la posséder tout entière et de n'y point apporter ses préjugés ou ses passions? Il y a vingt ans, on enseignait couramment dans nos collèges une histoire romaine de convention que la critique a depuis complètement renouvelée. De même pour la révolution française, que de préjugés, d'erreurs, les travaux publiés depuis quelques années n'ont-ils pas détruits? Que reste-t-il par exemple de la légende des volontaires de 1792 après le livre de M. Camille Rousset? Et de celle des vainqueurs de la Bastille après le livre de M. Taine? Sans doute, il faut un contrôle, sans doute le gouvernement a le droit et le devoir d'exercer sur les établissemens privés une surveillance active, et de réprimer les abus quand il en trouve. Si la loi de 1850 est insuffisante, qu'il y propose des amendemens; s'il n'est pas assez armé, qu'il le dise, on ne lui refusera pas les moyens de se faire respecter. Mais qu'il ne sorte pas de son rôle et qu'il n'outrepasse pas son droit, qu'il n'ait pas la prétention de niveler l'enseignement. Nous n'avons plus de religion d'état, n'allons pas, de grâce, y substituer je ne sais quel dogmatisme officiel obligatoire dans toutes les écoles de la république. La liberté d'enseignement comporte une certaine variété de méthodes et de doctrines, et s'il est bon qu'il y ait des établissemens destinés aux fils de ceux qui ont *arrosé* de leur sang les idées chères à M. Jules Ferry, il est juste après tout qu'il en existe d'autres où des traditions et des souvenirs un peu différens soient encore en honneur. Il n'y a pas là, quoi qu'on en ait dit, un péril sérieux pour notre unité nationale, et je ne sache pas que les jeunes gens qui ont appris l'histoire dans les livres du révérend père Gazeau (1)

(1) M. le ministre a commis au sujet de ce livre une erreur assez singulière. Il a déclaré (*Officiel* 6375, 1re col.) avoir reçu un rapport des inspecteurs où l'ouvrage du

aient fait mauvaise figure à l'ennemi, ni fourni beaucoup de chefs à l'émeute. Je ne sache pas qu'ils soient moins bons Français que nos lycéens. Or c'est précisément cela qu'il eût fallu prouver, et tant qu'on ne l'aura pas fait, tant qu'on ne nous aura pas démontré que les quatre-vingt-dix élèves de la rue des Postes morts au champ d'honneur en 1870 étaient de mauvais citoyens, il nous sera tout à fait impossible de prendre au tragique les citations de M. Jules Ferry (1). En fait d'argument, Coulmiers et Patay valent bien, somme toute, la bulle *Unam sanctam* et le *Syllabus*.

Mais laissons ce point et passons au suivant. M. le ministre de l'instruction publique s'est donné beaucoup de peine pour prouver que sa loi serait « efficace » et qu'elle ne porterait néanmoins aucun trouble sérieux « dans les consciences catholiques. »

Efficace? Matériellement parlant, oui. Il est clair que, si l'article 7 était voté par le sénat, les jésuites ne pourraient transporter à l'étranger les vingt-neuf (2) établissemens d'enseignement secondaire qu'ils possèdent actuellement en France. Les dominicains et les maristes seraient également fort empêchés. Ils réussiraient sans doute à conserver une partie de leur clientèle en fondant de nouvelles maisons sur nos frontières, mais tous leurs élèves ne les suivraient pas. A ce point de vue, M. le ministre de l'instruction pu-

R. P. Gazeau figure au nombre des livres en usage dans l'établissement des jésuites de Rennes. Or il n'existe point de collège de jésuites à Rennes.

(1) Nous en dirons autant des textes introduits dans ce débat par M. Paul Bert. On peut être un savant distingué, on ne s'improvise pas théologien ; il y faut des aptitudes et des études toutes spéciales, sans lesquelles on risque fort de tout brouiller. C'est un peu ce qui est arrivé à l'honorable député de l'Yonne. Nous pourrions en donner de nombreux exemples, qui nous ont été signalés par un *vrai* docteur en théologie; nous nous bornerons aux suivans :

Officiel, page 6214, 2e colonne. M. Paul Bert dit : « Voici comment un jésuite qui en même temps était cardinal a défini le probabilisme, etc. » Or la définition est du père Antoine Terille, qui ne fut jamais cardinal.

Officiel, page 6214, 1re colonne. M. Paul Bert dit en parlant des extraits des assertions : « Ces pièces, nul ne peut dénier leur exactitude, nul ne l'a jamais déniée. » Or, dans une lettre célèbre, Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, a démontré la fausseté de plus de vingt-trois de ces textes et déclaré qu'il lui serait impossible de relever toutes les falsifications dont les assertions sont remplies. Ajoutons que depuis beaucoup d'autres réponses sont venues compléter celle de Mgr de Beaumont.

Officiel, page 6215, 2e colonne. M. Paul Bert donne comme enseignées par l'église les propositions suivantes :

1° Un fils peut souhaiter la mort de son père pour jouir de son héritage.

2° Une mère peut souhaiter la mort de sa fille pour n'être point obligée de la nourrir et de la doter.

3° Il est permis à un fils de se réjouir du meurtre de son père qu'il a commis étant ivre et cela à cause des grands biens qu'il en hérite.

Or ces propositions ont été formellement condamnées par Innocent XI.

(2) Vingt-neuf et non vingt-sept ou trente et un, comme l'a dit M. Ferry.

blique a donc parfaitement raison. Sa loi porterait un coup très sensible aux congrégations non autorisées.

Il est également dans le vrai lorsqu'il refuse de croire à je ne sais quels travestissemens dont quelques personnes ont pensé que les jésuites notamment pourraient bien s'accommoder. La société de Jésus ne s'est jamais transformée : elle est comme elle est ou elle n'est pas. Mais où M. Jules Ferry se trompe, c'est lorsqu'il conclut de là que sa loi fera reculer l'esprit jésuitique en France, et que l'université, c'est-à-dire l'esprit laïque, en sera fortifié. La force peut primer le droit; elle ne tue pas l'idée. Considérez ce qui se passe à Paris et dans la plupart de nos grandes villes : les municipalités, pour faire chorus avec le gouvernement, ont entrepris de substituer l'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste; elles ont déclaré la guerre, une guerre impitoyable à ces frères de la doctrine chrétienne, qui depuis deux siècles apprennent l'écriture et le catéchisme aux fils de nos ouvriers. Alors qu'ont fait les populations? Elles ont suivi les frères dans les écoles libres qu'ils ont fondées, partout où l'école publique leur avait été retirée; et du jour au lendemain, tous leurs petits enfans leur sont revenus. Il en irait de même des seize mille jeunes gens que vise l'article 7. Les uns, les plus riches, suivraient leurs maîtres en exil; les autres iraient demander asile aux petits séminaires, beaucoup resteraient dans leurs anciennes maisons presque aussitôt rouvertes que fermées et continueraient leur éducation sous des maîtres laïques de fait, jésuites de tendances et d'idées. Quelques-uns à peine passeraient à l'Université. Voilà tout le bénéfice que l'état retirerait du vote de l'article 7 (1).

(1) M. le ministre de l'instruction publique n'est pas de cet avis; il pense qu'un grand nombre d'élèves des jésuites, des dominicains, des maristes, etc. passeront dans nos lycées, où il assure que la place ne leur manquera pas. En effet, d'après les renseignemens fournis par les recteurs, nos établissemens d'enseignement secondaire pourraient encore recevoir, sans constructions nouvelles, 29,000 jeunes gens. Or l'article 7 n'en atteindrait que 16,000, qui, répartis entre nos 335 collèges ou lycées, font une moyenne de 48 élèves par établissement, soit de cinq ou six élèves par classe. Conclusion : il ne faudrait ni une maison, ni un professeur de plus pour loger et pour instruire les 16,000 jeunes gens qui sont actuellement dans les mains des congrégations non autorisées.

L'argument nous paraît médiocre; pour qu'il eût quelque valeur, il faudrait supposer que les familles des seize mille jeunes gens en question consentiraient à placer leurs enfans dans les maisons que leur désignerait l'administration. Or cela n'est guère admissible. Si l'article 7 était voté, les familles qui se décideraient à confier leurs enfans à l'Université choisiraient naturellement les meilleurs établissemens, ceux qui ont le plus de vogue et de réputation. A Paris, par exemple, ceux de ces jeunes gens qui se destinent à Saint-Cyr iraient de préférence à Saint-Louis, où la classe de mathématiques élémentaires comptait déjà l'an dernier plus de cent élèves. Il n'est donc pas exact de dire qu'il ne faudrait pas un professeur de plus pour que nos collèges fussent en état de recevoir tous les jeunes gens atteints par l'article 7. A moins de

Est-ce à dire pourtant qu'il n'en résulterait pas un trouble profond dans les consciences et dans les intérêts d'un grand nombre de Français? Non certes : on ne détruit pas violemment une législation trentenaire, on ne supprime pas du jour au lendemain des établissemens considérables, les habitudes et les besoins qui en sont nés; on ne met pas sur le pavé sept ou huit mille boursiers sans provoquer une grande et légitime émotion. Aussi, dès leur apparition, les projets de M. Ferry ont-ils soulevé dans le pays une agitation que le vote de la chambre a redoublée. Il s'est formé du coup sur le terrain de l'article 7 une opposition formidable au gouvernement de la république. En quelques mois, plus de dix-sept cent mille signatures de protestation ont été réunies. Nous savons bien qu'on a contesté la validité de ces signatures. On a prétendu qu'elles avaient été surprises, extorquées, on les a représentées comme le résultat du dol et de la fraude; mais on s'est bien gardé de l'établir. On n'a cité qu'un fait qui se serait passé dans une petite commune du Puy-de-Dôme; encore l'a-t-on complètement dénaturé, nous pourrions le prouver (1).

Du reste, à qui fera-t-on croire que les adversaires de l'article 7 aient pu surprendre la bonne foi de 1,700,000 protestataires? S'ils se sont remués comme c'était leur droit, s'imagine-t-on que les partisans de la loi soient restés les bras croisés? Si le presbytère et le château se sont mêlés de l'affaire, pense-t-on que l'administration n'y a point pris part? La vérité, c'est que des efforts considérables ont été faits des deux côtés, qu'il y a eu lutte, contradiction, qu'on s'est battu, sachant fort bien pourquoi l'on se battait, et qu'on a signé, comme on eût voté, en parfaite connaissance de cause. Bref, on ne nous persuadera pas qu'il n'y ait eu là qu'une agitation superficielle et que les consciences d'un grand nombre de Français ne soient pas singulièrement alarmées. On a pu soutenir cette thèse

traiter ces jeunes gens comme des colis et de les expédier dans toutes les directions, il faudrait nécessairement créer et de nouvelles chaires et de nouvelles maisons pour les admettre. Qui ne sait d'ailleurs que les classes de nos grands lycées sont déjà beaucoup trop nombreuses?

(1) Voici le passage du discours de M. Ferry qui a trait à cet incident : « Un fait des plus curieux s'est passé à Eglisolles (Puy-de-Dôme); il y a un maire très puissant dans la commune, il a la confiance populaire, et il avait adressé au sénat une pétition conforme à la formule très adroitement obscure du comité. Sa pétition était revêtue de sa signature et de celle de ses *cinquante fidèles administrés*. Mais, après cet envoi, le maire fut averti, on lui fit comprendre qu'il avait été trompé et qu'il s'agit de jésuites et de l'article 7. Alors le maire, suivi de ses cinquante administrés fidèles, signe une protestation et il m'invite à faire passer l'article 7. »

Qui ne croirait à ce récit que la première pétition ainsi que la dernière n'était revêtue que de cinquante signatures, que toute la commune s'est rétractée? Or la première pétition portait trois cent quarante-cinq signatures. Donc il en reste encore deux cent quatre-vingt quatorze; donc la commune ne s'est pas rétractée.

puérile devant une assemblée complaisante ; on ne la reproduirait pas impunément dans une autre enceinte.

On aura aussi quelque peine à démontrer devant le sénat qu'il était « opportun » d'ajouter à toutes les difficultés que le gouvernement de la république avait déjà sur les bras la complication d'une guerre religieuse. M. le ministre de l'instruction publique a légèrement glissé sur cette partie de son discours. Il s'est contenté de déclarer sans fausse modestie que l'article 7 était une grande chose et que la république devait profiter de sa jeunesse pour accomplir cette chose. « Attendre ? s'est-il écrié, dans une péroraison pathétique, pourquoi ? Quand serons-nous plus forts, plus puissans ? Quand les partis seront-ils plus vaincus, plus désarmés ? Ils sont à terre, profitons-en pour les écraser ; saisissons l'occasion. » L'argument a paru triomphant, et la chambre a souligné de ses applaudissemens ce franc appel à la force. Nous n'avons pu, quant à nous, nous retenir d'en éprouver une sorte d'humiliation. Eh quoi ! voilà un gouvernement qui se proclame lui-même inattaquable, qui dispose d'une majorité considérable dans la chambre, qui n'a devant lui que des partis abattus, et ce gouvernement n'a qu'une pensée, c'est de porter le coup de grâce à ses adversaires ! Voilà votre courage, et voilà votre générosité ! Encore si votre occasion était bonne, si vous aviez su mettre de votre côté les apparences. Mais non : un beau matin, sans préparation, sans motif, sans même un prétexte, on déclare la guerre et l'on entre en campagne. De quel droit ? Du droit du plus fort. — A-t-on seulement fait une enquête ? Connaît-on bien le nombre des établissemens qu'on va frapper ? Sait-on quel est le chiffre de leur population ? Point : on n'a pas même ces données élémentaires. En ce qui concerne les maisons des jésuites, on hésite entre vingt-sept et trente et un, quand le chiffre véritable est vingt-neuf. En ce qui concerne la population totale des établissemens dirigés par des congrégations d'hommes non autorisées, on fait une erreur de près du quart pour 1876, et l'on n'a pas l'idée de vérifier si cette erreur en est encore une en 1879. On n'a pas la curiosité de se demander si l'enseignement congréganiste a gagné ou perdu pendant les quatre dernières années. La chose en vaudrait pourtant la peine.

Pour les congrégations non autorisées de femmes, c'est bien pis encore. On n'a pas même ici de données fausses ; on n'en a aucune (1). Et l'on refuse d'accepter celles des intéressés ; on les récuse, quand il serait si simple de les contrôler. En vérité tout cela n'est guère habile, et l'on demeure confondu de trouver tant d'étourderie

(1) En effet, la dernière statistique publiée par le ministre de l'instruction publique « ne porte en aucune façon, » ce sont les termes mêmes de M. Ferry, sur les écoles de filles.

jointe à tant d'audace. Voyez en effet où cette politique d'agression nous a déjà menés et ce qu'elle nous réserve encore. Un trouble profond dans le pays et dans l'église, un redoublement des passions révolutionnaires et religieuses, un conflit probable entre les deux chambres, voilà, sans compter l'amnistie, ce qu'en moins de quelques mois nous vaut la politique opportune inaugurée par M. Ferry.

Et maintenant que pèse encore l'argumentation ministérielle? Quelle conclusion en tirer? Une seule, et nous l'emprunterons cette fois à M. Ferry lui-même. Nous la trouvons dans ce passage de son discours : « On nous demande pourquoi nous poursuivons les jésuites plutôt que d'autres? — Nous les poursuivons parce qu'ils sont l'âme de cette milice laïque d'un nouveau genre contre laquelle nous luttons depuis sept ans, *qui a été la maîtresse dans l'assemblée nationale.* »

On l'avoue donc enfin! ce n'est pas l'intérêt de l'enseignement, le bien de l'Université qu'on s'est proposé. Que font ces choses à nos politiciens? Ce qu'il leur fallait avant tout, c'était une loi de représailles, ce qu'ils ont voulu frapper, ce n'est pas tant le présent que le passé. En traduisant les jésuites à la barre de la chambre, c'est le procès du 24 et du 16 mai qu'on a prétendu faire; en les condamnant, c'est l'assemblée nationale, c'est le maréchal de Mac Mahon, c'est M. le duc de Broglie et ses collègues qu'on a condamnés. On ne les avait pas poursuivis devant le sénat; on a trouvé plus simple et plus juste de les faire exécuter par les 363.

Il faut savoir gré à M. le ministre de l'instruction publique de nous avoir donné cette interprétation de l'article 7. A vrai dire, nous soupçonnions bien que le 16 mai n'était pas étranger à l'affaire; mais il n'est pas mauvais que l'aveu en soit tombé de la bouche même de M. Ferry. Ses projets se dessinent mieux ainsi; l'idée maîtresse en apparaît plus nettement; nous pouvons en mesurer toute la hauteur. Il nous devient aussi plus facile d'apprécier le vote de la chambre. Rendu par une assemblée juge et partie dans sa propre cause, encore toute chaude des ardeurs d'une lutte électorale sans précédent, il devait nécessairement affecter le caractère d'une revanche et, de fait, c'en est une; il n'y a pas d'autre nom qui lui convienne.

II.

Il était difficile qu'une matière aussi grave que la liberté d'enseignement laissât les conseils généraux indifférens. La loi leur interdit les vœux politiques, elle ne s'oppose nullement à ce qu'ils discutent les grandes questions sociales. D'ailleurs, à supposer que la loi fût obscure, la jurisprudence était là; de nombreux précédens

l'ont fixée. Depuis 1871, nos assemblées départementales ont pris l'habitude de considérer comme de leur domaine tout ce qui se rapporte à l'instruction publique, et vraiment on ne saurait les en blâmer. C'est bien le moins que, appelées à voter des dépenses souvent considérables pour nos écoles, elles aient voix consultative au chapitre. La prétention n'a rien d'outré ni de séditieux : le gouvernement lui-même, après quelques tergiversations qui n'ont pas laissé d'être plaisantes, a fini par le reconnaître. Il a contenu le zèle de ses préfets qui étaient déjà bravement partis en guerre. A la vérité, ses instructions sont arrivées un peu tard, et il s'en est suivi de singulières cacophonies lors de la session d'avril. Du nord au midi, de l'est à l'ouest, suivant la latitude et le méridien, le langage des représentans de l'administration a varié; nous avons vu dans le même temps, presque au même moment, tel préfet dire blanc et tel ministre dire noir. Mais ce discord a peu duré, somme toute, et quand la session d'août est venue, hâtons-nous de le dire, il ne s'est pas reproduit. Tout au contraire, à ce moment, il a paru que l'administration mettait autant d'ardeur à provoquer, au sein des conseils généraux, une discussion approfondie des projets de M. le ministre de l'instruction publique qu'elle y avait apporté de retenue dans le principe. Explique qui pourra ce mystère, nous ne nous en chargeons pas. Il nous suffit de constater que les vœux émis par la plupart de nos assemblées départementales constituent dans la pensée du gouvernement lui-même une manifestation parfaitement légale, qu'aucune irrégularité n'entache et dont nous avons par conséquent le droit de nous emparer. Cela posé, voyons ce qu'a été cette manifestation; tâchons d'en dresser le bilan. Nous avons précisément sous les yeux, pour nous y aider, un travail inédit préparé dans les bureaux du ministère de l'instruction publique et qui n'était pas, au moins quant à présent, destiné à la publicité. On a bien voulu, d'autre part, nous communiquer les résultats d'une enquête très consciencieuse faite pendant les vacances parlementaires auprès des conseils généraux. En puisant à cette double source, nous ne risquerons pas de nous égarer.

D'après la statistique ministérielle, sur 87 conseils généraux, — nous omettons à dessein celui de la Seine, qui relève d'une législation spéciale, — 38 auraient émis des vœux contraires aux projets du gouvernement, 30 en auraient émis de favorables, 8 auraient voté la question préalable ou l'ordre du jour, 7 se seraient abstenus, 1 aurait émis un vœu mixte, 2 (Rhône et Corse) ne s'étaient pas encore prononcés (au 1er septembre), mais l'ont fait depuis, l'un pour, l'autre contre, ce qui porte à 39 le nombre des vœux contraires et à 31 le nombre des vœux favorables. Telles sont les données acceptées par l'administration de l'instruction publique et qu'on n'a pas cru

devoir publier, nous ne savons trop pourquoi. Quoi qu'il en soit, on comprendra que nous ne puissions accepter les yeux fermés un tableau qui semble avoir si grand'peur du jour. Nous devons le contrôler et nous assurer qu'il ne contient pas quelque erreur ou tout au moins quelque équivoque.

Sur les deux premiers chiffres, pas d'observations. C'est bien à 39 et 31 qu'ils se portent, et l'écart entre le nombre des vœux favorables et celui des voix contraires est bien de 8. L'addition est parfaitement exacte.

Mais, à côté des conseils généraux qui se sont prononcés dans la forme de vœux, il y a ceux qui ont manifesté leur opinion par le moyen de la question préalable ou de l'ordre du jour, et il y a ceux qui se sont abstenus. La statistique officielle n'en a pas tenu compte; elle s'est contentée de les placer dans une colonne à part en regard de celle des vœux contraires et des vœux favorables. Elle n'a pas essayé de les classer dans l'une ou l'autre catégorie. Cela n'eût pourtant pas été bien difficile: il n'y fallait qu'un peu d'attention. Voici par exemple le département de l'Aude qui figure à la colonne de question préalable. En effet, le conseil général l'a votée, mais dans quelles conditions? Un vœu contraire avait été déposé par la droite, et la question préalable était proposée par la gauche. On passe aux voix; le scrutin donne 15 contre 13. Conclusion : la majorité du conseil général de l'Aude est acquise aux projets de loi du ministre de l'instruction publique. C'est clair, c'est incontestable. Cependant le conseil général de l'Aude ne figure pas à la colonne des vœux favorables. Pourquoi? C'est qu'en bonne justice et par contre il eût fallu placer dans la colonne opposée les conseils généraux du Lot-et-Garonne, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Oise, qui tous ont exprimé, soit par la question préalable, soit par des ordres du jour, une opinion manifestement contraire aux projets ministériels.

Prenons d'abord le conseil général du Lot-et-Garonne et voyons comment s'y sont passées les choses. Deux membres de la droite déposent un vœu en faveur de la liberté d'enseignement. La question préalable est proposée et votée par 16 voix contre 13. Mais avant de la voter, M. Faye, sénateur, et plusieurs de ses amis appartenant à l'opinion républicaine modérée, font les plus expresses réserves et se déclarent partisans de la liberté d'enseignement « telle que l'avait établie la loi de 1850. »

Dans le Puy-de-Dôme, c'est un député, M. Bardoux, qui fait une déclaration analogue. Le préfet ayant demandé la question préalable sur un vœu de M. de Barante, l'honorable ancien ministre de l'instruction publique a soin de faire remarquer que ce vote n'implique « en aucune façon l'adhésion au fond et l'acceptation du

projet de loi Ferry. » Néanmoins la question n'est votée que par 24 voix contre 13 abstentions.

Dans le Cantal, la discussion, après s'être égarée, finit par aboutir au vote d'un ordre du jour pur et simple; mais ce vote n'intervient qu'à la suite d'un incident bien significatif. Appelé à voter sur un projet de vœu « tendant au rejet de l'article 7 et à l'adoption du reste de la loi, » le conseil s'était prononcé de la façon suivante : sur le premier point, 13 voix pour, 8 voix contre; sur le second, 7 voix pour, 10 voix contre. Ces chiffres sont concluans. Voici qui est plus explicite encore. « Convaincu que le gouvernement fera tous ses efforts pour concilier la liberté d'enseignement avec ses droits de haute surveillance, passe à l'ordre du jour; » — « Considérant que le vœu présenté semble prêter aux pouvoirs publics le désir de porter atteinte aux principes de l'autorité paternelle et de la liberté d'enseignement que tout le monde admet et respecte, passe à l'ordre du jour, » ainsi s'expriment les conseils généraux de la Haute-Loire et de l'Oise.

Voilà donc au résumé six conseils généraux qui n'ont pas émis de vœux, mais dont l'opinion n'est pas douteuse. L'un, celui de l'Aude, est favorable; les cinq autres sont manifestement contraires. En sorte que pour être véridique, ce n'est pas 39 et 31 que la statistique ministérielle aurait dû dire, mais 44 et 32, soit un écart de 12 au lieu de 8.

Mais ce n'est pas tout; au nombre des vœux émis par les conseils généraux s'en trouve un qui figure à part sous cette ingénieuse rubrique : « vœu mixte. » C'est celui d'Ille-et-Vilaine. Or nous voyons bien en nous reportant au procès verbal de la séance, que le conseil d'Ille-et-Vilaine a émis le vœu « que le gouvernement persévère dans ses justes revendications; » mais, — il y a un mais, — « que l'article 7 soit repoussé pour laisser pleine et entière liberté aux pères de famille dans le choix des maîtres chargés de l'éducation de leurs enfans. » Franchement, pour qualifier ce vœu de mixte, il faut que l'auteur de la statistique en ait eu grand désir ou qu'il entende bien mal le français. Nous ne pouvons, quant à nous, imaginer que le fait de se prononcer contre l'article 7 soit susceptible de deux interprétations, et nous n'hésitons pas à renvoyer le vœu du conseil général d'Ille-et-Vilaine à la colonne des vœux contraires, qui se trouvent dès lors portés à 45.

Ainsi quarante-cinq et trente-deux, telle est au vrai la proportion des conseils généraux contraires et des conseils généraux favorables aux projets de M. le ministre de l'instruction publique. Encore omettons-nous à dessein d'introduire dans ce relevé certaines données qu'on pourrait contester, quoiqu'elles aient une

signification bien claire (1). Treize voix de majorité contre le gouvernement, tel est le résultat de la campagne poursuivie devant les assemblées départementales par les forces unies de l'administration et de la gauche. Voilà tout ce qu'ont pu tirer d'elles par la persuasion, par la prière et les sollicitations, par leur propre exemple, quinze ministres et sous-secrétaires d'état, quatre-vingt-sept préfets et cinq cents sénateurs ou députés, sans compter toutes les autres influences gouvernementales. Pendant six mois, on a remué ciel et terre pour gagner l'opinion publique, on a dépensé une somme inouïe d'activité, de mouvement, d'industrie, de faconde; on s'est répandu par toute la France en discours, en objurgations; on s'est fait tour à tour doux et menaçant, trivial et pathétique. Tant de bavardage et d'agitation n'a servi qu'à montrer l'invincible attachement de ce pays à l'une de ses plus chères libertés. Les conseils généraux ont laissé dire et pérorer, et ils ont voté. Ils ont voté contre les projets de M. Ferry comme le peuple vote dans les grands jours, quand il s'agit de ses intérêts vitaux, sans se prendre au mirage de la fausse éloquence et du faux patriotisme, avec le calme et le ferme propos d'une raison sûre d'elle-même. Ce qu'il y a de plus remarquable en effet dans cette imposante manifestation, c'est moins encore son importance numérique et matérielle que le caractère de résolution dont elle est empreinte. Il faut toujours un certain courage pour se séparer d'un gouvernement, quel qu'il soit, dans une question capitale. Fût-on de l'opposition, souvent on hésite. Mais combien ce courage n'est-il pas plus méritoire quand, au lieu de se rencontrer chez des adversaires, il se trouve chez des amis! Or sait-on bien qu'à l'heure actuelle il n'y a pas moins de cinquante-cinq conseils généraux dont les majorités sont républicaines. Considérez ce chiffre, il parle plus haut que tous nos argumens, il couvre et domine tout. Fut-il jamais avertissement plus significatif? Ah! si nous étions encore au temps du septennat, on pourrait essayer d'atténuer la portée d'un vote rendu par des assemblées « réactionnaires et cléricales, » mais on n'a plus cette ressource aujourd'hui. Ce n'est pas l'ordre moral qui a porté le coup cette fois; ce sont les partisans du régime actuel. Ce n'est plus une levée de boucliers monarchique, c'est toute une armée que le gouvernement a devant lui, la grande armée des pères de famille insurgés pour la cause du droit et de la liberté de conscience et conduits au combat par leurs chefs naturels.

(1) Nous voulons parler des sept conseils généraux qui se sont abstenus et qui, à l'exception d'un seul, ont des majorités de gauche. Il est évident que l'abstention de ces majorités suppose une hostilité latente contre les projets du gouvernement.

III.

Ainsi, d'une part un vote de colère et de passion rendu par une assemblée peu maîtresse d'elle-même, et de l'autre une manifestation réfléchie, calculée, sortie des entrailles mêmes du pays, tel est le dernier état de la question, tels sont les précédens sur lesquels le sénat va avoir à se prononcer. Dès lors son jugement n'est-il pas certain, et ne serait-ce pas lui faire injure que de paraître douter de sa justice? Eut-il jamais plus belle occasion d'exercer ce pouvoir modérateur qui est sa raison d'être et dont il tire toute sa légitimité? Un conflit s'est élevé; nous vivions, l'état vivait depuis une trentaine d'années dans une tranquillité relative avec l'église, quand l'étourderie d'un ministre est venue rompre cet accord. Ce conflit a pris des proportions énormes : il agite le pays, divise les familles, inquiète les consciences, surexcite les esprits. Il offre aux adversaires de la république le plus ferme terrain d'opposition qu'ils aient encore eu; il a mis le pouvoir à la discrétion de l'extrême gauche, il en fait l'émule de ce conseil municipal de Paris qui a trouvé le moyen d'étonner le monde par ses exploits. Enfin, pour terminer par une considération morale, il est né d'une inspiration mauvaise, haineuse. Ceux qui l'ont provoqué n'ont eu souci ni du droit, ni de la justice. Le droit, ils l'ont travesti; la justice, ils l'outragent. Et le sénat hésiterait! Non, cela n'est pas possible. Non, il ne sera pas dit qu'une assemblée d'hommes raisonnables, expérimentés, parvenus pour la plupart à cet âge où la prudence, la mesure, le tact, sont en quelque sorte obligatoires, où l'on n'aime pas ce qui est violent parce qu'on sait que la violence ne dure pas, il ne sera pas dit qu'une telle assemblée n'aura pas connu son devoir, ou que, le connaissant, elle ne l'aura pas rempli; qu'elle pouvait faire cesser un combat détestable et qu'elle ne l'a pas voulu; qu'elle pouvait arrêter la chambre et le gouvernement dans la voie périlleuse où ils se sont engagés et qu'elle n'a su que les suivre; qu'elle avait derrière elle la majorité des conseils généraux représentant la majorité des pères de famille et qu'elle n'a pas osé, soutenue par une telle force, opposer à des projets ainsi réprouvés un *veto* résolu. Non, le sénat ne fera pas cela : l'abnégation a ses limites. Il a déjà voté, l'inquiétude sinon la mort dans l'âme, le retour à Paris et l'amnistie partielle. On lui demande aujourd'hui de frapper les jésuites et les dominicains, à lui qui vient de rouvrir les portes de la France aux débris de la commune. On prétend obtenir de sa docilité qu'il épouse une querelle d'Allemand, qu'il adopte et qu'il couvre de son autorité une poli-

tique antifrançaise, antinationale, la politique de la révocation de l'édit de Nantes et des dragonnades. Pourquoi ne pas lui demander aussi de signer sa propre abdication et de rédiger son épitaphe?

Et quelles pauvres raisons invoque-t-on pour le décider! Quels argumens fait-on valoir? Des argumens tirés d'un droit public aboli depuis trente ans et quelques mauvaises citations découpées dans un précis d'histoire. Voilà ce qu'on a trouvé de plus fort et de plus concluant contre les congrégations, voilà le crime qu'il faut leur faire expier. On ne s'est pas demandé si d'aventure et par ailleurs elles ne mériteraient pas quelque indulgence. On ne leur a tenu compte ni des neuf mille jeunes filles ou jeunes gens qu'elles élèvent gratuitement, ni des services qu'elles rendent à la civilisation en portant le christianisme et le nom français jusqu'au cœur de l'Afrique et de l'Asie. Qu'importent ces choses à des gens qui ont une vieille rancune à satisfaire et qui sont les plus forts?

Le sénat n'a pas, lui, de rancune à poursuivre, et c'est avec un libre et ferme esprit qu'il abordera ce débat. On l'a rapetissé, rabaissé, réduit à des proportions misérables; il faut qu'il l'agrandisse et qu'il le porte à la hauteur où l'avaient élevé la chambre des pairs en 1844 et l'assemblée nationale en 1850. Il faut surtout qu'il le replace sur son véritable terrain : celui de l'éducation et de la pédagogie. Si l'enseignement congréganiste a des lacunes, des faiblesses, l'Université n'a-t-elle pas aussi ses imperfections? Ne s'est-elle pas attardée plus qu'il ne convenait à de vieilles méthodes? A-t-elle fait tout ce qu'elle aurait dû, pour conserver son ancienne clientèle aristocratique et bourgeoise? Donne-t-elle assez de soins au corps et à l'âme des jeunes gens qu'on lui confie? Enfin n'y aurait-il pas un peu de sa faute dans l'engouement qu'un grand nombre de familles montrent aujourd'hui pour les établissemens congréganistes, et ne serait-ce pas dans une réforme judicieuse, prudente, du régime intérieur de nos collèges qu'il conviendrait de chercher un remède à cet état de choses? Ce point de vue semble avoir échappé complètement à M. Ferry; il n'était pourtant pas indigne de fixer son attention, et, sans remonter au delà de 1870, M. le ministre de l'instruction publique l'eût trouvé développé avec beaucoup de compétence dans des publications récentes émanées d'hommes profondément dévoués à l'Université.

M. Michel Bréal, notamment, nous a donné en 1872 un livre dont la conclusion, bien radicale à notre avis, est que nos lycées auraient besoin « d'une réforme profonde. » Et veut-on savoir la curieuse raison qu'il en allègue? C'est que nous avons conservé dans l'Uni-

versité, pour l'ordonnance des études, l'organisation des pères. « Quand, dit-il, on se reporte à l'écrit intitulé *Ratio studiorum*, qui est le premier plan d'études de la compagnie de Jésus, on y découvre à chaque pas de vieilles connaissances. »

La séparation des classes en deux séries, la part essentielle faite au latin, l'abus du discours et du vers latin, la nullité de l'enseignement du grec, le goût des chrestomathies et des *Selectæ*, les compositions hebdomadaires, l'amour-propre comme principal stimulant des études, les distinctions honorifiques prodiguées aux élèves, la solennité des distributions de prix, enfin l'internat (1), c'est-à-dire l'éducation publique mise au-dessus de l'éducation privée, tout cela nous vient, paraît-il, des jésuites, et tout cela constitue, dans la pensée de notre auteur « une organisation des études qui dès le dernier siècle paraissait aux meilleurs esprits étroite et arriérée. » Ainsi, de l'aveu d'un inspecteur-général de l'Université, notre système d'études est à réformer de fond en comble. Il a un vice capital, qui est de « subordonner toutes les connaissances à une idée dominante, de ramener l'instruction à l'art d'écrire (2). » Voilà l'idéal que « nos professeurs ont en vue. » Ce jugement est déjà fort sévère, beaucoup trop sévère à notre avis; il l'est moins cependant que celui du même écrivain sur le régime intérieur et l'éducation du lycée. Qu'on lise plutôt : « Nos internats sont des créations artificielles où, pour apprendre aux jeunes gens à se conduire, on les prive des libertés les plus simples, un mélange du couvent et de la caserne avec les côtés fâcheux de l'un et de l'autre. » Les proviseurs, « dont l'action devrait être surtout littéraire et morale », sont accablés par la besogne matérielle et administrative. Les censeurs n'ont guère plus de temps, obligés qu'ils sont « de vaquer à leurs ingrates et multiples fonctions. » Ils ne connaissent pas « directement » l'élève. Leurs rapports « essentiels avec la jeunesse du lycée se bornent à confirmer les punitions données par le professeur (3). » Quant au maître d'étude, voici le portrait qu'en trace M. Bréal : « Le maître d'étude est la pièce principale du mécanisme de nos internats. Il est ou devrait être pour l'éducation ce que le professeur est pour l'ensei-

(1) M. Bréal fait ici, croyons-nous, erreur. D'après le recensement envoyé à Rome à la fin de 1627, les jésuites élevaient dans la seule province de Paris treize mille cent quatre-vingt-quinze jeunes gens presque tous externes. Il suffirait pour s'en assurer de regarder les bâtimens qui existent encore, le collège de Clermont notamment (Louis-le-Grand), qui recevait trois mille jeunes gens. Ajoutons que depuis 1870 les jésuites ont fondé huit externats purs : ceux de Lyon, d'Alger, de Lille, de Tours, de Brest, de Marseille, de Dijon et de Saint-Ignace à Paris.

(2) Michel Bréal, *Quelques Mots sur l'instruction publique*, page 158.

(3) Voir pages 296 et 297.

gnement. Jour et nuit, à table comme en récréation, à l'étude comme en promenade, c'est à sa garde que les collégiens sont confiés. Pour eux, son esprit, son caractère, ses idées, ses habitudes, ses occupations auront une importance énorme. Voyons donc ce qu'est ce commensal, ce compagnon et ce directeur.

« Les maîtres d'étude sont généralement soit des jeunes gens qui acceptent de fatigantes et difficiles fonctions pour avoir le loisir de se préparer à un emploi plus relevé, soit des hommes déjà mûris par l'âge et par les déceptions, qui exercent leur état avec le désir, mais non avec l'espérance d'en sortir. Dans le premier cas, on remet les enfans à des personnes sans expérience pédagogique, dont la pensée et l'activité sont tournées vers les examens qui les attendent. Dans l'autre hypothèse, on les confie à des hommes qui, par la seule prolongation de leurs fonctions, donnent d'eux-mêmes une opinion peu favorable. Je ne voudrais rien écrire qui pût être tourné contre ces serviteurs sacrifiés du système universitaire, envers qui le lycée a eu le double tort de ne pas savoir s'en passer et de ne pas les avoir rendus respectables aux élèves; mais je ne crains pas d'être contredit si j'affirme que l'autorité leur manque pour être les éducateurs que nous cherchons.

« La savante organisation de nos collèges, qui a la prétention de se charger d'élever les générations nouvelles, vient aboutir à un fonctionnaire qui est en lutte sourde avec ses élèves et qui n'en est ni aimé, ni respecté. De là le vide désolant qui règne dans la vie morale du lycée. On a trop souvent dépeint la situation du maître d'étude au milieu de cette population turbulente et malicieuse pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Si quelques-uns opposent à leurs épreuves journalières une inaltérable bonne humeur ou une patience invincible, beaucoup ne songent qu'à s'arranger une vie supportable au milieu de ce purgatoire, fût-ce aux dépens des élèves. Ils croient avoir assez fait quand leur bande d'écoliers se tient bien en rang et garde le silence à l'étude et au dortoir; pour tenir les enfans à distance, ils adoptent un rôle soit d'indifférence absolue, soit de sécheresse cassante, soit de cérémonieuse ironie, soit d'humeur farouche. Telle est l'éducation dans le pays où ont écrit J.-J. Rousseau et Fénelon. Il n'est question ici ni de confiance, ni d'attachement; le lycée a remplacé l'éducation par la discipline, et il a réduit l'action du maître sur l'élève à un système de récompenses et de punitions. »

Voilà donc cette pièce essentielle du mécanisme de nos internats : un fonctionnaire sans autorité sur les élèves et qui n'en est le plus souvent ni respecté ni aimé. Comment d'ailleurs en pourrait-il être autrement? Pour imposer à la jeunesse, rien ne vaut le

grade et la considération qui s'attache à des fonctions honorablement rétribuées. Or, à part le baccalauréat, qui ne constitue pas un grade sérieux, combien de nos maîtres surveillans sont-ils gradués et quelle considération veut-on qu'on ait pour des gens misérablement payés? En 1876, sur 1,597 maîtres ou aspirans répétiteurs appartenant à l'enseignement classique, il n'y en avait que 77 qui fussent licenciés ès-lettres et 35 qui fussent licenciés ès-sciences, et il y en avait 102 qui ne justifiaient d'aucun grade. Dans l'enseignement spécial, sur 143 maîtres il n'y avait pas un seul licencié et l'on ne comptait que 9 bacheliers. Quant aux traitemens, ils ressortaient, dans les lycées de Paris et de Versailles, à 1,500, 1,200 et 800; dans ceux des départemens, à 1,200, 1,000 et 700 francs. Il est vrai que depuis un décret les a portés, pour les maîtres répétiteurs pourvus du grade de licencié, à 1,800 et à 1,500 francs, pouvant se monter après cinq années d'exercice à 2,100 et 1,800 francs. Mais ce n'est là qu'une exception, et l'on peut dire hardiment qu'il reste encore bien à faire à l'administration de l'instruction publique pour élever la fonction de maître d'étude à la hauteur d'une carrière.

Encore n'est-ce là qu'un des côtés et le plus petit de la question. Supposez un beaucoup plus grand nombre de maîtres surveillans licenciés, ou candidats sérieux à la licence, car une fois licenciés, ils n'auront rien de plus pressé que de se faire nommer professeurs. Supposez que l'on arrive à leur assurer une situation sortable, trouvera-t-on pour cela du jour au lendemain chez eux le dévoûment professionnel, le désintéressement, la patience qui se rencontrent à un si haut degré chez le préfet des mœurs (*præfectus morum*) des établissemens congréganistes? M. le ministre de l'instruction publique a fait inspecter plusieurs de ces établissemens, et nous l'en louons fort; mais comment cette inspection s'est-elle produite? A la dernière heure et d'une façon précipitée, superficielle. Elle n'a porté que sur les livres, elle a négligé tout le reste. Elle n'a rien voulu connaître ni de l'enseignement, ni des méthodes, ni du système d'éducation, en sorte qu'au lieu d'un rapport d'ensemble et d'une enquête approfondie, sérieuse, la visite inattendue des agens de l'administration dans les collèges des jésuites n'a eu d'autre résultat, — c'était peut-être, il est vrai, le seul auquel on tînt, — que de fournir à M. le ministre de l'instruction publique un choix de citations pour son discours. Il est fâcheux que les choses se soient passées de la sorte. Si MM. les inspecteurs-généraux n'avaient pas été si pressés, peut-être eussent-ils rapporté de leur visite une impression moins défavorable, et nous doutons qu'après les avoir entretenus, M. Jules Ferry fût allé jusqu'à

dénoncer les membres de la société de Jésus comme des « corrupteurs » de la jeunesse française.

Nous avons eu récemment, nous aussi, l'occasion de visiter un de ces établissemens : nous étions curieux de voir à l'œuvre et de prendre sur le fait cette jeunesse corrompue et ces maîtres corrupteurs. Nous y avons trouvé, — c'était l'heure de la récréation, — cent cinquante jeunes gens de dix-huit à vingt ans, alertes et vigoureux, qui jouaient dans une vaste cour, les uns aux barres, les autres au ballon et aux quilles, quelques-uns même au croquet. Il n'y en avait pas un seul qui ne prît part à l'un ou à l'autre de ces jeux. Et, au milieu d'eux, les stimulant par son exemple, luttant d'adresse et d'agilité avec les plus forts, le préfet des mœurs, c'est-à-dire le maître surveillant, le visage trempé de sueur et la soutane relevée. Alors, par la pensée, nous nous sommes reporté à l'époque où, dans nos conciliabules de rhétoriciens précoces et blasés, nous passions le temps de nos courtes récréations au fond d'une cour étroite et sombre, tantôt à deviser de choses que nous n'aurions pas dû connaître, tantôt à réformer la société, et nous nous sommes demandé si la sévérité de M. le ministre de l'instruction publique était bien à sa place.

La récréation terminée, on a bien voulu nous montrer les salles d'études. Elles sont vastes, propres et bien aérées. Chaque élève a son pupitre avec un casier dessous pour mettre ses plus gros livres; rien ne traîne, aucun désordre : quand l'heure sonne, on range tout. Et sur ces pupitres, chose étonnante, pas une inscription, pas un coup de canif ou de couteau.

Les dortoirs sont beaux, trop beaux peut-être : les parquets en sont cirés ; c'est un luxe que quelques familles trouvent inutile, et peut-être n'ont-elles pas tort. Mais ce qu'elles apprécient fort, c'est la qualité de *l'ordinaire.* Dans nos lycées, la ration de viande est au maximum de 200 grammes par jour. Chez les pères, les grands ont jusqu'à 360 grammes de viande cuite et désossée, les petits et les moyens, environ 300 grammes. Ce n'est pas encore la nourriture anglaise, « qui se compose en grande partie d'ale et de rosbif avec addition de farineux en purée et de légumes verts et qui est pour beaucoup dans la supériorité physique de nos voisins (1), » mais on s'en rapproche autant que possible. Les pères ont aussi beaucoup pris de leur éducation physique aux Anglais, et ils n'en ont pris que le nécessaire. Ils leur ont laissé les exercices purement athlétiques ou de sport, tels que la course et le canotage, et leurs jeux savans, tels

(1) M. Jules Simon, *la Réforme de l'enseignement secondaire.*

que le cricket (1). En revanche ils leur ont emprunté leurs grandes promenades, leurs jeux de boule et leurs exercices de natation, sans compter l'escrime et la gymnastique, qui sont fort cultivées dans leurs maisons, encore qu'elles n'y soient pas obligatoires. Outre les promenades habituelles du dimanche et du jeudi qui durent quatre heures en été, trois heures en hiver, ils ont institué de véritables excursions à la campagne avec déjeuner et dîner en plein air. On part le matin dès l'aube et l'on ne rentre qu'à la nuit, après avoir couru les bois et les champs.

Mais de toutes ces distractions et de tous ces exercices, le plus salutaire encore est celui de la récréation. Dans nos colléges, faute d'espace, on ne joue pas, ou l'on ne joue que dans les basses classes, et encore. Chez les jésuites, les jeux sont obligatoires. Défense de s'asseoir ou de se promener. Qu'on le veuille ou non, il faut courir et se remuer. Le maître est là qui donne l'exemple et qui se fait pour un moment le camarade de ses élèves. Il ne croit pas déroger. Ce n'est pas un fonctionnaire, comme chez nous, c'est un ami plus âgé qu'on aime et qu'on respecte. Et comment ne l'aimerait-on pas? S'il est entré dans la compagnie, ce n'est pas contraint et forcé; c'est par goût et par vocation. Très souvent il est de bonne famille, et, s'il était resté du monde, il y eût fait figure. Il portait un beau nom, il avait de la fortune, des alliances, une carrière. Il aurait pu se pousser dans la finance, ou gagner gros dans l'industrie. Il a préféré prendre la soutane, et se consacrer à l'éducation. Sa tâche, il ne la considère pas « comme une servitude ou comme un pis-aller (2), » son rôle est plus important, plus grand, plus élevé que celui du professeur lui-même. En effet, « l'enseignement n'est qu'un moyen, est-il écrit dans le *Ratio studiorum*, le but final est de porter l'enfant à la connaissance et à l'amour de son Créateur et de son Rédempteur. » Et ailleurs il est encore écrit : « Ce que les jeunes gens doivent surtout puiser dans la discipline de la compagnie, ce sont de bonnes mœurs, » l'instruction ne passe qu'après. Aussi le préfet des mœurs n'est-il en rien inférieur aux professeurs. Ce n'est pas comme chez nous un étudiant en médecine ou en droit qui vient demander le vivre et le couvert à l'Université, ou bien un aspirant professeur qui n'a pas encore pris ses grades; c'est au contraire un sujet d'élite que le supérieur a distingué parmi ses frères, et qu'il a placé au poste qui exige le plus de dévoûment et de qualités morales. Les jésuites disent volontiers que le père provincial est plus embarrassé pour trouver un bon surveillant que pour

(1) Voir le rapport de MM. Demogeot et Montucci sur l'enseignement secondaire en Angleterre.

(2) M. Jules Simon (voir le chapitre du maître d'étude).

trouver un bon professeur de rhétorique. Je le crois sans peine, il y faut peut-être un peu moins de science, mais combien plus de zèle, d'application, de tact! Faire respecter l'autorité, la discipline, la règle, mieux que cela : les faire aimer, développer dans l'âme des jeunes gens le goût de l'exactitude et du devoir, les y ramener quand ils s'en écartent, et mettre à tout cela, douceur, fermeté, patience, égalité d'humeur et de caractère, quelle tâche ardue, pénible, et quelle variété d'aptitudes une telle tâche ne suppose-t-elle pas dans le même individu! Elle implique surtout une abnégation qui se rencontre rarement au même degré chez nos maîtres d'étude. Allez donc demander de l'abnégation à des gens qui n'ont aucune vocation particulière et qui se sont faits surveillans comme ils se seraient faits commis, faute de mieux, pour vivre! Cela n'est guère possible, et la preuve, c'est que tous ceux qui ont étudié d'un peu près cette question capitale des maîtres d'étude, concluent plus ou moins à la suppression de nos internats. M. Bréal ne voudrait « pas que l'Université fermât subitement ses pensionnats, » mais il lui demande « de prendre les mesures nécessaires pour les réduire graduellement. » Il faudrait d'abord hausser la limite d'âge; « à moins de cas exceptionnels, aucun enfant au-dessous de douze ans ne devrait être admis dans nos établissemens. » Nos petits collèges, Vanves lui-même, ne trouvent pas, grâce aux yeux de ce censeur impitoyable. On vante la beauté de ces maisons situées à la campagne, la grandeur de leurs parcs. C'est un tort : « Plus on rendra les abords de l'internat rians, plus on y engagera les familles, plus on étendra le mal. »

M. Jules Simon n'est pas tout à fait aussi radical, surtout en ce qui concerne nos petits collèges, qu'il apprécie fort. Il ne croit pas qu'on étendît le mal en démolissant ces vieilles et tristes maisons qui servent encore « de geôle à notre jeunesse captive » et en les remplaçant par de belles et vastes maisons situées à quelque distance de Paris, comme Vanves, « ce paradis des écoliers. » Toutefois il incline également à la suppression de l'internat, et toutes ses préférences sont pour le système tutorial. Il voudrait nous voir emprunter ce système à l'Angleterre, où il est appliqué dans beaucoup d'écoles, à Eton, à Harrow, à Rugby. A Eton, « il règne si souverainement que le tuteur efface le professeur; à Harrow et à Rugby, où le tuteur est l'auxiliaire du professeur et dirige ses pupilles comme le ferait un père diligent et éclairé, il n'a que des avantages sans inconvéniens. » — « Au point de vue matériel, ajoute M. Jules Simon, le tuteur diffère de nos répétiteurs en ce qu'il reçoit son pupille en pension chez lui et lui continue ses soins pendant tout le temps des études. Il en diffère au point de vue moral en ce que le pupille fait complètement partie de la maison et de la famille,

s'adresse à son tuteur avec la même confiance, l'écoute avec autant de respect que s'il était son fils. »

Ainsi voilà deux écrivains d'une compétence reconnue, un inspecteur général et un ancien ministre de l'instruction publique, qui s'accordent pour réclamer de profondes réformes dans notre organisation scolaire. Celui-ci la trouve étroite, arriérée, et c'est sous les plus sombres couleurs qu'il nous peint cette vie morale du lycée, dont rien n'égale « le vide désolant; » l'autre, moins absolu, moins affirmatif, mais non moins sévère au fond, estime que « nos maisons d'éducation ne méritent pas ce titre (1), » et semble désespérer de les amender. Il l'a essayé, rendons-lui cette justice; il avait eu le courage de signaler le mal (2). D'autres avant lui l'avaient également tenté. Ils ont trouvé devant eux la routine ou la force des choses, et ils ont été vaincus par elles. On a bien introduit par-ci par-là quelques réformes judicieuses : à Paris notamment, grâce à l'intelligente initiative de certains proviseurs, soutenus par un personnel d'élite, plus d'une amélioration a été réalisée. Les élèves sont un peu moins surchargés de devoirs écrits, on s'est efforcé de développer l'enseignement des langues vivantes et de la géographie; la gymnastique, rendue obligatoire en 1869, ne figure plus seulement sur les programmes : on s'est enfin décidé à lui faire une petite place entre le thème grec et le vers latin. Mais qu'a-t-on fait d'important sous le rapport de l'éducation morale et physique? On a donné deux ou trois cents francs de plus à nos maîtres d'étude, et l'on a construit trois ou quatre nouveaux lycées en province, où cela n'était pas nécessaire, au lieu d'augmenter le nombre de ceux de Paris, qui est manifestement insuffisant. Et voilà tout. Au résumé, la grande objection des pères de famille contre l'Université subsiste dans toute sa force. L'Université possède un personnel de professeurs incomparable, et ses études, quelques critiques qu'on puisse leur adresser, défient, dans les lettres au moins, toute comparaison; — mais elle n'a, sauf de rares exceptions, que de très médiocres maîtres surveillans, et l'éducation proprement dite y est négligée. La seule que nos enfans y reçoivent est celle qu'ils puisent eux-mêmes dans les leçons de leurs professeurs et dans le commerce des grands écrivains. C'est déjà beaucoup sans doute, car l'enseignement n'est pas seulement affaire de gérondif et supin, ou de dates et de faits, et tout ne s'y réduit pas à de simples exercices de style, comme on l'a prétendu. L'Université, grâce à Dieu, vise plus haut, et nous avons connu plus d'un professeur dont les leçons

(1) M. Jules Simon, *Réforme de l'enseignement secondaire*, page 249.
(2) Voir la circulaire du 22 septembre 1872.

avidement recueillies constituaient de véritables cours de morale en action. Malheureusement, quelque élevé, quelque fécond que soit un tel enseignement, il n'est pas également accessible à toutes les intelligences. S'il suffit aux esprits d'élite, il n'a pas la même action sur les sujets moins bien doués, à plus forte raison sur les natures perverses ou même simplement réfractaires. Il ne saurait, pour celles-là, tenir lieu d'une bonne pédagogie, c'est-à-dire de cette vigilance et de ce redressement de tous les instans que nos maîtres surveillans pratiquent si mal. Qui n'a vingt fois entendu des pères ou des mères adresser à nos lycées cette critique devenue presque banale, et qui ne la trouve un peu justifiée? Pas n'est besoin pour cela d'avoir médité les livres de M. Bréal ou de M. Jules Simon : il suffit de se souvenir et de comparer.

Or, nous le demandons, si tel est vraiment l'état des choses, s'il est démontré que le régime intérieur de nos lycées est mauvais, s'il est prouvé que nos méthodes d'enseignement sont défectueuses, de quel droit provoque-t-on les chambres à fermer des maisons qui sous un rapport au moins sont supérieures aux nôtres? La conclusion manque de logique en vérité. On serait venu dire à la tribune : Nous avons de grands efforts à faire pour mettre nos lycées en état de supporter la redoutable concurrence des congrégations enseignantes. Ces congrégations ont fait d'énormes progrès depuis dix ans : le nombre de leurs élèves a presque doublé ; elles ont su gagner la confiance de beaucoup de familles ; un parti puissant les soutient et les appuie; elles ont la vogue, la mode ; elles ont le succès, nos examens le montrent, nos concours le prouvent. Bref, nous sommes menacés, et, si vous ne venez pas à notre secours, il est à craindre que nous ne soyons bientôt tout à fait dépassés. Donnez-nous donc de l'argent, beaucoup d'argent pour agrandir et restaurer nos vieux lycées, et pour en construire de nouveaux (1). Louis-le-Grand tombe en ruines; Saint-Louis n'est qu'une devanture; on y manque d'air et d'espace, on y étouffe. Ouvrez-nous de larges crédits pour bâtir au Vésinet, à Vincennes, à Choisy-le-Roy, dans toute la banlieue de Paris, des établissemens modèles, comme Vanves, dont le succès est si grand. Les jésuites seuls ont fondé depuis dix ans, douze maisons, et nous l'Université, nous l'état, nous n'en avons pas une de plus à Paris qu'en 1820. — Ah ! si l'on était venu dire ces choses aux chambres, quelle unanimité d'approbation n'eût-on pas rencontrée! Et si l'on s'était contenté de récla-

(1) Nous pourrions ajouter : et pour augmenter les traitemens des professeurs de l'enseignement secondaire, qui sont demeurés, au moins à Paris, stationnaires, tandis que les instituteurs et les professeurs de facultés ont vu leur situation sensiblement améliorée depuis quelques années.

mer en même temps la restitution de la collation des grades à l'état, quelle écrasante majorité n'eût-on pas encore obtenue! Quelques voix isolées se seraient peut-être élevées pour la forme; mais elles seraient bien vite retombées sans force et sans écho.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? On est venu, sans autres preuves que quelques méchantes citations, sans autre enquête qu'une inspection superficielle et sans autre raison que la raison du plus fort invoquée brutalement, dénoncer et flétrir les congrégations. Au lieu d'étudier des réformes que le corps universitaire est le premier à réclamer et de se présenter devant les chambres avec un projet réfléchi, on s'est lancé dans une politique de violence et d'oppression. On n'essaie pas de lutter contre la concurrence; on trouve plus simple de la supprimer. On ne cherche pas à s'amender, on aime mieux proscrire. On est un ministre de l'instruction publique et l'on voudrait d'un seul coup éteindre cent cinquante ou deux cents foyers d'enseignement!

C'est pourquoi nous sommes bien rassuré; une telle politique a pu trouver une majorité de circonstance et de passion, elle ne prévaudra jamais devant une assemblée calme et posée. Le sénat s'est contenté jusqu'à ce jour d'un rôle modeste. Il aurait pu, dans plus d'une circonstance déjà, modérer l'allure un peu vive des deux autres pouvoirs publics. Il ne l'a pas essayé, soit que les questions sur lesquelles il se trouvait en dissentiment avec la chambre et le gouvernement ne lui parussent pas assez importantes, soit qu'il voulût mettre de son côté la patience et la modération. Tant de réserve était peut-être excessif; beaucoup l'ont dit, un plus grand nombre l'a pensé. Tel n'est pas notre avis : si le sénat avait abusé des droits qu'il tient de la constitution, il aurait eu quelque peine à entraîner l'opinion. A l'heure qu'il est, elle le précède, elle l'attend. C'est le 16 mai renversé. Quand le sénat vota la dissolution en 1876, ce fut sans grande conviction; il eut le sentiment qu'il commettait une faute, et la suite a prouvé qu'il ne se trompait pas. Bien différente est aujourd'hui sa situation : la France a protesté contre les projets de M. Ferry par dix-sept cent mille signatures et par la voix de quarante-cinq conseils généraux. Avec un pareil effectif derrière soi, la haute assemblée peut envisager froidement toutes les éventualités dont on la menace. Quoi qu'il arrive, elle n'a pas à craindre d'aller contre le vœu du pays en se plaçant résolûment sur le terrain de la liberté d'enseignement. Elle est sûre en tout cas d'y rencontrer ceux qui ont encore quelque souci de la justice et du droit, et cela seul importe à son honneur.

ALBERT DURUY.

REB HERSCHEL

SCÈNES DE LA VIE DES JUIFS POLONAIS

Le village dessine un cercle irrégulier autour d'une église construite en bois et recouverte de bardeaux jusqu'à terre. Le cimetière qui forme une ceinture à cette église n'est séparé de la grande route par aucune clôture ; on n'y voit en guise de monumens funèbres que quelques croix grossièrement taillées. En face de l'église s'élève la *kretschma*, l'auberge, grand bâtiment à un seul étage, aux murs enduits de glaise et au toit de chaume. Ici demeure le *rendar*, un juif chargé par le seigneur de vendre son eau-de-vie ; les paysans paient d'ordinaire ce liquide en nature, tandis que le cabaretier est obligé de donner régulièrement une somme fixe pour son loyer. Tout au bout du village, près de l'habitation du seigneur, se trouve la distillerie d'où sortent pour les petits tant de désastres, et pour le gentilhomme qui l'exploite une source abondante de revenus. Quelques groupes de paysans sont répandus sur la place, debout ou à demi couchés; des enfans mal vêtus se roulent sur le gazon poudreux, pêle-mêle avec les chiens et les porcs, tandis que les filles et les garçons frappent en dansant la terre de leurs pieds nus, sans aucun accompagnement de musique.

Dans l'auberge règne une animation bien faite pour réjouir le cœur de l'aubergiste. La vaste salle pauvre et nue avec son plafond enfumé, son énorme poêle peint en vert, ses longues tables et ses longs bancs, est remplie de paysans qui, serrés les uns contre les autres, leurs bonnets de fourrure sur la tête, malgré la chaleur excessive de cette saison et les boissons excitantes dont ils s'abreuvent, sont attablés devant des gobelets de fer-blanc, assidûment

remplis avant même d'être complètement vidés. C'est jour de fête. Personne ne parle politique : que saurait-on des événemens extérieurs dans ce pays perdu où ne pénètre jamais un journal? Toute l'Europe pourrait être en feu, les empires pourraient s'effondrer qu'on ne s'inquiéterait que de la qualité de cette boisson chérie qui met du feu dans les veines; on parle aussi du rendement de la dernière récolte, et puis encore, à mesure que les cerveaux s'échauffent, d'autres choses qui ne sont pas faites pour être écoutées par des oreilles pudiques.

La chambre voisine, dont la porte est soigneusement fermée pour que le vacarme de la fête n'envahisse pas ce lieu voué au recueillement et à l'étude, offre un spectacle tout différent. Autour d'une table sont assis plusieurs garçons de différens âges, ils se penchent sur des in-folio reliés en parchemin dont un jeune homme au visage grave leur explique le texte avec une intense ferveur. Demeurant trop loin de la ville pour y envoyer leurs enfans chercher l'instruction talmudique, mais tourmentés néanmoins par le désir d'accomplir ce devoir impérieux, le pauvre *rendar* et un de ses coreligionnaires ont donné à leurs familles réunies un maître capable de les conduire sur le chemin où tout juif pieux est tenu de marcher. Pendant un semestre, les leçons ont lieu chez le *rendar*, pendant l'autre semestre chez son ami. Chacun des deux pères a trois fils en âge d'être instruits; ils se partagent les dépenses. Certes elles sont lourdes pour de pauvres diables de leur sorte; plaignons surtout cependant le professeur, un jeune homme bien doué par la nature, mais cruellement maltraité par le destin, orphelin dès l'enfance, voué à végéter toute sa vie, sans autre prétention que d'empocher tous les six mois vingt florins, ni plus ni moins, en échange du travail ingrat qui consiste à instruire dans la Thora et le Talmud, huit heures de suite quotidiennement, une douzaine de gamins peu éveillés. Voilà son sort.

La chambre intitulée l'école lui sert de logis; elle a encore une autre destination; c'est le temple où se réunissent les juifs dès qu'ils se trouvent au nombre de dix, soir et matin, pour prier. Une petite arche d'alliance, voilée d'un tapis damassé tout flétri, est suspendue à la muraille du côté de l'orient; à cette même muraille sont accrochés quelques chandeliers. L'heure du repos vient-elle à sonner, ce lieu saint abrite le sommeil du maître et de ses écoliers. On aperçoit dans le coin le plus obscur un méchant lit bourré de paille sous lequel se cache un coffre, qui est l'objet de mainte plaisanterie, car son propriétaire prend des peines infinies pour dérober ce qu'il renferme aux regards des étrangers. Jamais il ne l'ouvre sans regarder bien des fois furtivement autour de lui. est-ce là pour qu'on ne s'avise de lui dérober ses minces épargnes?

est-ce la honte de laisser entrevoir la misère de sa garderobe? Non, il ne songe qu'à dissimuler la présence en ce lieu de livres dont le seul aspect suffirait à détruire sa bonne réputation; si l'on savait que Reb Herschel lit des livres de philosophie, quel scandale! Mais pendant les heures silencieuses de la nuit, quand tout repose, le jeune homme, sûr de n'être point surpris, tire avec précaution le coffre de sa cachette, détache le cadenas, et, s'emparant d'un gros bouquin, regagne son gîte avec cette proie, comme le renard sa tanière. Les bouts de chandelle, accumulés dans la paillasse, se consument l'un après l'autre, et Reb Herschel lit toujours, blotti entre ses draps, sans se douter seulement de la fuite des heures; il tressaille toutefois aussitôt que le moindre bruit vient frapper son oreille, cache le livre, abrite la lumière de sa main et pâlit comme un criminel qui dissimule quelque forfait. Bien des nuits se sont passées de la sorte, bien des fois le jeune homme a sacrifié son sommeil à ses études mystérieuses; il en est récompensé par la conquête de connaissances nouvelles, confuses sans doute, mais variées. Sans préparation, sans guide, sans système, il a tout dévoré, tout absorbé, pêle-mêle, science, histoire, métaphysique... Oui, il a pillé un peu partout à la dérobée, comme s'il était en effet le voleur qui s'approprie le fruit défendu, ou le conspirateur qui ourdit un complot dans l'ombre. Bien innocens sont le complot et le pillage, et cependant si quelqu'un, à la lumière du jour, l'abordait un de ces livres à la main en lui demandant : — Connais-tu cela? — Reb Herschel reculerait épouvanté comme devant la preuve d'un crime, car le peuple juif exige d'un vrai talmudiste la connaissance unique, exclusive du Talmud; c'est au Talmud, et rien qu'à lui, que le talmudiste digne de ce nom doit vouer son esprit, son temps, ses pensées, ses méditations; il ne lui est pas permis de sortir un seul instant de ces catacombes où les ancêtres ont accumulé les trésors de leur sagesse. Et ce texte vénéré, les fils ont pour devoir de l'enlacer sans cesse d'un réseau de commentaires serrés, comme on enlace une momie dans les liens de ses bandelettes multipliées.

II.

La salle où se pressent les buveurs et le temple-école ne sont pas toute l'auberge; il y a deux autres chambres encore consacrées à la famille du *rendar* et parfois à l'étranger qui passe. Le mobilier qu'elles renferment témoigne que ses propriétaires ont jadis connu des jours meilleurs; nous y voyons une petite armoire vitrée, emprisonnant quelques cristaux, un peu de porcelaine et d'argenterie, des plateaux coloriés et d'autres brillantes bagatelles; sur

l'étagère sont rangés des livres hébreux à dos dorés. Un miroir, quelques estampes enluminées dont les sujets appartiennent à l'histoire sainte, décorent la muraille ; les lits, les tables, les sièges en bois de frêne, d'un jaune limpide, sont soigneusement polis par une main de femme active et diligente. Devant la fenêtre est occupée à coudre cette femme, cette enfant, le bon génie de la maison, notre belle Freudele. Le dimanche, jour de rassemblement et de joyeux tapage au cabaret, les parens de Freudele se passent de l'aide accoutumée de leur fille, qui s'occupe du ménage dans le calme de sa chambre solitaire. Est-elle seule, en effet, ce jour-là?.. Tout à coup un cri échappe à la jeune fille penchée sur son travail, un cri de frayeur ; elle a senti la mèche d'une cravache effleurer son cou, elle a entendu le rire brutal du jeune seigneur. Il est là, de l'autre côté de la fenêtre dont il s'est approché à pas de loup ; oh ! elle le connaît bien, il l'a tant de fois effrayée déjà par ses propositions, par ses menaces, par ses caresses,.. mais sans succès, toujours sans succès. Et le sang de Reb Herschel bout dans ses veines quand il est par hasard témoin de ces combats entre un pouvoir oppressif et grossier et une héroïque pudeur. Il ferme alors le poing sous ses larges manches, il voudrait se jeter sur le tyran, mais celui-ci le toise de haut, fait sonner ses éperons, et le pauvre juif timide va rejoindre en soupirant ses élèves. Freudele d'ailleurs saura se défendre, mais comme il souffre quand elle va au château demander un délai pour le fermage ! avec quelle vivacité il se représente les humiliations qu'elle doit essuyer dans ce rôle de solliciteuse ! Elle n'en dit jamais rien à ses parens ; n'importe, Reb Herschel sait à quoi s'en tenir quand elle revient la rougeur au front, les yeux encore humides de larmes qui ont demandé grâce. — Dans ce cas-là, il ne passe pas la nuit à lire, mais il gémit et se crie à lui-même : — Comment la délivrer? comment me délivrer moi-même de ce supplice d'amour et de jalousie que j'endure ?

III.

Il est tard ; le village tout entier sommeille, aucune lumière ne brille plus à la fenêtre des chaumières ; l'auberge seule est éclairée, non pas la salle qu'ont abandonnée depuis longtemps les buveurs, mais la chambre où le cabaretier compte pièce à pièce l'argent gagné dans la journée. Puis il dit pieusement sa prière, baise avec dévotion la mesuseh, l'amulette qui fixe au poteau de sa porte le nom de Dieu et un verset des saints livres, tire sur ses longs cheveux bouclés un bonnet blanc, allume sa pipe et se couche pour la savourer à loisir.

Sa femme est allée s'assurer que la volaille et les autres bêtes

domestiques sont rentrées; elle revient éperdue, éteint d'un souffle haletant la petite lanterne qu'elle tient à la main et se penchant vers le lit : — Jochenen, dit-elle à son mari, le jeune püritz (1) est là dehors.

— Est-ce possible ?

— Aussi sûr que tu es vivant, il rôde autour de la maison et il regarde aux fenêtres. Son chien a grogné à mon approche, et il l'a renvoyé.

Le père a posé sa pipe et s'est levé en toute hâte :

— Où est Freudele ?

— Elle se déshabille pour dormir.

— Qu'elle vienne dormir ici près de toi.

Freudele est appelée, elle pleure; l'effroi de ses vieux parens, le souvenir des entreprises téméraires du jeune seigneur, l'abandon où elle se trouve la nuit, au milieu de ces paysans anéantis par l'ivresse qui ne répondraient pas à un appel si désespéré qu'il fût, le sentiment profond de la puissance du püritz, tout cela bouleverse son cœur.

— Il faudra envoyer notre fille à la ville, dit le lendemain matin l'aubergiste, qui a passé toute la nuit sur une chaise à fumer; ton frère, ma femme, nous la gardera. Ici, elle courrait trop de risques. Pense donc, si un jour le loup trouvait la brebis seule au gîte !.. Qu'elle s'éloigne; tu t'en vas conjurer ton frère de la bien traiter; tu lui diras que mon cœur saigne et que ma fille est un trésor; elle travaillera dans sa maison comme elle travaillait ici; elle fera entrer avec elle la bénédiction dans sa demeure.

La mère, pénétrée de la nécessité de cette cruelle séparation, baisse tristement la tête. Tandis que sa fille dort encore, elle fait un paquet des nippes de l'enfant et avec chaque vêtement tombe dans le petit coffre une larme brûlante. Freudele pâlit lorsque ses parens lui disent ce qu'ils ont décidé; elle regarde Reb Herschel, qui, le front courbé, immobile, à l'écart, semble changé en statue de pierre; les petits garçons contemplent cette scène de tristesse avec surprise et curiosité, sans y rien comprendre. Lente comme un char funèbre, la charrette qui emporte la mère et la fille est sortie du village. Sur le seuil de l'auberge se presse encore toute la famille et derrière la famille les serviteurs navrés de voir disparaître l'enfant chérie de la maison; est-ce donc pour toujours? Les buveurs eux-mêmes aux fenêtres du cabaret paraissent partager cette consternation générale; les chansons leur rentrent dans la gorge. Quant au püritz, instruit de l'événement, il fait siffler sa cravache et jure de se venger sur ceux qui restent sous sa griffe.

(1) Gentilhomme.

Les choses se passent souvent ainsi dans tel village où un seigneur jeune et ardent, une jolie fille et des parens honnêtes se trouvent en présence les uns des autres.

IV.

Maintenant Freudele vaque aux devoirs domestiques dans la maison de son oncle. On la trouve bien changée ! Le mal du pays a creusé ses joues, effacé son innocent sourire ; elle soupire après ses parens, ses petits frères et peut-être après un ami... Mais cet ami, le voici venu,.. elle l'aperçoit de la fenêtre, son front s'éclaire d'un rayon de joie,.. elle court ouvrir, et lui, Reb Herschel, le savant talmudiste, se tient embarrassé sur le seuil... Comme il la regarde pourtant !.. Il ne se lasse pas de la regarder,.. il se sent renaître sous la caresse de ces beaux yeux noirs.

— Que fait Reb Herschel à la ville ? demande gaîment Freudele.

Reb Herschel a rougi comme une jeune fille : — Je ne pouvais plus rester au village,.. je le trouvais si triste, vide, absolument vide;.. et puis, ajoute-t-il avec précipitation, craignant de se trahir, faut-il donc que je passe ma vie à morigéner des enfans? Le monde marche, les idées avancent, tandis que je m'encroûte là-bas. Cette pensée m'a frappé comme la foudre, m'apportant l'envie de faire quelque chose, de devenir quelqu'un. Je n'ai pu y résister;.. j'ai renoncé à mon triste métier, et je vais...

— Vous parlez tout autrement qu'autrefois, interrompt Freudele étonnée ; il semble qu'un nouvel esprit soit entré en vous.

— Ainsi vous croyiez toute énergie morte chez moi ?

— Je ne sais pas,.. enfin que voulez-vous faire à présent ?

— Étudier autre chose que le Talmud.

— Vous ?.. commencer à votre âge ?

— Je ne commencerai pas par l'alphabet en tout cas, riposte le jeune homme en souriant.

— Oh ! je sais qu'en hébreu vous êtes fort, mais je faisais allusion à des études pratiques...

— Ces études je les ai ébauchées, Freudele; pendant les nuits où vous dormiez, je lisais, je lisais... Freudele, donnez-moi sept ans pour devenir médecin...

Elle le regarde stupéfaite, croyant rêver : — Vous avez touché d'autres livres que le Talmud et la Thora ?

— Le Talmud et la Thora me donnaient le droit de rester dans votre maison, mais je ne m'en tenais pas à leurs pages sacrées. Sous mon lit se cachait une bibliothèque qui n'était pas sans doute tout ce que je pouvais désirer, mais enfin elle m'aidait à prendre patience ; le jour où la patience m'a manqué, je suis parti.

— Pourquoi vous a-t-elle manqué ? demande naïvement la petite juive.

— Parce qu'avec vous a disparu toute ma consolation, tout ce qui m'aidait à me résigner, répond Reb Herschel en baissant les yeux et d'une voix frémissante.

Elle aussi tremble un peu et cache sous ses longues paupières l'éclair de joie qui a soudain jailli de sa prunelle.

— Et maintenant, reprend-elle tout bas, vous allez achever vos études bien loin ?

Il nomme la grande ville vers laquelle il compte se diriger.

— C'est loin en effet! Et il faudra vous habiller à l'allemande, n'est-ce pas, raser votre barbe, couper les boucles de vos cheveux?

— Sans doute.

— Que diront les gens?

— Les nôtres?.. Ils me maudiront, j'en suis persuadé, ils m'appelleront infidèle; mais voyons, que voulez-vous que je fasse? En épargnant sou sur sou, j'ai mis de côté quelque trois cents florins, je n'entends rien au commerce, mes parens étaient pauvres et vivaient misérablement à cuire du pain. Acheter une ferme?.. On ne vend pas de terre aux juifs, on la leur afferme pour les en chasser quand ils l'ont engraissée de leurs sueurs. Cultiver des champs étrangers, c'est un travail de manœuvre... Conseillez-moi, Freudele, je suis jeune et robuste, j'ai de l'énergie et un but devant moi, une idée fixe...

— Ne croyez pas que le moyen dont vous parlez vous rapproche de ce but, réplique Freudele en secouant la tête. Avant tout, je ne voudrais pas vous entendre appeler infidèle.

— Mais vous saurez que c'est pour vous, Freudele; je vivrai de mes épargnes et du salaire de quelques leçons que je pourrai donner pendant ces sept années que rempliront mes études de médecin. Sept années, entendez-vous, les sept années que mit Jacob à mériter Rachel.

La jeune fille sourit; cette fois la demande est claire et formelle : — O Reb Herschel, dit-elle avec un soupir de regret, pourquoi n'avez-vous pas commencé plus tôt cette longue tâche?

Il lui prend la main avec tendresse, sans songer à lui donner toutes les excuses qu'il trouverait si facilement.

Un garçon de sa condition n'eût osé concevoir de bonne heure l'idée de devenir étudiant en médecine; et puis les juifs n'avaient pas encore pris l'habitude de fréquenter les écoles étrangères où l'on néglige d'enseigner l'hébreu et d'approfondir l'histoire sainte; ils s'en tenaient au *Cheder*, qu'ils quittaient trop tard pour pouvoir passer ensuite à de nouvelles branches d'érudition. Toutefois, le cas de Reb Herschel n'est pas rare; on a vu plus d'un juif barbu venir

s'asseoir sur les bancs de l'école et commencer les études profanes : l'exemple du docteur E..., un savant hébreu, qui, marié, père de famille, quitta temporairement les siens pour s'instruire à l'université, mérite une mention spéciale.

— Mais, reprend Freudele, savez-vous si mon père permettra que j'attende sept ans un mari, et quel mari? Nous ne le reconnaîtrons peut-être plus quand il nous reviendra, puisqu'il veut d'un coup rompre avec son passé pour devenir un tout autre homme.

V.

Tandis que l'on mettait en doute son consentement, le *rendar* Jochenen arriva consterné. « Les affaires dit-il, allaient mal à l'auberge; avec Freudele était parti tout le bonheur de la maison; les hôtes étaient rares et les serviteurs insolens; quant au seigneur, il se vengeait par mille exigences insupportables; et puis les nombreux travailleurs employés dans les champs et les forêts de la seigneurie recevaient maintenant par faveur exceptionnelle deux rations d'eau-de-vie par jour, ce qui les éloignait du cabaret. Le pauvre aubergiste était endetté envers son seigneur, qui certes ne se montrerait pas pitoyable! En vain Jochenen avait-il lutté quelque temps contre les difficultés de la situation avec cette persévérance et cette foi profonde dans la bonté de Dieu qui distingue le juif honnête. Les voisins, tout en compatissant à sa peine, étaient trop pauvres eux-mêmes pour lui venir en aide. Il n'avait qu'à renoncer au fermage de l'auberge et à laisser saisir ce qu'il possédait.

Le frère du *rendar*, profondément touché de cette catastrophe, mit un coin de sa maison à la disposition de Jochenen et de ses enfans; lui-même était chargé de famille et n'avait que de minces ressources.

Reb Herschel seul parut plutôt content qu'affligé d'un désastre qui devait rabattre l'orgueil du père de Freudele : — Tenez, lui dit-il, en tirant de sa poche trois cents florins, voilà mes épargnes, prenez-les. Je leur avais donné un autre emploi, mais vous en avez besoin plus que moi.

Comment exprimer la surprise et la reconnaissance du *rendar?* Il appela les bénédictions du ciel sur la tête de ce digne jeune homme et promit de s'acquitter envers lui à bref délai. Fort heureusement des circonstances inespérées vinrent favoriser ces bonnes intentions. Le seigneur qui avait persécuté Freudele fut forcé par les dettes que lui avait fait contracter sa vie dissolue de vendre ses biens et le nouvel acquéreur se trouva être d'un caractère tout

différent. C'était un gentilhomme polonais franc et généreux, qui prêta l'oreille avec bienveillance aux plaintes de l'aubergiste. Il lui accorda certaines compensations pour les injustices qu'il avait subies, et la famille put recommencer une vie paisible, favorable au travail et au gain. Une année ne s'était pas écoulée que Jochenen dit à Reb Herschel, qui était venu prendre sa part de la joie de ses amis comme il avait pris part à leur tristesse : — Je puis vous rendre vos trois cents florins, mais, dites-moi, qu'en voulez-vous faire? — Ce que j'en voulais faire avant que vous en eussiez besoin, répondit le jeune homme. — Il ne se vanta pas davantage de sa noble action, il ne rappela point que l'argent qu'il avait volontairement sacrifié avait été amassé d'abord, obole par obole, en vue de l'ambitieux dessein dont le succès devait lui permettre de posséder l'objet d'un si fidèle amour. — Je partirai,.. — en prononçant ce mot, il soupira, — j'apprendrai, je verrai le monde.

— Vous en verrez bien assez ici, répondit le père de Freudele. Vous voulez apprendre, dites-vous? pourquoi ne pas vous livrer à l'agriculture?

Reb Herschel hésitait; il eût désiré pouvoir se rendre propriétaire d'une motte de terre, si petite qu'elle fût, et la chose était impossible; mais le nouveau püritz voulut bien arranger pour le mieux l'avenir de ce digne garçon qui n'aspirait qu'à fonder un foyer stable. Il lui proposa de défricher des champs incultes situés derrière la distillerie, près de la forêt. Autrefois on avait projeté d'y bâtir une maison; les pierres moussues étaient encore là, attendant d'être utilisées : — Voulez-vous, dit le seigneur, que je vous donne ce terrain pour douze années avec un peu de bétail et des outils agricoles? Vous ne me paierez rien pendant les deux premières années, jusqu'à ce que le sol ait rendu quelque chose.

Et Reb Herschel accepta, bien que les livres continuassent à le tenter; l'amour fut le plus fort. Au bout de quelques années, les vastes branches des tilleuls verdoyaient autour d'une jolie chaumière à demi cachée parmi les blés. Personne n'eût reconnu dans le robuste cultivateur au teint hâlé, aux grandes bottes et en veste courte, maniant la faux ou le fléau avec une égale vigueur, le pâle et timide savant Reb Herschel, mais sa jeune femme aux traits purs et aux yeux étincelans était toujours la belle Freudele.

HERZBERG-FRANKEL.

LES

NOUVELLES PRATIQUES

PARLEMENTAIRES

L'année qui vient de s'écouler ne laissera de bons souvenirs qu'à ceux qui pendant ces douze derniers mois ont fait de bonnes affaires, arrondi leur fortune ou couru d'agréables aventures; les peuples ne la regretteront pas. On ne peut la ranger sans injustice parmi les années maudites ou terribles, mais on peut la mettre au nombre des années maussades et moroses. Les agriculteurs ont le droit de lui reprocher son printemps pluvieux, son été mouillé, qui ont compromis le sort des récoltes; les pauvres n'ont que trop sujet de se plaindre des précoces rigueurs de son hiver moscovite, qui ajoute à leurs cruelles souffrances. En matière de politique, elle n'a pas été plus bénigne. La Russie n'en a pas encore fini avec ses termites; d'odieux attentats, dont on se flattait vainement d'avoir conjuré le retour, ont prouvé que les mesures de sûreté publique ne sont pas toujours un remède efficace. Le socialisme allemand n'a point abdiqué, et Berlin jouira longtemps encore des bienfaits du petit état de siège. De lointaines mésaventures ont terni les triomphes du cabinet tory et porté de graves atteintes à sa plantureuse santé. Les pays qui n'ont rien à démêler avec les Zoulous et avec les Afghans ont vu presque tous se produire dans leur caisse d'inquiétans déficits. L'an 1879 n'a laissé d'aimables souvenirs ni à l'empereur Alexandre, ni à lord Beaconsfield, ni aux ministres des finances qui n'aiment pas à augmenter leurs dettes, ni aux contribuables qui n'aiment pas à les payer.

Les amis des institutions parlementaires, ceux qui les considèrent comme la plus précieuse des garanties pour tous les peuples soucieux

de leur dignité et de leur bien-être, n'ont pas lieu non plus de se louer beaucoup de tout ce qui s'est passé en 1879. Est-ce la faute des circonstances? est-ce la faute des hommes? Ce qui est certain, c'est que le régime parlementaire n'a pas fait partout bonne figure l'an dernier. Les pays libres du continent ont été pour la plupart en proie à des crises ministérielles très laborieuses; la machine frottait et criait, les mécaniciens étaient soucieux, ils craignaient un accident. Il est vrai que les crises ne déplaisent pas à tout le monde; elles réjouissent les brouillons, elles remplissent d'aise tous les *cesantes* de Madrid, tous les habitués bavards et gesticulans de la *Puerta del Sol;* une crise est pour eux la grande loterie aux espérances. Si l'on en croit certaines gens, le changement est la meilleure loi de ce monde, et un peuple qui se respecte ne doit pas souffrir que son gouvernement reste assez longtemps en place pour y prendre de mauvaises habitudes. C'est par cette raison que, dès les premiers mois de leur apprentissage à la vie politique, les Bulgares ont voulu se procurer, eux aussi, leur crise ministérielle; ils ont tenu à prouver ainsi qu'ils étaient dignes d'être libres. L'enfant a fait ses premières dents; Dieu le bénisse! Malheureusement, les mutations trop fréquentes sont une grande cause de faiblesse pour une nation. N'étant plus assurée de son lendemain, elle doit renoncer à tout travail sérieux sur elle-même, à toute réforme de longue haleine; elle ne mène plus qu'une vie précaire et, comme on l'a dit, « incapable de rien entreprendre, elle se voit obligée de consacrer toutes ses forces à l'humble et pénible labeur d'exister. » En Grèce comme en Espagne, en Italie comme ailleurs, les gouvernemens souffrent d'une sorte de consomption ou d'anémie, ils ont le sang pauvre, les pâles couleurs et des allures de valétudinaire. On répondra peut-être que les grandes monarchies militaires de l'Europe ont aussi leurs malaises, leurs désordres, et que la pléthore n'est pas moins dangereuse que l'anémie. Cela est vrai; mais le sort de l'espèce humaine serait bien misérable si elle ne pouvait se préserver de la congestion que par le marasme.

Les ennemis des institutions libres allèguent que le régime parlementaire est une invention anglaise et qu'il faut être Anglais pour en faire un bon usage. Cette thèse a été reprise tout récemment et ingénieusement développée par le célèbre docteur Strousberg, qui se console de ses déceptions financières en raisonnant sur la politique (1). Aristote disait que la nature n'a créé qu'un animal politique, qui est l'homme; M. Strousberg soutient que le seul animal parlementaire qui existe dans toute l'Europe est l'Anglais. Par une grâce du ciel, nous dit-il, l'Anglais possède seul les qualités et les défauts qui font les bons parlemens, l'Anglais joint à l'amour du progrès l'attachement aux traditions et la fierté personnelle au respect de l'autorité. Il porte dans la vie pu-

(1) *Fragen der Zeit*, Essays von Dr Strousberg; Berlin, 1879.

blique l'esprit des affaires; il s'occupe des intérêts de l'état comme de ses propres intérêts, en tenant compte des circonstances et en préférant aux théories absolues les règles d'une pratique éclairée. Il a une certaine tolérance naturelle pour ses adversaires politiques; il les combat vigoureusement, mais il ne les traite pas de scélérats, il ne cherche pas à les détruire et n'a aucune envie de les manger. Il se prête aux transactions, aux compromis; il sait se contenter d'à-peu-près, de cotes mal taillées. N'étant pas artiste et ne se piquant pas d'être grand logicien, il ne se soucie point de donner à ses institutions la rigueur d'un théorème de géométrie ou la régularité savante d'une œuvre d'art; il supporte les anomalies, il prend son parti des contradictions et le médiocre lui suffit; il laisse à ses descendans le soin de l'améliorer. « Tâchez, mon enfant, écrivait une femme d'esprit, de vous accommoder un peu de ce qui n'est pas mauvais; ne vous dégoûtez point de ce qui n'est que médiocre. » Cette femme d'esprit raisonnait ce jour-là comme un homme d'état anglais et comme M. Strousberg veut qu'on raisonne. L'Angleterre est, selon lui, le seul pays où il y a de vrais conservateurs, qui font la part du progrès, et de vrais libéraux, qui comptent avec le passé. Il part de là pour reprocher aux conservateurs prussiens de n'être que des réactionnaires obtus, tout farcis de préjugés, et aux progressistes allemands de raisonner en doctrinaires qui manquent de sens pratique et sont toujours prêts à sacrifier les colonies à leurs principes. Il leur représente que les peuples qui ont le goût des abstractions, que les peuples logiciens, comme les peuples spirituels et les peuples artistes, ne sont pas faits pour le régime parlementaire, que l'esprit de système est ce qu'il y a de plus contraire à la bonne politique, qu'il faut se défier de la science, de la haute dialectique, et s'en tenir au *good common sense*, à ce gros bon sens que Voltaire définissait une raison grossière, une raison commencée, un état mitoyen entre la stupidité et l'esprit.

Jadis, à la chambre des communes, lord Palmerston, parcourant des yeux la phalange serrée et les respectables figures des représentans des comtés, laissa échapper ce propos irrévérencieux : « Voilà, ma foi, les forces brutes les plus belles qu'il y ait en Europe! » Il ne faut pas trop médire des forces brutes; grâce à leur discipline, elles sont souvent le nerf des parlemens et le salut des états, dont les grands raisonneurs et les hommes d'esprit ont été quelquefois le fléau. « L'Allemand, nous dit M. Strousberg, a d'ordinaire la tête plus grosse, plus forte et mieux formée que l'Anglais; mais en revanche l'Anglais a la figure mieux faite et mieux taillée que l'Allemand. Beaucoup d'Allemands joignent à un vaste front de Jupiter un nez camus, beaucoup d'Anglais ont un crâne insignifiant et un visage bien découpé et vigoureusement accentué. » M. Strousberg paraît en conclure que les fronts de Jupiter et les nez camus sont une marque assurée d'inaptitude à la vie parlementaire, et que les meilleures assemblées politiques sont celles qui renferment

beaucoup de crânes insignifians, pourvu toutefois que les nez soient beaux. C'est pousser peut-être trop loin l'amour des forces brutes.

Il n'est pas donné à tout le monde d'être Anglais, et il n'est donné à personne de changer la forme de son nez; quand on l'a camus, il faut en prendre son parti, c'est un malheur irrémédiable. Mais ce n'est pas une raison pour nier que le système représentatif puisse être pratiqué avec succès ailleurs qu'en Angleterre. Nous ne croyons pas que les Anglais soient un peuple absolument privilégié. Plusieurs de leurs vertus politiques que le docteur Strousberg célèbre en si bons termes sont des habitudes acquises. A force de vivre sous le régime parlementaire, ils en ont apprécié les avantages et ils ont appris les règles du jeu. Certains peuples du continent ont quelque peine à les apprendre; il faut espérer qu'un jour, le ciel aidant, ils les sauront. — « Voyez, nous dit M. Strousberg, deux boxeurs anglais. Avant d'en venir aux coups, ils se donnent la main, après quoi ils se battent loyalement, sans jamais enfreindre les usages reçus. Quand l'un d'eux s'est convaincu de la supériorité de son adversaire, il lui dit : J'en ai assez, — et il se soumet à son sort, sans garder rancune au vainqueur, bien qu'il se promette de prendre sa revanche une autre fois. Il en va de même dans la politique. Whigs ou tories, chaque parti en Angleterre attend patiemment que son heure ait sonné et se résigne sans trop se plaindre à la victoire momentanée de ses ennemis. Savoir reconnaître sa défaite : *to know when you are beaten*, est la première règle du régime parlementaire. »

Les *toreros* de Madrid ou de Séville observent toutes les règles du jeu aussi exactement que les boxeurs anglais. Ils n'auraient garde d'en vouloir au taureau qui les a blessés, et s'ils s'avisaient de lui porter un coup de traître, ils s'exposeraient à être conspués par l'assistance, qui prendrait aussitôt le parti du taureau; on les traînerait sur la claie, on les mettrait en pièces. Mais les combats de taureaux sont beaucoup plus anciens en Espagne que les usages parlementaires. Aussi les politiciens de Madrid sont-ils moins beaux joueurs que les *toreros;* ils ne craignent pas de gagner contre les règles, on les surprend quelquefois à tricher. On ne saurait trop déplorer l'exemple qu'ils ont donné dernièrement. Au lieu de répondre à une interpellation qui ressemblait à une mauvaise chicane, et à laquelle il avait le droit de ne pas répondre sur-le-champ, le président du conseil a pris son chapeau pour se rendre au sénat, où sa présence était nécessaire. Là-dessus, l'opposition tout entière a crié à l'insulte; elle s'est plainte que la majesté des cortès fût violée en sa personne, et elle a quitté la salle des séances pour n'y plus rentrer. Cela s'appelle un *retraimiento*, et cela ne se voit jamais en Angleterre. Depuis lors tout demeure en suspens, le gouvernement est en l'air. M. Canovas est Andalous, M. Canovas a l'humeur vive, il en convient lui-même; mais on ne peut le soupçonner d'avoir eu peur d'une interpel-

lation, il est le plus admirable *debater* de son pays. S'il a pris son chapeau, il faut croire qu'il avait réellement affaire au sénat. L'a-t-il pris d'une façon maussade et désobligeante ? a-t-il paru narguer les mécontens? s'est-il permis de hausser les épaules ? On peut discuter là-dessus. Ce qu'on ne peut contester, c'est qu'un *retraimiento* pour une raison d'étiquette est un mauvais procédé qui rend tout impossible. Les chefs de l'opposition voyaient avec chagrin revenir au pouvoir un homme de grand talent et de grand courage, qui possède le génie du gouvernement. Ils sentaient que leurs espérances étaient ajournées, qu'ils en avaient pour quatre ans au moins. Ils ont cherché une occasion de se mettre en grève, ils l'ont trouvée. Un quidam qui avait fait sa fortune par des moyens peu délicats, mais qui avait toujours sauvé les apparences, disait dans un moment d'expansion : « Le résultat de ma longue expérience est que pour réussir il faut mêler à la coquinerie une certaine dose d'honnêteté. » On peut dire aussi qu'une certaine dose de probité est nécessaire à la bonne politique et qu'on se trouve toujours mal de ne pas observer les règles du jeu. Qui peut répondre à M. Sagasta que lorsqu'il sera devenu président du conseil, quelqu'un ne l'obligera pas à son tour à prendre son chapeau ?

Le gouvernement despotique ne prospère que si le despote a du génie; le régime parlementaire ne peut être pratiqué avec succès que si les chefs des partis ont un peu de bonne foi et beaucoup de bon sens. Un jour ils arriveront au pouvoir et se transformeront comme par miracle en hommes de gouvernement. C'est une métamorphose à laquelle ils devraient se préparer de loin. On a vu devenir ministres d'anciens humanitaires qui avaient souvent déclamé contre les armées permanentes; à peine ont-ils pris possession de leurs portefeuilles, les écailles leur sont tombées des yeux, ils ont reconnu qu'un grand pays ne peut subsister sans armée. On a vu d'anciens garibaldiens devenir présidens du conseil et sacrifier du jour au lendemain leurs utopies pour servir loyalement la maison de Savoie. On a entendu des préfets de police, réputés pour être des radicaux fort avancés, déclarer, avec une verdeur de franchise qui leur faisait le plus grand honneur, qu'il leur importait peu que leurs agens eussent des opinions républicaines, qu'ils leur demandaient seulement d'être obéissans, habiles et dévoués; cette déclaration plongeait dans la stupeur un conseil général qui s'attendait à toute autre chose : il n'est pas encore remis de son émotion. Quelques années auparavant, on avait entendu le plus brillant orateur de l'Espagne, M. Castelar, avouer qu'il avait mainte fois réclamé la suppression absolue de la peine de mort, mais que depuis qu'il était entré dans le gouvernement, tout moyen lui semblait bon pour rétablir la discipline dans l'armée. — « Accusez-moi d'inconséquence, s'écria-t-il, je ne me défendrai point. Ai-je le droit de préférer ma réputation au salut de mon pays? Que la postérité me crie anathème, mais que personne ne

puisse dire que la patrie a péri dans nos mains. » L'inconséquence n'est pas un crime, mais elle nuit à l'autorité, et un ministre ne peut en avoir trop.

Un publiciste anglais a remarqué que le chef de l'opposition, quand il arrive au pouvoir, se trouve dans la situation d'un spéculateur au moment des échéances. Il doit tenir ses promesses, et il est embarrassé. Après avoir parcouru les documens officiels, après avoir causé avec le sous-secrétaire permanent, qui connaît les points épineux et qui, « sans jamais manquer de respect, est inébranlable dans ses opinions, » il balance, il hésite, il se ravise. « Le spéculateur ne peut oublier ses billets, et l'ancienne opposition, quand elle est en place, ne peut oublier les phrases retentissantes qu'elle a lancées et que ses admirateurs vont répétant encore dans le pays comme des enfans terribles. Mais de même que le négociant dit alors à son créancier : — Ne pourriez-vous pas prendre un billet à quatre mois? — le nouveau ministre dit au sous-secrétaire permanent : Ne pourriez-vous pas me suggérer un moyen terme? Évidemment je ne suis pas lié par mes paroles, jamais on ne m'a accusé de sacrifier mon devoir au vain désir de paraître conséquent. Toutefois, néanmoins... — En fin de compte on imagine un terme moyen qui est tout simplement ce que commandent les faits nécessaires, les faits qui semblent avoir élu domicile pour la vie dans les bureaux du ministère, tant ils s'imposent avec ténacité. »

Le pouvoir a la propriété magique de convertir les hommes au bon sens, aucune folie n'y résiste; mais tout irait bien mieux si l'on n'attendait pas pour se convertir d'avoir son portefeuille sous le bras. Les Anglais sont des gens avisés et, comme l'a observé M. Bagehot, ils savent prendre leurs précautions. — « Les membres du parlement britannique, dit-il, sont whigs ou radicaux ou tories, mais ils sont autre chose encore, ils sont Anglais, et le père Newman a souvent reproché aux Anglais qu'il est difficile de les soulever jusqu'au niveau du dogme. Il n'est pas rare d'entendre dire dans le parlement : « Sans m'asservir à cette doctrine que 3 + 2 font 5, et encore que l'honorable membre de Bradford ait appuyé cette doctrine d'argumens très sérieux, cependant je crois pouvoir, avec la permission du comité, prétendre à mon tour que 3 + 2 ne font pas 4, ce qui sera, je l'espère, une base suffisante pour les propositions fort graves que je vais prendre la liberté de lui soumettre. » — Oui, tout irait bien mieux si les grands logiciens se défiaient de leurs raisonnemens et les utopistes de leurs utopies, si les garibaldiens n'attendaient pas d'être ministres pour se convertir au bon sens et à la maison de Savoie, si les tribuns se gardaient de prendre des engagemens téméraires, s'ils tournaient dix fois leur langue dans leur bouche avant de proposer l'abolition de l'échafaud ou la réforme de l'armée, s'ils daignaient considérer que le volontariat a son utilité, que les carrières libérales méritent d'être protégées et que la chimère

de l'égalité mal entendue n'est pas un dogme auquel il convienne de sacrifier l'avenir d'une nation. Heureux les pays où l'on se contente quelquefois de soutenir que 3 + 2 ne font pas 4, et dans lesquels les chefs d'opposition se sentent responsables de leurs paroles, comme les gouvernemens sont responsables de leurs actes! Les politiques à formules creuses font l'œuvre de Cadmus, et il en est de certaines paroles comme des dents du dragon. Cette graine féconde germe, et Cadmus épouvanté voit sortir de terre des idées en armes qui s'entretuent.

L'idéal du parlementarisme et du bon sens serait qu'il n'y eût dans un pays que deux partis, que ces deux partis se missent d'accord pour ne pas traiter plus d'une question à la fois, qu'ils s'accordassent aussi à reconnaître que le rôle d'un parlement est de tout contrôler, mais qu'il ne doit pas se piquer de gouverner. Il y a dans tout parti des audacieux, des gens pressés, qui aiment à marcher vite, et des hommes circonspects qui tiennent à savoir où ils mettent le pied; s'ils étaient raisonnables, ils s'entendraient tous à marcher du même pas, car la transaction est le fond de la vie politique. S'ils écoutaient les conseils du bon sens, ils s'arrangeraient aussi pour ne pas aborder en même temps toutes les questions; la sagesse des nations nous enseigne que qui trop embrasse mal étreint. Ils reconnaîtraient enfin d'un commun accord qu'il est inutile d'avoir un gouvernement quand on ne lui permet pas de gouverner. A chacun sa besogne, ceux qui votent les lois ne sont pas chargés de les faire exécuter; il y a un proverbe qui dit qu'on ne peut sonner les cloches et aller à la procession.

L'Angleterre et la Belgique sont aujourd'hui les seuls pays parlementaires qui aient le bonheur de n'avoir que deux partis. Les radicaux belges avaient menacé le cabinet libéral de lui fausser compagnie, s'il s'obstinait à ne pas rappeler son ministre accrédité auprès du saint-siège; les radicaux belges se sont ravisés, la scission ne se fera pas. Partout ailleurs la politique de transaction a été remplacée par la politique des tiraillemens. Les partis se divisent en plusieurs groupes, qui ont pris l'habitude de traiter entre eux de puissance à puissance; chacun de ces groupes a son programme, son mot d'ordre, ses engagemens particuliers, ses chefs, ses *caudillos*, son avant-garde et sa queue, ses opportunistes et ses fous. Faire un cabinet dans de telles conditions devient un travail infiniment ardu, un vrai casse-tête chinois. Il n'y a plus de majorité, chaque *caudillo* se croit en droit de dire : « La majorité, c'est moi, et il y va du salut public que je sois ministre. » Le moyen de satisfaire tout le monde? En peu de temps, la gauche italienne, qui possédait les quatre cinquièmes des voix dans le parlement, a usé et couché sur le carreau six cabinets composés d'hommes de son choix. A cette heure, MM. Cairoli et Depretis sont nantis, mais MM. Crispi et Nicotera ne le sont pas, et le ministère branle au manche. Quand un parlement n'est plus qu'une collection de coteries intransigeantes, il a

bien de la peine à fonctionner, et les esprits libres, qui goûtent peu les coteries et l'intransigeance, ne savent plus à quel saint se vouer; ils cherchent leur place, ils ne la trouvent pas. Un ancien député, qui avait eu le chagrin de n'être pas réélu, nous disait un jour : « Il y a du bonheur dans mon malheur; désormais je serai dispensé de la tâche ingrate d'avoir l'opinion de mon groupe. »

Le gros bon sens, *the good common sense,* nous enseigne qu'à chaque jour suffit sa peine, qu'un programme trop compliqué n'est le plus souvent qu'une lettre morte, que toute réforme sérieuse est une œuvre de longue haleine et que prétendre tout réformer à la fois, c'est se condamner au bousillage. Les réformateurs à outrance, qui abondent dans certaines assemblées, ne pensent pas avoir jamais assez de besogne; ils s'attaquent du même coup à l'enseignement public, à l'impôt, à la magistrature, à l'armée. Dieu a mis six jours à faire le monde, il leur suffit de vingt-quatre heures pour le rebâtir par le pied. Leur impatience fiévreuse est toujours essoufflée; ils s'imaginent que rien ne s'est fait, avant eux et que s'ils n'étaient pas là, rien ne se ferait, que s'ils avaient une minute de distraction, la société tomberait en langueur, que l'eau des fleuves cesserait de couler; ils sont persuadés de bonne foi que si elle coule, c'est parce qu'ils la regardent. Dans tous les pays libres, le parlement possède le droit d'initiative en matière de législation, mais c'est de tous les droits celui dont il importe d'user avec le plus de modération et celui dont on abuse aujourd'hui avec le plus d'intempérance. Les gens entreprenans et précipités, qui veulent tout changer à la chaude, inquiètent imprudemment tous les intérêts et s'exposent à succomber sous une coalition de rancunes. Le 30 juillet 1873, un tribun assagi, M. Castelar, disait aux cortès espagnoles : « Je désire que la république soit fondée par les républicains; mais je désire aussi qu'elle se fortifie en empruntant aux partis conservateurs cet esprit de gouvernement grâce auquel ils nous ont si souvent vaincus et éliminés de la vie publique dans toute l'Europe. N'êtes-vous pas frappés de ce phénomène, messieurs les députés? Les partis avancés, auxquels nous faisons gloire d'appartenir, sont des météores disparaissans. Ils règnent quelques mois et s'évanouissent tout à coup, chassés non par leurs ennemis, mais par leurs propres passions, par leurs erreurs, par leur intempérance et par leurs fatales entreprises contre eux-mêmes. »

Dans les parlemens qui ne savent pas se discipliner, les députés qui aiment à faire parler d'eux, les députés féconds en propositions saugrenues, les députés tatillons, les députés touche-à-tout ont vraiment beau jeu. On les traite d'enfans terribles, mais on les écoute et quelquefois on les suit. Quand il n'y a pas de chefs, les hommes qui font le plus de bruit et se donnent le plus de mouvement finissent par faire leur trouée, et on prend au sérieux l'autorité qu'ils s'arrogent. Les députés tatillons ressemblent à ce gentilhomme du dernier siècle

qui ne pouvait passer devant une fente de mur sans y mettre le doigt pour l'élargir; sa manie l'avait rendu célèbre, et le roi Louis XV, touché de son mérite, lui donna un régiment. A force de fourrer leurs doigts partout, les députés tatillons deviennent quelquefois ministres, et alors ils changent bien vite d'humeur, ils se convertissent à la discrétion, mais le mal qu'ils ont fait subsiste, et beaucoup de gens qui envient leur fortune se règlent sur l'exemple qu'ils ont donné. Les sociétés n'aiment pas à se sentir livrées à la main de manipulateurs maladroits. Si elles se prêtaient facilement à toutes les expériences, cela prouverait qu'elles sont bien malades; la résistance est le signe de la santé. Dans le temps où il était président du conseil dans le grand-duché de Bade, un homme d'état allemand d'un esprit supérieur, M. le baron de Roggenbach, s'écria un jour : « Le pays est pourri; enfoncez le clou à l'endroit que vous voudrez. » Les clous qui entrent si facilement sortent avec la même facilité, et ce qui se fait en vingt-quatre heures, il suffit de vingt-quatre heures pour le défaire.

Le métier des parlemens, comme le dit encore le bon sens, est de tout contrôler. Ils sont tenus d'avoir toutes les vertus d'un bon contrôleur, et il est permis aux minorités d'en avoir tous les défauts. On ne peut leur en vouloir si elles ont l'humeur âpre et revêche, le caractère difficile, l'esprit de détail, l'habitude de ne rien croire sur parole ; il faut leur pardonner d'être infiniment curieuses et très défiantes. Il leur arrive parfois de se mêler de ce qui ne les regarde pas; c'est un péché véniel qui se commet souvent en Angleterre, quoi qu'en dise M. Strousberg. Un despote, comme l'a remarqué M. Bagehot, est en général un homme qui aime à s'amuser et qui ne donne aux affaires sérieuses que le temps qu'il dérobe à la cour, à son harem, à ses délassemens favoris. Un parlement, au contraire, est une réunion de gens qui ne vivent pas à la source des plaisirs; la plupart n'ont pas de harem, ils s'ennuiraient s'ils ne travaillaient; leur seule distraction est de faire partie du conseil d'administration de quelque société financière. « En établissant un parlement, nous dit le publiciste anglais, on confie l'autorité à un despote qui peut disposer de tout son temps, qui a une vanité sans bornes, qui a ou croit avoir une intelligence sans limite, et dont la curiosité fait la vie. Aussi la curiosité du parlement s'étend sur toutes choses. Sir Robert Peel voulut un jour avoir la liste de toutes les questions qu'on lui avait posées dans une seule séance du soir; elles avaient rapport à cinquante sujets environ. Après le questionneur A, vient le questionneur B. Les uns adressent des questions par un désir réel de s'instruire, d'autres pour voir leurs noms dans les journaux, d'autres pour démontrer ainsi leur vigilance au collège électoral qui les surveille, d'autres encore pour faire leur trouée dans les régions gouvernementales, d'autres enfin parce qu'il est entré dans leurs habitudes de faire des interpellations à propos de tout. » M. Bagehot ajoute qu'un ministre

doit toujours répondre d'une manière convenable, qu'il est de son devoir d'apprendre à sourire en maugréant, à maugréer en souriant.

On admet, en Angleterre comme ailleurs, que les minorités déploient à l'égard d'un cabinet qui leur déplaît une indiscrétion tracassière et désobligeante; c'est leur droit. En revanche, les Anglais n'admettent pas qu'une majorité s'applique à donner aux ministres qui possèdent sa confiance, auxquels elle a promis son appui, plus de tracas, de désagrémens, de dégoûts que ne pourrait le faire l'opposition, et qu'elle les réduise à s'écrier chaque soir et chaque matin : « Que Dieu nous délivre de nos amis, nous nous chargeons de nos ennemis! » M. Strousberg se plaint que, dans certains pays du continent, les partis soient trop intolérans les uns à l'égard des autres. Il est bien question de cela! Dans les pays dont il parle, c'est à l'égard des hommes qui les représentent que les majorités font preuve d'une cruelle intolérance. Elles leur marchandent les égards, elles leur demandent compte de toutes les nominations qu'ils font et de toutes les destitutions qu'ils ne font pas, elles les tiennent en lisières, elles ne leur accordent que des votes de confiance conditionnelle ou de simple tolérance. On dirait qu'elles s'appliquent autant qu'elles le peuvent à les affaiblir, à les diminuer, à les déconsidérer. Sans leur faire grâce sur rien, sans leur faire crédit d'un jour ou d'une heure, elles les semoncent, les admonestent, les morigènent, et trois avertissemens entraînent la suppression.

Le rôle des ministres en de telles conjonctures est de se soumettre ou de se démettre. On les traite comme des commis dont le premier devoir est d'obéir et qu'on est toujours prêt à casser aux gages, à qui l'on dit : Passez au bureau. A ce métier les caractères les plus droits se déforment, les santés les plus florissantes se dérangent. Ceux qui veulent sauver à la fois leur santé et leur fierté imitent M. Canovas, ils prennent leur chapeau; d'autres prennent le train qui conduit en Égypte. Quand ils sont partis, on se plaît à reconnaître leurs talens, leur grand mérite, leur loyauté, les précieux services qu'ils ont rendus; on les loue, on les regrette, mais le mal est fait, ils ne reviendront pas. Il serait fâcheux que la fuite en Égypte fût le dernier mot du parlementarisme. — « Pour vivre dans le monde, disait Chamfort, il faut savoir avaler un crapaud tous les matins. » — Passe pour un crapaud! mais en avaler dix, c'est un peu trop; on aime mieux s'en aller, on s'en va, l'exemple est contagieux, d'autres s'en vont aussi, et le gouvernement se trouve en l'air. Ces fâcheux accidens se produisent souvent quand les assemblées ne se contentent pas de contrôler et qu'elles aspirent à gouverner. C'est une maxime constante dans tous les états libres que celui qui a le pouvoir doit être responsable, que celui qui est responsable doit être maître de ses actions. Quand le parlement administre et gouverne, le gouvernement devient occulte et irresponsable. Hommes ou choses, toutes les questions sont résolues par une politique de cou-

loirs, dont on voit souvent les mains, qui sont longues, mais dont on n'aperçoit jamais le visage.

Les députés tatillons et ceux qui ont le tempérament conventionnel travaillent à dégoûter les peuples du régime parlementaire. Les peuples ne peuvent aimer que ce qu'ils comprennent, et ils finissent par ne plus rien comprendre à ce qui se passe. Les prétentions des groupes, leurs dissensions intestines, leurs négociations secrètes, les manœuvres de coulisses, les influences occultes, tout cela les déroute. Ils apprennent qu'un ministère qu'on croyait plein de vie et de santé a succombé à un vote de tolérance; ils n'en saisissent pas le pourquoi, et ce mystère leur déplaît. D'ailleurs si les peuples ont le goût d'être libres, ils sentent aussi le besoin d'être gouvernés; ils sont tentés parfois de préférer un mauvais gouvernement qui gouverne à un bon gouvernement qui ne gouverne pas. Mais comment peut-on demander à un ministère de gouverner, quand il doit employer à se défendre contre ses amis tout le temps que veulent bien lui laisser ses ennemis? Un beau jour il se meurt d'anémie. La nation en se réveillant cherche son gouvernement, ne le trouve plus, et personne ne peut lui expliquer ce qu'il est devenu. Les crises ministérielles sont rarement un bonheur; elles deviennent un fléau quand elles se répètent trop souvent et qu'elles sont inexplicables.

Les députés tracassiers et d'un esprit ardent, qui reprochent sans cesse aux ministres de manquer de zèle et qui leur tiennent l'épée dans les reins, aiment à se persuader qu'ils sont les vrais représentans de l'opinion publique : « Le pays, leur disent-ils, se plaint amèrement de votre froideur; les réformes que nous vous demandons, le pays les réclame à cor et à cri. » Ces réformateurs à outrance, qu'on pourrait appeler les ardélions de la politique, se trompent ou veulent se tromper. En général, un ministre est plus froid qu'un député, et fort souvent le pays est encore plus froid qu'un ministre. Les peuples ne pèchent guère par un excès d'enthousiasme, ils ont l'esprit pondéré, ils sont patiens; ils s'enflamment difficilement pour telle ou telle forme d'institutions, ils se réservent le bénéfice d'inventaire, ils regardent aux résultats plus qu'aux doctrines, leurs intérêts leur sont plus chers que leurs députés. Ceux qui se flattent de gouverner par l'enthousiasme un peuple sceptique feraient bien de relire un des plus admirables chapitres de l'immortel roman de Fielding. Autour de la cheminée d'une cuisine d'auberge sont rassemblés avec l'aubergiste et sa femme un ancien maître d'école en rupture de ban, un clerc d'avoué, un employé de l'accise et un montreur de marionnettes. On vient leur annoncer que le chevalier de Saint-George a remporté une victoire décisive, que les Stuarts vont remonter sur le trône, où les accompagnent tous les vœux des papistes, que c'en est fait de la maison de Hanovre. Ils raisonnent, le verre en main, sur l'événement. Le maître d'école dé-

clare qu'il faut se réjouir de ce que la victoire est décisive; on ne se battra plus, la paix est le premier des biens. Le clerc d'avoué, dont les parens ont quelque fortune, insinue qu'après tout le chevalier de Saint-George a des droits; il est l'héritier légitime de son père, et il est bon que les fils héritent de leur père. La cabaretière est prête à attester que les papistes sont de bons vivans et de bonnes pratiques, qu'on les voit souvent dans les auberges et que leur argent en vaut un autre. Le montreur de marionnettes prend philosophiquement son parti de la catastrophe; il ne déteste dans ce monde que les presbytériens, parce qu'ils sont les ennemis des spectacles. L'employé de l'accise est plus soucieux; il tient à sa religion, et ce qui est plus grave, il avait une bonne place, il craint de la perdre. Quant à l'aubergiste, il n'aime pas beaucoup les changemens. « On n'est sûr que de ce qu'on a, s'écrie-t-il, et ce qu'on a vaut souvent mieux que ce qu'on aura; les maladies arrivent à cheval, elles s'en retournent à pied. » Là-dessus, il sort de sa cuisine pour aller serrer son argent dans son bureau et retirer les clés de ses armoires. Ce qu'on appelle l'opinion publique, c'est l'opinion des maîtres d'école, des clercs d'avoués, des employés de l'accise, des montreurs de marionnettes, des aubergistes et quelquefois aussi de la femme de l'aubergiste, et leur penchant commun est de ne s'attacher fortement qu'aux institutions qui ne compromettent pas la prospérité de leurs petites affaires. Dans le roman de Fielding, l'ancien magister et son ami le gratte-papier boivent deux rasades de double bière à la santé des Stuarts; quand ils apprendront le lendemain que le prétendant est en fuite, ils en boiront quatre à la santé de la maison de Hanovre. Ils font grand cas de la liberté et de la chambre des communes, mais la paix publique leur tient encore plus au cœur, et ils se dégoûteraient bien vite du parlementarisme s'ils arrivaient à se convaincre que, dans le régime parlementaire, la seule institution permanente est la crise inexplicable.

Il faut souhaiter que l'année qui commence soit moins pluvieuse que celle qui finit, qu'elle ait un beau printemps, un été chaud, un hiver clément. Il faut souhaiter aussi, dans l'intérêt des institutions qui nous sont chères, que les gouvernemens libres fassent meilleure figure, qu'ils aient un sang plus riche, un teint plus rassurant, que les parlemens se livrent à de sages réflexions, que les oppositions s'astreignent à observer les règles du jeu, que les majorités renoncent à détruire les cabinets qu'elles avaient promis d'appuyer, et qu'en général les politiciens de toute espèce n'attendent pas d'être au pouvoir pour se convertir au *good common sense.*

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1879.

C'est plus qu'un usage, c'est une sorte d'irrésistible instinct qui fait qu'à cette heure mystérieuse et fugitive de séparation entre deux années, on est tenté de s'arrêter un instant pour s'interroger sur les œuvres accomplies ou inachevées de la veille, sur le chemin parcouru, et sur ce qu'il y aurait à faire, sur la route qui reste à parcourir pour arriver à un but toujours prêt à se dérober. Huit fois déjà, depuis que la France a revu les jours d'épreuve, ce moment est revenu dans des conditions d'une gravité particulière, et aujourd'hui encore le cours des choses nous ramène à cette heure de recueillement où les esprits réfléchis se demandent à quoi a servi cette année révolue, ce qu'elle représente d'efforts stériles et de vœux trompés, comment on pourrait mieux faire. Il est certain pour l'instant que cette année qui s'achève ne comptera pas parmi les périodes de promission. Elle n'a été bien employée ni pour la fortune morale de la France, ni pour l'affermissement des institutions, ni pour le crédit d'un gouvernement nouveau, et ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'à l'heure présente on n'est pas plus avancé qu'il y a onze mois; on l'est même beaucoup moins en ce sens qu'on arrive au bout de l'étape avec des illusions perdues, des craintes ravivées et une certaine fatigue universelle mal déguisée.

Lorsqu'il y a près d'un an, la république prenait pour ainsi dire possession d'elle-même et entrait dans son vrai règne par une présidence nouvelle, avec des pouvoirs que les élections venaient, disait-on, de remettre en harmonie, tout semblait assez simple. L'ancienne majorité du sénat avait disparu dans le scrutin. M. le maréchal de Mac Mahon, considéré comme le dernier espoir et le dernier prête-nom des réactions, avait disparu par une démission plus ou moins volontaire. M. Dufaure lui-même, quoique son intégrité ne pût être suspecte et que son nom fût une garantie aussi bien qu'un honneur, M. Dufaure avait fait à beaucoup de républicains peu prévoyans le plaisir de s'effacer pour laisser la place à des hommes nouveaux. Tout était nouveau ou à peu près dans un régime qui ne rencontrait plus de contestations sérieuses.

De difficultés, il n'y en avait point réellement, il n'y avait que celles qu'on pouvait se créer, qu'il était si facile d'éviter en imprimant à la direction des affaires un caractère d'équité supérieure, de libérale et intelligente fermeté. Quelques mois ont suffi pour altérer d'une manière sensible cette situation, pour réveiller les doutes autour d'un gouvernement à qui tout semblait facile et pour ramener l'opinion, déconcertée, redevenue un peu sceptique, en face des crises nouvelles qui viennent de marquer cette fin d'année. Et qu'on ne dise pas que c'est exagérer la portée d'incidens après tout ordinaires dans des pays libres, que la défiance est un tort, que l'avenir est aux optimistes. Malheureusement la confiance des satisfaits, des *beati possidentes,* que tous les régimes rencontrent sur leur chemin pour les flatter et pour les tromper, cette confiance n'a jamais changé la réalité des choses et n'a jamais servi à rien. Qu'on ne dise pas non plus que, si l'année finit au milieu d'un certain malaise, si les conditions politiques se sont aggravées ou troublées, c'est l'œuvre des partis hostiles. Les partis hostiles évidemment n'y pouvaient rien, ils n'ont de chances que par les fautes qu'on multiplie et dont ils se réservent de profiter. Qui donc a cherché sans cesse depuis dix mois à introduire dans la politique nationale les inspirations jalouses et exclusives de l'esprit de parti, au lieu de s'attacher avant tout à consolider le règne régulier et rassurant des institutions nouvelles? qui donc s'est plu à soulever toutes ces questions artificielles, irritantes, qui menacent tantôt le sentiment de sécurité sociale, tantôt la position de modestes serviteurs du pays et l'indépendance de la magistrature, tantôt l'inviolabilité des croyances religieuses? qui donc, en un mot, s'est fait un jeu de tout compliquer? Les chambres ont assurément contribué à cette aggravation de toute chose, faute d'avoir en elles-mêmes une force de direction, une majorité réelle, capable de se défendre des tentations et des pièges. Le gouvernement, de son côté, n'y a certes pas nui en se prêtant un peu à tout et en laissant tout faire, en rachetant la résistance à quelques excès par des concessions qui le désarmaient, qui l'affaiblissaient dans son caractère et dans son autorité de pouvoir modérateur. Le résultat a été que tout s'est amoindri par degrés dans la confusion.

C'est l'œuvre de ces dix mois, et, par une coïncidence curieuse de plus, le jour où une majorité a essayé de se révéler, où le ministère a paru se refaire un crédit par un vote de confiance qui ne lui a pas été refusé, ce jour-là même la crise s'est ouverte comme pour mieux montrer qu'il n'était plus temps, que la faiblesse venait de plus loin, qu'elle était dans la situation tout entière. Le dernier cabinet s'est affaissé sans avoir été vaincu, parce qu'il ne pouvait plus vivre avec ses divisions intestines mal dissimulées, avec ses oscillations et ses transactions incessantes où s'épuisait le crédit des hommes sans profit pour les affaires et pour le pays. Il s'est effacé, et c'est dans ces conditions que vient de

naître un nouveau ministère qui se caractérise principalement par la retraite de M. Waddington, de M. Léon Say, et par l'entrée au pouvoir de quelques membres de la gauche ou de l'union républicaine, M. Cazot, M. Varroy, M. Magnin, sous la présidence de M. de Freycinet, qui passe au ministère des affaires étrangères. M. Jules Ferry, de son côté, ne quitte pas le ministère de l'instruction publique, et M. Lepère, après avoir été un moment le plus contesté, le plus abandonné des ministres, finit par rester à l'intérieur et aux cultes.

Comment s'est déroulée cette crise de quelques jours? par quelle série de phases et de péripéties a passé ce travail dont le dernier mot est le ministère reconstitué d'aujourd'hui? On se perd un peu en vérité dans ces négociations changeant de mains, tour à tour abandonnées ou reprises, dans toute cette diplomatie parlementaire, dans cette mixture variée d'élémens discordans, de gauche, de centre gauche, d'union républicaine. Le point essentiel et caractéristique, c'est que, M. Waddington et M. Léon Say ne pouvant rester dans une combinaison où leurs opinions n'auraient pas été suffisamment représentées, M. de Freycinet, chargé de refaire le cabinet, s'est trouvé conduit, peut-être sans le vouloir, à déplacer tout à fait ce qu'on appelle l'axe ministériel, à aller s'établir en pleine gauche. Il y a un an, c'était M. Dufaure qui commençait la retraite en s'effaçant pour laisser, comme il le disait, à des hommes nouveaux la direction et la responsabilité des affaires dans une situation nouvelle. Aujourd'hui, M. Léon Say et M. Waddington, après avoir honorablement rempli leur rôle jusqu'au bout, tant qu'ils l'ont pu et dans la mesure où ils l'ont pu, croient devoir s'effacer à leur tour par une résolution que M. de Freycinet a dû être le premier à regretter, qui accentue d'autant plus le nouveau cabinet. L'évolution suit son cours; c'est pour le moment l'éclipse complète du centre gauche, qui cesse d'être représenté aux affaires. — Rien de plus simple et de plus logique, dira-t-on : le jour du centre gauche est passé; c'est un groupe qui a fait son temps, qui est un appoint insuffisant dans les combinaisons parlementaires et qui, à lui seul, ne peut entraîner une majorité. C'est possible, et à dire toute la vérité, à prendre les choses comme elles sont, sans illusion et sans parti-pris, sans se payer de mots et d'apparences, la question n'est plus là précisément, elle n'est point dans ces répartitions proportionnelles de pouvoir qui sont la pierre philosophale des tacticiens, dans la part de gouvernement qui peut être attribuée aux divers groupes parlementaires. Que le ministère soit un peu plus ou un peu moins à gauche, il reste toujours un fait certain qui domine tout, c'est qu'aujourd'hui comme hier, aujourd'hui peut-être encore plus qu'hier, il y a deux politiques : il y a la politique qui peut faire vivre la république en lui donnant le caractère d'un régime digne de la confiance du pays, et il y a la politique qui peut la précipiter, la ruiner rapidement en l'identifiant avec toutes les agitations, avec les

prétendues réformes qui ne sont que des bouleversemens, avec les passions violentes et ombrageuses de parti ou de secte.

Voilà toute la question. Les hommes peuvent changer, les ministères peuvent se succéder, les groupes se déplacent ou disparaissent, les choses restent les mêmes, les nécessités d'un ordre supérieur sont invariables. Le cabinet d'aujourd'hui, comme celui d'hier, a son choix à faire entre les deux systèmes de gouvernement, et c'est le nouveau président du conseil lui-même que nous appellerions volontiers en témoignage, en garantie de la seule politique possible, utile et honorable pour le régime qu'on veut fonder. Le programme de M. le ministre des travaux publics, devenu ces jours derniers ministre des affaires étrangères et président du conseil, ce programme n'est point un mystère, et il a d'autant plus d'autorité aujourd'hui qu'il n'a pas été fait pour la circonstance, qu'il est une sorte d'engagement anticipé. M. de Freycinet n'a pas laissé ignorer ses opinions sur la direction générale des affaires de la France; il les a développées sous toutes les formes avec une persuasive éloquence, en parcourant dans l'automne de 1878 une partie des provinces, en s'arrêtant dans les principales villes, à Lille, à Douai, à Dunkerque, à Boulogne, à Rouen, à Nantes, à Bordeaux.

M. de Freycinet ne voyageait pas alors seulement en ministre ingénieur étudiant les intérêts des ports et des grandes industries nationales; il voyageait aussi en politique, s'adressant à tous, aux chefs des municipalités, aux chambres de commerce, et à tous il tenait le même langage net et sensé, dans toutes les réunions il traçait le même portrait de la république telle qu'il la comprenait, — « sage, libérale, progressive, tolérante, » émule de « la monarchie parlementaire pondérée, mesurée et clairvoyante qui a fait le bonheur de l'Angleterre. » C'était le thème invariable de ses discours, plus que jamais dignes d'être rappelés aujourd'hui. M. de Freycinet ne cachait pas son ambition de faire aimer cette république sage, et aussi de la faire estimer pour les garanties qu'elle offrirait. « Nous avons aujourd'hui, disait-il, à doter la France d'un gouvernement stable et à assurer l'union dans le pays. Le gouvernement stable, savez-vous ce que c'est par ce temps de libre discussion et de souveraineté nationale? C'est un bon gouvernement, il n'y a que ceux-là qui durent et qui méritent de durer. C'est ce bon gouvernement que nous devons nous appliquer à fonder... » Ce qu'il entendait par là, c'était « un gouvernement d'ordre, de paix et de travail. » Et à cette œuvre il conviait libéralement tout le monde sans exclusion, sans distinction de partis. « Nous sommes convaincus, disait-il, que, si la république sait se manifester par des œuvres utiles, si elle sait prouver, — et elle le prouvera, — qu'elle est un gouvernement d'ordre, de paix et de travail, non, il n'y a pas un bon Français qui ne finisse par venir se joindre à nous. » Il exceptait, bien entendu, les irréconciliables des

partis, qu'il ne se flattait pas de convaincre. En dehors de ceux-là, s'il y avait des dissidens, des hésitans retenus encore par une vieille fidélité, par des souvenirs ou des antécédens, il fallait se garder de les offenser par des paroles amères, par des irritations et des représailles de parti; il fallait aller sans crainte au-devant d'eux, « en faisant la moitié, les trois quarts et s'il le faut la totalité du chemin. » Il résumait cette politique en disant à Nantes, dans le palais de la Bourse : « Je suis, vous le savez, un partisan déterminé de la conciliation. Je la conseille partout, je la conseille surtout au parti républicain; je la conseille aux républicains parce qu'ils sont aujourd'hui les plus forts et parce qu'ils sont au pouvoir. Or quand on est la majorité, on peut et on doit faire des choses qui ne sont pas permises quand on est la minorité. Je dis donc aux républicains : C'est à vous aujourd'hui de faire les avances, c'est à vous de ménager, de respecter les susceptibilités des autres partis. Si quelqu'un vous dit, comme je l'ai entendu dire quelquefois : C'est de la faiblesse, répondez : C'est de la faiblesse quand on est le plus faible; mais quand on est le plus fort, c'est de la bonne politique... »

Il ne faut pas s'y méprendre, ce langage était assez sérieux pour être prémédité, réfléchi, et il était d'autant plus significatif qu'il se faisait entendre à Douai, à Boulogne, à Nantes, à Bordeaux au moment même où retentissait d'un autre côté le discours de Romans. Ce que pensait et ce que disait le ministre des travaux publics en 1878, le nouveau président du conseil le pense encore aujourd'hui sans nul doute. Il reste avec son programme, et si avec ces idées il a accepté la direction des affaires, c'est qu'il a cru possible de les mettre en action, d'en pénétrer ses collègues, d'amener la chambre à les sanctionner; c'est qu'il a l'intention de laisser en chemin bon nombre de ces propositions qui seraient le contraire de sa république libérale et tolérante, de dégager toutes les questions de ce qu'elles ont d'irritant et de subalterne, de séparer ce qu'il peut y avoir de légitime et de sensé dans les opinions confuses d'une assemblée peu expérimentée de tout ce qu'il y a de futile ou de dangereux. Cela ne sera pas bien facile, nous en convenons, et M. le président du conseil aura peut-être à ramener plus d'un récalcitrant même parmi ses collègues et ses plus chauds alliés de la gauche; ce n'en est pas moins une expérience digne d'inspirer un esprit courageux et dont l'insuccès même ne déparerait pas la carrière d'un homme public.

Oui, assurément, M. le président du conseil va se trouver tout d'abord dans une situation singulièrement difficile avec sa politique de modéré et ses alliés de l'union républicaine; il sera dans l'alternative de paraître humilier ses idées de gouvernement et de conciliation devant ce qu'on appellera des nécessités parlementaires, ou de conquérir sa vie de tous les jours par la lutte, par la parole, en démontrant victorieusement à une chambre impatiente le danger de ses prétentions, de ses

passions et de ses préjugés. Nous prenons en exemple cette question des fonctionnaires qui renaît sans cesse comme une obsession pour tous les ministres, qui est le premier et le dernier mot de tous les programmes.

Qu'un gouvernement animé du sentiment de lui-même se croie le droit et accepte l'obligation d'avoir une administration fidèle, de faire respecter par tous les fonctionnaires les institutions du pays, qu'il propose des réformes étudiées avec prudence et avec soin dans l'ordre judiciaire comme dans l'ordre administratif, rien de plus naturel sans doute. C'est à coup sûr le droit et le devoir d'un gouvernement, avec la république comme avec la monarchie, de ne pas supporter des serviteurs infidèles ou ennemis; mais lorsque cette passion des épurations va jusqu'à une puérile intempérance, quand, pour arriver à évincer quelques magistrats qui déplaisent, on ne craint pas de réclamer la suspension de la première des garanties d'une justice indépendante, ce n'est plus là qu'une œuvre de faction et de subversion. Un gouvernement sensé ne peut pas s'y prêter, il ne peut pas écouter toutes les délations, et, pour un intérêt électoral ou pour un ressentiment, livrer le principe d'une grande institution publique. Cette question des réformes judiciaires, qui a été depuis quelque temps l'objet de propositions plus ou moins radicales, elle a certes l'importance la plus sérieuse; elle touche à tout, aux conditions d'une justice éclairée et impartiale, à une multitude d'intérêts locaux, à l'organisation tout entière du pays. Est-ce qu'on croit la résoudre avec des « déclamations » comme M. de Freycinet le disait il y a deux ans pour bien d'autres questions? Est-ce bien sérieusement qu'aujourd'hui, dix ans après la réapparition de la république, cinq ans après le vote d'une constitution, on vient proposer, par voie révolutionnaire, la suspension de l'inamovibilité de la magistrature ou un renouvellement d'investiture qui permettrait de choisir? On le sent bien, ce n'est là qu'un expédient, une manière d'arriver au but; le fond, c'est l'épuration à tout prix, la curée toujours nouvelle. L'épuration, l'épuration, c'est le mot d'ordre, et les républicains, dupes de leurs préjugés exclusifs, se trompent encore s'ils croient en cela être bien nouveaux. Ils sont exactement aujourd'hui, quoique dans un camp opposé, ce qu'étaient autrefois les ultras de la restauration. Et ces naïfs ultras de 1820, eux aussi, réclamaient à grands cris des épurations; ils ne se contentaient même pas d'épurations partielles, et le plus éloquent de tous, Chateaubriand, prêtait à leurs griefs l'accent de ses propres passions. Ils n'admettaient pas que les ministres pussent, sans être soupçonnés de trahison ou d'une coupable imprévoyance, garder au service du roi des fonctionnaires qui avaient servi les précédens régimes, l'empire, la république. Ils voulaient des percepteurs et des magistrats royalistes; on les veut aujourd'hui de la couleur républicaine, — les services, l'aptitude, les titres passent après! Les républicains peuvent dire sans doute que leurs pré-

tentions ne sont pas si extraordinaires, puisque d'autres les ont eues avant eux. Oui, — il faut seulement aller jusqu'au bout. Ces honnêtes ultras de 1820 ont triomphé avec leurs idées et leurs épurations; ils ont eu leur politique royaliste, leurs employés royalistes, et leur triomphe a préparé la ruine de la royauté qu'ils croyaient sauver. Ils ont tout perdu, — c'était encore une solution à ce que disait en ce temps-là M. Royer-Collard! C'est au ministère nouveau de réfléchir, de savoir s'il veut conduire la république dans la même voie en subissant l'influence des mêmes passions, en faisant de cette question des fonctionnaires et de la magistrature une affaire de parti, au risque de tout désorganiser et de multiplier les inimitiés.

En vérité, quelle est cette étrange passion de tout remuer, de tout menacer, de tout faire pour rétrécir la république aux proportions d'un parti fermé, d'une église où l'on ne dit que la messe des libres penseurs? quelle est cette passion d'offenser les intérêts et les croyances, de se créer des ennemis de toutes parts, de donner des griefs trop légitimes à des oppositions qui peuvent devenir puissantes? Et quand on se sera ainsi mis en guerre avec la magistrature, avec le clergé, avec toutes les influences sociales, quand on aura bien épuré, quand on aura exclu tout ce qu'on peut exclure en fait d'élémens modérés, même souvent le bon sens, la raison et la sagesse, qu'aura-t-on gagné? Quelle garantie de durée aura-t-on donnée à la république? Il faut bien cependant faire quelque chose, dira-t-on, il faut bien que la république se manifeste par son action, par ses œuvres, c'est encore M. de Freycinet qui le disait il y a deux ans. Oui, sans doute, il faut agir, il faut marcher, et c'est parce qu'il faut agir sérieusement que tous ces incidens irritans, toutes ces questions agitatrices qui se succèdent ne sont que de la mauvaise politique. Ce ne sont pas les sujets de délibération qui manquent. Depuis plus d'un an, on est à une enquête sur nos industries, sur notre régime douanier; il n'y a que quelques jours que les rapports ont été déposés. Pendant ce temps, nos relations commerciales sont en suspens ou restent sous la loi de traités provisoires. Que ne se met-on à ce travail? Dans ce domaine même de l'enseignement où M. Jules Ferry s'est jeté avec son irréflexion turbulente, est-ce qu'il n'y a que l'article 7? Pour ce capricieux et violent article 7, tout a été arrêté; s'il n'avait pas existé, les lois sur l'enseignement seraient déjà votées. Dans les affaires militaires, le nouveau ministre de la guerre, M. le général Farre, a certes de quoi exercer son activité; il n'a point à craindre d'être accablé par les souvenirs de M. le général Gresley, qui a passé au ministère sans éclat, sans laisser de résultats, pour finir par un mouvement de mauvaise humeur. Oui, vraiment, en cela et en tout la république a beaucoup à faire, mais elle ne le peut qu'en se mettant vigoureusement au travail. C'est le nouveau ministère qui est maintenant chargé du soin

difficile de le conduire dans cette voie et c'est lui qu'on attend à l'œuvre.

Cette année, qui finit au milieu des soucis d'une crise de pouvoir, elle a été, à dire vrai, laborieuse pour l'Europe elle-même, pour la plupart des pays du continent comme pour la France, et en fin de compte, avant de s'en aller dans le passé, elle laisse pour tout le monde bien des nuages lents à se dissiper, bien des questions obscures. Ces questions sont de toute sorte : elles tiennent, si l'on veut, à une situation générale, elles tiennent aussi à ces complications particulières dont les plus puissans états ne peuvent se défendre dans leur vie intérieure.

La paix, il est vrai, a été maintenue entre les nations de l'Occident, elle a été le bienfait et l'honneur de cette année qui passe. Elle a le malheur de n'être qu'un fait sans garantie, de ne reposer sur aucun principe d'ordre universel, et sans aller jusqu'à accepter les pronostics pessimistes de M. le ministre de la guerre de Belgique, qui, pour avoir son contingent militaire, annonçait récemment de prochains conflits, on peut dire que ce qui existe est assez précaire. C'est la paix d'un continent troublé qui a de la peine à reprendre son équilibre, une paix qui dépend forcément de mille circonstances, de bien des volontés mystérieuses, surtout de ce qui se passe dans la tête de ce puissant ermite de Varzin à qui l'on peut bien appliquer ce qu'on disait du cardinal de Richelieu lorsqu'il allait à Rueil : « A qui va-t-il déclarer la guerre? Quelle alliance va-t-il former? » En un mot, cette situation européenne, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, reste à la fois pacifique par un courant visible d'intérêts ou de désirs, et incertaine par tout ce qu'il y a de difficultés dans la reconstitution d'un état régulier à l'orient, dans l'incohérence des rapports publics à l'occident. Il faut pourtant s'accoutumer à ces conditions générales, qui sont peut-être inévitables après de grands troubles, qui ne sont pas d'ailleurs plus graves aujourd'hui qu'hier, et tout ce qu'on peut se proposer de mieux, c'est de les prolonger, de les fixer à demi, si on le peut, de faire sortir des incertitudes du moment un ordre de choses plus durable. Tout le monde y est plus ou moins intéressé. Ce n'est assurément pas la France qui peut être accusée de menacer la paix, elle est, elle sera pour longtemps encore trop occupée de sa propre réorganisation intérieure, et les autres états eux-mêmes ont assez de leurs affaires, de leurs embarras ou de leurs périls pour ne pas rechercher légèrement les aventures extérieures.

Est-ce qu'à ce moment où va commencer une année nouvelle, il y a un seul état, monarchie constitutionnelle, empire ou république, qui n'ait sa part de complications, de problèmes épineux? L'Angleterre elle-même, la puissante et libre Angleterre reste plus qu'elle ne le croyait engagée dans cette entreprise de l'Afghanistan, où elle sent que tous ses intérêts indiens sont en jeu, et lord Beaconsfield, après avoir trop

triomphé, est exposé à rencontrer une opposition grandissante, armée de nouveaux griefs. On exploite contre lui ses témérités conquérantes et après tout assez stériles, aussi bien que les difficultés irlandaises. La récente campagne de M. Gladstone, la popularité renaissante de l'ancien chancelier de l'échiquier, un succès des libéraux dans une élection vivement disputée, tout indique un commencement d'évolution ou un certain ébranlement d'opinion qui pourrait mettre en péril le ministère anglais dans le prochain parlement. La Russie n'a traversé l'épreuve de la guerre d'Orient que pour retomber dans ses confusions intérieures, dans ces agitations révolutionnaires qui la troublent, qui défient les répressions. Il n'y a point sans doute à prendre trop au sérieux tous les bruits de dissentimens intimes entre l'empereur Alexandre et le tsarevitch sur ce qu'il y aurait à faire au sujet d'un changement de système politique. La première question est d'arriver à avoir raison de ces complots qui ont une organisation insaisissable, qui se manifestent par une sorte d'action méthodique, par des attentats sinistres, tantôt contre la famille impériale elle-même, tantôt contre les principaux représentans du gouvernement russe. L'Allemagne, malgré l'énergie de celui qui l'a créée et qui continue à la conduire, a sûrement, elle aussi, ses embarras, ses confusions intérieures. Elle ne sait pas trop où elle en est dans ses affaires, passant d'une direction libérale à une direction réactionnaire et protectionniste, changeant d'alliés comme de politique intérieure. Elle a l'avantage d'avoir pour guide un chef certainement supérieur; elle a aussi les inconvéniens de cette primauté absorbante d'un homme qui semble donner à son œuvre un caractère exclusivement personnel. L'Autriche vient d'avoir beaucoup de peine à obtenir de ses chambres le vote du contingent militaire pour dix ans, et avec ses nouveaux desseins en Orient, elle n'est qu'au commencement d'une crise d'évolution qui lui coûte peut-être déjà la liberté de sa politique dans les affaires de l'Europe, qui peut lui ménager bien des péripéties inattendues. L'Italie, avec des institutions libérales, avec une monarchie populaire, passe par une phase de décomposition des partis, d'atonie morale où elle n'a ni une vraie majorité dans le parlement ni un ministère durable au pouvoir. C'est jusqu'ici le dernier mot du règne de la gauche au delà des Alpes, et l'exemple est digne d'être médité. L'Espagne enfin vient d'avoir, pour clore son année, une crise ministérielle et parlementaire assez sérieuse qui n'est peut-être même pas finie, qui s'est compliquée dès les premiers jours d'incidens inattendus et tout personnels de nature à l'aggraver.

C'est, dira-t-on, l'histoire de l'année qui finit, une histoire presque vieille déjà! Tout s'éclaircira avec l'année qui s'ouvre, les problèmes les plus insolubles se résoudront d'eux-mêmes, les conflits seront apaisés; tout le monde se tirera d'affaire, nous le voulons bien, — à moins

que ce ne soit le contraire, à moins qu'on ne se borne à passer encore une fois des difficultés anciennes à des difficultés nouvelles. Ce qui est sûr aujourd'hui, c'est que l'Espagne particulièrement reste avec sa crise qui, à la vérité, était facile à prévoir. Elle se préparait depuis quelque temps, elle n'a été suspendue à l'ouverture des chambres que par cette trêve de quelques jours dont le mariage du roi a été l'heureuse occasion. Dès que le mariage a été accompli, dès qu'on en a eu fini avec les fêtes royales et populaires de Madrid, la crise a éclaté, non dans le parlement d'abord, mais dans l'intérieur même du cabinet. Elle s'est manifestée par un dissentiment très vif entre le président du conseil, le général Martinez Campos, et quelques-uns de ses collègues qui avaient appartenu au précédent ministère, M. Orovio, M. de Toreno.

La cause ou le prétexte du dissentiment a été la question des réformes de Cuba, réformes sociales et économiques, qui n'ont pas seulement pour objet l'abolition de l'esclavage, qui impliquent en même temps une révision plus ou moins complète des tarifs, des relations commerciales entre la métropole et la colonie. C'est déjà pour cette question fort compliquée et fort délicate que M. Canovas del Castillo, au mois de mars dernier, jugeait prudent de quitter le pouvoir, laissant la présidence du conseil au général Martinez Campos, qui arrivait de la Havane plein d'ardeur, avec un programme complet. Le général Martinez Campos, il faut lui rendre cette justice, n'a point hésité un instant à se prononcer pour les solutions les plus nettes, pour l'abolition immédiate de l'esclavage aussi bien que pour la révision la plus libérale des tarifs. Il se croyait d'ailleurs engagé comme ancien gouverneur de Cuba, comme signataire des conventions qui avaient mis fin à la guerre civile. C'est pour réaliser ses promesses qu'il prenait la présidence du conseil. Le programme avec lequel il arrivait au pouvoir n'était malheureusement pas d'une exécution facile. Le principe des réformes n'était point sans doute contesté; les combinaisons proposées par le chef du nouveau cabinet ont été au contraire très combattues : elles n'ont pas tardé à rencontrer une vive résistance dans certaines provinces industrielles de l'Espagne, dans les commissions qui ont été nommées, dans les dispositions connues de la majorité des chambres et même parmi quelques-uns des ministres. Tant qu'on en était encore à l'étude préliminaire des projets, les dissidences ont pu rester à demi voilées. Le jour où le parlement s'est réuni, lorsqu'au lendemain du mariage du roi, il a fallu arriver à des résolutions décisives, le conflit a éclaté presque violemment dans le conseil. Le général Martinez Campos s'est retiré avec éclat, et M. Canovas del Castillo a été rappelé à la présidence du conseil. Il est revenu au pouvoir, non avec l'intention d'abandonner les réformes de Cuba, dont tout le monde reconnaît la nécessité, mais avec la pensée de les tempérer, de réaliser une émancipation

graduelle des esclaves et de modifier le régime commercial de la colonie de façon à ménager les intérêts industriels de la métropole. C'est ici cependant que la crise s'est envenimée par degrés.

D'un côté, ce retour peut-être habilement préparé de M. Canovas del Castillo a été le signal d'une vive opposition qui s'est groupée autour du général Martinez Campos, qui a pour elle quelques généraux, les représentans des Antilles, tous les adversaires du nouveau président du conseil. D'un autre côté, il faut bien avouer que la première apparition du ministère reconstitué dans les chambres a été marquée par une scène aussi fâcheuse que singulière. Des explications ont été demandées au cabinet; le président du conseil a répondu d'abord, puis il s'est impatienté, et dans un mouvement d'irritation il est parti brusquement avec ses collègues, prétextant qu'il avait à se rendre au sénat pour répondre à une interpellation. Cette sortie soudaine représentée comme une offense a provoqué aussitôt une explosion passionnée, et depuis ce moment la minorité de la chambre des députés, à laquelle s'est jointe la minorité du sénat, a pris la résolution de ne plus paraître aux séances du parlement. Il y a eu quelques tentatives de conciliation qui n'ont pas réussi, et comme si ce n'était pas assez, tous ces incidens ont assez malheureusement coïncidé avec un projet de manifestation sympathique de la ville de Madrid pour la France à l'occasion des secours envoyés de Paris aux inondés de Murcie. Le gouvernement, un peu troublé, a-t-il craint que cette manifestation fût dénaturée ou exploitée par les passions hostiles? Toujours est-il que le jour où elle a eu lieu, on a pris des mesures défensives, et le monde officiel s'est abstenu de prendre part à la fête. Bien entendu, dans tout cela la France n'est pour rien, si ce n'est par les secours qu'elle a envoyés, et notre représentant, M. l'amiral Jaurès, s'est conduit avec autant de tact que de prudence soit vis-à-vis du gouvernement, soit vis-à-vis de ceux qui ont voulu donner une marque de sympathie à notre pays. La France n'a point à se mêler des affaires politiques de l'Espagne. Ce qui est certain, c'est que toutes ces circonstances ont contribué à créer une situation singulièrement critique, même pour un homme aussi habile que M. Canovas del Castillo. La question se retrouvera dans toute sa gravité à la rentrée prochaine du parlement, qui est aujourd'hui en vacances. C'est une crise ouverte où la fermeté d'un chef de ministère peut beaucoup sans doute pour contenir les effervescences d'un moment, mais où son prudent libéralisme peut encore plus peut-être pour adoucir les divisions, pour rallier toutes les forces régulières autour de la jeune monarchie constitutionnelle de l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA MÉCANIQUE CHIMIQUE.

Essai de mécanique chimique fondée sur la thermochimie, par M. Berthelot, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 2 vol. in-8°; Paris, 1879 ; Dunod.

La chimie est une science de date récente. Lavoisier l'a créée de toutes pièces vers 1779, et en un siècle elle a fait de tels progrès qu'elle est aujourd'hui une des plus parfaites. Grâce au travail persévérant des générations qui ont suivi Lavoisier, cent années ont suffi pour transformer les élucubrations confuses et bizarres des alchimistes en une série de faits innombrables, précis, reliés les uns aux autres par des lois exactes et synthétiques. Le livre que M. Berthelot vient de faire paraître, et qui présente l'ensemble de ses leçons et de ses travaux depuis près de quinze ans, consacre un des nouveaux progrès de la chimie. C'est en quelque sorte la fin de l'empirisme, et la démonstration des lois physiques, presque mathématiques, qui régissent les affinités, si capricieuses en apparence, des élémens et des substances.

En effet toute science tend ou doit tendre à dégager des faits épars qui la constituaient tout d'abord les grandes lois qui gouvernent ces faits. Comme ces lois peuvent être exprimées par des formules, il s'ensuit qu'une science est d'autant plus avancée qu'elle se rapproche plus des mathématiques. Ç'a été le rêve de Descartes, de Pascal, de Leibniz et des plus grands esprits; ils ont réussi à donner aux lois de la physique une apparence presque exclusivement mathématique, si bien que les propriétés générales de la matière (chaleur, électricité, lumière, mouvement) se ramènent maintenant à des formules qui sont plus ou moins simples, mais enfin qu'on peut soumettre au calcul et dont on peut déduire certaines conséquences, de même que d'un théorème de géométrie on peut déduire des corollaires.

M. Berthelot a tenté de faire pour la chimie ce que depuis longtemps on a fait pour la physique. Lorsque deux élémens se combinent, lorsque une substance se décompose en ses élémens, lorsque un corps combiné se dédouble en deux ou trois substances, peut-on découvrir les lois qui commandent ces dédoublemens, ces combinaisons, ces décompositions? Peut-on rattacher les lois de la chimie à la vaste théorie de l'unité des forces physiques ?

Prenons un exemple qui donnera à ces notions abstraites une forme plus compréhensible. L'eau est une substance composée de deux corps simples, l'oxygène et l'hydrogène, qui se sont combinés pour former de l'eau. Mais pourquoi l'oxygène se combine-t-il à l'hydrogène? Les chimistes ont donné un nom à la force qui fait que l'oxygène tend à s'unir à l'hydrogène, et ils ont appelé cette force, dont la nature leur était inconnue, *affinité*. Mais donner un nom à un fait ou découvrir la

loi qui régit ce fait sont choses toutes différentes, et, quoique le mot d'affinité soit aussi ancien que la chimie, on n'avait pas encore trouvé les lois de l'affinité. A vrai dire, on ignorait même si l'affinité avait des lois.

Il y a eu cependant des tentatives ingénieuses faites pour relier l'affinité à la chaleur ou à l'état physique des corps. M. Sainte-Claire Deville, reprenant une idée entrevue par Lavoisier, avait fait quelques expériences intéressantes, comme aussi MM. Favre et Silbermann. Mais ces données étaient assez vagues, et, si la vérité était pressentie, elle n'était pas démontrée, elle n'était pas établie de manière à former une doctrine complète et inattaquable. Le premier, M. Berthelot a définitivement prouvé que l'affinité n'est pas une force irrégulière, mais qu'elle est soumise à une loi très simple. L'affinité de deux élémens l'un pour l'autre est d'autant plus forte que la quantité de chaleur qu'ils produisent en se combinant est plus considérable. Ainsi, quand l'hydrogène brûle dans l'oxygène, il y a un énorme dégagement de chaleur; il suit de là que l'affinité de l'hydrogène pour l'oxygène est très grande. De même le phosphore brûle dans l'oxygène en dégageant une quantité de chaleur considérable; donc son affinité pour l'oxygène est très grande.

Réciproquement les élémens qui, en se combinant les uns aux autres, ne dégagent pas de chaleur, ont peu d'affinité l'un pour l'autre. Par exemple, comparons l'azote à l'hydrogène. L'azote, comme on sait, est un des gaz qui constituent l'air atmosphérique, lequel contient quatre parties d'azote, gaz impropre à la vie et à la combustion, et une partie d'oxygène. Or l'azote ne peut pas (au moins directement) se combiner à l'oxygène, son affinité pour ce gaz étant très faible. Mais pourquoi cette affinité est-elle si faible, tandis que celle de l'hydrogène pour l'oxygène est si puissante? C'est que la combinaison d'azote et d'oxygène, au lieu de dégager de la chaleur, en absorbe. Il y a donc deux sortes de combinaisons: les unes absorbent de la chaleur, et alors l'affinité est très faible, comme par exemple entre l'azote et l'oxygène; les autres dégagent de la chaleur, et alors l'affinité est puissante, comme par exemple entre l'hydrogène et l'oxygène, qui se combinent pour former de l'eau.

Il y a plus: lorsque deux corps se combinent en proportions diverses, pour former deux ou plusieurs combinaisons, c'est toujours la combinaison dégageant le plus de chaleur qui tend à se former. Pour continuer le même exemple de l'oxygène et de l'hydrogène, ces deux gaz se combinent pour former de l'eau, mais on peut encore, par des procédés fort complexes, obtenir une deuxième combinaison qui contient plus d'oxygène que la première, c'est ce qu'on appelle l'eau oxygénée ou le bioxyde d'hydrogène ordinaire, l'eau étant un protoxyde d'hydrogène. Or l'hydrogène, en formant le protoxyde, dégage plus de chaleur

qu'en formant le bioxyde : par conséquent c'est toujours le protoxyde, c'est-à-dire l'eau ordinaire, qui prendra naissance dans la combustion de l'hydrogène, et il ne se formera jamais, dans ces conditions, d'eau oxygénée.

Cette loi des combinaisons et des décompositions chimiques a été pour la première fois établie par M. Berthelot, qui lui a donné le nom de *principe du travail maximum,* et l'a énoncée ainsi : Tout changement chimique accompli sans l'intervention d'une énergie étrangère (chaleur, électricité, lumière) tend vers la production du corps ou du système de corps qui dégage le plus de chaleur.

Ce principe a en chimie une importance sans égale. D'ailleurs il a les caractères de tout ce qui est simple et fondamental : il rend compte d'une multitude de faits restés jusque-là inexpliqués, et on a peine à comprendre, maintenant que la lumière est faite, qu'il n'ait pas été connu, deviné, démontré de tout temps, c'est-à-dire depuis les commencemens de la chimie.

M. Berthelot indique dans son livre quelques-unes des nombreuses applications de ce principe aux diverses combinaisons chimiques ; on admettra sans peine que je ne puisse entrer ici dans le détail de ces diverses réactions, souvent très complexes. Je me contenterai d'en citer quelques exemples. Considérons ce qui se passe lorsqu'on mélange certains acides avec certaines bases. L'acide acétique, lorsqu'il se combine à la soude, produit une certaine quantité de chaleur pour former de l'acétate de soude; par conséquent, en mélangeant de l'acide acétique et de la soude, il y aura toujours formation d'acétate de soude. D'un autre côté, l'acide chlorhydrique en se combinant à la soude dégage une très grande quantité de chaleur pour former du chlorure de sodium, ou sel marin; donc, en mélangeant de l'acide chlorhydrique et de la soude, il y aura toujours formation de chlorure de sodium. Mais la quantité de chaleur dégagée dans la formation du chlorure de sodium est beaucoup plus grande que la quantité de chaleur dégagée dans la formation de l'acétate de soude. Donc, si on mélange de l'acétate de soude et de l'acide chlorhydrique, l'acide chlorhydrique déplacera l'acide acétique de ce sel, et il y aura production de chaleur. Cette chaleur dégagée sera précisément la différence entre la chaleur de formation de l'acétate de soude et la chaleur de formation du chlorure de sodium. Naturellement la réciproque ne sera pas vraie, et en mélangeant l'acide acétique au sel marin, il n'y aura pas formation d'acide chlorhydrique.

Il résulte encore de la loi du travail maximum que les combinaisons qui se sont formées avec un grand dégagement de chaleur sont très stables et ne peuvent pas être facilement décomposées. Ainsi le chlore, en s'unissant au sodium, dégage beaucoup de chaleur pour former du chlorure de sodium. Il en résulte que le chlorure de sodium est un

corps très stable, et en effet, il ne se décompose pas, même chauffé au rouge blanc. Au contraire, le chlore, dans certaines conditions, se combine à l'azote, et cette combinaison, au lieu de dégager de la chaleur, absorbe de la chaleur. Par conséquent, le chlorure d'azote sera un corps peu stable et se décomposant facilement. Et en effet le chlorure d'azote se décompose spontanément. Cette décomposition est même tellement brusque, que c'est une explosion redoutable lorsqu'elle porte sur une quantité un peu considérable de la substance. Le célèbre chimiste Dulong, en étudiant le chlorure d'azote, qu'il a découvert, fut grièvement blessé par une détonation résultant de la décomposition brusque de ce corps. En somme, tous les corps explosifs sont des corps qui peuvent produire de la chaleur; et c'est encore une des conséquences de la loi du travail maximum. Le chlorure d'azote, par exemple, étant formé avec absorption de chaleur, sa décomposition en chlore et azote sera imminente, car cette décomposition dégagera de la chaleur, et une quantité de chaleur précisément égale à celle qui avait été absorbée au moment de sa formation.

Le livre de M. Berthelot n'est pas consacré seulement à ces données théoriques. La technique thermochimique, l'exposé des procédés d'investigation, y occupent une très grande place. On conçoit que, pour établir des lois, il faut des expériences très exactes et très précises. Mais les chimistes de profession sont peut-être les seuls qui puissent comprendre la difficulté des problèmes et l'ingéniosité des méthodes qui ont servi à les résoudre.

Il a fallu un labeur persévérant et tenace pour mener à bien une si longue œuvre : mais aussi le résultat obtenu n'est pas au-dessous des efforts qui ont été faits. Ce livre marque une étape dans la marche toujours progressive de la science. On peut dire que maintenant les lois qui régissent les combinaisons chimiques sont connues et peuvent être ramenées à un principe très simple. Grâce à ce principe, riche en déductions théoriques et en applications pratiques, la chimie n'est plus une science descriptive, elle tend à se rattacher aux sciences physiques. Certes la science de la chimie n'acquiert pas ainsi plus de certitude, aucune science ne peut avoir un plus haut degré de certitude que la chimie de Lavoisier ou de Berzelius; mais elle devient plus profonde, plus pénétrante et, si l'expression était permise, plus scientifique. Qu'est-ce donc en effet qu'une science sinon l'explication des faits particuliers par une loi générale, unique dans son principe, mais dont les conséquences sont innombrables et font prévoir des faits inconnus?

Ainsi les lois de la chimie peuvent se ramener aux lois physiques. Les physiciens de ce siècle ont prouvé que la force était une, que les divers mouvemens, chaleur, électricité, pesanteur, ne sont que les modifications d'une même force inhérente à la matière; voilà que, pour la chimie, cette conservation de la force est maintenant démontrée.

La même quantité de chaleur qui se dégage quand deux corps se combinent est absorbée intégralement quand ils se décomposent. Réciproquement la même quantité de chaleur qui est absorbée quand deux corps se combinent se dégage quand ils se décomposent. Dans un cas la décomposition absorbe de la chaleur, dans l'autre cas elle dégage de la chaleur. Ces faits sont rigoureusement démontrés, de sorte que la théorie mécanique de la chaleur, qui fait l'unité de la physique, doit faire aussi l'unité de la chimie. Ch. R.

Le Rétablissement du catholicisme à Genève, il y a deux siècles, par M. Albert Rilliet, Genève, 1880; Georg.

Ce livre mériterait mieux qu'une courte notice bibliographique, si l'auteur lui-même, de propos délibéré, n'avait rétréci le champ de son sujet et ne l'avait resserré dans les bornes de ce qu'on appelle de nos jours une étude documentaire. Tel quel, on ne saurait trop le recommander à l'attention de tous ceux qui croient que plus d'une partie de l'histoire politique du XVII[e] siècle n'est pas encore écrite. En nous retraçant, d'après les archives de notre ministère des affaires étrangères et d'autres documens inédits, l'histoire de l'installation à Genève du premier représentant diplomatique que Louis XIV y ait entretenu, ce n'est pas en effet un épisode de l'histoire de Genève que M. Rilliet nous remet sous les yeux. C'est aussi, c'est surtout un épisode important de notre propre histoire et de la politique de Louis XIV dans ses rapports avec les protestans. Il n'y a pas lieu de revenir sur la condamnation que l'histoire a portée contre la révocation de l'édit de Nantes. On ne changera pas le dispositif du jugement, mais on en pourra modifier les considérans. Le livre de M. Rilliet prouvera pour sa part la nécessité d'une telle modification. Louis XIV en installant à Genève un représentant diplomatique exigera comme un privilège naturel de sa souveraineté qu'une chapelle catholique soit ouverte dans la maison de ce représentant et qu'on y dise la messe. Il ne permettra pas qu'on aille plus loin. Tirons de là cette conclusion que l'on se trompe ou que l'on s'écarte au moins de la vérité vraie quand on voit dans les violences de Louis XIV contre les protestans français un excès de son zèle religieux. Il ne peut être question que d'une déplorable erreur de sa politique. Ce n'est rien excuser, ni même rien atténuer : tout au contraire, c'est plutôt aggraver le jugement consacré. On dira qu'il n'importe guère en pareil cas et que les victimes de la violence n'en sont pas moins à plaindre. Assurément ; mais ce qui importe beaucoup à tout le monde, c'est qu'un acte considérable d'un grand règne soit l'œuvre d'un homme d'état qui se trompe cruellement et non pas d'un vieillard superstitieux et fanatisé qui expie dans la personne des réformés de France les péchés de sa brillante jeunesse.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

CAUSERIES FLORENTINES

AUX MANES DE G... (TRÉVISE, 1872).

I.

DANTE ET MICHEL-ANGE.

Dans les premiers jours de l'automne de l'année 1872, la jolie villa de la comtesse Albina, aux environs de Florence, réunissait un petit nombre d'hôtes choisis que nous prendrons la liberté de présenter au lecteur, dès le début et sans autre préambule, *senza complimenti*, comme on dit si délicieusement de l'autre côté des Alpes. C'était d'abord le prince Silvio, de la grande famille Canterani, qui se glorifie d'avoir donné plus d'un souverain pontife à la chrétienté. Lié par des traditions de famille ainsi que par ses convictions personnelles à la cause vaincue le 20 septembre 1870, près de la *Porta Pia*, le prince n'avait fait depuis lors que de très rares apparitions dans la cité éternelle, aimant mieux séjourner tantôt à Naples et tantôt à Florence. Des considérations de même nature, quoique d'un ordre bien plus modeste, retenaient également sur les bords de l'Arno un ancien conservateur de l'un des célèbres musées pontificaux, le commandeur Francesco (on sait que les Italiens aiment à appeler les personnes par le grade que leur confère une décoration, et *messer* Francesco avait un grade élevé dans l'ordre de Saint-Grégoire). Le nouveau gouvernement italien n'aurait pas mieux demandé que de retenir à son poste un homme éminent dans la science, et d'une renommée européenne; mais l'honnête *comandatore* avait craint d'attrister par sa « défection » les derniers jours d'un vénérable et doux protecteur, et s'était séparé résolûment, le cœur bien saignant toutefois, des collections magnifiques qui avaient fait si longtemps partie de sa vie. — Le mar-

chese Arrigo n'avait d'autre mérite que d'être Florentin de bonne souche, d'être le *concittadino* de la *padrona di casa,* son ami d'enfance, et pour le dire d'un mot, son *patito* de tout temps. Voluptueux de l'art, il avait une admiration tout instinctive pour les *belle cose;* il connaissait par cœur tous les grands poètes de l'Italie, et récitait leurs vers d'une voix mâle et harmonieuse; ce qui ne l'empêchait point de savoir aussi admirablement écouter.

Des quatre autres invités de la comtesse Albina, aucun n'appartenait à la nationalité italienne. Il y avait en premier lieu cet homme spirituel et aimable, ce jeune membre de l'Académie française auquel les gracieuses invitations à Compiègne et de nombreux succès de salons avaient valu, dans les derniers temps du second empire, le surnom de *philosophe des dames.* Aux jours d'épreuves, lors du siège de Paris, le *philosophe des dames* n'en avait pas moins fait galamment son devoir de citoyen, et les maux contractés pendant ce funeste hiver l'avaient forcé à chercher quelques mois de repos sous un climat plus doux. C'était un Français aussi que le vicomte Gérard, jeune diplomate dont la carrière pleine de brillantes promesses avait été brusquement arrêtée par les récens et terribles événemens et qui faisait son possible pour s'arracher à la constante préoccupation des malheurs de sa patrie et du naufrage de toutes ses espérances. Un Polonais de distinction, un naufragé de naissance, et que la comtesse Albina appelait tout court Bolski pour n'avoir pas à prononcer un nom bien autrement difficile, apportait à ce concert d'esprits tous latins un accent de mysticisme slave qu'on savait apprécier. Enfin, comme il est écrit qu'aucune réunion intelligente en Italie ne peut se passer d'un abbé, cet élément ecclésiastique indispensable était représenté par dom Felipe, prélat espagnol, acclimaté depuis longues années au Vatican, et qui savait tempérer une rigueur de doctrine puisée dans Balmès et Donoso Cortès, par cette finesse mondaine dont le cardinal Antonelli lui avait donné le charmant et instructif exemple.

A ces amis d'origines et de vocations diverses la comtesse Albina accordait une hospitalité toute florentine, c'est-à-dire une hospitalité exempte de faste, à certains égards même dépourvue de confort, mais pleine de grâce et d'intelligence. Pour occuper les loisirs de ses invités, pour détourner leurs pensées des tristesses du présent, la comtesse avait imaginé de faire avec eux des excursions journalières aux musées et aux églises dont la capitale de la Toscane s'enorgueillit à si juste titre, et les impressions recueillies pendant ces visites devenaient, chaque soir, le thème d'une conversation animée. La soirée commençait d'ordinaire par quelque intermède musical; la comtesse jouait habilement du piano, et le marchese Arrigo savait l'accompagner sur le violoncelle d'une manière tout à

fait suffisante. On jouait indifféremment du Mozart et du Beethoven, du Rossini et du Gounod, car la châtelaine n'était pas exclusive dans ses goûts, et en musique, disait-elle, tous les genres lui étaient bons, hors le genre Wagner. Le divertissement fini, la comtesse mettait sur le tapis quelque question d'art ou de littérature suggérée par l'excursion du matin, et la discussion une fois entamée se prolongeait souvent fort tard dans la nuit. Ce qui, pour les hôtes de la villa, faisait le grand charme de ces entretiens, c'est qu'ils étaient parfaitement libres et décousus, que l'esprit y soufflait où il voulait, et qu'on revenait parfois par les détours les plus accidentés au sujet principal qu'on avait longtemps perdu de vue. Le piquant n'y manquait pas non plus; la comtesse aimait à railler le prince Silvio, excellent humaniste, sur ses citations grecques et latines, et le vicomte Gérard ne se refusait pas le plaisir d'agacer de temps en temps l'enthousiaste châtelaine par des remarques sceptiques; de temps en temps aussi l'abbé dom Felipe intervenait par des rappels sévères à l'orthodoxie dont ses amis lui semblaient s'écarter inconsidérément. Tout cela cependant sans méchanceté ni pédanterie, grâce au bon goût de la compagnie, grâce surtout au tact exquis d'une femme vraiment supérieure. La comtesse Albina n'avait point cette *pudeur sur la science* que Fénelon recommandait aux femmes, et qu'il voulait vive et délicate presque à l'égal des autres pudeurs. Elle était Italienne, par conséquent sans fard et sans vergogne dans ses sentimens comme dans ses expressions; elle ne tirait aucune vanité de son savoir en bien des matières, comme elle n'avait aucune honte de son ignorance en bien d'autres, et elle était surtout avide d'apprendre et de s'instruire. « Prenez garde, lui dit un jour l'abbé dom Felipe, vous avez la dangereuse curiosité de notre mère Ève. — Pour les pommes d'Hespéride seulement, » s'empressa d'ajouter aussitôt le prince Silvio, avec sa galanterie d'antiquaire, et la société de rire bien joyeusement. Seul le marchese Arrigo avait poussé un soupir discret; ainsi du moins l'affirmait le vicomte Gérard, par pure malice probablement et pour maintenir sa réputation de diplomate à l'oreille fine et au regard pénétrant.

On avait passé la matinée au *Bargello*, dans la chapelle du *Podestà*, devant les deux célèbres fresques de Giotto, dont l'une représente Dante en compagnie de son ancien précepteur Brunetto Latini et du terrible Corso Donati, son parent et plus tard son ennemi et son proscripteur. Ces fresques, comme on sait, ont subi des vicissitudes bien étranges. Fort mal conservées sous l'épaisse couche de plâtre qui les avait recouvertes pendant plusieurs siècles, elles ne furent rendues à la lumière qu'en 1841, par des mains malheureu-

sement plus empressées que soigneuses. Ce qui pis est, des retouches aussi arbitraires qu'inintelligentes sont venues depuis déplorablement dégrader ces peintures, sous prétexte de les restaurer, et le portrait de Dante a surtout eu à souffrir de ce procédé dévastateur. Les amoureux des arts et des lettres puisaient du moins quelque consolation dans l'excellent calque qu'un Anglais, M. Seymour Kirkup, avait eu l'heureuse inspiration de faire faire du portrait de Dante avant tout travail de retouche, et qu'ils trouvaient admirablement reproduit dans la belle collection de l'*Arundel Society*. Mais ne voilà-t-il pas que, tout récemment, des érudits sans entrailles sont venus démontrer, dates et documens en main, que la chapelle du *Podestà* avait été reconstruite au XIVe siècle, et que les fresques que nous y vénérons sont d'une époque postérieure à Giotto et à Alighieri! C'est pour revoir les pièces du procès que notre société s'était rendue au *Bargello*; elle revint comme on revient d'ordinaire de tout débat archéologique, avec l'esprit beaucoup moins édifié qu'irrité.

Heureusement qu'avec son autorité incontestable et une foule d'argumens qu'il est inutile de reproduire ici, le commandeur se mit le soir à battre en brèche les nouvelles découvertes et à restituer décidément à Giotto les peintures murales du *Bargello*. La comtesse fut enchantée de la démonstration : il lui était si doux de croire que nous possédons l'image authentique de Dante, les traits du créateur de la poésie moderne, comme disait messer Francesco, tracés de la main du créateur de la grande peinture italienne! Elle retira de ses cartons un magnifique exemplaire de la publication de l'*Arundel Society*, et chacun interpréta alors à sa manière cette tête admirable, d'une pureté, d'une jeunesse et d'une mélancolie exquises.

> ... Segnato della stampa
> Nel suo aspetto di quel dritto zelo,
> Che misuratamente in core avvampa (1),

dit à mi-voix le marchese Arrigo, et tout le monde de le féliciter de l'heureux à-propos, lorsque, s'arrachant soudain à la silencieuse contemplation, la comtesse s'écria :

— Quelqu'un de vous, messieurs, pourrait-il m'expliquer la tragédie de Dante ?

— La tragédie de Dante? répéta l'assistance sur le ton de l'étonnement.

— Oui. Pourquoi, poursuivit la comtesse en s'animant par degrés, pourquoi ce nom de Dante ne manque-t-il jamais d'éveiller en nous la pensée d'une douleur immense, incomparable, et nous fait-il

(1) *Purgat.*, VIII, 82-84.

songer à une destinée marquée du sceau de la fatalité? Pourquoi dans une vie que le poète lui-même a pris le soin de nous retracer si souvent en toute franchise et candeur, et depuis les plus grandes épreuves jusqu'aux plus touchans détails, nous obstinons-nous à toujours chercher, à toujours supposer quelque chose de mystérieux et d'insondable? pourquoi l'homme qui affirmait de lui-même avoir été l'objet d'une grâce extraordinaire et toute divine, qui affirmait avoir pu contempler le séjour des bienheureux, avoir entrevu la voie et reçu presque la promesse de son salut éternel, pourquoi cet homme ne nous apparaît-il néanmoins autrement que comme un Titan foudroyé par le destin, comme un esprit qui a lutté avec les dieux et qui a été vaincu?

L'académicien. — Il me semble que, pour répondre à cette question, il suffit de rappeler ce que nous disait tout à l'heure notre excellent commandeur. Dante est le créateur de notre poésie moderne; il ouvre le cortège de tous ces génies inspirés qui, depuis tant de siècles, ont charmé et consolé notre humanité au prix de leurs propres souffrances, de leurs larmes et de leurs déchiremens. Pour ma part, je comprends et j'admire le profond instinct des peuples qui a fait ainsi d'Alighieri le représentant symbolique de toute la grande confrérie de la Passion, et comme le saint patron de la *città dolente* des poètes et des artistes.

La comtesse. — Ah! oui, *la Tristesse d'Olympio*, l'ennui immense, inassouvi de René, l'art sacerdoce et l'artiste martyr,.. voilà bien votre poétique moderne à vous, messieurs les Français, et que ce brave et digne Boileau doit en pâtir dans sa tombe! Les poètes sont les enfans sublimes de la douleur; Dante est le premier et le plus sublime des poètes : ces deux belles prémisses posées, rien de plus facile alors que d'arriver à la conclusion désirée. Eh bien, non! *Nego majorem*, comme dit notre cher prince Silvio. Je nie que le poète, que l'artiste, par cela seul qu'il est poète, qu'il est artiste, fasse déjà partie de la *città dolente*; je nie que les souffrances, que le désespoir soient la marque caractéristique du génie. J'aime trop pour cela mon Arioste, mon Raphaël et mon Rossini.

L'académicien. — Assurément, on a de nos jours étrangement abusé du sacerdoce et du martyre, et je reconnais que nous surtout, Français, nous nous sommes laissés aller, en cette matière, comme, hélas! en bien d'autres et beaucoup plus importantes, à ce que le prince Silvio appelle avec son Sénèque la *litterarum intemperantia*... Il n'en est pas moins vrai pourtant que nul parmi les humains n'est aussi exposé que le poète aux secousses du monde extérieur, aux chocs douloureux de la réalité contre l'idéal qu'il porte dans son sein. Doué d'une perception très délicate, vibrante pour les phé-

nomènes du dehors, il souffre des plus légères intempéries de l'atmosphère ambiante. Amené à étudier le cœur humain dans ses mouvemens les plus intimes et les plus imperceptibles, il en pénètre les replis, en découvre les abîmes, et plus son esprit s'élargit, plus aussi son âme se resserre et se convulsionne.

LE PRINCE SILVIO. — Les Grecs, par une assonance charmante, avaient déjà, dans leur dicton de *mathèmata pathèmata*, indiqué très ingénieusement le lien mystérieux qui unit la science à la souffrance...

LE COMMANDEUR. — La science, soit! Le moraliste, forcé constamment d'admirer tantôt la grandeur de l'homme et tantôt de s'épouvanter de sa bassesse et de sa misère; le philosophe aspirant à embrasser l'ensemble des problèmes, et reconnaissant à chaque pas que notre savoir n'est que fragment : ceux-là, je l'admets, peuvent retirer parfois de leurs contemplations le sentiment désolé de notre néant, pousser le cri déchirant de Pascal, ou murmurer le mot aride de l'Ecclésiaste. Mais l'artiste, mais le poète! ce n'est pas à lui, certes, que s'applique la grande métaphore du roseau pensant, — roseau penché sur les abîmes de l'infini et que l'univers écrase, — car il est, lui, tout instinct et tout intuition! Les causes, non plus que les fins de la création, ne le préoccupent guère, il s'en tient aux phénomènes; il ne demande pas le *pourquoi* des choses, il se contente du *comment :*

State contenti, umana gente, al *quia* (1)!

Il se donne le spectacle de l'univers et se borne à le réfléchir dans le miroir de son âme, — miroir magique qui supprime les aspérités, les incohérences, les accidens de l'image, et n'en rend que les lignes pures, la forme ennoblie et resplendissante. Notre globe ne lui pèse pas, quoi qu'on ait dit, car il plane au-dessus de lui dans une sphère éthérée et radieuse; il possède un royaume qui n'est pas de ce monde et où les dissonances de notre vie se résolvent en accords pleins et harmonieux, où le laid lui-même ne sert qu'à discrètement célébrer le beau suprême. J'ai des doutes fort sérieux, je l'avoue, sur les grandes amertumes que certains poètes prétendent avoir retirées de l'étude du cœur humain. Qui donc mieux que Shakspeare a étudié ce cœur, exploré ses profondeurs et dévoilé ses mystères? Ni la mélancolie de Hamlet, ni la noirceur de Iago, ni l'ingratitude de Goneril n'ont pourtant empêché l'immortel William de garder en toutes choses le merveilleux équilibre de son âme; elles ne l'ont pas même empêché de bien gérer ses entreprises théâtrales, de les liquider à point et de se retirer dans sa ville

(1) Purgat., III, 37.

natale sur l'Avon, en bon bourgeois heureux et ayant pignon sur rue... Les orages de la jeunesse et les déchiremens de l'âge mûr, qui donc nous les a dépeints avec plus de force et de vérité que l'auteur de *Werther* et de *Faust?* Goethe n'en est pas moins demeuré jusqu'au bout le grand olympien à l'âme toujours sereine, à l'œil toujours limpide, et avec ce mot de « lumière, » jeté comme adieu suprême à l'humanité par ses lèvres expirantes. Interrogez son œuvre, et à chaque page vous trouverez cette réponse que les poètes ne sont point les enfans de l'Érèbe, mais les fils d'Apollon, le dieu de la lumière et de l'harmonie ; que, s'il y a eu parmi eux des malheureux, ils n'ont fait que payer en cela le tribut ordinaire à l'humaine nature, et qu'ils ont souffert non point à cause de leur art, mais comme tous les autres mortels, par suite de leur caractère, de leur tempérament et des circonstances au milieu desquelles ils étaient placés.

Le polonais. — Reconnaissons du moins que les lieux et les temps ont été bien durs, bien implacables pour l'auteur de *la Divine Comédie*. N'oublions pas, au nom du ciel, qu'il a été banni de sa patrie, qu'il a mené une vie errante, et qu'il est mort dans l'exil.

La comtesse. — Comment l'oublier? ne le rappelle-t-il pas lui-même du reste en mainte occasion et dans un langage enflammé? n'a-t-il pas décrit dans des vers impérissables combien amer est le pain de l'étranger, et qu'il est dur de monter et de descendre l'escalier d'autrui? Mais reconnaissez aussi avec moi que des milliers de contemporains de Dante ont partagé le même sort, que les bannissemens, les proscriptions étaient le pain quotidien de nos républiques italiennes du moyen âge...

Le vicomte Gérard. — Le nombre ne fait rien à l'affaire, et la statistique n'est d'aucun remède pour celui qui souffre. Lors de ma dernière fluxion de poitrine, il ne m'a en rien soulagé d'apprendre par mon journal le chiffre très respectable des cas de phtisie dans les divers hôpitaux de Paris...

La comtesse. — Vous êtes méchant comme toujours, et comme toujours aussi vous vous plaisez à dénaturer mes paroles. Je n'ai pas dit que Dante ait dû trouver du soulagement à la vue de tant de compagnons de son infortune, bien que son maître Virgile ait exprimé quelque part une pensée analogue, si je ne me trompe...

Le prince Silvio :

> Solamen miseris socios habuisse dolorum...

La comtesse. — Je crois seulement que ce n'est pas un malheur si ordinaire, si général dans l'époque, qui a pu entourer la figure de Dante de cette sombre auréole dans laquelle elle nous apparaît

à travers les siècles. Que de poètes dont les vicissitudes ont égalé et même dépassé celles d'Alighieri! Je ne sais, par exemple, si l'exil volontaire de Byron le cède en quelque chose au bannissement de Dante : l'auteur de *la Divine Comédie* ne connut pas du moins les piqûres humiliantes du *cant*, les anathèmes hypocrites du pharisaïsme britannique, ni ces effroyables calomnies qui, jusqu'à nos jours, n'ont cessé de poursuivre la mémoire du chantre de *Childe Harold*. Des deux tombeaux lequel vous paraît le plus noir et le plus délaissé, celui de Ravenne ou celui de Missolonghi?.. Notre excellent ami Bolski nous a parlé il y a quelques jours d'un grand génie de son pays, de celui qui dans sa patrie fut appelé le *poète anonyme* (1) et qui de bonne heure a fait le sacrifice absolu de sa gloire, voué son nom au silence le plus religieusement gardé et repoussé tout hommage, tout laurier jusque du fond de son sépulcre. Vous avez tous été émus, messieurs, au récit d'une existence aussi étrange, aussi désolée et pathétique... Comparez maintenant à cet effacement volontaire, à cette navrante immolation de soi-même, comparez les accens fiers, retentissans dans lesquels il a été donné à Dante de parler de son génie, de sa renommée, de son « poème sacré auquel le ciel et la terre avaient apposé leurs mains. » Pensez à ces strophes à la fois impérieuses et touchantes dans lesquelles il somme en quelque sorte Florence, au nom de sa gloire de poète, de lui rouvrir les portes de la patrie, et de lui couronner le front, blanchi dans l'exil, sur ces fonts mêmes où jadis, tendre agneau, il a reçu le baptême du Christ...

LE MARCHESE ARRIGO :

Se mai continga che il poema sacro,
  Al quale ha posto mano e cielo e terra,
  Sì che m'ha fatto per più anni macro,
Vinca la crudeltà, che fuor mi serra
  Del bello ovile, ov' io dormii agnello
  Nimico a' lupi, che gli danno guerra;
Con altra voce omai, con altro vello
  Ritornerò poeta, ed in sul fonte
  Del mio battesmo prenderò il cappello (2).

LA COMTESSE. — Parlerai-je maintenant de Milton condamné à l'isolement, à l'abandon et à la cécité; de Cervantès estropié, mendiant son pain sur les routes, et traîné de cachot en cachot; rappellerai-je la folie et la mort du pauvre Tasse? Pourquoi cependant l'ombre de Dante efface-t-elle toutes les autres dans la grande confrérie de la Passion, pour me servir de la belle expression de notre académicien? pourquoi semble-t-elle toujours nous dire avec

(1) Voyez l'étude sur *le Poète anonyme de la Pologne*, dans la *Revue* du 1er janvier 1862.

(2) Parad., xxv, 1-9.

la Jérusalem du prophète qu'il n'y a point de douleur comparable à la sienne? Je ne connais dans l'histoire de l'art qu'un seul autre nom, celui de Michel-Ange, qui exerce sur notre esprit la même fascination angoissante, et nous fasse songer à tout un monde de souffrances également grandes, également mystérieuses.

Le polonais. — Que cette comparaison est juste, et que cette image de Michel-Ange n'a cessé de m'obséder aussitôt que j'ai cru comprendre les termes dans lesquels M[me] la comtesse est venue nous poser le problème de Dante! Ces deux grands Florentins ont le privilège, comme aucun autre génie, d'agiter notre âme d'un vague sentiment d'admiration et de terreur, et notre pensée ne les suit qu'en tremblant vers les hauteurs escarpées où nous croyons entrevoir la foudre aussi bien que le vautour de Prométhée.

Le commandeur. — J'avoue cependant que le problème de Dante me semble de beaucoup plus obscur et compliqué que celui de Buonarotti, dont je comprends à la rigueur les grands déchiremens et les destinées pathétiques. En parlant tout à l'heure du martyre supposé des artistes, j'aurais dû faire exception pour Michel-Ange, car Michel-Ange fait exception partout et en toute chose; mais quant à l'auteur de *la Divine Comédie*...

La comtesse. — De grâce, cher commandeur, dites-nous comment vous entendez la tragédie de Michel-Ange; cela nous aidera peut-être à comprendre celle de Dante. Qui sait s'il n'y a pas un même mot pour les deux énigmes ?

Le commandeur. — Je ne le pense pas, et je crains qu'une telle digression, nécessairement longue, ne nous éloigne beaucoup trop de la question principale.

La comtesse. — Vous savez bien, monsieur le commandeur, que j'abhorre les discussions en règle, et c'est une trop grande bonne fortune pour nous d'apprendre vos idées sur le créateur du *Moïse* et des *Prophètes* pour que je laisse échapper une pareille occasion. Ne vous refusez donc pas, cher maître, aux supplications que je vous adresse au nom de nous tous;

... Maestro, assai ten' priego,
E ripriego, che 'l priego vaglia mille (1).

Le commandeur. — Je n'ai plus qu'à obéir dès lors, et pour résumer aussi brièvement que possible ma pensée, qu'il me soit permis de rappeler jusqu'à quel point ce nom de Michel-Ange implique en toute chose lutte, tension continue et contradiction suprême. A n'envisager d'abord que les circonstances extérieures de sa vie, on

(1) Infern., XXVI, 65-66.

y découvre un conflit permanent entre les convictions religieuses et politiques du chrétien et du patriote, et les nécessités inéluctables de sa vocation d'artiste. Disciple de Savonarole et de Dante, esprit austère et ascétique, il devint de bonne heure le familier du Vatican à une époque de relâchement universel, à l'époque où, aux duretés guerrières de Jules II, ne succédaient que les mollesses voluptueuses de Léon X. Républicain ardent, et l'âme toute remplie des rêves de l'antique grandeur et de l'antique liberté de Florence, il fut le protégé et l'obligé des Médicis, oppresseurs de sa patrie. Que les anomalies sont nombreuses, que l'ironie du sort est implacable dans cette grande carrière d'artiste! Il savait, — il le proclamait en toute occasion, — que la peinture n'était pas son domaine, qu'il ne se sentait maître et à son aise que le ciseau à la main. Il fallut toute la volonté despotique de Jules II, toute la fermeté impérieuse de Paul III pour mettre le pinceau dans ces mains qui ne demandaient qu'à pétrir le marbre. Ce n'est pourtant que dans ses fresques qu'il a été donné à Buonarotti de nous laisser des œuvres achevées et complètes, tandis qu'il n'est jamais parvenu à mener à bonne fin ni le mausolée de Saint-Laurent, ni ce monument funéraire du pape Jules qu'aux jours de sa vieillesse il devait appeler la grande tragédie de sa vie. A l'encontre ensuite de toute évolution normale de l'art qui nous fait voir l'architecture, la sculpture et la peinture se succédant l'une à l'autre dans l'ordre des temps; chez Michel-Ange le peintre des *Prophètes* et des *Sibylles* précède le sculpteur de *Moïse* et du *Pensieroso*, pour faire place en dernier lieu à l'architecte de Saint-Pierre. A l'encontre aussi de l'histoire générale du cœur humain, ce n'est pas le printemps, c'est l'hiver de ce génie que nous voyons illuminé par le charme et le sourire d'une femme. Vittoria Colonna fut sa première et son unique passion; il devint amoureux, il devint poète à l'âge de soixante-cinq ou de soixante-dix ans! Autre trait non moins singulier : ce travailleur infatigable qui pendant près d'un demi-siècle a manié avec une vigueur surhumaine la brosse, le ciseau et le compas, et que Blaise de Vigenère raconte avoir vu, « bien que âgé de plus de soixante ans, abattre plus d'escailles d'un très dur marbre en un quart d'heure, que trois jeunes tailleurs de pierres n'eussent peu faire en trois ou quatre, et y allait d'une telle impétuosité que je pensois que tout l'ouvrage deust aller en pièces, » — ce sublime et rude manouvrier était gaucher! Tout ainsi paraît retourné, bouleversé, transversé dans la vie de cet homme extraordinaire. Vous rappelez-vous sa dernière fresque de la chapelle Pauline, celle qu'il a tracée dans sa soixante-quinzième année, et où il a représenté le prince des apôtres dans une position si étrange et si tourmentée : la tête en bas, et les membres cloués à une croix dont les bras touchent la terre, et le pied est

redressé vers le ciel? Je n'ai jamais pu passer devant cette bizarre peinture sans penser également au jeu d'inversions, bien bizarre aussi, dans lequel le destin jaloux n'a cessé de se complaire à l'égard du peintre lui-même.

Que si maintenant de ces circonstances extérieures de la vie de l'artiste nous voulions pénétrer dans ce qui en constituait l'essence même et le labeur immortel, nous y reconnaîtrions aussitôt un conflit encore autrement douloureux, une fatalité écrasante et terrible. Lorsqu'on embrasse en effet tout l'ensemble de l'œuvre de Buonarotti, il devient évident que cet homme a porté dans son sein tout un monde infini, indéfinissable, et pour lequel il était toujours en quête du verbe créateur et ordonnateur; qu'il fut tourmenté d'un idéal inconnu à notre humanité, d'un idéal en dehors des données reçues de l'art, en dehors aussi bien de la tradition classique que de la tradition chrétienne. C'est en vain que vous chercherez dans ses fresques et dans ses marbres le reflet divin de la statuaire grecque qui anime les Psychés, les Galatées, les Roxanes, les Hérodiades, et jusqu'aux Madones de Léonard, de Raphaël, de Luini, de Sodoma et de Del Sarto; vous ne le retrouverez même pas dans celles de ses créations qui se réclament de l'Olympe et de l'antiquité, vous ne le trouverez ni dans son *Bacchus*, ni dans son *Cupidon*, ni dans son *Apollon*, ni dans ces figures allégoriques du mausolée de Saint-Laurent, dont l'inspiration est si directement empruntée à la mythologie. Que ces représentations de *l'Aurore* et de *la Nuit*, aux formes exubérantes et sinistres, aux poses violentes et contorsionnées, rappellent peu les divinités d'Homère et de Praxitèle! Nul mieux que Michel-Ange assurément n'a senti, étudié et admiré la statuaire antique : il l'a étudiée dès son enfance dans le jardin de Saint-Marc; jeune homme il s'est amusé à faire un *Amour* postiche que de bons connaisseurs à Rome prirent pour un marbre ancien; et qu'elle a un sens profond cette légende qui le représente vieux et aveugle, caressant encore d'une main passionnée et fiévreuse le torse célèbre de la galerie du Belvédère! Une de ses premières œuvres, son bas-relief des *Centaures*, semble détachée de quelque splendide sarcophage; et comment oublier les belles restaurations qu'il a faites du *Faune dansant* de Florence, du *Gladiateur mourant* du Capitole et du *Fleuve* du Vatican? Et pourtant à tous ces chefs-d'œuvre de l'antiquité par lui tant admirés et chéris, il n'a au fond emprunté d'autre principe que ce principe tout extérieur, pour ainsi dire, du *nu* dont il n'a cessé d'user et d'abuser dans tous les sens; quant à ce qui faisait l'âme même du grand art des anciens: la sérénité de la pensée et l'harmonie de l'expression, Michel-Ange ne s'en est inspiré dans aucune de ses créations. Il ignora, de parti-

pris, la beauté plastique de l'art grec, comme jusqu'au bout aussi il voulut ignorer la grâce mystique du christianisme.

La comtesse. — Vous ne nierez pas cependant, cher maître, la grâce mystique de la *Pietà* dans la chapelle de Saint-Pierre. Quant à moi, j'avoue que je connais peu de marbres empreints d'une poésie aussi suave et aussi chrétienne.

Le commandeur. — D'accord, madame la comtesse, et je reconnaîtrais encore le même mérite à quelques autres œuvres de jeunesse de Buonarotti, à sa *Madone* de Bruges, par exemple, ainsi qu'à ce charmant *Ange portant un candélabre*, au maître-autel de Bologne, à droite. Toutes ces délicieuses créations prouvent surabondamment que Michel-Ange savait donner une expression au sentiment chrétien, comme d'un autre côté son Ève dans la fresque de la *Chute*, et surtout sa magnifique *Sibylle de Delphes* témoignent brillamment qu'il pouvait atteindre à l'occasion la grande beauté plastique, dans ses régions les plus hautes et les plus sereines. Déjà toutefois, les contemporains de la *Pietà* de Saint-Pierre ne purent s'empêcher de remarquer combien l'artiste avait tenu à s'écarter, dans sa composition, des données reçues et consacrées pour un tel sujet religieux; et cette tendance du jeune sculpteur n'a fait que s'accentuer avec les progrès de l'âge, et jusqu'à devenir tout un système, toute une révolution immense. Je ne connais pas de génie qui, à l'égal de Michel-Ange, ait si violemment rompu avec la tradition hiératique de son art, si complètement fait abstraction de tout un grand développement historique auquel avaient travaillé, pendant des siècles, la croyance et l'imagination des peuples.

L'abbé dom Felipe. — Toute la renaissance n'a-t-elle pas été, au fond, qu'un retour inconsidéré, affolé vers le paganisme, et les émules de Michel-Ange ont-ils fait autre chose que de rompre violemment avec le grand passé chrétien?

Le commandeur. — Assurément non, monseigneur. Les maîtres immortels de la renaissance n'ont eu garde de renier ce passé, ou seulement de le négliger; ils l'ont adopté avec respect, et continué avec liberté, en essayant de le rajeunir au moyen de leur science agrandie, de leur goût formé aux modèles sublimes de la beauté antique. La sphère d'inspiration pour Léonard, Raphaël, Luini, Fra Bartolomeo, Del Sarto, n'est autre que celle de leurs devanciers au moyen âge: c'est toujours le même cycle religieux et poétique; ce sont les mêmes scènes de l'Évangile, les mêmes légendes des saints; ce sont toujours les figures du Sauveur, de la Vierge, des Apôtres avec leurs types consacrés, leurs symboles, leurs emblèmes. Sans doute l'ordonnance est devenue plus savante, et à la fois plus

naturelle et plus libre; le grand souffle de la révélation classique a passé sur ces corps jadis amincis, étriqués et chétifs, et leur a rendu la santé, la beauté et la splendeur. Sans doute aussi la symbolique fantasque, massive et pesante des anciens âges, s'est peu à peu singulièrement humanisée, allégée et affinée. Et, par exemple, les fonds d'or pleins et unis de l'école byzantine que Cimabue et ses élèves avaient encore tant affectionnés, ont été progressivement réduits et comme répartis en auréoles entourant les figures divines ou saintes; ce nimbe lui-même, représenté d'abord par un large disque resplendissant, ou par une couronne aux mille fleurons et rayons, il finit, sous sa forme de cercle aérien et ténu, dans les tableaux du XVIe siècle, par ne plus rappeler que ces flammes gracieuses et légères que la sculpture antique mettait aux fronts de certaines de ses statues. De même, les petits *putti* de la renaissance, aux ailettes mignonnes et au sourire espiègle des amours, n'en sont pas moins les descendans légitimes de ces messagers divins que le pinceau de Giotto habillait d'ailes immenses qui leur couvraient tout le corps; et ce sont bien les chœurs célestes de Fra Angelico, ces chœurs serrés, pressés et jouant à tous les vents de trompettes, de cymbales et de triangles, qu'il vous est permis d'entrevoir à travers les nuages vaporeux, parsemés de têtes d'anges innombrables, au milieu desquels se dresse dans sa majesté sublime la *Madonna del Sisto*. Le fil d'or de la tradition apparaît ainsi à tout moment dans ce vaste et splendide tissu des siècles; il n'y a pas de solution de continuité entre la peinture des *Stanze* et celle de l'*Arena*, vous pouvez même en suivre la trame en remontant jusqu'aux miniatures de nos plus anciens missels, et jusqu'aux mosaïques de Ravenne.

A ce caractère général que présente l'art des grands maîtres de la renaissance, seul l'art de Michel-Ange fait une exception éclatante et systématique. Il apparaît solitaire et hautain, sans lien de parenté avec les écoles de son temps, sans filiation avec celles du passé, *proles sine matre*. Il répudie le grand héritage des siècles : tout ce précieux trésor de croyances, de légendes et d'imaginations est non avenu pour lui; il rejette le rituel esthétique du moyen âge, si j'ose m'exprimer ainsi, et se passe de ses sujets, de ses types et de ses emblèmes. Je ne me rappelle pas avoir rencontré, dans l'immense œuvre de Buonarotti, une seule tête couronnée d'une auréole, ni une seule figure ailée, — si j'en excepte l'ange du maître-autel de Bologne, ce travail de jeunesse dont il a été parlé plus haut, — et tout est ainsi à l'avenant pour ce qui regarde l'appareil symbolique du métier. Aucun signe extérieur et constant ne distingue ses apôtres, ses saints, ses bienheureux ou ses damnés; encore moins respecte-t-il le moule dans lequel la tradition populaire et artistique a, de

tout temps, coulé les formes et fixé les traits des grandes figures de l'Évangile. Il pousse l'arbitraire à cet égard jusqu'à changer le type trois fois sacré et consacré du Christ, et à vouloir refaire la sainte face gravée depuis si longtemps dans tous les cœurs chrétiens comme sur autant de suaires de Véronique; à côté des anges *aptères* et des saints sans nimbes, la chapelle du Vatican vous montre l'Homme-Dieu imberbe! Vous y voyez également un enfer sans feu, un enfer où les corps des réprouvés ne sont pas entourés de ces cercles ardens et de ces langues de flamme au milieu desquels les avaient toujours représentés les maîtres anciens, en cela comme en toutes choses fidèles interprètes des croyances de leur époque. Ces croyances, Michel-Ange en fait litière comme artiste, avec une audace réfléchie, et quant à ses sujets d'inspiration, il les prend invariablement au-delà du domaine exploré par ses devanciers, dans des régions inconnues et vagues où sa puissance créatrice peut se donner un libre essor. En chargeant le peintre, pour la première fois, de la décoration de la chapelle Sixtine, Jules II avait voulu y voir représentés les douze apôtres, et ce thème était certes autant indiqué par la situation du pontife Mécène que parfaitement en harmonie avec la destination du lieu et les fresques qui couvraient déjà une partie de ses murs. Aux douze apôtres, le peintre substitua les *Prophètes* et les *Sibylles*, composition grandiose, incomparable, mais dont on chercherait vainement la légitimité et la raison d'être ailleurs que dans la volonté souveraine de l'artiste. Tels furent ses premiers pas dans cette carrière magnifique et redoutable qu'il devait poursuivre pendant plus d'un demi-siècle, foulant aux pieds la tradition, bouleversant notre mythologie sacrée, et dépeuplant l'Olympe chrétien.

L'abbé dom Felipe. — Je devrais peut-être protester contre ces expressions de mythologie sacrée et d'Olympe chrétien, qui prêtent à des équivoques dangereuses; mais j'ai hâte de faire observer que cet Olympe chrétien, comme vous l'appelez, mon cher commandeur, Michel-Ange l'a enrichi de ces héros de la foi qui se nomment Moïse, David, Jérémie, Jonas et tant d'autres, et qu'il les a tous revêtus de la splendeur impérissable de son génie.

Le commandeur. — Je vous remercie, monseigneur, de m'avoir rappelé ces noms; ils m'aideront à mieux préciser ma pensée. *Moïse*, *David*, les *Prophètes* et les *Sibylles* de la Sixtine, toutes ces créations originales de Michel-Ange, ne prouvent-elles pas précisément combien ce génie a tenu en toutes choses à s'affranchir de la tradition et à s'éloigner des données reçues? Car, veuillez bien remarquer que toutes ces figures appartiennent à un monde négligé ou ignoré des artistes du moyen âge, qui se sont presque toujours candidement tenus aux personnages familiers et chers de l'Évangile.

Il est permis de l'affirmer : Buonarotti fut le premier à ouvrir l'Ancien-Testament et à s'inspirer de ses récits et de ses personnages majestueux et terribles. La voûte de la Sixtine vous parle de la chute, du déluge, de la mort de Goliath, du supplice d'Aman, de la vengeance de Judith ; elle ne vous parle pas, et aucune des œuvres de Michel-Ange ne vous parlera de l'Annonciation, de la Nativité, des Paraboles, de la Cène, du disciple aimé du Seigneur, des saintes femmes, de ces images pleines de grâce et d'amour qui ont rempli l'âme de tous les maîtres chrétiens, dont aucun, avant Michel-Ange, n'avait pensé à Moïse, aux prophètes et aux sibylles. Et comment parmi ces grandes inspirations bibliques du peintre de la Sixtine ne pas nommer la plus grande peut-être, et la plus originale de toutes, celle du Dieu créateur de l'univers et de l'homme? Michel-Ange a reproduit sur la voûte jusqu'à cinq ou six fois ce type du Père éternel ; il l'a montré dans toutes les phases de la Genèse et dans toutes les diversités de l'expression, depuis l'impétuosité créatrice jusqu'à la gravité patriarcale, et cette figure est demeurée le canon de la peinture chrétienne, le parangon pour tous les temps à venir, la forme magistrale de Dieu le Père, à laquelle Raphaël lui-même dans ses Loges n'a rien osé changer. Ceux-là même qui auraient plus d'une réserve à faire à l'égard du *David*, du *Moïse* et de tel des *Prophètes* n'hésiteront pas à reconnaître que par sa *Genèse* Buonarotti a ajouté une page sublime et inaltérable, nouvelle et orthodoxe pourtant, à notre iconographie religieuse ; mais n'est-il pas caractéristique aussi que celui qui a presque toujours manqué le Christ ait trouvé d'emblée, et fixé à tout jamais les traits de Jéhovah?

Le polonais. — Savez-vous, cher maître, que les développemens dans lesquels vous venez d'entrer suggèrent des idées bien étranges? Cette préférence de Buonarotti pour les sujets de l'Ancien-Testament que vous signalez, cette allure *jéhovite* de son génie ne serait-elle pas quelque chose de plus qu'une simple prédilection d'artiste, et ne toucherions-nous pas ici, par hasard, à une question de foi, question obscure, je l'avoue, mais bien intéressante à démêler? Je ne puis m'empêcher de penser qu'un des traits les plus généraux et les plus marquans de la réforme au XVIe siècle a été précisément un retour passionné vers les idées et les conceptions de l'Ancienne Loi. Le Livre des Juifs, longtemps éclipsé par l'Évangile, eut une sorte de restauration, et imprégna les esprits de ses fortes images et de sa morale parfois farouche. Qui ne se souvient, ne fût-ce que par la lecture de Walter Scott, de la manière de penser et de parler des puritains de l'Angleterre? Encore aujourd'hui les peuples protestans nous frappent souvent par l'empreinte biblique de leur langage. Je sais bien que les *Prophètes* et les *Sibylles* ont

précédé de plusieurs années l'avènement du moine de Wittenberg; mais je sais aussi qu'il y a eu des réformateurs avant la réforme, et je me demande si le disciple de Savonarole n'a pas inauguré, à sa manière et dans son langage à lui, cette traduction de la Bible qui fut le grand coup d'état de Luther?..

Le commandeur. — Je ne le pense pas, cher ami, et je crois de mon devoir de vous mettre en garde contre un penchant beaucoup trop général de nos jours, d'insinuer aux poètes et aux artistes des vues et des visées qui furent loin de leur esprit. Ne faisons pas de Michel-Ange un précurseur plus ou moins inconscient de Luther, et pour apprécier un maître, si grand et si universel qu'il soit, ne quittons jamais le domaine de l'art qui est son domaine propre. Il y avait harmonie préétablie, et, comme dirait Goethe, affinité élective entre le sombre et véhément peintre de la Sixtine et les héros d'Israël, hautains et féroces. Ces figures avaient pour lui de plus l'attrait immense de n'avoir pas encore été façonnées par l'art du moyen âge, de se prêter docilement aux inspirations de son génie créateur, si rebelle à tout contrôle, — au contrôle de l'idéal chrétien comme à celui de l'idéal classique, au contrôle de la vérité naturelle comme à celui de la vérité historique. Car il importe de rappeler que ce génie a eu aussi peu d'égards pour les données de la nature ou de l'histoire que pour celles de l'antiquité ou du christianisme. Qui de nous n'a pas entendu parler des études anatomiques de Buonarotti? Aucun maître à coup sûr ne l'a dépassé ou seulement égalé dans la science du corps humain. Que ses personnages pourtant, avec leur musculature athlétique, leurs cous allongés, leurs poses torturées et leurs expressions inquiétantes, font violence à notre sens de réalité, et que toute la science anatomique est impuissante à nous inspirer la foi dans l'existence de ce monde de colosses qui parfois nous écrase et presque toujours nous déroute! On a dit avec raison que pas une des figures de Michel-Ange ne pourrait se lever et marcher sans ébranler l'univers et faire sauter le cadre de la nature. Il serait certes puéril de demander à un élève de Ghirlandaio ce respect de la couleur locale, ce souci du costume et du caractère d'une époque, en un mot ce sens historique qui a fait défaut à tous les artistes de la renaissance; je doute néanmoins que jamais artiste de ce temps eût conçu une grande page d'histoire nationale de la manière dont fut exécuté le fameux carton de Pise. C'est pour orner la Salle du Conseil du souvenir des deux victoires les plus glorieuses dans ses annales que la république de Florence avait commandé à Léonard de Vinci la Bataille d'Anghiari, et à Buonarotti la Défaite des Pisans; mais, tandis que Léonard a pris pour principal sujet le point culminant d'une action guerrière, une lutte acharnée autour de ce drapeau qui est le sym-

bole de l'armée et de la cité, Michel-Ange ne vit dans le thème de *la Guerre de Pise* qu'un prétexte pour montrer la figure humaine en mouvement, pour dessiner des soldats se baignant dans un fleuve et troublés dans leurs jeux par la voix soudaine du clairon. Du reste, aucun rappel de la gloire nationale, aucune personnification des capitaines et des armes de la république; tout était imaginaire dans ce carton, tout, jusqu'au paysage lui-même. Ne sont-elles pas imaginaires aussi les deux statues du duc de Nemours et du duc d'Urbin, en l'honneur desquels a été élevé le mausolée des Médicis, et dont l'un était le frère et l'autre le neveu du pape Léon X? Étrange parti-pris d'éviter tout caractère iconique en traçant la figure de deux princes dont les traits étaient présens à la mémoire des contemporains! Plus étrange encore et pleine d'une insouciance hautaine cette excuse du sculpteur que dans mille ans personne ne serait capable de juger de la ressemblance! Jamais défi plus grand à la vérité historique n'a été porté dans un monument funéraire et commémoratif.

C'est que Michel-Ange s'était fait un empire et un empyrée à lui, et qu'il plaçait son idéal en dehors de toutes notions et de toutes conventions reçues. Ce qu'un célèbre penseur allemand essaya dans le domaine de la philosophie au commencement de notre siècle, Michel-Ange, à l'époque de la renaissance, l'avait tenté dans le domaine de l'art : il voulut construire tout un univers du fond de son *moi*, abstraction faite de l'ordre des phénomènes qui l'entouraient, et de l'ordre des développemens qui l'avaient précédé. Avec lui vous entrez dans un monde inconnu de tout maître, ignoré de tout âge, peuplé de figures cyclopéennes, j'oserais presque dire préhistoriques, et qui transportent en effet votre pensée à cette époque antédiluvienne dont parle la Bible, « où il y avait des géans sur la terre, alors que les enfans de Dieu eurent épousé les filles des hommes. » Il n'est pas jusqu'aux procédés techniques du maître qui ne nous fassent également songer à des périodes reculées, à un âge synthétique de l'humanité, où les diverses branches de l'art étaient encore entrelacées entre elles et tenaient à un tronc commun d'inspiration indivise. Le caractère sculptural des fresques de la Sixtine frappe les yeux les moins exercés, et de même telle statue comme le *Moïse*, le *Pensieroso*, la *Nuit* ont les effets de clair-obscur, les *empâtemens* d'une œuvre du pinceau : fresques et marbres, à leur tour, sont tous les deux assujettis à un principe architectural qui leur fait faire corps avec la masse de l'édifice, avec ses pendentifs et ses enfoncemens. Par l'ampleur du procédé aussi bien que par le vague de l'idéal, l'œuvre de Buonarotti apparaît ainsi unique, hors de page et hors de pair, dans l'histoire univer-

selle de l'art; chez les anciens comme chez les modernes, vous chercheriez en vain l'exemple d'un essai d'innovation aussi personnel, aussi grandiose, et j'ajouterai aussi téméraire.

Que cet essai ait été et soit demeuré un des plus glorieux titres de l'humaine énergie et qu'il nous ait légué des monumens qu'on ne se lassera pas d'admirer de siècle en siècle, c'est là une vérité qui n'a point besoin d'être affirmée ici. Tout extraordinaire d'ailleurs, tout arbitraire même que fût l'essai, il ne laissa pas d'avoir son côté légitime et d'exercer d'abord une influence bienfaisante dans les vastes sphères de l'imagination. Qui sait en effet si, sans la forte secousse que vint lui imprimer le génie de Michel-Ange, l'art du XVIe siècle ne se fût bien vite alangui et étiolé sous les tièdes et suaves effluves de la renaissance, et comment ne pas reconnaître par exemple la vigoureuse impulsion que reçut l'âme tendre de Raphaël des peintures de la Sixtine? Rien qu'en passant au Vatican de la *Stanza della Segnatura* à celle d'*Héliodore*, on s'aperçoit aussitôt que les horizons de la puissance créatrice ont été reculés, que le champ visuel du goût a été élargi, à la suite de la révolution tentée par Buonarotti. Il n'en est pas moins vrai pourtant que cette révolution, comme mainte autre, apportait avec elle un principe dangereux et des germes morbides; qu'elle ne devait réaliser que très peu de ses promesses, et bien plus détruire que fonder. Car ce n'est pas impunément que l'esprit humain s'avise de rompre avec les institutions et les traditions du passé et prétend refaire l'œuvre du temps et de Dieu : dans le domaine de l'art par exemple, le seul qui nous intéresse ici, que la recherche arbitraire du nouveau aboutit vite au bizarre et que la préoccupation de l'extraordinaire mène fatalement au monstrueux! L'entreprise de Michel-Ange n'a point échappé non plus à cette loi implacable, à ce que les anciens, avec leur profond sentiment de la mesure, appelaient la vengeance des dieux : le bizarre et le monstrueux, ce sont même là les deux traits caractéristiques qui, dans son œuvre, frappent dès l'abord tout contemplateur candide, et ce n'est qu'à force de réflexion, d'étude et d'habitude que nous parvenons à nous en accommoder, à nous en éprendre même au besoin, et à nous en faire une source trouble de jouissances nouvelles. Il y a telle conception de Buonarotti, tel projet ou telle velléité qui vous font involontairement penser à l'imagination désordonnée, aux caprices prodigieux des plus fantasques des empereurs romains. Ce n'est rien encore que le colosse qu'il voulut un jour tailler dans une des montagnes de Carrare; mais on croit rêver en lisant sa lettre célèbre où il propose d'élever sur la place de Florence une statue en marbre dont l'intérieur vide abriterait une boutique, dont la main avec une corne d'abondance servirait de cheminée à la fumée, et dont la tête for-

merait un campanile pour l'église de Saint-Laurent : « Le son sortant par la bouche, il semblerait que le *géant* criât miséricorde, surtout les jours de fêtes, quand on met en branle les plus grosses cloches. » Oh ! qu'il serait beaucoup plus juste d'appliquer à Buonarotti le *molium avidus* dont les contemporains avaient gratifié son protecteur, le pape Jules II, alors sutout qu'on entendrait le mot dans son double sens latin, dans le sens des grandes masses aussi bien que des grands tourmens...

Jamais en effet inspiration d'artiste n'a porté à ce point, comme chez Michel-Ange, le cachet d'un tourment ineffable, d'une tension extrême, d'une lutte ardue et douloureuse. La dure sentence *In dolore paries* a pesé d'un poids écrasant sur cet homme grand entre tous, et qui, lui aussi, avait quitté un *Éden,* cette région de grâce, de naïveté et de contentement ingénu qu'habitèrent les maîtres anciens. Une âme toujours en ébullition et débordant le vase du corps ; « une fonte incandescente roulant ses flots enflammés et, pour devenir statue, n'aspirant qu'à faire voler en éclats le moule qui l'embrasse d'une étreinte passionnée et convulsive ; » telle est l'image que laisse dans notre esprit l'œuvre de Buonarotti, et cette image, je l'emprunte à Buonarotti lui-même, à un de ses sonnets. Rien d'ailleurs de plus propre à nous initier au travail de Buonarotti, peintre, sculpteur et architecte, que ses *sonnets* au sentiment parfois si profond, et au rendu toujours si laborieux et si dur. Le procédé de la poésie étant plus familier et pour ainsi dire plus à nu que celui des arts plastiques, c'est l'étude préalable de ses sonnets que je recommanderais volontiers à tout profane qui désirerait surprendre les secrets de laboratoire de ce maître immortel. Que dans ces vers la pensée a de peine à se faire jour, et qu'elle « redouble de coups de marteau pour arracher à la pierre la beauté qu'elle recèle ! » Tantôt elle entasse les comparaisons et accumule les rimes dans le désir de se faire comprendre, et tantôt elle rejette tout apprêt et toute parure pour reluire aux yeux et pour s'effrayer aussitôt de sa pauvre nudité. Ce ne sont partout que des hachures violentes d'interjections et d'interrogations, des empâtemens saccadés de paroles et de sons. Telle strophe est pleine « d'une fière ardeur » et célèbre avec orgueil la majesté du génie qui dans un seul marbre peut renfermer tout un monde de sublimes pensées ; et telle autre n'est plus qu'un sanglot inarticulé, un appel à Dieu, un cri d'impuissance et de misère : « Comment se peut-il que je ne sois plus moi-même ? »

LE MARCHESE ARRIGO :

Come può esser, ch' io non sia più mio!
O dio! o dio! o dio!
Chi mi tolse a me stesso

Ch' a me fusse più presso
O più di me, che mi possa esser io
O dio! o dio! o dio!

Le commandeur. — Ah! marchese, que ne pouvez-vous, avec le même accent pénétrant, nous *réciter* également telle fresque ou telle sculpture de Buonarotti! Là aussi nous saisirions alors, et bien au vif, de ces aheurtemens constans de la pensée à une forme et à une matière récalcitrantes, de ces chocs violens d'un sentiment grandiose contre une expression inégale, et à côté des notes puissantes et pleines d'une « fière ardeur, » nous entendrions des cris d'angoisse et de défaillance, et cet étonnement douloureux : « Comment se peut-il que je ne sois plus moi-même?.. » Une femme d'une beauté resplendissante et idéale, vêtue de blanc et de bleu, qui sont les couleurs du ciel, trônant sur des nuages argentés, les ailes grandes et larges majestueusement déployées, le front pur couronné d'un laurier verdoyant, le regard serein et limpide plongé dans des horizons lointains, et à côté deux chérubins proclamant sa divine inspiration, — *numine afflatur*, — c'est ainsi que Raphaël a peint le génie de la poésie et des arts au-dessus de son *Parnasse*. Rappelez-vous maintenant ces figures allégoriques qui devaient orner le tombeau du pape Jules, et dont les deux les plus achevées font la splendeur du Louvre, tandis que les quatre autres plus ou moins ébauchées croupissent indignement dans la grotte de notre jardin Boboli; contemplez ces athlètes inquiets, tourmentés, qui les uns déjà affaissés et épuisés, les autres encore bouillans et se débattant, se tordent tous dans leurs liens et semblent interroger le ciel d'un regard de reproche. Les livres et les catalogues vous nommeront diversement ces statues merveilleuses; ils les appelleront des *lutteurs*, ou des *esclaves*, ou des *captifs*; mais si vous interrogez Michel-Ange et son confident Condivi, ils vous apprendront qu'elles étaient destinées à représenter « les *Arts libéraux*, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, etc., chacune avec ses attributs et toutes prisonnières de la Mort avec le pape Jules... » Que cette idée de figurer les arts en Titans révoltés et écrasés par le destin est extraordinaire et bizarre, et qu'elle ne se serait jamais certes présentée à l'esprit d'un Phidias ou d'un Praxitèle, d'un Raphaël ou d'un Mantegna, mais qu'une pareille conception est typique, par contre, pour un Michel-Ange, pour son génie et son œuvre!

Aussi ne vous étonnez point que cette œuvre vous soit parvenue mutilée et tronquée, par pièces et morceaux, ou plutôt qu'elle n'ait jamais existé qu'à l'état de débris et de *disjecta membra*. Une vie longue et laborieuse entre toutes, — vous savez que Michel-Ange est mort à quatre-vingt-neuf ans, et qu'il a travaillé jusqu'à son

dernier jour, — n'a laissé après elle que bien peu de monumens achevés et complets; la plupart ne sont que les merveilleuses parties d'un grand tout audacieusement rêvé, mais jamais réalisé; le reste n'est que projets, ébauches et épaves. Il n'est pas jusqu'au mausolée des Médicis que le maître n'ait abandonné avant de l'avoir fini, et à quelles mesquines proportions s'est trouvé réduit en dernier lieu, dans la triste niche de *S. Pietro in Vincoli*, ce tombeau de Jules II, d'une conception d'abord si gigantesque, mais qui maintenant ne nous offre plus qu'un seul et unique fragment de la donnée primitive! il est vrai que ce fragment est toute une immensité, et qu'il s'appelle le *Moïse!* Sans doute les contre-temps fâcheux, les vicissitudes politiques et privées, l'indigence de la famille et la rapacité des industriels, les démêlés avec les grands et avec les petits, avec les papes et avec les carriers, en un mot les tristesses et les misères ordinaires de l'existence humaine ont eu leur large part dans les mécomptes et les défaillances de l'artiste. Sans doute aussi, le hasard s'est montré parfois bien cruel envers quelques-uns des ouvrages de Buonarotti : tel de ses cartons comme celui de Pise a été lacéré et anéanti par des mains négligentes ou coupables; tel bronze qu'il a coulé, comme la statue de Jules II, à Bologne, a péri dans une émeute populaire. Gardez-vous cependant de donner à ces circonstances tout extérieures et accidentelles une portée trop haute, et si dans les vastes domaines de Michel-Ange vous ne voyez presque partout que des ruines cyclopéennes, des blocs épars et d'immenses tronçons de colonnes et de figures, avant d'en accuser le ciel pensez à la nature volcanique du sol, à la nature volcanique de l'homme, surtout, qui y a établi son royaume. Il a été dans l'essence du génie de Buonarotti de procéder par des commencemens incessans, par des déceptions colossales et par de sublimes méprises; il eut souvent à l'égard de l'inspiration, et dans le sens idéal, cette même inadvertance qui, dans le sens technique, lui est parfois arrivée, à ce qu'on affirme, avec ses blocs de pierre : il s'y attaquait dans un premier et fougueux emportement, sans avoir pris les mesures exactes, ni calculé les proportions, et ne s'apercevait que trop tard que sa pensée excédait sa matière ouvrable. Cela n'a certes jamais ébranlé sa foi dans son idéal, ni la noble confiance qu'il avait dans son génie; mais je n'affirmerais pas qu'il n'eût eu par moment des doutes sur son art. Il n'admettait pas qu'il fût peintre; il proclamait en maintes circonstances que l'architecture n'était point son fait; et si d'ordinaire il aimait à être désigné du nom de sculpteur, il repoussait cependant à de certains momens jusqu'à cette dernière appellation. On a de lui telle lettre où il proteste contre l'adresse *Michelangelo scultore :* « Son nom, écrit-il, est *Michelangelo Buonarotti*, et il n'a jamais accepté de

commande de tableaux ni de statues; il a seulement travaillé pour trois papes et parce qu'il n'a pu faire autrement... » Ainsi ni l'architecture, ni la peinture, ni la sculpture, — serait-on parfois tenté de penser, — ne lui offraient un mode d'expression suffisant ; il lui fallait, dirait-on, un art plastique tout autre et introuvable, un art aussi personnel, aussi inconnu, aussi immense que le monde qui agitait son âme : *moles agitans mentem!*

Ce qui est sûr, dans tous les cas, c'est qu'il n'avait qu'en médiocre estime l'art de son temps, et qu'il éprouvait une répulsion invincible pour les plus grands maîtres de la renaissance. Il était de ces natures fortes et passionnées, aussi entières dans leurs affections que dans leurs répugnances. « Ceux qui admirent les œuvres de Michel-Ange, disait Vittoria Colonna, n'admirent que la moindre part de lui-même ; » les *lettres* intimes que nous avons de lui nous permettent du moins d'admirer son cœur grand et simple, éminemment bon et généreux, et nous forcent de reconnaître également que, chez un tel homme, les inimitiés d'artiste ne pouvaient avoir pour mobile aucun sentiment bas et mesquin. Elles tenaient évidemment à ses convictions les plus profondes, à l'idéal qu'il se faisait de son art; mais je ne comprends pas comment on s'obstine, de certain côté, à vouloir nier le fait même de ces inimitiés, alors qu'on ne peut citer de Buonarotti un seul témoignage de bienveillance envers ses illustres émules, tandis que l'on connaît de lui plus d'une dure parole à l'adresse des plus éminens parmi eux. « Il n'y a que ces idiots (*caponi*) de Milanais pour te commander un travail en bronze, » dit-il un jour publiquement à Léonard de Vinci; et Raphaël n'était à ses yeux qu'un « envieux » qui avait « plus d'application que de génie. » La page sublime de la Sixtine ne fut-elle pas d'ailleurs, et dès l'origine, un manifeste de guerre éclatant et solennel contre la peinture telle qu'on l'avait connue et cultivée jusqu'à ce jour? Il est vrai qu'on fut loin de s'en douter dans les premiers momens, et qu'on ne vit pas même une révolte là où il y avait déjà toute une révolution. On fut ébloui, fasciné, devant cette voûte de la Sixtine, et pour parler avec Goethe, on n'eut des yeux que pour « ces grands yeux de Michel-Ange, » pour le sens nouveau avec lequel il semblait regarder la nature, et la révéler à une génération ravie. Avec sa candeur et sa bonne foi juvéniles, avec son charmant instinct d'abeille, l'élève immortel de Pérugin se mit aussitôt à étudier les *Prophètes* et les *Sibylles* et à y chercher des inspirations nouvelles dont on trouvera la trace dans plus d'une de ses fresques, à partir de cette date, et l'expression peut-être la plus parfaite et la plus libre dans les cartons de *Hampton Court*. Bien des esprits purent alors croire naïvement à l'union des deux maîtres et des deux croyances, comme ils unissaient eux-

mêmes et confondaient dans une admiration sympathique la *terribilità* de Michel-Ange, ainsi qu'ils l'appelaient, et la grâce divine de Sanzio; mais Buonarotti demeura sourd à toutes ces sollicitations et garda un silence obstiné et farouche. Il ne devait le rompre qu'au bout de trente ans.

Je connais très peu de spectacles aussi saisissans, aussi pleins d'un enseignement profond que cette attitude silencieuse de Michel-Ange pendant toute cette période mémorable. Après avoir créé les *Prophètes* et les *Sibylles* qui sont demeurés son œuvre la plus complète et son chef-d'œuvre, après avoir porté ce défi immense à la peinture de son temps, il quitte Rome, fixe son séjour à Florence et ne touche plus à la brosse durant vingt-cinq ans. Durant tout ce quart de siècle, il n'a pas non plus la moindre parole d'encouragement pour les grands maîtres qu'il a laissés dans la cité éternelle, et qui là, ou sur tel autre point de l'Italie, poursuivent leur glorieuse carrière et descendent dans la tombe l'un après l'autre. « Vous avez sans doute appris comment est mort ce pauvre diable de Raphaël (*quel povero di Raffaelo*), duquel vous avez eu assez de déplaisir, ce que Dieu lui pardonne? » se laisse-t-il écrire de Rome par son fidèle Sébastien del Piombo, et sans protester. Il n'a point de larmes pour cette mort, ni pour celle de Léonard, de Luini, de Del Sarto ou de Corrège, pas plus qu'il n'a de regard pour leurs productions admirables. Il travaille au mausolée des Médicis, au *Pensieroso*, et il pense aussi de temps en temps au tombeau du pape Jules et à son *Moïse*, — ce *Moyses surgens* dont il rappelle si bien à cette époque la pose recueillie et menaçante. Car lui aussi il a l'âme courroucée à la vue des fausses divinités qu'on adore au loin; il se retient encore et demeure au repos, mais vous sentez qu'il va se redresser et éclater d'un moment à l'autre. Il se lève en effet tel jour inoubliable: au bout d'un quart de siècle, il revient à Rome, reprend le pinceau si longtemps délaissé, et s'enferme de nouveau pour sept ans dans sa chapelle Sixtine. Là il peint le *Jugement dernier* et dit son dernier mot, et ce mot est un anathème! Sur ce pan de mur au-dessus de l'autel, il était venu tracer à soixante-six ans le *Mané*, *Thécel* de la renaissance, prononcer la condamnation de tout un monde de grâce et de beauté, qui avait charmé et séduit les générations passées et qui désormais allait périr...

La comtesse. — Vous me faites trembler, cher maître, et bien que je n'aie jamais été enthousiaste du *Jugement dernier*, il me coûterait, je vous en préviens, d'admettre cette œuvre parmi les dates néfastes.

Le commandeur. — Je reconnais humblement, madame la comtesse, tout ce que mes paroles peuvent avoir de choquant à pre-

mière vue; mais veuillez faire avec moi un simple rapprochement historique, qui n'a certes rien de forcé, puisqu'il s'agit du même art, dans le même pays et à la distance seulement de quelques générations. Représentez-vous d'abord cette époque unique dans l'histoire de la peinture qui va de Léonard jusqu'à la mort de Raphaël, cette époque si courte, si rayonnante et si radieusement encadrée de deux divins sourires, le sourire de *la Joconde* et celui de la *Galatée*. Ou bien rappelez-vous seulement la période plus courte encore, une période de trois lustres à peine, pendant laquelle Rome était devenue le centre de toute l'activité artistique de l'Italie, et put ainsi cueillir la fleur et le fruit d'une végétation de plusieurs siècles. Car c'est là une des merveilleuses originalités de notre art italien, qu'après s'être lentement développé à l'ombre des écoles de Florence, de Pérouse, de Milan, etc., il eut son dernier et splendide épanouissement dans cette Rome qui jusque-là l'avait comme ignoré, n'avait eu pour lui ni abri ni école, mais, à ce moment décisif, lui fit don de deux grandeurs qui n'étaient qu'à elle, la grandeur de la tradition chrétienne et la grandeur de la tradition classique. C'est d'ailleurs ce que le divin Sanzio sut indiquer dans un symbolisme magistral, alors que, dès son premier début à Rome et dans la première *Stanza* du Vatican, dont il put orner les murs, il donna l'*École d'Athènes* comme pendant à la *Dispute du saint sacrement*. Arrivée au plus haut degré de son développement et à sa perfection suprême, la grande renaissance fut l'union harmonieuse de la profondeur du sentiment chrétien et de la beauté de la forme classique. Je n'insisterai pas plus longtemps sur un thème aussi connu et aussi ressassé, et je me contenterai d'attirer votre attention sur le discernement admirable dont les maîtres de cette époque firent preuve dans le choix de leurs sujets. Ils évitèrent autant que possible les pages sombres de l'Évangile et s'en tinrent à ses tableaux pleins de douceur, de gloire, de mouvement et de vie : l'Enfance de Jésus, la Sainte Famille, l'Adoration des Mages, les Paraboles, l'Eucharistie, la Vision du Thabor, la Résurrection et l'Ascension du Christ, le Mariage, l'Assomption et le Couronnement de la sainte Vierge, la Délivrance de saint Pierre, la Prédication de saint Paul, etc. Dans le drame émouvant de la Passion, ils éludèrent discrètement les scènes de supplice, telles que la Flagellation, le Couronnement d'épines, le Crucifiement, et aimèrent mieux représenter la Mise au tombeau, — le moment où la mort ayant perdu son aiguillon ne laisse plus de place qu'à l'amour dévoué et à la douleur contenue, — et si le *Spasimo de Sicilia* fait exception sous ce rapport, il n'est pas sans intérêt d'apprendre que le groupe principal en est tiré de la *Grande Passion* de Dürer, Alberto *Duro*, comme on l'appelait de ce côté des Alpes :

on dirait que l'artiste italien eût voulu marquer par là combien le sujet demeurait étranger à sa nature. C'est avec le même sentiment de la mesure que les maîtres de l'époque surent dégager de la masse des miracles et des légendes du catholicisme les traits les moins faits pour blesser le goût, les plus propres à devenir une fête pour les yeux aussi bien que pour l'âme. Ils empruntèrent à l'Olympe classique ses formes les plus idéales et les plus divines, et au ciel des chrétiens, en revanche, ses données les plus naturelles et les plus humaines, — compromis magnanime et qui seul put ramener l'équilibre entre l'infini et le fini, faire concorder les deux choses au fond aussi contradictoires, — *res dissociabiles*, — que le spiritualisme chrétien et la beauté plastique.

Combien différent, par contre, est le spectacle que présente notre peinture à partir de la seconde moitié de ce même XVI[e] siècle! Je ne parle pas, bien entendu, des Vénitiens dont les destinées furent aussi distinctes que le développement a été original et indépendant : je parle des successeurs et continuateurs directs de l'héroïque génération qui avait illustré le pontificat de Jules II et de Léon X, les *maniéristes*, les *naturalistes*, les *éclectiques*, comme on les a appelés depuis. Déjà ces dénominations même indiquent l'effondrement de cette unité de doctrine qui, malgré les aptitudes et les aspirations diverses des maîtres précédens, avait donné à leurs œuvres un air de famille, un grand air d'une noblesse et d'une distinction incomparables. A l'époque où nous sommes arrivés, il n'y a plus de règle suprême, de canon de beauté pour la conception artistique; c'est le règne de l'arbitraire et du caprice, non-seulement le caprice du peintre, mais de l'amateur qui commande le tableau, du public qui impose son goût, et qui ne veut plus que des coups et des tours de force. Dès ces premières années, Vasari, le disciple de Michel-Ange et l'historiographe de l'art de ce temps, ne se fait pas faute de célébrer toute difficulté vaincue, tout raccourci prestement enlevé, comme autant de manifestations du sublime. On s'ingénie à produire des *atti* et des *académies*, c'est-à-dire à représenter le corps humain dans des attitudes théâtrales sans cause et dans des mouvemens violens sans nécessité. Dans les vastes compositions, on croit faire grand en faisant nombreux, en remplissant le tableau d'une multitude de figures dépourvues d'action et de signification. Le talent est parfois encore immense, l'habileté du pinceau vraiment stupéfiante; mais aucun souci de la vérité idéale, aucune préoccupation de l'harmonie et de l'équilibre du sentiment et de la forme, tout est sacrifié à la recherche du pathétique. L'Évangile n'est plus l'idylle terrestre ou céleste, touchante ou sublime des grands maîtres de la renaissance; il devient un drame lugubre, un mélodrame en mille scènes diverses, poignantes et

sinistres, avec des Flagellations, des *Ecce homo*, des Crucifiemens, des Massacres des innocens, où l'artiste fait surtout valoir la férocité et la vigueur musculaire des bourreaux. Dans la vie des saints, on fait choix des extases les plus convulsionnaires, des miracles les plus disgracieux, des martyres les plus rebutans, et il est effrayant de voir la puissance tortionnaire que sait déployer en de telles occasions un peintre même aussi gracieux et aussi souriant que le Dominiquin. C'est lorsqu'en sortant des *Stanze* du Vatican, du portique de l'*Annunziata* ou du réfectoire de *Santa Maria delle Grazie*, vous vous trouvez brusquement placé devant ces Carraches, Caravages, Guerchins et Dominiquins, c'est alors surtout qu'il vous est donné de reconnaître combien notre art a perdu de sa sérénité et de sa noblesse, combien son horizon s'est abaissé et assombri. Vous vous demandez si c'est bien le même art, le même pays, la même religion, et si vous essayez de remonter ce courant impétueux et noir, et de pénétrer jusqu'à sa source, vous arrivez tout droit à la Sixtine et en face du *Jugement dernier*.

Tout a été dit sur cette peinture formidable dans un débat qui dure déjà depuis plus de trois siècles; et peut-être même ce bonhomme de Vasari a-t-il épuisé le sujet dès l'origine, en racontant ingénument que la fresque au-dessus de l'autel de la Sixtine fut dévoilée le 25 décembre 1541, *con stupore e maraviglia di tutta Roma*. L'émerveillement et la stupeur, ces deux sentimens se combattront en effet éternellement devant cette œuvre monumentale : on ne cessera d'admirer la science de Michel-Ange et son « bonheur prométhéen (1), » comme on l'a appelé, à jongler avec la figure humaine dans tous ses mouvemens, ses attitudes, ses raccourcis et ses groupemens possibles ou inimaginables; mais on se demandera toujours avec stupeur si c'est bien là le *Jugement dernier* dans le sens chrétien et catholique, si c'est bien là ce monde émouvant et terrible que Dante avait placé sous l'invocation « de la divine Puissance, de la suprême Sagesse et du *premier Amour.* » Et puisque le nom de l'auteur de *la Divine Comédie* vient d'être prononcé, permettez-moi de protester ici contre cette opinion si courante, si souvent répétée par les autorités même les plus respectables, et si peu fondée cependant, qui voit dans le *Jugement dernier* une puissante inspiration dantesque. On s'est laissé évidemment influencer à cet égard par les détails tout à fait secondaires et extérieurs : la barque de Charon, le damné enroulé d'un serpent, etc., détails du reste qu'on peut signaler également dans mainte peinture antérieure à Michel-Ange. C'est précisément dans ces peintures du XIVe et du XVe siècle, dans les fresques de Giotto, d'Orcagna et de Fiesole, qu'il est aisé de reconnaître l'empreinte ma-

(1) Jacob Burckhardt, *Cicerone*, III, s. v.

nifeste du génie d'Alighieri : on y trouve cette tendance constante à l'allégorie, ce symbolisme grandiose, cette conception mystique de l'univers, cette religion de la grâce, ce culte de la sainte Vierge, en un mot tous ces élémens constitutifs de la poétique de Dante, dont on chercherait vainement la trace dans l'œuvre de Buonarotti. Michel-Ange a certainement connu et approfondi le poème florentin comme pas un de ses prédécesseurs ou émules ; il l'a lu et médité pendant toute sa vie ; il l'a même *illustré* par des dessins dans un cahier spécial dont on ne saurait assez regretter la perte irréparable. Toutefois il est permis de dire que cet homme extraordinaire a procédé à l'égard de *la Divine Comédie* exactement comme il l'a fait à l'égard des monumens de l'antiquité, à l'égard des livres sacrés de la Religion, et du livre profane de la Nature ; il les a tous étudiés, admirés et commentés avec le sens qui n'était qu'à lui, mais aussi avec la résolution inébranlable de n'en tenir aucun compte dans son travail créateur, et de n'obéir là qu'aux suggestions de son génie autonome. Il y a dans *la Divine Comédie* un passage sur lequel on n'a peut-être pas assez insisté ; c'est celui où le poète interrompt brusquement le récit des souffrances du Purgatoire pour exhorter le lecteur à ne pas se laisser ébranler, dans son propos pour le bien, à la vue des peines qu'une volonté insondable inflige à ceux-mêmes qui se sont repentis ; et il l'adjure *de ne pas s'appliquer à la forme du martyre*, mais de penser à la conséquence, au salut éternel qui est au bout de toutes ces épreuves :

Non attender la forma del martíre ;
Pensa la succession... (1)

Or c'est à la forme du martyre que s'applique avant tout l'art de Michel-Ange dans le *Dies iræ* qu'il évoque devant nos yeux ; son monde est plein de désolation et de terreur, son ciel crie vengeance et ne montre que les instrumens ignominieux qui ont servi à flageller et à crucifier un Dieu ; son Christ ne lève la main que pour punir, et il n'est pas jusqu'à la sainte Vierge qui ne soit saisie d'épouvante, et, oubliant d'intercéder, ne cherche plus qu'à se voiler la face... Il y a aussi peu d'inspiration dantesque dans le *Jugement dernier* de Michel-Ange, que d'inspiration évangélique dans ses *Prophètes* et ses *Sibylles*.

Fatalité étrange qui a fait la part d'influence si inégale à ces deux œuvres, dont l'une a marqué l'aurore et l'autre le crépuscule d'un génie comme n'en a pas connu l'humanité ! A partir de la seconde moitié du XVI[e] siècle, on ne parle plus que pour mémoire des *Prophètes* et des *Sibylles*, et c'est le *Jugement dernier* qui fait fureur et école ! La voûte de la Sixtine ne dit plus rien aux imaginations

(1) Purgat., x, 106-111.

et aux cœurs avec ses figures grandioses, si puissantes, si éternellement jeunes; maîtres et disciples sont à genoux devant l'unique tableau au-dessus de l'autel et y cherchent des modèles pour des *atti* et des *académies*, des inspirations pour des peintures confuses, violentes et lugubres... Parmi les antinomies, parmi les inversions si nombreuses dans la destinée de Michel-Ange, ce n'est pas là, à coup sûr, une des moins remarquables, ni des moins tragiques, que cette fortune diverse de ses deux fresques immortelles.

Le prince Silvio. — Il est téméraire, je le sens, de soulever des objections contre un discours si plein de faits et d'autorité; mais en suivant la dernière partie surtout de votre thèse, monsieur le commandeur, je n'ai pu m'empêcher de me demander si vous ne rendez pas, par hasard, Michel-Ange responsable d'une grande évolution aussi irrésistible qu'universelle, et si vous ne mettez pas à la charge d'un seul génie, fût-il celui de Buonarotti, ce qui, à bien le regarder, a été le génie même du temps, et la fatalité inexorable de l'histoire.

Oui, vous avez raison, cher maître, la courte époque, qui va de Léonard jusqu'à la mort de Raphaël a été une des plus radieuses de l'humanité, et j'ajouterai que ce merveilleux épanouissement ne s'est point borné aux arts; il a éclaté avec la même force et avec la même splendeur dans la poésie de l'Arioste, dans la politique de Machiavel, dans l'érudition d'un Mirandole et d'un Politien, dans les rêves des cabbalistes et des platoniciens, dans toutes les manifestations de la vie en un mot. Le beau préoccupait presque exclusivement, animait et entraînait les esprits les plus larges et les plus élevés; il était devenu le but, la grande affaire et l'excuse en toute chose, et c'est de ce temps, si je ne me trompe, que l'art, l'ingéniosité, l'adresse, prirent chez nous si généralement le nom de *virtù*; cette *virtù* qui, selon le mot terrible de l'auteur des *Discorsi*, s'allie parfaitement avec la *scelleratezza* (1)... Il y eut alors en Italie un enthousiasme sincère, un culte naïf de la beauté, comme il y eut en France, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, une foi candide, généreuse, étourdie dans le bien, dans les lumières, dans la perfectibilité infinie de notre race. Ces deux époques de la *virtù* et de la *philosophie* se ressemblent à plus d'un égard, et si un aussi fin connaisseur de la vie et de ses jouissances que M. de Talleyrand signalait les dernières années du règne de Louis XV, et les premières de celui de Louis XVI, comme la période la plus douce et la plus agréable de sa longue existence, plus d'un parmi nous, et notre marchese Arrigo le premier, je le pense, ne demanderait peut-être pas mieux que de vivre

(1) Machiavel, *Discorsi*, I, 10.

dans des temps pareils à ceux de Jules II et de Léon X. Mais de tels momens dans l'histoire de l'humanité sont, hélas! aussi fugitifs que périlleux; ils ont en eux un principe malsain et délétère qui ne tarde pas à se développer et à amener une réaction plus ou moins violente, mais inévitable. Je n'ai point à m'étendre ici sur le mal qui rongeait le monde gracieux et facile tant regretté par M. de Talleyrand; mais, quant à la renaissance, vous vous êtes vous-même posé la question, monsieur le commandeur, si sous ces tièdes et suaves effluves l'art du XVI[e] siècle ne se fût pas bien vite alangui et étiolé; et ce que vous avez dit de l'art s'applique avec plus de raison encore à toute notre vie sociale et morale dans ce même siècle. Comme l'époque de la *philosophie*, celle de la renaissance provoqua une réaction qui, pour être moins sanglante et moins funeste, fut pourtant tout aussi inéluctable et profonde.

Cette réaction nous vint de la réforme ou plutôt du mouvement de contre-réforme qu'amena en Italie l'audacieuse entreprise de Luther. Sous le coup de ces attaques des hommes du Nord, le catholicisme se recueillit et se raidit avec une énergie admirable; il devint austère et rigide. A la place des Rovere, des Médicis, des Farnèse, ce furent maintenant les Caraffa, les Ghisleri, les Buoncompagni et les Peretti qui se succédèrent sur le trône pontifical; le concile de Trente, l'ordre de Jésus et le saint-office s'efforcèrent de rétablir une discipline sévère dans le monde de la foi et de la pensée; le bien et le vrai l'emportèrent sur le beau dans la préoccupation générale, et on vit en toutes choses un retour, — *un ritorno al segno*, comme dirait notre Machiavel, — vers les idées et les sentimens des âges précédens. Cet assombrissement de l'horizon que vous signalez avec tant de justesse, monsieur le commandeur, dans le domaine de l'art à partir de la seconde moitié du XVI[e] siècle, je l'aperçois également dans plus d'un domaine encore, dans la vie religieuse, dans le système politique, dans l'érudition, dans la poésie. La *Gerusalemme* diffère autant sous ce rapport de l'*Orlando* que peut le faire tel tableau bolonais d'une œuvre de Léonard et de Sanzio, et il n'est pas douteux pour moi que l'esprit de Tasse n'ait sombré précisément dans le conflit douloureux entre les séductions de la renaissance dont il subissait encore tout le charme, et les scrupules de la contre-réforme dont il ressentait déjà toutes les terreurs. Il est bien vrai que les grands maîtres de la renaissance, dans leur souci presque exclusif de la beauté et de l'harmonie, ont évité les pages trop lugubres de l'Évangile et les légendes trop pathétiques du catholicisme; mais il est vrai aussi que leurs devanciers au XIV[e] et au XV[e] siècle, plus croyans ou du moins plus naïfs, avaient hardiment abordé mainte scène de martyre et d'extase, et il me semble tout naturel, dès lors, que notre

peinture soit revenue à des sujets analogues sous l'influence de la grande réaction religieuse, « de la nouvelle éruption du catholicisme » pour parler avec M. de Maistre, dont les Paul IV et les Sixte-Quint avaient donné le signal.

Le commandeur. — Mais elle y est revenue malheureusement sans la naïveté, sans la simplicité des anciens maîtres; elle y est revenue enrichie de toute cette science d'anatomie, surchargée de toute cette exubérance plastique, rompue à ces difficultés du raccourci et visant en tout à cet extraordinaire et à ce colossal dont Michel-Ange lui avait laissé l'enseignement dangereux ! C'est précisément ce raffinement de la science à propos des sujets qui, en somme, font appel à notre foi la plus candide et la plus enfantine; c'est cette disparate qui me blesse le plus, je l'avoue, dans les œuvres de ce genre dues au pinceau d'un Carrache, d'un Dominiquin ou d'un Guide, et combien je leur préfère telle peinture du xive ou xve siècle, où nous n'avons à admirer ni le tumulte de la foule, ni la vigueur des bourreaux, ni le réalisme du supplice; où nous n'admirons que le saint, que le martyr surmontant la souffrance par cette foi qui illumine son front, par ce regard qui, selon la belle expression de Dante, est déjà « la porte du ciel. »

Le marchese :

E lui vedea chinarsi per la morte,
Che l'aggravava già, inver la terra,
Ma degli occhi facea sempre al ciel porte (1).

Le commandeur. — Je rends l'hommage le plus sincère, mon prince, aux considérations élevées que vous venez de nous présenter sur le caractère de notre contre-réforme dans la seconde moitié du xvie siècle, et j'admets que notre art n'a pu échapper aux suites d'une évolution aussi générale et aussi profonde. « Mais tout cachet n'est pas bon, lors même que la cire en est de toute bonté, » a dit l'auteur :

... Ma non ciascun segno
È buono, ancor che buona sia la cera (2);

et il m'est impossible de reconnaître un *buon segno* dans l'empreinte ineffaçable que notre peinture et notre sculpture reçurent à ce moment critique de la main puissante de Buonarotti. La *terribilità* de la Sixtine n'était pas faite pour nous redonner des Giotto et des Fiesole; elle ne pouvait en dernière conséquence produire que des Carrache et des Bernin, — et dès lors il me semble que, même dans le seul intérêt du sentiment religieux, il eût mieux valu s'en

(1) Purgat., xv, 109-111.
(2) Purgat., xviii, 38-39.

tenir aux madones de Raphaël, et aux marbres inspirés de notre grand Andrea Sansovino.

Un génie sans ancêtres et sans postérité, un génie unique dans les annales de l'imagination créatrice, et qui du fond de son *moi* a tenté de construire un univers inconnu; qui a rompu avec toutes les traditions et toutes les notions du passé, pour ne suivre en toutes choses que les inspirations de sa pensée souveraine; qui a exploré jusque dans ses coins les plus reculés le domaine de la plastique, mais qui s'est aussi brisé et meurtri à ses bornes infranchissables; un esprit qui a rêvé je ne sais quel sublime ἕν καὶ πᾶν de l'art, et qui n'a laissé que de sublimes fragmens et débris; qui a connu les plus fières extases aussi bien que les défaillances les plus déchirantes, et dont le nom marque à la fois l'apogée et la décadence de notre art moderne : tel nous apparaît Buonarotti aussitôt que nous ne craignons pas de le regarder en face, et de nous élever au-dessus de ces jugemens de convention qui, depuis les temps de Vasari, n'ont cessé d'avoir cours chez nous. Car il est permis d'appliquer à Michel-Ange ce que le poète français a dit d'un autre Titan, du César moderne :

Cet homme étrange avait comme enivré l'histoire,
La justice à l'œil froid disparut sous sa gloire !

Eh bien ! je me trompe fort, ou à tous les points de vue indiqués ici, l'auteur de *la Divine Comédie* nous présente un spectacle très différent et complètement opposé. Loin d'abord de rompre comme Michel-Ange avec la tradition hiératique de l'art chrétien, et de rejeter le grand travail des générations passées, Dante a fait des croyances et des imaginations du moyen âge les fondemens mêmes de son œuvre immortelle. Il a pris à ce moyen âge les sujets, les types et les emblèmes; il s'est inspiré de ses légendes religieuses, de ses fictions populaires, des contes de ses troubadours et trouvères : son poème est l'épopée par excellence de cette époque mémorable dont il reproduit les sentimens, les idées et jusqu'aux doctrines scolastiques. Ce n'est pas seulement dans ses détails, et ses épisodes, c'est dans tout son ensemble que ce merveilleux édifice est construit de matériaux préparés par une longue suite de siècles, de pierres tirées des rudes et primitifs monumens de la pensée catholique ou nationale, — pierres brutes et informes, mais qu'une main d'artiste magique a su façonner, polir et coordonner ensuite d'après un plan admirable. Notre Ugo Foscolo a été le premier à signaler ce fait, au commencement de ce siècle; après lui nombre d'érudits ont suivi le sillon, et un Français a pu donner à une étude très ingénieuse sur ce sujet le titre aussi piquant que bien justifié de *la Divine comédie avant Dante* (1). Telle légende

(1) Voyez cette étude de M. Charles Labitte dans la *Revue* du 1er septembre 1842.

en effet de saint Patrice ou de saint Brandan, tel fabliau de Rutebeuf ou de Houdan, contient déjà les premiers rudimens des récits gravés depuis dans les *terzines* en traits de feu; vous y trouvez déjà des lacs de poix bouillante, des puits des géans et des tempêtes éternelles dans la sombre Géhenne; on vous y parle également du mont du Purgatoire et de la musique des sphères comme de la splendeur des planètes dans le séjour des bienheureux. Vous vous rappelez tous, messieurs, les origines que le poète assigne au double royaume où toute âme humaine vient expier ses péchés ou s'en purifier? Le jour, dit-il, où le premier et le plus beau des anges se révolta contre Dieu et fut précipité du ciel, la terre recula d'horreur et s'effondra sous les pieds de Lucifer déchu; à la suite de cet effondrement se creusa le cratère de l'enfer, et surgit du côté opposé la montagne du Purgatoire. Tombé au fond de cet entonnoir, Satan s'y débat dans des tortures éternelles; ses ailes d'ange, qui ont pris la forme des membranes hideuses d'une chauve-souris, s'agitent constamment et ne produisent qu'un froid aquilon qui fait de cette partie de l'abîme une région de glace; plus l'esprit des ténèbres s'agite et plus il accumule les amas de givre autour de lui et des autres damnés de la *Caïna*... Quelle conception et quel tableau! Et pourtant il n'y a pas un seul trait de ce tableau qui ne soit une réminiscence ou un reflet des traditions des âges précédens; il est vrai qu'il a fallu le génie d'un Alighieri pour réunir tant de traits épars en cette seule image d'une puissance incomparable! Là même où Dante s'écarte des données reçues et cherche des voies nouvelles, il n'abandonne jamais complètement le terrain commun des croyances et des imaginations de l'époque. Il ne suivit pas, par exemple, la pensée populaire qui plaçait alors dans le ciel des jardins toujours florissans ou des palais aux colonnes d'or et aux murs de diamant, avec des encensoirs d'argent et des harpes d'ivoire; il aima mieux se souvenir de ces cathédrales gothiques qui à cette époque s'épanouissaient sur le sol chrétien, de ces temples avec des portails où s'étalait souvent la représentation du jugement dernier, avec les vitraux de la nef faisant rayonner les martyrs et les vierges, avec la grande rose flamboyante au milieu, où l'on voyait ordinairement les neuf chœurs des anges autour de la majesté de Dieu. Cette architecture symbolique ne semblait-elle pas parler elle aussi, et dans son langage de pierre, du triple royaume dont la mort ouvre la porte? Aussi est-ce à cette architecture que le poète a emprunté la pensée de décrire la plus haute région du ciel sous la forme d'une grande rose blanche, dont les feuilles sont les sièges des élus...

Le marchese :

In forma dunque di candida rosa
Mi si mostrava la milizia santa,
Che nel suo sangue Christo fece sposa (1).

Le commandeur. — Profondément respectueux envers la tradition chrétienne, Dante ne le fut pas moins pour la tradition classique, telle, à la vérité, qu'on la connaissait et qu'on la comprenait à son époque. Les marbres sublimes qui devaient plus tard former l'ornement du Belvédère étaient encore alors enfouis dans le sol, et les Grecs de Byzance n'avaient pas encore porté en Italie, dans leur fuite devant les conquérans turcs, les glorieux monumens de leur littérature. L'auteur de *la Divine Comédie* n'avait que des notions très confuses sur *l'Iliade* et *l'Odyssée*, bien qu'il appelle Homère le « poète souverain; » mais il connaissait Virgile, il avait pour lui, comme tout le moyen âge du reste, une adoration mystique, presque religieuse. Il lui devait, disait-il, « ce beau style qui lui a fait tant d'honneur; » il lui devait plus sûrement tout son enthousiasme, et presque toute sa science de l'antiquité. Sans doute cette science n'est pas toujours de bon aloi, et l'enthousiasme manque parfois de discernement : j'avoue, par exemple, que je n'ai jamais pu me réconcilier avec la singulière idée qu'a eue Dante de placer Caton d'Utique dans le Purgatoire, et de lui donner même là les hautes fonctions de surveillant et de *whipper in* des âmes repentantes. Mais, en revanche, avec quelle grandeur, avec quelle énergie incomparables a-t-il su dessiner les figures d'un Minos, d'un Charon, d'un Pluton, quel beau et original usage a-t-il fait du fleuve symbolique de Léthé! Macaulay a très finement observé (2) que Dante est le seul poète moderne chez lequel les réminiscences de la mythologie grecque ne font pas l'effet d'être puériles ou pédantesques. L'emploi dans le « poème sacré » de ces noms classiques suggère au contraire à l'esprit la vague et saisissante idée de quelque mystérieuse révélation antérieure à toute histoire, et dont les débris épars se trouveraient déposés parmi les superstitions et les impostures des religions anciennes. « La mythologie chez Dante, dit l'éminent critique anglais, semble coulée dans le moule plus sévère et plus colossal des premiers âges; on y sent plutôt le souffle d'un Homère et d'un Eschyle que celui d'Ovide et de Claudien. » Il est sûr dans tous les cas qu'aucune œuvre du moyen âge n'a fait à l'antiquité une part aussi large et aussi significative que *la Divine Comédie*. Alighieri a inauguré cette union du monde classique et du monde chrétien qui devait être la grande pensée de la renais-

(1) Parad., XXXI, 1-3.
(2) *Criticisms on the principal Italian writers (Miscellaneous Writings).*

sance, et que Michel-Ange seul ne devait jamais admettre, malgré toute l'admiration qu'il éprouvait pour les marbres anciens, et malgré tout l'enthousiasme que lui inspirait le poème florentin.

Parlerai-je maintenant de la fidélité que Dante a su apporter dans les reproductions de la nature, du singulier relief qu'il s'est toujours efforcé de donner aux sujets de l'histoire? Mais ses tableaux de la nature sont également célèbres par leur éclat poétique comme par leur rigoureuse exactitude, et les figures historiques dans *la Divine Comédie* forment une suite admirable de portraits aussi vivans, aussi individuels qu'ait jamais tracé pinceau de grand maître! Ce n'est pas certes dans le poème florentin que Michel-Ange a trouvé le modèle pour le paysage fictif de son carton de Pise, ou pour les têtes imaginaires des deux Médicis dans le mausolée de Saint-Laurent; rappelez-vous seulement le récit de la bataille de Campaldino et de la mort de Buonconte dans le cinquième chant du *Purgatoire;* songez à l'empreinte indélébile, à l'impression iconique, qu'a laissée dans votre âme chacune des ombres évoquées par Alighieri! Dante éprouve tellement le besoin de tout caractériser et individualiser qu'il invente des attributs divers et des noms spéciaux jusque pour ses nombreux démons : ces noms de Malebranche, Scarmiglione, Calacabrina, Graffiacane, Farfarello et Rubicante qui ont tant fait suer notre bon Landino. Il sent tellement la nécessité de rendre ses visions plastiques et tangibles, qu'il fait constamment appel aux images les plus courantes, aux souvenirs qui nous sont le plus familiers. Pour peindre la presse et le va-et-vient des pécheurs dans le cercle de Malebolge, il rappellera la foule romaine couvrant, un jour de jubilé, le pont qui mène à Saint-Pierre; arrivé au fleuve bouillant de bitume où sont plongés les damnés, il déroulera le magnifique tableau de l'arsenal de Venise, « alors que pendant l'hiver bout la résine tenace qui sert à radouber les bois avariés; » il comparera le géant Antée à la *Carisenda,* la tour penchée de Bologne, « qui semble aux regards prête à se renverser toutes les fois qu'un nuage passe au-dessus d'elle; » ailleurs, les âmes emprisonnées dans de petites flammes le feront penser à ces *lucioles* que connaît tout Florentin, et que nous voyons précisément scintiller sur la pelouse devant nous. Contraste saisissant! le sculpteur et le peintre de Saint-Laurent et de la Sixtine transporte dans une région inconnue, incommensurable pour nous, les personnages les plus réels de l'histoire profane, les types les plus usuels de l'histoire religieuse; tandis que le poète de *la Divine Comédie* cherche à rapprocher de nous autant qu'il peut le monde d'au-delà, et à rendre visibles jusqu'aux ténèbres de l'enfer...

Ce monde d'au delà, Alighieri l'a dessiné et construit avec une rigueur et une précision extraordinaires, avec cette prédilection

aussi pour les nombres mystiques, avec cette sorte de *géométrie sacrée* qu'affectionnaient également tant les architectes gothiques. Son monde invisible comprend trois royaumes; chacun de ces trois royaumes a trois divisions et trois fois trois cercles; le poème lui-même est composé tout entier en *terzines* et embrasse trois grandes parties dont chacune correspond à un des trois royaumes et s'épanouit en trente-trois chants, — car le premier chant de l'Enfer n'est que l'introduction générale à toute l'épopée. Si j'insiste sur cette symétrie réfléchie et voulue, puérile parfois dans ses détails, j'en conviens (notons, par exemple, que le dernier chant de chaque partie se termine invariablement par le mot de *stelle*), mais d'un effet grandiose dans son ensemble, c'est pour faire observer que le poète a, dès le début, pris les mesures exactes et calculé les proportions de son œuvre inspirée :

E come quei che adopera ed estima
Che sempre par che inanzi si provveggia (1).

Qui sait d'ailleurs si ce n'est point cette ordonnance préconçue, cette rigoureuse géométrie de l'infini, qui seule permit à Dante d'élever son édifice de la base jusqu'au faîte, et de le couronner de sa rose flamboyante? Le moyen âge n'a pu mener à bonne fin presque aucune de ses vastes entreprises : le saint-empire pas plus que la croisade, la cathédrale de Cologne pas plus que la *Somme* de saint Thomas; *la Divine Comédie* est un des rares et grands monumens qu'il nous ait laissés entièrement terminés. Je ne connais dans l'histoire des génies rien de comparable à Dante pour l'assurance magistrale, pour la résolution tranquille dans un labeur poétique qui a occupé toute une vie et embrassé le ciel et la terre. Il marche d'un pas égal et ferme, du commencement jusqu'à la fin de son pèlerinage fantastique; il s'élève de strophe en strophe, et de cercle en cercle sans jamais hésiter dans son expression, sans jamais douter de son art. Une fois seulement il avoue que la puissance a manqué à l'imagination fière et confiante :

All' alta fantasia quì mancò possa (2) :

mais cet aveu, il ne le fait que dans la dernière terzine de son dernier chant, et mis en présence de la sainte Trinité! En sommes-nous à compter des aveux semblables, dans l'œuvre, dans les fragmens de Buonarotti?..

Et comment aussi ne pas rappeler à l'occasion que Michel-Ange ne prend jamais pour sujet que la figure humaine, dans le sens le plus strictement plastique, et qu'il reste toujours sculpteur,

(1) Infern., XXIV, 24-25.
(2) Parad., XXXIII, 142.

même dans ses fresques, alors qu'Alighieri fait son domaine de toute la création et emprunte ses moyens aux branches les plus diverses de l'art? Considérez seulement ce que j'appellerais volontiers les décors et les accessoires dans *la Divine Comédie*, et admirez-y la distribution à la fois profuse et ingénieuse du règne animal, végétal et sidéral dans les trois royaumes du monde invisible. Quelle immense zoographie dans l'Enfer, quel incomparable *bestiarium*, pour employer une expression courante du moyen âge! Depuis les trois bêtes allégoriques de la *selva selvaggia* jusqu'aux nœuds tachetés de Géryon, « avec des couleurs multiples telles que jamais Turcs ni Tartares n'en ont brodé dans leurs étoffes, » et jusqu'aux ailes de chauve-souris de Lucifer, tout vous y parle d'une faune comme aucune imagination humaine n'en a conçu de plus variée ni de plus fantastique. Dans le Purgatoire, par contre, quelle flore gracieuse et merveilleuse, naturelle et surnaturelle, depuis « l'humble jonc qui renaît subitement là où il a été brisé » et dont Virgile ceint les reins de son compagnon à leur sortie de la *Caïna*, jusqu'à cette vallée enchantée où reposent les âmes repentantes après leur journée d'épreuves, — « vallée aux herbes plus brillantes que l'or et l'argent fin, le pourpre et la céruse, le bois indien luisant et serein, et l'émeraude fraîchement cassée (1); » — depuis ce nuage de fleurs (*nuvola di fiori*) tenu par la main des anges, et au milieu duquel apparaît Béatrice, jusqu'aux arbres de la vie et de la science qui se dressent au sommet de la montagne sacrée (2)! Dans le Paradis enfin, les corps célestes seuls remplissent les espaces infinis; la voie lactée, les astres et les planètes y chantent la gloire de Dieu, et le regard ne rencontre plus partout que rayons et lumière... Et ne dirait-on pas aussi que le poète change de même jusqu'au procédé et au genre d'art, à mesure qu'il change de royaume dans son mystique pèlerinage? Tout est drame, action et mouvement dans le sombre séjour des damnés. Dans les cercles du repentir ensuite, les âmes n'ont plus d'enveloppe : des images (*intagli*), des « visions extatiques (3) » remplacent ici les scènes animées et émouvantes de la région des maudits. Dans « le temple angélique » des bienheureux, disparaît enfin jusqu'à ce « parler visible (4) » des images et des visions : l'ouïe seule est sollicitée par des chants, par des sons et des harmonies célestes; les divers degrés de béatitude dans les sphères lumineuses apparaissent comme les voix diverses d'une même et douce mélodie (5). L'association

(1) Purgat., I, 133-136; VII, 73-84.

(2) Purgat., XXX-XXXII.

(3) Purgat., X, 32; XV, 85, 86 et passim.

(4) Purgat., X, 95.

(5) Parad., VI, 124-126; XXIV, 151-154 et passim.

instinctive, inconsciente d'acoustique et d'optique que nous faisons dans notre langage ordinaire en parlant, par exemple, du *ton* d'une peinture et de la *gamme* des couleurs, cette association nous est insinuée ici par la poésie la plus réfléchie et la plus subtile... Interrogez, messieurs, vos propres souvenirs, et vous trouverez peut-être que des trois grandes parties de la divine trilogie, l'Enfer vous a surtout laissé une impression plastique, le Purgatoire une impression pittoresque, le Paradis une impression musicale...

En poursuivant ainsi l'étude comparée des deux maîtres, vous ne manquerez pas également de constater l'absence complète, dans l'art de Michel-Ange, de cet élément symbolique qui anime, pénètre de toute part l'inspiration dantesque, et en constitue aussi bien la force que la faiblesse. Dans la lettre dédicatoire au Cangrande della Scala, Alighieri lui-même appelle son poème *polysensus :* tout en effet, dans cette trilogie, a un sens allégorique et mystique, depuis la géométrie sacrée d'après laquelle y sont construits les trois royaumes, chacun avec ses neuf divisions, jusqu'aux trois visages de Lucifer, contre-partie satanique de la sainte Trinité. N'arrive-t-il pas même au poète d'appliquer jusqu'à Béatrice la combinaison anagogique de ces nombres *neuf* et *trois?* Dans l'Enfer, que le croissant seul éclaire de ses pâles lueurs, il n'est jamais fait mention de Dieu, du Sauveur ni de la sainte Vierge autrement que par périphrases; ces saints noms n'apparaissent qu'avec le soleil à partir du Purgatoire; et toutes les fois que le mot CHRISTO se trouve former la fin d'un vers il ne rime plus qu'avec lui-même dans la terzine qui suit (1). Je ne fais qu'indiquer ici ce symbolisme constant, universel, et dont je suis loin, du reste, de vouloir nier le caractère bien souvent recherché et spécieux, voire hétéroclite et antipoétique. Il a été dit quelque part (2) et très judicieusement, que la philosophie, la poésie et l'architecture du moyen âge étaient malades du même mal, la subtilité; j'ajouterais toutefois que par l'ensemble vaste, conséquent et continu avec lequel elles se présentent à nos yeux dans des œuvres telles que la *Somme*, la cathédrale de Cologne ou *la Divine Comédie*, ces subtilités ne laissent pas de produire un effet magistral et imposant. Les *disjecta membra* d'un monument grec, ses colonnes, ses chapiteaux, ses métopes, ses triglyphes sont chacun tout autant d'œuvres d'art achevées et complètes; tandis que les détails, les ornemens, les accessoires de notre architecture gothique nous choquent, — comme bien des terzines dantesques, — par un dessin anguleux, compliqué, bizarre et fantasque; mais ces détails n'en finissent pas moins par s'harmoniser

(1) Parad., XII, 71-73; XIV, 104-106; XIX, 104-106; XXXII, 83-85.

(2) Voyez la remarquable étude de M. Renan sur l'*Art du moyen âge*, dans la *Revue* du 1er juillet 1862.

dans la masse, dans toute une symphonie de « pierres vivantes; » ces frêles roseaux, qui séparément ne paraissent qu'un vain défi porté à la loi de pesanteur, parviennent pourtant à former des faisceaux vigoureux, et à soutenir un édifice presque aérien. Aussi le temple hellénique réclame-t-il toujours un ciel serein et un soleil éclatant; les ruines mêmes de Pæstum et du Parthénon ne sont belles que sous les rayons ardens du Phébus Apollon; tandis que le clair de lune est si favorable à nos églises ogivales, dont il amollit les aspérités et fait ressortir les grandes lignes! Et de même, c'est surtout par un clair de lune de notre âme, s'il est permis de s'exprimer ainsi, par certaines heures de crépuscule douces et recueillies dans notre vie morale, que nous trouvons un charme indicible à *la Divine Comédie*. Elle semble alors nous murmurer le *Nigra sum sed formosa* de la fiancée biblique, et nous transporter comme dans un songe, ainsi que le fait la sainte Lucie à l'égard de Dante, vers des rivages lointains, inconnus et suaves, où pénètrent déjà les parfums de l'Éden. En de pareils momens, l'*Arena* de Padoue, la voûte d'Assise, *la Dispute du saint sacrement*, — les peintures, en un mot, où s'est reflété le sentiment dantesque, — vous solliciteront pareillement et vous feront une impression semblable; mais ne demandez pas une telle impression aux fresques de la chapelle Sixtine! J'ai passé bien des jours d'une vie déjà longue dans la contemplation des œuvres de Buonarotti; elles n'ont jamais manqué de m'étonner, de me secouer et de me bouleverser, mais je ne me suis pas une seule fois surpris à rêver devant *les Prophètes* ou *le Jugement dernier*. J'avais pour cela l'âme trop violemment agitée, les yeux trop grandement ouverts en présence de ce monde étrangement mystérieux, mais aucunement mystique...

J'ose espérer, messieurs, que vous ne me prêtez pas l'absurde pensée de vouloir, par le parallèle ici esquissé, soulever une question quelconque de préséance ou de supériorité entre deux génies également extraordinaires; je m'efforce seulement de reconnaître chacun d'eux dans sa majesté souveraine et de répudier une erreur trop répandue, et qui leur attribue une espèce de *condominium* dans le même empire du surnaturel. N'est-il pas intéressant du reste à noter que le créateur des *Prophètes* et du *Moïse*, malgré son admiration ardente et toujours si hautement professée pour le chantre de *la Divine Comédie*, ne lui ait cependant consacré aucun travail de son ciseau ni de son pinceau? N'est-ce pas même là une de ces antinomies si fréquentes dans la destinée de Buonarotti qu'il ait laissé à un autre le soin de s'acquitter de ce pieux devoir et que cet autre fût précisément son grand rival au Vatican, le décorateur des Stances, *quel povero di Raffaelo?* En 1519, il est vrai, alors qu'on signait à Florence une pétition au pape pour

demander la translation des cendres de Dante dans sa ville natale, Michel-Ange y apposait aussi sa signature et s'offrait « à élever au divin poète un monument digne de lui ; » mais il ne devait donner aucune suite à cette idée ; et maintenant, si parmi les merveilles que nous a léguées la grande renaissance, vous voulez trouver le digne monument d'Alighieri, du divin poète qui a eu une influence si considérable dans les sphères de l'art, c'est vers la *Camera della Segnatura* qu'il vous faudra diriger vos pas. Là vous verrez deux fois l'apothéose de l'auteur de *la Divine Comédie :* comme poète dans la fresque du *Parnasse* à côté de Virgile, et comme théologien, — *theologus Dantes*, — dans la fresque du *Saint-Sacrement* à côté de Savonarole, cet autre maître chéri de Michel-Ange, mais que Raphaël seul de nouveau a eu la pensée d'immortaliser de ses mains. Et que d'audace généreuse dans cette pensée d'honorer ainsi, sous l'œil des papes et dans leur demeure, le moine inspiré qu'Alexandre VI avait laissé périr sur le bûcher comme hérétique!

Je viens d'indiquer au passage l'influence de Dante dans les sphères de l'art : à ce sujet je ne ferai qu'une seule remarque et qui sera la dernière. Cette influence nous présente un phénomène bien singulier : elle fut considérable dans le domaine de la peinture, surtout au XIVe siècle, ainsi qu'en témoignent Giotto et ceux qui ont travaillé au *Campo santo* de Pise ; elle fut nulle, par contre, dans le domaine de la poésie, depuis le premier jusqu'au dernier jour. Tandis que Michel-Ange a exercé un ascendant immense, et selon moi funeste, sur la peinture et la sculpture des époques ultérieures, Alighieri n'a eu d'action ni en bien ni en mal sur les évolutions de notre poésie. Pétrarque, Arioste, Tasse lui-même se sont bornés à le glorifier plus ou moins sans jamais songer à l'imiter ; ce n'est que depuis Alfieri et sous l'impulsion donnée ensuite par le mouvement romantique, que nous pouvons observer chez nos poètes une certaine veine dantesque, dont je n'ai point à m'occuper ici. J'ai hâte de conclure, et ma conclusion est que ce n'est point le même destin qui a marqué de son sceau fatal et sombre ces deux génies incomparables, — incomparables non-seulement par rapport aux autres, mais aussi par rapport à eux-mêmes. La tragédie de Michel-Ange, pour parler avec Mme la comtesse, je la vois tout entière dans l'artiste :

All' alta fantasia qui mancò possa ;

mais la tragédie de Dante, sûrement elle n'est point dans le poète ; c'est dans l'homme plutôt qu'il convient de la chercher.

LA COMTESSE. — Dans l'homme, soit ; mais l'homme dans Dante est si multiple! Pensez-vous au Guelfe ou au Gibelin? au citoyen de

Florence ou au patriote italien? à celui qui a chanté les gloires du catholicisme, ou à celui qui a flagellé la corruption du saint-siège?

LE COMMANDEUR. — Je ne saurais répondre à cette question, madame n'ayant jamais étudié *la Divine Comédie* qu'au point de vue de l'art, et c'est la théologie, la philosophie et l'histoire qu'il faudrait interroger ici. Ce n'est que par obéissance à des ordres aussi impérieux que gracieux que je suis entré dans tous ces développemens; ils ont été bien longs, hélas! et je savais qu'ils ne devaient être que de très peu d'utilité; mais vous l'avez exigé, madame,

Discolpi me, non potert' io far niego... (1)

LA COMTESSE. — Et moi je répliquerai avec notre grand poète :

... Maestro, il mio veder s'avviva
Sì nel tuo lume, ch'io discerno chiaro
Quanto la tua ragion porti, o descriva (2).

Votre discours a jeté sur le problème dantesque plus de lumière que votre modestie n'en voudrait convenir, monsieur le commandeur, et vos pensées sur Michel-Ange m'ont ouvert des horizons tout nouveaux; je vous en demeurerai obligée et reconnaissante pour toute ma vie. Et vous tous, mes chers amis, que j'ai vus constamment suspendus aux paroles de notre illustre maître :

O voi, ch' avete gl' intelletti sani (3),

unissez-vous à moi dans l'expression d'une gratitude véritable.

Tout le monde se leva et alla tour à tour serrer la main au vieillard, plus suffoqué encore par ces témoignages d'affection que fatigué de sa harangue de plusieurs heures. Il y eut même un moment d'émotion et d'effusion dont on n'aurait pas cru capables des gens d'aussi bonne compagnie; mais le vicomte Gérard ne tarda pas à faire un rappel à l'ordre en s'écriant de sa voix enjouée :

— O voi, ch' avete gl' intelletti sani,

ce qui traduit en français veut simplement dire : O vous qui avez quelque peu de bon sens, songez que nous avons dépassé depuis longtemps les heures réglementaires de nos soirées et que certains beaux yeux doivent avoir besoin de sommeil. Prenons congé de notre gracieuse hôtesse et souhaitons-lui des songes qui ne soient troublés ni par les visions du *Jugement dernier*, ni par les Graffiacane et Rubicante du divin Alighieri.

(1) Purgat., XXV, 33.
(2) Purgat., XVIII, 10-12.
(3) Infern., IX, 61.

JULIAN KLACZKO.

LA FRATERNITÉ

ET LA

JUSTICE RÉPARATIVE

SELON LA SCIENCE SOCIALE CONTEMPORAINE

Le souverain qui a dit : « L'état, c'est moi, » se croyait, comme chacun sait, l'unique propriétaire de tous les biens de ses sujets, parce qu'on faisait alors reposer le droit de souveraineté sur la propriété. « Vous devez être persuadé, écrivait-il à son fils dans ses avertissemens, au tome premier de ses œuvres, que les rois ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés dans leur royaume. » Aussi ce même roi se consolait-il de la misère du peuple, aggravée par des impôts de plus en plus lourds, en songeant qu'au moyen de ces impôts il ne faisait que reprendre son bien ; en ne reprenant pas tout, il pensait même accorder à ses sujets une faveur. Ainsi un souverain qui restait en deçà de la plus élémentaire justice se croyait parvenu bien au delà, jusque dans la sphère de la bienfaisance. — Cette histoire ne serait-elle point celle de l'humanité entière? ne serait-elle point la nôtre à nous tous, qui, dans nos sociétés régies par le suffrage universel, pouvons dire avec plus de vérité que Louis XIV : L'état, c'est nous? Ne nous flattons-nous point souvent, dans la vie privée et dans la vie publique, d'être généreux quand nous n'avons pas même satisfait à la justice? Plus la connaissance du droit fait de progrès dans l'humanité, plus se restreint l'idée de grâce et de faveur, par conséquent de charité et de fraternité pure; en revanche, la sphère des obligations augmente. Autrefois un maître se croyait généreux quand il était doux envers ses esclaves; aujourd'hui, qui ne comprend qu'être doux envers des esclaves, ce n'est pas même être juste, parce que le plus doux des esclavages est encore une violation du droit? Dans les temps modernes, la notion du droit s'étend sans cesse à des ob-

jets nouveaux; juger aujourd'hui les questions sociales avec les idées du droit antique, c'est comme si on voulait mesurer les obligations de l'homme civilisé aux idées morales du sauvage; la justice n'échappe pas plus que tout le reste à la grande loi de l'évolution et du progrès. Un des plus remarquables exemples de cette évolution, c'est la tendance de la justice à absorber en elle la fraternité même. Dans notre société telle qu'elle existe en fait, l'exercice de la fraternité ne serait-il pas le plus souvent une pure justice, un moyen d'acquitter envers les autres une dette tantôt personnelle et tantôt collective, en un mot une simple *réparation?* L'apparent octroi d'une faveur ne serait-il point dès lors l'incomplète reconnaissance d'un droit moral? — Pour le savoir, nous commencerons par étudier en elle-même la fraternité, à laquelle beaucoup d'écoles contemporaines s'adressent encore pour fonder la science sociale. Nous verrons ensuite si les prétendues œuvres de bienfaisance privée et surtout publique ne se ramènent pas à l'exercice, plus ou moins bien entendu, plus ou moins bien organisé, mais encore très insuffisant, d'une forme de la justice absolument essentielle, quoique négligée et confondue avec la charité; nous l'appellerons la *justice réparative.*

I.

On sait la prépondérance accordée à la notion de fraternité par la plupart des systèmes socialistes que la France a vus naître dans la première moitié de notre siècle. Malgré le discrédit où ces systèmes utopiques sont tombés, la fraternité, plus ou moins diversement comprise, est encore au fond le principe de la plupart des doctrines sociales contemporaines. L'école positiviste française fait reposer la société sur le penchant vers autrui, qu'Auguste Comte appelle l'altruisme. Une vue analogue se retrouve dans les contrées voisines. C'est à l'altruisme que l'école anglaise s'adresse, avec Stuart Mill et M. Spencer, pour unir les intérêts entre eux et réaliser ainsi le progrès de la civilisation. En Allemagne, Schopenhauer et ses récens disciples, pour limiter le règne de la violence et « le droit naturel du plus fort, » ne connaissent que le grand sentiment de la *pitié.* N'est-ce pas un fait remarquable que cet appel à la fraternité par les diverses écoles, et surtout par celles qui n'admettent pas les droits proprement dits de la philosophie française? C'est d'ailleurs chose logique, car, lorsque l'on construit le monde social soit avec le jeu des intérêts, soit avec le jeu des forces, le seul principe d'expansion qui puisse contrebalancer la gravitation de l'individu vers soi, c'est l'altruisme faisant contrepoids à l'égoïsme, ou la pitié et la douceur désarmant la

force, comme Vénus désarmait Mars. A une extrémité opposée, les religions, mystiques par essence, ne peuvent conférer à l'homme d'autre valeur relativement à Dieu que celle qui lui est accordée par la divinité même, et qui se réduit à une sorte de « condescendance, » de « grâce, » de pitié; quant aux droits des hommes entre eux, les chrétiens n'en placent pas non plus le fondement dans une valeur de l'homme vraiment personnelle : ils le placent dans une charité réciproque en Dieu et dans une sorte de pitié de l'homme pour l'homme. Ainsi s'explique ce rapprochement inattendu que nous voyons à notre époque entre certaines écoles de philosophie toutes naturalistes et les théologies toutes mystiques du christianisme ou même du bouddhisme.

En France, deux conceptions principales restent encore aujourd'hui en présence, et nous devons successivement les examiner pour retirer de chacune la part de vérité qu'elle renferme : la « charité » chrétienne ou bouddhiste, qui est surtout un sentiment, et la *fraternité* morale ou juridique, qui est surtout une idée. Cette dernière sorte de fraternité est celle qu'ont soutenue principalement les écoles françaises issues de la révolution, sans la séparer de la liberté et de l'égalité. Examinons d'abord la conception chrétienne, ses antécédens historiques, les raisons pour lesquelles elle devait paraître insuffisante à l'esprit moderne et à notre philosophie du XVIIIe siècle.

L'éducation chrétienne nous habitue trop à croire que le christianisme a introduit dans le monde, par un miracle historique, des principes absolument nouveaux et une morale sans précédens. La fraternité antique, orientale et occidentale, était déjà très développée avant le christianisme. Seulement, lorsqu'on compare cette fraternité avec nos idées modernes, elle offre un caractère qu'elle a conservé dans le christianisme même et qu'il importe de bien saisir : elle se fonde moins sur l'essence de l'homme en tant qu'homme, sur sa valeur intrinsèque et conséquemment sur son droit, que sur des considérations extrinsèques d'origine ou de destinée. De là les deux grandes formes que la fraternité a prises dans l'antiquité : idéal de fraternité mystique et religieuse dans l'Orient, idéal de fraternité civique et politique dans l'Occident. L'Orient n'a guère connu la vie civile et politique, l'état; il s'est plutôt préoccupé de la vie universelle, du grand Tout, où sont unis tous les êtres, y compris les animaux. L'égalité même que l'Orient établit à l'excès entre l'homme et l'animal montre que cette charité est principalement fondée sur la communauté d'origine. Les êtres particuliers sont subordonnés à l'unité divine, et cette union en Dieu ou dans le Tout est en définitive très conciliable avec l'inégalité et le despotisme sur la terre. Au reste, toutes les maximes possibles

de charité, de douceur, de patience, de pardon, de commisération universelle, existent déjà en germe dans le brahmanisme et se développent dans le bouddhisme, cette religion qui revient aujourd'hui en faveur après avoir été trop dédaignée. En Occident, mouvement inverse : le point de départ est la vie pratique, et spécialement la vie civique ou politique. La fraternité n'en repose pas moins encore sur la communauté d'origine; elle est nationale. Aussi laisse-t-elle en dehors d'elle les barbares, extérieurs à la cité, et les esclaves, présens dans la cité et pourtant plus étrangers encore que les barbares. Cependant les philosophes, avec Socrate et Platon, veulent déjà que l'on considère non plus le Grec, mais l'homme; Aristote place au premier rang des vertus sociales ce qu'il appelle, d'un nom destiné à traverser les âges, la *philanthropie*; les stoïciens, en combattant l'égoïsme national au profit de « la société universelle des dieux et des hommes, » se rapprochent du vrai fondement de la fraternité : ils conçoivent la dignité inhérente à l'homme, ἀξίωμα, comme base du droit et de la fraternité tout ensemble. Ils placent d'ailleurs cette dignité dans la raison : aussi leur fraternité reste-t-elle plutôt une fraternité d'intelligence que de cœur. Avec Cicéron apparaît le mot même de charité, *caritas humani generis*. Ainsi, de considérations d'abord toutes politiques et nationales, l'Occident s'élève peu à peu à des considérations métaphysiques et religieuses. L'Occident et l'Orient allaient donc à la rencontre l'un de l'autre, pour s'unir dans l'idée chrétienne.

Le christianisme, développant les maximes contenues dans l'Ancien Testament et chez le sage Hillel, rendit familier aux masses l'idéal de parenté universelle déjà conçu par les philosophes platoniciens et stoïciens. Toutefois la charité chrétienne conserva toujours ce caractère mystique qui s'attache à toute idée religieuse : elle ne fut pas vraiment l'amour de l'homme, mais celui de Dieu et des hommes, pour Dieu. Les hommes doivent s'aimer parce qu'ils ont un même père céleste et un même père terrestre, pour des raisons d'origine métaphysique et d'origine physique, auxquelles s'ajoute la communauté d'une même destinée future, du moins en ce qui concerne les croyans et les fidèles. Le christianisme, afin d'unir les hommes entre eux, regarde donc pour ainsi dire en dehors d'eux et au-dessus d'eux : il ne croit pas qu'ils portent en eux-mêmes le principe de leur union réciproque, qu'ils soient amis par leur nature essentielle et ennemis seulement par les accidens ou les nécessités de la vie; la volonté humaine, spontanément portée au mal et originellement vicieuse, loin d'être un principe de concorde, lui semble renfermer en soi la guerre.

Quand vinrent les temps modernes, on se demanda si cette doc-

trine ne tendait pas à détruire en sa source même la fraternité qu'elle semblait devoir fonder. Subordonner la valeur et la dignité de l'homme à des fins transcendantes et à des croyances théologiques, n'est-ce pas au fond supprimer le principe naturel et moral de la fraternité? Les problèmes d'origine et de destinée peuvent-ils, selon la solution qu'on en donne, modifier les rapports et les obligations des hommes entre eux? Quand même, du sein de la matière en apparence fatale, pourraient sortir la pensée et la volonté (et il faut bien qu'il en ait été ainsi, puisque la science moderne rejette tout miracle), les êtres pensans ne devraient-ils pas encore se respecter et s'aimer? Si la philanthropie n'a pas son vrai fondement dans la communauté d'origine religieuse, à plus forte raison ne l'a-t-elle point dans la simple communauté d'origine physique et animale, c'est-à-dire dans l'unité d'espèce ou de race? Que nous descendions d'un seul couple, ou de plusieurs, ou même d'animaux différens de l'humanité actuelle et voisins de l'espèce simienne, ces questions d'histoire naturelle n'intéressent point directement le problème moral de la fraternité. Si nous sommes d'une même famille, ce peut être une raison de nous aimer, mais fussions-nous de familles différentes, ce ne serait pas une raison pour nous haïr : n'étant point rapprochés par le sang, nous devrions nous rapprocher par le cœur. La vraie famille humaine est celle qui est l'œuvre volontaire des hommes eux-mêmes. Pauvre argument que le sophisme mis en avant par quelques esclavagistes du Sud pour montrer que les noirs ne sont pas nos frères : on invoquait la Bible, on prétendait que les noirs ne sont pas même les fils maudits de Chanaan, ce qui leur laisserait encore des droits, qu'ils ne descendent pas d'Adam et qu'en conséquence ils sont nos esclaves naturels. Une telle doctrine est bien inférieure à celle des Zénon et des Épictète. Allons plus loin. Supposons que quelque découverte de la science, réalisant les rêveries de Cyrano, nous mette en relation avec d'autres planètes dont les habitans auraient des organes tout différens des nôtres, mais une volonté raisonnable comme notre volonté; entre eux et nous, malgré toutes les différences physiques, s'établirait encore la relation morale du droit et par cela même aussi la relation de la fraternité : ils n'auraient pas besoin de descendre d'Adam pour entrer dans la parenté universelle. Nous avons déjà vu, en étudiant l'idée du droit (1), combien il est dangereux de chercher en dehors de l'humanité le lien de l'homme avec l'homme; on réduit alors la charité, comme le droit même, à une grâce, la grâce à une élection, et si tous sont appelés originairement à faire partie de la grande famille, il ne reste pourtant à la fin que peu d'élus : la

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1878.

charité humaine, comme la charité divine, finit par laisser en dehors de soi les *réprouvés*. Dès cette vie, elle anticipe sur la damnation future par la haine plus ou moins déguisée à l'égard des infidèles ou des incrédules, et cette haine aboutit, dès qu'elle le peut, à l'intolérance ouverte ou à la persécution. « Celui qui a, il lui sera donné, et il abondera; et celui qui n'a pas, cela même qu'il a lui sera enlevé. »

Un chrétien philosophe, auteur d'un livre profond sur la *Philosophie de la liberté* et qui a publié récemment encore des *Discours laïques* sur les principales questions de la philosophie morale, M. Charles Secrétan, a essayé de démontrer l'unité de l'humanité par la loi morale de la charité. Au lieu de dire avec le christianisme traditionnel : « L'humanité est une, donc nous devons nous aimer, » il renverse les termes et dit : « Nous devons nous aimer, donc l'humanité est une. » Quoique cette méthode soit supérieure à l'ancienne, elle ne nous paraît pas au fond plus rigoureuse. M. Secrétan nous semble confondre ce qui doit être avec ce qui est, notre fin idéale avec notre origine réelle. Les hommes doivent s'entr'aimer, dit-il, ils trouvent en eux cette loi; or, la réciprocité sincère d'un tel amour conduirait l'espèce à l'unité sous la forme la plus positive, la plus énergique qu'on puisse concevoir : l'unité comprise, l'unité sentie, l'unité voulue, l'unité réalisée par la liberté. « L'unité dans ce sens est notre fin, et la loi morale pourrait s'écrire en ces termes : Travaille à procurer l'unité libre de l'humanité. Donc l'humanité ne forme qu'un seul être. » On conviendra que la conclusion est un peu rapide. Le moyen terme intercalé par M. Secrétan est cette formule de la loi morale, analogue à celle des stoïciens : « Réalise ta nature, agis conformément à ton essence, deviens en fait ce que tu es en idée. » Rien de plus vrai que cette formule; mais M. Secrétan conclut de l'analogie d'essence morale (qu'il ne faut pas elle-même confondre avec l'analogie de nature physique) à l'identité d'origine entre les hommes. « Si des êtres différens d'origine, dit-il, avaient reçu pour loi de s'aimer, ils auraient reçu la loi de se rendre un, ils auraient reçu la loi de se développer contrairement à leur essence, il leur faudrait devenir ce qu'ils ne sont pas : la loi, l'origine et la destinée, le commencement, le milieu et la fin ne s'accorderaient pas. » Sans doute la loi de notre volonté ne saurait contredire l'essence de notre volonté même; si nous devons être un, c'est que nous pouvons vouloir cette unité et la réaliser; mais de là à conclure que notre origine est une comme notre essence, il y a loin. En outre, ce mot d'origine est vague. S'agit-il de l'origine historique et physiologique de l'humanité, de son unité dans Adam? Il le semble, puisque M. Secrétan dit à ses adversaires : « *Fraternité!* la langue elle-même témoigne ici contre

vous. » Mais en ce cas, de l'unité de fin morale ou même d'essence morale à l'unité d'origine physique, il n'y a aucune conclusion possible. S'agit-il donc de l'origine divine, de l'unité en Dieu? Mais qui m'empêchera de conclure alors, avec encore plus de rigueur, comme le font Schopenhauer et M. de Hartmann, que nous formons non pas seulement une union en Dieu, mais un seul et même être, et que nous sommes le vrai Dieu? Le panthéisme et le « monisme » rendent l'unité d'origine et d'essence encore plus complète que la doctrine proposée par M. Secrétan. Ce n'est pas tout. Pourquoi notre unité d'origine ne serait-elle pas aussi la matière, ou la nature, ou une substance quelconque n'ayant point la perfection divine? L'humanité est une tout aussi bien et peut-être même encore mieux dans l'hypothèse naturaliste ou matérialiste, car celle-ci ne voit dans l'univers, conséquemment dans l'humanité, qu'une seule et même matière dispersée en mille formes individuelles. Toutes ces spéculations métaphysiques ou religieuses sont, selon nous, étrangères à la vraie morale ; quand M. Secrétan dit : « Si nous n'étions pas un, nous ne pourrions le devenir, » nous lui répondrons : « Si nous étions un, nous n'aurions pas besoin de le devenir. » Il faut donc admettre simplement que notre origine et notre essence ne s'opposent pas à notre unité finale, à notre mutuel amour, à notre idéale fraternité; c'est là tout ce qu'exige la loi morale. Mais pour que la fraternité ainsi conçue soit possible, il suffit que nous en ayons l'idée et le désir, car, — on se le rappelle, — toute idée, tout désir, tend à sa propre réalisation. Dès lors, au lieu de nous perdre avec M. Secrétan et la plupart des théologiens dans des considérations historiques et ontologiques où toute rigueur de raisonnement disparaît, nous ne demanderons pour constituer la fraternité qu'une seule chose : l'idée même ou l'idéal de la fraternité. C'est dans cette idée que nous sommes un, c'est par cet idéal que nous sommes frères. Fussions-nous venus des quatre coins de l'univers, fussions-nous sortis de la matière la plus multiple et la plus diverse, eussions-nous pour origine le chaos, dès que nous arrivons à concevoir un même idéal, dès que nos pensées convergent comme des rayons vers un même foyer, nous sommes un virtuellement et nous pouvons être un réellement : penser la fraternité, c'est déjà la réaliser.

II.

Les rapports de la fraternité et du droit ne nous semblent pas définis d'une manière plus exacte par la philosophie chrétienne que les rapports de la fraternité idéale avec l'origine réelle de l'humanité. Les chrétiens nous représentent généralement la maxime de

la charité : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît » comme le dernier mot de la morale et de la science sociale. Le catholicisme, devenu d'ailleurs si pauvre de nos jours en travaux philosophiques, ne s'élève pas au-dessus de ce point de vue, comme on peut s'en convaincre en lisant les ouvrages de l'abbé Bautain et du père Gratry. Le protestantisme interprète la même maxime dans son sens le plus profond, et s'en contente. M. Secrétan, par exemple, après avoir donné à l'amour chrétien sa signification la plus philosophique. en fait le fondement de l'ordre social. Voyons si on n'a point exagéré la valeur de la maxime chrétienne, et si nos sociétés modernes peuvent fonder là-dessus leur jurisprudence et leur politique.

Sans doute, au point de vue pratique, la maxime chrétienne a son utilité. Elle fournit une sorte de procédé empirique et même mécanique pour rétablir dans notre esprit, entre nous et les autres, l'égalité morale sans laquelle il n'y a ni respect ni amour. L'intérêt me pousse à tirer les choses de mon côté, à prendre la plus grosse part; pour corriger cette erreur, il suffit souvent de me figurer que je suis vous et que vous êtes moi ; aussitôt, en vertu des lois de l'association des idées et de la sympathie, j'éprouve une tendance en sens contraire vers autrui identifié avec moi. Les deux tendances finissent par produire une sorte d'équilibre qui a de grandes chances pour se confondre avec l'égalité de la justice et de la fraternité. En d'autres termes, la balance qui est à la disposition de notre Thémis intérieure n'est pas toujours exacte : il y a un plateau qui penche plus que l'autre, celui qui est de notre côté; or, comment fait un physicien pour constater et corriger l'inexactitude d'une balance? Il met à gauche l'objet qui était à droite, à droite l'objet qui était à gauche. Par un artifice semblable, la maxime chrétienne retourne l'égoïsme même contre l'égoïsme et met l'intérêt au service de la charité.

Aussi serait-il injuste de voir dans ce précepte, comme on l'a parfois prétendu, une maxime d'intérêt déguisé, et on ne doit pas le traduire à la manière de Hobbes et des utilitaires en disant : « Faites aux autres ce que vous voulez qu'ils vous fassent, afin qu'ils vous le fassent en effet. » Il est encore de nos jours des philosophes qui veulent ainsi fonder la justice et la fraternité sur une réciprocité de fait, sur une égalité de fait; mais la justice et la fraternité dignes de ce nom sont au contraire tellement désintéressées qu'elles n'attendent pas la réciprocité pour agir conformément à l'idéal moral. Si on ne me traite pas comme je traite les autres, je puis être dans certains cas armé d'un droit de légitime défense; mais jamais l'injustice d'autrui ne me donne, par réciprocité, le droit d'etre également injuste, ni la haine le droit de

haïr. La justice n'est donc pas le résultat de la réciprocité effective et réelle; c'est une réciprocité idéale, de droit pur, qui précède, domine et commande les faits sans les attendre; à plus forte raison en est-il ainsi de la fraternité. Le caractère de ce qu'on nomme la « liberté morale, » c'est d'aller au-devant d'autrui; si la liberté ne commence pas par être juste et aimante, quand donc commenceront la justice et l'amour? La voix qui appelle, tout en demandant la réponse, ne l'attend pas. La volonté doit donc poser la loi de réciprocité idéale et de fraternité avant que les faits viennent la réaliser et alors même qu'ils ne la réalisent pas. Son rôle est l'initiative pour elle-même et l'initiation pour autrui.

Mais si le précepte chrétien est un excellent moyen pratique, il est loin, au point de vue théorique, d'être un bon critérium non-seulement du droit, mais de la bienfaisance même: c'est une des raisons pour lesquelles, dans le christianisme, l'idée du droit est restée si obscure et l'idée de la bienfaisance si longtemps stérile au point de vue social et politique. « Ne faites pas ce que vous ne *voudriez* pas qu'on vous fît; et faites ce que vous *voudriez* qu'on vous fît. » Soit, mais comment interpréter cette « volonté » où l'on cherche la mesure de la justice et de la fraternité? Il y a trois sens possibles qu'on peut lui donner : ou le désir, ou la volonté droite, ou l'amour. Dans le premier cas, la maxime aboutit évidemment à des conséquences insoutenables : ni le droit naturel ni le droit civil ne peuvent faire de notre désir la règle de la justice, pas même celle de la bienfaisance. Un marchand désirerait qu'aucun autre marchand ne lui fît concurrence, cependant la concurrence est de droit; la charité même ne commande pas de renoncer à un commerce par bienveillance pour ceux qui l'exercent déjà. Certains hommes s'accommodent de la servitude et désireraient se décharger sur un maître, roi ou empereur, de soins trop lourds pour leur indolence: leur désir leur donne-t-il le droit d'imposer aux autres la servitude? Un grand nombre d'esclaves d'Amérique, si on les eût consultés, auraient préféré l'esclavage à la liberté, car le plus profond esclavage méconnaît le prix de la liberté même, comme la plus profonde ignorance ignore le prix de la science. Nombre d'hommes font bon marché de leur dignité et de leur honneur : est-ce une raison pour ne pas respecter l'honneur d'autrui? Le croyant ne voudrait pas être laissé dans l'erreur religieuse; la charité a-t-elle pour cela le droit d'attenter à la liberté de conscience? On connaît sur ce point la doctrine de saint Augustin, déduite de la maxime chrétienne : quand on a dans sa maison des animaux malades, on doit les corriger; « ce qui leur semble alors une persécution est un bienfait ; » qu'est-ce donc quand il s'agit de ces

maladies morales qui entraînent damnation éternelle? — De là l'intolérance charitable, qui, quoi qu'on dise, est essentielle au catholicisme, car elle se déduit de ses principes mêmes : de nos jours encore elle est pour la théologie romaine un article de foi. — Mais prenons la maxime chrétienne en son second sens, et supposons que cette « volonté » qui sert de règle à notre conduite envers les autres est ma volonté droite. Alors la maxime signifiera : — « Agissez comme vous devriez vouloir qu'on agît envers vous. » Cercle vicieux, qui revient à dire : « Faites aux autres ce qu'il est juste ou charitable de leur faire ; » il reste toujours à savoir où est la justice, où est la charité. — A vrai dire, dans la maxime chrétienne, par volonté on entend une volonté aimante : agissez envers les autres sous le mobile et l'inspiration de l'amour. Et par cet amour on désigne, selon tous les théologiens, la volonté du *bien* des autres. Que résultera-t-il de ce troisième sens du précepte? C'est que nous prendrons pour mesure à l'égard d'autrui l'idée que nous nous faisons du bien et de la vérité. Or l'amour ainsi entendu est la négation de tout droit, puisqu'il substitue notre opinion, vraie ou fausse, à la conscience d'autrui. C'est Pascal qui a dit : Le pire mal est celui qu'on fait par bonne intention. Il ne suffit donc pas, pour réaliser la vraie justice et la vraie fraternité, de régler notre conduite envers autrui sur les *objets* que nous voulons nous-mêmes, ces objets fussent-ils le bien, le vrai, le bonheur et, qui plus est, le bonheur éternel. Par la méthode catholique, les personnes se trouvent finalement subordonnées aux objets et aux choses : le croyant élève au-dessus des autres hommes ses propres idées et traite ses semblables comme des instrumens en vue du grand œuvre qu'il se propose : la fin justifie les moyens. Il ne sert à rien de répéter avec les théologiens que la fraternité, la charité, la bonté envers les autres a pour fin le bien d'autrui, car ce qui importe, c'est de savoir en quoi consiste le vrai bien d'autrui; or jamais la théologie, du moins la catholique, ne l'a placé dans le droit des autres, dans le maintien et dans le développement de leur liberté individuelle; jamais elle n'a analysé l'idée d'une valeur immanente à l'homme en tant qu'homme et abstraction faite de la notion de Dieu. Le protestantisme lui-même est trop attaché à l'idée de la grâce pour admettre que l'homme vaut par soi et pour soi, sans aucune considération de la divinité. Assurément, aux yeux du théologien philosophe qui a présenté la thèse chrétienne sous sa forme la plus plausible, — M. Secrétan, — l'amour d'autrui implique l'amour de la liberté d'autrui; mais, outre que sa doctrine est loin de la théorie orthodoxe et primitive, elle repose encore en dernière analyse sur l'idée d'une valeur conférée à l'homme par Dieu, sur l'idée de la grâce. En somme, la charité

chrétienne, quand on n'y introduit pas la notion philosophique du droit et de la justice, n'est plus qu'un sentiment sujet à toutes les erreurs et à toutes les interprétations abusives, sans aucune rigueur scientifique ni juridique. M. Secrétan nous répondra peut-être par un mot d'Aristote que les théologiens ont souvent reproduit : « Ceux qui s'aiment n'ont pas besoin de la justice, car ceux qui s'aiment se font du bien entre eux et à plus forte raison ne se font pas de mal ; » mais ce serait prendre le mot de justice en un sens étroit, comme une vertu négative consistant à ne point faire de mal aux autres, tandis qu'elle est le respect positif de tous les droits et l'accomplissement positif de toutes les obligations, de tous les contrats précis qui existent entre les individus ou les groupes d'individus. Le contenu de l'idée du droit est bien plus vaste et plus positif qu'on ne le croit d'ordinaire ; on se représente trop le droit comme une idée négative, un simple principe d'abstention et non d'action, un simple *garde-fou* et non une partie intégrante du but social. L'idée du droit entraîne, comme nous l'avons vu, celle du régime contractuel, laquelle à son tour permet à la grande association humaine de se proposer des buts qui n'ont rien de négatif. En ce sens, la justice est nécessaire à l'amour. On a soutenu que le fait seul d'invoquer le droit entre personnes qui s'aiment est déjà presque une injure : « Une femme que son mari s'abstiendrait de battre uniquement parce que c'est son droit de ne pas être battue aurait déjà le droit de s'offenser (1). » — Ne s'offenserait-elle pas aussi si son mari s'abstenait de la battre uniquement parce qu'il l'aime et non parce que c'est son droit de ne pas être traitée comme un être inférieur ? Celui qui est aimé ne veut-il pas aussi être respecté, c'est-à-dire reconnu digne ? L'amour est surtout un sentiment, tandis que le droit est une idée ; l'amour sans le droit est un aveugle qui, en voulant vous embrasser, vous heurte et vous blesse. L'amour éclairé est déjà une justice. Nous ne saurions donc admettre que le principe de l'amour, « bien entendu et appliqué dans toute son extension, » suffise entièrement et « même au delà » pour résoudre tous les problèmes de la vie morale et sociale (2). L'histoire montre que ce principe n'a point suffi, et cela non pas seulement parce qu'il a pu être mal entendu ou mal appliqué, mais parce qu'il est incomplet par nature, parce qu'à l'aide de ce principe seul on ne saurait déterminer les relations positives de devoir et de droit qui doivent exister entre les hommes : en un mot nous ne croyons pas qu'on puisse fonder une science sociale sur l'amour.

(1) Paul Janet, *Histoire de la science politique*, t. I, p. 309.

(2) *Ibid.* — Au reste, M. Janet a peut-être ici dépassé, dans l'expression, sa propre pensée ; il montre excellemment lui-même, dans les pages qui suivent, l'insuffisance et l'écueil de la charité chrétienne.

Nous conclurons donc que la fraternité est impossible sans la justice et sans l'exacte détermination du droit, qui seule lui donne un objet, une fin, une règle. Cette détermination ne peut se faire que par l'étude scientifique des conditions du contrat social et de l'organisme social. Nous venons de voir que des sentences à la fois sublimes et vagues, comme celles dont l'Orient a été si riche, ne suffisent pas à la morale; encore moins pourraient-elles suffire à la science sociale. « Travailler au bonheur des hommes, à leur vertu, à leur salut, » rien de plus beau en apparence; rien de plus difficile dans la vie civile et politique. Il faudrait préalablement s'entendre sur le vrai bonheur, sur la vraie vertu, sur le vrai salut. Prendre pour but dans sa conduite envers les autres quelque chose de supérieur à la liberté des autres, fût-ce leur béatitude céleste, c'est déjà être sur la voie de l'usurpation, car l'usurpation consiste à substituer sa conscience à celle d'autrui. L'Inde et le moyen âge nous offrent le plus frappant exemple de l'absorption du droit dans l'amour et de ses inconvéniens sociaux. Revendiquer son droit, le maintenir et le soutenir devant tous semblerait contraire aux vertus de résignation, de douceur, de patience, de pardon des injures, d'humilité, qui sont essentielles à la charité orientale et chrétienne (1). Frappé sur une joue, le fidèle tend l'autre joue. Quand Bouddha dit à son disciple : « Si on t'injurie, que penseras-tu ? » on sait ce que le disciple répond : « Je penserai que ce sont des hommes bons et doux, ceux qui ne me frappent ni de la main ni à coups de pierre. — Et s'ils te frappent? — Ce sont des hommes doux, ceux qui ne me privent pas de la vie. — Et s'ils te privent de la vie? — Ce sont des hommes doux, ceux qui me délivrent de ce corps rempli de souillures. » Ainsi le mystique se réjouit de la persécution, il en subit l'injustice avec la passivité du fatalisme ou de la résignation à la Providence. Le citoyen moderne ne peut faire si bon marché de la justice : il exige le respect parce qu'il tient à sa dignité; au lieu de coopérer par un excès de mysticisme à l'immoralité des persécuteurs, il proclame et réclame son droit quand on le viole. Si vous étiez seul en cause avec ceux dont vous subissez l'injustice, votre résignation pourrait encore se comprendre; mais il y a d'autres hommes que vous, et bien des générations vous suivront; or, au point de vue même de l'amour *intelligent*, conséquemment de l'amour *juste*, si vous devez aimer vos persécuteurs, ne devez-vous pas aimer encore plus les persécutés, parmi lesquels seront sans doute vos enfans mêmes? Ne devez-vous pas maintenir vos droits tout au moins dans l'intérêt de ceux qui viendront après vous? Remettre à Dieu seul la cause des oppri-

(1) Voyez sur ce sujet M. Paul Janet, *ibid*, tome I, p. 311 et suivantes

més, c'est se décharger d'un devoir viril et certain au profit d'une simple croyance et d'une croyance surnaturelle.

Les sectes de réformateurs modernes qui parlent encore d'absorber le droit et la justice dans l'amour, ou qui veulent organiser par voie légale la fraternité universelle s'inspirent sans le savoir d'un esprit oriental et féodal. Cette fraternité autoritaire va contre elle-même. On légifère, on contraint, on tyrannise même l'individu au nom de l'humanité; on prétend mettre la violence au service de l'amour. Fausse fraternité que celle qui s'impose ou est imposée, qui est violente ou violentée; c'est là encore la fraternité du moyen âge et non celle de l'avenir. Le principe de la charité considéré exclusivement a pour conséquence, dans l'ordre social, une sorte de communisme qui ne laisse plus de place à un individualisme légitime. C'est que l'idée de la fraternité correspond à l'un des deux aspects de la société, celui de l'organisme social, tandis que l'idée du droit correspond à l'autre aspect, celui du contrat social. La fraternité a pour formule : Dévoue-toi au bien de l'ensemble, fais de toi-même un moyen en vue du tout, un organe au service du grand organisme. Cette subordination de l'individu à la communauté est assurément chose nécessaire, et une société où la fraternité n'existerait à aucun degré ne pourrait pas plus vivre qu'un corps où n'existerait plus la coopération des organes. Mais, si vous poussez trop loin l'assimilation de la société humaine aux organismes inférieurs, si vous voulez que l'individu soit aussi esclave du bien public qu'une cellule est esclave du corps vivant auquel elle appartient, vous aboutissez à l'absorption de l'individu dans la communauté et par cela même au despotisme. Il ne faut donc pas oublier que l'organisme social a pour caractère propre d'être en même temps un contrat social; il constitue ce que nous avons appelé un organisme contractuel. Tout au moins est-ce l'intérêt de l'organisme social que de devenir contractuel (1). Or, qui dit contrat dit association libre d'individus libres, par conséquent régime de droit et non pas seulement de fraternité, individualisme et non pas seulement communisme. Le lien social résulte en ce cas de la volonté même des individus, qu'il présuppose; de même, le lien de fraternité résulte de la justice et du droit, qui en sont les conditions préalables. Je vais plus loin; même au point de vue de l'organisme social, un certain attachement de l'individu à soi-même est nécessaire pour la conservation de l'ensemble : il faut, dans un corps vivant, que chaque partie ait son intérêt propre et le sauvegarde, en même temps qu'elle concourt à l'intérêt commun. C'est ce que les philosophes anglais n'ont pas manqué de reconnaître : l'école de Bentham a montré que le dévoûment

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1879.

généralisé et poussé à ses dernières conséquences aboutit à une contradiction. De deux choses l'une, en effet : ou bien il y aura une partie de la société qui se dévouera à l'autre, ou bien tous se dévoueront les uns pour les autres. Dans le premier cas, la charité des uns, qui se manifeste par toute sorte de bienfaits, implique l'égoïsme des autres, qui consentent à recevoir ces bienfaits. Dans le second cas, chacun se dévoue pour son voisin, qui se dévoue lui-même pour son voisin, et ainsi de suite; on a alors un « circuit incommode, » une dépense inutile de travail et finalement une perte de jouissance pour tous. Nous n'irons pas jusqu'à dire avec Bentham et ses disciples que le pur dévoûment est le pendant de la dépense infructueuse en économie politique, mais il est certain que le renoncement absolu prêché par le christianisme, s'il était mis en pratique, pourrait entraîner la dissolution de l'organisme social. En fait, comme il n'est jamais complet, il aboutit toujours au partage de la société en deux classes, l'une qui donne et l'autre qui reçoit, l'une maîtresse et l'autre esclave, l'une tendant à l'usurpation et l'autre à l'avilissement. De là la supériorité effective de l'idée moderne du contrat sur l'idée antique du renoncement, de la justice sur la charité. Rendre à chacun ce qui lui est *dû* et *tout* ce qui lui est dû, voilà vraiment la loi et les prophètes : soyez juste, et le reste viendra par surcroît. La science sociale, comme toute autre science, ne saurait se contenter de formules d'amour plus ou moins platonique : elle veut une déduction précise et au besoin un calcul mathématique du droit et du devoir, elle trouve un sens profond à l'adage vulgaire : Les bons comptes font les bons amis. Tant que les obligations et les droits réciproques ne seront pas nettement définis, on sera obligé de faire appel dans la pratique à un perpétuel compromis entre l'égoïsme et l'amour d'autrui; or jamais un compromis ne valut une solution scientifique. De là le caractère contradictoire de nos maximes d'éducation ; nous avons en réalité « deux morales », l'une utilitaire, l'autre humanitaire. C'est ce que M. Spencer appelle nos deux évangiles : « La noblesse du sacrifice de soi-même, établie dans les leçons de l'Écriture et développée dans les sermons, est mise en relief un jour sur sept ; les six autres jours on démontre brillamment combien il est noble de sacrifier les autres. » Nous ressemblons à ce physicien qui, ayant des idées scientifiques en contradiction avec ses idées religieuses, trouvait cependant le moyen de rester fidèle aux unes comme aux autres ; il refusait de les comparer. « Lorsqu'il entrait dans son laboratoire, il fermait la porte de son oratoire, et lorsqu'il entrait dans son oratoire, il fermait la porte de son laboratoire. » Une telle situation d'esprit ne saurait convenir aux sociétés modernes ; aussi conclurons-nous que le sentiment a besoin

de la science, que l'intérêt même de la charité est d'être la justice et réciproquement. En un mot, il faut que la fraternité devienne juridique et que la justice devienne fraternelle. Si la justice est, selon la définition stoïque, la force de l'âme mise au service du droit, la fraternité est la tendresse de l'âme au service du droit, et cette tendresse, elle aussi, quand elle est éclairée, devient une force.

III.

Nous venons de voir que la vraie fraternité ne repose point sur des croyances religieuses et surnaturelles; il faut donc en chercher le fondement dans la notion même de l'homme et dans les conditions essentielles de la société entre les hommes. Telle est en effet la tendance moderne, surtout depuis les philosophes du XVIII[e] siècle et la révolution française. La fraternité n'est pas, nous l'avons vu, une conséquence de quelque commune *origine*; ce n'est pas non plus, comme M. Secrétan semble le croire, une *fin* proposée à l'humanité par quelque père commun de tous les êtres, une sorte d'idée divine qui nous servirait de modèle, c'est une *idée humaine*, éclose peut-être pour la première fois dans le cœur de l'homme, au sein de la nature jusqu'alors indifférente et insensible. En d'autres termes, la fraternité est un idéal, et cet idéal, le seul capable de satisfaire la pensée, n'est autre que celui de la société universelle : union libre de tous les êtres par une affection mutuelle qui concilierait la plus parfaite diversité et la plus parfaite unité.

En vertu d'une loi psychologique que nous avons souvent invoquée, l'homme ne peut concevoir cet idéal sans le vouloir, parce que toute pensée enveloppe un commencement d'action et tend spontanément à sa réalisation propre. Je ne puis donc avoir l'idée de la fraternité universelle sans une tendance proportionnelle à modeler ma conduite sur ce type supérieur. Celui qui agit sous cette idée directrice, celui chez qui la plus haute des conceptions intellectuelles l'emporte sur les besoins ou les intérêts physiques, celui-là commence par cela même la réalisation de la fraternité.

Ainsi conçue, la fraternité morale est inséparable du droit, qui, nous le savons, est aussi une pure idée, — l'idée de la personne comme ayant sa valeur en elle-même et par elle-même. Il y a deux conditions sans lesquelles le réel amour d'autrui ou la réelle fraternité serait impossible. En premier lieu, pour que je me croie capable de donner à autrui quelque chose qui m'appartienne véritablement et dont on puisse me savoir gré, il faut que je m'attribue préalablement une certaine propriété de moi-même,

laquelle me confère un certain droit sur moi. L'être sans aucune valeur intrinsèque et sans droit individuel ne serait pas plus capable du véritable amour d'autrui que du véritable respect. A ce premier point de vue, nous voyons déjà se réconcilier le principe idéal du droit et celui de la fraternité. Considérons maintenant non plus la capacité de celui qui aime, mais la dignité de celui qui est aimé. Pour qu'un être nous paraisse mériter notre affection, il faut que nous puissions, dans notre pensée, lui attribuer une valeur propre et non empruntée, une dignité qui soit à lui : il faut qu'il nous paraisse se donner son prix à lui-même pour que nous attachions un prix à son affection. Mais cette valeur intime d'un être qui conçoit la liberté, y aspire et s'en rapproche, n'est-ce pas précisément ce qui rend cet être à nos yeux respectable? Le même idéal de liberté qui confère l'inviolabilité à l'être capable de le concevoir et de le poursuivre est donc aussi ce qui communique à cet être le charme et le mérite de l'amabilité; cet idéal commun à tous est la vraie patrie commune à tous.

En conséquence la fraternité est, comme le droit, une idée directrice. C'est l'attribution à l'homme d'une valeur idéale, supérieure à toute estimation matérielle. Cette valeur suppose dans l'homme une certaine indépendance, un germe de liberté. Qu'on analyse jusqu'en ses derniers élémens l'idée que nous nous faisons de la liberté morale, on reconnaîtra qu'elle consiste toujours, à nos yeux, d'abord dans une certaine possession de soi qui est une première marque d'indépendance, puis dans un certain don de soi qui est une marque d'indépendance plus grande encore : l'être vraiment libre serait celui qui aurait d'abord un *moi* et qui ensuite ne serait pas exclusivement renfermé dans ce moi, mais pourrait concevoir et vouloir les autres, s'unir à tous et au tout. Ce type de l'individualité expansive, loin de nous condamner à l'égoïsme radical dont « l'altruisme » même n'est encore qu'une forme, est au contraire un principe de désintéressement universel et d'union avec autrui. Sans doute cette « liberté », cette « personnalité », cette bonne volonté tendant à se dégager dont nous faisons l'essence de tous les êtres, échappe en son fond à l'expérience positive; mais il en est de même de la *nécessité* absolue qui nous riverait à l'égoïsme. Ce sont là, de part et d'autre, de pures idées, entre lesquelles nous avons à choisir l'idée directrice de la conduite humaine; or l'idée d'une société entre des êtres libres, égaux et frères, est supérieure à toutes les autres; c'est donc le plus haut idéal moral. Libre jeu des puissances individuelles, libre association de ces puissances par le contrat, libre fusion de ces puissances par le progrès de la sympathie et de la fraternité sociale, voilà les trois degrés de la liberté et du droit, qui nous paraissent suffire à la solution des

questions sociales. La liberté individuelle est le point de départ, l'union fraternelle des libertés est le point d'arrivée; le règne du droit assure celui de la bienveillance même et de la fraternité. Ce sont là des idées qui s'enveloppent : étant donnée l'une, on peut retrouver l autre, comme on peut retrouver un théorème au moyen d'un autre théorème; il n'en existe pas moins toujours un ordre logique que doit respecter la science; ici, cet ordre est : liberté, droit, fraternité.

Ainsi conçu, le règne de la fraternité s'étend à tous les hommes et n'admet plus les exceptions que pouvaient encore laisser subsister les doctrines de pure charité surnaturelle, ou de pitié sensible, ou d'altruisme instinctif. Tous les hommes ont à des degrés divers l'idée, le désir, le germe de la liberté; tous ont par cela même droit à notre amour. Telle est du moins la haute notion à laquelle s'est élevée peu à peu la société moderne. Le christianisme a sans doute puissamment contribué à rendre ainsi universel l'amour des hommes; pourtant, dans le christianisme même, il y a nécessairement des exceptions à l'amour, car si Dieu ne peut aimer ceux qu'il damne éternellement, comment l'homme les aimerait-il? De nos jours, on a rejeté toute idée d'affection arbitraire et de grâce inégalement répartie, et l'idée que nous nous faisons de la philanthropie est absolument universelle comme la justice même. Notre sympathie se mesure d'ailleurs aux degrés mêmes de la dignité : elle n'est assurément pas identique à l'égard d'un Socrate ou à l'égard d'un sauvage aux mœurs féroces ; là c'est l'admiration, ici une sorte de pitié. Mais le vice même et le crime. pour être nécessairement rabaissés dans notre estime et dans notre affection, ne sont pas pour cela exclus du « droit de fraternité, » sur lequel Ulpien disait avec raison que la société entière repose. Ce n'est pas à nous de juger la conscience des autres. Au reste, à mesure que la vieille doctrine du libre arbitre et de la liberté d'indétermination est battue en brèche par la science, nous tendons à rejeter la responsabilité absolue de l'homme dans le mal, et nous faisons de plus en plus grande la part des circonstances ou des tyrannies extérieures. Nous sommes portés à voir dans le bien la marque de la liberté, dans le mal la marque de la servitude, et nous croyons qu'aucune servitude n'est définitive ni éternelle. L'âme abaissée par l'ignorance, par la misère, par le vice, par les nécessités du dehors, par les nécessités du dedans, n'aurait peut-être besoin que d'être relevée pour redevenir libre : elle est semblable à la torche ardente renversée sur la terre, à demi étouffée sous le pied qui va l'éteindre, mais dont la flamme se redresse encore et monte vers le ciel (1).

(1) L'animal lui-même n'est point exclu, sinon de la fraternité, du moins de la parenté universelle. Sans être remis au rang où le plaçait le bouddhisme, il est relevé

La fraternité universelle des modernes, ainsi conçue, n'est pas moins supérieure à la fraternité purement nationale des anciens peuples de l'Occident qu'à l'unité mystique ou aux castes des religions orientales. Ce n'est pas un des moindres titres de la France que de s'être élevée, parfois même à l'excès, au-dessus de l'égoïsme national pour concevoir un idéal d'universelle philanthropie : elle a eu tout ensemble le plus vif sentiment de la fraternité humaine et du droit humain, tant ces deux choses sont au fond inséparables. Le

du néant où le rejettent le judaïsme et le christianisme. Schopenhauer remarque que « la morale chrétienne n'a pas un regard pour les animaux, » et en effet, ils ne descendent pas d'Adam et forment une race absolument séparée de la nôtre; créés du néant par un *fiat* distinct, le Tout-Puissant ne leur a pas insufflé l'intelligence comme à l'argile humaine. Les philosophes mêmes qui ont gardé l'esprit chrétien et l'habitude des classifications tranchées, comme Kant, aboutissent à ces propositions étranges : « L'homme ne saurait avoir d'obligation envers aucun être autre que l'homme. La cruauté envers les bêtes est la violation d'un devoir de l'homme *envers lui-même :* elle émousse en l'homme la pitié pour les douleurs des bêtes, et par là affaiblit une disposition naturelle, de celles qui concourent le plus à l'accomplissement du devoir envers les autres hommes (1). » Si donc l'homme doit compatir aux souffrances des bêtes, d'après cette doctrine, c'est uniquement pour s'exercer; selon la remarque de Schopenhauer, nous nous habituons sur les bêtes, comme *in anima vili,* à éprouver la compassion envers nos semblables. « Ainsi dans la morale des philosophes comme dans la morale chrétienne, les animaux demeurent hors la loi : de simples *choses,* des moyens bons à tout emploi, un je ne sais quoi fait pour être disséqué vif, chassé à courre, sacrifié en des combats de taureaux et en des courses, fouetté à mort au timon d'un chariot de pierre, qui ne veut pas s'ébranler. Fi! la morale de parias, de tschandalas (2) et de mlekhas (3), qui méconnaît l'éternelle essence présente en tout ce qui a vie, l'essence qui, dans tout œil ouvert à la lumière du soleil, resplendit comme dans une profondeur pleine de révélations (4)! » Schopenhauer a raison. Pour la science moderne, toutes les barrières s'effacent entre les êtres vivans : il y a de la sensation, de l'intelligence, de la volonté chez l'animal comme chez l'homme, quoique à un degré très inférieur et dans un état d'enveloppement. Dès lors il y a une justice envers les animaux, par cela même aussi une charité. Là où la bonne volonté s'est dégagée et montre une première ébauche de la volonté humaine, comme chez les animaux domestiques, chez le cheval laborieux ou le chien fidèle, il y a un commencement de droit. Si la guerre universelle, avec la lutte pour la vie, persiste entre l'homme et les animaux, si la légitime défense ou la nécessité justifient le meurtre des uns et l'esclavage des autres, elles ne justifient pas les souffrances inutiles ni les actes de cruauté. Parfois, même il y a entre l'homme et l'animal domestique une association véritable pour le travail, une sorte de convention implicite entre inégaux, analogue à celle qui existe dans la famille entre majeurs et mineurs; les animaux alors font partie de la *maison,* comme leur nom l'indique; eux aussi ils sont, selon l'expression stoïcienne, *humiles amici :* leurs droits deviennent alors assez précis, assez déterminables pour que la loi les sanctionne : c'est l'honneur de nos législations modernes que de l'avoir compris et d'avoir, ici encore, élargi tout à la fois la sphère de la justice et de la bienfaisance. A plus forte raison, quand il s'agit des hommes, ne saurait-on admettre, sous quelque forme que ce soit, des castes hors la loi commune.

(1) Kant, *Élémens métaphysiques de la doctrine de la vertu,* § 16 et § 17.

(2) Caste de lépreux où l'on choisissait les bourreaux.

(3) Étrangers ou barbares.

(4) Schopenhauer, *du Fondement de la morale,* trad. Burdeau, p. 61.

vrai génie juridique est en même temps philanthropique. Déjà au moyen âge les communes de France avaient trouvé le véritable nom de l'association civile, *amitié*; on disait l'*amitié de Lille*, l'*amitié de Rouen*, et qu'était la patrie française, sinon la grande amitié contenant en soi toutes les autres? Depuis le XVIIIe siècle et la révolution, on a conçu une patrie plus grande encore, celle de tous les êtres raisonnables et libres, et les « droits de l'homme » entraînent l'amitié pour l'homme. Ne point séparer l'amour de la nation et l'amour de l'humanité, voilà l'instinct français. Aussi est-ce en France qu'on a rêvé, espéré, proclamé d'avance la paix universelle. Hegel reconnaît que la nation française, essentiellement sociable, polie, secourable, prompte à s'émouvoir des maux d'autrui, est plus « philanthrope » que l'Allemagne. Quant à l'Angleterre, elle s'est souvent étonnée de notre enthousiasme pour les affaires du genre humain; elle demeure persuadée, pour son propre compte, qu'il lui suffit de donner l'exemple d'une bonne administration domestique : que les autres fassent comme elle, et le genre humain aura l'existence la plus *confortable*. La France croit au contraire que l'humanité, pour être efficacement servie, a besoin avant tout d'être aimée. Elle préfère dans la parabole biblique le rôle de Marie à celui de Marthe.

Quelques-uns nous ont fait un reproche de cette large philanthropie, dont nos ennemis même ont su tirer profit, tandis que d'autres répétaient à notre honneur le mot bien connu d'un Américain : Chaque homme a deux patries, la sienne et la France. Il y a ici pour chaque nation un double écueil à éviter : un patriotisme égoïste et un cosmopolitisme vague. De même que la vraie fraternité, pour être universelle, n'exclut nullement, mais suppose au contraire la distinction des individus et le développement des personnalités, de même elle n'exclut en aucune manière, au sein de l'humanité, la distinction de ces vastes individualités collectives qu'on nomme des nations, et dont chacune doit garder son caractère propre, ses aptitudes spéciales, son rôle dans l'histoire, son influence personnelle sur le progrès général.

IV.

Bien loin que la justice tende à s'absorber dans la fraternité, comme le croient tout ensemble les sectes chrétiennes, les sectes socialistes et, dans une certaine mesure, les sectes positivistes, c'est au contraire la fraternité qui, au sein des sociétés modernes, doit tendre et tend réellement à s'absorber dans une forme importante de la justice dont les « sociologistes » ont, selon nous, le tort de ne pas faire mention.

Il y a un droit qui naît de la violation même du droit, c'est celui de réparation. La justice ne consiste plus alors seulement, selon la définition vulgaire, « à ne point faire de mal » et à s'abstenir; elle devient évidemment active et doit, pour réparer le mal accompli, faire du bien. Le bien, dans ce cas, loin d'être une « charité » de surcroît, n'est qu'une justice nécessaire; trop souvent même il demeure insuffisant, car l'injustice après tout n'est jamais réparée qu'en partie, et tout le bien qu'on fait ne peut empêcher l'injustice d'avoir été faite. On sait le mot de cette femme du dernier siècle à qui on disait que Dieu réservait une compensation à ses larmes dans la vie future : « Dieu même ne fera pas que je n'aie point pleuré. »

La société où nous vivons n'est jamais parfaite et ne peut être parfaite, je ne dis pas seulement sous le rapport du bonheur et de la vertu, mais même sous le rapport de la pure observation du droit. Il y a toujours une certaine somme d'injustice générale qui est imputable non point à tel ou tel homme en particulier, mais à la société tout entière, et qui est souvent un legs du passé. De là la nécessité de la justice réparative. On pourrait rendre sensible par un apologue bien simple la tâche de réparation qui incombe aux sociétés comme aux individus. Supposez qu'un homme, par violence ou par fraude, ait enlevé toute la fortune d'un autre; bien des années se sont passées, l'homme dépouillé, et son spoliateur ont vécu chacun de leur côté et presque inconnus l'un à l'autre; près de mourir, celui qui a commis l'injustice voudrait rentrer dans la justice : — « Tout ce que je laisse, dit-il à son fils, je le possède à bon droit, excepté cette somme, qui m'a servi à gagner le reste ; restitue-la afin de jouir ensuite honnêtement d'un bien qui désormais sera tout à toi. » Le fils rend la somme avec les intérêts, et vit ensuite dans la paix de la conscience. — Croyez-vous pourtant que, par cet échange matériel et par cet acte de justice purement commutative, l'injustice ait reçu une suffisante réparation, et ne faudrait-il pas encore un nombre incalculable de bienfaits pour compenser, quoique imparfaitement, le mal passé avec ses conséquences présentes? L'homme qui a subi l'injustice ne pourra-t-il pas dire : « Comment réparer les souffrances causées par la misère et par l'excès de travail pendant de si longues années? Ma famille entière en a été victime; le chagrin et les privations ont fait mourir ma femme et plusieurs de mes enfans; la mort de ce que j'avais de plus cher est-elle réparable? » Les enfans qui restent, élevés dans la misère, sont peut-être déjà voués à l'ignorance et au vice. L'injustice s'est donc développée en une série de conséquences dont un grand nombre ont marché trop vite pour qu'on puisse les atteindre. On a dit que le temps perdu ne pouvait se réparer; c'est plutôt la justice perdue, le droit violé qui est trop souvent irréparable.

Quelque chose d'analogue se passe dans la société tout entière. L'histoire nous a légué mille violations du droit dont les effets subsistent encore. La vraie société, pour réaliser l'idéal de justice contractuelle que poursuivent les nations modernes et qui est le type même du droit, devrait être, nous l'avons vu, un contrat d'association entre des hommes libres et égaux; cette société selon l'idéale justice est-elle la société de fait? Non, les justes conditions du contrat social ont été altérées par deux sortes de causes qui dépendent, les unes de la fatalité naturelle, les autres de la liberté humaine. D'abord, une nature avare, en produisant la lutte fatale pour la vie, provoque les hommes à l'égoïsme et à l'injustice. De plus, la liberté placée au sein de cette nature est elle-même imparfaite et toujours faillible. Ne pas tenir compte à la fois de ces deux causes, c'est ne voir que la moitié de la vérité, défaut commun à deux genres d'esprit de tendances opposées, l'esprit de routine et l'esprit de révolution. L'esprit de routine rejette toute réforme en mettant les maux de la société sur le compte de la fatalité naturelle et en prétendant que tout est pour le mieux ou que, si tout n'est pas pour le mieux, c'est la faute de la nature et non des hommes. Certains économistes, dans leur optimisme exagéré, n'ont pas toujours échappé à cette tendance. L'esprit de révolution, au contraire, veut tout détruire pour tout réformer et accuse uniquement la liberté humaine des maux qui pèsent encore sur la société. Aucun des deux partis ne veut voir que la fatalité et la liberté sont ici réunies. Quoi qu'il en soit, puisque cette double cause altère les conditions normales et légitimes du contrat social, il faut combattre les deux causes à la fois et rétablir progressivement dans le contrat les conditions exigées par la justice. C'est à la liberté de réparer, autant qu'elle le peut, les maux de la fatalité, à plus forte raison de réparer le mal fait par la liberté même. Rétablir ainsi les conditions rationnelles du contrat social, tel est le but suprême et l'idéal de la justice réparative.

Maintenant, par qui la justice réparative peut-elle être exercée? Est-ce par l'individu? est-ce par la société? — Cherchons d'abord la part qui revient à l'individu. Selon nous, elle consiste dans ce que les moralistes appellent les actes de « charité privée. » Ces actes peuvent être des œuvres de bienfaisance pure à l'égard de tel ou tel individu particulier qui se trouve être l'objet de notre assistance; mais à l'égard de l'association dont nous faisons partie, lui et nous, ils redeviennent une simple justice. En effet, Auguste Comte n'avait pas tort de dire que « nous naissons chargés d'obligations de toute sorte envers la société. » De plus, la solidarité existe entre tous les hommes. Enfin il n'est personne qui puisse se flatter d'être sans faute et sans erreur; or il n'est guère de faute ou

même d'erreur qui n'ait des conséquences sociales, surtout dans nos sociétés civilisées et démocratiques, où les volontés et les opinions de chacun règlent les affaires de tous, où chacun a toujours une fonction non-seulement dans la famille, mais encore dans l'état. On oublie trop jusqu'où s'étendent les effets sociaux des torts individuels. Toute faute, toute erreur même relativement aux droits d'une autre personne ou aux affaires de tous est une altération des conditions normales de la société et pour ainsi dire du milieu où les hommes doivent vivre : c'est de l'air, c'est de la lumière retirés à autrui, c'est une servitude imposée à ceux qui devraient être toujours de libres associés. Et ce n'est pas seulement la servitude qu'on impose aux autres hommes en méconnaissant le droit volontairement ou involontairement ; on leur impose d'une manière indirecte l'injustice même. La plus triste conséquence de l'injustice, en effet, c'est qu'elle tend à provoquer par un retour fatal une injustice semblable, c'est qu'elle introduit dans la société un germe de haine et un désir de vengeance qui tôt ou tard se développe et éclate. Bien plus, l'injustice exerce son influence sur la justice même, qu'elle oblige à employer la force pour sa propre défense, à se faire violente pour réprimer la violence, et à prendre ainsi les formes de l'injustice; les droits moraux deviennent alors des forces physiques et sont obligés de s'armer pour se protéger : la guerre sous tous ses aspects devient permanente dans la société (1). Le premier qui a introduit l'injustice dans le monde y a introduit un état d'hostilité morale qui dure encore : les hommes depuis ce temps n'ont pu compter d'une manière absolue les uns sur les autres; ils ont dû, dans leur association même, prendre leurs précautions contre leurs associés, comme si ces associés étaient en même temps, sous d'autres rapports, des ennemis. Pascal, ne voyant que ce côté des choses, s'écriait : « L'homme est un ennemi pour l'homme. » De là dans la réalité une atteinte permanente aux clauses idéales du contrat entre les hommes. Ce contrat, au lieu d'être un fait, reste alors une pure idée, ou du moins un fait mélangé et incomplet qui n'exprime que la moitié des choses : contrat social et violence sociale, voilà l'expression complète de la société réelle.

Devant cet état de choses, chaque individu doit contribuer pour sa part à la réparation de la commune injustice et au rétablissement des vraies conditions de la société humaine. De là les formes et les

(1) Nul philosophe n'a mieux montré que M. Renouvier, dans sa *Science de la morale*, les altérations nécessaires que les suites du mal et de l'injustice font subir à la morale appliquée et au droit appliqué; à tel point que, selon lui, un véritable « droit de guerre » subsiste toujours à côté du « droit de paix » dans la société humaine. C'est l'idée dominante et la plus originale de son œuvre.

règles pratiques de la fraternité, qui doivent être celles de la justice même et du droit. Pour ne pas avilir et abaisser celui qu'elle veut relever, la fraternité doit avoir les traits et le langage de la justice. Il faut que celui qui oblige prenne le rôle de l'obligé et semble non pas rendre un service, mais en demander un; et à vrai dire, quel plus grand service peut-on rendre à un homme que de lui fournir l'occasion d'un acte de désintéressement et de liberté vraie? Celui qui oblige les autres est réellement l'obligé des autres. C'est à la fraternité ainsi entendue qu'il appartient, en premier lieu, de réaliser la justice distributive, mais par voie de liberté et non plus d'autorité; elle doit considérer ses bienfaits comme n'étant qu'une répartition plus juste des parts mal distribuées par le sort et par les hommes. Elle doit prendre, en second lieu, l'esprit de la justice commutative, elle doit se proposer de faire non un pur don, mais un simple échange. Il est fâcheux que le beau nom de « charité » ou d'amour soit devenu synonyme d'*aumône*. La plus noble fraternité n'est pas celle qui fait une aumône proprement dite, mais celle qui demande un léger service en échange d'un grand, qui rabaisse ce qu'elle donne au-dessous de ce qu'elle demande, qui enfin veut persuader à celui qui reçoit qu'il donne l'exact équivalent de ce qu'il a reçu. Pour cela, en retour de ses services, elle demandera un travail, si facile qu'il soit, car elle sait que le travail ennoblit, tandis que l'aumône avilit. Ainsi au lieu d'une faveur a lieu un échange consenti de part et d'autre et un véritable contrat. La fraternité s'est transformée en justice contractuelle. A vrai dire, ce n'est pas là un simple déguisement et un masque de délicatesse que la fraternité prendrait pour dissimuler ses dons, c'est plutôt la manifestation de sa véritable essence et de sa plus intime nature.

Maintenant faut-il attribuer une tâche de bienfaisance réparative non-seulement aux individus ou aux associations particulières, mais encore à la grande association de l'état? En d'autres termes, l'état doit-il contribuer, par justice même, à réaliser la fraternité? — Question qui a toujours embarrassé les moralistes et les sociologistes, parce qu'elle porte sur les limites réciproques du droit de l'individu et du droit de la société. L'action de l'état aboutit toujours à une contrainte, puisqu'elle ne peut s'exercer qu'en prélevant des impôts auxquels nul ne doit se soustraire. Si donc les œuvres de bienfaisance positive et d'assistance n'étaient pas autre chose, comme on le croit vulgairement, qu'une « charité » gratuite et surérogatoire, la charité publique, en s'exerçant par voie d'autorité, ne pourrait s'exercer qu'aux dépens de la justice. Aussi la plupart des économistes, ayant fait une analyse insuffisante de nos droits et raisonnant toujours comme si nous étions membres d'une société non altérée dans ses conditions, ont

déclaré injuste la « charité publique » et plus injuste encore tout « droit à l'assistance. » Sans doute le principe dont ils partent est vrai en sa généralité : nous n'avons droit dans l'ordre social qu'à la justice, et la société n'a envers nous que des obligations de justice; mais la question est de savoir si la justice sociale est aussi étroite que les économistes le supposent, et si les prétendus actes de bienfaisance publique ne sont point au fond des actes de justice publique. — C'est ce que nous allons examiner.

En premier lieu, nous trouvons déjà l'état investi d'une fonction réparative dans l'ordre civil, car c'est par son intermédiaire que l'individu lésé dans ses droits par un autre individu demande une compensation et une réparation. Cette fonction de l'état se justifie par des raisons économiques et juridiques. Sous le rapport économique, le contrat social a une très grande analogie, comme l'ont bien senti les Américains, avec ce qu'on nomme un contrat d'assurance mutuelle, ayant pour objet la réparation de désastres dont on peut en moyenne calculer le retour. Si nous mettons en commun une somme pour chacun très minime, le naufrage ou l'incendie qui eût ruiné un individu isolé sera réparé en commun. En même temps le mal sera comme conjuré d'avance par un léger sacrifice d'intérêt que chacun aura fait. Encore n'est-ce point là un véritable sacrifice, car celui qui apporte sa part à la société d'assurance mutuelle ignore s'il n'est pas précisément celui sur qui doit s'abattre le fléau prévu; tout en rendant service aux autres, il se rend donc service à lui-même : c'est à la fois du désintéressement bien entendu et de l'intérêt bien entendu. Or il est des risques que nous courons de la part de nos semblables et non plus de la part de la nature : ce sont les risques de notre liberté et de nos droits, exposés à des violations de toute sorte. Par le contrat social, nous assurons mutuellement nos libertés contre ces atteintes au droit; nous nous engageons à les réparer ou à les prévenir. Et ici les moyens réparatifs peuvent être en même temps préventifs dans toute la force du terme. L'assurance contre les naufrages sur mer ne les empêche pas de se produire, mais l'assurance mutuelle contre les naufrages de nos libertés a pour but en même temps de les réparer et de les prévenir; en général, les meilleurs moyens de la justice réparative sont ceux qui, en réparant le mal passé, préviennent dans son principe même le mal à venir ; telle est l'instruction, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. — Si maintenant nous passons de l'ordre économique à l'ordre juridique, nous trouvons de nouvelles raisons pour charger l'état d'assurer à l'individu la réparation des injustices subies de la part d'un autre individu. Par le contrat social nous avons renoncé à nous faire justice nous-mêmes, pour éviter la guerre de tous contre tous et le triomphe final du plus fort. C'est

donc la société qui doit fixer au besoin l'indemnité, la compensation, selon les règles de la justice commutative et contractuelle. Tels sont les fondemens de ce qu'on appelle la réparation civile. Mais la réparation, nécessaire dans l'ordre civil, n'a-t-elle aucune place dans l'ordre politique et social? C'est ce que nous ne pouvons admettre. Il y a une sorte d'injustice que l'individu ne saurait réparer lui-même et dont la réparation incombe d'autant plus à l'association entière que c'est l'association même qui l'a commise. Les hommes, en effet, peuvent être injustes collectivement, c'est-à-dire dans leur action commune, c'est-à-dire encore dans les actes de l'ordre politique et social. Prétendra-t-on que l'injustice cesse d'exiger réparation parce qu'elle a été commise en grand? Quand une société commerciale ou industrielle, même anonyme, viole les droits et la loi, échappe-t-elle au devoir de justice réparative parce qu'elle est une association? De même, dira-t-on que la grande société civile et politique doit réparer toutes les injustices excepté les siennes? Chaque fois que la société abroge une loi ou une institution politique comme étant formellement injuste et comme violant des droits qui auraient dû être respectés, la société reconnaît par cela même qu'elle avait jusqu'alors commis ou accepté une injustice; c'est là un point qu'on oublie généralement. Suffit-il alors de supprimer purement et simplement la loi injuste pour que tous les devoirs sociaux soient remplis? Voici par exemple une loi qui reconnaît enfin à toute une classe d'hommes des droits jusqu'alors méconnus soit civils, soit politiques, tels que le droit de suffrage; est-ce assez de dire à ceux qui souffraient de l'injustice séculaire : « La loi est changée, et désormais le mal ne se reproduira pas? » Mais le mal déjà produit subsiste, et ses conséquences s'étendent à l'infini dans la société : les classes asservies pendant des siècles, n'ayant point joui des mêmes droits que les autres, n'ont pu se développer avec la même liberté et ne se trouvent point avec les autres dans les conditions d'égalité véritable; elles n'ont pu comme elles éclairer leur intelligence, elles n'ont pas même pu comme elles jouir de tous les fruits de leur travail; enfin elles ont contracté dans la misère des vices qu'une sorte de fatalité transmet de génération en génération. Devant ce résultat de l'injustice accumulée, la société se déclarera-t-elle sans compétence, sans droit, sans devoir? Il faut bien l'avouer, les hommes sont trop portés à se décharger de toute responsabilité pour leurs fautes collectives; nous ne pouvons nous défaire des vieilles idées serviles sur l'absolutisme de l'état, qui nous apparaît toujours comme un souverain irresponsable et au-dessus de la justice. Quand le sujet d'un despote de l'Orient est frappé d'une amende arbitraire, il s'es-

time trop heureux de n'avoir pas été jeté en prison, et si on l'emprisonne, trop heureux qu'on ne lui coupe point la tête. Même en Occident, quand un innocent a été détenu pendant de longs mois pour un crime qu'il n'avait pas commis et que la justice, reconnaissant son erreur, le renvoie purement et simplement, on l'estime trop heureux de n'avoir eu que demi-mal. Il y a pourtant dans cette façon de punir un homme pour le seul crime d'avoir été soupçonné, sans lui accorder ensuite aucune réparation ni indemnité, quelque chose qui révolte le sentiment du droit; qu'est-ce donc quand il s'agit des grandes injustices dont une société entière est responsable? Toute société qui réforme ses propres injustices dans sa législation civile et surtout politique ne devrait pas se contenter de ces réformes passives, qui ne sont encore qu'une justice d'abstention; elle devrait réparer le mal par une justice active et bienfaisante. Quand l'Amérique a rendu la liberté aux noirs, elle ne s'est pas bornée à leur dire : « Vous êtes libres; » elle leur a donné encore, par un intérêt bien entendu, les moyens d'user de leur liberté nouvelle; elle leur a donné surtout l'instruction, et, tout en faisant beaucoup pour eux, elle n'a pas fait encore assez.

Cette réparation active est un devoir de l'état aussi bien à l'égard de ceux qui profitaient de l'injustice qu'à l'égard de ceux qui en ont souffert; seule en effet elle permet de rendre aux uns la liberté sans compromettre par cela même la liberté des autres. Quand on restitua au peuple, dans notre pays, le suffrage universel, on s'y prit de manière à rendre inévitable pour un certain nombre d'années la servitude universelle, car on n'établit pas en même temps, comme corollaire inséparable, l'obligation et la gratuité de l'instruction. Toutes les fois que la justice pour les uns entraîne ainsi des dangers et des injustices pour les autres, c'est que cette justice a été insuffisante, c'est qu'elle s'est contentée d'être une justice négative d'abstention, au lieu d'être une justice active de réparation; si elle eût été complète, elle eût été en même temps protectrice pour le présent et préventive pour l'avenir.

La fonction réparative de l'état ne sauvegarde pas seulement les droits des générations présentes ou futures, elle est encore l'accomplissement d'une obligation léguée par les générations passées. En effet, selon les règles de la justice contractuelle, tout contrat d'échange ou même de donation suppose qu'avec les bénéfices on accepte les charges, et la succession testamentaire rentre dans cette règle générale : celui qui accepte le legs accepte par cela même les dettes du testateur aussi bien que son avoir; il s'établit donc volontairement entre le vivant et le mort un lien de solidarité. Le même phénomène se reproduit en grand dans la société entière. Donc, en acceptant le contrat social dans l'état où il est laissé par

les générations antérieures, les générations présentes ont accepté du même coup les bénéfices et les charges de l'association dans laquelle elles entraient, et parmi ces charges se trouve la dette générale de justice réparative. Ainsi, à tous les points de vue, cette dette ne saurait être éludée par l'état.

Sans doute, dans ce retour vers le passé il faut s'arrêter à de justes limites. Il ne faut pas croire qu'une société doive entreprendre de réparer toutes les injustices sociales et politiques du passé : il y a nécessairement prescription pour tout ce qui est invérifiable et inappréciable. Le devoir en effet cesse avec le pouvoir, et il est clair que la société n'aurait point le pouvoir de constater ni de réparer des torts depuis longtemps passés : elle risquerait de commettre des injustices nouvelles en voulant réparer toutes les injustices anciennes. Il n'en est pas moins vrai que tout droit, en lui-même, est moralement imprescriptible, et la prescription qui existe en fait dans nos lois n'est pas, comme on le croit d'ordinaire, une négation de ce principe : c'est simplement la reconnaissance sociale d'une impossibilité de fait. Mais une société comme telle, considérée dans son ensemble, ne saurait se prévaloir de la prescription pour rejeter son devoir général de justice réparative, car ici le devoir et le pouvoir sont réunis : il ne s'agit, en effet, que d'une obligation générale qui est incontestable et d'une réparation qui est toujours praticable elle-même dans sa généralité. Seulement cette réparation n'est plus une pénalité, mais une compensation : elle ne peut s'exercer que sous la forme de la bienfaisance publique et des services publics, tels que l'instruction. Du reste, — nous venons d'en voir des exemples, — la société n'a pas besoin de remonter bien haut dans le passé pour se voir obligée par ce devoir de réparation : même dans les limites légales de la prescription, qui sont à peu près celles d'une génération d'hommes, la société se trouve déjà chargée d'obligations de ce genre.

On voit par ce qui précède que la fonction réparative, dans l'ordre social, ne saurait incomber à un homme seul ni à quelques-uns; elle incombe à tous les membres de la société : elle est du ressort de l'action collective et doit être exercée par l'état. Quand des individus ou des classes croient avoir envers la société un droit moral à la réparation, la société seule est juge en dernier ressort, et le droit ne peut être revendiqué par la force. Si l'individu renonce à se faire lui-même justice dans les affaires civiles, à plus forte raison y renonce-t-il dans les questions sociales et politiques. Mais l'illégitimité des revendications violentes et matérielles ne doit pas faire méconnaître la légitimité des revendications morales et pacifiques. — Objectera-t-on que tout droit est revendicable seulement sur un individu déterminé ou sur plusieurs individus

déterminés, et qu'il est difficile de comprendre un droit moralement revendicable sur la société tout entière? — Je réponds qu'en effet les droits sont toujours inhérens à des individus et, en dernière analyse, revendicables sur des individus, non sur une abstraction; mais ils peuvent être inhérens aux individus comme membres d'une association et revendicables collectivement sur tous les individus qui font partie de l'association. L'assurance mutuelle nous en offre encore un exemple; l'assuré dont un incendie a consumé la maison a certainement droit à la réparation du désastre; mais ce droit n'est pas revendicable sur tel ou tel membre particulier de la société d'assurance; il l'est sur cette société entière; sera-t-il donc détruit parce qu'il sera ainsi généralisé et en quelque sorte « socialisé? » Cessera-t-il d'être revendicable au fond sur des individus parce qu'il le sera sur tous les individus faisant partie de l'association? — Non assurément, et il en est de même dans la société civile ou politique. Cette extension générale du droit n'est autre chose qu'un effet de la mutualité, qui a elle-même pour conséquence la solidarité et la responsabilité collective.

Dans ce délicat problème des revendications, il faut distinguer avec soin l'état accomplissant ses devoirs et l'état exerçant ses droits. Pas un des devoirs de l'état n'engendre ce que les jurisconsultes appellent une *action;* pas un n'arme l'individu du droit d'appeler en justice l'état ou ses représentans. Comme l'a remarqué M. Dupont-White, nulle obligation de l'état n'est plus certaine que la protection due aux personnes et aux propriétés : cette protection est une affaire de stricte justice, non plus de bienfaisance. Cependant pouvez-vous exiger de l'état qu'il vous fasse escorter sur une route mal sûre ou garder dans un temps d'alarme? Pouvez-vous assigner l'état devant un tribunal s'il exerce mal son devoir de protéger la justice? Nul ne peut ici sommer l'état de ses obligations. A plus forte raison quand il s'agit de bienfaisance. Les devoirs moraux de l'état n'engendrent qu'un droit moral qui ne peut être la matière d'une revendication juridique; un devoir public n'est pas nécessairement un droit individuel. — Mais, dira-t-on, l'état peut être appelé en justice, et nous l'y voyons tous les jours. — Nous répondrons avec M. Dupont-White : « Il est vrai, mais seulement à l'occasion de l'exercice de ses droits, fisc, propriété, police, qui sont définis par des textes et appréciables par un magistrat. » Quant à ses devoirs, l'état en est le juge suprême. S'il pouvait y avoir des juges en pareil sujet, le gouvernement serait de trop, ou plutôt ces juges seraient le gouvernement (1). On peut appliquer cette distinction entre l'exercice des devoirs et l'exercice des droits à la question de la justice réparative; on reconnaîtra que la revendica-

(1) *L'Individu et l'État*, p. 86.

tion juridique et à plus forte raison la revendication violente ne sont nullement impliquées dans le devoir de réparation incombant à l'état.

La réparation générale, qui est un devoir de tous, est aussi un devoir envers tous, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas se borner à une classe de la société, mais s'exercer au profit de toutes les classes. Toutes en effet ont leurs injustices à réparer, et toutes aussi ont subi des injustices dont elles peuvent demander réparation, car plus d'une fois les opprimés ont été oppresseurs à leur tour. Il n'en faut pas conclure à une sorte de compensation du tort des uns par le tort des autres, car on ne compense pas un tort par un tort; de plus, la compensation n'existe qu'en apparence, car il y a évidemment des classes qui ont été opprimées pendant une longue suite de siècles, tandis que les autres ont eu à subir seulement des oppressions passagères ; chez les premières, la souffrance est une habitude, chez les secondes elle n'est qu'un accident. Quand la réparation s'exerce au profit de tous, par exemple par les fonctions d'instruction générale et d'assistance publique, il y a en fait des classes qui en profitent plus que les autres, mais ce sont précisément celles-là mêmes qui ont eu le plus à souffrir : ce n'est encore là que justice.

Quels sont les moyens pratiques d'exercer la justice réparative et la bienfaisance publique, les dangers à éviter, les précautions à prendre pour ne pas sacrifier l'avenir au présent ? — Questions difficiles, dont nous essaierons l'examen dans des études ultérieures. Nous n'avons voulu aujourd'hui que poser le principe sans aborder le détail des applications. Contentons-nous de dire que le grand moyen et le plus sûr pour accomplir la tâche de réparation, c'est l'instruction universelle. Au point de vue de la justice réparative comme de toutes les autres formes de justice, l'instruction nous apparaît comme devant être d'abord obligatoire, puis gratuite. Si la volonté est le fondement moral du droit et du contrat social, d'autre part il n'y a point de volonté sans intelligence : l'intelligence seule peut faire passer le droit de son état d'abstraction à la réalité concrète, en ajoutant au droit idéal le pouvoir réel de l'exercer. C'est donc un droit strict de tous sur tous que celui d'exiger des associés, au moment de la majorité, une connaissance suffisante des conditions essentielles de l'association, et en même temps c'est un devoir strict de tous envers tous que de contribuer à fournir cette instruction, en même temps préservatrice et réparatrice, sans laquelle on n'a plus des associés, mais des esclaves ou des despotes. Dans tout acte politique, chacun décide pour sa part du sort de la nation entière : a-t-il le droit d'en décider en aveugle et en pleine ignorance de cause? Dans les pays de suffrage, un bulletin de vote peut être un arrêt de mort pour des milliers d'hommes : il contient

d'avance pour eux la mort violente par la guerre, quand il favorise une politique destinée à provoquer le choc d'une nation contre une autre; il contient pour eux la mort par la faim, quand il perpétue dans la législation des injustices, des inégalités civiles et politiques, des servitudes qui ont pour conséquence la misère. Pauvre excuse, à la vue des maux qui font ensuite explosion, que de s'écrier avec un peu de regret et beaucoup d'étonnement : « Qui eût pu prévoir de telles conséquences? qui l'eût pensé? qui l'eût dit? Ce n'est point ce que j'avais voulu, et je m'en lave les mains. » — On a beau se laver les mains, l'injustice est ineffaçable, parfois irréparable. Combien d'hommes, s'ils pouvaient apercevoir toutes les conséquences de leurs actes dans l'ordre politique, verraient sur leurs mains, comme lady Macbeth, des taches de sang que rien ne peut laver! Si nous avons tous le devoir et le droit de participer au gouvernement de la nation entière, par cela même aussi nous perdons le droit d'ignorance : quand on a le devoir de gouverner, on n'a pas le droit d'ignorer. Que dirait-on d'un juge qui, devant appliquer la la loi, négligerait de l'apprendre? Serait-il seulement ignorant ou serait-il injuste? Que dirait-on d'un juré qui, prêt à décider de vie ou de la mort d'un homme, n'écouterait ni l'accusation ni la défense? Serait-il ignorant ou injuste? Mais nous tous, citoyens d'une nation libre, nous ne sommes pas seulement chargés d'appliquer la loi, nous sommes chargés de la faire; si nous restons dans l'ignorance volontaire, sommes-nous seulement ignorans ou sommes-nous injustes? Ignorer le droit par sa faute, c'est déjà violer le droit; le laisser par sa faute ignorer aux autres, c'est encore violer le droit; favoriser cette ignorance, c'est aliéner ses droits propres et menacer ceux d'autrui, en introduisant dans l'association des hommes qui perpétueront les injustices au lieu de les réparer, des hommes qui ne seront majeurs et libres que de nom et qui de fait seront des mineurs en tutelle. La société ne saurait admettre que les parens élèvent leurs enfans dans un état d'incapacité qui parfois dure toute la vie; ce que les parens ne peuvent ou ne veulent pas faire, c'est à elle de l'accomplir. Et elle doit le faire gratuitement, toutes les fois qu'il est nécessaire, en considérant cette gratuité comme une restitution indirecte plutôt que comme un don. L'obligation et la gratuité de l'instruction nous apparaissent ainsi, en définitive, comme la plus essentielle fonction de la justice réparative et comme l'œuvre par excellence de la fraternité.

Au point de vue particulier qui nous occupe, — je veux dire le rétablissement des conditions normales de la société humaine, — l'instruction exigée et au besoin fournie par l'état doit offrir un double caractère, dont on ne saurait trop montrer l'importance. Tout membre majeur de la société est appelé à exercer deux sortes

de fonctions et comme un double travail : d'abord un travail individuel dans la profession de son choix, puis un travail général en tant que citoyen ; l'instruction préservatrice et réparatrice doit donc tendre à ce double but. En premier lieu elle doit être, autant qu'il est possible, *professionnelle*, afin de fournir l'instrument intellectuel du travail aux enfans qui en sont privés par la faute des uns ou des autres. En second lieu, elle doit leur fournir l'instrument général de ce que j'appellerai la profession générale de citoyen. En d'autres termes, elle doit être *civique :* il faut qu'elle enseigne aux enfans, indépendamment de tout culte, leurs droits et leurs devoirs sociaux ainsi que les lois sous lesquelles ils sont appelés à vivre.

Des lois justes et une instruction qui les fasse connaître, aimer, respecter, voilà donc ce que doit avant tout aux individus un état qui veut à la fois prévenir le mal et le réparer par des moyens pacifiques. La législation réforme les lois dans le sens des droits, l'instruction fait connaître les droits eux-mêmes ; l'une enlève les liens qui empêchaient de marcher, l'autre éclaire le chemin à suivre : double délivrance. « De la lumière, plus de lumière ! » ce cri du poète mourant est aussi celui des classes les plus malheureuses de la société, de celles qui ont souffert pendant des siècles, de celles dont la vie aujourd'hui encore est une mort lente. Ce n'est pas sans raison que l'Orient avait personnifié dans les ténèbres le génie du mal et dans la lumière le génie du bien ; nous pouvons dire aussi que le génie du mal est l'ignorance et que le génie du bien est la science. Il y a, dans la société, des ténèbres qui sont l'œuvre de la nature et des ténèbres qui sont l'œuvre des hommes ; c'est à la science de les vaincre et de les faire peu à peu rentrer dans la lumière : l'universelle diffusion de la science est la vraie justice réparative.

La conclusion qui nous semble ressortir de cette étude, c'est que l'état, au lieu d'être, comme le croient beaucoup d'économistes, une institution de justice purement défensive, a aussi une fonction positive de bienfaisance ou de fraternité, grâce à laquelle il s'efforce de réparer le mal par le bien. La fraternité n'est en sa pure essence qu'une justice plus haute, une justice plus complète, une justice surabondante. La réduire à une sympathie plus ou moins passive comme celle des positivistes et des utilitaires, ou à une pitié dédaigneuse comme celle de Schopenhauer et de ses disciples, ou à une charité mystique en Dieu et pour Dieu seul, comme celle des théologiens, c'est en méconnaître le fond, qui est le droit même de l'homme, sa valeur et son idéale dignité. Sans doute, au point de vue moral, dans nos intentions et au fond de notre cœur, tout doit être amour, même la justice ; mais au point de vue social, dans nos actions et nos relations avec les autres hommes, tout doit être justice, même l'amour.

ALFRED FOUILLÉE.

POVERINA

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le calme et la fraîcheur d'une soirée d'automne descendaient sur la verte vallée au fond de laquelle sommeille la petite ville de Lucques. Du côté de Pise, les derniers rayons du soleil traversaient comme des flèches d'or les volées de légers nuages délicatement teintés de rose et de lilas qui zébraient le ciel couleur de turquoise pâlie, et, du côté de Pistoja, la lune émergeait lentement d'un horizon voilé de vapeurs qui la faisaient paraître démesurément grande. Tous les bruits du jour et de l'activité humaine s'éteignaient; seuls les oiseaux piaillaient dans les cyprès et les chênes verts avant de s'endormir et les paysans bavardaient sur le seuil de leurs maisons délabrées. De temps en temps, une jeune voix lançait à pleins poumons un chant rustique qui résonnait haut et loin dans ce silence, et quelque accordéon de passage jouait *Santa Lucia* ou l'air de Garibaldi dans une tonalité douteuse.

Dans cette paisible et primitive vallée, tout le monde vit de la terre et l'aime comme une mère et une nourrice. Pas de manufactures, pas de grandes ou de petites industries pour séduire le paysan par l'appât d'un travail plus lucratif et enlever des bras à l'agriculture. Le commerce est nul; une fabrique de cigares et quelques filatures de soie offrent une occupation à l'activité des femmes et des jeunes filles, mais les hommes qui veulent acquérir plus d'or que ne peut leur en fournir le sol sont obligés de s'expatrier. Ils partent souvent, vont en Corse cultiver la terre moyennant de bons salaires, ou en Amérique, généralement à Montevideo; ils en rappor-

tent un peu d'or, beaucoup de perroquets et d'oiseaux bizarres, mais ils reviennent toujours invariablement dans leur vallée natale; il est à peu près sans exemple qu'un paysan lucquois s'établisse à l'étranger d'une façon permanente. Il n'est peut-être pas de pays au monde où la terre soit cultivée avec autant de soin. Pour le paysan lucquois, trait d'union entre la race piémontaise et la race méridionale, singulier mélange d'activité et de nonchalance, à la fois doux et vif, fin et naïf, tour à tour actif comme un montagnard et flâneur comme un Napolitain, le travail de la terre est le premier souci. Aussi l'abondance et la variété des cultures venant se joindre à la richesse naturelle du sol, aucune campagne ne saurait rivaliser de beauté plantureuse et de gracieuse diversité d'aspect avec ce charmant coin de la Toscane.

Du haut des collines boisées de châtaigniers, dont les fruits forment une des principales richesses du paysan et sa nourriture favorite, descend un large et majestueux torrent qui, subdivisé en mille petits canaux, arrose et fertilise toute la vallée; les oliviers au feuillage grisâtre, plantés en terrasses, se contentent d'une poignée de terre et prospèrent sur les pentes rocailleuses et dans les terrains maigres où aucune autre végétation ne consentirait à vivre; des pins majestueux dessinent leurs élégantes silhouettes sur les cimes des collines, et l'horizon est bordé d'une imposante chaîne de montagnes neigeuses dont les profils grandioses offrent des lignes plus calmes, moins déchirées que celles des Alpes. Dans la plaine, les champs de maïs, de lin et de blé se partagent une terre que décorent partout les gracieux festons de la vigne cultivée en longues guirlandes se renouant d'un arbre à l'autre. Octobre venu, les lourds épis de maïs sont attachés en bouquets, serrés les uns contre les autres et suspendus à la façade des maisons, qui disparaissent sous cette tenture d'or. Ils achèvent d'y mûrir. Quand le soleil frappe sur cette tapisserie rutilante, il la fait briller de tout l'éclat du métal en fusion. A cette époque de l'année, la campagne lucquoise ressemble à un écrin de velours vert dans lequel étincellent comme des joyaux d'or les maisons des cultivateurs.

Au dedans règne une simplicité voisine de la misère. Les besoins factices, les recherches du bien-être et d'un luxe relatif n'ont pas encore pénétré dans cet heureux coin de terre. Le paysan toscan se contente de peu; la douceur du climat, la sobriété de ses habitudes, le rendent insensible à bien des privations dont souffrirait cruellement un homme du Nord. Avec une tranche de polenta, de farine de châtaignes et un peu d'huile, il est rassasié. Il est parfaitement heureux s'il peut, le dimanche, déguster en famille un *fiasco* de vin du pays, — *vino nostrale*, — et fumer sur la place de l'église

un cigare à deux centimes en écoutant sonner les cloches de sa paroisse, dont il aime le son profond et assourdissant, mais qu'il a surtout du plaisir à comparer avec les cloches de la paroisse voisine afin de dénigrer celles-ci.

Quand les soirées deviennent longues, on se réunit au crépuscule. Les familles sont généralement nombreuses; on récite d'abord le chapelet, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, puis on va détacher une de ces longues guirlandes de maïs qu'il s'agit d'égrener, et tout le monde se met à l'ouvrage.

La journée avait été chaude comme une journée d'été. Une poussière blanche couvrait les pampres dépouillés qui pendaient aux arbres en festons déchirés, traînant jusque sur les routes comme les débris oubliés d'une fête après le passage de la procession. Les maigres troupeaux qui descendaient des montagnes pour hiverner dans les Maremmes les broutaient au passage. A cette époque de l'année, on les voit constamment défiler, chèvres ou brebis, par groupes peu nombreux, cent ou deux cents bêtes laides, sales, en assez piteux état, conduites par le berger, pauvre diable à l'air triste, grave et digne sous ses loques, les jambes enveloppées de peau de chèvre, portant à la main, dans un mouchoir, les agneaux trop petits pour marcher, escorté de sa femme et de ses enfans, tribu errante qui transporte avec elle toutes ses richesses. La bergère, *pastora*, est coiffée d'un chapeau d'homme, posé sur le fichu traditionnel qui couvre ses cheveux; elle plie sous le faix des chaudrons et des hardes de la famille, les enfans marchent nu-pieds, les plus grands portant les plus petits. Ils passent l'été sur les hauts sommets des Apennins et des montagnes de Pistoja, et redescendent à l'automne vers cette Maremme fertile et meurtrière qui en deux années vous enrichit et vous tue, dit un dicton local. Dans la vallée de Lucques, on les regarde passer avec une compassion mêlée d'un peu de crainte superstitieuse. Les pasteurs sont traités d'étrangers, *forestieri*, et de misérables, *povera gente*, mais ils ont le secret d'une foule de sortilèges et de maléfices, et tout réussit à souhait à ceux qu'ils ont regardés avec bienveillance. Puis, comme les sujets de conversation sont assez limités, on se raconte les incidens de leur passage le soir à la veillée, on apporte une écuelle remplie d'eau bénite dans laquelle on fait tomber goutte à goutte de l'huile chaude qui doit rester agglomérée en une masse compacte si le sort, — *la jettatura,* — n'a pas été jeté sur la maison.

Ce soir-là, comme il avait passé beaucoup de troupeaux, on discutait longuement sous la *loggia* qui donnait accès à la maison de Morino, le plus riche cultivateur de Vicopelago. Cette maison était grande et ne manquait pas de cette mélancolique beauté qui est propre à toutes les splendeurs déchues. Autrefois c'était une villa

appartenant à une famille de très hauts et très puissans seigneurs lucquois, lesquels possédant une demi-douzaine de résidences semblables sur le territoire de l'ancienne petite république et beaucoup trop pauvres pour en entretenir une seule en état à peu près habitable, s'étaient défaits à vil prix de la moitié de leurs habitations seigneuriales. Dans ce pays, où la terre cultivable a seule de la valeur, cette vaste maison fut acquise à peu près pour rien par l'industrieux Morino. La gracieuse *loggia* qui s'ouvrait sur la vallée, supportée par des colonnes de marbre, devint le dépôt des outils aratoires; dans les salons décorés de fresques à demi effacées et de stucs d'un goût douteux, on entassa les olives et les châtaignes; un moulin à huile fut construit dans la chapelle dilapidée, et l'orangerie, qui avait aussi servi jadis de salle de spectacle, fut transformée en une étable dans laquelle Morino installa son cheval, ses vaches et ses porcs. Sur la pelouse de la terrasse encore entourée de buissons de buis et d'ifs découpés, il lança ses poules. Au premier étage, orné de peintures hideuses du commencement du siècle et de fragmens de glaces brisées, il installa des vers à soie, puis il se logea sous les combles avec sa femme et leurs cinq enfans.

Morino était un homme heureux : tout lui réussissait. Il se plaignait quand même, parce que le paysan, de quelque pays qu'il soit, n'existe qu'à la condition de trouver constamment en défaut le bon Dieu, la saison et les élémens ; mais, quand il s'était plaint bien à son aise, il finissait invariablement par avouer que l'année précédente avait été encore plus désastreuse que celle-ci. Il avait la prétention de commander chez lui et d'être maître absolu, mais il reconnaissait si bien l'intelligence supérieure et le calme bon sens de sa femme qu'il n'aurait, pour rien au monde, voulu prendre une décision ou conclure une affaire sans l'avoir consultée.

Giuditta, ou plutôt *la Strega*, — sorcière, — était un de ces types qui ne s'inventent pas, parce que le romancier qui ne l'aurait vu passer que dans son imagination n'oserait pas le retracer dans toute sa beauté simple et sereine. Il serait inévitablement accusé d'embellir la nature au point de la rendre méconnaissable. Giuditta aurait été digne de figurer parmi ces femmes de la Bible ou de l'antiquité classique qui ne devaient rien à l'éducation de leur grandeur inconsciente et de leur noblesse innée et qui étaient bonnes comme elles étaient belles, c'est-à-dire parce que Dieu les avait créées comme cela et que les hommes et les circonstances n'avaient pu les empêcher d'être elles-mêmes. Si on lui avait demandé l'histoire de sa vie, elle aurait répondu : « Je me suis mariée et j'ai eu cinq enfans. »

A quarante ans, la Strega était une grande femme droite et forte comme un chêne, au visage ouvert, à l'œil lumineux, aux traits

réguliers. Sa peau s'était dorée au soleil, ses cheveux noirs commençaient à s'argenter. Toujours grave, sérieuse, réfléchie, parlant peu, contrairement à l'habitude de ses compatriotes, sachant lire, ce qui lui donnait une certaine supériorité, elle inspirait à première vue la confiance, la sympathie et une sorte de respect involontaire.

C'était pour ses enfans la meilleure et la plus tendre des mères. A force de les soigner, de les veiller dans leurs maladies, elle avait fini par acquérir une grande expérience de garde-malade.

Vivant au milieu d'une population superstitieuse et crédule, son bon sens naturel l'avait empêchée de tomber dans les erreurs et les préjugés de ceux qui l'entouraient. Sa simple raison lui avait démontré que des ablutions quotidiennes ne donnent pas la fièvre à un enfant, qu'un nouveau-né s'accommode mieux du lait maternel que d'un lourd mélange d'huile et de farine de châtaignes, et mille autres vérités semblables. Mais comme elle parlait peu et gardait ses découvertes pour elle, les voisines la croyaient en possession de secrets mystérieux. Il lui était arrivé de prendre en pitié de pauvres petits êtres malpropres et rachitiques qu'elle voyait se vautrer dans le fumier en compagnie de porcs et de chiens, couverts de vermine comme eux, jaunes et maigres comme de petits cadavres. Elle avait demandé aux parens s'ils étaient malades. Certainement qu'ils l'étaient, mais qu'y faire? Les bergers, en passant, avaient regardé les enfans du mauvais œil, et l'effet du *malocchio* était inévitable. D'ailleurs c'était la faute du curé qui avait refusé de venir exorciser l'enfant et s'était contenté de lui donner sa bénédiction.

— Puisque le curé n'a pas voulu, donnez-moi l'enfant, j'ai un secret contre le *malocchio*, disait Giuditta.

Elle emmenait le pauvre petit être, le lavait, le peignait, l'habillait de la défroque de ses propres enfans, l'abreuvait de lait et d'eau claire, lui administrait des toniques, et quelques jours après le renvoyait à ses parens, qui, le voyant revenir propre et l'estomac plein, criaient au miracle. Si bien que Giuditta ne tarda pas à être soupçonnée de posséder un pouvoir surnaturel. Bientôt on lui apporta tous les enfans malades des paroisses environnantes et même de Lucques. Comme elle les soignait surtout avec son cœur, elle en guérissait beaucoup. Au lieu des drogues dangereuses auxquelles les paysans ont si volontiers recours, elle n'ordonnait jamais que les remèdes les plus simples et les plus inoffensifs, et surtout l'eau claire dans toutes ses applications. Il y avait non loin de l'ancienne villa une source perdue au fond d'un bois de châtaigniers, qui fournissait à la Strega l'eau claire qu'elle débitait à ses cliens en l'ornant d'un nom quelconque. Elle y joignait bien quelques

grains de sel accompagnés de signes étranges et de mots mystérieux, non pas qu'elle y crût, mais elle connaissait son monde. Aux plus aisés elle faisait payer ses drogues et ses consultations et se servait du produit pour venir en aide aux plus pauvres.

Assise sur les marches dilapidées qui donnaient accès à l'ancienne villa, Giuditta filait silencieusement un peu à l'écart du groupe bruyant que formait le reste de la famille. Il n'y manquait que le fils aîné. Celui-là était parti pour l'Amérique depuis trois ans. Il avait voulu s'amasser un petit capital qui lui permît d'adjoindre quelques vignes ou quelques bois d'olivier au domaine paternel, et d'acheter des robes de soie, — suprême luxe de la paysanne toscane, — à sa femme, quand il en aurait une.

Morino, ainsi nommé, non que ce fût son nom de famille, mais parce qu'il était brun de peau comme un Africain, — était un brave homme industrieux et tranquille, n'aimant pas les mains inoccupées autour de lui, mais flânant volontiers lui-même tout en ayant l'air d'expédier beaucoup de besogne. Il égrenait des grappes de maïs dont les grains dorés venaient s'empiler dans un haut panier placé entre lui et Stefanino, son fils cadet, charmant garçon aux longs yeux noirs, doux et caressans, digne de servir de modèle à un Pérugin. Autour d'un autre panier se groupaient les trois filles, fraîches et belles, de cette beauté toscane qui n'exclut jamais l'élégance. Tout ce monde riait et jasait avec une volubilité spéciale à la sonore langue du Tasse et de l'Arioste.

Quand les ombres descendant lentement amenèrent ce moment intermédiaire qui n'est plus le soir et n'est pas encore la nuit, la cloche de Vicopelago lança dans l'air des notes graves et lentes. C'était l'*Ave Maria* du soir. Toutes les langues se turent, toutes les mains se joignirent. Alors, on entendit distinctement dans le silence tous les bruits lointains; les cloches des différentes paroisses qui se répondaient, le cri des chouettes dans les hauts cyprès, les aboiemens des chiens. Alors aussi on entendit un bruit inaccoutumé qui arrivait de la plaine; c'était comme le murmure confus d'un rassemblement de voix humaines auxquelles se mêlaient les bêlemens d'un troupeau et le sifflement spécial aux bergers qui rassemblent leurs moutons.

Quand l'*Ave Maria* fut terminé :

— Il faut qu'il soit arrivé malheur à ce troupeau, dit Morino; d'habitude, les bergers ne sont jamais en route à cette heure.

— Je vais voir, cria Stefanino, qui, en deux bonds, fut au bas de la terrasse et disparut parmi les oliviers. Il fut bientôt de retour.

— C'est un troupeau arrêté sur la route. Le berger voudrait

continuer à marcher pour arriver avant la nuit à Santa Maria del Giudice; mais il y a une enfant malade qui ne peut plus avancer.

— Une enfant malade? dit Giudetta.

Elle se leva, secoua son tablier, rajusta la longue épingle d'or qui retenait son fichu blanc sur sa tête, et partit sans prononcer une parole.

Au beau milieu de la route poussiéreuse était arrêté un troupeau, déconcerté, harassé, bêlant piteusement, gourmandé par un énorme chien blanc des Maremmes, qui ressemblait à un ours polaire, au milieu d'un groupe de paysans qui jasaient le chapeau sur la nuque, les mains dans les poches. Quand la Strega parut, tout le monde s'éloigna pour la laisser passer.

— Qu'est-ce? demanda-t-elle.

D'un geste, un cultivateur lui montra, blottie au pied d'un buisson, une jeune fille, presque une enfant, — car elle pouvait avoir tout au plus quinze ans, — qui grelottait de fièvre. Ses pieds nus étaient déchirés; ses cheveux blonds, sous lequel son front disparaissait, étaient emmêlés comme un paquet de broussailles; ses grands yeux se noyaient dans les cercles bleuâtres qui les entouraient. Elle était tombée au bord de la route, sur l'herbe du talus, à bout de forces, incapable d'avancer et même de se relever. Le père la suppliait de faire encore un effort; il avait quatre agneaux sur les bras, la mère pleurait, elle avait un nouveau-né pressé sur sa maigre poitrine, et toute une montagne de hardes et d'ustensiles sur le dos.

— C'est une malédiction, une ruine, disait le berger aux paysans qui l'entouraient. Comment la transporter jusqu'à la Maremme? On ne peut cependant pas la laisser sur la route pour y mourir comme un agneau. Cette enfant-là a toujours eu du malheur. Depuis qu'elle est née, il y a la *jettatura* sur nous tous : les brebis avortent, les moutons sont malades. Ce n'est pas sa faute, *povcrina!* Et soudain changeant de ton et s'adressant à sa fille : — Je t'en conjure, *carina*, mon amour, joie de mon cœur, tâche de marcher encore. Là-haut, à Santa Maria, tu te coucheras dans un lit, nous y serons dans une heure. Allons, *sù bella*, le Seigneur t'aidera. La fillette essaya de se soulever et retomba avec un soupir de découragement... Elle cacha sa figure dans l'herbe épaisse et ferma les yeux.

Une main fraîche écarta ses cheveux ébouriffés et se posa sur son front.

— *Povcrina!* murmura à son oreille une voix compatissante. Elle ouvrit péniblement les yeux et vit le grave et bon visage de Giuditta penché sur elle. Elle essaya de sourire.

— Cette enfant n'est pas en état de marcher, dit la Strega, elle a une fièvre violente. Si vous l'emmenez à la Maremme, il faut aussi emporter le cercueil pour l'ensevelir. Laissez-la-moi, je la soignerai, et au printemps, quand vous repasserez par ici pour aller dans la montagne, je vous la rendrai. Tout le monde ici vous indiquera la maison de la Strega.

Le berger remercia gravement, sans effusion. La bergère murmura un faible *Dio gliene renda merito!* (Dieu vous le rende.) — Et tous deux se hâtèrent de rassembler le troupeau et de se remettre en route. Ils n'eurent pas un baiser, pas une caresse pour l'enfant qu'ils abandonnaient à des étrangers. Seul, le grand chien blanc revint plusieurs fois lécher les mains de l'enfant malade.

Giuditta l'enleva dans ses bras vigoureux et la porta aussi facilement que si elle eût été un enfant au maillot; elle se dirigea vers sa maison. La fillette, la tête renversée sur son épaule, s'abandonnait à cette étreinte maternelle. Elle entr'ouvrait de temps en temps les yeux, et, rencontrant le regard compatissant de cette grande et forte femme dont la protection la rassurait, elle refermait ses paupières fatiguées; puis, peu à peu, la somnolence et l'engourdissement s'emparèrent d'elle, et quand Giuditta la déposa sur un lit, dans une des nombreuses chambres de sa maison, elle n'avait plus conscience de ce qui se passait autour d'elle.

Giuditta la veilla, la soigna comme si elle eût été une de ses propres filles. Quand elle la vit renaître à la vie, elle lui prodigua les caresses et les bonnes paroles. C'était dans cette médecine-là que la Strega avait le plus de confiance. De temps en temps elle envoyait ses filles la remplacer auprès de sa petite protégée.

Chacune cherchait à l'amuser à sa manière. Tonina, l'aînée, la moins simple, la plus coquette des trois, lui raconta les petits cancans de la paroisse. Comme la fillette paraissait écouter à peine et n'y prendre aucun intérêt, elle lui parla des splendeurs de la ville.

— As-tu jamais été à Lucques?

— Jamais.

— Eh bien, quand tu seras guérie, je t'y mènerai. Tu verras comme on s'y amuse, les rues sont bordées de maisons si rapprochées que l'on voit à peine le ciel entre, et il y a des boutiques de toute espèce où l'on n'a que la peine de choisir les foulards de couleur, les *zoccoli*, — sandales garnies de laine rouge et bleue, — et les bijoux d'or. Au printemps, j'irai tous les jours à Lucques travailler à la fabrique de cigares, et je serai si heureuse!

— Heureuse? pourquoi?

— D'abord parce que je serai là avec huit cents femmes ou jeunes filles qui bavardent toute la journée, ce qui est très amusant; puis parce que je gagnerai de l'argent, et quand j'en aurai assez... Elle

se pencha à l'oreille de la petite malade et dit en rougissant : — J'épouserai Geppino.

— Qui est Geppino?

— Mon *damo* (amoureux).

Et Tonina, qui était bavarde comme une pie, raconta avec d'intarissables détails que l'année précédente elle avait fait la connaissance d'un charpentier de Lucques et qu'ils s'étaient fiancés le jour de l'Ascension. Ce jour-là il est d'usage que des bandes de jeunes filles parcourent les routes à la recherche d'une petite saxifrage sauvage qui pousse dans les vieilles murailles et qui, arrachée, suspendue la racine en l'air, sans eau et sans terre, fleurit devant l'image de la Madonna quarante jours après. La récolte terminée, elles se réunissent sur une place où les jeunes gens viennent danser avec elles au son de l'accordéon. C'était dans cette réunion que Tonina avait rencontré le séduisant Geppino, venu de Lucques pour jouir de la fête champêtre. Ses cravates roses, ses moustaches retroussées et sa conversation, enrichie de ces adjectifs redondans dont abonde la langue italienne, avaient complètement ébloui la petite coquette.

Giuditta, n'ayant qu'une mince opinion des principes du futur, reculait tant qu'elle pouvait l'époque du mariage, sans toutefois refuser son consentement, mais le cœur et surtout la tête de Tonina n'étaient plus à la maison paternelle.

La petite bergère écouta distraitement ces confidences, qui parurent fort peu l'intéresser. Elle poussa un soupir de soulagement quand Gelsomina vint remplacer auprès d'elle sa sœur aînée. Elle n'avait qu'un an de moins que sa sœur, mais paraissait plus âgée qu'elle. C'était le portrait de ce qu'avait dû être leur mère à son âge. Elle savait aussi, comme elle, deviner rien qu'avec son bon sens et son cœur bien des choses que l'on n'apprend pas autrement. Elle resta longtemps silencieuse auprès de cette pauvre inconnue, qui, toute faible et épuisée après sa longue maladie, reposait dans son lit blanc avec l'immobilité que donne la lassitude ; tout ce qui lui restait de vie semblait s'être concentré dans ses grands yeux bleus dont le regard pathétique ne quittait pas le visage de Gelsomina.

— Comment t'appelles-tu, *poverina?* demanda-t-elle enfin.

— Rosina; mais mon père m'appelait *Spina*, — épine, — parce que la *jettatura* est tombée sur moi et que je dois être malheureuse.

Elle dit cela avec le plus grand calme et comme si c'était la chose la plus naturelle du monde.

— Du moins nous tâcherons que tu ne le sois pas tant que tu resteras avec nous. Quel âge as-tu?

— Je ne sais pas.

— Où es-tu née?

— Dans la montagne, je suppose, à moins que ce ne soit dans la Maremme. Mais j'espère que c'est dans la montagne.

— Pourquoi?

— Parce que j'aime la montagne et que je voudrais y passer toute ma vie.

— Tu y retourneras au printemps quand les cerisiers fleuriront et que les hirondelles viendront faire leurs nids sous le toit de la maison. Pourquoi aimes-tu tant la montagne?

Rosina réfléchit.

— Je ne sais pas. J'y suis heureuse. Il y a dans l'herbe des fleurs qui brillent au soleil comme des étoiles; j'allais toute la journée sous les pins et les châtaigniers courir dans la mousse fraîche avec Fido, et le soir j'écoutais les *stornelli* que chantent tous les bergers de la montagne. J'avais fini par les savoir tous par cœur, mais je préfère ceux que j'ai composés moi-même et que je chantais à Fido.

— Qui est Fido? ton *damo?*

— Je n'ai pas de *damo*, je suis trop petite. Et d'ailleurs qui aurait songé à me parler d'amour? Je ne rencontrais jamais personne là-haut dans la montage. Fido est le chien de mon père; nous nous aimions tant!

Elle poussa un profond soupir et cacha sa petite tête pâle et ébouriffée dans l'oreiller.

— Tu le reverras, *poverina*, console-toi. Et quand tu seras guérie, tu m'apprendras tous ces *stornelli* que tu sais. Nous aussi nous savons de beaux vers dans la plaine, des histoires merveilleuses qui ont été composées par un fameux poète, qui était un grand magicien. Il est mort il y a plusieurs millions d'années dans une prison où l'avait fait enfermer une princesse qui voulait avoir son encrier magique. Veux-tu que je te dise des vers de lui?

Elle entonna sur un rythme traînant un air monotone comme une chanson arabe, et sur cette sorte de mélopée elle ajusta des strophes de *la Jérusalem délivrée.*

Elle enchaînait les stances les unes aux autres avec une imperturbable mémoire. Pour la majorité des paysans toscans, le poème du Tasse est aussi familier que le catéchisme que leur apprend le curé.

Rosina, à demi soulevée pour ne perdre aucune de ses paroles, l'écoutait avec avidité. C'était tout un monde nouveau qui s'ouvrait à sa jeune imagination, qui jusque-là n'avait reçu ses impressions que de la nature directement et sans l'entremise d'aucune influence

étrangère. C'était une lumière magique, l'enchantement d'un mirage qui brillait tout à coup dans la solitude de cet esprit inculte.

Quand l'arrivée de la troisième fille de Giuditta vint interrompre sa sœur, Rosina poussa un soupir de regret. Celle-là était une forte fillette joufflue qui revenait de l'école. On l'appelait Teresona, — la grosse Thérèse.

— Sais-tu lire? demanda-t-elle à Rosina.

— Non.

— Veux-tu apprendre?

— A quoi me servira-t-il?

— A lire des vers comme ceux que te chante Gelsomina.

— J'aime mieux les entendre, et, quand je les aurai appris par cœur, les chanter à mon tour. Dans la montagne, personne ne sait lire, et tous les bergers chantent des vers du matin à soir (1).

Quand Rosina eut repris assez de forces pour pouvoir sortir de la maison, on la vit toute la journée errer silencieuse et désœuvrée, au grand mécontentement de Morino, qui n'aimait pas les mains inoccupées.

— Mauvaise race que celle des pasteurs, disait-il à sa femme. C'est une fainéante que tu as introduite sous mon toit.

— Elle n'y est qu'en passant, répondit Giuditta, et d'ailleurs, *poverina!* la vie vagabonde qu'elle est destinée à mener est assez dure pour qu'elle prenne un peu de bon temps parmi nous, puisque le bon Dieu veut bien lui en donner.

Pour satisfaire Morino, elle plaça une quenouille entre les doigts de sa protégée. Le soir, la quenouille était vide; le chanvre, roulé en balle, avait fait les délices d'un jeune chat dont Rosina s'était amusée toute la journée.

Un jour, Gelsomina la fit asseoir devant son métier à tisser la toile. Les fils soigneusement tendus n'attendaient plus que le passage de la navette pour se transformer en étoffe à petits carreaux bleus et rouges. Rosina écouta bien ses explications, puis lança si adroitement la navette que du premier coup toute la combinaison disparut dans un inextricable gâchis. Gelsomina leva les mains au ciel, appela tous les saints du paradis à son aide, faillit pleurer, puis prit le parti de rire. Rosina fit comme elle.

— Avoue que tu l'as fait exprès, *cattiva* (méchante)! dit Gelsomina la menaçant du doigt.

— Oui, certes! cria la petite bergère. Si j'avais réussi, il faudrait rester enfermée toute la journée dans cette chambre où l'on ne voit qu'un coin du ciel à travers les barreaux de la fenêtre. J'aime mieux vivre au soleil.

(1) Voir G. Tigri, *Canti popolari toscani.*

— Viens alors. Tu m'aideras à ramasser les olives.

Cette besogne lui convenait mieux. Le premier quart d'heure tout marcha bien. Chercher les petites olives noires enfouies dans les touffes d'herbe déjà constellées de crocus lilas et d'anémones dorées, au pied des oliviers à l'écorce rugueuse bizarrement contournée, au feuillage grisâtre à travers lequel glissaient les clairs rayons d'un soleil de février, était un plaisir plutôt qu'un travail. Gelsomina chantait à gorge déployée comme le fait toute paysanne lucquoise en travaillant aux champs. Son cœur avait aussi son petit roman. Elle aimait le fils d'un *contadino* du voisinage, trop pauvre pour être bien vu de Morino, trop honnête pour n'être pas protégé par Giuditta. Suivant l'usage local, ils se faisaient leurs confidences, non pas à voix basse, le soir, dans les sentiers solitaires, mais en plein midi, à un demi-kilomètre de distance, criant à tue-tête, confiant le secret de leurs peines et de leurs tendresses à tous les échos d'alentour, ce qui est beaucoup moins poétique, mais infiniment moins dangereux. Une voix fortement timbrée répondait à la sienne dans le lointain. Rouge de plaisir, elle écoutait et oubliait sa compagne. Ce ne fut que quand le panier fut rempli qu'elle s'aperçut que Rosina avait disparu. Elle s'inquiéta peu et rentra au logis persuadée qu'elle l'y avait précédée. — Mais personne n'avait vu Rosina. Elle ne reparut que le soir à l'*Ave Maria* les pieds nus, les jupes en lambeaux, à peu près dans l'état où elle était quand Giuditta l'avait recueillie.

— D'où viens-tu? lui demanda rudement Morino.

Elle désigna du geste la verte colline qui domine Vicopelago.

— Tout là-haut. J'ai vu la mer, et j'ai reconnu la route que suivent les troupeaux pour aller à Maremme.

— Mais tu as passé par les broussailles, malheureuse enfant, dit Giuditta. Il n'y a pas de sentiers.

— *Ché?* Qu'importe? fit-elle. Je suis habituée à vivre avec les chèvres, moi; je passe partout.

Giuditta la regarda un moment en silence, frappée pour la première fois par sa beauté. Ce n'était plus la petite malade faible et languissante qu'elle avait soignée; une fraîche couleur de rose sauvage avait remplacé la pâleur de ses joues, tout son corps mince et souple semblait fait pour rivaliser de grâce et d'agilité avec les gazelles et les chevreuils. Elle était petite, mignonne, fine d'attaches, ses membres déliés étaient un peu grêles, comme il arrive souvent dans l'extrême jeunesse. Ses cheveux abondans et frisés au point de sembler crépus étaient blonds, de ce blond cuivré et chaud des races du midi. Ils faisaient fortement saillie sur son front large et bas, les sourcils projetaient une

grande ombre sur les yeux profondément enchâssés, grands, foncés, de ce bleu sombre qui rappelle celui des lacs insondables; son petit nez aquilin frémissait comme celui des chevaux arabes, la bouche était triste, les lèvres un peu dédaigneuses. La ligne du profil avait cette correction qui n'est pas la sévère beauté de l'antique, mais l'élégante recherche de cet admirable type florentin qu'immortalisèrent Mantegna et Donatello. Ils trouvèrent leurs modèles parmi les paysans et les gens du peuple qui les entouraient et fréquemment encore on est frappé de rencontrer ce type correct et élégant parmi les habitans des campagnes toscanes. Rosina en offrait le plus pur et le plus charmant exemplaire. Naturellement, l'honnête Giuditta qui n'avait vu d'autres tableaux que ceux des églises de Lucques, ne se rendit pas compte de la perfection du type qu'elle avait devant elle, mais elle en fut profondément impressionnée et comprit que la jeune bergère n'était pas de même race que ses filles.

— Les miennes sont des poules, se dit-elle, faites pour rester autour de la maison et être utiles; celle-ci est un *ucellino*, un petit oiseau sauvage fait pour chanter et s'envoler au soleil. — Elle arriva à cette conclusion après avoir vu échouer toutes ses tentatives et celles que firent ses filles pour initier Rosina aux secrets de leurs occupations domestiques. Elle ne repoussait jamais la tâche qui lui était présentée, mais s'en acquittait de manière à ôter à tout jamais l'envie de recommencer. On essaya de lui confier une vache à mener paître, mais on dut y renoncer après l'avoir trouvée livrée à elle-même au beau milieu d'un champ de blé dont elle piétinait et ravageait la verdure naissante, et l'avoir vue revenir plusieurs fois seule à la maison, ruminant et traînant sa corde, au risque de se faire voler par les maraudeurs qui ne font jamais défaut.

Mais il y avait une commission que Rosina ne refusait jamais de faire. Quand il s'agissait d'aller chercher de l'eau à la petite source du bois de châtaigniers, elle était toujours prête. Le lit d'un torrent presque toujours desséché était la seule route qui y donnât accès; parfois elle était à peu près impraticable, mais ne lui en plaisait que davantage. Ses pieds nus paraissaient à peine effleurer les blocs de marbre blanc et rouge qu'avait charriés et roulés le torrent et qui obstruaient son lit; elle bondissait comme un jeune faon à travers les myrtes et les chênes verts qui boisaient ses rives escarpées. En temps de pluie, toutes les collines environnantes venaient y déverser leurs eaux, qui entraînaient avec elles des châtaignes amoncelées en paquets serrés, piquans et menaçans comme le dos d'un hérisson en colère. Alors elle se croyait encore dans la montagne et retrouvait avec ses souvenirs les airs et les

poésies rustiques qui se chantent sur les hautes cimes des Apennins. Elle plaçait son urne de cuivre, reluisante de ces beaux tons dorés qu'affectionnent les peintres de nature morte, sous le mince filet d'eau de la fontaine et continuait à chanter pendant qu'elle s'emplissait lentement. La source jaillissait d'un rocher tapissé de capillaires et de délicates fougères parmi lesquelles glissaient les jolis lézards verts. Elle s'y oubliait longtemps, et souvent l'urne rentrait aux trois quarts vide tant sa course était folle et précipitée. Giuditta se contentait de l'envoyer une fois de plus à la source.

II.

Quand les pêchers commencèrent à se parer de leurs fleurs roses et les touffes de violettes à embaumer les bois d'oliviers, Rosina déserta chaque matin avant l'aube le toit hospitalier de la Strega.

Elle erra toute la journée sur la route de Santa Maria guettant le retour des troupeaux. Son cœur battit au premier qu'elle aperçut. Le berger lui était inconnu. Il en arriva d'autres qu'elle avait rencontrés jadis. Elle les interrogea. L'un lui dit que sa mère était morte, l'autre que son père s'était embarqué pour la Corse après avoir vendu son troupeau, un troisième qu'il était descendu vers les Romagnes. Elle ne les crut ni les uns ni les autres, mais attendit toujours, rentrant chaque soir l'estomac vide, le cœur navré. Les fleurs roses des pêchers se fanèrent et tombèrent, les grands iris jaunes et bleus fleurirent au bord de tous les ruisseaux, les bourgeons de la vigne éclatèrent ; encore quelques jours, et les cloches sonnant à toute volée annonceraient Pâques. — Plus de passage de troupeaux : plus d'espoir !

— Il y a aujourd'hui la foire des noisettes à San Lazzaro, lui dit un matin Tonina. Viens avec moi. Je n'ose pas y aller seule parce que *la mamma* ne serait pas contente, et je n'ai personne pour m'accompagner. Comme tu n'as rien à te mettre, je te prêterai mon beau fichu jaune qui a des roses lilas, une paire de bas rouges et mon tablier vert. Tu verras comme c'est amusant. Il y a une foule de monde, — et elle ajouta à voix basse : — J'y rencontrerai Geppino.

Rosina n'avait guère envie d'accepter.

— Et s'il passe des troupeaux pendant ce temps? dit-elle.

— C'est justement sur leur route.

Elle accepta en soupirant.

Quelques tréteaux chargés de noisettes rangés autour d'une église constituaient tout le matériel de la foire, mais ce qui se débitait de paroles sonores autour de ces tréteaux constituait le principal attrait

de la réunion. La route était encombrée de chars traînés par des bœufs blancs, *birroccini*, petites calèches de fermiers et de cultivateurs aisés, voitures de cuisiniers des villas environnantes venus à la ville pour faire leurs acquisitions au marché, et qui tous ne manquaient pas de s'arrêter à la foire, non pour acheter des noisettes, — ils s'en souciaient bien vraiment! — mais pour jaser et entendre les nouvelles. Tout ce monde stationnait sur la route, jouant aux boules ou à la *morra*, fumant les mains dans les poches, ne se dérangeant jamais pour faire place aux chevaux. Dans la foule, les fiancés se retrouvaient et pouvaient causer, *discorrere*, suivant le terme consacré par l'usage. Tonina et son *damo* ne tardèrent pas à se rencontrer, et Rosina resta seule. Elle se sentit dépaysée, presque effrayée au milieu de cette foule bruyante, elle, l'enfant des vastes solitudes et des hautes cimes désertes. Elle ouvrait de grands yeux effarés et n'entendait plus rien au milieu de ce bourdonnement qui l'assourdissait. — Pourquoi était-elle venue ici? pourquoi y restait-elle? Elle songeait à se sauver, à retourner chez la Strega, lorsqu'un bruit familier parvint à ses oreilles et la cloua sur le sol, muette, immobile. C'était l'aboiement d'un chien qu'elle connaissait bien se mêlant au bêlement des brebis et des chèvres et au sifflement des bergers. Il se fit une grande rumeur dans la foule, qui se divisa avec force exclamations et invectives. Mais elle n'avait plus peur de rien maintenant. Elle se faufila à travers les groupes serrés, glissant comme une anguille et se précipita au-devant du troupeau.

— Fido! cria-t-elle; Fido!

Un énorme animal, plus semblable à un ours qu'à un chien, se jeta sur elle et faillit la terrasser. Elle étreignit dans ses bras le cou de son fidèle ami en sanglotant de joie. Mais quand le berger se fut rapproché d'elle, elle poussa un cri de surprise. Sa figure lui était inconnue.

— Comment se fait-il que Fido soit avec vous et pas avec mon père? demanda-t-elle.

— Je ne sais pas qui est ton père, répondit le berger. J'ai trouvé ce chien errant dans la Maremme. Je l'ai recueilli parce qu'il a une belle fourrure, et comme je n'en ai pas besoin et qu'il coûte à nourrir, je le mène à Lucques, où je le ferai tuer pour vendre sa peau. J'en aurai bien toujours cinq lire.

— Le tuer! tuer mon ami! cria Rosina. Oh! donnez-le-moi, ou plutôt emmenez-moi avec vous.

— Oh! que non! fit le berger. Je n'ai pas les moyens de vous nourrir, ni toi, ni lui. Et quant à te le donner, *bimba mia*, je ne demande pas mieux si tu veux bien me le payer.

— Le payer!.. mais je n'ai pas un centime, pas *una palanca!*

— Alors en avant! et vite, car tu vois bien que nous empêchons la circulation.

Rosina s'arrêta un moment, réfléchissant, paraissant mesurer la distance, puis tout à coup elle bondit, partit comme une flèche, fendit la foule étonnée, franchit un ruisseau, s'engagea dans les sentiers détournés et disparut avant que personne eût songé à l'arrêter ou à la poursuivre. Naturellement le chien ne quittait pas ses talons.

Le berger grommela et jura, mais comme il vit que l'on riait autour de lui, il finit par faire comme tout le monde, haussa les épaules, rassembla ses moutons et continua sa route.

Cette nuit-là, Rosina dormit au sommet d'une colline, sur la mousse épaisse qui tapissait la terre au pied d'un grand pin parasol dont les jeunes pousses exhalaient une bonne odeur de résine, blottie comme une jeune chatte entre les pattes de Fido, la tête moelleusement appuyée sur le cou velu de son ami. Pour son dîner, elle n'avait mangé que quelques châtaignes pourries ramassées dans un torrent; encore avait-elle donné les meilleures à Fido. Elle s'éveilla à l'aube et secoua l'épaisse rosée dont elle était trempée. Les merles chantaient gaîment dans les oliviers, les grandes bruyères blanches, toutes fleuries et sentant le miel, se balançaient comme des encensoirs; les insectes bourdonnaient autour des iris nains et des grands lis rouges qui poussaient entre les rochers. Fido se secoua, allongea ses pattes de devant, puis celles de derrière et finalement s'assit en face de sa maîtresse, la regardant gravement comme pour lui demander ce qu'il fallait faire. Alors la *poverina* s'aperçut qu'elle avait grand'faim et le dit au chien.

— Nous voilà tous les deux seuls au monde, *Fido mio*. Le père et la mère nous ont abandonnés. Ils nous ont semés, toi sur une route, moi sur l'autre. Eh bien! nous vivrons ensemble et nous ne nous quitterons jamais... jamais. N'est-ce pas, Fido, il se trouvera toujours quelque âme charitable pour nous donner une tranche de polenta ou une poignée de châtaignes? Et puis, il y a toujours dans le gazon quelque chose pour les oiseaux.

Elle regarda autour d'elle et poussa un petit cri joyeux. Un bouquet de fraises de bois, déjà rougissantes, tremblotaient au bout de leur tige, qu'elles faisaient ployer de leur poids. Elle continua à picorer dans la mousse comme fait l'oiseau en quête d'un déjeuner. Un peu plus loin elle trouva des pommes de pins entr'ouvertes qui laissaient échapper leurs douces amandes. Elle les broya, les grignota comme font les écureuils. Fido la regardait faire et bâillait.

— Je suis une égoïste! cria-t-elle. Je mange, et tu as faim! Il n'y a rien pour toi ici. Allons, cherchons autre chose.

Elle se leva et marcha au hasard. Dans sa course folle de la veille, elle n'avait fait aucune attention à la direction qu'elle avait prise, ne se souciant que de mettre le plus de distance possible entre Fido et ce berger qui voulait le faire tuer. Quand ses pieds meurtris avaient refusé de la porter, elle s'était arrêtée au milieu de cet épais fourré de genêts et de bruyères. Maintenant elle ignorait complètement où elle était et ne savait comment s'orienter pour retrouver une route.

— Bah! fit-elle avec un geste d'insouciance, je n'ai qu'à te suivre, Fido. Conduis-moi.

Le chien flaira le sol et, après de nombreux détours, arriva à un endroit où la colline, se dépouillant de toute végétation, devenait aride et pierreuse. Une route la contournait, un clocher carré apparut au loin.

— Santa Maria del Giudice! cria Rosina avec un gai rire. *Fido mio*, nous allons être nourris et nous retrouver en pays de connaissance. — Et éclatant en une sorte de joyeux roucoulement, elle chanta :

E questa strada la vo' mattonare
Di rose e fiori la vorre' coprire,
D'acqua rosata la vorre' bagnare.

(Cette route, je voudrais la paver, de roses et de fleurs la couvrir, l'arroser d'eau de rose.)

III.

Santa Maria est un gracieux bouquet de maisons accrochées aux flancs d'une colline du haut de laquelle on domine la grande plaine de Pise, coupée par ses trois fantastiques monumens : le dôme, le baptistère et la tour penchée. Vus de cette distance, ils paraissent démesurément grands et couvrent toute la ville de leur ombre. Au delà, la mer bleue étincelle au soleil. La *Locanda*, — l'auberge de Santa Maria, — est située sur une petite place poussiéreuse qui la sépare de l'église. Elle est très fréquentée, surtout des bergers qui ne manquent jamais de s'y arrêter quand ils passent deux fois l'année par Santa Maria. Sur cette petite place, il y a toujours agglomération de *birrocini* et de chars à bœufs, car au delà la route devient impraticable pour les voitures : le reste du trajet, jusqu'à la descente de l'autre côté de la colline, se fait à pied ou à dos de mulets. Aussi l'auberge de Santa Maria est un lieu de

rendez-vous important et l'aubergiste, y fait d'assez bonnes affaires. Mais à cette heure matinale il n'y avait aucun mouvement aux abords de la *Locanda*. Les bancs rangés le long du mur sous l'arcade voûtée étaient déserts. Un gai rayon de soleil levant s'encadrait dans la porte ouverte, éclairant vivement l'intérieur de la salle, au foyer de laquelle pétillait un feu de sarmens d'oliviers. Il s'en exhalait une bonne odeur de café qui arracha un mouvement de convoitise à Rosina. Elle entra sans bruit dans la salle qu'elle crut d'abord vide; puis, regardant autour d'elle, s'arrêta en rougissant.

Tout au fond, dans un coin, un moine à la figure fraîche et vermeille était attablé en face d'un déjeuner composé d'une tasse de café noir et d'une tranche de pain blanc. C'était un capucin d'une trentaine d'années, à l'encolure de taureau, à la mine paisible et débonnaire. L'hôtesse, une grosse femme forte et joviale, dont les cheveux noirs commençaient à grisonner, se tenait debout devant lui, les poings sur les hanches, les bras nus, la face épanouie par un large sourire, le couvant d'un regard où se mêlaient la tendresse et la fierté.

— Encore une tasse de café! disait-elle. Allons, encore une, padre Romano. Songe donc! je ne t'en ferai plus jusqu'à l'année prochaine. Ne refuse pas, *figlio mio*. C'est carême, — oui, je sais bien, mais ton règlement ne défend pas le café noir. Et puis, tu as des dispenses : il faut bien que tu ménages ta voix pour Pâques.

Padre Romano se défendit en ramenant à lui sa tasse vide et lui faisant un rempart de sa grosse main.

L'aubergiste ne se laissa pas déconcerter et la lui arracha en riant. Après quoi elle courut en triomphe au foyer et la remplit de nouveau.

Elle revenait avec la tasse pleine du liquide fumant et parfumé, qu'elle portait soigneusement pour n'en rien renverser lorsque, dans l'embrasure de la porte, elle aperçut Rosina qui dévorait d'un regard de convoitise le café bouillant. L'aubergiste s'arrêta :

— Que veux-tu, *poverina?* dit-elle.

— J'ai faim, dit la fillette.

— Tu as faim ? — Et touchée par l'avide expression de ce jeune visage : — Tiens, dit-elle, avec un élan spontané, voilà de quoi déjeuner. — Elle lui tendit la tasse fumante.

— Je vais te chercher du pain pour toi et pour ton chien. Ah! mais je le connais, ce chien-là. Il a passé par ici avec les troupeaux. Je vais même te donner de la *buccellata*, bien que ce soit carême. Mais padre Romano est là pour te donner l'absolution. Ce n'est pas tous les jours que j'ai la chance de l'avoir avec moi, mon *frate*. As-tu bonne mine, *figlio mio!*

La brave cabaretière joignit les mains avec un geste d'admiration vraiment maternelle, car padre Romano était son fils unique. Ce gros moine aux pieds nus, à la robe rapiécée, qui déjeunait dans ce misérable cabaret de village en face d'une mendiante, et qui allait mendier lui-même, comme l'attestait la besace déposée sur un banc auprès de lui, aurait gagné des millions s'il l'avait voulu; car la nature l'avait doué de la plus magnifique voix de ténor qui ait jamais retenti dans une salle de théâtre. Il lui aurait suffi de consentir à jeter son froc aux orties pour devenir millionnaire. L'hiver précédent, le directeur de San-Carlo, après l'avoir entendu chanter dans une église, lui offrit cinquante mille francs s'il consentait à débuter sur la scène de son théâtre. Celui de la Scala lui en assurait autant pour une seule saison. Ces propositions ne l'effarouchèrent pas; au contraire, elles le firent beaucoup rire. Il ne se fâcha pas contre le diable qui venait si poliment le tenter, et le trouva trop galant pour être chassé à coups de trique. Il donna une cordiale poignée de mains au directeur de San-Carlo, offrit une prise de tabac, — il prisait, c'était son seul luxe, — à celui de la Scala, reprit sa besace de moine mendiant et retourna à son couvent conter la chose à son supérieur. Il en rit beaucoup avec lui. Seulement, comme le supérieur était un homme bien trop intelligent pour laisser perdre la perle enfouie au fond de ce vaste gosier, padre Romano fut envoyé à Rome. Il y reçut le meilleur enseignement, et bientôt sa voix splendide, dirigée avec une admirable méthode, qui seule lui avait fait défaut jusque-là, devint l'accessoire indispensable de toutes les cérémonies religieuses de la ville éternelle. On disait : « Padre Romano chantera, » et ce nom suffisait pour faire affluer les touristes étrangers et les fidèles romains. La tentative de corruption fut souvent répétée : plus d'un impresario crut éblouir l'humble moine en faisant briller l'or à ses yeux. Il écoutait en souriant, tapotait sa tabatière de corne ornée d'un portrait du saint-père, clignotait de ses yeux restés fins et expressifs au milieu de l'embonpoint qui envahissait son visage et restait inébranlable.

Ce qu'on lui offrait, c'était la richesse, non pas seulement pour lui qui avait fait vœu de renoncer à tout, et avait grandi dans la poussière au milieu des bergers et des voituriers qui hantaient le cabaret paternel, mais c'était pour sa mère qui vieillissait et vivait misérablement comme on vit dans les montagnes toscanes. C'était pour elle une maison, peut-être un palais, — ils coûtent peu en Italie; des robes de soie, des bijoux d'or, un carrosse et des chevaux, des servantes pour lui obéir et de la viande tous les jours. Il n'eut jamais une heure d'hésitation. Accepter les propositions brillantes qui lui étaient faites, c'était se parjurer envers son Dieu,

renoncer à son salut éternel. Il ne comprenait que cela et tenait à son froc plus qu'à sa vie. De temps en temps, son supérieur le prêtait aux églises des villes éloignées qui avaient besoin d'attirer du monde à une cérémonie. Il voyageait en troisième, faisait à pied le reste du trajet et mendiait en route. Une fois par an, il était ainsi envoyé à Lucques, et comme il aimait tendrement son sol natal, il se surpassait en ces occasions. Plus d'une fois, dans l'enceinte de l'antique et majestueuse cathédrale, un frémissement d'enthousiasme agita cette foule de cerveaux italiens qui ne sait guère contenir ses impressions et faillit le faire applaudir en pleine église. Cette fois il était venu chanter pour la solennité de Pâques et avait obtenu la permission de faire une visite à son village natal, à la condition expresse qu'il ferait la route à pied et en mendiant.

Quand padre Romano vit en face de lui cette fillette qui dévorait d'un si bel appétit, il l'examina un moment en silence. Elle ne mangeait jamais une bouchée sans en avoir donné une à son chien. Toute une *buccellata* avait disparu. La *buccellata* est un régal éminemment lucquois qui consiste en un grand gâteau rond en forme de couronne, pétri à l'huile et parfumé à l'anis.

Quand la dernière parcelle de *buccellata* eut disparu :

— A la bonne heure ! cria padre Romano, voilà ce que j'appelle un bel appétit. Tu mourais tout simplement de faim, *poverina!*

Rosina rit de bon cœur.

— A peu près, dit-elle, mais Fido avait encore plus faim que moi. Nous avons beaucoup marché tous les deux.

— D'où viens-tu donc à cette heure matinale?

— De Lucques.

— Et où vas-tu, seule avec ce chien ?

Elle haussa les épaules avec insouciance :

— Je n'en sais rien : où Fido voudra.

— Alors c'est toi qui obéis au chien ; et à qui appartenez-vous tous deux?

A personne.

— Tu n'as donc pas de parens?

— Tout le monde nous a abandonnés. Nous sommes seuls au monde, Fido et moi. Mon père était berger. Il m'a laissé au milieu d'une route parce que je ne pouvais plus marcher. J'ai retrouvé Fido par hasard, et nous ne nous quitterons plus. J'ai souvent passé par ici avec le troupeau de mon père. Si j'ai quelque chance de le rencontrer quelque part, c'est surtout ici. Je voudrais y rester. — Et s'adressant à l'aubergiste, la tête penchée de côté d'un petit air câlin : — Voulez-vous nous garder auprès de vous, *padroncina?*

— Te garder ici? dit la grosse femme touchée par l'expression caressante de ce jeune visage. Au fait, pourquoi pas? Tu m'aiderais à faire le café et à servir le vin. Qu'en penses-tu, padre Romano? Je ne suis plus aussi alerte qu'autrefois, je me fais vieille, et une petite servante comme celle-là ne serait pas de trop.

Le moine regarda attentivement la fillette, sortit sa tabatière et savoura une prise avant de répondre. Puis il secoua la tête comme il le faisait quand on lui offrait de devenir Romeo ou don Giovanni.

— Je pense que ce n'est pas ici la place de cette *pecorella* (petite brebis), dit-il lentement. Elle est trop jeune pour servir dans une *osteria*. Chez qui as-tu passé l'hiver, *figlia mia?*

— Chez la Strega de Vicopelago.

Padre Romano bondit sur ses deux pieds.

— Eh ! que n'y retournes-tu ? Pourquoi l'as-tu quittée ? Ce n'est certes pas elle qui t'aura renvoyée.

— Je l'ai quittée parce que... parce que je voulais me sauver avec Fido. J'ai couru au hasard, et maintenant je n'oserai plus jamais retourner chez la Strega.

— Pourquoi ?

— Tonina m'avait prêté ses bas rouges, son fichu à fleurs et ses *zoccoli*, et regardez.

Les zoccoli avaient disparu, un lambeau informe, resté attaché à l'un des pieds nus, était tout ce qui restait des bas rouges; du fichu il n'y avait plus trace. Padre Romano riait.

— Bah ! c'est un petit malheur. La Strega, que je connais et qui est *una donna del paradiso*, te pardonnera, je t'en réponds, et tu feras ta paix avec la Tonina. Et tiens, moi je passe par Vicopelago pour rentrer à Lucques, je te reconduirai moi-même chez la Strega. Comme cela, ma matinée n'aura pas été perdue : j'aurai ramené au bercail une petite brebis errante. N'est-ce pas, *madre mia?* Allons! en route, mais d'abord la bénédiction.

Ce fut une scène touchante. La mère s'agenouilla d'abord devant son fils, qui murmura sur sa tête inclinée la formule de la bénédiction liturgique, puis ce fut le tour du moine qui se prosterna humblement devant la grosse cabaretière. Elle le bénit, tout émue; après quoi padre Romano se releva, jeta sa besace sur son épaule et partit : — Bon voyage! au revoir, *tanti saluti*, *felicissima Pasqua, etc.*

A la porte de chaque maison du village, padre Romano ouvrait sa besace, et les pauvres gens, au milieu desquels il avait grandi, lui donnaient en riant, qui une tranche de polenta, qui une poignée de châtaignes. Il prenait gaîment congé des parens et des amis, remerciant humblement les inconnus et continuait sa route.

Comme elle était longue, la besace assez lourde et le *frate* passablement corpulent, il était obligé de s'arrêter de temps en temps pour reprendre haleine. Il s'asseyait sur une pierre; Rosina, qui le suivait à distance avec Fido, rôdait autour de lui ou furetait dans les buissons pleins de fauvettes et des rossignols occupés à bâtir leur nids. Ces pépiemens et ces frôlemens d'ailes la mirent en gaîté, elle fredonna d'abord, puis, oubliant complètement son compagnon de route, chanta à plein gosier. Elle avait découvert au coin d'un pré un petit ruisseau tout bordé de jonquilles et de narcisses sauvages. Les pieds dans l'eau, elle se mettait en devoir de les saccager, tandis que Fido barbotait en poursuivant les grenouilles. Quand elle en eut assez, elle se rapprocha du frate, pensant qu'il allait se remettre en route. Mais padre Romano ne bougeait pas. Une singulière expression brillait dans ses yeux noirs; quelque chose d'ému et d'attendri altérait la joviale sérénité de son visage.

— Viens ici, *figlia mia*, dit-il d'une voix troublée.

Elle se plaça debout devant lui, les mains croisées derrière le dos, s'attendant à recevoir une remontrance, peut-être au sujet des fleurs qu'elle avait pillées, interrogeant sa conscience avec une vague inquiétude.

— Chante encore un peu comme tu le faisais tout à l'heure, dit padre Romano. C'était donc pour avoir chanté qu'elle allait être grondée. — Oh! pardon, dit-elle doucement; je ne le ferai plus. Je ne pensais pas vous manquer de respect.

Padre Romano eut un petit mouvement d'impatience.

— Il ne s'agit pas de respect; je te dis de chanter.

Elle ne demandait pas mieux et lança à tous les échos du pays ses notes éclatantes et perlées comme certains refrains du rossignol.

— *Zitta! zitta!* pas si fort! disait le frate.

Elle baissa la voix graduellement comme s'éteint un roucoulement de colombe. Padre Romano, l'oreille tendue, les yeux perdus dans l'espace, secouait la tête de temps en temps. Ils seraient restés indéfiniment ainsi, elle à chanter, lui à écouter, si un autre auditeur ne fût venu mêler sa voix sonore et peu harmonieuse à celle de la jeune fille. Fido, les nerfs surexcités par ce concert succédant à un copieux déjeuner, fit entendre un formidable hurlement; le museau en l'air, les jarrets tendus. Rosina partit d'un éclat de rire. Padre Romano ne put réprimer un mouvement peu religieux accompagné d'une exclamation qui l'était encore moins. De l'un et de l'autre il demanda immédiatement pardon dans le fond de son cœur, puis il soupira :

— *Peccato!* quel dommage!

Après quoi il resta tout rêveur, paraissant oublier et la jeune fille et sa besace, qui s'était entr'ouverte et laissait rouler olives et châtaignes dans la poussière de la route.

Quand il eut longtemps réfléchi, Padre Romano prit sa tabatière et se disposa à se remettre en route. Puis il se ravisa, et regardant la jeune fille :

— Écoute, dit-il. Si ce n'est pas moi il se trouvera toujours quelqu'un d'autre pour te l'apprendre un jour ou l'autre, et il vaut peut-être mieux que ce soit moi qui te le dise. Tu as une voix splendide, *figlia mia*. Il n'y a pas de quoi en être fière, ce n'est pas ta faute : c'est le bon Dieu qui te l'a donnée. Mais seulement n'oublie jamais ce que je vais te dire. Ce cadeau que tu as reçu pourrait se changer en malédiction : prends bien garde à toi! Si jamais tu rencontres des gens qui te disent qu'avec cette voix-là tu peux devenir riche, qu'il te suffirait de chanter pour avoir des bijoux et des belles robes, sauve-toi comme si c'était le diable lui-même qui te parlait. As-tu compris?

Elle ouvrait tout grands ses yeux bleus et le regardait avec étonnement.

Padre Romano poussa un soupir qui ressemblait à un gémissement.

— *Peccato!* répéta-t-il comme se parlant à lui-même, c'est un crime de laisser un instrument pareil se perdre et se rouiller ; mais que faire? Il n'y a pas moyen de concilier le ciel et le diable, et je sais trop bien ce qui t'attend, *poverina! Peccato! peccato!* Allons, continuons notre chemin.

Padre Romano parut tout préoccupé pendant le reste de la route. De temps en temps il soupirait, une expression de tristesse s'était fixée sur sa large et placide figure. C'est qu'il y avait en lui lutte entre le prêtre et l'artiste.

Chez Morino ce furent des exclamations de joie, quand on vit arriver padre Romano.

Rosina fut moins bien reçue.

— C'est une paresseuse qui pendant tout l'hiver qu'elle a passé sous mon toit n'a fait que chanter, dit Morino.

— Comme les oiseaux qui ne font jamais autre chose, et que cependant le bon Dieu prend la peine de nourrir aussi bien que ses autres créatures! répondit le frate.

Morino haussa les épaules.

— Elle s'échappe à chaque instant ; elle est toujours hors de la maison et n'est heureuse que dans les sentiers perdus d'où elle rapporte en lambeaux les robes neuves que lui met Giuditta.

— Comme les chevreaux que le bon Dieu habille quand même,

malgré leur peu de soin. Allons, Morino, un peu de charité! Giuditta n'est donc pas là?

— Giuditta, si je la laissais faire, transformerait ma maison en hôpital et m'encombrerait d'un tas de fainéans. J'ai bien assez de bouches à nourrir.

— La pitance pour toutes ces bouches ne t'a jamais fait défaut, et dis-moi, *amico*, — padre Romano prit un ton confidentiel en tapant sur l'épaule du paysan, — combien de petits sous avons-nous mis à la caisse d'épargne cette année? Et quand Angelino reviendra d'Amérique, combien en rapportera-t-il?

Rosina, son gros bouquet à la main, le bras passé autour du cou de Fido, écoutait avec assez d'indifférence. Ce n'était pas pour elle une question de vie ou de mort. Si Morino la repoussait, elle s'en irait. Elle avait Fido, maintenant, elle n'était plus seule. Que lui fallait-il, après tout? Dans les pays de froid et de brouillard, on ne soupçonne pas à quel point sont simplifiés les besoins de ces enfans du midi : une botte de foin, une poignée d'herbe, font un lit, un morceau de n'importe quel pain, noir, jaune ou blanc, que la charité ne refuse jamais, nourrit toute une journée, le soleil les réchauffe, l'eau des ruisseaux les abreuve; la sympathie générale est assurée au mendiant, qui n'est pas, comme dans les pays où l'industrie offre à l'activité d'innombrables ressources, un objet de blâme et de mépris. Et puis, cette enfant de la nature et de la solitude avait toute l'indépendance et la naïve imprévoyance des oiseaux. Quand l'orage a cassé la branche qui portait leur nid, ils en recommencent un autre sur la branche voisine, et chantent de plus belle. Maintenant qu'elle avait son chien, que lui importait d'être chez Morino ou ailleurs? Certes elle était reconnaissante envers Giuditta, mais ce sentiment n'allait pas jusqu'à lui faire désirer de passer sa vie auprès d'elle. A cette perspective elle préférait grandement celle, beaucoup plus attrayante, d'errer en compagnie de Fido, sous les grands pins odorans, libre et chantant du matin au soir.

Voyant que la discussion se prolongeait et que le moine ne triomphait pas de la mauvaise volonté de Morino, elle fut même tentée de s'esquiver sans rien dire, et dans ce dessein elle se rapprochait déjà de la porte, lorsqu'elle sentit deux mains s'appuyer sur ses épaules.

— Dieu soit loué! te voilà de retour, *poverina*. — Qu'as-tu pu devenir depuis hier? Allons! tu nous raconteras cela plus tard, petite vagabonde. Je sais déjà l'histoire de ton chien, Tonina m'a conté cela. Une belle bête! C'est une fameuse acquisition. Nous allons pouvoir dormir tranquilles la nuit avec ce gardien-là. — Sais-tu bien, *figlia mia*, que je n'ai pas une goutte d'eau à la

maison depuis ce matin. Je t'attendais toujours pour aller m'en chercher. Vite, va prendre la cruche et en route!

Giuditta appuya un baiser sur le front de Rosina, ce que voyant, Fido vint doucement lui lécher la main.

Padre Romano s'approcha de la Strega et dit d'une voix émue :

— C'est bien, ce que vous faites là, Giuditta; je le disais bien, que vous étiez *una donna del paradiso*. Maintenant il faut que je vous quitte, car je me suis déjà trop attardé en route. Avez-vous quelque chose pour ce pauvre frate? Vous savez, les morceaux de rebut, ceux qui ne peuvent plus servir aux pauvres.

La besace s'alourdit de quelques morceaux de pain dur et d'une poignée d'olives. Padre Romano remercia, offrit une prise de tabac à Morino, et reprit sa route.

IV.

Rosina et Fido se donnaient la chasse dans le lit étroit du torrent; de temps en temps l'un des deux gravissait le talus escarpé, escaladait un buisson de myrtes ou quelque gros tronc moussu de châtaignier, et c'étaient de joyeux éclats de rire auxquels répondaient les aboiemens du chien. Arrivée à la source, Rosina s'assit sur le rocher, ses pieds nus noyés dans les touffes de myosotis en fleur et de cresson couleur d'émeraude, et pendant que son urne se remplissait en murmurant sa gamme chromatique, elle écoutait chanter les fauvettes et songeait.

Les paroles du moine lui revenaient à la mémoire. Il avait dit qu'elle avait une belle voix et qu'elle pouvait devenir riche rien qu'en chantant. Elle ne comprenait pas du tout comment cela pouvait se faire, mais il y avait tant d'autres choses qu'elle ne comprenait pas davantage dans le catéchisme que le curé expliquait le dimanche, et même dans les beaux vers que Gelsomina chantait le soir, qu'elle ne chercha pas une explication bien nette. Enfin, elle pouvait devenir riche. — Et si elle avait beaucoup d'or, qu'en ferait-elle? — Elle irait tout d'abord acheter un collier rouge pour Fido, une couronne d'argent pour l'autel de la Madonna et une paire de boucles d'oreilles d'or pour Gelsomina. — Et puis après, s'il lui en restait encore, si elle en avait beaucoup, beaucoup, tant qu'elle en voulait? Elle s'achèterait un troupeau de chèvres et de brebis comme celui de son père et s'en irait tout de suite dans la montagne s'installer dans la cabane couverte de pierres où elle avait passé l'été dernier. Oui, mais il ne fallait pas être seule pour cela, elle n'avait jamais vu de bergère conduire le troupeau sans un mari pour l'aider. Il faudrait donc qu'elle commençât par avoir un *damo*,

un fiancé comme en avaient Tonina et Gelsomina. Elle aimerait donc un jour, elle aussi, et elle serait aimée! Mais ce jour était encore bien éloigné sans doute, tout cela arriverait quand elle serait riche, et elle ne devait pas le devenir, padre Romano le lui avait défendu. Alors à quoi bon rêver? Qui parlerait d'amour à une pauvre petite mendiante comme elle? Involontairement elle soupira, et pour la première fois, sous ces rameaux chargés de fleurs printanières, tout frémissans du pépiement des couvées, dans cette tiède atmosphère où palpitait la sève d'avril, son cœur s'émut à cette première pensée d'amour. Certes, rien ne se ressemble moins que l'éducation que reçoit, sous les yeux d'une mère vigilante, la jeune fille que les usages, les convenances sociales protègent de l'ombre même du mal, et la rude liberté, le contact journalier avec les plus prosaïques réalités de l'existence, qui sont le partage de la fille des champs. Et cependant cette fleur délicate de l'innocence, que nous confondons trop souvent avec l'ignorance, peut se conserver aussi pure, aussi suave chez l'une que chez l'autre. Seulement, tandis qu'un souffle, un rayon de soleil suffisent pour ternir et tuer la pâle et vaporeuse fleur éclose au fond d'une serre, ni les ardeurs brûlantes du midi, ni le rude vent du nord ne ternissent l'éclat de la vigoureuse fleur des champs.

Le vase de cuivre rouge débordait depuis longtemps; Rosina songeait toujours, les bras enlacés autour des genoux, le regard perdu dans l'espace. Elle interrogeait curieusement son cœur pour savoir ce qu'il éprouverait le jour où il aimerait; et la poésie innée dans ce cœur inculte et sauvage murmurait doucement son immortelle chanson. Tous les refrains, tous les chants d'amour qu'elle avait entendus dans la montagne lui revenaient à la mémoire; de ce nuage confus il se dégageait un idéal. Celui qu'elle aimerait serait beau comme le soleil, il chanterait comme le rossignol, ses yeux brilleraient comme les étoiles, il l'emmènerait sur un char de fleurs, elle et Fido, vers un pays où les oiseaux seraient d'or et les fleurs de perles fines. Et elle chanta l'un après l'autre tous ces gracieux *stornelli* toscans, si riches de poésie imagée et de comparaisons charmantes. C'était en plein midi, l'heure du repos, de la sieste, à ce moment où, pendant une heure ou deux, tous les bruits de la campagne se taisent, les paysans rentrent chez eux, les oiseaux même cessent de se faire entendre. Rosina chantait :

Fiorin fiorella,
Di tutti i fiorellin che fioriranno
Il fior dell' amor mio sarà il più bello.

(Fleurette fleurie, de toutes les fleurettes qui fleuriront, la fleur de mon amour sera la plus belle).

Tout à coup descendit du haut de la montagne une voix vibrante qui, reprenant l'air qu'elle venait de chanter, en changea seulement les paroles et demanda :

— Qui es-tu, toi qui chantes si bien l'amour?

Rosina répondit, sans hésiter, sur le même ton :

— *Pastorella senza damo*, — une petite bergère sans amoureux, — qui chante ce qu'elle ne connaît pas encore.

La voix se rapprocha et chanta :

— Le foin fleurit, mai va venir; tu ne manqueras pas de garçons qui viendront sous ta fenêtre planter le pin couvert de roses et de rubans et te chanter la sérénade.

— Les garçons se soucient bien vraiment d'une pauvre *ragazza* sans parens et sans argent!

— Les *ragazze* daignent-elles jeter les yeux sur les pauvres garçons qui n'ont ni argent, ni bijoux à leur offrir?

— Pourquoi pas, s'ils aiment sincèrement et de tout leur cœur ?

A chaque phrase du dialogue, la voix d'homme se rapprochait guidée par celle de la jeune fille. Bientôt des fragmens de terre et de cailloux détachés de la colline vinrent rouler aux pieds de Rosina, qui eut peine à retenir Fido prêt à s'élancer. Le pas de quelqu'un descendant à fond de train retentit dans le silence du bois, un jeune homme s'arrêta en face du rocher de l'autre côté du torrent. Il regarda d'abord autour de lui, puis en deux bonds eut rejoint Rosina. C'était un garçon d'une vingtaine d'années, à la veille de devenir un homme, de taille moyenne, bien bâti, délicatement proportionné, gracieux plutôt que fort. Ses mouvemens souples avaient une sorte de grâce nonchalante, une moustache naissante estompait sa lèvre supérieure et corrigeait ce que l'expression de son joli visage aurait eu d'un peu efféminé. Ses grands yeux noirs avaient une transparence veloutée, son épaisse crinière brune s'illuminait de reflets dorés. C'était le vrai type du contadino toscan avec sa finesse de race, sa nonchalance un peu maniérée, beaucoup de souplesse et de dissimulation, suffisamment d'instinct poétique, pas beaucoup de valeur morale, et aussi peu de courage que de force physique.

Comme Rosina, il marchait pieds nus; un pantalon trop court, une chemise sans cravate, une veste sans gilet, composaient tout son costume. Quand ils furent vis-à-vis l'un de l'autre, ils s'examinèrent un moment en silence.

— Que tu es *bellina!* — dit enfin le jeune homme. — Comment t'appelles-tu?

— Rosina, et toi?

— Neri. — Où demeures-tu?

— Chez la Strega de Vicopelago,.. et toi?

— Là-haut dans la montagne; mon père est charbonnier. De sa maison je vois la tienne, et si tu chantes, je t'entendrai. Tu es la fille de la Strega?

Rosina haussa les épaules.

— *Chè?* je suis une mendiante que l'on garde par charité, une petite bergère que tout le monde a abandonnée, excepté Fido.

— Ah! dit Neri, — c'est dommage que tu ne sois pas la fille de la Strega.

— Dommage? pourquoi?

— Parce que tu aurais été riche, et j'aurais été ton *damo*.

— Tu es donc riche, toi?

— Moi? je n'ai rien, et le père et moi nous n'avons même pas tous les jours de la *polenta* à manger. N'importe! tu es si *bellina* que, si tu veux, je serai ton *damo*, et tu viendras le dimanche après vêpres causer ici avec moi.

Rosina le regarda un moment avant de répondre. Il y avait quelque chose de très tendre dans l'expression caressante de ses yeux noirs.

— Pourquoi pas? dit-elle en rougissant. — Puis elle se leva, plaça la cruche en équilibre sur sa tête, et sans se retourner: — Au revoir! dit-elle au jeune homme.

— Au revoir! dit-il, lui envoyant un baiser sur le bout des doigts. — Ils se séparèrent; elle partit comme un trait dans la direction de Vicopelago; lui, la regarda aussi longtemps qu'il put l'apercevoir à travers les branches.

P^sse^ Olga Cantacuzène-Altieri.

(*La suite au prochain n°.*)

LES DÉMONIAQUES

D'AUJOURD'HUI

I.

L'HYSTÉRIE ET LE SOMNAMBULISME

Il est probable que, parmi les lecteurs de la *Revue*, bien peu ont franchi les grilles de la Salpêtrière. Un asile d'aliénées, un hospice pour la vieillesse, ne sont pas des spectacles faits pour tenter. On ignore volontiers, on se plaît peut-être à ignorer que dans cette grande ville de Paris une autre ville est incluse, ville de vieilles femmes et de folles, qui compte près de cinq mille habitans. A vrai dire, la Salpêtrière est surtout destinée à héberger les vieilles femmes infirmes. Si quelqu'un, désireux d'analyser les effets de l'âge sur l'intelligence humaine, voulait observer les sentimens et les passions des pensionnaires de cet immense hôpital, il trouverait là les matériaux d'un curieux livre de psychologie. Peut-être un jour cette étude sera-t-elle tentée. Ici notre but est tout autre. Parmi les aliénées qui sont enfermées à la Salpêtrière, il y a des malades qu'on aurait brûlées autrefois, et dont la maladie eût passé pour un crime il y a trois siècles. L'étude de cette maladie, dans le présent et dans le passé, est un triste et instructif chapitre pour servir à l'histoire de la pensée humaine, et, malgré notre insuffisance, nous oserons l'entreprendre.

Dans la première partie, nous décrirons les symptômes psychologiques de l'hystérie. Grâce aux médecins de la Salpêtrière, qui l'ont approfondie avec beaucoup de soin, la connaissance de cette maladie a pris un développement inattendu, et peut-être quelques-uns des résultats obtenus intéresseront-ils les personnes étrangères aux sciences médicales.

Dans la seconde partie, nous montrerons ce que furent aux siècles précédens les affections démoniaques, par quelle étrange succession d'erreurs on a été amené à affirmer que le diable vient se loger dans les corps humains, et qu'il faut brûler, anéantir ces pauvres corps, devenus les réceptacles et les complices des esprits malfaisans.

En dernier lieu, nous ferons l'histoire des grands procès de sorcellerie aux XVIe et XVIIe siècles.

Pour conserver l'ordre chronologique, il eût fallu commencer par les démoniaques d'autrefois, et terminer par les démoniaques d'aujourd'hui. Nous avons pensé qu'il serait préférable de suivre l'ordre inverse. Quand on connaîtra mieux les faits positifs élucidés par les savans contemporains, on suivra avec plus d'intérêt le récit des superstitions qui ont égaré nos ancêtres. L'ordre logique n'est pas l'ordre chronologique, et pour être à même de bien juger l'erreur, il faut d'abord connaître la vérité.

I.

Le mot d'*hystérie* n'a sans doute pas été souvent prononcé ici. Cela s'explique jusqu'à un certain point par l'opinion erronée qu'on se fait dans le public sur la cause et la nature de cette maladie. Les romanciers, et en particulier ceux qui se disent naturalistes, ne se sont pas fait faute de contribuer à propager la doctrine de l'hystérie érotique. Cette doctrine est loin d'être exacte. Il n'y a pas entre l'hystérie et le célibat une relation de cause à effet, et on peut parler de l'hystérie, étudier ses causes et décrire ses symptômes sans avoir besoin de mettre en latin les passages délicats. C'est une maladie nerveuse qui n'est pas plus lubrique que les autres maladies nerveuses, et, malgré l'effroi qu'elle inspire à des personnes à demi instruites, nous pouvons dire hardiment que cet effroi n'est pas justifié. On aura, je pense, l'occasion de le constater tout à l'heure.

A la Salpêtrière, derrière les vastes bâtimens habités par les vieilles femmes, se trouve l'asile des aliénées. C'est là que sont enfermées les hystériques. Elles ne sont pas disséminées dans les différens services : on les a réunies dans la même partie de l'hôpital, et depuis plusieurs années elles sont confiées aux soins de M. le professeur Charcot. Ce savant médecin, désireux d'appliquer à l'observation des affections nerveuses les méthodes exactes qui sont employées en physiologie, a fait établir à côté des salles réservées aux malades un laboratoire où peuvent être faites des études précises sur les phénomènes les plus délicats de la pathologie du système nerveux. A ce laboratoire est annexé un atelier de photographie. On a pu reproduire ainsi avec une exactitude indiscutable les principales phases

des attaques d'hystérie, d'épilepsie et de somnambulisme (1). C'est ainsi qu'on est arrivé à décrire minutieusement des phénomènes psychologiques si bizarres et si fantasques qu'on y voyait, il n'y a guère plus de deux siècles, le souffle du diable et de tous les démons de l'enfer!

Peut-être sera-t-on étonné de savoir qu'il y a des hystériques enfermées à la Salpêtrière. En effet on n'est pas habitué à considérer l'hystérie comme une maladie grave nécessitant ou autorisant la réclusion. Assurément on n'a pas tout à fait tort; car, en vérité, la maladie est à tous les degrés. De même qu'il y a certaines brûlures tellement superficielles qu'on les ressent à peine, et d'autres tellement étendues et profondes qu'elles entraînent immédiatement la mort, de même qu'il y a des fièvres insignifiantes et des fièvres rapidement mortelles, de même il y a des hystéries légères, presque imperceptibles, une disposition de l'organisme plutôt qu'une maladie, et à côté d'elles des hystéries graves, si graves qu'elles se confondent avec la démence, avec la paralysie générale et avec l'épilepsie.

A la Salpêtrière, comme on le prévoit sans peine, il n'y a guère que l'hystérie grave. Quant à l'hystérie légère, on la trouve partout. Les médecins, quand ils parlent d'une femme nerveuse, disent : une femme hystérique; et quoique ce langage, trop médical peut-être, paraisse déplaisant dans une conversation ou dans un roman, on peut dire qu'il n'est pas déplacé dans une étude psychologique, car ce qu'on appelle les *nerfs* d'une jeune femme, c'est tout simplement de l'hystérie.

Je m'imagine que tout le monde connaît plus ou moins les bizarreries du caractère des femmes nerveuses. Tous leurs sentimens sont portés à l'extrême. Il suffit du plus petit événement pour provoquer leur enthousiasme ou leur désespoir. Personne ne pleure avec autant de facilité. Il semble même qu'elles possèdent la *clé des larmes*, au moins pour les faire couler, car pour y mettre *un frein*, c'est une autre affaire. Dire que les hystériques pleurent pour peu de chose est encore exagéré, car elles pleurent pour rien; elles se sentent tout d'un coup envahies par une douleur indéfinissable, par une tristesse incompréhensible, vague, à laquelle il n'est pas possible de résister. C'est comme une boule qui remonte de la poitrine à la gorge, qui empêche de respirer et qui étouffe. Il faut alors se retirer, se cacher dans le coin le plus obscur de la maison, et là, sans être vue ni entendue, pleurer, sangloter pendant des heures

(1) Ce sont ces photographies, si instructives pour l'histoire des maladies nerveuses, qui forment la belle publication de MM. Bourneville et Regnard, intitulée *Iconographie photographique de la Salpêtrière*.

entières; puis, subitement, cette crise de tristesse cesse et fait place à une étonnante gaîté.

Tout ce qu'on a coutume d'attribuer au tempérament nerveux de la femme rentre dans le domaine de l'hystérie. L'appétit est capricieux, fantasque : aujourd'hui, par exemple, tout déplaît, et il est impossible de faire accepter la moindre parcelle de nourriture; demain ce sera tout différent, et rien ne pourra apaiser la faim. En général les hystériques ont un goût très marqué pour le vinaigre, les fruits verts et à peine mûrs, régime évidemment peu favorable à la santé. Cette alimentation irrégulière et défectueuse fait que la nutrition générale périclite et que le sang s'appauvrit. Par une sorte de cercle vicieux très commun en pathologie, cette anémie augmente l'hystérie qui l'a fait naître, et presque toujours les jeunes filles anémiques sont plus que les autres sujettes à l'hystérie.

Le caractère des hystériques est fort étrange, comme chacun sait. On pourrait dire, en empruntant une expression à la peinture, qu'il est très pittoresque, présentant des points de vue variés et toujours imprévus. Telle jeune fille, par exemple, a eu hier un caractère charmant, facile, aimable; mais aujourd'hui, sans qu'on sache pourquoi, tout est changé. Elle ne souffre pas la moindre observation, est mécontente de tout, fait mauvaise mine à tout le monde, enfreint toutes les recommandations qu'on a pu lui faire; en un mot, elle est devenue aussi indocile que le plus polisson des collégiens. Cette indocilité est d'autant plus surprenante qu'elle survient tout à coup, sans cause, et disparaît de la même manière.

L'amour-propre est toujours extrêmement développé, tellement que la plus légère plaisanterie devient souvent une cruelle offense, subie avec indignation, et contre laquelle il n'y aura pas assez de larmes pour protester. Tout devient un sujet de drame. L'existence apparaît comme la scène d'un théâtre. La vie régulière, simple, facile, qu'amène le va-et-vient de chaque jour, est transformée par les hystériques en une série d'événemens graves propres à tous les développemens dramatiques. Elles sont sans cesse à jouer avec un égal succès la comédie et la tragédie sur les scènes plates de la réalité. Rien n'est plus simple que de vivre, rien n'est plus compliqué que la vie, disait Macaulay. Les hystériques sont de ce dernier avis; elles ne comprennent pas la simplicité. Terreur, jalousie, joie, colère, amour, tout est exagéré, hors de proportion avec les sentimens justes et mesurés qu'il est convenable d'éprouver.

Il semble qu'il y ait chez tout être humain deux forces contraires : le sentiment et la volonté. Par la volonté on arrive (ou on croit arriver, ce qui est tout un) à dompter ses sentimens, à faire taire l'exubérance instinctive et passionnée de la nature brute. On est maître de soi, *compos sui*, comme disaient les anciens. On

sait que telle chose est bonne à dire, telle autre bonne à cacher, qu'il y a des sentimens nobles et des passions basses, qu'on doit obéir aux uns et écraser les autres. Les hystériques ne savent pas tout cela; elles ne comprennent pas ce qu'on entend par pouvoir dominateur de la passion. La passion les mène, et elles se laissent conduire où la passion veut. Si c'est le vent de la colère ou de la jalousie qui souffle, tant pis; elles se laissent aller, sans opposition, à la colère ou à la jalousie. Tant mieux si c'est le vent de la charité ou de l'obéissance, car elles seront alors charitables ou obéissantes. Si la fantaisie de dire une impertinence ou une incongruité traverse leur cervelle, voilà que déjà l'impertinence ou l'incongruité est lancée. Les hystériques sont un peu semblables aux personnes qui ont pris du hachich. J'ai raconté ici même ce qui m'était arrivé après avoir pris une petite dose de cette substance. N'étant plus maître de moi, je me laissai aller sans détour à l'enthousiasme qu'avait provoqué un accident insignifiant. Cette exubérance, que je ne pouvais maîtriser, m'a sans doute rendu ridicule aux yeux des étrangers qui étaient à côté de moi.

Aussi ne sait-on jamais exactement à quoi s'en tenir sur les sentimens de telle ou telle personne hystérique. Toute prévision serait téméraire, et il y aura autant de bonnes raisons pour trouver cette personne bien disposée que pour la trouver mécontente. Ses sentimens d'ailleurs seront très passagers; et elle ne croira pas nécessaire d'établir de transitions entre le rire et les larmes, le dépit et la satisfaction. Sa mauvaise humeur durera « le temps de retourner un sablier; » et elle se comportera comme les enfans qu'on fait rire aux éclats, alors qu'ils ont encore sur la joue les larmes qu'ils viennent de répandre.

Malgré cette mobilité, cette spontanéité irrésistible, les hystériques manquent absolument de franchise : elles sont toutes plus ou moins menteuses; moins peut-être pour faire un mensonge intéressé que pour en forger d'inutiles. Elles ont l'amour du mensonge ou plutôt de la tromperie. Rien ne leur plaît plus que d'induire en erreur ceux qui les interrogent, de raconter des histoires absolument fausses, qui n'ont même pas l'excuse de la vraisemblance, d'énumérer tout ce qu'elles n'ont pas fait, tout ce qu'elles ont fait, avec un luxe incroyable de faux détails. Ces gros mensonges sont dits audacieusement, crûment, avec un sang-froid qui déconcerte. Le médecin qui examine des hystériques doit songer sans cesse qu'elles veulent le tromper, lui cacher la vérité et lui montrer des choses qui n'existent pas, aussi bien que lui dissimuler celles qui existent. Les enfans sont dans ce cas, et c'est une grosse erreur de les croire pourvus d'une sincérité native. Personne n'est moins sincère qu'un enfant; à cet âge on ment effrontément et

pour le plaisir de mentir. Chez les races inférieures, rebut de l'humanité, et qui par leur infériorité se rapprochent des enfans et des hystériques, on retrouve cette même tendance à la tromperie. La loyauté et la sincérité ne sont pas nées avec nous. Ce ne sont pas des dons naturels: ce sont des conquêtes sur la nature brute, et si l'homme fait est loyal et sincère, c'est qu'il a su corriger ses instincts mauvais.

On voit combien l'hystérie diffère de la folie. Dans la folie, l'intelligence est profondément atteinte, tandis que l'hystérie est plutôt une forme de caractère qu'une maladie de l'intelligence. De là l'intérêt psychologique de cet état. L'intelligence est brillante, la mémoire sûre, l'imagination vive. Il n'y a qu'un seul côté défectueux dans l'esprit, c'est l'impuissance de la volonté à refréner la passion. La volonté semble être en effet le rouage le plus délicat de l'organisme mental, et dès qu'une substance toxique vient troubler les fonctions intellectuelles, elle débute toujours en supprimant l'influence de la volonté sur les mouvemens de la passion.

L'hystérie, au moins dans sa forme légère, est extrêmement fréquente. Les causes qui la déterminent doivent donc être très communes. L'une des principales est l'hérédité. Si le père ou la mère a un tempérament nerveux, il est vraisemblable que la fille sera prédisposée à l'hystérie. Entendons-nous bien cependant sur le sens du mot hérédité. Il n'est pas nécessaire que la même forme de maladie se retrouve chez les parens et chez les enfans. Pourvu qu'il y ait chez les parens du *nervosisme*, ce nervosisme, chez les enfans, se reproduira sous divers aspects. Par exemple un père épileptique peut avoir un fils idiot, un fils fou et une fille hystérique. Cette loi de la fatalité héréditaire est également vraie, lorsqu'au lieu d'une maladie nerveuse aussi grave que l'épilepsie ou la folie, il s'agit simplement d'un tempérament nerveux. De même que la couleur des cheveux, la configuration du nez et le timbre de la voix se ressemblent chez les parens et les enfans, de même la forme du caractère se transmet d'une génération à l'autre. L'observation médicale de plusieurs siècles se rencontre avec le bon sens vulgaire. Au temps de la sorcellerie, la fille d'une sorcière, c'est-à-dire la fille d'une hystérique, était fatalement considérée comme sorcière, et il n'était pas besoin de chercher d'autres motifs d'accusation.

D'ailleurs, les causes accessoires viendront aider cette influence prépondérante de l'hérédité. Une jeune fille élevée avec une certaine recherche, et qui voit autour d'elle ses compagnes d'autrefois parvenues à une situation meilleure que la sienne, deviendra hystérique parce que le sort ne lui a pas donné les satisfactions qu'elle avait rêvées. Les songes déçus, les illusions évanouies, les espérances chimériques sont des motifs presque suffisans pour faire

naître la maladie qui nous occupe en ce moment. A Paris, par exemple, et dans les grandes villes, où les jeunes filles des classes inférieures et de la petite bourgeoisie reçoivent une éducation supérieure à leur état social, l'hystérie est très fréquente. En effet, il est souvent bien difficile de trouver le mari idéal qu'elles ont rêvé. Le mariage n'est donc pas un remède, car les difficultés mesquines, quotidiennes, et les soucis étroits du ménage seront une pâture insuffisante aux vastes aspirations d'une imagination déréglée. Aussi, chez certaines jeunes filles comme chez certaines jeunes femmes, qui n'ont guère qu'une légère prédisposition à l'hystérie, la misère, la gêne, le chagrin, font bien souvent apparaître les symptômes de cette maladie. En un mot, l'hystérie a une cause physiologique, c'est l'hérédité; une cause sociale, la réalité inférieure au rêve.

Cette hystérie légère n'est pas une maladie véritable. C'est une des variétés du caractère de la femme. On peut même dire que les hystériques sont femmes plus que les autres femmes : elles ont des sentimens passagers et vifs, des imaginations mobiles et brillantes, et parmi tout cela l'impuissance de dominer par la raison et le jugement ces sentimens et ces imaginations. Les romanciers ont compris le parti qu'ils pourraient tirer de l'étude de ce caractère. Dans les derniers temps surtout, depuis que le style descriptif est à la mode, depuis qu'on s'est efforcé de mélanger l'art et la pathologie, il y a eu de nombreuses peintures d'attaques d'hystérie ou de caractères hystériques. Ces essais ne sont pas tous heureux. Quelquefois cependant, on rencontre des descriptions exactes qui compléteront ce que nous venons de dire de l'état psychique des femmes nerveuses.

M. Octave Feuillet, en observateur fin et délicat, fait parler ainsi un mari dont la femme est devenue hystérique. Le mot d'hystérie n'est pas prononcé, mais les symptômes sont si nets qu'il ne peut y avoir d'hésitation dans le diagnostic : « Cette femme du monde, dit M. De Marsan, a subitement emprunté aux prisonniers certaines formules amères, brèves, désespérées, comme on doit en lire sur les murs des cabanons. Cette femme de sens s'est plongée à l'improviste dans la lecture des poètes et des romanciers les moins réservés... J'ai respiré avec terreur, dans cette élocution jadis si sobre, je ne sais quel fade parfum poétique. D'autres fois, on dirait que nous tombons en enfance, tant la tournure de notre discours se fait mignarde et précieuse. Nous y joignons des gestes de petite fille, ou bien, brusquement, notre phrase, tout à l'heure pudique jusqu'à la puérilité, se décoche en un trait presque grivois, en une question d'une curiosité inqualifiable. Nous passons, sans transition, du style Rambouillet ou de la périphrase byronnienne au lan-

gage à peine mitigé des dames de la halle, et cela, sans préparation, sans provocation, sans raison d'être. En même temps que la femme et l'épouse, la mère s'est transformée; depuis que le mari a pris les proportions d'un tyran, les enfans semblent être devenus un fardeau. »

Voilà une observation bien prise; voilà un véritable *document humain*. Rien n'est plus commun en effet que de voir une jeune femme, jusque-là tendre à son mari et à ses enfans, les prendre subitement en désaffection, puis en haine. Dans ce cas, l'aversion a une cause futile, la plus futile du monde : elle est provoquée par un objet extérieur insignifiant, comme par exemple la forme de la barbe, ou les breloques de la montre, ou le son traînant de la voix, ou l'habitude de répéter le même mot, que sais-je ? il serait difficile d'inventer de propos délibéré une de ces raisons burlesques qu'imaginent les femmes hystériques pour expliquer l'aversion qu'elles ont pour telle ou telle personne. A vrai dire, la personne detestée est en général le mari.

M. A. France, un romancier qui ne dédaigne pas les notions scientifiques précises, dit d'une de ses héroïnes : « Elle était douce, paresseuse, dégoûtée, avec de grands élans d'affection, et des attendrissemens rapides. On avait bien du mal au réfectoire à lui faire manger autre chose que de la salade et du pain avec du sel. Elle s'était fait une amie chez qui elle allait les jours de sortie. Cette amie, qui était riche, mena Hélène dans la chambre capitonnée où elle croquait des bonbons. Hélène s'alanguissait dans ce nid d'étoffes : quand elle en sortait, tout lui semblait terne, dur, rebutant, elle n'avait plus de courage : elle rêvait d'avoir une chambre bleue et d'y lire des romans, couchée dans une chaise-longue. Il lui vint des maux d'estomac qui achevèrent de l'abattre... Elle laissait faire, indifférente à ce qui l'entourait, rêvant de bijoux, de robes, de chevaux, de promenades en bateau, et fondant en larmes à la seule pensée de son père ! »

MM. E. et J. de Goncourt ont raconté l'histoire navrante, misérable, de cette pauvre Germinie Lacerteux. Celle-là est bien une hystérique; nature inculte, passionnée, ardente au dévoûment comme à l'infamie; intelligence débile d'ailleurs, jouet aveugle de passions dont elle n'a presque pas conscience, et qui l'agitent comme les vents balancent la girouette au sommet des toits. « Germinie n'avait pas une de ces consciences qui se dérobent à la souffrance par l'abrutissement, et par cette épaisse stupidité dans laquelle une femme végète, naïvement fautive. Chez elle une sensitivité maladive, une disposition de tête à toujours travailler, à s'agiter dans l'amertume, l'inquiétude, le mécontentement d'elle-même, un sens moral qui s'était comme redressé en elle après chacune de ses dé-

chéances, tous les dons de délicatesse, d'élection et de malheur s'unissaient pour la torturer. »

Sentir, penser, ne pas vouloir, voilà les trois misères au milieu desquelles se débattent les pauvres hystériques.

Un auteur, bien connu des lecteurs de la *Revue* (1), dépeint ainsi les symptômes de l'hystérie : « Elle était prise d'accès de tristesse auxquels succédaient de violentes crises de larmes ou des éclats de rire immodérés ; souvent, un tremblement la secouait du haut en bas ; alors elle devenait toute pâle et sa poitrine s'oppressait. Son caractère subissait peu à peu de profonds changemens. On dut renoncer à la conduire dans le monde, tant ses allures trop libres effrayaient. »

Mais de toutes les hystériques dont les romanciers ont raconté l'histoire, la plus vivante, la plus vraie, la plus passionnée, c'est Mme Bovary. — Élevée au couvent, au milieu de jeunes filles plus riches qu'elle, elle épouse un humble médecin de campagne, un pauvre garçon imbécile, dont la rusticité et la pauvreté l'écœurent. En quelques lignes M. Flaubert caractérise l'hystérie, et dans sa description précise et séduisante on ne sait trop s'il faut admirer plus le talent de l'artiste ou la science de l'observateur. « Emma devenait difficile, capricieuse ; elle se commandait des plats pour elle, et n'y touchait point ; un jour, ne buvait que du lait pur, et, le lendemain, des tasses de café à la douzaine. Souvent elle s'obstinait à ne pas sortir, puis elle suffoquait, ouvrait les fenêtres, s'habillait en robe légère..... Elle ne cachait plus son mépris pour rien ni pour personne, et elle se mettait quelquefois à exprimer des opinions singulières, blâmant ce qu'on approuvait, et approuvant des choses perverses ou immorales. Est-ce que cette misère durerait toujours? Est-ce qu'elle n'en sortirait pas? Elle valait bien cependant toutes celles qui vivaient heureuses, et elle exécrait l'injustice de Dieu. Elle s'appuyait la tête aux murs pour pleurer ; elle enviait les existences tumultueuses, les nuits masquées, les insolens plaisirs avec tous les éperdûmens qu'elle ne connaissait pas et qu'ils devaient donner... Elle pâlissait et avait des battemens de cœur... En de certains jours elle bavardait avec une abondance fébrile ; à ces exaltations succédaient tout à coup des torpeurs où elle restait sans parler, sans bouger... Elle s'acheta un prie-Dieu gothique et elle dépensa en un mois pour quatorze francs de citrons à se nettoyer les ongles : elle choisit chez Lheureux la plus belle de ses écharpes ; elle se la nouait à la taille par-dessus sa robe de chambre, et, les volets fermés, avec un livre à la main, elle restait étendue sur un canapé dans cet accoutrement. Elle voulut apprendre l'italien, elle acheta des dictionnaires, une grammaire, une provision de papier blanc.

(1) Albert Delpit : *le Mariage d'Odette*.

Elle essaya des lectures sérieuses, de l'histoire, de la philosophie... Elle avait des accès où on l'eût poussée facilement à des extravagances. Elle soutint un jour contre son mari qu'elle boirait bien un demi-verre d'eau-de-vie, et comme Charles eut la bêtise de l'en défier, elle avala l'eau-de-vie jusqu'au bout. »

II.

Il semble que nous voilà bien loin des démoniaques : il n'en est rien cependant. Entre l'hystérie légère, telle que celle de Mme Bovary, et l'hystérie grave telle que celle des malades de la Salpêtrière, on observe toutes les transitions. Dans la forme grave, tous les symptômes de la forme légère existent aussi, mais plus durables et plus profonds. Nous n'avons pas à y revenir. Quant aux autres symptômes spéciaux à l'hystérie grave, et qui servent à la caractériser, ce sont les anesthésies, totales ou partielles, les attaques convulsives et le délire.

Le mot *anesthésie* signifie absence de sensibilité. Mais pour comprendre la valeur de ce symptôme, il importe de donner d'abord quelques notions sommaires relatives à la sensibilité et au toucher. La peau de l'homme, comme celle de tous les animaux, est pourvue de nerfs innombrables qui sont sensibles à la plus légère excitation, de sorte que, si l'on effleure même très superficiellement un point quelconque de la peau, l'ébranlement communiqué aux nerfs sensitifs de cet organe se propage jusqu'au cerveau, et y provoque une sensation et une perception. On a distingué plusieurs modes de sensibilité à la peau. Ainsi nous percevons le contact des objets : c'est la sensibilité tactile. Mais le toucher réduit à cette seule notion serait bien insuffisant, et nous pouvons sentir, en même temps que le contact, la température et la consistance des corps étrangers. Il y a encore la sensibilité propre aux muscles; c'est ce qu'on a appelé le sens musculaire. Lorsque nous faisons un mouvement, par exemple celui de fermer le poing, non-seulement nous avons la notion de l'effort qui nous fait remuer les doigts et fermer le poing, mais encore nous savons que ce mouvement est exécuté. En un mot, tout se passe comme si nos muscles étaient sensibles, de sorte que chacune de leurs contractions va provoquer une sensation dans la conscience. Il faut aussi séparer du tact et du sens musculaire la sensibilité à la douleur. Lorsque la peau est brûlée, ou coupée, ou déchirée, l'ébranlement violent des nerfs fait naître une sensation particulière, que chacun malheureusement peut apprécier plus ou moins par sa propre expérience, et qu'on appelle sensation douloureuse, ou douleur. Le mot est trop clair et la chose

trop commune pour qu'il soit besoin d'en donner une autre définition que le mot même.

Or ces diverses sensibilités au contact, à la chaleur, à la douleur, à la contraction musculaire, peuvent être isolément détruites. Il y a donc des anesthésies tactiles, thermiques, douloureuses et musculaires. Cependant, le plus souvent, ces sensibilités diverses sont lésées ensemble, et, chez les hystériques, on observe en général des anesthésies qui portent sur tous les modes de la sensibilité.

Rien n'est plus curieux que d'observer les malades qui sont complètement anesthésiques. On peut les piquer, les pincer, les brûler, sans qu'elles éprouvent la plus légère douleur. Elles ne sentent même pas le contact des objets qui les blessent. On peut ainsi, — ce qui excite toujours la stupéfaction des personnes étrangères à l'art médical, — bander les yeux d'une hystérique, puis traverser de part en part la peau du bras, par exemple, avec une fine aiguille, sans que la moindre sensation avertisse la malade de cette blessure.

Quelquefois l'anesthésie est générale, également marquée à droite et à gauche : quelquefois elle est limitée à une petite région du corps, au front par exemple, ou à la poitrine, ou à l'avant-bras. Ces anesthésies partielles s'observent même chez des malades qui sont très peu hystériques. Si, avec une épingle, on cherche, en piquant légèrement la peau, à apprécier la sensibilité de ses diverses régions, on trouve très souvent une petite zone de peau qui est insensible. Les inquisiteurs du XVIe siècle ne procédaient pas autrement pour rechercher la griffe du diable. Faut-il dire qu'ils n'observaient pas les mêmes ménagemens que les médecins? Au lieu d'effleurer la peau avec une épingle, ils faisaient planter par le bourreau de grandes tiges de fer dans toutes les parties du corps. Si la patiente ne tressaillait pas de douleur à chacune des implantations, aussitôt on s'écriait que le diable avait mis sa griffe sur elle. Ce stigmate de Satan était un des plus sûrs témoignages de sorcellerie. D'après les renseignemens très précis des exorcistes, la marque diabolique avait la forme d'une patte de lièvre. Malheur à la pauvre femme qui ne gémissait pas à chaque fois qu'on enfonçait l'aiguille dans son corps! elle était aussitôt déclarée sorcière, et cette déclaration entraînait la peine qu'on sait.

Souvent les anesthésies des hystériques ne portent que sur un côté du corps : c'est ce qu'on appelle l'*hémianesthésie*. L'abolition de la sensibilité est si exactement limitée à un seul côté qu'il suffit d'aller de deux ou trois millimètres à droite ou à gauche de la ligne médiane du corps pour constater soit la sensibilité, soit l'anesthésie.

Quoiqu'on ait fait de nombreuses recherches à l'effet de con-

naître la cause de cette perturbation du système nerveux sensitif, on n'est pas encore arrivé à une solution satisfaisante. Il semble même aujourd'hui prouvé qu'il n'y a jamais dans l'hystérie de lésion matérielle organique. Ainsi les nerfs du côté malade ont la même apparence que les nerfs du côté sain : la moelle et l'encéphale sont sans tumeur, sans hémorrhagie. L'anesthésie des hystériques n'est donc pas une de ces maladies où les désordres de l'organe dans sa structure expliquent comment sa fonction est pervertie. La fonction des nerfs sensitifs et de l'appareil sensible récepteur (moelle et cerveau) est abolie, mais aucune lésion apparente ne vient donner la raison de cette abolition de la sensibilité nerveuse. Ce qui semble faire croire qu'on aurait tort de chercher une lésion organique là où il n'y a que perversion dynamique, c'est que les hémianesthésies, après avoir duré très longtemps, quatre ou cinq ans par exemple, tout d'un coup, brusquement, sans cause appréciable, sans motif plausible, disparaissent et ne laissent pas de traces. Les hystériques, disions-nous plus haut, ont un caractère mobile et changeant : leurs maladies sont de même capricieuses et fantasques à ce point qu'elles surviennent sans cause connue et qu'elles s'en vont de même. Il suffit d'une émotion insignifiante, presque inaperçue, pour dissiper des paralysies qui datent de plusieurs années. J'ai été témoin d'un cas de ce genre. Une malade hystérique était paralysée depuis quatre ans, de telle manière qu'elle ne pouvait, depuis quatre ans, ni parler, ni manger, ni boire ; on était forcé de la nourrir en introduisant les alimens dans sa bouche. Un soir, tout d'un coup, elle se mit à parler, déclarant qu'elle pouvait manger toute seule. Et en effet sa guérison fut soudaine et inexplicable. Ce sont des faits analogues, qui, lorsqu'ils ont lieu dans certaines grottes des Pyrénées, passent pour surnaturels et divins. A Paris, on en juge autrement, et on y voit seulement les effets irréguliers d'une maladie incomplètement connue, dont la science n'a pas encore pu approfondir la nature bizarre et complexe.

Certains phénomènes bien étranges ont été observés chez les hystériques. Ainsi il paraît prouvé qu'elles peuvent rester très longtemps sans prendre d'alimens et sans boire ; en même temps les sécrétions tarissent, de sorte que, dans certaines conditions encore mal déterminées, il y a une cessation presque complète des phénomènes chimiques de la vie, phénomènes qui, chez tous les autres individus, ne peuvent cesser qu'au moment de la mort. « La nature, dit M. Charcot, semble avoir des ménagemens pour les hystériques. » Le phénomène le plus surprenant, c'est que, malgré la violence des accès, malgré l'insuffisance et la pénurie de l'alimentation, les malades conservent leur embonpoint et la même

apparence de santé. Quoique inexpliqués, ces faits ne sont certainement pas surnaturels. Il faut donc se garder, comme on a essayé de le faire pour Louise Lateau, de voir dans cette abstinence prolongée je ne sais quelle miraculeuse protection divine. Il faut aussi se prémunir contre les simulations nombreuses, habilement tentées par bien des malades. Leur intention est de tromper le médecin. Pourquoi? on serait bien embarrassé de le dire, si on ne savait pas qu'elles mentent pour mentir, pour avoir le plaisir de répandre une erreur, même quand cette erreur ne leur est à aucun profit. Déjà, aux siècles passés, quelques hystériques ont eu cette étrange fantaisie de faire croire qu'elles vivent sans prendre de nourriture. Wier, un des très rares défenseurs du bon sens contre l'universelle sottise, raconte comment, en 1574, il déjoua les ruses d'une petite mendiante, probablement hystérique, nommée Barbara, qui se faisait passer pour un prodige et prétendait ne manger ni boire. Wier prend la petite mendiante chez lui, l'observe soigneusement de concert avec sa femme et sa servante, et fait si bien qu'il déjoue les ruses imaginées par la petite effrontée. Enfin, elle est forcée, non pas d'avouer son subterfuge, mais de déclarer que Wier l'a guérie de sa maladie.

Wier n'est pas le seul qui ait, même au XVIe siècle, protesté contre l'abus de la croyance au surnaturel. Il est certain que quelques médecins instruits ne se laissaient pas aveugler par les préjugés régnans, et rapportaient les accidens nerveux et convulsifs à leur vraie cause, c'est-à-dire à l'hystérie et non au diable. L'hystérie était appelée alors *suffocation de matrice;* mais il y aurait eu témérité à nier l'action des démons; de là les réticences, les précautions oratoires qu'il fallait mettre en usage pour dissimuler la hardiesse de la doctrine. « J'ai vu, dit Houlier, deux filles d'un président en l'un de nos parlemens de France, sujettes à se prendre de rire de telle sorte qu'impossible était les faire arrêter, ni par effroi, ni par menace et paroles âpres. » « Es suffocations de matrice, dit un savant du XVIe siècle, plusieurs accidens surviennent qui font penser aux médecins peu expérimentés qu'il y a de l'enchantement ou autre chose extraordinaire et surnaturelle. » Ils avaient vu aussi que, souvent, dans l'hystérie, il y a des accidens de catalepsie, des mortes ensevelies vives au tombeau, mais ils s'étaient bien gardés de prendre ces symptômes pour des méchancetés du démon.

Jusqu'à ces derniers temps, les efforts faits par les médecins pour guérir l'anesthésie hystérique étaient restés sans résultat. Une découverte imprévue, révélant toute une série de faits vrais et invraisemblables, est venue apporter à la thérapeutique de l'hystérie d'heureuses modifications. Quoique vulgarisée depuis peu de temps,

la découverte de la *métallothérapie* n'est pas tout à fait récente. Il y a près de vingt-cinq ans, M. Burq avait affirmé que l'application sur la peau de certains métaux, or, argent, cuivre, zinc, guérissait les névralgies, les migraines, les paralysies. Cependant personne ne songea à vérifier scientifiquement cette étrange allégation. On ne parla plus du docteur Burq. Lui cependant continua à soutenir que le traitement des maladies nerveuses par les métaux faisait obtenir des cures merveilleuses. Il est probable qu'il aurait ainsi prêché dans le désert jusqu'à la fin de ses jours, si M. Charcot n'avait songé à refaire ses expériences. Or il se trouva qu'elles étaient exactes, au moins en partie. Si l'application de métaux ne donne que des résultats médiocres dans beaucoup de maladies nerveuses, il n'en est pas moins vrai que chez les hystériques, et en particulier celles qui sont anesthésiques, ce mode de traitement modifie singulièrement les symptômes de la maladie. Il suffit d'appliquer sur la région insensible des pièces d'or, ou d'argent, ou un autre métal, pour que, quelques heures après, la sensibilité soit complètement revenue; certaines malades guérissent avec l'or, d'autres avec l'argent, d'autres avec le zinc ou le cuivre : aussi le procédé thérapeutique qui consiste à appliquer sur la peau des pièces de métal a-t-il reçu le nom de métallothérapie.

Quelque étranges que puissent paraître ces faits, ils ont été maintenant trop de fois vérifiés, tant en France qu'à l'étranger, pour qu'on puisse les révoquer en doute. Du reste, des recherches ultérieures ont révélé de quelle manière agissent les métaux lorsqu'ils sont appliqués sur la peau. Il se développe, par suite du contact entre le métal et la peau humide, imbibée de sels, de très faibles courans électriques. Ces courans, trop peu intenses pour être sentis, sont assez puissans cependant pour modifier l'état des nerfs sensibles, de sorte qu'ils font disparaître l'anesthésie, et rétablissent la sensibilité. L'expérience a été faite directement, et a rendu très probable cette hypothèse, que la métallothérapie n'agit qu'en donnant naissance à de très faibles courans électriques, courans qui excitent les nerfs sensibles paralysés et font renaître la sensibilité.

Les aimans peuvent être assimilés à des courans électriques faibles. Or l'action de l'aimant sur la peau insensible paraît être à peu près la même que celle des métaux. Les phénomènes sont extrêmement nets; mais au lieu de guérir l'anesthésie, les aimans la modifient en ce sens que l'anesthésie d'un côté disparaît pour passer de l'autre côté : c'est ce qu'on a appelé le *transfert*. Si, par exemple, à une malade insensible du côté droit on applique un aimant, au bout d'une demi-heure, par exemple, le côté droit sera

devenu sensible, tandis que le côté gauche aura perdu sa sensibilité. Il semble que sous l'influence des forces électriques développées par l'aimant, la maladie, ne pouvant disparaître, se déplace, et que l'insensibilité du côté malade, devenu sain, ait été gagner le côté primitivement sain. Cette mobilité dans les phénomènes n'exclut-elle pas toute hypothèse d'une lésion matérielle profonde des centres nerveux?

Tous ces faits de métallothérapie et de magnétothérapie ont un grand intérêt en physiologie comme en clinique; mais l'exposé en est fort aride, et je crains que ce court aperçu ne paraisse encore trop long. D'ailleurs, j'ai hâte d'arriver à la description des symptômes qu'on pourrait appeler démoniaques, et qui constituent la grande attaque d'hystéro-épilepsie.

Il n'est peut-être pas de spectacle plus effrayant que celui de ces accès démoniaques. Le corps est agité de tremblemens et de secousses violentes. Tous les muscles sont contractés, tendus au point qu'on les croit toujours sur le point de se rompre. Des bonds prodigieux, des cris et des hurlemens épouvantables, des vociférations confuses, des contorsions inouïes qu'on n'aurait jamais supposé une créature humaine capable de faire, tel est le hideux tableau que présente une hystérique lorsqu'elle est en proie à une attaque. On s'étonne moins, lorsqu'on a assisté à des scènes de cette nature, que la naïve crédulité des hommes du moyen âge y ait vu l'intervention des esprits malins et ait supposé que les démons seuls peuvent provoquer un si furieux déchaînement de toutes les forces du corps humain.

Cependant, à mesure qu'on étudie de plus près les attaques d'hystérie épileptique, on s'aperçoit que, malgré ce désordre violent, la maladie présente des périodes régulières, bien distinctes. Rien n'est livré au hasard. Chaque symptôme, quelque désordonné qu'il paraisse, se manifeste à son heure avec une régularité, je dirais presque une ponctualité surprenante. M. Charcot et ses élèves (1) ont montré qu'il y avait à l'accès démoniaque trois périodes bien caractérisées.

La première période est analogue à l'attaque d'épilepsie proprement dite. Brusquement il y a perte de connaissance. La malade tombe par terre. Ses muscles se contractent, se raidissent; la face

(1) Paul Richer, *Etude descriptive de la grande attaque hystérique*, 1879. Les nombreux dessins annexés à ce travail, ainsi que les belles photographies de MM. Regnard et Bourneville (*Iconographie photographique de la Salpêtrière*), permettent de se faire une très bonne idée des différentes périodes qui se succèdent pendant l'attaque d'hystérie épileptique.

bleuit ; le cou se gonfle ; les traits de la figure font une grimace horrible ; les bras se fléchissent ; les poings se ferment ; quelques instans après tous les muscles sont animés de tremblemens convulsifs qui vont en augmentant d'abord, puis en s'affaiblissant de plus en plus. Enfin les muscles, épuisés par cet effort violent et prolongé, se relâchent : un sommeil complet, stupide, profond, succède à l'accès tétanique.

Cependant ce sommeil dure très peu de temps, et quelques minutes à peine après le début de l'attaque apparaît la seconde période, celle que M. Charcot a appelée période de *clownisme*, car elle rappelle les attitudes bizarres et les dislocations invraisemblables dont les clowns nous donnent le charmant spectacle dans les cirques. A ce moment de leur accès démoniaque, les malades exécutent des bonds prodigieux. Le corps se courbe en arc de cercle, de sorte qu'il ne repose plus sur le lit que par la tête et les pieds. La figure est grimaçante, quelquefois terrible, et les traits tirés en tous sens donnent une expression hideuse à la physionomie ; quelquefois tout le corps se soulève tout d'un coup, brusquement, puis retombe pesamment sur le lit. « La malade entre en furie contre elle-même, dit M. P. Richer en décrivant une de ces attaques ; elle cherche à se déchirer la figure, à s'arracher les cheveux, elle pousse des cris lamentables, et se frappe si violemment la poitrine avec son poing qu'on est obligé d'interposer un coussin ; elle s'en prend aux personnes qui l'entourent, cherche à les mordre, et, si elle ne peut les atteindre, déchire tout ce qui est à sa portée, ses draps, ses vêtemens, puis elle se met à pousser des hurlemens de bête fauve, frappe son lit de la tête en même temps que des poings, répétant ce mouvement jusqu'à satiété ; elle se redresse, jette les bras de tous côtés, fléchit les jambes pour les étendre brusquement, secoue la tête en la balançant d'avant en arrière et en poussant de petits cris rauques, ou bien, assise, elle tourne alternativement le corps d'un côté à l'autre en agitant les bras. »

Ce qui n'est pas moins surprenant que cette violence de l'attaque, c'est la facilité avec laquelle on peut l'arreter. Tout ce débordement effréné cesse subitement si on comprime l'abdomen. Il semble que le point de départ de l'accès démoniaque soit dans l'ovaire, car en appuyant fortement la main sur l'abdomen précisément au point qui répond à l'ovaire, aussitôt la fureur cesse, la conscience revient. La pauvre démoniaque, revenue à elle, jette un regard étonné sur ceux qui l'entourent, ne comprenant pas tout d'abord pourquoi on s'est ainsi réuni près de son lit ; car, lorsque son accès a commencé, elle était seule, et de tout ce qui s'est passé depuis, elle n'a conservé aucune connaissance. Pendant tout le temps que

l'ovaire est comprimé, la malade a toute sa conscience; elle peut remettre en ordre ses vêtemens que les contorsions ont dérangés, causer, rire, s'amuser tranquillement avec ses voisines; mais si l'on vient à relâcher quelque peu la compression de l'ovaire, aussitôt l'accès reprend avec tout autant de force qu'auparavant. En comprimant de nouveau l'ovaire, l'accès cesse encore. Si une phrase avait été commencée, puis interrompue par l'attaque, la phrase est reprise à l'endroit même où elle avait été interrompue. Pendant l'attaque, il y a eu une *absence* complète : la vie intellectuelle avait absolument disparu, et elle recommence dès que l'accès a pris fin, comme si rien ne s'était passé. Pour prendre une comparaison grossière, mais intelligible, il semble que la compression de l'ovaire soit à l'attaque d'hystérie comme un robinet est à l'écoulement d'un tuyau rempli d'eau. Si on tourne le robinet, l'écoulement cesse pour reprendre dès qu'on a de nouveau remis le robinet dans la position primitive. De même, en comprimant l'ovaire, on fait cesser l'attaque hystérique, qui recommence dès qu'on ne comprime plus. A la Salpêtrière, les malades connaissent si bien ces phénomènes que dès qu'une d'entre elles est prise d'une attaque, les autres se mettent aussitôt à son lit, et compriment l'ovaire, fût-ce pendant plusieurs heures, pour faire cesser l'accès démoniaque.

Si nous appelons indifféremment ces attaques accès démoniaques ou accès d'hystéro-épilepsie, c'est que pendant longtemps on a cru que les démons étaient les agens réels, vivans, qui provoquaient ces phénomènes morbides effrayans. Les symptômes sont tout à fait les mêmes, et il suffit de lire la description de l'attaque démoniaque d'autrefois pour reconnaître qu'elle est absolument identique à l'accès hystéro-épileptique d'aujourd'hui. Voici ce que raconte à ce propos Esprit de Bosroger, père capucin, qui était chargé d'exorciser les religieuses de Louviers (1). « Le jour de la Pentecôte (1644), le même *Dagon* (c'était le nom du démon qui possédait la sœur Marie du Saint-Esprit) fut quatre bonnes heures dans la plus grande rébellion qu'on puisse imaginer pour empêcher la fille de communier, et, pendant tout ce temps-là, il fit souffrir à la fille d'étranges contorsions, la jeta par terre plusieurs fois, lui fit faire cent bonds, cent courses autour de l'église, la fit pousser,

(1) *La Piété affligée, ou Discours historique et théologique de la possession des religieuses dites de Sainte-Élisabeth, à Louviers,* par Esprit de Bosroger, capucin. Rouen 1752 p. 257. C'est cet ouvrage, bien curieux cependant, que Michelet appelle un livre immortel dans les annales de la bêtise humaine. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Au demeurant on pourra déjà juger du style d'Esprit de Bosroger par la citation que nous donnons ici.

choquer et renverser le monde... O bon Dieu! quels étonnans mouvemens! quelles étranges contorsions! quels furieux roulemens, tantôt en boule, tantôt en d'épouvantables figures! Quelles fréquentes et rudes convulsions en de si délicates créatures, et avec tant de réitération et de renforcement! L'on m'aura beaucoup persuadé, je vous assure, quand je croirai que les hommes sensés et judicieux feront passer toutes ces convulsions pour maladie, et tous ces étranges mouvemens et roulemens pour gentillesse de bateleurs. Mais ce qui démonstrativement convainc tout esprit humain, et qui est entièrement sans réplique, et ce que hautement ont avoué tous les fameux médecins, est ceci : qu'il est du tout impossible que des convulsions, et de si terribles, arrivent naturellement par maladie, durent si longtemps, reprennent si fréquemment, et qu'elles soient sans lassitude après qu'elles sont passées, et enfin qu'elles ne détruisent pas le sujet. »

N'en déplaise au brave capucin, ces accès de démonomanie sont une maladie véritable. On peut en classer les symptômes, les phases, le début, le milieu et la fin, et on peut affirmer que les « étranges roulemens » de la sœur Marie de Louviers appartiennent à la seconde période de l'accès hystéro-épileptique.

A la troisième période, on n'observe plus ces attitudes bizarres, acrobatiques, qui ont caractérisé la phase précédente. Les membres ne sont plus projetés dans tous les sens par l'excitation démesurée de la moelle épinière. La vie cérébrale qui, depuis le début de l'attaque, avait été complètement abolie, est revenue, et la conscience a reparu, au moins en partie. C'est le moment où se dressent des hallucinations de toute sorte, tantôt gaies, tantôt tristes, tantôt amoureuses, tantôt religieuses ou extatiques. Chaque fois qu'une image a surgi dans l'esprit, aussitôt les mouvemens des membres, les traits de la physionomie, l'attitude générale du corps, tout se conforme à la nature de cette hallucination. Ces poses, ces *attitudes passionnelles*, ont une vivacité, une vigueur d'expression qu'on ne saurait retrouver ailleurs. Le plus habile acteur ne sera jamais en état de représenter l'effroi, la menace, la colère, avec autant de véracité et de puissance que ces pauvres filles hystériques, qui se démènent agitées par un furieux et mobile délire. Celle-là se croise les bras et lève les yeux au ciel dans une attitude de religieuse admiration, comme si elle voyait les nuages s'entr'ouvrir pour lui montrer des saints ou des dieux. Cette autre parle à sa petite fille dont elle est éloignée depuis longtemps et à qui elle adresse les plus tendres paroles. Celle-ci voit des animaux immondes, des lézards au bec rouge, des yeux tout sanglans, des chauves-souris énormes, et ses traits expriment une indicible horreur.

En général, on observe toujours deux variétés de délire répondant à deux formes d'hallucination. Il y a la forme gaie et la forme triste. Le plus souvent elles se mélangent et passent avec une extrême rapidité de l'une à l'autre. « M..., dit M. Paul Richer, est avec « Ernest (1) » en partie de plaisir dans un restaurant des environs de Paris, où les tables sont dressées sous des treillages garnis de fleurs et de plantes grimpantes. A droite est une négresse entourée d'hommes noirs aux bras robustes, tatoués, complètement nus, qui saisissent la malheureuse négresse par les cheveux et veulent la scalper. Le sang coule à flots sur le visage de l'infortunée, qui pousse des cris lamentables, et appelle au secours. A gauche, au contraire, le spectacle est bien différent. Il y a une société nombreuse. Ernest a une foule d'amis qu'accompagnent d'autres jeunes filles. Tous les personnages n'ont pour vêtement qu'une large ceinture rouge, à l'exception d'Ernest, qui porte un costume espagnol. On s'attable, on mange des huîtres, on boit du vin blanc, on chante, on rit beaucoup. »

En général chaque démoniaque a une forme de délire qui lui est propre, de sorte que les divers accès se ressemblent toujours chez la même hystérique. Ce sont les mêmes personnages qui apparaissent, les mêmes scènes qui se reproduisent à toutes les attaques. L'ordre dans lequel les hallucinations ont lieu n'est pas modifié, et pour peu qu'on ait déjà assisté à quelques accès subis par la même malade, on peut prévoir la fin de son attaque par la nature de ces hallucinations. Chez l'une, c'est la fanfare d'une musique militaire ; chez une autre, c'est le bruit du chemin de fer ; chez une autre encore, c'est l'apparition d'animaux immondes, de vipères, de corbeaux, de crapauds, de rats. La régularité de ces délires frénétiques est bien faite pour surprendre. A entendre les vociférations, les hurlemens des démoniaques, à voir leurs contorsions furieuses, il semble que le hasard seul dirige cet effroyable drame. En réalité tout est prévu, réglé, déterminé ; tout ce désordre marche avec la précision mathématique d'une horloge bien remontée.

Quelque fantastique que paraisse le délire des hystériques pendant leur accès, ce délire a toujours une cause, une raison d'être. Les hallucinations d'une démoniaque ressemblent à des épisodes réels de sa vie, en particulier à l'épisode qui a eu le plus d'influence sur la production de sa maladie. Il est certain, comme nous le disions plus haut, que la principale cause de l'hystérie, c'est la prédisposition héréditaire ; mais encore faut-il un accident, un fait extérieur qui provoque une première crise nerveuse, un

(1) Des noms de jeunes gens ont remplacé les noms de diables que les démoniaques d'autrefois donnaient aux personnages de leurs hallucinations.

événement, grave ou léger, qui détermine l'éclosion de la maladie qui couvait depuis longtemps. Souvent cet événement est une frayeur, une émotion violente, un chagrin, une désillusion. C'est alors que, dans les accès de délire, reparaissent sous la forme d'hallucinations les choses et les personnes qui ont provoqué cette émotion, cette frayeur, ce chagrin. Cette influence du passé établit une différence notable entre le délire des fous et celui des hystériques. En général, chez un fou, les visions n'ont pas de rapport immédiat avec les événemens antérieurs, quels qu'ils soient, tandis que, chez une hystérique, presque toujours la forme du délire est déterminée par un incident qui a joué autrefois un rôle important dans la vie de la malade. Quant aux crapauds, aux rats et aux autres bêtes immondes, c'est un genre d'hallucinations qui se retrouve dans tous les délires. Pour peu que la fièvre dérange les fonctions cérébrales, immédiatement apparaissent des serpens, des rats qui courent dans la chambre, grimpent sur le lit. Il en est de même chez les alcooliques. Ils ont tous des visions d'animaux immondes qui viennent les infecter de leur présence. Il semble que l'intelligence de l'homme, toutes les fois que ses fonctions sont perverties, revienne à l'état de nature et ne puisse trouver comme image de terreur et de dégoût que les animaux malfaisans qui excitaient la terreur et le dégoût des premiers âges de l'humanité.

La période de délire qui marque la fin de l'accès démoniaque est quelquefois assez courte. Mais le plus souvent elle se prolonge pendant plusieurs heures. Il n'est pas rare qu'elle persiste quelques jours encore. Les fonctions cérébrales ont été profondément troublées, et c'est avec une grande lenteur qu'elles reviennent à leur état normal. Ce mot n'est-il pas bien ambitieux pour caractériser l'intelligence des hystériques, telle qu'on l'observe dans l'intervalle des accès? Assurément l'intelligence n'est pas éteinte; la mémoire est conservée, cette clé de voûte de l'édifice intellectuel; mais les autres facultés sont singulièrement perverties. On s'en rend bien compte en étudiant les mœurs et les conversations des démoniaques de la Salpêtrière. La journée se passe à rire sans fin de faits qui n'ont rien de risible, de la fille de service qui passe, par exemple, du lit qui est mal fait, d'un oiseau qui se perche près de la fenêtre, d'un bonnet qui est mal attaché. Les mêmes causes peuvent aussi bien provoquer les larmes. Ce sont toujours des discours interminables, des récriminations, des indignations noyées dans un flux de paroles. Au milieu de ces phrases, une agitation continuelle, qui n'a pas de but et qui ne s'explique pas. Il faut mettre des fleurs au chevet du lit, un ruban à la coiffure, se parer de chiffons insignifians ; et cette recherche contraste souvent avec

la négligence et le désordre de la tenue : telle hystérique dont le bonnet est orné de rubans sortira les pieds nus dans la cour. Les idées baroques ne font pas défaut, non plus que des antipathies ou des sympathies également absurdes. Les hystériques ne désirent qu'une chose, c'est qu'on s'occupe d'elles, qu'on s'intéresse à leurs petites passions, qu'on prenne part à leurs affections ou à leurs colères, qu'on admire leur intelligence ou leur parure. Elles racontent des histoires invraisemblables, mentent effrontément, et quand on les convainc de mensonge, n'en sont pas froissées le moins du monde. Dépourvues de tout sens moral, elles n'obéissent que parce qu'elles ne peuvent pas faire autrement. Aucun sentiment de pudeur ou de fausse honte ne les arrête : elles racontent leurs aventures au premier venu, pourvu qu'il leur ait plu dès l'abord, et causent avec les hommes comme si elles étaient du même sexe. Rien n'embarrasse ces *Diogènes* femelles : elles ont réponse à tout, posent les questions les plus indiscrètes, disent crûment la vérité à tout un chacun. L'amour-propre ne leur manque pas cependant, et si on semble ne pas s'occuper d'elles, elles s'en indignent. Au reste elles ne gardent jamais longtemps la même opinion, et passent d'un sentiment à un autre avec une rapidité merveilleuse. Nulle idée, nul raisonnement ne peuvent les captiver ou les persuader. Leur esprit voltige de place en place sans pouvoir se poser, et il est aussi difficile de fixer l'attention d'une hystérique sur une idée précise que de déterminer par des raisonnemens un oiseau qui sautille à cesser de remuer et à se fixer sur une branche.

Le bon sens fait absolument défaut, de sorte que ces malheureuses créatures, livrées à elles-mêmes, commettent toutes les sottises imaginables. Il faut en être bien persuadé pour pouvoir s'expliquer leur incarcération dans un asile d'aliénés; car lorsqu'on les interroge, lorsqu'on cause avec elles, on ne trouve pas cette perversion totale de l'intelligence qu'on constate si facilement chez la plupart des aliénées. Il faut les voir à l'œuvre, c'est-à-dire jetées au milieu du monde extérieur, fécond en excitations de toutes sortes, afin de comprendre à quelles extravagances, pour ne pas dire plus, elles peuvent s'abandonner, dès qu'aucun frein ne les retient. Quelquefois, quoique assez rarement, elles commettent des crimes. Le plus souvent elles forgent toute une série de fables pour tromper la justice. Celle-ci se lacère avec des ciseaux et prétend qu'on lui a fait ces blessures; cette autre simule la grossesse pour se faire épouser par une personne qu'elle connaît à peine; cette autre encore a la manie du vol, et chaque fois qu'elle se trouve dans un magasin dérobe tout ce qui est à sa portée, accusant le premier individu venu d'avoir commis ce délit.

D'ailleurs, pour faire bien comprendre la nature des désordres

que l'hystérie grave fait dans l'intelligence, nulle description n'aura autant de valeur que la simple relation de la vie d'une hystérique connue depuis longtemps à la Salpêtrière sous le nom de G.., et qui est célèbre par la bizarrerie de son caractère, comme par la violence de ses attaques convulsives. G... est née à Loudun, le 2 janvier 1843 ; elle fut abandonnée par sa mère et déposée à l'hospice de cette ville; après avoir passé ses premières années à l'hospice de Poitiers, elle est envoyée à la campagne. A l'âge de quatorze ans, elle est courtisée par un jeune homme du nom de Camille. Mais au bout d'un an, son « promis » meurt d'une fièvre cérébrale. Craignant que G... ne fasse quelque scandale, on l'enferme pendant l'enterrement. Elle s'échappe par une fenêtre, court au cimetière et veut se jeter dans la fosse. On l'enferme de nouveau; mais pendant la nuit elle se rend au cimetière, appelant son amoureux et voulant le déterrer. On accourt, on s'empare d'elle, mais elle est prise d'une crise nerveuse pendant laquelle elle est « comme une morte. » Elle demeure environ vingt-quatre heures dans un état de léthargie complète. On la ramène à l'hospice; elle y reste deux ans, paraît à peu près guérie, et à dix-sept ans se place comme femme de chambre à Poitiers. Au bout de quelques semaines, elle est reprise d'attaques de nerfs; elle a l'idée de se faire passer pour enceinte; on croit qu'elle dit vrai, et on la mène à l'hôpital pour qu'elle accouche. Bientôt on s'aperçoit de l'erreur, mais comme ses attaques sont devenues plus graves, comme son caractère est indomptable et rebelle à toute discipline, on la transfère dans un asile d'aliénés. Soumise à un traitement par la belladone, elle a l'idée de garder pendant dix jours les pilules qu'on lui donne quotidiennement, et de les avaler ensuite toutes les dix. Cet empoisonnement est sur le point d'avoir des suites funestes; elle en réchappe cependant, mais quelques jours après elle se mutile la poitrine avec des ciseaux, sans pouvoir donner la raison de cette sottise. Bientôt elle s'enfuit de l'hospice et arrive à Paris. Ses attaques nécessitent de nouveau l'entrée à l'hôpital. Elle est transférée à l'asile d'aliénés de Toulouse. Elle parvient à s'en échapper et à rentrer dans Paris. Si l'on en croit son récit, elle serait revenue à pied de Toulouse à Paris, vêtue de l'uniforme de l'asile, en sabots, couchant dans les bois, se déshabillant pour laver sa seule chemise, se nourrissant de pain qu'elle demandait dans les fermes. Elle se décide à mendier, quoiqu'elle soit fort orgueilleuse. Mais, la faim aidant, elle capitule avec son orgueil, se disant que Notre-Seigneur a bien demandé l'aumône et qu'elle peut faire comme lui. Son voyage de Toulouse à Paris dure trois mois. Bientôt la fantaisie lui vient de prendre le chemin de fer du Nord; elle descend

à Saint-Leu, lacère des affiches apposées dans la gare, si bien qu'on l'arrête. On la ramène à la Salpêtrière, où elle accouche d'une fille (1867). En 1870, elle s'échappe, se fait infirmière à l'hôpital Saint-Antoine; mais un jour, disputant avec une religieuse, elle se livre à des voies de fait, de sorte qu'on la renvoie. L'armistice signé, elle quitte Paris pour aller voir sa fille qui est en Bourgogne. A Montbard, elle est retenue par les Prussiens: elle reste huit jours dans leur camp. Elle revient à Paris, et rentre de nouveau à la Salpêtrière, d'où elle ne sortira plus qu'à de rares intervalles. Un jour elle veut s'enfuir et grimpe sur le toit dans le costume le plus simple qu'on puisse imaginer. Une autre fois, ayant lu dans les journaux les récits qu'on faisait de la miraculeuse Louise Lateau, elle veut aller en Belgique pour rendre visite à « sa sœur. » Dès qu'elle est sortie de l'hôpital, elle part pour Louvain. En passant au Quesnoy (près de Lille), elle est prise d'une attaque; elle continue cependant sa route vers Bruxelles. Dans cette ville, elle aurait eu des « aventures » qui l'empêchèrent de rendre visite à sa sœur. Elle finit par rentrer à la Salpêtrière (1877), et elle y est depuis lors, ayant toujours des accès démoniaques, assez docile en général, et, dans une certaine mesure, suffisamment raisonnable, racontant à qui veut l'entendre sa longue et invraisemblable épopée (1).

On lira peut-être avec plus d'intérêt l'histoire de G... si on veut bien être persuadé qu'il y a deux cent cinquante ans, elle aurait été exorcisée, et qu'au XVI[e] siècle, elle eût été condamnée comme sorcière, et brûlée vive.

III.

A l'étude de l'accès démoniaque se trouve lié le mystérieux problème du somnambulisme. Il est nécessaire d'entrer dans quelques détails à ce sujet; car on ne saurait comprendre la vraie nature de certaines épidémies du moyen âge, si on ne connaissait pas les divers symptômes du sommeil dit magnétique. D'ailleurs l'effronterie des charlatans a mêlé tant de sottises aux faits réels, qu'il est difficile aux personnes qui n'ont pas fait de cette maladie une étude spéciale de garder une juste mesure entre la crédulité qui admet tout, même l'absurde, et le scepticisme qui n'admet rien, pas même la vérité.

En 1778 arrivait à Paris un médecin allemand, nommé Antoine Mesmer. On racontait de lui des histoires merveilleuses. Il avait, quel-

(1) Pour le récit plus détaillé des faits relatifs à G..., je renverrai à l'*Iconographie photographique*, première partie, p. 65 et suiv.

ques années auparavant, publié un livre bizarre, presque mystique, où il affirmait l'existence d'un fluide universel répandu dans toute la nature, et pouvant passer dans le corps de l'homme. Néanmoins Mesmer n'était pas encore célèbre, mais Paris, qui était alors, comme aujourd'hui peut-être, le centre et le foyer de l'opinion, allait lui donner rapidement une éclatante renommée. Mesmer s'installe à Paris, place Vendôme, se met à enseigner sa théorie du fluide magnétique, et parvient à recruter quelques élèves, en particulier un médecin nommé d'Eslon, auquel il s'associe. Bientôt des querelles d'intérêt surgissent entre les deux magnétiseurs. D'Eslon est réprimandé par la Faculté, qui l'exclut, comme charlatan, de son sein.

Cependant les cliens arrivent en foule. Tout le monde veut se faire magnétiser. Mesmer ne peut plus suffire à cette affluence. Il prend un *valet toucheur* qui magnétise à sa place. C'est trop peu encore. Mesmer alors invente le fameux baquet, grâce auquel trente à quarante personnes peuvent être magnétisées en même temps. On se réunit dans une grande salle obscure ; au milieu de cette salle est une caisse de chêne contenant des bouteilles reliées l'une à l'autre par des barreaux métalliques. Le tout est enfermé dans une autre caisse d'où se dressent des tiges de fer que les malades doivent saisir pour être influencés. Le silence est complet : tout d'un coup on entend des accens mélodieux qui partent de la chambre voisine. Alors, sous l'influence de l'émotion, de l'imitation, une sorte d'excitation nerveuse se communique de proche en proche parmi tous les assistans : des symptômes curieux apparaissent chez les magnétisés. C'est d'abord de la langueur, de la somnolence : un peu plus tard c'est une agitation frénétique; enfin surviennent des contorsions et des convulsions. Le silence n'est troublé que par les sons étouffés de l'orgue et les gémissemens des patiens qui tombent pris d'une attaque convulsive. On conçoit combien de telles scènes sont propres à développer des crises nerveuses chez des individus prédisposés. A Paris l'engouement devient général. Les apologies, les pamphlets, les chansons, les caricatures, pleuvent sur le mesmérisme. C'est dire qu'il est en pleine vogue. La maison de la place Vendôme devenant trop petite, Mesmer achète l'hôtel Bullion, place de la Bourse. Dans l'espace de cinq ans il a magnétisé huit mille personnes (1779-1784). Mais la roche Tarpéienne est près du Capitole; rapidement le discrédit succède à la vogue, Mesmer est bafoué à l'Opéra, abandonné par ses disciples, qu'il a grugés, insulté dans les rues de Paris, si bien qu'il est forcé de se réfugier en Suisse (1785).

Les sociétés savantes n'étaient pas restées indifférentes au ma-

gnétisme. Elles avaient essayé de protester contre l'enthousiasme universel. L'Académie des sciences nomma une commission dont Bailly fut rapporteur, cet infortuné Bailly qui, quelques années plus tard, devait périr sur l'échafaud. Sa conclusion fut que le fluide magnétique n'existe pas, et que les expériences et les observations de Mesmer ne sont fondées sur rien de sérieux. Un des commissaires, le célèbre Laurent de Jussieu, ne crut pas devoir signer ce rapport, et dans un mémoire qui eut un grand retentissement, il admit qu'il y a une part de vérité dans le mesmérisme, et qu'il faut essayer de connaître cette vérité noyée au milieu de jongleries indignes d'un savant.

De fait, ce n'est pas Mesmer qui est le créateur du magnétisme animal. Si le marquis Armand de Puységur n'avait pas repris ses expériences, le magnétisme n'existerait pas, et le souvenir du baquet de Mesmer irait se confondre avec les histoires des convulsionnaires de Saint-Médard. Puységur, à Soissons, guérit quelques malades en les touchant, puis il en guérit d'autres, et d'autres encore. Il fait des élèves, il écrit de nombreux mémoires, il indique les procédés qu'on doit suivre pour endormir un sujet, il décrit les phases du somnambulisme provoqué (1785-1825). De toutes parts, des expérimentateurs, dont la bonne foi, sinon le bon sens, ne saurait être suspecte, répètent les expériences de Puységur : des médecins, des savans s'en occupent et les confirment en partie. Petetin, Deleuze, Dupotet, Husson, Braid, et bien d'autres, dont les noms sont obscurs, développent, commentent les idées de Puységur. De leur œuvre confuse, perdue dans des erreurs absurdes et des sottises difficiles à imaginer, un fait ressort en toute évidence, c'est qu'une névrose d'une nature spéciale peut être provoquée chez des sujets plus ou moins prédisposés. Aujourd'hui tous les médecins éclairés reconnaissent que le somnambulisme existe avec des symptômes toujours identiques, et qu'il y a lieu de le reconnaître comme une espèce morbide spéciale. Nous pouvons essayer de dire en peu de mots ce qu'il faut croire, en faisant remarquer que nous n'en parlons pas par ouï-dire, mais d'après des faits vus et observés par nous.

Les procédés à l'aide desquels on provoque le somnambulisme sont irréguliers et empiriques. Chez les sujets prédisposés et habitués déjà par des attaques antérieures de somnambulisme à être affectés de cette névrose, il suffit d'un certain ébranlement du système nerveux, quelquefois le plus insignifiant du monde en apparence. En une demi-minute à peine, on peut endormir un sujet qui a déjà été souvent endormi. Mais quand on veut agir sur une personne qui n'a jamais encore été magnétisée, il faut suivre les préceptes des magnétiseurs, quelque ridicules qu'ils soient. On se

met en face du sujet, on fait devant son front des *passes* avec les deux mains, et on le regarde fixement. Très souvent, à la première séance, on n'obtient aucun résultat; mais l'expérience enseigne qu'il ne faut pas se laisser décourager par une apparence d'insuccès. Au contraire on doit recommencer le jour suivant et le surlendemain. Si, au bout de la troisième séance environ, on n'a pas encore eu de résultat, il faut renoncer à endormir ce sujet rebelle; mais le cas est rare, et le plus souvent, dès la troisième séance, quelquefois plus tôt, on peut provoquer le sommeil.

Le premier phénomène qu'on observe est une sorte de torpeur. La physionomie perd sa mobilité pour devenir terne et insignifiante. Dans les membres, le patient ressent de la pesanteur et un alourdissement singulier qui l'empêche de faire le moindre mouvement. Cependant il est soumis à des sensations vagues de chaleur, de froid, de fourmillemens, et quoique les mains restent immobiles, il y a des soubresauts dans les tendons et des contractions fibrillaires dans les muscles. Les paupières deviennent pesantes et se ferment. En vain, à plusieurs reprises, le patient les ouvre pour les laisser retomber ensuite; il arrive un moment où il est impuissant à les faire mouvoir. On observe alors un curieux spectacle : celui d'une lutte qui s'engage entre le sommeil et la volonté d'y résister. Enfin il faut céder, la tête retombe alourdie sur le fauteuil; les mains et les bras sont sans mouvement, gardant l'attitude qu'ils avaient d'abord; la figure est un masque immobile qui n'exprime aucune sensation intérieure. Les paupières sont fermées et agitées de petits frémissemens convulsifs; la respiration est calme; le cœur bat lentement et régulièrement, et au premier abord on pourrait croire que ce sommeil provoqué est identique au sommeil ordinaire. Cependant il n'en est rien, car les symptômes de ces deux sommeils sont bien différens.

Ce qui permet d'assimiler, dans une certaine mesure, l'attaque de somnambulisme provoqué avec l'attaque démoniaque, c'est que dans l'une et l'autre il y a de l'insensibilité. On peut, sur des personnes magnétisées, piquer la peau avec une aiguille, chatouiller les narines et les lèvres avec une barbe de plume, sans provoquer la moindre réaction. Par malheur, cette anesthésie, complète chez quelques sujets, fait absolument défaut chez d'autres, de sorte qu'on ne peut pas y voir un symptôme essentiel, caractéristique, qui permet de juger si le sommeil est feint ou réel. C'est pourquoi les médecins qui se sont servis de ce critérium ont été bien souvent amenés à nier la réalité du somnambulisme; car, au lieu de trouver, comme ils s'y attendaient, de l'insensibilité, ils voyaient que chaque piqûre provoquait un sentiment douloureux. Dans certains

cas même, la sensibilité, au lieu d'être diminuée, est exagérée au point que le plus léger contact excite de la douleur. En somme les différences individuelles défendent d'établir une loi absolue, et il y a tant d'exceptions qu'il n'y a pour ainsi dire pas de règle.

La personne endormie a conscience de son état, et on est assuré qu'elle est réellement endormie, si elle répond affirmativement quand on l'interroge sur ce sujet. Si on lui demande alors quelles sensations elle éprouve, on constate le plus souvent que ce sommeil est un état assez agréable. Plusieurs des malades que j'ai endormies à l'hôpital B... m'assuraient que leurs douleurs avaient disparu. Aussi désiraient-elles rester longtemps dans le sommeil, sachant que le réveil à la vie normale serait en même temps le réveil à la douleur. J'ajoute que, si l'état de somnambulisme n'est pas désagréable, il est aussi sans danger. Je ne sache pas qu'on ait signalé à sa suite des accidens graves ou légers; il est même possible que, dans certains cas, il apaise le système nerveux surexcité, mais en pareille matière il faut être très réservé, et jusqu'ici on n'a pas encore pu apporter de faits bien démonstratifs.

Analysons maintenant les phénomènes psychologiques du somnambulisme. Tout le monde sait ce qu'est le rêve. Quand, fatigués des travaux de la journée, nous nous laissons envahir par le sommeil, nos pensées deviennent confuses et flottantes; l'attention ne peut plus se fixer sur un objet déterminé; peu à peu nous perdons la conscience du monde extérieur, et des formes bizarres, dont la réalité est dans notre conception seule, viennent s'imposer à nous. Elles passent et repassent avec une facilité merveilleuse, changeant à chaque seconde, et nous étonnant par un appareil mobile et fantasque. Ce sont des figures humaines avec des formes de bêtes, des monstres étranges, des jardins, des palais, des personnages disparus depuis longtemps, et que nous pourrions croire effacés de notre souvenir. Tout cela s'agite, se meut devant nous, et l'esprit assiste en spectateur impuissant aux tableaux que lui-même a formés de toutes pièces. L'imagination se donne librement carrière, car elle ne vient pas se heurter, comme dans l'état de veille, contre les objets extérieurs, lesquels viennent à chaque instant provoquer des sensations précises et nous rappeler à la réalité. Or ce qui différencie le somnambulisme et le sommeil ordinaire, c'est que le rêve, spontané dans le sommeil, peut, dans le somnambulisme, être provoqué. Ainsi, par exemple, voici un homme endormi tranquillement dans son lit. Il sera bien difficile de faire en sorte qu'il rêve d'un lion. Si on lui dit tout haut : Voici un lion! de deux choses l'une: ou il se réveillera, ou il n'entendra pas. Mais de toute manière, il ne rê-

vera pas qu'il voit un lion. Au contraire, à un de mes amis que je pouvais mettre en état de somnambulisme, je disais : « Voici un lion. » Aussitôt il s'agitait; sa figure exprimait l'effroi. « Mais il vient, s'écriait-il, il s'approche; sauvons-nous vite, vite, » et il avait presque une crise nerveuse sous l'influence de cette terreur.

On sait que les magnétiseurs de profession ont la prétention de faire voyager leurs sujets à travers l'espace, et de les faire assister à des scènes lointaines. Le fait est parfaitement exact. Mais ce qui cesse d'être vrai, ce qui est absolument faux, c'est que ces rêves soient des réalités, et que ces visions soient en rapport avec la vérité des choses. Ce sont de pures imaginations, qui ne sont ni plus ni moins fantaisistes que toutes les conceptions vagues forgées par chaque individu pendant son sommeil. Pour prendre un exemple, je puis raconter l'histoire d'une des malades somnambules de l'hôpital B... Je lui disais : « Venez avec moi, nous allons sortir et voyager. » Alors, successivement, elle décrivait les endroits par où il fallait passer; les corridors de l'hôpital, les rues qu'on doit traverser pour aller à la gare; puis elle arrivait à la gare, et comme elle connaissait tous ces endroits, elle indiquait avec assez d'exactitude les détails des lieux que son imagination et sa mémoire, également surexcitées, lui représentaient sous une forme réelle. Brusquement on pouvait la transporter dans un site éloigné qu'elle ne connaissait pas, le lac de Côme, par exemple, ou les régions glacées du pôle Nord. Son imagination livrée à elle-même s'abandonnait alors à des descriptions qui ne manquaient pas de charme et qui intéressaient toujours par leur apparente précision. Mais quelle grossière erreur que de faire à ces chimériques conceptions l'honneur d'être des vérités ! Un jour, ayant endormi un de mes amis, j'eus l'idée de le faire voyager en ballon jusqu'à la lune. J'éprouvai une réelle surprise lorsqu'il me dit en riant : « Oh ! oh ! quelle est cette grosse boule blanche qui est au-dessous de nous ? » C'était la terre que son imagination lui représentait. Il voyait des bêtes fantastiques, et comme je lui disais qu'il fallait les ramener sur la terre, il se fâchait : « Comment ! disait-il, tu ne sais seulement pas de quelle manière nous descendrons, et tu veux te charger de ces gros animaux-là? Je te reconnais bien là. Pour moi, je te laisserai faire, et je ne m'en embarrasserai certainement pas. » Il se rendait compte néanmoins de l'étrangeté de ses visions. « Quel beau récit à faire ! disait-il, mais par malheur, on ne nous croira pas ! »

La raison des somnambules est peut-être pervertie : à coup sûr l'intelligence n'est pas diminuée. Elle est surexcitée et très vive. Les conversations qu'on tient avec un sujet endormi sont variées et

attachantes. Le langage des femmes du peuple, par exemple, est devenu presque élégant; les tournures de phrase sont ingénieuses; les idées ne manquent pas d'élévation. Sans prétendre le moins du monde qu'elles devinent la pensée des interlocuteurs, on peut remarquer qu'elles ont acquis une certaine finesse qui leur permet de comprendre à demi-mot. Mais ce qu'il y a chez elles de plus frappant, c'est la vivacité étrange de leurs sensations. Ainsi rien n'est plus facile que de les faire pleurer; il suffit de leur parler d'un sujet triste. Alors même que l'histoire racontée ne devrait les intéresser que médiocrement, elles se mettent à gémir, puis à verser d'abondantes larmes et à sangloter. Il n'est même pas rare de voir survenir une excitation nerveuse qu'il faut calmer le plus vite possible en leur faisant imaginer des tableaux agréables. Cette sensibilité pour les malheurs d'autrui, ces attendrissemens exagérés peuvent être comparés à ce qu'éprouvent les individus qui commencent à s'enivrer. Parfois aussi les sentimens joyeux et admiratifs sont poussés à l'excès : la poésie, la musique surtout, produisent une véritable extase, et l'on ne peut oublier ce spectacle dès qu'on a une fois assisté à la mimique merveilleuse qu'elles déploient. Très souvent ces mouvemens d'admiration sont traversés par des colères enfantines, des antipathies inexpliquées, et des sympathies plus bizarres encore; parfois elles raillent, et non sans esprit; elles rient beaucoup des plaisanteries qu'elles font, et leurs rires comme leurs larmes se terminent par une étrange surexcitation.

Un des phénomènes les plus intéressans du somnambulisme a été étudié il y a une trentaine d'années par un Anglais nommé Braid. Si on place les membres dans une certaine position, si on donne au corps une certaine attitude, cette position, cette attitude, font naître des sentimens qui s'y conforment. Ainsi, que l'on fasse étendre le poing à un somnambule, aussitôt ses traits prendront l'expression de la colère, et de la menace. Qu'on lui joigne les mains dans l'attitude de la prière, il se mettra à genoux, et toute sa physionomie indiquera la supplication. Ses traits prennent alors l'expression vraie des passions de l'âme. Nul peintre, nul sculpteur n'a réussi à représenter la terreur, le dégoût, le mépris, la colère, la tendresse amoureuse, l'extase religieuse avec autant de vérité que les somnambules, même les moins intelligens, lorsqu'on provoque chez eux ces sentimens. C'est que l'esprit, concentré en lui-même, n'est pas troublé par toutes ces excitations venues du dehors qui mettent sans cesse, et le plus souvent à notre insu, un frein à nos sentimens intérieurs. La colère d'un somnambule est la colère typique, idéale, et sa physionomie sera aussi expressive que le sentiment qui l'anime est puissant et sans mélange.

Les magnétiseurs ont d'étranges prétentions. Ils déclarent que tous ces faits sont terre à terre et sans intérêt, et, pour planer sur les hauteurs, ils ont imaginé que l'intelligence des somnambules est capable de déchirer les voiles de l'avenir, de pénétrer les mystères des choses qui sont et qui seront. Ils ont même appelé *lucidité* cette propriété de voir sans le secours des yeux, par exemple de lire dans un livre fermé, d'entendre sans le secours des oreilles, ou encore d'assister à une conversation qui a lieu au moment même à l'autre bout du monde. Il faut faire justice de ces fables : il n'y a rien de surnaturel dans le somnambulisme comme dans l'attaque démoniaque, et aucun fait bien démontré n'a jamais permis de conclure à l'existence de la *double vue* ou de la *lucidité*. Les somnambules qui sont montrées dans les foires, ou dans les théâtres, comme par exemple la fameuse *Lucile* il y a quelques années, sont vraiment endormies. Mais leur somnambulisme réel n'exclut pas la simulation de la lucidité. Elles se rendent compte de ce qu'elles font et savent très bien que c'est leur métier de deviner l'avenir. Elles sont anesthésiques, de sorte qu'on peut les piquer, les pincer, les brûler sans provoquer de sensation douloureuse. De même les phénomènes de catalepsie peuvent être très facilement reproduits. Leur intelligence, surexcitée par la névrose dont elles sont atteintes, leur permet de trouver des réponses ingénieuses. En un mot, les somnambules des foires et des théâtres dorment réellement : ce ne sont pas des devineresses, mais des malades, et leur vraie place serait dans un hospice d'aliénés.

Le moment du réveil est fort curieux; en effet, le plus souvent, les somnambules, lorsqu'ils se réveillent, sont dans une stupéfaction profonde, ils regardent les personnes qui les entourent sans pouvoir croire à la vérité de ce qu'on leur raconte; ils n'ont conservé aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant leur sommeil, et comme, au point de vue psychologique, le temps n'est mesuré que par le souvenir des idées, ils ont absolument perdu la notion du temps. Le moment où ils se sont endormis se confond avec le moment du réveil. Il arrive cependant que ce qui s'est passé pendant le sommeil revient à leur mémoire alors qu'ils sont de nouveau endormis; c'est ainsi probablement qu'il faut expliquer le dédoublement de la personne dont parlent tant les magnétiseurs. Ce qui fait le *moi*, c'est pour ainsi dire la collection de nos souvenirs, et lorsqu'il se trouve des souvenirs réservés à un état physique spécial, on est presque en droit de dire que la personne s'est dédoublée, puisqu'elle se rappelle dans le sommeil toute une série d'actes qu'elle ignore absolument dans l'état de veille.

Les hystériques de la Salpêtrière peuvent aussi, et très facilement, être endormies. Il suffit pour provoquer l'accès somnambulique d'une excitation forte des sens, comme par exemple l'éclat de la lumière électrique, ou le bruit métallique, strident, produit par la percussion brusque du tam-tam ou gong chinois. Alors aussitôt le sommeil survient, et cela avec une telle rapidité qu'elles ne conservent pas même le souvenir de l'excitation violente qui a anéanti pour un temps la conscience de leur existence. Si, pendant que les différentes malades sont réunies dans une des cours de l'hôpital, on fait résonner le gong, aussitôt la plupart d'entre elles s'arrêteront brusquement, les yeux ouverts et les membres placés dans une attitude qui exprimera la stupéfaction mêlée d'effroi. Cet état de sommeil, provoqué par une excitation violente, n'est pas tout à fait identique au somnambulisme qu'on produit avec des passes. Le sommeil est plus profond, plus brutal, plus pathologique, pour ainsi dire; le système nerveux et le système musculaire sont plus gravement troublés dans leurs fonctions. L'insensibilité est complète. Pendant plusieurs heures, si on ne réveille pas la malade, elle reste anéantie dans un sommeil sans rêve. Si les yeux sont ouverts, il y a de la *catalepsie*, c'est-à-dire que les muscles gardent indéfiniment la position qui leur a été donnée; par exemple, si le bras a été levé en l'air et placé dans une position invraisemblable, indéfiniment, sans qu'il y ait apparence de fatigue, le bras restera élevé, gardant l'attitude bizarre qu'on lui aura infligée. Au contraire, si les yeux sont fermés, on constate d'autres phénomènes. Les nerfs sont devenus extrêmement excitables. Il suffit de mettre le doigt sur le trajet d'un nerf pour faire contracter les muscles auxquels ce nerf va donner le mouvement. Les muscles eux-mêmes ont une excitabilité extrême; il suffit de les toucher pour provoquer leur contraction et même leur *contracture*. Si l'on insiste, la contracture devient très intense : ainsi les doigts se fléchissent avec force dans la main et l'avant-bras sur le bras. Que si alors on réveille la malade, sans avoir pris soin de relâcher sa contracture, cette contracture persistera pendant longtemps, car il sera presque impossible de la faire cesser sans recourir à un nouvel accès de somnambulisme.

Les symptômes de cette étrange maladie ne se voient pas seulement chez les femmes et les hystériques; on les observe aussi, quoique plus rarement, chez les jeunes gens et les hommes âgés; et non seulement ils apparaissent quand on les provoque, mais quelquefois ils se développent spontanément, sans qu'on cherche à les faire naître. Le somnambulisme naturel, qui a tant excité la curiosité des médecins d'autrefois, est maintenant une affection bien décrite.

On en cite tous les jours de nouveaux exemples. Les somnambules, au milieu de la nuit, se lèvent, s'habillent, font mine de sortir pour vaquer à leurs affaires. Leurs yeux sont fermés, quelquefois grands ouverts; mais il n'y a pas de vision proprement dite. La vision est tout intérieure, si bien que, sans lumière, les somnambules se dirigent à travers les meubles épars dans la chambre. La mémoire est le guide fidèle de leurs mouvemens. Ils lisent mentalement le livre qu'ils ouvrent, et accomplissent telles actions qu'ils feraient étant éveillés, comme, par exemple, de nager, de courir, d'écrire, de faire des armes. Que si on les réveille subitement, ils sont stupéfaits de se voir debout et habillés, alors qu'ils s'imaginaient reposer tranquillement dans leur lit. Au lieu de rechercher le merveilleux de ces phénomènes, ne vaut-il pas mieux constater qu'ils ressemblent à ceux qu'on observe dans le sommeil ordinaire? La mère, penchée au chevet de son enfant malade, peut, par ses caresses et ses douces paroles, calmer l'esprit agité par les visions terrifiantes du cauchemar, si bien que l'enfant, sans se réveiller, dort plus calme. Souvent, lorsque nous sommes à demi réveillés, à demi-endormis, comme le soir par exemple, quand le sommeil nous accable, ou le matin, quand il ne nous a pas quittés tout à fait, nous agissons, nous parlons, sans nous rendre bien compte de nos actes et de nos paroles. C'est un léger degré de somnambulisme, et, pour peu qu'on s'étudie soi-même avec quelque soin, on reconnaîtra qu'au commencement ou à la fin du sommeil la conscience complète, exacte, de nos actions ou de nos pensées nous échappe. Il y a donc une série de transitions insensibles entre le sommeil commun, banal, de tout le monde, et le sommeil bizarre, étrange en apparence plus qu'en réalité, des somnambules et des hystériques.

Quoiqu'il y ait là toute une série de faits positifs, démontrés et faciles à vérifier, il se trouve encore un certain nombre de médecins qui n'en admettent pas la réalité, et qui, au seul mot de somnambulisme, se contentent de sourire comme s'il ne s'agissait que d'une colossale déception. Pour eux, tous les cas de sommeil ne sont que des comédies jouées avec talent devant des gens trop naïfs par des femmes nerveuses et fanatiques de fourberie. S'ils pensent ainsi, c'est qu'ils se sont contentés d'assister aux scènes acrobatiques que les magnétiseurs et les somnambules de profession offrent en spectacle à la crédulité du public. Mais s'ils avaient observé par eux-mêmes, s'ils avaient touché de leurs mains et vu de leurs yeux ces phénomènes dont ils nient l'existence, ils tiendraient, je n'en doute pas, un tout autre langage. Est-il possible de supposer que depuis cent ans, pour se conformer aux fantaisies du petit paysan Victor, le premier malade du marquis de Puységur, tous les somnambules qui sont venus ensuite ont simulé les mêmes

phénomènes? Pourquoi, par quelle étrange divination, présentent-ils tous les mêmes symptômes d'une même névrose? Ne serait-ce pas un phénomène bien merveilleux que cette simulation qui dure depuis un siècle dans toute l'Europe et qui se trouve être toujours la même? Tous les médecins, tous les savans qui se sont adonnés à cette étude auraient donc été victimes de la même inexplicable fourberie?

Ainsi le somnambulisme peut être considéré comme une maladie véritable, maladie dont les symptômes sont aussi bien décrits que ceux de l'hystérie ou de l'épilepsie. Le seul côté étrange et obscur de son étude, c'est que cette névrose peut être provoquée par des manœuvres extérieures dont le mode d'action nous échappe. Mais parce que nous ignorons la cause des phénomènes, ce n'est pas une raison pour en nier l'existence. Plus tard, dans quelques années peut-être, on arrivera à la connaissance exacte, non pas des symptômes, qui sont à peu près bien connus aujourd'hui, mais des causes physiologiques du somnambulisme. Il est permis d'espérer que les procédés empiriques qu'on emploie de nos jours seront remplacés par des méthodes scientifiques que personne ne pourra mettre en doute et dont tout le monde pourra constater l'efficacité.

En résumé, nous avons vu que, sans produire l'aliénation proprement dite, il y a des maladies qui troublent profondément les fonctions de l'intelligence. Certes ces troubles sont étranges et faits pour surprendre; mais on peut affirmer qu'ils sont soumis à des lois naturelles, et non à la fantaisie des sept millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-six diables de l'enfer. Telle n'était pas l'opinion des juges du XVII[e] siècle, et ce n'est pas un des moindres bienfaits de la science que d'avoir affirmé et prouvé l'innocence des malheureux qu'on faisait jadis monter sur le bûcher.

CHARLES RICHET.

LA

SITUATION AGRICOLE

DE LA FRANCE

I.

LES PROGRÈS ACCOMPLIS

Au milieu d'une prospérité financière sans exemple, la France est depuis quelques années sous le coup d'une crise industrielle et agricole, attribuée par les uns au régime économique inauguré en 1860, par les autres à des causes multiples et complexes qui ont fait sentir leurs effets sur l'Europe entière. M. Maurice Block a déjà ici même exposé la situation économique des différens pays (1) et montré avec sa sagacité habituelle que, par le fait même de sa généralité, cette crise ne peut être la conséquence des traités de commerce et que le retour au régime protecteur ne saurait en être le remède. Il est clair que tous les pays à la fois ne doivent pas avoir à souffrir de la concurrence étrangère; car, pour que les uns puissent importer des produits du dehors, il faut bien que d'autres les exportent, et si les premiers se ruinent, il faut nécessairement que les seconds s'enrichissent. Si donc ils sont tous dans une situation également fâcheuse, c'est à d'autres causes qu'à la liberté commerciale qu'il faut s'en prendre, bien que la question douanière n'y soit pas absolument étrangère.

Le régime protecteur, inauguré par l'Amérique du Nord, a eu

(1) Voir la *Revue* du 15 mars 1879.

pour effet de fermer aux produits de l'Europe le marché américain et de porter un coup funeste à de nombreuses industries qui y trouvaient leur principal débouché. Il ne paraît pas cependant que les États-Unis aient lieu de se féliciter de leur politique commerciale, car en voulant à tout prix devenir une puissance industrielle, ils ont introduit chez eux la question ouvrière, qui jusqu'alors n'avait pas été soulevée et qui, avec un gouvernement ultra-démocratique, peut devenir pour la constitution un immense danger. — Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en élevant nos tarifs que nous ferons baisser les tarifs américains et que nous retrouverons nos anciens marchés.

La France du reste a été la dernière et la plus légèrement atteinte par la crise, et tandis que tous les autres pays, y compris l'Angleterre, en subissaient les effets par des grèves et des faillites, elle est restée jusqu'au dernier moment dans une situation relativement prospère. C'est quelque temps après l'avènement du ministère du 16 mai que les premiers symptômes de malaise se sont manifestés chez nous; aussi les ennemis de ce gouvernement, avec la bonne foi qui caractérise d'habitude les partis politiques, se sont-ils emparés de cette circonstance pour s'en faire une arme contre lui aux yeux de l'opinion et ont-ils obtenu du sénat d'ordonner une enquête sur les causes de la stagnation des affaires. Mais les gros industriels qui siègent dans la haute assemblée, avec la férocité des intérêts qui ne recule devant aucun moyen et avec une habileté à laquelle il faut rendre hommage, ont transformé cette enquête, qui devait avoir un caractère exclusivement politique, en une question économique, et ont saisi avec empressement cette occasion de relever le drapeau du protectionnisme auquel dans l'origine personne ne songeait.

Pour entreprendre cette campagne avec quelque chance de succès, ils ont senti la nécessité d'attirer à eux les agriculteurs, qui jusqu'alors avaient en général manifesté des tendances libérales et qui, sous le coup de plusieurs mauvaises années, se trouvaient eux-mêmes en ce moment dans une situation difficile. Les intérêts sont prompts à s'alarmer, et il avait suffi qu'on nous expédiât du dehors le blé nécessaire à combler le déficit de nos récoltes pour qu'un grand nombre de cultivateurs s'imaginassent que tout était perdu. Ces craintes furent habilement exploitées par les coryphées du parti protectionniste qui provoquèrent des manifestations de toute nature. Attribuant tout le mal aux traités de commerce, se prétendant écrasés d'impôts, nous menaçant aujourd'hui d'une inondation de blés d'Amérique comme, en 1860, ils nous avaient menacés de celle des blés de Russie, ils réussirent à faire voter par la Société des agriculteurs de France et par un grand nombre de comices agricoles des vœux demandant le retour à un

régime économique moins libéral et l'établissement, sur la plupart des produits de la terre, de droits protecteurs qu'ils appelèrent *compensateurs*, pour en masquer le caractère aux yeux de l'opinion.

Le gouvernement s'émut de cette agitation et, sans cependant se dissimuler ce qu'elle avait de factice, il voulut s'éclairer sur les causes réelles de la crise. A cet effet, il s'adressa à la Société nationale d'agriculture de France et lui demanda d'examiner quelle était, avant 1860, et quelle est aujourd'hui la situation agricole de la France sous le rapport de la division de la propriété, des progrès de la culture, de l'outillage, des frais de transport, des débouchés et de la main-d'œuvre. Il désirait savoir quelle influence les traités de commerce ont pu avoir sur cette situation et par quels moyens il lui serait possible d'atténuer les souffrances très réelles de la première de nos industries nationales. Il ne pouvait s'adresser à une autorité plus compétente et plus désintéressée. Composée d'hommes qui, soit comme praticiens, soit comme savans, jouissent d'une notoriété incontestée en matière agricole, cette société est une véritable académie qui, tout en n'ayant en vue que la prospérité de notre agriculture, se place à un point de vue assez élevé pour ne pas se laisser entraîner par les intérêts du moment. Elle a adressé le questionnaire du ministre à ses correspondans, répandus sur tous les points du territoire, et provoqué ainsi une véritable enquête à laquelle ont pris part les hommes les plus compétens. C'est le tableau de la situation agricole de la France, telle qu'elle résulte suivant nous de cette enquête, que nous allons tracer dans cette étude.

I.

Sous le rapport des dons naturels, il n'est peut-être pas de contrée au monde mieux partagée que la France, qui, située dans la zone tempérée, présente des climats et des sols très variés et se prête aux cultures les plus diverses. Nous ne recommencerons pas la description agricole de ce beau pays, car le livre de M. de Lavergne (1), quoique datant de vingt années, est resté vrai dans ses caractères principaux; nous nous bornerons à en esquisser à grands traits les diverses régions pour pouvoir apprécier les changemens qui y sont survenus depuis cette époque. Dans la statistique qu'il a publiée à l'occasion de l'exposition de Vienne, M. Gustave Heuzé, inspecteur général d'agriculture, divise la France en neuf régions distinctes : la région du nord-est, celle du nord-ouest, celle des plaines du nord, celle des plaines du centre, celle de l'ouest, celle

(1) *L'Économie rurale de la France*, 1 vol.; Guillaumin, 1860.

du sud-ouest, celle des montagnes du centre, celle du sud et celle de l'est.

La région du nord-est, momentanément mutilée, comprenait autrefois les départemens des Ardennes, de la Meuse, de la Meurthe, des Vosges, de la Moselle, du Haut et du Bas-Rhin; elle est traversée du nord au sud par la chaîne des Vosges, dont les ramifications dirigées à l'est et à l'ouest forment des vallées perpendiculaires à l'arête principale. Le climat, rude sans être pluvieux, se réduit le plus souvent à deux saisons et passe de l'hiver à l'été sans aucune transition. Les parties montagneuses, formées de granit ou de grès vosgien, sont ordinairement couvertes de taillis de chêne, de charme et de bouleau dans les régions inférieures; de futaies de sapin, de hêtre et d'épicéa sur les sommets plus élevés. Les vallées irriguées avec soin sont transformées en prairies, auxquelles il ne manque qu'un peu d'engrais pour donner un foin d'excellente qualité; tandis que les contreforts de la chaîne principale, aussi bien sur le versant alsacien que sur le versant lorrain, sont plantés de vignes dont les produits rivalisent avec les meilleurs crus d'outre-Rhin. Les plaines sont fertiles et bien cultivées; elles produisent du blé, du colza, du houblon et même du maïs.

L'ensemble de cette région, surtout dans les départemens du Haut et du Bas-Rhin, de la Moselle et des Vosges, est livré à la petite culture, car le nombre des exploitations dont l'étendue est de moins de 10 hectares dépasse 83 pour 100; celui des moyennes exploitations est de 14 pour 100 et celui des grandes à peine de 3 pour 100. Par contre, la plupart des propriétaires cultivent par eux-mêmes, le métayage est à peu près inconnu et le fermage réduit aux propriétés d'une certaine importance.

Les anciennes provinces de la Normandie, de l'Artois, de la Flandre et de la Picardie forment la région du nord-ouest, qui est traversée par deux chaînes de collines dont l'une partant des Ardennes se termine près du Havre, dont l'autre, venant du Perche, se dirige du sud au nord, vers Honfleur. Le climat en est tempéré et brumeux, les pluies d'automne sont fréquentes et les hivers peu rigoureux, car le gulf-stream fait sentir son influence jusque bien avant dans les terres. Grâce à cette humidité, les prairies naturelles, surtout dans l'ancienne Normandie et dans une partie des départemens du Nord et de l'Aisne, sont très abondantes. Séparées les unes des autres par des haies ou des talus, elles sont le plus souvent livrées au parcours des bestiaux, qui donnent au paysage une grande animation. La production du beurre et du lait, l'engraissement des bœufs pour la boucherie, l'élève des chevaux de luxe sont les principales industries de ces pays d'herbages, dont elles font la fortune; aussi ces pâturages ont-ils une grande valeur; il n'est pas rare de

leur voir atteindre le prix de 6,000 à 8,000 francs par hectare. La vallée de la Seine depuis Pont-de-l'Arche jusqu'à Mantes jouit d'une juste réputation pour la production fruitière et expédie non-seulement en Angleterre, mais en Suède, en Norwège et en Russie, des pommes, des poires, des prunes et des cerises.

Partout où le sol ne s'est pas prêté à l'établissement des prairies, les terres sont cultivées avec le plus grand soin ; c'est la région de la France où la culture est le plus intensive et a le caractère le plus industriel. La production des betteraves a favorisé l'établissement d'un grand nombre de sucreries et de distilleries, qui, après avoir utilisé le suc de la racine, restituent les pulpes, qui deviennent un aliment précieux pour le bétail, et servent par ricochet à augmenter l'engrais disponible et par conséquent la fertilité du sol. On fait en outre une grande consommation d'engrais artificiel et, notamment dans la Flandre, d'engrais humains; aussi la production par hectare y est-elle portée à son maximum : elle s'élève à 18.03 hectolitres pour le seigle et 18.91 pour le blé. La population serait insuffisante pour les travaux qu'exige une culture aussi perfectionnée, si tous les ans des ouvriers belges ne se répandaient dans toute cette partie de la France pour biner les betteraves et récolter les céréales.

Cette région, surtout dans les départemens de l'Aisne et du Calvados, comprend un certain nombre de grandes exploitations; on en compte 18,000 qui dépassent 40 hectares; 77,000 de 10 à 40 hectares et 290,000 au-dessous de dix hectares. Le tiers environ de ces exploitations est cultivé par les propriétaires, tandis que les deux autres le sont par des fermiers; le métayage est très peu pratiqué.

La région des plaines du nord comprend les départemens de l'Yonne, de la Haute-Marne, de la Marne, de l'Aube, de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et d'Eure-et-Loir; c'est-à-dire les anciennes provinces de l'Ile-de-France, de la Champagne et une petite partie de la Bourgogne. C'est un plateau peu accidenté, que traversent les vallées de la Seine et de la Marne et dont le climat est tempéré.

La Beauce, la Brie et le Vexin sont des plaines fertiles où la culture atteint une grande perfection; c'est la production du blé qui domine, et elle y est presque aussi élevée que dans le nord, car elle dépasse 18 hectolitres à l'hectare. On cultive également la betterave, qui permet l'éducation d'un nombreux bétail destiné à la production du lait et à la fabrication des fromages. L'élève du mouton, notamment du mérinos, y est très répandue, et constitue une des branches principales de l'exploitation agricole. Dans une partie du département d'Eure-et-Loir, partout où la présence de l'eau favorise

la croissance de l'herbe, on s'adonne à la production du cheval percheron ou de trait léger, si estimé du monde entier. Les environs de Paris sont surtout consacrés à la culture maraîchère, qui exige beaucoup de main-d'œuvre, mais qui par contre est très lucrative. La Champagne et l'Auxerrois sont moins fertiles, quoique possédant les vignobles renommés qui en font la richesse. La partie comprise entre Sézanne, Châlons et Troyes, est une plaine crayeuse et stérile qui a mérité autrefois le nom de Champagne pouilleuse, mais que des plantations de pins ont aujourd'hui à peu près transformée. La Haute-Marne est en partie couverte de bois.

Cette région, dont l'étendue totale est de 4,551,133 hectares, renferme 3,143,850 hectares de terres labourables, 123,143 hectares de vignes, 856,810 hectares de forêts, parmi lesquelles figurent celles de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Rambouillet, qui ont un caractère véritablement historique. Le surplus est en prairies naturelles, pacages ou terres incultes. Les petites exploitations dominent dans les départemens de la Seine et de Seine-et-Oise, où prévaut également, surtout pour la culture maraîchère, le faire-valoir direct. Le fermage au contraire est préféré pour les grandes et les moyennes exploitations, qui sont assez nombreuses dans les autres départemens.

La région des plaines du centre est formée par les départemens de la Sarthe, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de l'Indre, de l'Allier, du Cher et de la Nièvre. C'est un immense plateau traversé par les vallées de la Loire et de ses affluens, et limité au nord-est par les montagnes du Morvan. Le climat est tempéré, mais humide et peu salubre dans certaines parties marécageuses.

La vallée de la Loire est une immense prairie coupée par des rideaux de peupliers et encadrée de collines couvertes de vignes et de forêts, au milieu desquelles surgissent les créneaux et les poivrières de nombreux châteaux. Il y en a de tous les styles et de toutes les époques, car de tout temps les heureux de ce monde ont été séduits par les pittoresques beautés de cet incomparable paysage. Le plus souvent, le fleuve traîne ses eaux paresseuses à travers les bancs de sable, mais parfois il s'enfle, crève ses digues et envahit la vallée emportant récoltes et bestiaux ; la terre est si productive et le cultivateur si patient, qu'au bout de peu de temps il n'y paraît plus.

Au sud de la Loire, entre Tours, Orléans et Bourges, où le sol sablonneux repose sur un sous-sol d'argile imperméable, la campagne offrait, il y a peu d'années encore, l'aspect désolé d'une vaste lande entrecoupée d'étangs. Telle était la physionomie des plaines du Berri et de la Sologne, dont la population misérable et minée par la fièvre était groupée en villages épars, formés de masures à toits de chaume, et cultivait avec peine quelques champs de

sarrasin au milieu des bruyères et des ajoncs. Grâce aux travaux d'assainissement qu'on y a entrepris, grâce surtout aux plantations de pins maritimes exécutées sur une grande échelle, la transformation en est aujourd'hui à peu près complète; le climat est devenu salubre, le sol a été rendu fertile, et le paysage, avec ses bois et ses pièces d'eau, a pris l'aspect d'un véritable parc.

Les départemens de l'Allier, de la Nièvre et du Cher, qui comprennent l'ancien Morvan, sont très pittoresques avec leurs collines boisées et leurs prairies à perte de vue couvertes de bestiaux. Un certain nombre de grands propriétaires exploitant par eux-mêmes leurs domaines ont introduit chez eux les races bovine et ovine les plus perfectionnées et se partagent avec les éleveurs normands les prix dans les concours. C'est à leur exemple, c'est surtout aux efforts de M. le comte de Bouillé, président de la société d'agriculture de la Nièvre, qu'on doit la création de la race bovine nivernaise, dérivée de la charolaise, aussi apte au travail qu'à l'engraissement et dont les cultivateurs du nord de la France viennent se disputer les sujets dans les foires du pays.

La culture sur bien des points est encore arriérée, et la production moyenne du blé ne dépasse pas 15 hectolitres par hectare. Les grandes exploitations, c'est-à-dire celles de plus de 40 hectares sont nombreuses, surtout dans les départemens du Cher et de l'Indre; dans les autres parties, ce sont les petites et les moyennes qui l'emportent. Le faire-valoir direct est peu répandu, puisqu'on ne compte que 88,000 exploitations soumises à ce régime, contre 79,000 soumises à celui du fermage et 43,000 à celui du métayage.

Les anciennes provinces de la Bretagne, du Poitou, de l'Anjou et une partie du Maine composent la région agricole de l'ouest, dont le climat, à la fois tempéré et humide, permet la culture en pleine terre de plusieurs plantes méridionales comme le chêne vert, le magnolia, le figuier et l'araucaria. Elle est traversée de l'est à l'ouest par une chaîne granitique qu'on appelle l'échine de la Bretagne, et arrosée par la Loire et ses affluens. La presqu'île armoricaine, partout où le sol n'a pas été chaulé, n'a pas d'autre culture que le sarrasin et l'avoine, dont les champs sont épars au milieu des landes, que paissent les petites vaches noires et blanches de ce pays. Dans la vallée de la Loire au contraire, de plantureuses prairies nourrissent des troupeaux de ces beaux bœufs qui sont connus à Paris sous le nom de *choletais*, tandis que les pâturages de la Mayenne produisent les durham-manceaux si recherchés pour la boucherie. Le Poitou est également un pays d'herbages, auquel les prairies entourées de haies, entrecoupées de ruisseaux, couvertes

de pommiers, de poiriers, de noyers, donnent un aspect boisé qui lui a valu le nom de Bocage.

Les petites exploitations, qui dominent dans la Bretagne, sont au nombre de 271,802; les exploitations moyennes au nombre de 118,722 et les grandes au nombre de 18,317.

La région du sud-ouest comprend les anciennes provinces de l'Aunis, de la Saintonge, de l'Angoumois, de la Guyenne, de la Gascogne, du Béarn et une partie du Languedoc. Elle présente un immense plateau ondulé, dans lequel la Charente, la Dordogne, la Garonne et le Lot, ont creusé de larges et belles vallées, et limité au sud par les Pyrénées, qui lancent vers le nord leurs chaînons latéraux. Le climat, sauf dans la partie montagneuse, est tempéré, les hivers y sont doux et les pluies assez abondantes, surtout sur le littoral, pour que la sécheresse n'y soit pas à craindre.

La principale culture de cette région est la vigne, dont les pampres traînant sur le sol alternent souvent avec des champs de maïs et des prairies ombragées de vieux châtaigniers. Les vignobles se pressent de plus en plus à mesure qu'on s'avance vers le sud, ils donnent dans les Charentes des vins qui servent à fabriquer les eaux-de-vie qui ont rendu célèbre le nom de Cognac, dans le Bordelais, ces crus incomparables que le monde entier se dispute, dans le sud, des vins moins délicats, mais d'une consommation courante. Malheureusement le phylloxera, qui vient de faire son apparition, menace d'y tarir cette source de richesse. Les belles vallées de la Garonne, de la Dordogne, de l'Isle sont couvertes de prairies verdoyantes où s'élèvent les bœufs de la race garonnaise. Les plaines sont livrées à la culture des céréales, parmi lesquelles le maïs tient une place notable, et à la culture maraîchère, qui est très prospère dans le voisinage des grandes villes. Les Pyrénées parcourues par de nombreux troupeaux pourraient devenir aussi prospères que le Jura et la Suisse, si les habitans plus instruits savaient comprendre que l'herbe et le bois doivent être la base de leur économie rurale, s'ils ménageaient avec soin leurs forêts, s'ils irriguaient leurs pâturages et s'ils savaient s'associer pour fabriquer en commun le beurre et les fromages. Des essais de fruitières ont été tentés sur l'initiative d'un sous-inspecteur des forêts, M. Calvet, dont les efforts finiront sans doute par triompher de l'inertie montagnarde. Le département des Landes, qui formait autrefois le long de l'Océan une vaste plaine stérile couverte d'ajoncs et de marécages, envahie par les dunes, est aujourd'hui assaini et livré à la culture, tandis que les plantations de pins arrêtent le mouvement des sables et forment une vaste forêt le long du littoral.

La culture du blé est surtout abondante dans le Gers, elle y produit en moyenne 13h.67 à l'hectare; celle du maïs au contraire l'emporte dans la Dordogne, les Landes et les Basses-Pyrénées. Les petites exploitations avec le faire-valoir direct dominent dans la Gironde et les Charentes; dans les Landes, au contraire, ce sont les exploitations moyennes et le métayage qui prévalent.

La région des montagnes du centre comprend les départemens de la Creuse, de la Corrèze, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère. Elle est connue sous le nom de *plateau central* et présente une partie mamelonnée, une autre en montagnes et une troisième en plateaux élevés souvent étendus et sillonnés de vallées étroites. Dans toute la partie montagneuse, les hivers sont longs et froids, les étés chauds et orageux. Au nord de la région, s'étend la Limagne, vaste plaine de 60 lieues carrées produisant en abondance des fruits, des céréales et du fourrage. Dans le surplus, le sol granitique se prête mal à la culture du blé, et des amendemens calcaires seraient nécessaires pour obtenir un rendement rémunérateur; aussi le sarrasin et le seigle sont-ils presque les seules céréales qu'on y rencontre. On tend aujourd'hui à multiplier les pâturages et à développer l'élève du bétail, qui peut devenir pour les habitans une source de bien-être. Autrefois la plus grande partie de ces montagnes était couverte de bruyères; aujourd'hui des châtaigniers touffus, au tronc crevassé, ombragent les vallées, tandis que la plupart des sommets sont occupés par des taillis de chêne et des semis de pins. Un trop grand nombre encore sont dénudés et appellent la transformation en bois productifs des misérables pacages qui nourrissent avec peine les troupeaux de moutons qu'on y promène.

La culture proprement dite est assez arriérée, et le seigle n'y donne guère que 12h.23 à l'hectare; le blé 13h.29. Les petites propriétés sont groupées autour de villages de 10 à 12 feux dont il faut une vingtaine pour faire une commune. Mais ces villages trop souvent malpropres, avec leurs maisons basses et mal aérées, avec leurs fumiers lavés par les pluies et encombrant les chemins, dénotent encore la misère et l'ignorance des habitans. Aussi la plupart d'entre eux émigrent-ils, soit seulement pendant l'hiver pour chercher de l'ouvrage au dehors, soit d'une manière permanente pour ne revenir au pays qu'après avoir réalisé quelques économies. Il ne faut pas trop s'en plaindre, car l'industrie pastorale, qui doit être la base de l'économie rurale de cette région, exige peu de bras, et il est naturel que ceux qui ne trouvent pas à s'y employer cherchent ailleurs des occupations. Il est peu de contrées plus pittoresques que le Limousin et, à mesure que de nouvelles voies de communication en faciliteront l'accès, il est probable que de nombreux cha-

telains viendront s'y installer et donner par leur présence une impulsion nouvelle au progrès agricole.

La région du sud comprend les départemens des Pyrénées orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de la Drôme. de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes et de la Corse. Limitée au sud par la Méditerranée, elle est entourée aux autres aspects par les chaînes des Alpes et des Cévennes, qui l'abritent contre les vents froids. Elle est traversée du nord au sud par la vallée du Rhône et de l'est à l'ouest par celle de la Durance. Le climat y est très doux, sauf dans la partie exposée au mistral, et permet, sur plusieurs points de la Provence, à l'oranger, au citronnier, au chêne-liège, d'y végéter en pleine terre.

Dans le département du Var, la production des fruits et des primeurs s'est développée depuis que les chemins de fer peuvent les transporter rapidement vers ce marché toujours ouvert qu'on appelle Paris. Des forêts de pins couvrent la chaîne des Maures et de l'Estérel le long de la Méditerranée. L'agriculture proprement dite est peu avancée, car le seigle et le blé ne donnent guère plus de 13 hectol. à l'hectare.

Autrefois la culture de la vigne, celle de la garance et l'éducation des vers à soie étaient pour quelques-uns de ces départemens, noo tamment pour celui de Vaucluse, une source de prospérité que le phylloxera, l'alizarine artificielle et la maladie des vers à soie ont aujourd'hui tarie. Il faut se rejeter sur l'élève du bétail, et c'est aux irrigations qu'on a recours dans ces chaudes régions pour créer les pâturages nécessaires. Cette transformation mettra fin à la déplorable pratique de la transhumance des troupeaux de moutons, qui est le principal obstacle au reboisement des montagnes et à la régularisation des cours d'eaux. De grands travaux sont aussi entrepris pour la mise en culture de la Crau et de la Camargue, dont l'une est une plaine caillouteuse et stérile à laquelle il ne faut que de l'eau pour se transformer en prairies, dont l'autre est une plaine basse et marécageuse qui a surtout besoin d'être assainie et dessalée.

La neuvième région, dite de l'est, est formée par les anciennes provinces de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de la Savoie et par une partie du Dauphiné. Elle est très accidentée et jouit d'un climat tempéré dans les parties basses, mais rigoureux sur les hauteurs. Elle renferme les riches vallées de l'Isère, de la Saône, du Rhône, couverte des cultures les plus variées, les vignobles célèbres de la Côte-d'Or, les montagnes du Jura avec leurs bois et leurs pâturages, et les sommets abrupts des Alpes, trop souvent dénudés, ravagés par les torrens. La culture n'est malheureusement pas restreinte aux plaines et aux vallées; de maigres champs de seigle ou de pommes de terre se rencontrent aussi sur les flancs

des montagnes autour des villages et suffisent à peine, avec l'aide du pâturage, à nourrir les misérables habitans de ces contrées déshéritées. Sur ces hauteurs où les terres en pente sont exposées aux éboulemens et ne peuvent être fertilisées faute d'engrais, puisque les animaux vivent au dehors la plus grande partie de l'année, la culture proprement dite n'est plus à sa place, et le sol serait bien plus utilement occupé par des pâturages ou des forêts. L'industrie pastorale bien entendue peut donner de grands bénéfices, pourvu que les pâturages soient bien aménagés et que, comme dans le Jura, des associations fruitières exploitent en commun le lait des troupeaux. C'est vers ce but qu'il faut tendre dans tous les pays de montagnes.

Dans cette rapide description de la France agricole, il n'a pas été question de l'Algérie, bien que l'importance s'en accroisse de jour en jour. La culture de la vigne s'y développe rapidement, et il n'est pas douteux qu'avant peu cette colonie ne fasse sous ce rapport à la mère patrie une concurrence sérieuse. La question capitale pour elle est le reboisement des montagnes, qui seul peut empêcher les sécheresses, assurer l'alimentation des cours d'eau et rendre à ce beau pays la fertilité que la domination arabe lui a enlevée.

II.

D'après l'exposé que nous venons de faire, on peut voir que la propriété rurale en France est absolument démocratisée et que, sous l'influence de notre loi civile, elle se morcelle tous les jours davantage, en même temps que les exploitations soumises au faire-valoir direct tendent à se multiplier. En Angleterre, il en va tout autrement, car l'accroissement de la richesse publique et la loi de primogéniture ont au contraire pour effet d'y diminuer le nombre des petits domaines. La propriété foncière, déduction faite des maisons, est entre les mains du centième de la population totale. Le quart de la surface du pays est possédé par 1,200 propriétaires ayant chacun en moyenne 6,489 hectares; un autre quart appartient à 6,200 individus ayant une moyenne de 1,260 hectares; un troisième quart est entre les mains de 50,170 propriétaires ayant 272 hectares; le dernier quart est partagé entre 251,870 individus possédant chacun 78 hectares. Très peu de propriétaires cultivent par eux-mêmes; le plus souvent ils ne sont que des capitalistes louant leurs terres à des fermiers qui les exploitent à leurs risques et périls, au moyen d'ouvriers agricoles indépendans. On trouve ainsi dans l'industrie rurale les mêmes agens de production que dans l'industrie manufacturière, le capitaliste, l'entrepreneur et l'ouvrier qui, divisés dans leurs fonctions, concourent tous au même but; celui de l'exploitation la plus avantageuse de la terre.

En France, les fonctions de ces divers agens ne sont pas aussi tranchées, et le même individu est souvent à la fois propriétaire, entrepreneur et ouvrier. Le nombre des propriétaires exploitant par eux-mêmes y est en effet de 1,812,182, tandis que celui des fermiers et métayers est de 1,441,142 seulement. Les exploitations y sont aussi beaucoup moins étendues qu'en Angleterre, puisqu'on en compte 2,435,401 ayant moins de 10 hectares; 636,309 de 10 à 40 hectares et seulement 154,167 de plus de 40 hectares. La constitution de l'industrie agricole est donc moins parfaite chez nous que chez nos voisins et moins favorable à la production prise dans son ensemble. Les exploitations sont trop petites et trop disséminées pour qu'il n'y ait pas beaucoup de perte de temps et de fausses manœuvres; elles se prêtent mal à l'emploi des instrumens perfectionnés et à l'amélioration du bétail. La plupart de nos cultivateurs sont trop ignorans pour être au courant des progrès de la science, ou trop pauvres pour pouvoir faire les dépenses que nécessiterait une exploitation productive; mais ils rachètent cette infériorité par leur ardeur au travail et leur amour du sol. L'espoir qu'a l'ouvrier français de pouvoir un jour acheter avec ses économies un morceau de terre, dont il sera propriétaire et qu'il cultivera pour son compte, est un stimulant que n'a pas l'ouvrier anglais, qui, à la fin de chaque année, est aussi dénué de ressources qu'au commencement, et qui n'a, pour ses vieux jours, d'autre perspective que le *work-house* et les secours de la paroisse. Si donc, au lieu de mesurer la prospérité agricole des deux pays par le rendement brut à l'hectare, on la juge par le degré de bien-être des populations qui vivent du travail de la terre, c'est sans aucun doute à la France qu'appartient le premier rang. Ce bien-être, c'est à la possibilité pour tous d'arriver à la propriété qu'elle le doit. Notre classe de paysans n'a son analogue nulle part ailleurs et c'est son esprit d'ordre et d'économie qui ont permis à notre pays de supporter des désastres et des sacrifices sous lesquels tout autre eût été écrasé. Nous ne saurions trop appeler sur ce point l'attention de ceux qui, frappés des inconvéniens que présente pour l'exploitation du sol le principe de l'égalité des partages, demandent, sinon le retour au droit d'aînesse, du moins la liberté pour le père de famille de tester comme il l'entend. Ils ne voient que le côté matériel de la question et négligent le côté moral, qui est de beaucoup le plus important.

Mais, si la constitution agricole de la France est moins favorable aux progrès que celle de l'Angleterre, il s'en faut qu'elle y soit réfractaire; et depuis un certain nombre d'années, surtout depuis la création des chemins de fer, les améliorations réalisées chez nous ont presque rétabli l'équilibre entre les deux pays. Ces amélio-

rations sont dues en grande partie à l'institution des concours et des expositions qui les accompagnent. Les plus importans, au point de vue des résultats, sont les concours régionaux, qui se tiennent chaque année dans les diverses régions agricoles du pays et successivement dans chacun des départemens qui la composent. Ils comprennent l'ensemble de l'outillage et de la production de la contrée et donnent lieu à des récompenses non-seulement pour les objets exposés, mais aussi pour les terres les mieux tenues et les propriétés les mieux cultivées.

Grâce à ces expositions multiples, le paysan, même dans les contrées les plus reculées, a pu se rendre compte de l'utilité de l'emploi de tel ou tel instrument, de la supériorité de telle méthode de culture, de la préférence à donner à telle ou telle race de bétail. Son esprit s'est ouvert au progrès, et les conversations qu'il a pu avoir lui ont appris bien des choses qu'il ignorait. Cette heureuse influence a trouvé un puissant auxiliaire dans les sociétés d'agriculture qui se sont créées sur tous les points du territoire et qui, dans chaque département, ont pour objet la défense des intérêts agricoles et le perfectionnement des méthodes. Au-dessus de ces sociétés locales est la Société libre des agriculteurs de France, qui embrasse le pays tout entier et qui compte près de 4,000 membres. Fondée par l'initiative de M. Drouyn de Lhuys, qui l'a présidée pendant longtemps et qui a su se désintéresser des luttes stériles de la politique pour se consacrer à cette œuvre vraiment patriotique, elle compte parmi ses membres tout ce qu'il y a en France de grands propriétaires et de cultivateurs amis du progrès; elle est en rapport avec les sociétés départementales et avec les sociétés étrangères; elle met à l'étude certaines questions et consacre ses ressources à fonder des prix culturaux et à récompenser les services divers rendus à l'agriculture. Plus haut encore dans la hiérarchie est la Société nationale d'agriculture de France, composée d'un nombre limité de membres nommés à l'élection, et qui, s'occupant de l'agriculture et des sciences qui s'y rattachent à un point de vue théorique, constitue une véritable académie. Son caractère essentiellement scientifique lui donne une autorité incontestable et permet au gouvernement de faire appel à ses lumières dans les questions souvent difficiles sur lesquelles il peut avoir à se prononcer.

C'est grâce aux efforts désintéressés de tous ces hommes amis du bien public que, depuis environ trente ans, la France a fait en agriculture des progrès dont à bon droit elle peut se montrer fière, et qui ont porté particulièrement sur trois points, le perfectionnement des méthodes de culture, l'amélioration et l'accroissement du bétail, l'emploi de plus en plus fréquent des machines agricoles.

Le perfectionnement des méthodes a permis de mettre en valeur des terres autrefois stériles et d'augmenter le rendement des autres dans une assez forte proportion. Ces résultats sont dus surtout aux récens travaux de chimie agricole qui ont généralisé l'emploi des engrais artificiels. Il était autrefois de principe qu'il fallait une tête de bétail par hectare pour fournir le fumier nécessaire à maintenir une exploitation en bon état. Mais comme on ne peut multiplier son bétail, sans avoir une quantité de litière correspondante, sans par conséquent cultiver une plus grande étendue en céréales, et comme on ne peut obtenir des céréales sans fumier, on se trouvait en face d'un cercle vicieux dont on ne pouvait sortir qu'à la longue et après bien des tâtonnemens. L'emploi des engrais artificiels permet aujourd'hui de brusquer les choses et de triompher d'obstacles qui autrefois entravaient toutes les améliorations.

Des divers engrais employés, l'un des plus importans est le guano, qui provient, comme on sait, des déjections que les oiseaux aquatiques ont déposées sur le sol de quelques îles du Pérou, notamment des îles Chinchas. Ces amas immenses sont restés pendant longtemps inexploités et ce n'est guère qu'en 1841 que l'exportation de cette précieuse substance prit quelque développement et s'accrut au point que les anciens gisemens s'épuisèrent bientôt et qu'on dut en attaquer d'autres, beaucoup moins riches. En présence de la pénurie dont nous sommes menacés, on s'occupe d'utiliser autant que possible les eaux d'égout et les matières fécales des villes, si souvent perdues sans profit. Les tentatives faites dans la plaine de Gennevilliers peuvent donner une idée des progrès qui sont à faire dans cette direction. En attendant, il faut se contenter des engrais artificiels de toute nature, dont la fabrication a pris une grande extension depuis quelques années.

Les succès ou les insuccès en culture dépendent des proportions relatives dans lesquelles les divers élémens utiles à la plante se rencontrent dans le sol. Il importe donc de bien connaître la composition de ce dernier pour savoir quels élémens sont en excès, quels autres sont en défaut, et pour ne pas s'exposer à des dépenses inutiles. C'est en vue de cette détermination délicate qu'ont été créées les stations agronomiques qui, au nombre de 23, sont chargées de guider les cultivateurs dans leurs opérations, en faisant l'analyse des échantillons de terrains et des engrais qui leur sont soumis. Le commerce de ces substances avait donné lieu à de telles fraudes, que les cultivateurs auraient fini par y renoncer si on ne leur avait donné le moyen de s'assurer de la qualité des marchandises qu'ils achetaient. Mais cette partie de la science en est encore à ses débuts, et bien des découvertes sont encore à faire avant qu'on puisse déterminer à coup sûr quelle

est, pour une culture donnée et sur un sol déterminé, l'engrais le plus économique et le plus rémunérateur à employer. Jusque-là il faut bien s'en tenir à la vieille méthode des assolemens plus ou moins perfectionnés, qui ont pour objet de varier les cultures d'une année à l'autre, de façon à utiliser les divers élémens contenus dans le sol et à éviter de l'épuiser, en lui demandant toujours les mêmes récoltes. Il s'est néanmoins formé en Angleterre une école de cultivateurs qui repousse tout assolement et s'en tient à la production exclusive du blé. Les expériences de M. Lawes, à Rothamsted, ont prouvé qu'en se bornant à restituer au sol les élémens enlevés, celui-ci ne s'épuise pas et peut produire indéfiniment la même chose. Avec ce système, le bétail devient inutile, puisqu'on ne fait plus usage de fumier, et l'on peut vendre même les pailles, qui sont très recherchées pour la fabrication du papier. Rien ne prouve cependant qu'au point de vue du bénéfice réalisé cette méthode soit préférable à l'ancienne, et nous nous garderons bien de la recommander aux cultivateurs français.

Si l'agriculture des départemens du nord laisse peu à désirer, il n'en est pas de même dans les départemens du centre et du midi, où les conditions de climat sont moins favorables à la culture des racines, où l'absence de capitaux arrête souvent les améliorations foncières les plus utiles. Partout où le sol s'y prête, on cultive la vigne; mais partout ailleurs, surtout dans les montagnes, on s'en tient au pâturage. Les herbages et l'élève du bétail devant devenir la principale ressource d'un grand nombre de départemens, on peut considérer comme une amelioration agricole de la plus haute importance le développement que les irrigations ont pris dans ces derniers temps, développement que le gouvernement a favorisé par l'institution de concours spéciaux.

L'eau est indispensable à la végétation; non-seulement elle charrie dans les plantes les substances fertilisantes qu'elle tient en dissolution et dont sont en partie formés les tissus, mais elle entre dans la composition de ceux-ci, soit à l'état hygrométrique, soit par les élémens qui la constituent. De plus, sous l'influence de la chaleur, elle circule dans les vaisseaux et s'évapore par les parties vertes en provoquant, selon toute apparence, par cette transpiration la décomposition de l'acide carbonique de l'air et en déterminant l'absorption du carbone, qui est l'élément principal de la constitution des plantes. Elle est donc avec la chaleur, quelle que soit d'ailleurs la composition du sol, un des facteurs indispensables à la végétation, qui languit ou se développe avec vigueur suivant que l'eau vient à manquer ou qu'elle se rencontre en abondance. C'est pour mettre à profit cette action bienfaisante qu'on a imaginé les

irrigations dont la mise en pratique a devancé de beaucoup l'explication physiologique des phénomènes.

L'art de l'irrigation, originaire des contrées méridionales de l'Asie, y était en effet connu dès la plus haute antiquité (1). Il était pratiqué en Chine, dans l'Inde, en Assyrie, en Égypte, bien avant que les Romains l'eussent transporté en Italie et dans le midi de la France. Depuis lors néanmoins il est resté presque stationnaire et n'a conquis que peu de terrain. En France, on évalue à 200,000 hectares environ l'étendue des terrains irrigués et à plus de 3 millions d'hectares celle des terrains susceptibles de l'être. La lenteur de ces progrès est due à l'état de la législation, à la division de la propriété et surtout à l'ignorance des populations. C'est pour combattre cette dernière que la Société des agriculteurs a publié il y a quelques années, à ses frais, après un concours, l'ouvrage de M. Charpentier de Cossigny; c'est pour lever les obstacles créés par les deux autres causes que le gouvernement a chargé une commission spéciale d'étudier, sous toutes ses faces, la question de l'emploi des eaux en agriculture. En attendant que les conclusions de cette commission soient transformées en projet de loi, il agit par voie d'encouragemens en instituant dans les départemens du midi des concours d'irrigation.

Dès 1874, M. Halna du Fretay, inspecteur général de l'agriculture, frappé des ruines occasionnées par les ravages du phylloxera, par la maladie des vers à soie, par l'abandon de la culture de la garance, a pensé qu'il fallait procurer aux départemens menacés d'autres élémens de production, et il a proposé et fait décider par le ministre de l'agriculture l'institution de concours destinés à montrer à tous qu'avec de l'eau et du soleil on peut obtenir les plus belles récoltes et produire des fourrages en abondance. M. Barral, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, chargé de la rédaction des rapports, s'attache à mettre en lumière les résultats obtenus et à faire connaître les méthodes qu'il serait désirable de voir se généraliser. Dans ceux qu'il a déjà fait paraître et qui concernent les départemens des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et de la Haute-Vienne, il constate que partout où des irrigations ont été pratiquées les prairies ont produit jusqu'à 10,000 kilogrammes de fourrage sec par hectare, et que les propriétés ont triplé ou quadruplé de valeur pour une dépense relativement minime.

La construction des canaux d'irrigation est faite tantôt par l'état, tantôt par des associations syndicales qui réglementent l'usage

(1) *Notions élémentaires théoriques et pratiques sur les irrigations*, par M. Charpentier de Cossigny.

des eaux et font payer aux concessionnaires une certaine redevance. Dans le département des Bouches-du-Rhône, l'un des plus importans est le canal de Craponne, ouvert en 1554 par Adam de Craponne avec ses seules ressources, qu'il engloutit dans son œuvre; ce canal, qui est absolument privé et dont l'administration est confiée aux actionnaires, prend ses eaux dans la Durance, parcourt une étendue de 13 lieues et arrose environ 10,000 hectares. Le canal des Alpines au contraire, avec ses dérivés, appartient aujourd'hui à l'état; il est loué par bail aux concessionnaires qui l'exploitent. Un projet dont l'exécution transformerait la physionomie de toute une région est celui de l'ouverture d'un canal latéral au Rhône, dont M. Aristide Dumont s'est fait le promoteur. Il ne nous appartient pas de juger les difficultés techniques de cette entreprise, qui, si elle peut être menée à bonne fin sans trop de frais, serait un bienfait immense pour tous les départemens arrosés.

On s'occupe aussi depuis quelques années de fertiliser la plaine de la Crau au moyen du limon contenu dans les eaux de la Durance et en colmatant cette plaine aujourd'hui stérile. Mais ne vaudrait-il pas mieux empêcher la Durance et les torrens qui s'y jettent de détruire les montagnes et d'en répandre les débris dans les plaines? On en connaît aujourd'hui le moyen, grâce aux beaux travaux de M. Surell, et les reboisemens entrepris par l'administration forestière ont déjà prouvé leur efficacité. Mais ceux-ci ne peuvent se poursuivre tant que le pâturage dans les montagnes ne sera pas réglementé, et cette réglementation dépend surtout des irrigations qu'on fera dans les plaines et les vallées, puisque ce sont les troupeaux transhumans qui font le plus de ravages et dont il faut empêcher les voyages périodiques. Ce sont deux questions connexes dont la solution s'impose aujourd'hui au gouvernement.

Un des symptômes les plus sérieux du progrès agricole, c'est le soin qu'un grand nombre de propriétaires prennent de leurs forêts. Il y a vingt ans à peine, on s'imaginait que le défrichement d'un bois était toujours une bonne spéculation parce qu'il permettait d'utiliser l'humus accumulé dans le sol par la végétation ligneuse. On en est bien revenu depuis, et aujourd'hui on remet en bois toutes les terres qu'on ne peut cultiver avec avantage. C'est la mise en pratique de ce principe fondamental en agriculture qu'il ne faut labourer que les terres qu'on peut fumer; toutes les autres doivent rester en bois ou en pâturage. Cette tendance de la part des particuliers doit encourager l'état à poursuivre son œuvre du reboisement des montagnes, qui intéresse à un si haut degré la prospérité de nos départemens méridionaux. S'il parvient à triompher des difficultés, plus politiques que matérielles, qu'il rencontre, il aura résolu les

plus grands problèmes de l'économie rurale : la préservation des propriétés contre le danger des inondations, la répartition la plus profitable des diverses cultures et la production de la viande portée à son maximum.

III.

Une des branches de l'agriculture qui, dans les dernières années, a fait le plus de progrès en France est l'élève du bétail. C'est une industrie complexe et qui veut qu'on tienne compte non-seulement des circonstances physiques, mais aussi des conditions économiques au milieu desquelles on se trouve. Ainsi que l'a parfaitement démontré M. Sanson dans son *Traité de zootechnie*, il ne s'agit pas pour le cultivateur de produire des animaux conformes à un type considéré comme parfait, mais des animaux qui devront lui donner le plus grand bénéfice possible.

Sans entrer dans aucune considération métaphysique, nous désignerons par le mot *race* un groupe d'animaux qui, dans une espèce donnée, se reproduit avec des caractères typiques déterminés. Les races se sont fixées par une longue suite de générations se développant dans le même milieu et soumises aux mêmes influences; elles peuvent se modifier ou se perfectionner par l'éducation, par la nourriture et surtout par la sélection, c'est-à-dire par le choix des reproducteurs; mais il est à peu près admis aujourd'hui, par les éleveurs comme par les zootechniciens, qu'on ne peut en créer une nouvelle par le croisement de deux autres. Les métis qu'on obtient ainsi reproduisent en général le caractère de celui des parens qui appartient à la race la plus ancienne, et c'est à celle-ci que retournent, après quelques générations, les produits des métis entre eux. Il y a plus, le mélange du sang de deux races, au lieu de s'opérer uniformément, de façon à ce que le produit dans chacune de ses parties participe de l'une et de l'autre, se fait souvent d'une manière irrégulière et donne parfois des résultats monstrueux. En attendant qu'on connaisse mieux les lois de l'hérédité, il est préférable de s'en tenir à la sélection, qui du moins n'expose à aucun mécompte. Ce qu'il importe de rechercher dans les animaux qu'on veut obtenir, ce sont, outre certaines qualités générales que tous les individus d'une même espèce doivent posséder, les qualités spéciales aux services qu'on attend d'eux.

Pour commencer par l'espèce chevaline, en ne tenant compte que des fonctions auxquelles on la destine, on distingue le cheval de selle, le cheval d'attelage ou carrossier, le cheval de trait léger et le cheval de gros trait. Le type de la beauté plastique comme cheval de selle est le cheval arabe. C'est celui-ci qui, importé en Angle-

terre, transformé par la nourriture, le climat et l'entraînement, est devenu la souche du cheval pur sang anglais, si remarquable par sa vigueur et son énergie. Nous ne pouvons, à propos d'une étude sur l'agriculture en France, entrer dans des détails sur l'élevage et la production de cette race que les courses ont pour objet d'améliorer sans cesse par la sélection, mais que l'entraînement trop hâtif, dû surtout au développement exagéré qu'ont pris les paris, risque aujourd'hui de compromettre.

En France, la Normandie a de tous temps, grâce à ses pâturages, été un pays d'élevage. Les chevaux qu'elle produisait, d'origine danoise, étaient grands et vigoureux, mais laissaient à désirer sous le rapport de l'élégance. Pour en modifier le caractère, on les a croisés avec le pur sang anglais, et l'on a obtenu des métis connus sous le nom d'anglo-normands, dans lesquels certains hippologues veulent voir une race spéciale. Ces métis possèdent, il est vrai, des qualités que n'avait pas l'ancienne race, mais ils n'ont pas de caractère fixe déterminé se perpétuant de génération en génération; ils sont souvent décousus et présentent des phénomènes d'atavisme. On ne peut les empêcher de dégénérer qu'en leur infusant de nouveau de temps à autre du sang anglais, qui les rapproche peu à peu de la race pure, à laquelle il vaudrait mieux revenir immédiatement. La race bretonne, remarquable par sa rusticité, est aussi d'origine orientale. Le croisement avec le pur sang a eu pour effet d'en élever la taille, mais aussi d'en diminuer la résistance et la sobriété. La race limousine, qui dérive également de l'arabe, a une grande distinction et beaucoup d'énergie; mais elle n'existe pour ainsi dire plus à l'état pur. Il en est de même de la race lorraine, qui, bien que mal conformée, avait une résistance à toute épreuve, et qui est aujourd'hui complètement dégénérée par des croisemens mal conçus. Les chevaux des Landes, comme ceux des Pyrénées, sont d'origine berbère; patiens et énergiques, ils sont particulièrement aptes au service de la cavalerie légère.

Ces diverses races de chevaux de selle avaient des qualités propres très remarquables et auraient pu facilement être améliorées par la sélection, la nourriture et la gymnastique fonctionnelle destinée à développer leurs aptitudes. Il eût été le plus souvent inutile de recourir au croisement avec le pur sang, dont le grand inconvénient, quand il est fait sans méthode, est de donner aux produits une ardeur à laquelle ne répond pas toujours leur conformation physique; on obtient ainsi des animaux quinteux qui dépensent leur énergie à se défendre contre l'homme au lieu de se plier à son service. Il importe avant tout de rechercher l'harmonie entre les qualités morales et les aptitudes physiques, et c'est pour cela qu'une amélioration de la race par elle-même est

toujours préférable. Ce n'est pas à dire qu'il faille repousser absolument les croisemens, qui peuvent donner d'excellens résultats, à la condition que les animaux qui en sont l'objet aient des affinités communes.

La production des chevaux communs, c'est-à-dire des chevaux de trait, a mieux résisté que celle des chevaux de selle à l'engouement pour le sang anglais, et c'est à cette circonstance que nous devons les belles races que nous possédons. La race flamande, apte au gros trait, est caractérisée par sa taille et sa corpulence; elle est lymphatique et froide au travail; mais ce sont des défauts auxquels il est facile de remédier par une nourriture plus substantielle donnée aux poulains. La race boulonnaise, quoique moins élevée, se rapproche de la précédente; elle a le poitrail large, le corps épais, arrondi et près de terre; elle joint la force et la vitesse à la docilité; elle doit être conservée pure de toute alliance, car aucune ne pourrait donner avec elle de produits supérieurs. La race ardennaise a de grandes qualités morales, mais laisse à désirer sous le rapport des formes. La race bretonne commune, d'un caractère doux, dure au travail, est excellente pour les transports qui exigent une certaine vitesse; elle peut être améliorée par la nourriture et par l'entraînement spécial, mais elle n'a rien à gagner au croisement anglais. Le cheval percheron pur est surtout un cheval de trait léger; mais on élève dans les plaines du Perche de nombreux poulains venant de la Bretagne, des Ardennes ou du Boulonnais qu'on revend sous le nom impropre de gros percherons. Cette industrie paraît plus profitable que celle de l'élève de l'ancien percheron, dont la taille est trop petite. On peut encore mentionner parmi les chevaux communs le cheval comtois, qui n'a pas de qualités spéciales, et le cheval poitevin, qui semble avoir une aptitude particulière pour se croiser avec l'âne et produire des mulets. La population chevaline du centre de la France est très mêlée; elle provient le plus souvent d'étalons importés; elle ne constitue pas de race distincte et présente les types les plus divers. Il serait nécessaire, pour l'améliorer, de faire un choix judicieux d'animaux reproducteurs et d'imiter partout ce qui se fait depuis plusieurs années dans le département de la Nièvre, où le conseil général met annuellement à la disposition de la société d'agriculture une somme de 10,000 francs destinée à l'introduction d'étalons étrangers. Cette société, sous l'habile direction de M. le comte de Bouillé, achète des étalons percherons de premier choix et les revend immédiatement après aux enchères aux éleveurs qui doivent s'engager à les consacrer à la reproduction dans le département pendant six années. Autant que possible, on s'est attaché à avoir des animaux de couleur foncée, comme étant moins sensibles aux mouches, et l'on est arrivé à créer

ainsi, par voie d'importation une race de chevaux noirs excellens pour la culture et qui deviendra une source de richesse pour les éleveurs de cette région.

Le principe qui domine l'industrie chevaline, comme toutes les autres, c'est l'intérêt de l'éleveur, et c'est pour avoir perdu de vue cette vérité élémentaire que l'administration des haras a si souvent fait fausse route et beaucoup perdu de son crédit. Créée par Colbert pour favoriser surtout la production du cheval de guerre, elle a souvent poussé à l'élevage des chevaux fins dans les régions où il y aurait eu avantage à faire des chevaux de culture, dans celles même où il eût été préférable de ne pas en produire du tout. Nous ne contestons pas l'utilité de cette institution, mais les services qu'elle a rendus jusqu'ici ne sont pas assez éclatans pour que l'opinion publique soit bien fixée sur son compte. Obéissant à des influences diverses, elle a mis en pratique les systèmes les plus contraires et laissé dans bien des esprits sérieux des doutes sur l'importance de son rôle et l'utilité de son institution. Lorsqu'on en est là, il faut remonter aux principes et se demander s'il y a réellement des motifs pour que l'état intervienne dans l'industrie chevaline et quel doit être le caractère de cette intervention. La seule raison, mais elle est péremptoire, qui motive l'ingérence de l'état, c'est la nécessité de pourvoir, en vue de la défense du territoire, à la remonte de la cavalerie. Il y a là un intérêt majeur qu'on ne peut abandonner aux chances de l'initiative individuelle ; d'une part, parce que les aptitudes de ces animaux sont spéciales ; d'autre part, parce que la production en est onéreuse. Le cheval de cavalerie, surtout celui de cavalerie légère, n'est guère propre à d'autres usages, et lorsqu'il n'est pas pris par la remonte, il ne peut être utilisé, ni pour la culture, ni pour les services habituels des particuliers ; il reste pour compte à l'éleveur, pour lequel il est une perte réelle, puisque, jusqu'à l'âge de quatre ans, il lui a coûté sa nourriture sans avoir pu lui rendre aucun service. Il est bien plus profitable d'élever des chevaux de trait, d'abord parce qu'on trouve toujours à s'en défaire, ensuite parce que, dès l'âge de deux ans, on peut leur demander un léger travail qui paie l'avoine qu'ils consomment. Il est donc nécessaire que l'état se préoccupe de la production du cheval de guerre, et sous ce rapport l'administration des haras a un rôle très sérieux à remplir, mais c'est à la condition de s'y renfermer et de ne pas faire à l'industrie privée, qui s'y entend mieux qu'elle, une concurrence fâcheuse pour la production des chevaux d'autres catégories. Il serait donc naturel que cette administration dépendît du ministère de la guerre et qu'elle s'annexât le service

des remontes, de façon à ce que tous ses efforts fussent dirigés vers ce but unique : assurer à notre cavalerie les chevaux dont elle peut avoir besoin à un moment donné. Pour encourager cette production, il conviendrait, non-seulement d'élever les prix d'acquisition qui aujourd'hui ne couvrent pas les frais d'élevage, mais aussi de fixer à l'avance, pour plusieurs années, le nombre des chevaux à acheter, pour que les éleveurs puissent se régler sur les besoins connus. On pourrait alors suivre le système en usage en Prusse, qui consiste à établir dans les régimens un roulement continu par l'envoi annuel d'un certain nombre de chevaux jeunes et par la mise à la réforme du même nombre de chevaux âgés, dont beaucoup sont encore susceptibles de rendre des services.

Quant aux chevaux de luxe et aux chevaux de culture, dont la production n'importe qu'à des intérêts privés, l'industrie particulière, qui a su créer seule les belles races de trait que nous possédons, est parfaitement à même de les perfectionner, sans que l'administration des haras ait besoin de s'en mêler. Ce n'est pas à dire que nous repoussions, même pour ces derniers, le concours de l'état, mais nous pensons que ce concours doit se borner à des encouragemens, à des primes données aux animaux reproducteurs les plus parfaits, et que c'est surtout aux sociétés d'agriculture départementales qu'il convient de guider les éleveurs dans la voie qu'ils ont à suivre. L'exemple du département de la Nièvre est sous ce rapport très concluant, et si tous les départemens propres à l'élève du cheval en faisaient autant, nous verrions bientôt toute notre population chevaline se transformer. Mais pour améliorer les races, il faut avant tout avoir des reproducteurs d'élite, et pour en avoir il faut que nos cultivateurs en sentent le prix et trouvent leur compte à en créer. Les Anglais, qui sont nos maîtres en cette matière, ont soin d'inscrire sur des registres *ad hoc* ou *studbooks* la généalogie des produits de chaque race spéciale, de façon à conserver celle-ci pure de tout mélange. En Angleterre où les propriétés se transmettent de père en fils sans sortir de la famille, les particuliers peuvent tenir eux-mêmes leurs registres, mais en France, où la constitution de la propriété est différente, ce rôle incombe aux sociétés d'agriculture, qui, sous ce rapport comme sous bien d'autres, peuvent rendre d'inappréciables services.

Les races bovines françaises ne sont ni moins nombreuses ni moins précieuses que les races chevalines ; mais elles ont des aptitudes plus diverses et peuvent, suivant les circonstances, être élevées soit pour le travail, soit pour la boucherie, soit pour la production du lait. Il fut un temps où le cultivateur considérait le

bétail comme une simple machine à faire du fumier, et où il l'élevait, non en vue des bénéfices qu'il pouvait directement en tirer, mais en vue des récoltes produites par les terres fumées. C'était le temps où l'on disait que le bétail est un mal nécessaire. On est bien revenu de ce préjugé et l'on trouve aujourd'hui que de toutes les branches de la culture, l'élève du bétail est la plus productive.

On a souvent discuté la question de savoir si le travail du bœuf est plus ou moins onéreux que celui du cheval. Cette question ne nous paraît pas susceptible d'une réponse absolue, et la solution dépend surtout des circonstances économiques au milieu desquelles on se trouve. Dans les contrées pauvres et de petite culture, il est certain que le bœuf coûte moins cher d'achat et de nourriture, qu'il est préférable au cheval, puisqu'il donne l'engrais nécessaire à la terre, traîne la charrue, rentre les récoltes et qu'il peut encore, après plusieurs années, être livré à la boucherie. Même dans les contrées où la culture est plus avancée et dans les grandes exploitations, il y a bénéfice à employer des bœufs au lieu de chevaux pour une partie des travaux, pourvu qu'on ait soin de ne pas les garder trop longtemps et de les mettre à l'engraissement avant qu'ils soient trop âgés. M. de Béhague, l'habile agronome du Loiret, a fait des expériences comparatives et a constaté que, si le travail des bœufs est plus lent que celui des chevaux, en revanche il est plus continu et coûte en définitive moins cher que ce dernier. Les Anglais, qui ont créé des races exclusivement propres à la boucherie, ne leur demandent aucun effort; c'est par des chevaux qu'ils font faire tous les labours et les charrois. Mais une spécialisation aussi absolue nous paraît un mauvais calcul, au moins en France, et nous aurions tort de nous priver de l'avantage que nous offrent quelques-unes de nos races de pouvoir être utilisées pour le travail, sans perdre leur aptitude à l'engraissement.

Il en a été pour le bœuf avec la race durham, comme pour le cheval avec le pur sang anglais; on en a mis partout. Créée par les frères Colling, la race *short-horn* (courtes cornes) ou durham, est le produit d'un siècle d'efforts, d'améliorations et de perfectionnemens; originaire des comtés de Yorkshire et de Durham, elle a envahi toute l'Angleterre, où l'on compte aujourd'hui de sept cents à huit cents troupeaux inscrits au *herdbook*. Elle tend peu à peu à se substituer aux autres races, non seulement en Angleterre, mais dans les différens pays, dont les cultivateurs viennent s'arracher les meilleurs reproducteurs à des prix exorbitans. C'est que le durham, avec sa tête petite, ses membres fins, sa poitrine ample, sa partie supérieure horizontale, son épaule descendue, sa peau souple, sa corne courte, représente le type le plus accompli de l'animal de bouche-

rie. Doué d'une faculté d'assimilation exceptionnelle, il est d'une grande précocité, et fournit, dès l'âge de trois ans, une viande aussi faite que celle des autres animaux à six ans.

L'aspect de ces magnifiques spécimens fit tomber dans le discrédit nos races indigènes, qu'on voulut améliorer à tout prix par l'infusion d'un sang nouveau, sans se rendre compte que, si le durham convient à l'agriculture perfectionnée de l'Angleterre, puisqu'il exige beaucoup de nourriture, il n'est pas assez rustique pour s'accommoder des privations et des fatigues auxquelles, dans la culture française, le bétail est parfois exposé. De nombreux mécomptes furent le résultat de cet engouement, et il ne fallut rien moins que nos expositions répétées d'animaux reproducteurs et d'animaux gras pour remettre en faveur les races françaises et pour convaincre les éleveurs que le durham et ses croisemens doivent être confinés dans les régions où ils peuvent en réalité prospérer. Nous en avons quelques-unes dans ce cas, comme le Nivernais, le Maine et l'Anjou, et l'exposition du champ de Mars de 1878 a montré à tous que les produits français de cette race ne le cèdent en rien à ceux de l'Angleterre. Quant aux croisemens, auxquels le durham se prête d'ailleurs admirablement, partout où l'on trouvera avantage à développer la précocité de l'animal au point de vue de la boucherie, il y aura intérêt à les pratiquer, à la condition toutefois d'avoir une nourriture abondante à sa disposition et de s'en tenir aux métis du premier degré; car il ne faut pas songer à créer ainsi des races nouvelles qui ne vaudraient pas la race pure, tout en étant aussi exigeantes.

Parmi les races françaises de boucherie, il faut mentionner en première ligne la race charolaise, qui, originaire du département de Saône-et-Loire, s'est répandue dans le bassin de la Loire. Grâce aux soins dont elle a été l'objet, surtout dans le département de la Nièvre, elle est devenue aussi apte au travail qu'à l'engraissement, et c'est aujourd'hui avec les grands bœufs blancs du Nivernais que se font en partie les labours des environs de Paris. Comme animaux de boucherie, ils peuvent lutter avec les durham, et dans les concours annuels d'animaux gras on les voit fréquemment l'emporter sur ces derniers. Plusieurs éleveurs ont tenté le croisement du charolais et du durham, mais, comme la conformation du premier ne le cède en rien à celle du second, comme la précocité en est presque aussi grande, il n'y a pas grand bénéfice à tirer de cette opération. La race charolaise peut très facilement se perfectionner encore par elle-même à la condition de choisir avec soin les reproducteurs. Ce que nous avons dit au sujet de l'importance d'un *studbook* pour l'amélioration des chevaux est absolument

applicable à celle des bœufs; et l'établissement d'un *herdbook* est la première condition à remplir pour arriver à un résultat satisfaisant. Ce sont, comme nous l'avons dit, les sociétés d'agriculture départementales qui devraient être chargées de ce soin.

La race mancelle est celle qui a donné les meilleurs résultats par son croisement avec le durham. Le chaulage des terres dans le Maine et l'Anjou, a, sous un climat favorable, développé la production fourragère au point que les bœufs du pays ne suffisaient plus à la consommer. On les a croisés avec le durham, et les métis obtenus ont été si beaux que cette pratique s'est généralisée. Mais ces métis n'ont pas, à proprement parler, formé une race nouvelle et ne se maintiennent que par des reproducteurs empruntés à la race pure, dans laquelle ils finiront par se confondre.

Les races travailleuses n'ont pas de caractère absolu, puisque, à mesure que l'agriculture se perfectionne, le travail devient l'accessoire et la production de la viande le principal. Il est certain qu'aujourd'hui on ne laisse plus les animaux mourir sous le joug maigres et vieux; ils y restent à peine quelques années avant de recevoir leur destination dernière, qui est la boucherie. C'est même une industrie lucrative que d'acheter les bœufs maigres au sortir de la charrue, pour les engraisser dans les pâtures. Parmi nos races de travail, M. Sanson (1) mentionne la race vendéenne comme l'une des plus précieuses; elle comprend plusieurs groupes connus sous le nom de race parthenaise, choletaise, marchoise, d'Aubrac, etc. Elle est d'une grande ténacité, facile à engraisser, et les vaches, surtout dans le groupe d'Aubrac, sont bonnes laitières. La race auvergnate, ou de Salers, occupe les montagnes de l'Auvergne, où les vaches vivent pendant la plus grande partie de l'année, en troupeaux, à une altitude de 1,800 mètres; les veaux en descendent à l'automne pour être expédiés dans la Saintonge et le Poitou, où ils font concurrence pour le travail aux animaux de la race vendéenne. Castrés à dix-huit mois, ils restent un ou deux ans entre les mains d'un petit cultivateur qui les dresse au joug et les revend ensuite à ceux qui ont besoin d'attelages plus forts. Ils passent ainsi dans deux ou trois mains jusqu'à ce que, vers six ans, ils soient mis à l'engrais en Vendée ou en Normandie, d'où ils sont enfin dirigés sur l'abattoir. Cette race est également bonne laitière. Le lait qu'elle produit sert à fabriquer les fromages qui sont la principale ressource de ces pays montagneux. Citons encore pour mémoire la race garonnaise ou agenaise, la race gasconne, la race béarnaise, la race bazadaise, la race de la Camargue, à moitié sauvage, et la race

(1) *Traité de zootechnie.*

morvandelle, qui disparaît devant la charolaise, plus facile à engraisser.

Les races laitières sont confinées dans les régions du nord de la France et ne descendent guère au-dessous du 47e degré. Les principales sont la race bretonne, la race normande et la race flamande; la première est très sobre, d'une grande puissance lactifère et de petite taille; n'ayant guère pour se nourrir que les bruyères de la lande qu'elles parcourent en liberté, les vaches ne rentrent à l'étable que pour la traite du lait. Elles sont livrées au taureau sans que les éleveurs se préoccupent d'autres conditions que celle du pelage, qu'ils tiennent à conserver noir; elles vêlent le plus souvent en plein air sans recevoir d'autre nourriture qu'un peu de pain mouillé d'eau tiède. Depuis quelque temps cependant on cherche à les améliorer, soit par des soins mieux entendus, soit par des croisemens avec les races normande, suisse et même durham. Les résultats obtenus ont été satisfaisans partout où l'agriculture est assez avancée pour donner une alimentation abondante, mais dans les contrées pauvres, la race bretonne pure est restée incomparablement supérieure. La race normande, qui s'est développée dans les herbages du littoral de la Manche, fournit des vaches laitières à tout le bassin inférieur de la Seine et des bœufs gras au marché de Paris. Elle se répand dans les départemens voisins partout où la production du lait est la principale industrie. Celui qu'elle fournit est en effet de très bonne qualité et donne un beurre renommé. Elle a des qualités assez précieuses pour avoir échappé à peu près aux croisemens; la sélection a suffi pour l'améliorer. Plus laitière encore que la normande est la race flamande, mais son lait est moins gras et plus aqueux; certaines vaches, dans les momens de forte lactation, donnent jusqu'à 35 litres par jour. Mentionnons encore la race jurassienne avec laquelle se fait l'exploitation des fruitières, la race tarentaise, et la race schwytz, qu'on a introduite dans nos départemens de l'est. Il en est de la production du lait comme du travail, qu'il ne faut pas prolonger au-delà de six ou sept ans; à cet âge, les vaches doivent être engraissées et livrées à la boucherie, c'est le meilleur parti qu'on puisse en tirer.

On voit d'après ce qui précède que, partout où nos races indigènes sont en harmonie avec la situation agricole des régions qu'elles occupent, on n'a aucun bénéfice à retirer de leur croisement avec les races étrangères; c'est par la sélection, l'alimentation et la gymnastique fonctionnelle qu'il faut les perfectionner, car l'amélioration du bétail doit suivre et non précéder celle du sol.

Les animaux de l'espèce ovine peuvent, comme ceux de l'espèce

bovine, rendre des services de différente nature, puisqu'ils fournissent de la viande, de la laine et du lait. Le type de l'animal de boucherie doit avoir la tête fine et légère, le cou mince et court, la poitrine ample et profonde, le garrot bas et épais, les épaules larges, les hanches écartées, la croupe arrondie, les cuisses descendues et les membres grêles. La laine, pour être de bonne qualité, doit être composée de brins d'égale épaisseur, ondulés, souples, moelleux, nerveux et élastiques, formant des mèches serrées et homogènes. Quant à la production du lait, bien qu'elle serve dans certaines régions montagneuses à la fabrication des fromages, elle constitue un mode d'exploitation trop peu important pour qu'on en fasse l'objet d'une éducation spéciale.

Les anciennes races françaises, en général très rustiques, ne donnaient qu'une laine assez grossière; plus ou moins précoces, plus ou moins volumineuses, suivant l'abondance de nourriture qu'elles rencontraient, elles étaient répandues sur tous les points du territoire et constituaient la principale source de profit d'une agriculture peu avancée. C'étaient la race flamande de forte taille, avec une laine longue et jarreuse; la race bretonne, petite et de viande excellente, la race solognote ou berrichonne, les races poitevines, limousine, barberine, toutes remarquables par leur rusticité qui leur permettait de vivre sur les landes et pacages qui couvraient autrefois la plus grande partie de la France. Frappé des qualités de la laine des mérinos d'Espagne, Colbert, dès le XVII[e] siècle, fit venir de ce pays quelques béliers destinés à améliorer les troupeaux du Roussillon et du Béarn; mais ce n'est qu'en 1766 que Daubenton importa un troupeau entier qu'il plaça dans son domaine de Montbard, dans la côte d'Or, et qui devint la souche des mérinos actuels de la Bourgogne. Le succès de Daubenton parvint jusqu'aux oreilles de Louis XV, qui, par l'intermédiaire de son ambassadeur en Espagne, obtint de faire venir en France un troupeau choisi de 366 têtes qui fut placé à Rambouillet, alimenté par des envois postérieurs, et dont les produits se répandirent de proche en proche. Les soins intelligens dont ces animaux furent l'objet leur donnèrent une supériorité telle que la France est devenue le centre principal de la production des mérinos et que c'est chez elle que tous les étrangers viennent s'approvisionner. Cette race se rencontre aujourd'hui surtout dans les bassins de la Seine et de la Loire, partout où l'hiver n'est pas trop rigoureux et les sécheresses pas trop prolongées. Croisée avec les races locales par la méthode du croisement continu, elle est revenue partout au type pur, sauf les variétés dues au mode de nourriture, et a donné naissance aux mérinos de la Brie, de la Beauce, de la Champagne, de la Bourgogne.

Pendant que la France s'occupait de l'amélioration de la laine, en Angleterre on s'attachait surtout à la production de la viande. Dès 1755, Bakewell, fermier du comté de Leicester, ayant remarqué que les animaux d'une charpente osseuse légère avaient besoin de moins de nourriture que les animaux pourvus de gros os et donnaient une proportion de viande nette plus considérable, s'attacha à améliorer par la sélection les moutons de cette région, dont le sol fertile, le climat doux et les herbages abondans étaient des conditions faites à souhait pour cette entreprise. Il créa ainsi une race remarquable connue sous le nom de *new-leicester* ou *dishley*. D'autres fermiers imitèrent cet exemple avec les animaux dont ils disposaient et obtinrent des résultats divers dont l'un des plus remarquables est la création de la race *southdown* dans les dunes du comté de Sussex par Ellmann et Jonas Webb. Ces résultats ne restèrent pas longtemps ignorés, et lorsque le prix des laines devint moins rémunérateur, on n'hésita pas à introduire en France les races anglaises pour se rattraper sur le rendement en viande.

Le dishley, ou new-leicester, est un animal volumineux, exigeant, qu'on a fréquemment croisé avec le mérinos pour obtenir à la fois de la laine et de la viande; mais, malgré l'habileté des éleveurs, on n'a pu encore fixer cette prétendue race, et les troupeaux qui proviennent de ces croisemens présentent une grande variété de de types qui se rapprochent plus ou moins de l'un ou de l'autre des types primitifs, mais qui n'ont pas de caractère particulier bien déterminé. Les moutons de la race southdown représentent le modèle par excellence de l'animal de boucherie tel que nous l'avons décrit plus haut. Doués d'une faculté d'assimilation extrême, trouvant leur nourriture là où les new-leicester mourraient de faim, ils donnent relativement à leur taille un poids de viande considérable, et cette viande est excellente. Le southdown s'allie admirablement avec quelques-unes de nos races françaises, surtout avec la berrichonne, et produit des agneaux métis, précoces et rustiques à la fois, qui, dès l'âge de neuf ou dix mois, se vendent jusqu'à 40 et 45 francs sur le marché de Paris, où ils sont très appréciés. M. de Béhague, le promoteur de cette industrie, a été suivi dans cette voie par de nombreux éleveurs.

C'est au mérinos et au southdown que doivent appartenir toutes les régions où la culture est assez avancée et le climat assez clément pour qu'ils puissent y prospérer, parce qu'ils représentent pour ainsi dire la perfection, l'un pour la production de la laine, l'autre pour la production de la viande. Quant aux races locales, il est à désirer qu'elles restent confinées sur les points où leur rusticité leur permet de vivre dans des conditions que les autres ne pourraient supporter.

Le porc n'est bon qu'à l'alimentation : c'est l'animal de la petite culture, la viande des petits ménages; peu difficile sur la nourriture, il permet d'utiliser tout ce qui sans lui serait perdu, comme les eaux grasses et le petit-lait. Bien que dans certains départemens il soit l'objet d'un élevage et d'un commerce assez importans, il n'est qu'un accessoire dans la culture. Les races indigènes sont très mélangées et très difficiles à définir, et bien qu'elles aient acquis une plus grande précocité par le croisement avec les races anglaises, il n'est pas prouvé qu'elles y aient gagné, car la viande est devenue plus spongieuse et moins succulente.

IV.

Les opérations de l'agriculture nécessitent une énorme quantité de travail, auquel concourent les forces de l'homme, celles des animaux et celles des moteurs mécaniques. Il importe donc de savoir dans quelles circonstances il faut avoir recours aux unes ou aux autres pour obtenir le même résultat avec le moins de dépenses possible. Les progrès de la mécanique, comme ceux de l'agriculture, ont permis de substituer de plus en plus au travail de l'homme celui des animaux ou des forces naturelles et de décharger l'humanité d'un de ses plus rudes labeurs. Depuis vingt années, les progrès à cet égard ont été considérables. Avant 1860, il n'existait pour ainsi dire pas en France une seule locomobile : il y en a maintenant plus de 4,000; on comptait à peine quelques machines à battre : il y en a 150,000, et le nombre va toujours en augmentant.

Ainsi que le fait remarquer M. Hervé-Mangon dans son bel ouvrage sur *les Machines agricoles* (1), auquel nous empruntons une partie des détails qui vont suivre, le travail mécanique développé chez les êtres vivans est le résultat de la chaleur produite par la combustion des alimens dans l'organisation, et l'on peut calculer exactement la quantité qui en est nécessaire pour produire un effort déterminé. Le travail fourni par l'homme ou l'animal n'est qu'une fraction de celui qui serait exécuté si la totalité de la chaleur produite était transformée en mouvement; mais cette fraction est d'autant plus élevée que le moteur agit dans des conditions plus conformes à ses habitudes et à sa nature. C'est ce qui explique l'influence considérable de l'exercice et de l'entraînement, car la répétition des mêmes efforts augmente les forces et diminue la fatigue éprouvée dans l'origine.

La population agricole, d'après le dernier dénombrement, est de

(1) *Traité de génie rural. — Les Machines agricoles*, par M. Hervé-Mangon.

18,968,605 habitans, sur lesquels, déduction faite des vieillards et des enfans, 11,500,000 individus travaillent à la terre d'une manière active, 5,727,000 hommes et 5,773,000 femmes : en évaluant à 266 le nombre annuel de journées de travail des hommes et à 172 celui des femmes, on arrive à un total de 1,523,382,000 journées pour les premiers et de 992,956,000 pour les dernières. On voit immédiatement par là quel énorme accroissement de travail on peut obtenir par l'amélioration du régime alimentaire des ouvriers; aussi est-ce bien à tort qu'on se plaint souvent de leurs exigences sous le rapport de la nourriture, car augmenter la ration du travailleur des champs, c'est augmenter sa puissance, multiplier la main-d'œuvre disponible et par conséquent accroître la richesse du pays.

Ce que nous venons de dire des hommes est également vrai des animaux : le travail qu'ils produisent est beaucoup plus considérable lorsqu'ils sont bien nourris que lorsqu'ils le sont mal, et l'on a calculé que pour le cheval, par exemple, l'unité de travail utile coûte trois fois moins cher lorsque la nourriture est abondante que lorsque celle-ci est peu supérieure à la ration d'entretien. Le prix de revient de la journée de cheval est, d'après M. Hervé-Mangon, de 2 fr. 45, et le prix du kilogrammètre, c'est-à-dire de l'effort nécessaire pour élever un kilogramme à 1 mètre de hauteur, de 0 f. 00000163, en évaluant à 1,500,000 kilogrammètres le travail journalier. Le bœuf ne produit qu'un million de kilogrammètres par jour; mais comme il coûte moins à nourrir et que l'amortissement est nul, puisqu'on revend l'animal souvent plus cher qu'on ne l'a acheté, le prix de revient de la journée, et par conséquent celui du travail produit, est moins élevé que pour le cheval.

L'outillage du cultivateur a été pendant longtemps d'une extrême simplicité. C'était avec un morceau de bois recourbé, traîné par lui-même, qu'il égratignait la terre avant de l'ensemencer; c'était avec deux bâtons réunis par un lien flexible qu'il détachait le grain de ses enveloppes, avec une corbeille grossière qu'il le vannait et le séparait des corps étrangers, entre deux pierres qu'il l'écrasait pour le transformer en farine. A mesure que la civilisation se développa, que les débouchés se multiplièrent, que le temps devint plus précieux, que les capitaux furent plus abondans, il sentit la nécessité d'opérer plus rapidement et avec moins de déchet. Il demanda aux machines de battre et de nettoyer le grain, de hacher la paille, de fabriquer le beurre, de monter l'eau, de se substituer en un mot au travail manuel partout où celui-ci peut être remplacé. La force motrice nécessaire pour mettre ces engins en mouvement peut être demandée soit aux animaux, soit

à la vapeur : dans le premier cas, on fait usage de manèges; dans le second, de machines à vapeur fixes ou mobiles. Le manège, qui est un appareil destiné à transformer les efforts des moteurs animés en force agissant sur la machine-outil, se compose ordinairement d'un axe vertical mobile que fait tourner, au moyen d'un bras, un animal parcourant une circonférence, et qui transmet son mouvement, par des courroies ou des roues dentées, aux autres pièces du mécanisme. Nous n'entrerons pas dans la description des différentes espèces de manèges dont les dispositions ont été constamment perfectionnées, et qui rendent d'incontestables services pour les travaux intérieurs de la ferme, et particulièrement pour le battage des grains. Lorsqu'on peut faire usage des moteurs hydrauliques, il y a intérêt à les employer : mais, quoiqu'il s'en faille de beaucoup que toutes les forces disponibles de nos cours d'eau soient utilisées, ce n'est qu'exceptionnellement qu'on peut le faire; partout ailleurs il faut avoir recours à la vapeur. Lorsque les travaux intérieurs sont nombreux, il est préférable d'installer une machine fixe qui consomme moins de charbon pour le même effet utile que les machines locomobiles, et de conserver celles-ci pour les travaux du dehors, parce qu'elles peuvent être transportées sur les différens points de l'exploitation. Le prix de revient d'une journée de cheval-vapeur varie suivant le nombre de journées de travail effectif; mais, en tenant compte de l'amortissement, on peut l'évaluer entre 3 et 5 francs.

Les transports sont parmi les travaux agricoles un des plus importans, un de ceux qui figurent pour la plus forte part dans le prix de revient des produits de la terre. Les charrois de fourrages, de fumiers, de récoltes, occasionnent dans une ferme un mouvement continuel, qui montre combien il est important, non-seulement que les chemins soient en bon état, mais aussi que les véhicules soient convenablement établis et appropriés aux conditions locales. Depuis quelque temps, on commence à se servir pour les transports agricoles d'une voie ferrée qu'on peut déplacer à volonté et sur laquelle on fait circuler les wagons traînés par des chevaux, ou simplement poussés par des hommes. Bien que cet appareil ne soit applicable qu'en plaine et dans les grandes exploitations, il n'en rend pas moins de grands services, ainsi que le constatent les succès que l'inventeur, M. Decauville, remporte à toutes les expositions. Lorsqu'il s'agit de traverser des vallées, on se sert quelquefois de câbles aériens, sur lesquels roulent au moyen de poulies des paniers renfermant les matières à transporter.

La première opération en agriculture est le labour, qui a pour objet de diviser la terre et de la dépouiller des plantes parasites

qui la couvrent. Ce travail s'est d'abord exécuté à bras d'hommes au moyen d'une bêche; mais, comme il est long et fatigant, on lui a substitué le labour à la charrue, dans lequel les efforts les plus pénibles sont exécutés par les animaux, l'homme n'ayant plus d'autre besogne que de diriger l'instrument. D'après la statistique de 1862, on comptait en France 3,206,000 charrues, nombre qui depuis lors a dû s'accroître considérablement. Une bonne charrue a trois opérations à faire : elle doit d'abord couper la terre verticalement pour en détacher une bande, trancher ensuite celle-ci horizontalement pour la détacher du sol et, en troisième lieu, la renverser sur elle-même pour exposer à l'air les parties fraîchement coupées. A ces trois opérations correspondent trois parties de l'instrument, le coutre, le soc et le versoir. Les anciennes charrues faites en bois laissaient beaucoup à désirer; aujourd'hui on est arrivé à une grande perfection en employant le fer et la fonte et en calculant scientifiquement la forme et les dimensions à donner à chacune des pièces. C'est Jefferson, l'ancien président des États-Unis, qui le premier, en 1815, s'est appliqué à perfectionner cet instrument ; il a été suivi dans cette voie par les constructeurs anglais et français. Une des plus employées est la charrue Dombasle, qui est simple et solide et peut être facilement construite par tous les charrons ou forgerons de village. On se sert beaucoup aussi de la charrue dite Brabant-double, qui se compose de deux corps de charrue montés sur un même age et qui peuvent tourner sur la sellette d'un avant-train, de façon à labourer à droite et à gauche, et à verser par conséquent la terre toujours du même côté. Elle est surtout employée pour les labours à plat et s'est beaucoup répandue à la suite des diverses expositions où on a pu l'apprécier. Il serait très à désirer que nos principaux constructeurs eussent partout, même dans les plus petites localités, des dépôts de leurs instrumens et de pièces de rechange destinées à remplacer celles qui viennent à casser ; car c'est à la difficulté pour les cultivateurs de se procurer de bons engins et surtout de les réparer, qu'il faut attribuer la lenteur avec laquelle ceux-ci se sont répandus jusqu'ici. Il y aurait de grands bénéfices à réaliser pour les constructeurs qui entreraient dans cette voie.

On ne fut pas longtemps à reconnaître l'avantage qu'on pourrait retirer de l'emploi de la vapeur dans les opérations de labourage, car le prix de l'unité de travail mécanique que produit celle-ci est d'environ le tiers du prix de l'unité obtenue par les moteurs animés. On devait y trouver une grande économie en même temps qu'un travail mieux fait. Dès 1810, le major Prats prit en Angleterre un brevet pour une invention de ce genre; d'autres essais furent tentés

ensuite ; mais ce n'est guère qu'en 1854 que M. Fowler exposa pour la première fois un appareil réellement pratique. D'après son système, la charrue a plusieurs socs et peut, en se basculant, labourer dans les deux sens ; elle est mue par deux machines à vapeur automobiles, placées aux deux extrémités du champ, qui la tirent alternativement, au moyen d'un câble enroulé sur un tambour et qui se meuvent parallèlement sur les deux rives opposées, à mesure que l'opération s'avance. Un autre système imaginé par M. Howard permet de n'employer qu'une seule machine. Divers perfectionnemens ont en outre été apportés par d'autres constructeurs, en sorte qu'on peut aujourd'hui considérer ces appareils comme entrés dans la pratique. Il y en a en Angleterre plusieurs centaines qui fonctionnent régulièrement et qui sont surtout employés comme défonceuses pour defricher les terrains incultes. En France, bien que M. Debains ait inventé une machine plus simple que les machines anglaises, il en existe à peine quelques-unes, parce qu'on ne considère pas encore les résultats obtenus comme concluans. Il ne faut pas se dissimuler d'ailleurs que l'emploi de ces charrues modifiera nécessairement le système de culture, puisqu'en se substituant au bétail, elles diminueront la production du fumier dans les fermes. Elles ne pourront donc, au moins d'ici à quelque temps, être utilisées avec avantage que dans les exploitations situées à proximité des villes qui, fournissant des engrais en abondance, offrent des débouchés assurés aux produits industriels que l'emploi de ces engins permet de cultiver. Quelles que soient les modifications qu'elles devront provoquer, il y a un si grand bénéfice à faire usage de ces machines qu'on peut être assuré de les voir tôt ou tard se répandre dans nos campagnes. Une conséquence en sera l'organisation, chez nous comme en Angleterre, de sociétés entreprenant à forfait les opérations de labourage. Tout récemment même, des expériences qui paraissent avoir réussi ont été tentées pour remplacer comme force motrice la vapeur par l'électricité.

Un des instrumens les plus utiles en agriculture est le semoir, non-seulement à cause de la rapidité et de la perfection avec laquelle il exécute l'importante opération de l'ensemencement des terres, mais aussi à cause de l'économie de graines qu'il procure. M. Hervé-Mangon évalue la quantité de graines employées à l'ensemencement à 15 millions d'hectolitres de froment, 3,900,000 hectolitres de seigle, 2,300,000 hectolitres d'orge, 8,000,000 d'hectolitres d'avoine, 547,000 hectolitres de sarrasin et 227,000 hectolitres de maïs, représentant une valeur totale d'environ 500 millions de francs; aussi conçoit-on que la plus petite économie sur la graine employée accuse au pays un bénéfice considérable. Or

l'emploi du semoir mécanique, à quelque système qu'il appartienne, permettant de réduire cette quantité de moitié, procurerait, pour la France entière, l'énorme économie de 250 millions de francs; ajoutez à cela que le grain enfoui à une profondeur toujours égale, régulièrement espacé, donne des plantes plus robustes, des pailles plus belles, des épis mieux fournis, et par conséquent une récolte plus abondante; que grâce au régulier écartement des lignes, les travaux de sarclage et de moisson deviennent plus faciles, et vous pourrez juger de l'intérêt qu'il y aurait à voir ce précieux instrument se répandre partout où il peut être utilisé. Ce serait cependant une faute que de chercher à l'introduire dans les pays où la culture est encore peu avancée, car il demande des terres bien préparées. En agriculture tous les progrès sont solidaires les uns des autres et marchent parallèlement. En 1862, on comptait en France 10,853 semoirs; mais depuis lors le nombre doit s'en être considérablement accru.

Les faucheuses et les moissonneuses, autrefois inconnues dans la culture, y ont définitivement conquis leur place. On se rappelle l'étonnement qu'ont produit ces instrumens envoyés par l'Amérique à l'exposition universelle de 1855. Aux yeux des uns, elles ne devaient jamais trouver leur application en France, à cause du morcellement des propriétés et de la difficulté de les faire réparer en cas d'accident dans les fermes reculées. Pour d'autres, la main-d'œuvre agricole était menacée d'une baisse considérable par l'emploi d'engins qui lui épargnaient la rude besogne de la moisson. Dès ce moment M. de Lavergne combattait ici même (1) ces craintes exagérées et faisait preuve d'une bien grande perspicacité : « On peut se rassurer, disait-il, l'invasion ne sera jamais assez subite pour que l'effet soit sensible partout à la fois; l'extrême lenteur est ici plus à craindre que la précipitation. Dans tous les cas, on peut être certain que la somme de travail ne sera pas diminuée; les bras devenus libres seront employés à d'autres travaux qu'on ne fait pas aujourd'hui et qui augmenteront d'autant la production; c'est ce qui arrive toujours en pareil cas. Dans toutes les industries où a pénétré l'emploi des machines, les salaires ont monté au lieu de baisser; il en sera de même dans l'industrie rurale. » En effet, les salaires ont si bien haussé que cette hausse même a été la cause principale de la diffusion de ces machines, grâce auxquelles, malgré le défaut de la main-d'œuvre, on peut couper les récoltes en quelques jours, sans être exposé à les laisser périr sur pied. Aussi l'emploi s'en est-il généralisé, surtout dans

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er octobre 1855 : *les Produits et les Machines agricoles*.

les terrains plats. Pendant longtemps ces instrumens laissaient à désirer au point de vue de la construction; les pièces qui s'échauffaient ou se cassaient exigeaient des réparations fréquentes et occasionnaient de nombreuses pertes de temps; mais chaque année de nouveaux perfectionnemens ont peu à peu simplifié les appareils et en ont rendu l'emploi plus facile.

On ne s'en est pas tenu là et l'on s'est ingénié à faire faire automatiquement les travaux qui jusqu'ici semblaient ne pouvoir être exécutés qu'à la main, tels que le liage des gerbes et le bottelage des foins. Jusqu'ici ce sont les constructeurs étrangers, anglais ou américains, qui l'emportent pour la perfection et le bon marché de leurs instrumens; mais les constructeurs français les suivent de près et s'ils ne les ont pas atteins, c'est uniquement parce qu'ils n'ont pas des fers et des aciers d'aussi bonne qualité. Si ces matières entraient chez nous en franchise, ils pourraient sans aucun doute affronter la concurrence. Le nombre des faucheuses et des moissonneuses employées en France, qui en 1862 était de 18,000, a certainement décuplé depuis lors.

La machine agricole qui s'est le plus répandue depuis un certain nombre d'années est la machine à battre, qui a pour objet de remplacer le fléau dans l'opération de l'égrenage des épis. Ces machines, que tout le monde connaît aujourd'hui, sont simples ou à grand travail, suivant qu'elles comportent seulement le battage des grains, ou qu'elles en effectuent aussi le vannage et le nettoyage. Il y en a de très petit modèle qui, mues par un manège ou une locomobile, peuvent se transporter d'un point à l'autre d'une exploitation et battre en quelques heures, aussitôt après la récolte, les gerbes qui restaient autrefois en meules pendant de longs jours, attendant que les ouvriers eussent le loisir de se livrer à ce travail. Le cultivateur peut aujourd'hui, grâce à ces instrumens, livrer son blé sans retard et rentrer dans son argent dans le plus court délai. Il en résulte pour lui une grande économie, une meilleure distribution des travaux de la ferme et surtout une notable diminution de déchets. Le nombre des machines à battre, qui, en 1862, dépassait le chiffre de 100,000, est aujourd'hui de 150,000 environ. Un grand nombre d'entre elles sont entre les mains d'entrepreneurs qui vont de ferme en ferme battre les récoltes nouvellement moissonnées.

Nous avons parlé plus haut des transports à petite distance à faire dans l'intérieur même d'une exploitation, et qui ont une influence prépondérante sur les frais de production; il nous reste à dire un mot des transports à grande distance, qui en ont une bien plus grande encore sur les prix de vente des produits. Les

blés, les vins, les bois, les fourrages sont grevés en arrivant sur le marché de frais qui dépassent souvent de beaucoup la valeur même de ces denrées. Toute économie sur ces frais est un bienfait qui permet de faire profiter des populations entières d'avantages dont elles étaient privées jusque-là. Sous ce rapport, les chemins de fer ont rendu des services incalculables. Ils nous ont affranchis à jamais de la crainte des famines par la rapidité et l'économie avec laquelle ils transportent les blés des ports d'importation au centre de la France; ils ont ouvert des débouchés nouveaux à des produits qui ne trouvaient pas d'écoulement; ils ont facilité le marnage et par conséquent la mise en culture de terres qui sans eux seraient restées stériles; ils ont transformé la situation agricole du pays et ont amené la prospérité là où autrefois régnait la misère. A cet égard, un progrès énorme a été fait dans les vingt dernières années, puisque la longueur des lignes exploitées, qui en 1860 n'était que de 9,433 kilomètres, était au 31 décembre 1877 de 21,038 kilomètres.

V.

En jetant un regard d'ensemble sur ce vaste territoire qui s'étend des Alpes à l'Océan et de la mer du nord aux Pyrénées, mélange de plaines, de coteaux et de montagnes, que se partagent les bassins de cinq grands fleuves, que couvrent des forêts, des herbages, des moissons, des vignobles, sur lequel règnent les climats les plus divers, on ne peut se défendre d'un sentiment d'orgueil en songeant que c'est la France, notre patrie bien-aimée; s'il se mêle à ce sentiment l'amertume profonde que nous cause la perte de nos plus belles provinces, il nous reste au moins l'espoir que cette séparation n'est pas éternelle. Sans doute, ce beau pays n'est pas encore partout cultivé comme il devrait l'être; bien des plaines sont encore des landes stériles, bien des montagnes montrent leurs flancs dénudés, mais tel qu'il est, y en a-t-il au monde un autre qui puisse lui être comparé? Les progrès réalisés, dont nous venons d'énumérer les principaux, sont du reste garans de l'avenir, et l'on peut affirmer à l'avance qu'ils ne seront pas moindres dans les années qui vont suivre que dans les années écoulées; c'est une voie dans laquelle, malgré les accidens particuliers qui peuvent se produire, on ne s'arrête jamais. Les déclamations intéressées ne peuvent rien changer à une situation qui frappe tous les yeux, ni détruire des faits dont nous avons été les témoins et que confirment souvent, malgré eux, les correspondans de la Société nationale

d'agriculture dans leurs réponses aux questions qui leur ont été posées (1).

Le fait capital qui domine tous les autres et qui à lui seul prouve d'une manière irréfutable l'accroissement de la richesse publique depuis vingt ans, c'est l'importance des déclarations de successions au commencement et à la fin de cette période. Le montant de ces déclarations qui, en 1859, était de 2,443,449,396 francs, s'est élevé, en 1874, à 3,748,918,849 francs. C'est une augmentation de plus de 50 pour 100 sur le chiffre primitif et d'où l'on peut conclure que la richesse du pays a suivi la même progression. La facilité avec laquelle s'acquittent les impôts de toute nature, le produit toujours croissant des contributions indirectes viennent à l'appui de cette appréciation et sont des symptômes évidens d'une aisance toujours plus grande dans la masse de la population.

En nous plaçant au point de vue exclusivement agricole, nous remarquons d'abord que le prix des terres a généralement haussé, ce qu'il faut attribuer, d'une part, à ce que les progrès réalisés ont rendu le sol plus productif; d'autre part, à ce que, par suite d'une aisance plus grande répandue dans les campagnes, la propriété territoriale a été plus recherchée.

Les fermages ont suivi une marche parallèle et jusque dans ces dernières années, il était rare qu'à chaque renouvellement de bail, le propriétaire ne trouvât pas moyen d'en augmenter le prix. Cette hausse continue, due à ce que jusqu'ici le nombre des demandes de location dépassait celui des terres disponibles, subit aujourd'hui un temps d'arrêt, si même elle n'éprouve un mouvement de recul, dont nous aurons plus tard à déterminer les causes; mais ce délaissement des fermages, qui d'ailleurs n'est pas particulier à la France, n'entraîne pas pour cela la dépréciation de la propriété, puisqu'ainsi que nous venons de le voir, celle-ci est presque partout recherchée avec passion par des cultivateurs qui l'exploitent par eux-mêmes.

La superficie totale de la France se divise ainsi qu'il suit :

Terres labourables.	26,568,621	hectares.
Prairies naturelles.	5,021,246	—
Forêts	9,035,376	—
Vignes	2,320,809	—
Pacages et friches.	6,546,493	—
Sols non agricoles (routes, rivières, etc.)	1,544,018	—
	51,036,563	hectares.

Il y a vingt ans, l'étendue des friches était de 8,000,000 d'hectares environ, tandis que celle des terres labourables n'était que de 25,000,000. 1,500,000 hectares ont donc depuis cette époque

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.*

été mis en labours ou transformés en prairies. La culture des céréales a de tout temps été la culture dominante de la France, fait qui s'explique aussi bien par les conditions de sol et de climat où elle se trouve que par les habitudes de la population, qui consomme plus de pain qu'aucune autre. Cette culture peut donc servir de critérium pour faire apprécier la situation agricole dans son ensemble. De 1840 à 1849, on a cultivé en moyenne 5,768,000 hectares qui ont produit 79,572,000 hectolitres, soit 13 hect. 71 par hectare; de 1850 à 1860, 6,329,000 hectares qui ont produit 88.684,000 hectolitres, soit 14 hect. 01 par hectare; de 1860 à 1869, 6,896,000 hectares qui ont produit 98,447,000 hectolitres, soit 15 hect. 72 par hectare. Il y a donc eu un progrès continu, non-seulement dans l'étendue des terres emblavées, mais aussi dans le rendement. Il en a été de même pour tous les autres produits de la terre. L'avoine qui, pendant la période de 1851-1859, avait donné en moyenne 67,000,000 d'hectolitres, a fourni, d'après la *Statistique* de M. Block (1), pendant la période 1860-1869, 74.500,000 hectolitres; la récolte des pommes de terre a passé de 82.000,000 d'hectolitres à 111 milllions; celle des betteraves de 44 millions de quintaux à 50 millions. L'étendue cultivée en vignes a augmenté de 200,000 hectares et la production du vin, qui était de 30 millions d'hectolitres pendant la première période, s'est élevée à 50 millions pendant la seconde; il est vrai que, depuis lors, elle a sensiblement diminué par suite des ravages du phylloxera. L'étendue des prairies naturelles ou artificielles s'est également accrue, ainsi que le prouve, à défaut de renseignemens plus précis, l'augmentation du nombre des animaux.

La population chevaline, qui, en 1862, était de 2,904,000 têtes, s'est élevée en 1866 à 3,312,000, pour retomber en 1872 à 2,882,000 par suite des ravages de la guerre et de la cession de l'Alsace-Lorraine. Le nombre de têtes de l'espèce bovine, qui était de 10,955,000 en 1862, s'est élevé à 12,733,000. Par contre, le chiffre des moutons a diminué, il a passé de 32,700,000 à 24 millions; mais cette diminution, loin d'être un signe de décadence, prouve au contraire qu'on s'attache de plus en plus à produire des animaux de race précoce. Il est clair que, si les moutons qu'on élève ne demandent plus que deux ans, au lieu de quatre, pour atteindre tout leur développement, on peut avec un nombre de têtes moitié moindre, obtenir la même quantité de viande que par le passé. D'autre part, on sait que le mouton est souvent une cause de ruine dans les pays de montagnes et que les efforts des pouvoirs publics tendent, dans certaines régions, à lui substi-

(1) *Statistique de la France,* par M. Maurice Block, 2e édition, 1874; Guillaumin.

tuer la race bovine. On ne saurait donc considérer, quoiqu'on en fasse grand bruit, la diminution signalée, qui est également constatée en Angleterre, comme un symptôme défavorable.

Si la production agricole a augmenté dans son ensemble, les prix se sont élevés bien plus encore; d'une part, parce que la consommation, s'accroissant avec le bien-être, a suivi une marche parallèle; d'autre part, parce qu'une grande partie des produits ont trouvé sur les marchés étrangers des débouchés qui autrefois leur faisaient défaut.

Le prix moyen du blé a peu varié, quoiqu'il ait subi cependant une légère hausse; de 20 fr. 81 qu'il était pendant la période 1850-1859, il s'est élevé à 22 fr. 01 par hectolitre pendant la période de 1860-1869. Mais on ne peut rien en conclure, car c'est un phénomène économique très remarquable que, depuis le commencement du siècle, le prix du blé est resté à peu près stationnaire malgré la diminution relative de la valeur de la monnaie. Ce phénomène s'explique parce que la production du blé s'est augmentée en même temps que la consommation. Le prix des vins s'est accru dans une très forte proportion par suite des débouchés nouveaux qui se sont ouverts. Nous ne pouvons établir de moyenne puisque ces prix varient considérablement d'une localité à l'autre; mais les vins du midi qui, avant 1860, ne valaient pas plus de 10 à 15 francs l'hectolitre, se vendaient couramment dans ces dernières années de 40 à 60 francs.

Ce sont surtout les produits animaux qui ont atteint des chiffres jusqu'alors inconnus : les chevaux propres à la culture qu'on pouvait, il y a vingt ans, se procurer couramment pour 500 ou 600 fr. se paient aujourd'hui de 1,200 à 1,500 francs; quant aux chevaux de luxe, on ne peut rien trouver de convenable à moins de 1,800 ou 2,000 francs. Le prix des vaches a triplé presque partout; il s'est élevé de 200 fr. à 600 fr., celui des bœufs de travail a passé de 400 à 800 francs (1), celui de la viande a augmenté de moitié. On ne constate une légère diminution que pour celle du porc, due, paraît-il, aux importations américaines, qui permettent de la livrer au consommateur français à 0 f.60 cent. le kilogramme. Le prix des laines a également baissé, dépréciation qui doit être attribuée non-seulement aux importations des laines australiennes, mais surtout aux caprices de la mode, qui ont restreint l'emploi des laines fines. Le prix des volailles a plus que doublé; il en a été de même de celui des œufs, du beurre et du fromage, qui ont trouvé sur le marché anglais un débouché presque illimité; en 1864, on a exporté en

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.* Voir notamment la réponse de M. A. Le Cler pour le département de la Vendée.

Angleterre 10,770,540 kilog. de beurre frais et salé, 58,973 kilog. de fromages, et 22,905,262 œufs ; en 1876, ces exportations ont été de 31,202,240 kilogrammes de beurre, 440,893 kilogrammes de fromages et 31,684,882 œufs. On prétend qu'il se manifeste aujourd'hui un certain ralentissement dans le commerce du beurre, surtout dans celui de provenance bretonne, auquel tend à se substituer le beurre américain. Le commerce des fruits et des légumes s'est également développé dans une proportion énorme. Autrefois, dès le mois de novembre, on était, dans les départemens du nord et du centre, réduit au régime des pommes de terre et des légumes secs; aujourd'hui, les départemens du midi et de l'Algérie nous fournissent des fruits et des légumes frais pendant toute l'année et en expédient pour plus de 30 millions à l'étranger.

Le total des exportations des produits agricoles de toute nature, qui en 1860 était de 669,469,000 francs (1), s'est élevé, en 1872, à 1,179,803,000 francs. Le total des importations des mêmes produits, qui en 1860 était de 1,467,249,000 francs, a atteint en 1872 la somme de 2,359,398,000 francs. Dans le chiffre des importations sont comprises, non-seulement celles provenant de l'Algérie et des colonies, mais aussi celles des matières premières comme le coton en laine que la France ne produit pas, ou comme les bois de construction qu'elle produit en trop petite quantité pour ses besoins. Il n'en est pas moins vrai que l'ensemble des transactions auxquelles les produits agricoles ont donné lieu entre la France et l'étranger, y compris l'Algérie et les colonies, a passé de 1,849,272,000 en 1860 à 3,826,647,000 francs en 1872, et que les cultivateurs comme les consommateurs ont dû y trouver leur compte, puisque les premiers ont pu vendre au dehors les produits de notre sol, et que les seconds ont pu se procurer à l'étranger ceux que notre pays ne fournit pas ou ne fournit que d'une manière insuffisante.

Ce n'est pas seulement le rendement de la terre qui a augmenté, et les prix des denrées qui se sont élevés; il y a eu aussi accroissement du bien-être général et ce bien-être ne s'est pas seulement répandu dans la classe des propriétaires ou des fermiers, mais il a pénétré dans la classe ouvrière, dont les salaires ont considérablement haussé. Dans la plupart des départemens, ils ont presque doublé; les ouvriers nourris, qui, en 1860, recevaient 200 francs par an, touchent aujourd'hui de 400 à 500 francs; les autres, qu'on payait 1 fr. 50, reçoivent 3 francs par jour en temps ordi-

(1) Voir le discours de M. de Kergorlay à la séance publique de la Société centrale d'agriculture du 18 mai 1873.

naire et jusqu'à 7 francs pendant la moisson. Cette élévation des salaires grève, il est vrai, sensiblement les frais d'exploitation, mais elle n'en est pas moins un signe de prospérité, puisque la culture peut la supporter. Il est clair en effet que si celle-ci se trouvait en perte, elle se ralentirait jusqu'à ce que la main-d'œuvre, étant moins demandée, fût retombée à son taux primitif. Nous aurons du reste à revenir sur ce point; tout ce que nous voulons retenir en ce moment, c'est que cet accroissement du prix de la main-d'œuvre a eu pour conséquence l'augmentation du bien-être de l'ouvrier agricole, qui non-seulement est aujourd'hui mieux nourri et mieux vêtu qu'autrefois, mais qui, ainsi que l'ont signalé la plupart des correspondans de la Société nationale, a pu réaliser assez d'économies pour acheter des terres et les cultiver pour son propre compte (1).

Mais ce qui, plus que tous les chiffres que nous venons de citer, prouve la prospérité agricole toujours croissante de la France, c'est la facilité avec laquelle ce pays béni du ciel a supporté les charges écrasantes de la dernière guerre. Ni les milliards payés à l'ennemi, ni les milliers d'hommes tués pour la défense de la patrie ou morts dans les casemates allemandes, n'ont ralenti son essor: il est sorti de cette épreuve plus vivace que jamais, et aujourd'hui, à voir les cours des fonds publics et le chiffre des sommes déposées à la banque, on ne se douterait pas que son épargne a été entamée. Il ne faudrait pas cependant que, parce que nos blessures ont été rapidement cicatrisées, nous oubliions ceux qui les ont faites; et cette prospérité, dont nous avons lieu d'être si fiers, serait un malheur si elle devait nous faire perdre de vue les devoirs qui nous restent encore à remplir envers la patrie.

Quoi qu'il en soit, les progrès agricoles de la France dans les vingt dernières années, progrès dus aux circonstances diverses que nous avons énumérées plus haut, paraissent aujourd'hui se ralentir. Les propriétaires se plaignent de ne pouvoir louer leurs fermes, les cultivateurs de ne pouvoir écouler leurs produits. L'agriculture subit le contre-coup de la crise dont nous parlions en commençant cette étude et dont il nous reste à rechercher les causes et les remèdes.

J. CLAVÉ.

(1) Voir notamment les réponses de M. Monseignat pour le département de l'Aveyron, de Longuemar pour celui de la Vienne, Le Corbeiller pour celui de l'Indre, etc.

L'ÉDUCATION EN FRANCE

DEPUIS LE XVI[e] SIÈCLE

I. Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le* XVI[e] *siècle*; Paris, 1879, 2 vol. — II. H. Spencer, *de l'Éducation intellectuelle, morale et physique*, trad. française; Paris, 1878. — III. Bain, *Education as a science*; Londres, 1879.

Jamais peut-être les questions d'éducation et d'enseignement ne se sont plus imposées aux préoccupations de la France que depuis quelques années. A plusieurs reprises déjà, d'autres et de plus autorisés que nous ont entretenu les lecteurs de la *Revue* des réformes qui s'accomplissent ou qu'il serait désirable de voir s'accomplir à tous les degrés de l'enseignement; nous ne risquerons pas d'affaiblir, en le répétant, ce qu'ils ont dit excellemment, notre seul but est de rappeler ici, à propos d'un travail récent et remarquable, les phases diverses qu'a parcourues, depuis trois siècles, l'histoire de l'éducation en France, et de dégager, s'il se peut, du conflit des systèmes, les points essentiels de la science pédagogique.

I.

Ce ne sont pas les écoles qui ont manqué au moyen âge; ce fut l'intelligence de ce qu'il convient d'y enseigner, ce fut aussi et surtout cet amour tendre, éclairé, de l'enfance, sans lequel l'œuvre sacrée de l'éducation est impossible. Philosopher sur les mots et les pensées sans examiner les choses elles-mêmes; subtiliser, piétiner sur place, disputer à perte de vue, telle fut pendant près de cinq cents ans la principale occupation de l'esprit humain. On a pu, à la suite de Leibniz, recueillir quelques parcelles d'or pur dans le fumier de la scolastique: il reste vrai que toute cette longue époque fut à peu près stérile pour le progrès intellectuel. Elle a produit de grands hommes, mais pas une œuvre qui ait mérité de traverser

les siècles. La discipline était dure, comme les temps. Le fouet régnait en maître sur l'écolier; vainement quelques âmes élevées protestaient. Un abbé parlait à saint Anselme des enfans dont il faisait l'éducation: « Ils sont, disait-il, méchans et incorrigibles; jour et nuit nous ne cessons de les frapper, et ils empirent toujours. — Eh quoi! répondit Anselme, vous ne cessez de les frapper! Et quand ils sont grands, que deviennent-ils? Idiots et stupides. Voilà une belle éducation qui d'hommes fait des bêtes!.. Si tu plantais un arbre dans ton jardin et si tu l'enfermais de toutes parts de façon qu'il ne pût étendre ses rameaux, quand tu le débarrasserais au bout de plusieurs années, que trouverais-tu? Un arbre dont les branches seraient courbées et tortues, et ne serait-ce pas ta faute pour l'avoir ainsi resserré immodérément? »

Trois siècles plus tard, les recommandations du pieux Gerson ne sont pas plus écoutées. La seule différence, dit un historien, c'est qu'en cent ans la longueur des fouets a doublé. Montaigne ne parle qu'avec indignation des internats de son époque: « Ce sont de vrayes geaules de jeunesse captive;... vous n'oyez que cris et d'enfans suppliciez et de maistres enyvrez en leur cholère... » — On sait que, malgré la douceur générale de leur discipline, les jésuites conservèrent religieusement l'usage du fouet. Seulement ils ne l'administraient pas eux-mêmes; un correcteur spécial, qui ne faisait pas partie de l'ordre, était chargé de ce soin. Les fils des plus grands seigneurs n'échappaient pas à cette humiliante punition. Saint-Simon raconte que le fils du maréchal de Boufflers, à qui elle fut infligée, en tomba malade de désespoir. Tous n'étaient pourtant pas absolument égaux devant les verges des bons pères; on fouettait le petit Boufflers, parce que l'ordre n'avait rien à craindre d'un maréchal; on ne fouettait pas, pour une faute aussi grave, les fils d'Argenson, parce qu'un lieutenant de police est toujours un homme à ménager.

On pourrait presque mesurer le progrès des idées sur l'éducation d'après la place qu'y occupent les punitions corporelles. Quelle opinion de la dignité humaine peut avoir le maître qui se croit le droit de traiter comme un animal l'enfant confié à ses soins? Et quel respect de soi-même et des autres sera capable de concevoir celui à qui l'on aura fait accepter comme légitime l'humiliante brutalité de pareils châtimens? Ils ne sauraient subsister sous aucun prétexte dans les écoles d'une société aux yeux de qui l'enfant contient déjà le citoyen et l'homme libre. Aussi n'est-ce pas sans quelque surprise que nous voyons un esprit aussi libéral que M. Bain faire encore figurer ce genre de peines sur la liste des punitions. Il veut, sans doute, qu'on en use le plus rarement possible; il propose même de confiner dans des établissemens spéciaux les élèves qu'aucune autre

discipline ne pourrait amender; mais il recule, et nous le regrettons, devant une interdiction absolue qui, pour nous, s'impose avec l'évidence et la nécessité d'un principe.

Au XVIe siècle, de grandes intelligences protestent éloquemment contre le système d'éducation du moyen âge, et posent déjà les fondemens de la pédagogie moderne. Il suffit de rappeler les noms glorieux de Rabelais et de Montaigne. Comme le large rire et les bouffonneries énormes du premier font bonne justice des subtilités pédantesques de la scolastique, des commentaires fastidieux, interminables, qui avaient pris la place des chefs-d'œuvre originaux, de l'abus de l'érudition et des citations, du latin barbare, du français latiné de ces *escholiers* de Lutèce, qui « deambulent par les compites et quadrivies de l'urbe pour capter la bénivolence de l'omnijuge, omniforme, et omnigène sexe féminin! » Quelles journées bien remplies que celles du jeune Gargantua sous la conduite de son précepteur Ponocrate! Elles commencent à quatre heures du matin, par une prière au « grand plasmateur de l'univers, » et jusqu'au soir, pas une minute n'est perdue. Les exercices variés du corps s'y mêlent heureusement aux travaux de l'esprit. Le grec, que le moyen âge avait négligé, qu'Abélard n'avait jamais su, et que les théologiens, pour se dispenser de l'étudier, appelaient la langue des hérésies, prend le pas sur le latin. D'ailleurs, au-dessus de l'enseignement purement formel et littéraire, Rabelais met volontiers celui des sciences. Par ses propres observations et les remarques que lui suggère son précepteur, Gargantua s'instruit comme en se jouant des propriétés des objets qui s'offrent à lui, à table, en promenade, en récréation : ce sont déjà les *leçons de choses*, qui jouent un rôle si considérable dans la pédagogie contemporaine. Arithmétique, géométrie, astronomie, musique, Gargantua apprend tout de même, par moyens sensibles, par méthodes amusantes; pour la botanique, on en fait « en passant par quelques prez ou aultres lieux herbus, visitans les arbres et les plantes, les conférans avec les livres des anciens qui en ont escript... et en emportant les pleines mains au logis. » Pas de leçons directes, nul enseignement positif, didactique. Le maître se contente d'exciter la réflexion personnelle de l'élève, de l'orienter vers le vrai, lui laissant le plaisir et le profit d'y marcher tout seul.

Ne demandez pas à Rabelais une exposition précise des moyens les plus propres à atteindre l'idéal qu'il propose; il n'a que des vues, des pressentimens de ce que doit être l'éducation moderne. Mais ces vues sont admirables. Malheureusement, tous les enfans ne sont pas de la taille de Gargantua. Il faut être un géant pour engloutir ainsi toutes les sciences par morceaux énormes, et supporter sans plier l'incessant travail qu'exige un tel appétit. Puis

Gargantua, comme plus tard Émile, est aux mains d'un précepteur qui ne s'occupe que de lui : condition à peu près irréalisable, s'il s'agit de précepteurs tels que Ponocrate ou Rousseau. Une théorie de l'éducation, pour être pratique, doit valoir pour le plus grand nombre ; elle ne doit exiger ni que le disciple soit placé dans des circonstances ou doué de qualités exceptionnelles, ni surtout que le maître soit plus difficile à rencontrer ou à former que l'élève.

Non moins énergiquement que Rabelais, Montaigne proteste contre le pédantisme, la dialectique du moyen âge et l'érudition *livresque*. « Qui a pris, s'écrie-t-il, l'entendement en la logique? Où sont ses belles promesses? Veoit-on plus de barbouillage au caquet des harengières qu'aux disputes publiques des dialecticiens?.. Que fera l'escholier si on le presse de la subtilité sophistique de quelque syllogisme? — Le iambon fait boire, le boire désaltère ; parquoy le iambon désaltère. — Qu'il s'en mocque! » — Il maudit la scolastique pour avoir encombré la philosophie de ronces et d'épines,et veut qu'on arrive à la sagesse « par des routes ombreuses et gazonnées. »

Ce que Montaigne réclame avant tout, c'est une éducation générale, qui développe harmonieusement toutes les facultés qui font l'homme : les qualités particulières qui font le spécialiste ne seront cultivées qu'après. L'essentiel, c'est que les intelligences soient rendues capables de tout comprendre, les cœurs d'aimer tout ce qui est beau et bon. « Que doivent apprendre les enfans? Ce qu'ils doivent faire étant hommes. » Ce mot, emprunté à Plutarque, résume, comme le dit M. Compayré, toute la pédagogie de Montaigne. Son idéal, ce n'est ni le grammairien, ni le logicien, mais le gentilhomme; le XVII[e] siècle dira : l'honnête homme. Et dans cette éducation vraiment humaine, l'objet principal, c'est la morale. « On nous meuble la tête de science; de jugement et de vertu, peu de nouvelles. » — La belle affaire qu'un enfant soit devenu bon *latineur* de collège! « Si son âme n'en va un meilleur bransle, s'il n'a pas le jugement plus sain, i'aymerois autant qu'il eust passé le temps à iouer à la paulme; au moins son corps en serait plus alaigre. »

Bref, pour Montaigne, les lettres et les sciences sont un moyen, non un but. Vérité difficilement contestable, si l'on s'en tient à la première éducation du jeune homme; mais la haute culture intellectuelle exige des études plus approfondies, plus désintéressées que celles dont se contente l'auteur des *Essais*. Passé le temps du collège, Montaigne devient un modèle et un guide dangereux. Il n'a goûté des sciences « que la crouste légère, un peu de chasque chose, à la françoise. » Il demande en général les livres « qui

usent des sciences, non ceulx qui les dressent. » Il trouve à ces mêmes sciences beaucoup « d'étendues et d'enfoncemens fort inutiles. » Il devance même Rousseau dans son fâcheux paradoxe sur l'influence corruptrice du savoir. « L'estude des sciences amollit et effémine les courages plus qu'elle ne les fermit et aguerrit. »

Esprit superficiel, délié, promenant sa curiosité sur toutes choses sans en approfondir aucune; âme modérée et douce, indulgente et surtout tolérante, estimant que « c'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif; » également incapable de rien entreprendre contre l'honneur et de se laisser entraîner au souffle des passions ou de l'enthousiasme; d'un égoïsme aimable et raffiné; peu sensible à l'amour de la famille et de la patrie : voilà l'élève de Montaigne. Certes, un tel homme saura conserver dans la vie l'équilibre qui sauve des grandes infortunes; je ne doute pas qu'il ne rencontre cette sorte de bonheur que donne l'indifférence sereine du scepticisme; il aura même sa dignité à lui, celle qui vient du mépris des choses basses, frivoles et vulgaires, de l'harmonie des facultés, de la paix avec soi-même. J'ai peur seulement que sa vertu ne soit singulièrement immobile et négative, et que les parties hautes du devoir, soit dans la famille, soit dans la société, ne paraissent d'un accès bien rude à sa débile énergie. Il pourra vivre heureux au milieu d'une époque troublée, à l'écart des luttes intestines dont la clameur vient expirer au seuil de son château : il n'est pas l'homme de nos démocraties contemporaines, où l'activité sans trêve est la loi, et la fraternité, l'idéal.

II.

Deux institutions résument au XVIIe siècle l'histoire de l'éducation publique en France : les collèges des jésuites et les petites écoles de Port-Royal.

Nous dirons peu de chose des premiers. Leur esprit, leurs méthodes, leur but, sont suffisamment connus. Ils furent dès l'origine à peu près tels qu'ils sont aujourd'hui; leur immobilité est leur puissance et leur condamnation. On sait que les jésuites n'ont cultivé avec succès que l'enseignement secondaire; l'instruction élémentaire du peuple, ils s'en défient; tout pour eux se subordonne à la foi, et quelle meilleure sauvegarde pour la foi du plus grand nombre que son ignorance? Aussi lit-on dans leurs *Constitutions* ce passage caractéristique : « Nul d'entre ceux qui sont employés à des services domestiques pour le compte de la société ne devra savoir lire et écrire, ou, s'il le sait, en apprendre davantage; on ne l'instruira pas sans l'assentiment du général, car il lui suffit de servir en toute simplicité et humilité Jésus-Christ, notre maître. »

Quant à l'enseignement supérieur, il y faut un amour désintéressé du savoir, une indépendance d'esprit que la corporation ne pouvait ni connaître, ni encourager. Leur vrai terrain, c'est l'éducation moyenne, celle qui convient aux classes privilégiées de la nation. Discipline à la fois ferme et douce, usage fréquent des récompenses et des distractions, représentations dramatiques qui sont en même temps pour les élèves des leçons de tenue et de bonnes manières; académies dans toutes les classes, où se développent d'une façon fâcheuse la vanité littéraire et le goût de la discussion; large part faite aux exercices du corps, natation, équitation, escrime, et même aux arts d'agrément, rares sorties dans la famille et courtes vacances pour les internes; surveillance sévère des externes même, à qui l'on interdit d'assister aux spectacles, aux grandes réunions, aux exécutions, sauf aux *exécutions d'hérétiques*, maisons spacieuses, bonne nourriture, salles propres et presque élégantes : — tels furent dès le début les moyens, quelques-uns dignes d'éloges, un plus grand nombre puérils ou dangereux, tous efficaces à divers titres, par lesquels l'envahissante société sut attirer les fils de famille qui, plus tard, devenus riches et puissans, pourraient la combler de faveurs et de bienfaits.

Quant à leur enseignement proprement dit, il se préoccupe exclusivement de la forme; le but suprême, c'est d'écrire élégamment en latin. « La langue maternelle, la langue vulgaire, comme on disait alors, est interdite jusque dans les conversations. C'est seulement les jours de fête et en guise de récompense que les écoliers sont autorisés à converser entre eux comme s'ils étaient encore à la maison. » L'explication des auteurs qui, dans les premiers temps, se faisait elle-même en latin, se borne à peu près à signaler les règles de grammaire, les élégances et les figures de style. L'histoire n'est introduite qu'accidentellement dans les classes, à l'occasion d'un texte latin ou grec. L'histoire de France et l'histoire moderne sont entièrement bannies. L'histoire est tellement suspecte aux jésuites, qu'un de leurs pères soutient « qu'elle est la perte de celui qui l'étudie; » et dans leurs facultés de théologie, ils n'enseignaient même pas celle de l'église. De sciences, sauf un peu de géométrie, il n'en est pas question. La philosophie est celle d'Aristote, mais d'Aristote énervé, délayé, défiguré par les commentaires des pères Tolet et Fonseca. Ce sera l'étude de trois années, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle il ne sera rien changé à ce gothique programme.

Les classiques eux-mêmes ne sont pas présentés aux élèves dans toute l'intégrité de leur pensée saine et forte. On ne se contente pas de les expurger, on les découpe par petits morceaux, on les réduit en *excerpta*. Bien plus, on les travestit, on les transforme, bon gré, mal gré, en propagateurs de la foi. « L'interprétation des auteurs,

dit le père Jouvency, doit être faite de telle sorte que, quoique profanes, ils deviennent des hérauts du Christ (*Christi præcones quodam modo fiant*). » N'oublions pas enfin que c'est des jésuites que date l'importance attribuée dans l'enseignement secondaire aux vers latins, ingénieuse et laborieuse mosaïque où la préoccupation des mots remplace trop souvent celle des idées.

Inutile d'insister sur les résultats d'un tel système. Ses méthodes, artificielles, superficielles, ne pouvaient former que des gentilshommes aimables, non des caractères virils, des esprits élevés, des citoyens. Voici le jugement de M. Bersot sur ce système d'éducation, tel qu'il fut pratiqué autrefois : « Pour l'instruction, voici ce qu'on trouve chez eux : l'histoire réduite aux faits et aux tableaux, sans la leçon qui en sort pour la connaissance du monde, les faits mêmes supprimés ou changés, quand ils parlent trop; la philosophie réduite à ce qu'on appelle la doctrine empirique, et que M. de Maistre appelait la philosophie du rien, sans danger qu'on s'éprenne de cela; la science physique réduite aux récréations, sans l'esprit de recherche et de liberté; la littérature réduite à l'explication admirative des auteurs anciens et aboutissant à des jeux d'esprit innocens... A l'égard des lettres, il y a deux amours qui n'ont de commun que le nom; l'un fait les hommes, l'autre de grands adolescens. C'est celui-ci qu'on trouve chez les jésuites; ils amusent l'âme. »

Tout opposées furent les tendances de Port-Royal, dont les petites écoles n'eurent jamais, il est vrai, le succès des collèges des jésuites. Le gouvernement, sans doute, leur fut hostile, jusqu'au jour où il les ferma violemment; mais le rigorisme janséniste contribua pour sa part à éloigner les élèves. Il est pourtant difficile d'exagérer l'importance des réformes introduites par MM. de Port-Royal dans l'enseignement secondaire, et la célèbre circulaire de M. Jules Simon, du 26 septembre 1872, s'en est, ce semble, largement inspirée. Ils ont rendu d'abord à la langue française et aux exercices français la place qui leur revient de droit. Ils veulent que dans les classes élémentaires on exerce l'enfant à composer, dans l'idiome maternel, « de petits dialogues, de petites narrations ou histoires, de petites lettres, en leur laissant choisir les sujets dans les souvenirs de leurs lectures; on leur fera aussi raconter sur-le-champ ce qu'ils auront retenu de leurs lectures. » Par là, Port-Royal fait appel au jugement plutôt qu'à la mémoire de l'enfant; il cherche à solliciter l'éveil de la réflexion personnelle, ce que les jésuites regardaient comme un danger. Aux grammaires en latin, où les règles étaient présentées dans une versification tour à tour inintelligible et grotesque, il substitue les grammaires de Lancelot, claires, méthodiques, écrites en bon français, et ce *Jardin des racines grecques* dont nous avons encore récité les naïves décades.

Il introduit la traduction parlée, faite de vive voix par le professeur ou par les élèves. Il témoigne peu de sympathie pour le thème, qu'il remplace dans les basses classes par la version, et dans les classes plus élevées il ne l'admet qu'à titre d'exercice oral. C'est une des modifications réclamées par la circulaire de 1872. Il n'aime pas les morceaux découpés dans les auteurs anciens; comme plus tard Bossuet, Lancelot et Arnauld exigent que l'élève lise longuement le même ouvrage, « qu'il nourrisse longtemps son esprit du même style. » A Port-Royal, on n'encourage la composition latine qu'avec réserve et prudence, et l'on s'attache moins aux mots qu'aux idées. Enfin, par une initiative hardie, on supprime à peu près le vers latin. « C'est ordinairement un temps perdu, dit Arnauld, que de donner des vers à composer au logis. De soixante-dix ou quatre-vingts élèves, il y en peut avoir deux ou trois de qui on arrache quelque chose; le reste se morfond ou se tourmente pour ne rien faire qui vaille. » Ce sont presque les termes de la circulaire de M. Jules Simon.

L'innovation la plus importante peut-être de Port-Royal fut la constitution de l'enseignement des filles. Ici néanmoins le résultat général fut moins heureux, parce que l'esprit monastique et la rigidité janséniste dominèrent. Les religieuses n'admettaient qu'un nombre restreint de petites filles, principalement des pauvres et des orphelines, qu'elles recueillaient dès l'âge de trois ou quatre ans, jusqu'à seize ans au plus tard. On leur apprenait avant tout la religion et la vertu, puis à lire, à écrire, « à travailler en linge et à d'autres ouvrages, et non de ceux qui ne servent qu'à la vanité. » Mais l'amour très sincère et parfois touchant des sœurs pour leurs pupilles est comme paralysé par l'obsession de la perversité essentielle de la nature humaine et par l'idée fixe de la mortification nécessaire. On se défie de tout, de la parole, de la conversation, de la sociabilité, surtout des affections qui n'ont pas Dieu pour objet. Silence absolu imposé aux élèves, surveillance incessante, obligation de ne jouer ou de ne se promener que par groupes, interdiction des soins de toilette, pour qu'on ne s'habitue pas à « orner un corps qui doit servir de pâture aux vers, » proscription de toutes les manifestations extérieures de l'amitié, — tels sont les traits par où se révèle le rigorisme de Port-Royal. Et pourtant, en dépit de l'esprit de secte, la tendresse innée de la femme pour l'enfant reprend ses droits. Quelle sollicitude maternelle dans ces quelques lignes du *Règlement* : « Il faut exhorter les élèves à se nourrir suffisamment pour ne pas se laisser affaiblir; c'est pourquoi on prend bien garde si elles ont assez mangé... Aussitôt qu'elles sont couchées, il faut les visiter dans chaque lit particulier, pour voir si

elles sont couchées avec la modestie requise, et aussi pour voir si elles sont bien couvertes en hiver. »

L'instruction proprement dite tient peu de place dans l'éducation des petites filles de Port-Royal. La lecture, l'écriture, l'évangile, le catéchisme, la théologie, un peu d'arithmétique les dimanches, voilà tout ce qu'elles apprennent. Sachons gré aux religieuses jansénistes de leur zèle et de leurs efforts, mais constatons que pendant toute la durée de l'ancien régime, l'éducation des filles, abandonnée aux mains des congrégations, tout imprégnée de l'esprit religieux et monastique, resta fort en arrière de celle des garçons.

Il est impossible de quitter le XVII[e] siècle sans rappeler les noms de Bossuet et de Fénelon. Tous deux, avec des succès inégaux et des aptitudes fort diverses, furent des précepteurs éminens. Dans le plan d'éducation pour le dauphin, Bossuet apporta cette hauteur de vues, cette noblesse qui sont comme l'essence de son génie. On a dit que la grandeur du maître écrasa la débile intelligence du disciple. Bossuet cependant descendit jusqu'aux plus humbles détails de son métier de pédagogue. N'est-il pas touchant de voir l'incomparable orateur rédiger lui-même une grammaire latine où, par une innovation qui n'était pas alors sans hardiesse, les règles sont présentées en prose française? Bossuet sent toute l'utilité de l'histoire, surtout de l'histoire de France, et, pour l'enseigner, il ne craint pas de remonter aux sources, « empruntant, dit-il, aux auteurs les plus dignes de confiance tout ce qu'il avait jugé le mieux propre à faire comprendre au prince la suite des événemens et des affaires. » Il n'apprécie pas moins l'importance de la géographie, dont il se garde bien de faire ce qu'elle est trop souvent, une simple nomenclature. « Nous l'étudions en jouant et comme en faisant voyage, examinant les mœurs, surtout celles de la France, nous arrêtant dans les plus fameuses villes, pour connaître les humeurs opposées de tant de divers peuples qui composent cette nation belliqueuse et remuante. » Comme professeur de philosophie, il a donné sa mesure dans le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* et dans la *Logique*. Ce qui fait peut-être le plus d'honneur à Bossuet, c'est que dans sa pensée, l'éducation dont il avait tracé et rempli le magnifique programme ne devait pas rester le privilège de l'héritier du trône; il rentrait dans ses espérances qu'elle « fût rendue commune à tous les Français. »

Une merveilleuse souplesse d'esprit, une douceur persuasive, une grâce et une tendresse pénétrantes, et, il faut bien le dire, une rare intelligence chez le disciple, assurèrent à Fénelon un des plus beaux triomphes qu'ait jamais remportés l'éducation. Si personne, au XVII[e] siècle, ne surpasse Bossuet pour la théorie de l'in-

struction, nul n'égale Fénelon pour les qualités pratiques du pédagogue. On sait ce qu'il réussit à faire du duc de Bourgogne, né, dit Saint-Simon, avec un naturel d'une violence et d'une fougue à faire trembler. Un point important à signaler, c'est que Fénelon se montre partisan de l'instruction publique. « Les enfans, dit-il, appartiennent moins à leurs parens qu'à la république, et doivent être élevés par l'état. » — « Il faut établir, dit-il encore, des écoles publiques où l'on enseigne la crainte de Dieu, l'amour de la patrie, le respect des lois, la préférence de l'honneur aux plaisirs et à la vie même. » Les plus grands théologiens de l'ancienne monarchie ont d'ailleurs reconnu le droit de l'état à donner l'enseignement. Ce fut la doctrine expresse de saint Thomas. C'est seulement, fait observer M. Compayré, le jour où l'état s'est affranchi de la tutelle de l'église, que les docteurs ecclésiastiques ont subitement vu dans le droit de l'état une prétendue usurpation sur celui de la famille. Tant il est vrai que l'intérêt est rarement étranger à l'établissement des principes !

III.

On est surpris de la place effacée qu'occupe dans l'histoire de l'éducation en France, aux XVIe et XVIIe siècles, l'Université de Paris. Elle est devenue le sanctuaire de la routine ; elle se ferme obstinément à l'esprit nouveau, à la philosophie de Descartes ; elle manque de professeurs au point qu'elle est souvent obligée d'ouvrir ses rangs à des transfuges de la société de Jésus, et qu'un recteur, Demonstier, propose, en 1645, de faire élever, aux frais de l'Université, un certain nombre d'enfans distingués qui, par la suite, pourraient devenir régens ou précepteurs. C'est la première idée d'une école normale. Écrasée par la concurrence des jésuites, l'Université ne voit rien de mieux à faire qu'à les imiter timidement et de loin. Les résultats n'étaient pas beaucoup meilleurs, et vers 1675, Louis XIV adressait ces sévères paroles aux représentans de ce corps dégénéré : « La manière dont la jeunesse est instruite dans les collèges de l'Université laisse à désirer ; les écoliers y apprennent tout au plus un peu de latin ; mais ils ignorent l'histoire, la géographie et la plupart des sciences qui servent dans le commerce de la vie. »

L'Université reprend quelque vigueur au XVIIIe siècle sous la direction de Rollin. Mais le *Traité des études*, œuvre d'une âme excellente, vaut plutôt par l'inspiration morale que par la largeur et la nouveauté des idées. Croirait-on que Rollin s'excuse encore

de la liberté grande qu'il a prise d'écrire son livre en français? Il semblait alors qu'un universitaire ne pût s'exprimer convenablement qu'en latin, et d'Aguesseau, félicitant Rollin, lui disait : « Vous écrivez en français comme si c'était votre langue naturelle. » Former le goût, voilà, en matière d'instruction, l'objet principal de Rollin : idéal incomplet et un peu mesquin, il faut l'avouer. L'histoire est négligée, les sciences confondues dans la philosophie et étudiées surtout en vue de l'édification. En revanche, une place d'honneur est attribuée au vers latin. — Là où Rollin est admirable, c'est dans les détails de pédagogie, et de discipline scolaire. Sachons-lui gré tout spécialement d'une bonne pensée relative à la suppression des peines corporelles. Il proscrirait l'usage des verges, n'étaient certains textes de la Bible qui leur paraissent favorables. Il voudrait bien se convaincre que la Bible là-dessus ne dit pas ce qu'elle semble dire, et tiraillé, entre sa douceur naturelle et ses scrupules d'orthodoxie, il conclut qu'on ne fouettera l'enfant que dans les cas extrêmes.

Si dans une revue, quelque rapide qu'elle soit, des théories de l'éducation en France, il est impossible de ne pas prononcer le nom de Rollin, ce n'est pas lui pourtant, est-il besoin de le dire? qui représente l'esprit pédagogique de son siècle. Une révolution profonde s'accomplit dans les idées, et Rollin, bien éloigné d'être un révolutionnaire, est plutôt un homme du passé. Le vrai théoricien de l'époque, c'est Rousseau. Les grandes vérités qu'il mêle à ses paradoxes sont trop connues pour que nous insistions sur les unes et sur les autres. Contentons-nous de signaler le caractère exclusivement laïque de la nouvelle éducation, et l'importance attribuée à l'analyse psychologique des instincts de l'enfant. Au plus célèbre des disciples de Rousseau, Pestalozzi, revient l'honneur d'avoir senti le premier un autre besoin des temps nouveaux, celui de répandre l'instruction dans les masses profondes du peuple, et la gloire plus grande encore d'avoir dévoué toute sa vie à cette œuvre sainte et imprimé par son exemple une impulsion qui ne fera que grandir après lui. Enfin, plus de vingt-cinq ans avant la révolution française, l'opposition parlementaire contre les jésuites et l'expulsion de l'ordre en 1762, consomment la ruine de l'esprit clérical et préparent l'éducation nationale que vont fonder les grandes institutions de la révolution et de l'empire.

M. Compayré a remis dans un beau jour les figures un peu oubliées de La Chalotais et du conseiller Rolland. Le premier est l'auteur d'un *Essai sur l'éducation nationale* qui parut un an après l'expulsion des jésuites. Séculariser l'instruction, tel est le but principal que poursuit La Chalotais. Fermement attaché aux prin-

cipes du gallicanisme, comme tous les parlementaires d'alors, il montre avec une énergie qu'on n'a pas dépassée depuis, l'incompatibilité qui existe entre une éducation civile et vraiment nationale, et des éducateurs dont le chef est à Rome. Il va plus loin ; il veut que l'on confie la jeunesse à des hommes qui, citoyens et pères de famille, puissent enseigner, pour les avoir pratiquées eux-mêmes, les vertus civiques et domestiques, et n'aient pas d'intérêt distinct de celui de leur pays. Jusque-là, la prévention était plutôt en faveur du célibat des maîtres.

La Chalotais signale avec une implacable sévérité tous les défauts, toutes les lacunes de l'enseignement des jésuites, aussi bien que de l'enseignement universitaire. « Sur mille étudians qui ont fait ce qu'on appelle leurs cours d'humanités ou de philosophie, à peine en trouverait-on dix en état d'exposer clairement et avec intelligence les premiers élémens de la religion, qui sussent écrire une lettre, discerner une bonne raison d'une mauvaise. On n'acquiert dans nos collèges, dit-il encore, aucune connaissance de notre langue, on n'y enseigne qu'une philosophie abstraite qui ne renferme pas les principes de la morale. » — Témoignages importans, dit avec raison M. Compayré, que l'on devrait au moins contrôler, avant d'admirer sur parole l'instruction des anciens temps, avant de déclamer sur la décadence des études !

La Chalotais ne se borne pas à la critique, il propose tout un plan détaillé d'éducation, où nous signalerons, parmi les dispositions les plus remarquables, l'enseignement simultané et parallèle de l'histoire et de la géographie, une place importante attribuée à l'histoire naturelle, trop négligée même de nos jours, l'ajournement jusqu'à l'âge de dix ans des études classiques, enfin l'introduction de deux langues vivantes, « l'anglais pour la science, l'allemand pour la guerre. »

La Chalotais est principalement un polémiste : Rolland est avant tout un organisateur. Son *Mémoire sur l'instruction publique* contient déjà les premiers linéamens de l'université impériale. A lui revient l'honneur d'avoir posé pour la première fois le principe que l'instruction doit être appropriée aux besoins des différentes classes de la société. En conséquence, il propose d'établir quatre degrés d'instruction. Le plus élémentaire doit être à la portée de tous sans exception. « La science de lire et d'écrire, qui est la clef de toutes les autres sciences, doit être universellement répandue; sans elle, les instructions des pasteurs sont inutiles, et la lecture peut seule imprimer d'une façon durable ce qu'il est important de ne jamais oublier. » Paroles significatives dans la bouche d'un homme de l'ancien régime ! Et il ajoute : « Le laboureur qui a reçu une sorte d'instruction n'en est que plus attentif et plus habile. »

Au-dessus des écoles de campagne, Rolland demande l'établissement de « demi-collèges », avec deux ou trois classes, trois ou quatre professeurs, et dont les meilleurs élèves iraient compléter leurs études dans les collèges de plein exercice ; enfin les universités, avec leurs facultés spéciales, constituent l'enseignement supérieur.

Création d'une École normale, sous le titre de *Maison d'éducation pour former les maîtres*, d'inspecteurs généraux, délégués par les facultés pour visiter chaque année tous les collèges ; d'un *directeur supérieur d'éducation*, résidant à Paris, sorte de ministre de l'instruction publique (1), sous les ordres immédiats du ministère de la justice ; subordination des universités de province à celle de Paris qui devient le chef-lieu de l'enseignement ; uniformité dans les programmes pour parvenir à l'uniformité dans les mœurs et dans les lois : telles sont les principales innovations du remarquable projet de Rolland, le plus vigoureux champion avant 1789 des droits de l'état en matière d'éducation, l'un des véritables fondateurs de l'université du XIXe siècle.

IV.

Il ne saurait être ici question d'exposer, même brièvement, ce qu'ont fait pour l'éducation nos grandes assemblées révolutionnaires, la constituante, la législative, la convention. Leur œuvre, vaste, multiple, est encore en partie vivante, et sur nombre de points nous ne pourrions que souhaiter la réalisation de ce qu'elles ont conçu et décrété.

La révolution comprit du premier jour toute l'importance de l'éducation pour un pays qui veut être libre. Plusieurs projets de réorganisation furent présentés à l'assemblée nationale. Quelques oratoriens, ralliés aux idées nouvelles, allaient fort loin ; l'un d'eux, Paris, réclamait l'instruction obligatoire, l'instruction gratuite à tous les degrés pour les indigens, et des traitemens considérables (1,600 livres) pour les instituteurs. Plus timide, Mirabeau repousse l'instruction obligatoire et le monopole universitaire, il se contente de demander pour l'enseignement secondaire classique un collège par département, et pour l'enseignement supérieur, un *lycée national* unique, à Paris. Cent élèves de moins de trente ans, de plus de vingt ans, envoyés par les départemens, seraient, pendant trois années, élevés aux frais de l'état dans cette grande école et y recevraient l'enseignement le plus varié et le plus complet. Méthode et grammaire, économie publique et morale, histoire universelle ; géométrie et algèbre, mécanique, physique générale, histoire

(1) La première idée de cette création appartient à l'abbé de Saint-Pierre.

naturelle, chimie, physique expérimentale, physiologie; hébreu, grec, latin, italien, espagnol, anglais, allemand : telles devraient être les matières de l'instruction. Avec une vue juste et élevée de ce que doit être l'enseignement supérieur, Mirabeau déclare que « la chaire de méthode sera la base de l'enseignement du lycée national. »

Bien autrement hardi et complet fut le projet présenté par Talleyrand en septembre 1791, au nom du comité de constitution. Talleyrand proclame que l'instruction est due à tous; en conséquence, il y aura des écoles partout, dans le plus humble village comme dans les plus grandes villes. Chacun sera libre d'enseigner; l'existence d'une corporation avec privilège exclusif est contraire à l'égalité. Enfin, on enseignera tout ce qui peut être enseigné : « Dans une société bien organisée, quoique personne ne puisse parvenir à tout savoir, il faut néanmoins qu'il soit possible de tout apprendre. »

La Déclaration des droits de l'homme devient, dans le projet de Talleyrand, le catéchisme de l'enfance. Connaître, aimer, perfectionner la constitution, sont les trois choses essentielles : la morale ne vient qu'après. Cette morale, il va sans dire, est indépendante de tout dogme religieux. L'instruction primaire est donnée dans des écoles établies à chaque chef-lieu de canton; elle est gratuite, mais non obligatoire. Dans chaque arrondissement, une école de district, répondant à peu près à nos collèges d'enseignement secondaire; dans quelques chefs-lieux de département, des écoles spéciales pour la morale évangélique, le droit, la médecine, l'art militaire; enfin à Paris, un établissement unique d'enseignement supérieur, l'institut national, où s'achèvera la culture des jeunes gens qui se destinent aux lettres, aux sciences et aux arts. — Les femmes ne sont pas oubliées; Talleyrand demande pour elles des maisons d'éducation publique, destinées à remplacer les couvens.

Ce projet, remarquable malgré quelques défauts et quelques lacunes, n'obtint pas l'attention qu'il méritait. L'assemblée législative, à qui il avait été renvoyé par la constituante, chargea Condorcet de lui présenter un nouveau rapport. Lu dans les séances des 20 et 21 avril 1792, ce rapport est digne du nom illustre de son auteur. L'instruction, selon Condorcet, est le principal instrument de la moralité et du progrès, et l'on sait que pour lui la perfectibilité humaine est indéfinie. Par un respect peut-être excessif de la liberté, Condorcet veut que l'état se désintéresse absolument de l'éducation politique : il doit se contenter de présenter aux enfans la constitution comme un fait, non comme une chose sacrée et inviolable; à plus forte raison devra-t-il, sous peine d'attentat aux droits de la famille, s'abstenir de tout enseignement religieux.

On peut trouver, d'autre part, que Condorcet se laisse quelque peu aller à la chimère quand il demande non-seulement une éducation identique pour les deux sexes, mais encore une éducation donnée en commun. Il pense que les mœurs gagneront à un rapprochement journalier qui dissipera les illusions entretenues par la distance et amortira l'effervescence des sens surexcités par l'isolement. — Les écoles mixtes ont du bon pendant le premier âge; mais ne serait-il pas dangereux de prolonger le contact? Et que penser de l'espoir caressé par Condorcet d'utiliser l'amour comme moyen d'émulation dans les classes?

L'organisation scolaire proposée par Condorcet se distingue heureusement de celle de Talleyrand en ce qu'elle multiplie les établissemens d'instruction, augmente le nombre des écoles primaires, enrichit les programmes d'études et inaugure un large système de décentralisation de l'enseignement supérieur. — On devait s'attendre qu'un savant illustre réduirait dans l'enseignement secondaire la part du latin et subordonnerait les lettres aux sciences. Enfin l'homme aux yeux de qui l'instruction est le grand promoteur du progrès ne pouvait manquer d'en réclamer la gratuité.

La convention s'abandonna d'abord à l'utopie. Deux projets sages, libéraux, un peu timides même, de Lanthénas et de Lakanal, furent rejetés dans l'ombre par l'apparition d'un écrit posthume de Lepelletier de Saint-Fargeau, qui fut chaleureusement accueilli. Imitateur peu original de la constitution spartiate et de la république de Platon, Lepelletier veut « que tous les enfans, les filles comme les garçons, les filles de cinq à onze ans, les garçons de cinq à douze ans, soient élevés en commun, aux frais de l'état et reçoivent pendant ces six ou sept années la même éducation. » Il y a plus, non-seulement la nourriture, mais le costume seront identiques. C'était aussi l'idéal de Saint-Just; il demande que jusqu'à seize ans les garçons soient nourris par l'état. Il est vrai que le régime est frugal : des raisins, des fruits, des légumes, du laitage, du pain et de l'eau. Le costume est de toile en toute saison. Plus libéral pourtant que Lepelletier, Saint-Just ne soumet pas les filles à la même discipline et préfère qu'elles soient élevées dans la famille.

Enfermés dans de grands collèges de cinq à six cents internes, les enfans des deux sexes sont uniformément astreints par Lepelletier aux travaux manuels. Ils cultiveront la terre. Si le collège n'en a pas assez à sa disposition, on les conduira sur les routes pour y entasser ou y répandre des cailloux. Quant aux exercices intellectuels, ils sont les mêmes que Condorcet avait déjà inscrits dans son programme : lecture, écriture, calcul, morale, économie domestique, récits d'histoire. Rousseau ne pouvait être oublié : jusqu'à douze

ans, l'enfant n'entend parler que de la morale philosophique universelle; à lui le soin de faire plus tard entre les différentes religions positives un choix réfléchi.

Soutenu par Robespierre, qui présenta lui-même un projet presque identique, le plan d'éducation de Lepelletier fut vivement combattu par l'abbé Grégoire. Il plaida, non sans éloquence, la cause de l'éducation domestique et fit observer qu'on ne pouvait assimiler à la petite cité de Sparte, qui contenait peut-être vingt-cinq mille individus, un vaste empire qui en renferme vingt-cinq millions. Danton se prononça contre l'instruction obligatoire, *impérative*, comme on disait alors; il se contenta de demander qu'il y eût « des établissemens où les enfans seraient instruits, logés et nourris gratuitement, et des classes où les citoyens qui voudraient garder leurs enfans chez eux pourraient les envoyer. » Ce moyen terme fut adopté; mais le décret ne reçut même pas un commencement d'exécution. Les propositions les plus étranges se succédaient. Le délire d'égalité inspirait la défiance de toute haute culture intellectuelle. On ne voulait plus d'une aristocratie de savans et de philosophes, d'un privilège pour les villes au détriment des campagnes. Barère demande la suppression des livres, « de toutes ces paperasseries qui encombrent le genre humain, » et Coffinhal criait à Lavoisier : « Tais-toi; la république n'a pas besoin de chimie. »

Ces aberrations furent passagères, et, après le 9 thermidor, la convention, plus calme, se remit à l'œuvre. Le rapport sur l'instruction primaire fut encore rédigé par Lakanal. Il fut adopté et devint la loi du 27 brumaire an III. Les matières de l'enseignement étaient : la lecture et l'écriture, la Déclaration des droits de l'homme et la constitution, des instructions élémentaires sur la morale républicaine, les élémens de la langue française soit parlée, soit écrite, les règles de calcul simple et de l'arpentage, des instructions sur les principaux phénomènes et les productions les plus usuelles de la nature, le recueil des actions héroïques et les chants de triomphe. — Les écoles, à raison d'une par mille habitans, étaient divisées en deux sections, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Les maîtres, nommés par le peuple et agréés par un jury d'instruction, devaient recevoir annuellement, les hommes 1,200 fr., les femmes 1,000 fr. Les assemblées républicaines ont toujours compris la nécessité de rétribuer largement les instituteurs du peuple.

Le projet de Lakanal rencontra d'énergiques oppositions. Un conventionnel, le médecin Baraillon, s'éleva contre l'identité d'enseignement pour les deux sexes. A quoi bon pour les filles l'étude de l'arpentage? Il proposait à la place « quelques règles de médecine sur la menstruation, les couches, les suites de couches, » questions délicates à traiter devant des petites filles! Mieux inspiré, il

demandait la fondation d'écoles de canton, où l'on ajouterait à l'enseignement élémentaire des communes la grammaire française, l'arpentage, la physique, l'hygiène, l'art vétérinaire et l'histoire de la révolution. — Ce sont comme les premiers linéamens de l'enseignement primaire supérieur.

Le principe de l'obligation fut repoussé, et la convention alla même jusqu'à autoriser tous les citoyens à ouvrir des écoles particulières; il est vrai qu'elle les soumettait à la surveillance des autorités constituées. Mais, dans cette dernière période de son existence, la convention ne borna pas sa sollicitude à l'enseignement primaire : l'instruction supérieure reçut une vigoureuse et féconde impulsion. Les dates ici sont éloquentes : fondation de l'École polytechnique, 11 mars 1794; de l'École de Mars, 1er juin 1794; du Conservatoire des arts et métiers, 29 septembre 1794; de l'École normale, 30 octobre 1795; l'année suivante, c'est le tour du Bureau des longitudes et de l'Institut national de musique. Enfin, en 1795, sur le rapport de Daunou, la convention décrétait l'établissement d'écoles centrales destinées à remplacer les collèges d'enseignement secondaire, et dont la prospérité, il faut le dire, fut généralement médiocre, puis d'un Institut national, « qui devait être comme l'abrégé du monde savant, comme le corps représentatif de la république des lettres. » Il était divisé en trois classes, et comprenait : 1° les sciences physiques et mathématiques; 2° les sciences morales et politiques; 3° la littérature et les beaux-arts.

Ce fut le dernier effort de la grande assemblée. Peu de temps après, elle prononçait sa propre dissolution, emportant la gloire impérissable d'avoir doté la France du premier système d'éducation nationale qu'elle ait connu. Les principes qu'elle a légués à l'avenir furent plus féconds encore que ses institutions. La première, elle a proclamé le droit et le devoir de tout citoyen d'être instruit et éclairé, et que c'est là l'un des articles fondamentaux de la charte d'un peuple libre.

Nous ne pousserons pas plus loin cette révision, entreprise en compagnie d'un guide toujours judicieux, attachant et parfaitement informé. On sait de reste ce que fut l'Université impériale, quelles préventions nourrirent Napoléon Ier et la restauration à l'égard de l'instruction primaire; comment, enfin, celle-ci fut organisée par la loi de 1833. Rappelons qu'à cette date le droit des pères de famille ne paraissait pas aux meilleurs esprits de nature à faire reculer le législateur devant le principe de l'obligation, et V. Cousin, rapporteur à la chambre des pairs de la loi Guizot, prononçait ces paroles mémorables, bien dignes d'être méditées aujourd'hui : « Une loi qui ferait de l'instruction primaire une obligation légale, ne nous a pas paru plus au-dessus des pouvoirs du législateur que la

loi sur la garde nationale et celle que vous venez de faire sur l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique. Si la raison de l'utilité publique suffit au législateur pour toucher à la propriété, pourquoi la raison d'une utilité bien supérieure ne lui suffirait-elle pas pour faire moins, pour exiger que des enfans reçoivent l'instruction indispensable à toute créature humaine, afin qu'elle ne devienne pas nuisible à elle-même ou à la société tout entière? »

V.

Des pages précédentes se dégagent comme d'elles-mêmes les idées qui doivent aujourd'hui dominer toute théorie de l'éducation. Elle doit avant tout tendre à imprimer dans les esprits les connaissances qui plus tard leur seront indispensables pour accomplir leur destinée d'hommes et de citoyens. En conséquence, elle sera largement utilitaire, en prenant ce mot dans son acception la plus élevée. Il ne s'agit pas de cette utilité étroite et mesquine dont l'idéal est de remplir mécaniquement telle ou telle fonction sociale ou de gagner beaucoup d'argent, mais de cet intérêt supérieur qu'a tout homme à posséder des notions exactes et précises pour la conduite de la vie. A ce point de vue, la culture littéraire n'est pas moins utile que la culture scientifique, s'il est vrai qu'elle forme, assouplit, affine l'instrument par lequel ces notions sont acquises et mises en œuvre, qu'elle développe le jugement, le raisonnement, l'imagination dans la mesure et selon la direction convenables. C'est là son rôle éminent, sa raison d'être durable, et si les études classiques doivent continuer à tenir une grande place dans notre système d'enseignement, ce n'est pas que le but suprême soit pour nous d'écrire élégamment en latin, c'est que les deux grands idiomes de l'antiquité nous semblent encore les meilleurs modèles de logique naturelle, et que les immortelles intelligences qui les ont parlés ont exprimé en perfection quelques-unes des vérités philosophiques et morales qui, étrangères à l'espace et à la durée, sont en quelque sorte le patrimoine commun du genre humain.

La cause de la littérature et de la langue nationales, celles des langues vivantes, de l'histoire et de la géographie, sont aujourd'hui gagnées; mais comprend-on que jusqu'à la révolution elles aient eu besoin d'avocats, et qu'on ait si longtemps fermé l'oreille aux voix qui revendiquaient, pour ces études indispensables, droit de cité dans les programmes de l'éducation française?

A côté de l'enseignement purement littéraire, une importance croissante est attribuée à l'enseignement scientifique. Nous n'irons pas jusqu'à dire, avec M. H. Spencer, que le peintre, le musicien, ont absolument besoin de connaître les théories physiques de la

lumière et du son; nous lui accorderons cependant que la science ne nuit pas nécessairement à l'inspiration de l'artiste. Nous lui accorderons surtout que des notions élémentaires, mais précises et exactes, de médecine et d'hygiène, de psychologie positive et pratique, ne sauraient être inutiles à ceux ou à celles qui auront plus tard à élever de jeunes enfans. « Quand un père qui a agi d'après de faux principes adoptés sans examen s'est aliéné l'affection de ses fils, les a poussés par sa sévérité à la révolte, à la ruine morale, et a fait son propre malheur, il pourrait, ce semble, faire cette réflexion : que l'étude de l'éthologie eût mieux valu pour lui que celle d'Eschyle. Quand une mère pleure son premier né qui a succombé aux suites de la fièvre scarlatine, et qu'un médecin sincère lui dit ce qu'elle soupçonne déjà, que son enfant aurait guéri si sa constitution n'avait pas été d'avance affaiblie par l'abus de l'étude, quand elle est écrasée sous le double poids de la douleur et du remords, c'est une bien faible consolation pour elle que de pouvoir lire Dante dans l'original. »

L'éducation moderne tient grand compte du développement corporel. Elle a répudié l'ascétisme du moyen âge, et, instruite par la physiologie, elle sait que toute culture excessive et prématurée de l'intelligence, en surexcitant l'activité du cerveau, produit infailliblement des troubles plus ou moins profonds dans les fonctions digestives, circulatoires, respiratoires, amène l'arrêt de croissance, le rachitisme, des maladies de toutes sortes, par suite, la dégénérescence de la race. L'exercice méthodique des différens muscles par la gymnastique, mieux encore, l'expansion d'énergie physique accompagnée de plaisir que provoquent les jeux naturels de l'enfance, sont d'une utilité que personne ne songe plus à contester. On a compris que, si l'objet suprême de l'éducation n'est pas de former des athlètes, néanmoins l'intelligence est d'autant mieux préparée pour les luttes de la vie qu'elle trouve à sa disposition un corps plus vigoureux.

Depuis Rousseau, il n'est plus permis de méconnaître la nécessité pour l'instituteur de modeler son enseignement sur l'évolution spontanée de l'esprit. L'enfant est d'abord tout sens; c'est par le concret, le particulier, le sensible, qu'on parviendra à fixer son attention si mobile et si distraite au début. De là l'importance des leçons de choses, universellement adoptées aujourd'hui dans nos écoles primaires. De là la convenance d'ajourner à douze ou treize ans l'étude des règles abstraites de la grammaire, d'attribuer à des âges différens la partie expérimentale et la partie théorique des sciences physiques, naturelles, historiques, sociologiques; d'utiliser de bonne heure les dispositions de l'enfance pour les arts du dessin, de commencer par une culture en quelque sorte esthétique

avant de faire appel aux puissances logiques de l'entendement. C'est la marche naturelle, non-seulement de l'individu, mais de l'espèce, et toute éducation qui prétend en suivre une autre est frappée par avance de stérilité.

Le passage du concret à l'abstrait, du particulier au général, du sensible à l'intelligible, est peut-être le moment le plus important pour le développement de l'esprit. On ne saurait le préparer avec trop de soin. Le hâter serait tout perdre. L'instituteur ne peut qu'aider la nature, et nul artifice pédagogique ne remplacera des facultés encore endormies. Dans son livre récent de l'*Éducation considérée comme science*, M. Bain abonde sur ce point en recommandations, j'allais dire en recettes, qui, pour être un peu minutieuses, n'en sont peut-être que plus profitables.

On comprend de nos jours que la femme doit recevoir une éducation sinon identique, du moins analogue à celle de l'homme : l'instruction laïque des filles, ébauchée par la convention, apparaît de plus en plus comme un des moyens essentiels pour assurer à la fois la stabilité et le progrès des institutions sur lesquelles repose une société vraiment libérale et démocratique.

Enfin le grand principe de la gratuité et de l'obligation de l'instruction primaire s'impose de plus en plus aux bons esprits. Que dans un pays de suffrage universel un citoyen puisse manquer, soit par la pénurie, soit par la négligence ou l'égoïsme de ses parens, des connaissances indispensables à l'exercice de ses droits, et soit condamné plus tard à croupir dans une ignorance aussi nuisible aux autres qu'à lui-même, voilà ce qu'on ne saurait soutenir sans méconnaître l'une des prérogatives les plus sacrées de l'homme libre, l'une des exigences les plus impérieuses de l'intérêt public.

C'est au nom du même intérêt qu'on revendique aujourd'hui pour l'état, non pas le monopole de l'instruction à tous les degrés, mais un contrôle sérieux et permanent. On comprend, avec les parlementaires du XVIII[e] siècle et les grandes assemblées de la révolution, que le maintien de l'unité nationale exige une éducation nationale, profondément empreinte d'un esprit de moralité séculière, de patriotisme et de progrès. Une large diffusion de l'enseignement supérieur, avec pleine indépendance des méthodes et des doctrines, jusqu'au point où les fondemens des mœurs et les institutions vitales de toute société seraient directement ébranlés : voilà par où s'achève, selon nous, un système de pédagogie dont le passé nous a légué l'ébauche, dont l'application de plus en plus complète doit être l'œuvre maîtresse du présent et la plus chère espérance de l'avenir.

L. CARRAU.

LE BRÉSIL

EN 1879

Le voyageur se rendant d'Europe au Brésil éprouve à son arrivée, s'il ne gagne directement la capitale, une série d'impressions semblables aux impressions, souvent décrites, des voyageurs dans le Levant. Tant qu'il n'a pas quitté le bord, l'admiration pour la magnificence du paysage tropical qui se déroule sous ses yeux domine toutes les autres sensations. Aussitôt qu'il met pied à terre, ses dispositions à l'enthousiasme se modifient. Pour satisfaire chacune des exigences de la vie, une lutte commence. S'empresse-t-il de réclamer ses bagages à la douane, des employés, parfaitement polis, le remettent au jour suivant, et, le jour suivant, ouvrent chaque colis, en fouillent le contenu, retournent chaque objet et lui font avec insouciance perdre son temps, sa patience et sa belle humeur. Cherche-t-il un hôtel, il trouve une auberge mal tenue. Veut-il manger, la viande est avancée. Veut-il dormir, les lits offrent des draps douteux. Un compatriote compatissant lui offre-t-il l'hospitalité, on lui fait remarquer que, dans la maison, les meubles viennent de Londres ou de New-York, la vaisselle de Paris, le vin de Bordeaux, la farine de Trieste, les pommes de terre d'Irlande, le fromage de Hollande. Rien ou presque rien n'est fourni par l'agriculture ou l'industrie locales, et pourtant toute denrée pourrait être produite sur place, toute plante pousse presque sans culture dans ces contrées favorisées, mais il faudrait semer et récolter, et pour ces travaux les étrangers ne sont ni assez nombreux ni assez acclimatés, et les indigènes sont trop indifférens.

Tout aussi bien que le Portugais, son ancêtre, le Brésilien tient de l'Oriental. Le *C'est écrit!* du second correspond au *Paciencia!* du premier. Chez l'un comme chez l'autre, la résignation est la même à subir ce qu'un peu de prévoyance pourrait éviter. Chez l'un et l'autre, les besoins sont presque nuls et l'orgueil excessif. Pour sub-

sistance, un peu de poisson ou de viande séchée, des bananes, de l'eau pure; comme friandise, des pois noirs, du manioc et de l'aguardente; une cabane sans propreté pour gîte; la pêche de temps en temps, la discussion politique, l'amour, un coup de couteau par-ci par-là, et le *farniente*, telle est la vie de l'homme du commun. Si l'on songe qu'avec un caractère pareil chez les créoles, le Brésil compte en moyenne un habitant par 80 hectares et dans certaines provinces à peine un habitant par 2,000 et même 3,000 hectares, on s'explique facilement que le sol soit encore presque partout en l'état où Dieu l'a formé et que la majeure partie du territoire n'ait pas encore été explorée.

Les grandes villes offrent un contraste frappant avec le reste du pays : des lignes de tramways sillonnent leurs rues, des files de becs de gaz s'allongent jusque dans les campagnes, des gares de chemins de fer, des édifices publics, une multitude d'églises se dressent de tous côtés. Rio-de-Janeiro, capitale de l'empire, peut soutenir la compression avec beaucoup de villes d'Europe. Curieuse anomalie, partout où l'action du gouvernement central se fait sentir, la vie, le mouvement, le progrès se révèlent; sur tout ce qui échappe à cette action, l'inertie native se répand, et pourtant le gouvernement lui-même, vu sa forme représentative, devrait refléter exactement les qualités et les défauts de la nation. Or c'est précisément le régime parlementaire qui, par la manière dont il est exercé au Brésil, permet à la tête d'échapper à l'anémie des membres inférieurs. Ce régime y possède les deux conditions les plus essentielles à son succès : un empereur d'une haute capacité politique, une loi électorale particulièrement restrictive. Aussi les assemblées électives renferment-elles les hommes les plus capables de seconder le souverain, et cette élite donne l'impulsion. Le Brésilien des classes supérieures est intelligent, fin, d'une patience indolente qui lasse son adversaire et l'expose à se découvrir, propre aux affaires. Le mode d'élection employé jusqu'à présent lui assure le monopole de la direction politique, et de longtemps, sans doute, la question du suffrage universel ne se posera pas dans un pays où l'esclavage existe.

L'empire est divisé en vingt provinces et les provinces en municipes. Parmi les premières, cinq sont plus grandes que la France; la plus petite offre plus de surface que la Suisse. Pour chacune d'elles, un président ou gouverneur, désigné par le conseil des ministres, représente l'autorité centrale. Un véritable pouvoir législatif s'exerce auprès de lui au moyen d'une assemblée nommée tous les deux ans par les électeurs de la chambre des députés. On le comprend, la décentralisation s'impose dans une contrée où des distances énormes séparent les centres habités, mais, la

population n'étant agglomérée que dans certaines régions, les assemblées provinciales laissant parfois à désirer sous le rapport des lumières, le président ou gouverneur possède la principale influence. Malheureusement le choix de ce fonctionnaire est souvent dicté par les nécessités de la politique parlementaire; l'homme appelé à ces hautes fonctions se trouve alors au-dessous de sa tâche, et si le ministère possède les moyens de parer à ses fautes, la distance rend la répression lente et incertaine.

Si l'on considère que, dans l'intérieur du pays, les voies de communication consistent dans de simples sentiers ou manquent presque complètement, que la province la plus peuplée de l'empire, Minas Geraes, compte à peine 2 millions d'habitans, que dès lors les plantations ou les centres habités dans l'intérieur sont souvent distans les uns des autres de plusieurs centaines de kilomètres, on peut se faire une idée des difficultés que rencontre le gouvernement pour exercer son droit de surveillance. Dans une localité reculée, un planteur, entouré de ses familiers blancs ou métis et de ses esclaves, est un véritable autocrate. Quand il est éclairé, bienfaisant, quand il mène une vie patriarcale et pure, le peuple de serviteurs placé sous ses ordres est des plus heureux; mais s'il se laisse dominer par ses passions, les abus d'autorité ne sont pas rares et sont presque irrépressibles. Seule la presse, dont la liberté est absolue au Brésil, vient de loin en loin les signaler à la vindicte publique. Patiemment et résolûment jusqu'à ce jour le gouvernement a poursuivi sa tâche de toutes les heures sans se laisser rebuter; il réussit à affermir son autorité, à inspirer confiance, à diriger le pays dans la voie du progrès, mais cette tâche est immense.

I.

La direction générale de la statistique à Rio de Janeiro n'a pas encore achevé le recensement de la population de l'empire. Par conséquent, le chiffre de 10,700,000 âmes qu'on lui attribue est une simple supposition. Dans ce nombre se trouvent compris environ 1 million de sauvages et 1,500,000 esclaves.

Les esclaves représentent presque exclusivement la classe des travailleurs agricoles; les blancs, sauf dans quelques provinces du sud moins rapprochées de l'équateur, ne peuvent affronter pour travailler la terre les ardeurs du soleil des tropiques. En forçant donc toute évaluation, on peut estimer que le soin de mettre en valeur les 8,337,218 kilomètres carrés contenus entre les frontières du Brésil, repose actuellement sur un peu moins de 2 millions d'ouvriers. Cette situation est encore compliquée par l'aboli-

tion de la traite et par la loi d'émancipation de 1871, affranchissant les nègres du domaine public et déclarant libre tout enfant qui naîtrait à l'avenir du commerce de deux esclaves.

Depuis l'adoption de ces mesures, chaque année voit diminuer le nombre des bras occupés aux travaux des champs, et le gouvernement se préoccupe de suppléer à cette insuffisance de la main-d'œuvre. Il a pourvu d'abord au sort des enfans émancipés en obligeant les propriétaires d'esclaves à les garder auprès de leurs mères jusqu'à l'âge de huit ans, et en fondant, dans la province de Piauhy, une colonie agricole (1), servant d'asile aux affranchis adultes et d'établissement d'éducation aux adolescens jusqu'à leur majorité. Puis il a cherché à développer la colonisation européenne ; mais jusqu'à présent les tentatives faites de ce côté ont peu réussi. — Les colonies fondées par l'état, les provinces ou les particuliers ne contenaient en 1856 que 52,379 habitans, minime fraction du chiffre des émigrans se rendant en une seule année aux États-Unis.

Cet insuccès est facile à comprendre. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les émouvans récits de M. É. Reclus (2) sur les abus dont les nouveaux débarqués ont été souvent victimes de la part de certains planteurs, avant que ces abus fussent révélés à l'empereur dom Pedro II. De plus les colons qui se décident à quitter l'Europe pour chercher fortune à l'étranger sont, en général, besogneux. Beaucoup ne comptent que sur leurs deux bras pour gagner leur vie, et ces deux bras ne peuvent pas toujours leur servir dans un pays où le soleil est implacable pour les gens de leur race. L'agronome industrieux qui apporte un pécule, qui peut engager des noirs à son service, voit, il est vrai, sa fortune assurée en peu d'années, mais combien peu de colons offrent ces conditions de capacité et d'aisance ! Presque tout le courant de l'immigration, évitant, à cause du climat, les provinces du nord, les plus riches en produits naturels de tous genres, se dirige vers celles du sud, c'est-à-dire vers celles où la surveillance du gouvernement s'exerce le plus difficilement. La manière dont la propriété privée a été constituée dans l'origine est vicieuse (3). Lors de la première occupation ou des conquêtes successives du Brésil par les Portugais, le sol fut, en effet, distribué entre les titulaires des capitaineries. Ces hauts fonctionnaires recevaient ainsi d'immenses étendues de territoires qu'ils laissaient le plus souvent en friche. Il en fut de même en 1808 lorsque la cour de Portugal, fuyant devant les armées de Napoléon Ier, traversa les mers. A cette époque, le prince régent accorda par l'intermédiaire des capitaines-généraux de nouvelles

(1) Asile de San Pedro de Alcantara.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1862.

(3) Proposta e relatorio do ministro da Fazenda, 1878, pages 69 et suivantes.

concessions non moins irrationnelles. Aussi les terrains situés dans l'enceinte ou dans le voisinage des villes du littoral ou des centres les plus importans de population ont-ils été déjà presque tous aliénés. Il en résulte que l'état n'a plus aujourd'hui de domaines concessibles à sa disposition auprès des marchés ou des grandes lignes de communication, que pour arriver aux emplacemens, choisis pour les colonies, on est obligé de traverser souvent de vastes espaces parfaitement abandonnés par leurs légitimes propriétaires, et, comme les provinces du sud, dont le ciel est plus clément, ont été jusqu'ici plus déshéritées que celles du nord sous le rapport des travaux publics, les débouchés pour la vente des produits sont trop éloignés, et les transports trop coûteux pour que les colons puissent réaliser des bénéfices. On a vu des convois d'immigrans, rebutés par ces difficultés, reprendre après quelques mois de séjour le chemin de la mère patrie. Le plus curieux exemple de ce genre de découragement s'est produit cet été.

Il existe, en Russie, une secte d'anabaptistes, qu'on appelle menonnites; les adeptes de cette secte ne reconnaissent aucune autorité en matière de croyance, se contentent de l'interprétation individuelle de la Bible, mais s'engagent à ne jamais répandre le sang de leurs semblables. Avec de telles doctrines les membres de cette petite église se trouvent perpétuellement en opposition avec le gouvernement russe, gouvernement essentiellement militaire et autoritaire même dans le domaine spirituel; aussi, à l'époque du recrutement de l'armée, n'est-il pas rare de voir la population de villages entiers quitter la patrie pour rester fidèle aux maximes de la religion. Un exode de ce genre a signalé l'année 1878; un millier de ces malheureux sont venus s'embarquer à Hambourg pour quelque plage hospitalière où l'observation de leurs croyances leur fût permise. Les agens d'immigration les dirigèrent vers le Brésil; arrivés à Rio après une longue traversée, ils reçurent du bureau des colonies la désignation d'emplacemens dans la province du Parana. Que se passa-t-il lorsqu'ils eurent atteint leur destination? Il n'est guère possible de le discerner au milieu des assertions contradictoires qui se sont produites sur cette affaire, mais moins de six mois après leur départ, les habitans de Rio les voyaient revenir sur un navire allemand, dénués de tout, en proie au plus profond désespoir, et se dirigeant vers les États-Unis d'Amérique. Ils se plaignaient vivement des autorités locales et prétendaient que les engagemens pris envers eux n'avaient pas été tenus, que les terres concédées étaient trop pauvres pour les nourrir, qu'enfin ils s'étaient trouvés dans l'alternative ou de mourir de faim ou de quitter le pays. Au dire des fonctionnaires provinciaux au contraire, l'administration était irréprochable, mais ces immigrans apportaient tous

les vices, et n'étaient nullement propres à la culture qu'ils auraient dû entreprendre. Les deux parties avaient vraisemblablement quelque tort à se reprocher.

Nous sommes disposés à croire que les Russes ne sont pas les colons les mieux choisis pour cultiver des terres situées si près des tropiques. Les habitans du midi de l'Europe s'acclimatent plus facilement au Brésil, comme on doit bien s'y attendre, mais ils traversent les mers en nombre insuffisant. Le gouvernement vient de prendre la résolution d'aller chercher en Chine les travailleurs dont il a besoin. Des crédits ont été demandés aux chambres pour les frais de mission d'un agent spécial qu'il enverrait d'abord à Londres, pour s'entendre avec l'ambassadeur du Céleste-Empire, ensuite à Pékin, pour conclure un traité de commerce et une convention relative à l'exportation des coulies.

Dans le sein du parlement et dans la presse de Rio, une opposition assez vive s'est manifestée contre ce projet. Les critiques ne nous en paraissent pas justifiées. Aux États-Unis ou du moins en Californie, où l'immigration chinoise a jadis été attirée, l'opinion publique est aujourd'hui vivement surexcitée, dit-on, contre la race jaune; la population californienne voudrait maintenant s'en débarrasser à tout prix; on dit encore que les Anglais considèrent l'importation des coulies comme une traite déguisée, qu'ils ont suscité dans le passé de terribles embarras au gouvernement brésilien au sujet de l'introduction des nègres; qu'ils pourraient faire des observations semblables par la voie diplomatique, au sujet des transports d'immigrans chinois: que déjà les membres des associations anti-esclavagistes de Londres se sont émus du nouveau projet et qu'ils ont fait des démarches auprès de l'ambassadeur du Céleste-Empire, le marquis Tseng, pour le prévenir contre les propositions qui vont lui être faites. On assure de plus que le pouvoir central ne sera pas à même de protéger les coulies lorsqu'ils seront dispersés dans les différentes plantations de l'intérieur; que beaucoup de planteurs traiteront ces malheureux comme ils ont coutume de traiter leurs nègres, comme ils ont déjà traité certains colons blancs; qu'ils n'observeront plus les contrats et que, les contrats n'étant plus observés, l'immigration s'arrêtera; enfin les amoureux d'esthétique affirment que le mélange de la race jaune et de la race noire va produire une population effroyablement laide qui provoquera l'horreur du genre humain.

A la première de toutes ces allégations le président du conseil des ministres a répondu victorieusement, en septembre dernier, à la tribune du parlement de Rio. Il n'a pas hésité à déclarer que la raison même qui faisait repousser les Chinois en Californie lui paraissait au contraire devoir militer en faveur de leur introduction

au Brésil. A San Francisco, *John Chinaman*, comme on l'appelle, a déployé de réelles qualités comme ouvrier, comme artisan, comme industriel même, et s'il a soulevé contre lui l'animosité de toutes les classes qui vivent de leur travail, c'est qu'il fait au travail blanc une concurrence redoutable. Infatigable, très sobre, très capable, lorsqu'il vient du sud du Céleste-Empire, de supporter la rigueur du climat des tropiques, il sera pour un pays insuffisamment peuplé une précieuse acquisition. Quant aux difficultés que la nouvelle mesure peut susciter de la part du gouvernement anglais, M. de Sinimbu n'y croit pas. Il en appelle au témoignage de ceux de ses collègues qui étaient membres du parlement de 1848. « Lorsqu'à cette époque, dit-il, la croisière anglaise, ayant éprouvé des pertes considérables sur les côtes d'Afrique, eut acquis la conviction qu'elle ne réussirait point par ses propres efforts à mettre un terme au commerce des esclaves, un ambassadeur, M. Ellis, vint négocier dans cette capitale à l'effet d'obtenir, par la coopération du Brésil, l'efficacité du blocus. En même temps, le cabinet britannique fit au nôtre l'offre d'introduire 60,000 coulies dans l'empire. Je me souviens que le marquis de Parana, alors ministre des affaires étrangères, convoqua la chambre des députés et lui soumit la question ; mais la décision de la chambre fut contraire à la proposition, et la tentative échoua. Si, à cette époque reculée, l'introduction des coulies ou l'immigration chinoise fut jugée possible par le gouvernement anglais, malgré l'existence de l'esclavage, comment pourrait-il se faire qu'aujourd'hui, au moment où l'esclavage est sur le point d'être aboli, au moment où sa condamnation est déjà signée, ce même gouvernement pût, au moyen des manœuvres de l'association anti-esclavagiste, manifester son opposition à cette même mesure qu'il conseillait jadis? »

Au moment même où le président du conseil s'exprimait ainsi, un scandale qui venait d'éclater dans l'une des provinces les plus riches de l'empire donnait encore plus d'autorité à ses paroles. Voici les faits tels qu'ils ont été portés à la connaissance de la chambre des députés par M. Joaquim Nabuco.

Un acte, passé en 1845, pour la dissolution d'une société. appelée *Compagnie brésilienne de Cata Branca*, avait transféré tous les esclaves possédés par elle sous la dépendance d'une autre société, nommée *Compagnie de São Ioão d'El Rey*, formée pour l'exploitation des mines d'or de Morro Velho dans la province de Minas Geraes. Cette translation de propriété était subordonnée à la condition suivante : les noirs en état de minorité devaient être déclarés libres à l'âge de vingt et un ans, et les autres après quatorze ans de service. L'émancipation de tout le lot de travailleurs devait donc être complète en 1859.

Vingt ans se sont écoulés depuis cette date, et la *Compagnie de São Ioão d'El Rey*, qui a réalisé des bénéfices considérables, qui a pu donner des dividendes inespérés à ses actionnaires, n'a pas encore, en 1879, jugé à propos d'accomplir la condition du contrat de 1845. Depuis vingt ans, deux cents noirs sont illégalement retenus en esclavage, ne reçoivent aucun salaire, et, par leurs labeurs économiques, augmentent les dividendes des propriétaires de la mine qu'ils exploitent! Comme on peut bien le penser, la divulgation de ces faits a provoqué un soulèvement de l'opinion publique contre leurs auteurs; mais ce qui, dans les circonstances actuelles, a paru particulièrement piquant, c'est que la compagnie, les directeurs et les actionnaires appartenaient tous à cette nationalité anglaise si exigeante pour le Brésil toutes les fois que les questions d'esclavage ont été soulevées!

Cet incident des mines d'or de Minas Geraes prête un argument nouveau à ceux qui craignent de voir, dans l'avenir, les coulies chinois en butte aux mauvais procédés de certains planteurs de l'intérieur. Pour nous, nous ne saurions trouver cet exemple concluant. La race jaune n'a rien de l'apathie, de l'indolence enfantine de la race noire. Elle connaît ses droits, possède un vif sentiment de la justice, comprend la force de l'association, et lorsqu'on se permet contre elle des abus d'autorité, devient vindicative et parfois dangereuse. Les planteurs trouveront avec qui compter. Qu'on me permette à ce sujet un souvenir personnel. Dans une des îles Hawaï, où les coulies chinois sont communément employés à la culture, je rencontrai jadis la veuve d'un ancien fonctionnaire français dont la figure était sillonnée, du front jusqu'au menton, par une horrible cicatrice. L'histoire de cette cicatrice me servira de démonstration pour prouver ce que j'avance. Fort mal dans ses affaires et violent de caractère, le mari de cette dame avait eu à son service un Chinois qu'il brusquait beaucoup, nourrissait mal et payait plus mal encore. Dans un accès de colère provoqué par les réclamations du serviteur, le maître s'oublia au point de le frapper. L'homme jaune plia les épaules, maugréa et ne résista pas; mais dès que la nuit fut venue, dès qu'il put juger les habitans de la maison plongés dans le sommeil, il s'arma d'une hache et pénétra dans la chambre où son maître dormait avec sa femme, il trancha la tête de l'un, fendit la figure de l'autre et prit la fuite. Peu de jours après il était pendu haut et court, et sa seconde victime était guérie; mais, dans l'île, ceux qui par la suite auraient été tentés de maltraiter un coulie regardèrent à deux fois avant de s'exposer à une pareille vengeance.

On nous saura gré de ne pas nous arrêter aux objections des gens qui regrettent pour leur pays le mélange des sangs chinois et

africain. Si l'argument était avancé sérieusement, il serait déplacé dans la bouche d'un Brésilien. Nulle part en effet ne règnent moins qu'au Brésil les préjugés de race et de couleur. L'esclave affranchi devient l'égal du blanc. Du jour de son émancipation, il est traité sur le pied de l'égalité la plus parfaite. Nous avons rencontré à New-York, en 1866, apès la guerre de la sécession, plus d'un Yankee, abolitioniste enthousiaste, qui n'aurait pas souffert la pré sence d'un nègre dans une voiture honorée de sa présence. Dans les tramways de Rio, le même Yankee serait souvent forcé de s'asseoir entre deux hommes de couleur, et, si les hommes de couleur remplissaient le tramway, il devrait se contenter de rester sur le marchepied sans que personne eût l'idée de s'en étonner. Au milieu d'une des rues les plus fréquentées de Bahia, j'ai vu, à la suite d'une querelle, un nègre meurtrir de coups de bâton un blanc qui le poursuivait. La foule s'amassait et se demandait lequel des deux avait les torts, du frappeur ou du frappé; mais, avec l'indolence propre au pays, personne ne songeait à les séparer. Du temps où j'ai visité les États-Unis du nord, dans les états les plus anti-esclavagistes, si pareil fait avait pu se produire, la foule, avant tout examen, aurait assommé l'homme de couleur. Dans ce parallèle, le Brésilien a tout l'avantage; mais, comme il pourrait bien ne pas le conserver si l'on poussait trop loin la comparaison, nous oserons lui conseiller de ne pas compromettre sa supériorité aux yeux des étrangers par des plaisanteries propres à faire douter de sa tolérance et de son libéralisme.

L'insuffisance de la population a pour conséquence forcée le peu de développement de la production locale. Un immense empire dont la fertilité est peut-être unique au monde, dont les côtes ont plus de 7,000 kilomètres d'étendue, dont les ports principaux, véritables bras de mer, pourraient abriter bord à bord tous les navires des nations de l'Europe, un empire en un mot qu'on dirait créé pour approvisionner de matières premières et de produits naturels toutes les autres contrées du globe, voit la valeur de ses exportations dépasser à peine 500 millions de francs. Le café, le sucre, les gommes élastiques (caoutchouc, gutta-percha, etc.), les cuirs, le tabac, le coton, une herbe appelée *maté*, l'or et les diamans en constituent le principal élément.

Longtemps le sucre a formé la plus importante source de revenus du Brésil; maintenant la production de cette denrée n'occupe plus que le second rang. Les procédés employés pour extraire le jus de la canne étant restés tels que les premiers occupans du sol les avaient introduits, il en est résulté que les produits bruts expédiés à l'étranger se sont trouvés inférieurs en qualité à ceux des autres pays producteurs, que les prix s'en sont ressentis et que les plan-

teurs se sont découragés. Le gouvernement s'est ému de cette décadence, et l'on songe aujourd'hui à favoriser l'établissement d'usines centrales ou moulins à sucre pourvus de tous les moyens de fabrication les plus perfectionnés. L'état ou les provinces garantissent un intérêt de 7 pour 10 aux capitaux engagés dans la construction de ces usines. Les constructeurs ou les futurs exploitans sont, en échange, soumis à certaines obligations stipulées en faveur de l'agriculture ou pour le développement de l'instruction primaire. La compagnie française des ateliers de Fives-Lille, si nous sommes bien informés, vient de traiter pour la mise en exercice de cinq établissemens de ce genre dans les provinces de Bahia et de Pernambuco.

Presque tout le sol de l'empire se prête à la culture de la canne, cependant les provinces où cette culture est plus répandue sont, outre les deux que nous venons de citer, celles d'Alagoas, de Sergipe et de Rio-de-Janeiro. On voit très souvent dans le nord, assure un document officiel (1), des plantations de cette espèce durer seize, dix-huit et vingt ans, en donnant de bons rendemens. « Dans la province de Matto-Grosso, la canne se développe tellement sur le bord des rivières qu'il est souvent nécessaire d'émonder les plantations afin de combattre cette exubérante production. On y voit des plantations qui ont quarante années d'existence et qui conservent une vigueur suffisante. » Hâtons-nous d'ajouter que la province de Matto-Grosso est située dans l'intérieur, qu'il faut plus d'un mois pour se rendre du centre du pays aux lieux d'exploitation, et que l'éloignement rend pour les propriétaires l'écoulement de leurs produits difficile. En réalité et en l'état actuel des voies de communication, il n'y a guère que les productions des localités situées à peu de distance des côtes ou d'un grand fleuve, qui puissent intéresser le commerce étranger. Le sucre brut est exporté surtout pour l'Angleterre. Le Portugal et les républiques de l'Amérique du Sud en consomment aussi quelque peu.

Le principal article d'exportation est le café. En 1877-1878, l'exportation totale de l'empire dépassait, pour cet article, 226 millions de kilogrammes valant plus de 318 millions de francs, c'est-à-dire plus de la moitié des exportations générales. Néanmoins, depuis dix ans, les quantités exportées sont restées à peu près les mêmes. On attribue cette stagnation des affaires à plusieurs causes : d'abord aux tarifs élevés des transports par chemin de fer, ensuite aux procédés très primitifs de culture employés par les planteurs qui ne se préoccupent ni de l'épuisement du sol, ni de la qualité de leurs produits, enfin au grand nombre d'intermédiaires qui

(1) *L'Empire du Brésil à l'Exposition universelle de Philadelphie de 1876*

prélèvent leurs profits sur la vente de la récolte depuis le moment où elle échappe au producteur jusqu'à celui où elle parvient à l'importateur; tantôt c'est un commissionnaire achetant le grain sur pied et prêtant son argent au propriétaire avant la cueillette, tantôt un *ensaccador*, chargé de séparer les qualités et d'établir les cours, tantôt des courtiers mettant en rapport les acquéreurs successifs. Malgré toutes ces causes de renchérissement, le café qui se vend 5 francs le kilo à Paris, n'atteint pas à Rio le prix de 1 fr. 81 cent. (et même en tenant compte du cours actuel du change, 1 fr. 39 c.), prêt à être embarqué.

Les États-Unis absorbent plus de la moitié de la production de l'empire. En Europe, Hambourg, Southampton, le Havre, Lisbonne, Marseille, Bordeaux et Anvers sont les principaux ports d'importation. En France, on nous vend souvent les cafés brésiliens sous des noms plus en faveur auprès des consommateurs (Martinique, Java ou autres). Aucune denrée, paraît-il, ne se prête plus facilement à la falsification. Selon le mode de préparation et l'habileté du préparateur, avec le contenu de la même balle, on peut faire du café vert, jaune, rouge, rond, oblong, à cassure lisse, rugueux, de toute nuance et de toute dimension. La plupart des amateurs, habitués à leur forme ou à leur couleur de prédilection, ne s'aperçoivent jamais du subterfuge; mais ils quitteraient leur fournisseur le jour où celui-ci n'aurait plus à leur offrir que du café du Brésil.

Les gommes élastiques se tirent principalement de la province la plus septentrionale, du Para, limitrophe de la Guyane et vont en Angleterre ou aux États-Unis. Les cuirs, au contraire, sont fournis par la province la plus méridionale, Rio Grande do Sul, limitrophe de l'Uruguay; ils ont, en général, la même destination. Le tabac (celui de Bahia est fort estimé) gagne l'Allemagne et l'Angleterre; la France achète quelques balles de feuilles. Le coton, de fort belle qualité, dit-on, est envoyé presque en totalité dans la Grande-Bretagne. Le gouvernement essaie d'établir des filatures et même des ateliers de tissage dans le pays. Enfin le *maté*, qui sert aux populations de la Plata à composer un breuvage assez semblable au thé, se consomme sur les bords de ce fleuve.

Quant aux mines, jusqu'à présent les mines de diamant et les mines d'or de la province de Minas Geraes sont à peu près les seules qui aient tenté l'industrie privée. Les premières, malgré la qualité supérieure de leurs produits, voient tous les jours diminuer leur importance, depuis l'invasion des marchés européens par les diamans du Cap. Les secondes renferment un minerai assez pauvre; mais grâce à une excellente administration elles ont donné de beaux bénéfices. On assure que la province de Minas est très riche en

gisemens de fer et celle de Sainte-Catherine en gisemens de charbon; mais jusqu'à présent aucune exploitation, sur un grand pied, n'en a été tentée.

Malheureusement les richesses agricoles ou minérales renfermées dans ce sol, si fécond, y sont encore presque à l'état latent, le pays est à peine exploré, ses ressources trop peu connues, et sa faculté productive trop souvent fatiguée par des cultivateurs imprévoyans et pressés de jouir ; les distances des lieux de production aux ports d'embarquement sont immenses, les voies de communication tout à fait insuffisantes.

II.

Les voies de communication les plus fréquentées au Brésil sont celles qu'a formées la nature. Parmi elles, la mer tient la première place, les grandes villes ayant été fondées successivement sur la côte par les conquérans européens. Bahia, d'abord l'ancienne capitale, puis Rio-de-Janeiro, la nouvelle, toutes deux dominant des baies d'une beauté et d'une sûreté incomparables; Pernambuco, dont le port est difficile d'accès, ne vient qu'en troisième ligne. Seize provinces sur vingt ont, sinon leur chef-lieu, du moins leur principal débouché sur l'Océan. De nombreux paquebots de toute nationalité entretiennent les relations.

Sur les fleuves magnifiques qui sillonnent le pays, la navigation prend également une grande importance. Cette navigation a été ouverte en 1866 à tous les pavillons. L'Amazone et son affluent, le Madeira, véritables mers en mouvement, font communiquer avec l'Atlantique la Bolivie et les provinces brésiliennes de Matto-Grosso et de l'Amazone; le Tocantins, le San Francisco, le Parana, le Paraguay et d'autres cours d'eau offrent au voyageur et au marchand le secours de leurs percées vers la mer. L'État subventionne de nombreuses lignes de bateaux à vapeur (1) et cherche à faire disparaître les obstacles que les navires rencontrent sur les voies navigables. Le plus fréquent de ces obstacles se présente sous forme de chutes ou de rapides que les ingénieurs brésiliens projettent, en général, de tourner par des routes ou des chemins de fer, au lieu de recourir à la canalisation : préférence qui, sans doute, résulte de la disposition des lieux, mais dont la conséquence évidente sera, par la nécessité des transbordemens, l'augmentation des frais de transport.

Les documens officiels parlent beaucoup des routes, et celles qui entourent Rio, Bahia, les grandes villes du littoral méridional

(1) Il dépense plus de 9 millions de francs en annuités affectées à ces subventions.

souvent les éloges qu'ils leur prodiguent; par contre, l'état dans lequel se trouvent les chemins, placés hors de la vue et loin du contrôle des employés supérieurs du gouvernement, est moins recommandable; dans l'intérieur du pays, en réalité, à de rares exceptions près, les transports se font à dos de mulets parce que les voitures ne pourraient passer. Quand parfois, sur des terrains plats, on rencontre de grands chariots traînés par des bœufs, à roues pleines, à lourds essieux, portant à quelque foire du voisinage les denrées de la contrée, leur aspect, qui fait songer aux chars mérovingiens, prouve que les voyages les exposent à de rudes épreuves.

Dès 1852, le gouvernement s'est préoccupé d'encourager la construction des chemins de fer. Les premiers 20 kilomètres exécutés ont uni la baie de Rio au pied de la montagne sur laquelle est bâtie la petite ville de Petropolis, résidence d'été de l'empereur.

Depuis cette date, l'histoire du réseau brésilien a passé par plusieurs phases distinctes : la première, de 1852 à 1865, fut une période d'engagemens directement pris par l'état pour attirer les capitaux étrangers vers les entreprises qu'il projetait; la seconde, de 1865 à 1873, pourrait être appelée celle de l'initiative individuelle laissée à elle-même, essai peu réussi qui s'est terminé par un recours général des compagnies à la caisse des provinces; de 1873 à 1878, le trésor public intervient de nouveau pour secourir les trésors provinciaux incapables de remplir les engagemens qu'ils ont contractés; enfin se produit la situation dans laquelle on se trouve aujourd'hui, c'est-à-dire la disparition complète du crédit sur la place de Londres pour toute œuvre nouvelle de travaux publics au Brésil.

La première préoccupation qui paraît avoir dirigé les études du gouvernement en cette matière spéciale est celle d'établir une ligne de communication par l'intérieur de l'empire entre la capitale et les provinces septentrionales. Pour atteindre ce but, la navigation du San Francisco, qui traverse du sud au nord une grande partie du continent brésilien, était naturellement appelée à jouer un grand rôle. Il devait suffire de joindre par des lignes de chemins de fer, d'une part, Rio-de-Janeiro à ce fleuve, dans la première partie de son cours; de l'autre, la mer au San Francisco un peu au-dessus des chutes de Paulo Affonso, chutes qui empêchent les navires de descendre jusqu'à son embouchure. Mais ce plan était gigantesque et, jusqu'à ce jour, il n'a point encore été complété. Pour en réaliser la première partie, fut accordée, en 1852, à une compagnie anglaise, la concession d'un railway, décoré du nom du souverain Dom Pedro II, dont le tracé reliait la capitale aux provinces de Minas-Geraes et de São-Paulo. Ces provinces

forment avec celle de Rio les principaux centres de production du café. Le chemin promettait donc d'être lucratif, et la concession dont il fut l'objet forma le type sur lequel on copia toutes celles qui furent accordées par la suite.

Le maximum de la dépense de premier établissement était fixé par décret; l'état garantissait l'intérêt en or au taux de 7 pour 100 de la somme représentant cette dépense; il se réservait le partage des bénéfices, jusqu'à complet remboursement de ses avances, dès que l'entreprise rapporterait 8 pour 100 de dividende aux actionnaires.

Les mécomptes ne tardèrent pas à se produire. La ligne devait traverser une chaîne de montagnes, appelée *Serra do Mar*, qui longe le rivage du Brésil presque dans toute son étendue. Cette trouée necessita des travaux ruineux. La compagnie anglaise construisit seize tunnels, de nombreux ouvrages d'art, puis fut forcée de s'arrêter faute d'argent. Le parcours de la côte et la traversée des hauteurs avaient absorbé tout le capital garanti. Elle avait dépensé 800,000 francs par kilomètre pour en construire un peu plus de 100.

Pendant qu'elle subissait ces épreuves, à l'autre extrémité du San-Francisco, le complément du projet de communication intérieure, arrivé à la période de fixation du tracé, prenait les proportions d'une question politique. Les deux riches provinces de Bahia et de Pernambuco se faisaient la guerre chacune pour obtenir sur son territoire la ligne qui devait joindre à la mer le fleuve au-dessus de son embouchure et des chutes de Paulo Affonso. Pour trancher la difficulté, le gouvernement accorda deux concessions, l'une d'un premier chemin de 125 kilomètres aboutissant à Pernambuco, l'autre d'un second aboutissant à la ville de Bahia, sur une longueur de 124 kilomètres. Des intrigues de tous genres compliquèrent les opérations des compagnies anglaises concessionnaires. Des plans peu judicieux, plus profitables aux intérêts particuliers qu'à l'intérêt général, leur furent, paraît-il, souvent imposés; des sommes considérables durent être détournées de leurs véritables destinations pour concilier des influences utiles; en fin de compte, l'état ayant accordé aux compagnies les avantages déjà concédés à celle du Pedro II, se vit bientôt obligé de payer des garanties d'intérêt considérables. L'année dernière, après vingt-six ans écoulés depuis les actes engageant ces garanties, on calculait à Rio que la ligne de Pernambuco avait coûté, en intérêts payés, au trésor brésilien et au trésor de la province (1)

(1) *Relatorio do ministro da agricultura 1879*, pages 189 et 205. Les provinces devaient payer une part de la garantie d'intérêt (2 pour 100).

19,250,000 francs, et celle de Bahia 56,750,000 francs, c'est-à-dire, pour cette dernière, plus du double du capital de premier établissement, et ces lignes traversent deux des provinces les plus riches de l'empire!

Pendant cette première période, vers 1856, une quatrième concession fut accordée, toujours aux mêmes conditions, à une quatrième compagnie anglaise pour ouvrir un chemin de fer de 139 kilomètres entre le port de Santos et la ville de Jundiahy, dans la province de São Paulo. Cette dernière entreprise était réservée à un grand avenir. Mais elle ne devait être achevée qu'en 1867, et lorsqu'en 1865 le gouvernement brésilien, engagé dans la guerre du Paraguay, vit ses dépenses s'accroître dans une proportion dangereuse et dut examiner les résultats produits, après quinze ans, par le système qu'il avait suivi en matière de travaux publics, on conçoit qu'il dut être effrayé, et l'on ne peut qu'approuver le parti qu'il adopta de s'abstenir pour un temps de prendre des engagemens nouveaux, le poids des engagemens anciens augmentant chaque année, et leur bénéfice ayant pu paraître jusqu'alors tout à fait contestable.

Quatre lignes, à grand trafic, à voie de $1^{m},60$, avaient été créées; la première, construite en partie seulement, était arrêtée faute de fonds; les deux autres donnaient des résultats désastreux; la quatrième n'était pas achevée.

Pourtant, avant de fermer sa caisse, le gouvernement crut équitable de venir au secours de la société de Dom Pedro II, dont les infortunes ne paraissaient pas absolument méritées, et il consentit à racheter la portion du chemin déjà construite au prix du capital dépensé, se réservant d'administrer par lui-même, et de faire compléter par ses propres ingénieurs le réseau commencé.

De 1865 jusqu'à la fin de la guerre du Paraguay, il persévéra dans son abstention, se bornant à payer les intérêts qu'il avait garantis; mais, en même temps, il abandonnait aux provinces le pouvoir et le soin de concéder directement des chemins de fer sur leur territoire.

Cette seconde période, la période des chemins de fer d'intérêt local, qui s'étendit jusqu'en 1873, fut signalée par des spéculations de tous genres, spéculations qui ruinèrent généralement leurs auteurs. Les autorités provinciales accordaient bien volontiers des concessions aux personnes qu'elles voulaient favoriser, et ces personnes étaient toutes disposées à revendre l'acte qui leur avait été octroyé à des compagnies qu'elles formaient à cet effet, mais le nombre de ces actes était si considérable que les compagnies réussissaient rarement à réunir les capitaux dont elles avaient besoin, l'épargne du pays n'étant pas suffisante, les capitalistes

étrangers demandant des garanties qui manquaient, et le plus souvent les spéculateurs en étaient pour leurs frais.

On finit par demander aux provinces de s'engager directement. Elles s'empressèrent d'y consentir. En général, la forme de ces engagemens fut la promesse d'une garantie d'intérêt de 7 pour 100 sur un capital fixé, ou d'une subvention de 25,000 francs par kilomètre pour une voie de 1 mètre de largeur. Comme on le voit, c'était aussi l'inauguration de la voie étroite (1). L'intervention des administrations locales ne produisit quelques résultats heureux que dans les régions où se cultive le café, et par conséquent dans celles où les chemins de fer développèrent la production du pays, c'est-à-dire en Minas Geraes, en Rio-de-Janeiro et en São-Paulo; mais il n'y eut de succès positif éclatant que dans cette dernière province, où la fertilité du sol, l'intelligence des propriétaires, la bonne administration des compagnies formées concoururent à l'affirmer. Dans cette contrée favorisée, le chemin à grand trafic, du port de Santos à Jundiahy, concédé par le gouvernement central, pendant la première période, avait été terminé en 1867 et n'avait pas tardé à donner de gros bénéfices. On pouvait déjà prévoir qu'il n'aurait pas longtemps recours à l'appui de l'état. Aussi, du moment que les tracés des lignes provinciales s'embranchant sur ce tronc commun furent arrêtés, tous les planteurs des localités traversées s'empressèrent-ils de souscrire les actions d'entreprises si propres à faciliter l'écoulement de leurs produits. Grâce à cet heureux concours de circonstances, aujourd'hui la ligne de Santos non-seulement ne fait pas appel à la garantie de l'État, mais elle a déjà remboursé la plus grande partie des avances qui lui ont été faites, sous cette forme, par le Trésor, et elle permet de distribuer 12 pour 100 de dividende à ses actionnaires; de plus 644 kilomètres de chemins de fer, à voie étroite, greffés sur cette souche principale, sont actuellement en trafic; cinq compagnies brésiliennes les exploitent avec des succès divers (2) et luttent entre elles pour obtenir le droit de prolonger le réseau sans subvention ni garantie d'intérêt. Mais, répétons-le bien vite, ces faits sont tout exceptionnels, et les résultats du sytème de concession directe par les provinces ont été généralement déplorables, ont provoqué beaucoup d'abus, et le crédit des administrations locales s'est trouvé tout à fait insuffisant pour assurer aux sociétés en formation les capitaux nécessaires. En 1873, ce système était déjà jugé lorsque le cabinet de Rio, dé-

(1) Il y a aujourd'hui au Brésil des voies e toutes dimensions, 1m,60, — 1m,40, — 1m,10, — 1m,06 et 1 mètre.

(2) La compagnie Pauliste a donné en 1878 des dividendes de 8 pour 100 à ses actionnaires; d'autres rendent moins.

barrassé de la guerre du Paraguay, voyant une ère de calme s'ouvrir devant lui, jugea qu'il était temps de rentrer en lice et de venir au secours des finances provinciales.

La loi du 24 septembre 1873 inaugura un troisième mode de procédure en matière de travaux publics.

Cette loi se bornait à donner aux engagemens pris par les provinces la caution du gouvernement central, mais elle subordonnait cette faveur aux conditions suivantes : 1° le montant total des capitaux, ainsi garantis de seconde main, ne devait pas dépasser un maximum de 278,125,000 fr. pour toutes les entreprises protégées; 2° la caution impériale ne devait être accordée, dans chaque province, qu'à un seul chemin de fer reliant un centre important de production agricole à un port de mer; 3° enfin les lignes favorisées devaient se présenter dans de telles conditions qu'on pût espérer retirer du trafic 4 1/2 pour 100 au moins.

Par malheur le crédit du Brésil en 1873 n'était plus ce qu'il avait été jadis. Le seul marché auquel à Rio on eût l'habitude de recourir pour les appels de fonds était le marché anglais. Or, en Angleterre, on savait les finances de l'empire embarrassées depuis la guerre, et les capitalistes n'avaient plus la même confiance dans la garantie de l'état. Aussi lorsqu'en exécution de la loi de 1873, le ministre des travaux publics brésilien eut consenti à cautionner les engagemens pris par les provinces pour la construction de douze chemins de fer nouveaux représentant une dépense de plus de 250 millions de francs, put-on à peine trouver des souscripteurs pour le tiers de cette somme et pour les titres de quatre lignes seulement. Huit autres concessions, qui auraient à elles seules exigé un capital de 175 millions, furent offertes sur la place de Londres sans trouver de maisons de banque disposées à les patronner.

Préoccupé de cet échec, le secrétaire des travaux publics, M. Coelho d'Almeida, prescrivit au baron de Penedo, ministre du Brésil à Londres, une enquête sur les circonstances qui l'avaient amené. Le rapport, envoyé par ce diplomate, est fort curieux à lire. Pour le composer, il s'était entouré des conseils des hommes les plus compétens, et ses allégations portent le cachet de la vérité. Il attribue la méfiance des capitalistes anglais à des causes multiples : d'abord à la manière de procéder du département des travaux publics de Rio lorsqu'il accorde des concessions. Ce département charge, pour la rédaction de ces actes, ses propres ingénieurs d'estimer les dépenses probables de construction, et c'est d'après leur estimation qu'est fixé le capital garanti; or le public de Londres n'a pas grande foi dans l'infaillibilité des ingénieurs brésiliens. Il craint que depuis l'époque de leurs évaluations, un renchérissement dans la main-d'œuvre n'ait eu lieu et que les capi-

taux garantis ne représentent plus la valeur exacte des frais de premier établissement. En second lieu, le ministère ne traite jamais qu'avec un concessionnaire du pays. Celui-ci, chargé de former la compagnie à laquelle il rétrocède ses droits, vend le plus cher possible son privilège ; le prix de vente n'entre pas dans l'estimation des dépenses, et si le capital garanti devient insuffisant, rien n'indique que le gouvernement doive accorder par la suite un intérêt aux sommes complémentaires. En troisième lieu, le terme des concessions a été réduit de quatre-vingt-dix à trente ans, et pourtant le premier terme n'a pas permis aux sociétés qui en ont été favorisées, d'assurer à leurs actionnaires les 7 pour 100 de dividende promis, ni de conserver à leurs actions la valeur nominale. Enfin l'encombrement du marché par un trop grand nombre d'affaires du même genre et la compétence donnée, en cas de litige, aux tribunaux brésiliens, effraie les plus aventureux. Le baron de Penedo accompagne ces observations spéciales de considérations générales. L'augmentation des dettes publiques, les faillites et même les banqueroutes de beaucoup de petits états ont effrayé les capitalistes de la Grande-Bretagne et leur ont fait préférer les valeurs anglaises, dont les intérêts sont sûrs, s'ils sont peu élevés, aux valeurs étrangères à gros rendemens. Il touche, en passant, un point délicat : l'emprunt contracté à Londres, en 1875, par le gouvernement brésilien n'avait été autorisé par le parlement que pour le développement du réseau. Néanmoins l'opinion publique est convaincue, en Angleterre, que cet emprunt a été détourné de son affectation et que le produit en a été employé à solder des dépenses militaires, à éteindre une portion de la dette flottante et à combler en partie le déficit du budget. « Si nous voulons attirer les capitaux anglais, ajoute le ministre, apprêtons-nous à offrir des titres simples, assurés, exempts de toute aventure, d'incertitudes sur le coût de la ligne, et donnant au moins 6 pour 100 d'intérêt par an. Que le crédit de l'état garantisse directement ces titres et que les agens des finances brésiliennes en paient directement les intérêts à Londres. Et même en agissant ainsi rencontrerons-nous de grandes difficultés, tant la défaveur est générale. »

Le secrétaire d'état qui eut à prendre, à Rio, une décision sur ces questions si graves, n'était déjà plus celui qui s'était adressé au baron de Penedo. En 1878, les libéraux remplacèrent les conservateurs au pouvoir, et M. Ioão Linz Vieira Cansacão de Sinimbu, ami personnel de l'empereur, chargé de composer un nouveau cabinet, s'était réservé le département des travaux publics avec la présidence du conseil. Dans son premier rapport aux chambres, le nouveau ministre exprima son opinion sur les renseignemens reçus de Londres. Selon lui, la manière dont avait été exécutée la

loi de 1873 plus que la loi elle-même était condamnable. Il jugeait donc qu'il y avait lieu non de revenir sur cet acte législatif, mais de le compléter et de l'expliquer par un décret portant règlement d'administration publique. Ce décret parut le 10 août 1878. Nous en indiquerons seulement les principales dispositions dont l'ensemble forme aujourd'hui le dernier mot de la législation brésilienne en matière de chemins de fer.

Le premier article est relatif au mode de fixation du capital garanti. Il indique que ce capital devra s'établir sur des plans et devis d'ensemble soumis au gouvernement et contrôlés par lui, mais il n'indique pas que ces plans et devis doivent être nécessairement dressés par les ingénieurs de l'état, première satisfaction donnée aux méfiances signalées par le baron de Penedo (1). L'article 2 est relatif aux paiemens des intérêts stipulés, qu'il fait courir libéralement du jour où le capital est versé dans une banque désignée par le ministre, et non du jour où l'argent est dépensé. Il autorise les compagnies à réaliser, de prime abord, 10 pour 100 du montant garanti pour payer *les dépenses préliminaires antérieures à la construction.* C'est admettre que l'établissement de ce montant devra comprendre le prix de rétrocession payé au concessionnaire primitif (2). L'article 4 fixe des clauses de déchéance, et cette disposition a pour but de faciliter au gouvernement le retrait du marché de toutes les concessions qui l'encombrent (3). Les autres articles du décret de 1878 concernent les tarifs, la surveillance de l'état, le droit de rachat et le partage des bénéfices, leur analyse nous entraînerait trop loin. Mais, avant de terminer cet exposé, il sera sans doute intéressant de rechercher ce qu'ont produit les systèmes tour à tour suivis par le gouvernement pour le développement de son réseau ferré.

Le rapport du ministre des travaux publics aux chambres pour la session de 1879 constate que l'empire possédait à cette époque

(1) Toutefois, lors de l'établissement des plans de détail, si une économie est réalisée sur les prix d'estimation, l'état se réserve la moitié du bénéfice.

(2) L'article 3 assure d'une manière générale aux compagnies des avantages qui jusqu'alors avaient été accordés dans chaque acte de concession : 1° privilège pour la construction de toute ligne concurrente dans une zone de 20 kilomètres de chaque côté de la voie ; 2° cession gratuite des terres du domaine public ou *nullius* traversées par la ligne et usage des matériaux du domaine ; 3° exemption pendant trente ans des droits de douane pour le matériel et les matériaux ; 4° droit de préférence pour l'exploitation des mines et l'acquisition des terres publique situées dans une zone de 20 kilomètres de chaque côté de la voie.

(3) Déchéance si le concessionnaire n'a pu organiser une compagnie dans un délai de douze mois à partir de la promulgation du décret de concession; — si la compagnie, étant formée, les travaux de construction n'ont pas commencé dans un délai de douze mois à dater de la formation de la compagnie; — si le délai fixé pour l'achèvement des travaux est dépassé de douze mois sans que la ligne soit ouverte au trafic.

2,753 kilomètres de chemins de fer en exploitation, appartenant à trente et une lignes distinctes.

Sur ces trente et une lignes, l'état en exploitait deux représentant 661 kilomètres (1); l'industrie privée exploitait le reste; la voie large (1m,60) était représentée par six lignes (1,144 kilomètres), dont quatre rendaient de 5 à 12 pour 100, une 3 pour 100 et dont la sixième (Bahia au San Francisco) était en déficit (2); sur les vingt-huit lignes exploitées par l'industrie privée, trois seulement (3), situées dans la province de São Paulo, ont été construites sans le secours de l'état; toutes les autres participant à une garantie d'intérêt de 7 pour 100 donnent (sauf les quelques rares lignes en déficit) une rémunération très large aux capitaux engagés; le trésor seul souffre des insuffisances de rendement. Il a dû payer de ce chef plus de 3 millions de francs pour l'exercice courant. Tant qu'il mettra à l'exécution de ses engagemens la fidélité qu'il a toujours apportée jusqu'à présent à les remplir, les capitaux étrangers n'ont que de beaux bénéfices à réaliser. C'est donc le crédit de l'état lui-même dont la solidité intéresse les capitalistes.

Le gouvernement a entrepris la construction de six chemins de fer, trois directement par ses propres ingénieurs (4), trois par des entrepreneurs sous la direction de ses ingénieurs (5); enfin, outre la ligne du Pedro II, il exploite celle de Baturite, dans la province de Ceara, déjà en trafic sur 44 kilomètres, et qui promet d'être une des plus productives du Brésil par le fait qu'elle traverse des terres à café.

On a très vivement critiqué dans la presse et dans le parlement les résultats de l'exploitation du Dom Pedro II. On a reproché à l'éminent directeur de ce chemin, M. Passos, de laisser les frais d'exploitation augmenter dans d'énormes proportions; il se défend avec succès dans son rapport pour 1878 (6), en démontrant que, l'année précédente, les réparations de la voie ont absorbé des sommes

(1) Chemin de Baturite 40 kilomètres, chemin de Pedro II 621 kilomètres : ensemble 661 kilomètres.

(2) Lignes à voie de 1m,60 :

Pernambuco au San Francisco, rendant 3 1/2 pour 100. — Bahia au San Francisco, en déficit. — Dom Pedro II, rendant 5 1/2 pour 100. — Santos à Jundiahy rendant 12 pour 100. — Jundiahy à Campinas et Campinas au Rio Claro, rendant 8 1/2 pour 100.

(3) Lignes construites sans subvention ni garantie d'intérêt, province de São Paulo (Campinas au Rio Claro, Mogy Guassu, Cardeiro au Lesne).

(4) Lignes construites par les ingénieurs de l'état, province de Ceara (Baturite, Sobral), province d'Alagoas (Paulo Affonso).

(5) Lignes construites par entrepreneurs sous la direction des ingénieurs de l'état, Rio Grande do Sul, prolongement de Pernambuco au San Francisco, Bahia au San Francisco.

(6) Estrada de ferro Dom Pedro II. — *Relatorio do anno 1878.*

considérables et que, malgré ces dépenses anormales, le chemin a rendu 5 1/2 pour 100 du capital engagé. A cette occasion, la question de l'aliénation de ce chemin de fer à l'industrie privée a été beaucoup agitée par les journaux. Cette question se lie à celle de la situation financière du pays. On verrait dans cette aliénation un puissant moyen de diminuer les embarras du trésor. Le gouvernement ne paraît pas disposé à s'engager dans cette voie et semble plutôt regarder la propriété de ces lignes si productives comme une ressource suprême dont il ne faudrait user qu'à la dernière extrémité. Pour compléter cette étude, il nous reste donc à dire quelques mots de l'état des finances brésiliennes.

III.

Depuis la guerre du Paraguay, les budgets de l'empire ne se soldent plus en équilibre. Jusqu'en 1877, ce déficit avait été dissimulé chaque année, à l'aide de crédits supplémentaires ou extraordinaires qui reportaient sur l'exercice suivant les excédens de dépense de l'année courante, et lorsque le fardeau, ainsi changé de main, devenait trop lourd, un emprunt contracté à Londres ou dans le pays (1) permettait de le déposer pour quelque temps. Cette manière de procéder contribuait, du reste, à augmenter les méfiances des capitalistes étrangers, dont la plupart étaient parfaitement au courant des embarras du trésor, mais se trouvaient dans l'impossibilité d'évaluer au juste le montant des découverts.

En 1879, un nouveau ministre des finances, M. Gaspard Silveira de Martins, résolut enfin de dresser un budget sincère et dévoila la véritable situation. L'insuffisance des recettes annuelles se trouva dépasser 58 millions de francs.

Les dépenses pour 1879-80 étaient estimées en bloc à 348 millions (chiffre dans lequel le service de la dette publique entrait pour 97).Les recettes devaient atteindre à peine 290 millions. Certainement cet état de choses était grave, mais, avec un sol aussi fertile que le sol du Brésil, il était loin d'être désespéré. On éprouvait, il est vrai, quelque gêne à recourir à de nouveaux impôts : la guerre avait déjà rendu très lourd le poids des contributions; dans un empire aussi étendu, l'énormité des frais de perception pour tout ce qui n'est pas droit de douane (taxe relativement facile à percevoir), avait conduit le gouvernement à prélever plus des deux tiers des recettes du trésor sur les marchandises importées ou sur les produits exportés; or les fluctuations d'un impôt, à peu près unique, devaient inquiéter naturellement

(1) Emprunts à Londres de 1852, 58, 60, 63, 65, 71 et 75. Emprunt intérieur de 1868.

beaucoup les contribuables, dont elles frappent toujours la même classe. On éprouvait des scrupules plus grands encore à diminuer le montant des dépenses dans un immense pays dont l'administration rencontre des difficultés toutes spéciales. La dotation des services publics n'entrait, en réalité, dans ce montant, défalcation faite des intérêts de la dette, que pour 251 millions. Avec cette somme, à peine plus forte que le budget de la ville de Paris, il fallait faire régner l'ordre et la prospérité sur un territoire presque aussi vaste que l'Europe.

Il ne restait guère que la ressource d'escompter l'avenir, et M. Silveira de Martins ne manqua pas d'y recourir. Malheureusement, de tous les moyens d'escompter l'avenir, il proposa le plus funeste, c'est-à-dire une nouvelle émission d'un papier-monnaie, dont les quantités en circulation déjà excessives avaient fort déprécié la valeur. La popularité du secrétaire d'état du trésor, très grande au moment de son arrivée au pouvoir, succomba complètement dans cette tentative. Il dut déposer son portefeuille, et M. Affonso Celso fut appelé à lui succéder.

Éclairés par cette mésaventure, le président du conseil et le nouveau ministre des finances se décidèrent à revenir aux anciens erremens, à lancer un nouvel emprunt. Mais leur tâche était loin d'être aisée. En effet, dans toutes les opérations de crédit auxquelles se livre le gouvernement brésilien, l'intérêt des sommes qu'il emprunte est invariablement payable en or, mais le prix des titres qu'il vend peut être acquitté en papier-monnaie. Si le change est bas au moment de l'emprunt, le gouvernement perd donc toute la différence entre le taux du papier qu'il reçoit et le taux de l'or qu'il paie. Or le change était des plus défavorables aux fonds brésiliens en juin 1879. Le milreis, dont la valeur est, au pair, de 2 fr. 88 c., se vendait communément 2 fr. 10 c. Il était donc indispensable, dans l'intérêt du trésor, de provoquer une hausse du cours du change au moment de l'emprunt, cette hausse dût-elle être momentanée, et c'est avec une habileté consommée que ce résultat fut poursuivi et obtenu.

Comme nous l'avons déjà dit, jusqu'à cette année la place de Londres a été le seul marché des entreprises brésiliennes. Ce marché ne se montrant plus favorable, il était de la plus haute importance de lui trouver sinon un suppléant (ce que peut-être les ministres ne désirent pas), au moins un marché rival qui par la concurrence pût redonner du prix aux valeurs dépréciées. Le marché français était admirablement disposé pour jouer ce rôle. Quelques affaires de chemins de fer brésiliens apportées sur la place de Paris venaient d'y être examinées et paraissaient devoir trouver des capi-

taux. Des agens français, se prétendant représentans de maisons de banque et d'usines de premier ordre, remplissaient les colonnes des journaux de Rio d'offres relatives aux entreprises de voies ferrées; enfin quatre établissemens français, en réalité de premier ordre, venaient de s'unir pour former une compagnie à laquelle on projetait de donner une vaste extension et qui allait s'intituler *Compagnie générale des chemins de fer brésiliens.* La combinaison par laquelle ces quatre établissemens offraient au gouvernement de fournir les capitaux nécessaires à leur première entreprise fut habilement exploitée pour donner à l'opinion publique une haute idée des ressources que le trésor pouvait tirer de France. En même temps des tentatives pour relever les cours, faites par les banques brésiliennes et par les agens officiels à l'étranger, ont pleinement réussi. Le marché des valeurs a fini par s'émouvoir, et le change a pris une marche ascensionnelle. Aussitôt le ministère a dévoilé son plan. Ce n'était plus à l'étranger qu'il voulait chercher les ressources qui lui manquaient, c'était dans le pays même en faisant appel au patriotisme des habitans pour un grand emprunt national. Des bons du trésor rapportant 4 1/2 pour 100 d'intérêt en or étaient mis en quelque sorte aux enchères, la mise à prix ne pouvant rester au-dessous de 96 milreis, valeur payable en papier, pour une valeur nominale de 100 milreis. Le change étant monté à 2 fr. 24 c., l'intérêt à 4 1/2 pour 100, en or, de cette mise à prix à 96, en papier, représentait en réalité un peu plus de 6 pour 100 pour les acheteurs de bons du trésor. L'opération eut un plein succès; 50,000 contos de reis (112 millions de francs) étaient demandés, plus de 124,000 (277,760,000 francs) furent offerts au taux fort avantageux de 96.37 en moyenne.

Nous n'examinerons pas la question de savoir si cette opération sera d'un profit durable pour les finances de l'empire, si l'élévation du cours du change, en grande partie factice, se maintiendra sans avoir été causée par une importation de capitaux, si l'argent brésilien investi en fonds d'état ne sera pas perdu pour des entreprises privées, etc. Nous ne nous poserons que cette question : la situation du Trésor est-elle inquiétante? Évidemment l'équilibre du budget sera rétabli. Le nouvel emprunt va, il est vrai, augmenter les charges d'une annuité de 11,500,000 francs environ, ce qui portera l'insuffisance des recettes annuelles à 70 millions, mais cette insuffisance sera certainement comblée par de nouveaux impôts, et nous ne faisons aucun doute que les recettes et les dépenses ne se balancent exactement l'année prochaine (1); mais cet équilibre sera-t-il durable? Ici la question

(1) Au moment où nous écrivons ces lignes, nous est parvenu un numéro de l'*Anglo-*

devient très délicate, trop délicate même pour que nous puissions la résoudre. Il faudrait pouvoir apprécier la force contributive de la nation brésilienne, et nous ne sommes pas à même de faire cette appréciation. Depuis dix ans, la valeur des exportations reste absolument stationnaire, fait qui révèle une stagnation évidente dans la production locale. Par contre, dans un pays aussi riche que le Brésil, un essai heureux de colonisation, l'ouverture ropide de nouvelles voies de communication, peuvent, en quelques années, décupler la force productive. Enfin l'état possède un réseau de chemins de fer qu'il exploite, qui donne de très beaux rendemens et dont l'aliénation sera toujours pour lui une ressource puissante. En un mot, pour préjuger l'avenir, il faudrait prévoir la conduite future du gouvernement, et, par bonheur, ce gouvernement a mérité jusqu'à présent toute confiance; l'étude que nous venons de faire nous l'a montré toujours en avant de la nation dans la voie du progrès. Qu'il s'agisse de colonisation, d'industrie ou de chemins de fer, nous l'avons toujours vu prodiguer les exemples ou les encouragemens. Arrêter le gaspillage administratif dans les provinces, empêcher les allocations inscrites au budget d'être détournées de leur affectation au grand profit d'intermédiaires peu scrupuleux, établir une sévère économie dans les dépenses publiques, mais doter largement les services plus spécialement appelés à développer la prospérité nationale, et choisir des hommes dignes de le représenter, tel doit être dorénavant son objectif. Pour qu'il puisse l'atteindre, il faut que la nation elle-même le soutienne dans ses efforts et se montre digne du souverain placé à sa tête; il faut que les théories purement spéculatives ne viennent pas entraver les plus louables et les plus fécondes tentatives; il faut, en un mot, que le peuple du Brésil s'inspire des enseignemens de notre baron Louis et qu'en faisant de bonne politique il se prépare de bonnes finances.

PAUL BÉRENGER.

Brazilian Times contenant le projet de budget pour 1879-80. Dans ce projet, les dépenses sont estimées devoir atteindre 332,600,000 francs seulement par suite de réductions opérées; les recettes 336,800,000 francs, grâce à une augmentation des droits d'importation et à différentes autres élévations d'impôts. Il y aura donc non-seulement équilibre, mais encore excédent de recettes, si ces prévisions se justifient. Le gouvernement est autorisé à emprunter 38,552,000 francs pour certains travaux publics déterminés.

REVUE LITTÉRAIRE

Mémoires de Pierre Thomas, sieur du Fossé, publiés en entier pour la première fois; par M. F. Bouquet, pour *la Société de l'Histoire de Normandie*, 4 vol. in-8°, Rouen.

Pierre Thomas, sieur du Fossé, n'est pas sans doute un grand nom dans l'histoire de notre littérature; ce n'est pas pourtant un nom tout à fait inconnu, puisque Sainte-Beuve a pu compter quelque part celui qui le portait parmi les « illustres solitaires » de Port-Royal. L'épithète eût effarouché la toute naïve modestie de l'excellent homme. Elle est un peu forte, en effet. Pierre Thomas a passé sur la terre en faisant le bien, se dissimulant dans la retraite et dans l'ombre, trop honoré, — croyait-il sincèrement, — de l'affection que lui témoignèrent les Le Maître, les Arnauld, les Saci, les Tillemont; et s'il se trouve, comme il se trouve, qu'il ait beaucoup écrit, du moins n'a-t-il pris la plume que pour soulager de l'excès du labeur quelqu'un de ses savans amis ou pour subvenir pieusement à quelque mémoire vénérée. Mais, comme il le dit lui-même, à se contenter ainsi du travail de chaque jour, et travaillant comme « si l'on n'avait à travailler que ce jour-là même, » on va loin; et c'est ainsi qu'il est venu jusqu'à nous.

Il est possible que peu de lecteurs connaissent *la Vie de dom Barthélemy des Martyrs*, ou encore *la Vie de saint Thomas de Cantorbéry*, dédiée courageusement à Louis XIV comme une de ces leçons indirectes et respectueuses que Port-Royal a quelquefois osées. En est-il même beaucoup qui connaissent une *Vie de Tertullien et d'Origène*, que Mme de Sévigné déclarait tout uniment « divine » et que Bayle, moins prompt à l'enthousiasme, n'a pas laissé de citer fort honorablement dans son grand *Dictionnaire?* Et cependant, je gage que Pierre Thomas est plus connu des lecteurs qu'ils ne le savent et ne le croient eux-mêmes; car il débuta par la publication de ces *Mémoires du sieur de Pontis* qui figurent dans toutes les collections de *Mémoires* relatifs à l'histoire de France et qui ne furent pas moins, dans leur temps, qu'un petit événement littéraire. Au siècle suivant, la vogue de cet

agréable récit durait encore, et Voltaire, qu'elle importunait, sans qu'on sache vraiment pour quelle raison, n'imaginait pas meilleur moyen d'y couper court que de décider « qu'il était douteux que Pontis eût jamais existé (1). » C'était faire, bien légèrement, une bien grave injure à la probité littéraire de Thomas du Fossé. Que si quelques personnes enfin avaient oublié ces *Mémoires de Pontis*, il ne resterait plus qu'à leur rappeler que du Fossé fut le continuateur anonyme, ou plutôt, — vu l'état du travail lorsqu'il s'en chargea, — le principal auteur des *Explications* qui complètent la grande *Bible* de Saci. Ce sont là titres sérieux à l'estime, à la considération, au respect, et nous n'avons pas tout dit.

Pierre Thomas, d'une bonne famille de robe, fils d'un père dont l'abbé de Saint-Cyran (2) lui-même avait opéré brusquement la conversion, fut un élève de ces célèbres petites écoles de Port-Royal dont les succès naissans « furent une des principales raisons qui animèrent les jésuites à la destruction » du jansénisme. Les jésuites, alors maîtres presque absolus de l'instruction de la jeunesse, craignirent la concurrence, et que ce grand succès des écoles de Port-Royal « ne tarît leur crédit dans sa source. » C'est Racine qui le dit ainsi. Chassé de Port-Royal en même temps que les solitaires de la première génération et les autres élèves, du Fossé, qui touchait à sa vingtième année, se lia dès lors particulièrement avec Le Nain de Tillemont. Ils prirent ensemble un logement à Paris, au faubourg Saint-Marceau. Du Fossé savait le latin, le grec et l'italien, il devait plus tard apprendre l'espagnol, il se mit dès ce temps à l'hébreu, mais surtout, dans la société de Tillemont, ce rare érudit et ce maître en critique historique, il apprit cet art de discuter les témoignages, de « faire le procès aux auteurs, » et même « aux anciens moines, » qui est le commencement de l'art d'écrire l'histoire. Un peu plus tard ce fut M. Le Maître qui le forma dans l'art de composer, et qui l'instruisit, — remarquez bien ce mot si caractéristique du XVIIe siècle, — dans la connaissance des *règles pour se borner*. Nous louons quelquefois dans les écrivains de notre temps et dans ceux déjà du XVIIIe siècle ce que notre auteur eût appelé « l'abondance de leurs pensées » et « le feu de leur imagination. » Nulle louange, en effet, ne leur convient mieux, si toutefois on se rend bien compte qu'on leur tourne en louange une véritable impuissance. Le difficile, ou le rare, n'est pas d'avoir beaucoup d'idées, mais d'avoir quelques idées justes, et de savoir les ordonner. On aura toujours beaucoup d'idées quand on aura pris une fois le parti de n'avoir de principes fixes et de doctrine arrêtée sur rien ; on en aura plus encore quand, partant d'un principe général, on ira, de proche en proche, impitoyablement, le

(1) Dans un petit pamphlet, il a joint, sans plus de façons, les *Mémoires de Pontis* aux *Mémoires de d'Artagnan*, de Courtilz de Sandras, qui n'ont jamais passé que pour du pur roman.

(2) Du Vergier de Hauranne.

poussant jusqu'à ses dernières conséquences logiques, sans se préoccuper autrement des faits d'expérience ou des vérités d'observation qui restreignent, à chaque pas qu'on fait plus avant, l'autorité de la logique, et limitent le droit d'affirmer. Gorgias était plein d'idées, mais Hegel en débordait. Au XVII[e] siècle, on était encore assez ingénu que d'estimer à son juste prix « l'abondance des pensées ». On s'y livrait d'abord, et ensuite, comme nous le dit du Fossé, on se mettait en devoir « de se couper bras et jambes ».

Bientôt dégoûté « d'un travail si pénible, » et le trouvant « un peu fort pour un jeune homme, » du Fossé s'imagina que Dieu l'appelait à se faire religieux de saint Benoît, et partit pour Saint-Cyran. Notez ici comme la piété de ces honnêtes gens est vraiment dégagée de tout amour-propre, et comme, pour aller à Dieu, jamais, ils ne trangressent rien d'humain. Du Fossé n'est pas sitôt arrivé à Saint-Cyran « qu'il commence à être tourmenté cruellement par le chagrin et l'ennui de s'être venu confiner en un tel lieu. » Croyez-vous qu'il balance ? A la vérité, pendant plusieurs jours, il « gagne sur lui d'étouffer le trouble de son esprit, » mais quand il voit clairement que « sa peine augmente de l'effort même qu'il fait contre soi, » c'est en vain que l'abbé de Saint-Cyran (1) essaie de le retenir et l'adjure, au nom de son salut éternel : du Fossé veut partir et il part. Et sa résolution prise, joyeux comme un écolier qui vient de secouer le joug, en attendant une occasion de quitter l'abbaye, le voilà qui *excursionne* dans les environs et s'en va visiter des forges de fer, « en une paroisse nommée Hazé, » étant de sa nature très curieux de toute sorte de choses, et voire un peu badaud. De même encore, quelques années plus tard, ce sera son père qui voudra qu'il choisisse un état et qui le poussera doucement vers « celui de l'église et de la religion » : mais le père aura beau dire : du Fossé lui répondra qu'il est « persuadé qu'on peut bien travailler à son salut sans s'assujettir à d'autres règles que celles de l'Évangile et sans se lier par d'autres chaînes que les vœux de son baptême ; » et pas plus qu'il ne s'est fait moine, il ne voudra se faire prêtre. Il est dans le meilleur esprit de Port-Royal. Jamais nulle part on ne s'est fait un devoir plus impérieux qu'à Port-Royal de décourager les vocations douteuses, ni nulle part de soumettre les vocations les plus certaines au respect de la loi de nature. Quand la sœur de Pascal voulut entrer en religion, son père lui refusa son autorisation. Elle en écrivit à la mère Agnès : « Il ne faut plus penser, lui répondit l'honnête et grande abbesse, qu'à rendre vos devoirs à celui qui vous tient la place de Dieu (2). » Et Jacqueline Pascal n'entra en religion qu'après la mort de son père. Voilà Port-Royal, et voilà le véritable esprit chrétien.

(1) M. de Barcos.

(2) *Lettres de la mère Agnès*, publiées par M. P. Faugère.

Du Fossé se contenta donc de vivre chrétiennement et laborieusement. Il n'eût tenu qu'à lui d'entrer dans les grandes affaires, dans les ambassades même, par le moyen de M. de Pomponne. Il aima mieux suivre la fortune incertaine de Port-Royal ; souvent obligé par la persécution de changer de résidence et presque de se cacher, tantôt logé par le roi dans une chambre de la Bastille, et tantôt exilé dans ses terres. Il voyagea beaucoup pour sa condition et son temps, tantôt pour aller visiter ses parens en province, tantôt pour se donner quelque relâche, « ayant besoin de se promener pour être ensuite plus en état de travailler. » Ses dernières années furent plus calmes que les années de sa jeunesse : elles ne furent pas moins bien employées. Il mourut en 1698. Quelque temps avant sa mort, il avait achevé la rédaction et revu la copie de ses *Mémoires*. Attaqué dans le cours de l'année 1696 d'une paralysie de la langue, « les médecins et tous ses amis lui conseillèrent de s'abstenir du travail. » Il abandonna donc ses *Explications* de la Bible. Mais, ajoute-t-il, « me trouvant alors dans quelque embarras sur la manière dont je pourrais occuper mon temps, à cause de la vivacité naturelle de mon esprit, qui demande nécessairement une occupation réglée, Dieu m'inspira, autant que j'en puis juger, le dessein de m'appliquer à ces *Mémoires*. » C'est lui-même qui nous raconte tout cela : Connaissez-vous beaucoup d'auteurs de *Mémoires* qui se soient excusés avec une plus aimable et plus grave sincérité d'être obligés de parler d'eux-mêmes ?

Ce sont ces *Mémoires* que M. Bouquet vient de publier pour la *Société de l'histoire de Normandie*. Ce qu'on connaissait jusqu'ici tenait dans un petit volume in-12, de 514 pages. La collation du manuscrit n'a pas fourni moins de quatre gros volumes in-8°, d'environ chacun 300 pages. On voit si le premier éditeur en avait usé librement avec la prose de du Fossé. C'était au surplus l'habitude à Port-Royal que cette liberté qui nous paraît excessive, et les jansénistes du XVIIIe siècle en avaient gardé la tradition. Même, ils l'avaient exagérée, car, éliminant du texte de l'auteur toutes les particularités qui n'intéressaient pas directement Port-Royal, ils n'en avaient conservé, ou plutôt ils n'en avaient extrait que les chapitres où du Fossé, presque partout témoin oculaire, avait raconté pour sa part les vicissitudes de l'abbaye et du parti. Dans le quatrième volume, par exemple, le long récit d'un voyage en Bretagne et sur les bords de la Loire, qui ne remplit pas moins de 70 pages in-8°, le premier éditeur l'avait resserré, sans plus de façon, en 8 pages in-12. Dans le troisième volume, le récit d'un voyage en Flandre occupe un peu plus de 80 pages : on l'avait supprimé net, sans en faire mention seulement ; — et ainsi de tous les détails qui peignent, ainsi de toutes les singularités qui caractérisent l'auteur et son temps : au lieu d'un récit bien vivant, — l'un des plus abondans qu'il y ait en renseignemens privés sur le XVIIe siècle, — un

précis sec et décharné. Là-dessus, étonnez-vous qu'on se soit fait si souvent des hommes et des choses du XVIIe siècle une si fausse idée!

On peut donc regarder cette édition des *Mémoires* de du Fossé comme étant vraiment la première. D'ailleurs, au texte rétabli dans son intégrité, M. Bouquet a joint d'intéressans et nombreux appendices, toute une correspondance de son auteur, beaucoup de notes et une longue introduction. De l'introduction, de la correspondance, des appendices, nous n'avons rien à dire, que beaucoup de bien. L'annotation, généralement discrète, prêterait parfois à la critique. Ainsi, je ne voudrais pas que dans un livre de ce genre, dont la publication est vraiment œuvre d'érudit, on invoquât au bas des pages, comme une autorité, le *Dictionnaire de biographie et d'histoire* de MM. Bachelet et Dezobry. Cette estimable compilation a sa place marquée dans les bibliothèques scolaires, ne la détournons pas de sa destination naturelle. Je me plais souvent à rêver que ces sortes de *Dictionnaires* ont été merveilleusement inventés pour *vulgariser* l'erreur, qu'on a trouvé sans doute qui n'était pas assez répandue; j'ai parfois le regret, en me réveillant, de constater que le rêve est bien une réalité. Cela n'est rien. Une autre note soulève une critique plus grave. M. Bouquet rencontre chemin faisant l'occasion de dire quatre mots du jansénisme, et cite là-dessus Tallemant des Réaux. Passe pour Tallemant. Mais M. Bouquet s'approprie la remarque suivante de l'annotateur de Tallemant : « que sans les jésuites, ces subtiles querelles sur la grâce seraient restées dans les écoles. » Voilà ce qu'il ne faut ni dire, ni croire, ni laisser passer. Les querelles du XVIIe siècle sur la grâce ne sont pas plus subtiles que les querelles du moyen âge sur les universaux ne sont scolastiques. Les noms de *jansénisme* et de *molinisme* sont peut-être surannés, à plus forte raison les noms de *réalisme* et de *nominalisme*. Peut-être même est-il facile, en pareil sujet, de railler agréablement. Mais je voudrais bien savoir quelles plaisanteries feront jamais que toutes les discussions sur la grâce ne soient pas au résumé des discussions sur le point de savoir si nous sommes libres ou non, et dans quelles limites notre liberté s'exerce. Qu'y a-t-il de moins suranné? Comme aussi je voudrais bien savoir si le problème qui s'agitait jadis entre *la lumière brillante de l'ordre des franciscains* et le *prince des nominalistes* n'est pas l'éternel problème qui s'agite entre métaphysiciens, savoir, si l'idée du monde est la trace dans notre intelligence d'une réalité du dehors, ou si la prétendue réalité du monde ne serait que la projection de nos idées au dehors de nous-mêmes? Que voulez-vous de plus *actuel?* On ne doute pas, à la vérité, que nos pères ne fussent de pauvres sires; on demande seulement s'il faut croire que le génie des Pascal, des Malebranche, des Bossuet et des Fénelon se soit dépensé en pure perte sur des subtilités qui ne valussent pas seulement la peine d'être discutées?

Ce qui diminue la gravité de cette petite méprise d'éditeur, c'est qu'après tout, Thomas du Fossé, dans ses *Mémoires*, ne traite qu'incidemment du jansénisme et que, s'abstenant de toute digression vers le dogme et les matières de controverse, il raconte et n'écrit qu'une histoire tout extérieure. Il ne veut même pas juger, et sa modération sous ce rapport est remarquable. Évidemment, et M. Bouquet a raison de le faire observer, — il a médité cette leçon de Pascal : « que ce sont les faits qui louent — ou qui blâment, — et la manière de les disposer. » Il n'est pas malaisé de voir quelle direction du Fossé veut donner au jugement des lecteurs, mais que si parfois il laisse échapper quelque éloge exagéré des siens, jamais du moins contre les persécuteurs de Port-Royal, il n'a une plaisanterie cruelle ni une expression haineuse. Quant à la personne même de Louis XIV, il a toujours pour lui le respect profond, l'affection entière d'un Français du XVII[e] siècle, jusqu'à refuser un seul instant d'admettre que le souverain puisse être pour quelque chose dans la persécution de Port-Royal. Les oreilles des rois sont faciles à surprendre, et la vérité se fraie difficilement une route vers les princes : voilà son thème et voilà son siège. Un détail qu'il nous donne montre bien, à ce propos, que ce respect de la personne royale n'a rien de commun avec ce que nous appelons, — nous autres âmes de fer et imployables échines, — des gros mots de flatterie, de servilité, d'abjection. « J'aimais, dit-il, à aller au Louvre, tout jeune que j'étais, — il avait vingt-deux ans, — pour le seul plaisir de voir le roi, ne pouvant me lasser de le considérer, soit pendant son dîner, lorsque je trouvais le moyen d'entrer dans sa chambre (1), soit... Je me croyais assez heureux quand je pouvais m'approcher assez de lui pour le voir tout à mon loisir, *l'aimant, l'honorant et le respectant parfaitement.* » Remarquez que du Fossé dès lors est bien résolu, non-seulement de ne pas se pousser en cour, mais encore de « ne pas entrer dans le siècle, » et dites ce que valent les cris d'effarement que nous poussons à la rencontre de quelques paroles de Bossuet ou de quelques hémistiches de Boileau.

Ces citations nous donnent la note des *Mémoires* de Thomas du Fossé. Le caractère de son style, c'est avant tout la sincérité, ce que je demanderai la permission d'appeler la naïveté soutenue.

Il est des points notamment où ce savant homme, cet érudit très indépendant, qui ne craint nullement, au nom de la vérité vraie, de « purger de toutes fables » la *Vie des saints* et « d'attaquer là-dessus la dévotion populaire, » cet historien du montanisme et de l'origénisme, enfin ce chrétien qui connaît l'homme et le monde comme on les connaît à Port-Royal, — et rarement, où que ce soit, on les a mieux connus, — montre vraiment la crédulité, la simplicité d'un enfant. Il a des

(1) Ce détail est de 1656.

hallucinations et, dans le silence de son labeur nocturne, il entend « des coups » mystérieux, qui l'avertissent qu'un de ses frères, ou l'une de ses sœurs, ou l'un de ses maîtres, doit mourir dans l'année. Toute sa religion ne l'empêche pas de croire fermement à toutes « voies extraordinaires » et notamment à la sorcellerie. « Je sais bien, dit-il, qu'à Paris, où l'on se pique d'une certaine force d'esprit, la plupart des gens qui passent pour les plus sensés regardent comme une faiblesse de s'imaginer qu'il y ait des sorciers et qu'on doive les appréhender. » Mais il n'a pas moins l'inébranlable entêtement de l'homme qui croit avoir vu de ses yeux. Ne connaît-il pas de ses amis et de ses fermiers sur les bestiaux de qui « d'insignes scélérats avaient jeté quelque maléfice? » Il croit à bien d'autres choses encore, à la transmutation des métaux, par exemple : « Je sais bien que beaucoup de gens font passer cela pour une chimère, et le sieur de Furetière en parle de même en divers endroits. » Mais Pierre Thomas pense par lui-même. Et puis, il a des preuves. En présence du roi Louis XIII, « d'heureuse mémoire, » un nommé du Bois « changea en un or très fin quelques balles de mousquets de soldats qui étaient actuellement au Louvre? » Le fait est constant : il le tient de M. d'Andilly, qui lui-même le tenait de M. de Chavigny, ministre d'état. Bien plus, il a vu de ses yeux encore entre les mains de la duchesse d'Aiguillon, une médaille commémorative de l'événement, et cette médaille lui venait du cardinal de Richelieu, présent à la métamorphose. Vous voyez qu'il ne s'avance pas sans de bonnes et respectables autorités.

Aussi bien, à défaut de si solides et convaincans témoignages, une seule raison suffirait à lui donner confiance dans les manœuvres de l'alchimie : c'est la « certitude qu'il a des remèdes excellens, pour la guérison des maladies les plus incurables, qui se découvrent dans le cours d'un travail si curieux. » Lui-même est possesseur de secrets importans, il connaît des potions « très souveraines » et des électuaires très compliqués. Il prend plaisir, comme un autre Purgon, à les préparer de ses propres mains. Une fois, il n'a pas employé moins de six jours, « à seize heures par jour, » à sublimer un soufre « d'une vertu admirable, » également spécifique pour les indigestions, syncopes et vapeurs. Il en donne tout au long la recette « pour la satisfaction de ceux qui aiment les bons remèdes, » comme les cataplasmes de « poireaux fricassés dans la poêle avec un peu de vin » ou les « ptisannes de salsifis coupés par rouelles. » Il a vu particulièrement des effets merveilleux de la pierre de Butler, de l'or potable de Cornaro, et du précipité diaphorétique. Le triomphe de ce dernier remède est la guérison des « cancers furieux. » Aussi, comme l'excellent homme se rit des prescriptions de la faculté ! Il accompagne les médecins au chevet des malades, il les regarde faire, il les aide même au besoin, et quand ils sont partis, d'administrer aus-

sitôt quelque panacée de sa composition, dont les effets « leur font connaître qu'il y a d'excellens remèdes inconnus au commun des médecins. »

Comme on voit, il ne dissimule pas plus ses prétentions que ses faiblesses. Sa franchise est entière. Il dit tout. S'il raconte, il épuise les circonstances du fait; — s'il discourt, il met un par un ses argumens dans le plus bel ordre ; — s'il moralise, il n'abandonne pas son texte qu'il n'en ait tiré toute la moelle. A force de détails il fatiguerait, à force « de réflexions très judicieuses » il ennuierait, s'il n'était toujours aussi parfaitement ingénu. Ce n'est après tout que par excès de scrupule qu'il pèche. Sainte-Beuve a dit quelque part que les écrivains de Port-Royal avaient la phrase longue. Ni l'expression n'est tout à fait juste, ni même l'observation tout à fait vraie. Descartes, que je sache, n'a pas la phrase courte, et Bossuet n'est pas de Port-Royal. Il fallait se contenter de dire que les écrivains de Port-Royal, ou mieux encore les écrivains du XVIIe siècle, dès qu'ils ne sont pas du premier ordre, ont la narration un peu prolixe et la dissertation un peu verbeuse. C'est ce qui éclate si, par exemple, on compare Bourdaloue à Bossuet, tout comme si l'on s'avisait, à notre du Fossé, de comparer Pascal.

Mais que cette prolixité même porte avec soi d'enseignemens, qu'elle a même parfois de charmes, et surtout comme elle proteste éloquemment contre une autre fausse idée que l'on se fait parfois du XVIIe siècle C'est qu'elle n'est pas ici, comme trop souvent, le signe de l'impuissance, le long effort d'une pensée qui, de mot en mot, pour ainsi dire, se cherche péniblement elle-même. Elle vient de ce que l'orateur ou l'écrivain sont curieux de rendre la réalité tout entière, et particulièrement ambitieux de ne rien laisser échapper qui conduise la pensée, de proche en proche, jusqu'au dernier degré de clarté, de précision, de netteté qu'elle puisse atteindre. On sera plus court au XVIIIe siècle, parce qu'on sera moins sensible aux nuances. En littérature comme partout, on fait vite, quand on fait gros. Seulement, de cette abondance de détails, les vraiment grands écrivains, comme Pascal et comme Bossuet, sauront ce qu'il faut élaguer. Les écrivains secondaires, comme Bourdaloue, comme notre Thomas du Fossé, ne le sauront pas toujours, et c'est justement par là qu'ils méritent d'être appelés secondaires.

Ils n'en sont que plus instructifs. C'est plaisir de renvoyer aux *Mémoires* de Thomas du Fossé ceux qui prétendent que la littérature du XVIIe siècle aurait eu le génie sinon de l'inexactitude, à tout le moins de l'à-peu-près. Rien de plus faux. Quand du Fossé voyage, il serait impossible d'être plus précis et de noter avec plus de complaisance les effets et les causes. Une fois il passe à Langest, ou Langeais, dont le pays est renommé pour l'excellence de ses melons : c'est l'occasion, ou jamais, de « manger de ces melons si estimés à Paris; » par malheur du

Fossé n'en peut trouver que la moitié d'un « qui, étant très excellent, » ne sert qu'à lui faire regretter de n'en pouvoir trouver un tout entier. Il s'enquiert, il interroge et il n'oublie pas de noter que « la raison est que le pays faisant grand trafic de ces fruits, les envoie partout et principalement à Paris, avant même qu'ils soient mûrs, parce qu'ils mûrissent dans le voyage, quoiqu'ils soient sans comparaison meilleurs, ayant mûri sur les lieux. » Au moins il connaît le pourquoi de sa mésaventure. Une autre fois il passe à Lille : « Ils ont la coutume, en ce pays-là, de dresser de gros chiens au harnais, comme des chevaux. Et l'on est d'abord surpris de voir ces bêtes, qu'on regarde ordinairement comme incapables du joug, traîner de petits chariots avec une charge considérable : ce qui est d'un grand profit pour la ville, *parce qu'ils ne coûtent rien à nourrir, mangeant les tripes de la boucherie.* » Il aime, comme vous voyez, le renseignement exact et complet. Aussi n'a-t-il garde de dédaigner la statistique. En traversant Bruxelles, il visite la cathédrale et ne manque pas à s'informer du nombre des paroissiens. « Il y avait vingt-deux mille communians dans cette seule paroisse, et vingt-huit mille dans une autre, sans parler de cinq autres paroisses qui sont encore dans Bruxelles, quoique plus petites, ce qui peut faire juger de la grandeur de la ville. » Ajoutez que, quand il le faut, il sait fort bien tracer, à la marge de son journal, un petit croquis habilement enlevé. Voici par exemple un crayon des béguines de Bruxelles : « Elles sont coiffées *comme des religieuses.* Et quand elles sortent dans la ville, elles ont un manteau noir plissé *comme les aubes des maisons religieuses,* et sur leur tête un petit chapeau fait *comme un couvertoir à lessive,* qui est noir, et de crin, et qui tient sur le haut de leur tête, *comme un petit parasol.* » Je souligne les comparaisons : du Fossé n'y manque jamais. L'église du béguinage, à Bruxelles, lui paraît aussi belle que « l'église du Val-de-Grâce ; » à Malines, il note que la tour de l'église enferme de très grosses cloches, une entre autres « aussi forte que la plus grosse de Notre-Dame de Paris. » C'est qu'il ne veut rien laisser d'indécis dans l'esprit de son lecteur. A Tournay, la beauté de la cathédrale le frappe ; il cherche aussitôt dans la disposition de l'édifice et dans les proportions des parties la raison de son admiration. Il mesure les deux ailes, à côté du chœur. Et il constate qu'elles ont de longueur, non point « quatre-vingts pas, » mais quatre-vingts de *ses* pas. » Avec cela toujours sincère et, visitant une fonderie de canons, s'il décrit les opérations qu'il a vues, s'arrêtant tout à coup : « La machine qui sert à polir les canons par dedans est aussi très curieuse ; mais je ne m'en souviens point assez pour la décrire en ce lieu. »

On ne s'étonnera pas que, dans le récit d'un voyage de Flandre et sous la plume d'un écrivain de Port-Royal, l'énumération des églises et leur description tiennent une large place. Pour les sculptures et les tableaux, du Fossé sans doute les regarde et les admire, mais en bloc plutôt

qu'en détail, ou du moins, dans leur rapport avec l'édifice qu'ils ornent plutôt qu'en eux-mêmes, et dans l'abstraction de leur isolement. Son éditeur lui reprocherait volontiers à ce propos d'avoir gardé le silence, en passant par Anvers, sur les grandes toiles de Rubens. Je crains bien qu'encore ici nous ne commettions une légère erreur. Un excellent juge (1) a remarqué qu'au XVIIe siècle « l'art consistait surtout dans une application monumentale de ses beautés et de ses splendeurs » et que le goût public « ne savait pas encore distraire la beauté de l'utilité, de la convenance et de l'à-propos. » On ne pourrait mieux dire. Après les *Mémoires* de Pierre Thomas, ou en même temps, lisez dans la collection des *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, le journal de voyage en Italie du marquis de Seignelay, fils de Colbert (2). Vous n'y trouverez aussi que des indications en passant, quelques signalemens rapides, quelques jugemens nets et précis, d'ailleurs pas une exclamation. C'est un « bon esprit » et, selon le mot de La Bruyère, « les bons esprits admirent peu, ils approuvent. » Non qu'ils soient insensibles. Seignelay note expressément « qu'il fut une heure entière à considérer l'Hercule Farnèse. » Mais ils ne conçoivent pas l'art indépendamment de l'appropriation déterminée des œuvres à un effet monumental. « Je vis encore, dans les jardins du Vatican, dit Seignelay, deux grandes statues de Fleuves *qu'on n'a point fait servir à aucune fontaine.* » Un autre détail caractéristique est son jugement sur la colonnade qui enveloppe la place Saint-Pierre, à Rome. Il en marque l'auteur, — la date, — le prix de revient, — et il ajoute : « On trouve à dire qu'elle soit en ovale, parce qu'une colonnade n'étant faite que pour se promener et afin que les rangs de colonnes fassent un bel effet à la vue, celle-ci, lorsqu'on est dessous, ne représentant aux yeux qu'une confusion de colonnes, elle semble ne laisser devant soi aucun espace pour la promenade (3). » L'art est pour eux un ornement de la vie commune, tout ainsi que la littérature; et l'artiste ou le poète sont des hommes qui concourent, chacun pour sa part, à la diversité de l'existence, par conséquent à son embellissement, et nullement des maîtres qui du haut de leur supériorité fassent la leçon à leur temps. Ont-ils tort? ont-ils raison? je n'en sais rien pour aujourd'hui; je constate seulement que chez tous les peuples, les grandes époques de l'histoire de l'art sont celles, où sous une direction commune, toutes les formes de l'art se prêtent ce mutuel concours et qu'en art comme en littérature, il n'y a jamais eu de *style* que sous cette condition.

(1) L. de Laborde.

(2) *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, publiés par M. P. Clément; III, 2e partie.

(3) Remarquez qu'il n'importe nullement ici de savoir si ce jugement est celui de Seignelay lui-même, ou des artistes qui l'accompagnaient, ou des *curieux* de Rome même, puisqu'il ne s'agit que d'établir l'existence d'une façon de penser commune à tout le siècle.

On peut faire sur un autre point d'importance une observation du même genre. Il est passé presque en proverbe que la littérature du XVIIe siècle aurait ignoré la nature. Je trouve pourtant que, dans les *Mémoires* de du Fossé, les descriptions naturelles ne manquent pas. Il décrit amplement quelque part un château, et il achève : « On peut dire que cette demeure à l'utile joint l'agrément, si ce n'est qu'elle manque d'eau et qu'elle n'a point de vue,.. *deux choses qui sont néanmoins presque nécessaires pour rendre un lieu parfaitement agréable.* » En un autre endroit il se récrie précisément sur la beauté de la vue qu'on a de divers points de la ville d'Avranches : « On ne peut assurément rien se figurer qui égale la beauté de ce que la nature y présente aux yeux. On voit d'un côté une vallée partagée par divers villages accompagnés de très beaux plants qui semblent former à la vue comme autant de parterres différens. On voit devant soi comme un autre parterre d'eau formé par divers courans de la mer, qui serpente en mille endroits d'une manière qui charme la vue. On voit encore d'un autre côté, c'est-à-dire sur la gauche, une vaste étendue de mer, et le mont Saint-Michel, élevé en rocher tout au milieu. » Que la description n'ait rien de pittoresque, ce n'est pas l'important ; il me suffit que du Fossé ne soit pas insensible « au charme de cette vue, » comme il me suffit de relever ailleurs son cri d'admiration quand il voit pour la première fois « la mer, *cette vive image de la puissance et de l'immensité de Dieu,* » pour m'assurer que le XVIIe siècle *sacrifie* la nature, mais qu'il ne l'*ignore* pas. La nature, à ses yeux, n'est que le cadre de l'activité de l'homme, et pourquoi s'inquiéterait-on du cadre si le tableau vaut la peine d'être examiné ? Ce n'est pas là non plus une discussion que l'on puisse ouvrir et fermer en quatre mots ; mais si l'on veut juger équitablement du XVIIe siècle, retenons ce point, une fois pour toutes, qu'il n'est nullement indifférent à la nature, mais que de parti-pris il la subordonne, et dans un degré tout à fait inférieur, à l'homme lui-même. Et tant de révolutions accomplies depuis lors dans le goût comme dans les mœurs et les institutions n'ont pas fait ni ne réussiront à faire qu'il y ait jamais pour l'homme quelque chose de plus intéressant que l'homme.

C'est ici que Thomas du Fossé se retrouve véritablement supérieur, par cela seul qu'il est de son temps et qu'il en parle la langue. Ce même style qui grave au trait, pour ainsi dire, le contour des choses extérieures, admirable parfois de netteté, mais d'ailleurs un peu sec et rigide, aussitôt qu'il s'agit de pénétrer l'intérieur de l'homme, devient un instrument merveilleux de finesse et de précision. Comme cette qualité de l'observation morale n'est pas discutable ni même disputée sérieusement à la prose française du XVIIe siècle, je me borne à dire que, sous ce rapport, les *Mémoires* de du Fossé ne sont indignes ni de Port-Royal ni du XVIIe siècle. Il vaut presque Nicole. Je voudrais indiquer seulement d'où vient, à quoi tient cette qualité de prose et

pourquoi, comme d'un air de famille, elle marque à son signe toutes les œuvres du temps. Ce n'est pas évidemment supériorité d'intelligence, ni même d'éducation littéraire. Ce n'est même pas toujours supériorité de goût; c'est supériorité de justesse d'esprit, de sens moral et d'expérience du monde et de la vie. Supériorité d'expérience, — qu'ils doivent à la connaissance d'eux-mêmes, à la conscience d'une déchéance originelle, ou, si vous l'aimez mieux, pour ne mêler ici rien de théologique, à la conscience de leur imperfection foncière. Supériorité de sens moral, — qu'ils doivent à cette conviction qu'il y a des principes de conduite qu'il n'est permis de transgresser en aucun cas, pour aucune raison, c'est-à-dire, qu'il y a une autre mesure du bien que l'utilité, que le bonheur même et la considération, selon le langage du monde. Supériorité de justesse d'esprit enfin, — qui leur vient de l'idée qu'ils se font du devoir. Le devoir en effet ne consiste pas pour eux seulement dans le respect étroit de l'honneur mondain ou de la morale chrétienne, il consiste surtout dans une certaine idée qu'ils se font du rôle de l'homme dans la société. « Vous y voyez, dit notre du Fossé quand il traverse Nantes, un grand nombre de vaisseaux et une multitude de marchands tout occupés de leur négoce, qui font décharger les marchandises qu'on leur envoie de loin ou qui au contraire en font charger d'autres, *chacun d'eux songeant seulement à son intérêt particulier, et tous ensemble néanmoins travaillant pour le public.* » Je ne saurais mieux dire. Ils sont persuadés que le bien public résulte du concours que chacun apporte à l'œuvre commune de la civilisation en se contenant dans les bornes rigoureuses de ses obligations professionnelles. On n'a pas besoin d'une classe d'hommes qui fasse profession de réformer le monde. L'artisan à son établi, le marchand à son comptoir, l'avocat au palais, et qu'après avoir accompli la tâche quotidienne, chacun d'eux travaille au perfectionnement de soi-même : tout ira bien.

Là fut, selon nous, la vraie, la grande supériorité du XVIIe siècle. Le roi gouvernait, Colbert faisait des ordonnances, Turenne faisait des plans de campagne, Bossuet faisait des sermons, des mandemens et livrait des batailles théologiques, La Fontaine faisait des fables, Molière faisait des comédies, et chacun d'eux atteignait la perfection de son genre et léguait à la postérité d'inimitables modèles et d'immortels exemples. Thomas du Fossé pendant ce temps écrivait comme son ami le Nain de Tillemont, de savantes histoires; et lorsqu'il sentait la fin approcher, il composait pour notre plaisir et notre profit les intéressans *Mémoires* dont nous avons essayé d'indiquer la physionomie. Nous n'avons pu qu'effleurer le contenu de ces quatre volumes : ils renferment pour l'histoire des mœurs, pour l'histoire de Port-Royal, pour l'histoire générale elle-même des renseignemens du plus grand et du plus neuf intérêt : contentons-nous de les signaler, il suffira que nous ayons réussi à donner quelque envie de les lire. F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1880.

Lorsque le parlement a pris ses vacances le mois dernier, dans le froid déclin d'une année morose, l'ancien ministère était encore debout, et les votes de confiance ou de miséricorde qu'il venait d'obtenir n'ont pas suffi pour le préserver d'une décomposition immédiate; il est tombé sous le poids de ses inutiles et embarrassans succès. Au moment où les chambres se réunissent encore cette fois, — elles sont rentrées d'hier, — un ministère nouveau ou reconstitué est au pouvoir; il est né dans l'intervalle des deux sessions, il existe depuis quelques jours déjà, et pour sa durée, pour son autorité, pour l'efficacité de son action, tout dépend maintenant de l'attitude qu'il va prendre devant le parlement, de l'accueil que les chambres feront à ses premières déclarations.

Quels que soient les actes préliminaires de prise de possession, quelles que soient les intentions présumées et les vraisemblances, il est clair que pour le moment, jusqu'à de plus amples explications, jusqu'à ce que la signification réelle des derniers événemens se dessine, il y a une incertitude assez pénible dans l'opinion et une obscurité assez opaque dans nos affaires. L'obscurité tient d'abord sans doute au caractère même de cette crise récente qui a conduit à une métamorphose ministérielle. Évidemment il y a eu dans tous ces incidens, dans toutes les négociations qui se sont succédé quelque chose d'insaisissable et de singulier. On n'est pas arrivé du premier coup à s'expliquer comment des votes de confiance réitérés pouvaient avoir pour conséquence immédiate la dislocation d'un cabinet, comment un ministère nouveau, pour se reconstituer, était nécessairement conduit à chercher sa force, ses alliances, au delà de la majorité constatée par le scrutin, dans un

camp plus avancé. C'était une combinaison parlementaire assez imprévue, qui pouvait avoir sans doute sa logique intime, mais qui avait certainement et qui a encore besoin d'être éclaircie, expliquée pour être comprise, pour ne pas laisser l'opinion déconcertée et inquiète. L'obscurité tient encore aux conditions particulières dans lesquelles le nouveau ministère, déjà un peu énigmatique par son origine et par sa composition, arrive au pouvoir. Il se trouve, pour son début, en présence de toute sorte de questions confuses, artificielles et irritantes, auxquelles on a laissé le temps de s'accumuler et de s'aigrir, qui deviennent aujourd'hui son plus cruel embarras et dont il ne peut cependant décliner entièrement l'héritage. Les difficultés se pressent sous ses pas, d'autant plus graves que les passions de parti se sentent encouragées par une apparence de succès, qu'elles croient voir un gage et une promesse dans les premières satisfactions qu'on est obligé de leur donner. Il en résulte une situation manifestement pleine de contradictions et d'obscurités, sur laquelle M. le président du conseil, en homme sérieux qui a la principale responsabilité, n'en est point à réfléchir sans doute. Il a ses vues nettes et avouées sur les conditions d'existence de la république; il n'y a point renoncé en devenant le chef d'un ministère dans les circonstances présentes. Il a dû sûrement mesurer d'avance la gravité de la tâche qu'il a acceptée des mains de M. le président Grévy. Il a tout à la fois à dégager ses idées de gouvernement de ce fatras de questions stériles qui encombrent la situation, à introduire l'unité dans un cabinet composé d'élémens assez disparates, et avant tout il a pour le moment à dissiper toutes les obscurités, à éclairer, à gagner l'opinion, les chambres elles-mêmes, en leur exposant sa politique, l'objet qu'il poursuit, la direction qu'il entend donner aux affaires du pays.

Ce que sera cette politique, on le verra bientôt, sans doute; on ne tardera plus beaucoup à savoir ce qu'elle se propose réellement, quelles limites elle se fixe à elle-même, comment elle entend résoudre les questions les plus épineuses, les plus délicates, quels appuis décidés et efficaces elle trouvera dans le parlement. A quoi se décidera-t-on pour l'amnistie, pour la liberté de l'enseignement et l'article 7, pour la réforme de la magistrature? Jusqu'où ira-t-on dans ce vaste et périlleux domaine des épurations ouvert à toutes les passions, à toutes les convoitises, à toutes les représailles personnelles? Voilà le problème! Ce qui est certain, c'est que la direction générale et supérieure qui est restée jusqu'ici, pour ainsi dire, un peu en réserve, n'a plus de temps à perdre pour régler la marche, pour mettre quelque ordre dans cette inauguration d'un nouveau régime, où tout n'est point à la vérité également inquiétant, où tout n'est pas non plus également rassurant, où il reste toujours à choisir entre les conditions nécessaires de gouvernement et les entraînemens de l'esprit de parti. La question se reproduit

sous toutes les formes, elle est de tous les instans, et elle n'est malheureusement pas considérée dans toutes les administrations de la même manière.

Ainsi, lorsque les chefs des cours de justice de Paris ont été reçus dernièrement à la chancellerie, M. le garde des sceaux Cazot, il faut l'avouer, s'est exprimé de la façon la plus mesurée et la plus correcte. Il n'a point hésité à reconnaître les lumières, la loyauté de la magistrature française, à rappeler « le principe de la séparation des pouvoirs, cette condition indispensable des libertés publiques. » De ce qu'a dit M. le garde des sceaux, on peut conclure qu'il n'accepte pas cette pensée de guerre personnelle qui se déguise sous le voile d'une suspension révolutionnaire de l'inamovibilité, qu'il ne s'associera pas à une proposition sur laquelle M. Le Royer avait fait des réserves, tout en laissant la chambre s'engager, par une imprudente prise en considération, dans une voie dangereuse. Les projets de réformes qui se préparent et les conséquences de toute sorte qu'ils pourront entraîner soulèveront encore bien des difficultés sans doute; ils semblent du moins devoir respecter un principe qui a été jusqu'ici la sauvegarde de l'indépendance de la justice. Le gouvernement, en un mot, ne paraît pas vouloir dépasser la limite au delà de laquelle la magistrature, atteinte dans son inviolabilité, ne serait plus qu'un corps subordonné et servile, livré à tous les hasards de la politique, rendant des services et non plus des arrêts. La réserve même qu'a montrée M. le garde des sceaux dans son langage prouve qu'on n'aborde pas sans quelque crainte une question qui, en dehors des considérations personnelles, touche à une institution respectée, aux intérêts les plus sérieux de la société tout entière. Au ministère des finances, on va plus vite et plus étourdiment. Ici l'esprit d'aventure et de témérité semble être arrivé aux affaires avec M. le sous-secrétaire d'état Wilson, qui a tout l'air de commencer une expérience, peut-être coûteuse, sous le regard paternel d'un ministre trop obligeant pour contrarier la jeune ambition du lieutenant qu'on lui a donné.

Certes si, après la justice, il est une autre administration civile où tout doit être fait avec suite, avec régularité et sans bruit inutile, c'est ce vaste gouvernement des finances aux ressorts si compliqués, à la fois si souples et si puissans; c'est ce gouvernement des forces économiques et des ressources de la France, dont des révolutions mal conçues pourraient affaiblir l'efficacité. Que là comme ailleurs les pouvoirs nouveaux tiennent à n'avoir que des agens fidèles et obéissans, qu'ils fassent la guerre aux fonctionnaires hostiles ou suspects, soit : les épurations ont déjà commencé dans l'administration centrale, et les trésoriers payeurs-généraux, percepteurs, contrôleurs ou receveurs n'ont qu'à se bien tenir. M. le sous-secrétaire d'état est un Romain qui ne connaît que la répu-

blique, et il n'a pas même attendu que son ministre fût bien guéri de la goutte pour signaler son avènement par des actes de sévérité. Dans une certaine mesure, on devait bien s'attendre à d'assez nombreux déplacemens de personnel auxquels la modération de M. Léon Say se serait refusée; mais voici qui deviendrait plus grave: ce serait si, pour se créer plus de facilités, pour se donner libre carrière, on touchait à l'organisme même de ce gouvernement des finances que tous les pouvoirs ont respecté jusqu'ici; ce serait si, par une préoccupation politique ou personnelle, on déplaçait, on troublait les ressorts de cette puissante machine, et c'est là justement ce qu'on s'est exposé à faire dès le premier jour par un décret improvisé, dont l'unique signification est de constituer la prépondérance privilégiée de la sous-secrétairerie d'état au détriment des administrations distinctes des finances et de l'autorité du ministre lui-même. Jusqu'ici les grandes administrations financières, enregistrement, douanes, contributions directes ou indirectes, avaient joui, sous l'autorité du ministre, qui était entre elles le seul lien, d'une sorte d'indépendance ou si l'on veut d'autonomie. Elles n'en abusaient certainement pas, elles en usaient dans l'intérêt du service. Elles disposaient d'un personnel nombreux, dévoué, actif, qu'elles gouvernaient avec la plus attentive sollicitude, qu'elles avaient souvent à préserver; elles ont défendu ce personnel sous le 16 mai contre ceux qui réclamaient des révocations dans un intérêt électoral, elles l'ont défendu depuis le 14 octobre 1877 contre des réclamations opposées. Les directeurs-généraux étaient d'habitude des hommes éprouvés dont M. Thiers a plus d'une fois reconnu l'habileté et l'expérience. Aujourd'hui tout est changé par le récent décret. Affaires financières, personnel immense et multiple, tout passe sous le contrôle de M. le sous-secrétaire d'état, qui par le fait est plus que le ministre lui-même. D'un trait de plume M. Wilson s'est tout simplement érigé en maire du palais du ministère des finances, et comme le sous-secrétaire d'état est encore plus peut-être que le ministre le représentant des mobilités parlementaires, c'est l'irruption de la politique dans les services publics; c'est l'asservissement de l'administration financière à des passions et à des intérêts d'élection ou de parlement.

Par quelle raison plausible autre que la préoccupation politique pourrait-on expliquer ce décret exorbitant et anarchique dont la portée a dû nécessairement échapper à M. le président de la république et au conseil dans les premiers momens? Eh! sans doute, dira-t-on, c'est par une raison politique qu'on a voulu faire passer un personnel immense, qui est toute une armée, sous la dictature vigilante de M. le sous-secrétaire d'état Wilson, pour lui bien faire sentir qu'il n'a plus désormais la garantie de ses chefs directs, qu'il doit être républicain. Oui, en vérité, il paraît qu'il y a une manière républicaine et une manière

monarchiste de percevoir les impôts ou d'enregistrer les héritages et les ventes! Lorsque M. le ministre des finances Magnin, guéri de la goutte, a pu tout récemment donner audience à ses fonctionnaires, il a reconnu de bonne grâce « combien le personnel des finances, depuis le grade le plus élevé jusqu'au plus modeste, est intègre; combien il est appliqué à ses devoirs professionnels, tout ce qu'il a d'intelligence et de compétence... » C'est déjà quelque chose; mais il paraît que cela ne suffit pas, il faut une autre qualité sans laquelle on n'est pas un bon et fidèle serviteur de l'état. « Pour qu'un fonctionnaire remplisse tout son devoir envers son pays, il faut non-seulement qu'il accepte le gouvernement qui l'emploie, il faut encore qu'il le soutienne, qu'il le défende... » En un mot, il faut la grâce efficace, il faut être un républicain actif dans la fonction, et au besoin M. le ministre des finances appelle en témoignage son « précieux et dévoué » sous-secrétaire d'état, M. Wilson, chargé de vérifier les titres. Fort bien, c'est un langage connu, et on n'a pas même besoin d'écrire de nouvelles circulaires, on n'a qu'à feuilleter de vieilles histoires pour retrouver celle d'un ministre fameux de la restauration disant à ses fonctionnaires : « Quiconque accepte un emploi contracte en même temps l'obligation de consacrer au service du gouvernement ses efforts, ses talens, son influence. Si le fonctionnaire refuse au gouvernement les services qu'il attend de lui, il trahit sa foi... » Rien n'est changé, si ce n'est que ce sont aujourd'hui des ministres de la république qui s'approprient les théories d'un ministre ultra d'autrefois, — tant l'esprit de parti est invariable dans ses procédés! Convenez cependant qu'à faire des emprunts à la restauration, il vaudrait mieux puiser dans l'habile administration de M. de Villèle que dans les circulaires de M. de Peyronnet, et qu'en fait de réformes, ce qu'il y avait de plus sage était de commencer par épargner au ministère des finances de dangereuses expérimentations.

M. le ministre de la guerre, lui aussi, a voulu inaugurer son entrée au pouvoir par un changement à peu près complet du personnel militaire supérieur dans l'administration centrale de l'armée; mais ici, à parler franchement, la question n'est plus la même, elle n'a pas la signification qu'on a paru lui donner, elle n'a surtout rien de commun avec le système des épurations pour raison politique. Il faut rester dans le vrai. Les déplacemens de militaires, d'officiers-généraux, ne ressemblent nullement à des révocations de magistrats, de fonctionnaires financiers par suite de délation, par suspicion d'hostilité ou de tiédeur. Un général ne quitte un service administratif, où il est temporairement placé, que pour être bientôt appelé dans une division ou dans une brigade; il passe d'un bureau à l'activité, il n'en est rien de plus. Il est toujours fâcheux sans doute qu'un homme comme M. le général Davout, plein de mouvement et de feu, ardemment dévoué

aux intérêts de l'armée, ne puisse pas rester plus d'un an à la tête de l'état-major qu'il dirigeait, et qui vient de passer sous la direction du général Blot. M. le général Davout n'en reste pas moins un de nos plus jeunes et de nos plus brillans chefs militaires, toujours prêt à servir le pays dans le commandement d'une division ou d'un corps d'armée. Ce que nous voulons dire simplement, c'est qu'il n'y a là aucun abus de pouvoir discrétionnaire. M. le général Farre, arrivant pour la première fois à la direction de l'armée, a voulu vraisemblablement choisir ses principaux collaborateurs, associer à ses travaux des hommes connus de lui, initiés à ses idées. Il a procédé d'un seul coup, avec une certaine vivacité; il n'a rien fait d'extraordinaire, c'était son droit. Seulement il est bien clair que si tout devait consister dans une distribution de hautes fonctions, dans ces déplacemens de personnel, ce ne serait qu'une vaine agitation.

Ces premières mesures ne sont explicables que si elles sont le signe de la résolution d'arriver à des choses plus essentielles, et un de ces changemens mêmes rend immédiatement sensible l'urgence d'une réforme sérieuse. Cet état-major général auquel on vient de toucher encore une fois, n'a été créé qu'il y a quelques années, un peu à l'imitation de l'Allemagne, et dans cette existence de quelques années il a été déjà soumis à des remaniemens incessans compliqués de véritables confusions de services; il en est déjà à son cinquième ou sixième chef, ce qui révèle aussitôt une idée incertaine et ce qui exclut tout esprit de suite. De toute façon si l'on veut que l'institution soit féconde, qu'elle réponde à la pensée qui en a inspiré la création, il est nécessaire de la reconstituer plus fortement, dans des conditions moins mobiles, avec un caractère plus fixe et plus permanent, avec une sphère d'action et un objet mieux déterminés. Sans cela on risque de tourner toujours dans le même cercle. Et remarquez que ce n'est là encore qu'un détail. La vérité est que M. le ministre de la guerre, s'il le veut, a immensément à faire dans toutes les parties de l'administration de l'armée. Il a beaucoup à faire — et pour résoudre enfin d'une manière moins inefficace cette question des sous-officiers en faveur desquels on n'a su trouver que des mesures demeurées à peu près stériles, et pour remédier à l'anémie presque chronique des effectifs, qui n'ont jamais répondu aux prévisions légales, et pour créer ce qu'on pourrait appeler le nerf actif et vivant de nos défenses, et pour préparer des générations nouvelles d'officiers par la réorganisation de nos écoles militaires. Il reste toujours, pour compléter la reconstitution de nos forces, à obtenir des chambres un certain nombre de lois sur l'administration de l'armée, sur le corps d'état-major, sur l'avancement, et il faut évidemment hâter la solution, — sans oublier toutefois que cela ne suffit pas, que ce ne sont pas les lois qui ont manqué jusqu'ici; ce qui a manqué

et ce qui manque encore, c'est l'exécution conduite de haut, coordonnée, prévoyante, de telle sorte qu'après des années on peut craindre sérieusement que les résultats acquis ne soient proportionnés ni au chiffre presque colossal du budget, ni à la confiance toujours prodiguée par le parlement, ni à l'attente du pays.

Voilà certes des objets dignes de fixer l'attention de M. le ministre de la guerre, du gouvernement tout entier, et c'est un peu plus important que de soulever à tout propos des questions oiseuses ou agitatrices, de poursuivre quelques fonctionnaires, de faire la guerre à quelques religieux ou de laisser des conseils municipaux, des bureaux de bienfaisance, élever l'arrogante et baroque prétention de confisquer les droits de la charité privée. Le ministère cherche partout un programme, il a là dans les intérêts les plus divers comme dans les vœux les plus manifestes du pays, les élémens du meilleur des programmes, celui de la paix, de la liberté et du travail.

Au milieu des incertitudes du temps, dans le renouvellement confus des choses, la mort fait son œuvre, et l'année n'a pas commencé sans voir encore s'éclipser un de ces hommes qui restent jusqu'au bout comme une tradition vivante, qui ont été l'honneur d'une génération plus qu'à demi disparue. Elle s'en va chaque jour cette génération qui a été la force et l'éclat de la France en 1830. Elle s'en est allée toutes ces dernières années avec M. Guizot, avec M. de Rémusat, avec le plus populaire de tous, M. Thiers. Elle s'en allait hier encore avec M. le comte de Montalivet, qui vient de s'éteindre à son tour simplement, dignement, après avoir été pendant cinquante ans un de ces serviteurs publics qui ne se séparent jamais du pays, pas plus dans les crises douloureuses ou difficiles que dans les heures d'essor confiant et de prospérité. Il est mort sans faste, presque sans bruit, loin de Paris, dans sa terre de Lagrange, dans ce pays du Cher qu'il aimait et où il était aimé.

Depuis longtemps il n'était plus qu'un conseiller désintéressé et indépendant retiré de l'action, de la mêlée des partis; mais il a eu son jour, son rôle, son originalité d'homme public, même parmi des politiques dont le passage sur la scène a paru plus éclatant. Né à l'aube du siècle, en 1801, fils d'un des administrateurs les plus expérimentés et les plus habiles du premier empire, sorti de l'École polytechnique avec les Montebello, les La Redorte, les Chabaud-Latour, élevé avec la jeunesse libérale de la restauration, pair de France par hérédité dès son adolescence, le comte Camille de Montalivet avait eu un privilège rare: il avait eu la fortune d'entrer jeune aux affaires, d'être associé du premier coup aux plus grands événemens, à la révolution de 1830, et de s'être trouvé aussitôt, par l'intelligence, par le caractère, à la hauteur du rôle que les circonstances lui faisaient. Avant trente ans, il était mi-

nistre de l'intérieur dans le cabinet de M. Laffitte, — novembre 1830, — et c'est comme ministre de l'intérieur, s'inspirant de la pensée du prince, qu'il prenait courageusement l'initiative et la responsabilité des mesures nécessaires pour empêcher le procès des conseillers de Charles X de finir dans le sang; il était lui-même à cheval prêt à défendre les prisonniers contre les fureurs populaires. Il était le ministre de la révolution apaisée et régularisée sous Casimir Perier, avec M. Thiers en 1836, avec M. Molé en 1837, dans ces huit premières années si agitées et si laborieuses du régime de juillet. A partir des désastreuses confusions de cette crise parlementaire de 1839, d'où tout le monde sortait vaincu, M. de Montalivet s'était réfugié dans une sorte de ministère intime que l'affectueuse confiance du roi lui avait ménagé sous le nom d'intendance de la liste civile et où il restait un ami, un confident d'élite encore plus qu'un serviteur. Auprès du roi comme dans les ministères successifs, il montrait tout ce qui faisait de lui le plus précieux des conseillers, une parfaite justesse, la mesure et le tact dans le maniement des hommes, la fermeté dans la modération, le courage dans les momens difficiles, l'indépendance dans la fidélité et le dévoûment. Témoin désintéressé et observateur clairvoyant de la politique, il n'avait pas attendu l'orage de 1848 pour pressentir, pour signaler le danger, et quand on l'interrogeait sous le dernier ministère de la monarchie, il ne craignait pas de dire librement son opinion, au risque de contrarier le roi Louis-Philippe; avant la catastrophe, quand il en était temps encore, il avait averti. Le jour où la catastrophe éclatait, il n'était pas de ceux qui cherchent dans un conseil méconnu un prétexte d'oubli et de désertion : il restait fidèle à l'exil! Il acceptait sans impatience une retraite d'où il ne sortait ni sous la république de 1848 ni sous le second empire. Au plus beau temps du règne de 1830, ministre du roi, il gardait dans son cabinet un portrait de Napoléon donné par l'empereur lui-même à son père; sous le second empire il montrait un portrait du roi Louis-Philippe. Il y avait seulement une différence : s'il pouvait garder l'image de Napoléon Ier en s'associant à la fondation d'une monarchie constitutionnelle, il ne consentait plus à rétrograder, à revenir de la monarchie constitutionnelle à la dictature impériale qui venait de renaître.

C'est la dignité de cette retraite de plus de trente ans où a vécu M. le comte de Montalivet, souvent assailli de souffrances et conservant toujours la liberté de son esprit, le goût de la politique, de la littérature, des beaux livres et des arts. Il avait vu assez de choses, il avait assez pratiqué les hommes pour avoir l'expérience, une expérience sans amertume, et sa conversation pleine de souvenirs, sensée et ingénieuse, faisait parfois revivre toute une époque. Sans être un écrivain, il avait au besoin l'accent net et ému pour défendre le roi dont il avait

été l'ami, la monarchie qu'il avait servie, ou pour retracer dans quelques pages aimables sur la contrée qu'il habitait, — *un Heureux Coin de terre,* — les résultats épurés et bienfaisans de la révolution française. Il est resté jusqu'au bout l'homme de 1830, un conservateur éclairé, un libéral impénitent. C'est ce qui explique comment, aux dernières années de sa vie, voyant s'évanouir les chances d'une monarchie constitutionnelle et répugnant plus que jamais à de nouvelles contrefaçons d'empire, il s'est retrouvé d'accord avec ses contemporains, ses compagnons d'autrefois, M. Thiers, M. de Rémusat, M. Dufaure, pour se rallier à la république, à une république constitutionnelle et libérale. Il ne croyait ni être infidèle à ses souvenirs ni désavouer son passé en acceptant le seul régime qu'il voyait possible, et il servait ce régime de la meilleure manière en lui souhaitant un Casimir Perier pour le fixer et le régulariser. Ce qu'il avait fait dans ces derniers temps, il l'avait fait avec la sincérité d'un esprit droit, sans arrière-pensée, mais aussi avec la conviction profonde que la république ne pouvait se fonder qu'en se défendant de toutes les solidarités meurtrières, en donnant à la France, avec un gouvernement équitable et sensé, l'ordre protecteur des intérêts, la liberté protectrice de toutes les croyances. M. de Montalivet, en un mot, est mort constitutionnel et libéral sous la république comme il a vécu constitutionnel et libéral sous la monarchie et sous l'empire. C'est l'unité, la moralité de cette carrière pleine d'honneur.

Assurément les générations d'aujourd'hui seraient bien imprévoyantes et bien oublieuses si elles en étaient déjà à secouer l'autorité de ces conseils, à demander au gouvernement de rompre avec ces traditions, avec cette politique d'expérience et de sagesse représentée par des hommes comme M. Thiers, M. de Rémusat, M. de Montalivet. Ce serait, pour l'unique plaisir de se passer un certain nombre de fantaisies plus ou moins républicaines, avoir perdu bien vite le souvenir de ce qui a rendu la république possible, de ce qui a aidé à l'organiser régulièrement et de ce qui a contribué aussi à l'accréditer au dehors. Ce serait oublier que de la paix intérieure exactement maintenue par une politique prudemment conduite dépend jusqu'à un certain point la sûreté de nos rapports extérieurs, l'autorité de notre action en Europe et dans le monde. Sans doute il n'est pas bon de faire intervenir sans cesse l'approbation ou la menace de l'étranger dans nos débats intérieurs, dans nos crises ministérielles, et il faudrait en finir, une fois pour toutes, avec ces polémiques offensantes pour la France. S'il y a eu des républicains mal inspirés qui, dans d'autres circonstances, ont eu recours à ces procédés et ont évoqué des fantômes pour combattre d'autres pouvoirs, pour mettre en suspicion leurs adversaires, ce n'est pas absolument une raison pour tourner contre eux, fût-ce par une juste représaille, une tactique dont le pays en définitive est toujours la victime. L'esprit de parti n'a point

de place dans tout ce qui touche aux affaires étrangères; franchement on se complaît un peu trop à appeler sans cesse en témoignage M. de Bismarck et les Allemands, les Autrichiens et les Russes.

Le seul fait vrai, c'est que la France, dans ses affaires intérieures, dans le choix de ses représentans au dehors, est tenue de montrer toujours une extrême circonspection, non pour obéir à des injonctions étangères, dont personne n'a eu l'idée, mais parce que c'est son intérêt d'être modérée et prudente, d'inspirer la confiance par la rectitude de sa conduite, de rester en position d'exercer son influence. Que les étrangers allemands, autrichiens ou russes de leur côté, aient suivi avec une attention particulière la récente crise ministérielle française, c'était assez simple; c'était aussi leur intérêt, et il n'y a là absolument rien qui ressemble à une prépotence extérieure exercée en France. Les étrangers savent bien que notre diplomatie, qu'elle soit conduite par M. de Freycinet ou par M. Waddington, reste la plus pacifique des diplomaties, et s'ils ont pu un instant se préoccuper de la signification que prendrait un changement de ministère, ils n'ont pas tardé visiblement à se rassurer. Les conversations que M. le président du conseil a eues au commencement de l'année avec les représentans de toutes les puissances, avec le prince Hohenlohe comme avec le nonce, avec le comte de Beust comme avec le prince Orlof, ont été, autant qu'on en puisse juger, parfaitement cordiales. Rien n'est changé; notre représentation extérieure n'aura vraisemblablement à subir aucune modification sérieuse. Seul, notre ambassadeur à Berlin, M. le comte de Saint-Vallier, avait cru devoir offrir sa démission, et on avait même parlé, pour le remplacer, de M. Challemel-Lacour, qui représente aujourd'hui la France à Berne. Pour une raison ou pour l'autre, M. Challemel-Lacour, placé un moment entre l'offre du ministère de l'intérieur qu'il a déclinée, et la chance d'aller à Berlin, paraît devoir retourner à Berne; M. le comte de Saint-Vallier, toute réflexion faite, paraît devoir rester en Allemagne, auprès de l'empereur Guillaume. De tous les ministères, celui des affaires étrangères paraît le moins exposé aux révolutions radicales et aux épurations à outrance. Notre politique extérieure reste ce qu'elle était, la politique de la paix et de la réserve. C'est en restant ce qu'elle a été jusqu'ici, en s'appuyant sur l'ordre intérieur, sur le développement régulier des institutions et des intérêts, qu'elle peut le mieux faire sentir l'influence française dans toutes ces questions qui s'agitent en Orient comme dans les rapports de tous les jours avec tous les peuples, avec les puissances de l'Europe et du monde.

Il y a du moins une compensation pour la France, après toutes ses épreuves et ses crises, c'est qu'elle ne voit plus éclater chez elle ces complots révolutionnaires, ces tentatives de meurtre qui se produisent presque périodiquement tantôt en Allemagne, tantôt en Russie, qui viennent de se reproduire encore au delà des Pyrénées, à Madrid même,

au moment où l'on s'y attendait le moins. La situation politique de l'Espagne est restée sans doute assez difficile depuis le déchirement imprévu et violent qui a éclaté en pleine chambre entre le cabinet présidé par M. Canovas del Castillo et la minorité parlementaire, à l'occasion de la récente crise ministérielle et des réformes de Cuba ; mais ce conflit persistant, si grave qu'il soit, n'a rien de commun, même de loin, avec l'odieux attentat dont le roi et la reine d'Espagne ont été l'objet il y a quelques jours, pendant les vacances parlementaires. Au moment où les deux jeunes souverains rentraient au palais, revenant d'une promenade en voiture, gaîment, sans escorte, ils ont essuyé un coup de feu qui les a effleurés sans les atteindre sérieusement. L'assassin est un vulgaire garçon pâtissier, qui a accompli son odieuse action avec sang-froid. A quelle pensée a-t-il obéi ? A-t-il des complices ? C'est ce qu'on ne sait pas. Il a été immédiatement saisi et il va, sans doute, expier son crime. Il n'y a pas moins quelque chose d'humiliant pour l'humanité dans cette persistance du meurtre s'acharnant contre les souverains, particulièrement contre un jeune homme et une jeune femme qui contractaient, il y a un mois à peine, une union royale célébrée au milieu des fêtes populaires de Madrid. C'est d'autant plus triste que ce jeune roi Alphonse XII n'est revenu sur le trône de sa mère que pour rendre la paix à l'Espagne ; il a toujours montré autant de tact que de jugement, il n'a cessé de se conduire en vrai souverain constitutionnel. La jeune reine est moins faite encore pour exciter les haines. Un fanatisme solitaire et pervers a suffi pour menacer ces jeunes destinées ! On aurait pu croire que ce triste événement devait contribuer à détendre la situation parlementaire, en mettant fin au conflit qui a éclaté le mois dernier. Il n'en a rien été ! La rupture a persisté dans la session qui vient de se rouvrir. La minorité a continué à s'abstenir et le ministère paraît décidé à ne pas dépasser une certaine mesure de concessions pour désarmer l'opposition qui s'est déclarée contre lui.

Cette session espagnole, d'ailleurs, s'est ouverte de toute façon sous d'assez tristes auspices, sous la double impression de l'attentat contre le roi et de la mort prématurée du président des cortès, M. Adelardo Lopez de Ayala, qui a été un des plus éminens poètes dramatiques de la péninsule avant d'être un parlementaire éloquent et libéral. L'année n'a pas précisément bien commencé pour l'Espagne et le président du conseil, M. Canovas del Castillo, a besoin de toute son habileté, de son art politique pour apaiser et redresser une situation qui, en se prolongeant, ne laisserait pas peut-être de devenir périlleuse.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

POVERINA

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Pas plus que l'hiver précédent, Rosina ne se mêla aux occupations de la famille. Elle regardait travailler les autres sans avoir jamais l'idée de leur venir en aide; mais sa voix fraîche et sonore retentissait du matin au soir dans la maison.

— C'est une paresseuse et une ingrate, grommelait Morino.

Mais Giuditta n'était pas de son avis. Elle avait un jour ramassé et soigné un merle blessé d'un coup de fusil. L'oiseau ayant guéri, Morino l'avait mis en cage espérant qu'il y chanterait. L'oiseau se taisait. Un jour, Giuditta ouvrit toute grande la porte de la cage. L'oiseau s'envola, mais revint tous les matins siffler ses plus joyeuses chansons, dans les oliviers, sous sa fenêtre. En entendant Morino accuser Rosina d'ingratitude, elle songeait à son merle.

— Pour chanter comme elle le fait, il faut se sentir heureuse, se disait Giuditta. Malheur à celui qui coupera les ailes à ce joli rossignol et voudra l'encager!

Et depuis qu'elle avait Fido, Rosina redoublait d'insouciance et de gaîté. Si bien que Morino lui-même finit par trouver plaisir à l'entendre chanter et cessa peu à peu de lui reprocher son inutilité. Après tout, il pouvait bien se donner le luxe de garder une fauvette dans sa maison. Rosina avait déjà appris par cœur tous les beaux vers du Tasse que Gelsomina avait pu lui enseigner; Morino dut chercher sur une planche un vieux volume poudreux du *Reali di Francia*; la *poverina*, le menton sur les mains, l'écoutait déchif-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

frer péniblement les lignes qui se gravaient immédiatement dans sa mémoire. Le soir, il est d'usage, au printemps, que plusieurs familles se réunissent pour donner une représentation assez semblable à celle des anciens mystères. Le goût naturel de tous les Italiens pour la déclamation se révèle dans ces réunions. L'auditoire est nombreux et passionné, les acteurs sont convaincus et de bonne foi. Le sujet est toujours quelque drame religieux, scène de martyre ou pieuse légende. Tous ces paysans furent frappés de la façon dont la protégée de la Strega interpréta tout d'abord les rôles qui lui furent confiés. Bientôt elle fut déclarée sans rivale, sa réputation s'étendit dans les paroisses environnantes, on vint même de Lucques l'entendre chanter et déclamer. Ce fut ce qui acheva de lui concilier la bienveillance de Morino, dont l'amour-propre fut flatté par cette célébrité qui attirait du monde dans sa maison. Comme dans ces solennités dramatiques la grange où l'on se réunissait était ouverte à tout venant, une ou deux fois Rosina aperçut Neri, toujours à l'écart, toujours seul. Elle lui souriait de loin, mais il n'essayait jamais de se rapprocher d'elle.

Un jour elle fut avec d'autres jeunes filles du village chanter le *Maggio* (le mai) à la porte des villas environnantes. C'est une riante et poétique coutume. Un arbre décoré de rubans et de fleurs est porté par les jeunes chanteuses, habillées de blanc, parées de rubans. Elles dansent et chantent au son du tambour de basque. La poésie, composée par elles-mêmes, est un gracieux mélange de souhaits de bonheur et d'allusions au printemps qui vient d'éclore. Le *Maggio* de Vicopelago fut remarquable cette année-là; on parla même à Lucques de la tournure originale des couplets et de la charmante voix de cette fillette nouvellement arrivée dans la paroisse.

Une pluie de gros sous, auxquels se trouvèrent mêlés quelques fragmens de papier-monnaie, tomba dans le tambour de basque de Rosina. Elle regarda cette richesse avec indifférence. Il ne lui vint pas même à l'idée de s'en approprier une partie. Elle courut verser le tout dans le tablier de Giuditta. Qu'en aurait-elle fait?

Derrière la foule qui se pressait pour l'entendre chanter, Rosina avait aperçu Neri, toujours seul, silencieux; tout le monde semblait le fuir. Pourquoi se tenait-il toujours ainsi à l'écart? Elle faillit aller à lui pour le lui demander, mais elle craignit de le mécontenter.

Le dimanche suivant, elle se rendit à la source, à l'heure où elle savait qu'elle rencontrerait Neri. Il l'attendait déjà.

— Viens! cria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut. Je veux te mener là-haut, à la maison de mon père.

Elle ne demandait pas mieux, et le suivit sans hésiter. Escortés par Fido et se tenant par la main comme deux enfans, ils gravirent le sentier escarpé, tout tapissé de mousses dans lesquelles étaient piqués les orchis aux feuilles mouchetées, aux fleurs bizarres. Ils traversèrent le village de Pouzzoles, pittoresquement accroché à la colline, sur le vert foncé de laquelle se détache sa tour carrée tapissée de câpriers aux fleurs bleuâtres, puis marchèrent longtemps sous les châtaigniers, qui commençaient à déployer leurs longues feuilles gaufrées. L'herbe devenait rare, la terre rouge et chaude de tons, et les grands pins aux troncs dépouillés succédaient aux châtaigniers. Çà et là, leur sombre verdure était égayée par un bouquet de myrtes ou un buisson d'arbousiers; puis l'herbe courte et touffue reparaissait, tout égayée de grands soucis jaunes et de glaïeuls. Auprès d'un de ces buissons s'élevait un pittoresque monceau de ruines qui disparaissait presque sous le lierre et les clématites sauvages. C'étaient les débris presque informes d'une de ces anciennes tours qui défendaient jadis les frontières de la petite république lucquoise. De semblables ruines, plus ou moins mutilées, se retrouvent au sommet de presque toutes les collines environnantes. Elles ne servent plus guère de demeure qu'aux chouettes et aux chauves-souris. Celles-ci, au moyen de branchages et de planches disjointes, avaient été transformées en une hutte à peu près habitable. C'était ce que Neri appelait pompeusement la maison de son père. Le charbonnier s'y était installé depuis près de vingt ans. Des fenêtres béantes; ni plafonds, ni portes pour s'enfermer, — à quoi bon d'ailleurs? Qui aurait songé à lui disputer cette masure? Il y vivait Dieu sait comment. Le diable aussi le savait bien, car il n'était méfait commis dans le pays qui ne fût mis sur son compte, à tort ou à raison; poules volées, vignes saccagées nuitamment, châtaignes ramassées subrepticement, et même une ou deux attaques nocturnes de villas mal gardées lui avaient été successivement attribuées. Plus tard, son fils, constamment surpris en maraude dans les fermes et les villas, partagea sa mauvaise réputation. Tous les garçons des villages voisins le fuyaient : être rencontré en compagnie de Neri était une mauvaise note et valait une réprimande du curé. Rosina n'en savait rien et lui demandait le plus naïvement du monde, le regardant de ses grands yeux innocens :

— Pourquoi donc restes-tu toujours seul, à l'écart, au milieu de tous ces jeunes gens qui rient et causent entre eux?

— Ils me détestent tous, répondait fièrement le jeune homme. Ils savent que je suis plus pauvre qu'eux, et me méprisent. Mais je le leur rends, ajoutait-il avec dignité.

Rosina resta un moment toute songeuse, puis elle dit innocemment :

— Cela m'étonne. Moi aussi je suis pauvre, plus pauvre que toi, et personne ne me méprise.

— C'est que tu n'as jamais mendié, dit Neri.

— Si fait, j'ai bien mendié quelquefois sur la route. Il n'y a pas de honte à cela quand tous les révérends moines le font.

Neri eut un geste de sublime dédain.

— Nous autres, le père et moi, nous sommes trop fiers pour mendier. Quand nous avons besoin de quelque chose, nous le prenons.

Rosina le regarda avec une sorte de stupéfaction respectueuse. Ce devait être très noble et très beau, ce qu'il disait. Sans cela aurait-il pris cet air de dignité offensée?

Quand Neri voulut faire pénétrer Rosina dans l'intérieur de la demeure du charbonnier, Fido refusa de la suivre. Il s'arrêta sur le seuil avec un grognement de méfiance.

Le charbonnier fumait au coin de son feu de sarmens, sur lequel bouillait une terrine de café. C'était un homme âgé, maigre et sec comme un furet, aux sourcils formidables, à la figure osseuse.

— Qu'est-ce que c'est que cette fillette que tu amènes là? d'où sort-elle? dit-il d'un ton bourru.

— De la maison de la Strega de Vicopelago, dit Neri d'un ton significatif.

Le visage du charbonnier se dérida. — Ah! ah! fit-il avec satisfaction. Entre, *bimba mia*; viens te reposer. Et ce gros chien, est-il aussi à toi? C'est sans doute lui qui est le gardien de la maison?

Neri fit un imperceptible clignement d'yeux.

— Bravo, mon garçon! Que ta belle amie soit la bienvenue! Nous n'avons pas grand'chose pour lui faire *festa*, mais elle doit savoir que les charbonniers sont de pauvres gens.

— Les bergers aussi, dit gaîment Rosina, mais ils ne refusent jamais un morceau de *polenta* à plus pauvre qu'eux.

Le charbonnier alla prendre sur une planche quelques débris de viande qu'il offrit à Fido. L'honnête chien hésita à les prendre et se réfugia derrière sa maîtresse, mais la gourmandise finit par l'emporter, et il dévora le morceau.

— Voilà la connaissance faite, dit le charbonnier. Maintenant, *bambina*, tu vas partager notre dîner.

Des pois chiches et du fromage de brebis : un vrai festin. Après quoi, Neri emplit ses poches de noisettes que Rosina fit craquer sous ses dents blanches, et il l'emmena tout au sommet de la montagne. De là un splendide panorama se déroula aux yeux émerveillés de la jeune fille. D'un côté, la verte vallée avec ses champs cultivés, ses ruisseaux argentés et la vieille cité couchée au fond de ses remparts de verdure, toute hérissée de tours et de clochers que

le soleil couchant teintait de rouge et de rose; au fond, les neiges éclatantes des Apennins et les collines empourprées du Modenais, d'où le Serchio descendait comme un large ruban; de l'autre côté, la vaste et mélancolique plaine de Pise, grandiose et sévère, et au delà, l'immense mer, dans laquelle plongeait lentement le disque de feu du soleil.

Rosina, assise dans l'herbe, restait immobile, émue, oppressée. Chez cette nature inculte et vierge, l'habitude n'avait émoussé aucune des impressions de la poésie sauvage. Et puis un instinct nouveau frémissait dans son cœur et donnait à tous les objets une beauté et une signification qu'ils n'avaient jamais eues pour elle. Mais dans ce moment, elle oubliait Neri et regardait à l'horizon. Neri ne regardait qu'elle.

— Chante, mon amour! dit-il.

Elle obéit à l'instant.

— Tu chantes comme le rossignol. L'entends-tu te répondre dans les pins? dit le jeune homme.

— Et vois-tu les lucioles s'allumer une à une, dans les hautes herbes? reprit-elle.

Ils se turent tous les deux.

— Entends-tu le silence? murmura Rosina. O Neri, tu es heureux de vivre ici! Là-bas dans la plaine, il y a trop de monde, trop de bruit, on y étouffe. Tu es heureux de vivre ici.

— Il ne tient qu'à toi de partager ce bonheur. Reste avec moi.

— Je ne demande pas mieux, dit-elle naïvement, mais tu n'as ni mère ni sœur; le curé ne voudrait pas me laisser dans une maison où il n'y a que des hommes.

— Si tu deviens ma femme, le curé n'aura plus rien à dire.

Elle le regarda comme si c'était une idée toute nouvelle.

— Ta femme? dit-elle. C'est vrai, je n'y avais jamais pensé.

— Tu m'aimes cependant?

— Oh! oui, beaucoup. Surtout, pauvre Neri, quand je te vois si seul au milieu de tous les autres!

— Je ne serai plus jamais seul, *carina*, si tu viens vivre avec moi, et puisque toi, tu aimes tant la solitude, tu te trouveras heureuse ici.

Rosina soupira. — Oh! oui, bien heureuse, seule avec toi.

— Seulement, dit Neri après un moment de silence, pour se marier il faut de l'argent; il faut d'abord aller à la paroisse et payer le curé, et puis... et puis... tant d'autres dépenses. Moi je n'ai pas un centime. Toi qui habites chez des gens si riches, il faut que tu tâches d'avoir de l'argent.

— Comment faire? demanda la jeune fille.

— Tout simplement leur en demander.

— Je n'oserais pas ; Giuditta est déjà si bonne pour moi !

— Raison de plus. A moins que tu n'aimes mieux lui en prendre.

— Oh ! Neri !

— Alors si tu ne veux ni demander de l'argent, ni en prendre, il faut que tu travailles pour en gagner, je ne vois que ce moyen.

— Travailler ? mais je ne sais rien faire, et puis, reprit-elle naïvement, pour travailler il faut rester tranquille dans une chambre, et je n'aime pas cela ; j'étouffe, même chez la Strega. Je suis malheureuse quand il faut rester à la maison le soir.

Neri eut un mouvement de dépit. — Comment faire alors? dit-il impatiemment.

— Écoute, Neri, dit la jeune fille, j'ai un secret, mais un grand secret à te confier. Si je le voulais, je pourrais devenir riche, avoir de l'or tant que j'en désirerais et des robes comme une grande dame; mais je ne le veux pas, et je ne dois jamais le vouloir.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? Je ne comprends pas.

— Moi non plus, pas beaucoup : car il paraît que je pourrais devenir riche rien qu'en chantant, et je ne sais pas comment cela peut se faire.

— Est-ce que l'on est jamais devenu riche en chantant ! dit Neri avec un geste de pitié. Qui t'a dit cela?

— Un capucin, padre Romano.

— Ah ! cela doit être vrai alors, mais comment s'y prend-on pour cela?

— Je n'en sais rien et ne veux pas le savoir, car le révérend padre m'a dit que, si je chantais pour de l'argent, j'irais tout droit en enfer.

Mais Neri ne l'écoutait plus. Ainsi on pouvait devenir riche rien qu'en chantant, pensait-il ; joli métier, et qui lui irait à merveille, à lui, qui de sa vie n'avait pu se plier à un travail quelconque. Mais comment s'y prenait-on pour cela ? Il y avait Michele qui chantait le dimanche à l'église, mais on ne lui donnait pas un centime pour cela. Soudain une idée surgit dans son cerveau.

— Quand tu as chanté le *Maggio* l'autre jour, j'ai vu ton tambour de basque se remplir de gros sous. Qu'en as-tu fait? demanda-t-il.

— J'ai tout donné à Giuditta.

Neri fit un geste de pitié : — Il valait bien mieux me l'apporter.

Deux larmes brillèrent dans les yeux bleus de Rosina.

— O Neri ! tu aimes donc bien l'argent ? dit-elle avec désolation. Tu l'aimes donc mieux que moi ?

Neri se jeta à ses pieds avec un élan de tendresse désespérée.

— Ne pleure pas, mon âme, ma joie, mon trésor, je t'aime plus que tout au monde ; je suis le plus misérable des êtres si je ne

parviens pas à te le prouver. Si je tiens à l'argent, c'est pour toi; si je veux en avoir, c'est pour pouvoir le dépenser pour toi.

Rosina secoua tristement la tête.

— Hélas! je n'en ai jamais eu et n'en ai jamais désiré, dit-elle. Si je pouvais vivre ici, seule avec toi et Fido, que m'importerait d'être riche ou non!

— Tu te plairais donc bien dans cette solitude où ne pénètre jamais une âme, où rien ne remue, sauf les feuilles et les oiseaux? Moi, quand je vois briller les lumières de Lucques, tout là-bas, le soir, j'ai envie de pleurer en pensant aux gens qui s'y amusent, tandis que nous sommes ici seuls, le père et moi, à surveiller le charbon qui fume.

Rosina pressa tendrement sa joue humide contre l'épaule du jeune homme.

— Pauvre Neri! dit-elle, quand tu m'auras ici avec toi, tu ne te trouveras plus seul, n'est-ce pas?

— Non, *carina*, mais n'oublie pas que pour nous marier, il faut de l'argent.

Elle soupira.

— Eh bien, je vais tâcher d'en gagner d'une façon quelconque. Combien crois-tu qu'il nous faudrait?

Neri calcula.

— Il me faudra un habit neuf et un chapeau, et puis une montre, une chaîne et peut-être un cachet...

— Combien tout cela pourra-t-il coûter? demanda ingénument la jeune fille, qui ne mit pas un moment en doute la suprême utilité de ces choses et ne s'aperçut pas qu'il n'était pas question d'elle dans cette nomenclature.

— Mais, je ne sais pas au juste... une centaine de *lire*, je suppose.

Elle leva les bras au ciel.

— *Madonna mia!* mais si je travaille toute ma vie, je ne viendrai jamais à bout d'amasser cette somme-là!

Neri passa ses mains dans les entournures de son gilet, et, regardant la jeune fille d'un air de supériorité :

— Je le sais bien, dit-il d'un ton dégagé, aussi est-ce pour cela que je te conseillais de trouver un autre moyen de nous enrichir.

Rosina joignit les mains, toute triste et troublée, et regarda Neri avec désespoir. Il lui parut très beau avec son air fier et son regard hardi. Elle poussa un gros soupir et montrant du doigt le soleil qui achevait de plonger dans la mer :

— Il faut que je parte, dit-elle. Je ne serai pas de retour avant la nuit.

Il haussa les épaules :

— Qu'importe ! les lucioles brillent tout du long de la route et dansent dans les arbres, la lune va se lever, tu trouveras bien toujours ton chemin, et avec moi de quoi aurais-tu peur ?

Elle rougit. Le parfum des fleurs sauvages se mêlait à l'arome des pins.

— Non, tu ne me reconduiras pas.

— Pourquoi ?

— Fido serait jaloux, dit-elle en riant. — Elle se pencha et déposa un baiser pur et innocent comme son cœur sur le front du jeune homme. Avant qu'il eût le temps de se lever du gazon sur lequel il était assis, elle avait déjà disparu à travers les myrtes et les pins.

Quand Rosina arriva à la maison de Morino, elle trouva toutes les portes closes. Son absence n'avait sans doute pas été remarquée. Elle se glissa dans le hangar où dormait Fido et s'étendit sur le foin auprès de lui. Mais quand elle voulut dormir, il lui sembla que son cœur étouffait dans sa poitrine, et elle éclata en sanglots.

— O Fido ! Fido ! murmurait-elle à travers ses larmes, tu m'aimes, toi, et nous n'avons pas besoin d'argent pour être heureux ! Pourquoi Neri ne peut-il s'en passer aussi comme toi et moi !

A l'aube, elle courut à la fontaine laver ses yeux rougis et ses petits pieds bruns, couverts de la poussière du chemin, pendant que Fido barbotait, puis elle revint s'asseoir sur le seuil de la maison.

Ce fut Morino qui sortit le premier.

— Te voilà de retour, chèvre sauvage ! cria-t-il avec un gros rire. Tu reviens seule ? La dernière fois, c'est le bon Dieu qui t'a ramenée ; je m'attendais à te voir revenir en compagnie du diable, pour changer.

Il s'attendait à la voir rire ou lui riposter par une de ces insouciantes boutades qui lui étaient familières ; mais elle resta grave et silencieuse.

Puis ce fut Tonina qui passa auprès d'elle en faisant claquer ses *zoccoli* et en relevant sa jupe jaune pour laisser voir ses pieds chaussés de bas rouges.

— Bonjour, Rosina ! dit-elle en se retournant coquettement. Tu nous as fait faux bond ! Je comptais sur toi hier soir pour m'accompagner. Tu te serais amusée. Geppino nous a menées à Lucques, il y avait de la musique sur la grande place, des dames en robe de soie, des officiers en uniformes jaunes et bleus, et comme Geppino a été soldat, il avait des amis parmi eux. Ils nous ont fait entrer au café. Si tu savais comme c'était beau ! Il y avait tout autour des glaces dans des cadres dorés, nous avons bu du vin et mangé des *frittelle*. Adieu, je te raconterai tout cela en

détail ce soir. Je suis pressée, je n'ai que le temps d'arriver à la fabrique de cigares pour l'heure où les portes s'ouvriront.

Elle s'éloigna rapidement.

Un éclair traversa le regard de Rosina.

— Tonina! — dit-elle en se levant précipitamment. Mais elle se ravisa et retourna à sa place toute songeuse.

Tonina gagnait de l'argent à la manufacture... peut-être pouvait-elle faire comme elle?..

— Viens-tu à l'école avec moi, Rosina? cria auprès d'elle une voix rieuse. La grosse Teresona, son livre sous le bras, parut sur le seuil. Rosina secoua la tête.

— Gagnes-tu de l'argent à l'école? demanda-t-elle.

— *Chè!* fit l'enfant. J'y gagne seulement des prix à la fin de l'année quand j'ai bien travaillé.

— Des prix? Qu'est-ce que c'est?

— Des livres et quelquefois une médaille de la Madonna.

Rosina fit un geste de découragement. Quand Giuditta aperçut sa protégée, l'excellente femme courut à elle les bras tendus.

— *Bimba mia!* quelle frayeur tu m'as faite! Où donc t'étais-tu envolée? Il ne faut plus t'échapper comme cela maintenant que tu es devenue ma fille. — Et soudain elle s'arrêta, frappée de l'expression de ce jeune visage, qui s'était subitement transformé et paraissait être devenu celui d'une femme.

— Qu'as-tu? Tu as pleuré! dit-elle. Qui t'a fait de la peine?

— Personne, répondit doucement la jeune fille.

Giuditta l'examina en silence. Quand ses filles à elle avaient un chagrin, il se traduisait par un intarissable flux de paroles, mais elle savait bien que Rosina n'était pas de la même race et qu'il serait inutile de l'interroger.

Rosina guettait Gelsomina. Quand elle la vit sortir de la maison, en jupe courte, les bras nus, prête à travailler aux champs, elle se leva lentement et la suivit.

— Comme tu es grave ce matin, Rosina! cria la jeune paysanne. Viens avec moi. Je vais arracher du lin. Tu m'aideras, et tu chanteras. Quand elles furent loin de la maison :

— Gelsomina, dit tout à coup Rosina, tu as un *damo*, n'est-ce pas?

— Oui, certes, voilà bientôt trois ans que nous nous aimons.

— Pourquoi ne vous êtes-vous pas mariés?

Gelsomina soupira.

— Il faut de l'argent pour se marier.

C'était donc vrai ce qu'avait dit Neri?

— Mais, reprit Gelsomina, Gabriello a été si laborieux qu'il a pu mettre beaucoup de sous de côté, et puis, cet été, il ira en Corse

faire la moisson, et quand il reviendra, je pense que le père le trouvera assez riche et ne refusera plus son consentement.

Rosina pensa : Pourquoi Neri ne ferait-il pas de même ? Pourquoi est-ce moi seule qui dois gagner de l'argent ?

— Et toi ? est-ce que tu gagnes de l'argent ? demanda-t-elle.

— Un peu, très peu. La toile que je tisse et la quenouille dans les longues soirées, cela ne rapporte pas grand'chose.

— Et quand on chante, cela ne rapporte rien ?

Gelsomina partit d'un grand éclat de rire.

— Que veux-tu que cela rapporte ? Du son qui s'envole et dont il ne reste rien ?

— Gelsomina, dis-moi, comment fait-on quand on veut devenir riche ?

— Ma foi ! je n'en sais rien. Il y a Stellina, qui est couturière, on lui donne une lire par robe, et elle y travaille au moins trois ou quatre jours, ce n'est pas beaucoup. Emilia tricote des bas : six sous la paire ; elle ne peut jamais en faire une paire par jour. Tonina, ah ! oui, Tonina gagne bel et bien une lire par jour à la fabrique de cigares, mais j'aimerais mieux mourir de faim que de m'enfermer comme elle pendant dix heures dans cette salle où l'air est empesté.

Rosina ouvrit des yeux épouvantés. Toute la journée renfermée dans une salle... Et elle gagne une lire par jour... alors au bout de cent jours...

— Gelsomina, dit-elle d'une voix tremblante, crois-tu que je pourrais aussi aller travailler à la fabrique ?.. Gelsomina laissa tomber la gerbe de lin qu'elle était au moment de lier.

— Travailler à la fabrique ! toi ? Mais tu es folle, toi qui ne peux pas même rester une heure tranquille à la maison.

Rosina ne répliqua rien, mais sa résolution était prise.

— Es-tu malade, *poverina ?* Je ne t'entends plus jamais chanter, lui demanda la Strega.

Elle essaya de sourire, mais des larmes brillèrent dans ses yeux. Elle n'avait jamais encore pénétré dans l'enceinte de la ville. Un matin elle dit à Tonina, au moment où elle la vit partir :

— Tu m'as toujours promis de me mener à Lucques, veux-tu que je t'accompagne ?

Il avait plu toute la nuit, un vent de sirocco chaud et moite alourdissait l'atmosphère.

— Tu choisis mal ton temps, dit Tonina, et d'ailleurs, si tu veux que je me montre avec toi dans les rues de la ville, où j'ai beaucoup de connaissances maintenant, il faut t'habiller un peu mieux que cela. Ce sera pour un autre jour. Fais-toi escorter par quelqu'un d'autre, ou attends d'avoir trouvé un amoureux.

Elle s'éloigna rapidement, abritée par son immense parapluie de coton vert. La *poverina* ne se laissa pas décourager. Elle n'avait pas besoin d'autre escorte que celle de Fido. Elle attendit que Tonina eût tourné l'angle de la route et la suivit de loin. Elle arriva à la porte de la ville aussi crottée que son chien, ruisselante de pluie comme lui. La porte était étroite, encore défendue par la herse féodale et compliquée de tout un attirail de chaînes et de verrous qui lui inspirait une sorte de terreur. Qu'allait-elle trouver derrière ces remparts, et la laisserait-on sortir librement une fois qu'elle les aurait franchis? Et puis il y avait tout autour de la porte des douaniers en uniforme qui la regardaient d'un air menaçant.

— On ne passe pas! lui cria une voix rude. Elle faillit retourner sur ses pas et se sauver à toutes jambes. Avait-elle commis un crime en franchissant cette enceinte?

— Est-ce pour le faire tuer que tu apportes ce chien?

Faire tuer Fido? Elle tressaillit, et instinctivement entoura de ses bras le cou de son fidèle ami, qui montrait ses crocs acérés au fonctionnaire.

— Si tu n'as ni collier ni muselière à mettre à ce chien, il faut rebrousser chemin, dit un autre douanier.

— *Poverina*, dit un passant charitable touché par l'expression d'effarement de ce jeune visage, n'aie pas peur! on ne lui fera pas de mal. Tiens! j'ai là un bout de corde, je vais te le prêter pour attacher ton chien. Seulement ne le laisse pas échapper. Il y a eu des chiens enragés dans le pays, et la ville est pleine de gens qui les cherchent.

Quand Fido fut lié, Rosina fut prise d'une nouvelle tentation de retourner en arrière, mais Fido, suivant l'uniforme coutume des chiens en laisse, se mit à tirer vigoureusement en avant, et force lui fut de le suivre.

Elle se laissa conduire, presque traîner par lui. Une grande place, où l'herbe poussait par plaques irrégulières alternant avec des flaques d'eau boueuse, fut tout ce qu'elle aperçut d'abord. Il pleuvait toujours. Où étaient les rues pavées d'or et jonchées de fleurs qu'elle s'était imaginé trouver? Au bout de cette place, s'élevait un grand bâtiment triste et monotone; elle leva les yeux et regarda les fenêtres. Des gens en longues robes blanches, hâves et pâles, appuyés aux fenêtres grillées, regardaient tristement tomber la pluie. Est-ce le séjour de la ville qui les rend si maigres et si mélancoliques? pensa Rosina, sans se douter qu'elle était en face de l'hôpital. Bientôt Fido l'entraîna dans une rue étroite et tortueuse. Au-dessus de sa tête, les toits saillants des maisons se rejoignaient presque. Une odeur nauséabonde la saisit à la gorge. Tout autour d'elle pendaient des peaux de chèvres et d'agneaux écorchés.

Madonna mia! où suis-je? s'écria-t-elle avec terreur, pressant le pas pour s'échapper de ce sinistre quartier. La boue, cette boue grasse et huileuse qui accompagne toujours le sirocco, rendait les dalles de marbre glissantes. Les rares passans regardaient avec un étonnement peu bienveillant cette fille effarée et ce chien ahuri par la corde à laquelle il n'était pas habitué. Rosina prise de terreur ne songeait plus qu'à retrouver la porte par laquelle elle était entrée. Ce paradis que Tonina lui avait dépeint sous des couleurs si attrayantes lui faisait l'effet d'un véritable enfer. Mais plus elle avançait, plus elle s'égarait dans le dédale des rues sombres et étroites; Fido écumait, tirait la langue et s'étranglait à force de tirer sa corde, ses yeux sortaient de leur orbite. Qu'allons-nous devenir! pensa Rosina désespérée.

Tout à coup, au détour d'une rue, elle se trouva en face d'une ouverture qui ressemblait à un entonnoir, vers laquelle Fido l'entraîna malgré tous ses efforts. Par cette espèce de trou, elle pénétra dans une place entourée d'arcades à demi ruinées sous lesquelles s'agitaient et gesticulaient une foule de gens, tandis que sur la place même, une masse compacte de parapluies obstruaient les abords des étalages de marchandises. Car elle se trouvait dans l'intérieur du marché, qui se tient dans les restes d'un amphithéâtre romain. Partagée entre la peur de voir Fido lui échapper et l'effroi que lui inspiraient ces gens, qui tous lui semblaient hostiles, elle perdit complètement la tête et courut comme une folle à la suite de Fido, qui renversait tout sur son passage. Un homme qui portait des poules dans un panier se jeta brusquement de côté pour éviter ce grand chien à la mine peu rassurante. Le panier fut renversé, les poules s'échappèrent, tous les spectateurs firent main basse sur ce facile butin, qui disparut en un clin-d'œil. L'homme volé cria, jura, lança des coups de poings à droite et à gauche, ce fut une bataille générale, une mêlée bruyante dans la boue et les légumes écrasés. Rosina, pâle de terreur, suivait Fido, persuadée qu'il la menait droit en enfer, et que tous ces individus qui la regardaient d'un air sombre et menaçant étaient des démons prêts à la dévorer. Elle finit même par fermer les yeux pour ne pas voir le gouffre béant qui allait sans doute l'engloutir. Tout à coup Fido poussa un hurlement épouvantable et recula si brusquement que Rosina, glissant sur la boue grasse, tomba à la renverse sur le pavé. Un passant armé d'un fouet en avait lancé un vigoureux coup au grand chien, le croyant enragé. Quand Rosina ouvrit les yeux, elle vit une foule compacte qui se pressait autour d'elle : quelques personnes cherchaient à entraîner Fido.

— Laissez-le! oh! laissez-le! cria-t-elle avec désespoir, serrant de toutes ses forces la corde qui attachait son fidèle ami. Malgré

tous ses efforts, elle vit que l'on allait réussir à les séparer et poussa un cri perçant.

— Arrière donc! Laissez-moi passer, cria un grand garçon débraillé en se faisant passage à travers la foule.

— Neri! cria Rosina.

Elle lui jeta ses deux bras autour du cou et cacha sa figure dans sa poitrine en sanglotant.

Ce fut un éclat de rire général.

— Les fiancés! *I sposi!* Vivent les fiancés!

— Quand mangerons-nous les dragées de la noce? disait l'un.

— Combien d'économies avez-vous à la caisse d'épargne pour vous mettre en ménage? demandait l'autre.

Neri, rouge comme une pivoine, tremblant de rage, repoussa vivement Rosina. Il ramena son chapeau sur le sommet de sa tête, drapa sur son épaule de la façon la plus dramatique le lambeau d'étoffe marron et vert qui lui servait de manteau et, l'œil ardent, le geste provocateur, siffla entre ses dents:

— Eh bien, oui! c'est ma fiancée, et nous n'avons le sou ni l'un ni l'autre, et cela n'empêche pas qu'un jour nous achèterons un palais ici, dans Filungo; nous irons en carrosse, et tout le monde nous saluera.

Un formidable éclat de rire lui répondit. Neri était Toscan. Tout ce monde se moquait de lui et l'insultait; mais il se dit qu'il était le plus faible et n'avait aucun moyen de se venger. Il repoussa son chapeau sur la nuque, ce qui lui ôta son air crâne, laissa glisser son manteau sur son épaule et se mit à rire comme tout le monde.

— Allons, laissez-nous passer, dit-il gaîment. Vous voyez bien que ce chien n'est pas enragé; c'est vous tous qui lui avez fait peur.

Il parvint à sortir du marché, entraînant Fido devenu docile comme un mouton. Quand ils furent loin de la foule:

— Que diable es-tu venue faire ici? demanda Neri d'un ton brutal.

— O Neri, ne te fâche pas, mon amour. Je voulais t'en faire un secret. J'étais venue pour voir si on ne voudrait pas me laisser travailler à la fabrique où travaille Tonina; mais je ne me figurais pas que la ville était si triste et si sombre, et maintenant que je l'ai vue, je n'aurai plus le courage d'y revenir.

— A la fabrique de cigares? Et combien gagne Tonina?

— Une lire par jour.

— Une lire!.. mais c'est magnifique, cela! il faut que tu t'y fasses admettre, *carina*, et quand tu auras gagné de l'argent, tu me le donneras, et je te le garderai jusqu'à ce qu'il y en ait assez..

— Oh! non, non. Je n'aurai pas le courage!

— Pas même pour l'amour de moi? dit Neri. — Et prenant un air d'irrésistible tendresse : — Hélas ! ce serait le seul moyen de pouvoir nous marier. Ah ! tu ne m'aimes pas, Rosina ! Moi, si tu me demandais de tuer ou de voler pour te faire plaisir, je n'hésiterais pas. Essaie au moins, mon amour; songe que sans cela il nous faudra toujours vivre séparés, et je t'aime tant ! Je suis si triste, si désespéré sans toi !

Rosina soupira.

— J'essaierai, dit-elle tristement.

Il l'accompagna sur la route de Vicopelago, mais prit prudemment congé d'elle à l'angle du sentier qui menait à la maison de Morino.

Précisément à ce moment, la Strega, qui était sortie pour cueillir des herbes, les aperçut ensemble.

Elle attendit Rosina.

— Connais-tu ce garçon avec lequel tu parlais? demanda-t-elle à la jeune fille quand elle passa près d'elle.

— C'est Neri, le fils du charbonnier.

— Je le sais aussi bien que toi. Mais ce que tu ne sais peut-être pas, c'est que le père est un assassin qui a été au bagne, et que le fils est un vaurien qui marche sur ses traces. *Bimba mia!* j'ai fait pour toi tout ce que j'ai pu; je t'aime, *poverina*, mais si je te vois encore en compagnie de ce vagabond, je serai forcée de te renvoyer de ma maison, et cela me déchirera le cœur.

Le lendemain matin, la famille eut une désagréable surprise à son réveil. Toutes les poules avaient disparu. Le vol avait été commis avec une adresse qui dénotait une grande habitude; mais la circonstance la plus bizarre était la complicité de Fido, qui dormait dans la grange qui donnait accès au poulailler et que personne n'avait entendu aboyer. Il fallait qu'il fût en bons termes avec les voleurs.

Morino jura et menaça, Gelsomina pleura ses plus belles larmes, Giuditta ne dit rien, mais secoua beaucoup la tête.

— Tu ne sais pas qui a volé nos poules? demanda-t-elle à Rosina quand elles furent seules.

— Moi? fit la pauvre enfant épouvantée; comment voulez-vous que je le sache?

Puis soudain pâlissant de frayeur :

— Ce n'est pas moi, Giuditta, je vous jure que ce n'est pas moi.

— Non, ce n'est pas toi, je le sais, mais tu n'en es pas moins cause de ce vol. Je n'en dirai rien à Morino, mais je connais le voleur. C'est ton ami d'hier : le Neri du charbonnier.

Rosina se métamorphosa. Sa taille parut grandir subitement, elle se redressa l'œil en feu, les narines frémissantes, la tête rejetée en arrière avec un superbe mouvement de défi.

— Qu'en savez-vous? cria-t-elle d'une voix où grondait la colère. Plutôt que d'entendre accuser un innocent, j'irais mendier mon pain avec lui, et si la charité que je reçois chez vous doit être assaisonnée par la calomnie, je préfère mourir de faim.

— Rosina! dit sévèrement la Strega.

La jeune fille se calma.

— Oui, c'est vrai, je m'oublie, mais je ne suis pas ingrate. Seulement je suis de la race des vagabonds, et je ne peux pas entendre accuser un misérable comme moi sans aucune preuve.

La Strega la regarda longtemps en silence. C'était la première fois qu'elle lui voyait perdre son égalité d'humeur et son insouciante gaîté. Elle fut loin d'en deviner la vraie cause. — C'est un bon sentiment, pensa-t-elle, qui lui fait prendre la défense de ce pauvre diable, dont elle a pitié parce qu'il est pauvre comme elle. — Mais elle ne se douta pas que l'amour, un amour fidèle et profond, était entré dans le cœur de cette enfant.

VI.

Rosina ne chantait plus. Depuis un mois, elle travaillait à la fabrique de cigares; sa gaîté s'en était allée, son visage maigrissait, on ne lui voyait plus faire de ces bonds de chèvre sauvage qui mettaient Fido en gaîté. Le soir, quand elle rentrait en compagnie de Tonina, bavarde et pimpante, heureuse d'avoir pu échanger quelques mots avec son Geppino, elle paraissait harassée, à bout de forces, et s'asseyait sur les marches du perron auprès de Fido, qui lui faisait force caresses, ne l'ayant pas vue depuis le matin, et qui paraissait ne rien comprendre à sa tristesse. Morino lui-même, après avoir hautement loué sa sage résolution, finit par regretter son gai rossignol.

— Tu ne sais donc plus chanter? lui disait-il avec impatience.

Elle souriait tristement.

— Le printemps est passé, il n'y a plus de roses. Vous voyez que les rossignols aussi se taisent.

Jusque-là, Rosina n'avait jamais su ce que c'était que la tristesse. Cette pauvre créature sans famille, sans autre affection que celle de son chien, n'ayant pas même le morceau de pain de la journée assuré, n'avait jamais eu une pensée triste, grâce à l'heureuse insouciance de sa nature, à l'influence qu'exerçait sur elle une imagination sauvage et puissante, à la poésie latente qui bouillonnait au fond de son cerveau inculte. N'ayant jamais subi aucune contrainte, indépendante comme l'oiseau, imprévoyante comme lui, elle végétait joyeusement au jour le jour.

Ce fut l'amour qui lui apprit la souffrance. Quand elle rencontra Neri, elle l'aima, non par choix ni par réflexion, à peine par entraî-

nement, mais uniquement parce que l'heure d'aimer avait sonné pour elle et qu'il lui avait le premier adressé de tendres paroles. Le moment était venu où la fleur en bouton devait éclore au soleil. Une âme plus superficielle, une nature coquette ou légère eût secoué plus tard sans scrupule et sans remords le lien de ce premier attachement irréfléchi, presque enfantin dans son imprévoyance; mais pour ce cœur sincère et profond, les obstacles devenaient des chaînes et les sacrifices avaient un charme fatal.

Pour obéir à Neri, pour gagner de l'argent comme il le désirait, elle immola sans pitié les répugnances et les révoltes de sa nature indépendante, elle s'astreignit à un travail qui lui était odieux, à une immobilité qui était une torture pour elle, dans l'air renfermé et nauséabond d'une manufacture de tabac, en compagnie journalière de femmes dont le bavardage l'étourdissait et lui faisait subir un véritable supplice. Mais Neri était content, n'était-ce pas assez? Et puis elle rêvait à l'époque bienheureuse où il lui dirait : — Nous sommes assez riches, tu as assez travaillé, assez souffert, viens avec moi dans la montagne, nous y serons heureux et libres. — Avec quelle joie elle le suivrait là-haut, pour y vivre seule avec lui et Fido! Ils auraient des chèvres, des moutons, Fido pour les garder, et jamais plus ne redescendraient dans la plaine. — Et le soir, quand elle rentrait, les pieds couverts de poussière, les yeux gonflés de larmes, les lèvres enflammées, elle regardait la montagne et souriait à demi en voyant s'élever le blanc panache de fumée du charbonnier. C'était là qu'était Neri, c'était là que le bonheur l'attendait. Giuditta, ne l'ayant plus jamais vue avec Neri et ne lui ayant plus jamais entendu prononcer son nom, ne soupçonna pas la cause de son assiduité au travail. Elle l'encouragea, loua sa prévoyance et, persuadée que Rosina mettait soigneusement de côté l'argent qu'elle recevait chaque semaine, ne lui en demanda pas une fois le compte ou l'emploi. La brave paysanne ne se doutait guère que l'argent acquis au prix d'une si mortelle contrainte et de tant de larmes brûlantes allait chaque dimanche s'engloutir dans la poche de Neri.

De temps en temps, Rosina lui demandait timidement :

— Aurons-nous bientôt assez pour nous marier?

— Bientôt, bientôt, répondait-il. *Abbi pazienza.* Encore de quoi acheter un collier de corail pour toi.

— Oh! je n'en ai pas besoin, disait-elle.

— Mais moi je veux que l'on dise que ma femme est la plus belle et la mieux habillée du pays.

Elle soupirait.

— Si nous restons là-haut dans la montagne, nous ne verrons personne.

Crois-tu que j'épouserai une aussi jolie femme pour la cacher? disait-il. Je serai fier de me promener avec toi dans les rues de Lucques.

Les rues de Lucques! Rien qu'en y pensant, elle en avait le frisson.

Il y avait à mi-chemin, entre Lucques et Vicopelago, un cabaret fort achalandé, non-seulement parce qu'il était commodément situé au carrefour de plusieurs routes, mais aussi à cause de la beauté d'Ersilia, la fille de son riche propriétaire. C'était un beau morceau de fille, *un bel pezzo di ragazza*, rouge et fraîche comme un coquelicot, de beaux yeux noirs et brillans, un embonpoint déjà assez prononcé qu'elle devait à la vie sédentaire qu'elle menait, et peut-être aussi à l'habitude qu'elle avait prise de grignoter du matin au soir. Son père joignait à son débit de vins un commerce d'épicerie et de drogues : *Comestibili ed altri generi*, disait son enseigne. Ersilia puisait à droite et à gauche, dans les tonneaux de raisins secs et les sacs de figues. Son père l'accusait parfois de faire plus de dégâts qu'une armée de souris; mais comme il savait qu'il devait la meilleure partie de sa clientèle à ses yeux noirs et à ses petites dents blanches, il ne disait trop rien.

Chaque jour Rosina, pour se rendre à son supplice, passait devant la boutique et voyait la jolie marchande flânant à sa porte, accoudée au mur, immobile comme un lézard au soleil, croquant des noisettes, les bras nus, le fichu un peu trop décolleté, son collier de corail moins rouge que ses lèvres gourmandes, les épingles d'or piquées dans ses cheveux noirs. Elle riait toujours et faisait à la jeune fille une sorte de petit salut familier, bien que celle-ci ne lui eût jamais adressé la parole.

Un jour, en passant devant sa boutique, Rosina crut apercevoir dans l'ombre, tout au fond, la figure de Neri. Elle s'arrêta un moment, hésitante; fallait-il entrer ou passer outre?

Elle fit un pas en avant; mais quand elle voulut franchir le seuil du cabaret, Neri avait disparu mystérieusement : la boutique était vide. — Je deviens folle, pensa-t-elle; j'avais rêvé. Neri n'est jamais venu ici, il ne doit pas fréquenter de semblables endroits, où on n'entre que pour laisser son argent.

Quand elle passa devant Ersilia le lendemain, elle se détourna involontairement pour voir qui se trouvait dans l'intérieur de la boutique.

— Tu as l'air fatigué, dit Ersilia avec son rire le plus engageant; il fait si chaud! Entre te reposer.

Rosina répondit froidement :

— Merci. Je n'entre pas au cabaret.

Ersilia ricana :

— Non? Tu aimes mieux aller boire de l'eau à la source du bois de châtaigniers, n'est-ce pas?

Elle tressaillit comme si un serpent l'eût piquée. Jusqu'au dimanche suivant, elle porta sa blessure saignante au fond de son cœur. C'était le seul jour maintenant où elle se rendît à la fontaine. Elle ne rentrait quelquefois qu'au crépuscule, elle rapportait du courage pour la semaine, et la Strega, qui savait ce que le travail quotidien coûtait d'efforts et de souffrances à cette nature sauvage et indépendante, ne lui reprochait jamais ses longues absences, dont elle était loin de deviner la cause. Et puis quelquefois il lui arrivait de chanter ce jour-là, et l'honnête paysanne s'en réjouissait sincèrement.

Ce dimanche-là, il y avait à Vicopelago une procession solennelle qui attirait du monde des paroisses environnantes. On était au cœur de l'été, les cigales assourdissaient l'oreille de leur grincement métallique sous l'ombre grêle des oliviers, l'herbe était rousse, pas une goutte d'eau dans le torrent, pas un souffle dans l'air. Rosina pensait, en soupirant, à la bonne brise salée qui secouait les lavandes et les immortelles au sommet de la montagne, là où il ne fait jamais étouffant comme dans la plaine; Fido traînait les pattes et tirait la langue. Neri attendait déjà à la source, il n'était jamais en retard. Il accueillit Rosina avec toutes les démonstrations de tendresse qui avaient captivé son pauvre petit cœur, mais pour la première fois Rosina resta froide et distraite : le vocabulaire ardent du jeune homme sonnait faux à son oreille. Elle n'avait jamais su dissimuler et n'essaya même pas de garder le secret de son soupçon.

— Neri, demanda-t-elle, vas-tu souvent dans la boutique de l'Ersilia de Pontetello?

— Jamais!

Il jura et protesta qu'il n'y avait jamais seulement mis les pieds. Il mentait, elle savait qu'il mentait et que ce n'était pas la première fois. Elle poussa un soupir et se tut.

— Pourquoi me fais-tu cette question? demanda-t-il avec autorité.

— Par curiosité, dit-elle froidement.

Il s'emporta :

— Et moi je te dirai la raison, car je la devine. Tu es jalouse, tu me soupçonnes, tu m'espionnes, tu n'as pas confiance en moi! — Voyant qu'elle rougissait, il s'enhardit, et, devenant terrible et menaçant, avec un geste qui eût fait la fortune d'un acteur : — Eh bien, moi aussi j'ai mes soupçons! cria-t-il. Crois-tu que je puisse

être tranquille tant que tu vis sous le même toit que Stefanino? Crois-tu que la jalousie ne me dévore pas le cœur?

— Stefanino? balbutia la pauvre enfant stupéfaite, mais il ne m'a jamais adressé un mot...

— Que m'importe? Si tu es jalouse d'Ersilia, que je ne vois jamais, crois-tu que je n'aie pas le droit de l'être de ce garçon que tu vois tous les jours?

Il s'échauffa et s'emporta si bien que Rosina, terrifiée, fondit en larmes et finit par s'excuser comme si elle eût été vraiment coupable. Il eut la magnanimité de lui pardonner.

Elle redescendit à Vicopelago, le front soucieux, le cœur gros. Neri était injuste, Neri avait menti; ce n'était pas la première blessure qu'il infligeait à cet amour profond et vivace qui avait si imprudemment pris racine en elle. Elle aimait toujours Neri parce qu'elle ne pouvait pas faire autrement, mais elle ne l'estimait plus et n'avait plus confiance en lui.

VII.

Une brise brûlante venait de se lever, le soleil s'inclinait vers l'horizon, toutes les cloches du pays sonnaient. Les tentures de soie pendaient aux fenêtres des plus pauvres maisons, des fleurs et des herbes odorantes jonchaient les routes que devait suivre la procession. Rosina, le cœur gonflé de larmes, évita la foule et choisit les sentiers solitaires. Quand elle arriva devant la maison de Morino par ces chemins détournés, elle vit, arrêté à la porte, un jeune homme qui portait une malle et une cage d'oiseaux étrangers. Du plus loin qu'elle l'aperçut, elle devina que c'était le fils aîné de la Strega, à sa ressemblance frappante avec sa mère. Il essayait vainement d'ouvrir la porte, soigneusement barricadée, car toute la famille était à la procession, ce que Fido voyant, il lui montra les dents en grognant, le prenant probablement pour un voleur.

— *Per Bacco!* cria le nouveau venu, être dévoré devant sa propre porte! C'est trop cruel.

— Attendez, Angelino! je vais vous ouvrir! lui cria une voix dont le timbre argentin résonna comme une musique à son oreille.

Il se retourna vivement et rencontra la plus merveilleuse paire d'yeux couleur de saphir qu'il eut jamais vue. Angelino, qui avait beaucoup voyagé, savait qu'un visage de la beauté de celui qui venait de lui apparaître se rencontre rarement en quelque pays que ce soit, et qu'un type fin, correct et pur comme celui-ci, se rencontre plus rarement encore dans la classe à laquelle il appartenait lui-même. Il resta un moment interdit, l'enveloppant d'un

regard où l'admiration se mêlait à l'étonnement, puis, cédant à un élan irrésistible, il lui présenta sa cage d'oiseaux au plumage éclatant.

— Tiens, dit-il, je ne sais pas qui tu es, mais n'importe. J'avais apporté ces oiseaux, suivant l'usage, pour les offrir à la plus jolie fille du pays. J'ai voyagé par toute la terre sans en rencontrer une seule qui puisse t'être comparée.

Rosina rougit, ce qui l'embellit encore davantage; et souriant doucement, elle prit la cage et l'accrocha à l'un des piliers de la *loggia*.

— Elle restera ici, dit-elle.

— Non, tu l'emporteras chez toi, tu la pendras à ta fenêtre pour que tout le monde la voie et sache que je t'ai jugée la plus belle.

— Ici, c'est chez moi, dit-elle en riant.

Tirant une clef de sa poche, elle ouvrit tranquillement la porte et fit signe à Angelino de la suivre.

— Qui donc es-tu? demanda-t-il. Voilà cinq ans que j'ai quitté le pays, tu devais être une toute petite fille alors. C'est sans doute pour cela que je ne te reconnais pas.

Elle secoua la tête.

— Il y a cinq ans, j'étais là-haut dans les montagnes. Je suis une *pastorella*, une pauvre petite bergère que ta mère garde par charité. As-tu faim? Dois-je te faire de la *polenta* ou des *frittelle* de farine de marrons?

— Oui, certes! La *polenta! Che festa!* quel régal! Je n'en ai jamais mangé de bonne depuis celle que la mère me faisait ici.

Jamais repas ne lui avait paru plus succulent, préparé et servi par cette jolie enfant dont la grâce sauvage le grisait. Angelino se crut en paradis. Certainement si les anges mangeaient quelque chose, ce devait être de la *polenta* comme celle-ci, et quand ils levaient les yeux de leur assiette, ils devaient rencontrer des visages comme celui qui l'examinait de ses grands yeux doux et tristes.

Quand la famille rentra de la procession, ce furent des exclamations si bruyantes que Rosina, se sentant inutile et oubliée, sortit inaperçue. Quand on eut tant parlé qu'il ne resta plus grand chose à dire, il se fit un moment de silence.

Alors dans le calme de la nuit qui commençait à tomber, on entendit résonner une voix pure et limpide, à la fois éclatante et douce comme celle du rossignol. Rosina ne voulait pas pleurer, elle chantait pour étourdir son chagrin, mais il y avait des sanglots dans sa voix. Angelino avait imposé silence à tout le monde; il écoutait avec une ardente attention qui lui enlevait même la respiration.

— Qui est-ce? demanda-t-il tout bas quand la voix se tut.

— Rosina, la *poverina*.

Il resta distrait et silencieux.

La Strega l'observait du coin de l'œil. Elle connaissait trop bien son fils aîné pour n'avoir pas remarqué l'impression qu'avait faite sur lui la vue de sa protégée ; elle le savait honnête, à la fois tenace et exalté, et se disait que cette première impression pouvait très bien devenir permanente et se transformer en un sentiment profond, qui aurait pour résultat de lui donner Rosina pour belle-fille. Ce n'était pas la première fois que cette possibilité se présentait à l'esprit de la Strega qui, depuis des années, attendait d'un jour à l'autre le retour de son fils. Voyant Rosina si douce et si jolie, et depuis quelque temps si assidue à un travail qu'elle savait lui être odieux, elle avait peu à peu ajouté l'estime à l'affection que lui avait tout d'abord inspirée la petite bergère. Elle était pauvre et sans parens à la vérité, mais après tout, elle aurait une petite dot; l'argent qu'elle gagnait à la manufacture devait déjà faire une somme assez ronde, — une centaine de francs au moins, calcula l'honnête Giuditta. — Et quant à l'absence des parens, eh bien, tant mieux! Sa belle-fille serait toute aux intérêts de la maison et n'aurait pas des curieux et des indiscrets autour d'elle, se donnant le droit de la régenter comme elle l'avait vu faire parfois aux beaux-parens. « Qu'ils s'aiment! qu'ils s'aiment! » pensa la brave femme, qu'ils soient heureux, et je mourrai tranquille si je sais cette enfant installée à ma place : elle ne dilapidera pas le bien de la maison.

Le retour d'Angelino, — que d'un accord unanime on surnomma l'Américain, — amena de grands événemens de famille. Il rapportait plus d'argent qu'on ne l'avait espéré : Morino et Giuditta, dans le contentement de leur cœur, donnèrent enfin leur consentement au mariage si longtemps retardé de Tonina. D'ailleurs les renseignemens fournis par le curé de la paroisse qu'habitait Geppino étaient excellens. La conduite du jeune et élégant charpentier avait été exemplaire depuis ses fiançailles. Et puis Gabriello, le fiancé de Gelsomina, revint de Corse, rapportant une petite somme qui adoucit l'humeur de Morino et parut plus que suffisante à la Strega. Giuditta mettait depuis longtemps de côté les pièces de toile, les écheveaux de laine et les gros sous qui devaient contribuer à enrichir le modeste trousseau de ses filles. Du matin au soir, elle tissait, cousait et tricotait.

— Veux-tu m'aider? dit-elle un jour à Rosina. Maintenant que Gelsomina va nous quitter, il y aura bien de l'ouvrage pour moi seule à la maison. Teresona est encore une enfant. Toi qui es presque ma fille, tu devrais renoncer à la manufacture et rester ici à m'aider.

— Je ne peux pas, dit tristement Rosina. Ne me le demandez pas, je ne peux pas. Je vous aiderai le matin, le soir, toute la nuit si vous voulez, mais il faut que j'aille là-bas.

Elle poussa un soupir qui ressemblait à un sanglot.

La Strega la regarda attentivement. Si elle n'avait pas su par Tonina que jamais elle n'adressait la parole à qui que ce fût, elle eût soupçonné son assiduité d'avoir un autre motif que l'amour du travail.

— Tu es donc bien intéressée? dit-elle doucement. Tu dois avoir amassé de grandes économies, maintenant. Tonina a pu s'acheter sa robe de soie, son voile de dentelle, et même il lui reste quelque chose. Quand ton tour viendra, tu te trouveras être un riche parti.

Rosina la regarda comme si une idée toute nouvelle se présentait à son esprit.

— Combien donc faut-il d'argent pour pouvoir se marier? demanda-t-elle.

— Cela dépend, Tonina a trois cents lire, Gelsomina en a cinquante, moi je n'avais rien du tout, j'étais encore plus pauvre que toi. Tout le monde reprochait à Morino de faire une folie en m'épousant. Je crois qu'il ne s'en est jamais repenti.

Ainsi on peut se marier sans argent, pensait Rosina. Pourquoi donc Neri tient-il autant à en avoir sans rien faire pour s'en procurer?

— Oui, poursuivit Giuditta avec intention, et une jolie fille, intelligente et sage comme toi, en a moins besoin qu'une autre. Ce que tu as déjà gagné à la manufacture est plus que suffisant pour te permettre d'épouser un honnête garçon.

Rosina attendit le dimanche suivant avec une fiévreuse impatience.

— O Neri! Neri! j'ai cru que ce moment ne viendrait jamais! cria-t-elle du plus loin qu'elle l'aperçut, jetant au loin sa cruche vide, qui alla rouler dans le lit du torrent avec un bruit métallique.

— Moi aussi, *carina*, répondit-il avec beaucoup plus de calme. Qu'y a-t-il donc de nouveau?

— Rien, et cependant tant de choses! Tonina et Gelsomina se marient, la Strega veut que je reste auprès d'elle à l'aider, et permets-moi, oh! de grâce! permets-moi de ne plus aller à la fabrique! La Strega s'est mariée sans argent. Pourquoi ne ferions-nous pas de même? Et puis tu ne sais pas tout: on nous suit dans les rues de Lucques, Tonina rit, moi j'ai peur.

— Peur de quoi? Est-ce que je n'ai pas un fusil? Est-ce que je ne tuerai pas comme un chien enragé le premier qui oserait te regarder? Est-ce que tu crois que je n'ai pas bien plus peur, moi, de te savoir tous les jours dans la même maison qu'Angelino?

Rosina rougit, car elle savait qu'il avait raison et qu'Angelino l'aimait comme ne l'avait jamais aimé Neri, malgré toutes ses éloquentes protestations.

Et Neri ne mentait pas en parlant de ses inquiétudes. Depuis le retour de l'Américain, il avait perdu toute sécurité. Qu'arriverait-il si l'enfant de la maison s'éprenait assez sérieusement de la *poverina* pour vouloir l'épouser? Neri froissa nerveusement dans sa poche le petit paquet de billets d'une lire qui venait d'y entrer et pensa qu'il serait dur de se passer de ce revenu hebdomadaire. Pauvres petits papiers graisseux, crasseux, ignobles, qui représentaient tant d'heures de pénible contrainte, de silencieuse angoisse, de fidèle tendresse et qui sortaient de cette petite main si naïvement confiante pour aller tomber dans la main potelée d'Ersilia, sans avoir même laissé à Neri un remords comme trace de leur passage! Qu'arriverait-il si Rosina, découragée par cette attente sans fin, renonçait à lui pour épouser l'Américain? Il aurait bien toujours la ressource de faire manquer ce mariage en se déclarant le *damo* de la *poverina* et en dévoilant le secret de leurs entrevues, mais enfin cela ne lui rendrait pas ses petits papiers. Et puis, à sa manière, il aimait Rosina autant qu'il pouvait aimer. Il était bien trop Toscan pour ne pas apprécier sa rare beauté, et, bien que cet amour ne le rendît ni sincère, ni généreux, ni honnête, il existait et le faisait rugir de rage à la pensée que cette jolie enfant pourrait devenir la femme d'un autre. Ce garçon, qui n'aurait reculé devant aucune mauvaise action pourvu qu'elle fût accomplie prudemment et sans violence, avait, comme tous ceux de sa race, un besoin de poésie inné au cœur. Rosina était le mystère et la poésie de ses vingt ans. Ce qui ne l'empêchait pas de déchiffrer la prose de tous les instincts mauvais. A côté de Rosina il y avait place dans ses affections pour Ersilia la cabaretière, mais ce n'était pour lui qu'un passe-temps. Il savait profiter de l'amour de Rosina pour s'assurer des revenus, et joignait l'agréable à l'utile en assaisonnant d'une pointe de sentiment le bon vin qu'il dégustait chez Ersilia et les cartes qu'il retournait trop habilement sur son comptoir. Mais il vit bien que la situation ne pouvait plus se prolonger. Tant qu'il ne comptait qu'avec la patience et la tendresse de Rosina, il était tranquille, mais l'Américain l'inquiétait. Il réfléchit, puis prenant un de ces airs imposans qui inspiraient tant de respect à la pauvre enfant :

— *Rosina mia*, — dit-il d'un ton de condescendance, — tu es une brave fille. Certes, il y a des femmes qui travaillent toute leur vie pour nourrir celui qu'elles aiment; mais, puisque tu n'as pas autant de courage, il faudra nous contenter de ce que tu as gagné, — ce n'est pas lourd, et nous ne serons pas bien riches. — Écoute maintenant ce que nous allons faire : tu n'as pas de parens, il ne te faut le consentement de personne pour te marier; mais comme la Strega a été bonne pour toi, il ne faut pas avoir l'air d'être ingrate,

n'est-ce pas? Le jour de la noce, j'apporterai mon fusil comme les autres garçons du pays, et quand la Strega sera heureuse et Morino mis en gaîté par le vin, tu leur diras : Il y a ici le Neri du charbonnier; il est mon *damo*, et nous n'attendons que votre consentement pour nous marier. Moi, je serai bien habillé, et quand ils me verront...

Elle poussa un cri de découragement.

— Qu'y a-t-il? demanda Neri.

Elle secoua tristement la tête.

— *Oimè!* si tu attends le consentement de la Strega pour nous marier...

— Pourquoi pas?

Elle rougit, embarrassée.

Il frappa violemment ses genoux.

— Je parie qu'on t'aura dit du mal de moi là-bas. Qu'a-t-on dit? je veux le savoir. Et, comme elle se taisait, il devint menaçant.

— Je t'ordonne de parler, cria-t-il, qu'a-t-on dit?

Rosina eut peur.

— On a dit, balbutia-t-elle, que ton père était un brigand, que c'était toi qui l'avais aidé à voler l'huile du curé et les poules de Morino, que...

Neri lui coupa la parole par un éclat de rire dédaigneux et un sublime haussement d'épaules.

— Et tu as cru cette méchante calomnie, n'est-ce pas?

— Non, puisqu'elle ne m'a pas empêchée d'être ici, mon Neri.

— Mon amour! murmura tendrement le jeune homme, ils peuvent bien dire de moi tout le mal qu'ils voudront; si tu ne les crois pas, que m'importe? Tu sais bien, toi, que ton Neri est honnête et brave. Et puis, je ne te l'ai pas dit encore, mais l'année prochaine je vais partir pour être soldat, et quand ils me verront avec un bel uniforme tout doré, des souliers et un sabre, je te promets qu'ils changeront d'opinion sur mon compte. Ah! si tu avais la patience d'attendre jusque-là, tu verrais comme Morino m'ouvrirait ses portes avec respect!

Un an! encore un an! Allait-il exiger d'elle qu'elle continuât d'aller travailler à la fabrique pendant tout ce temps? Elle sentit tout son courage défaillir et n'osa même pas le lui demander de peur de voir se confirmer ses craintes. Cette nature indépendante avait été si complètement subjuguée par sa tendresse qu'elle avait même perdu le pouvoir de se révolter contre un joug odieux.

Certes, la vie libre et solitaire de la montagne ne lui paraissait pas moins séduisante qu'autrefois; mais elle commençait à sentir

que l'affection maternelle de Giuditta lui ferait défaut, elle s'était peu à peu attachée à cette famille honnête et laborieuse où tout le monde l'aimait, et puis Neri lui paraissait changé : quelquefois elle avait peur de lui maintenant; son ton impérieux, qui contrastait si fort avec la manière d'être d'Angelino envers elle, lui faisait faire d'amères réflexions.

Tandis que tout le monde se réjouissait dans la maison de Morino, elle se tenait à l'écart, triste et découragée. Angelino l'observait attentivement. Plusieurs fois, il la surprit les yeux pleins de larmes. Ce paysan, au cœur sincère et droit, comprit ce que la position de cette pauvre enfant, étrangère au milieu de cette famille joyeuse, avait de pénible; il ne négligea aucun effort pour dissiper sa tristesse. Ce fut un nouveau supplice pour Rosina, qui, croyant encore à la bravoure de Neri, voyait déjà Angelino victime de sa jalousie. Et cependant comment faire comprendre à cet homme si bon, si généreux, à l'affection si délicate et si discrète, qu'il fallait cesser de s'occuper d'elle? Elle réfléchit longtemps et finit par prendre la résolution d'avouer à Angelino, le jour même du mariage, que son cœur n'était plus libre de se donner.

VIII.

Quand l'aurore de ce jour mémorable entre tous parut, elle se leva le cœur plus gros que jamais, et arrosa de ses plus belles larmes le joli fichu blanc tout semé de boutons de roses que lui avait donné la Strega. Elle tordit sa chevelure rebelle dont les ondes dorées s'échappaient en mille petites boucles folles, mit son tablier vert et ses bas rouges, et descendit rejoindre la famille déjà assemblée.

Morino triomphait dans ses habits neufs, la Strega avait l'air recueilli, Tonina riait, Gelsomina pleurait, Geppino avait mis un habit noir qui n'avait évidemment pas été fait pour lui, une cravate rose et des gants, de sorte qu'il n'osait pas remuer les mains de peur de les faire craquer. Gabriello seul avait conservé son allure habituelle. Quand il regardait sa fraîche fiancée, parée de sa robe de soie et de son collier de corail, sa figure, aux traits réguliers, rayonnait d'une joie intime.

Rosina s'était assise à l'écart, sur la balustrade en ruines de la *loggia*, la tête appuyée à l'une des colonnes, si immobile que les lézards ne s'effarouchaient pas de sa présence. Fido avait posé sa grosse tête sur les genoux de sa maîtresse et la regardait comme pour lui demander pourquoi elle était si triste.

— Comme ils ont tous l'air heureux! pensait-elle. O Neri, nous aussi, nous aurions pu l'être si tu l'avais voulu! Elle tressaillit et joignit convulsivement les mains.

Pourquoi pensait-elle à ce bonheur comme à une chose du passé? Était-il donc devenu impossible, était-ce trop tard? qu'y avait-il donc de changé? Pourquoi Neri lui paraissait-il moins bon, moins courageux, moins sincère qu'autrefois? Ah! c'est qu'une figure d'honnête homme lui était apparue depuis, elle avait pu sonder la délicate générosité d'un brave cœur, et Neri ne ressemblait pas à cet honnête homme... Elle se sentit si malheureuse qu'elle ferma les yeux; elle aurait voulu s'endormir pour calmer son chagrin, mais les larmes coulaient malgré elle à travers ses longs cils baissés.

— *Poverina!* murmura doucement une voix à son oreille.

Elle se redressa vivement : la bonne figure d'Angelino était penchée vers elle. Elle lut dans son regard tant de compassion, qu'elle lui tendit involontairement les deux mains, et penchant sa tête sur son bras, elle fondit en larmes.

— *Zitta! zitta!* fit-il doucement, ne pleure pas, *carina*, je ne peux pas le supporter. Je comprends bien pourquoi, mais tu es aussi de la famille, et j'espère bien qu'à la première noce qu'il y aura dans la maison tu ne pleureras pas. — Il dit cela d'un ton significatif, mais elle ne comprit pas.

— Tiens, je te cherchais, reprit-il en sortant un petit paquet de sa poche. Voilà *un piccolo regalo*, un petit cadeau pour toi.

Il déplia soigneusement le papier qui enveloppait un *spillone*, énorme épingle d'or que les paysannes lucquoises portent sur la tête.

— Elle est jolie, n'est-ce pas? C'est la plus grande que j'ai pu trouver à Lucques.

Elle rougit, et répondit simplement :

— C'est beaucoup trop beau pour une mendiante comme moi.

Il dit avec toute la poétique tendresse de sa race :

— Pour une jolie tête comme la tienne, une couronne d'or comme celle du Volto Santo ne serait pas assez belle.

Elle sourit tristement :

— Tu te moques de la *poverina*... c'est mal.

— Me moquer! dit-il tendrement. O Rosina, si j'osais!..

Elle tournait et retournait le bijou entre ses doigts tremblans. Comment refuser ce cadeau? Et, si elle l'acceptait, comment lui faire ensuite la confession qui brûlait ses lèvres, parler de son amour pour un autre à cet homme qui l'aimait, elle n'en doutait plus!

Dans ce moment, toute la famille fit irruption sous la *loggia*, prête à se mettre en route pour l'église. En passant auprès de Rosina, la Strega s'arrêta et lui fit un bon sourire.

— Es-tu contente, *figlia mia?* dit-elle maternellement. Il est beau, ce *spillone*, plus beau que le mien. Attends, je vais le mettre moi-même dans tes cheveux.

Le moyen de refuser après cela ? Quand les nouveaux mariés sortirent de l'église, des coups de feu éclatèrent de tous côtés. Tous les fusils de la paroisse avaient été mis en réquisition. Il y avait sur le seuil de la maison des jeunes gens du pays endimanchés, des groupes de gamins aux yeux noirs, aux cheveux bouclés, pieds nus, dignes et silencieux; des petites filles aux jupons rudimentaires attendaient gravement que l'on fît pleuvoir les *confetti* traditionnels, affreuses dragées de plâtre ; mais tout ce monde s'intéressait surtout aux fusils. Rosina, qui marchait lentement avec le cortège, étourdie par tout ce bruit, regardant distraitement autour d'elle, sentit tout à coup ses joues s'empourprer. Là, devant elle, sous la *loggia* avec les autres jeunes gens du village, elle crut voir Neri un fusil entre les mains ; mais était-ce bien lui ! Au lieu de la jaquette en lambeaux et de la chemise déchirée, il portait une de ces vestes en drap du pays très ouvertes et laissant voir sa ceinture rouge qui serrait les reins, des pantalons à larges raies, une cravate bleue qui tranchait vivement sur la blancheur de la chemise neuve, un chapeau de feutre pointu, surmonté d'une plume de faisan, posé sur la nuque suivant la mode locale et laissant à découvert son épaisse chevelure sombre et des boucles d'oreilles d'or qui brillaient au soleil. Sur son gilet serpentait une chaîne d'or aussi. Ses bottines de cuir jaune faisaient valoir la finesse de ses pieds, et les poses théâtrales qu'il prenait en maniant son fusil donnaient à sa tournure élégante une désinvolture tout italienne. C'était, sans contredit, le plus beau garçon de toute l'assemblée, et Rosina dut se l'avouer en soupirant. Elle l'admirait toujours, mais la confiance était morte, et l'amour se débattait faiblement dans son cœur, semblable au pauvre papillon transi qui essaie encore de s'envoler dans les dernières convulsions de l'agonie et qu'un souffle suffira pour coucher à jamais sur le sol aride et glacé.

Elle l'examinait de loin, n'osant l'aborder de peur de se trahir. Fido fut moins discret. Dès qu'il aperçut le jeune homme, il poussa un joyeux aboiement, courut à lui et lui sauta à la figure, l'accablant de caresses. Un vigoureux coup de pied l'envoya rouler à l'autre bout de la *loggia*. Il poussa un hurlement de douleur et vint piteusement se réfugier auprès de sa maîtresse.

C'était la première fois que Rosina voyait brutaliser son fidèle ami, et il fallait que ce fût par Neri! Un éclair d'indignation brilla dans ses yeux, sa sauvage nature se révolta contre cette offense, ses petites dents grincèrent; elle passa son bras autour du cou de Fido.

— Ah ! tu as frappé Fido? balbutia-t-elle de ses lèvres blêmes, et ce sera peut-être mon tour ensuite ? Prends garde ! J'ai souffert et patienté assez longtemps. Prends garde !

On avait dressé des tables dans ce qui avait été jadis le vesti-

bule de la villa. Les immenses plats de macaroni assaisonné aux tomates, les tourtes d'herbes aux anchois, l'agneau rôti, fumaient sur les nappes blanches. Rosina entra sous la *loggia* et passa devant Neri droite, la tête haute, les yeux baissés, pâle de colère. Il s'approcha d'elle et murmura quelque chose à son oreille. Elle se détourna et feignit de ne pas entendre. Mais il était bien trop habile comédien pour se laisser déconcerter. Il prit son air le plus humble et sa voix la plus caressante, et poussant un profond soupir :

— *Oimé !* quand tu étais pauvre comme moi, tu n'avais pas honte de me connaître, maintenant il ne me reste plus d'espoir! Adieu mon amour ! La balle qui doit me tuer est dans ce fusil.

Elle poussa un cri étouffé qui fut perdu dans le bruit de la foule et rendit au jeune homme toute sa sécurité.

— Une minute ! une seule ! murmura-t-il. Viens ici dans le fenil, personne ne remarquera ton absence, et il faut que je te parle ! Il le faut, Rosina.

Elle le suivit docilement, comme s'il l'eût magnétisée. Quand ils furent seuls au milieu des foins odorans, il lui dit avec une tendresse passionnée :

— Pourquoi me fuis-tu, mon trésor ! Je ne peux plus vivre sans toi, tu es si belle ! — Et changeant brusquement de ton :

— Moi aussi je suis beau, n'est-ce pas? — Il rajusta pompeusement son gilet. — J'ai voulu que tu n'aies pas à rougir de ton *damo*.

Elle le regarda tristement.

— O Neri ! ne put-elle s'empêcher de dire, que d'argent tout cela a dû te coûter !

Elle connaissait le prix de l'argent maintenant, et savait combien péniblement il s'amasse. Lui, savait seulement avec quelle facilité il se dépense.

— Et cela ? dit-elle en touchant sa chaîne de montre.

— Cela ne m'a presque rien coûté, dit-il d'un ton dégagé. — Il aurait même pu dire que cela ne lui avait coûté rien que la peine d'en débarrasser un voyageur qui attendait le départ du train à la station de Lucques, les mains chargées de sacs et de paquets, qu'il avait obligeamment offert de transporter dans le wagon.

— Et toi, se hâta-t-il d'ajouter, avec quel argent as-tu acheté cet énorme *spillone* que tu as sur la tête?

Elle répondit vivement :

— Je ne l'ai pas acheté, on me l'a donné.

Il triomphait et reprenait tout son aplomb. Il prit l'air froidement majestueux d'un juge d'instruction, et croisant les bras avec dignité :

— On te l'a donné ? Et qui cela, je te prie ?

Il l'épouvantait si fort qu'elle perdit toute présence d'esprit et balbutia :

— L'Américain !

Alors il devint formidable, jura, tempêta, frappa du pied et du poing, fit craquer son fusil, et quand il la vit toute pâle de terreur :

— Je t'ordonne de me donner ce *spillone*, cria-t-il d'une voix qu'il chercha néanmoins à modérer pour qu'elle ne parvînt pas jusqu'aux oreilles indiscrètes. Ma femme ne doit pas se parer des cadeaux de ses amoureux. C'est indiscret, c'est un scandale, *una vergogna*. Angelino est un drôle que je massacrerai sans pitié, et toi une coquette maudite de l'enfer.

Après quoi il glissa le *spillone* dans la poche de son gilet. Cette simple action eut un effet magique ; à l'instant même, sa fureur se calma comme par enchantement.

— Ne pleure pas, *carina*, dit-il d'un ton caressant. Je te pardonne pour cette fois. Là-bas on boit et on mange, faisons la paix, et allons les retrouver.

Mais quand il voulut sceller cette paix d'un baiser, Rosina le repoussa fièrement. Il s'éloigna, la laissant immobile, froide et pâle, les yeux secs, les lèvres frémissantes. La révolte contre ce joug odieux était enfin venue pour la première fois; Neri lui apparut tel qu'il était en réalité : égoïste, lâche et faux. Le cœur bouillonnant de colère et de rancune, elle le regarda s'éloigner. — Oui, oui ! va trouver ceux qui boivent et ceux qui rient, pensa-t-elle, ta place est avec eux. La mienne est ici, et j'y resterai jusqu'à ce qu'un brave cœur qui sait m'aimer et ne me fait pas sans cesse pleurer comme toi vienne me délivrer de mon esclavage. J'ai assez longtemps souffert et travaillé pour toi, j'ai versé plus de larmes qu'il ne tombe d'olives en février: à mon tour d'être heureuse maintenant. Autant je t'ai aimé, autant je te hais et te méprise !

Tout son être était transformé, sa douce et régulière beauté avait disparu. Sous son front bas, ses yeux bleus flamboyaient comme l'acier; un pli profond donnait à sa bouche la tragique expression des masques antiques, ses fines narines étaient dilatées, elle ressemblait à une jeune furie. Si Neri eût pu la voir ainsi, il aurait certainement eu peur ; mais Neri l'effrayait, et, devant lui, les sentimens de révolte de cette âme torturée se taisaient comme des oiseaux effarouchés.

Neri riait et buvait avec quelques vauriens de son espèce qui avaient trouvé moyen de se faire inviter à la fête. Leurs joyeux éclats de rire, mêlés aux détonations des fusils, parvenaient jusqu'à elle. Pourquoi était-elle seule, si malheureuse au milieu de cette joie universelle ?

— O Neri ! Neri ! cria-t-elle, tu as tué mon bonheur, mon

amour, tu as tué mon cœur lui-même. — Elle tomba en sanglotant sur le foin qui jonchait le sol de la grange.

Soudain un coup de feu suivi d'un cri terrible la fit tressaillir. Puis ce fut une rumeur générale, bruit de bancs que l'on déplaçait, de gens qui parlaient fort, cris de terreurs de femmes et d'enfans.

Elle se leva en sursaut pour savoir ce qui était arrivé, lorsqu'elle vit accourir Stefanino.

— Qu'est-ce? demanda-t-elle.

— Un accident, un fusil qui a éclaté. Il y a un garçon blessé. La *mamma* dit qu'il faut le conduire à l'hôpital. Je suis venu atteler le cheval.

— Un garçon blessé? Qui?

Mais Stefanino était déjà loin. Elle se précipita du côté de la foule. Sous la *loggia*, tout le monde se pressait et se démenait. Le blessé était à demi étendu sur un banc adossé au mur; la Strega enveloppait d'un linge son bras sanglant, il avait les yeux fermés, les lèvres bleues, son visage était blanc comme celui d'un mort. Tout à coup Rosina fendit la foule et, poussant un cri déchirant, vint se jeter à son cou. En face de ce sang et de cette pâle figure, tout était oublié, rancunes, révoltes, haine et désespoir de tout à l'heure. Elle sanglotait : — Neri, Neri, ne meurs pas, mon amour, j'en mourrais aussi!

Dans le groupe qui entourait le blessé, ce fut une stupéfaction indescriptible. On murmurait :

— Elle est folle, la peur lui a fait perdre la raison.

Angelino était plus pâle que le blessé. Rêvait-il? Était-ce bien la *porcrina* qu'il avait toujours vue si modeste, si réservée, à laquelle son cœur s'était donné spontanément et dont il avait résolu de faire sa femme parce qu'il la croyait un ange, une fleur d'innocence, pure autant qu'elle était belle? Rêvait-il ou était-ce bien elle qu'il voyait là, se jetant devant tout le monde au cou de ce vagabond, qu'il savait être un voleur et le fils d'un assassin? La Strega elle-même avait perdu sa présence d'esprit habituelle. Elle s'était arrêtée, les sourcils froncés, le visage sévère et mécontent. Puis elle laissa lourdement tomber sa main sur l'épaule de la jeune fille avec un geste plein d'autorité :

— Va-t'en d'ici, dit-elle d'une voix où grondait l'indignation. C'est la première fois que le scandale souille le seuil de ma maison.

Rosina restait immobile. Elle avait senti quelque chose comme un coup de marteau lui frapper brutalement le cœur et s'était affaissée auprès de Neri, pâle et mourante comme lui.

La Strega l'enleva dans ses bras vigoureux et l'entraîna vers la

maison. Puis elle revint auprès du blessé ; quand elle eut achevé de le panser et l'eut installé dans la voiture qui devait l'emporter à l'hôpital, elle retourna auprès de la jeune fille. Elle la regarda longtemps en secouant la tête.

— Est-il mort? balbutia la pauvre enfant.

— La mauvaise graine ne se détruit pas si facilement, dit sévèrement Giuditta, mais il devra s'habituer à vivre avec une main de moins.

— Où est-il? Il souffre, je dois aller le retrouver.

Giuditta la regarda sans répondre.

— Et à quel titre? dit-elle enfin.

— C'est mon fiancé! balbutia-t-elle; et soudain, frappée de l'expression du visage de la paysanne, elle se jeta à ses pieds, entourant ses genoux de ses bras tremblans.

— Pardon, pardon! s'écria-t-elle, j'ai été ingrate, coupable envers vous, je vous ai trompée, j'aurais dû tout vous confier, mais j'ai été si malheureuse! Si vous saviez!

— Combien de temps y a-t-il que vous vous aimez? demanda simplement Giuditta.

— Longtemps, très longtemps, presque depuis que je suis chez vous.

— Pourquoi ne me l'as-tu jamais avoué? Ai-je donc été si dure, si sévère pour toi?

— Bonne, bonne comme une mère, mais vous avez été injuste pour Neri, vous l'avez accusé, calomnié, et il est innocent.

— Tais-toi! dit sévèrement la paysanne, quand il n'aurait été coupable que de t'avoir conseillé de me tromper, toi que j'aimais comme ma fille!.. car ce n'est pas de ton plein gré que tu as agi si faussement envers moi; je le devine, c'est lui qui l'aura exigé.

— Oh! ne l'accusez pas, ne le calomniez pas, il est si malheureux! C'est moi seule qui suis coupable.

— Tais-toi, dit la Strega. Je le connais mieux que toi. Maintenant réponds-moi comme à ton confesseur. Où le voyais-tu? A Lucques, n'est-ce pas?

— Jamais, dit-elle vivement.

— Où donc alors?

Elle cacha sa tête dans ses mains :

— A la source, dans le bois de châtaigniers.

— Ah! fit Giuditta. — Pourquoi donc tenais-tu tant à aller tous les jours travailler à cette manufacture que tu détestais?

— Pour gagner de l'argent, dit-elle timidement.

— De l'argent? Ah! je comprends. De l'argent pour lui, n'est-ce pas?

— Pour pouvoir nous marier.

La Strega eut un mouvement de doute.

— Et cet argent, qu'en as-tu fait?

— Je le lui ai donné.

— Naturellement. Et lui l'a dépensé?

Rosina voulut protester. Giuditta leva les mains au ciel.

— Ah! malheureuse enfant! Je t'aurais plus facilement pardonné d'être ingrate et méchante envers moi, mais me tromper, moi qui t'aimais comme une de mes filles, faire volontairement ton malheur, voilà ce que je ne peux pas te pardonner. Et si tu savais à quel point tu es folle! Il ne dépendait que de toi de devenir la *padrona* ici après moi. Angelino t'aime, tu as dû le voir, et encore maintenant, si tu jurais d'oublier ce vagabond, de ne jamais plus lui adresser la parole... car cela ne peut pas être sérieux, cet amour-là, c'est un calcul de sa part à lui, un enfantillage de la tienne. Oublie-le.

— L'oublier! renoncer à lui maintenant qu'il est si malheureux, souffrant, estropié! O Giuditta!

— Oui. Si c'était un brave garçon comme mon Angelino, je n'hésiterais pas à te dire : Justement parce qu'il est malheureux et estropié, il faut lui rester fidèle; mais celui-là!.. Mais tu ne sais donc pas que, s'il n'était pas si adroit à éviter les carabiniers, il aurait déjà été dix fois en prison! *O figlia mia!* faut-il que ce soit toi que j'aime tant qui aies attristé cette journée! Quand je t'ai recueillie sous mon toit, je ne m'attendais pas à y attirer la honte.

— Dois-je m'en aller? dit humblement la *poverina*.

Un moment, un seul, la paysanne hésita. Rosina venait de renverser son projet favori, de détruire le bonheur de son Angelino et d'attirer sur sa maison la honte d'un scandale, dont on parlerait dans les paroisses voisines. Un coup d'œil sur cette enfant qui tremblait à ses pieds et qui avait si bravement porté jusque-là le secret de son misérable amour la remplit de compassion pour elle. Giuditta était au fond une personne romanesque qui ne mettait jamais l'intérêt en première ligne et comprenait d'instinct les sentimens nobles et exaltés. Cette petite mendiante, pour rester fidèle à son premier amour, repoussait la richesse comparative qui lui était offerte. Elle était prête à suivre ce vagabond sans argent, presque sans asile.

— T'en aller, *poverina!* dit-elle doucement. Et où irais-tu? Tu es déjà bien assez malheureuse comme cela. Promets-moi seulement une chose : tu ne feras plus rien sans me consulter. Tu vois que je ne suis pas bien méchante, tu n'essaieras pas de revoir ce misérable et, s'il revient ici quand il sera guéri, car ceux-là guérissent toujours, ce sera moi qui le recevrai.

Rosina sanglotait sur sa poitrine. La fête, qui avait été un mo-

ment troublée par l'accident, ne tarda pas à reprendre sa gaîté. Chez ce peuple à l'imagination douce et flexible, les impressions pénibles n'ont pas plus de prise que la gelée sur un sol tiède et gras. Deux personnes seules ne reparurent plus : Rosina et Angelino.

— Si je pouvais seulement avoir de ses nouvelles! pensait la *poverina* tous les jours suivans, si je pouvais savoir qu'il ne souffre pas trop et qu'il guérira, alors peut-être j'essaierais de l'oublier pour obéir à Giuditta.

Elle soupirait : — O Neri, nous aurions pu être si heureux, si tu l'avais voulu!

Un jour, de grand matin, elle alla à Lucques et se présenta à la porte de l'hôpital. Elle avait promis à la Strega de ne plus revoir Neri, mais non pas de ne pas demander de ses nouvelles. Le capucin qui se promenait dans le cloître lui dit, avant qu'elle l'eût interrogé, que, si elle attendait encore quelques heures, la porte s'ouvrirait et que les femmes pourraient pénétrer jusqu'auprès des malades. La tentation était trop forte. Elle s'assit sur les marches de l'église du Crocifisso, en face de la porte, et attendit. Son cœur battait violemment quand la porte s'ouvrit; il lui sembla qu'elle commettait une faute en pénétrant dans ce cloître.

Elle osait à peine regarder ces visages pâles et mourans et faillit perdre courage quand elle reconnut la figure de Neri. Elle s'approcha de lui en hésitant.

— J'étais bien sûr que tu viendrais, dit-il d'un ton mécontent; m'apportes-tu quelque chose, au moins?

— Quelque chose?..

— Mais oui, dit-il avec impatience, quelque chose à manger. Tous les autres malades ont des femmes ou des amies qui les nourrissent; moi, on me laisse mourir de faim sous prétexte que j'ai la fièvre.

Il s'agitait avec l'impatience d'un enfant de mauvaise humeur. Le cœur de Rosina se serra.

— O mon pauvre Neri, comme tu dois souffrir! sanglota-t-elle.

— Eh! ne pleure pas! *che diavolo*, cria-t-il avec colère, ce n'est pas le moyen de me guérir. Crois-tu que ce ne soit pas assez d'entendre les autres gémir et se plaindre? J'avais compté que tu m'apporterais quelque chose à manger, mais tu n'es jamais bonne qu'à pleurer. C'était bien la peine, l'autre jour, de te jeter à mon cou devant tout le monde, comme une folle, pour gâter nos affaires, quand tout marchait si bien. La Strega, qui ne peut jamais voir un chien blessé sans le prendre en affection, aurait eu pitié de moi; j'aurais été me faire soigner par elle pendant ma convalescence;

avec un peu d'adresse, j'aurais fini par m'installer dans la maison, et tout se serait arrangé à merveille. Maintenant, tu as tout gâté. La Strega va te chasser, l'Américain voudra me tuer, et il faudra que je quitte le pays comme un brigand. Tu as fait là de la jolie besogne! *un bel lavoro!*

Elle l'écoutait les mains jointes, muette de douloureuse surprise.

— Il est malade, se disait-elle, c'est la fièvre qui le fait parler ainsi. — La Strega ne m'a pas chassée, répondit-elle doucement, et jamais l'Américain ne m'a regardée avec autant de pitié et de bienveillance.

Il ricana. — Je le crois bien! Maintenant que tu t'es si sottement compromise devant tout le monde qu'il ne peut plus songer à faire de toi sa femme, il aura moins de scrupules...

Sans prononcer une parole, froidement, fièrement, elle s'éloigna de lui. Il la rappela.

— Rosina, mon amour, mon ange, mon âme, pardonne-moi.

Elle ne se retourna même pas et marcha impassible.

Sous le cloître, elle rencontra un des capucins infirmiers. Il la regarda attentivement.

— Êtes-vous la sœur de ce jeune homme qui a le bras coupé?

— Non, répondit-elle résolûment. Je ne lui suis rien, rien du tout.

— Alors, *figlia mia*, vous feriez mieux de ne pas venir le voir. Il a la fièvre, il est irrité, et la moindre agitation pourrait lui être fatale.

Elle s'arrêta haletante.

— Il mourrait !..

— Eh! *chi lo sà?* peut-être.

— Il mourrait par ma faute! — Rapide comme la pensée, elle rebroussa chemin.

— O Neri ! Neri! murmura-t-elle en penchant son joli visage inondé de larmes sur la figure pâle du blessé, calme-toi, ne t'agite pas, pardonne-moi, mon amour! Je sais bien que tu ne penses pas tout ce que tu as dit : c'est la fièvre, n'est-ce pas?

Il épuisa, pour lui répondre, tout le vocabulaire caressant de la langue du Tasse. Elle sortit rassurée, mais traînant sa chaîne devenue plus lourde.

Un jour que Giuditta battait du lin sous la *loggia*, elle vit venir à elle Neri tout pâle et faible, roulant ses grands yeux noirs, étalant avec affectation sa manche vide. Il se laissa tomber sur un des bancs de la *loggia*, et levant vers Giuditta un regard suppliant :

— Je suis venu vous remercier, dit-il d'une voix expirante dont

il exagérait encore la faiblesse, — vous remercier des soins que vous m'avez donnés et vous demander pardon.

— C'est bien, dit froidement la paysanne se remettant à son bruyant travail.

Neri ne se laissa pas décourager et attendit le moment où, la poignée de lin ayant été suffisamment battue, il lui faudrait en reprendre une autre.

— Giuditta, dit-il alors humblement, si vous saviez combien je suis malheureux, vous ne me recevriez pas si mal, vous qui avez pitié de tous les misérables. J'ai eu tort, c'est vrai, d'aimer votre Rosina, mais était-ce ma faute? Depuis que je la connais, j'ai fait tous mes efforts pour devenir digne de l'épouser. Hélas! la mauvaise réputation de mon père m'a poursuivi comme une fatalité.

— Je te conseille de ne pas dire de mal de ton père, tu ne vaux pas mieux que lui.

Neri soupira.

— Je vois qu'il est inutile d'essayer de vous convaincre, de vous parler de mes efforts sincères et de mes bonnes résolutions. Ce sera ma conduite, alors, qui parlera en ma faveur. Giuditta, je comprends très bien qu'un misérable manchot comme moi ne peut plus parler d'amour à la plus jolie fille du pays. Je ne peux plus travailler pour gagner ma vie, et cependant je suis décidé à devenir un honnête homme. Que dois-je faire, Giuditta? conseillez-moi.

Giuditta, un écheveau d'une main, son battoir de l'autre, se plaça droite devant lui.

— T'en aller au diable, et nous laisser la paix, dit-elle résolûment.

Neri soupira.

— Ah! vous ne me croyez pas, dit-il d'un ton pathétique. J'étais venu à vous comme à ma mère, espérant que vous achèveriez de me guérir et que vous m'aideriez à trouver un moyen quelconque de gagner ma vie.

— Tu n'es pas un enfant. Cherche-le toi-même, ce moyen, et d'abord tâche de devenir un honnête homme.

— J'ai déjà commencé. J'ai appris à lire à l'hôpital. J'apprendrai aussi à écrire de la main qui me reste.

— Et après? Crois-tu que cela suffira pour faire de toi un honnête homme?

— Que dois-je faire alors? gémit Neri.

— Je te l'ai déjà dit : t'en aller, si tu ne veux pas que je te fasse chasser par Morino.

Neri se leva péniblement.

— Je vous obéirai, Giuditta. Seulement, chargez-vous de mes

adieux pour Rosina. *Poverina!* je l'aime plus que ma vie, et c'est pourquoi je ne veux pas l'enchaîner à mon misérable sort. Dites-lui qu'elle m'oublie, qu'elle soit heureuse sans moi. Je vais quitter le pays. Rester ici auprès d'elle serait un trop dur supplice. J'irai mendier mon pain quelque part, loin, bien loin. Soyez bonne pour elle, Giuditta ; ne l'abandonnez jamais.

Giuditta le regarda un moment par dessus l'épaule, puis elle leva les bras avec un geste d'incrédulité, comprenant que ce garçon était un habile comédien, et se remit à son travail. Neri s'éloigna. — Adieu, Giuditta! répéta-t-il encore. — Elle feignit de ne pas entendre.

Quand Rosina vint auprès de la Strega, celle-ci lui dit :

— Neri est venu aujourd'hui. Je m'y connais, on ne me trompe pas facilement : quand il y a un rat à la cave, je le flaire depuis le grenier. Ce garçon-là est un drôle, crois-en mon expérience. Il m'a chargée de te faire ses adieux : il part à ce qu'il dit, et c'est fort heureux pour toi.

Rosina ne répondit rien. Neri partait, il s'éloignait d'elle sans avoir cherché à la revoir. Peut-être était-il jaloux d'Angelino, peut-être avait-il cessé de l'aimer. Il lui sembla que, si elle avait pu seulement lui dire adieu, lui parler une dernière fois, elle se serait plus facilement résignée, et tout au fond de son cœur elle éprouvait une sorte de soulagement involontaire. Depuis longtemps ce n'était plus l'amour, mais la fidélité et la constance qui l'attachaient à lui ; depuis son accident, ce n'était plus que la pitié. Oh! si elle pouvait seulement savoir qu'il ne souffrait plus et n'était pas trop malheureux, comme elle reprendrait facilement sa gaîté, son insouciance d'autrefois! comme elle renoncerait facilement à ses rêves d'indépendance, de vie errante dans la montagne, pour enfermer son cœur et son existence dans le cercle de la famille de Giuditta! Elle avait pris goût à toutes les occupations de la Strega maintenant, et, bien qu'Angelino ne lui eût plus adressé la parole et mît tous ses soins à la fuir, elle savait bien qu'il l'aimait plus que jamais, quoique sans espoir.

Personne ne prononçait jamais le nom de Neri : elle n'avait aucun moyen d'avoir de ses nouvelles. Un soir que la lune noyait tout le paysage dans sa limpide clarté, Rosina, accoudée à sa fenêtre, regardait le profil lointain des montagnes. Juste devant elle s'élevait le blanc panache de fumée du charbonnier, emporté par la brise fraîche. Là-haut, tout là-haut il vivait seul, comme les chouettes et les hiboux. Savait-il, lui, où était son fils? Si quelqu'un pouvait le savoir, c'était certainement lui, le père de Neri. Tout le monde dormait dans la maison. Emportée par ses instincts errans, les souvenirs de sa vie nomade, peut-être un peu de sang bohémien égaré

dans ses veines, la tentation de revoir encore une fois ces sommets où elle avait été heureuse auprès de Neri, où l'air était si pur, le silence si profond, devint un irrésistible désir. Neri n'y était plus; que pouvait-elle craindre? la calomnie elle-même ne pourrait l'attaquer. Elle irait trouver le charbonnier, lui demanderait des nouvelles de son fils, dirait un dernier adieu à la montagne et serait de retour avant le réveil de la famille. Elle descendit sans bruit, appela Fido, et partit comme autrefois, légère et escaladant les haies et les rochers. Le silence majestueux des nuits d'été planait sur la nature, les lucioles illuminaient les buissons. Si Rosina ne chanta pas, c'est qu'elle se contraignit au silence pour ne pas se trahir, mais tous les chants et les poèmes de la montagne montaient de son cœur à ses lèvres. Elle était redevenue la petite bergère sauvage et libre, heureuse comme l'oiseau des bois qui est parvenu à franchir les barreaux de sa cage. Ce qu'elle allait chercher là-haut, ce n'était plus l'amour, c'était la liberté, la confirmation de son affranchissement. Oui, elle avait aimé Neri, elle l'avait aimé de toute l'innocente tendresse de ses quinze ans; mais Neri lui-même avait tué cet amour dans le naïf épanouissement de sa première floraison. La blanche corolle de l'amandier s'était épanouie trop tôt : la gelée avait flétri et couché à terre ses tendres fleurs; mais le printemps n'était pas fini pour cela, mille fleurs suaves et charmantes pouvaient encore éclore. — Oui, je puis encore être heureuse, et nous le serons, n'est-ce pas, Fido? nous le serons quand nous saurons que Neri ne souffre plus et ne pense plus à nous.

Elle était arrivée en face de la demeure du charbonnier. La porte était béante, et tout au fond de la chambre, une lampe brûlait. Rêvait-elle?.. Elle s'arrêta sur le seuil, la main pressée sur le cœur, haletante, épouvantée comme si elle eût vu un fantôme. La lumière de la lampe faisait un cercle sur la table. Sur cette table était posé un livre que lisait un jeune homme penché si bas qu'elle voyait à peine son visage.

— *Madonna mia*, ayez pitié de moi! murmura-t-elle en se signant, et elle pensa : — Il est mort, et c'est son fantôme que je vois. — Tremblante d'effroi, elle aurait voulu se sauver, mais ses jambes refusaient de la porter. Elle s'appuya au mur, et resta immobile. C'était bien Neri, mais si pâle, si changé. Oh! qu'il avait dû souffrir! Jamais je n'aurai le courage de m'en aller sans lui avoir parlé, pensa-t-elle. Et d'une voix qui résonnait à peine :

— Neri! murmura-t-elle.

Il tressaillit et, s'abritant les yeux de la main, il fixa dans l'obscurité son regard dilaté par l'étonnement.

— Neri! répéta-t-elle plus fort. — Fido aboya. Il se leva vivement.

— Rosina! cria-t-il. — Il se précipita vers elle. Il l'aimait, le cri de son cœur était sincère, et elle le crut. C'était peut-être le seul sentiment bon et vrai que n'eussent pas étouffé en lui les mauvais instincts. Il avait souillé l'or pur de son amour d'un ignoble alliage d'égoïsme, d'intérêt et de lâcheté, parce que sa nature était mauvaise et se manifestait en tout; mais l'or n'en subsistait pas moins, et l'élan de sa joie et de sa tendresse en la revoyant eût touché une nature moins flexible que celle de Rosina.

— Pour un moment de bonheur comme celui-ci, je donnerais la main qui me reste, murmura-t-il.

— O Neri! je te croyais si loin, si loin? Et j'avais fait tout ce chemin pour avoir de tes nouvelles. Où donc as-tu passé tout ce temps?

— Ici, je n'en ai pas bougé. Je lis, je m'instruis, tu vois; un ami de Lucques m'a prêté des livres. Je ne peux plus travailler maintenant, mais je veux devenir un homme célèbre, un réformateur de la société, un bienfaiteur de l'humanité opprimée, le soutien des classes injustement écrasées.

Ce devait être très beau ce qu'il disait là : Rosina n'en comprit pas un mot.

— Neri, dit-elle timidement, pourquoi avais-tu dit à la Strega que tu partais?

Neri prit l'air sublime d'un martyr.

— Ah! c'était un mensonge! le premier que je me sois jamais abaissé à faire. Il le fallait pour toi, pauvre enfant! Pouvais-je songer à lier ta vie à celle d'un misérable estropié, calomnié, persécuté, repoussé de tous comme un chien malade? Je voulais que tu m'oubliasses, que tu fusses heureuse loin de moi. L'honneur! il se gonfla en prononçant ce mot, l'honneur voulait que je me sacrifiasse. Je n'aurais pas eu le courage de te le dire en face, mais j'avais chargé la Strega de te faire les adieux de mon cœur brisé. Partir? m'éloigner de toi, mon unique amour, je n'en aurais jamais eu la force. Je voulais vivre ici, seul avec mes livres, heureux de voir seulement la lumière briller à ta fenêtre, pauvre, misérable, mais riche, riche de l'amour que j'ai pour toi au cœur, et que rien, pas même la mort, ne viendra éteindre. J'ai dit à la Strega que je partais et que je te priais, que je te suppliais de m'oublier; mais tu ne l'as pas cru, toi, mon amour!

— Si, je l'ai cru, dit innocemment la jeune fille.

Neri eut un sourire indescriptible.

— Non, tu ne l'as pas cru! tu ne l'as pas cru! puisque te voilà.

— J'étais venue seulement pour avoir de tes nouvelles,.. pour parler avec ton père... Si j'avais su que tu étais ici, je ne serais pas venue. — Il changea brusquement d'allure.

— Tu mens ! s'écria-t-il passionnément. Tu mens, et je ne te crois pas ! Tu savais bien que je t'attendais ici : ton cœur l'avait deviné. A quoi bon me le cacher? Tu m'aimes, et tu ne peux pas vivre sans moi, pas plus que je ne peux me passer de toi. Ah! je te connais! C'est depuis que je suis si pauvre et si malheureux que tu m'aimes. Vraiment, pour un cœur comme le tien, l'arme cruelle qui m'a mutilé a été la plus puissante séduction. Tu aurais pu me repousser riche et heureux, mais tu m'aimes misérable, souffrant; tu m'aimes !

— Oui ! oui ! balbutia-t-elle affolée, cherchant à se dégager de son étreinte. Il faut que je parte, il faut que je te quitte.

— Me quitter? Non ! non ! Nous ne nous séparerons plus jamais maintenant. Tu es ma femme, la moitié de mon cœur, il y a longtemps que tu le sais aussi bien que moi. Ni la vie ni la mort ne pourront nous séparer maintenant. Demain matin, à l'aube, nous irons trouver le curé.

— Oh ! cria-t-elle terrifiée, laisse-moi au moins retourner chez Giuditta. Elle a été bonne comme une mère pour moi et m'a fait jurer de ne rien décider sans la consulter.

— Chez Giuditta? Ah ! tu ne sais pas, malheureuse enfant ! tu te figures que Morino te conduira tranquillement à l'autel comme il a conduit Tonina et Gelsomina, et que Giuditta me recevra comme un fils? Je ne voulais pas te dire la vérité, mais il faut bien que tu l'apprennes. Giuditta m'a menacé, si jamais je reparaissais dans le pays, de me faire fusiller comme un chien enragé. Tu vois que, si tu attends son consentement, ton pauvre Neri est un homme mort. Hélas ! hélas ! ce serait peut-être heureux pour moi d'en finir avec cette misérable existence, si je dois la passer sans toi.

— *O Signore!* que dois-je faire ?

— Rester ici jusqu'à l'aurore. Demain matin, nous irons demander au curé de Vicopelago de nous marier. Il n'a pas le droit de refuser le mariage à un homme et à une jeune fille qui déclarent avoir passé la nuit sous le même toit.

— Tromper la Strega, renoncer à tout, dire adieu pour toujours à cette maison, à !..

— Eh bien, retournes-y, dit Neri avec un calme superbe. Demain matin, tu me trouveras mort sous ta fenêtre. Pars maintenant, je l'exige. Oublie-moi, sois heureuse, et je ne te demande pas même de verser une larme sur mon cadavre sanglant quand tu le verras passer. J'en ai assez de la vie, j'ai trop souffert comme cela. Pars, je te l'ordonne, femme sans cœur !

— Je reste ! je reste ! cria la pauvre enfant.

P^sse^ O. Cantacuzène-Altieri.

(La dernière partie au prochain n°.)

UNE

ÉDITION NOUVELLE

DE SAINT-SIMON

Les Grands Écrivains de la France. — Mémoires de Saint-Simon, par A. de Boislisle, 1er et 2e volumes; Paris, Hachette.

Les amis de Saint-Simon, c'est-à-dire tout ce qu'il y a d'esprits curieux et de gens de goût en France, ont toujours souhaité qu'on leur rendît la lecture de ses *Mémoires* plus aisée. Montalembert, qui l'admirait et le connaissait mieux que personne, s'est chargé de parler pour eux et de résumer tous leurs désirs. Dans quelques pages étincelantes de verve et de bon sens, il a tracé une sorte de programme idéal d'une édition parfaite de Saint-Simon. Il y accumule, comme à plaisir, toutes sortes de difficultés; il exige de l'éditeur les qualités les plus rares et qui ne se rencontrent pas souvent dans la même personne, une érudition infinie dans toutes les branches, le sentiment le plus vif des beautés littéraires, une connaissance approfondie des hommes, des faits et de la langue du XVIIe siècle. Il entend que le texte soit accompagné d'un commentaire perpétuel qui en éclaire les moindres obscurités; dès que le nom d'un personnage est prononcé, si médiocre, si inconnu qu'il soit, il faut qu'on nous dise en note ce qu'on en sait, et qu'on nous raconte sa vie en quelques lignes. Lorsqu'à propos des gens dont il parle Saint-Simon a cru devoir rappeler d'où sortait leur famille, ce qui arrive presque toujours, nous ne pouvons nous dispenser de savoir si ce qu'il en dit est vrai, et voilà l'éditeur jeté, pour

nous satisfaire, dans les minuties et les incertitudes des généalogies. Ce n'est rien encore : les jugemens du « terrible historien » ont été souvent contestés; on discute avec passion sur la confiance qu'il mérite, on l'accuse d'être inexact quand il raconte des événemens éloignés, violent, partial, excessif lorsqu'il parle des gens qu'il a connus et qu'il n'aimait pas : c'est le devoir de son éditeur de rétablir partout la vérité. « Il faut le mettre en présence des auteurs contemporains, des correspondances officielles, du récit des acteurs ou des témoins de toutes ces scènes, dont il ne doit pas avoir le monopole. » C'est ce qu'il est précisément très difficile de faire. Ces récits, pour la plupart, n'ont pas été publiés, ces correspondances officielles sont presque toujours manuscrites, et il faut les aller chercher dans les grands dépôts de l'État, dans les archives de famille, dans les bibliothèques publiques ou privées où elles sont enfouies, quelquefois captives, et qui ne les laissent pas voir volontiers. Qu'on ajoute à ces documens historiques, si malaisés à recueillir, des renseignemens sur les particularités d'étiquette et de mœurs contemporaines auxquelles l'auteur fait sans cesse allusion, des notes topographiques sur la situation des hôtels ou des châteaux dont il parle, des notes linguistiques et philologiques pour expliquer les phrases obscures ou les mots vieillis dont il se sert et nous mettre au courant de tout le parti qu'il a tiré de la langue française, enfin tout ce que peut souhaiter un lecteur avide d'informations, qui veut tout connaître et tout comprendre dans l'histoire d'un temps dont il ne reste presque plus rien, qui demande impérieusement qu'on reconstruise pièce à pièce pour lui et qu'on ranime par le détail une société entièrement disparue, et l'on aura quelque idée de la tâche que Montalembert imposait au futur éditeur des *Mémoires*. C'était vraiment à décourager les plus intrépides.

Et pourtant ce programme immense, effrayant, commence à être réalisé; l'édition rêvée par Montalembert, et que souhaitaient, sans trop l'espérer, les admirateurs de Saint-Simon, on vient enfin de l'entreprendre; elle est destinée à faire partie de la collection des *Grands Écrivains de la France*. Cette collection, dont nous avions été heureux de saluer ici les débuts (1), et qui honore à la fois le savant qui la dirige et la puissante maison qui s'est chargée de l'exécuter, a tenu toutes les promesses qu'elle avait faites; elle contient déjà cinquante-neuf volumes, les chefs-d'œuvre de la littérature française, et après nous avoir donné Corneille et Racine,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1865, l'étude sur *les Correspondances intimes de Cicéron et Mme de Sévigné.*

Mme de Sévigné, Malherbe, le cardinal de Retz, etc., tous reproduits avec un soin scrupuleux, sur les manuscrits de l'auteur ou les éditions les plus anciennes, elle ose enfin aborder les *Mémoires* de Saint-Simon, et vient d'en faire paraître les deux premiers volumes.

C'est M. de Boislisle qui est chargé de cette publication; personne n'y était plus propre et mieux préparé. Il a montré dans tout ce qu'il a fait jusqu'ici qu'il avait l'habitude des recherches savantes, qu'il était exact, minutieux, sagace, qu'il possédait surtout ce degré de patience et de décision qui permet d'achever les grands ouvrages. Il a aussi cette bonne fortune, rare chez un homme si occupé, que tous les travaux qu'il mène de front marchent au même but et s'aident l'un l'autre. L'époque dont nous entretient Saint-Simon est celle précisément qu'il connaît le mieux. Les études qu'il a faites sur les contemporains et les successeurs de Colbert l'ont mis en rapport avec tout ce monde de haute finance, contrôleurs généraux, intendans, fermiers et traitans, qui prennent alors une si grande place dans les affaires publiques; Saint-Simon le conduit à la cour et lui en fait fréquenter les premiers personnages : on peut dire qu'il tient le XVIIe siècle par tous les côtés. Il lui a donc été plus aisé qu'à personne de composer ce commentaire perpétuel que réclamait Montalembert. En examinant ce texte « ligne par ligne et mot par mot, » il a été amené à faire, pour l'éclaircir, près de trois mille notes sur les sujets les plus différens et souvent les moins connus. Quand la note s'allonge, qu'il s'agit de discuter un fait grave ou de produire des pièces indispensables, elle est renvoyée à la fin du volume et forme un appendice qui souvent prend l'étendue et l'importance d'un véritable mémoire historique.

Voilà donc Saint-Simon pour la première fois commenté, éclairci, contrôlé sur tous les points avec une abondance de détails et une sûreté d'informations qui contenteront les esprits les plus difficiles (1). Il me semble que ces curieux et ces gens de goût, dont je parlais tout à l'heure, qui lui ont voué une sorte de culte, éprouveront en lisant l'édition nouvelle le contentement que causent les œuvres achevées. Je veux montrer, par quelques exemples, comment M. de Boislisle a compris sa tâche et ce que son travail ajoute pour nous à la connaissance et à l'intérêt de ces admirables *Mémoires*.

(1) Il serait injuste, en annonçant une nouvelle édition des *Mémoires*, de ne pas rappeler les excellens travaux que M. Chéruel a consacrés à Saint-Simon, surtout son volume intitulé : *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*, et sa récente *Notice sur la vie et les Mémoires de Saint-Simon*.

I.

C'est par la généalogie de Saint-Simon que je commencerai. Il est si sévère pour celle des autres qu'on prend envie, en le lisant, d'éplucher un peu la sienne. Ce censeur rigoureux des vanités d'autrui, qui a déchiré tant de blasons pièce à pièce, avait-il le droit de se montrer si difficile, et sa maison était-elle plus ancienne et plus illustre que celles dont il se moque si volontiers? M. de Boislisle a compris qu'il lui fallait d'abord répondre à cette question. Il a donc composé sur la généalogie de son auteur un mémoire de cinquante pages en petit texte, qui forme son premier appendice et qui nous apprend tout ce que nous tenons à savoir.

Les Rouvroy de Saint-Simon étaient une famille noble du Vermandois, connue depuis le commencement du XIVe siècle. Les premiers dont il soit fait mention sont qualifiés de « sages et vaillans chevaliers, » et ils figurent honorablement dans les grandes guerres contre les Anglais. Un d'eux, Gilles de Saint-Simon, le héros de la race, combattit à côté de la Pucelle à Patay et aida Charles VII à reconquérir son royaume. Ces services furent payés par des charges de cour, des gouvernemens de villes et de places fortes. Cependant la position de la famille resta fort modeste : « elle comptait à peine, dit M. de Boislisle, dans la noblesse de second ordre. » C'est seulement sous Louis XIII qu'elle en sortit, quand Claude de Saint-Simon, le père de l'auteur des *Mémoires*, fut fait duc et pair. Avec l'éclat et la fortune vinrent naturellement les prétentions. Deux siècles de bonne noblesse ne suffisaient plus à la situation nouvelle de la famille; il fallait lui créer un passé qui fût digne de l'illustration que la faveur du roi venait de jeter sur elle. Les généalogistes se mirent en campagne : c'étaient des gens complaisans et pleins de ressources, et, en cherchant bien, il finirent par découvrir que les Rouvroy de Saint-Simon pouvaient se rattacher à la famille de ces anciens comtes de Vermandois, derniers descendans des Carlovingiens, qui avaient eu tant de puissance au XIe siècle et qui possédaient de si vastes domaines. Descendre de Charlemagne était une gloire faite pour contenter l'amour-propre le plus exigeant : Claude de Saint-Simon, héritier des Vermandois, pouvait entrer la tête haute dans les rangs des nobles pairs dont on l'avait fait le collègue, et se trouvait à sa place à côté des Châtillon et des Montmorency. Aussi eut-il grand soin de faire constater cette illustre origine dans les lettres du roi qui lui conféraient la duché-pairie. Son fils, qui n'était pas moins vaniteux que lui, n'eut garde, comme on pense, de renoncer à ces prétentions, et il en parle, dans ses *Mémoires*, avec ce ton d'affirmation hautaine qui lui est familier et

ne souffre pas de réplique. C'est à propos des services que Claude de Saint-Simon rendit à la reine Anne d'Autriche pendant la régence et de la façon dont on voulait l'en récompenser : « Saint-Maigrin, dit-il, portait à mon père le bâton de maréchal de France, à son choix, ou le rang de prince étranger, sous le prétexte de la maison de Vermandois, du sang de Charlemagne, dont nous sortons au moins par une femme, sans contestation quelconque. »

M. de Boislisle croit au contraire qu'il est très facile de le contester. L'opinion qui donnait aux Saint-Simon ces aïeux illustres ne repose que sur une petite phrase écrite on ne sait par qui au revers d'un cartulaire de Philippe-Auguste, et qui fut signalée pour la première fois par l'historien Jean Du Tillet. C'était un fondement bien léger pour des prétentions si hautes. Ces quelques mots, qui allaient donner naissance à tant de disputes, ne s'appuient sur aucun autre témoignage, et ils sont contredits par des documens très sérieux. Ce qui prouve qu'ils ne parurent pas suffisans à ceux-mêmes qui s'en servaient, c'est qu'ils éprouvèrent le besoin de fabriquer des actes faux pour les soutenir. Quant à Saint-Simon, il ne paraît pas avoir jamais éprouvé la moindre inquiétude, le plus léger doute sur l'antiquité de sa maison; les preuves qu'on en donnait lui semblaient irréfutables. — Ah! s'il s'était agi d'un autre! avec quelle perspicacité cruelle n'aurait-il pas saisi du premier coup et montré le néant et le vide de cette opinion! Que n'aurait-il pas dit de gens capables de s'attribuer une si grande origine sur des raisons si peu solides! Comme il aurait traité ces insolentes visées, et ces « ancêtres de parure » dont on s'affublait pour dissimuler la nouveauté de sa noblesse et s'attirer une considération qu'on ne méritait pas! Mais il s'agissait de lui, de sa famille, et les choses changeaient aussitôt d'aspect à ses yeux. Tant il est vrai que l'intérêt personnel aveugle les plus perspicaces, et qu'on croit aisément ce qu'on a quelque profit à croire. Dès lors cette illustre origine est devenue sa chimère et celle de tous les siens. Aucun d'eux n'a pu s'en défendre et quelques-uns sont allés plus loin que lui (1). N'avons-nous pas vu de nos jours son petit-neveu, le comte de Saint-Simon, qui fut le créateur d'une secte célèbre, grand révolutionnaire en toute chose et destructeur acharné du passé, qui refaisait à neuf tout l'ordre social, conserver pourtant les préjugés de sa race et en accepter les prétentions? Il racontait que son grand aïeul Charlemagne lui était apparu pendant qu'il était en prison au Luxembourg, sous la Terreur, et qu'il lui avait révélé sa mission

(1) M. de Boislisle raconte qu'un marquis de Saint-Simon, réfugié en Espagne, y fit dresser, en 1803, une généalogie de sa famille qui la rattachait à Charlemagne, et de Charlemagne remontait jusqu'à l'empereur romain Avitus, qui fut proclamé César en 455.

en lui disant : « Depuis que le monde existe, aucune famille n'a joui de l'honneur de produire un héros et un philosophe de première ligne. Cet honneur était réservé à ma maison. Mon fils, tes succès, comme philosophe, égaleront ceux que j'ai obtenus comme militaire et comme politique. » Ce ton de confiance superbe, en parlant de soi et de ses aïeux, montre que le fondateur du saint-simonisme est bien du même sang que l'auteur des *Mémoires*.

En réalité, l'illustration des Saint-Simon ne datait que de la veille ; comme il arrive souvent, cette famille, qui avait été assez médiocrement payée pour les actions les plus honorables, fut comblée de faveurs et de richesses pour des services obscurs. Ce fut un caprice de Louis XIII qui fit de son page Claude de Saint-Simon un personnage important. Voici comment le fils a raconté cette bonne fortune de son père : « Le roi était passionné pour la chasse, qui était sans route, et sans cette abondance de chiens, de piqueurs, de relais, de commodités, que le roi son fils y a apportées, et surtout sans routes dans les forêts. Mon père, qui remarqua l'impatience du roi à relayer, imagina de lui tourner le cheval qu'il lui présentait la tête à la croupe de celui qu'il quittait. Par ce moyen, le roi, qui était dispos, sautait de l'un sur l'autre sans mettre pied à terre, et cela se faisait en un moment. Cela lui plut : il demanda toujours le même page à son relais, il s'en informa, et peu à peu il le prit en affection. Baradat, premier écuyer, s'étant rendu insupportable au roi par ses hauteurs et ses humeurs arrogantes avec lui, il le chassa et donna sa charge à mon père. « C'était largement payer un service aussi mince; sans compter que Tallemant des Réaux rabaisse encore les mérites du jeune page : « Le roi, dit-il, prit amitié pour Saint-Simon, à cause que ce garçon lui rapportait toujours des nouvelles certaines de la chasse, qu'il ne tourmentait point trop ses chevaux, et que, quand il portait son cor, il ne bavait point dedans. » Il était encore si peu connu, quand il devint tout d'un coup premier écuyer, que Malherbe, qui parle alors de lui, écorche son nom. « Vous avez su le congé donné à Baradat, écrit-il à Peiresc. Nous avons un sieur Simon, page de la grande écurie, qui a pris sa place; c'est un jeune homme de dix-huit ans ou environ. La mauvaise conduite de l'autre lui sera une leçon et sa chute un exemple de faire mieux. » Qu'aurait dit notre vaniteux duc et pair de ce *sieur Simon*, s'il avait lu la lettre de Malherbe? (1) Il est probable qu'il lui en coûtait un peu d'avouer les raisons futiles qui avaient mérité à son père l'amitié du roi et qu'il aurait mieux aimé que la fortune de sa famille fût la récompense de quelque action d'éclat. C'était peut-être un des motifs qui lui faisaient défendre

(1) Voyez le livre déjà cité de M. Chéruel.

avec tant de passion l'antiquité de sa race : en prouvant qu'elle descendait de Charlemagne, on établissait du même coup qu'elle était digne du rang où le caprice d'un roi l'avait un jour élevée ; le hasard futile auquel elle devait sa haute situation devenait une sorte d'accident intelligent et providentiel qui réparait une injustice et remettait une grande maison à sa place. Dans tous les cas, on peut affirmer que ce calcul profond était fort loin de la pensée de Louis XIII quand il faisait de Claude de Saint-Simon son favori. Ce faible et triste roi, qui passait sa vie dans la solitude, avait besoin d'un confident pour se désennuyer ; il le prenait d'ordinaire parmi ses serviteurs intimes et obscurs, « ne demandant, nous dit-on, qu'une chose, c'est que le cardinal ne s'en mêlât pas ; » mais le cardinal s'en mêlait toujours : sans y paraître, il dirigeait adroitement l'affection du roi sur des gens qui, par leur naissance ou leur caractère, ne pouvaient pas lui faire ombrage. Ce favori, inconnu la veille, devenait tout d'un coup un homme important; suivant l'expression même de Richelieu, « il poussait en une nuit, comme un potiron. » On le comblait de dignités et de richesses jusqu'au jour où le ministre commençait à craindre qu'il ne devînt dangereux. Il trouvait alors quelque moyen habile d'en détacher le roi, qui se laissait faire le plus aisément du monde, car il était aussi inconstant que passionné dans ses amitiés. Ce fut tout à fait l'histoire de Claude de Saint-Simon, qui, après avoir joui quelques années de la plus grande faveur, passa le reste du règne de Louis XIII dans l'exil le plus rigoureux.

Saint-Simon aimait beaucoup son père ; il lui était reconnaissant de la grande situation qu'il lui avait laissée, et, dans ses *Mémoires*, quand il arrive à l'époque où il a eu le malheur de le perdre, il interrompt le récit des affaires publiques pour parler longuement de lui. M. de Boislisle a pensé qu'il fallait compléter ou contrôler ce qu'il nous en dit et achever de nous faire connaître un personnage qui a tenu une si grande place dans l'affection de son fils. C'est le sujet de son second appendice. Nous sommes fort tentés, après l'avoir lu, de rabattre beaucoup des éloges qui lui sont donnés dans les *Mémoires*. Saint-Simon le loue surtout de son désintéressement. « Il fut toujours modeste, nous dit-il, et souverainement désintéressé; il ne demanda jamais rien pour soi. » C'est ce qu'il est vraiment difficile d'admettre : le moyen de croire qu'un homme qui a tant obtenu n'eût jamais rien demandé! M. de Boislisle énumère tout ce qu'il tira, en trois ans à peine, de la faveur royale. Il fut nommé premier écuyer, capitaine du Petit-Bourbon et des châteaux de Saint-Germain et de Versailles, grand louvetier, premier gentilhomme de la chambre, conseiller du roi en ses Conseils d'état et privé, enfin gouverneur de Meulan et de Blaye. En

outre, il recevait chaque année des dons et des gratifications considérables, 90,000 livres en une seule fois. Dès le lendemain de l'entrée des troupes royales dans La Rochelle, il se fit donner tous les terrains des fortifications qu'on allait démolir : c'était presque un tiers de la ville. Quand le surintendant des finances, La Vieuville, fut disgracié, ses terres furent confisquées, et le nouveau favori en obtint la plus grande partie. Il faut avouer que ce n'est pas tout à fait la conduite d'un homme très désintéressé. Ce qui l'excuse un peu, c'est qu'il faisait comme les autres. Les rois étaient entourés de grands seigneurs accoutumés à vivre uniquement de leurs libéralités et qui passaient leur vie à courir après les pensions ou les places. C'était un métier qu'on faisait sans scrupule, et l'homme qu'on regardait à la cour comme l'oracle du bon goût et des nobles manières, Bussy-Rabutin, que l'exil avait éloigné si longtemps de la source des grâces et qui comptait bien par ses bassesses réparer le temps perdu, osait écrire : « J'embrasserai si souvent les genoux du roi que j'irai peut-être jusqu'à sa bourse. » Il faut ajouter aussi que la bourse du roi, quoique largement répandue sur ces affamés, ne parvenait pas à les satisfaire. Cette vie fastueuse que la noblesse était obligée de mener et qui lui conservait seule quelque prestige depuis qu'elle avait perdu la réalité du pouvoir, épuisait les fortunes les plus solides. Les dépenses augmentaient sans cesse, tandis que la valeur des biens ne s'accroissait plus, et les libéralités royales ne parvenaient pas à combler le déficit. Claude de Saint-Simon, qui en avait été accablé, laissa plus de dettes que de biens (1), et son fils, dont la vie fut toujours rangée, presque sévère, mourut insolvable.

Il ne faut donc pas avoir trop de confiance dans le désintéressement de Claude de Saint-Simon et croire que ce cadet d'une maison pauvre, arrivé petit page à la cour, se soit piqué de vertus antiques ; au contraire il chercha à s'enrichir vite. Il fut avide comme les autres, et même, si l'on croit Richelieu, un peu plus que les autres. Comme eux aussi, il était prêt à payer la faveur du roi par des complaisances fâcheuses. Saint-Simon rapporte à ce propos une histoire assez peu édifiante, mais fort curieuse. « Le roi, dit-il, était véritablement amoureux de Mlle d'Hautefort ; il allait plus souvent chez la reine à cause d'elle, et il y était toujours à lui parler. Il en entretenait continuellement mon père, qui vit clairement combien il en était épris. Mon père était jeune et galant, et il ne comprenait pas un roi si amoureux, si peu maître de le cacher, et en même temps qui n'allait pas plus loin. Il crut que

(1) Saint-Simon rapporte qu'à la mort de son père il sentait le besoin de faire un mariage riche, « pour nettoyer son bien qui étoit en désordre. »

c'était timidité, et, sur ce principe, un jour que le roi lui parlait avec passion de cette fille, mon père lui témoigna la surprise que je viens d'expliquer, et lui proposa d'être son ambassadeur et de conclure bientôt son affaire. » Heureusement le roi refusa avec indignation, et Claude de Saint-Simon n'eut pas l'occasion d'exercer ses talens diplomatiques. Mais nous pouvons être sûrs qu'il l'eût fait sans scrupule et qu'il en eût volontiers tiré profit. Ce qui le prouve, c'est qu'il racontait gaîment cette histoire à son fils, comme un des souvenirs agréables de sa jeunesse. N'était-on pas dans une cour où l'on venait de voir, sans qu'on en parût fort scandalisé, des oncles, comme Villarceau, offrir leur nièce au roi, et des maris céder leur femme, comme Soubise?

Ce n'est pas seulement pour satisfaire notre curiosité que M. de Boislisle a tant insisté sur la généalogie de Saint-Simon et sur l'histoire de son père. Il a pensé que ces études étaient le préliminaire obligé d'une édition des *Mémoires* et qu'elles servaient à nous en faire mieux connaître l'auteur. On a bien raison de dire que l'homme se forme dans l'enfant, et que souvent de grands écrivains restent pour nous inexplicables, parce que nous ne savons pas dans quel milieu et sous quelle influence ils ont grandi. Saint-Simon a été nourri des prétentions de sa famille; plus on contestait au dehors l'origine illustre qu'elle s'attribuait, plus on la défendait avec passion chez lui. C'était sans doute l'entretien ordinaire de la maison. Nous savons qu'on y était fort chatouilleux sur les questions de rang et d'étiquette. Un mot du gazetier Loret nous apprend que la première femme de Claude de Saint-Simon n'entendait pas raillerie quand il s'agissait de préséance et qu'elle savait défendre ses droits. Il dit, dans sa lettre du 21 janvier 1652:

Mademoiselle de Bouillon
Et madame de Saint-Simon
Pour le point d'honneur contestèrent,
Et l'autre jour se picotèrent
Sur cet important argument.

Ce n'étaient pas seulement les femmes qui « se picotaient, » quand il s'agissait de savoir qui passerait devant l'autre, Claude de Saint-Simon était connu pour apporter tant de passion dans ces querelles qu'en 1660 les ducs et pairs lui confièrent la défense de leurs privilèges, quoiqu'il fût un des derniers venus dans leurs rangs. Il composa à cette occasion un mémoire dont M. de Boislisle nous donne quelques fragmens. « Les ducs et pairs, disait-il, sont les grands officiers de la couronne et ont la première dignité de l'état. Un grand personnage les a nommés autrefois les dehors de la royauté, qu'on ne peut blesser sans attaquer en quelque sorte

la couronne. Ils ont l'honneur et l'avantage d'être les conseillers nés et naturels de nos rois. Tous les gens de bon sens et qui ont la connaissance de l'histoire en conviennent, et nous voyons aussi que nos rois ne font point de déclaration pour le public sans y dire que c'est par l'avis des pairs de France. » Ces quelques mots du père seront le fond des opinions politiques du fils. Un peu plus loin il ajoute : « Il n'y a rien de si estimable que l'ordre et la règle dans la cour et dans les états : la subordination y est entièrement nécessaire ; mais tout est tombé en une telle confusion en France qu'on n'y connaît plus rien. Il est néanmoins important et très nécessaire de rétablir les dignités, les rangs et le bon ordre en tout ; cette grande confusion menace de quelque chose de sinistre. » Voilà les plaintes que Saint-Simon fera entendre toute sa vie : il se contentera presque de répéter ce que dit ici son père, seulement il y mettra plus d'ardeur et d'éloquence (1).

Ainsi cette passion pour son rang et pour les privilèges de sa naissance, il la tient de sa famille, il l'a prise dès ses premières années, et c'est précisément ce qui en explique l'incroyable ténacité. A douze ans, il avait déjà l'horreur des princes étrangers ou légitimés, c'est-à-dire de tous ceux qui, venant s'interposer entre la royauté et les ducs et pairs, les rejettent à un rang inférieur. Il raconte qu'à propos d'une cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit, où l'on devait recevoir des chevaliers, il s'informait avec une mortelle inquiétude de l'état du duc de Luynes, qui avait la goutte. « Si elle l'avait quitté, dit-il, il aurait été parrain de M. le prince de Conti avec le duc de Chartres, et M. du Maine eût échu à mon père. » Heureusement, M. de Luynes ne se guérit pas, et le nom des Saint-Simon ne fut pas mêlé à la réception d'un bâtard. Le voilà à douze ans comme il sera toujours ; dès lors s'était formé, dans cette tête d'enfant qui n'avait pas eu d'enfance, chez ce fils de vieillard qui fut dès le premier jour « d'une suite enragée, » ce système politique dont il n'a jamais voulu démordre. Il n'y avait guère d'espoir que la vie, cette maîtresse impérieuse, comme l'appelle Bossuet, le pût changer. L'opposition ne fera qu'endurcir cet esprit obstiné, la controverse l'aigrira, et, grâce au choc des opinions contraires, ce qui était chez lui un système deviendra une passion. Jusqu'à la fin il pensera, comme son père, que les grandes charges appartiennent de droit à la grande noblesse, que

(1) Trop d'ardeur parfois, et une éloquence qui dépasse singulièrement le sujet, par exemple lorsqu'à propos de la coutume qui s'établit alors de dire, au lieu de M. l'électeur (de Bavière), l'électeur tout court, comme on dit le roi de France, il s'écrie : « Ainsi tout passe, tout s'élève, tout s'avilit, tout se détruit, tout devient chaos ! »

les ducs et les pairs doivent gouverner le royaume, servis au-dessous d'eux par la noblesse de second ordre, et gardant pour les roturiers qui se distinguent les fonctions supérieures de la magistrature, de l'administration et de l'armée, c'est-à-dire qu'il faut immobiliser ou pétrifier le pays dans une sorte de hiérarchie immuable, où chacun aura sa place marquée et sa sphère d'action dont il ne doit jamais sortir. S'il n'expose pas ce système en termes exprès, il est clair qu'il est le fond et le dernier terme de ses opinions politiques. De là cet éloge qu'il accorde aux gens qu'il aime le mieux « de se connaître, d'être respectueux et à leur place; » de là sa haine de tout ce qui s'élève et sort de son rang, et cette aversion pour les intrus qui se sont faufilés, de quelque manière que ce soit, par leurs services ou leurs intrigues, dans cette enceinte sacrée de la noblesse et qui en usurpent les distinctions. Ce n'est pas pour lui un travers, c'est un crime qu'il ne pardonne pas, même à ses meilleurs amis. Écoutez-le parler de Pontchartrain, avec lequel, nous dit-il, il était en grande liaison, et qui lui rendait toute sorte de bons offices. Par malheur, ce petit bourgeois ose aspirer à la main d'une La Trémoïlle; aussitôt son intime ami lui décoche cette phrase sanglante : « La petite vérole l'avait éborgné, mais la fortune l'avait aveuglé. » Quand un mariage qui a fait son bonheur, et dont il a parlé d'une manière si touchante et si tendre (1), le fit entrer dans la grande famille des ducs de Lorge, il éprouve, au milieu de sa joie, un embarras qu'il n'est pas maître de dissimuler. Le maréchal de Lorge, un « de ces pauvres diables de qualité, » que le mauvais état de leur fortune réduisait à des mésalliances utiles, avait épousé la fille d'un riche traitant dont les débuts étaient fort obscurs. Saint-Simon, le vaniteux Saint-Simon, se trouvait donc devenir le gendre d'une femme que Bussy appelait « la fille d'un laquais, » et dont les chansons disaient qu'elle allait visiter ses parens aux Halles. Malgré les éloges dont Saint-Simon comble sa belle-mère, on sent bien que cette origine lui était pénible, et il ne se surveille pas assez pour qu'il ne lui échappe pas quelque terme fâcheux sur sa nouvelle famille. Le mariage avait été fait par une tante de la maréchale, amie des deux maisons,

(1) Montalembert avait déjà attiré l'attention sur la manière affectueuse dont Saint-Simon parle de sa femme au moment de son mariage. La publication de son testament a montré depuis combien le souvenir de cette affection a été durable. Il y demande que son corps soit inhumé « auprès de celui de sa très chère épouse, et qu'il soit fait et mis anneaux, crochets et liens de fer, qui attachent les deux cercueils si étroitement ensemble et si bien rivés qu'il soit impossible de les séparer l'un de l'autre sans les briser tous deux. » C'était agir en homme prévoyant, que les révolutions ne surprennent pas. M. Armand Baschet nous a raconté comment les cercueils furent brisés par la populace, en 1794, et les corps du duc et de la duchesse de Saint-Simon précipités, après mille outrages, dans la fosse commune.

qui s'était entremise avec beaucoup de zèle. Saint-Simon lui en était fort reconnaissant; ce qui ne l'empêche pas de dire à son propos « qu'elle était plus du monde que *ces sortes de femmes-là* n'ont accoutumé d'être. » Voilà une parente bien payée de son obligeance!

Il y avait d'autres impressions encore que Saint-Simon prit de son entourage dans ses premières années, et que la vie ne corrigea pas. Son père, qui n'avait aucune raison de se plaindre de son sort, était pourtant un mécontent. L'ancien favori de Louis XIII se sentait dépaysé au milieu d'une cour nouvelle. L'isolement où on le laissait, quand il lui arrivait d'y paraître, la froide politesse du roi, la hauteur des ministres le faisaient amèrement souvenir de ces quelques années où il jouait un rôle important, où sa protection était recherchée, où il avait des courtisans et des flatteurs. Aussi s'était-il décidé à rester le plus possible chez lui, dans son hôtel de Paris ou dans sa belle terre de La Ferté-Vidame, avec des amis de son âge, qui partageaient ses regrets. La société de ce vieillard morose qui parlait toujours d'une autre époque et ne trouvait pas le présent à son gré parce qu'il ne s'y trouvait pas à sa place, dut exercer une grande influence sur un jeune homme qui aimait tendrement et respectait son père. Les autres arrivaient à la cour disposés à tout admirer, prêts à se laisser éblouir par cette grandeur et cette gloire qu'ils entendaient vanter depuis leur enfance; quant à lui, qui avait passé ses premières années à côté de gens qui parlaient librement des hommes et des choses, il lui fut aisé de se défendre de ces séductions. Ces dehors brillans, qui tournaient la tête à la jeunesse, ne lui cachèrent pas le vide du fond; en face du roi, il fut maître de lui dès le début et le jugea. Le roi, de son côté, comprit tout de suite que ce petit duc hautain et cérémonieux échappait à sa puissance, et ils passèrent vingt-cinq ans l'un près de l'autre, dans des rapports de malveillance polie, qui faillirent plus d'une fois arriver à des éclats fâcheux. Il est à remarquer que Louis XIV adressait précisément à Saint-Simon le reproche que nous venons de lui faire; il était blessé, comme nous, mais pour d'autres motifs, de cette susceptibilité farouche sur tout ce qui tenait à son rang. Le roi n'aimait la noblesse que comme une sorte de décoration pour son trône, et il n'était pas disposé à lui reconnaître des droits qui la rendraient indépendante de son autorité. Il tenait à « communiquer l'être à tout », et tout ce qui prétendait avoir quelque existence par soi-même lui faisait ombrage. Il lui semblait sans doute que s'attacher aux privilèges de la naissance et les soutenir était une manière de limiter son pouvoir. S'il en est ainsi, ces querelles de préséance ne doivent pas nous sembler aussi futiles que nous nous le figurons.

puisqu'au fond il s'agissait de savoir s'il y aurait quelque droit en dehors de l'autorité royale, si en face de ce despotisme sous lequel ployait toute la France, quelques familles au moins pourraient encore rester debout. J'avoue que, lorsqu'on fait ces réflexions, on est disposé à trouver les disputes éternelles de notre forcené duc et pair moins ridicules, et que la sévérité même de Louis XIV pour lui nous avertit de lui être un peu plus indulgens.

On voudrait bien en savoir davantage sur la jeunesse de Saint-Simon; on souhaiterait pouvoir le suivre, pendant ces premières années, à Paris et à La Ferté (1), connaître plus exactement comment il passait son temps et ce qui s'agitait dans cette jeune tête pendant qu'on lui faisait apprendre les sciences qui ne lui plaisaient guère et l'histoire qui le transportait. M. de Boislisle a essayé au moins de réunir tous les renseignemens inédits ou publiés qu'il a pu trouver sur la vie de son auteur à cette époque. Il avait pour gouverneur un gentilhomme très cérémonieux, qu'il emmena plus tard à l'armée et qui perdit sa perruque à Nerwinde. Ce gouverneur, le matin du 25 août 1683, entra dans la chambre de son élève, dont c'était la fête, et lui remit une instruction détaillée, peut-être un peu grave pour un enfant de huit ans et demi, mais tout à fait honnête, et que nous avons conservée. Parmi les leçons qu'il lui donnait, en voici une qui jette quelque jour sur le caractère du jeune duc en ce moment. « Vous êtes sujet à la colère, lui dit le gouverneur, excitez-vous à la modérer et à devenir clément. Souvenez-vous que, si vous venez à battre vos gens, vous vous ferez plus de tort que vous ne leur ferez de mal. » Je ne crois pas que Saint-Simon ait battu ses gens dans la suite, mais, malgré les exhortations du digne homme, il n'est jamais bien parvenu à modérer sa colère.

Un écrit plus intéressant encore, et que M. de Boislisle s'est bien gardé d'omettre est celui où Saint-Simon a raconté les funérailles de la dauphine, auxquelles il avait assisté. C'est son premier ouvrage, et il n'est pas sans intérêt de voir comment un si grand écrivain a commencé. Cet écrit, composé par un jeune homme de quinze ans, ressemble tout à fait à l'extrait du registre d'un maître des cérémonies.

(1) Montalembert qui, comme nous l'avons vu, était si exigeant pour l'éditeur de Saint-Simon, voulait qu'on lui fît connaître l'hôtel du duc à Paris, « qu'on le menât » dans la terre de La Ferté. M. de Boislisle a fait ce qu'il a pu pour le contenter. Il nous donne l'inventaire qui fut dressé à la mort du duc Claude et qui nous apprend par le détail les meubles, les tableaux qui garnissaient les appartemens, et les livres qui composaient la bibliothèque du jeune duc. Ailleurs il transcrit une description du château de La Ferté en 1635, lorsqu'il entra dans la famille de Saint-Simon. M. Armand Baschet nous a donné l'inventaire qui fut fait en 1755, à la mort de notre auteur, où l'on voit, entre autres choses curieuses, que presque toutes les pièces contenaient des statues ou des tableaux représentant Louis XIII, auteur de la fortune de la maison, et que le duc, rancuneux jusqu'au bout, avait placé dans sa garde-robe, en face de la chaise percée, le portrait du cardinal Dubois.

L'auteur y note avec soin les moindres détails d'étiquette, il rend raison de la place qu'occupe chaque personnage, du rang dans lequel il marche et des fonctions qu'il remplit. Il compte sans se fatiguer le nombre exact des révérences, — et Dieu sait si elles sont prodiguées dans ces circonstances solennelles, — et il nous apprend même, à cette occasion, comment on les fait : « Révérence de cérémonie est croiser les deux pieds et les deux jambes, puis, sans baisser le corps ni la tête, plier les genoux comme font ordinairement les femmes. » Rien ne lui échappe ; il remarque que la mante des princesses du sang est d'un crêpe plus épais que celle des autres dames ; que la queue de M. le duc de Bourgogne avait cinq pieds, celle de Monsieur quatre pieds et demi, et celle du duc de Chartres quatre pieds seulement. C'est le plus minutieux des procès-verbaux. Cependant, à un endroit, l'observateur se déride, et la malice perce tout d'un coup. Il s'agit d'un cierge de cire blanche, rempli de quantité de demi-louis d'or, que Madame remit à l'évêque de Meaux, qui officiait, après avoir baisé son anneau épiscopal, et que celui-ci passa derrière lui à l'un de ses aumôniers. « Là-dessus, nous dit l'auteur, il s'éleva une dispute entre les aumôniers et les moines, les uns et les autres voulant avoir l'argent attaché au cierge et recevoir ledit cierge des mains de l'évêque de Meaux ; et la querelle s'échauffa tellement que ces gens pensèrent se battre et rompirent le cierge en deux ou trois endroits pour avoir l'argent y attaché : tellement que dans ce débat la mitre de l'évêque de Glandèves tourna dessus sa tête et fût tombée, si ce prélat n'y eût porté les mains. » On voit qu'il a toujours aimé à noter les petits côtés des choses ; c'est un des caractères de ses récits, et nous le verrons, dans la suite, ne jamais négliger les incidens futiles qui égaient les scènes les plus tristes ou déconcertent la gravité des cérémonies les plus importantes.

Voilà Saint-Simon à quinze ans. M. de Boislisle a eu bien raison de réunir et de grouper ensemble tous ces documens qui nous font voir ce qu'il était alors : c'est le moyen de mieux comprendre ce qu'il sera toujours.

II.

Ces études préliminaires finies, entrons enfin dans les *Mémoires* et montrons comment le travail de M. de Boislisle nous en a rendu l'intelligence plus facile. Ici j'éprouve, je l'avoue, un grand embarras qui vient de l'abondance même de citations que j'aurais à faire, si je prétendais être complet. Ce n'est pas sur quelques endroits seulement qu'a porté l'effort de l'éditeur, tout est éclairci, et, si je voulais tout dire, j'entrerais en un détail qui ne finirait plus. Je

demande la permission de marcher sans beaucoup d'ordre au milieu de cette richesse touffue et de me laisser conduire, pour ainsi parler, au fil de mes souvenirs.

La nouvelle édition est surtout riche de notes historiques et biographiques. D'ordinaire Saint-Simon se contente de dire quelques mots sur les personnages qu'il rencontre devant lui. M. de Boislisle achève de nous les faire connaître. Il expose rapidement leur origine, leurs alliances, les fonctions qu'ils ont remplies, le jugement que les contemporains portaient sur eux (1). Ces détails n'ont pas seulement l'avantage de satisfaire notre curiosité, ils nous rendent les récits de Saint-Simon plus vivans. Quelques exemples suffiront pour le faire voir. Dans cette première partie des *Mémoires*, il est plusieurs fois question de l'évêque de Noyon, M. de Clermont-Tonnerre ; c'était un personnage célèbre par ses ridicules et dont on riait volontiers à la cour, mais qui s'était acquis une certaine faveur auprès du roi, qui s'amusait de sa vanité. Saint-Simon, qui le visita au retour d'une de ses campagnes, profite de l'occasion pour nous dépeindre la maison qu'il habitait. « Elle était remplie de ses armes, jusqu'au plafond et aux planchers, de manteaux de comte et pair dans tous les lambris; des clefs partout qui sont ses armes, jusque sur le tabernacle de sa chapelle; ses armes sur sa cheminée, en tableau, avec tout ce qui se peut imaginer d'ornemens, tiare, armures, chapeaux; dans sa galerie, une carte que j'aurais prise pour un concile, sans deux religieuses aux deux bouts: c'étaient les saints et les saintes de sa maison, et deux autres grandes cartes généalogiques avec ce titre de *Descente de la très auguste maison de Clermont-Tonnerre des empereurs d'Orient*, et à l'autre, *des empereurs d'Occident.* » M. de Boislisle, dans ses notes, ajoute quelques traits à cette amusante peinture; il les tire d'un ouvrage que l'évêque fit paraître sous un nom d'emprunt pour célébrer la gloire de sa famille; il se l'était dédié, et se disait à lui-même, en le commençant; « Vous êtes encore plus riche de votre fonds que des titres que vous ont laissés vos ancêtres. » Voilà le personnage tout à fait connu; cette pleine lumière répandue sur lui rend plus piquant pour nous le récit d'un accident désagréable dont il fut victime et que Saint-Simon est fort heureux de nous raconter. « Il vaqua, nous dit-il, une place à l'Académie française, et le roi voulut qu'il en fût. Il ordonna même à Dangeau, qui en était, de s'en expliquer de sa part aux académiciens. Cela n'était jamais arrivé, et Monsieur de Noyon, qui se piquait de savoir, en fut comblé, et ne vit pas que le roi se voulait divertir. On peut

(1) Les deux volumes de M. de Boislisle ne contiennent pas moins de neuf cents notices sur les personnes dont parle Saint-Simon.

croire que ce prélat eut toutes les voix sans en avoir brigué aucune. » Les registres de l'Académie consultés par M. de Boislisle montrent en effet que l'évêque fut nommé à l'unanimité.

Sa réception donna lieu à une scène qui était nouvelle alors, mais qui n'est plus rare aujourd'hui. On n'avait pas coutume encore de faire payer sa bienvenue à l'élu de l'Académie par de spirituelles railleries et d'assaisonner d'épigrammes les complimens qu'on est forcé de lui faire : cet usage fut inventé précisément pour M. de Noyon. Mais avant que Saint-Simon nous raconte cette séance, qui fut l'entretien et la joie de toute la cour, M. de Boislisle va chercher dans les papiers manuscrits d'un des plus grands curieux de cette époque, le père Léonard, des renseignemens exacts sur la manière dont ces sortes de cérémonies littéraires se passaient alors. « Le jour où un académicien est reçu, nous dit le père Léonard, la porte du lieu de l'Académie, qui est au Louvre, est ouverte à tous les honnêtes gens. Au milieu, il y a un grand bureau, sur lequel, ce jour-là, on met un beau tapis. Il y a des chaises d'un côté et d'autre, pour les académiciens seulement. Celui qui doit être reçu est entré d'abord dans un petit cabinet, et quand trois heures après-midi sonnent, le libraire de l'Académie avertit le candidat et l'amène dans le lieu de l'assemblée et lui montre sa place, qui est à un des bouts du bureau, où il y a une chaise sans bras. A la tête du bureau, tout vis-à-vis, est le directeur de l'Académie, qui a une chaise à bras. Le candidat commence son discours, il salue l'assemblée et se couvre en même temps, et demeure couvert tant qu'il parle. Le directeur alors prend la parole et répond à son discours. Ayant achevé, on lit quelques pièces de la composition de quelques-uns des académiciens : après quoi on finit l'assemblée (1). » Ne trouvez-vous pas que ces détails précis nous mettent la scène sous les yeux et qu'ils ajoutent quelque intérêt au récit que Saint-Simon va nous faire ?

Le jour où le vaniteux prélat devait être reçu, l'assistance était plus nombreuse et plus brillante que jamais. Le roi lui-même avait pris soin de convier les princes et les courtisans à n'y pas manquer. « M. de Noyon, dit Saint-Simon, parut avec une nombreuse suite, saluant et remarquant l'illustre et nombreuse compagnie avec une satisfaction qu'il ne dissimula pas, et prononça sa harangue avec sa confiance ordinaire, dont la confusion et le langage remplirent l'attente de l'auditoire. » L'abbé de Caumartin devait répondre ; c'était un homme d'esprit qui trouva plaisant de se moquer de

(1) Les séances étaient publiques depuis la translation de l'Académie au Louvre en 1672; les dames y furent admises pour la première fois en 1702, et l'on ouvrit pour elles une tribune donnant sur la salle.

son nouveau confrère. Mais, pour le faire sans danger, il avait eu soin de lui envoyer d'avance son discours, comme s'il voulait le lui soumettre. L'évêque fut charmé de la prévenance; il lut et relut le discours, et comme il y était comblé de complimens hyperboliques, il le trouva très bon; « mais il ne laissa pas d'y faire quelques corrections pour le style et d'y ajouter quelques traits de sa propre louange. » On comprend la joie de l'abbé de Caumartin, que cette approbation mettait à couvert de toute plainte. Il prononça sa petite harangue « d'un air modeste, d'un ton mesuré, avec de légères inflexions de voix aux endroits les plus ridicules, qui auraient réveillé l'attention de tout ce qui l'écoutait si la malignité publique avait pu être un moment distraite. » Dès le premier mot, tout le monde avait compris les intentions ironiques de M. de Caumartin, excepté le prélat, « qui s'en retourna charmé de l'abbé et du public (1). »

Nous avons les deux discours. Celui de M. de Noyon est une merveille en son genre. Je ne crois pas qu'aucune assemblée ait jamais rien entendu d'aussi amphigourique. Chez l'abbé de Caumartin l'ironie est toujours visible et charmante. M. de Boislisle en a cité quelques traits fort agréables; il y en a d'autres qui me paraissent plus piquans encore et qui pourraient servir, pour ainsi dire, à « illustrer » le texte de Saint-Simon. Nous savons, par les *Mémoires*, que le roi se divertissait de la vanité du prélat. « Le roi, dit l'abbé de Caumartin, aime à vous entretenir, et lorsqu'il vous parle, une joie se répand sur son visage dont tout le monde s'aperçoit. » C'est encore du roi qu'il est question dans le dernier mot de cette spirituelle réponse. Caumartin le remercie de s'occuper de l'académie, d'être attentif aux pertes qu'elle fait et d'avoir dignement réparé la dernière « en lui donnant un sujet auquel, sans lui, elle n'aurait jamais osé songer. » Il n'était pas possible de venger plus gaiement l'Académie de la contrainte qu'elle avait subie et du mauvais choix qu'on l'avait forcée de faire.

La réception de M. de Noyon fut alors une sorte d'événement dont tous les contemporains s'occupèrent. Dangeau lui-même a soin de la mentionner dans son *Journal*, et il est curieux de comparer la façon prudente dont il en parle avec le récit pétillant de Saint-Simon. « Le discours de l'abbé de Caumartin, dit-il, était fort éloquent et fort agréable, plein de louanges, mais on prétend qu'elles étaient malignes. » Cette phrase de Dangeau me paraît le peindre; le voilà bien avec ses scrupules et ses inquiétudes! Cet esprit médiocre et timide, qui craint toujours de se compromettre,

(1) Voyez, dans les *Nouveaux Lundis*, le piquant récit que Sainte-Beuve a fait de cette séance.

éteint et efface tout. L'abbé de Choisy nous dit « qu'il n'a jamais voulu fâcher personne ; » louable intention, mais qui ôte à ses récits tout accent personnel et n'en fait qu'une sèche gazette.

C'est lui pourtant que, de nos jours, on oppose le plus volontiers à Saint-Simon ! On les rapproche, on les compare, et l'on veut nous persuader que l'un n'existerait pas sans l'autre. J'avoue qu'il m'est impossible de m'imaginer que, si Saint-Simon n'avait pas eu à sa disposition une copie du *Journal* de Dangeau, il n'aurait pas écrit ses *Mémoires*. Écrire n'était pas pour lui, comme pour tant d'autres, une vanité ou un plaisir, c'était une nécessité. Ce cœur trop plein avait besoin de s'épancher. Il souffrait de ne pouvoir communiquer ses émotions aux autres et d'être forcé de les garder pour lui. « J'étouffais de silence, » dit-il, en racontant la mort de Monseigneur ; et ailleurs, à propos de certains projets politiques qui le passionnaient : « Je les avais jetés sur le papier pour mon soulagement. » Sans le *Journal* de Dangeau, il aurait peut-être fait ses *Mémoires* autrement, mais dans tous les cas il les aurait faits, et, sous une forme différente, nous aurions toujours un chef-d'œuvre. M. de Boislisle ne conteste pas ce qu'il doit à son honnête et médiocre prédécesseur. « Avec les matériaux qu'il avait assemblés depuis 1692 ou 1694, il manquait d'un fil conducteur qui le dirigeât sûrement à travers les faits, les dates et les noms, et qui lui permît de donner un caractère méthodique au travail entrepris très probablement ou projeté sans un plan bien précis. » Il s'en servit donc « comme d'un guide assuré, d'un aide-mémoire, qui lui permettait de donner à son œuvre, pour ceux qui n'y regardent pas de près, l'apparence d'avoir été composée au moment même des événemens qu'il raconte. » C'était sans doute un grand service, et l'on peut regretter que Saint-Simon n'en ait pas paru plus reconnaissant. Il lui arrive trop souvent de ne payer Dangeau que par des injures. « L'auteur de ce *Journal*, dit-il, est fort courtisan et fort ignorant : ces deux mots sont volontiers synonymes. » Mais n'est-ce pas aller beaucoup trop loin que de l'accuser d'une « odieuse injustice » comme font les éditeurs de Dangeau, de prétendre qu'il n'a écrit ses *Mémoires* que « pour écraser sous la magie de son style la chronique simple et fidèle de son prédécesseur, et détruire l'effet d'un document si véridique. » Je ne crois pas qu'un pareil calcul soit jamais entré dans la pensée de Saint-Simon. Il reconnaît pleinement le mérite du *Journal* de Dangeau, quand il dit « qu'il représente, avec la plus désirable précision, le tableau extérieur de la cour, les journées de tout ce qui la compose, le partage de la vie du roi, le gros de celle de tout le monde, qu'il est rempli de mille faits que taisent les gazettes, qu'il gagnera en vieillissant, et qu'il servira beaucoup à qui voudra écrire plus solidement,

pour l'exactitude de la chronologie et pour éviter la confusion. » Voilà la vérité; mais il savait aussi que cet éloge d'exactitude et de régularité est assez mince quand on le compare aux mérites de l'œuvre qu'il entreprenait lui-même. Il n'était pas assez modeste, il avait trop bonne opinion de lui pour être jaloux de Dangeau; il n'ignorait pas la différence qu'il y a entre aller au fond des choses ou se tenir à la surface, juger et peindre les événemens ou se contenter d'en tenir registre. Il avait la conscience qu'il ranimait et renouvelait ces comptes-rendus si « maigres, si secs, si contraints, si précautionnés, » qu'il en faisait des récits vivans et qu'il y mettait la flamme.

Il est vrai que cette « flamme » même cause d'abord quelque inquiétude. N'est-il pas à craindre que la vérité ne souffre de la passion qui anime l'auteur? C'est un danger assurément, et Saint-Simon ne l'a pas toujours évité. Mais mérite-t-il qu'on l'appelle « un pamphlétaire posthume, » ou qu'on parle de ses « mensonges, » comme ont fait les éditeurs de Dangeau? C'est ici que M. de Boislisle va nous renseigner avec certitude : il n'est pas de ceux qui trouvent tout irréprochable et veulent tout excuser dans les livres qu'ils éditent. Il met au contraire un soin scrupuleux à chercher les fautes de son auteur et une conscience rare à les signaler. Il en a découvert plusieurs, dans les deux volumes qu'il publie, malgré le peu de matière qu'ils renferment. Trois surtout ont une certaine gravité, parce qu'elles concernent des personnages politiques et des événemens importans. Il s'agit, dans les deux premiers passages, du duc de Noailles, que Saint-Simon détestait : il prétend que Noailles, qui commandait une petite armée sur les frontières de l'Espagne, voulait faire le siège de Barcelone, et que, par une intrigue adroite, Barbesieux parvint à l'en empêcher; puis il raconte comment il contrefit le malade, quoiqu'il se portât fort bien, pour avoir un prétexte de se retirer et céder le commandement au duc de Vendôme, que le roi désirait mettre à la tête de ses armées : ce qui le montre tour à tour ridiculement trompé et bassement flatteur. Or les deux récits sont faux : on a fait voir par des preuves officielles et irréfutables, par des lettres même de M. de Noailles, qu'il s'était opposé de toutes ses forces au désir du roi, qui souhaitait qu'on assiégeât Barcelone, et que par conséquent Barbesieux n'avait pas eu d'intrigue à faire pour l'en empêcher. On est certain aussi que M. de Noailles était sérieusement malade, et que, loin qu'il ait offert lui-même de quitter son commandement, il fallut une longue négociation pour l'y décider. Dans la troisième circonstance, il est question du duc du Maine, le bâtard abhorré. Saint-Simon rapporte que, chargé par le maréchal de Villeroy de poursuivre Vaudémont, il prit peur et perdit une occasion facile

de remporter une victoire; il nous dépeint ensuite la colère que cette lâcheté honteuse excita dans l'armée, les railleries du public, et le profond abattement du roi, « dont le dépit fut inconcevable. » Il n'y a qu'un malheur, c'est que les rapports les plus autorisés disent au contraire que le duc du Maine voulait combattre et que le maréchal de Villeroy l'en empêcha.

Saint-Simon s'est donc trompé : mais est-il sûr qu'il se soit trompé volontairement? A-t-il inventé les faits qu'il rapporte pour nuire à ses ennemis? Sommes-nous en présence d'une erreur, ou pour employer le gros mot des éditeurs de Dangeau, d'un mensonge? C'est ce qu'il importe beaucoup de savoir; c'est ce que nous apprend M. de Boislisle. A force de chercher dans les gazettes, dans les chansons, dans les mémoires, dans toutes les feuilles légères qui conservent quelque écho des commérages du temps, il y a presque toujours retrouvé la trace des bruits que Saint-Simon a trop facilement rappelés. Ce n'est pas lui qui a imaginé de faire de M. de Noailles un malade volontaire, un démissionnaire complaisant; les épigrammes de cette époque et le chansonnier de Gaignières disent la même chose. Il n'était pas seul non plus à prétendre que le duc du Maine avait facilité la retraite de Vaudémont : les événemens de Flandre étaient assez mal connus à la cour pour que chacun, selon ses affections ou ses haines, put en rejeter la responsabilité sur le duc ou sur le maréchal, et Madame prétend dans une de ses lettres que ceux qui s'en prennent à Villeroy « le font pour plaire au boiteux. » J'en conclus qu'il courait alors, à la ville et à la cour, à propos des affaires qui excitaient l'attente générale, toutes sortes de nouvelles fausses et de récits mensongers. C'est ce qui arrive toujours dans les pays où le public ne reçoit que des informations incomplètes; quand il ne connaît pas les récits entiers, il y supplée par l'imagination, et cette demi-obscurité où on le laisse est favorable à toutes les fables. On vivait alors sous un régime absolu, mais tempéré par la malice et par l'esprit. Il n'y avait pas d'autorité assez forte pour empêcher ce que Saint-Simon appelle quelque part « la guerre civile des langues. » Le roi avait beau laisser entendre qu'il n'aimait pas « les discoureurs; » on discourait librement, même à Versailles, dans son palais, presqu'en sa présence. On parlait dans son armée « avec une licence qui ne pouvait pas être contenue, » et ses proches eux-mêmes « le chamarraient fort, » quand il avait donné quelque ordre qu'on n'approuvait pas (1). Tous ces gens malicieux, inquiets, frondeurs, racontaient ou interprétaient les choses à leur façon; tous voulaient

(1) Voyez ce que dit Saint-Simon à propos du départ du roi de l'armée de Flandres avant la bataille de Nerwinde. *Mémoires*, I, p. 233.

se tenir au courant des intrigues les plus secrètes et cherchaient à deviner ce qu'ils ne savaient pas; tous prêtaient l'oreille aux bruits les plus inconsidérés que répandait la malignité publique. « Il faut avouer, dit Saint-Simon, que, personnage ou nul, ce n'est que de cette sorte de nourriture que l'on vit dans les cours, sans laquelle on ne ferait qu'y languir. » Lui surtout, qui n'avait rien à faire et qui sentait le poids de son inaction, se repaissait volontiers de cette nourriture; il s'occupait à faire parler les gens bien informés et à écouter ceux qui prétendaient l'être. Dans son avidité de savoir, il recueillait toutes les nouvelles qu'il entendait dire, quelle qu'en fût l'origine et croyait facilement à celles qui flattaient ses rancunes.

C'est sans doute un défaut pour un historien d'être crédule, mais un défaut moins grave que d'être menteur. Les recherches de M. de Boislisle me semblent établir jusqu'ici que Saint-Simon n'est pas l'auteur volontaire, le créateur conscient des erreurs qu'il rapporte, puisqu'on les retrouve ailleurs que chez lui. J'avoue que ce résultat me fait grand plaisir. On ne lit pas Saint-Simon tout à fait de sang-froid; il irrite ou il charme, mais ne laisse pas indifférent. Mme du Deffand avait raison de dire « qu'il met hors de soi. » L'admiration très vive que j'éprouve pour lui ne s'accommoderait pas de l'idée qu'il invente sciemment des mensonges pour déconsidérer d'honnêtes gens qui avaient le malheur de lui déplaire; mais elle n'est pas assez exclusive, assez aveugle, pour refuser d'admettre que ses haines pouvaient parfois l'égarer, et qu'en le lisant il faut se tenir en garde contre les violences de ses passions. Il semble lui-même nous en avertir à la fin de ses *Mémoires*. « On est charmé, dit-il, des gens droits et vrais, on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent, on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité; je le ferais vainement. » Nous voilà prévenus, et l'historien lui-même prend soin de nous dire qu'il ne mérite pas une foi sans réserve. C'est à nous de le surveiller attentivement et de contrôler tous ses récits.

Ce contrôle est parfois assez facile : il arrive souvent que sa violence même nous indique quand il faut nous défier de lui. Ce n'est pas un de ces auteurs artificieux, maîtres d'eux-mêmes, qui affichent une fausse modération et savent cacher l'ardeur de leurs sentimens pour rendre leurs opinions moins suspectes. Cette habile stratégie lui est étrangère. Il va droit à ses ennemis sans dissimuler la marche; il les attaque ouvertement et au grand jour. Ses récits et ses portraits ne contiennent rien de tortueux, et, pour parler comme lui, la haine y pétille en liberté. On voit qu'il est incapable de retenir sa colère et de maîtriser ses sentimens. Ils

lui échappent sans cesse et se font jour avec une franchise énergique et de bizarres exagérations. C'est le cœur qui parle, un cœur emporté, furieux, mais sincère, et cette haine franche et fougueuse sert au moins à nous prouver que nous n'avons pas à craindre les adroites perfidies d'un imposteur. La partialité de Saint-Simon est donc moins dangereuse qu'on ne le prétend parce qu'elle se trahit d'ordinaire par ses excès mêmes. Il est plus facile de distinguer le faux au milieu de ces emportemens, qu'il ne le serait parmi des insinuations et des réticences. Les limites de la vérité, si ouvertement franchies, sont faciles à rétablir, et nous nous laissons moins surprendre à la passion quand elle se découvre elle-même par l'invraisemblance des reproches et la fureur des invectives. Noailles, Vendôme, Villars, devenus des monstres d'intrigue, de débauche et de vanité, le débonnaire duc du Maine transformé en un Titan et traité d'Encelade et de Briarée, le premier président flétri des noms de Néron et de Domitien, pour avoir fait rembourrer son siège au parlement et l'avoir surmonté d'une draperie : voilà de ces exagérations qu'il n'est pas besoin de signaler. Le plus simple bon sens les voit et en fait justice.

Les inexactitudes de détail sont plus graves parce qu'elles s'aperçoivent moins facilement. Le commentaire de M. de Boislisle, qui a pris soin de les relever toutes, montre combien elles sont nombreuses. A tout moment, Saint-Simon se trompe sur les choses qu'il devait savoir le mieux, qui intéressaient sa famille et celle de ses amis les plus intimes, comme par exemple quand il paraît oublier l'existence d'un de ses oncles, le propre frère de son père, ou qu'il donne deux garçons au duc de Beauvillier, qui en avait quatre. Est-ce par une sorte d'indifférence pour cette *menuaille*, comme il dit, et ces petits faits sans importance ne lui semblent-ils pas mériter la peine qu'on les rapporte exactement? Je suis plutôt tenté de croire, en voyant ces erreurs se renouveler si souvent, qu'elles sont l'effet d'une sorte d'infirmité naturelle. Nous voyons tous les jours des gens se plaindre des caprices de leur mémoire, qui retient aisément certaines choses et en oublie d'autres. Saint-Simon l'avait médiocre pour les faits, mais excellente pour les images. Les événemens se gravaient mal dans son esprit, les figures y laissaient une empreinte qui ne s'effaçait plus. S'il est si grand peintre, s'il excelle à tracer des hommes ou des femmes des portraits ineffaçables, c'est qu'il les voit vite et bien. Il aperçoit d'un coup d'œil dans leur visage ou leur personne les traits qui les fixeront à jamais dans notre mémoire. Le cardinal de Coislin est « un homme gros, court, entassé, » Mme de Montchevreuil « une grande créature maigre, jaune, qui riait niais, montrait de longues vilaines dents, et à qui il ne manquait que la baguette pour être une par-

faite fée. » Ordinairement quelques mots lui suffisent; quelquefois le portrait s'allonge, et l'on admire alors avec quelle habileté, il arrive, par la peinture physique du personnage, à nous faire deviner son caractère, et, pour ainsi dire, nous montre l'âme à travers le corps. Voici le président de Harlay, un des hommes que Saint-Simon a le plus détestés : ne le voit-on pas devant soi quand on a lu ces lignes où il le dépeint : « Pour l'extérieur, un petit homme vigoureux et maigre, un visage en losange, un nez grand et aquilin, des yeux beaux, parlans, perçants, qui ne regardaient qu'à la dérobée, mais qui, fixés sur un client ou sur un magistrat, étaient pour le faire rentrer en terre... Il se tenait et marchait un peu courbé, avec un faux air plus humble que modeste, et rasait toujours les murailles pour se faire faire place avec plus de bruit, et n'avancer qu'à force de révérences respectueuses et comme honteuses, à droite, à gauche, à Versailles. » Ce qui est très curieux, ce que montrent avec évidence les rapprochemens que fait M. de Boislisle, c'est qu'une fois qu'il avait vu les gens d'une façon, il les revoyait toujours de même. Mme de Lesdiguières sera toute sa vie « une espèce de fée, dans son palais enchanté, » et il ne la désignera jamais autrement. La première fois qu'il parle de Mme de Luxembourg, qui était affreusement laide de taille et de visage, il l'appelle « une grosse harengère dans son tonneau. » Cette expression pittoresque revient sous sa plume quand il mentionne sa mort. Ce n'est pas qu'il se copie, c'est que l'image, une fois gravée dans son esprit, ne s'efface plus, et que le personnage se représente toujours à lui comme il l'a vu d'abord.

Cette fidélité de sa mémoire montre à quel point la première impression était forte chez lui. Il était né observateur. A chaque occasion grave, il se plaçait à son poste de courtisan et de curieux : de là, il suivait les intrigues, il étudiait les cabales, partout présent, attentif à dévorer l'air de tous, « perçant de ses regards clandestins chaque visage, chaque maintien, chaque mouvement. » Ces grandes scènes ne se sont jamais effacées de son souvenir, où rien ne vieillissait, et, quand il a fallu les décrire, il les y a retrouvées avec la vivacité du premier jour. Nous en avons la preuve dans le premier volume que publie M. de Boislisle. Saint-Simon n'avait pas dix-sept ans, il venait de paraître à la cour, quand il fut témoin d'un spectacle qu'il n'a jamais oublié. Il s'agissait du mariage du duc de Chartres, celui qui fut plus tard le régent, avec la fille du roi et de Mme de Montespan, Mlle de Blois. Le roi désirait avec passion ce grand établissement pour sa fille; son frère et son neveu étaient incapables de résistance, mais on pensait que Madame, une Allemande entichée de sa noblesse et qui ne voulait pas de bâtards dans sa maison, ferait un éclat. Il avait déjà transpiré quelque

chose du mariage, et Saint-Simon pensa qu'il allait devenir public, en voyant que le duc de Chartres était appelé chez le roi. « Comme je jugeai bien, dit-il, que les scènes seraient fortes, la curiosité me rendit fort attentif et assidu. » Alors commence un des récits les plus vifs et les plus agréables qu'il ait écrits. C'est d'abord ce qu'il n'a pas pu voir, ce qu'on lui a raconté, l'entretien du roi avec le duc de Chartres et Monsieur; puis la scène publique, ce qui se passe pendant l'*appartement* (on appelait ainsi la réunion de toute la cour dans la grande galerie de Versailles, depuis sept heures du soir jusqu'à dix, que le roi se mettait à table). Rien ne lui échappe; il a tout vu, tout observé, Madame surtout, indignée, furieuse contre son fils et son mari, qui avaient si facilement cédé au désir du roi. « Elle se promenait dans la galerie avec Châteautiers, sa favorite, et digne de l'être; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant fort bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter. » Autour d'elle, de son mari, de son fils, tout le monde était contraint, silencieux; une sorte de gêne et d'embarras régnait partout. Seul, notre précoce observateur jouissait du spectacle. « La politique rendit cet *appartement* languissant en apparence, mais en effet vif et curieux. Je le trouvai court dans sa durée ordinaire; il finit par le souper du roi, duquel je ne voulus rien perdre. » En effet, il note tout, l'attitude de Monsieur, du duc de Chartres, du roi surtout, qui, au milieu de tous ces personnages émus et gênés, conserve sa sérénité ordinaire. « Je remarquai que le roi offrit à Madame presque de tous les plats qui étaient devant lui, et qu'elle les refusa tous d'un air de brusquerie, qui jusqu'au bout ne rebuta pas l'air d'attention et de politesse du roi pour elle. » Il remarque aussi qu'au moment de se retirer « il fit à Madame une révérence très marquée et basse, pendant laquelle elle fit une pirouette si juste que le roi en se relevant ne trouva plus que son dos. » Tout se termine enfin par l'éclat du lendemain. Pendant que Madame traversait la galerie pour aller à la messe, « M. son fils s'approcha d'elle, comme il faisait tous les jours, pour lui baiser la main. En ce moment, Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion le pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement. » Voilà, dès le premier moment, Saint-Simon dans son rôle véritable. A dix-sept ans, il a si bien vu, si profondément observé cette scène que plus de cinquante années n'ont pu l'effacer de son souvenir; et remarquez qu'il n'en a rien retrouvé dans ses papiers, car nous savons qu'il n'écrivait pas encore ce qu'il voyait tous les jours. Mais il n'avait guère besoin d'écrire : tout se gravait

dans sa mémoire, et plus tard, tout se ranimait, tout reprenait vie, quand il voulait en faire quelque récit. Nous avons vu que, pour la chronologie et la suite des faits, il avait eu besoin d'être aidé. On a eu raison de nous le montrer, quand il rédigeait définitivement ses *Mémoires*, « ayant toujours à côté de lui, sur sa table, le *Journal* de Dangeau, et s'en servant sans cesse. » Tant qu'il s'agit d'événemens d'importance médiocre ou de personnages qui lui sont indifférens, il lit avec soin l'exact chroniqueur, quelquefois même il le copie. Mais qu'il vienne à rencontrer, dans cette lecture, une histoire qui a piqué sa curiosité, un nom qui a mérité son admiration ou soulevé sa haine, aussitôt jaillit de son cerveau la source des souvenirs; il n'a plus besoin de collaborateur ni d'aide, sa mémoire lui suffit, elle lui représente les événemens ou les hommes qu'il veut peindre, et il les reproduit comme il les voit.

III.

Les notes philologiques qui expliquent les phrases embarrassées ou les expressions obscures de Saint-Simon sont nombreuses dans l'édition nouvelle. M. de Boislisle nous avertit, dans sa préface, que nous les devons au savant directeur des *Grands Écrivains de la France*, à M. Adolphe Regnier. On trouvera, j'en suis sûr, beaucoup de plaisir et de profit à les consulter. Il faut étudier de près et par le détail cette langue admirable d'un écrivain qui ne croyait pas l'être pour en saisir tout le mérite; c'est le moyen surtout de se rendre compte des impressions assez diverses qu'elle produit.

La lecture de Saint-Simon cause d'abord quelque surprise. Il n'écrit pas comme tout le monde, et, quand on est accoutumé au style des grands écrivains dont il est le contemporain, on s'étonne de voir qu'il leur ressemble si peu. La raison n'en est pourtant pas difficile à découvrir. Les langues, comme on sait, ne se forment pas en quelques années; le français, ainsi que le latin, a mis plusieurs siècles avant d'arriver à l'état de langue littéraire et classique, et il a suivi à peu près les mêmes étapes que lui. Il y a des qualités qu'il a possédées presque dès le début, d'autres qui se sont fait longtemps attendre. Les premiers écrivains qu'il ait produits se distinguent par la vivacité des tours et la vérité des expressions. C'est qu'en effet, pour rencontrer des tours piquans, des expressions originales, le génie seul est nécessaire, et il peut y avoir des écrivains de génie au début des littératures. Il semble même qu'alors, étant moins gênés par les convenances et la délicatesse, plus libres d'oser, ils trouvent avec moins de peine ces termes expressifs et colorés, qui sont plus rares en d'autres époques où, le goût étant plus scrupuleux, l'esprit est aussi plus timide.

Mais l'art d'agencer les phrases, de trouver les proportions qui leur conviennent, ne s'acquiert pas du premier coup. D'ordinaire les littératures qui débutent ne le possèdent pas, et le français de Rabelais et de Montaigne, si étincelant de mots heureux et d'expressions trouvées, ne connaît pas encore très bien la conduite régulière et la juste proportion des phrases. Ce sont des qualités que le XVII[e] siècle a le premier découvertes et pratiquées. Encore ne les retrouve-t-on alors que dans la langue écrite et littéraire. Les écrivains de profession et les gens qui se piquent de littérature cherchent à construire des périodes plus simples et qui marchent d'un tour plus aisé; le reste conserve les habitudes du siècle précédent. Les correspondances de cette époque, même celles des femmes les plus spirituelles, quand elles n'étaient pas aussi lettrées que M[me] de Sévigné, sont pleines de ces phrases interminables, mal coupées, où l'on s'égare comme dans un labyrinthe, et qu'on aurait grand'peine à mener jusqu'au bout, si la justesse et le bonheur des détails ne rachetaient la lenteur et l'obscurité de l'ensemble. Il fallut un siècle encore pour que la réforme fût complète. La littérature s'imposant de plus à la société et la pénétrant dans toutes ses couches fit prévaloir partout les formes qu'elle avait préférées. A l'exception de quelques retardataires de plus en plus rares, tout le monde accepte alors cette façon d'écrire plus vive, plus courte, plus incisive, et la période lente et diffuse de l'époque précédente a pour jamais disparu.

Saint-Simon écrivit ses *Mémoires* en plein XVIII[e] siècle, de 1739 à 1751; mais il vivait par l'esprit avec les gens du siècle précédent. Quoique fort instruit, il n'était pas tout à fait un lettré, et ne voulait pas l'être. Il faut voir avec quel dédain il dit quelque part : « Je ne fus jamais un sujet académique. » On dirait pourtant qu'il a par moment quelque souci du public devant lequel il va paraître et qu'il fait, presque à son insu, quelque sacrifice pour lui plaire. Quand on compare les additions au *Journal* de Dangeau, que M. de Boislisle nous donne à la fin de ses deux volumes, et qui sont comme le premier jet de la pensée de Saint-Simon, avec les *Mémoires*, qui en sont la rédaction définitive, on s'aperçoit que, n'écrivant plus pour lui, mais pour tout le monde, il tient parfois à paraître un peu moins négligé. Il supprime quelques expressions trop vives ou trop familières. C'est ainsi qu'à propos du mariage du duc de Chartres et de la façon dont Madame traita son fils devant la cour, on lit dans les additions à Dangeau la phrase suivante : « Elle lui décocha un soufflet à lui faire voir des chandelles. » On a vu que, dans les *Mémoires*, cette expression vulgaire a disparu. Mais c'est une exception. A tout prendre, Saint-Simon se préoccupe peu

du public. Il était difficile à un tempérament aussi fougueux de s'astreindre au travail minutieux du style. Il s'est aperçu lui-même, en finissant son ouvrage, qu'il n'était pas irréprochablement écrit; il s'excuse des répétitions de mots, des synonymes multipliés, de la longueur des phrases. « J'ai senti ces défauts, dit-il, et je n'ai pu les éviter, emporté toujours par la matière. » Il n'emploie donc pas tout à fait la langue des lettrés, celle dont tant d'écrivains de génie s'étaient servis depuis Pascal jusqu'à La Bruyère, encore moins celle de Voltaire ou de Montesquieu; il en est resté à la langue des gens du monde, et, comme il se met volontiers en retard sur son siècle, il écrit comme il a entendu parler les personnes d'esprit dans sa jeunesse.

C'est un inconvénient sans doute : la phrase est touffue, traînante, embarrassée, elle n'a ni les proportions ni l'allure auxquelles nous sommes accoutumés; mais c'est un avantage aussi. Une fois la langue faite et formée, tout le monde est forcé de la subir; on prend l'habitude de couper les phrases de la même façon, on reproduit fidèlement les mêmes tours. Cette uniformité à laquelle il est difficile de se soustraire aide les faibles, mais elle peut gêner les forts. S'il devient plus rare qu'on écrive très mal, chacun ayant sous les yeux une sorte de modèle sur lequel il peut se régler, il est plus rare aussi d'écrire très bien. Tous les écrivains s'habituent à jeter leur pensée dans un moule semblable. Dès qu'on prend la plume, l'esprit est obsédé d'expressions toutes faites dont on a grand'peine à se délivrer; à moins de faire un vigoureux effort, on en vient presque toujours à exprimer comme tout le monde des sentimens qui nous sont propres, ce qui en éteint l'originalité. C'est donc l'accent personnel qui manque le plus aux écrivains des époques trop lettrées. Au contraire, il domine dans le style de Saint-Simon et en fait le charme principal. L'idée chez lui crée l'expression. Sa phrase plus libre, moins gênée par des règles immuables, suit plus exactement les détours de la pensée, se moule sur elle, en fait ressortir toutes les saillies, comme un vêtement bien fait et rend à merveille, par l'ampleur de ses proportions, le souffle de cette âme puissante. Ce sont des mérites qui frappent à chaque pas dans ses *Mémoires*. Je prends, presque au hasard, à la fin du second volume publié par M. de Boislisle, le tableau des dernières années de l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvalon, quand le roi, poussé par Mme de Maintenon, lui eut retiré sa faveur. « Cet esprit étendu, juste, solide, et toutefois fleuri, qui pour la partie du gouvernement en faisait un grand évêque, et, pour celle du monde, un grand seigneur fort aimable, et un courtisan parfait, quoique fort noblement, ne put s'accoutumer à cette décadence et au discrédit qui l'accompagna. Le clergé, qui s'en aperçut, et à qui l'envie n'est

pas étrangère, se plut à se venger de la domination, quoique douce et polie, qu'il en avait éprouvée, et lui résista, pour le plaisir de l'oser et de le pouvoir. Le monde, qui n'eut plus besoin de lui pour des évêchés et des abbayes, l'abandonna. Toutes les grâces de son corps et de son esprit, qui étaient infinies, et qui lui étaient parfaitement naturelles, se flétrirent... » Ces phrases ne sont pas toujours coupées d'après les règles ordinaires : on y trouvera peut-être beaucoup d'épithètes ou d'incises accumulées; mais il me semble voir dans cette accumulation même un effort heureux pour reproduire les plus fines nuances de la pensée. C'est le scrupule d'un observateur exact, qui a été charmé d'un grand personnage et qui craint toujours de n'en pas dire assez pour faire partager à d'autres ses sentimens.

Cette sorte de sincérité, cette transparence du style de Saint-Simon qui reproduit si exactement la pensée de l'auteur, a cet avantage de nous montrer tout à fait l'homme dans l'écrivain. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'en le lisant on ne saisit pas seulement la vivacité de ses émotions, on devine aussi les tendances et les aptitudes de son esprit, on peut dire, sans trop de témérité, à quoi il était propre, pour quoi il était fait. Il a mis en tête de ses *Mémoires*, une dissertation fort curieuse « pour savoir s'il est permis de lire et d'écrire l'histoire. » Elle a été écrite en 1743, quelques mois après la mort de sa femme, quand il se sentit l'esprit assez libre pour retourner à son divertissement habituel. Il n'y revint pas sans quelque inquiétude. Le grand chagrin qu'il venait d'éprouver l'avait plus que jamais tourné vers la dévotion. Il s'était demandé, pendant ses premières tristesses, si l'œuvre à laquelle il consacrait la fin de sa vie n'était pas blâmable, « si la charité chrétienne pouvait s'accommoder du récit de tant de passions et de vices, de la révélation de tant de ressorts criminels, de tant de vues honteuses, et du démasquement de tant de personnes, pour qui, sans cela, on aurait conservé de l'estime et dont on aurait ignoré les vices et les défauts. » L'écrit qu'il composa pour lever ses scrupules contient d'admirables passages, qu'on a souvent cités; celui-ci surtout, qu'admirait tant Montalembert, et qui est tout à fait digne de Bossuet : « Écrire l'histoire de son pays et de son temps, c'est se montrer à soi-même, pied à pied, le néant du monde, de ses craintes, de ses désirs, de ses espérances, de ses disgrâces, de ses fortunes, de ses travaux; c'est se convaincre du rien de tout par la courte et rapide durée de toutes ces choses et de la vie des hommes; c'est se rappeler un vif souvenir que nul des heureux du monde ne l'a été, et que la félicité, ni même la tranquillité, ne peut se trouver ici-bas; c'est mettre en évidence que, s'il était possible que cette multitude de gens, de qui on fait une nécessaire

mention, avait pu lire dans l'avenir le succès de leurs peines, de leurs sueurs, de leurs soins, de leurs intrigues, tous, à une douzaine près tout au plus, se seraient arrêtés tout court dès l'entrée de leur vie, et auraient abandonné leurs vues et leurs plus chères prétentions, et que, de cette douzaine encore, leur mort, qui termine le bonheur qu'ils s'étaient proposé, n'a fait qu'augmenter leurs regrets par le redoublement de leurs attaches, et rend pour eux comme non avenu tout ce à quoi ils étaient parvenus. » Voilà certes une belle page, et qui paraît plus frappante quand on songe qu'elle a été écrite au milieu du siècle de Voltaire, quelques années avant *l'Encyclopédie*. Il y en a d'autres encore qu'on pourrait citer. Cependant il faut avouer que cet écrit est, dans son ensemble, d'une lecture difficile. Les phrases y sont encore plus longues, les tours plus embarrassés qu'à l'ordinaire. Les nombreuses ratures ou corrections dont le manuscrit est couvert semblent prouver qu'il a été composé péniblement. Quelle différence avec ces narrations vives et brillantes, comme par exemple celle du mariage du duc de Chartres, dont j'ai déjà tant parlé, et qui suit le discours préliminaire, à quelques pages de distance! Il est clair que, dans ces grands développemens d'idées générales, Saint-Simon ne se sent pas à son aise. C'est une remarque qu'on a l'occasion de faire quand on lit quelque mémoire de lui sur le gouvernement de la France, comme il en a composé quelquefois « pour se soulager. » Son esprit n'aperçoit pas nettement les points culminans des questions; tout prend pour lui la même importance, et comme les petites choses l'occupent presque autant que les grandes, il en résulte, dans sa façon d'écrire, une confusion dont on a peine à sortir. N'en peut-on pas conclure avec quelque vraisemblance que s'il avait été appelé au pouvoir, comme il l'a tant souhaité, il se serait aisément perdu dans les détails? L'obscurité, l'embarras de son style, quand il expose des idées générales et traite d'affaires, comparé avec sa netteté, sa vigueur quand il raconte, ne prouvent-ils pas qu'il était fait pour observer plutôt que pour agir? Il a donc eu tort de se plaindre de sa fortune. Le mauvais sort obstiné qui l'a retenu malgré lui parmi les curieux, au lieu de le mettre parmi les acteurs, a peut-être servi sa gloire et lui a donné le rôle auquel la nature l'avait destiné.

Ce n'est pas seulement la manière dont il construit ses phrases qui ne nous paraît pas toujours conforme à l'usage ordinaire; la langue même dont il se sert, les mots qu'il emploie ne nous causent pas moins de surprise. Il y en a beaucoup qu'on ne rencontre pas chez les écrivains de son temps et quelques critiques ont pensé qu'il les avait inventés lui-même. Mais M. Adolphe Regnier a montré que la plupart de ces termes extraordinaires dont on serait tenté

de lui attribuer la création existent dans les dictionnaires de Richelet, de Furetière, de Trévoux et dans la première édition de celui de l'Académie. C'était donc la langue de sa jeunesse que cet « homme immuable » avait conservée jusqu'à la fin de ses jours. Il ne lui déplaisait pas sous Louis XV de parler comme les contemporains de Descartes et de Voiture. Il y a pourtant quelques mots dont il se sert volontiers et qui ne se rencontrent pas dans les dictionnaires de son temps : telle est cette expression de *bombarder* quelqu'un, pour dire l'élever à l'improviste à une situation imméritée : « Ils le bombardèrent précepteur, » et cette autre, en parlant du marquis et de la marquise de Mailly, qui voulaient laisser tous leurs biens à leur fils aîné : « ils avaient *froqué* un fils et une fille. » C'étaient des mots usités dans la conversation des honnêtes gens, et l'une des plus grandes originalités de Saint-Simon consiste à écrire très souvent comme on parlait autour de lui. Je viens de dire qu'il revenait volontiers vers la fin de sa vie au langage de sa jeunesse. Il retarde quelquefois beaucoup plus encore. Il emploie des mots qui étaient déjà vieux lorsqu'il était jeune, et ne se conservaient plus que dans quelques vocabulaires spéciaux, comme celui de la théologie. C'est de là que lui viennent entre autres *impugner* pour attaquer et *embler* pour voler (1). Parmi tant de termes empruntés au siècle antérieur, je n'en vois guère qu'un que Saint-Simon tienne de son époque. Il dit du marquis de Chamlay que c'était « un bon citoyen ». Ce mot indique l'approche de temps nouveaux. On ne l'avait encore employé que pour désigner l'habitant ou le bourgeois d'une ville ; le XVIIIe siècle l'étend au pays tout entier, et l'on commence alors à dire d'un homme qu'il est citoyen pour faire entendre qu'il est bon patriote. C'était un grand éloge sous la plume de Saint-Simon, et, comme il était juste, on le lui a appliqué à lui-même : dans un mémoire qui fut publié à propos de sa succession, et dont M. Armand Baschet a reproduit quelques passages, on le louait « de cet esprit de citoyen, qui lui faisait rapporter au bien public ses études, ses recherches et jusqu'à ses liaisons. »

Il doit encore aux sociétés qu'il fréquentait ces images familières et hardies, ces locutions expressives, qui donnent tant d'éclat et de vie à son style. Elles abondent tellement chez lui que j'en pourrais citer un bon nombre, rien que dans les deux volumes que M. de Boislisle vient de publier. Toutes portent le cachet de leur origine : quand il dit d'une demoiselle pauvre « qu'elle n'avait pas de chausses ; » d'un personnage obligeant qui nourrissait les siens « qu'il mettait la nappe pour tous ; » ou d'un habile intrigant « qu'il

(1) On disait dans les commandemens de Dieu : *L'avoir d'autrui tu n'embleras.*

avait le nez tourné à la fortune, » etc. (1), on voit sans peine d'où ces expressions sont tirées. Dans ce siècle, où la vie mondaine avait tant d'importance, les conversations des gens d'esprit enrichissaient la langue. C'est de là que venait cette foule de locutions vives, piquantes, que les curieux sont si heureux de retrouver dans les premières éditions du dictionnaire de l'Académie. A chaque révision nouvelle, l'Académie est forcée d'en exclure un grand nombre, qui sont devenues trop inusitées pour y rester. Elle le fait avec un grand regret, car elle sent bien que c'est une perte qui n'est pas réparée. Les gens sur lesquels on se réglait autrefois pour établir le bon usage des mots, et qui faisaient la langue, n'étaient pas très nombreux. Quand Mme de Sévigné disait : « toute la France », elle voulait parler d'un millier de personnes; le reste ne comptait guère. C'était un monde restreint et lettré, où l'on parlait bien, sans pruderie, mais sans bassesse; les mots ou les tours de phrases qui naissaient là, dans le feu des entretiens, passaient comme de plain pied dans la langue écrite, qu'ils renouvelaient sans cesse, et après un peu d'attente, pour les éprouver, prenaient place dans le dictionnaire. Les choses sont bien changées aujourd'hui; « toute la France » est devenue beaucoup plus vaste, et surtout bien plus mêlée. Les salons n'existent plus ou n'ont aucune importance. L'autorité est passée à la foule; c'est elle qui est en possession de créer les expressions nouvelles. Elle en fait tous les jours de fort pittoresques, mais qui, par malheur, sont aussi très grossières. Il est difficile de les admettre dans le dictionnaire des gens qui se respectent, et l'on est obligé de faire pour elles des dictionnaires spéciaux, où les curieux vont les chercher. Quand l'édition de M. de Boislisle sera terminée et que, selon l'usage adopté pour les *Grands Écrivains de la France*, on l'aura fait suivre d'un lexique de Saint-Simon, on comprendra mieux le profit que trouvait notre langue à se tenir toujours en contact avec un monde distingué, et comment ces rapports assidus ajoutaient toujours à sa richesse sans en altérer l'esprit. Je prévois le plaisir qu'éprouveront les lettrés, les connaisseurs, les amis du beau langage, à retrouver là ces façons de parler si familières, quelquefois même si audacieuses, mais toujours si françaises, si vraies, si vivantes, qui peignent les choses et les personnes « en coups de langue irréparables et ineffaçables, » et qui peuvent nous donnent une idée de la conversation des gens d'esprit pendant le grand siècle.

Malheureusement, c'est un plaisir qui se fera longtemps attendre.

(1) Quand Mlle Choin commença à prendre de l'importance dans la petite cour de Monseigneur, le maréchal de Luxembourg qui s'en aperçut un des premiers, eut l'adresse de prévenir les autres dans ses bonnes grâces et prit le meilleur de sa faveur. Saint-Simon dit tout cela en deux mots : « Luxembourg, qui avait le nez bon, l'écuma. »

Quelque diligence que mettent les éditeurs, les trente ou quarante volumes qu'ils nous promettent demanderont bien des années. J'entends des impatiens qui s'en plaignent et qui accusent la longueur ou le grand nombre des notes qui retardent l'achèvement de l'édition. Pour moi, j'avoue qu'après avoir tout lu avec soin dans les deux volumes qui viennent de paraître, je ne vois pas ce qu'on pourrait raccourcir ou retrancher sans quelque dommage. Il ne reste donc qu'à souhaiter à ceux qui ont entrepris ce grand labeur le courage de le poursuivre; ils doivent s'appliquer ces belles paroles que M. Littré a placées en tête de son *Dictionnaire :* « Qui peut compter sur plusieurs années de vie, de santé, de travail? il ne faut pas se les promettre, mais il faut faire comme si on se les promettait, et pousser activement l'entreprise commencée. » Ils le feront, j'en suis sûr; et j'espère aussi qu'ils trouveront autour d'eux autant de bonne volonté qu'ils ont eux-mêmes de zèle et de dévoûment. Ils ont besoin surtout, pour que le succès de l'œuvre soit complet, que les grands dépôts de l'état ne leur soient pas fermés. A ce sujet, M. Léopold Delisle, en présentant les deux volumes de M. de Boislisle à l'Académie des inscriptions, a prononcé quelques paroles qui ont produit une impression profonde sur l'assemblée. Rappelant que les papiers de Saint-Simon, réclamés par les archives des affaires étrangères, y sont enfermés depuis 1760, sans que presque personne ait pu les voir, il a demandé qu'on mît fin à cette captivité que rien n'excuse ou n'explique. Nous possédons sans doute les *Mémoires* qui ont été restitués, en 1828, à un petit-neveu de l'auteur; mais nous n'avons pas les éclaircissemens de toute sorte, les études innombrables sur des points particuliers, qu'il y avait joints, et qui en sont le complément nécessaire; surtout nous n'avons pas sa correspondance, qui le montre, dit-on, sous un jour nouveau, qui dans tous les cas doit permettre de rectifier ses injustices, de saisir ses impressions véritables au moment même où se passaient les événemens et avant que le temps les eût transformés et comme aigris dans son souvenir. Il faut qu'on donne enfin au public ces documens qui lui appartiennent; il faut qu'en attendant qu'ils soient imprimés on permette aux travailleurs sérieux de les consulter. Nous ne doutons pas que l'administration n'écoute ces justes demandes, qu'elle ne préfère à de vieilles routines difficiles à justifier l'intérêt de l'histoire et des lettres françaises, et qu'elle n'aide de tout son pouvoir le savant courageux qui a l'ambition honorable de donner des *Mémoires* de Saint-Simon une édition complète et définitive.

GASTON BOISSIER.

LES DÉMONIAQUES

D'AUTREFOIS

I.

LES SORCIÈRES ET LES POSSÉDÉES.

I. Axenfeld, *Jean Wier et les Sorciers*, 1865.— II. Michelet, *la Sorcière*.— III. A. Réville, *Histoire du diable*. — IV. P.-L Jacob, bibliophile, *Curiosités de l'histoire*, 1859.

Dans son gros livre sur les sorciers (1), Pierre Le Loyer est pris de compassion pour les erreurs des païens relativement à l'origine des maladies. « Si celuy qui tomboit du haut mal bêloit comme une chèvre, et si, pendant qu'il étoit à plat de terre, il se tournoit souvent vers la partie droite, l'on disoit que la mère des dieux causoit sa maladie. S'il crioit plus haut et en voix plus claire, comme le cheval qui hennit, c'étoit Neptune. S'il haussoit sa voix en ton grele et déchiqueté menu comme le chant des oiseaux, c'étoit Apollon, surnommé Nomien ou pasteur. S'il se tantouilloit en la fange, et se plaisoit à s'en souiller le visage et le corps, c'étoit Diane présidant ès carrefours. S'il jetoit de l'écume par la bouche, ruoit et regimboit des pieds, c'étoit Mars. Si de nuit il se levoit en sursaut et s'épouvantoit, c'étoit Hécate ou Proserpine qui lui mettoient en tête ces tranchées de folies... Il n'y a personne qui ne juge que ce que faisoient les païens ne fût assez ridicule, que ce n'étoit que superstition à laquelle ils étoient extrêmement adonnés, et que Satan en un mot leur avoit bien sillé (fermé) les yeux de

(1) *Discours et Histoires des spectres, visions et apparitions des esprits, anges, démons et âmes se monstrans visibles aux hommes*, par Pierre Le Loyer, conseiller du roy au siège présidial d'Angers; Paris, chez Nicolas Buon, in-4°, 1605.

l'esprit. Le diable avoit affaire avecque gens sans sentimens, qui n'étoient expérimentés en ses ruses et dissimulations, et prenoient la nuit pour le jour. »

Il est certain que Le Loyer calomnie les anciens. S'il y eut des superstitions au temps des Grecs, celles du moyen âge et du XVIe siècle, voire même du XVIIe, furent plus aveugles et plus sanglantes. Le sorcier, la sorcière, le diable, le maléfice, le sabbat, sont des inventions relativement modernes. Au temps d'Hippocrate, on admettait que toutes les maladies ont une cause naturelle (sauf l'épilepsie, qu'on appelait maladie sacrée ou maladie d'Hercule). Peut-être même y avait-il chez les anciens, au sujet du mal physique, une vague idée religieuse, celle de la fatalité, avec cette opinion que le destin envoie aux hommes des maladies pour les punir. Mais quant à préciser l'action de cette puissance fatale, le bon sens antique s'y est constamment refusé. Quand les religions orientales vinrent se mêler au paganisme expirant, la superstition commença : ce fut un temps propice aux magiciens, aux sorciers, aux devins. Bientôt cependant, avec l'effondrement de l'empire romain et la ruine totale des vieilles religions, toutes ces imaginations se dissipèrent, ou au moins il nous est impossible d'en retrouver les traces. Il faut arriver au moyen âge pour pouvoir constater la croyance au diable et aux démons. Du XIIe au XVIe siècle, le culte du diable fait des progrès rapides. Sorciers et sorcières se multiplient, si bien qu'en 1600 il y en a près de trois cent mille en France. Le diable est dépeint, décrit, étudié ; on connaît ses mœurs, ses habitudes, ses goûts, ses antipathies ; on sait comment il vient hanter les corps des malades, on connaît les formules qu'il faut employer pour le chasser, on a des moyens sûrs pour reconnaître les sorcières, des procédés efficaces pour les faire parler, et des bûchers bien flambans pour les punir.

Les témoins de cette fureur superstitieuse ne manquent pas ; on les trouve dans toutes les bibliothèques. On les consulte peu cependant. Peut-être, et non sans raison, a-t-on redouté l'ennui énorme qui se dégage de ces indigestes compilations (le livre de del Rio, in-4° à deux colonnes en petit texte, n'a pas moins de 1,070 pages). Peut-être a-t-on hésité devant le latin barbare, obscur, incorrect, des écrivains allemands, français, espagnols, italiens du XVIe siècle, peut-être aussi n'a-t-on pas osé aborder de front cette aberration universelle, qui a duré plus de quatre siècles et qui a fait de si nombreuses victimes. Toutefois ce n'est pas sans profit qu'on secoue la poussière des vieux traités de magie et de sorcellerie. On y trouve de précieux documens sur l'état de l'esprit humain au moyen âge. Si ce n'est pas tout à fait de l'histoire, c'est de la psychologie historique. Cette étude n'est donc pas sans attrait, et

je me déclarerais, je l'avoue, fort satisfait, si on pouvait trouver autant d'intérêt à lire mes recherches que j'en ai pris à les faire.

Le livre le plus important à consulter, c'est *le Marteau des sorcières* (*Malleus maleficarum*). Généralement on l'attribue à Sprenger seul; mais il est l'œuvre de deux personnes, Jacques Sprenger, ou Springer, et Henri Institor, tous deux envoyés par lettres apostoliques du pape Innocent VIII comme inquisiteurs de la perversité hérétique en Allemagne, sur les bords du Rhin (1). Ce livre, recommandé aux inquisiteurs par une bulle du pape Innocent VIII, approuvé par un mandement de l'archevêque de Cologne (1584), fut donc dès son origine un livre orthodoxe. Bientôt il devint classique. Ce fut en quelque sorte le manuel de l'inquisiteur, manuel qui permettait au juge d'être docte, orthodoxe, érudit, invincible, de répondre à tous les argumens sataniques et de condamner sans appel. De là l'allure pédantesque de ce livre. Il est écrit sous la forme de questions et de réponses, avec des divisions et des subdivisions à l'infini. Une crédulité naïve à toutes les fables, même à celles de l'antiquité, une confiance sans limite dans les argumens de la théologie, une connaissance approfondie de la *Somme* de saint Thomas, et avec cela l'expérience de toutes les perfidies et machinations que le diable peut ourdir, expérience acquise par vingt années d'inquisition, voilà Sprenger. Il est sot, mais intrépide, dit Michelet. Il pose hardiment les thèses les moins acceptables. Un autre essaierait d'éluder, d'atténuer, d'amoindrir les objections; lui, dès la première page, les montre en face, expose une à une les raisons naturelles, évidentes, qu'on a de ne pas croire aux miracles diaboliques. Puis il ajoute froidement : *Autant d'erreurs hérétiques.*

Tout le monde a vu les manuels destinés à préparer les écoliers au baccalauréat : plusieurs traités composés par des auteurs différens sont réunis en un seul volume, de manière à former un résumé complet des connaissances exigées pour l'examen. On faisait de même jadis pour l'inquisiteur, et on imprimait dans le même volume divers traités utiles aux juges des sorcières. A côté du *Marteau des sorcières* se trouvent donc d'autres ouvrages d'importance moindre, mais assez curieux cependant pour mériter d'être cités ici. D'ailleurs « leurs titres ont toujours quelque chose de rare. » — Frère Jean Nider, de l'ordre des frères prêcheurs, professeur de théologie et inquisiteur de la peste hérétique : *Traité remarquable sur les maléfices et sur les déceptions qu'ils causent, extrait avec un*

(1) *Fr. Jacobi Sprengeri et Fr. Henrici Institoris, Inquisitorum hereticæ pravitatis, Malleus maleficarum.* La première édition est de 1580. L'édition que j'ai sous les yeux, et qui est à la Bibliothèque nationale, est de 1595; Lyon, chez Pierre Landry.

soin particulier du Formicarium (1) *du même auteur.* — Bernard Basin : *des Sciences magiques et des maléfices des sorciers.* — Ulrich Molitor : *Dialogue sur les lamies* (sorcières) *et les pythonisses.* — Frère Jérôme Mengus, de l'ordre des frères mineurs : *Fouet des démons, ou exorcismes terribles, puissans et efficaces, remèdes excellens pour chasser les esprits malins des corps des possédés et échapper aux méfaits du diable.* — Thomas Murner : *des Pythonisses.* — Felix Malleolus : *Traité des exorcismes et des conjurations.* — Frère Barthélemy de Spina : *des Stryges et des Maléfices* (2).

Les inquisiteurs et les exorcistes trouvèrent un rude adversaire dans le médecin flamand Jean de Wier (1515-1588). Jean de Wier était le disciple de ce fameux Cornelius Agrippa, nécromancien cosmopolite, tour à tour soldat, astrologue, médecin, avocat, théologien, immortalisé par Rabelais, qui l'a quelque peu raillé sous ce pseudonyme de Her Trippa, en tous cas le plus grand sorcier qui fut oncques. Agrippa, après avoir admis et probablement pratiqué la sorcellerie, finit par ne plus y croire; il compose un livre intitulé : *de la Vanité des sciences,* et meurt en 1536 à Grenoble, à l'hôpital. Il laissa un chien noir et un disciple. Ce chien, sitôt qu'Agrippa fut mort, s'alla jeter en la rivière et depuis ne fut jamais vu. Il n'y a pas de doute à ce sujet : c'était Satan en guise de chien. Quant à Jean de Wier, il continue l'œuvre pestilentielle d'incrédulité de son maître défunt. En effet il ne croit pas à la culpabilité des sorcières, et il ne craint pas d'appeler bouchers ceux qui les torturent et les condamnent. Son livre a rapidement plusieurs éditions (3). On croit, dit-il, que la sorcière fait un pacte exécrable

(1) Le mot *Formicarium* est difficile à traduire; on pourrait l'exprimer par le mot français fourmillement.

(2) A côté du *Malleus*, il faut ranger d'autres livres écrits dans le même esprit. Le *Manuel des exorcistes, où l'on traite de la manière vraie, certaine, sûre de chasser les démons du corps de l'homme, de traiter les malades, de se défendre contre ses ennemis : ouvrage utile non-seulement aux exorcistes et aux prêtres, mais aux médecins, aux théologiens, aux possédés et aux malades,* par le R. P. Candide Brognoli, de Bergame, professeur de théologie, de l'ordre des franciscains ; Venise, 1702. Discours sur la magie *(Disquisitiones magicæ),* par Martin Del Rio, de la société de Jésus, Cologne; chez Hemming, 1633. — Grillandus, jurisconsulte florentin, *des Sortileges,* et Jean-François Ponzinibius, *des Sorcières,* Francfort-sur-le-Mein, 1592. — Jacques Fontaine. *Discours des marques des sorciers et de la possession réelle que le diable prend sur le corps des hommes;* Lyon, 1611. — Léon Davair, *Trois Livres des charmes, sortilèges et enchantemens ;* Paris, chez Chesneau, 1583. On trouvera une bibliographie assez complète des livre de sorcellerie des XVIe et XVIIe siècles à la fin du livre de Langlet-Dufresnoy. *Recueil de dissertations sur les apparitions ;* Paris, 1751, t. II, 2e partie, p. 255-292.

(3) Voici les titres de quelques-uns des ouvrages de Jean de Wier *(Opera omnia,* chez Van den Berghe; Amsterdam, 1660) : *les Prestiges des demons ; — Livre apologétique,* ou recueil de lettres envoyées à Wier par des personnages illustres; — *de la Pseudomonarchie des démons ; — des Sorcières ; — de la Colère.*

avec le démon, et, par l'efficacité d'imprécations sataniques, peut faire éclater dans l'air d'étranges flammes, exciter les tempêtes, faire tomber dru la grêle sur les champs, se transporter en quelques heures aux lieux les plus éloignés, mener danses et festins avec les démons, changer hommes en bêtes et faire apparaître mille monstrueux prodiges. Mais c'est sur l'autorité des poètes qu'on donne foi à ces fictions. La sorcière est une pauvre vieille femme, stupide et ignorante, dont la fantaisie a été tant abusée en fausses images par l'esprit malin qu'elle confesse avoir fait ce qu'elle n'a pu faire, et ce qui n'a été fait par quiconque. A plusieurs reprises, Wier s'apitoie sur les sorcières; il les appelle pauvresses, petites vieilles, petites femmes malheureuses (*misellae, aniculae, mulierculae, vetulae*), et il apostrophe vigoureusement, avec une indignation généreuse, leurs juges, qu'il appelle bourreaux. « O vous, tyrans cruels, juges sanguinaires, qui oubliez d'être hommes, et chez qui l'aveuglement fait taire toute pitié, je vous convoque au tribunal du juge suprême qui décidera entre vous et moi. Lors la vérité que vous avez ensevelie et foulée aux pieds se dressera en votre face, et criera vengeance de vos crimes: lors sera publique votre soi-disant science de la vérité évangélique, science que certains d'entre vous nous objectent à tout propos. Lors vous ferez expérience de ce qu'est la parole de Dieu, et de la même mesure que vous jugeâtes les autres, vous aussi, vous serez jugés! » Ailleurs il supplie les juges de ne pas pratiquer la torture. « Pensez-vous, dit-il, qu'il y ait au monde une misère pire que celle des sorcières? Croyez-vous que ces pauvres femmes ne souffrent pas assez pour vous ingénier à les faire souffrir encore? » Jean Wier n'est cependant ni un libre penseur, ni un sceptique. Loin de là, sa crédulité est prodigieuse. Il admet la plupart des histoires qu'on vient lui raconter. Comme Sprenger, comme del Rio, il croit au diable, à l'esprit malin, à la possession.

Il semble que la crédulité de J. Wier eût dû le protéger contre la fureur des gens bien pensans! Heureusement pour lui, il était médecin de Guillaume, duc de Clèves, et cette haute amitié le sauva. D'ailleurs, on ne brûle pas aussi facilement un grand docteur qu'une pauvre vieille paysanne. Aussi Wier mourut tranquillement dans son lit à l'âge de soixante-treize ans. Ce n'est pas la faute de Bodin si Wier a pu si scandaleusement échapper à toute répression. Jean Bodin, qui fut procureur du roi à Laon, et jurisconsulte célèbre, après avoir composé sa *Démonomanie des sorciers* (1), croit nécessaire de réfuter les erreurs de Jean Wier; « premièrement pour l'honneur de Dieu, contre lequel il s'est armé; en second lieu,

(1) Souvent réimprimée. La première édition est de 1580.

pour lever l'opinion de quelques juges auxquels cet homme-là se vante d'avoir fait changer d'opinion, se glorifiant d'avoir gagné ce point par ses livres, qu'on élargissait maintenant les sorcières, à pur et plein, appelant bourreaux les autres juges qui les font mourir, ce qui m'a fort étonné, car il faut bien que cette opinion soit d'un homme très méchant ou très ignorant. Or Jean Wier montre par ses livres qu'il n'est pas ignorant, même qu'il est médecin, et néanmoins il enseigne en ses livres mille sorcelleries damnables, jusqu'à mettre les mots, les invocations (1), les figures, les cercles, les charactères des plus grands sorciers qui furent oncques, pour faire mille méchancetés exécrables que je n'ai pu lire sans horreur, et, qui plus est, il a mis l'inventaire de la monarchie diabolique avec les noms et surnoms des soixante-douze princes, et de sept millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-six diables, sauf l'erreur du calcul. » En lisant ce dénombrement impie, le savant Bodin est pris d'une horreur profonde : « Ce sont, dit-il, abominations la mémoire desquelles me fait dresser le poil en la tête. » Et il ajoute, avec une profonde conviction, la conviction de l'homme effrayé : « Wier est coupable de la peine des sorciers, comme il est expressément porté par la loi que celui qui fait évader les sorciers, il doit souffrir la peine des sorciers. »

Vers la fin du XVI[e] siècle, un certain changement s'établit dans les mœurs judiciaires. Jusque-là, les inquisiteurs et les prêtres avaient jugé les sorcières; désormais ils n'auront plus que le second rôle, et les juges civils tiendront la première place. Qu'on ne croie pas d'ailleurs que ce sera au bénéfice de la clémence ou de l'équité : non, les magistrats sont plus crédules et plus impitoyables que les tribunaux d'inquisition. Les livres français de Bodin, de Boguet, de Le Loyer, sont remplis de plus d'inepties que les livres latins des dominicains, des bénédictins et des jésuites. Del Rio confesse même que Bodin est trop crédule, qu'il admet sans preuve des faits fort douteux, comme par exemple le chevauchement au sabbat. Est-ce que l'âme des sorcières, quittant pendant la nuit le corps endormi, s'en va toute seule au sabbat? Bodin tranche la question par l'affirmative, alors que, suivant Del Rio, le diable trompe bien souvent les sorcières, de sorte que le chevauchement est presque toujours un effet de l'imagination. En un autre endroit, Bodin prétend que, pour faire appliquer la question, il suffit d'un seul témoin à charge, contrairement aux opinions de

(1) Voici une de ces invocations que j'oserai reproduire, à mes risques et périls. *Ioth Aglanabaroth el abiel ena thiel amasi sidomel gayes tolonia.* Toutes les fois que Bodin a l'occasion de parler de formules semblables, il passe outre en tremblant, et dit : « certains mots qu'il n'est besoin d'écrire. »

Sprenger et de presque tous les inquisiteurs. Les juges ecclésiastiques, moins tremblans sans doute, sont plus doux que ce magistrat. De fait, il y a peu de livres aussi effarés que *la Démonomanie des sorciers.* C'est ce qui en a fait le succès.

D'ailleurs les temps étaient propices. Jean Wier avait prêché dans le désert. Jusqu'en 1600 le nombre des sorciers va toujours en augmentant. Tout le monde croit au diable, aux démons, aux incubes, aux succubes, aux sorciers, tempestaires ou autres. C'est l'âge d'or de Satan. Fernel, un des plus illustres médecins du XVIe siècle, raconte sérieusement qu'il connaît quelqu'un qui fut ensorcelé en mangeant une pomme. Ambroise Paré, un des plus grands hommes de la France, parle avec détail des sorciers et des maux qu'ils causent (1). « Ainsi qu'on voit aux nuées se former plusieurs et divers animaux, ainsi les démons se forment tout subit en ce qui leur plaît, et souvent on les voit transformés en bêtes, comme serpens, crapauds, chats-huants, huppes, corbeaux, boucs, ânes, chiens, chats, loups, taureaux et autres. Ils hurlent la nuit et font bruit comme s'ils étaient enchaînés; ils remuent bancs, tables, tréteaux, berçant les enfans, jouent au tablier, feuillettent livres, comptent argent, ouvrent portes et fenêtres, jettent vaisselle par terre, cassent pots et verres et font autre tintamarre; néanmoins, on ne voit rien au matin hors de sa place. Ils ont plusieurs noms, comme démons, cacodémons, incubes, succubes, coquemares (2), gobelins, lutins, mauvais anges, Satan, Lucifer, Père de mensonges, Prince des ténèbres, Légion.

« Ceux qui sont possédés des démons parlent, la langue tirée hors la bouche, divers langages inconnus. Ils font trembler la terre, tonner, éclairer, venter, déracinent et arrachent les arbres, tant gros et forts soient-ils! Ils font marcher une montagne d'un lieu en autre, soulèvent en l'air un château et le remettent en sa place... Iceux démons peuvent, en beaucoup de manières, tromper notre terrienne lourdesse, car ils obscurcissent les yeux des hommes avec épaisses nuées qui brouillent notre esprit fantastiquement, et nous trompent par imposture satanique, corrompant notre imagination par leurs bouffonneries et impiétés. Ils sont docteurs de mensonges, racines de malices, et, pour le dire en un mot, ils ont un incomparable artifice de tromperie, car ils se transmuent en mille façons, et entassent au corps des personnes vivantes mille choses étranges, comme vieux panneaux, des os, des ferremens, des clous, des épines, du fil, des cheveux entor-

(1) OEuvres complètes d'Ambroise Paré, édition de Malgaigne, 1841, t. III, page 54.
(2) C'est de là que vient le mot cauchemar.

tillés, des morceaux de bois, des serpens et autres choses monstrueuses. »

En ce temps d'universelle crédulité, il n'y a guère que deux grands esprits qui résistent à la sottise commune, et, quand tout le monde a peur de Satan, Rabelais ose en rire et Montaigne en douter. « Je vois bien, dit Montaigne, qu'on se courrouce, et me défend-on d'en douter, sur peine d'injures exécrables. Nouvelle façon de persuader. Pour Dieu mercy, ma créance ne se manie pas à coups de poings... Qui établit son discours par braverie et commandement montre que la raison y est foible... J'ai les oreilles battues de mille tels contes : trois le virent un jour en Levant, trois le virent le lendemain en Occident, à telle heure, tel lieu, ainsi vêtu ; certes je ne m'en croirois pas moi-même. Combien trouvé-je plus naturel et plus vraisemblable que deux hommes mentent qu'un homme en douze heures passe d'Orient en Occident! Combien plus naturel, que notre entendement soit emporté de sa place par la volubilité de notre esprit détraqué, que cela, qu'un de nous soit envolé sur un balai, au long du tuyau de la cheminée, en chair et en os par un esprit étranger! Ne cherchons pas des illusions du dehors et inconnues, nous qui sommes perpétuellement agités d'illusions domestiques et nôtres. Il y a quelques années, un prince souverain, pour rabattre mon incrédulité, me fit cette grâce de me faire voir dix ou douze prisonniers de ce genre, et une vieille entre autres, vraiment bien sorcière en laideur et difformité, très fameuse de longue main en cette profession. Je vis épreuves et libres confessions, et je ne sais quelle marque insensible sur cette misérable vieille, et m'enquis, et parlai tout mon saoûl, y apportant la plus saine attention que je pusse. Et ne suis pas homme qui me laisse guère garotter le jugement par préoccupation. Enfin, et en conscience, je leur eusse plutôt ordonné de l'ellébore que de la ciguë (car ils me parurent fous plutôt que coupables)... Quant aux oppositions et argumens que des honnêtes hommes m'ont faits, et là, et souvent ailleurs, je n'en ai point senti qui m'attachent... Après tout, c'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif. »

Mais venons à l'histoire des démons eux-mêmes : et d'abord quelle est leur origine? Sur ce point, il y a des dissentimens graves. Les rabbins juifs, d'après Balthazar Bekker (1), font remonter cette origine aux premiers temps du monde. Pendant cent trente ans, disent-ils, qu'Adam vécut loin de sa femme, il vint des diablesses vers lui, qui devinrent grosses, et qui accouchèrent de diables, d'esprits, de spectres nocturnes et de fantômes. Mais cette opinion est

(1) *Le Monde enchanté*, Amsterdam, 1694; 4 volumes in-12, tome I, page 162.

judaïque, et elle n'est pas admise par les auteurs chrétiens du xvie siècle. Del Rio s'élève même contre l'opinion des auteurs qui pensent qu'Adam a composé les livres d'alchimie. Il ne nous en reste rien, dit-il fort sagement, et cette opinion, qui est le rêve d'hommes oisifs, n'est fondée sur aucune preuve. En réalité, c'est Cham qui est le premier auteur de la magie diabolique. Sur ce point aussi il y a désaccord, car, pour Bernard Basin, le premier magicien est Zoroastre, qui, au moment de sa naissance, au lieu de pleurer comme les autres enfans, se mit à rire, ce qui indiquait bien sa nature diabolique.

Que ce soit Adam, Cham ou Zoroastre, ce qui est prouvé, c'est que de toute antiquité il y a eu des sorciers, des obsessions diaboliques et des méchancetés de l'esprit malin. Pharaon avait des magiciens qu'il opposa à Moïse. La pythonisse d'Endor était une sorcière. Orphée, qui charmait les bêtes; Amphion, qui faisait mouvoir les pierres aux accords de sa lyre, ne sont autres que des sorciers. Nabuchodonosor, qui fut changé en bête, est un terrible exemple de lycanthropie, comme aussi le malheureux Lycaon dont parle Ovide. Iphigénie fut changée en biche par un sortilège. Circé était une magicienne fameuse, comme Médée. Numa Pompilius fut abusé par la nymphe Égérie, qu'il ne savait pas être une sorcière. Épiménide, qui dormit cinquante ans dans une caverne de Crète, fut la victime du diable. Loth fut changée en statue de sel par le diable. Il n'est pas jusqu'à l'ânesse de Balaam qui ne soit invoquée comme un exemple de l'action de Satan sur les bêtes. En tous cas, l'un des plus grands sorciers, c'est Virgile, « le chancelier d'Auguste » qui commandait aux abeilles et qui descendit aux enfers. Si on a brûlé beaucoup de sorciers, au moins on ne craignait pas de les mettre en bonne compagnie.

Un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est qu'il y a beaucoup plus de sorcières que de sorciers. C'est, dit Sprenger, parce que la femme est plus défectueuse, et cette défectuosité tient d'abord à ce qu'elle a été créée de la côte du premier homme, ensuite à ce qu'elle a moins de foi, ce qui se révèle dans le mot lui-même *femina*, femme, qui signifie *fide minus*, moins de foi : c'est enfin à cause de son impatience et de sa légèreté qui lui font renier plus facilement ses croyances. Sur la fragilité de la femme, Sprenger ne tarit pas. Il énumère gravement tous les exemples de femmes infidèles qui ont suivi l'exemple d'Ève, leur mère commune. En elles, dit le savant homme, il y a trois vices généraux : l'infidélité, l'ambition et la luxure. Un autre, le chanoine Basin, rappelle cette parole de l'Ecclésiaste qu'il vaut mieux habiter avec un lion et un dragon dévorant qu'avec une méchante femme. Guillaume de Paris

donne un jugement assez juste en disant que, par suite de leur nature sensible et ardente, les femmes bonnes sont excellentes, et que les femmes mauvaises sont exécrables.

Pour qu'une sorcière se voue au diable, il y a plusieurs procédés. Sur ce sujet on peut donner des indications précises grâce à l'inquisiteur Cumanus dont Sprenger nous raconte l'histoire. Ce Cumanus fit brûler en une seule année quarante et une sorcières en Lombardie, et cette année encore (1584), nous dit son collègue, il continue à travailler à son métier d'inquisiteur. Or, d'après Cumanus, il y a deux pactes qu'on peut faire avec le diable : l'un est solennel, et l'autre se fait en particulier; pour le pacte solennel, les sorcières se réunissent le jour convenu, au sabbat, devant le démon, qui a pris la forme humaine, et lui amènent la novice qu'il faut initier. Le démon l'engage à renier sa foi, le culte chrétien et les sacremens. Si elle accepte, après certaines cérémonies, le diable lui demande son hommage, et lui donne le pouvoir de faire toutes sortes de maléfices avec certaines graisses, et les membres ou les reins d'enfans récemment baptisés. Ce pacte solennel est facile à reconnaître et à punir, tandis que le pacte tacite est, de l'aveu général, presque insaisissable. Il faut une longue pratique et beaucoup d'expérience avant d'en pouvoir donner la preuve. Pour faire un pacte tacite avec le diable, il suffit de se servir d'expressions ou de formules magiques, ou même d'être lié d'amitié avec une sorcière. Il y a plus : sans conclure de pacte, soit solennel soit tacite, on peut être cependant voué au diable. C'est ce qui arrive toujours aux enfans des sorcières, qui, par le fait même de leur naissance, sont consacrés à Satan.

Le pacte solennel, si évident aux auteurs du XVIe siècle, est un des problèmes les plus obscurs de l'histoire. Existait-il un véritable sabbat? Y avait-il à certains momens de la nuit un départ des villageois ou des citadins pour une assemblée mystérieuse qui se tenait dans la forêt, dans la lande, sur la colline? Michelet, qui a traité cette question avec son imagination poétique et déréglée, pleine de vraie érudition cependant, pense que le sabbat existait réellement. « Représentez-vous sur une grande lande et souvent près d'un vieux dolmen celtique, à la lisière d'un bois, une scène double : d'une part, la lande bien éclairée, le grand repas du peuple; d'autre part, vers le bois, le chœur de cette église dont le dome est le ciel. J'appelle chœur un tertre qui domine quelque peu. Entre les deux, des feux résineux à flamme jaune et de rouges brasiers, une vapeur fantastique. Au fond la sorcière dressait son Satan, un grand Satan de bois, noir et velu, ténébreuse figure que chacun voyait diversement. »

Ces descriptions, qui sont d'un poète plus que d'un historien, ne sont guère faites pour entraîner la conviction, et il ne faudrait pas lire beaucoup de récits de sabbat, encore qu'ils s'accordent entre eux, pour être convaincu que cette conception de l'assemblée des sorcières est fantastique, et résulte de l'imagination délirante de malheureuses hystériques. Lorsqu'il s'agit de confessions faites sous la torture, est-il possible de leur accorder quelque valeur? Souvent, il est vrai, ces confessions, ces aveux étaient spontanés; mais pourrait-on prouver qu'ils ne sont pas dus au délire ou à la démence (1)? D'ailleurs, pour beaucoup de sorcières, il y avait un prélude nécessaire au départ pour le sabbat; c'était l'onction avec certains onguens dans lesquels la belladone et la mandragore jouaient le principal rôle. Or on sait que ces solanées sont des poisons qui agissent sur l'intelligence, troublent la vue et les sens, et, même à dose assez faible, provoquent une sorte d'ivresse. Voici, entre cent autres semblables, un des récits de Bodin : « Auprès de Rome, l'an 1526, il y eut un paysan, lequel ayant vu sa femme se graisser la nuit toute nue, et puis ne la trouvant plus en sa maison, le jour suivant il prend un bâton et ne cessa de frapper jusqu'à ce qu'elle eût confessé la vérité, ce qu'elle fit, requérant pardon. Le mari lui pardonna à la charge qu'elle le mèneroit à l'assemblée. Le jour suivant la femme le fit oindre de la graisse qu'elle avoit, et se trouvèrent tous deux sur chacun un bouc bien légèrement. Se voyant à l'assemblée, la femme le fit tenir un peu à l'écart, et alla faire la révérence au chef de l'assemblée qui étoit habillé en prince pompeusement; la révérence faite, on se mit à danser en rond, les faces tournées hors le rondeau, de sorte que les personnes ne se voyoient pas en face. La danse finie, les tables furent couvertes de plusieurs viandes; alors la femme fit approcher son mari pour faire la révérence au prince, puis il se met à table avec les autres, et voyant que les viandes n'étoient salées, il cria tant qu'on lui apporta du sel, et, devant que de l'avoir goûté, il dit : Loué soit Dieu que le sel soit venu! A ce mot soudain tout disparut, et personnes, et viandes, et table, et demeura seul tout nu ayant grand froid, ne sachant où il étoit. Or il étoit loin de Rome de cent milles, au comté de Béné-

(1) Un seul exemple, pris entre mille, montrera que le sabbat ne peut guère être considéré que comme une hallucination pure et simple. « Quelqu'un soupçonnant sa servante d'être sorcière, et elle le niant, il se résolut de veiller toute une nuit, et l'ayant attachée à la jambe bien serré, elle étant auprès du feu une nuit qu'elle devait aller au sabbat, tout aussitôt qu'elle faisait le moindre semblant de dormir, l l'éveillait rudement; néanmoins le diable triompha : car *elle fut au sabbat, confessa y avoir été, et lui en dit toutes les particularités confirmées par une infinité d'autres.* » (De Lancre, 1610). Cet aveu doit donner à réfléchir sur les autres aveux semblables.

vent, et fut contraint mendier pain et habits, et le huitième jour il arriva en sa maison, fort maigre et défait, et alla accuser sa femme qui fut prise, et en accusa d'autres qui furent brûlées toutes vives après avoir confessé la vérité. »

On trouve dans Bodin, dans Sprenger, dans Del Rio, beaucoup de récits analogues. La sorcière se *graisse* avec certains onguens; tout d'un coup elle est transportée dans les airs, soit sur un bouc noir qui se trouve là tout exprès, soit sur un manche à balai, soit sur tout autre véhicule aussi commode. Elle arrive au sabbat, elle y trouve des démons qui dansent, elle danse avec eux, et avec des sorcières et des sorciers venus des villages voisins. Voilà ce qu'avouent toutes les accusées, voilà ce qui se trouve dans tous les livres. Mais est-ce que vraiment ces aveux peuvent servir de témoignage suffisant? Est-ce que les affirmations de mille pauvres femmes, folles ou hystériques, doivent servir de base à l'histoire? Les historiens de ce siècle sont plus exigeans que les inquisiteurs du temps passé. Nous avons peine à croire que d'immenses assemblées aient pu se tenir pendant plusieurs siècles, depuis l'an 1300 à Toulouse jusqu'à l'an 1612 en Béarn, sans que personne ait pu surprendre en flagrant délit quelqu'une de ces sorcières. C'est toujours sur leurs aveux qu'on s'appuie pour les condamner, à moins qu'on ne les surprenne le matin courant toutes nues dans la campagne, ce qui indique la démence ou l'hystérie, mais ce qui ne prouve en rien l'existence d'une assemblée du sabbat. Pour admettre ces réunions diaboliques, il faudrait supposer qu'il y avait des imposteurs ayant façonné en bois ou autrement une sorte d'image du diable. Ce diable, dont la peinture est faite différemment par chaque auteur, est ainsi décrit par de Lancre : « Le diable au sabbat est assis dans une chaire noire avec une couronne de cornes noires, deux cornes au cou, une autre au front, avec laquelle il éclaire l'assemblée, les cheveux hérissés, le visage pâle et trouble, les yeux ronds, grands ouverts, enflammés et hideux; une barbe de chèvre, la forme du col et tout le reste du corps mal taillés, le corps en forme d'homme et de bouc, les mains et les pieds comme une créature humaine sauf que les doigts sont tous égaux et aigus, s'appointant par les bouts, armés d'ongles, et les mains courbées en forme de pattes d'oie, la queue longue comme celle d'un âne. Il a la voix effroyable et sans ton, tient une grande gravité superbe avec une contenance d'une personne mélancolique et ennuyée. »

Faut-il voir dans cette image la fantaisie d'une des nombreuses sorcières que de Lancre a fait brûler (soixante en quatre mois), ou bien la peinture vraie d'une idole de bois sculptée grossièrement par quelque sorcière? S'il en était ainsi, il serait étonnant qu'on

n'eût jamais trouvé de semblable simulacre. Une assemblée de six mille personnes se réunissant sans laisser de traces serait un phénomène bien merveilleux. N'est-il pas plus simple de croire à l'aberration de toute une population craintive et ignorante? La question reste donc tout entière de savoir si le sabbat a existé, ou si c'est une hallucination cent mille fois répétée. C'est aux historiens à élucider ce problème, et il ne paraît pas que l'on ait encore donné des preuves bien fortes permettant d'affirmer qu'il y a eu ou qu'il n'y a pas eu de sabbat.

Quoi qu'il en soit, laissons cette question ténébreuse du sabbat. Aussi bien les croyances superstitieuses ne nous feront pas défaut. Une des plus importantes, et sur laquelle, pour des motifs que l'on comprendra, il nous est interdit d'insister, est relative à l'union du diable avec les sorcières. Dans ce cas, le diable est un *incube*. L'esprit malin peut aussi, sous la forme d'une femme, jeune ou vieille, laide ou belle, s'unir au sorcier. Alors le diable est *succube*. Pendant tout le XVIe et tout le XVIIe siècle, succubes, incubes surtout, foisonnent, et il n'y a pas de sorcière qui n'avoue ses relations avec le diable. Quant à savoir si le diable peut être père, c'est un des problèmes les plus discutés. L'opinion la plus commune, c'est qu'il est père indirectement, en passant de l'état de succube à l'état d'incube. Les cérémonies infâmes, qui étaient racontées comme propres au sabbat, ont fait croire à Michelet et à d'autres auteurs encore que le sabbat était un rendez-vous de débauche. Combien n'est-il pas plus vraisemblable que les aveux des sorcières sont dus aux hallucinations qui les hantaient, à des visions de nature érotique, telles qu'on en constate aujourd'hui encore de si fréquens exemples?

La puissance des mauvais anges est infinie. Il suffit, pour que le diable ou un démon d'ordre inférieur s'empare du corps d'un malheureux, qu'il ait commis un oubli, une négligence d'un instant. Ainsi une religieuse ayant oublié de dire son *Benedicite* en mangeant de la laitue, un diable, qui s'était caché dans cette laitue, s'empara d'elle et pendant longtemps l'agita de convulsions terribles, jusqu'à ce qu'enfin l'évêque, pris de pitié, l'eut triomphalement exorcisée. Un brave homme, nommé Pierre, ayant négligé en se couchant de faire le signe de la croix, se réveille au milieu de la nuit, croyant que le matin est arrivé, et, pensant être sur un terrain uni, se précipite du haut de son escalier, au bout duquel il arriva à demi mort à la grande stupéfaction de tous. N'est-il pas certain que le diable était l'auteur de cette malheureuse illusion? Tout ce qui se fait de peu ordinaire ou même de très ordinaire est attribué au mauvais esprit. Luther y croyait plus que quiconque.

Il raconte ses dialogues avec l'esprit malin, qui pendant la nuit cassait les vitres et remuait des sacs de noix sous son lit. Lorsqu'il composait ses ouvrages, Luther avait fort à faire à répondre anx argumens que Satan lui objectait. Une fois, emporté par la colère, il prit son encrier et le jeta contre le diable avec tant de force que l'encre alla tacher le mur. On voit encore maintenant, dit M. Louandre, la tache d'encre faite par Luther dans sa lutte contre le mauvais ange. Elle se trouve dans la petite chambre de Wartbourg où il travaillait. Le diable, dit quelque part Luther, est un maître redoutable, qui a dans sa sacoche plus de poisons que tous les apothicaires du monde. D'ailleurs, suivant Del Rio et Sprenger, l'apôtre de la réforme avait bien le droit de causer avec le diable, étant lui-même le fils d'une sorcière et d'un démon (1). Savonarole, lorsqu'il était sur le point de dormir, entendait le diable qui l'appelait par son nom, mais en changeant chaque fois la prononciation. Érasme, un grand esprit cependant, s'imaginait tenir des démons en prenant des puces : il admet qu'une ville tout entière a été brûlée par les démons. Mélanchthon rapporte que, lorsque certaines démoniaques arrachaient les poils du vêtement de quelque personnage que ce fût, ces poils étaient incontinent changés en pièces de monnaie du pays. Michel Servet pensait que dans les ventricules du cerveau Satan était logé et y promenait sa fantaisie. Toutes les fois qu'un phénomène bizarre ou inexpliqué se produisait, aussitôt on y voyait l'action du diable. Un jour qu'Ignace de Loyola faisait des études grammaticales sur les déclinaisons des noms et des verbes, les idées affluaient si rapidement à son esprit qu'il ne pouvait rien apprendre ni rien retenir, et malgré toute l'attention qu'il apportait à ce travail, il lui était impossible de chasser les pensées confuses qui l'envahissaient ou de fixer ses idées sur un point précis. « Je reconnais, s'écria-t-il alors, je reconnais les ruses de notre odieux ennemi, la perfidie et l'astuce du Malin. » — « Je sais un personnage, dit Bodin, lequel me découvrit qu'il était fort en peine d'un esprit qui le suivait et se présentait à lui en plusieurs formes, et la nuit le tirait par le nez, et l'éveillait, et souvent le battait, et, quoiqu'il le priât de le laisser reposer, il n'en voulait rien faire et le tourmentait sans cesse, lui disant : Commande-moi quelque chose. »

D'autres exemples montreront bien quelle foi absolue, aveugle, on donnait à la puissance diabolique. Un jour, dit Sprenger, un homme fut changé en âne par une sorcière. Pendant trois ans on fit porter au malheureux jeune homme les plus lourds fardeaux. Enfin, au bout de ce temps, passant devant une église, au moment

(1) Les caricatures du temps en font foi.

où on célébrait la messe, et n'osant pas entrer de peur d'être chassé et roué de coups, il se tint devant la porte, pliant les pattes de derrière, et joignant les pattes de devant, c'est-à-dire les mains, ajoute Sprenger, en les élevant au ciel. Au moment où l'on admirait ce prodige, arrive la sorcière qui se met à frapper l'âne à coups de bâton. Mais l'on devine bien qu'il s'agissait d'un maléfice; on la traîne devant le juge, on l'interroge, on la torture, elle avoue son crime, on obtient d'elle qu'elle rende le jeune homme à sa forme première, et, pendant qu'elle expie son crime, le jeune homme revient plein de joie vers les siens (p. 286). Les pires sorcières sont les sages-femmes, qui, au moment où les enfans viennent au monde, les vouent au démon; il en est qui leur coupent les membres avant qu'ils soient baptisés pour composer des onguens magiques; dans le diocèse de Constance, on brûla une sorcière sage-femme qui avait tué plus de quarante enfans en leur enfonçant une épingle dans la tête. Les sorcières disposent de tous moyens pour donner les maladies, priver de lait les vaches, faire tomber la grêle ou détruire les moissons. Pour faire tarir le lait des vaches, il suffit de mettre par terre un seau vide, de planter un couteau dans le mur et d'invoquer le diable; aussitôt le diable va prendre le lait d'une vache féconde qu'il porte dans le seau de la sorcière. Un jour, une jeune fille, n'ayant pas été invitée à un festin et irritée de cet oubli, appelle le diable qui vient à elle, et comme elle déclare vouloir faire tomber la grêle sur toute la société, il lui accorde sa demande; aussitôt une grêle violente afflige la ville, tandis que la sorcière est enlevée dans l'air par le démon aux yeux de certains bergers. Comme elle rentra dans la ville, les bergers l'accusèrent. On l'appréhende, on l'interroge, et après qu'elle a confessé toute l'horreur de son crime, elle est brûlée sans délai.

Souvent les sorcières prennent la forme d'animaux. Un jour, un bûcheron, pendant qu'il coupait du bois, fut attaqué par trois chats qui se mirent à lui mordre les jambes. Effrayé, il se défend comme il peut, et, ayant fait le signe de la croix, parvient à se débarrasser de ses agresseurs. Il rentre dans la ville, mais aussitôt on l'accuse d'avoir porté un maléfice sur trois femmes qui, au même moment, ont été grièvement blessées. Il allait être jugé et probablement condamné, si le juge n'avait découvert que ces trois bêtes n'étaient autres que les trois femmes, c'est-à-dire trois abominables sorcières, qui par l'assistance du démon avaient été métamorphosées en chattes. Souvent aussi les sorcières se transforment en louves. Boguet raconte sérieusement cette histoire d'un chasseur qui, ayant coupé d'un coup de fusil la patte d'une louve, s'égare et va demander l'hospitalité dans un château. Requis s'il avait fait bonne chasse, il veut montrer la patte de la louve, mais, à sa grande sur-

prise, c'était un bras de femme. Le châtelain y reconnaît son anneau de mariage; il va trouver sa femme, qui cachait son bras ensanglanté. Point de doute; elle était sorcière et courait la forêt sous la forme d'une louve. On croirait que c'est une fable, si la malheureuse femme n'avait été brûlée.

D'autres fois c'est le diable lui-même qui se déguise en un animal, il peut être loup, ours, araignée, crapaud, jamais cependant il ne revêt la forme d'un agneau ou d'une colombe. Un jour, en Angleterre, un possédé toutes les fois qu'on approchait de lui la sainte hostie, poussait des hurlemens et des blasphèmes. « Vraiment, disait-il, une araignée mérite plus de respect.» Aussitôt, une araignée, immense et hideuse, descend du dôme de l'église, et, suspendue par son fil, arrive jusqu'à la bouche du blasphémateur. Lorsque les sorcières basques furent brûlées, en 1609, par de Lancre, à la dernière sorcière qu'on brûla, une nuée de crapauds sortit de sa tête; le peuple se rua sur eux à coups de pierre, mais ils ne purent venir à bout d'un crapaud noir qui échappa aux flammes, au bâton, aux pierres, et se sauva, comme un démon qu'il était, en lieu où on ne sut jamais le trouver.

Mais ce qui, au point de vue psychologique, a le plus d'intérêt pour nous, c'est de savoir comment le démon peut pénétrer dans les corps. Or il y a deux sortes d'actions : la possession et l'obsession. Dans la possession, le démon s'est emparé complètement du corps et de l'âme du malheureux. Au contraire, dans l'obsession, il n'y a qu'une persécution superficielle, qu'il est facile de combattre par le jeûne, par les prières, par l'aumône. Le plus souvent la possession est un pacte par lequel on s'est voué au diable. Quelquefois cependant ceux qui en sont les victimes ne sont pas les coupables; il faut les exorciser et non les punir. Les inquisiteurs discutent gravement la question de savoir si le démon entre en substance ou en puissance dans le corps ou dans l'âme humaine, et ils se livrent sur ce point à des argumentations approfondies. Mais c'est surtout le témoignage des possédées que nous devons invoquer à ce sujet. « Je puis me comparer, dit Angèle de Foligno, à quelqu'un suspendu par le cou, dont les mains sont liées derrière le dos, et dont les yeux sont fermés. C'est en me mettant dans cet état que les démons me tourmentent cruellement. Il semble que je sois sans soutien, et que toutes les forces de mon esprit disparaissent sans que je puisse y résister. Quelquefois une colère violente et un désespoir amer m'envahissent; si bien que je ne peux m'empêcher de me déchirer le corps. Je me frappe de coups terribles, de sorte que toute ma tête et tous mes membres sont gonflés de meurtrissures. Ainsi je vois que je suis livrée à de nombreux démons et plongée dans d'horribles ténèbres. » Hildegarde raconte à peu près la même chose

« La noirceur et les fumées diaboliques m'obsèdent et m'obscurcissent; une ombre pestilentielle se répand sur tous mes sentimens, et m'empêche de dire telles paroles et faire telles actions qu'il convient. De vrai, ce diable n'entre pas dans l'homme comme diable, mais comme fumée diabolique. Car si c'était le diable lui-même, aussitôt tous les membres seraient réduits en poudre et dispersés par le vent, ainsi qu'il appert de la nature spirituelle du prince des ténèbres, mais Satan se sert du corps de l'homme comme d'une fenêtre, et vocifère par cette fenêtre, et meut tous les membres à des actions mauvaises, incongrues et véritablement diaboliques. » Elle conclut donc en admettant que ce n'est pas le diable lui-même, mais seulement la vapeur méphitique du diable, qui pénètre dans l'homme.

Cependant les exorcistes sont plus précis en général; ils admettent plusieurs causes pour lesquelles le démon entre dans le corps, la crainte, la colère, le maléfice et les maladies de l'imagination. Quelquefois il y a un seul démon, quelquefois il y en a plusieurs, rarement toute une légion, c'est-à-dire six mille six cent soixante-six diables. Ces misérables se logent dans le cœur, parfois dans les reins, le cerveau, le poumon, la gorge, l'oreille: ils s'installent aux endroits qu'ils ont choisis, et font du corps humain leur résidence. Le démon profite de la langue du possédé pour proférer toutes sortes d'injures et de blasphèmes; de ses bras pour s'agiter, se mouvoir en tous sens, de ses jambes pour faire des bonds étranges et des sauts capricieux. C'est aussi le propre du démon de parler plusieurs langues et indifféremment le grec, le latin, l'hébreu, voire même l'iroquois et les autres dialectes peu connus. De fait, dans le délire hystérique, l'intelligence étant surexcitée, il peut y avoir, par suite de souvenirs inconsciens, des réminiscences inconnues. Tous les aliénistes ont observé des faits analogues. Cela n'avait pas échappé aux médecins du xvie siècle. « Ceux qui ont fréquenté les malades et les fréquentent journellement trouveront vraisemblable qu'on peut parler langage étrange, comme grec, latin, allemand, hébreu, encore qu'on ne soit possédé d'aucun malin esprit. Cela peut procéder des humeurs si véhémentes que sitôt qu'elles sont enflammées, la fumée d'icelles étant montée au cerveau, fait parler un langage étrange comme nous voyons aux ivrognes » (Louys Guyon cité par Simon Goulard). Un si grand bon sens était rare, et on resta convaincu jusque au milieu du xviie siècle que lorsque un malade dans son délire parlait en un langage étranger, c'était le démon qui se servait de la langue du malheureux possédé.

L'approche de l'huile sainte ou d'un objet sacré fait hurler et vociferer les diables; ce sont des scènes de cette nature que représentent souvent les tableaux des maîtres italiens des xvie et xviie siècles.

Quelquefois cependant l'esprit malin est plus patient et supporte en silence l'approche des sacremens. Un jour, dit Sprenger, un prêtre possédé du démon fut exorcisé. L'exorciste demanda au démon comment il lui était possible de rester dans le corps du possédé pendant la sainte communion. C'est, dit le démon, que je me cachais sous sa langue. Et le malin ajoute en manière de satanique raillerie : Est-ce que, pendant qu'un saint homme passe sur un pont, un méchant ne peut pas se cacher sous les arches?

Quand l'exorciste arrive en présence d'un possédé, il doit observer strictement certaines règles pour l'indication desquelles je me contenterai d'énumérer quelques-uns des chapitres du manuel de l'exorciste. Est-il permis d'exorciser quelqu'un qui ne présente aucun signe évident, mais seulement des probabilités d'obsession? Est-il utile de demander au demon de quel nom il s'appelle? Faut-il demander au démon s'il est seul ou accompagné de beaucoup de ses camarades? Peut-on lui demander pourquoi il est entré dans le corps du possédé? Peut-on l'interroger sur les saints qu'il faut invoquer pour qu'il parte, sur ses ennemis dans le ciel ou dans l'enfer, sur les paroles qui le feront souffrir le plus, à quelle heure, à quel jour il doit partir, où il ira pour lors, quel est son chef, si c'est un démon d'ordre supérieur, comme par exemple le grand Lucifer? « C'est une curiosité dangereuse de demander au diable qui possède un corps d'où il vient, de quelle légion et de quel ordre de diables il est; quels morts sont en état de grâce, quels sont les damnés, où est l'enfer, s'il est en cavernes de la terre et au centre d'icelle; quelles peines les damnés endurent, et quelle est leur gehenne. » Il faut que l'exorciste soit toujours très prudent, car il lui arrive souvent d'être déçu et trompé par le démon. Il est bon de se servir d'injures et d'outrages quand on s'adresse au diable, de l'appeler faquin, drôle, et en particulier cuisinier de l'Achéron, mais on ne doit pas plaisanter avec lui, car ces plaisanteries coûtent souvent fort cher. A ce propos, Nider nous raconte l'histoire d'un moine de Cologne, fameux exorciste, quoique un peu trop facétieux. Un jour que ce moine exorcisait un possédé, le démon lui demanda en quels lieux il devait faire retraite; lors le moine lui désigna certain endroit écarté, et se gaudit fort de la farce jouée au malin. Mais, la nuit, le pauvre moine, ressentant certaines importunités au bas-ventre, se rendit dans le lieu qu'il avait indiqué au démon. Or, à peine y fut-il entré, qu'il fût appréhendé à la gorge par ce démon fort irrité, et si cruellement qu'il en pensa mourir.

Les histoires de démoniaques sont extrêmement fréquentes chez les écrivains du XV[e] siècle. Comme elles se ressemblent toutes plus ou moins, il nous suffira d'en rapporter une avec quelques détails. Elle a d'autant plus d'intérêt qu'il s'agit manifestement d'une hys-

térique, et la description que nous en donne Le Loyer est assez bien faite pour établir l'identité de la possession d'autrefois et de l'hystéro-épilepsie d'aujourd'hui.

« La femme possédée étoit de la ville de Milan, de noble famille et de gens de bien. De longue main, le diable s'étoit emparé d'elle, et l'avoit tellement rendue défigurée, qu'elle sembloit plutôt un monstre qu'une femme. Sa face étoit tout effarée et crasseuse, son regard bigle et horrible, sa langue sortoit de la bouche fort longue, accompagnée parfois d'un grincement de dents, son haleine étoit puante, et le mal l'avoit rendue privée de l'usage de l'ouïe, de la vue et de la langue. C'étoit le propre habitacle du diable. Elle fut menée en l'église de Saint-Ambroise, devant saint Bernard qui y estoit. Le peuple avoit gardé espérance que la femme seroit secourue du saint homme. La foule étoit grande du peuple qui accouroit de toutes parts, et saint Bernard, d'entrée, enjoignit à un chacun de se mettre en prières et oraisons. Quant à lui, il demeura près de l'autel avec les prêtres et quelques siens religieux, et demanda que la femme lui fût présentée par ses gardes. Ce fut la difficulté de la lui présenter, car le diable qui étoit en elle y résistoit à son possible, ruant des pieds contre ses gardes, reculant en arrière, et à belles dents et coups de coude, se voulant défaire d'eux. Enfin, à quelque peine, elle est menée ou plutôt traînée à l'autel, où étoit saint Bernard, auquel de première abordée elle donna un coup de pied. Mais saint Bernard ne fit contenance de s'émouvoir de ce coup, et s'approchant de l'autel, se met à genoux et fait ses prières, aussi froid et tempéré que s'il n'eût rien vu. Ce fait, il se lève, prend la chappe et commence à dire la messe. Comme il étoit ès secrets de la messe, autant de fois qu'il signoit la sainte hostie, il se tournoit vers la femme, faisant sur elle le signe de la croix. A ces signes de la croix, le diable, contre lequel saint Bernard les apposoit, ne se sentoit moins blessé et offensé que si on lui eût rué quelques vives estocades qui eussent porté, et faisoit alors de si laides et étranges grimaces, et se tempestoit en sorte au corps de la femme, qu'on voyoit manifestement qu'il enduroit. Après que saint Bernard eut élevé le corps de Notre-Seigneur, et achevé de dire l'oraison dominicale après l'élévation, il vient à la femme pour assaillir l'ennemi de plus près, et tenant la sainte hostie sur la patène du calice, et, mettant la patène sur la tête de la femme, disoit telles ou semblables paroles, parlant au diable : « Voici, esprit misérable et damné voici ton juge, voici cette grande et immense puissance. A cette heure, fais-lui résistance, si tu oses ; voici celui qui, étant près de souffrir la mort pour notre salut, dit à ses disciples que le prince du monde seroit jeté dehors. Voici ce corps qui fut créé du plus pur sang de la vierge immaculée, qui fut étendu en l'arbre de la croix,

qui fut gisant au sépulcre, qui fut ressuscité au tiers jour, et qui en présence de ses disciples monta au ciel. Et parlant au nom de ce grand Dieu et en vertu de son pouvoir qui t'est bien connu, je te commande, esprit malin, que tu sortes présentement du corps de cette servante de Dieu, et que tu ne sois si hardi d'y rentrer désormais. A ces paroles, le diable hurlait désespérément et affligeoit la démoniaque, et montroit assez que c'étoit bien malgré lui qu'il lui falloit abandonner le corps. Ce premier coup d'essai ayant été fait par saint Bernard, il retourne à l'autel et achève la messe, et après la fraction de la sainte hostie, et que le diacre eut donné la paix au peuple et congé de s'en aller, aussitôt la paix fut donnée à la femme, et le diable la quitta entièrement, confessant par la suite l'efficace et la vertu du saint sacrement de l'autel (1). »

L'eau bénite, les cierges bénits sont puissans pour chasser les diables. — « Après l'eau bénite, il y a le cierge bénit en l'église, la vigile de Pâques, que les diables ne laissent d'avoir en horreur, comme ils ont les lampes ardentes, cierges et chandelles de l'église qu'ils ne peuvent voir, et en fuient la lumière. Beaucoup d'exorcistes, pour faire sortir les diables du corps des hommes, brûlent leurs noms dans le feu du cierge bénit. Les diables, à ce brûlement de leur nom, s'en sentent pressés et tourmentés; ce qui se peut connaître, parce que les diables se tourmentent et tempètent dans le corps des démoniaques, crient horriblement et disent qu'ils souffrent. L'épreuve s'en fit de notre âge en Nicole Aubry, démoniaque de Vervins, car, l'évêque de Laon exorcisant le diable qui la possédait, et brûlant son nom de Beelzébub dans le cierge de Pâques, l'on voyoit la femme se détordre, mettre son corps en boule et peloton, s'élever en l'air, tirer la langue hors la bouche demi-pied de long, tâcher de sortir des mains de ses gardes, et faire du visage une morgue si hideuse, épouvantable et diabolique, que le plus assuré de ceux qui assistoient au spectacle n'étoit sans avoir peur. »

N'est-ce pas là le tableau singulièrement exact d'une de ces scènes démoniaques qu'on voit à la Salpêtrière, et dont la photographie a fixé le souvenir? D'ailleurs, ainsi que la physionomie, le langage de Nicole Aubry est bien celui d'une hystérique. Elle malmène rudement ceux qui se présentent à elle pour l'exorciser, et on retrouve dans ses paroles l'effronterie, l'audace incroyable, que manifestent

(1) Nous aurons l'occasion de revenir sur les attaques de démonomanie épidémique; faisons remarquer seulement l'analogie de ces attaques avec celles des démoniaques modernes. La fameuse Louise Lateau, en Belgique, a aussi des visions où le démon joue un rôle. « Le démon se montrait à elle, plusieurs fois chaque nuit, sous toutes les formes hideuses; elle était jetée à terre, rouée, disloquée, et serrée à la gorge; une nuit, elle fut jetée violemment contre un des barreaux de sa couchette de fer. » (*Les Stigmatisés*, par le docteur Imbert-Gourbeyre, professeur à l'école de médecine de Clermont-Ferrand; Paris, 1873.)

avec une promptitude et une vivacité surprenantes les hystériques aliénées. Tous ceux qui ont été apostrophés par ces malades reconnaîtront que la conversation de Nicole Aubry, ou plutôt du diable qui la possède, peut être absolument comparée à la conversation d'une hystérique (1). Maître Louis Sourbeau, docteur en théologie, commença les conjurations, mais le diable étant monté sur les voûtes se mit à lancer des pierres sur la tête des assistans, et maître Sourbeau de déguerpir. L'archevêque de Laon, duc et pair de France, voulut tenter l'aventure. « Ah! çà, c'est vous, monseigneur, lui dit l'esprit malin; vous me faites vraiment trop d'honneur, et pour vous recevoir comme il convient, j'ai convoqué dans le corps de cette fille six diables déterminés. Moi et mes amis nous nous moquons de Jean le Blanc (Jean le Blanc et Janicot sont les noms que le diable donne à Jésus-Christ). Je vous ferai cardinal et pape si vous parvenez à me chasser. En attendant, allez dormir, vous avez trop bu en dînant. » Les réformés viennent à leur tour. « Je suis serviteur du Christ, dit le pasteur Tournevelles. — Serviteur du Christ? reprend Satan, mais en vérité tu t'abuses, Tournevelles; tu es pis que moi. » — Heureusement la Vierge, plus puissante que les prêtres réformés ou catholiques, somma Satan de partir. Celui-ci dut obéir, mais en quittant Nicole Aubry, il alla, pour se venger, briser toutes les fleurs du jardin de l'évêché. Il partit ensuite pour Genève, où l'appelaient les intérêts de la réforme.

Pour chasser le diable, on peut employer des remèdes médicaux. A la vérité, ces procédés sont souvent insuffisans. Nicolas Myrepse, médecin grec et chrétien, donne la recette d'un *suffiment* ou fumée propre à chasser l'esprit immonde. Ce suffiment est composé de barbue en poivrette, de semence d'agnus castus, corne de cerf, graine de laurier, absinthe, bitume ou goudron de Judée, marjolaine d'Angleterre, cumin éthiopique, anis, castoreum, garipot ou ongle odorant, gagate, résine de cèdre et poix liquide. D'autres auteurs affirment que le démon se gaudit lors que le corps est infecté par l'atrabile, et que par conséquent il est opportun d'administrer des purgations qui chassent cette atrabile. Les sons de la musique sont propres à faire fuir les démons, et, si on n'en pénètre pas la vraie cause, c'est qu'on est bien peu perspicace. « Les diables ne peuvent prendre récréation en la musique, car les tourmens, les feux perpétuels, le désespoir, ne donnent loisir aux diables de reposer. » Si les circonstances sont graves, il n'est pas besoin d'être prêtre pour exorciser; le premier venu, pourvu qu'il soit animé de bonnes intentions, peut remplir cet office. Au besoin même, les

(1) Voyez Ch. Louandre, *Histoire du diable* dans la *Revue* du 15 août 1842.

femmes sont exorcistes. Une religieuse délivra un démoniaque par sa seule parole: « C'était un paysan venu en l'abbaye où était la religieuse pour lui apporter la pension que son père lui donnait tous les ans. Et le paysan ne fut sitôt en présence de la religieuse que le diable n'entra en son corps et ne le tourmenta bien âprement. La religieuse connut aussitôt que c'était le diable, se leva du lieu où elle était, et, toute courroucée et émue, s'adressa au diable avec grande clameur : Sors de cet homme, esprit misérable et damné, sors! A cette voix, le diable répondit par la bouche du patient : Et si je sors, où est-ce que je me retirerai ? Or, à l'heure que le diable parlait, passait un petit cochon de lait; la religieuse dit au diable qu'il entrât en ce cochon, et aussitôt le diable, obéissant, quitta le paysan et entra dans le cochon qu'il étouffa. »

En général, l'exorciste doit être un prêtre. Si le malade est depuis longtemps possédé du démon, il est nécessaire de procéder avec solennité. C'est ce qu'on appelle la procession. L'évêque, revêtu de ses habits sacerdotaux, arrive devant le possédé : on brûle une image diabolique qu'on a apportée à cet effet, et, avec force prières et formules, on finit par chasser le démon. Voici une de ces formules d'exorcisme. Comme il y en a plus de mille, on comprendra qu'il est impossible de les reproduire toutes : « O toi, homicide, réprouvé, diable, esprit immonde, tentateur, menteur, faussaire, hérétique, ivrogne, insensé, je te conjure par Notre-Seigneur que tu as tenté à sortir sur-le-champ de ce corps humain ; abîme-toi dans la profondeur des mers, ou perds-toi parmi les arbres stériles, ou dans les lieux déserts que nul chrétien n'habite, que nul homme ne peut aborder, afin d'être consumé par la foudre céleste. Va, serpent maudit, pars, hâte-toi, et en quittant cette créature de Dieu, ne lui fais aucun mal, ni à elle ni à aucune autre, mais enfonce-toi dans les profondeurs de l'enfer jusqu'au jour du dernier jugement. » Qu'il est préférable, le bon sens de Jean Wier ! Il raconte l'histoire d'une bourgeoise flamande qui, allant à la messe avec sa servante, vit la donzelle, pendant qu'on chantait le *Gloria* en allemand, prise d'une attaque démoniaque terrible. Mais la digne matrone ne se troubla pas, et, rentrant chez elle, administra quelques vigoureux coups de verge à sa servante, ce dont l'autre incontinent guérit. Wier raconte cette histoire avec une satisfaction qu'il ne déguise pas. Il aurait pu citer aussi le fait de saint Grégoire, qui guérit un démoniaque en lui donnant un violent soufflet.

Quelquefois cependant les brûlemens de cierges, la musique, les formules, les processions demeurent vaines; plus l'exorciste redouble ses prières, plus le possédé s'agite en contorsions et blasphèmes. Cette perversité et cette puissance du diable consternent le pauvre Sprenger. « Hélas! seigneur, dit-il, tous tes jugemens sont

justes. Mais qui délivrera ces pauvres possédés, hurlant dans de continuelles douleurs? C'est le malin, qui, par punition de nos péchés, est plus puissant que nous. Puisque par des exorcismes licites nous ne savons combattre ses effets pernicieux, il ne nous reste plus qu'une seule ressource, c'est de châtier plus cruellement les sorcières qui l'ont amené. »

Voilà le suprême moyen, voilà la panacée merveilleuse. Comme le diable ne peut être atteint directement, il faut agir sur ceux qui ont fait pacte avec lui, sorciers, sorcières, lamies, gaias, stryges, nécromanciens, magiciens, vampires. De là toute une procédure, barbare, terrible, expéditive, dont on ne peut lire le récit sans frémir, surtout quand on songe que, parmi les accusés, il n'y avait que des innocens. D'abord il y a les indices. Avant d'être traîné devant le juge, il faut qu'il y ait présomption de sorcellerie. C'est peu de chose que ces indices. Il suffit d'un ou deux témoins. Celui-ci déclare que son champ est ravagé par la grêle et les insectes, alors que le champ de sa voisine est intact et produit de beaux fruits. En faut-il plus pour que le maléfice soit prouvé? Cette femme a des cheveux noirs, et on ne la vit jamais pleurer; de plus elle est belle. Autant de preuves pour qu'elle se soit donnée à Satan, car le diable aime les femmes qui ont de longs cheveux et un beau corps. Puis il y a le nom : sorcellerie damnable que de s'appeler Verdelet, Joly-Bois, Saute-Buisson, Verdure, Esprit familier, Blanc démon, tous noms maudits, qui sont ceux du diable. A la vérité, Del Rio réprouve ces indices qu'il estime insuffisans. Un des indices les plus graves, c'est d'être fille de sorcière. L'âge n'a pas d'importance. Les jeunes sorcières sont aussi instruites que les vieilles, car c'est Satan qui leur donne la science. Un jour, raconte Sprenger, un villageois qui se promenait dans les champs avec sa petite fille âgée seulement de huit ans, voyant l'aridité de la campagne, s'écria qu'il voudrait bien avoir de la pluie; alors l'enfant lui dit naïvement qu'elle était capable de faire tomber la pluie. « Comment cela? lui dit le père étonné. — C'est, dit la petite, ma mère qui me l'a appris; elle m'a menée à un maître qui m'a donné pouvoir de faire tomber l'eau du ciel quand je voudrais. » Ce disant, elle prit un peu d'eau dans un torrent voisin, et la jeta en invoquant l'appui du démon. Aussitôt la pluie inonda la campagne. Le père terrifié retourne chez lui, et mène sa femme devant le juge. La malheureuse avoue, et est brûlée; quant à l'enfant, elle eut sa grâce et fut consacrée à Dieu.

Dès que les témoins ont été entendus, et qu'il y a des indices suffisans de sorcellerie, il s'agit de se rendre maître de la sorcière à tout prix; il faut entrer dans sa demeure, en parcourir attentivement tous les recoins, chercher s'il n'y a pas en quelque cachette des instrumens de sorcellerie. Si elle a une servante, il faut empri-

sonner la servante, car ce témoignage peut être utile à la justice; en tous cas, il ne faut jamais laisser la sorcière rentrer dans sa maison, car elle se procurerait ainsi des philtres à l'aide desquels elle accomplirait encore quelque nouveau maléfice. Les gens chargés de la saisir doivent l'empêcher de toucher terre, car en frappant le sol du pied, souvent les sorcières ont pu s'enlever dans les airs. Il est bon, il est même nécessaire, afin d'éviter l'effet funeste de son regard, d'entrer dans son réduit en tournant le dos. Souvent en effet les inquisiteurs ont eu à souffrir d'un maléfice dû à l'œil mauvais d'une sorcière. « Il y a des exemples, dit Sprenger, de lamies qui, en regardant en face une personne à qui elles vouloient nuire, lui ont fait subitement gonfler toute la figure, et lui ont donné la lèpre. Ce n'est pas une consolation suffisante que de pouvoir brûler ensuite cet infâme suppôt de Satan. »

Une fois que la sorcière est prise, on la jette au cachot. Et quel cachot? Un pourrissoir, suivant l'expression énergique d'Axenfeld : « D'aucuns sont assis par un grand froid, que les pieds leur gèlent et se détachent, et s'ils réchappent, ils demeurent estropiés pour la vie; d'autres, en l'obscurité, sans une lueur de soleil, ne savent jamais s'il fait jour ou nuit, et, parce qu'ils ne peuvent remuer pieds ni mains, ils sont mangés par la vermine et les rats. Ils sont mal nourris, joint que le bourreau et ses valets à toute heure les raillent et les injurient. Ils ont des pensées lourdes, de mauvais rêves, des frayeurs continuelles. Aussi voit-on pareilles gens, de patiens, sensés et hardis qu'ils étaient auparavant, devenir moroses, impatiens, mal courageux et demi fols, et a-t-on bien raison de dire : tout prisonnier malheureux. »

Ensuite il fallait comparaître, subir les premiers interrogatoires. On devine en quoi ils consistent. Avez-vous jeté un maléfice sur le champ de votre voisin? Avez-vous fréquenté le sabbat? Quelle prudence, quelle sagacité il eût fallu pour déjouer les interrogatoires cauteleux du juge? Les moindres faiblesses sont épiées; les aveux les plus innocens deviennent de terribles révélations. On fait les demandes les plus étranges; tous les malheurs privés ou publics qui ont frappé les habitans du village sont attribués à la pauvre sorcière, qui n'en peut mais. Voici, par exemple, un extrait de l'interrogatoire d'Arnoulette Defrasnes, dite la Royne des sorcières (15 février 1603) (1).

« Enquise de la cause de son emprisonnement,

« Répond l'ignorer.

« A elle dit qu'elle a été emprisonnée pour la réputation qu'elle a d'être sorcière.

(1) *De la Sorcellerie et de la Justice criminelle à Valenciennes*, par Th. Louise; Valenciennes, 1861.

« Répond qu'on l'a emprisonnée à tort, puisqu'elle n'est telle.

« Chargée d'avoir fait quelque maléfice au fils de Marie Dusart, garçon âgé de douze ans, et qu'il en seroit décédé peu après,

« Répond qu'elle n'est Dieu pour faire mourir les gens, et qu'elle n'est sorcière, et qu'elle n'a rien fait au dit enfant.

« Chargée d'avoir pareillement ensorcelé un autre garçon plus âgé qui en a cependant été guari par exorcisme,

« Répond n'être véritable.

« Chargée qu'elle a usé de menaces à l'encontre de Catherine Rombaud, un jour qu'elle la rencontra sur la rue, et que depuis ses menaces ladite Rombaud étoit tombée en d'étranges maladies jusqu'à jeter des vers à queue, des chenilles et des muchoreilles, et qu'à présent elle ressent encore les effets de ces dites maladies,

« Répond n'être véritable, qu'au contraire elle vérifiera qu'elle étoit malade auparavant.

« Chargée qu'elle auroit fait caresses à un petit enfant du sieur Jean Membrée, et qu'à l'instant il seroit devenu malade, et mourut le lendemain,

« Dénie l'avoir caressé, et qu'ayant été à la dédicace (kermesse) à son village, elle a appris que l'enfant dudit Membrée étoit mort. »

Au cas où la sorcière n'avoue pas, il y a des preuves graves de culpabilité, lorsqu'elle ne peut satisfaire à tous les essais qu'on tente sur elle. L'épreuve de la balance est fondée sur la légèreté des complices du diable; mais cette épreuve, condamnée par un certain nombre de théologiens, dut bientôt être abandonnée. Il y avait aussi l'épreuve par l'eau. En effet, une sorcière, jetée à l'eau, surnage. A la vérité, les opinions ne sont pas d'accord sur ce point; car, suivant certains inquisiteurs, par suite de la nature pesante du démon, au lieu de surnager, les sorcières s'enfoncent dans l'eau. Cette épreuve, tentée communément en Allemagne, paraît à Del Rio sans valeur, et Wier appelle bouchers ceux qui établissent le crime d'une sorcière sur ce seul signe.

Une troisième épreuve consistait à faire un fromage de forme spéciale avec le lait de plusieurs vaches, et à le traverser ensuite avec une aiguille; par ce fait on met à nu la trace de la griffe du diable, trace qu'il a imprimée au front de la sorcière, alors que la malheureuse a renoncé au baptême. L'épreuve du stylet avait une très grande importance. Il s'agissait de chercher si en quelques points du corps existent des parties insensibles; en effet, le diable, lorsqu'il met sa griffe sur un corps humain, rend insensible le point qu'il a touché; on a beau piquer, brûler cette région stigmatisée, il ne s'écoule pas une goutte de sang, et la sorcière n'éprouve aucune douleur. Alors le bourreau, pour constater cette anesthésie, enfonçait profondément des aiguilles et des stylets de fer dans le

corps. L'épreuve du fer rouge, renouvelée des anciens jugemens de Dieu et qui consistait à faire tenir à la main par l'accusée un fer ardent, pour savoir s'il produirait ou non une blessure, est généralement récusée. Il y a plus ; si la sorcière demande cette épreuve, c'est un signe qu'elle est protégée par le démon; elle doit donc être véhémentement suspecte. Un des signes les plus graves, c'est l'absence de larmes « qui est une présomption bien grande, d'autant que les femmes jettent larmes et soupirs à propos et sans propos. » Les sorcières ne peuvent pleurer; c'est une vérité connue de toute antiquité, et attestée par les auteurs les plus vénérables. Quelquefois l'accusée essaie de donner le change, et de simuler les pleurs ; mais le bon inquisiteur ne doit pas se laisser abuser. Il lui est même recommandé de pratiquer une conjuration spéciale pour faire couler les larmes. L'expérience a appris que, s'il s'agit d'une vraie sorcière, plus on fait de conjurations pour appeler les larmes, moins les larmes arrivent. Il y a cependant des cas, ajoutent les inquisiteurs, où des sorcières peuvent pleurer, mais ces pleurs sont la preuve de l'astuce du démon : il ne faut pas se laisser abuser par ces apparences, mais chercher des preuves plus certaines pour les convaincre de leur crime.

Souvent aux tortures, aux interrogations, aux conjurations, aux exorcismes, la sorcière ne répond que par le silence. C'est là un maléfice grave, celui de la *taciturnité*. Ce silence absolu est un des plus redoutables obstacles que rencontre l'inquisiteur. Pour y remédier, il faut raser tout le corps de l'accusée; car sou-le charme de taciturnité est caché entre les cheveux des sorvent ciers. Il faut chercher s'il n'y a pas quelque part une amulette, un anneau magique : le détruire si on l'a trouvé; choisir de préférence, pour pratiquer les interrogations, c'est-à-dire la torture, les jours de fête pendant lesquels le charme n'opère plus, allumer des cierges sacrés et essayer de faire boire à l'accusée de l'eau bénite. Si néanmoins l'accusée n'avoue pas, il est permis de lui faire de terribles menaces, de fausses promesses. Sprenger le dit explicitement. On peut assurer à la sorcière qu'elle aura la vie sauve, au risque de ne pas tenir sa promesse si elle est trop coupable. Au cas où la pauvre femme demande un avocat, le juge pourra refuser quand le crime sera évident. Si le juge l'y autorise, elle pourra chercher un défenseur; mais quelles restrictions dans la défense ! D'abord le nom des témoins restera secret; ensuite l'avocat sera à l'avance averti par le juge que, s'il défend une mauvaise cause, c'est à ses risques et périls, qu'il ne doit pas crier trop fort, qu'il n'ait à compter sur aucune rétribution, et qu'enfin, s'il se montre dans sa plaidoirie hérétique, ou plutôt hérésiarque, les juges avi-

seront. En aucun cas d'ailleurs, l'avocat d'une sorcière ne doit réclamer une autre procédure que la procédure sommaire, expéditive, des procès criminels. Il lui est interdit d'interjeter appel ou de demander un sursis. Voilà comment les droits de la défense étaient sauvegardés. Une bulle du pape Innocent VIII fait tomber cette bien faible barrière : désormais on condamnera les sorcières sans être gêné par le bavardage des avocats (*a strepitu avocatorum*).

Imaginez maintenant une malheureuse paysanne, hystérique, demi-sauvage et demi-folle, dont l'imagination malade est hantée par les visions confuses de l'ignorance superstitieuse et de la maladie. On la saisit, on la jette dans un trou noir, puis brusquement, au bout de deux ou trois jours de réclusion, on la mène dans une grande salle tapissée de hideux instrumens, en présence du bourreau. Des hommes sévères sont devant elle qui lui parlent avec persistance des visions qui l'ont obsédée si longtemps; on la dépouille de ses vêtemens; on lui rase les cheveux, on explore avec un fer aigu « tout son cuir; » on lui parle de Satan, du sabbat, des maléfices; on lui montre des images hideuses; on apporte des cierges, des étoles, des crucifix, une Bible. O la maudite! elle les rejette avec horreur; elle se débat, crie, veut se défendre; des convulsions de désespoir la secouent tout entière. « Misérable! c'est toi qui as tué Pierre, c'est toi qui en soufflant sur Brigitte lui as donné la lèpre. Confesse que tu leur as parlé. — Je ne suis pas une sorcière. — C'est toi qui as rendu stériles les vaches de Madeleine et le champ de Claude. Confesse que tu es sorcière. — Je ne sais pas, dit la malheureuse, hébétée. — Avoue, et on te laissera vivre, avoue, et tu ne seras pas damnée éternellement. — Je ne sais pas. » Et pendant qu'on l'interroge, elle entend le bruit des sinistres préparatifs. Voilà les chevalets, le collier, les roues, les brodequins, les fers rouges, tout l'arsenal de la méchanceté humaine. Hé! misérable stryge, quel est ton espoir? Que n'as-tu déclaré, que ne déclares-tu que tu es coupable? Suis mon conseil, dis tout de suite que tu es sorcière, dis-le, et meurs une fois plutôt que de subir mille morts (1).

Maintenant que les mœurs se sont adoucies, nous avons quelque peine à comprendre la cruauté de nos pères. Le brave Perrin Dan-

(1) « Il faut devant qu'appliquer la question faire contenance de préparer des instrumens en nombre, et des cordes en quantité, et tenir quelque temps l'accusée en cette frayeur et langueur. Il est aussi expédient, auparavant que faire entrer l'accusée en la chambre de la question, de faire crier quelqu'un d'un cri épouvantable comme s'il était gehenné, et qu'on dic à l'accusée que c'est la question qu'on donne, l'étonner par ce moyen et arracher la vérité. J'ai vu un juge qui montrait le visage si atroce et la voix si terrible, menaçant de faire pendre si on ne disait, que les accusés confessaient soudain, ayant perdu tout courage. »

din, un bon homme cependant, déclare que la torture est encore divertissante.

Bon! cela fait toujours passer une heure ou deux.

Si l'on n'a aucune pitié d'un criminel vulgaire, que sera-ce de la sorcière qui s'est vouée au diable, a rejeté le Christ et mis à mal tant de créatures de Dieu! C'est à peine si, de loin en loin, on trouve quelque trace de miséricorde : une bulle du pape Paul III pour que la torture ne dure pas plus d'une heure; un édit du roi Louis XII pour que la torture ne soit appliquée que si l'on a des témoignages d'autorité suffisans; quelques conseils de prudence donnés par Del Rio, qui recommande de ne soumettre un accusé à la question qu'après avoir réuni un certain nombre de preuves. En général, on ne trouve pas trace de ce noble sentiment, la pitié pour ses semblables. « Il faut, dit Del Rio, un des moins cruels cependant, que par la torture l'accusée ne soit pas grièvement blessée, de manière à ce qu'elle puisse rester vivante, soit pour la liberté, soit pour le châtiment. » Cependant il ajoute : « Pour ce qui est du broiement des os et des articulations, il ne peut guère être évité dans la torture. » Bodin, le plus crédule de tous, est aussi le plus cruel. « En Allemagne, dit-il, ils ont une très mauvaise coutume de ne faire mourir le coupable s'il ne confesse, quoiqu'il soit convaincu de mille témoins. Vrai est qu'ils appliquent la question si violente et si cruelle que la personne demeure estropiat toute sa vie. » Ailleurs il dit : « On le fit étendre avec poulies, et tirer de telle force que les bourreaux étoient las, encore qu'on lui mît des pointes entre les ongles et la chair des pieds et des mains, la plus excellente gehenne de toutes les autres, et pratiquée en Turquie. »

Il y avait deux sortes de questions, la question ordinaire et la question extraordinaire. Toute l'humanité des juges consistait à se contenter de la question ordinaire. C'est d'abord la privation prolongée de sommeil, torture actuellement encore employée en Chine, je crois, et à laquelle les plus courageux résistent difficilement. C'est ensuite la suspension par le cou ou les épaules avec des poids lourds aux pieds. Le patient étant piqué ou recevant des affusions d'eau glacée sur le dos, s'agitait, et chacun de ses mouvemens redoublait sa torture. Quelquefois l'accusée était mise à cheval sur une pièce de bois triangulaire, dont l'un des angles faisait saillie, en même temps qu'on attachait un poids énorme à chaque pied. Dans *l'estrapade*, on disloquait tous les membres. Le *collier* consistait à appliquer un garrot au cou avec des cordes neuves qu'on serrait graduellement. La confession extorquée à l'aide de ces petites tortures était dite bénévole. Si elles ne réussissent pas, il faut alors avoir recours aux grands tourmens. Les jambes martelées, les

pieds serrés par des cordes, et des coins de bois enfoncés entre eux, les mamelles arrachées, les bras grillés, les articulations disjointes, les os brisés jusqu'à en faire *issir* la moelle.

Un moment arrive où, épuisée par la douleur, mutilée, sanglante, la pauvre vieille fait signe qu'on s'arrête, et s'écrie : Confession ! Alors on l'entoure, le notaire (greffier) écrit soigneusement toutes les monstruosités qu'elle avoue. C'en est fait, elle a avoué son crime. Il n'y a plus qu'à la punir.

Le procès d'Arnoulette Defrasnes, à Valenciennes, est d'une concision éloquente : « Ladite Arnoulette n'ayant voulu reconnoître la vérité, Messieurs avoient ordonné à l'officier de l'appliquer à la question du collier, pendant laquelle elle a de rechef été interrogée comme s'ensuit :

« *Interrogats d'Arnoulette lorsqu'elle étoit appliquée à la question.*

« S'il n'est véritable qu'elle ait causé du mal à Catherine Rombaud, et fait qu'elle a jeté une infinité d'ordures, et comme des vers à queue, des chenilles et autres semblables, voire même des muche-oreilles, par les oreilles, et lui avoir envoyé des vermines en telle quantité qu'elle en avoit jusqu'aux extrémités des doigts,

« Le dénie.

« Et lui ayant sur ce été liées les jambes avec cordes neuves, et les bras fortement liés derrière le dos, assise sur la sellette avec le collier au col, pendant quoi elle lançoit quelques cris, pressée de rechef de reconnoître la vérité,

« A persisté en sa dénégation.

« Si elle n'a, un jour, touché le mari de la dite, de sorte que, depuis lors, il est devenu malade, et après un languissement de huit mois il en est décédé,

« Répond qu'il n'est véritable et ne sait ce qu'on lui veut dire.

« Chargée d'avoir les marques du diable en divers endroits de son corps, savoir : derrière l'oreille droite et sur la même épaule, aussi une en la cuisse,

« Répond qu'il n'est véritable, s'écriant et se lamentant hautement pour la douleur qu'elle disoit souffrir, sans cependant jeter aucune larme, quoiqu'elle fît mine de pleurer fortement.

« Pressée de dire la vérité,

« Persiste en ses dénégations.

« Ayant été quelque peu plus molestée par l'excitation et renouvellement de ses douleurs, *avoue qu'elle est sorcière.*

« Enquise depuis quand, répond qu'il y a douze ou quinze ans, le diable lui apparut de nuit en forme de jeune homme, vêtu d'un habit brun, lui demandant si elle vouloit être son amoureuse.

A quoi elle répondit que oui. Sur ce, qu'il lui montra plein son chapeau d'argent, et fut avec elle l'espace d'une heure pendant laquelle il lui tint les discours ordinaires aux gens amoureux... Il se retira après lui avoir donné à reconnoître qu'il étoit diable, lui disant qu'il s'appeloit Verdelet. »

A la suite de cette confession, Arnoulette fut étranglée et brûlée. Voici l'acte du jugement :

« Vu et examiné ultérieurement le procès criminellement instruit à la charge d'Arnoulette Defrasnes, ses interrogats et réponses personnelles par le soussigné lieutenant-prévost Lecomte, établies par lui, par lequel elle est atteinte et convaincue d'avoir renoncé à Dieu, à la sainte Vierge, au saint sacrement de baptême et autres, pour se faire sorcière et se vouer comme elle a fait au service du diable, passé vingt-cinq à vingt-six ans, d'avoir été plusieurs fois aux danses et assemblées nocturnes, y transportée par le diable, son amoureux, qu'elle dit avoir nom Verdelet, y commettant les abominations ordinaires des sorciers, savoir depuis qu'elle s'est vouée au Satan, avoir été plusieurs fois à la sainte communion, à dessein de lui rapporter la sainte hostie et la lui délivrer comme elle a fait, d'avoir avec de la poudre qu'il lui avoit donnée fait mourir Pasquet, après une langueur de six mois, d'avoir, par le même moyen, ensorcelé Catherine Rombaud pour la faire languir bon nombre d'années comme elle fait encore présentement... De plus, d'avoir en son retour du sabbat jeté quelquefois de la poudre sur les grains de la campagne, y fait pleuvoir de la grêle et envoyé des brouillards, à la sollicitation et au commandement du dit Verdelet, son amoureux, outre qu'elle se déclare la royne des sorciers, conclut à ce que, pour expiation de crimes si horribles et détestables, elle soit condamnée d'être amenée de la prison sur le marché, devant la maison échevinale, pour, sur un échafaud y dressé à cet effet, y être étranglée et billoignée (baillonnée), et à l'instant brûlée. Ce 23 de mars 1603. »

Il est certain qu'en cherchant dans les archives communales des anciennes villes de France, d'Allemagne, d'Espagne, on trouveroit des documens très curieux et très instructifs pour l'histoire de la sorcellerie. Malheureusement, peu de travaux de ce genre ont été faits encore. Aux Archives nationales, à Paris, on trouve une collection de documens relatifs à la sorcellerie pour une seule ville, Montbéliard, qui était alors ville d'empire. On sait par ces documens, qu'il serait sans doute très intéressant de publier, que la justice de l'empire sévissait sur les sorcières aussi bien que la justice du roi de France ou de l'inquisition. De 1617 à 1620, on brûle douze sorcières. Voici la formule de la condamnation de l'une d'elles, 1618 : « Le nom de Dieu premièrement invoqué, est condam-

née ladite Pierrote, pour ses sortilèges, blasphèmes, apostasies et autres crimes et délits, desquels elle est suffisamment atteinte et convaincue, d'être mise en main du maître exécuteur de la haute justice, et par lui-même aux lieu et place où on a accoutumé d'exécuter les malfaiteurs en dernier supplice afin d'être brûlée vive, de son corps réduit en cendres, la condamnant aux dépens, en déclarant le surplus de ses biens confisqués au profit de son altesse. »

Le mémoire de l'exécuteur ne s'élève pas à un prix considérable, comme on peut le voir par les chiffres suivans :

« Pour les peines et salaires d'avoir mis et appliqué la feue Jappy (Richarde) à la question ; ayant été à cet effet tout exprès au Blamont où il a séjourné trois jours entiers... 9 francs.

« Encore pour les peines et salaires de M. l'exécuteur, ayant été une autre fois à Blamont à l'effet de, derechef, mettre et appliquer à la dite question la sieure Jappy... 3 francs.

« Pour ses droits et peines d'avoir brûlé et réduit en cendres le corps de la sieure Jappy... 3 francs. »

A la marge on a ajouté le mot *nihil*, et le conseil, trouvant les prix trop élevés a décidé : « A l'avenir l'exécuteur aura 4 francs pour ses dépens lorsqu'il fera des exécutions de mort et en dernier supplice, et pour ce qui est des peines du carcan, du fouet, et lorsqu'il appliquera quelqu'un à la torture, il aura 2 francs pour ses dépens. »

En somme, pour un procès de sorcellerie, tous les frais de justice et tous les droits s'élevaient, à Montbéliard, vers 1620, à 350 francs environ.

Les exécutions continuèrent encore jusqu'en 1660. Néanmoins, vers cette époque, les mœurs s'adoucissaient déjà. En 1656, pour une sorcière nommée Thibaude, la peine fut changée... « Préférant miséricorde à la rigueur du droit déclarons par manière de modération qu'elle aura la tête tranchée. » En 1654, une sorcière condamnée à être arse et brûlée toute vive, et son corps réduit en cendres, témoignant quelque repentance de ses forfaits, on l'autorise sur sa demande instante à recevoir auparavant le saint sacrement de la cène. A partir de 1660 (cette année là, deux sorcières furent brûlées), il n'y a plus, à Montbéliard, d'exécution capitale pour crime de sorcellerie.

Oui, c'est une lamentable histoire que celle de ce passé, mais il ne faut pas en détourner les yeux avec horreur, il faut le regarder en face pour comprendre les bienfaits de la tolérance. Ce que furent l'ineptie et la cruauté d'autrefois, deux citations de Boguet, grand juge au comté de Bourgogne (1), vont nous l'apprendre (les

(1) *Discours exécrables des sorciers, ensemble leurs procès, faits depuis deux ans en divers endroits de la France, avec une instruction pour un juge en fait de sorcellerie,*

citations en pareille matière sont plus éloquentes que les discussions) : « Le samedi cinquième de juin de l'an 1598, Louise, âgée de huit ans, fut rendue impotente de tous ses membres, de façon qu'elle étoit contrainte de marcher à quatre, et si de plus elle tordoit la bouche d'une façon fort étrange ; ce mal lui continua par quelques jours jusqu'à ce que ses père et mère, qui prirent opinion à son maintien qu'elle étoit possédée, la firent exorciser en l'église de Saint-Sauveur. Là se découvrirent cinq démons, les noms desquels étaient : Loup, Chat, Chien, Joli et Griffon, et comme le prêtre demanda à la fille qui lui avoit baillé le mal, elle répondit que c'étoit Françoise Secretain, qu'elle montra au doigt. Pour ce jour-là les démons ne sortirent point... Le lendemain matin, sur l'aube du jour, la fille se trouva plus mal que de coutume, mais enfin, s'étant penchée contre terre, les démons sortirent par sa bouche, en forme d'une pelote grosse comme un poing, et rouge comme feu, sauf que le Chat étoit noir. Les deux que la fille estimoit être morts se partirent les derniers et avec moins de violence que les trois autres. Tous ces démons étant dehors firent trois ou quatre voltes à l'entour du feu, et disparurent, et dès lors la fille commença à se mieux porter qu'auparavant. » Voilà pour l'ineptie.

Voici maintenant pour la cruauté : « Claude Jean-Guillaume, étant sur le bûcher pour être brûlée toute vive, se détacha et sauta par trois fois hors du feu, et même que le bourreau fut contraint de l'assommer avec une palanche. Antoinette Gaudillon, comme on lui eut prononcé la sentence de mort, pria par réitérées fois qu'on ne la fît point languir, ce qui fut recommandé, et néanmoins elle eut le plus de peine de mourir de six qui furent exécutées avec elles, entre lesquels étoient son père et son frère. »

Wier, le seul homme au milieu de tous ces bourreaux, ne peut s'empêcher de pousser un cri d'horreur : « Non, dit-il, ces sorcières ne sont pas des criminelles, les confessions arrachées par la torture ne sont pas des aveux sincères. Elles mentent pour échapper à d'affreuses souffrances, et avouent des crimes qu'elles n'ont jamais commis. » Honneur à Wier, qui, dans un siècle fanatique, au péril de sa vie, a défendu la cause de l'humanité ! Ses efforts ont été vains. Après comme avant lui, le sang innocent a coulé « comme de l'eau. » Mais, parmi tant d'iniquités triomphantes, ce fut le précurseur de la justice.

CHARLES RICHET.

par Henry Boguet, grand juge au comté de Bourgogne. Rouen ; chez Romain de Beauvais, in-12, 1603.

MÉMOIRES

DE

MADAME DE RÉMUSAT

1802-1808

CHAPITRE XXVI (1).

(1807.)

Puissance de l'empereur. — Résistance des Anglais. — Vie de l'empereur à Fontainebleau. — Spectacles. — Talma. — Le roi Jérôme. — La princesse de Bade. — La grande-duchesse de Berg. — La princesse Borghèse. — Cambacérès. — Les princes étrangers. — Affaires d'Espagne. — Prévisions de M. de Talleyrand. — M. de Rémusat est nommé surintendant des théâtres. — Fortune et gêne des maréchaux.

Qu'on suppose un individu, ignorant de tout antécédent, jeté tout à coup dans Fontainebleau (2), au temps dont je parle, il n'est

(1) La *Revue* a déjà publié quelques fragmens des deux premiers volumes des *Mémoires de Mme de Rémusat* qui ont, depuis, paru chez l'éditeur M. C. Lévy. M. de Rémusat nous communique aujourd'hui un des chapitres les plus intéressans du troisième volume, qui paraîtra au mois de février.

(2) Après la bataille de Friedland et la paix de Tilsit, l'empereur était revenu à Paris, le 27 juillet 1807. Il passa quelque temps à Saint-Cloud et à Paris, puis décida que les princes, ses hôtes, et toute la cour iraient à Fontainebleau. Le voyage dura deux mois, du 21 septembre au 15 novembre 1807. L'empereur n'a jamais consacré, je crois, un si long espace de temps à la vie de cour, dans ses plaisirs ou dans son éclat, ou plutôt, dans un séjour semblable, l'empire devenait pour la première fois une cour véritable. Partout ailleurs ce qu'on appelait ainsi n'était qu'une parade, un défilé où les hommes figuraient plus pour leur uniforme que pour leur personne. Ici, comme auprès de Louis XIV et de Louis XV, on vivait ensemble, et malgré la froideur de l'étiquette et la peur du maître, la nature devait se faire jour et se trahir. Il y avait des intérêts, des passions, des intrigues, des faiblesses, des trahisons, une vraie cour en un mot. Je ne cherche pas à juger le talent de l'auteur à décrire ces nuances, et je borne mon devoir d'éditeur à écrire des notes plutôt explicatives qu'approbatives. On

pas douteux qu'ébloui par la magnificence qu'on déploya dans cette royale habitation, et que frappé de l'air d'autorité du maître et de l'obséquieuse révérence des grands personnages qui l'entouraient, il n'eût vu, ou cru voir, un souverain paisiblement assis sur le plus grand trône du monde par tous les droits réunis de la puissance et de la légitimité. Bonaparte était alors roi pour tous, et pour lui-même ; il oubliait le passé, il ne redoutait point l'avenir ; il marchait d'un pas ferme, sans prévoir aucun obstacle, ou du moins avec la certitude qu'il détruirait facilement ceux qui se dresseraient devant lui. Il lui paraissait, il nous paraissait à tous, qu'il ne pouvait plus tomber que par un événement si imprévu, si étrange, et qui produirait une catastrophe si universelle, qu'une foule d'intérêts d'ordre et de repos étaient solennellement engagés à sa conservation. En effet, maître ou ami de tous les rois du continent, allié de plusieurs par des traités ou des mariages à l'étranger, sûr de l'Europe par les nouveaux partages qu'il avait faits, ayant jusqu'aux frontières les plus reculées des garnisons importantes qui lui garantissaient l'exécution de ses volontés, dépositaire absolu de toutes les ressources de la France, riche d'un trésor immense, dans la force de l'âge (1), admiré, craint et surtout scrupuleusement obéi, il semblait qu'il eût tout surmonté. Mais un ver rongeur se cachait sourdement au sein d'une telle gloire. La révolution française, ouvrage insurmontable des temps, n'avait point soulevé les âmes à l'intention d'affermir le pouvoir arbitraire. Les lumières du

me pardonnera toutefois, puisque le public a si bien prouvé par son empressement le cas qu'il faisait de ces Mémoires, de dire que mon père avait devancé le jugement de l'opinion, et n'hésitait pas à comparer l'œuvre de sa mère aux plus grands modèles. Voici ce qu'il pensait de la peinture de la cour à Fontainebleau : « Ce chapitre, qui ne contient nul événement, est, sans contredit, l'un des plus remarquables de cet ouvrage. Dans quelques parties, il y a trop de réflexions, et qui se répètent. Si ma mère eût revu son ouvrage, elle eût resserré et supprimé. Je demeure convaincu, cependant, que le texte doit rester tel qu'il est, et que dans ces entretiens de l'auteur avec lui-même, dans ce retour complaisant sur ses souvenirs, on apprend à le connaître et à prendre confiance en lui. Mais ce chapitre-ci mérite un éloge plus absolu. Comme dans Saint-Simon, la peinture attentive, étudiée, sans cesse repassée des choses et des personnes, des mœurs, des allures, des relations s'empare de l'esprit, et le fait vivre dans le monde qu'elle lui retrace. Je ne sais rien dans Saint-Simon de supérieur au tableau de la cour à la mort du grand dauphin. C'est le récit d'une seule nuit de Versailles, et il tient le quart d'un volume. Il me semble qu'il y a dans ce chapitre quelque chose du même mérite, et, quoique ce séjour à Fontainebleau n'ait point été marqué par un événement distinct qui pût être regardé comme une crise, telle que la mort du Dauphin, la vivacité de l'imagination dans la fidélité de la mémoire, donne à ce tableau de la cour de l'empereur cette vérité saisissante qui supplée à la réalité. » (P. R.)

(1) L'empereur, né le 15 août 1769, avait alors trente-huit ans. On oublie volontiers son âge, tant on est ébloui par son éclat. Il y faut cependant penser parfois en lisant son histoire, et se rappeler qu'il était un homme, même un jeune homme. (P. R.)

siècle, les progrès des saines idées, l'esprit de liberté, combattaient sourdement contre lui, et devaient renverser ce brillant échafaudage d'une autorité fondée en opposition avec la marche irrésistible de l'esprit humain. Le foyer de cette liberté existait en Angleterre. Le bonheur des nations a voulu qu'il se trouvât défendu par une barrière que les armes de Bonaparte n'ont pu franchir. Quelques lieues de mer ont partagé la civilisation du monde, et empêché que comprimée partout, elle se vît forcée d'abandonner pour longtemps le champ de bataille à qui ne l'eût jamais totalement vaincue, mais à qui l'eût étouffée peut-être pour la durée de toute une génération.

Le gouvernement anglais, jaloux d'une puissance si colossale, malgré le mauvais succès de tant d'entreprises, toujours vaincu, jamais découragé, trouvait sans cesse de nouvelles ressources contre l'empereur dans le sentiment national qui animait la nation. Cette nation se voyait attaquée dans sa prépondérance et dans ses intérêts. Son orgueil et son industrie, également irrités des obstacles qu'on lui suscitait, se prêtaient à tous les sacrifices que ses ministres sollicitaient d'elle. D'énormes subsides furent votés pour l'augmentation d'un service maritime qui devait produire un blocus continental de toute l'Europe. Les rois, craintifs devant la force de notre artillerie, se soumettaient à ce système prohibitif que nous exigions d'eux. Mais leurs peuples souffraient; les jouissances de la vie sociale, les nécessités qu'enfante l'aisance, les besoins, sans cesse renaissans, de mille agrémens matériels, partout combattaient pour les Anglais. On murmurait à Pétersbourg, sur toutes les côtes de la Baltique, en Hollande, dans les ports de France, et le mécontentement qui n'osait s'exprimer, en se concentrant sous la crainte, jetait dans les esprits des racines d'autant plus profondes qu'elles devaient s'y fortifier longtemps avant qu'il osât se montrer au dehors. Il en paraissait pourtant quelque chose, par intervalles, dans les menaces ou les reproches que nous apprenions tout à coup que notre gouvernement adressait à ses alliés. Renfermés en France, dans une ignorance complète de ce qui se passait au dehors, sans communications, du moins intellectuelles, avec les autres nations, défians des articles commandés de nos ternes journaux, nous pouvions conclure cependant, quelquefois, de certaines lignes du *Moniteur*, que les volontés impériales se trouvaient éludées par les besoins des peuples. L'empereur avait amèrement reproché à son frère Louis d'exécuter trop mollement ses ordres en Hollande. Il l'y renvoya, en lui intimant fortement sa volonté d'être scrupuleusement obéi.

« La Hollande, disait *le Moniteur*, depuis les nouvelles mesures qu'elle a prises, ne correspondra plus avec l'Angleterre. Il faut que

le commerce anglais trouve tout le continent fermé, et que ces ennemis des nations soient mis hors du droit commun. Il est des peuples qui ne savent que se plaindre ; il faut savoir souffrir avec courage, prendre tous les moyens de nuire à l'ennemi commun, et l'obliger à reconnaître les principes qui dirigent toutes les nations du continent. Si la Hollande avait pris ses mesures depuis le blocus, peut-être l'Angleterre aurait déjà fait la paix. »

Une autre fois, on s'efforçait de flétrir aux yeux de tous ce qu'on appelait l'envahissement de nos libertés continentales. Le gouvernement anglais se voyait comparé dans sa politique, à *Marat*. « Qu'est-ce que celui-ci a fait de plus atroce? disait-on. C'est de présenter au monde le spectacle d'une guerre perpétuelle. Les meneurs oligarques qui dirigent la politique anglaise finiront comme tous les hommes furibonds et exagérés : ils seront l'opprobre de leur pays et la haine des nations. »

Quand l'empereur dictait de pareilles injures contre le gouvernement oligarchique, il caressait à son profit les idées démocratiques qu'il savait bien exister sourdement dans la nation. En se servant de quelques-unes de nos phrases révolutionnaires, il croyait satisfaire suffisamment les opinions qui les avaient inspirées. L'égalité, rien que l'égalité, voilà quel était son mot de ralliement entre la révolution et lui. Il n'en craignait point les suites pour lui-même; il savait qu'il excitait ces vanités qui peuvent fausser les dispositions les plus généreuses, il détournait de la liberté comme je l'ai dit souvent, il étourdissait tous les partis, dénaturait toutes les paroles, effarouchait la raison. Quelque force que lui donnât son glaive, il le soutenait encore par le secours des sophismes, et prouvait que c'était en connaissance de cause qu'il déviait de la marche indiquée par le mouvement des idées, en s'aidant encore de la puissance de la parole pour nous égarer. Ce qui fait de Bonaparte un des hommes les plus supérieurs qui aient existé, ce qui le met à part, en tête de tous les puissans appelés à régir les autres hommes, c'est qu'il a parfaitement connu son temps, et qu'il l'a toujours combattu. C'est volontairement qu'il a choisi une route difficile, et contraire à son époque. Il ne le cachait point; il disait souvent que lui seul arrêtait la révolution, qu'après lui elle reprendrait sa marche. Il s'allia avec elle pour l'opprimer, mais il présuma trop de sa force. Habile à reprendre ses avantages, elle a su enfin le vaincre et le repousser.

Les Anglais, à cette époque, alarmés de la condescendance avec laquelle le tzar, encore plus séduit que vaincu, abondait dans le système de l'empereur, attentifs aux troubles qui commençaient à se manifester en Suède, inquiets du dévoûment que nous témoignait le Danemark, et qui devait leur fermer le détroit du Sund,

firent un armement considérable, et réunirent leurs forces pour bombarder Copenhague. Ils vinrent même à bout de prendre la ville. Le prince royal, fort de l'amour de ses peuples, se défendit vaillamment, et lutta, même après avoir perdu sa capitale. Les Anglais se virent forcés de l'évacuer, et de s'en tenir, là comme ailleurs, au blocus général. L'opposition en Angleterre éclata contre cette expédition. L'empereur, ignorant de la constitution anglaise, se flatta que les débats assez vifs du parlement lui seraient utiles. Peu accoutumé à l'opposition, il jugeait du danger de celle d'Angleterre d'après l'effet qu'elle eût produit en France, si elle s'y fût manifestée une fois, avec la même violence qu'il remarquait dans les journaux de Londres. Souvent il croyait le gouvernement anglais perdu, en repaissant son impatience des phrases animées du *Morning-Chronicle*. Mais son espoir se trouvait toujours déçu : l'opposition tonnait, les remontrances s'évaporaient en fumée, et le ministère emportait toujours des moyens de plus de continuer la lutte. Rien n'a plus causé de mouvemens de colère à l'empereur que ces débats du parlement, et les attaques violentes contre sa personne que la liberté de la presse enfantait contre lui. En vain, il usait de cette liberté, pour payer à Londres des écrivains qui imprimaient aussi, très impunément, ce qu'il voulait; ces combats de plume n'avançaient rien; on répondait à ses injures par des injures qui arrivaient à Paris. Il fallait les traduire, les lui livrer; on tremblait en les mettant sous ses yeux; sa colère, soit qu'elle éclatât, soit qu'elle fût concentrée, paraissait également redoutable, et malheur à qui avait affaire à lui immédiatement après qu'il venait de lire les journaux anglais !

Nous nous apercevions toujours par quelque bourrasque de cette mauvaise humeur. C'est bien alors qu'il fallait plaindre ceux dont la mission était d'ordonner de ses amusemens. C'est alors que je puis bien dire que le supplice de M. de Rémusat commençait. J'en parlerai avec plus de détails en rendant compte de la vie qu'on mena à Fontainebleau.

Dès que les personnes comprises dans ce voyage y furent réunies, on les soumit toutes à une espèce de règlement qu'on leur fit connaître. Les différentes soirées de la semaine se devaient passer chez différens grands personnages. L'empereur devait recevoir un soir chez lui. On y entendrait de la musique, et on y jouerait après. Deux autres jours, il y aurait spectacle; une autre fois, bal chez la grande-duchesse de Berg, un autre bal chez la princesse Borghèse; enfin cercle et jeu chez l'impératrice. Les princes et les ministres devaient donner à dîner et inviter tour à tour les conviés au voyage; le grand maréchal de même, ayant une table de vingt-cinq couverts tous les jours; la dame d'honneur de même, et enfin à une dernière

table dînait tout ce qui n'avait pas reçu une invitation. Princes et rois ne pouvaient dîner chez l'empereur qu'invités par lui; il se réservait la liberté du tête-à-tête avec sa femme, et il choisissait qui lui plaisait. On chassait à jours fixes, et de même on était invité pour accompagner la chasse, soit à cheval, soit dans un grand nombre d'élégantes calèches. Il passa par la tête de l'empereur de vouloir que les femmes eussent un costume de chasse. L'impératrice s'y prêta volontiers. Le fameux marchand de modes, Leroi, fut appelé au conseil, et on détermina un costume très brillant. Chaque princesse avait une couleur différente pour elle et sa maison. Le costume de l'impératrice était en velours amarante brodé en or, avec une toque brodée d'or, et couronnée de plumes blanches, et toutes les dames du palais furent vêtues de couleur amarante. La reine de Hollande choisit le bleu et argent, madame Murat la couleur de rose et argent aussi, la princesse Borghèse, le lilas, de même brodé en argent. C'était toujours une sorte de tunique ou redingote en velours, courte, sur une robe de satin blanc brodée, des bottines de velours pareilles à la robe, ainsi que la toque, une écharpe blanche. L'empereur et tous les hommes portaient un habit vert galonné en or et argent. Ces brillans costumes, portés soit à cheval, soit en calèche, et toujours en cortège très nombreux, faisaient au travers de la belle forêt de Fontainebleau un effet charmant.

L'empereur aimait la chasse plutôt pour l'exercice qu'elle lui faisait faire que pour ce plaisir en lui-même. Il ne se prêtait point toujours à suivre le cerf bien régulièrement, et se lançant au galop, il s'abandonnait à la route qui se présentait devant lui. Quelquefois il oubliait encore le motif pour lequel on parcourait la forêt, et il en suivait les sinuosités, en paraissant s'abandonner à la fantaisie de son cheval, et livré à d'assez longues rêveries. Il montait à cheval avec habitude, mais sans grâce. On lui dressait des chevaux arabes qu'il préférait, parce qu'ils s'arrêtent à l'instant, et que partant tout à coup, sans tenir sa bride, il fût tombé souvent si on n'avait pris les précautions nécessaires. Il aimait à descendre au galop des côtes rapides, au risque de faire rompre le col à ceux qui le suivaient. Il a fait quelques chutes, dont on ne parlait jamais, parce que cela lui aurait déplu. Je lui ai vu, un peu avant ce temps, la manie de mener aussi des attelages à des calèches ou à des *boghei*s. Il ne faisait pas bien sûr d'être alors dans la voiture qu'il conduisait. car il ne prenait aucune précaution pour les tournans, ou pour éviter les endroits difficiles. Il prétendait toujours vaincre tout obstacle, et il eût rougi de reculer. Une fois, à Saint-Cloud, il s'avisa de vouloir conduire quatre chevaux, à grandes guides. Il passa une grille si maladroitement, se trouvant emporté dès le premier in-

stant, qu'il versa la voiture où se trouvaient l'impératrice et quelques personnes, sans aucun accident grave, heureusement. Il en fut quitte pour avoir pendant trois semaines le poignet foulé. Depuis ce temps, il renonça à mener lui-même, disant en riant que dans les moindres choses, il fallait que chacun fît son métier. Quoiqu'il ne prît pas grand intérêt au succès d'une chasse, cependant il grondait assez fortement, lorsqu'on ne réussissait point à prendre le cerf. Il se fâchait si on lui représentait que lui-même, en changeant de route, avait contribué à égarer les chiens; le moindre *non-succès* lui causait toujours surprise et impatience.

Il travaillait beaucoup à Fontainebleau, comme partout. Il se levait à sept heures, donnait son lever, déjeunait seul, et les jours où l'on ne chassait point, il demeurait dans son cabinet, ou tenait ses conseils jusqu'à cinq ou six heures. Les ministres, les conseillers d'état venaient de Paris comme si on était à Saint-Cloud. Il n'entrait pas beaucoup dans la raison de la distance, jusqu'au point que, manifestant le désir qu'on lui fît sa cour, le dimanche, après la messe, comme cela se passait à Saint-Cloud, on partait de Paris dans la nuit pour arriver le matin à l'heure prescrite. On se tenait alors dans l'une des galeries de Fontainebleau, qu'il parcourait à son gré, ne pensant pas toujours à payer d'une parole ou d'un regard la fatigue et le dérangement d'un pareil voyage.

Tandis qu'il demeurait la matinée dans son cabinet, l'impératrice, toujours élégamment parée, déjeunait avec sa fille et ses dames, et ensuite, se tenant dans son salon, y recevait les visites des personnes qui habitaient le château. Celles d'entre nous qui s'en souciaient pouvaient y faire quelque ouvrage, et cela n'était pas inutile pour soutenir la fatigue d'une conversation oiseuse et insignifiante. Madame Bonaparte n'aimait pas à être seule, et n'avait le goût d'aucune occupation. A quatre heures, on la quittait. Elle vaquait alors à sa toilette, et nous à la nôtre; c'était toujours une grande affaire. Un assez bon nombre de marchands de Paris avaient transporté à Fontainebleau leurs plus belles marchandises, et ils en trouvaient facilement le débit, en se présentant dans nos appartemens. Entre cinq ou six heures, il arrivait assez fréquemment que l'empereur passait dans l'appartement de sa femme, et qu'il montait en calèche, seul avec elle, pour se promener avant son dîner. On dînait à six heures, ensuite on se rendait au spectacle, ou chez la personne qui devait, à tel jour, se charger du plaisir de la soirée.

Les princes, maréchaux, grands officiers ou chambellans qui avaient les entrées, pouvaient se présenter chez l'impératrice. On frappait à la porte, le chambellan de service annonçait; l'empereur disait : *Qu'il entre*, et on entrait. Si c'était une femme, elle

s'asseyait en silence; un homme demeurait debout contre la muraille, à la suite des personnes qu'il trouvait déjà dans le salon. L'empereur s'y promenait ordinairement en long et en large, quelquefois silencieusement, et rêvant sans se soucier de ce qui l'entourait, quelquefois faisant une question qui recevait une réponse courte, ou bien entamant la conversation, c'est-à-dire l'occasion de parler à peu près seul, car on éprouvait toujours, et alors plus que jamais, quelque embarras à lui répondre. Il ne savait, et, je crois, ne voulait mettre personne à l'aise, craignant la moindre apparence de familiarité, et inspirant à chacun l'inquiétude de s'entendre dire, devant témoins, quelque parole désobligeante. Les cercles se passaient de la même manière. On s'ennuyait autour de lui, et il s'ennuyait lui-même; il s'en plaignait souvent, s'en prenant à chacun de ce silence terne et contraint qu'il imposait. Quelquefois, il disait : « C'est chose singulière, j'ai rassemblé à Fontainebleau beaucoup de monde, j'ai voulu qu'on s'amusât, j'ai réglé tous les plaisirs, et les visages sont allongés, et chacun a l'air bien fatigué et triste. — C'est, lui répondait M. de Talleyrand, que le plaisir ne se mène point au tambour, et qu'ici comme à l'armée, vous avez toujours l'air de dire à chacun de nous : Allons, messieurs et mesdames, en avant, marche! » Il ne s'irritait point de ces paroles, il était alors fort en train, et M. de Talleyrand passait de longues heures avec lui, et on lui laissait le droit de tout dire. Mais dans un salon de quarante personnes, M. de Talleyrand se tenait en aussi grand silence que tout le monde.

De toute la cour, la personne que dans ses voyages le soin de ses plaisirs agitait davantage était sans aucune comparaison M. de Rémusat. Les fêtes et spectacles étaient dans les attributions du grand chambellan, et M. de Rémusat, en sa qualité de premier chambellan, avait la responsabilité de tout ce *travail*. Ce mot convient parfaitement, car la volonté impérieuse et difficile de Bonaparte rendait cette sorte de métier assez pénible. « Je vous plains, lui disait M. de Talleyrand, il vous faut amuser *l'inamusable*. »

L'empereur voulait deux spectacles par semaine, et qu'ils fussent toujours variés. Les acteurs de la Comédie-Française en faisaient seuls les frais, conjointement avec quelques représentations d'opéras italiens. On ne jouait guère que des tragédies, souvent Corneille, quelques pièces de Racine, et rarement Voltaire, dont Bonaparte n'aimait point le théâtre. Après avoir approuvé d'avance un répertoire réglé pour le voyage, et positivement signifié qu'on voulait pour Fontainebleau les meilleurs acteurs de la troupe, il entendait que les représentations de Paris ne fussent point interrompues; les précautions étaient prises. Tout à coup, par suite d'une fantaisie bien plutôt que d'un désir, il détruisait l'ordre

qu'il avait consenti, demandait une autre pièce, ou un autre comédien, et cela, le matin même du jour où il fallait les lui procurer. Il n'écoutait jamais une observation; le plus souvent il en eût pris quelque humeur; et la chance la plus satisfaisante était qu'il dît, en souriant : « Bah! avec un peu de peine, vous en viendrez à bout. Je le veux, c'est à vous de trouver le moyen de le faire. » Dès que l'empereur avait proféré cet irrévocable *Je le veux*, il se répétait en écho dans tout le palais. Duroc, Savary surtout, le prononçaient du même ton que lui; M. de Rémusat le répétait à tous les comédiens étourdis des efforts de mémoire ou du dérangement subit auxquels on les soumettait. Les courriers partaient pour aller chercher à toute bride les hommes ou les choses nécessaires. La journée se passait en sottes agitations, dans la crainte qu'un accident, ou une maladie, ou quelque circonstance imprévue ne s'opposassent à l'exécution de l'ordre donné, et mon mari, venant chercher dans ma chambre un moment de repos, soupirait un peu, en pensant qu'un homme raisonnable se voyait forcé d'user sa patience et les combinaisons de son esprit à de telles pauvretés, devenues importantes par les suites qu'elles pouvaient avoir. Il faut avoir vécu dans les cours pour savoir à quel point les plus petites choses prennent de la gravité, et combien le mécontentement du maître, même quand il porte sur des niaiseries, est désagréable à subir. Les rois sont assez sujets à le témoigner devant tout le monde, et il est insupportable de recevoir une plainte ou une brusquerie en présence de tant de gens auxquels on sert de spectacle. Bonaparte, plus roi que qui que ce soit, grondait durement, souvent hors de propos, humiliant son monde, menaçant pour un motif léger. La crainte qu'il excitait était communicative, et le bruit de quelques-unes de ses paroles dures avait un long retentissement.

Enfin, lorsqu'à grand'peine on était parvenu à le contenter, il ne faut pas croire qu'il témoignât jamais cette satisfaction. Son silence était alors son plus beau, et ce dont il fallait s'arranger. Il arrivait au spectacle souvent préoccupé, irrité de la lecture de quelque journal anglais, ou seulement fatigué de la chasse; il rêvait, ou s'endormait. On n'applaudissait point devant lui; la représentation, silencieuse, était extrêmement froide. La cour s'ennuyait mortellement de ces éternelles tragédies; les jeunes femmes s'y endormaient; on quittait le spectacle triste et mécontent. L'empereur s'apercevait de cette impression; il en prenait de l'humeur, s'attaquait à son premier chambellan, blâmait les acteurs, aurait voulu qu'on en trouvât d'autres, quoiqu'il eût les meilleurs, et ordonnait quelques autres représentations pour les jours suivans, qui éprouvaient à peu près le même sort. Il était bien rare qu'il en fût autrement, et il faut en convenir, c'était chose vraiment

désagréable. Le jour du spectacle de Fontainebleau, j'éprouvais toujours un souci qui me devenait une sorte de petit supplice sans cesse renaissant. La frivolité du fond et l'importance des suites en rendaient le poids plus importun.

L'empereur aimait assez le talent de Talma. Il se persuadait qu'il l'aimait beaucoup; je crois qu'il savait encore plus qu'il est grand acteur qu'il ne le sentait. Il n'y avait pas en lui ce qui fait qu'on se complaît dans la représentation d'une fiction de théâtre. Il manquait d'instruction; ensuite, il était trop rarement désoccupé, trop fortement entrepris par sa situation réelle pour prêter attention à la conduite d'un ouvrage, au développement d'une passion feinte. Il se montrait parfois ému, transitoirement, d'une scène ou même d'un mot prononcé avec talent, mais cette émotion nuisait au reste de son plaisir, parce qu'il eût voulu qu'elle se prolongeât dans toute sa force, et qu'il ne faisait nul cas des impressions secondaires, ou plus douces, que produisent encore la beauté des vers ou l'accord que le talent d'un comédien apporte dans un rôle entier. En général, il trouvait notre théâtre français froid, nos acteurs trop mesurés, et il s'en prenait toujours aux autres de l'impossibilité presque complète où il se trouvait de se plaire là où la multitude acceptait un divertissement. Il en était de même sur l'article de la musique. Peu sensible aux arts, il savait leur prix *par son esprit*, et leur demandant plus qu'ils ne pouvaient lui donner, il se plaignait de n'avoir pas senti ce que sa nature ne permettait pas qu'il éprouvât.

On avait attiré à la cour les premiers chanteurs de l'Italie. Il les payait largement, mettait sa vanité à les enlever aux autres souverains; mais il les écoutait tristement, et rarement avec intérêt. M. de Rémusat imagina d'animer les concerts qu'on lui donnait par une sorte de représentation des morceaux de chant qu'on exécutait en sa présence. Les concerts furent quelquefois donnés sur le théâtre. Ils étaient composés des plus belles scènes des opéras italiens; les chanteurs les exécutaient en costumes, et les jouaient réellement; la décoration représentait le lieu de la scène où se passait l'action du morceau de chant, tout cela était monté avec grand soin et, comme tout le reste, manquait à peu près son effet. Mais il faut dire que, si tant de soins étaient perdus pour son plaisir, la pompe de tant de spectacles et de divertissemens variés le flattait néanmoins, car elle rentrait dans sa politique, et il aimait à étaler devant cette foule d'étrangers qui l'entouraient une supériorité qui se retrouvait en tout.

Cette même disposition rêveuse et mécontente qu'il portait partout jetait un voile sombre sur les cercles et les bals de Fontaine-

bleau. Vers huit heures du soir, la cour, excessivement parée, se rendait chez la princesse qui devait recevoir à tel jour. On se plaçait en cercle; on se regardait sans se parler. On attendait leurs majestés. L'impératrice arrivait la première, parcourait gracieusement le salon, et ensuite prenait sa place et attendait, comme les autres, en silence, l'arrivée de l'empereur. Il entrait enfin; il allait s'asseoir près d'elle; il regardait danser; son visage était loin d'encourager le plaisir, aussi le plaisir ne se mêlait-il guère à de pareilles réunions. Pendant ces contredanses, quelquefois il se promenait entre les rangs des femmes pour leur adresser des paroles assez insignifiantes, qui le plus souvent n'étaient que des plaisanteries peu délicates sur leur toilette. Il disparaissait presque aussitôt, et peu après sa retraite, chacun se retirait de son côté.

Dans ce voyage de Fontainebleau, nous vîmes paraître une très jolie personne dont il fut un peu occupé. C'était une Italienne. M. de Talleyrand l'avait vue en Italie, et il avait persuadé à l'empereur de la placer auprès de l'impératrice, en qualité de lectrice. L'impératrice, d'abord un peu effarouchée de l'apparition de cette belle personne, prit cependant assez promptement le parti de se prêter avec complaisance à des amusemens auxquels il lui aurait été impossible de s'opposer longtemps, et cette fois elle ferma les yeux sur ce qui se passait. C'était une douce personne, plus soumise que satisfaite. Elle céda, dit-on, à son maître par une sorte de conviction qu'on ne devait pas lui résister; mais elle ne mit aucun éclat, aucune prétention à son succès; elle sut même allier au dedans d'elle un grand fonds d'attachement pour M[me] Bonaparte avec la complaisance pour la fantaisie de son époux. Il en résulta que cette aventure se passa sans bruit, ni éclat. Elle était alors la plus jolie femme d'une cour qui en renfermait un grand nombre de fort jolies. Je n'ai jamais vu de plus beaux yeux, des traits plus fins, un plus charmant accord de tout le visage. Elle était grande, élégamment faite; elle eût eu besoin d'un peu plus d'embonpoint.

L'empereur n'eut jamais pour elle un goût très vif; il le confia assez vite à sa femme, et la rassura en lui livrant sans aucune réserve le secret de cette froide liaison. Il l'avait fait loger à Fontainebleau, de manière à ce qu'elle pût se rendre à ses ordres quand il la faisait appeler; on se disait à l'oreille que, le soir, elle descendait chez lui, ou bien qu'il allait dans sa chambre; mais au milieu des cercles il ne lui parlait pas plus qu'à une autre, et notre cour ne prêta pas longtemps attention à toute cette affaire, prévoyant qu'elle ne produirait aucun changement. M. de Talleyrand, qui avait le premier persuadé à Bonaparte le choix de cette maîtresse,

recevait la confidence du plus ou moins de plaisir qu'elle lui procurait, et ce fut tout.

Si quelque personne curieuse me demandait si, à l'exemple du maître, il se formait d'autres liaisons pendant l'oisiveté d'une pareille réunion, je serais assez embarrassée de répondre d'une manière satisfaisante. Le service de l'empereur imposait un trop grand assujettissement pour laisser aux hommes le temps de certaines galanteries, et les femmes avaient une trop continuelle inquiétude de ce qu'il pourrait leur dire pour se livrer sans précautions. Dans un cercle si froid, si convenu, on n'eût jamais osé se permettre une parole, un mouvement de plus ou de moins que les autres; aussi ne se manifestait-il aucune coquetterie, et tout arrangement se faisait en silence, et avec une sorte de promptitude qui échappait aux regards. Ce qui préservait encore les femmes, c'est que les hommes ne pensaient alors nullement à paraître aimables, et qu'ils ne montraient guère que les prétentions de la victoire, sans perdre leur temps aux lenteurs d'un véritable amour. Aussi ne se forma-t-il autour de l'empereur que des liaisons subites, dont apparemment les deux parties étaient pressées de brusquer le dénoûment. D'ailleurs, Bonaparte tenait à ce que sa cour fût grave, et il eût trouvé mauvais que les femmes y prissent le moindre empire. Il voulait se réserver, à lui, le droit de toutes les libertés; il tolérait l'inconduite de quelques personnes de sa famille, parce qu'il voyait qu'il ne pourrait la réprimer, et que le bruit lui donnerait une plus grande publicité. La même raison l'eût porté à dissimuler l'humeur qu'il eût ressentie si sa femme se fût permis quelques distractions; mais à cette époque elle n'y semblait guère disposée. J'ignore absolument le secret de son intime intérieur, et je l'ai toujours vue presque exclusivement occupée de sa position, et tremblant de déplaire à son mari. Elle n'avait aucune coquetterie ; toute sa manière extérieure était décente et mesurée. Elle ne parlait aux hommes que pour tâcher de découvrir ce qui se passait, et ce divorce suspendu sur sa tête faisait l'éternel sujet de ses plus grands soucis. Au reste, les femmes de cette cour avaient grande raison de s'observer un peu, car l'empereur, dès qu'il était instruit de quelque chose (et il l'était toujours), soit pour s'amuser, soit par je ne sais quel autre motif, ne tardait guère à mettre au fait le mari de ce qui se passait. A la vérité, il lui interdisait le bruit et la plainte. C'est ainsi que nous avons su qu'il avait appris à S... quelques-unes des aventures de sa femme, et qu'il lui ordonna si impérieusement de ne point montrer de courroux que S..., toujours parfaitement soumis, consentit à se laisser tromper, et moitié par condescendance et moitié par suite du désir qu'il en avait, finit, je pense, par ne point croire ce qui souvent était public.

Cependant, nous eûmes, pendant ce voyage, le spectacle d'un autre amour qui fut d'abord assez vif. Jérôme venait, comme je l'ai dit, d'épouser la princesse Catherine. Cette jeune personne s'attacha vivement à lui; mais sitôt après son mariage, il lui donna l'occasion d'éprouver un assez fort mouvement de jalousie. La jeune princesse de Bade était alors extrêmement agréable, et toujours en grande froideur avec le prince, son époux. Coquette, un peu légère, fine et gaie, elle avait de grands succès. Jérôme devint amoureux d'elle, et elle parut s'amuser de cette passion. Elle dansait avec lui dans tous les bals; la princesse Catherine, un peu trop grasse déjà, ne dansait point, et demeurait assise, contemplant tristement la gaîté de ces deux jeunes gens qui passaient et repassaient devant elle, sans faire attention à la peine qu'elle éprouvait. Enfin, un soir, au milieu d'une fête, la bonne intelligence paraissant très marquée, nous vîmes tout à coup cette nouvelle reine de Westphalie pâlir, laisser échapper des larmes, se pencher sur sa chaise, et enfin s'évanouir tout à fait. Le bal fut interrompu. On la transporta dans un salon voisin ; l'impératrice, suivie de quelques-unes d'entre nous, s'empressa à lui donner secours; nous entendions l'empereur adresser à son frère quelques paroles dures, après quoi il se retira. Jérôme, effrayé, se rapprocha de sa femme, et la posant sur ses genoux, cherchait à lui rendre sa connaissance, en lui faisant mille caresses. La princesse, en revenant à elle, pleurait encore, et ne semblait point s'apercevoir de tout ce monde qui l'entourait. Je la regardais en silence, et je me sentais saisie d'une impression assez vive, en voyant ce Jérôme qu'une foule de circonstances, toutes indépendantes assurément de son mérite, avaient porté sur le trône, devenu l'objet de la passion d'une princesse, ayant tout à coup acquis le droit d'être aimé d'elle, et de la négliger. Je ne puis dire tout ce que j'éprouvais, en la voyant assise familièrement sur lui, la tête penchée sur son épaule, recevant ses caresses, et, lui, l'appelant à plusieurs reprises du nom de Catherine, et l'engageant à se remettre, en la tutoyant familièrement. Peu de momens après, les deux époux se retirèrent dans leur appartement. Bonaparte, le lendemain, ordonna à sa femme de parler fortement à sa jeune nièce, et je fus chargée aussi de lui parler raison. Elle me reçut fort bien; elle m'écouta beaucoup, quand je lui représentai qu'elle compromettait tout son avenir, que son devoir, comme son intérêt, l'engageait à bien vivre avec le prince de Bade, qu'elle était destinée à habiter d'autres lieux que la France, qu'il était vraisemblable qu'on lui saurait mauvais gré en Allemagne des légèretés qu'on lui tolérerait à Paris, et qu'elle devait s'appliquer à ne point prêter aux calomnies qu'on se pressait de répandre sur elle. Elle m'avoua qu'elle s'était reproché plus

d'une fois l'imprudence de ses manières, mais qu'il n'y avait au dedans d'elle que l'envie de s'amuser, qu'au reste elle avait fort bien remarqué que toute son importance venait alors de sa qualité de princesse de Bade, qu'elle ne se voyait plus traitée à la cour de France comme par le passé. En effet, l'empereur, qui n'avait plus le même penchant pour elle, avait changé tout le cérémonial à son égard. Ne songeant plus aux règlemens qu'il avait prescrits sur son rang lors de son mariage, négligeant de la traiter comme sa fille adoptive, il ne lui donnait plus que ce qu'on devait accorder à une princesse de la confédération du Rhin, ce qui la mettait assez loin après les reines et les princesses de la famille. Enfin, elle se voyait une occasion de trouble, et le jeune grand-duc, n'osant point exprimer son mécontentement, ne le manifestait que par une extrême tristesse. Notre conversation qui fut longue, et ses propres réflexions, la frappèrent beaucoup. Quand elle me congédia, elle m'embrassa en me disant : « Vous verrez que vous serez contente de moi. » En effet, le soir même, au bal, elle s'approcha de son mari, lui parla avec une manière affectueuse, et prit un maintien réservé qu'on remarqua. Dans cette soirée, elle vint à moi, et avec une bonne grâce infinie, elle me demanda si je la trouvais bien, et à dater de ce jour, jusqu'à la fin du voyage, on ne put pas faire la moindre maligne observation sur son compte. Elle ne témoigna aucun regret de retourner à Bade ; elle s'y est bien conduite ; elle a eu des enfans du prince, et a vécu parfaitement avec lui ; elle s'est fait aimer de ses sujets (1). Aujourd'hui, la voilà veuve seulement avec deux filles, mais fort considérée de son beau-frère l'empereur de Russie, qui lui a témoigné à plusieurs reprises un grand intérêt. Quant à Jérôme, il alla peu après prendre possession de son royaume de Westphalie, où sa conduite a dû donner à la princesse Catherine plus d'une occasion de verser des larmes qui n'ont pourtant pas refroidi sa tendresse, puisque, depuis la révolution de 1814, elle n'a pas cessé de partager son exil (2).

Tandis qu'on se livrait au plaisir, et surtout à l'étiquette, dans le château de Fontainebleau, la pauvre reine de Hollande y vivait le plus à l'écart qu'elle pouvait. Extrêmement souffrante d'une grossesse pénible, toujours poursuivie du souvenir de son fils ; crachant le sang au moindre effort, inquiète de son avenir, découragée sur tout, elle ne demandait aux événemens que du repos. C'est alors qu'elle me disait, souvent avec les larmes aux yeux : « Je ne tiens

(1) Les filles de la princesse Stéphanie de Bade ont épousé, l'une le prince Gustave Vasa, fils du roi de Suède, l'autre le prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen. Elle-même est morte en 1860. (P. R.)

(2) La princesse Catherine, fille du roi de Wurtemberg, est morte à Lausanne le 28 novembre 1835. (P. R.)

plus à la vie que par le bonheur de mon frère. Quand je pense à lui, je jouis de nos grandeurs, mais, pour moi, elles sont un supplice. » L'empereur lui témoignait estime et affection; c'était toujours à elle qu'il confiait le soin de donner des conseils à sa mère, quand il les croyait nécessaires. Il y avait de l'amitié entre Mme Bonaparte et sa fille, mais elles se ressemblaient trop peu pour s'entendre, et la première se sentait dans une sorte d'infériorité qui lui imposait un peu. D'ailleurs, Hortense avait éprouvé de si grands malheurs qu'elle ne pouvait trop trouver en elle de compassion pour des soucis qui lui auraient apparu d'un poids léger, en comparaison de ce qu'elle souffrait. Ainsi, quand l'impératrice venait lui parler d'une querelle surgie entre elle et l'empereur, pour quelque folle dépense, ou d'une jalousie passagère, ou même de la crainte de son divorce, sa fille souriait tristement, en lui répondant : « Sont-ce donc là des malheurs? » Ces deux personnes se sont aimées, mais je crois qu'elles ne se sont jamais tout à fait comprises.

L'empereur qui, dans le fond, avait, je crois, plus d'amitié pour Mme Louis Bonaparte que pour son frère Louis, mais qui n'était point absolument étranger à un certain esprit de famille, ne se mêlait qu'avec une sorte de précaution des querelles de ce ménage. Il avait consenti à garder sa belle-fille près de lui, jusqu'après ses couches; mais il parlait toujours du retour qu'il désirait qu'elle fît en Hollande. Elle l'assurait qu'elle ne voulait point rentrer dans un pays où son fils était mort, et où mille douleurs l'attendaient. « Ma réputation est flétrie, lui disait-elle, ma santé perdue, je n'attends plus de bonheur dans la vie; bannissez-moi de votre cour si vous voulez, enfermez-moi dans un couvent, je ne souhaite ni trône ni fortune. Donnez du repos à ma mère, de l'éclat à Eugène qui le mérite, mais laissez-moi vivre tranquille et solitaire. » Quand elle parlait ainsi, elle parvenait à émouvoir l'empereur. Il la consolait, l'encourageait, lui promettait son appui, lui conseillait de s'en remettre au temps; mais il repoussait vivement toute idée de divorce entre elle et Louis. Souvent il pensait au sien, et il sentait qu'une sorte de ridicule se serait attachée à cette multiplicité du même événement dans sa famille. Mme Louis se soumettait, laissait aller le temps, bien déterminée à ne point céder à un nouveau rapprochement qui la faisait frémir. Il ne paraît point, au reste, que le roi le désirât non plus. Plus aigri que jamais contre sa femme, il ne l'aimait pas plus qu'elle ne l'aimait elle-même; il l'accusait hautement en Hollande, car il voulait avoir l'air d'une victime. Bien des gens l'ont cru; les rois trouvent facilement des oreilles crédules. Ce qui est certain, c'est que l'époux et la femme étaient fort malheureux; mais je pense que le caractère de Louis lui eût donné des chagrins partout, au lieu qu'il y avait dans celui d'Hortense de quoi faire une vie douce

et sereine; car elle n'avait aucune apparence de passion; son âme et son esprit la portaient vers un profond repos.

La grande-duchesse de Berg s'appliquait à se montrer aimable pour tous, à Fontainebleau. Elle ne manquait pas de gaîté dans l'humeur, et savait prendre parfois le ton de la bonhomie. Établie dans le château à ses propres frais, elle y vivait avec luxe, ordonnait toujours une table somptueuse. Elle était servie en vaisselle dorée, ce qui n'arrivait point, même chez l'empereur. Elle invitait tous les habitans du palais, les uns après les autres, accueillait de fort bonne grâce même ceux qu'elle n'aimait point, et semblait ne penser qu'au plaisir; mais elle ne perdait point son temps, cependant. Elle voyait souvent alors M. de Metternich, alors ambassadeur d'Autriche. Il était jeune, d'une jolie figure; il paraissait remarquer la sœur de l'empereur; elle s'en aperçut facilement, et, dès cette époque, soit par esprit de coquetterie, ou plutôt par suite d'une ambition précautionneuse, elle commença à accueillir avec assez d'attention les hommages d'un ministre qui, disait-on, avait du crédit à la cour, et qui, par la suite, pourrait peut-être la servir. Qu'elle ait eu d'avance, ou non, cette idée, cet appui ne lui a point manqué (1).

De plus, considérant le crédit de M. de Talleyrand, elle s'efforça de se rapprocher de lui, tout en conservant le plus secrètement qu'elle put des rapports avec Fouché, qui mettait assez de précautions pour la voir, parce que l'empereur manifestait toujours du mécontentement de toute liaison. Nous la vîmes agacer M. de Talleyrand, dans le salon de Fontainebleau, lui parler de préférence, sourire à ses bons mots, le regarder quand elle disait quelque chose qui pouvait être remarqué, et enfin le lui adresser. M. de Talleyrand ne se montra point rétif, et se rapprocha de son côté. Alors les entretiens devinrent un peu plus graves. Mme Murat ne dissimula point à M. de Talleyrand qu'elle voyait avec envie ses frères occuper des trônes et qu'elle sentait en elle la force de porter un sceptre; elle lui reprocha de s'y opposer. M. de Talleyrand objecta le peu d'étendue d'esprit de Murat; il plaisanta sur son compte, et ses plaisanteries ne furent point repoussées amèrement; au contraire, la princesse livra son mari d'assez bonne grâce; mais elle objecta qu'elle ne lui laisserait point à lui seul la charge du pouvoir, et peu à peu je pense qu'elle amena M. de Talleyrand à lui être moins contraire. Pendant ce temps, elle caressait aussi M. Maret, qui reportait lourdement à l'empereur des éloges répétés de l'esprit distingué de sa sœur. L'empereur avait, de lui-même,

(1) Les *Mémoires* du prince de Metternich qui viennent d'être publiés, et qui confirment d'une façon inattendue bien des traits de cet ouvrage, parlent de ce séjour de l'empereur à Fontainebleau, mais ne font aucune allusion à ce détail. (P. R.)

assez grande opinion d'elle, et s'y voyait encore fortifié par un concours d'approbations qu'il savait bien n'être pas concertées. Il s'accoutuma à traiter sa sœur avec plus de considération. Murat, qui y perdit quelque chose, parfois s'avisait de se blesser et de se plaindre; il en résultait des scènes conjugales où le mari voulait reprendre ses droits et son rang. Il traitait mal la princesse; elle en était un peu effarouchée; mais, moitié par adresse, moitié par menace, tantôt caressante et tantôt hautaine, sachant se montrer habilement femme soumise, ou sœur du maître à tous, elle étourdissait son mari, reprenait son ascendant, et lui prouvait qu'elle le servait par la conduite qu'elle tenait. Il paraît que les mêmes orages se sont manifestés lorsqu'elle a été à Naples, que la vanité de Murat en a quelquefois pris ombrage, qu'il en a souffert; mais on s'accorde à dire, que, s'il a fait des fautes, c'est toujours au moment où il a cessé de suivre ses conseils.

J'ai dit combien la cour pendant ce voyage fut brillante d'étrangers. Avec le prince primat, on pouvait trouver un peu de conversation. Il avait de la politesse, il était assez bel esprit, et il aimait à rappeler les années de sa jeunesse, où il avait eu des liaisons à Paris avec tous les gens de lettres du temps. Le grand-duc de Wurtzbourg, qui resta à Fontainebleau tout le temps, montrait de la bonhomie, et mettait chacun fort à l'aise. Il était passionné de musique, et avait une voix de chantre de cathédrale; mais il se divertissait tant, lorsqu'on le mettait pour une partie dans quelque morceau de musique, qu'on ne se sentait pas le courage de détruire son plaisir en en souriant. Les princes de Mecklembourg, après ceux que je viens de citer, étaient ceux auxquels on donnait le plus de soins. Tous deux étaient jeunes, d'une grande politesse, et même un peu obséquieux pour tout le monde. L'empereur leur imposait beaucoup. La magnificence de sa cour les éblouissait, et subjugués par cette puissance, et par le faste imposant qu'on déployait avec soin, ils admiraient sans cesse, et courtisaient jusqu'au moindre chambellan. Le prince de Mecklembourg-Strélitz, frère de la reine de Prusse, assez sourd, avait plus de peine à communiquer ses idées, mais le prince de Mecklembourg-Schwerin, jeune aussi, d'une assez jolie figure, montrait une affabilité constante. Il venait pour tâcher d'obtenir le départ des garnisons françaises qui occupaient ses états. L'empereur l'amusait par de belles promesses; le prince témoignait ses désirs à l'impératrice, qui l'accueillait avec la patience la plus gracieuse. Cette complaisance continue qui la distinguait, son aimable visage, sa taille charmante, l'élégance soutenue de sa personne, ne furent pas sans effet sur lui. On vit, ou on crut voir, qu'il paraissait un peu occupé de notre souveraine. Elle en riait, et s'en amusait doucement.

L'empereur en rit aussi, pour plus tard en prendre un peu d'humeur. Cela arriva après son retour du petit voyage qu'il fit en Italie, à la fin de l'automne. Il est certain qu'à la fin de leur séjour à Paris les deux princes furent moins bien traités. Je ne crois point que Bonaparte eût des inquiétudes sérieuses, mais il ne voulait être le sujet d'aucune plaisanterie. Le prince a sans doute gardé quelque souvenir de l'impératrice, car elle m'a conté que, lors du divorce, l'empereur lui proposa, si elle voulait se remarier, de prendre le prince de Mecklembourg pour époux, et qu'elle s'y refusa. Je ne sais même si elle ne m'a pas dit que le prince avait écrit pour le demander.

Tous les princes, et une foule d'autres moins importans, n'étaient point admis à la table de l'empereur tous les jours. Ils y étaient invités quand il lui plaisait; les autres soirs, ils dînaient chez les reines, chez les ministres, le grand maréchal, ou la dame d'honneur. M[me] de la Rochefoucauld avait un grand appartement où se réunissaient les étrangers. Elle les recevait avec aisance, et on y passait son temps assez agréablement. C'est un singulier spectacle que celui d'une cour. On y voit les plus grands personnages, pris dans les plus hautes classes de la société ; on y suppose à chacun des intérêts sérieux, et cependant le silence, imposé par la prudence et l'usage, y force tout le monde à s'y tenir dans les bornes d'une conversation la plus insignifiante possible, et souvent les princes et les grands, n'osant pas y paraître hommes, consentent à y agir comme des enfans. Cette réflexion se faisait avec plus de force à Fontainebleau qu'ailleurs : tous ces grands étrangers s'y voyaient attirés par la force ; tous, plus ou moins vaincus ou dépossédés, y venaient implorer grâce ou justice. Dans un des coins du château, ils savaient que leur destinée se décidait en silence; et tous, avec un aspect pareil, affectant de la bonne humeur et une entière liberté d'esprit, ils couraient la chasse, s'abandonnant à tout ce qu'on exigeait d'eux ; et ce qu'on exigeait, faute d'en pouvoir faire autre chose et pour n'avoir ni à les écouter ni à leur répondre, était qu'ils dansassent, qu'ils jouassent au colin-maillard, etc. Combien de fois il m'est arrivé de me voir au piano, chez M[me] de la Rochefoucauld, jouant à sa prière des danses italiennes, que la présence de cette jolie Italienne mettait à la mode ! En voyant passer en cercle et danser pêle-mêle devant moi, princes, électeurs, maréchaux ou chambellans, vainqueurs ou vaincus, nobles et bourgeois, enfin tous les quartiers d'Allemagne en pendant des sabres révolutionnaires ou de nos habits chamarrés, illustration plus solide, à cette époque, que celle de tant de vieux parchemins, dont la fumée de nos canons avait presque entièrement effacé les caractères, je faisais, à part moi, souvent d'assez

sérieuses réflexions sur ce que je voyais sous mes yeux, mais je me serais bien gardée de les communiquer à mes compagnons, et je n'aurais pas osé sourire ni d'eux ni de moi. « Voilà la science des courtisans, dit Sully; ils sont convenus entre eux que, couverts des masques les plus grossiers, ils ne se paraîtraient pourtant point risibles les uns aux autres. »

C'est lui qui dit encore : « Le vrai grand homme sait être tour à tour, et suivant les occasions, tout ce qu'il faut être, maître ou égal, roi ou citoyen. Il ne perd rien à s'abaisser ainsi dans le particulier; pourvu que, hors de là, il se montre également capable des affaires politiques et militaires ; le courtisan se souvient toujours qu'il est avec son maître. »

L'empereur n'avait aucune disposition à adopter une pareille vérité, et, par calcul comme par goût, il se gardait bien de se détendre jamais de sa royauté ; peut-être aussi qu'un usurpateur ne pourrait pas le faire si impunément qu'un autre.

Lorsque l'heure annonçait qu'il fallait quitter nos jeux enfantins pour nous présenter chez lui, alors l'aisance s'effaçait de tous les visages; chacun, reprenant son sérieux, s'acheminait lentement et cérémonieusement vers les grands appartemens. On entrait, en se donnant la main, dans l'antichambre de l'impératrice. Un chambellan annonçait. Plus ou moins longtemps après, on était reçu; quelquefois seulement les *entrées*, ou tout le monde. On se rangeait en silence, comme je l'ai dit, on écoutait les paroles vagues et rares que l'empereur adressait à chacun. Ennuyé comme nous, il demandait les tables de jeu; on s'y plaçait par contenance, et peu après, l'empereur disparaissait. Presque tous les soirs, il faisait appeler M. de Talleyrand, et veillait longtemps avec lui.

L'état de l'Europe fournissait alors à leurs conversations, et sans doute en faisait le sujet ordinaire. L'expédition des Anglais en Danemark avait vivement irrité l'empereur. L'impossibilité où il s'était trouvé de secourir cet allié, l'incendie de la flotte danoise, le blocus que les vaisseaux anglais établissaient partout, l'animaient à chercher de son côté des moyens de leur nuire, et il exigeait plus sévèrement que jamais que ses alliés se dévouassent à sa vengeance. L'empereur de Russie, qui avait fait des démarches pour la paix générale, ayant été repoussé par le ministère anglais, se jeta alors avec une entière affection dans le parti de Bonaparte. Le 26 octobre, il fit une déclaration qui annonçait qu'il rompait toute communication avec l'Angleterre, jusqu'au moment où elle traiterait de la paix avec nous. Son ambassadeur, le comte Tolstoy, arriva à Fontainebleau peu après; il y fut reçu avec de grands honneurs, et nommé du voyage.

Vers le commencement de ce mois, une rupture avait éclaté entre

nous et le Portugal. Le prince régent de ce royaume (1) ne se prêtait point à ces prohibitions continentales qui fatiguaient les peuples. L'empereur s'emporta; des notes violentes contre la maison de Bragance parurent dans nos journaux, les ambassadeurs furent rappelés, et notre armée entra en Espagne, pour marcher vers Lisbonne. Ce fut Junot qui en eut le commandement. Un peu plus tard, c'est-à-dire au mois de novembre, le prince régent, voyant qu'il ne pouvait apporter de résistance à une telle invasion, prit le courageux parti d'émigrer de l'Europe et d'aller régner au Brésil. Il s'embarqua le 29 novembre.

Le gouvernement espagnol s'était bien gardé de s'opposer au passage des troupes françaises sur son territoire. Il s'ourdissait alors un nombre considérable d'intrigues entre la cour de Madrid et celle de France. Depuis longtemps, il s'était formé par lettres une correspondance intime entre le prince de la Paix et Murat. Le prince, maître absolu de l'esprit de son roi, ennemi acharné de l'héritier du trône, l'infant Ferdinand, s'était dévoué à Bonaparte et le servait avec zèle. Il promettait sans cesse à Murat de le satisfaire sur tout ce qu'on exigerait de lui, et celui-ci, en réponse, était chargé de lui promettre une couronne, je ne sais quel royaume des Algarves, et un appui solide de notre part. Une foule d'intrigans, soit français, soit espagnols, se mêlait à tout cela. Ils trompaient Bonaparte et Murat sur le véritable esprit de l'Espagne, ils cachaient soigneusement que le prince de la Paix y fût détesté. En ayant gagné ce ministre, on se croyait maître du pays, et on entrait volontairement dans une foule d'erreurs qu'il a fallu, depuis, payer bien cher. M. de Talleyrand n'était pas toujours consulté ou cru sur cet article. Mieux informé que Murat, il entretenait souvent l'empereur du véritable état des choses; mais on le soupçonnait de jalousie contre Murat. Celui-ci disait que c'était pour lui nuire qu'il doutait des succès dont le prince de la Paix répondait, et Bonaparte se laissa séduire à tant d'intrigues. On a dit que le prince de la Paix avait fait d'énormes présens à Murat; que celui-ci se flattait qu'après avoir trompé le ministre espagnol et par son moyen excité la rupture entre le roi d'Espagne et son fils, et enfin amené la révolution qu'on souhaitait, il aurait pour sa récompense le trône d'Espagne. Ébloui par cet avenir, il se gardait bien de douter de tout ce qu'on lui mandait pour flatter sa passion. Il se forma, tout à coup, une conspiration à Madrid contre le roi; on sut y faire entrer le prince Ferdinand dans les rapports qu'on fit au roi, et, soit qu'elle fût réelle ou bien seulement une malheureuse intrigue contre les jours du jeune prince, elle fut publiée après avoir été découverte avec un

(1) La reine, sa mère, vivait encore, mais elle était folle.

grand bruit. Le roi d'Espagne, ayant soumis son fils au jugement d'un tribunal, se laissa désarmer par des lettres d'excuse que la peur dicta à l'infant, lettres qui publièrent son crime, vrai ou prétendu, et cette cour n'en demeura pas moins dans un déplorable état d'agitation. Le roi montrait une faiblesse extrême. Il était infatué de son ministre, qui dirigeait la reine avec toute l'autorité d'un maître et d'un ancien amant. Celle-ci détestait son fils, auquel la nation espagnole s'attachait, par suite de la haine qu'inspirait le prince de la Paix. Il y avait dans cette situation de quoi flatter les espérances de la politique de l'empereur. Qu'on y ajoute l'état du pays même, la médiocrité du corps abâtardi de la noblesse, l'ignorance du peuple, l'influence du clergé, les obscurités de la superstition, un état de finances misérable, l'influence que le gouvernement anglais voulait exercer, l'occupation du Portugal par les Français, et on conclura qu'un pareil état penchait vers un désordre prochain.

J'avais souvent entendu M. de Talleyrand parler dans ma chambre à M. de Rémusat de la situation de l'Espagne. Une fois, en nous entretenant de l'établissement de la dynastie de Bonaparte : « C'est nous dit-il, un mauvais voisin pour lui qu'un prince de la maison de Bourbon, et je ne crois pas qu'il puisse le conserver. » Mais, à cette époque de 1807, M. de Talleyrand, très bien informé de la véritable disposition de l'Espagne, était d'avis que, loin d'y intriguer par le moyen d'un homme aussi médiocre et aussi mésestimé que le prince de la Paix, il fallait gagner la nation en le faisant chasser. Si le roi s'y refusait, il fallait lui faire la guerre, prendre parti contre lui pour son peuple, et selon les événemens, ou détrôner absolument toute la race des Bourbons, ou seulement la compromettre au profit de Bonaparte, en mariant le prince Ferdinand à quelque fille de la famille. C'était vers ce dernier avis qu'il penchait, et, il faut lui rendre justice, il prédisait même alors à l'empereur qu'il ne retirerait que des embarras d'une autre marche. Un des grands torts de l'esprit de Bonaparte, je ne sais si je ne l'ai pas déjà dit, était de confondre tous les hommes au seul nivellement de son opinion, et de ne point croire aux différences que les mœurs et les usages apportent dans les caractères. Il jugeait des Espagnols comme de toute autre nation. Comme il savait qu'en France les progrès de l'incrédulité avaient amené à l'indifférence à l'égard des prêtres, il se persuadait qu'en tenant au delà des Pyrénées le langage philosophique qui avait précédé la révolution française, on verrait les habitans de l'Espagne suivre le mouvement qu'avaient soulevé les Français. « Quand j'apporterai, disait-il, sur ma bannière les mots *liberté, affranchissement de la superstition, destruction de la noblesse*, je serai reçu comme je le fus en Italie,

et toutes les classes vraiment nationales seront avec moi. Je tirerai de leur inertie des peuples autrefois généreux ; je leur développerai les progrès d'une industrie qui accroîtra leurs richesses, et vous verrez qu'on me regardera comme le libérateur de l'Espagne. » Murat mandait une partie de ces paroles au prince de la Paix, qui ne manquait point d'assurer qu'un tel résultat était en effet très probable. M. de Talleyrand parlait en vain; on ne l'écouta point. Cela fut un premier échec donné à son crédit qui l'ébranla d'abord imperceptiblement, mais dont ses ennemis profitèrent. M. Maret s'efforça de dire comme Murat, voyant que c'était flatter l'empereur ; le ministre des relations extérieures, humilié d'être réduit à des fonctions dont M. de Talleyrand lui enlevait les plus belles parties, se crut obligé de prendre et de soutenir une autre opinion que la sienne ; l'empereur, ainsi circonvenu, se laissa abuser, et, quelques mois après, s'embarqua dans cette perfide et déplorable entreprise.

Tandis que je demeurais à Fontainebleau, mes relations avec M. de Talleyrand se multiplièrent beaucoup. Il venait souvent dans ma chambre, il s'y amusait des observations que je faisais sur notre cour, et il me livrait les siennes, qui étaient plaisantes. Quelquefois aussi, nos conversations prenaient un tour sérieux. Il arrivait fatigué ou même mécontent de l'empereur ; il s'ouvrait alors un peu sur les vices plus ou moins cachés de son caractère, et m'éclairant par une lumière vraiment funeste, il déterminait mes opinions encore flottantes, et me causait une douleur assez vive. Un soir que, plus communicatif que de coutume, il me contait quelques anecdotes que j'ai rapportées dans le cours de ces cahiers, et qu'il appuyait fortement sur ce qu'il nommait *la fourberie de notre maître*, le représentant comme incapable d'un sentiment généreux, il fut étonné tout à coup de voir qu'en l'écoutant je répandais des larmes : « Qu'est-ce? me dit-il; qu'avez-vous? — C'est, lui répondis-je, que vous me faites un mal réel. Vous autres politiques, vous n'avez pas besoin d'aimer qui vous voulez servir ; mais moi, pauvre femme, que voulez-vous que je fasse du dégoût que vos récits m'inspirent, et que deviendrai-je quand il faudra demeurer où je suis, sans pouvoir y conserver une illusion? — Enfant que vous êtes, reprit M. de Talleyrand, qui voulez toujours mettre votre cœur dans tout ce que vous faites! Croyez-moi, ne le compromettez pas à vous affectionner à cet homme-ci, mais tenez pour sûr qu'avec tous ses défauts il est encore aujourd'hui très nécessaire à la France, qu'il sait maintenir, et que chacun de nous doit y faire son possible. Cependant, ajouta-t-il, s'il écoute les beaux avis qu'on lui donne aujourd'hui, je ne répondrais de

rien. Le voilà enferré dans une intrigue pitoyable. Murat veut être roi d'Espagne; ils enjôlent le prince de la Paix, et veulent le gagner comme s'il avait quelque importance en Espagne. C'est une belle politique à l'empereur que d'arriver dans un pays avec la réputation d'une liaison intime entre lui et un ministre détesté. Je sais bien qu'il trompe ce ministre, et qu'il le rejettera loin de lui, quand il s'apercevra qu'il n'en a que faire; mais il aurait pu s'épargner les frais de cette méprisable perfidie. L'empereur ne veut pas voir qu'il était appelé par sa destinée à être partout et toujours *l'homme des nations*, le fondateur des nouveautés utiles et possibles. Rendre la religion, la morale, l'ordre à la France, applaudir à la civilisation de l'Angleterre en contenant sa politique, fortifier ses frontières par la confédération du Rhin, faire de l'Italie un royaume indépendant de l'Autriche et de lui-même, tenir le tsar enfermé chez lui en créant cette barrière naturelle qu'offre la Pologne, voilà quels devaient être les desseins éternels de l'empereur, et ce à quoi chacun de mes traités le conduisait. Mais l'ambition, la colère, l'orgueil, et quelques imbéciles qu'il écoute, l'aveuglent souvent. Il me soupçonne dès que je lui parle *modération*, et s'il cesse de me croire, vous verrez quelque jour par quelles imprudentes sottises il se compromettra, lui et nous. Cependant j'y veillerai jusqu'à la fin; je me suis attaché à cette création de son empire. Je voudrais qu'elle tînt comme mon dernier ouvrage, et tant que je verrai jour à quelque succès de mon plan, je n'y renoncerai point. »

La confiance que M. de Talleyrand commençait à prendre en moi me flattait beaucoup. Il put voir bientôt combien elle était fondée, et que, par suite de mon goût et de mes habitudes, j'apporterais dans le commerce de notre amitié une sûreté complète. Je parvins de cette manière à lui procurer le plaisir de pouvoir s'épancher sans inquiétude, et cela quand sa volonté seule l'y portait; car je ne provoquais jamais ses confidences, et je m'arrêtais là où il lui plaisait de s'arrêter. Comme il était doué d'un tact très fin, il démêla promptement ma réserve, et ce fut un nouveau lien entre nous. Souvent, quand ses affaires ou nos devoirs nous laissaient un peu de liberté, il venait dans ma chambre, où nous demeurions assez longtemps, tous trois. A mesure que M. de Talleyrand prenait plus d'amitié pour moi, je me sentais plus à l'aise avec lui; je rentrais dans les formes ordinaires de mon caractère; cette petite prévention dont j'ai parlé se dissipait, et je me livrais à un plaisir d'autant plus vif pour moi, qu'il se trouvait dans les murs d'un palais où la préoccupation, la peur et la médiocrité s'unissaient pour éteindre toute communication entre ceux qui l'habitaient.

Cette liaison, au reste, nous devint alors fort utile. M. de Talleyrand, comme je l'ai dit, entretint l'empereur de nous, et lui persuada que nous étions très propres à tenir une grande maison, et à recevoir comme il le fallait les étrangers qui ne devaient pas manquer désormais d'abonder à Paris. Aussi l'empereur se détermina-t-il à nous donner les moyens de nous établir à Paris d'une manière brillante. Il augmenta le revenu de M. de Rémusat, à condition qu'à son retour à Paris il tiendrait une maison. Il le nomma surintendant des théâtres impériaux. M. de Talleyrand fut chargé de nous annoncer ces faveurs, et je me sentis très heureuse de les lui devoir. Ce moment a été le plus beau de notre situation, parce qu'il nous ouvrait une existence agréable, de l'aisance, des occasions d'amusement. Nous reçûmes beaucoup de complimens, et nous éprouvâmes ce plaisir, le premier, le seul d'une vie passée à la cour, je veux dire celui d'obtenir une sorte d'importance.

Au milieu de toutes ces choses, l'empereur ne laissait pas de travailler toujours, et presque chaque jour il publiait quelques-uns de ses décrets. Il y en avait d'utiles. Par exemple, il augmenta les succursales dans les départemens, il paya davantage les curés, il rétablit les sœurs de la Charité. Il fit rendre un sénatus-consulte qui déclarait les juges inamovibles au bout de cinq ans. Il se montrait attentif aussi à encourager le moindre effort du talent, surtout quand sa gloire était le but de cet effort. On donna à l'Opéra de Paris *le Triomphe de Trajan*, dont le poème était composé par Esménard, qui, ainsi que le musicien, reçut des gratifications. L'ouvrage renfermait de grandes applications; on y avait représenté Trajan brûlant de sa main des papiers qui renfermaient le secret d'une conspiration. Cela rappelait ce que Bonaparte avait fait à Berlin. Le triomphe même fut représenté avec une pompe magnifique; les décorations étaient superbes; le triomphateur se montrait sur un char traîné par quatre chevaux blancs; tout Paris courut à ce spectacle, les applaudissemens furent nombreux, et ils charmèrent Bonaparte. Peu après, on représenta l'opéra de M. de Jouy et du musicien Spontini, *la Vestale*. Cet ouvrage, très bien conduit pour le poème, et remarquable par la musique, renfermait encore un triomphe qui réussit bien, et les auteurs eurent aussi leur récompense.

Durant ce voyage, l'empereur nomma M. de Caulaincourt ambassadeur à Pétersbourg. Il eut beaucoup de peine à le déterminer à accepter cette mission; il en coûtait à M. de Caulaincourt de se séparer d'une personne qu'il aimait, et il refusa avec fermeté. Mais l'empereur, à force de paroles affectueuses, le détermina enfin, en

lui promettant que ce brillant exil ne durerait que deux ans. On accorda au nouvel ambassadeur une somme énorme pour les frais de son établissement; il devait toucher de sept à huit cent mille francs de traitement. L'empereur lui prescrivait d'effacer le luxe de tous les autres ambassadeurs. A son arrivée à Pétersbourg, M. de Caulaincourt trouva d'assez grands embarras. Le crime de la mort du duc d'Enghien laissait une tache sur son front. L'impératrice mère ne voulut point le voir; nombre de femmes se refusaient à ses avances. Le tsar l'accueillit bien, prit peu à peu du goût pour lui, et même, après, une véritable amitié; et, à son exemple, on finit par se montrer moins sévère. Quand l'empereur sut qu'un pareil souvenir avait influé sur la situation de son ambassadeur, il s'en étonna beaucoup (1) : « Quoi! disait-il, on se souvient de cette vieille histoire! » La même parole lui est échappée toutes les fois qu'il a retrouvé qu'en effet on ne l'avait point oubliée; et cela est arrivé plus d'une fois. Souvent il ajoutait : « Quel enfantillage! mais pourtant ce qui est fait est fait. »

Le prince Eugène était archichancelier d'état; le soin de le remplacer fut encore confié à M. de Talleyrand dans les fonctions attribuées à cette place; celui-ci réunissait alors dans sa personne un assez bon nombre de dignités. L'empereur commença à accorder des dotations à ses maréchaux et à ses généraux, et à fonder ces fortunes qui parurent immenses, et qui devaient disparaître avec lui. On se trouvait à la tête, en effet, d'un revenu considérable; on se voyait déclarer le propriétaire d'un nombre étendu de lieues de terrain, en Pologne, en Hanovre ou en Westphalie. Mais il y avait de grandes difficultés à toucher ses revenus. Les pays conquis se prêtaient peu à les donner. On envoyait des gens d'affaires qui éprouvaient de grands embarras. Il fallait faire des transactions, se contenter d'une partie des sommes promises. Cependant le désir de plaire à l'empereur, le goût du luxe, une confiance imprudente dans l'avenir faisaient qu'on montait sa dépense sur le revenu présumé qu'on attendait; les dettes s'accumulaient; la gêne se glissait au milieu de cette prétendue opulence; le public supposait des fortunes immenses là où il voyait une extrême élégance; et cependant, rien de sûr, de réel, ne fondait tout cela. Nous avons vu sans cesse la plupart des maréchaux, pressés par leurs créanciers, venir solliciter des secours que l'empereur accordait selon sa fantaisie ou l'intérêt qu'il trouvait à s'attacher tel ou tel. Les prétentions sont devenues extrêmes, et peut-être le besoin de les satisfaire est-il

(1) Sans penser comme l'empereur qu'un tel événement devait être oublié, on est confondu en pensant que trois ans et demi seulement avaient passé sur ce meurtre. (P. R.)

entré dans quelques-uns des motifs des guerres qui ont suivi. Le maréchal Ney acheta une maison; l'achat et la dépense qu'il y fit lui coûtèrent plus d'un million; et il exprima souvent des plaintes de la gêne qu'il éprouvait, après une pareille dépense. Il en fut de même du maréchal Davout. L'empereur leur ordonnait à tous cet achat d'un hôtel, qui entraînait les frais des plus magnifiques établissemens. Les riches étoffes, les meubles précieux ornaient ces belles demeures, les vaisselles brillaient sur leurs tables; leurs femmes resplendissaient de pierreries; les équipages, les toilettes se montaient à l'avenant. Ce faste plaisait à Bonaparte, satisfaisait les marchands, éblouissait tout le monde, et tirait chacun de sa sphère ordinaire, augmentait la dépendance, enfin remplissait parfaitement les intentions de celui qui le fondait.

Pendant ce temps, l'ancienne noblesse de France, vivant simplement, rassemblant ses débris, ne se trouvant obligée à rien, parlant avec vanité de sa misère, rentrait peu à peu dans ses propriétés, et se ressaisissait de ces fortunes que nous leur voyons étaler aujourd'hui. Les confiscations de la convention nationale n'ont pas été toujours fâcheuses pour la noblesse française, surtout quand ses biens n'ont point été vendus. Avant la Révolution, elle se trouvait fort endettée, car le désordre était une des élégances de nos anciens grands seigneurs. L'émigration et les lois de 1793, en les privant de leurs propriétés, les affranchissaient de leurs créanciers, et d'une certaine quantité de charges affectées aux grandes maisons. En retrouvant leurs biens, ils profitaient de cette libération. Je me souviens que M. Gaudin, ministre des finances, conta une fois devant moi que, l'empereur lui demandant quelle était, en France, la classe la plus imposée, le ministre lui répondit que c'était encore celle de l'ancienne noblesse. Bonaparte en fut comme effrayé, et lui répondit : « Mais il faudrait pourtant prendre garde à cela! »

Il s'est fait, sous l'empire, un bon nombre de fortunes médiocres; beaucoup de gens, de militaires surtout, qui n'avaient rien avant lui, se trouvaient possesseurs de dix, quinze ou vingt mille livres de rentes, parce qu'à mesure qu'on était moins sous les yeux de l'empereur, on pouvait vivre davantage à sa fantaisie, et mettre de l'ordre dans ses revenus; mais il reste peu de ces immenses fortunes si gratuitement supposées aux grands de sa cour, et sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le parti qui, au retour du roi, pensait qu'on enrichirait l'état en s'emparant des trésors qu'on disait amassés sous l'empire, conseillait une mesure arbitraire et vexatoire qui n'aurait eu aucun résultat.

LA

SITUATION AGRICOLE

DE LA FRANCE

II[1].

LES CAUSES DE LA CRISE.

Dans une précédente étude, nous avons exposé la situation agricole actuelle de la France et les progrès qui ont été réalisés depuis vingt ans dans l'exploitation de la terre, sous l'influence des découvertes de la science et des débouchés nouveaux offerts à nos produits. Il nous reste à rechercher les causes de la crise que subit en ce moment l'agriculture et, dans la mesure du possible, à en indiquer les remèdes.

Bien que l'industrie agricole soit moins impressionnable que l'industrie manufacturière, puisqu'elle se prête moins à la spéculation et qu'elle s'applique à des produits d'une consommation générale, elle n'en ressent pas moins le contre-coup des événemens qui affectent cette dernière. Il y a, entre les diverses branches de la production humaine, une étroite solidarité qui ne permet pas à l'une d'elles de s'épanouir quand les autres sont dans la souffrance. Pour que l'agriculture soit prospère, il faut que l'industrie le soit, et réciproquement; les causes qui agissent sur l'une d'elles d'une façon favorable ou défavorable produisent sur l'autre des effets analogues. Ces causes peuvent être physiques, économiques ou politiques.

La politique n'exerce sur l'agriculture qu'une action indirecte, en entravant l'esprit d'entreprise, en gaspillant les ressources du

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

pays et en perpétuant les inquiétudes qui résultent d'une situation instable. A cet égard, nous nous contenterons de faire remarquer que, si l'on avait consacré seulement la dixième partie de ce que nous ont coûté la commune et la dernière guerre à des travaux publics intérieurs, et à l'extension de notre influence en Afrique, nous n'aurions pas perdu nos deux plus belles provinces, nos ports seraient parfaitement outillés, des canaux, des routes et des chemins de fer sillonneraient le territoire, assurant un transport facile à tous nos produits, et nous serions les maîtres de tout le nord du continent africain, d'où notre commerce pourrait rayonner dans l'intérieur. Au lieu de ces avantages, la politique néfaste de l'empire nous a laissé des charges énormes dont l'agriculture supporte presque tout le poids, et nous a légué le germe de nouveaux conflits. Il n'est douteux pour personne que, tant que l'équilibre n'aura pas été rétabli entre les puissances européennes, on ne saurait compter sur une paix durable, et qu'une guerre nouvelle peut éclater d'un jour à l'autre, malgré les alliances et les traités. Dans la mêlée qui se prépare, la France n'a qu'un rôle à jouer, c'est de reprendre sa politique traditionnelle, en se faisant le champion des petits états; c'est pour elle le seul moyen de reconquérir, en attendant ses provinces perdues, l'ascendant moral qui jadis avait fait sa grandeur.

I.

Les causes physiques de la crise actuelle sont locales ou générales. Parmi les premières, il faut ranger la suppression de la culture de la garance, qui faisait autrefois la fortune du département de Vaucluse, remplacée aujourd'hui par l'alizarine artificielle, et la maladie des vers à soie, qui a fortement atteint une industrie autrefois prospère dans plusieurs départemens méridionaux.

Les premiers mûriers furent introduits en France par Clément V, dès son arrivée à Avignon, en 1309. La culture s'en répandit rapidement dans toute la vallée du Rhône et y prospéra, avec des alternatives diverses, jusque vers 1853, époque où les vers furent atteints d'une maladie qui les tuait avant qu'ils eussent pu filer leurs cocons. Les belles découvertes de M. Pasteur ont servi, il est vrai, à atténuer les désastres, puisqu'elles ont démontré que, la maladie provenant de la présence dans les vers de corpuscules étrangers, il suffisait de s'assurer au microscope que les œufs n'en contenaient pas pour être certain d'obtenir des vers sains; mais elles n'ont pu rendre à l'industrie séricole son ancienne prospérité. La production de la soie qui, en 1853, avant l'apparition de la maladie, était de 26 millions de kilogrammes, valant 117 mil-

lions de francs, est tombée en 1857 à 7 millions de kilogrammes; elle est aujourd'hui d'environ 13 millions (1).

Si la maladie des vers à soie n'atteint qu'un petit nombre de départemens, l'invasion du phylloxera en touche un assez grand nombre pour qu'on puisse considérer celle-ci comme une des causes générales de la crise agricole et pour faire craindre qu'une des sources les plus importantes de la richesse de la France ne soit gravement compromise. Les études auxquelles ce fléau a déjà donné lieu ici même (2) nous dispensent d'entrer dans de grands détails à ce sujet; nous nous bornerons à dire que l'insecte a suivi sa marche envahissante et qu'aujourd'hui la moitié environ du vignoble français est attaquée. Parmi les remèdes préconisés, les sulfocarbonates et le sulfure de carbone seuls ont donné des résultats favorables; mais ils sont d'une application coûteuse et resteront nécessairement inefficaces tant que l'emploi n'en aura pas été généralisé. L'inondation des vignes phylloxérées est, paraît-il, un remède souverain, mais nécessairement restreint. Dans tous les cas, il convient de ne pas cultiver la vigne sur de grands espaces, et de l'alterner avec d'autres cultures, de façon à isoler les points d'attaque et à créer des obstacles à l'invasion; il faut aussi avoir soin de se servir d'engrais pour donner aux ceps une vigueur de végétation qui leur permette de résister plus longtemps.

On cherche encore à combattre le phylloxera par la multiplication des insectes qui le détruisent; on cite parmi ceux-ci l'*arachnide trombidion* du fraisier ananas; et des coléoptères des genres *brachinus*, *amara*, *anillus*, *etc*. Les oiseaux, notamment les bergeronnettes, détruisent les phylloxeras ailés. Mais jusqu'ici ces ennemis du phylloxera sont trop peu répandus pour qu'on puisse compter sur eux, et en attendant que de nouvelles recherches nous aient fait connaître des moyens de destruction plus radicaux, il est probable qu'on sera forcé, ainsi que le propose M. Planchon et qu'on a déjà commencé à le faire, d'avoir recours aux vignes américaines, qui, étant capables de résister aux attaques de l'insecte, pourront servir de porte-greffe aux vignes françaises.

Quoi qu'il en soit, le phylloxera a été pour plusieurs départemens une cause de ruine et de souffrances. Dès qu'on a dépassé Valence, les pampres verts qui couvraient autrefois les plaines et les coteaux de la vallée du Rhône sont remplacés par des garigues et des moissons chétives. La vigne seule pouvait prospérer sous ce ciel brûlant qui reste pendant des mois entiers sans un nuage; aujourd'hui elle a disparu, et l'on ne sait encore comment la rem-

(1) *Statistique de la France comparée avec les divers pays de l'Europe*, par M. Block; Paris, Guillaumin.

(2) Voir les études de M. Planchon dans la *Revue* du 1er et du 15 février 1874.

placer. Dans les départemens de l'Hérault, du Lot, de Vaucluse, des Basses-Alpes, du Gard, on l'a arrachée sur un grand nombre de points et l'on essaie par des irrigations de transformer en prairies les terrains qu'elle recouvrait. On peut se faire une idée du désastre de toute cette région quand on songe que 300,000 hectares de vignes sont déjà détruits et que, dans certaines parties où l'hectare valait jusqu'à 20,000 francs, on ne trouve pas aujourd'hui acquéreur pour 500 francs. Les Charentes, la Bourgogne, le Bordelais sont envahis par le fléau, et la France est menacée de perdre l'une des plus précieuses de ses productions agricoles, celle qui lui assurait un monopole vis-à-vis des nations étrangères et pour laquelle elle n'avait aucune concurrence à redouter.

Si les ravages du phylloxera ont été pour plusieurs départemens une véritable calamité, l'insuffisance de la récolte dans les deux dernières années a été la cause la plus sérieuse et la plus générale des souffrances actuelles de l'agriculture. Les céréales ont de tout temps été en France la base de la nourriture de la population, et par conséquent la culture principale du pays. Dans les villes, on fait un usage presque exclusif de pain de froment; dans les campagnes, on consomme en outre, suivant les régions, une certaine quantité de seigle, de sarrasin ou de maïs; mais, à mesure que l'aisance se répand, les grains inférieurs sont délaissés et remplacés par le premier. Aussi la consommation de cette céréale s'accroît-elle tous les jours. D'après M. Block (1), la quantité de froment nécessaire pour satisfaire aux besoins du pays était en 1815 de 52 millions 1/2 d'hectolitres; en 1835 de 62 millions 1/2; en 1845 de 72 millions; en 1860 de 82 millions et en 1872 de 96 millions, sur lesquels 13 millions sont prélevés pour les semailles, ce qui réduit le nombre d'hectolitres affectés à l'alimentation à 83 millions. La consommation par tête d'habitant a passé de 1 hect. 59, en 1835, à 2 hect. 37, en 1872. La cause de cet accroissement, comme nous l'avons dit, est la substitution du froment aux grains de qualité inférieure et non la plus grande absorption de pain par chaque individu, car, l'usage de la viande étant plus répandu, la consommation du pain doit avoir diminué.

Un phénomène assez remarquable, c'est que la production moyenne du blé en France est sensiblement égale à la consommation; en sorte que dans les années abondantes nous avons un excédent à exporter et, dans les années mauvaises, un déficit à combler; de là les oscillations souvent considérables qui se produisent dans les mouvemens du commerce des céréales et du blé en particulier. De 1816 à 1878 inclusivement, on a vu quarante et une fois

(1) *Statistique de la France*, par M. Block.

l'importation de celui-ci excéder l'exportation et vingt-deux fois l'exportation l'emporter sur l'importation.

En 1877, il a été cultivé en blé 6,976,785 hectares qui ont produit 100,146,000 hectolitres ou 14 hect. 35 à l'hectare. Il en a été importé 4,641,000 hectolitres et exporté 4,961,370. En 1878, il a été emblavé 6,843,085 hectares, qui ont produit 95,271,000 hectolitres ou 13 hect. 92 à l'hectare; ce blé était de très mauvaise qualité et ne pesait guère que 72 kilogrammes l'hectolitre, au lieu de 77 qu'il pèse d'habitude. Il en a été importé 17 millions d'hectolitres, qui ont dû être soldés en argent, ce qui a par conséquent entraîné pour le pays une perte réelle de 472 millions; mais ce n'est pas tout : les cultivateurs, n'ayant eu qu'une récolte inférieure à la récolte moyenne, 13 hect. 92 par hectare, au lieu de 15 hect. 72, ont perdu de ce chef par hectare 1 hect. 80 valant à peu près 40 francs, ce qui représenterait, si tout le blé produit était vendu, pour l'agriculture seule, une perte totale, eu égard à l'étendue emblavée, de 273,723,400 francs.

La récolte de 1879 est moins favorable encore, puisqu'elle n'est évaluée qu'à 82 millions d'hectolitres; c'est une des plus mauvaises que nous ayons obtenues depuis vingt-cinq ans. Elle nécessitera également des importations de l'extérieur, occasionnera au pays de nouveaux déboursés et laissera encore le cultivateur en perte. Ce n'est pas la France seule qui, cette année, sera éprouvée; l'Europe entière est dans le même cas, et l'on n'évalue pas à moins de 90 millions d'hectolitres le déficit total qu'elle aura à combler et dans lequel l'Angleterre entre pour 50 millions. Voilà du reste cinq années que ce dernier pays est victime de l'inclémence des saisons; aussi l'agriculture y est-elle dans une situation bien plus difficile encore et plus critique qu'en France.

L'insuffisance des récoltes est un malheur contre lequel il n'y a pas de remède. Quoi qu'on fasse, il y aura toujours des années favorables et des années défavorables à la végétation du blé ou des autres produits de la terre, et il ne sera jamais en notre pouvoir de faire qu'une mauvaise récolte ne soit pas une perte pour le pays qui la subit, puisqu'elle l'oblige, sous peine de famine, à se procurer au dehors les blés que le sol national ne lui a pas fournis, et une ruine pour le cultivateur, qui ne retire qu'une rémunération incomplète de ses peines et de ses sacrifices. On propose, il est vrai, de venir en aide à ce dernier et d'atténuer ses pertes en frappant d'un droit les produits agricoles venant de l'étranger, de façon à en hausser les prix d'une manière factice et à faire payer au consommateur une partie de la perte éprouvée par le cultivateur. Nous aurons à examiner plus loin l'efficacité de ce procédé; bornons-nous quant à présent à signaler l'insuffisance des récoltes

des dernières années comme la cause principale des souffrances dont on se plaint.

II.

Si, de l'énumération des circonstances physiques qui pèsent sur l'agriculture, nous passons à l'examen des causes économiques, nous constatons tout d'abord qu'il se produit en ce moment dans le mode d'exploitation de la terre une transformation radicale, qui, pour s'opérer insensiblement, n'en exerce pas moins une influence sérieuse sur la situation agricole de notre pays et des pays voisins. Cette transformation s'est manifestée tout d'abord par une hausse considérable dans les salaires des ouvriers ruraux, qui a augmenté dans une forte proportion les frais de culture. Les ouvriers non nourris, qu'on payait 1 fr. 50, demandent aujourd'hui 3 francs en temps ordinaire et jusqu'à 7 francs pendant les moissons; les ouvriers nourris se paient de 1 fr. 75 à 2 francs au lieu de 1 franc à 1 fr. 25 et sont devenus beaucoup plus exigeans pour leur nourriture. Tandis qu'autrefois ils ne mangeaient de la viande qu'une fois par semaine, ils en réclament aujourd'hui au moins une fois par jour, sans compter le vin ou le cidre, dont il n'était jadis pas question. Dans les environs de Paris, on a donné dans ces dernières années de 30 à 35 francs par hectare pour faire la moisson, au lieu de 12 à 15 francs qu'on payait autrefois. Le prix de façon du stère de bois en forêt, qui, en 1860, ne dépassait pas 0 fr. 75, est aujourd'hui de 1 fr. 75 à 2 francs, et encore les bûcherons font-ils souvent défaut.

Tous les correspondans de la Société nationale sont d'accord sur ce point, et dans la première partie de cette étude, nous avons eu l'occasion de citer quelques-unes des réponses qu'ils ont adressées. Cette hausse en elle-même n'est pas précisément un mal, car il est naturel que, le bien-être général augmentant, les ouvriers en aient leur part. Quand on se rappelle la maigre pitance dont ils étaient autrefois obligés de se contenter, quand on voit celle dont ils se contentent encore aujourd'hui, c'est se montrer bien dur pour autrui que de leur reprocher leurs exigences; et quand on sait comment ils vivent, couchant dans des écuries, soumis aux labeurs les plus pénibles, c'est presque une dérision que de parler de leur bien-être. Du reste, améliorer la nourriture de ceux qu'il emploie n'est pas toujours une mauvaise spéculation de la part du cultivateur, puisqu'il augmente par là leur capacité de travail; et, quoi qu'en disent les admirateurs du temps passé, nous doutons fort que les ouvriers d'aujourd'hui travaillent moins que ceux d'autrefois. Ce qu'on peut leur reprocher à bon droit, c'est d'être moins

dociles; sachant qu'on a besoin d'eux, ayant un sentiment de dignité parfois mal comprise et d'indépendance que leur donnent des droits politiques égaux à ceux de leurs patrons, ils ne se laissent plus faire aucune observation et quittent une ferme sous le moindre prétexte, sachant bien qu'ils trouveront ailleurs à s'employer. Il n'y a aucun remède à cela, puisque c'est la base même de notre droit public que chacun soit maître de sa personne et responsable de ses actions; tout ce qu'on devrait pouvoir exiger d'eux, c'est l'accomplissement des engagemens librement consentis. Il faudrait, ainsi que le demande M. d'Esterno (1), qu'on revînt à l'application de la loi sur les livrets, dont l'abandon a tourné au détriment de toutes les industries et particulièrement de l'agriculture. L'ouvrier qui quitte son travail au milieu de la moisson et qui laisse les blés épars dans les champs exposés à pourrir ou à germer, celui qui veut profiter d'un moment de presse pour faire augmenter un salaire accepté à l'avance, cherchent à se soustraire aux obligations d'un contrat et doivent être contraints de remplir leurs engagemens aussi bien que le négociant qui a signé une traite à payer dans un délai déterminé. Le moyen le plus sûr d'arriver à ce résultat, c'est le livret.

Ce n'est pas seulement un sentiment exagéré d'indépendance individuelle qu'on peut aujourd'hui reprocher à l'ouvrier des campagnes, c'est aussi une moindre disposition à l'épargne qu'autrefois. On ne lui fait pas un crime de chercher à se mieux nourrir et à se mieux vêtir, mais de se laisser aller trop souvent à dépenser au cabaret l'argent qu'il aurait pu économiser et qui aurait plus tard assuré son bien-être. Pour combattre cette tendance, à laquelle les déclamations des meneurs politiques ne sont pas étrangères, il faudrait faire comprendre à la population ouvrière, citadine ou rurale, que le travail et l'économie sont les bases fondamentales de toute richesse et que, suivant l'énergique expression de Franklin, ceux qui prétendent le contraire sont des empoisonneurs. De grands efforts sont faits dans cette direction par des hommes dévoués au bien public, à la tête desquels il est juste de citer M. de Malarce, qui, par la création des caisses d'épargne scolaires, cherche à développer l'esprit d'ordre chez les enfans et à leur faire entrevoir la possibilité, par les petites économies accumulées, de se constituer un capital.

La hausse des salaires en agriculture s'est produite spontanément par le seul effet des lois naturelles de l'offre et de la demande, sans qu'il ait été besoin pour l'obtenir de grèves ni d'agitation d'aucune

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.* Réponse de M. d'Esterno pour le département de Saône-et-Loire.

sorte. C'est encore une des erreurs économiques de l'empire que d'avoir supprimé l'ancienne loi sur les coalitions et d'avoir exposé, sans aucun résultat pratique possible, les industries à des crises ruineuses, et les classes ouvrières à des souffrances cruelles. Si les hommes politiques d'alors, moins préoccupés de reconquérir une popularité ébranlée, ne s'étaient appliqués qu'à donner satisfaction à des besoins réels, ils se seraient bien gardés de toucher à une législation qui faisait la sécurité de la société. Quiconque, en effet, a ouvert un livre d'économie politique sait que, à un moment donné, une nation n'a qu'une somme déterminée de capitaux disponibles, susceptibles d'être distribués sous forme de salaires. Cette quantité ne peut être augmentée à volonté, et si, dans une branche d'industrie quelconque, les ouvriers réussissent en se coalisant à faire hausser leurs salaires, ou, ce qui revient au même, à diminuer les heures de travail, cette hausse ne peut se produire qu'aux dépens des ouvriers d'une autre industrie, dont fatalement les salaires devront être réduits ; elle ne sera jamais que momentanée pour ceux même qui en auront profité, car elle a pour effet immédiat d'augmenter les frais de production, d'élever les prix des objets fabriqués, et par conséquent d'en restreindre la consommation. Il en résulte donc une diminution de travail, suivie d'une baisse correspondante du prix de la main-d'œuvre. Quoi qu'on fasse, l'équilibre se rétablit toujours tant que la somme disponible ne varie pas ; il ne peut y avoir d'amélioration permanente que lorsque la production elle-même s'accroît et que les capitaux deviennent plus abondans.

C'est au nom de la liberté individuelle et du droit naturel qu'ont tous les hommes de disposer d'eux-mêmes qu'on a supprimé les lois sur les coalitions. Nous n'aurions rien à y redire si les coalitions ouvrières n'étaient la négation même de la liberté et si elles n'avaient pas toujours pour effet, même quand elles ne sont accompagnées d'aucune violence, d'empêcher de travailler ceux qui au fond ne demandent pas mieux que de le faire et qui n'ont pas la force morale de résister aux objurgations de leurs camarades. Elles sont pour la société une cause de trouble que le législateur est parfaitement en droit d'écarter, elles entraînent toujours avec elles des ruines nombreuses et ne peuvent avoir aucune influence sur la hausse des salaires, qui, si la situation économique le permet, se produit sans elles, ainsi qu'on l'a vu pour l'agriculture. Il a suffi pour cela que le nombre d'ouvriers disponibles ne fût plus en rapport avec les besoins qu'on en avait.

D'où vient donc cette pénurie relative des ouvriers agricoles? D'abord, de ce qu'un certain nombre d'entre eux ont émigré dans les villes et préféré le labeur de l'atelier à celui des champs. Il est incontestable qu'il y a aujourd'hui une rupture d'équilibre

entre l'industrie et l'agriculture, et l'on peut craindre que, par suite de la protection exagérée dont elle jouit, la première ne se soit trop développée aux dépens de la seconde. L'industrie offre des salaires qui paraissent plus élevés pour un travail moins pénible; il n'est donc pas étonnant qu'elle attire les ouvriers des campagnes, qui ne s'aperçoivent pas qu'ils sont victimes d'une illusion; parce que, s'ils sont plus payés, ils ont aussi plus de dépenses et sont exposés à des chômages que ne leur offre pas le travail des champs. L'intérêt du pays exige que l'équilibre se rétablisse et que la population rurale, qui a jusqu'ici fait la force de la France, ne continue pas à aller s'étioler au physique et au moral dans les ateliers des villes. Cependant l'émigration n'a pas été jusqu'ici aussi considérable qu'on l'a supposé, car cette population n'a pas diminué depuis vingt ans. La statistique agricole de 1862 porte le nombre des individus attachés à un titre quelconque à l'agriculture à 18,999,850 dont 7,282,850 hommes adultes, le reste se composant de femmes et d'enfans. Le recensement de 1872, s'appliquant à un territoire moins étendu, donne le chiffre de 18,513,325; enfin celui de 1876, le chiffre de 18,968,605, c'est-à-dire, à quelques milliers près, le même qu'en 1862.

Si le nombre des habitans des campagnes n'a pas diminué, à quoi faut-il attribuer la hausse des salaires agricoles? D'abord à ce qu'un grand nombre d'ouvriers, autrefois employés aux champs, sont actuellement occupés à la construction des chemins de fer et aux autres travaux publics, ou sont momentanément distraits des campagnes par le service militaire; ensuite, à ce que l'agriculture exige plus de main-d'œuvre que par le passé. A mesure que des progrès se sont réalisés, que les défrichemens se sont multipliés, la terre a réclamé de nouvelles façons et demandé plus de travail; à contenance égale, la culture intensive a besoin de plus d'ouvriers que celle qui abandonne en quelque sorte à la nature le soin de faire pousser les récoltes. « Dans le département de l'Aude, dit M. Louis de Martin (1), le nombre des bras employés à l'agriculture va toujours croissant. Les indigènes n'y suffisent pas, et de nombreuses familles étrangères, surtout des Espagnols, se sont fixées dans nos communes depuis la plantation des vignobles. En outre, la multiplicité des œuvres va sans cesse croissant. Après nos trois soufrages, l'anthracnose qui nous menace oblige à faire des opérations supplémentaires avec de la chaux pure ou mêlée de soufre. Le prix de la main-d'œuvre depuis 1855 a plus que doublé, et une journée de tailleur de vigne, qui se payait de 1 franc à 1 fr. 25, se paie de 2 fr. à 2 fr. 50. On a même payé jusqu'à 4 francs

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.*

dans le département de l'Hérault avant l'apparition du phylloxera. » Mais la cause principale de la diminution du nombre des ouvriers agricoles, c'est qu'un grand nombre d'entre eux ont pu avec leurs économies acheter quelques parcelles de terre qu'ils cultivent pour leur propre compte comme propriétaires. Cette cause est générale, comme le prouvent les réponses des correspondans de la Société nationale d'agriculture (1), et il n'y a pas lieu de s'en affliger.

Quels qu'en soient les motifs, la pénurie de la main-d'œuvre est très réelle, et, malgré les émigrations périodiques des ouvriers belges, piémontais ou espagnols qui viennent pendant les moissons apporter le concours de leurs bras, malgré l'emploi plus fréquent des machines, il devient de plus en plus difficile pour l'agriculteur de faire exécuter les travaux que comporte l'exploitation de la terre. Dans les départemens de la Somme, de l'Aisne, et même de Seine-et-Marne, des fermes ont été abandonnées, faute de bras pour les cultiver, et des centaines d'hectares restent en friche. Nous ne voyons à cela d'autre remède que de transformer la culture et de remplacer les terres arables par des herbages ou des bois. Le temps des familles attachées à la glèbe est passé, et toutes les objurgations n'empêcheront pas les ouvriers de chercher à tirer le meilleur parti possible de leurs bras.

Peut-être d'ailleurs convient-il de ne pas trop s'effrayer, car ce n'est pas d'aujourd'hui que se produisent ces plaintes; elles étaient les mêmes il y a cent ans, et si l'on voulait remonter plus haut encore, on en retrouverait l'écho dans *la Maison rustique* de Ch. Estienne, publiée en 1533. — « Au temps présent, dit-il, les serviteurs ne s'ingèrent et s'offrent à la foule ainsi qu'au passé, et par ce, il n'est plus commun à tous maîtres d'en choisir un entre plusieurs, mais convient prendre ce qu'on peut trouver. A cette cause, il est nécessaire à un maître de connaître les différens naturels des hommes de nations diverses; car le Normand veut être mené tout en paix et le Picard tout chaudement; le vrai Français est prompt et inventif, mais il ne se hâte qu'en nécessité. Vous avez à choisir entre les Bryais, le fin Bryais, le fier Bryais et le sot Bryais. Le Limousin est soigneux et épargnant, mais, si vous n'y prenez garde, il fera plutôt son profit que le vôtre. Le Gascon est chaud et prompt à la colère. Le Provensal haut et qui ne veut être reprins. Le Poitevin cauteleux. L'Auvergnac industrieux, pénible et endurant du temps et de la fortune; mais s'il fait votre gain, il en participera s'il peut. L'Angevin,

(1) Voir dans l'*Enquête sur la situation de l'agriculture* les réponses de MM. Montseignat pour le département de l'Aveyron, de Longuemar pour celui de la Vienne, Le Corbeiller pour celui de l'Indre, de M. de Gueyraud pour celui des Basses-Alpes, de M. de Kersanté pour celui des Côtes-du-Nord, etc.

Tourangeau et Manceau sont fins, subtils et amateurs de leur profit. Le Chartrain, Beauceron et Solognois, laborieux, paisibles, propres et resserrans. Le Champenois et Bourguignon francs et de bon cœur, mais arrêtés à leur opinion, et les faut souvent laisser faire jusqu'à l'épreuve du contraire. » On voit que de tout temps on s'est plaint, et qu'après tout les choses n'en ont pas plus mal marché.

Toute la partie de la population agricole qui vit de son travail n'a pas eu à souffrir de la crise actuelle, puisque les salaires n'ont fait que croître ; il en a été de même, ou à peu près, de la classe des petits propriétaires cultivant par eux-mêmes et consommant directement leurs produits. Il ne reste donc en réalité que les propriétaires louant leurs terres et les fermiers qui aient été réellement éprouvés ; mais leurs souffrances, indépendamment des causes énumérées plus haut, proviennent surtout d'un changement qui tend à s'introduire dans leurs relations réciproques et d'une transformation qui s'opère dans le mode d'exploitation de la terre.

Le fermage à prix d'argent qui, jusque dans ces derniers temps, paraissait être le système par excellence, semble, non-seulement en France, mais aussi en Angleterre, être l'objet d'une certaine réaction. La plupart des propriétaires, qui tout récemment encore, arrivaient facilement à louer leurs terres et trouvaient toujours à l'expiration des baux à les renouveler avec augmentation de prix, peuvent à peine aujourd'hui retenir leurs fermiers aux anciennes conditions; le plus souvent ils sont obligés de réduire les fermages et de faire des concessions pour avoir des amateurs. Tandis qu'ils s'enrichissaient autrefois pour ainsi dire en dormant, puisqu'à chaque période de neuf ans le loyer et par conséquent la valeur de la terre s'accroissait de 5 à 10 pour 100, ils en sont aujourd'hui à se demander si ce capital, qu'ils croyaient si sûr, ne va pas s'amoindrir dans leurs mains, et si, pour en tirer parti, ils ne vont pas être obligés de conduire eux-mêmes la charrue.

Le prix de la terre, qui s'était ainsi élevé à un taux hors de proportion avec le revenu qu'elle fournit, tend, non-seulement à reprendre son ancien niveau, mais même à tomber au-dessous ; puisque, sur certains points, on ne trouve de fermiers à aucun prix. Cet abandon doit être attribué aux conditions nouvelles que les progrès de l'agriculture ont faites aux fermiers. Tandis qu'autrefois la culture de la terre était pour ainsi dire abandonnée à des paysans grossiers, ignorans et dépourvus de ressources personnelles, il faut aujourd'hui, pour exploiter une ferme d'une certaine importance, disposer d'un capital parfois considérable, il faut avoir une instruction qui suppose de longues études et une certaine culture de l'esprit. L'homme qui se trouve dans ces conditions a naturellement le sentiment de sa valeur; il a devant lui un champ

plus vaste ouvert à son activité. S'il s'adonne à l'agriculture, il ne se contentera plus, comme le fermier d'autrefois, d'une vie de labeur sans trêve ni merci, privée de toute jouissance matérielle ou intellectuelle; il voudra au contraire être mieux logé, mieux nourri, et s'il consent à se donner la peine, c'est avec l'espoir d'une compensation immédiate. Il exigera donc un plus grand bénéfice que l'ancien fermier, et ce bénéfice, il entend le demander non-seulement à une culture mieux entendue et plus productive, mais aussi au propriétaire, dont il ne veut plus subir les conditions. Il faut dire en effet que la législation actuelle est loin d'être favorable au fermier, qui est d'une part sans action légale sur ses ouvriers, et d'autre part à la merci du propriétaire. S'il améliore sa terre, c'est un prétexte pour ce dernier d'augmenter son fermage à l'expiration du bail ; s'il la laisse dans l'état où il la trouve, il perd le bénéfice que lui donnerait une culture plus soignée. La durée des baux est généralement trop restreinte, car d'après la statistique de 1862, sur 1,000 baux, 170 sont faits pour trois ans, 250 pour six ans, 508 pour neuf ans, et 72 seulement pour une durée plus longue. Pendant des périodes aussi courtes, un fermier sérieux se gardera bien de faire les dépenses et les travaux que nécessite une culture perfectionnée. Il ne pourrait par exemple transformer des terres en prairies, puisque, indépendamment des dépenses à faire, il devrait attendre quatre ou cinq ans avant de pouvoir en profiter. Il est naturel dès lors qu'un homme pouvant disposer de quelques capitaux hésite à cultiver la propriété d'autrui, qui peut lui être enlevée au bout de quelques années, et qu'il préfère acheter et cultiver pour son propre compte une terre dont la valeur s'accroîtra en proportion des sacrifices qu'il fera pour l'améliorer. Aussi les exploitations soumises au régime du faire-valoir direct sont-elles aujourd'hui (1) au nombre de 1,812,182 contre 1,035,769 qui sont soumises au régime du fermage à prix d'argent, et 405,373 à celui du métayage. D'après M. Maur. Block, sur 1,000 agriculteurs, on en compte 524 travaillant pour eux-mêmes, et 476 pour autrui ; ce dernier chiffre se décompose en 143 fermiers, 56 métayers et 277 journaliers.

La crise que nous subissons a donc un caractère plus profond et plus sérieux qu'il ne semble d'abord ; elle a presque un caractère social. Qu'on se l'avoue ou non, on sent que la fonction de propriétaire rentier a fait son temps, et que celui qui veut vivre de la terre doit la cultiver lui-même. A ce point de vue, il n'y a qu'à se féliciter de cette tendance, car plus il y aura de propriétaires exploitant par eux-mêmes, plus l'agriculture sera prospère. Si tous ne

(1) *La France agricole*, par Gustave Heuzé, inspecteur-général de l'[illegible]

peuvent en venir là, tous au moins pourront s'en rapprocher le plus possible en substituant au fermage à prix d'argent le métayage, qui, reposant sur le partage des bénéfices de la récolte entre le propriétaire et le fermier, représente l'association aussi intime que possible entre l'un et l'autre, et correspond au régime de la commandite dans l'industrie. Il n'existait autrefois que dans les régions pauvres où les cultivateurs, manquant de capitaux, étaient obligés de compter sur le propriétaire pour toutes les améliorations; il deviendra, nous en avons la conviction, le mode d'exploitation de l'avenir et celui d'une culture perfectionnée, parce qu'en réalité, il est le seul équitable en ce qu'il fait la part de tous les intérêts engagés.

Une agitation de même nature se produit en Angleterre. Sous le coup de cinq mauvaises années successives, et en présence de la concurrence que leur font les produits américains, les fermiers anglais se sont demandé si les charges de toute nature qu'ils ont à subir ne sont pas trop lourdes pour leurs épaules, et, sans réclamer comme les nôtres un retour au régime protecteur, ils ont cherché les moyens de les diminuer. Dans toutes les réunions et les comices, c'est le sujet à l'ordre du jour, sur lequel propriétaires et fermiers viennent exposer leurs vues respectives. Voici à peu près comment l'un de ces derniers, M. Holborow, a résumé la situation au comice agricole de Kingscote : « Si vous interrogez le banquier, il vous dira que ses cliens agriculteurs, qui autrefois avaient une forte somme au crédit de leur compte courant, en ont aujourd'hui une grosse à leur débit et qu'ils demandent encore des avances. Interrogez le commissaire-priseur, le marchand de bestiaux, le marchand de grains, le marchand de tourteaux ou d'autres articles d'alimentation du bétail, les trafiquans en relations avec les agriculteurs, tous vous diront qu'ils ne peuvent se faire payer de leurs comptes par les fermiers, qui s'appauvrissent tous les jours, abandonnent les exploitations ou ne consentent à les relouer qu'à des taux considérablement réduits; beaucoup d'entre elles même restent incultes. Parmi les causes principales de cette détresse, il faut citer d'abord la rareté et la cherté de la main-d'œuvre. La culture exige aujourd'hui plus de travail que jamais, et la population rurale diminue au lieu d'augmenter, car les meilleurs ouvriers sont enrôlés dans la police, employés dans les chemins de fer ou émigrent dans les villes, ne laissant dans les villages que les vieillards et les infirmes. Il y a quarante ans, le salaire d'un ouvrier était calculé à raison de 1 boisseau (36 litres) de blé par semaine; il y a vingt-cinq ans, cette moyenne n'était guère dépassée, tandis qu'aujourd'hui le salaire du même ouvrier est de 3 boisseaux, et son travail est moindre. Cette décadence dans la valeur de la main-

d'œuvre en présence de la même augmentation de salaires, est générale et doit être attribuée à la corruption de l'esprit des travailleurs opérée par les émissaires des *unions ouvrières.*

« Les saisons défavorables que nous avons eu à subir pendant les dix et surtout pendant les quatre dernières années, ont également affecté gravement les intérêts des fermiers. La sécheresse des années 1868, 1870, 1874, 1876 a été désastreuse pour les récoltes et la disette des fourrages a entraîné la diminution du bétail. Qu'on ajoute à cela l'invasion de la fièvre aphteuse, qui, en 1872, sévit avec une si désastreuse intensité et causa des pertes évaluées à plusieurs millions de livres sterling. Mais ce sont les maigres récoltes de céréales des quatre dernières années qui ont été de beaucoup au-dessous de la moyenne, tandis que le cours des marchés a constamment baissé, qui ont le plus contribué au malaise dont nous nous plaignons. Je n'hésite point à dire que de ma vie je n'ai vu un avenir aussi alarmant pour les cultivateurs, et nous sommes loin de pouvoir affirmer que nous sommes arrivés au point qui marque la limite extrême du mal et le commencement du mieux... Le monde entier vient sur nos propres marchés nous faire une concurrence inégale, tandis que la rente de la terre s'est élevée au plus haut degré possible...

« Quant aux remèdes à employer pour parer au désastre qui nous menace, la réduction de la rente est une nécessité immédiate ; cette réduction viendra infailliblement : les propriétaires qui se soumettront les premiers montreront, en fin de compte, qu'ils sont les plus sages, car les autres courront le risque de voir leurs terres sans tenanciers, ce qui équivaudra à l'absence de revenu. Il serait nécessaire qu'ils augmentassent les logemens d'ouvriers, les bâtimens d'exploitation, les abris pour le bétail et qu'ils accordassent aux fermiers toutes les améliorations nécessaires. Ce n'est pas avec des rentes exagérées, des bâtimens insuffisans, des clauses restrictives dans les baux, aucun encouragement pour les améliorations faites par le fermier, qu'on pourra attirer vers la terre une classe de gens instruits et pouvant disposer de capitaux. On ne peut exiger de ceux-ci qu'ils reprennent les anciennes mœurs des cultivateurs, qu'ils endossent la blouse, se lèvent avant le jour et mangent du lard à leur dîner, car le capital et l'intelligence comportent leur juste récompense aussi bien dans la classe agricole que dans toute autre. Revenir au système protecteur est aujourd'hui impossible, il n'y faut pas songer, et chercher à réduire les salaires par force ne serait ni sage ni pratique. Mais ce qui est recommandable, c'est l'exercice aussi strict que possible de l'économie dans les dépenses personnelles par ceux qui s'aperçoivent que leurs moyens diminuent, et à ceux qui ont encore conservé

un peu de leur capital, mon conseil est qu'ils abandonnent leur exploitation plutôt que de s'exposer à le perdre tout entier. »

Ce conseil a été suivi, car un grand nombre de fermiers réalisent journellement leurs ressources et s'embarquent pour l'Amérique, où ils espèrent trouver des conditions de production plus favorables que dans leur pays. Cette longue citation, que nous avons dû cependant écourter, prouve que les souffrances de l'agriculture anglaise sont de même nature, quoique beaucoup plus vives encore, que celles de l'agriculture française. Ni les propriétaires, ni les fermiers ne demandent un retour au régime protecteur qui les affranchirait de la concurrence américaine; ils cherchent d'un commun accord les moyens de parer au mal et de traverser une crise qui ne peut être que momentanée. La plupart des grands propriétaires ont diminué leurs fermages dans une proportion qui varie de 10 à 20 pour 100, et le duc de Bedford a, pour cette année, réduit son revenu de 1,750,000 francs. Peut-être conviendrait-il que les propriétaires français imitassent cet exemple et qu'ils en revinssent également à un taux plus modéré, dût le prix de la terre, aujourd'hui exagéré, revenir au chiffre d'autrefois.

IV.

Sans tenir compte des circonstances diverses qui ont pesé sur la situation agricole de la France, les protectionnistes, au lieu de chercher un remède aux souffrances dans les causes mêmes qui les ont produites, ont essayé de persuader aux agriculteurs que leur salut était dans la suppression des traités de commerce et dans l'établissement de droits plus ou moins élevés sur les produits agricoles importés de l'étranger. Beaucoup d'agriculteurs s'y sont laissé prendre sans s'apercevoir que l'agriculture est à peu près désintéressée dans la question des traités de commerce, puisque la plupart de ses produits, notamment les blés et les bestiaux, sont taxés par des lois spéciales, et que, dans cette circonstance, ils n'étaient que des instrumens entre les mains des industriels. Examinons néanmoins leurs doléances et voyons ce qu'il peut y avoir de fondé dans leurs réclamations.

L'alimentation publique était autrefois une des principales préoccupations du gouvernement, dont tous les soins avaient pour objet d'empêcher les disettes et les famines: ce qu'on redoutait le plus était l'insuffisance des récoltes, et loin de chercher à empêcher les blés étrangers d'entrer en France, on en favorisait l'importation par tous les moyens; quant à l'exportation, elle était autorisée ou interdite suivant que la récolte avait été bonne ou mauvaise, de façon à permettre, dans le premier cas, de se débarrasser de l'excédent de la

production; dans le second, de retenir les blés qu'on jugeait indispensables à la consommation intérieure. On créait ainsi, il est vrai, des entraves au commerce; mais à une époque où les voies de communication laissaient beaucoup à désirer et où l'on ne pouvait compter sur la spéculation pour assurer les approvisionnemens, il fallait bien prendre les mesures nécessaires pour empêcher les gens de mourir de faim. Ce fut en 1819 que, pour donner satisfaction aux réclamations des grands propriétaires, on imagina de frapper de droits les blés étrangers et d'établir ce qu'on a appelé l'échelle mobile, dont le mécanisme, très compliqué, consistait à faire varier le droit, de façon à ce que les blés du dehors pussent entrer quand les prix sur les marchés intérieurs s'élevaient et fussent écartés lorsque les prix s'abaissaient. Les droits à l'exportation étaient réglés de la même manière. Ce régime, très logique en théorie, avait le défaut d'être absolument inutile, puisque par la nature même des choses, l'importation diminue et l'exportation s'accroît quand le prix du blé baisse à l'intérieur, et que le contraire arrive quand il monte. Lorsque la récolte était abondante en France, la concurrence étrangère n'était pas à craindre; lorsqu'elle était insuffisante, on s'en apercevait ordinairement trop tard pour pouvoir faire venir en temps utile du dehors les blés destinés à combler le déficit, et, comme cela s'est vu en 1847, le pays était exposé à la famine. Une loi, votée en 1861, supprima l'échelle mobile, autorisa l'exportation en franchise des céréales, et fixa à 0 fr. 50 par hectolitre le droit d'importation des grains. Une loi antérieure avait déjà abaissé de 50 francs à 3 fr. 60 le droit d'importation pour les bœufs; de 25 fr. à 1 fr. 20 celui des vaches, et de 5 fr. à 0 fr. 30 celui des bêtes à laine. C'est sous l'empire de cette législation que nous avons vécu depuis lors et que le chiffre des exportations des denrées agricoles a passé de 669,469,000 francs, en 1860, à 1,179,803,000 fr. en 1872. Il est vrai que les importations ont suivi la même progression et se sont élevées de 1,467,249,000 fr. à 2,359,398,000 francs; mais faut-il en conclure, comme font les protectionnistes, que ces importations, résultant de transactions librement consenties, aient été une ruine, et que les sommes dépensées aient été perdues pour nous? Ne peut-on pas dire au contraire qu'elles ont introduit en France les matières premières comme le coton, la laine, le bois, la soie, qui ont été mises en œuvre par l'industrie, et qu'elles ont contribué, aussi bien que les exportations, à enrichir le pays et à augmenter le bien-être de ses habitans? Quant à l'agriculteur, il n'en a pas souffert, puisque, répétons-le encore, les exportations ont

doublé pendant la même période, et que le prix de toutes les denrées s'est accru dans une forte proportion.

Un des grands bienfaits de la liberté commerciale, c'est qu'elle permet à chaque peuple de profiter des avantages naturels dont jouissent tous les autres. Si la récolte a été mauvaise chez nous et bonne en Amérique, nous comblons notre déficit en faisant venir du blé de ce pays, et nous nous trouvons aussi favorisés que ceux qui l'habitent. Quand au contraire la récolte est bonne en France et mauvaise sur d'autres points, nous devenons les pourvoyeurs de ceux qui ont été moins bien partagés. Il résulte de là que les prix tendent à s'égaliser sur les divers marchés du monde et que si les cultivateurs, dans les mauvaises années, ne vendent pas leur blé aussi cher que s'ils n'avaient pas à supporter la concurrence étrangère, par contre, ils peuvent dans les bonnes exporter leur trop plein, sans avoir à craindre l'avilissement des prix. Ils y gagnent en somme plus qu'ils n'y perdent, puisque l'extension des débouchés leur assure toujours un écoulement certain et rémunérateur de leurs denrées. Les pays méridionaux produisent des vins et des légumes dont sont dépourvus ceux du Nord; n'est-ce pas un bienfait pour ces derniers que de pouvoir en faire venir et doit-on considérer comme une perte pour eux l'argent qu'ils consacrent à se les procurer? A quoi servirait donc de multiplier les voies de communication, de construire des chemins de fer, de percer des montagnes, de réunir des mers, si ce n'était pour rapprocher les peuples, pour leur permettre d'échanger, aux moindres frais possibles, les produits de leur sol et de leur industrie, pour augmenter le bien-être général et pour les faire profiter tous des avantages particuliers de chacun d'eux?

Les partisans du régime protecteur ne soutiennent pas absolument le principe de l'isolement en matière commerciale; mais, s'imaginant qu'un pays peut vendre sans acheter, ils pensent que nous serions beaucoup plus riches si nous exportions nos produits au dehors, tout en fermant nos frontières à ceux de l'étranger. C'est là un paradoxe qui ne supporte pas un moment d'examen; car au lieu de nous plaindre du bon marché auquel les autres nations peuvent nous fournir leurs denrées, nous devrions désirer qu'elles pussent nous les donner gratuitement.

La plupart aujourd'hui se placent sur un autre terrain; envisageant la question, non pas au point de vue du consommateur, mais à celui du producteur, ils prétendent que la France est écrasée d'impôts qui grèvent les prix de revient de tous les produits agricoles et manufacturés et qu'il est injuste d'admettre en franchise les objets similaires étrangers qui n'ont pas eu à supporter les

mêmes charges, et qui peuvent par conséquent, sur le marché français, faire aux nôtres une concurrence désastreuse. Ils ne demandent pas, disent-ils, des droits protecteurs, mais des droits compensateurs, dont l'objet serait de faire payer aux producteurs étrangers un impôt équivalent à celui que paient les producteurs indigènes. Le raisonnement est spécieux; il a déjà été mis en avant en 1866, lors de l'enquête agricole qui a été faite à l'occasion du renouvellement du traité de commerce avec l'Angleterre, et il n'a pas gagné en vieillissant, car depuis lors l'agriculture n'a cessé de prospérer, malgré l'accroissement des charges de toute nature que depuis lors nous avons dû subir. Mais ce qui fait ici le sophisme, c'est que l'on considère le droit dont on veut frapper le produit extérieur comme payé par le producteur qui l'envoie, tandis qu'il l'est en réalité par le consommateur qui le reçoit. Ce sont en effet les marchés des lieux de consommation qui règlent les prix. Si ces marchés sont bien pourvus, eu égard au nombre des consommateurs, les prix baissent; ils haussent dans le cas contraire. Or en imposant un droit de 3 francs, par exemple, par hectolitre sur le blé à son entrée en France, on hausse d'autant le prix auquel le producteur étranger peut le livrer. S'il le vendait 25 francs l'hectolitre, il le portera à 28 fr. et abandonnera l'opération s'il ne trouve pas d'acheteur à ce prix. Il en résultera donc une diminution dans l'approvisionnement, et une hausse dans le prix du blé, qui profitera, il est vrai, au cultivateur indigène, mais que supportera tout entière le consommateur français. Quant au producteur étranger, il n'éprouvera d'autre préjudice qu'un ralentissement de son commerce et une diminution de ses débouchés. Ainsi, les taxes douanières, comme le fait remarquer M. Gréa, correspondant du Jura, se traduisent toujours par une augmentation d'impôts, et il est assez singulier de voir tant de personnes réclamer comme une faveur une aggravation des charges qui pèsent aujourd'hui sur elles. On appelle cela *compensation*, c'est tout le contraire; pourtant le mot a réussi (1).

L'établissement de droits compensateurs est donc un moyen très habile, imaginé par les protectionnistes, pour faire payer par les consommateurs, c'est-à-dire par le public, les impôts dont ils sont grevés. Au lieu de demander une diminution des charges, peut-être exagérées, qu'ils supportent, ils trouvent plus commode de se décharger sur autrui. Ils ont beau s'en défendre avec une feinte indignation, leur système aboutit nécessairement à une surélévation du prix des denrées nécessaires à la vie. Lorsqu'il s'agit d'objets manufacturés, il n'y a que demi-mal puisqu'après tout ce n'est

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.*

pas mettre en cause l'existence d'un peuple que de lui faire payer des draps ou des étoffes plus cher qu'il ne ferait sans cela; mais hausser d'une manière factice les denrées alimentaires et surtout le blé, c'est spéculer sur les besoins immédiats de tous et risquer d'exciter des passions qu'on devrait surtout éviter de laisser germer. Aussi bien, le public ne s'y trompe pas, et l'on a vu récemment ce qu'il en pensait, lorsque dans une élection faite dans un des départemens les plus protectionnistes (1), il a écarté avec une infime minorité celui des candidats qui avait eu la loyauté et le courage de déclarer hautement que, pour que l'agriculture fût prospère, il fallait que le blé fût cher. S'il n'avait voulu être qu'habile, il aurait dit qu'il était désirable que le blé fût cher et le pain bon marché, en laissant aux lumières du suffrage universel le soin de concilier entre eux ces deux termes. Il ne faut donc pas se faire d'illusion, les agriculteurs jouent ici le rôle vulgaire du Raton de la fable et retirent les marrons qui seront mangés par les Bertrands de l'industrie. Ils ne sont que des comparses, car ils n'obtiendront et ne peuvent obtenir ce qu'ils demandent. Aucun gouvernement n'osera proposer une loi dont on pourra dire, avec l'exagération qu'on met dans les discussions politiques, qu'elle a pour objet d'affamer le peuple. Et lors même qu'on arriverait à faire voter ces lois, quelle en serait la conséquence? Un renchérissement de tous les objets nécessaires à la vie, c'est-à-dire un appauvrissement général; et comme dernier résultat l'émigration d'une partie de la population vers les contrées où le combat pour la vie est moins pénible.

Un des principaux argumens des protectionnistes, un de ceux qui font le plus d'impression sur les masses, parce qu'il a un faux air de patriotisme, c'est celui par lequel ils combattent le principe des traités de commerce et réclament pour le pays le droit de rester maître de ses tarifs. D'après eux, les traités de commerce ont le grand inconvénient de nous lier et de nous empêcher, soit d'user de représailles envers les nations qui repoussent nos produits, soit, dans les momens difficiles comme ceux que nous avons traversés, de chercher des ressources dans les taxes douanières. Que les traités de commerce aient été bien faits et qu'il n'y ait rien à y reprendre, c'est ce que nous nous garderons bien de soutenir. Il est certain qu'on n'a peut-être pas tenu un compte équitable des exigences de toutes les branches de la production, qu'on a sacrifié l'agriculture à l'industrie, qu'on a eu le tort d'y inscrire la clause dite de la nation la plus favorisée, qui nous oblige à traiter toutes les nations de la même façon, sans pouvoir exiger de leur part

(1) M. Estancelin dans la Seine-Inférieure

aucune réciprocité. Mais, à part ces critiques de détail, les traités de commerce sont bien préférables à un tarif uniforme; car, s'ils nous lient, ils lient également les nations étrangères et donnent à nos industries une sécurité qui leur manquerait avec une législation variable.

Il est évident d'ailleurs que si nous reprenons notre liberté, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, l'Italie, reprendront la leur et pourront à leur gré, suivant leur intérêt ou leur caprice, modifier leur propre tarif, et par conséquent changer les bases sur lesquelles les relations commerciales s'étaient établies jusqu'alors. Nous serons donc obligés de compter non-seulement avec nos convenances particulières, mais aussi avec celles des autres nations qui ne sont pas moins mobiles. Quant à l'incertitude à laquelle notre commerce sera soumis, l'agitation à laquelle nous assistons aujourd'hui peut nous donner une idée des luttes qui se produiront chaque année au moment de la discussion des lois de finance. Tout au moins serons-nous exposés à des remaniemens de tarifs à chaque législature, suivant que la majorité sera protectionniste ou libre échangiste, composée d'industriels ou d'agriculteurs. La première de toutes les conditions pour se livrer à une entreprise quelconque, c'est d'être sûr du lendemain; et c'est cette condition qui nous ferait défaut si nous restions à la merci d'une crise momentanée ou d'une mauvaise récolte non-seulement chez nous, mais même dans les autres pays. Les traités de commerce offrent donc cet avantage essentiel d'établir, pour un temps déterminé, une base stable et certaine du trafic international, et ce serait suivant nous une grande faute que d'y renoncer.

On a parlé à cette occasion d'indépendance nationale et de la nécessité de ne pas être à la discrétion de l'étranger. C'est tout au plus si les protectionnistes n'ont pas accusé leurs adversaires de manquer de patriotisme et d'être vendus aux Anglais. Bien que de semblables argumens ne prouvent que la faiblesse de ceux qui les emploient, il ne faut pas dédaigner de les réfuter parce qu'ils font toujours une certaine impression sur le gros public, auquel les grands mots tiennent lieu de raisons. Or, nous le demandons à tout homme de bonne foi, en quoi l'indépendance d'un peuple est-elle compromise par un traité commercial qui le lie avec un autre? est-ce que tous les traités ne sont pas dans le même cas? est-ce qu'une nation peut vivre dans l'isolement et agir comme si les autres n'existaient pas? En quoi d'ailleurs est ce manquer de patriotisme que d'agir conformément à l'intérêt de son pays? Si vous appelez mauvais patriotes les Français qui ont signé le traité de commerce avec l'Angleterre, pourquoi ne qualifiez-vous pas de même les Anglais qui ont stipulé au nom de cette dernière puis-

sance? Est-ce que pour aimer son pays, il faut être protectionniste en France et libre échangiste en Angleterre? Ceux pour qui l'exemple de la Prusse, devenue protectionniste, est un argument sans réplique, ont-ils bien qualité pour se prétendre seuls bons Français? Il faut tout au moins qu'ils croient leur pays tombé bien bas pour lui proposer en matière économique un pareil modèle. Si nous voulions aller au fond des choses et scruter les consciences, peut-être reconnaîtrions-nous que ce ne sont pas ceux qui parlent si haut des intérêts nationaux qui ont été le plus douloureusement affectés des malheurs de notre patrie et de la perte de nos provinces; peut-être trouverions-nous que certains industriels n'ont pas précisément déploré que les produits alsaciens devinssent pour nous des produits étrangers à taxer à la frontière. L'empressement qu'ils ont mis à les éloigner de nos marchés, au risque de ruiner d'anciens compatriotes, dont le principal débouché avait jusqu'alors été la France, laisse au moins planer quelque doute sur leurs véritables sentimens.

Il serait fastidieux de relever toutes les contradictions, de rétorquer tous les sophismes soulevés à cette occasion. Ainsi, on veut taxer les produits étrangers, sous prétexte de protéger le travail national et de conserver aux ouvriers un salaire élevé, tandis que d'un autre côté on se plaint que l'élévation du prix de la main-d'œuvre ait augmenté les frais de production au point de ne plus nous permettre de soutenir la concurrence des autres nations. Il faudrait cependant s'entendre; et si les salaires sont trop élevés, il paraît au moins inutile de chercher à les augmenter encore. On ne veut pas comprendre non plus ce fait si simple que lorsque les Anglais nous envoient, par exemple, 500 tonnes de fer au prix de 200 francs l'une, c'est une somme de 100,000 francs que nous sommes obligés de leur payer, ce que nous ne pouvons faire qu'en leur donnant en échange des produits de notre sol ou de notre industrie; que si l'on empêche les 500 tonnes de fer anglais d'entrer chez nous, on empêche du même coup nos vins ou nos soieries d'en sortir; que pour favoriser l'industrie métallurgique, on nuit à toutes les autres, et qu'on cause en fin de compte un préjudice aux producteurs et aux consommateurs des deux pays.

Il ne faut pas d'ailleurs s'imaginer que l'invasion des produits étrangers se fait subitement, le jour même où les droits qui les tenaient écartés sont abaissés; elle n'a lieu, au contraire, que progressivement, au fur et à mesure que les moyens de production se multiplient dans les deux pays et que les objets d'échange deviennent plus abondans. L'importation et l'exportation sont corrélatives et se développent simultanément au grand bénéfice des nations qui ont adopté le principe de la liberté commerciale. Ces opérations

pacifiques, avantageuses aux parties contractantes, n'ont rien de commun avec l'idée qu'on serait tenté de s'en faire d'après le vocabulaire des protectionnistes, qui ne parlent que de luttes, de ruines et d'inondations, comme s'il s'agissait d'une calamité publique. Quant aux nations qui, comme l'Amérique ou l'Allemagne, cherchent à s'isoler, elles n'y parviendront pas: elles se préparent des catastrophes, car elles ne réussiront pas à remonter le cours des âges et à triompher de la force des choses.

On se défend, il est vrai, aujourd'hui, de vouloir revenir au régime protecteur, et l'on prétend ne réclamer que des droits fiscaux. Nous avons vu plus haut ce que vaut ce raisonnement, qui aboutit à faire payer au consommateur les charges dont on veut se débarrasser. Du reste, fiscal ou protecteur, l'effet de ce droit est le même, c'est le renchérissement de tous les objets taxés à la frontière. Que cette forme d'impôt puisse être défendue, nous n'y contredisons pas; car il peut être utile, au point de vue financier, de mettre une taxe sur des objets de grande consommation pour procurer au trésor une nouvelle source de revenu; mais alors il ne doit plus être question de l'intérêt de telle ou telle branche de l'industrie nationale, mais seulement de l'avantage qu'il peut y avoir, dans la situation économique où l'on se trouve, à préférer cet impôt à un autre.

Les argumens dont les protectionnistes se servent aujourd'hui, ils les ont formulés toutes les fois que la question commerciale a été mise en discussion; mais le temps est passé où l'on pouvait les prendre au sérieux, car on sait maintenant à quoi s'en tenir sur l'impossibilité où est l'industrie française de soutenir la concurrence étrangère. Il ne s'agit plus, en effet, comme en 1860, de faire un traité de commerce dans des conditions tout à fait nouvelles, mais de conserver celui qui existe depuis vingt ans et dont les conséquences se sont dévoilées au grand jour. Si quelques industries peu vivaces ont souffert, le mal est fait, et il est inutile de chercher à faire revivre artificiellement les établissemens qui, mal placés ou mal outillés, ont dû liquider leurs affaires. Mais à la place de ceux-là des milliers d'autres ont été créés, et la production nationale a pris un essor inconnu jusqu'alors. Le mouvement du commerce spécial de la France avec ses colonies et avec l'étranger, qui en 1862 était de 4,560 millions, s'est élevé progressivement, d'année en année, jusqu'à 7,500 millions en 1876; en présence de pareils chiffres, il faut avoir une singulière audace pour prétendre que les traités du commerce nous ont ruinés. Avec quoi donc, s'il en avait été ainsi, aurions-nous payé les frais de la dernière guerre, et comment se fait-il, qu'après avoir supporté des charges aussi écrasantes, le pays ne paraisse pas avoir entamé

son épargne? N'est-ce pas, en effet, faire injure au bon sens que de prétendre qu'un pays aussi bien partagé que la France, avec un sol fertile, un climat tempéré, situé entre trois mers, sillonné de fleuves et de rivières, doué d'une population laborieuse et économe, ne puisse soutenir la concurrence étrangère, ni pour l'industrie, ni pour l'agriculture, et qu'il ait besoin de protection pour pouvoir produire des fers, des tissus, du blé ou des animaux? N'est-ce pas se jouer un peu de la crédulité d'autrui et se montrer ingrat envers la Providence, qui nous a si généreusement dotés?

Pour le véritable homme d'état, qui n'a pas à se préoccuper de l'intérêt spécial de telle ou telle industrie prise isolément, mais seulement de celui du pays envisagé dans l'ensemble, les considérations qui précèdent doivent être suffisantes pour lui faire repousser les prétentions des protectionnistes. Mais peut-être ces argumens sont-ils de nature à laisser quelque doute dans l'esprit des cultivateurs, qui peuvent se demander si, tout en étant d'accord avec l'intérêt public, la liberté commerciale en matière agricole ne leur serait pas préjudiciable et s'ils n'auraient pas plus d'avantage à laisser leurs terres en friche qu'à les cultiver à perte. Nous allons donc examiner la question à ce point de vue particulier et, en passant en revue les divers produits agricoles, nous demander si ces craintes sont fondées.

Rappelons d'abord que jusqu'à ces dernières années l'agriculture a été très prospère, puisque depuis 1860 le prix des produits comme celui des terres, comme celui de la main-d'œuvre, n'a fait que s'accroître. Bien que les plaintes se fussent déjà produites antérieurement, ce n'est guère que depuis 1877 que les souffrances se sont manifestées d'une façon générale. Depuis cette époque, en effet, nos récoltes ont été insuffisantes, et il a fallu pourvoir par des importations aux besoins de la consommation. Ainsi la récolte du blé en France, qui en 1876 avait été de 95,440,000 hectolitres,

a été en 1877 de	100,146,000	—
en 1878 de	95,271,000	—
en 1879 de	82,200,000	—
Déduction faite des exportations, il a été		
importé en 1876	+ 6,546,000	—
en 1877	— 320,000	—
en 1878	+ 17,000,000	—

En 1879 on en évalue le chiffre à 20,000,000.

Ces mauvaises années successives ont découragé beaucoup d'agriculteurs, qui, voyant les blés américains venir leur faire concurrence sur notre marché et arrêter la hausse sur laquelle ils comptaient pour se rattraper, ont imaginé, pour maintenir les prix, de réclamer un droit de 2 fr. 60 par hectolitre de blé étranger

importé en France. En agissant ainsi, ils sont dans leur rôle et croient défendre leurs intérêts. Reste à savoir si ces intérêts sont bien compris. Notons d'abord que la très nombreuse classe des petits propriétaires qui cultivent eux-mêmes et qui consomment personnellement leurs récoltes est hors de cause et qu'il lui importe peu que le blé soit cher ou bon marché, puisqu'elle ne le vend pas et le garde pour son usage. Ajoutons que la culture du blé ne se fait sur une large échelle que dans quelques départemens du nord et du centre de la France, et que ce sont les gros fermiers de la Beauce, de la Brie et de la Picardie qui concentrent à peu près tout le commerce de cette céréale. Ce sont eux seulement que les importations américaines peuvent toucher et menacent de ruiner, si l'on tient pour fondées les plaintes qu'ils font entendre. Que s'est-il donc passé pour que l'Amérique, dont jusqu'ici, en matière de production agricole, il n'avait pour ainsi dire pas été question, puisse du jour au lendemain nous livrer des blés en abondance à des prix qui constitueraient en perte les cultivateurs français? C'est, paraît-il, la mise en culture des vastes plaines de l'Ouest qui a produit cette révolution économique. Ces terres encore vierges, labourées à la vapeur, fournissent sans engrais des récoltes indéfinies qui, fauchées et battues par les machines, s'entassent dans des bateaux et arrivent à la Nouvelle-Orléans presque sans aucun frais depuis que les travaux faits sur le Mississipi ont rendu possible la navigation de ce fleuve (1). Ce blé revient, dit-on, à la Nouvelle-Orléans à 13 fr. 50 l'hectolitre et au Havre à 17 francs, en ajoutant 3 fr. 50 pour le fret et l'assurance. Le cultivateur français, ne pouvant le produire au-dessous de 25 fr. 50 (2), se trouve par conséquent dans l'impossibilité de soutenir la concurrence, à moins qu'un droit protecteur ne vienne dans une certaine mesure égaliser les conditions de production. Pour que ce raisonnement fût exact, il faudrait d'abord admettre que les récoltes seront en Amérique toujours abondantes et toujours mauvaises en France; ce qui ne paraît guère possible, puisque la première est, aussi bien que la seconde, soumise aux caprices des saisons et que le jour peut venir pour elle où les blés ne mûriront pas et où il lui faudra recourir à l'Europe pour nourrir sa population. Ce n'est pas sur les deux ou trois années pendant lesquelles le ciel

(1) D'après M. A. Ronna (*le Blé aux États-Unis d'Amérique*), la culture du blé revient tous les deux ans sur les mêmes points; en 1850, la production était de 33,500,000 hectolitres, en 1860 de 63,000,000, en 1870 de 85,900,000. Le rendement par hectare ne dépasse pas 11 hectolitres, ce qui fait supposer que la production ne pourra pas continuer à s'accroître; car la culture extensive n'est praticable que dans les régions peu peuplées.

(2) Voir la déposition de M. de Monicault à la commission du tarif des douanes au nom de la Société des agriculteurs.

nous a été contraire qu'on peut se fonder pour asseoir une législation douanière durable; il faut une période un peu plus longue pour pouvoir apprécier les conditions de la production indigène dans les diverses circonstances qui peuvent se présenter. La preuve que les conditions ne sont pas toujours les mêmes, c'est précisément ce qui se passe cette année. Notre récolte est insuffisante, puisqu'elle n'est que de 82,200,000 hectolitres et que nous avons encore été obligés de recourir aux importations de blés américains; mais, comme l'Europe entière est dans le même cas que nous, et qu'on évalue à 90 millions d'hectolitres au moins la quantité qu'elle devra faire venir de l'autre côté de l'Atlantique pour combler son déficit, le prix du blé, loin de baisser, est au contraire en hausse et à un taux qu'il est désirable de ne pas voir s'élever encore. Et d'ailleurs, est-on bien certain du chiffre donné plus haut comme prix de revient de l'hectolitre de blé américain vendu au Havre? M. de Kersanté, correspondant des Côtes-du-Nord, le porte à 19 fr. 50 c.; M. Dières-Monplaisir, correspondant de la Charente-Inférieure, à 13 fr. 50 c., tandis que d'autres personnes également compétentes ne l'évaluent pas à moins de 27 fr. 50 c. En présence de pareils écarts, s'il n'est pas permis d'avoir des doutes sur la bonne foi des correspondans, du moins peut-on admettre que la crainte d'une concurrence ruineuse pour eux a grossi le danger à leurs yeux. C'est que la question des prix de revient est une des plus complexes de l'agriculture et des plus difficiles à résoudre, même avec une irréprochable comptabilité.

Quand on réclame un droit sur le blé étranger de 2 fr. 60 par hectolitre, sous prétexte que le prix de revient en France est de 25 francs, on applique au pays tout entier un chiffre qui varie non-seulement d'une région à l'autre, mais d'une année à l'autre et même d'une ferme à l'autre. C'est ainsi que, tandis que M. Marchand, correspondant de la Seine-Inférieure, donne celui de 17 francs pour les années moyennes et de 11 francs pour les bonnes années, M. Brianne, de l'Indre, le porte à 27 francs. Si l'on admettait ce dernier chiffre pour le blé français et celui de 13 fr. 50, cité plus haut, pour le blé américain, ce n'est pas un droit de 2 fr. 60 par hectolitre qu'il faudrait demander, mais de 14 francs, pour tenir la balance égale entre les deux pays. Heureusement que ce ne sont là que des hypothèses, parce que, comme l'a judicieusement fait remarquer M. Dubost (1), les frais d'une exploitation s'appliquent à tous les produits agricoles, qui ne sauraient être isolés les uns des autres. Les céréales diverses, les plantes industrielles, la viande, le lait, sont de ces productions qui se confondent ou plutôt se

(1) *Journal de l'agriculture* du 10 mai 1879: *les Prix de revient du blé.*

relient entre elles par des rapports si étroits qu'on ne peut en établir un compte spécial autrement que d'une façon artificielle, c'est-à-dire arbitraire. Les frais qu'on fait pour le blé ne sont pas distincts de ceux qu'on fait pour l'avoine, pour la laine ou pour la betterave, et ne peuvent être mis à part. Il arrive même souvent que, lorsqu'une année est défavorable au blé, elle est favorable aux fourrages, et que, lorsque le prix de revient du blé hausse, celui de la viande au contraire diminue. Il n'y a en réalité qu'un moyen pratique de savoir si l'agriculture est en perte ou en gain, c'est de connaître avec précision l'ensemble des produits et des frais d'un certain nombre d'exploitations. Hors de là, il n'y a que fictions ou déclamations. — Et lors même qu'on connaîtrait exactement le prix de revient du blé, à quoi cela mènerait-il? A faire garantir par l'état un prix de vente rémunérateur? Mais c'est du socialisme tout pur qui l'obligerait à agir de même pour tous les autres produits agricoles et industriels, et à instituer un droit au bénéfice, encore moins justifiable que le droit au travail. Ainsi, quand on va au fond des choses, on ne rencontre aucun fait précis; beaucoup de craintes exprimées, mais rien qui puisse faire supposer que les importations d'Amérique se continueront dans l'avenir et que nous ne sommes pas en mesure, dans les années ordinaires, de lutter avec ce pays pour le bon marché.

M. de Lavergne (1) a fait remarquer avec raison qu'il y a trois périodes dans la production du blé; la première où l'on en produit peu, mais presque pour rien; la seconde où l'on en produit davantage, mais où il revient plus cher; la troisième où l'on en produit encore plus, mais où les frais proportionnels diminuent. Il est plus facile de passer de la seconde période à la troisième que de la première à la seconde; et c'est pourquoi les pays peuplés, anciennement cultivés, ont toujours les devans et pourquoi d'ici à longtemps nous n'aurons pas à craindre une invasion exagérée de blés d'Amérique ou d'ailleurs; parce que, toutes circonstances égales, nul ne peut vendre en France à meilleur marché que le producteur français. Quand la récolte est abondante, nous n'avons pas à craindre la concurrence étrangère, puisque le prix du blé tombe assez bas pour qu'on n'ait pas d'intérêt à en importer; quand la récolte est insuffisante, il est heureux que nous puissions nous approvisionner au dehors. Cette liberté des transactions a pour effet de régulariser les prix et d'en diminuer les oscillations. Si l'on compare les prix du blé pendant une période de vingt années antérieure à la suppression de l'échelle mobile à ceux de la période suivante, on voit que, dans la première, les écarts ont été plus grands que dans la deuxième, puisque les prix extrêmes ont été dans l'une de 30 fr. 75

(1) Voir dans la *Revue* du 1er mai 1856 : *la Liberté commerciale.*

et 14 fr. 32 et dans l'autre de 26 fr. 64 et 16 fr. 41 seulement. Par compensation, le prix moyen a été plus élevé pendant la période qui a suivi la suppression de l'échelle mobile que dans celle qui l'a précédée, puisqu'il a été de 22 fr. 58 dans le premier cas et de 19 fr. 88 dans le second.

Si nous envisageons la question au point de vue de l'intérêt agricole du pays, nous reconnaîtrons sans peine qu'il serait désirable de voir la culture du blé se restreindre un peu et se limiter aux terres qui y sont propres. Au dire de M. Vandercolme, un des agriculteurs les plus distingués du département du Nord, on cultive en France beaucoup trop de blé; la moitié environ des terres arables est occupée par cette céréale, tandis qu'avec une culture mieux entendue, le tiers ou le quart suffirait, tout en donnant une récolte plus considérable. Le blé ne saurait notamment convenir aux pays de montagnes, qu'il faut réserver aux bois et aux pâturages; et si la concurrence étrangère peut contribuer à cette transformation, c'est un bienfait dont il faudra lui savoir gré.

L'Angleterre, depuis le rappel des lois sur les céréales, demande au dehors 35 millions d'hectolitres de blé; c'est-à-dire la moitié de sa consommation, et dépense pour cela près de 800 millions par an. Peut-on dire qu'elle se soit ruinée à pratiquer ce système et que c'est pour cela que son agriculture est aujourd'hui en souffrance? Nous aurions tout bénéfice à nous adonner comme elle surtout à la production de la viande, dussions-nous chaque année faire venir de l'étranger pour 100 millions de blé. Quoi qu'il en soit, un droit quelconque sur cette céréale, même de 2 fr. 60, comme l'a demandé la Société des agriculteurs, serait non-seulement impolitique, mais inhumain, car il aurait pour effet de surélever le prix d'une substance indispensable à l'alimentation et de grever le budget des familles pauvres d'un impôt qui, d'après M. Marchand, de la Seine-Inférieure, s'élèverait à environ 40 francs par ménage. Nous sommes sans crainte à cet égard, car aucun gouvernement n'oserait aujourd'hui encourir une pareille responsabilité.

Bien que les protectionnistes soient surtout préoccupés de la question du blé, ils n'ont pas pour cela négligé les autres produits agricoles; ils cherchent de même à éloigner de nos frontières comme s'il s'agissait d'une peste, les bestiaux, les vins, les soies, les bois étrangers qui menacent de nous envahir, en apportant avec eux la ruine et la désolation. La Société des agriculteurs de France a demandé que les droits sur le bétail, qui depuis 1853 étaient de 3 fr. 60 par bœuf, de 1 fr. 20 par vache et de 0 fr. 30 par mouton, fussent portés à 8 francs les 100 kilogrammes pour les bêtes bovines et à 10 francs pour les moutons et les porcs; ce qui représente de 40 à 50 francs par tête pour les bêtes à cornes et

de 6 à 8 francs pour les moutons. Si on faisait droit à une pareille réclamation, la première mesure à prendre serait de prohiber d'une façon absolue la sortie de nos bestiaux, que nous ne produisons pas en quantité suffisante pour nos besoins, parce qu'il serait injuste de provoquer le renchérissement artificiel de la viande, que les exportations ne peuvent qu'aggraver. C'est encore le bétail américain qui nous menace et qui, si l'on n'y prend garde, va devenir pour notre agriculture une véritable calamité. Réduisons ces exagérations à leur juste mesure.

Nous possédons en France 12,783,000 animaux de l'espèce bovine, 24,000,000 d'animaux de l'espèce ovine. Les importations de bétail étranger sont annuellement d'environ 200,000 bêtes bovines et de 1,500,000 moutons, quantité trop peu importante eu égard à notre production indigène pour exercer une influence sensible sur nos marchés, et la preuve, c'est que le prix de la viande n'a cessé de s'accroître. Dans les chiffres ci-dessus, l'Amérique entre dans une proportion trop peu considérable pour qu'on en tienne compte. Il est vrai que sous ce rapport on se plaint moins du présent que des éventualités de l'avenir. Les pampas de l'Amérique du Sud, nous dit-on, renferment environ 30 millions de bêtes à cornes et pourraient en nourrir 250 millions, qui se vendraient 70 francs par tête. Les États-Unis sont en mesure de nous en expédier des quantités prodigieuses à raison de 700 à 800 francs la paire de bœufs, rendue au Havre, tandis qu'en France elle revient à 1,200 ou 1,300 francs. Quant à la viande fraîche, l'importation peut en quelque sorte être indéfinie, puisqu'au moyen de bâtimens aménagés pour cet objet, dans lesquels la température est maintenue entre 3 et 4 degrés, cette viande nous arrive dans les mêmes conditions de conservation qu'au moment de l'abatage. On nous cite l'exemple de l'Angleterre, où les importations du bétail américain acquièrent chaque jour plus d'importance. D'après les chiffres fournis par le *Board of Trade*, il a été importé pendant les dernières années, pour l'espèce bovine :

En 1875.	224,955 têtes.
1876.	227.478 —
1877.	204.022 —
1878.	226,455 —

L'ensemble des importations, on le voit, a peu varié depuis cinq ans; mais la proportion dans laquelle les États-Unis y figurent s'est considérablement accrue, puisqu'elle a passé de 299 têtes à 68,903. Cette puissance s'est donc substituée à d'autres pays importateurs. L'importation en Angleterre de viande fraîche ou salée s'est élevée de 26 millions à 65 millions de kilogrammes de 1875 à 1878. Ce qui prouve cependant que ces importations n'ont

jusqu'à présent causé aucun préjudice à l'agriculture, c'est que le prix de la viande n'a pas plus baissé en Angleterre qu'en France; d'où l'on peut conclure que la consommation s'accroît plus vite encore que les moyens de la satisfaire.

Pour en revenir à notre pays, si réellement les frais de production, indiqués dans l'enquête, présentent les écarts signalés ci-dessus, on ne s'explique pas que nos agriculteurs ne demandent qu'un droit de 40 francs par tête de bœuf; c'est un droit de 200 francs qu'ils auraient dû réclamer. Mais, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, ils lancent un chiffre au hasard et raisonnent comme s'il était exact. Sur quoi en effet s'appuient-ils pour affirmer que la paire de bœufs américains pourra être livrée sur le marché français à 700 francs, quand celle produite en France en coûte 1,300 francs? Ils n'ont à ce sujet aucune donnée, et s'il n'est pas impossible que des bœufs élevés en liberté dans les prairies, puissent revenir à ce prix-là, à coup sûr, il n'en est pas de même des bœufs gras comparables à nos animaux de boucherie. Combien d'ailleurs pourraient-ils en fournir dans ces conditions en présence des besoins toujours croissans à satisfaire? Les Américains ont, il est vrai, fait de grands progrès dans l'élevage du bétail en introduisant chez eux la race durham. Imitons-les, nous augmenterons par là la précocité, nous réduirons le prix de revient de nos animaux et nous n'aurons à redouter aucune concurrence.

Pour ce qui est de la viande de porc, l'Amérique en produit en très grande quantité. Il a été importé en Angleterre en 1878 55,911 porcs vivans, dont 16,665 de provenance américaine et 232 millions de kilogrammes de viande fraîche ou salée, dont les 4/5 de provenance américaine. En France, les importations ont également été considérables, cependant le prix de la viande de bonne qualité n'a pas sensiblement baissé et le nombre des porcs élevés n'a pas diminué; mais un plus grand nombre de consommateurs ont trouvé à s'alimenter.

L'industrie de la laine est, après celle du blé et celle de la vigne, la plus importante pour notre pays, car elle dépasse 1,200 millions de francs. La France, qui produisait en 1866 environ 60 millions de kilogrammes de laine brute, d'une valeur de 210 millions de francs, n'en produit guère aujourd'hui que 50 millions de kilos, valant 175 millions. Cette quantité étant absolument insuffisante pour sa consommation, elle est obligée de demander le surplus à l'étranger; en 1859, elle a importé pour 126 millions de laine et exporté pour 3 millions; en 1876, elle en a importé pour 277 millions et exporté pour 27 millions. Quant aux tissus, les importations, qui, en 1859, étaient de 2,500,000 francs, se sont élevées à 79 millions en 1876; les exportations ont, pendant la même période, passé de

187 millions à 316 millions. Ces chiffres démontrent que les traités de commerce ont donné à cette branche d'industrie une impulsion considérable ; aussi la suppression des droits sur les laines brutes a-t-elle été plutôt suivie d'une hausse que d'une baisse, à cause de l'activité industrielle qui en a été la conséquence. Du reste, une partie des laines françaises ont des qualités spéciales qui les font rechercher, indépendamment de la concurrence étrangère, dont elles n'ont rien à redouter; et les prix s'en sont soutenus tant que la mode n'a pas fait abandonner les tissus pour lesquels elles sont propres. Les protectionnistes prétendent, il est vrai, que le prix des laines indigènes aurait été plus élevé encore si la laine étrangère avait été prohibée. Rien n'est moins certain, car c'est précisément le développement des relations internationales qui a activé la fabrication des tissus et accru les besoins de laine brute. S'appuyer sur les avantages résultant des traités de commerce pour en combattre le principe, c'est faire un cercle vicieux et se mettre en contradiction avec soi-même. Beaucoup d'agriculteurs attribuent au bas prix actuel des laines la diminution du nombre des moutons en France, qui, depuis vingt ans, est tombé de 32 millions à 24. Nous avons exprimé notre sentiment à ce sujet dans la précédente étude : cette diminution n'est point un symptôme de la décadence de l'agriculture, qui dans les dernières années a au contraire fait de sensibles progrès. Elle s'est manifestée également en Angleterre, où on la considère plutôt comme un indice favorable. Quoi qu'il en soit, si ceux qui élèvent des moutons en vue de la production de la laine n'y trouvent pas leur compte, il ne tient qu'à eux de s'attacher surtout à faire de la viande, qui jusqu'ici n'a subi aucune baisse. Les éleveurs qui, comme M. de Béhague, se sont livrés à cette spéculation n'ont pas eu lieu de le regretter.

La supériorité de la France pour la production du vin n'est contestée par personne; aucun pays au monde n'en donne de meilleur ni plus abondamment. La récolte en vin est, comme on sait, très variable d'une année à l'autre; mais la moyenne qui, pour les dix années antérieures à 1860, était d'environ 30 millions d'hectolitres, s'est élevée pour les dix dernières années à 56 millions. Elle a donc presque doublé depuis les traités de commerce. Malheureusement les ravages du phylloxera et les intempéries des saisons ont fait pendant les deux dernières années tomber ce chiffre à 40 millions; sans ces circonstances, aucune branche de l'industrie agricole ne serait plus prospère. Les exportations de vin, qui en 1859 étaient de 2,500,000 hectolitres, se sont élevées en 1873 à 4 millions d'hectolitres représentant une valeur de 300 millions de francs. Les importations ont passé de 145,060 hectolitres à 605,000 valant 25 millions de francs. Pour les alcools, il en a été

de même, bien qu'ils ne viennent pas tous de la vigne. Il en a été exporté en 1859 pour 90 millions de francs; en 1873 pour 97 millions; les importations ont passé de 4 millions à 7 millions.

La culture de la vigne, depuis le traité de commerce, a donc été très lucrative et la source de fortunes considérables. Malgré cela, il se trouve des gens pour se plaindre et pour demander qu'on frappe d'un droit de 20 francs par hectolitre les vins étrangers entrant en France. Cette demande, formulée par la Société des agriculteurs, n'est qu'une mesure de représailles motivée, non sur ce que la France aurait à craindre la concurrence étrangère, mais sur ce que les autres peuples n'admettent pas nos vins en franchise. Il est certain que le droit de 27 francs par hectolitre, que nos vins paient pour entrer en Angleterre, est exorbitant; mais, tout compte fait, il n'est pas plus élevé que l'octroi de Paris, et ce n'est pas en imposant les vins étrangers à leur entrée en France qu'on le fera baisser. Ce n'est pas d'ailleurs contre la concurrence étrangère que nos viticulteurs auraient surtout besoin d'être protégés, mais contre la falsification des spiritueux de toute nature qui avilit les prix en ruinant la santé publique. Le jour où ils entreprendront une campagne contre ces abus, ils auront avec eux tous ceux qui combattent aujourd'hui leurs prétentions. L'impôt sur les boissons étant un des plus productifs, il est juste que celles venant de l'étranger soient soumises aux mêmes charges que celles fabriquées en France. Il en est de même des sucres, qui doivent être imposés au même titre que les sucres indigènes. La plupart des cultivateurs réclament pour ces derniers un drawback, c'est-à-dire une prime de sortie pour les sucres exportés, correspondant à l'impôt payé par le producteur. Ce serait une mesure fâcheuse dont la conséquence serait de faire payer au consommateur indigène les sucres fabriqués en France plus cher qu'aux étrangers. Autrement dit, c'est nous qui paierions l'impôt pour que ces derniers en fussent affranchis.

Les sériculteurs, eux aussi, réclament une protection contre la concurrence étrangère; il ne leur faut pas moins de 12 francs par kilogramme pour les soies moulinées, de 10 francs pour les soies grèges, et de 0 fr. 60 pour les cocons frais. Il est incontestable que cette industrie a été cruellement éprouvée et que la maladie des vers à soie, ajoutée à celle du mûrier, a causé bien des ruines. La production des cocons, qui était de 117 millions de francs en 1850, était tombée, en 1859, à 50 millions environ; elle s'est un peu relevée, grâce aux découvertes de M. Pasteur, au point d'atteindre, en 1874, le chiffre de 66 millions; mais elle est retombée à 44 millions en 1875 et à 11,500,000 francs en 1876. Les importations de soie et de cocons qui, en 1859, étaient de 192 millions de francs, se sont élevées en 1876 à 488 millions; pendant le même

temps, les exportations ont passé de 39 millions à 117 millions. Au Japon, où les graines sont d'une valeur presque insignifiante, où les terres ne coûtent pas cher, où les plantations de mûriers sont faites en haies, où la main-d'œuvre est à très bas prix, la production de la soie peut se faire dans des conditions de bon marché qu'on ne peut atteindre en France; aussi, malgré le déficit de la récolte, le prix du kilogramme de cocons est-il tombé de 7 francs à 5 fr. 50. — Les traités de commerce ne sont pas responsables de la maladie des vers à soie, et si l'on imposait un droit sur les soies étrangères à leur entrée en France, on nuirait à la production d'une de nos principales industries, qui n'occupe pas moins de 155,000 ouvriers et employés, qui produit une valeur de plus de 900 millions, sur lesquels elle en exporte pour près de 300 millions.

Un des produits agricoles dont l'importation est le plus considérable est le bois. Avant 1860, les bois à brûler, les bois bruts ou équarris, les sciages de chêne et de noyer étaient exempts de droits; les sciages d'autres essences, les merrains, échalas, éclisses, payaient des droits insignifians; les écorces à tan étaient taxées à 2 francs les 100 kilogrammes à l'entrée, mais étaient prohibées à la sortie. Les traités de commerce, en admettant tous ces produits en franchise, n'ont pu avoir une influence sensible sur les prix, en raison de la modération des droits qui les frappaient; mais ils ont fait bénéficier la propriété forestière du mouvement qu'ils ont imprimé à la production générale du pays. Le prix des bois en effet n'a pas cessé de s'accroître, malgré l'emploi toujours plus grand du fer dans les constructions, et de la houille comme combustible. Ainsi, dans le bassin de Paris, le stère de bois de chauffage, qui, en 1860, valait sur pied environ 9 francs, se vend aujourd'hui 13 francs; le stère de bois blanc a passé de 7 francs à 10 francs, et le stère de bois à charbon de 4 à 6 francs. La grosse charpente, qui valait 55 francs le mètre cube, se paie aujourd'hui 65 francs et au delà, suivant les dimensions et les qualités de bois. La petite charpente a peu varié; mais les merrains et les bois d'industrie ont suivi une progression sensible. Partout où de nouvelles voies ont été créées, les produits forestiers ont vu leurs prix s'élever proportionnellement à l'importance des marchés qui s'ouvraient devant eux. Les bois des Vosges, du Jura, des Landes même, qui autrefois étaient consommés sur place et n'avaient qu'une valeur minime, sont aujourd'hui expédiés jusqu'à Paris et s'y vendent avantageusement. La substitution de la houille au bois dans les hauts-fourneaux a pendant un moment pesé sur le prix des bois à charbon, mais celui-ci a aujourd'hui repris son niveau.

C'est que la France est loin de produire le bois dont elle a besoin

et qu'elle a de tout temps dû en faire venir du dehors pour des sommes considérables. Les importations de produits ligneux, non compris les bois d'ébénisterie, n'ont fait que s'accroître d'année en année; en 1850, elles étaient de 50,100,000 francs, en 1860 de 123,600,000 francs, en 1869 de 189,260,000 francs, en 1876 de 202,400,000 francs. Les exportations se sont, il est vrai, accrues dans la même proportion et ont passé de 4,700,000 francs à 44,400,000; mais la balance ne se solde pas moins par un déficit de 158,000,000 francs. Dans le chiffre des importations de 1876, mentionné plus haut, les bois de construction et d'industrie entrent pour 197,000,000 fr.; les bois de chauffage pour 2,300,000 fr.; les écorces à tan pour 5,000,000 francs. Dans le montant des exportations, les bois de construction et d'industrie figurent pour 28,000,000 francs; les bois de feu pour 1,500,000 francs et les écorces à tan pour 14,900,000 francs.

Ces chiffres montrent qu'à part les écorces, la production indigène reste bien au-dessous des besoins de la consommation, et que vouloir frapper les bois étrangers d'un droit quelconque à leur entrée en France, ainsi que le demandent les délégués de la Société des agriculteurs, serait causer un énorme préjudice à toutes les industries qui emploient cette matière, sans pour cela procurer aucun avantage aux propriétaires de bois, puisqu'ils sont hors d'état d'approvisionner le marché national. On ne saurait mieux se rendre compte des avantages réciproques résultant des échanges internationaux qu'en se promenant sur les quais d'un port de mer; et il m'est arrivé l'été dernier d'en voir un exemple frappant. Sur le port de Bordeaux, et pour ainsi dire côte à côte, se trouvaient un bâtiment français qui débarquait des merrains venant des provinces autrichiennes de l'Adriatique et un bâtiment anglais qui chargeait des perches de pins maritimes provenant des forêts des Landes, pour servir d'étais de mines. Cette double opération nous permettait d'une part de nous procurer les merrains dont nous avons besoin, d'autre part d'exporter les perches dont nous n'avons que faire. Si des mesures fiscales ou protectionnistes avaient empêché l'entrée en France des merrains d'Autriche, et l'entrée en Angleterre des perches françaises, non-seulement les propriétaires de forêts, français et autrichiens, en auraient éprouvé un grand préjudice puisqu'ils n'auraient pas vendu leur marchandise, mais aussi les viticulteurs français et les propriétaires de mines anglais, puisqu'ils n'auraient pu se procurer les bois qui leur sont nécessaires.

La plus grande partie des produits ligneux importés sont des bois de construction et d'industrie qui proviennent de forêts aménagées à de longues révolutions. Or il n'y a guère que les forêts

domaniales et quelques forêts communales qui soient dans ce cas; car les forêts particulières sont ordinairement exploitées à des intervalles trop rapprochés pour pouvoir donner autre chose que du bois de chauffage et de la petite charpente, et ces produits sont d'un transport trop onéreux, eu égard à la valeur qu'ils représentent, pour qu'il y ait jamais avantage à les faire venir du dehors en quantité appréciable; aussi les particuliers n'ont-ils rien à redouter de la concurrence étrangère. D'autre part, on ne peut espérer qu'en faisant, par des droits de douane, hausser le prix des bois d'œuvre, on décide les propriétaires à exploiter leurs forêts à un âge plus avancé; car ce n'est qu'au bout de cent ou cent cinquante ans qu'ils pourraient en recueillir les bénéfices, et il est douteux qu'il s'en trouve beaucoup qui soient disposés à spéculer à si longue échéance. Quant aux écorces, les exportations dépassent de beaucoup les importations; c'est un avantage que les propriétaires de bois doivent aux traités de commerce, puisqu'avant 1860, dans l'intérêt de la tannerie nationale, l'exportation des écorces était prohibée. Ainsi les propriétaires de forêts n'ont aucun intérêt à voir frapper les produits ligneux étrangers d'un droit quelconque; ils profiteront au contraire de tout dégrèvement qu'on pourra opérer sur les produits agricoles ou manufacturés et qui aura pour effet de diminuer le plus possible le prix des choses nécessaires à la vie.

C'est là du reste le terrain sur lequel doivent, selon nous, se placer les agriculteurs français, qui, n'ayant rien à redouter du dehors, ou ne pouvant espérer aucune protection, ont tout intérêt à obtenir le dégrèvement des droits qui frappent les produits industriels et dont l'élévation leur cause une grave préjudice. Sur une population de 37 millions d'habitans, la France compte 19 millions d'agriculteurs, 7 millions de rentiers ou d'individus appartenant aux arts libéraux, et 11 millions d'ouvriers divers sur lesquels 3 millions appartiennent aux industries du fer, de la houille, du coton, de la laine, qui sont particulièrement protégées. C'est au profit de ceux-ci, et surtout des patrons qui les emploient, qu'on a grevé les principaux objets de consommation, et qu'on fait payer sous forme de droit, un impôt très lourd aux 34 millions d'autres habitans. La plupart des correspondans de la Société nationale ont parfaitement compris que l'agriculture était sacrifiée à l'industrie, et s'ils ont demandé que la première fût protégée, c'est pour qu'elle fût placée sur un pied d'égalité avec la seconde; mais ils accepteraient volontiers que l'égalité fût obtenue par le dégrèvement des produits industriels, au lieu de l'être par la protection des produits agricoles.

Il suffit, pour se convaincre de la situation sacrifiée qui est faite

l'agriculture, de voir ce qui se passe à propos des machines agricoles, dont le haut prix est un des principaux obstacles qui s'opposent à leur diffusion dans les campagnes. Celles qui nous viennent de l'étranger sont beaucoup meilleures et coûtent moitié moins cher que les nôtres; mais on a cru devoir les frapper d'un droit élevé pour favoriser la fabrication indigène. Cependant les fabricans français se disent en mesure de produire des instrumens aussi bons et à aussi bon marché que les Anglais ou les Américains, s'ils avaient à leur disposition des fers et des aciers de même qualité que ceux-ci, et ils renonceraient volontiers à toute protection s'ils pouvaient faire venir du dehors les matières à employer. C'est donc pour favoriser le maître de forges qu'on arrête l'essor que la fabrication de ces instrumens pourrait prendre, et qu'on cause par contre-coup un préjudice sérieux à toutes les branches de l'agriculture. Cette inégalité choquante entre l'industrie et l'agriculture ne fera que s'accentuer encore si l'agitation protectionniste aboutit à un relèvement des droits, parce que ceux dont on frappera les produits agricoles seront toujours hors de proportion avec ceux des produits manufacturés; qu'on donnera par là une impulsion factice à l'industrie et que la main-d'œuvre abandonnera de plus en plus les travaux des champs pour ceux de l'atelier. Mais admettons que toutes les espérances se réalisent, qu'on puisse frapper les produits étrangers sans que les nôtres soient taxés à leur tour par les autres nations; admettons que le prix de tous les produits de la terre s'élève en proportion des droits établis; au profit de qui aura-t-on obtenu ce renchérissement général? Ce n'est certainement pas au profit des 15,700,000 individus composant la population ouvrière agricole, qui devront tout payer cher sans voir leur salaire augmenté; ce n'est pas au profit des 2,500,000 individus qui, cultivant moins de 10 hectares, consomment eux-mêmes leurs produits, et ne vendent qu'accidentellement l'excédent de leur récolte. Ce seront donc seulement les 800,000 propriétaires ou fermiers qui exploitent plus de 10 hectares qui pourront en tirer bénéfice. Voyons donc à quel chiffre celui-ci pourra se monter. Si nous supposons une moyenne de 25 hectares par exploitation, chacune d'elles, avec un assolement normal, aurait environ 6 hectares en blé et produirait, à raison de 15 hectolitres à l'hectare, 90 hectolitres. Si l'on admet qu'un droit de 2 fr. 60 surélève d'autant le prix de l'hectolitre, ce qui n'arrivera pas dans les années ordinaires, chacun de ces 800,000 cultivateurs toucherait une plus-value de 234 francs. Et c'est pour un aussi piètre résultat que vous allez provoquer un renchérissement général et vous exposer à vous faire dire que vous spéculez sur la famine, quand vous avez mille moyens d'encourager l'agriculture

d'une façon autrement efficace, ne serait-ce que par le dégrèvement de certains impôts ou par l'amélioration des voies de transport!

Nous ne saurions trop le répéter, les agriculteurs ont le droit de demander à ne pas être sacrifiés aux industriels, et comme ils ne peuvent obtenir l'égalité dans la protection, c'est l'égalité dans la liberté qu'ils doivent réclamer pour ne pas jouer le rôle de dupes. C'est l'agriculture surtout qui fait la richesse de la France et la population des campagnes qui en fait la force; pourquoi donc est-elle toujours reléguée au second plan et ne tient-on aucun compte de ses doléances? Il faut qu'elle comprenne enfin la situation qui lui est faite et qu'elle connaisse ses intérêts pour pouvoir les défendre. Il faut qu'elle sache que, si l'industrie obtient pour ses produits une majoration de droits de 10 pour 100, elle grèvera de plus de 100 millions la population agricole, en lui faisant perdre une partie de ses débouchés extérieurs, en l'obligeant ainsi à vendre moins cher ses propres produits, et à acheter plus cher ceux de l'industrie.

M. Alexandre Adam, maire de Boulogne-sur-Mer (1), fait remarquer avec raison qu'il est temps de faire justice de cette prétention d'être les seuls défenseurs du travail national, de la part d'industriels qui ont réalisé d'immenses fortunes, et qui voudraient encore conserver un système qui les mettait à l'abri de la concurrence étrangère. Il ne faut pas que les agriculteurs se laissent égarer et que, sous l'influence d'une crise momentanée, ils prêtent les mains au rétablissement d'un régime qui ne peut que leur être funeste. Si l'industrie est impuissante à soutenir la concurrence étrangère, qu'elle abandonne la lutte et qu'elle rende aux campagnes les bras qu'elle leur a enlevés; mais rien ne l'autorise à frapper à son profit, à la fois comme producteurs et comme consommateurs, les 19 millions de citoyens qui forment la population rurale et qui sont la force vive du pays.

Le droit commun, c'est-à-dire la liberté pour tous, tel doit être le mot de ralliement de tous les agriculteurs et de tous ceux qui ont quelque souci de la prospérité nationale.

Si la législation commerciale est étrangère à la crise que l'agriculture subit aujourd'hui, ce n'est pas dans un relèvement de tarifs qu'on en trouvera le remède. On ne peut pas davantage empêcher le retour des mauvaises récoltes ni se soustraire aux conséquences des intempéries. C'est là une de ces nécessités inéluctables qu'il faut accepter et contre lesquelles il n'y a que des palliatifs. Le principal consiste à perfectionner ses méthodes pour être le moins possible exposé à souffrir de ces accidens. Varier ses cultures, donner aux plantes par des engrais et des façons une végétation plus vigoureuse,

(1) *Enquête sur la situation de l'agriculture.*

c'est se rendre plus indépendant des forces naturelles et diminuer les chances d'insuccès; mais, pour en arriver là, la première condition à remplir est la diffusion des connaissances agricoles, car ce qui manque le plus à nos campagnes, ce ne sont ni les capitaux, ni même les bras, c'est la science. C'est elle qui apprendrait aux paysans à ne pas laisser perdre leurs fumiers, à utiliser les eaux, à diriger leurs efforts vers la production du bétail, à convertir en pâturages ou en bois les terrains incultes, à connaître la valeur relative des engrais, à tirer enfin parti de toutes les ressources qu'ils ont à leur disposition et qu'ils négligent aujourd'hui faute d'avoir appris à les utiliser. Aussi est-ce un grand service rendu au pays que d'avoir prescrit l'enseignement dans les écoles primaires des notions les plus élémentaires de l'agriculture. Peut-être parviendra-t-on par là à retenir dans les campagnes une partie de ceux qui, attirés par la perspective de salaires plus élevés, s'en vont grossir le nombre des ouvriers des villes et trop souvent aussi celui des malheureux. Comme nous l'avons dit plus haut, l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie est aujourd'hui rompu en faveur de cette dernière; il importe à la grandeur du pays que rien ne soit négligé pour le rétablir, et pour rendre à la première la prépondérance qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Ce n'est pas seulement sur les paysans et sur les ouvriers ruraux qu'il faut agir, c'est aussi sur les propriétaires.

En présence de la difficulté toujours plus grande de trouver des fermiers, il faut que les détenteurs du sol se mettent en mesure de le cultiver par eux-mêmes, ou tout au moins d'intervenir dans cette opération d'une façon plus directe qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici. Trop longtemps ils se sont désintéressés des choses de la terre, se contentant de toucher leurs fermages et d'en dépenser le montant sans autre préoccupation que d'augmenter périodiquement le prix de leurs baux. Ce temps-là est passé; ne pouvant plus tirer le même revenu qu'autrefois des biens qu'ils ont reçus de leurs pères, il faudra qu'ils se montrent capables de les faire valoir eux-mêmes et qu'ils imitent l'exemple qui leur est donné par MM. de Bouillé, de Béhague, de Dampierre et tant d'autres qui font œuvre de patriotisme en s'occupant directement de la gestion de leurs domaines. Ils trouveront dans ce commerce avec la nature des satisfactions qu'ils ignorent et que le séjour des villes ne saurait leur donner. Quant aux propriétaires qui ne se sentiraient pas le courage de prendre ce parti, ils iront en s'appauvrissant jusqu'au jour où ils seront forcés de vendre leurs biens à ceux qui sauront les mettre en valeur. Le pays tout entier gagnera à cette transformation, puisque l'agriculture ne pourra que progresser lorsque le sol sera entre les mains de ceux qui sont les plus capables d'en tirer parti. C'est pour les personnes de cette classe qu'ont été créées les écoles pratiques de

Grignon, de Grand-Jouan, de Montpellier, et surtout l'Institut agronomique récemment fondé à Paris sur l'initiative de M. Tisserand, qui, depuis trois années qu'il existe, a déjà produit, sous l'habile direction de M. Risler, des sujets du premier mérite. On entend souvent des personnes se plaindre de l'obstruction des carrières et de la difficulté qu'éprouvent aujourd'hui les jeunes gens à se caser. C'est bien à tort, car si nous avons certainement plus de candidats sous-préfets qu'il n'en faut, nous manquons par contre d'hommes ayant le sentiment de leur valeur personnelle et décidés à ne rien devoir qu'à leur travail. Si les parens comprenaient l'intérêt véritable de leurs enfans, c'est vers la carrière agricole qu'ils les dirigeraient plutôt que de se résigner à les voir peupler les bureaux des ministères et encombrer la salle des Pas-Perdus.

Le jour où la classe éclairée s'occupera réellement de l'agriculture, les progrès ne tarderont pas à se manifester dans toutes les directions. On verra les cultures mieux réparties, les montagnes reboisées, les prairies irriguées et la production des céréales restreinte aux localités où elle est avantageuse. Mais c'est l'élève du bétail qui, selon toute probabilité, est destinée à prendre le plus grand développement. Non-seulement ce mode d'exploitation est celui qui exige le moins de main-d'œuvre, mais c'est aussi le plus profitable. Le prix de la viande, qui n'a fait que s'accroître tandis que celui du blé est resté à peu près stationnaire, prouve qu'il y a encore d'énormes besoins à satisfaire et qu'un propriétaire intelligent choisissant ses reproducteurs, introduisant des races précoces pour diminuer les prix de revient, trouvera toujours sur le marché intérieur un débouché illimité, sans avoir aucune concurrence à redouter du dehors. Le fait saillant qui résulte de l'enquête faite par la Société nationale d'agriculture, c'est la prospérité de tous les pays à herbages comparés aux régions cultivées en céréales. Mais, comme les travaux d'irrigation que comporte ce changement de système ne sont pas toujours à la portée d'un seul propriétaire, parce qu'ils entraînent de grandes dépenses et s'étendent souvent sur de grands espaces, il serait désirable qu'il se créât entre les intéressés, comme dans certains départemens du Midi, des syndicats pour les faire exécuter. C'est là, ce nous semble, une tâche qui appartient aux sociétés d'agriculture départementales, dont le rôle, jusqu'ici beaucoup trop effacé, pourrait devenir des plus importans et des plus utiles au progrès agricole. Pourquoi n'imiterait-on pas aussi en France ce qui s'est fait en Angleterre, en fondant des sociétés pour l'amélioration de la terre (*Land Improvement Societies*)? On sait que, lors du rappel de la loi sur les céréales, le parlement anglais a mis à la disposition du gouvernement, par deux actes différens, une somme totale de 4 millions de livres sterling

(200 millions de francs) destinée à être prêtée aux cultivateurs et aux propriétaires pour les opérations de drainage ou autres qu'ils pouvaient avoir à entreprendre. Les prêts étaient consentis après un rapport fait par des ingénieurs spéciaux (*inclosure commissioners*) constatant l'utilité des travaux et la plus-value qui devait en résulter pour la propriété ; ils avaient le privilège de la première hypothèque et étaient remboursables en vingt-deux ans par des annuités équivalentes à 6 1/2 pour 100 du capital prêté. Le total des sommes avancées jusqu'ici par le trésor public est d'environ 375 millions, dont une partie est déjà remboursée. Mais les demandes de fonds devenant de plus en plus nombreuses, le gouvernement s'est déchargé de cette besogne sur des compagnies particulières, auxquelles il a conféré les mêmes privilèges hypothécaires. Ces prêts s'appliquent à toute espèce de travaux, notamment à ceux de drainage, de clôtures et de constructions de maisons d'ouvriers, pourvu que la plus-value qui en résultera pour la propriété soit supérieure au montant de la somme avancée, et c'est pour constater ce fait, qui motive le privilège hypothécaire donné aux compagnies, que l'état a conservé le contrôle de ces opérations et qu'il en fait constater l'utilité par ses ingénieurs. Ces travaux, qui sont exécutés, soit par les propriétaires eux-mêmes, soit par les soins des compagnies, sont très rémunérateurs et produisent un revenu annuel de beaucoup supérieur à l'annuité à payer. D'après un rapport publié par le directeur d'une de ces sociétés, une dépense totale de 4,875,000 francs a produit aux propriétaires un accroissement de revenu de 775,000 francs, c'est-à-dire plus de 15 pour 100. C'est donc une excellente spéculation pour le propriétaire, en même temps qu'une bonne affaire pour les actionnaires. Si des sociétés semblables étaient fondées en France, elles pourraient rendre à l'agriculture des services d'autant plus considérables que, par suite du morcellement, les grands travaux d'irrigation, de drainage, d'ouvertures de chemins, ne peuvent être entrepris par un seul propriétaire et qu'ils nécessitent le concours de plusieurs intéressés. Il y aurait tout avantage à les faire exécuter par des compagnies spéciales, sauf à répartir les dépenses proportionnellement aux bénéfices réalisés par chacun. Une société de ce genre serait certainement plus avantageuse pour le pays, en même temps que plus profitable aux actionnaires que toutes les sociétés purement financières qui se créent tous les jours et dont le seul but est de prendre au profit de quelques-uns l'argent dans la poche du public.

Indépendamment des moyens que nous venons d'indiquer comme pouvant améliorer la situation de l'agriculture dans le présent et dans l'avenir, il en est d'autres qui sont signalés par presque tous les correspondans de la Société nationale et qui méritent d'appeler l'atten-

tion du gouvernement; ce sont l'amélioration des chemins, la réduction des tarifs de transport sur les chemins de fer, et la diminution des charges qui pèsent sur les propriétés rurales. Il est certain qu'il serait très désirable que les compagnies pussent réduire leurs tarifs et étendre par là les débouchés ouverts aux produits agricoles, mais nous ne saurions affirmer que la chose fût possible, et nous laissons à de plus compétens que nous le soin de traiter une question sur laquelle nous n'avons pas d'opinion arrêtée. Nous nous bornerons à dire que, si cette réduction doit être faite aux dépens des contribuables, c'est-à-dire par l'intervention directe ou indirecte de l'état, nous la repoussons absolument, parce que nous considérons comme funeste au pays et entachée de socialisme une mesure qui aboutirait à prendre aux uns pour donner aux autres, et qui d'ailleurs n'atteindrait pas son but, puisque les cultivateurs paieraient sous forme d'impôt le dégrèvement qu'ils demandent pour leurs transports.

On peut être plus affirmatif sur la question des charges publiques, dont l'agriculture supporte la plus grande part. Dans la réponse qu'il a adressée à la Société nationale d'agriculture, M. le comte de Marne fait remarquer que, d'après les documens qui ont servi à établir le budget de 1876, les impôts de toute nature qui pèsent sur l'agriculture se montent à 2,349,752,000 francs sur un revenu total de 5,085,750,000 francs, soit 44 1/2 pour 0/0; les charges afférentes à la propriété foncière urbaine sont de 564 millions 833,875 francs pour un revenu de 5 milliards ou 11 1/4 pour 0/0, les charges de la propriété mobilière ne s'élèvent qu'à 587 millions 363,759 francs pour un revenu de 14 milliards, ou 4 pour 0/0. Il y a là une inégalité choquante, sur laquelle on ne saurait trop insister, et qui exige impérieusement une révision complète de tout notre système d'impôts. Malheureusement les discussions irritantes ne laissent pas à nos législateurs le temps de s'occuper des intérêts vitaux du pays, et ceci nous ramène à ce que nous disions en commençant sur les causes politiques de la crise actuelle. C'est sous cette impression qu'un de nos correspondans pour le département du Finistère, M. Briot de la Mallerie, a formulé le vœu suivant auquel nous nous associons en terminant : « Voilà, dit-il, les réponses que je devais faire aux questions posées par notre docte société. Je souhaite qu'elles puissent être bonnes à quelque chose, mais je souhaite bien plus vivement encore que le ciel nous fasse la faveur de nous envoyer de grands ministres, comprenant les grandes choses et sachant les exécuter avec esprit de suite. »

Tout est là en effet : il faudrait des hommes... et il n'y en a pas.

J. Clavé.

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

EN FRANCE AVANT 1789

II [1].

LES ORATEURS DES ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1483 A 1615.

PHILIPPE POT, L'HÔPITAL, DU VAIR, ROBERT MIRON.

I.

Les états-généraux de 1483, convoqués au lendemain de la mort de Louis XI, couronnent avec une certaine grandeur l'histoire politique du moyen âge. Cette assemblée, l'une des plus imposantes que l'ancienne France ait connues, l'une des plus riches en talens, en convictions vigoureusement soutenues, la plus célèbre, peut-être, par la gravité des questions de principes qui y furent discutées, se réunit à Tours, le 15 janvier, dans la grande salle du palais de l'archevêché où s'étaient déjà tenus les états de 1468. La session, marquée d'incidens notables, dura trois mois; tout le détail des résolutions prises et des discours entendus nous est fidèlement rapporté dans le volumineux journal du député de Rouen, Masselin, auditeur intelligent des harangues d'autrui et déterminé harangueur lui-même. C'est le plus ample document où l'on puisse étudier les ressorts cachés de ces assemblées, leur intime constitution; c'est là qu'on voit à l'œuvre l'éloquence, et qu'on apprécie au juste l'action qu'elle exerce, la réalité des succès qu'elle obtient.

Louis XI en mourant laissait une mémoire détestée. Les trois or-

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1879.

dres, tour à tour opprimés ou trompés par lui, sentaient médiocrement les mérites supérieurs et les solides résultats d'une politique égoïste en apparence, sans scrupules dans ses moyens, qui, tout en travaillant avec une persévérante habileté à la grandeur nationale, semblait n'avoir eu d'autre but que d'exagérer le pouvoir d'un seul homme. Avant d'obtenir la tardive justice de l'histoire, ce règne si utile à la France, méconnu dans ses bienfaits, mis en cause pour ses fautes seules, qualifié de « régime sinistre » à la tribune des états, soulevait une réprobation presque unanime. Masselin, esprit très politique, a fort bien noté et retracé les dispositions générales, l'humeur dominante de cette assemblée, les brusques mouvemens d'opinion et les courans d'influences contraires qui agitaient l'ardeur inexpérimentée de ces trois cents députés. Le parti qu'on pourrait appeler libéral formait la majorité; l'historien caractérise d'un seul trait ces mandataires du peuple, récemment arrivés du fond de leurs bailliages avec l'impatiente vivacité de leurs espérances : « Ils avaient, dit-il, le cœur chaud et la parole libre, *ferventis erant animi et liberi verbi.* » Lui, Masselin, chef de la députation de Normandie, official de l'archevêque de Rouen, renommé dans toute la contrée pour sa parole nette et ferme, pour son savoir en finances, il figurait au premier rang des patriotes, ainsi que le Bourguignon Philippe Pot, seigneur de la Roche; son opposition déclarée au despotisme le mit aussitôt en crédit : élu d'emblée président de son bureau, il prit, comme nous dirions, la spécialité des questions de budget. Les défenseurs de l'ancienne cour, secrètement encouragés par la nouvelle, étaient en minorité; entre ces deux fractions très inégales louvoyait et intriguait un parti flottant, le groupe malfaisant des ambitieux, *maligna cohors,* comme l'appelle Masselin.

Dans le programme imposé par les cahiers aux délibérations des états, deux points d'une importance capitale primaient tout le reste : l'organisation du conseil de régence et le vote de l'impôt. Par qui seraient nommés les membres du conseil? A qui appartenait le droit de les choisir? Nommer ceux qui gouvernent, c'est être maître du gouvernement; si donc on reconnaissait aux députés le droit d'instituer le conseil de régence, c'était la nation qui allait se gouverner elle-même durant l'interrègne. Cette controverse touchait au principe organique de la monarchie, à l'essence du pouvoir des états. Pour faciliter le travail, les députés s'étaient partagés en six bureaux ou commissions; les grands débats et les votes décisifs étaient réservés à l'assemblée générale : dans les bureaux, comme dans l'assemblée, la discussion, sur ce premier point, fut longue et orageuse. Partisan décidé de la souveraineté des états, Masselin se disposait à la soutenir de sa parole, quand le seigneur de La Roche, s'emparant de l'estrade qui servait de tribune, commença

le vote par une improvisation d'une force et d'une véhémence extraordinaires. Nous voici, cette fois, en présence d'un véritable orateur; nous entendons un vrai discours politique, nerveux, serré, substantiel, d'une composition toute moderne : rien n'y ressemble aux deux harangues ampoulées que Jean de Rély, député de Paris, chancelier de Notre-Dame, vint déclamer au début et à la clôture de la session; ici, le style est franc comme la pensée; point de scolastique, ni de pédantisme, point d'invocations à Dieu et aux saints; le développement, logique et passionné, court au but avec une simplicité rapide et une croissante énergie. Pourquoi Masselin, excellent connaisseur, mais trop dédaigneux de notre langue, a-t-il commis la faute de traduire en latin un discours si français d'allure et d'accent, qui avait excité l'enthousiasme de l'assemblée? Lorsque Jean de Rély publiait dans leur texte primitif ses deux sermons diffus et ennuyeux, pourquoi le chroniqueur des états n'a-t-il pas eu l'heureuse idée de conserver sous sa forme originale ce monument de la liberté et de l'éloquence de notre pays, manquant ainsi l'occasion de rendre à l'histoire de notre littérature un service signalé? Malgré le voile jeté d'une main malavisée sur les hardiesses du fond et de l'expression, le relief de ce discours s'accuse avec vigueur : des qualités de premier ordre, sensibles encore aujourd'hui, attestent le talent et le caractère supérieurs de l'homme qui l'a prononcé.

La thèse de Philippe Pot s'appuie sur des axiomes démocratiques dont la hardiesse inattendue n'a point échappé au profond historien du tiers-état, Augustin Thierry. Selon l'orateur, la royauté est une fonction et non un patrimoine héréditaire, *regnum dignitas est, non hæreditas;* dans le peuple réside la souveraineté; il la délègue aux rois, mais pendant l'interrègne des minorités royales la souveraineté retourne à la nation et aux états, ses mandataires. Ce principe, gros de conséquences, le seigneur de La Roche prétend l'établir par le raisonnement et le confirmer par la tradition. « Comme l'histoire le déclare, et comme je l'ai appris de mes pères, dans l'origine le peuple souverain créa les rois par son suffrage, *suffragio populi rerum domini reges fuisse creatos;* il éleva à l'empire les plus vertueux et les plus habiles. Dans le choix de ses gouvernans le peuple ne consultait que sa propre utilité. Le roi est fait pour le peuple, et non le peuple pour le roi. S'il en est parfois autrement, c'est que le prince, au lieu d'être un bon berger, est un loup qui mange son troupeau. N'avez-vous pas lu bien souvent que l'état est la chose du peuple, *rem publicam rem populi esse?* Puisque l'état appartient au peuple, pourquoi celui-ci négligerait-il son bien? Comment se fait-il que des courtisans osent attribuer au prince, qui n'existe en partie que par le peuple, la souveraineté

que le peuple lui a confiée ? C'est ici le point capital et fondamental : qui écoutera vos plaintes, si vos droits ne sont pas reconnus ? Convenons donc, avant tout, mes seigneurs, que l'état est la chose du peuple, qu'il l'a confiée aux rois, et que ceux qui l'ont eue par force ou autrement, sans le consentement du peuple, sont réputés tyrans ou usurpateurs. Lorsque le roi ne peut gouverner par lui-même, la chose publique retourne au peuple, donateur de cette chose, *hujus rei donatorem,* qui la reprend à titre de maître, *velut suam*, d'autant plus que les maux causés par la vacance du gouvernement retombent toujours sur lui et sur lui seul. Pourquoi donc hésiter ? Pourquoi baisser les yeux et les tenir attachés à terre ? Pourquoi vous fatiguer à saisir de faibles branches et négliger le tronc de l'arbre ? Maintenant que vous siégez ensemble, vous balanceriez ! Rien n'acquiert de force, selon moi, qu'après la sanction des états ; aucune institution n'est légitime ni solide, si elle s'élève malgré les états ou sans leur consentement. Où donc est l'obstacle qui pourrait vous empêcher d'accomplir une œuvre excellente de laquelle dépend la ruine ou la prospérité de la nation ? Je n'en vois aucun si ce n'est votre faiblesse et la pusillanimité qui vous rend indignes de tenter une si noble entreprise. Courage ! illustres seigneurs, reprenez confiance en vous-mêmes et fermeté. Cette liberté des états que vos ancêtres ont défendue avec tant d'énergie, ne la laissez point affaiblir par mollesse ou indifférence. Ne vous montrez pas inférieurs à vos pères, ni moins bons citoyens ; que la postérité n'ait pas à vous condamner pour avoir fait de votre pouvoir un emploi funeste à l'état : au lieu de la gloire, qui doit être l'objet de vos travaux, prenez garde de n'emporter qu'un opprobre éternel. »

Quelle perte que celle du texte français de cette admirable harangue dont nous ne donnons ici qu'un assez court fragment ! Et qu'on ne croie pas que ce soit un morceau oratoire, composé à loisir et après coup par l'auteur du journal. La fidélité avec laquelle Masselin a traduit en latin les discours de Jean de Rély, dont nous avons le texte français, nous est ici un sûr garant : ajoutons que le talent facile, mais diffus, du chroniqueur ne pouvait inventer un discours si évidemment supérieur aux harangues prononcées par lui-même et qu'il nous a conservées. Quel était donc ce député bourguignon qui traçait avec tant de vigueur, en plein moyen âge, à la tribune d'une assemblée politique, la théorie d'une royauté constitutionnelle ? Philippe Pot, seigneur de La Roche, avait quitté, comme l'historien Comines, le service de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire pour celui de la France ; Louis XI le nomma sénéchal de Bourgogne en 1477. Admirateurs de son éloquence, ses contemporains disaient de lui : « C'est la bouche de

Cicéron. » Sous l'impression du discours que nous venons de citer, les états décidèrent que dix députés seraient adjoints au conseil de régence provisoirement institué par les princes du sang; le seigneur de La Roche fut l'un des dix. Né en 1428, il mourut en 1494, gouverneur de Bourgogne.

Peu de jours après l'éclatant succès de Philippe Pot, un vote unanime des six bureaux de l'assemblée chargea Masselin d'exprimer en séance publique l'opinion des états sur le dégrèvement de l'impôt permanent. Le député de Rouen prit trois fois la parole. Ses discours n'ont pas la sève et le montant de l'éloquence bourguignonne du seigneur de La Roche : nets, coulans, judicieux, ils sont un peu trop chargés de citations de l'Écriture; l'homme d'église s'y reconnaît sous le financier. Deux qualités les distinguent : un sentiment vif des maux du peuple, une courageuse ardeur à combattre ces théoriciens du pouvoir absolu qui, certains de faire leur cour, disaient tout haut que les biens des sujets sont le domaine des rois. « Sire, chassez loin de vous ces détestables flatteurs, peste de vos états, corrupteurs de votre esprit et de votre âme; n'en laissez pas un seul auprès de vous. Votre peuple est le véritable maître des biens qu'il possède ; on ne peut les lui enlever, en tout ou en partie, s'il n'y consent pas. Vivant sous une monarchie légitime, il est libre et non point esclave. Soyez le père et non le tyran de votre peuple. Épuisé par d'iniques impôts, il paie plus qu'il ne peut; il tire de sa pauvreté et de sa souffrance jusqu'à son nécessaire pour vous le donner et vous le remettre. N'en croyez donc pas ceux qui vous disent que nous, ses mandataires, nous voulons vous rogner les ongles jusqu'au vif et vous compter les morceaux. » Cette éloquence modérée, interprète de fermes convictions, ne réussit pas moins que la véhémente parole de Philippe Pot : la taille fut réduite de cinq millions à quinze cent mille livres.

Beaucoup d'autres députés parlèrent avec verve sur les mêmes sujets ou sur des questions moins importantes ; les trois cents pages du journal se composent en majeure partie de l'analyse ou de la traduction de tous ces discours. Irritée de sa défaite, la minorité absolutiste s'emportait à des déclarations d'une singulière impudence. « Les sujets, disait-elle, sont-ils donc, aujourd'hui, devenus des maîtres? Vous détruisez l'ancienne constitution et vous mettez à sa place une monarchie imaginaire. A quoi bon un roi, s'il ne peut réduire à l'obéissance les mécontens? Nous connaissons le caractère des vilains. Si on ne les comprime pas, ils s'émancipent et deviennent insolens. La liberté n'est pas faite pour eux ; ils ne doivent connaître que la dépendance. La taille est le meilleur frein pour les contenir. » — « Étranges paroles, dit Masselin; comment un cœur d'homme a-t-il pu concevoir et exprimer de telles pensées! »

Un jour, les choses s'envenimèrent; l'accord faillit se rompre entre la noblesse et le tiers-ordre au sujet de l'indemnité des députés. Il faut savoir que, même sous ce régime aristocratique, les fonctions de représentant n'étaient pas gratuites ; les électeurs, et non les élus, supportaient les frais de séjour et de déplacement. L'assemblée fixait la somme due à chaque députation ; les bailliages, les villes, les provinces payaient à leurs mandataires l'allocation votée ; il arrivait parfois que les électeurs retenaient l'argent, s'ils n'étaient pas contens des députés. Un représentant de la ville de Dijon, au XVIe siècle, Étienne Bernard, réclamant des échevins pour lui et ses collègues, après la clôture des états de la ligue, l'indemnité de 15 livres par jour, conforme au tarif adopté, n'obtint que cette réponse insuffisante : « On ne vous doit rien pour la belle besogne que vous avez faite. » Combien d'électeurs modernes, s'ils osaient et s'ils pouvaient, paieraient leurs députés, après la dissolution, en monnaie des échevins de Dijon !

L'indemnité se mesurait au rang et à la qualité des personnes. Il y avait des députés à vingt-cinq francs et des députés à six francs par jour. Vers le temps où nous sommes, la taxe généralement admise accordait 25 livres à un archevêque, 20 livres à un évêque, 15 livres à un abbé chef d'ordre, 12 livres à un abbé commendataire, 10 livres aux doyens et aux archidiacres, 7 livres 10 sols aux députés des sièges royaux, 5 ou 6 livres aux députés du plat pays. On reconnaît l'ancien régime aux différences de ces tarifs politiques. Les comptes de la ville d'Orléans, à la date de 1468, font mention d'une somme de 415 livres 10 sols dépensée par les députés de cette ville pour une session de vingt-huit jours, « non compris 14 livres 10 sols pour huit poinçons de vin clairet, fournis pour leur boiste, et 9 livres payées au voiturier par eau qui les avait menés d'Orléans à Tours et de Tours à Orléans par la rivière de Loire. » Tout était donc prévu et calculé dans l'indemnité, même la buvette. Par une bizarre répartition des charges, qui n'étonnera personne, ce n'était point chacun des trois ordres qui subvenait aux dépenses de ses représentans particuliers : le tiers à lui seul portait le fardeau de la représentation des états. Selon le mot du chancelier de France en 1483, il était « l'asne banal, ayant bon dos pour toute espèce de charge. » Ou si l'on veut emprunter une autre comparaison aux comédies politiques du même temps, « quand Église, Noblesse et Pauvreté *faisoient la lessive en commun*, on chargeoit le linge sur les épaules de Pauvreté, et, si elle se plaignoit, Église et Noblesse répliquoient : *Je te commande en tout temps de te taire.* » Cela parut trop fort à quelques députés du tiers, dans cette même session : le moment étant venu de voter l'indemnité qui s'élevait à 50,000 livres, ils demandèrent que la part afférente

aux représentans de la noblesse et du clergé pesât sur les deux ordres privilégiés : un avocat de Troyes, maître Guillaume Huyart, soutint cette motion.

Là-dessus, un député noble, messire Philippe de Poitiers, chevalier, se lève furieux et, dans une sortie violente, s'emporte contre l'insolence de ces avocats « qui se croient les représentans du peuple et s'attribuent le patronage exclusif des intérêts du tiers-état. » Son discours est à lire, même aujourd'hui ; car il nous montre pendant combien de temps ont couvé dans les cœurs ces fermens de discorde sociale que notre siècle voit éclater. « Je voudrais bien, dit-il, que M. le préopinant, *dominus proponens*, m'apprît s'il pense que les ecclésiastiques et les nobles, qui sont membres de cette assemblée, n'ont procuré aucun soulagement au peuple, et s'il s'imagine que ses services et ceux des députés du tiers ont plus profité à celui-ci que les travaux du clergé et de la noblesse. Qui donc a déclaré les misères du pauvre peuple et défendu sa cause ? Le clergé. Quels hommes, après le peuple, pâtissent le plus des souffrances du peuple et doivent s'attacher plus étroitement à ses intérêts ? Je l'affirme en toute conscience, ce sont les ecclésiastiques et les nobles, dont l'aisance et la fortune dépendent entièrement de celle du peuple et qui ont pour le peuple bien plus d'affection que les avocats et les gens de justice. Même quand le peuple est misérable, les avocats continuent de s'enrichir. Pourquoi donc ces avocats s'arrogent-ils le titre de défenseurs du peuple? Il semble, à les entendre, que les ecclésiastiques ne s'occupent que d'affaires d'église, les nobles, que de questions militaires, et qu'eux seuls songent à la nation, afin que sa reconnaissance et son argent récompensent leur dévoûment. Si vous en croyez l'avocat, les parties supérieures du corps politique seront bientôt esclaves et tributaires des autres, ce qui bouleversera l'économie du corps social. Souhaiter cette désunion, je le jure, c'est le désir d'une âme qui n'est que folle ou perverse. Ordonnez donc que le peuple paie, et ne l'ordonnez qu'à lui. Aussi bien, les nobles ne vous obéiraient pas ; pour défendre l'état, ils ont appris à donner, non de l'argent, mais des coups de lance. » La proposition des députés du tiers fut repoussée ; l'usage prévalut, et, comme l'exigeait si cavalièrement le défenseur des priviléges de la noblesse, le peuple paya.

En votant la taille réduite à 1,500,000 livres, les trois ordres avaient formellement stipulé qu'elle ne serait exigible que pendant deux ans : passé ce terme, la nation devait être consultée de nouveau. C'était poser le principe de la périodicité des états et jeter les fondemens d'un régime constitutionnel. Assailli de réclamations, étourdi de plaintes et d'exigences, le gouvernement accepta cette clause onéreuse ; mais quand il vit tomber peu à peu l'ardeur des députés,

la première ivresse de liberté et d'opposition se dissiper, la discorde, la fatigue, le désir du retour gagner les plus fougueux et amollir les résistances, usant d'une supercherie dont l'ancienne politique était coutumière, il supprima dans la séance finale les stipulations gênantes, et déclara l'impôt voté sans conditions.

Vaincue et dupe sur un point de telle importance, l'assemblée ne se résigna qu'en protestant contre cette trahison. « La salle entière frémissait, dit Masselin, un mouvement d'indignation courut sur presque tous les bancs et couvrit la voix du chancelier. » Il y eut même, pour parler en style moderne, une explosion à l'extrême gauche : un théologien, chaud partisan du peuple, *plebis fervens et audax zelator*, s'échappa en invectives dont ses voisins durent contenir la violence. « Oui, nous sommes joués, s'écria-t-il, et depuis qu'on a obtenu notre consentement pour la levée des deniers, tout le reste a été méprisé et foulé aux pieds. On n'a tenu compte ni des demandes inscrites dans nos cahiers, ni de nos résolutions définitives et des limites que nous avons fixées. Malédiction de Dieu, exécration des hommes sur ceux dont les complots et les intrigues ont causé ces malheurs ! N'ont-ils pas de conscience de nous prendre notre bien malgré nous et contre une convention solennelle ! Dites, larrons de l'état, détestables agens du despotisme, est-ce là le moyen de faire prospérer la nation ? Je vous parle au nom de Dieu : non-seulement vous tous, coupables et complices, mais vos amis qui ont prêté les mains à la consommation de ce forfait, vous êtes tenus à restitution. » Cet honnête homme d'église, aussi naïf qu'impétueux dans ses étonnemens, était de ce tempérament politique qui a produit au XVIII[e] siècle l'opposition tenace et exaltée du jansénisme. N'est-ce pas pour nous un curieux sujet d'observation que cet esprit d'indépendance, déjà si vif, et en même temps si éclairé et si ferme, chez les orateurs du tiers-état ! N'est-il pas intéressant de constater, par des preuves irrécusables, la variété des talens et des opinions qui se produisaient dans nos anciennes assemblées, l'importance des questions traitées, la chaleur des débats, l'audace des idées de réforme qui se déclaraient à la tribune ? Surpris et inquiets, les partisans du pouvoir sans contrôle ne s'y reconnaissaient plus : « Les têtes, disaient-ils, sont tournées à l'utopie. » On sait les causes qui, peu d'années après, ont surexcité cette ardeur et propagé, dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, une agitation nouvelle que l'influence et l'éloquence des états-généraux ont été appelées, comme toujours, à dominer.

II.

Près de quatre-vingts ans d'intervalle séparent les états tenus à Tours, sous Charles VIII, des états tenus à Orléans, sous Charles IX. Pendant ce silence de la nation, à peine interrompu par les deux assemblées peu importantes de 1506 et de 1557, la face du monde a changé; la renaissance et la réforme, renouvelant les arts et la pensée, ont clos le moyen âge et ouvert les temps modernes. Avec les états-généraux de 1560, au lendemain de la conjuration d'Amboise, à la veille des massacres de Vassy, commence la période des guerres de religion : le feu intérieur qui depuis trente ans couvait en France éclata d'abord dans les élections générales.

Des opposans, animés d'une sombre énergie, se présentèrent devant les électeurs, et là, avec une audace et une âpreté que le moyen âge n'avait pas connues, dénoncèrent le trouble universel des âmes, l'insurrection des consciences, la profonde corruption des mœurs publiques, « les dix plaies d'Égypte » dont le royaume était accablé. Ces harangues, prononcées sur les places, dans les prévôtés et les « maisons de ville, » résonnaient, dit un historien, comme des coups de tocsin. A Blois, le protestant Jean Bazin, procureur du roi, acclamé par quinze cents électeurs, faillit payer de sa tête ce triomphe oratoire; une prompte fuite le déroba à la vengeance des Guises. A Angers, un autre protestant, François Grimaudet, avocat du roi, fit au peuple un discours que la Sorbonne censura et que nous possédons : c'est un exposé complet de la situation morale et politique de la France. L'orateur passe en revue tous les ordres de l'état, flagellant d'une main rude les scandales, et comparant à l'effronterie des grands coupables impunis la patience des petits, « qui sont sans macule, » et qu'on opprime. « Qu'est-ce que le tiers-état? disait-il. Si l'on considère les services rendus, c'est lui qui est tout et qui fait tout. C'est lui qui soutient les guerres; en temps de paix, il entretient le roy, laboure la terre, fournit de toutes choses nécessaires à la vie de l'homme. Et pour prix de son travail, qu'obtient-il? D'estre taillé, pressuré, molesté. Le pauvre peuple est comme la brebis qui tend le dos pendant qu'on lui oste la laine : il est tant foullé qu'il en est tout courbe... En regard de ces pauvres gens qui vendent leur vache, leur porc, leur lait pour acquitter les taxes, gabelles et subsides, qui ne mangent que du pain et ne boivent que de l'eau, voyez l'estat des prestres, des abbés, et des moines! Ils vivent en délices le jour et la nuict; ils sont lubriques, paillards, simoniaques, vestus de pourfilures et broderies, testonnés, épongés et parfumés, semblables à des amoureux, à des prestres de Vénus et non de Jésus-Christ, traînant après eux es-

cuyers, palefreniers, laquais, rufiens, maistres d'hostel, courtisannes pompeuses et triomphantes, meutes de chiens de chasse et de vénerie, oiseaux de volerie, nombre de grands chevaux et autres infinis bagages... Considérez maintenant l'estat des nobles, ducs, barons, chevaliers et autres magnifiques seigneurs. Avortons dégénérés de leurs pères, aussi débonnaires envers l'ennemi, aussi peureux de l'offenser qu'on les voit terribles à battre et outrager le bonhomme au village, ils sont magnanimes comme Hercule pour faire violences infinies aux pauvres gens, pour voler le bien du marchand, et ne bougent de leurs maisons quand la nécessité des guerres les appelle sur les champs de bataille... Et vous, juges? Votre justice est une boutique; vous estes les sangsues, les bouchers, les harpyes et les griffons du peuple; vous vous engraissez de sa substance. » Sans doute, rien n'était bien nouveau ni dans le fond ni dans la forme de ces diatribes : les comédies, les satires, les sermons du XVe et du XVIe siècle abondent en expressions aussi fortes, en accusations aussi violentes. La nouveauté, en 1560, l'audace périlleuse était de dire cela tout haut, non dans un livre peu lu, dans quelque poésie moqueuse et frivole, aussitôt oubliée, mais au grand jour, devant le peuple assemblé, en présence des factions impatientes et des sectes implacables; c'était d'agiter ces torches de haine et de discorde au moment où le fanatisme allumait un vaste incendie.

Les états furent moins agités que ne semblait le présager la turbulence des élections. L'honneur de cette sagesse revient pour une bonne part à la politique tolérante que le chancelier de L'Hôpital fit prévaloir à la cour et qu'il soutint de sa parole en pleine assemblée. Nous avons les harangues prononcées par le chancelier en 1560 et 1561 : on y peut voir le double progrès qui s'accomplissait alors, sous l'influence d'un esprit nouveau, dans la raison publique et dans le goût littéraire de notre pays. Ces discours sont absolument dégagés des formes pédantesques; la suite logique des idées et des faits, comme dans les harangues de Démosthène, y tient lieu de divisions artificielles. Souvent familier, mais toujours digne, le style respire l'honnêteté et tire sa force du bon sens. Sa noblesse lui vient des sentimens généreux qu'il exprime et des hautes pensées dont il est l'interprète. L'homme qui, le premier en France, dans le gouvernement de l'opinion, conçut l'idée de la grande politique, eut aussi le sentiment de la grande éloquence.

Placé entre la royauté discréditée et la nation divisée contre elle-même, l'Hôpital ne cherche pas, comme le tribun Grimaudet, ce qui irrite et désunit, mais ce qui apaise et réconcilie. Son loyal dessein est de raffermir la concorde en établissant sur une base solide des principes supérieurs à toutes les dissidences.

Au roi il conseille de maintenir le tradition des assemblées nationales; il invite les sujets à réprimer l'humeur ambitieuse et mécontente qui, agitant toutes les classes, met le royaume en confusion. Il oppose au débordement du fanatisme sa belle conception de l'état laïque, indépendant des religions, impartial entre les croyances, et cette distinction, si neuve alors et si hardie, du chrétien et du citoyen. « Il ne s'agit pas de régler la foy, mais de régler l'estat; plusieurs peuvent estre citoyens, qui ne sont pas chrétiens; mesme l'excommunié ne laisse pas d'estre citoyen. » Tout l'esprit de nos modernes constitutions est là. Que faut-il pour que les religions diverses vivent en paix? Il faut qu'elles obéissent à la loi du prince et se tolèrent réciproquement. « Ne voyons-nous pas des familles dont les membres catholiques aiment ceux de la religion nouvelle? Comme citoyens d'un mesme pays, nous formons une seule et vaste famille. »

De telles paroles suffisent à la gloire des états de 1560. Cette assemblée entendit d'autres discours; mais ils sont écrits dans l'ancien goût et ne nous offrent ni des traits bien saillans, ni des pensées neuves et fortes, ni des informations dignes d'être recueillies. Même observation sur les états de 1576 et sur ceux de 1588, si intéressans, d'ailleurs, par la gravité des circonstances et par le déchaînement des passions; aucun orateur ne s'y produit qu'on puisse comparer à L'Hôpital ou au seigneur de La Roche. C'est tout au plus si de ce fond de banalités oratoires sortent et se détachent deux harangues qui méritent quelque attention : l'une, datée de 1576, est du roi Henri III; l'autre, prononcée en 1588, est d'un orateur du tiers-ordre, Étienne Bernard, député de Dijon.

Lorsque, le 6 décembre 1576, Henri III ouvrit en personne les premiers états de Blois, avec une magnificence dont témoignent de nombreuses descriptions, ce prince, qui devait tomber si bas dans le mépris de ses sujets, ne s'était pas encore déshonoré par l'hypocrisie sanglante et débauchée de la fin de son règne. Sa jeunesse, sa bonne grâce, le souvenir récent de ses faits d'armes, les espérances qu'il n'avait pas eu le temps de démentir, soutenaient chez lui le prestige royal. Aussi, en l'entendant prononcer d'une voix ferme et vibrante, avec un accent de sincère émotion, le discours aisé, naturel, élégant et pathétique, qu'il avait composé lui-même et qui était l'image de son esprit séduisant, l'assemblée ne put retenir un cri de surprise et d'admiration; elle se leva dans un transport naïvement constaté par les Mémoires du temps; un orateur venait de se révéler sur le trône de France. Énumérant les souffrances du peuple, les dangers de l'état, le roi déclarait qu'il aimerait mieux perdre la vie à la fleur de son âge, que de rester spectateur impuissant de la désolation du royaume; il suppliait les

députés d'oublier leurs divisions et de s'unir à lui dans un commun effort pour le salut de la patrie. « Rien, disait-il, ne m'a pénétré si avant dans le cœur que les oppressions et les misères de mes pauvres sujets, la compassion desquels m'a souvent ému à prier Dieu de me faire la grâce de les délivrer de leurs maux ou de terminer, en cette fleur de mon âge, mon règne et ma vie, avec la réputation qui convient à un prince descendu, par une longue succession, de tant de rois magnanimes, plutôt que de me laisser envieillir au milieu des calamités de mon peuple, sans y remédier, et que mon règne fût en la mémoire de la postérité marqué comme un exemple de règne malheureux. Je vous prie et conjure, par la foi et loyauté que vous me devez, par l'affection que vous me portez, par l'amour et la charité que vous avez envers votre patrie, au nom de votre salut, de celui de vos femmes, de vos enfans, de votre postérité, laissant toutes les passions arrière, veuillez tous, en cette assemblée, de cœur et de volonté unis, mettre avec moi la main à l'œuvre et m'aider à rétablir le royaume dans sa bonne santé et vigueur ancienne. » A cet appel, l'assemblée répondit par d'unanimes protestations de fidélité et de dévoûment; ce fut le plus beau moment de ce triste règne : l'éloquence du monarque l'avait un instant transfiguré aux regards de ses sujets.

C'est peu de jours après l'assassinat du duc de Guise et l'enlèvement de cinq députés, saisis par un coup de force en pleine séance, qu'Étienne Bernard porta la parole, devant le roi, au nom du tiers-ordre. La terreur avait dissous les états. Impatiens de fuir ces lieux funestes, tremblant pour leur pays et pour eux-mêmes, les députés se réunirent une dernière fois sous l'impression de ces lugubres scènes et de ce tragique dénoûment : chacun des trois ordres remit à son tour le cahier de ses doléances. Dans la consternation universelle, l'orateur du tiers se signala par la dignité de son attitude. Tout en gardant le silence sur les événemens récens, il fit entendre à la conscience du prince des vérités pénibles : son discours mesuré, mais net et franc d'expression, releva les courages abattus et sauva l'honneur des derniers instans de l'assemblée. « Non, sire, dit-il, nous ne sommes pas des factieux, ni des rebelles; nous publions haut et clair notre attachement à votre pouvoir, mais nos remontrances, pour être profitables au public et à votre service, ne doivent pas être fardées ou déguisées de quelque langage affecté. Vos sujets veulent et entendent les faire simples, libres et justes, sachant que les anciens avaient accoutumé de peindre la vérité toute nue, pour montrer qu'elle vouloit être ouïe, vue et connue à découvert, sans voile, fard, ni ornement quelconque. Cela est surtout à propos, quand on s'adresse à un roi, quand c'est

tout un peuple qui parle, et qu'il y va du salut commun. » Après ce fier exorde, l'orateur mettait à nu, selon sa promesse, les plaies du royaume et les vices du gouvernement. « Vos officiers, sire, vos soldats, vos gens de finance, comme furieux et vrais parricides, ont déchiré, meurtri, violé et saccagé cette France, notre mère commune, avec une hostilité si barbare que la plupart des terres sont sans culture, les lieux fertiles déserts, les maisons vuides, tout le plat pays dépeuplé, toutes choses réduites en un désordre épouvantable. Et l'on parle d'imposer de nouvelles charges! Et sur qui? Sur un pauvre passant, détroussé et mis en chemise; car c'est ainsi qu'il faut représenter l'état de votre peuple. Il est temps de mettre un terme à ces désordres dont la clameur monte jusqu'au ciel. Autrement, la simplicité et crainte de vos sujets se tournera en audace et vengeance, et la nécessité les portera au désespoir. Sire, l'amour du peuple est le fondement du royaume et la sûreté de votre sceptre. » Voilà comment l'ancienne liberté parlait en face à la royauté coupable, au lendemain d'un guet-apens royal et d'un coup d'état.

Un jour vint, en 1593, où la France, aveuglée et pervertie, travaillée de complots et d'intrigues, fut sur le point de se livrer à l'Espagne et de se jeter dans les bras de l'Inquisition. Il était impossible que cette criminelle folie se consommât sans provoquer, même sous la menace des poignards de la ligue, la révolte des âmes restées fidèles à l'honneur français. Le 20 juin, une décision des états, payant l'or de Philippe II, donnait la couronne à l'infante et à son futur époux. Indignés de cette trahison, les députés de Paris, du Vair en tête, quittèrent la salle et coururent dénoncer le vote de forfaiture au patriotisme du parlement. Toutes les chambres se réunirent pour en délibérer. Jamais question plus grave n'avait été soumise à une assemblée, puisque l'existence même de la nation était en jeu. Une sorte d'accablement produit par la gravité du débat tenait les esprits irrésolus : le conseiller du Vair, au milieu de l'hésitation générale, n'écouta que son cœur de citoyen et brava les périls de la parole. On peut dire que ce jour-là, dans cette discussion solennelle, comparable aux plus célèbres journées oratoires de l'antiquité, notre éloquence politique, égalant la grandeur du sujet, rivalisa avec les plus belles inspirations de l'éloquence grecque ou romaine.

S'autorisant de son titre de député pour intervenir dans le conflit des états et du parlement, l'orateur retraça d'abord avec une nerveuse précision les desseins profonds et les lointains cheminemens de la politique espagnole, cette habile captation de la volonté d'un peuple, cette mainmise insidieuse pratiquée sur son indépendance,

tant de ressorts, sacrés et profanes, obéissant à une impulsion cachée et servant la même ambition, les prétextes les plus spécieux couvrant la perversité des moyens, l'église complice de l'émeute et de l'assassinat, les prédicateurs et les pamphlétaires soudoyés, toute cette vaste conspiration savamment ourdie, soutenue avec ténacité, touchant enfin à la victoire et se démasquant par le scandale de son succès. « Quelle pitié, messieurs, que nous ayons vu, ces jours passés, seize coquins de la ville de Paris faire vente au roy d'Espagne de la couronne de France, luy en donner l'investiture et lui en prester le premier hommage ! » Quand ce résumé des menées espagnoles a frappé les esprits, quand l'orateur les a conduits jusqu'au bord de l'abîme où la monarchie va sombrer, il s'adresse avec autant d'à-propos que d'énergie aux plus chers intérêts de ceux qui l'écoutent : il leur montre leur honneur perdu, par une indifférence qui sera taxée de complicité ou de lâcheté, leurs dignités, leurs fortunes, leurs vies même compromises ou menacées par le triomphe insolent de la faction d'Espagne, le parlement accablé sous les ruines de l'antique constitution du royaume. N'est-il pas temps de résister? Qu'attendent-ils pour donner aux gens de bien le signal et l'encouragement de leur vertueuse résolution? Souffriront-ils donc que tant de forfaits s'achèvent et qu'une poignée de misérables trafiquent de la couronne de France et de la nation française? « Voilà, messieurs, l'estat où sont les affaires. Je voy vos visages pallir, et un murmure plein d'estonnement se lever parmi vous et non sans cause, car jamais il ne s'oüyt dire que si effrontément on se jouast de la fortune d'un si grand et si puissant royaume, si impudemment on mist vos vies et vos biens, vostre honneur, vostre liberté à l'enchère, comme on faict aujourd'huy. Et en quel lieu? Au cœur de la France, au conspect des lois, à la veüe de ce sénat : afin que vous ne soyez pas seulement participans, mais coulpables de toutes les calamités qu'on ourdit à la France. Resveillez-vous donc, messieurs, et desployez aujourd'huy l'autorité des lois dont vous estes gardiens, car si ce mal peut recevoir quelque remède, vous seuls l'y pouvez apporter. Quand nous aurions oublié qui nous sommes, quand les vestemens que nous portons, les tapis sur lesquels nous siégeons ne nous rappelleroient point que nous sommes les dépositaires des lois et des droits de la couronne, si est-ce que le langage que nous parlons doit nous faire souvenir que nous sommes François. »

Encore une fois, n'est-ce pas là de l'éloquence? Les qualités de la belle et forte prose oratoire ne brillent-elles pas, de toute évidence, dans ce discours de 1593? Presque partout la langue est à son point de maturité; une forme nette et précise revêt une pensée

juste et vigoureuse. Et ces qualités ne sont pas une exception; nous les retrouvons aussi frappantes, aussi soutenues, dans d'autres harangues politiques du même orateur et du même temps. Du Vair parla, avec un égal talent, avec un pareil succès, en des circonstances et des situations très diverses : au parlement, en 1588, après la journée des barricades; à l'Hôtel de Ville, en 1590, comme député de Paris, pour s'opposer à l'entrée d'une garnison étrangère; plus tard enfin, en 1597, à Marseille, à Aix, au parlement de Provence, où Henri IV l'avait envoyé pour éteindre les derniers feux de la guerre civile. Citons seulement un passage de sa *Défense de la loi salique*, écrite sous forme oratoire, et publiée à l'ouverture des états de la Ligue, en réponse aux attaques de la Sorbonne et des universités espagnoles : il y préludait à l'admirable discours de 1593. « Qui nous eust demandé, il y a vingt ans, ce qu'on pourroit appeler la ruine de l'estat de France, nous eussions répondu que ce seroit d'estre soubmis à l'estranger. La passion qui nous aveugle fait que nous ne pouvons nous imaginer aujourd'huy quelles désolations apportent ces changemens. Nous sommes tellement ruinés et misérables que tout le monde, excepté nous, a pitié de nous... On nous propose le roy d'Espagne! Si l'on nous eust proposé cela autrefois, lorsque nous avions quelque amour de notre patrie et l'affection que nous devons au nom françois, le cœur nous eust aussitost bondy. Et comme la nature, sans autre advertissement, abhorre ce qui lui est contraire et mortel, nous eussions, sans en vouloir davantage discourir, à ce seul nom d'espagnol, rejeté une telle proposition et vomy dessus nostre colère. » Nous le demandons de nouveau : cette prose est-elle indigne de figurer dans nos histoires littéraires à côté des beaux vers qu'un même sentiment national, ennemi de la ligue et de l'Espagne, inspirait alors à nos poètes? Pourquoi donc négliger ces monumens de notre ancien génie politique, et lorsque tant de pages sont consacrées à d'insipides versificateurs ou à d'ennuyeux sermonnaires, pourquoi refuser un chapitre aux orateurs des états-généraux?

Bien qu'ils portent la marque, toute personnelle, d'un esprit original et supérieur, les discours politiques d'Henri IV ont plus d'un trait commun avec les harangues des états-généraux, et cette ressemblance est un de leurs éminens caractères. Ces discours, comme ceux de L'Hôpital et de du Vair, respirent un profond amour du peuple et de la patrie; ils invoquent et défendent les principes d'humanité, de justice, de mutuelle tolérance proclamés par les meilleurs esprits du XVI[e] siècle : plus heureux que ses devanciers, Henri IV ne se contente pas d'affirmer ces principes; il les traduit en actes, et les convertit en lois. Nous avons entendu à la tribune

de nos assemblées, dans la fureur des guerres de religion, l'éloquente protestation du droit luttant contre la force, et réduit à sa noble impuissance; nous entendons ici l'éloquence du droit armé de la force et sanctionné par l'autorité du fait accompli. Voilà par où Henri IV orateur peut se comparer aux orateurs des états; tout le reste, dans ces harangues bien connues, bien souvent citées, n'appartient qu'à lui et reflète la grandeur familière, la grâce souveraine de ce merveilleux génie, si ondoyant et si divers, d'une trempe si fine, si ferme et si souple, où tant de nuances et de contrastes, tant de qualités naturelles ou acquises venaient se mêler et s'assortir. Notre ancienne éloquence politique avait touché à la fin du XVIe siècle son point culminant : les ardentes controverses des états-généraux de 1614 lui fournirent une dernière occasion; mais, malgré la violence des récriminations échangées, malgré le nombre et l'étendue des harangues prononcées, la parole, cette fois, ne s'éleva pas à la hauteur où l'avaient portée le vainqueur de la Ligue et le défenseur de la loi salique. Il y a plus de passion que de vrai talent dans les discours qui remplissent les procès-verbaux de ces états.

Deux querelles célèbres résument l'histoire de la session de 1614, l'une, qui met aux prises l'ultramontanisme du clergé et le gallicanisme du tiers-ordre; l'autre, qui venge la juste fierté de ce même tiers outragé par les insolens mépris de la noblesse. Dans l'un et l'autre combat, le tiers est seul contre l'union des ordres aristocratiques : la noblesse appuie les doctrines du clergé, et le clergé soutient les prétentions de l'esprit de caste. Déjà s'annonce l'irréparable scission qui doit se consommer en 1789. Avant de clore cette longue étude, considérons un instant la dernière manifestation de la liberté des états : il ne saurait être sans intérêt de noter ce que le fond des cœurs recélait de désaccords invétérés et d'animosités séculaires au moment où le régime du silence absolu allait commencer.

Sous l'impression des souvenirs de la ligue et de l'attentat de Ravaillac, un sentiment d'une rare énergie s'était prononcé dans les réunions électorales. Presque tous les cahiers, par un vœu formel et spécial, réclamaient une loi qui protégeât contre les foudres spirituelles l'inviolabilité de la couronne, et la poitrine des rois contre les poignards sacrés. Quand la députation de Paris, dans la chambre du tiers, fit lecture de l'article ordonnant à tout régent et prédicateur d'enseigner comme une doctrine fondamentale l'indépendance du pouvoir civil et de désavouer la doctrine contraire, les représentans des provinces déclarèrent, à la presque unanimité, que leurs cahiers contenaient un article semblable. Sans mot

d'ordre ni concert préalable, sous l'empire des mêmes craintes et des mêmes antipathies, une protestation spontanée contre les empiétemens de l'ultramontanisme était sortie des profondeurs du sentiment national. A cette ardeur gallicane le clergé répondit par une agitation pleine de colère. La chambre ecclésiastique affecta de voir dans les mesures réclamées une menace de schisme, et d'y reconnaître une suggestion calviniste. Décidée aux résolutions extrêmes pour étouffer ce qu'elle appelait une révolte, elle usa d'abord de ménagemens et tenta d'obtenir par la persuasion le retrait des projets et le désaveu des maximes. Ses plus habiles orateurs, l'onctueux évêque de Montpellier, Fenouillet, et le savant cardinal Duperron, vinrent haranguer, en grand appareil, avec une escorte de quatre-vingts prélats et seigneurs dans la salle du tiers-état.

Fenouillet parla le premier. Flattant la passion royaliste des députés, il maudit les doctrines et les attentats régicides : d'un style ardent et coloré, que relevait un débit pathétique, il peignit la terre de France « empourprée d'un sang précieux, qui conjurait les François éplorés de sauver les jours de leurs princes. » Les rois, s'écria-t-il, « sont les âmes tutélaires du monde, les images et les statues vivantes de Dieu. Oui, je me joins à vous, messieurs, pour demander que leur tête soit inviolable et sacrée. Qu'on dresse, si l'on veut, des colonnes publiques, qu'on mette sur la porte des villes et au front des maisons : *Ne touchez pas à l'oint du Seigneur!* Anathème contre celui qui y touchera! que toutes les furies le saisissent, et que l'horreur de ce crime détestable monte incessamment devant Dieu. » Le cardinal Duperron, insistant sur le point litigieux des rapports du spirituel et du temporel, déploya les ressources d'une dialectique pressante, d'un esprit fécond et d'une immense érudition. Son discours, publié tout au long dans le *Mercure* de 1615, dura trois heures. Par une habile riposte, par une sorte d'argument *ad hominem*, il toucha ses adversaires au vif en rappelant l'époque récente où le tiers ordre avait soutenu avec la même passion des principes opposés. « Il n'y a que vingt-cinq ans ceux de votre ordre, emportés par le tumulte du temps, voulurent establir en pleins estats une loy fondamentale toute contraire à celle de vostre article. Et maintenant vous en proposez une autre opposée à la leur, et vous voulez que les laïques la fassent jurer aux ecclésiastiques, que les laïques exigent en matière de foy le serment des ecclésiastiques! Ainsi donc nostre foy sera sujette aux variétés, aux inconstances des affections des peuples qui changent tous les vingt-cinq ans! Et ce seront les troupeaux qui guideront les pasteurs! Et les enfans instruiront les pères! et le disciple sera au-dessus du maistre! »

Le tiers avait alors pour président Robert Miron, frère de ce François Miron, prévôt des marchands sous Henri IV. Prévôt des marchands lui-même et président aux requêtes du parlement, il représentait mieux que personne, à ce double titre, les opinions dominantes et les aptitudes diverses de la bourgeoisie parisienne. Dans sa réponse, aussi ferme que mesurée, il démontra sans peine que le dessein du tiers n'était ni aussi ambitieux ni aussi dangereux que le prétendaient les orateurs du clergé. « Que veut l'article de notre cahier, sinon arrêter la licence de ces moines qui, au lieu de prier Dieu et de se mortifier, s'amusent en leurs cellules à sonner le tocsin contre la sacrée personne des rois, à allumer le feu pour embraser leur état, se rendant insolemment juges et arbitres de leur sceptre et les adjugeant à qui bon leur semble? Nous disons avec Tertullien : La langue et la toge des théologiens font plus de mal à l'état que ne lui en feraient des armes et des cuirasses : *Linguas et togas theologorum plus rem publicam lædere quam loricas.* Soulever le problème de la prétendue déposition de nos rois en la terre où nous vivons, c'est faire injure à tous ceux qui respirent l'air de France, et si la noblesse est venue avec vous en ce lieu pour témoigner du contraire, le roi pourra donner cette louange au tiers-état que son autorité a trouvé parmi le peuple son dernier asile : *ultima per vulgus vestigia fixit.* » Ces débats passionnèrent l'assemblée, la cour et la ville pendant un mois, et portèrent jusqu'à Rome un commencement d'inquiétude. On en connaît la fin : par un arrêt solennel du 2 janvier 1615, le parlement adhéra aux propositions du tiers ; quant à la cour, effrayée tout ensemble et satisfaite du royalisme des députés du peuple, elle céda aux obsessions des deux premiers ordres et supprima l'affaire en l'évoquant au grand conseil. Deux brefs du pape, *sub annulo piscatoris*, remercièrent le clergé et la noblesse du service rendu au saint-siège ; la fermeté du tiers-ordre obtint pour récompense l'applaudissement de Paris, qui vaut bien un bref.

Pendant que les députés des villes s'engageaient à fond dans cette controverse politique et théologique, un incident fortuit, surgissant d'une discussion sans importance, attirait sur leurs têtes, du côté de la noblesse, un plus violent orage. Savaron, député d'Auvergne, président au présidial de Clermont, chargé de faire un rapport sur les pensions de cour, avait insinué que les gentilshommes ne servaient plus qu'à prix d'argent et qu'ils vendaient leur fidélité. « Faut-il donc, avait-il dit, que votre majesté fournisse, chaque année, 5,660,000 livres, somme à laquelle se monte l'état des pensions qui sortent de vos coffres ! Il y a de grands et puissans royaumes qui n'ont pas tant de revenu que celui que vous

donnez à vos sujets pour acheter leur fidélité. Si cette somme étoit employée au soulagement de vos peuples, n'auroient-ils pas de quoi bénir vos royales vertus? N'est-ce pas ignorer et mépriser la loi de la nature, de Dieu et du royaume, de servir son roi à prix d'argent et qu'il soit dit que votre majesté ne soit point désormais servie, sinon par des pensionnaires? » Aggravant sa plainte par un rapprochement que l'assemblée saisit aussitôt, Savaron avait fait des maux du peuple une description dont s'étaient émus les auditeurs les plus habitués à l'énergie des doléances publiques. « Que diriez-vous, sire, si vous aviez vu dans vos pays de Guyenne et d'Auvergne les hommes paître l'herbe à la manière des bêtes ? Cette nouveauté et misère inouïe en votre état ne produiroit-elle pas en votre âme royale un désir digne de votre majesté pour subvenir à une calamité si grande ? Et cependant cela est tellement véritable que je confisque à votre majesté mon bien et mes offices, si je suis convaincu de mensonge. » Ainsi c'était pour payer des pensions à la noblesse qu'on réduisait le peuple à mourir de faim ! La chambre des nobles sentit le coup qui la frappait et se souleva contre l'audacieux orateur.

Tout en désavouant les intentions blessantes qu'on lui prêtait, Savaron répondit fièrement que « depuis vingt-cinq ans il avoit l'honneur d'être officier du roi, qu'auparavant il avoit porté cinq ans les armes, de manière qu'il avoit le moyen de répondre à tout le monde en l'une et l'autre profession. » Un gentilhomme répliqua « qu'il falloit abandonner M. Savaron aux pages et aux laquais. » Le président de Mesmes, lieutenant-civil et député de Paris, envoyé en conciliation auprès de la noblesse, prononça un discours qui nous montre comment le tiers comprenait alors et acceptait son rang dans l'organisation sociale : « Les trois ordres sont frères, enfans de leur mère commune, la France. Au premier, qui est le clergé, est arrivée la bénédiction de Jacob et de Rébecca; il a obtenu le droit d'aînesse. Au second, représenté par la noblesse, sont échus les fiefs, comtés, et autres dignités de la couronne ; au cadet ou troisième, qui est le tiers-état, sont tombés en partage les offices de judicature. Le clergé est donc l'aîné ; la noblesse, le puîné ; le tiers-état, le cadet. Pour cette considération, le tiers-état a toujours reconnu messieurs de la noblesse comme étant élevés de quelques degrés au-dessus de lui; il s'est toujours maintenu au respect et à l'honneur qu'il doit à cet ordre ; mais aussi la noblesse doit reconnaître le tiers-état comme son frère et ne pas le mépriser de tant que de ne le compter pour rien. Au reste, il se trouve bien souvent dans les familles particulières, que les aînés ravalent les maisons et que les cadets les relèvent. »

Par un effet inattendu, la noblesse fut plus irritée de l'excuse que de l'offense. Cette déclaration fort modeste, mais qui se terminait dignement, lui parut « outrecuidante; » elle fit savoir qu'elle s'en plaindrait au roi. Le conciliateur, comme il arrive parfois, avait rendu les deux partis irréconciliables. Il faut lire la harangue du baron de Senecey qui porta au Louvre, avec un nombreux cortège de gentilshommes, l'expression des griefs aristocratiques; nul document n'éclaire d'un jour plus vif les prétentions de la noblesse, l'idée qu'elle se faisait d'elle-même et du reste de la France. « J'ai honte, sire, de vous dire les termes qui nous ont offensés. Ces hommes qui tiennent le dernier rang en cette assemblée, quasy tous hommagers et justiciables des deux premiers ordres, méconnoissant leur condition et oubliant leurs devoirs, se veulent comparer à nous! Ils comparent votre état à une famille composée de trois frères : ils disent l'ordre ecclésiastique être l'aîné; le nôtre, le puîné, et eux, les cadets... En quelle misérable condition sommes-nous tombés si cette parole est véritable! Eh quoi! tant de services signalés rendus d'un temps immémorial, tant d'honneurs et de dignités transmises héréditairement à la noblesse, et méritées par son labeur et sa fidélité, l'auroient-ils, au lieu de l'élever, tellement abaissée qu'elle fût avec le vulgaire en la plus étroite sorte de société qui soit parmi les hommes, qui est la *fraternité*; et non contens de se dire nos frères, ils s'attribuent la restauration de l'état, à quoi la France sait assez qu'ils n'ont aucunement participé. Rendez-en, sire, le jugement, et par une déclaration pleine de justice faites-les mettre en leur devoir et reconnoître ce que nous sommes nés et la différence qu'il y a entre nous et eux. » Florimond Rapine, député du tiers, qui a laissé un journal de la session, raconte qu'au sortir de l'audience royale les délégués de la chambre des nobles, échauffés par le discours de leur président, s'écriaient : « Nous ne voulons point de fraternité entre le tiers et nous; nous ne voulons pas que des enfans de cordonniers et de savetiers nous appellent frères : il y a autant de différence entre nous et eux comme entre le maître et le valet. »

Cet orgueil insensé, qui provoquait d'inévitables représailles, passant de la parole à l'action, s'emporta bientôt à d'odieuses violences. Un lieutenant-général d'Uzerches, membre du tiers-état de la province de Guyenne, le sieur de Chavailles, rencontrant un matin près du couvent des Augustins un député noble du haut Limousin, messire de Bonneval, oublia de le saluer et de lui céder le pas. Le gentilhomme l'aborda brusquement : « Petit galant, vous passez devant moi sans me saluer; je vous apprendrai votre devoir; et lorsque vous me parlerez par votre bouche, je vous ferai con-

noître de quelle façon vous devez parler d'un homme de ma sorte. » Et sans écouter les excuses du sieur de Chavailles, il lui brisa sa canne sur la tête. Insulté dans un de ses membres, le tiers-état bondit sous l'injure; moins d'une heure après la rencontre, cent quatre-vingt douze députés allaient au Louvre demander justice de l'attentat. Florimond Rapine a décrit cette audience, où il assistait : « Le roi étoit assis dans une chaire de velours, couvert d'un chapeau gris; la reine sa mère, assise à son côté gauche, M. le chancelier debout à son côté droit, nue tête. » Robert Miron, président du tiers, le sieur de Chavailles et tous les députés se jetèrent à deux genoux aux pieds du roi. « Sire, dit Robert Miron, le tiers-état, représentant tout votre peuple, se vient prosterner à vos pieds avec des larmes de sang, et les sanglots à la bouche, marques assurées de sa pressante douleur pour l'offense qui a été faite à Votre Majesté en la personne de l'un de vos députés. Toute la France s'en ressent blessée. Que fera la noblesse parmi les champs? De quelle façon traitera-t-elle ailleurs vos sujets et vos officiers, puisqu'à la vue du Louvre, du parlement et des états, un gentilhomme a osé maltraiter à coups de bâton un lieutenant de province, un député qui est en votre particulière protection? Que deviendra ce député, quand il sera de retour en sa maison, puisqu'au milieu de cette grande ville, capitale de votre royaume, il a été si indignement traité? Où est le respect, où est la révérence des lois? Quelle crainte aura-t-on de leur censure parmi le monde, puisqu'à Paris, demeure des rois et des loix, un officier, un député, une personne publique, protégée par votre royale garantie, a été outragée comme la plus abjecte et vile personne du monde! » Le roi déféra la plainte au parlement. Un mois après, le sieur de Bonneval était condamné à 2,000 livres de dommages-intérêts, à la confiscation de ses biens et à la peine de mort. Le tiers avait obtenu satisfaction.

Fatiguée des violens discours et des scènes tragiques qui attestaient l'exaltation croissante des esprits, la cour résolut d'en finir. Sous l'ancien régime, quand une assemblée gênait, il existait à l'usage du pouvoir un moyen de dissolution peu compliqué et toujours le même : on dégarnissait les salles des séances pendant la nuit et on fermait la maison. Mis à la porte comme des locataires congédiés, les députés se dispersaient en murmurant, ils ébauchaient un semblant de protestation dans la rue indifférente, puis couraient oublier leur dépit au fond de leurs provinces. Ceux de 1614, traités sans plus de façon, s'agitèrent pendant une semaine. Chaque matin, ils venaient par groupes « battre le pavé » du cloître des Augustins où s'étaient tenus les états, l'œil fixé sur la porte immobile, discutant les nouvelles, maudissant les ministres, s'accu-

sant de leur complaisance passée : les plus timides, dit Florimond Rapine, « minutaient leur retour et soupiraient après leurs femmes et leurs enfans; » d'autre, plus fiers, exhalaient en libres propos leur amertume. « Quelle honte, disaient-ils, quelle confusion à toute la France, de voir ceux qui la représentent en si peu d'estime et si ravilis, qu'on ignore s'ils sont François, tant s'en faut qu'on les reconnoisse pour députés! Sommes-nous donc autres que ceux qui entrèrent hier dans la salle de nos séances, ou bien si une seule nuit nous a ainsi changés d'état, de condition, d'autorité! Que veut dire que nous sommes sans chefs? que signifie cette porte fermée, ce déménagement hâtif et précipité, sinon un congé honteux qu'on nous donne? Ah! France plus digne de servitude que de franchises, d'esclavage que de liberté, que tu abuses bien du bas âge de ton roi! »

Un historien moderne compare cette éloquente, mais vaine indignation des députés de 1614 au simple mot, énergique et puissant, prononcé par Sieyès en 1789, dans une situation assez semblable : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier. Délibérons. » Mais entre ces deux époques, qu'un intervalle de cent soixante-quinze années sépare, quel travail de transformation a dû s'accomplir dans le caractère, les mœurs, les croyances et les opinions de l'ancienne France, pour qu'une assemblée politique, frappée d'un coup d'autorité, osât se redresser et revendiquer ses droits! De combien d'autres changemens profonds cette simple différence, en 1789, ce hardi passage de la plainte inutile à la résistance efficace, était la preuve et le résultat!

Nous avons suivi pendant trois siècles, de 1302 à 1615, les manifestations intermittentes de la liberté précaire de nos assemblées politiques, nous attachant surtout à observer la forme éloquente des inspirations que ces assemblées puisaient dans leur amour du peuple et de la patrie. Nous avons jugé leur rôle, leur influence, beaucoup plus d'après leurs intentions hautement avouées que d'après l'importance des faits accomplis, en leur tenant grand compte de ce qu'elles avaient réclamé ou tenté, et en dégageant volontiers de leur trop réelle impuissance la noble et touchante expression de leurs désirs et de leurs sentimens. Deux causes ont borné les progrès de cette primitive éloquence et l'ont empêchée d'atteindre à la perfection littéraire : le petit nombre et le peu de durée des assemblées; enfin l'état très imparfait de la langue, de la littérature et du goût public. N'est-il pas étonnant que, dans ces conditions défavorables, des hommes subitement appelés à délibérer sur les plus graves intérêts, à résoudre les plus difficiles questions de la politique intérieure et extérieure, aient si souvent

fait preuve d'un savoir, d'une intelligence pratique, d'une habileté et d'une autorité de parole qui auraient honoré des législateurs rompus à la discussion des grandes affaires? Quels monumens, quels témoignages de sa vigueur et de sa fécondité cette éloquence nous eût laissés si la liberté politique, au lieu d'être une concession temporaire et révocable du pouvoir absolu, eût été une institution permanente, ou du moins régulière, assurant le retour périodique des assemblées et définissant avec précision le rôle de la parole, les attributions des députés! Telle qu'elle est, avec ses rudesses, ses illusions naïves, ses négligences et ses lacunes, elle nous plaît par un caractère de loyauté, de franchise et de sagesse, visible d'un bout à l'autre de cette histoire. Ce qui domine dans ces assemblées confuses, inexpérimentées, pleines de passions locales et d'étroits préjugés, c'est un fonds de probité et d'honneur, un zèle sincère pour le bien de l'état, pour le soulagement des maux du peuple, et en même temps une invariable fidélité aux principes du gouvernement. Même en pleine sédition, il n'est pas une seule de ces harangues des états qui porte atteinte à la personne et à l'autorité du roi. Ces rudes discoureurs maltraitent les courtisans, maudissent les gens de finance et les gens de guerre; ils n'épargent ni le clergé, ni la noblesse, ni la justice, ni les officiers de la couronne : leur critique, dans ses plus grandes licences, s'arrête sur les marches du trône; elle sépare le prince de ses ministres et pratique d'instinct, sans la connaître, cette théorie, cette fiction de l'irresponsabilité royale qu'on a si vainement essayé d'inculquer à notre public moderne. Suppléant par sa droiture à la science qui lui manquait, l'ancienne France avait les mœurs des pays libres sans en posséder les institutions; il est permis de croire que la royauté aurait mieux compris ses vrais intérêts si, au lieu de s'isoler dans le despotisme, elle s'était plus librement confiée à un dévoûment si sûr et n'avait pas durement repoussé une opposition si loyale.

A dater de 1615, l'histoire des états-généraux est close, leur rôle est terminé. Ils n'existent plus que de nom, comme une espérance vague pour les peuples, comme un moyen extrême et redouté, comme un remède pire que le mal, pour le pouvoir en détresse. Et lorsqu'après cette longue disgrâce, invoqués par l'irritation croissante de l'opinion devenue irrésistible et par l'incapacité d'un gouvernement aux abois, ils sortent d'une désuétude deux fois séculaire et viennent donner à l'immense insurrection dès longtemps préparée les formes légales d'une antique tradition de liberté, c'est pour disparaître aussitôt, avec l'ancien régime tout entier, et faire place aux constitutions démocratiques de la France renouvelée. Tout le monde sait que, de 1615 à 1789, durant cette proroga-

tion indéfinie des assemblées nationales jugées trop incommodes, le parlement de Paris s'est lui-même investi du mandat qu'elles avaient cessé de remplir : suppléant des états, il a revendiqué l'honneur de contrôler, de limiter la royauté absolue, et l'on a souvent décrit les incidens variés, les succès contraires d'une opposition qu'il considérait comme la plus haute de ses prérogatives, comme son devoir le plus impérieux. C'est la partie brillante et populaire de son histoire. Mais, dans cette lutte mémorable, le côté extérieur et dramatique des faits a seul frappé les esprits ; l'histoire ne nous raconte que les remontrances et les lits de justice, les coups d'état, les proscriptions et les retours triomphans : on connaît beaucoup moins, on ignore presque entièrement ce qui était l'âme de la résistance, le ressort puissant du drame, ce qui soulevait l'intérieur du parlement, ce qui fermentait ou éclatait à huis clos, dans le secret imposant de ses délibérations, je veux dire la chaleur des débats engagés sur des questions si graves, l'énergie des discours prononcés aux heures de crise, le talent, la renommée, l'ascendant des orateurs qui se disputaient l'empire de l'assemblée, qui précipitaient ou modéraient son impulsion. Ces discours, ces émotions et ces controverses, d'où les événemens ont jailli, comme l'incendie sort de son foyer même, ces figures et ces caractères d'orateurs, surgissant dans l'orage et le conflit, tout cela a-t-il donc péri sans laisser aucune trace de son rapide passage, aucun souvenir de sa fugitive apparition? Ce grand corps parlementaire dont toute la force résidait dans le conseil et la parole, nous savons ce qu'il a résolu, exécuté ; nous ignorons ce qu'il a dit avant d'agir, quels entraînemens de passion, quelles convictions raisonnées ont emporté ses votes et décidé ses résolutions. Les témoignages de son action politique sont partout dans l'histoire; les monumens de son éloquence politique ne se voient nulle part. Est-il possible de retrouver et de ressusciter cette éloquence? Quel en était le trait distinctif, le mérite original? Les orateurs du parlement ressemblaient-ils ou non à ceux des états-généraux? Il y a là un aspect nouveau du sujet qui appelle notre attention et que nous voulons examiner.

CHARLES AUBERTIN.

UN

DICTATEUR LITTÉRAIRE

SAMUEL JOHNSON ET SES CRITIQUES

I. *Dr. Johnson, his Friends and his Critics,* by George Birkbeck Hill; London, 1878. — II. *Samuel Johnson,* by Leslie Stephen; London, 1878. — III. *The Six Chief Lives from Johnson's Lives of the Poets*, edited with a Preface, by Matthew Arnold; London, 1878. — IV. *Dr. Johnson, his Biographers and Critics* (*Westminster Review*, January, 1879; London).

Parmi tant d'écrivains dont la réputation s'est trouvée plus durable que les ouvrages, l'une des premières places est due à Samuel Johnson. Tout le monde le cite, quoique peu de gens l'aient lu, et peut-être n'est-il pas indispensable, pour le bien connaître, d'avoir parcouru *Rasselas* ou les *Vies des poètes anglais*. Johnson a eu en effet la fortune singulière de trouver un admirateur et un biographe dont les révélations ont plus fait pour sa popularité que toutes les pages réunies du critique et du moraliste. Seulement ce livre unique au monde qui s'appelle la *Vie de Johnson par Boswell* a eu des conséquences que ni Johnson ni Boswell lui-même ne prévoyaient. Il a immortalisé l'homme, mais aux dépens de l'auteur. L'essayiste correct du *Rambler*, le philologue inexpérimenté du *Dictionnaire*, le pamphlétaire pesant, tout l'écrivain en un mot a été relégué dans l'ombre, et ce qui est resté en pleine lumière, c'est le grand causeur du club d'Ivy-Lane, le convive des tavernes aux saillies étincelantes, le dictateur littéraire de Fleet-street. Ce personnage

étrange, rude assemblage de bon sens et de superstition, d'amour-propre et de générosité, d'enjouement et de mélancolie, de délicatesse et de brutalité, grâce à son biographe, est devenu, depuis tantôt un siècle, l'objet d'un culte d'autant plus extraordinaire que le dieu, tout le monde en convient, a des pieds d'argile. L'influence qu'il a exercée sur la littérature de son temps ne se fait plus sentir aujourd'hui, mais il ne se passe pas de jour sans que quelque publication nouvelle vienne montrer que rien de ce qui touche au docteur Johnson ne saurait être indifférent à l'Angleterre. Il semblerait qu'après Macaulay et Carlyle il n'y eût plus grand'chose à dire sur son compte. Il n'en est rien pourtant, et ce sujet paraît vraiment doué d'une jeunesse éternelle, à en juger par le nombre de livres, de recherches ou de discussions auxquels il prête. Tout récemment encore plusieurs écrivains, comme s'ils s'étaient donné le mot, ont à la fois ramené l'attention du public sur celui que Voltaire appelait dédaigneusement « le sieur Samuel Johnson. » M. Matthew Arnold a consacré à l'auteur des *Vies des poètes anglais* quelques pages de critique, tandis que M. Leslie Stephen a fait à l'usage des gens du monde une réduction du gros livre de Boswell. En même temps M. Birkbeck Hill, dans une étude pleine d'intérêt, s'est attaché à éclaircir un point obscur de la vie de Johnson et à réviser quelques-uns des jugemens portés sur lui. Tous ces travaux ont leur utilité, car ils contribuent à nous présenter sous un jour plus vrai un homme dont il a toujours été moins aisé de faire le portrait que la caricature.

I.

Samuel Johnson naquit en 1709 à Lichfield, où son père était le libraire attitré du clergé. La destinée, en mettant son berceau parmi les livres qu'il devait tant aimer, semblait lui montrer son chemin dans le monde; mais à cela se bornaient ses faveurs, car elle lui donnait en même temps une mauvaise constitution que la reine Anne elle-même n'avait pu réformer, malgré la prérogative attachée par la superstition aux personnes royales. Il est vrai qu'on s'était contenté de porter l'enfant à Londres, et, comme le faisait remarquer Boswell, il aurait mieux valu pousser jusqu'à Rome, où se trouvait alors l'héritier des Stuarts. Le libraire Michael Johnson était en effet un tory obstiné, et ce qu'il laissa de plus clair à son fils, ce furent ses doctrines politiques et un fonds d'hypocondrie. La première partie de cet héritage resta longtemps intacte entre les mains de Johnson ; quant à la seconde, il ne put jamais s'en débarrasser. Mélancolique dès l'enfance, défiguré par la maladie, indolent avec des accès d'ardeur, il fut envoyé à l'école et reçut sa bonne part

de punitions. On fouettait beaucoup en Angleterre à cette époque, et Johnson a toujours prétendu que personne ne s'en trouvait plus mal. « Monsieur, disait-il plus tard, mon maître a eu raison de me bien fouetter. Sans cela je n'aurais rien fait. » Ce maître, qui s'appelait Hunter, ne manquait pas d'ailleurs en corrigeant le coupable de lui faire sentir la portée peut-être un peu lointaine de son système, et lui répétait : « Ce que je fais là c'est pour vous sauver du gibet. » Il est assez douteux que Johnson ait dû son salut à M. Hunter; il était de ces élèves qui peuvent se passer de maîtres. Doué d'une heureuse mémoire et lisant au hasard tout ce qui lui tombait sous la main dans la boutique paternelle, il se composa bien vite une érudition d'un genre particulier et partit pour Oxford. Cet asile de la science ne possédait pas alors une réputation sans mélange. Dans plusieurs collèges, les professeurs avaient depuis longtemps renoncé même à toute apparence de cours. A *Magdalen College*, les *fellows*, bien rentés, passant de la chapelle à la salle à manger et de la taverne publique à la chambre commune, ne trouvaient plus que peu de temps pour les recherches studieuses. On allait jusqu'à prétendre qu'un chat était mort de faim dans la bibliothèque de *All Soul's College*. Aussi lord Chesterfield pouvait-il écrire à son fils en 1748 : « Que penseriez-vous d'une chaire de grec dans l'une de nos universités? C'est une jolie sinécure et qui n'exige que de fort minces connaissances. » Si l'on ajoute que Oxford possédait trois cents tavernes, on conviendra que la ville universitaire offrait une certaine ressemblance avec cette idéale abbaye dont la règle se résumait, suivant Rabelais, dans cet ordre indulgent : Fais ce que voudras. Toutefois, à en croire un contemporain, jacobite enragé, les bonnes traditions commençaient à se perdre. Au lieu de dîner, le mardi gras, à dix heures du matin, quand sonnait *la cloche des crêpes*, on dînait à midi, et l'on ne mangeait plus de crêpes. « Lorsque les vieilles et louables coutumes s'altèrent, ajoute le brave chroniqueur, c'est signe que le savoir décline. » Il n'y en avait pas moins alors, même à Oxford, une classe d'étudians pour qui la vie académique était loin d'être facile. C'étaient ceux qui, trop pauvres pour subvenir à leur entretien, se faisaient *serviteurs* de leurs condisciples plus riches. Ils recevaient pour cela douze sous par semaine, sans compter les mauvais traitemens, et faisaient bande à part. Un *commoner*, c'est-à-dire un étudiant roturier, se serait déshonoré en se montrant publiquement avec un *serviteur*. Quant à la science, comme elle ne méprise personne, ils parvenaient à en prendre leur part; mais il fallait pour cela un grand effort de volonté. Johnson, quoi qu'on en ait dit, ne fut pas réduit à cette extrémité. Il n'eut pas, comme Whitfield, à nettoyer les grilles de la cheminée dans la salle commune, ni à faire

le tour des chambres pour s'assurer de la présence des étudians, sauf à se voir poursuivre par ceux-ci à coups de chandeliers. Peut-être ne mangea-t-il pas toujours à son appétit, car son père n'était guère en état de lui fournir la somme nécessaire pour vivre au collège de Pembroke. On ne sait pas bien, à vrai dire, comment il se tira d'affaire. Comme tous ceux dont les commencemens ont été difficiles, il ne revenait pas volontiers sur les épreuves de sa jeunesse. Quel plaisir aurait-il eu à se rappeler qu'un jour un de ses camarades, prenant en pitié l'état de sa chaussure, avait discrètement mis à sa porte une paire de souliers neufs, attention charitable que Johnson avait d'ailleurs fort mal accueillie en jetant par la fenêtre le malencontreux présent? Il aimait mieux arrêter sa pensée sur ses succès scolaires, sur les vers latins qui lui avaient valu les éloges de son maître et ceux de Pope lui-même. Aussi lorsque après un séjour que l'on croit avoir été de quatorze mois, il fut forcé par la pauvreté de quitter Oxford sans y avoir pris ses degrés, emporta-t-il malgré tout un assez bon souvenir de ce collège de Pembroke, qu'il comparait plus tard, avec un peu d'exagération, à un nid d'oiseaux chanteurs. Et de fait, auprès de la vie qu'il allait mener pendant longtemps, celle qu'il quittait pouvait paraître douce. Son père en mourant lui avait laissé 20 livres sterling. Même au siècle dernier, on n'allait pas loin avec un pareil capital. Il accepta une place de sous-maître dans une école du Leicestershire, où par économie il se rendit à pied. Au bout de quelques mois, il se lassa d'une existence « aussi monotone que le chant du coucou. » Mieux valait encore se servir de sa plume. Il commença par traduire du français le *Voyage en Abyssinie* de Lobo, ce qui lui rapporta 5 guinées. Il eut ensuite l'idée de publier par souscription une édition annotée des poésies de Politien, projet auquel il ne manqua que les souscripteurs : les amateurs de vers latins commençaient à devenir rares. Il se rabattit sur la langue maternelle et proposa des articles de critique à l'éditeur du *Gentleman's Magazine;* avec quel succès, on l'ignore. On sait seulement qu'il reçut une réponse, ce qui était déjà quelque chose. Quoi qu'il en soit, comme l'avenir n'était pas beaucoup plus assuré que le présent, Johnson crut le moment propice pour accomplir le seul des trois grands actes de la vie dont on soit le maître : il se maria. Boswell, dans ce style dont le secret s'est perdu, dit que dès sa plus tendre jeunesse son ami avait été « sensible à l'influence des charmes féminins. » Il faut en effet qu'il l'ait été, et à un rare degré, pour s'être laissé séduire par une personne qui avait le double de son âge et dont il devait être, de tous ses contemporains, le seul à comprendre les attraits. Mrs Porter était une veuve de quarante-huit ans, très grasse et haute en cou-

leur. On a prétendu que l'usage du fard et des spiritueux n'était pas étranger à l'éclat de son teint. De son côté, Johnson ne payait pas de mine. Il était maigre et « l'immense structure de ses os offrait quelque chose de hideux » que ne rachetaient point des marques trop visibles de scrofules. Des gestes convulsifs, qui le faisaient parfois prendre pour un possédé, complétaient le personnage. Tel qu'il était, il plut à la dame, qui déclara que dans toute sa vie elle n'avait pas rencontré d'homme plus sensé. Johnson en revanche la proclamait belle et n'en voulut jamais démordre. Ce mariage d'inclination se fit à Derby, où le fiancé et la fiancée se rendirent à cheval, non sans avoir eu en route une petite altercation que Johnson racontait plus tard en ces termes à son spirituel ami Beauclerk :

« Monsieur, Mrs Porter avait lu les vieux romans et s'était mis en tête l'idée fantastique qu'une femme de cœur doit traiter son amant comme un chien. En conséquence, monsieur, elle me dit d'abord que j'allais trop vite et qu'elle ne pouvait pas me suivre, et quand j'eus ralenti mon allure, elle se mit à me dépasser en se plaignant que je restasse en arrière. Je n'étais pas homme à me faire l'esclave d'un caprice, et je résolus de me montrer au commencement tel que j'entendais rester jusqu'à la fin. Je poussai donc vivement mon cheval de façon à me trouver bientôt hors de vue. La route passait entre deux haies, et j'étais sûr qu'*elle* ne pouvait s'égarer. Je réussis ainsi à me faire rattraper; mais lorsqu'elle m'eut rejoint, je vis qu'elle était tout en larmes. »

Si Mrs Porter avait eu vingt ans de moins, elle aurait sans doute tourné bride et faussé compagnie à son fiancé; elle ne le fit pas et elle eut raison, car jamais épouse de cet âge ne se vit mieux aimée. Elle apportait à son mari une petite fortune de 800 livres. Ce n'était pas assez pour que Johnson pût vivre dans la paresse studieuse qui lui aurait si bien convenu. Aussi songea-t-il une seconde fois à l'enseignement. Il annonça qu'il recevrait chez lui les jeunes *gentlemen* qui voudraient apprendre le latin et le grec. Or, s'il s'entendait admirablement à tracer un programme complet d'études classiques, il avait l'humeur trop bizarre pour réussir dans la tâche qu'il se proposait. « L'académie d'Edial, près de Lichfield, » cessa d'exister au bout d'une année. Elle avait cependant un grand nom à inscrire dans ses annales : c'est à Edial que, devant les ridicules de son professeur, David Garrick se sentit comédien. Après cet essai malheureux, Johnson partit pour Londres, sans sa femme, avec une grosse tragédie dans la tête, et dans la poche une bourse assez mince.

La vie qu'il mena avant de parvenir à la célébrité ne nous est pas connue dans le détail; mais le souvenir lui en était si amer

que longtemps après il pleurait encore en y faisant allusion. Il passa par toutes les étapes de la misère littéraire et connut toutes les humiliations. Il offrit ses manuscrits à des éditeurs, qui, voyant ses fortes épaules, lui conseillèrent de se faire portefaix. Il se mit aux gages des libraires et fut quelquefois obligé, lorsqu'il leur écrivait, de leur rappeler qu'il n'avait pas dîné; une de ses lettres porte pour signature : *Johnson impransus.* On lui avait dit qu'avec 30 livres par an on pouvait vivre à Londres et fréquenter la bonne compagnie, à la condition de regarder le souper comme une superfluité et de ne faire de visites que les « jours de chemise blanche. » La recette ne lui fut pas inutile, et il trouva moyen de la simplifier encore en supprimant, de loin en loin, dans son budget le chapitre du logement. Beaucoup de littérateurs vivaient alors ainsi, attendant chaque matin un de ces tours de roue de la fortune qui mettent l'écrivain en vue, et souvent réduits le soir à se passer de gîte. Cependant la littérature commençait à devenir un métier lucratif. Sans compter Pope, qui avait reçu 8,000 livres pour sa traduction d'Homère, les poètes comme Young et Gray, les historiens comme Hume et Robertson, les romanciers comme Fielding et Sterne n'avaient pas à se plaindre du public. Il n'était pas rare qu'un seul livre heureux donnât l'indépendance à son auteur. Si Johnson resta longtemps en servitude, il le dut un peu à l'indolence naturelle de son tempérament. Un poème, *London*, composé à l'imitation d'une satire fameuse de Juvénal, avait attiré sur lui l'attention et la bienveillance de Pope, qui s'entremit pour obtenir en faveur de son jeune confrère une charge dont le petit revenu aurait suffi à ses besoins. Malheureusement il fallait pour la remplir un grade que l'université de Dublin ne voulut pas conférer à Johnson, et celui-ci retomba sous le joug des libraires. Il fit des traductions de tout genre, rendit compte des débats du parlement sous une forme détournée, car la reproduction des discours était en principe interdite, et sur les notes que lui apportaient des sténographes de rencontre mit plus d'une fois un peu de sa prose dans l'éloquence de Pitt. Il accepta même de dresser un catalogue de bibliothèque. Il est vrai que, le libraire qui l'employait lui ayant reproché sa négligence, Johnson, qui connaissait son *Lutrin*, le renversa par terre d'un coup d'in-folio. On montrait encore en 1812 dans une boutique de Cambridge le projectile historique : c'était une Bible des Septante. La liste des ouvrages que la nécessité arrachait alors à Johnson serait sans doute assez longue. Les uns, publiés sans signature, n'ont pas laissé de traces; les autres sont oubliés. Il n'en est qu'un qui se lise maintenant avec intérêt, c'est la biographie d'un homme de lettres. Richard Savage était le personnage le plus re-

marquable de cette bohème littéraire dont le quartier de Grub-street était le centre. Fils illégitime, ou réputé tel, de la comtesse Macclesfield, et persécuté par sa mère, qui ne s'était pas contentée de l'abandonner, sa naissance, ses malheurs, ses aventures de taverne et un certain talent de versificateur lui avaient fait à la longue une réputation dans la société. On a aujourd'hui quelques doutes sur la véracité de récits qui cependant ne furent jamais contredits par la comtesse Macclesfield. Ce qui est certain, c'est que Johnson les acceptait avec tout le monde et que, s'étant attaché à Richard Savage, il a fait de l'aventurier un portrait qui répond bien au roman de sa vie. Sous sa plume, le sujet s'est agrandi; ce n'est plus seulement l'existence assez méprisable d'un médiocre écrivain qu'il raconte, c'est encore toute une société, avec ses mœurs brillantes à la surface, au fond singulièrement grossières, qu'il révèle à son lecteur.

L'impression est d'autant plus vive que l'auteur, tout honnête homme qu'il soit, ne peut cacher son faible pour le guide peu scrupuleux qui l'avait sans doute introduit dans plus d'une joyeuse compagnie, et avec lequel il avait maintes fois arpenté les rues de Londres en quête d'un logis ou d'une taverne pour y passer la nuit. La raison de cette indulgence est du reste tout à son honneur. Richard Savage lui avait témoigné de l'intérêt, et Johnson avait la mémoire très longue : il n'oubliait jamais ceux qui lui avaient voulu du bien, ni les autres non plus. « Hervey, disait-il à la fin de sa vie en parlant d'un des amis de sa jeunesse, Hervey était un homme vicieux, mais il fut très bon pour moi. Appelez un chien Hervey, et je l'aimerai. » Heureusement la gratitude n'allait pas chez lui jusqu'à l'imitation. Il ne dut à Richard Savage qu'une connaissance peut-être un peu trop intime des mœurs littéraires de la seconde partie du XVIIIe siècle; et, au rebours de son héros, il sut garder son indépendance et sa dignité. Pleine de faits curieux pour l'histoire de la littérature, la *Vie de Richard Savage* offrait encore un autre mérite. Le style en était original et présentait déjà tous les traits distinctifs de la manière *johnsonienne*, c'est-à-dire une certaine partialité pour les mots dérivés du latin, le goût des périodes par antithèse, le long développement de la phrase, et en général un penchant à monter sur des échasses pour rehausser des lieux communs. En revanche, une grande vigueur, une clarté parfaite, une rare propriété d'expression et des tours heureux venaient racheter ce que l'ensemble avait de trop solennel et de tragique. Cette façon grandiose de parler aurait quelquefois semblé plus à sa place sur la scène. Johnson essaya de l'y transporter. Depuis longtemps, fidèle au précepte de tous les arts poétiques, il polissait et repo-

lissait la tragédie commencée à Lichfield. Grâce à son ancien élève Garrick, il parvint à la faire représenter au théâtre de Drury-Lane. Quoique l'auteur eût mis pour la circonstance un gilet écarlate et un chapeau brodé d'or, la pièce n'obtint qu'un médiocre succès. Le parterre, criant « au meurtre, » ne voulut jamais permettre que l'héroïne fût étranglée sur la scène, et *Irène* n'eut que neuf représentations. Johnson prit sa mésaventure dramatique en galant homme. On lui demandait, car il se trouve toujours des gens pour faire ces questions-là, s'il se ressentait de son échec. « Pas plus que le Monument (1), » répondit-il. Il avait l'âme très ferme à l'égard de la critique et disait avec beaucoup de raison : « Un homme qui écrit un livre se croit plus sage ou plus spirituel que le reste des hommes; il suppose qu'il est capable de les instruire ou de les amuser, et le public auquel il s'adresse doit après tout rester juge de ses prétentions. » C'était parler d'or. Le poète fit mieux encore : il conforma sa conduite à sa théorie et, se soumettant à l'arrêt des beaux esprits, renonça pour jamais au théâtre. *Irène*, à tout prendre, ne lui avait pas été inutile. Elle lui avait rapporté 300 livres environ et une disgrâce honorable qui avait mis son nom en lumière. Les plus mauvais jours étaient passés et la gloire n'était pas loin.

II.

Le moment était favorable pour fonder une réputation. Le ciel littéraire était vide. Pope était mort dans sa gloire, Swift avait fini dans l'imbécillité, Fielding, épuisé par le travail et les excès, était allé chercher le grand repos dans le cimetière de Lisbonne, et parmi les vivans, ceux qui devaient être illustres un jour étaient encore ignorés, tandis que ceux qui l'étaient déjà vivaient dans la retraite. Le poète Gray limait ses vers dans son paisible appartement de Cambridge, Richardson ne sortait guère du cercle de vieilles demoiselles que l'admiration avait réunies autour de lui, Burke arrivait d'Irlande pour tenter la fortune à Londres où débarquait en même temps Goldsmith après avoir fait le tour de l'Europe, sa flûte sur le dos. La république des lettres justifiait vraiment son titre : personne n'y avait la première place. Le sceptre autrefois tenu tour à tour par Ben Jonson, par Dryden, et par l'auteur de *la Dunciade*, n'avait point trouvé depuis de mains capables de le relever. Si Johnson le prit à défaut d'un plus digne, ce ne fut pas sans peine. Il lui fallut d'abord se révéler comme écrivain moraliste. Le *Rambler* (le Rôdeur), qui parut deux fois par semaine, de 1750

(1) Célèbre colonne érigée en mémoire du grand incendie de 1666.

à 1752, fit à cet égard beaucoup pour sa réputation. On chercherait vainement dans cet humble successeur du *Spectateur* les grâces légères, les traits délicats, la douce ironie qui donnent tant de charme aux écrits de Steele et d'Addison. Aucun personnage ne s'y dresse en pied, et, comme on l'a dit justement, si quelque femme y parle, c'est la voix de Johnson en jupons qu'on entend. L'auteur veut surtout instruire. De ces pages à l'allure pesante on pourrait extraire tout un système de morale. Johnson discute sur les connaissances utiles, sur la vengeance, sur la retraite, sur la patience, sur la chasse aux héritages, sur l'affectation, en un mot sur les vices, les travers et les ridicules éternels de l'humanité; et il met au service de ces lieux communs un style si grave, des images si pompeuses, tant de mots à tournure grecque ou romaine qu'on serait tenté de lui faire le compliment de Vadius à Trissotin et de lui dire :

On voit partout chez vous l'ithos et le pathos.

Aussi, moins heureux que les essais périodiques dont il ferme la série, le *Rambler* a-t-il vécu. Personne aujourd'hui ne s'aventure à le tirer de la poussière des bibliothèques, ne fût-ce que pour y chercher la raison du succès qu'il obtenait jadis auprès de tant de lecteurs, sans oublier Mrs Johnson dont il faisait les délices. La bonne dame avouait même qu'elle n'aurait jamais cru son mari capable d'un tel effort de génie. Elle n'était pas d'ailleurs destinée à survivre longtemps au *Rambler*. Le dernier numéro venait à peine de paraître qu'elle mourut. Si vaillant qu'il fût, le moraliste chancela d'abord sous le coup. Quoique Mrs Johnson n'eût pas toujours montré envers son mari une parfaite égalité d'humeur, celui-ci perdait en elle une personne dont l'admiration ne lui avait jamais manqué. Une note écrite dans les derniers temps de sa vie témoigne d'une façon touchante que sa douleur n'était pas de celles qui se dissipent en violens éclats :

« Voici le jour où, en 1752, ma chère Letty mourut. Je viens de faire une prière de repentance et de contrition ; peut-être Letty prie-t-elle en ce moment pour moi. Que Dieu me soit en aide! Nous fûmes mariés environ dix-sept ans, en voilà trente que nous sommes séparés. »

Johnson chercha d'abord dans le travail une diversion à son chagrin. Pour mieux écarter les souvenirs pénibles, il s'installa dans son grenier, seul endroit où il n'eût jamais vu Mrs Johnson, et se remit au grand dictionnaire dont il avait formé le projet depuis longtemps, semble-t-il. C'était une entreprise considérable, et, si l'auteur ne se dissimulait pas la peine que l'ouvrage lui coûterait,

il ne se faisait pas beaucoup d'illusions sur le genre d'honneur qui lui en reviendrait auprès du public. « Tout autre écrivain, dit-il dans sa préface, peut aspirer à l'éloge; la seule chose que le lexicographe puisse espérer, c'est d'échapper à la critique, et encore cette récompense toute négative ne lui est-elle que rarement accordée. »

La besogne était sans doute ingrate; mais elle ne fut ni sans profit, puisqu'elle le fit vivre, ni sans éclat, puisque lord Chesterfield brigua l'honneur de la dédicace. Le plan de l'ouvrage était publié depuis 1747; Johnson comptait mettre trois ans à le remplir, il en mit huit. L'éditeur était à bout de patience. Quand il eut reçu la dernière feuille, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Dieu merci, j'en ai fini avec lui. » Johnson, à qui l'on rapporta le propos, sourit en disant : « Je suis bien aise qu'il remercie Dieu de quelque chose. »

Quand on ouvre ces deux in-folio et que l'on tombe par exemple sur le mot accise (*excise*), on est un peu surpris de la définition suivante : « Taxe odieuse levée sur les denrées et fixée par des misérables aux gages de ceux-là même à qui l'accise est payée. » La surprise redouble quand on trouve que l'avoine (*oats*) est appelée « une graine qui en Angleterre se donne généralement aux chevaux, mais en Écosse sert à nourrir les gens. » On se dit que l'auteur a dû avoir maille à partir avec les Écossais ou qu'il n'a pas la conscience très nette à l'endroit des employés de la régie. Johnson, il est vrai, avait l'impôt en horreur, et tout ce qui venait d'au delà de la Tweed lui était en abomination; il faut encore ajouter que la science du langage n'était pas née quand il écrivait. Aussi ne saurait-on lui reprocher de n'avoir point mis dans son travail l'exactitude à laquelle les procédés contemporains nous ont habitués. Les origines de sa langue lui étaient en grande partie inconnues et la partie philologique de ses recherches n'offre que peu de valeur. En revanche, l'heureux choix et le nombre des citations donnent aux pages de ce lexique un intérêt qui n'a pas disparu et qui explique l'enthousiasme avec lequel il fut accueilli. L'auteur de ce monument élevé à la gloire de la littérature anglaise fut bientôt salué comme un géant, et son nom ne tarda pas à se confondre avec le titre même de son œuvre. On disait souvent en parlant de lui : *Dictionnaire Johnson.*

L'apparition du dictionnaire marque une date mémorable dans l'histoire des gens de lettres. En refusant d'inscrire sur la première page le nom de Chesterfield, Johnson faisait une révolution : il abolissait à jamais le patronage des grands seigneurs sur les écrivains. L'auteur de ces lettres célèbres, où, suivant le mot même de Johnson, on voyait enseignées « la morale d'une courtisane et les manières d'un maître à danser, » avait laissé entendre qu'il accepterait sans déplaisir la dédicace du grand ouvrage. C'était s'y prendre un peu

tard. Plusieurs années auparavant, lorsque Johnson, alors inconnu, lui avait envoyé le plan de son dictionnaire, le grand seigneur n'avait rien répondu. L'écrivain devenu illustre, et qui aimait « les bons haïsseurs, » accueillit fort mal à son tour des avances trop intéressées pour mériter aucune reconnaissance, et il écrivit à l'arbitre de toutes les élégances une lettre dont Boswell nous a conservé les termes pleins d'une méprisante ironie. Lord Chesterfield mit la lettre dans sa poche, et si l'on en parla dans Londres, il ne fut pour rien dans l'indiscrétion. On a longtemps cru qu'il s'était vengé, d'une façon tout intime du reste, car sa correspondance n'était pas destinée à la publication, en représentant Johnson sous les traits d'un « respectable Hottentot qui jette ce qu'il mange partout excepté dans son gosier » et qui est assez absurde pour traiter de la même façon supérieurs, égaux et inférieurs. M. Birkbeck Hill a démontré récemment que cette supposition n'était pas fondée ; mais quoi que lord Chesterfield ait pu penser, le coup fatal n'en était pas moins porté par la rude main du lexicographe à la longue tradition qui mettait l'écrivain pauvre aux pieds du premier sot venu, pourvu qu'il eût un titre ou de l'argent.

La fierté de Johnson était d'autant plus méritoire qu'au moment où il relevait ainsi dans sa personne tous ses pareils si longtemps humiliés, sa plume ne lui assurait pas encore l'indépendance Si, pour parler comme Corneille, il s'était donné du mal

> Afin qu'un peu de bien suivît beaucoup d'honneur,

il n'avait réussi qu'à moitié. L'académie de la Crusca lui avait envoyé son *Vocabulaire*, l'Académie française lui avait fait remettre son dictionnaire, mais ces honneurs, joints à la satisfaction plus réelle d'avoir, ainsi que le lui disait Garrick, battu quarante Français à lui tout seul, ne suffisaient pas à le faire vivre. Aussi le voit-on, après la publication de son grand ouvrage, employé à nombre de travaux différens. Il fait des analyses et des comptes rendus pour le *Literary Magazine*, il ressuscite le *Rambler* sous un nouveau titre, il compose des prospectus pour un journal et corrige même un volume de poésies pour un auteur qui se défiait de ses propres forces. Malgré tout, sa bourse se trouva plus d'une fois à sec, car un jour, sans le secours de Richardson qui lui prêta 6 livres, il allait être arrêté pour dettes, et trois ans plus tard, sa mère étant morte, il dut, pour payer les frais de l'enterrement, écrire un roman en toute hâte. Composé en sept jours ou plutôt en sept soirées, et sous l'influence d'une douleur profonde, *Rasselas*, on le comprend, a dû se ressentir des circonstances qui l'ont fait naître. Cependant, pour

bien des gens, il demeure encore le principal titre de son auteur à la célébrité.

Ce conte africain où les personnages, suivant la mode du XVIIIe siècle, n'ont pas même pris la peine de se déguiser, a eu les honneurs de la traduction dans la plupart des langues de l'Europe, et il n'y a pas longtemps qu'un premier ministre d'Angleterre, dans une triomphante période, unissait le nom de Rasselas à l'expédition d'Abyssinie. La coïncidence des dates a suggéré à la critique anglaise un parallèle entre *Rasselas* et *Candide*, qui parurent la même année. On a même supposé, ce qui semble bien improbable, que Johnson pouvait avoir connu le dessein du roman de Voltaire, que le sien suivit à un intervalle très rapproché. Il y a en effet une ressemblance apparente entre les deux sujets, mais ce serait abuser d'une rencontre fortuite que de pousser la comparaison plus loin, au grand détriment de l'auteur anglais. La fertile vallée où Rasselas, prince d'Abyssinie, vit, sur l'ordre du roi son père, dans une heureuse ignorance des hommes, n'a rien de commun avec le château de M. le baron de Thunder-ten-tronckh, et l'on ne saurait découvrir le plus petit air de famille entre la princesse Nekayal et Mlle Cunégonde. *Rasselas* n'est qu'une suite d'essais reliés par le fil d'une histoire invraisemblable. L'écrivain, dissertant à perte de vue sur la morale et la religion, y passe de l'utilité des pèlerinages aux dangers de la solitude, pèse les raisons qu'on peut avoir de croire à l'apparition des âmes qui ont quitté ce monde et cherche vainement le bonheur dans toutes les conditions de la vie. Ici encore c'est Johnson qui parle sans chercher à se dissimuler. Le thème est sérieux, les variations ne le sont pas moins : Vanité des vanités! telle en est la conclusion.

« Père des eaux, s'écrie quelque part un des personnages en s'adressant au Nil, toi qui roules tes ondes à travers quatre-vingts nations, dis-moi si dans tout ton cours tu arroses une seule demeure où tu n'entendes pas s'élever le murmure des plaintes? » Cette apostrophe peut donner une idée du ton ordinaire de l'écrivain. Quelque éloquentes que soient ses déclamations, quelque fortes que soient ses pensées, son pessimisme amer n'a qu'une seule note, et qui ne rappelle nullement le rire étincelant de Voltaire. Au fond, la différence est plus considérable encore. La morale de *Candide*, c'est qu'il faut cultiver son jardin; la morale de *Rasselas*, c'est qu'il n'y a pour l'homme qu'un choix vraiment important à faire ici-bas, celui de son éternité. Johnson est un moraliste chrétien. Si sa mélancolie prend quelquefois une teinte de scepticisme, il ne faut pas la confondre avec l'incrédulité, qu'il avait en horreur. Depuis longtemps il s'était rangé au joug d'une foi d'où la superstition n'était pas toujours absente. Fort assuré des vérités révélées, il

l'était moins de son propre salut, comme le prouvent les prières qu'il avait l'habitude de mettre par écrit, prières touchantes où il ne cessait de se reprocher son indolence, sa gourmandise et l'inutilité de ses bonnes résolutions.

Sa foi, comme l'a dit admirablement Macaulay, avait assez de rayons pour le guider, mais pas assez de lumière pour le réjouir. De là cette terreur de la mort qui lui faisait prétendre que la vie humaine, avec ses occupations, ses ambitions, ses plaisirs et ses crimes n'avait pour raison et pour but que la nécessité de se cacher jusqu'au bout la loi fatale à laquelle toute créature humaine est soumise. Le plus grand des supplices eût certainement été pour lui de demeurer en repos dans cette chambre dont parle Pascal, et il est probable que son intelligence n'aurait pas résisté à la solitude. Tout jeune encore, à Lichfield, il avait déjà ressenti les atteintes de l'hypocondrie dont il devait souffrir jusqu'à son dernier jour. Il n'y échappait, car la lecture ne parvenait pas toujours à le distraire, que par la conversation. Il n'était jamais plus à l'aise que dans une de ces tavernes qu'il nommait le trône de la félicité humaine, entouré d'auditeurs sachant lui donner la réplique ou le contredire à propos. Une circonstance inattendue, en le mettant une fois pour toutes à l'abri de la gêne, allait bientôt lui permettre de satisfaire son penchant pour ce genre de dissipation qui lui était devenu nécessaire. Quelques amis, à l'avènement de George III, obtinrent des ministres du nouveau roi que Johnson fût proposé pour une pension de 300 livres. La libéralité, comme le fait remarquer M. Leslie Stephen, n'était pas excessive, si l'on songe que Horace Walpole et d'autres encore, par la seule raison qu'ils étaient les fils de leurs pères, jouissaient de sinécures dont les revenus se comptaient non par centaines, mais par milliers de livres. Néanmoins, l'offre toucha tellement Johnson que, ne trouvant pas de termes assez forts dans son dictionnaire, il dut recourir au français pour exprimer sa reconnaissance : il déclara qu'il était « *pénétré* des bontés de sa majesté. » Un scrupule le retenait encore : il avait jadis donné du mot pension l'explication suivante : « En Angleterre on entend généralement par là le salaire que reçoit un mercenaire politique pour trahir son pays. » Au risque de démentir ses propres définitions, l'auteur du dictionnaire, ayant pris conseil de ses amis, finit par se laisser pensionner. Il était bien convenu d'ailleurs que c'était la récompense de travaux littéraires passés plutôt que le prix de services politiques à venir. « Maintenant, disait Johnson, je ne puis plus maudire la maison de Hanovre, mais j'estime que ce plaisir, comme celui de boire à la santé du roi Jacques, est amplement compensé par une rente de 300 livres. » Son jacobitisme n'eut pas d'autre oraison funèbre. Il est vrai qu'il ne l'enterrait pas tout

entier, car il en retenait un certain nombre de préjugés et l'esprit d'opposition. D'autres habitudes paraissent avoir été plus difficiles à déraciner chez lui. « J'espère, lui disait Beauclerk, que vous allez désormais vous réformer et vivre proprement comme un gentleman. » C'était beaucoup demander, et il ne semble pas que Johnson se soit jamais fort approché de l'idéal tracé par Chesterfield et par Richardson. Cependant la pension royale marque une ère nouvelle dans sa vie : la carrière de l'écrivain est à peu près finie, celle du dictateur littéraire commence.

III.

La curiosité qui s'attache aux pas des hommes illustres n'est point, qu'on la blâme d'ailleurs ou qu'on l'approuve, née de notre temps. Le XVIII[e] siècle l'a connue comme nous, et c'est grâce à elle que nous pouvons nous faire de la personne et des manières de Johnson une idée presque aussi exacte que si nous eussions été présentés au grand critique. Les témoignages des contemporains s'accordent tellement que pas un des traits de cette physionomie originale n'est resté obscur. Et comme l'homme était peut-être plus remarquable que l'écrivain, tous ces détails extérieurs aident à faire comprendre l'influence qu'il a exercée. L'apparence, il faut l'avouer, ne prévenait pas en sa faveur. Quand on était admis à son petit lever, faveur qu'il n'était pas difficile d'obtenir, on voyait arriver, vers midi, un corps énorme dont la marche offrait une vague ressemblance avec le mouvement d'un navire. Sur une tête massive était perchée une perruque trop courte, ordinairement brûlée par devant pour avoir été trop près de la chandelle. Les pieds étaient chaussés de vieux souliers faisant office de pantoufles, l'habit brun aux boutons de métal laissait entrevoir des manches de chemise pendantes, et les bas ne rejoignaient la culotte que d'une manière imparfaite. L'ensemble du costume prouvait que celui qui le portait disait vrai quand il prétendait ignorer « la passion du linge blanc. » Le maintien de Johnson répondait à la négligence de sa toilette. Suivant l'humeur du jour, il restait rêveur dans un coin, se balançait sur sa chaise, tambourinait avec ses doigts, faisait des grimaces et des contorsions, ou se mêlait brusquement à la conversation, en général pour démontrer qu'on n'avait dit que des sottises. Quand il riait, ses contemporains croyaient entendre un rhinocéros. Les accès de sa gaîté secouaient alors si violemment sa rude charpente qu'il était forcé de s'appuyer pour ne pas tomber. Avec cela irascible, ne souffrant aucune contradiction et se laissant dans la discussion emporter au delà de toutes les bornes. Il ne s'en croyait pas moins les qualités d'un

homme bien élevé et donnait au besoin des leçons d'étiquette. En réalité c'était, selon le mot du frère de Garrick, un terrible compagnon. On a quelque peine aujourd'hui à se le figurer dans un salon, entouré d'hommes élégans et de femmes à la mode; il est certain toutefois qu'il était fort prisé du grand monde. La plus haute aristocratie recherchait l'honneur de le voir et le plaisir de l'entendre parler. Peut-être cependant était-il plus à son avantage chez ses amis naturels, artistes, savans, écrivains ou beaux esprits. La liste en était devenue rapidement très longue. Au premier rang brillait Garrick. Cet ancien élève de « l'académie » de Lichfield avait fait du chemin depuis qu'il était arrivé à Londres avec son maître, et celui-ci, bien qu'il eût le plus profond mépris pour la profession du comédien, ne cessa jamais de regarder Garrick comme sa propriété personnelle. Il ne perdait aucune occasion de lui lancer un coup de boutoir, mais il ne permettait pas que d'autres prissent la même liberté. Peu sensible à l'art dramatique, il ne l'était pas davantage aux beautés de la peinture. Reynolds n'en était pas moins un de ses meilleurs amis. Ce fut une réflexion piquante de l'artiste qui commença l'intimité. Un jour quelques dames déploraient devant lui la perte d'un ami à qui elles avaient des obligations. « Il vous reste une consolation, leur dit Reynolds, c'est d'être délivrées du fardeau de la gratitude. » Le moraliste, qui était présent, fut charmé de ce mot. Il s'en alla souper avec Reynolds et devint son ami pour la vie. Un autre genre de sympathie l'attirait vers Goldsmith à la même époque. Le jeune Irlandais, connu seulement des libraires qui l'employaient, avait l'immortalité dans son tiroir, où dormait *le Vicaire de Wakefield*, mais il venait d'être arrêté pour dettes à la requête de sa propriétaire. Il appela Johnson à son secours, et celui-ci, après s'être fait précéder d'une guinée, comme avant-garde, arriva lui-même. La guinée s'était déjà transformée en une bouteille de vin de Madère que Johnson déboucha pendant que Goldsmith déroulait son manuscrit. Le critique parcourut le roman, courut l'offrir à un libraire et apporta en échange 60 livres au moyen desquelles l'auteur put payer son terme, et, satisfaction plus vive encore, administrer une semonce à son impatiente hôtesse. De pareils services ne s'oublient pas; on peut trouver que pourtant l'auteur du *Dictionnaire* les fit quelquefois payer un peu cher à son protégé. Goldsmith, qui était la vanité même, fut mis à une rude épreuve dans la société de Johnson, et, s'il n'y apprit pas l'humilité, ce ne fut pas la faute de ce dernier. Avec un semblable rabat-joie à ses côtés, le pauvre romancier en arrivait parfois aux dernières limites du désespoir, quoiqu'il n'ignorât pas que sous les railleries de son ami se cachait une admiration sincère. « Johnson, disait-il, n'a de l'ours que la peau. »

A l'honneur d'avoir aidé Goldsmith, Johnson peut encore ajouter celui d'avoir deviné Burke. Edmond Burke arrivait aussi d'Irlande, avec son éloquence et sa pauvreté. De plus, il était whig, ce qui n'était pas une recommandation aux yeux d'un homme qui prétendait que le premier des whigs avait été le diable. L'amour de la parole, plus fort que les opinions politiques, rapprocha le futur orateur du vétéran littéraire. A côté de ces noms, il en est de plus humbles qui n'auraient pas même droit à une niche dans l'histoire des gens de lettres, si l'amitié de Johnson ne les avait sauvés de l'oubli. C'est Bennet Langton, cet aimable et long gentleman, qui ressemblait à la « cigogne du carton de la pêche miraculeuse. » Il connaissait la Grammaire grecque de Clenardus, et cette érudition lui avait conquis le cœur de Johnson, qui lui disait : « Monsieur, y a-t-il quelqu'un dans cette ville qui ait entendu parler de Clenardus, excepté vous et moi? » Si grande fut l'amitié, commencée sous ces auspices, qu'un jour, se sentant malade, Johnson demanda à Langton de lui signaler sincèrement les fautes de sa vie. Langton lui remit en silence une feuille de papier où il avait écrit plusieurs textes de l'Écriture recommandant la charité. Sur quoi le pénitent se fâcha et malmena son obligeant confesseur un peu plus rudement qu'autrefois l'archevêque de Grenade n'avait fait Gil Blas. On n'entrait dans l'intimité de Johnson qu'à la condition sous-entendue de beaucoup supporter, et tout le monde se soumettait à la clause. Il y avait bien par-ci par-là quelques tentatives de rébellion. Ainsi Topham Beauclerk, qui n'avait en fait d'esprit rien à envier à personne, rendait quelquefois à Johnson ce que les Anglais appellent « un Roland pour son Olivier. » Cet arrière-petit-fils de Charles II et de l'actrice Nell Gwyn joignait à l'amour des lettres les mœurs d'un homme à la mode. Il devait faire un singulier contraste avec le critique bourru qui, tout en le blâmant, ne pouvait s'empêcher de l'aimer pour les grâces de sa conversation. Johnson n'épargnait pas les vérités au brillant sceptique, dans l'espoir de le ramener au bien, et celui-ci, de son côté, usant du privilège de la jeunesse, faisait de loin en loin oublier au docteur la gravité de son âge. Une de ces escapades est restée célèbre. Boswell raconte que, Beauclerk et Langton s'étant attardés jusqu'à trois heures du matin dans une taverne, il leur passa par la tête d'aller réveiller leur vieil ami. « Ils cognèrent violemment à la porte de son appartement du Temple et le virent enfin apparaître en chemise, une petite perruque noire sur le sommet de la tête en guise de bonnet de nuit, et un tisonnier à la main, car il s'imaginait qu'on venait l'attaquer. Quand les deux visiteurs se furent nommés et lui eurent proposé de les accompagner dans leur promenade matinale, il leur dit en

souriant : « Comment! c'est vous, mauvais drôles que vous êtes? Allons, je vais venir folâtrer avec vous. » Il fut bientôt habillé, et l'on entra dans Covent-Garden, où les marchands de légumes, arrivant de la campagne, commençaient à déballer leur marchandise. Johnson fit quelques tentatives pour les aider, mais les honnêtes jardiniers semblaient tellement étonnés de sa mine, de ses manières et de son étrange obligeance qu'il s'aperçut bientôt que l'offre de ses services n'était nullement goûtée. On se dirigea vers une des tavernes voisines, et l'on prépara un bol de la boisson qu'on appelle *bishop*. Puis les trois amis, montant en bateau, ramèrent jusqu'à Billingsgate, où Langton, invité à déjeuner ailleurs en compagnie de quelques jeunes dames, refusa de passer dans la dissipation le reste de la journée. Sur quoi Johnson le gourmanda, lui reprochant de l'abandonner pour aller s'asseoir dans une société de *pauvres filles sans idées.* » Il ne faudrait pas croire d'après ce dernier mot que Johnson fût devenu l'ennemi des femmes. Il était au contraire plein d'attentions pour celles qui, en l'écoutant, faisaient preuve d'intelligence à ses yeux. Il pouvait bien lui arriver dans un moment d'absence de se baisser, au milieu d'un dîner, et de prendre dans sa main le soulier de sa voisine; mais quand la comtesse de Boufflers venait lui rendre visite, il savait, galant à sa manière, se précipiter dans l'escalier comme un ouragan pour lui donner la main jusqu'à son carrosse. On compte plus d'une femme parmi les personnes qui lui furent chères. La plus connue est Mrs Thrale. Son mari, le grand brasseur, était un excellent homme dont l'esprit « frappait très régulièrement les heures, mais ne marquait pas les minutes. » Quant à Mrs Thrale, elle savait plus d'anglais, voire même de latin, que les dames de son temps, et avait assez d'esprit pour n'en point trop montrer. Choyé par les deux époux, ayant sa chambre réservée dans leur maison de ville et dans leur maison de campagne, le critique perdait sa sévérité et le misanthrope sa mélancolie. Il composait de petits vers pour la maîtresse du logis et caressait les enfans.

A la même époque arrivait à Londres, attiré par sa réputation, un jeune Écossais dont le nom ne peut plus désormais se séparer du sien. L'inimitable Boswell ne doit sa célébrité qu'à l'affection de Johnson, et parmi tous ceux qui ont approché l'écrivain, il mérite une place à part. Voici quatre-vingts ans qu'on se demande si Boswell était un homme d'esprit ou s'il n'était qu'un sot sans avoir pu s'entendre sur son compte. Le fond de son caractère, comme le dit fort bien M. Leslie Stephen, paraît avoir été une immense capacité de jouissance. Frivole et sensuel, sans un grain de philosophie ni une étincelle de poésie dans l'âme, il montrait en même temps un goût très vif pour les plaisirs

intellectuels, une insatiable curiosité pour tout ce qui touchait aux gens de lettres. Il s'introduisait partout, et sa vanité poursuivait tour à tour Voltaire, Wesley, Rousseau, Paoli ou lord Chatham. Il allait même jusqu'à demander à ce dernier, alors premier ministre, de vouloir bien « l'honorer d'une lettre de temps en temps. » Un métier pareil suppose une certaine effronterie, beaucoup de bonne humeur, une insensibilité parfaite aux rebuffades. Si l'on y ajoute une naïveté qui n'excluait pas la finesse et quelque bonté naturelle, on aura le portrait d'un homme qui n'était tout à fait ni le faquin assommant dépeint par Macaulay, ni le disciple idéal que M. Carlyle a célébré. Peut-être cet ensemble de qualités et de défauts était-il nécessaire pour produire la plus parfaite biographie qu'il y ait au monde.

IV.

Au moment où Boswell fit irruption dans sa vie, Johnson avait cinquante-quatre ans. Il était célèbre et se reposait, content désormais d'exercer par la parole, ou plutôt par la conversation, l'autorité qu'il avait acquise. Il se levait tard, et la matinée se passait pour lui à déclamer sur tous les sujets possibles devant les gens qui venaient le consulter comme un oracle ou simplement l'écouter. Il s'en allait ensuite dîner dans une taverne ou chez des amis et passait la soirée à boire, en causant, « un océan de thé, » ce qui le menait à une heure avancée de la nuit. Une fois par semaine, il soupait à *la Tête de Turc*, où se réunissait le *Club littéraire*, fondé par Reynolds, et dont les premiers membres furent Burke, Nugent, Beauclerk, Langton, Goldsmith et Hawkins. C'était un grand honneur que d'être admis dans cette association. Garrick, Fox, Gibbon, Adam Smith, les Warton, Sheridan et d'autres encore devaient y entrer plus tard. Quelques-unes des conversations les plus brillantes du XVIIIe siècle se sont tenues là : on en retrouve l'écho dans le livre de Boswell. Boswell était arrivé à Londres en 1762. Fils aîné d'un *laird* écossais, il venait d'Utrecht où il avait complété ses études de droit et désirait passionnément faire la connaissance du plus grand des hommes de lettres. Il avait d'abord espéré que l'acteur Sheridan pourrait le présenter à Johnson ; malheureusement il y avait alors du froid entre les deux amis. Johnson avait dit un jour : « *Sherry* est ennuyeux ; mais il a dû se donner bien du mal pour arriver au point où nous le voyons : un tel excès de stupidité n'est pas dans la nature. » Il est probable que le propos n'avait pas été perdu. Boswell connaissait un autre acteur, Tom Davies, qui s'était fait libraire. Ce fut dans sa boutique que le jeune avocat contempla pour la première fois les traits du « Leviathan

dont il fut le pilote. » L'entrevue ne tourna pas complètement à l'honneur de l'Écosse, bien que Boswell eût déclaré, pour se concilier Johnson, que ce n'était pas sa faute s'il en venait. Boswell pourtant ne se découragea pas. Il se hasarda même quelques jours après à relancer le géant dans son antre. Cette fois l'entretien prit une meilleure tournure, et il ne se passa pas beaucoup de temps avant que Boswell eût l'insigne honneur de boire, à *la Mitre*, une bouteille de vin de Porto avec Johnson, qui lui dit en le quittant : « Donnez-moi la main, j'ai pris du goût pour vous. »

Johnson ne savait guère à quoi l'engageait cet aveu. Il put bientôt s'apercevoir que, s'il avait rencontré dans Boswell le plus enthousiaste des admirateurs, il s'était attaché en même temps le plus minutieux des historiographes. Son amour-propre y trouvait son compte, quoique cette obsession perpétuelle le lassât quelquefois. On doit reconnaître que la curiosité du biographe prenait souvent des détours assez puérils. Quand il demandait, par exemple, à son ami ce qu'il aurait fait, enfermé seul dans un château avec un nouveau-né, Johnson répondait fort naturellement qu'il n'aurait pas été charmé de cette société et ne se montrait pas disposé à poursuivre la supposition ; mais le questionneur ne se tenait pas pour battu et finissait par extorquer au moraliste quelques maximes sur l'éducation. Il n'était pas toujours aussi heureux. Ainsi, et cette particularité semble l'avoir profondément intéressé, il ne put jamais parvenir à savoir ce que l'auteur de *Rasselas* faisait des écorces d'orange qu'il mettait soigneusement dans ses poches. Par bonheur, son talent d'inquisition ne dédaignait pas les sujets plus relevés. Aussi connaissons-nous par lui tous les préjugés et toutes les opinions de l'écrivain en matière de théologie, de politique, de morale et de littérature. Nous savons non-seulement que Johnson ne portait pas de bonnet de nuit, mais nous savons encore que tel jour il réfuta Berkeley en donnant un grand coup de pied sur une dalle, ce qui prouvait évidemment l'existence de la matière, et que le 10 octobre 1769 il trancha définitivement la question du libre arbitre en disant : « Monsieur, nous sentons que notre volonté est libre, et voilà qui suffit. » Nous connaissons les menus de ses dîners, mais nous apprenons aussi qu'un jour, à Oxford, il but « à la prochaine insurrection des nègres aux Indes occidentales. » Toutes les superstitions, toutes les contradictions de l'homme sont mises à nu devant nous par le scalpel de l'impitoyable biographe. Cette dissection aurait quelque chose de répugnant, si l'on ne savait que le patient s'y prêtait d'assez bonne grâce. Il n'ignorait pas que Boswell, rentré chez lui, couchait par écrit tous ses dits mémorables. Il n'avait pas été pris en traître, mais on ne peut s'empêcher de se demander s'il aurait toujours trouvé flatteuse la ressemblance du

portrait pour lequel il posait sans cesse. Qu'aurait-il dit de la description de sa personne et de ses tics, telle qu'on la lit dans le passage suivant :

« Quand il était assis dans sa chaise, soit qu'il parlât ou qu'il méditât, il penchait ordinairement la tête sur l'épaule droite et lui imprimait de petites oscillations, tout en inclinant le corps en avant et en arrière et en se frottant le genou gauche avec la paume de la main. Dans les intervalles de la conversation, il produisait différens sons avec la bouche : tantôt on aurait dit qu'il ruminait, tantôt qu'il sifflait, tantôt il poussait sa langue contre son palais et gloussait comme une poule. Tout cela était accompagné d'un regard pensif, plus souvent d'un sourire. En général, dans le cours d'une discussion, quand il avait fini une phrase, épuisé qu'il était par la violence de son débit et par ses vociférations, il avait l'habitude de souffler à grand bruit comme une baleine. Je suppose qu'il soulageait ainsi ses poumons. C'était aussi chez lui une manière d'exprimer son mépris ; on aurait pu croire qu'il faisait voler les argumens de ses adversaires comme la paille au vent. »

La conclusion qui s'impose à la logique du lecteur, c'est que l'original de ce portrait devait être non moins fatigant à regarder qu'à entendre. A cet égard, les témoignages des contemporains viennent confirmer les impressions du biographe. La conversation, comme Johnson la comprenait, était une lutte où il devait toujours avoir le dernier mot en brillant aux dépens des autres. Tous les sujets lui étaient indifférens, pourvu qu'il en pût faire jaillir une étincelle, et toutes les armes lui étaient bonnes, quoiqu'il eût une préférence marquée pour l'injure et le ridicule. Dans ce genre, peut-être inférieur, il ne connaissait pas de rivaux. Il avait pour désarçonner les gens des mots auxquels il était malaisé de trouver la réplique, et, ainsi que le disait Goldsmith, quand son pistolet faisait long feu, il vous assommait avec la crosse. Causer était devenu pour lui la grande affaire de la vie, il fourbissait ses argumens de longue main et préparait ses plaisanteries la veille. Quand il devait se mesurer avec Burke ou avec lord Thurlow, par exemple, il aimait à être prévenu. Aussi peu de gens se souciaient-ils de prêter le collet au redoutable lutteur. Gibbon et Fox gardaient le silence devant lui, et si grande était la terreur qu'il inspirait que dans une occasion mémorable, — il s'agissait de traduire en anglais l'épitaphe latine qu'il avait écrite à la mémoire de Goldsmith, — les membres du *Literary Club*, pour ne pas se compromettre séparément, signèrent en rond (*round robin*) la pétition qu'ils lui adressaient. Ces habitudes de dictateur transportées dans la vie littéraire lui valaient une situation inattaquable.

On s'est demandé ce qu'il aurait fait au parlement ou au bar-

reau, et beaucoup de personnes pensent qu'il eût brillé au premier rang. Il s'est contenté d'être le grand juge des choses littéraires, le parrain de toutes les réputations. La nature de son talent, la variété de ses connaissances, le prédestinaient à ce rôle; toutefois, si l'on veut examiner les principes de sa critique, ce n'est pas dans les conversations rapportées par Boswell, c'est surtout dans les *Vies des Poètes* qu'il faut les chercher. De tous ses ouvrages, c'est celui que le temps a le moins maltraité. Commencé en 1777, à la demande de quelques libraires qui voulaient des préfaces pour une collection de poètes anglais, il a gardé, malgré les changemens du goût, une valeur réelle. A vrai dire, Johnson, comme la plupart de ses contemporains, n'y considère la poésie qu'au point de vue de la raison et de l'enseignement moral, ce qui rend ses jugemens trop fréquemment étroits. Il prononce par exemple que le *Lycidas* de Milton est absurde, et fait le procès à la grande imagination; mais quand, revenu sur son terrain, il appelle à son tribunal Dryden ou Pope, il juge en connaissance de cause et avec indépendance. Le livre n'abonde pas seulement en réflexions morales pleines de sens et de finesse, en traits de caractère profondément observés; il témoigne encore d'une heureuse transformation dans la manière de l'auteur. L'habitude des conversations familières n'a pas été sans influence sur son style : les angles se sont adoucis et la phrase, moins apprêtée, a plus de charme et plus d'imprévu. C'est le chef-d'œuvre de l'écrivain, qui semble avoir voulu répondre d'avance à ses détracteurs futurs en prouvant par cet ouvrage de noble critique qu'il était quelque chose de plus qu'un pédant parvenu.

Si Boswell n'avait vu dans son « grand ami » que le pur littérateur, s'il s'était borné à raconter ses colères, ses violences de langage et l'espèce de tyrannie qu'il exerçait autour de lui, il aurait fait un singulier tort à Johnson. Il faut savoir gré au biographe d'avoir montré l'homme tout entier, le cœur tendre derrière le bourru, le chrétien bienfaisant sous le moraliste mélancolique. Ce n'est pas là le moindre charme de cette *Vie*, où les lettres et les anecdotes, s'accumulant dans un aimable désordre, viennent ajouter un nouveau trait à la physionomie du héros. On est surpris de voir prier au lit de mort d'une servante, « sa chère et vieille amie Catherine Chambers, » l'homme à l'entrée duquel tout le monde se levait dans un salon. On est ému, quand on pénètre dans son intérieur, d'y trouver des femmes infirmes et pauvres qu'il a recueillies et qui lui composent, suivant son expression, un sérail où la concorde ne régnait pas tous les jours. Le tyran redoutable qui à *la Mitre* ou à *la Tête de Turc* ne supportait aucune contradiction craignait d'offenser miss Williams, une vieille aveugle acariâtre qu'il abritait sous son toit, et n'osait pas dîner en ville sans sa per-

mission. Faire le bien sans phrase semblait être sa devise, et les deux tiers de sa pension s'en allaient en aumônes. Humble avec les petits, il était bon aussi pour ces amis inférieurs, les animaux. Dans l'histoire des bêtes célèbres, une place est réservée à son chat Hodge, pour lequel il allait lui-même acheter des huîtres, ne voulant pas que ses domestiques, humiliés de le servir, fussent tentés de le prendre en horreur.

Ces traits, ainsi que d'autres d'une sensibilité plus délicate encore, deviennent nombreux à mesure que Johnson avance en âge. Pour lui du moins, ni le bien-être, ni le succès n'avaient été corrupteurs. M. Birkbeck Hill incline à croire qu'à tout prendre il fut plus heureux qu'on ne l'a généralement pensé, et le récit des vingt dernières années de sa vie, c'est-à-dire du temps où Boswell l'a connu, donne certainement l'idée d'un homme très résigné aux conditions de l'existence. En 1775, l'université d'Oxford lui avait envoyé le diplôme de docteur, et il s'était réjoui comme un enfant à la pensée de traîner sa robe dans les salles du collège de Pembroke. Le roi lui avait dit qu'il écrivait bien, et personne, assurait-il, n'aurait pu lui faire un « compliment plus élevé. » Peu de chose manquait à sa gloire : on se le montrait respectueusement au doigt dans ce quartier de Fleet-street, qui était à ses yeux le centre de l'univers. « Un homme fatigué de Londres, répétait-il souvent, est un homme fatigué de la vie. » Aussi n'était-ce jamais pour longtemps qu'il s'en éloignait. Cependant en 1773 l'éloquence de Boswell lui avait fait faire son fameux tour aux Hébrides, durant lequel il se réconcilia avec les Écossais, et deux ans plus tard les Thrale l'emmenèrent passer quelques semaines à Paris. Un fragment de son journal de voyage prouve qu'il n'y perdit pas son temps. Il visita tous les monumens, depuis la Bastille jusqu'aux Tuileries, ne négligea ni Fontainebleau, ni Versailles, donna un coup d'œil à la brasserie de Santerre, acheta trois paires de ciseaux et une tabatière, et parla latin tout le temps; car il estimait qu'on ne doit pas se laisser voir à son désavantage en parlant une langue qu'on ne sait pas bien. En fait d'hommes de lettres, il ne mentionne dans ses notes que Fréron. Quant aux Français, il résumait son opinion sur eux en ces termes : « En France, les grands vivent dans la magnificence; mais les autres dans la misère. On n'y trouve pas, comme en Angleterre, une classe moyenne heureuse. Les boutiques à Paris sont mesquines ; au marché, la viande ressemble à celle qu'en Angleterre on donnerait à des prisonniers. Mrs Thrale observait très justement que la cuisine des Français leur a été imposée par la nécessité, car ils ne pourraient manger leur viande s'ils n'y ajoutaient quelque chose pour lui donner du goût. Les Français sont un peuple grossier ; ils crachent partout. Chez Mme Du Bocage, le

valet prenait le sucre avec ses doigts et le jetait dans mon café. La même dame voulut à toute force faire le thé à l'*angloise*; comme le goulot de la théière était obstrué, elle dit au laquais de souffler dedans. La France est pire que l'Écosse en tout, le climat excepté. La nature a plus fait pour les Français, mais ceux-ci ont moins fait pour eux-mêmes que les Écossais. »

Rien n'aurait troublé le calme des derniers jours de Johnson si Mrs Thrale, devenue veuve en 1781, n'avait eu la fâcheuse idée de se remarier, et surtout d'épouser un musicien italien nommé Piozzi. Bien que le docteur, fidèle à l'un de ses plus chers préceptes, n'eût cessé de réparer les brèches faites à ses amitiés par le temps, l'affection de Mrs Thrale, et les habitudes qu'elle avait créées n'étaient pas de celles qui se remplacent. Les infirmités étaient arrivées avec l'âge, et depuis plus de seize ans Johnson avait trouvé dans la famille du riche brasseur le dévoûment et les soins seuls capables de les soulager. La passion de Mrs Thrale pour l'artiste italien et catholique parut une monstruosité au patriote et à l'anglican. Boswell, qui d'ailleurs n'avait jamais aimé Mrs Thrale, prétend que celle-ci, du vivant de son mari, s'était toujours montrée flattée des attentions du « colosse de la littérature; » mais qu'après sa mort elle avait paru de moins en moins soucieuse de lui plaire. De son côté, la veuve, dans les *Anecdotes* publiées sous son nom (1785), n'a pas caché au public que les brutalités et les exigences de Johnson, malgré son affection, lui étaient devenues intolérables. Apologie bien inutile, si l'on songe que la découverte des défauts du vieil ami coïncide avec la connaissance de l'ami plus jeune. Si le musicien n'avait pas l'illustration du docteur, il n'avait pas son âge non plus, et Mrs Thrale l'aimait. Est-il besoin de plus longs commentaires? La catastrophe n'éclata pas tout d'un coup. Johnson fut d'abord forcé de quitter Streatham et ses beaux ombrages, où il avait passé de si bons momens. Il alla lire un chapitre du Nouveau Testament dans la bibliothèque, prit congé de la chapelle avec un baiser (*templo valedixi cum osculo*), composa une prière pour recommander la famille à la protection du ciel, et n'oublia pas de noter dans son journal les plats de son dernier dîner. Ces associations d'idées étaient fréquentes chez lui. Un jour, qu'il mangeait une omelette, on l'avait entendu dire, avec un sanglot comprimé : « Ah! mon cher ami Nugent, je ne mangerai plus d'omelette avec toi. » Mrs Thrale ne tarda pas à lui annoncer son mariage. Johnson, fort des droits que donnent ordinairement les bienfaits reçus, se répandit en reproches furieux et un peu ridicules. La rupture était complète, heureusement il n'avait plus que peu de temps à vivre.

Et cependant, malgré ses nuits sans sommeil et les progrès de l'hydropisie, la vie lui était bien chère encore et la société plus né-

cessaire que jamais. La plupart de ses amis avaient disparu. Il essaya d'en rassembler les restes dans un nouveau club, mélancolique entreprise qui ne réussit qu'à moitié. En revanche, sa réputation ne faisait que croître en éclat. Une nouvelle génération littéraire venait s'asseoir à ses pieds, et l'affection respectueuse de Hannah More et de Fanny Burney réjouissait ses derniers jours. La mort, qu'il avait tant redoutée, lui parut moins terrible quand elle fut plus proche. Il s'éteignit paisiblement à Londres le 13 décembre 1784.

De tous les écrivains qui reposent sous les voûtes de Westminster, il en est peu qu'il soit plus difficile d'apprécier que l'auteur de *Rasselas*. Macaulay s'y est repris à deux fois pour le peindre, et après avoir signalé d'abord en lui, comme trait distinctif, l'alliance de grands talens et de vils préjugés, il a fini, dans une dernière retouche, par le représenter comme un grand homme et comme un homme de bien. M. Carlyle fait de lui un prophète qui a prêché à son peuple l'évangile de la prudence morale et de la sincérité, évangile qui peut se résumer en ces mots : Fuir le doute et n'avoir rien de commun avec le *cant*. Une critique plus récente voit surtout en Johnson un avocat manqué capable de toutes les contradictions, gâté par la flatterie, grossier et féroce, malgré certains instincts généreux, et qui dut une partie de son succès à sa façon théâtrale de prononcer les oracles les plus contestables; personnage assez désagréable en somme et dont on peut se féliciter de n'avoir plus à retrouver le pendant au XIXe siècle. Ces points de vue si différens n'ont rien qui doivent surprendre; le livre de Boswell, et c'en est la plus grande originalité, les présente tous successivement. Grâce à Boswell, Johnson, si l'on peut ainsi dire, est devenu un texte que chacun a le droit d'expliquer à sa guise parce qu'il offre plusieurs sens et de nombreuses contradictions. Une chose est certaine, c'est qu'il y avait là une puissante nature. Non moins certaine est l'influence qu'il a exercée sur son temps. Seulement il ne faudrait pas l'attribuer tout entière au mérite de l'écrivain : ni les qualités de sa prose solide et correcte, ni la médiocrité trop classique de sa poésie ne sauraient justifier une dictature dont il n'y a pas beaucoup d'autres exemples dans l'histoire des lettres. Si Johnson devint et resta le grand juge des auteurs et des livres de son siècle, il dut son autorité à l'intégrité de son caractère, à sa connaissance des hommes, à la moralité de ses ouvrages, enfin, pardessus tout, à l'originalité d'une parole qui, bien supérieure à son style, semble vibrer encore dans les entretiens que son fidèle biographe a conservés pour une postérité reconnaissante.

LÉON BOUCHER.

LA

MATIÈRE RADIANTE

Tout le monde sait que la matière se présente à nous diversement agrégée, à l'état solide, liquide ou gazeux. L'état gazeux, le plus subtil en quelque sorte, a été le plus difficile à reconnaître et à définir, et si des faits d'observation vulgaire, tels que l'effort du vent, ont fourni aux anciens la preuve de la matérialité de l'air, l'existence de divers fluides aériformes n'a été reconnue que dans les temps modernes. On attribue cette découverte au chimiste belge Van Helmont, dont les travaux remontent à la première moitié du XVII[e] siècle. Le mot gaz est de lui. C'est lui aussi qui a distingué le premier les gaz permanens d'avec les vapeurs, distinction qui s'est maintenue dans la science pendant deux siècles et demi, et que les découvertes récentes de MM. Cailletet et Raoul Pictet viennent seulement de faire disparaître.

Les fluides aériformes sont formés de particules matérielles, comme les liquides et les solides eux-mêmes; mais ces particules sont placées à des distances respectives telles que la force d'attraction ou cohésion a perdu le pouvoir de les agréger les unes aux autres. Cette cohésion est sensiblement nulle dans les gaz, dont les dernières particules ou molécules, flottant librement dans l'espace, en sont affranchies. Elles n'y flottent point d'une façon indécise, mais sont animées de mouvemens d'une vitesse inouïe, soumis à de certaines lois et produisant de certains effets. Cette idée a été introduite dans la science, dès 1738, par Daniel Bernouilli et développée récemment par divers savans, à la tête desquels brillent MM. Clausius et Clerk Maxwell.

Qu'on se figure un certain volume d'air ordinaire renfermé dans un espace clos, de la forme et de la capacité d'un centimètre cube, par exemple. Sous ce petit volume, l'air, formé de 4/5 d'azote et de 1/5 d'oxygène, contient, d'après la conception que nous venons de rappeler, des légions innombrables de molécules gazeuses, se mouvant en ligne droite avec une vitesse moyenne de 485 mètres par seconde. Leur nombre est tellement immense qu'à chaque instant elles se rencontrent, s'entrechoquent et rebondissent dans tous les sens, frappant dans toutes les directions les parois du vase qui les renferment. La tension de l'air ou d'un gaz quelconque, c'est-à-dire l'effort qu'il exerce contre les parois, est précisément le résultat de ces chocs multipliés, de ce bombardement moléculaire. Et telle est la vitesse avec laquelle ces mouvemens se propagent et se communiquent de proche en proche que la pression exercée par le gaz se transmet immédiatement dans tous les sens. Les distances librement parcourues par les molécules d'air, entre deux chocs, sont extrêmement courtes, à la température de 0° et sous la pression normale, car elles n'atteignent pas, d'après les calculs des savans les plus autorisés, un dix-millième de millimètre, ce qui est une grandeur environ vingt-cinq fois plus petite que la plus petite grandeur visible au microscope. Mais lorsque la pression diminue, le nombre des molécules diminue dans la même proportion, et celles-ci, devenant plus libres dans leurs allures, peuvent alors parcourir des distances beaucoup plus grandes avant de s'entrechoquer; en d'autres termes, dans une atmosphère raréfiée les chemins moléculaires ou distances de libre parcours s'allongent et peuvent atteindre plusieurs centimètres, lorsque la raréfaction de l'air est amenée à la millionième partie d'une atmosphère. Le vide absolu n'existe pas, ou du moins ne peut pas être produit, et dans l'air amené au degré d'épuisement qui vient d'être indiqué il existe encore des myriades de molécules gazeuses, franchissant en ligne droite des distances relativement considérables et douées, par cela même, de propriétés nouvelles récemment découvertes par M. Crookes.

L'illustre inventeur du radiomètre, faisant sienne une expression employée par Faraday dès 1816, a nommé *matière radiante* la matière encore répandue dans ces espaces que nous avions coutume de considérer comme vides et qui ne le sont pas en réalité. Par de brillantes expériences qu'il a faites au mois d'août de l'année dernière au congrès de Sheffield et qu'il vient de répéter à Paris à la faculté de médecine et à l'Observatoire, avec le concours de M. Salet, M. Crookes a établi les propriétés de la matière radiante, pénétrant ainsi dans un domaine complètement inconnu avant lui et qui, marquant la limite des choses que l'on sait, touche à celles qu'on

ignore et qu'on ne saura peut-être jamais. Dans l'exposé que nous allons essayer d'en faire nous serons privés du secours des belles démonstrations expérimentales par lesquelles M. Crookes a émerveillé son auditoire. Nous tâcherons donc de réduire cet exposé à des termes simples que chacun puisse comprendre.

Lorsqu'une étincelle électrique éclate entre deux conducteurs, elle sillonne l'air en zigzag, comme un trait de feu ou un petit éclair. Voici maintenant un tube renfermant de l'air très raréfié et qui se termine à ses deux extrémités par deux fils métalliques solidement encastrés dans le verre et par lesquels on peut faire passer une décharge électrique. Dans ces conditions, ce n'est plus une étincelle qui va apparaître dans le tube : ce dernier va s'illuminer tout entier, et la lumière sera diversement colorée suivant la nature de l'atmosphère raréfiée que contient le tube. C'est ce qu'on nomme un tube de Geissler.

Les physiciens ont remarqué depuis longtemps qu'autour du pôle négatif il existe un espace obscur, tandis que le reste du tube est lumineux. Or M. Crookes s'est assuré que cet espace s'allonge avec le degré de raréfaction de l'air, et a été amené à supposer que sa longueur représente précisément la distance de libre parcours des molécules. Celles qui s'élancent, fortement excitées, du pôle négatif, ne rencontrant que peu ou point de molécules dans toute l'étendue de l'espace obscur, aucune lumière ne jaillit : une lueur n'apparaît que par le choc des molécules électrisées contre elles-mêmes ou contre les parois du tube. A ce dernier on peut donner des dimensions telles, qu'après y avoir fait le vide à un millionième d'atmosphère, les molécules, presque entièrement soustraites au choc de leurs voisines, s'élancent du pôle négatif jusqu'à l'extrémité du tube, tout ce trajet représentant la distance de libre parcours. C'est ce qu'on nommera un tube de Crookes.

Pendant que le courant de molécules électrisées le traverse, une lueur verdâtre apparaît sur les parois du vase, principalement du côté opposé au pôle négatif : le verre est devenu phosphorescent. D'autres corps solides deviennent plus lumineux encore que le verre, dans ces conditions. Il en est surtout ainsi du sulfure de calcium, dont la phosphorescence a été découverte il y a vingt ans par M. Ed. Becquerel. Dans cet ordre de faits, une belle expérience consiste à projeter les molécules électrisées sur un diamant, qui jette alors des feux d'un jaune verdâtre. Le rubis s'illumine en rouge vif, et comme il est fait de cette terre blanche qu'on nomme alumine et qu'on peut précipiter de l'alun, si l'on fait passer la décharge électrique dans un tube de Crookes renfermant cette alumine, celle-ci répand aussitôt une vive lumière rouge.

La matière radiante se propage en ligne droite comme la lumière

elle-même. Les molécules électrisées s'éloignent du pôle négatif normalement à sa surface, et si l'on donne à ce pôle la forme d'un petit miroir concave, on peut les concentrer en un foyer au delà duquel elles divergent de nouveau; mais lorsque l'atmosphère du tube est très raréfiée, aucune lumière ne marque le passage de ces rayons d'un nouveau genre; seule la paroi du tube s'éclaire du côté opposé au pôle négatif, à l'endroit où les molécules, fuyant devant ce pôle en ligne droite, frappent le verre. Lorsqu'on place sur le trajet de ce courant de matière radiante un petit écran tel qu'une feuille d'aluminium taillée en croix, l'ombre de cette croix sera projetée sur la paroi opposée, par la raison que les molécules, arrêtées dans leur course rectiligne, ne pourront plus exciter les parties du verre situées en face de l'écran, tandis que les parties voisines continueront à subir le choc moléculaire et seront illuminées. Mais, chose curieuse, l'impression que reçoit le verre et qui le rend phosphorescent, diminue d'intensité avec la durée de l'expérience. Si donc on renverse la petite croix de façon à démasquer les parties du tube sur lesquelles elle projetait son ombre, celles-ci, recevant à leur tour les chocs moléculaires, vont s'illuminer plus que les autres qui semblent déjà fatiguées, et la petite croix se détachera lumineuse au fond du tube.

Ce torrent de molécules électrisées qui se précipite en ligne droite d'une extrémité du tube à l'autre peut être dévié dans sa marche par l'action d'un aimant. M. Crookes a employé un artifice ingénieux pour faire voir cette déviation. Il dispose un de ses tubes de façon que le courant moléculaire puisse effleurer un écran phosphorescent placé dans le sens de la longueur et sur lequel va apparaître une ligne lumineuse : celle s'infléchit visiblement par l'action d'un aimant qu'on applique contre la région moyenne du tube.

S'il est vrai que ce sont des molécules matérielles qui sont ainsi entraînées en ligne droite, elles doivent pouvoir exercer un effort mécanique dans le sens de leur propagation. Leur course est assez longue pour que cet effort, cette pression ne se transmette pas instantanément dans tous les sens, comme cela a lieu dans un gaz à la tension ordinaire. C'est là précisément une des propriétés les plus caractéristiques de la matière radiante, et M. Crookes l'a mise en évidence à l'aide d'expériences variées et ingénieuses.

Dans un de ses tubes, il a disposé longitudinalement deux petits rails en verre sur lesquels il a placé une petite roue à palettes, de telle sorte que le flux de matière radiante puisse rencontrer les palettes, à la partie supérieure du tube. Au moment de la décharge, la roue va tourner et fuira devant le pôle négatif, poussée par le courant

moléculaire, et elle rebroussera chemin immédiatement si l'on intervertit le sens du courant. Que l'on dispose maintenant devant une telle roue à palettes un écran et que l'on concentre sur cet écran, à l'aide d'un petit miroir concave formant le pôle négatif, les courans de matière radiante, de telle sorte que celle-ci ne puisse plus rencontrer les palettes, la roue demeurera immobile. Mais détournez le courant, à l'aide d'un aimant, vers la partie supérieure, la matière radiante rencontrera les palettes non protégées par l'écran et imprimera immédiatement à la roue un mouvement de propulsion.

M. Crookes a employé le radiomètre pour compléter ses belles démonstrations. Tout le monde a vu tourner les ailettes de cet instrument, sorte de petit moulin à vent qui marche à rebours dans un ballon de verre dont l'atmosphère a été raréfiée. C'est l'effort direct du vent qui pousse et fait tourner les ailes d'un moulin à vent. Dans le radiomètre, au contraire, les ailettes tournent par l'effet d'un recul dont il est facile de se rendre compte. Chacune d'elles reçoit l'impression des rayons calorifiques sur l'une de ses faces, revêtue d'une substance absorbante et susceptible de s'échauffer un peu plus que l'autre. Les molécules d'air qui rebondissent après avoir frappé cette face plus chaude tendent à faire reculer l'ailette, comme le jet d'eau fait reculer la petite lance du tourniquet hydraulique. L'ailette qui semble fuir le rayonnement calorifique tourne en réalité parce qu'elle est repoussée par le courant moléculaire qui s'éloigne de l'une des surfaces. Mais pour que cet effet puisse se produire, il faut que l'atmosphère de la boule soit raréfiée. A la pression ordinaire, les distances de libre parcours sont tellement courtes et les chocs moléculaires sont tellement multipliés que l'excès de pression des molécules qui s'élancent de la face chaude se communique instantanément, de proche en proche, à la masse gazeuse tout entière et se propage dans toutes les directions, de telle sorte que la face opposée de l'ailette reçoit, à l'instant même, une impulsion égale et contraire à celle qui sollicite la face chaude. L'ailette reste donc au repos et le radiomètre ne tourne pas dans un gaz soumis à la pression ordinaire. Cet instrument délicat est vraiment bien nommé : après de longues discussions sur les causes du phénomène qu'il fait apparaître à nos yeux, les physiciens reconnaissent aujourd'hui que ce ne sont pas les radiations calorifiques ou lumineuses de l'éther, mais bien les molécules gazeuses de l'atmosphère raréfiée elle-même qui le mettent en mouvement. En d'autres termes, c'est de la matière radiante qui est émise, en quelque sorte, par la face chaude et qui fait reculer celle-ci. On peut la mettre en mouvement par de la matière

radiante électrisée, si, comme l'a fait M. Crookes, on dispose un radiomètre de telle sorte que les faces métalliques des ailettes forment le pôle négatif et soient placées en regard et à une certaine distance du pôle positif. Lorsqu'on fait passer la décharge, il se produit des effets différens suivant le degré de raréfaction de l'air.

A la pression de quelques millimètres de mercure, un halo de lumière violette se montre à la surface métallique des ailettes; dès que la pression diminue, l'espace obscur, dont il a été question plus haut, fait son apparition entre l'ailette et la lumière et s'allonge à mesure que la raréfaction augmente; la rotation commence lorsqu'il s'étend vers les bords du verre, et devient très rapide lorsqu'il les touche, nouvelle preuve qu'il existe une corrélation entre le degré de raréfaction, l'étendue de l'espace obscur et les propriétés du résidu gazeux.

Dans ce radiomètre électrique, les molécules d'air qui fuient devant le pôle négatif repoussent les ailettes, par la raison que les distances de libre parcours sont devenues assez considérables pour que la pression ne puisse pas se propager instantanément dans tous les sens. C'est le principe du radiomètre ordinaire, avec cette différence pourtant que les molécules gazeuses sont électrisées; de fait, elles sont dans un état particulier d'excitation, comme si une nouvelle force s'était ajoutée à cette force vive que représente le mouvement moléculaire. Il est donc nécessaire de tenir compte de l'intervention de l'électricité dans les belles expériences de M. Crookes et aussi de l'influence qu'elle peut exercer sur les propriétés de la matière radiante.

Parmi ces propriétés, une des plus curieuses est relative à la transmission ou plutôt à la transformation du mouvement moléculaire dont nous venons de parler. Arrêté ou amorti, il se convertit en chaleur, et cette projection de molécules électrisées qui sont lancées avec force contre la paroi d'un tube de Crookes détermine non-seulement le phénomène de la phosphorescence, dont nous avons déjà parlé, mais encore un échauffement sensible de la paroi. M. Crookes a démontré ce dégagement de la chaleur par une expérience saisissante. A l'aide d'un miroir concave, il a concentré le courant moléculaire sur une petite lame de platine iridié : ce métal, presque infusible, a été porté d'abord à la plus vive incandescence et a fondu lorsqu'on a augmenté l'intensité de la décharge.

Ce sont des propriétés physiques de la matière radiante que nous venons de faire connaître et ces propriétés sont les mêmes, quelle que soit la nature chimique du gaz soumis à l'expérience.

A une très basse pression, l'hydrogène, l'acide carbonique ou l'air atmosphérique montrent les mêmes phénomènes de phosphorescence, de déviation magnétique, de calorification; seulement ces phénomènes commencent à paraître à des pressions différentes. Mais, chose curieuse, dans cet état de ténuité extrême où la matière radiante semble revêtir quelques-unes des propriétés de l'éther ou de l'énergie radiante, les molécules conservent cependant leur individualité chimique et leurs caractères propres : l'acide carbonique continue à être absorbé par la potasse, la vapeur d'eau par l'acide phosphorique anhydre, l'hydrogène par le métal palladium, et l'oxygène par le charbon, qu'il brûle. La permanence de ces propriétés chimiques a été mise à profit pour pousser la raréfaction du gaz à un degré inconnu jusqu'à nos jours. Ainsi, dans des tubes où l'air atmosphérique a été réduit à une pression excessivement faible, on peut remplacer cet air par de la vapeur d'eau et celle-ci peut être absorbée à son tour par une substance avide d'eau comme la potasse sèche ou l'acide phosphorique. C'est en employant des moyens de ce genre que M. Crookes est parvenu à produire un vide qu'il évalue à la vingt-millionième partie d'une atmosphère.

Mais est-il bien vrai que les effets dont il nous a rendus témoins soient dus à une projection de molécules, et la décharge électrique ne serait-elle pas capable de les produire par elle-même? L'éminent physicien a prévu l'objection et y a répondu. On sait que deux corps chargés de la même électricité se repoussent, tandis que deux courans de *fluide électrique* s'attirent lorsqu'ils se propagent dans le même sens, ainsi que l'a démontré notre immortel Ampère. Or M. Crookes a fait voir que deux courans de *matière radiante* qui se propagent dans le même tube et dans le même sens se repoussent : ils sont donc formés par un transport de matière électrisée, et l'un repousse l'autre parce que l'électricité est de même nom. On sait aussi que, dans des espaces où le vide est fait au degré extrême que l'on vient d'indiquer, l'étincelle électrique refuse de passer, tant il est vrai que l'électricité sous toutes ses formes est liée à la matière. On peut dire d'elle avec plus de raison ce que Goethe a dit de la lumière :

. . . . elle est engendrée par les corps,
Et avec les corps elle périra.

Mais quoi! est-il permis d'admettre que ces tubes, épuisés à un millionième d'atmosphère, renferment tant de particules matérielles? Oui, ils en contiennent un nombre tellement prodigieux que l'imagination en demeure confondue.

A l'aide de considérations tirées de la théorie des gaz que nous avons exposée au début de cette étude, ce nombre a pu être évalué. Il l'a été d'une façon très approximative sans doute; car, dans des calculs de ce genre, il faut toujours faire la part de quelques données hypothétiques.

D'après les autorités les plus compétentes en cette matière, une boule de verre d'un diamètre de $0^{m},135$ renfermerait plus d'un septillion de molécules. Un septillion ! c'est un million multiplié trois fois par lui-même, c'est l'unité suivie de vingt-quatre zéros; et si vous divisez cette quantité par un million, le quotient représentera le nombre de molécules d'air contenues dans la boule dont il s'agit, après que cet air y aura été raréfié à un millionième d'atmosphère. Ce quotient est un quintillion, c'est-à-dire un million multiplié trois fois par lui-même; l'unité suivie de dix-huit zéros. N'avais-je pas raison de parler plus haut de légions innombrables de molécules, et l'esprit n'a-t-il pas quelque peine à concevoir de telles immensités, comme aussi à se figurer les petitesses inouïes des molécules matérielles?

Une expérience finale de M. Crookes met en lumière toute la difficulté, mais aussi toute la grandeur de ces conceptions. Voici le même ballon de verre que nous avons considéré tout à l'heure : le vide y est fait à un millionième d'atmosphère. A l'aide d'une puissante étincelle, nous pouvons en percer la paroi, et la fente ainsi produite est si petite que pour l'apercevoir il faut armer l'œil d'une forte loupe. Mais par cette fente imperceptible les molécules de l'air extérieur vont se précipiter dans le ballon, et si nous supposions (supposition bien au-dessous de la réalité et qui n'est faite ici que pour donner une idée de ces immensités) qu'en une seconde il puisse passer *cent millions* de molécules à travers la fente, savez-vous combien il faudra de temps pour que ce petit ballon se remplisse entièrement d'air à la tension ordinaire? Sera-ce une heure, un jour, une année, un siècle? Non, ce sera presque une éternité; et en admettant que l'expérience ait commencé dans le temps où notre système solaire a été constitué, elle ne serait pas achevée lorsque le soleil, source abondante, mais non intarissable, de chaleur, de lumière et de force, se sera refroidi et éteint. Cette pensée et ces paroles sont de M. Crookes : je veux laisser le lecteur sous leur impression.

ADOLPHE WURTZ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1880.

C'est un fait certain, avéré, à peu près avoué par tout le monde, même par les complaisans et les optimistes, que depuis quelque temps il y a un peu partout un indéfinissable malaise, une incertitude croissante. De trouble extérieur, d'agitation ou de résistance, il n'y en a d'aucune espèce : le pays est plutôt passif, porté au repos et au travail paisible; mais à travers tout il y a ce sentiment assez distinct, de plus en plus saisissable, que décidément la chose publique n'est pas en bonne voie, que le régime n'est pas en progrès, que les garanties de fixité et de durée vont en diminuant, que tout est faussé ou altéré. Il y a un mouvement prononcé de défiance et de découragement au spectacle de pouvoirs publics incohérens, occupés à se démener, à s'épuiser dans le vide, et la dernière crise ministérielle, qui est née en partie de cette confusion, a en même temps contribué peut-être à augmenter le mal. Elle a été une cause nouvelle d'incertitude en s'offrant aux uns comme une énigme de plus, aux autres comme une menace. Au fond de la province aussi bien qu'à Paris, parmi les hommes désintéressés, bien entendu en dehors de ces sphères artificielles où il est convenu qu'on ne voit rien, l'impression est la même. L'opinion n'en est point sans doute encore à une impatience irritée et à une réaction déclarée. Ce qu'elle a accepté, elle l'accepte encore; elle n'en est pas à chercher un dénoûment, un autre avenir, elle est tout simplement agacée, inquiète et mécontente de ce qui existe, d'une certaine direction générale des choses, sans trop s'avouer du reste pour le moment ce qu'elle voudrait.

Toute la question est de savoir si c'est là un état accidentel, passager, dû uniquement à des circonstances momentanées, ou si c'est le commencement d'une crise destinée à devenir chronique et à s'aggraver en conduisant fatalement à des épreuves nouvelles. Eh! sans doute, ce

mal, qui est réel, qui a déjà le caractère le plus sérieux, n'a rien encore d'absolument irrémédiable, — à la condition qu'on l'observe sans préjugés, qu'on se rende bien compte de ce qui l'a produit et amené au point de gravité où il est arrivé.

La cause de cet état qui frappe tous les regards, elle est simple et évidente : c'est qu'on n'est plus ni dans la vérité morale et sérieusement politique, ni même dans la vérité strictement constitutionnelle; c'est que depuis un an il y a de toutes parts et sous toutes les formes un effort violent pour sortir des conditions dans lesquelles le nouveau régime a été offert au pays et accepté par lui; c'est qu'à la place de la république libérale, pondérée, conciliante, telle qu'elle a été consacrée par la constitution, on veut absolument nous donner une république de coterie et de domination exclusive, procédant par suspicion, portant étourdiment la guerre partout, dans l'administration, dans la magistrature, dans l'enseignement, dans les écoles primaires, dans le domaine des croyances comme dans le domaine des intérêts. Certes, si un homme a contribué à introduire la république en France en lui imprimant un rassurant caractère, en montrant à quel prix elle est possible, c'est bien M. Thiers. Est-ce que M. Thiers cependant n'est pas aujourd'hui pour les républicains un bonhomme passé de mode qui a fait tout ce qu'on attendait de lui et qu'on tient quitte de ses conseils de sagesse? Est-ce que M. Dufaure, le généreux complice et le continuateur de M. Thiers, n'est pas pour le moment relégué parmi les réactionnaires et les cléricaux? Est-ce que tous les modérés, sans lesquels la république n'existerait pas, ne sont pas évincés et bafoués comme des alliés désormais inutiles? Leur moment à tous est passé! Encore si ceux qui prétendent être les maîtres du jour justifiaient l'ardeur de leurs ambitions par une certaine supériorité! Malheureusement, ce sont pour la plupart de médiocres politiques, et le plus clair de leur système est de mettre autant de suffisance que de légèreté et même d'incapacité au service de leurs passions de parti. Le résultat est cette situation faussée ou dénaturée, tout au moins singulièrement modifiée, où l'opinion, ne se reconnaissant plus, se trouvant en présence d'une république qui n'est pas celle qu'elle a acceptée, qui ne se manifeste que par des incohérences et par des menaces, hésite et commence peut-être à se détourner. — Pure illusion, dira-t-on, propos de réactionnaires frondeurs! L'opinion n'hésite et ne se sent déconcertée que parce que le gouvernement ne marche pas assez vite dans la voie de la république nouvelle, parce qu'il ne va pas d'un seul coup jusqu'à l'amnistie complète, jusqu'au licenciement de la vieille magistrature française, jusqu'à l'exclusion radicale des influences religieuses de l'enseignement, de toutes les écoles. S'il en est ainsi, comment se fait-il que depuis un an, à chaque progrès ou à chaque tentative de la politique radicale correspondent

des hésitations nouvelles de l'opinion? Comment se fait-il qu'à l'heure qu'il est la confiance soit certainement moins grande qu'elle ne l'était il y a un an, et que, par une combinaison étrange avec les succès croissans des républicains, avec la marche du gouvernement vers la gauche renaissent de toutes parts les doutes sur l'avenir de la république elle-même? Voilà la question, certes fort sérieuse, fort délicate qui résume et domine toutes les autres.

A ce mal réel, dont tout se ressent aujourd'hui, quels remèdes ou quels palliatifs entend apporter à son tour le ministère qui est né, ou qui s'est reconstitué aux derniers momens de décembre? Quelle attitude se propose-t-il de prendre et de garder entre les partis? Quelle politique a-t-il le dessein de suivre et d'appliquer ? Il n'a encore qu'un mois d'existence. Il est allé l'autre jour, dès le début de la session, porter aux chambres, avec la notification de sa naissance, un exposé de ses vues et de ses intentions. C'est ce qu'on peut appeler une déclaration d'avènement. Après tout, les déclarations, les programmes et les promesses sont des mots; les actes seuls ont une valeur réelle, seuls les faits peuvent donner une idée précise de la force ou de la faiblesse d'une situation, et autant qu'on en puisse juger par les premiers actes, par les premiers signes d'une existence si courte, le nouveau ministère a peut-être encore beaucoup à faire pour se trouver dans des conditions telles qu'il puisse se promettre une action libre, utile et durable. La dernière déclaration ministérielle, si l'on nous permet ce terme, est sûrement pavée de bonnes intentions. Elle est assez savamment calculée, combinée, coordonnée, pour avoir pu passer à travers tout sans encombre, et elle a été accueillie comme l'œuvre d'un homme qui vient de se tirer avec habileté d'un pas difficile, qui, livré à lui-même à sa propre inspiration, aurait sans doute appuyé plus nettement sur certains points, en écartant tout simplement d'autres questions. Au fond, que dit-elle, cette déclaration qui ne laisse pas d'être une marque de fine diplomatie de la part de notre ministre des affaires étrangères? Elle en dit assez pour montrer que le nouveau cabinet n'entend pas se départir de « la politique prudente et mesurée qui, au dedans comme au dehors, convient à la situation de la France, » — que M. le président du conseil, fidèle à lui-même, persiste à vouloir « non exclure, mais ramener, et fonder une république dans laquelle tous les Français puissent successivement faire leur entrée. » Elle en dit malheureusement assez en même temps pour montrer que le ministère se trouve enlacé par des engagemens et des projets, par des solidarités de parti qui le mettent en contradiction avec cette prudence et cette mesure dont on veut se faire une loi.

Ainsi, M. le président du conseil veut une magistrature « respectueuse des institutions » sans doute, mais « forte, honorée, indépendante, » et

le commentaire de ces paroles, c'est le projet que M. le garde des sceaux vient de présenter, qui n'est qu'un expédient improvisé pour exécuter un certain nombre de magistrats, qui n'est ni sérieux, ni équitable, ni même correctement rédigé. Ainsi le chef du cabinet veut ramener, concilier; il veut, dit-il, « procurer à cette nation deux grands biens qui lui sont indispensables, le calme et la paix, » et d'un autre côté il ne peut éviter de demander au sénat le vote de ces lois sur l'instruction publique qui ne sont qu'une pensée de guerre et de division dans le paisible domaine des études, de l'éducation de la jeunesse. M. le président du conseil n'a pas trouvé le terrain libre, nous en convenons; c'est à lui, avec son esprit ferme et net, de déblayer au plus vite ce terrain, de dégager de sa déclaration une vraie politique, de faire sentir aux chambres la nécessité d'en finir avec les entraînemens et les fantaisies violentes dont l'unique effet est de conduire le pays à douter de cette « solidité des institutions » invoquée par le gouvernement lui-même. C'est à M. de Freycinet, le moins engagé des ministres dans les querelles irritantes, d'employer sa persuasive éloquence et son autorité de chef du cabinet à débarrasser une situation compromise, à relever le caractère et la politique d'un régime qu'il a la très légitime ambition de servir utilement.

De toutes les questions qui pèsent sur le gouvernement du poids des passions de parti, une des plus graves et des plus délicates est certes toujours cette question des lois sur l'instruction publique, qui ont été déjà votées par la chambre des députés, qui viennent maintenant de comparaître devant le sénat. Il ne s'agit point encore de la liberté de l'enseignement supérieur et de l'article 7, qui ont été l'objet d'un rapport lumineux et décisif de M. Jules Simon. Il s'agit d'abord du conseil supérieur de l'instruction publique, que M. Jules Ferry propose de réorganiser en excluant tous les élémens étrangers à l'université pour ne laisser au nouveau conseil, suivant son expression, qu'un caractère tout pédagogique. Au fond d'ailleurs, dans les deux projets, c'est la même pensée de réaction contre la loi de 1850 qui a consacré la liberté de l'enseignement secondaire, contre la loi de 1873 qui a reconstitué le conseil supérieur altéré par l'empire, mais qui a le malheur d'être l'œuvre de l'assemblée de 1871 ; c'est la même inspiration de guerre contre ce qu'on appelle le cléricalisme, au risque d'atteindre la liberté et de rabaisser le caractère du conseil supérieur de l'enseignement en France. C'est ce qui vient d'être débattu avec éclat pendant quelques jours devant le Sénat, et, au milieu des loquacités assez vulgaires du temps, cette première discussion a le souverain mérite de rappeler les plus belles luttes parlementaires d'autrefois, de montrer quelle autorité peut donner au sénat la supériorité des lumières et des talens. M. Jules Ferry, nous ne le contestons pas, s'est défendu de son mieux, peut-être

d'autant mieux qu'il a été obligé d'être plus mesuré, et il a eu surtout l'heureuse chance d'avoir auprès de lui comme rapporteur un homme aussi aimé pour sa droiture qu'estimé pour son savoir, M. Barthélemy Saint-Hilaire. Tout ce qu'on pouvait dire, M. Barthélemy Saint-Hilaire l'a dit en politique ou en philosophe sérieux et convaincu, en vieux défenseur de la vieille université! Ceci admis, il faut avouer que les adversaires de la réforme ministérielle avaient pour eux la bonne cause, que cette campagne de quelques jours a été conduite avec une vraie puissance de raison et de langage. M. le duc de Broglie a serré le projet de sa nerveuse et pénétrante éloquence, élevant sans effort une simple question d'enseignement à la hauteur d'une question sociale. M. Laboulaye a défendu les principes libéraux, les traditions libérales avec son esprit sensé, et M. Bocher, arrivant le dernier, ravivant de son feu une discussion presque éteinte, est venu compléter la démonstration par sa parole lumineuse, précise et entraînante.

Après cela, quel que soit le scrutin, cette loi, au point de vue de la réorganisation et du rôle du conseil supérieur, reste ce qu'elle est, une conception assez médiocre, qui montre quels étranges progrès nous faisons dans les voies libérales, dans nos idées sur les affaires générales de l'enseignement. Il faut voir les choses simplement, largement, sans les rabaisser et les rétrécir par de malheureuses inspirations de parti.

Qu'est-ce à dire? M. Jules Ferry pour reformer son conseil, le premier conseil de l'enseignement public en France, notez-le bien, — ne trouve rien de mieux que de commencer par lui appliquer un singulier système d'épuration; il commence par en bannir les hommes les plus considérables par la science, par l'expérience, par une position laborieusement conquise, le président de la cour de cassation, les conseillers d'état, les membres de l'Institut, les évêques surtout : comment entend-il suppléer à ces autorités désormais absentes? Il a encore son système tout trouvé! Il va chercher des personnes assurément honorables dans leur modeste et laborieuse carrière, mais enfin peu préparées au rôle qu'on leur destine; il choisit, entre autres conseillers, des agrégés, des licenciés qui seront élus par leurs pairs, des régens de collèges communaux également élus par leurs collègues, même des délégués de l'enseignement primaire. C'est ce qu'on peut appeler la partie démocratique du nouveau conseil; M. Jules Ferry a trouvé un autre mot pour caractériser ce contingent inattendu, il l'a appelé le « tiers-état universitaire, » — et il s'est complimenté lui-même de cette heureuse trouvaille! On invoque sans cesse la compétence, la spécialité, les droits de l'état, la nécessité pour le ministre qui représente l'état d'avoir auprès de lui un conseil tout pédagogique particulièrement apte à traiter les affaires de pédagogie. Parle-t-on sérieusement? Les régens des collèges communaux représenteront la compétence, nous le voulons bien. Est-ce

que par hasard, aux yeux de M. Jules Ferry, des hommes comme M. Nisard, M. Egger, M. Dumas seraient moins compétens, ou bien auraient-ils le désavantage d'être plus indépendans? Si M. le ministre de l'instruction publique sent le besoin d'avoir auprès de lui un conseil spécial, permanent, il n'a point à innover, il a déjà un comité dont il peut se servir, qui peut lui prêter ses lumières. Où donc est la raison sérieuse de dénaturer une grande institution, d'exclure les hommes les plus savans, les plus expérimentés d'un conseil qui n'a pas seulement à traiter des questions de vers latins, qui a souvent aussi à prononcer sur des points de droit, sur les affaires les plus délicates, — qui n'a pas seulement à s'occuper des écoles de l'état, qui couvre aussi de son impartialité l'enseignement libre? On ne voit vraiment pas quel profit il peut y avoir à spécialiser le gouvernement de l'instruction publique en le découronnant, et en quoi l'état peut se sentir amoindri parce qu'il est entouré de personnes éminentes qui, par leur origine, par leur position, représentent, sous toutes les formes, la sollicitude sociale pour l'éducation de la jeunesse française? Volontairement ou involontairement, M. Jules Ferry est un rétrograde; il revient en arrière, il se croit encore au temps où l'université était un monopole; il est la dupe de cette idée tout impériale que l'état a seul la mission de façonner la jeunesse, de la marquer à son effigie tour à tour républicaine ou monarchique. Il ne voit pas que tout a marché depuis un demi-siècle, que la société elle-même s'est transformée, que la liberté de l'enseignement consacrée par les lois est passée dans les mœurs, et que l'université nouvelle, la vraie université intelligente, savante et active, est la première à ne plus vouloir d'un monopole parce qu'elle se sent de force à remplir sa fonction dans la liberté.

En réalité, on le sent bien, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Le secret de toutes ces combinaisons, de celles qui touchent au conseil supérieur comme de bien d'autres, c'est la pensée de bannir, d'évincer de toute façon, par tous les moyens, tout ce qui représente une influence religieuse. Puisqu'il n'y a plus de banc des évêques au sénat, il ne doit plus y avoir non plus de banc des évêques dans le conseil de l'instruction publique, il ne doit plus y avoir nulle part une influence d'église. C'est devenu une idée fixe, une manie de poursuivre tout ce qui est religieux dans l'enseignement supérieur, dans les écoles primaires, dans la bienfaisance. Attendez encore un peu, on effacera du programme des plus simples écoles toute instruction religieuse. La république ne sera en sûreté que le jour où tout sera laïque, l'enseignement de l'alphabet, le secours donné à un pauvre et le soin donné aux malades! Il faut bien, dit-on, que la société civile issue de la révolution française défende sa liberté et son indépendance contre les usurpations, contre toutes les influences qui l'assiègent et la menacent, que l'état moderne, l'état laïque reste maître souverain dans son domaine! On croit avoir tout dit avec quelques déclamations retentissantes qui finissent par devenir banales. Eh! sans

doute, la société civile sortie du tout-puissant mouvement de 1789 doit garder son indépendance, l'état doit maintenir ses prérogatives et ses droits : aucun esprit sérieusement politique n'est disposé, que nous sachions, à le contester. Si M. Jules Ferry s'était borné à vouloir réintégrer l'état dans quelques-uns de ses droits aliénés, en fortifiant son action, ses prérogatives de contrôle et de surveillance, ses lois seraient probablement déjà votées. Pourquoi a-t-il soulevé une si sérieuse opposition qui a réuni, qui réunit encore aujourd'hui des hommes sincères de tous les partis, républicains ou autres, chrétiens et libéraux ? C'est que d'une revendication qui, dans une certaine mesure, était légitime, il a fait une déclaration d'hostilité aussi menaçante pour la liberté que pour l'inviolabilité des croyances, c'est qu'il y a diverses manières d'entendre ce mot de laïque, qui peut être tout simple ou devenir un mot d'ordre de haine et de guerre. Vous voulez que l'état reste laïque, c'est-à-dire qu'il soit indépendant d'un dogme, d'un culte religieux, et c'est en effet son caractère ; mais, s'il ne doit pas s'identifier avec une religion, sous quel prétexte prétendriez-vous l'identifier avec une philosophie de négation, avec des passions de secte ? S'il ne doit pas s'appeler M. Chesnelong, pourquoi devrait-il s'appeler M. Paul Bert ? De quel droit le ferait-on sortir de son rôle d'arbitre souverain et impartial ? On ne fait pas seulement une chose offensante pour une partie considérable de la société française, on sort des données du concordat, ainsi que M. le duc de Broglie l'a montré avec une nette et forte éloquence. Et lorsque les tacticiens, sentant le péril, s'écrient qu'il y a méprise, qu'ils respectent la religion, on est bien un peu tenté de demander : Qui trompe-t-on ici ? Sans doute on n'est pas avec ce conseiller municipal de Paris qui réclamait dernièrement la confiscation et l'aliénation des églises ; la vérité est qu'on fait campagne avec ceux qui ont pour système de chasser l'influence religieuse des écoles et qui prétendent faire de l'éducation un instrument de propagande. On ne se sépare qu'à demi des utopistes qui proposaient l'autre jour la création d'internats de l'état pour les jeunes filles elles-mêmes, et il a fallu que M. Bardoux, avec autant de bon sens que de finesse et de tact, vînt démontrer le danger d'une telle création. Il faut absolument avoir la femme laïque et républicaine, au risque de n'avoir plus l'aimable femme française !

Tout cela, après tout, se tient, tout procède des mêmes passions de parti, et quand on demande pourquoi le pays s'inquiète et commence à avoir des doutes, la cause est là, dans toutes ces tentatives, ces fantaisies, qui ne sont pas, en effet, toujours rassurantes. C'est maintenant plus que jamais au gouvernement de savoir s'il veut se laisser submerger par ce courant ou s'il entend s'arrêter, s'il tient enfin à montrer que la république, tout en réalisant les progrès légitimes, peut rester d'accord avec les croyances, les intérêts, les traditions d'un pays qui n'a point cessé, grâce à Dieu, d'être la vieille France.

L'année est à peine commencée, cependant, au milieu de ces confusions et de ces incertitudes publiques, déjà les morts se succèdent. Des hommes qui ont marqué ou par la parole, ou par l'éclat d'une longue existence vouée au service du pays, ou par les dons de l'esprit et du conseil, disparaissent coup sur coup. Le sénat est particulièrement atteint; il perdait, il y a quelques semaines, M. le comte de Montalivet, il vient de perdre presque le même jour M. Jules Favre et M. Léonce de Lavergne : deux hommes qui, bien que datant de la même année du commencement du siècle et appartenant à la même génération, ne se ressemblaient ni par l'origine, ni par les idées, ni par le caractère, ni par l'intelligence.

M. Jules Favre s'est éteint presque subitement à Versailles dans une sorte d'obscurité, comme s'il eût senti sur lui le poids des événemens auxquels il avait eu la triste fortune de se trouver mêlé sans y être préparé. Engagé dès sa jeunesse comme avocat dans le parti républicain, porté par la révolution de 1848 aux assemblées et à une sous-secrétairerie d'état, ramené dans le corps législatif de l'empire comme un des chefs de l'opposition renaissante, du groupe des *cinq*, précipité plutôt qu'élevé au pouvoir par les désastres de 1870, M. Jules Favre a été dans toute sa carrière, au barreau et à la tribune, une grande parole. Il avait de l'orateur l'accent, le geste, la véhémence savamment conduite, parfois la passion âpre et amère, voilée sous la correction élégante. Il n'a sûrement jamais été un politique. Il était né et doué pour l'opposition. Une destinée cruelle avait fait de lui un des chefs du gouvernement de la défense nationale lorsque la défense devenait presque impossible. Il a subi jusqu'au bout toutes les responsabilités d'un rôle sacrifié. Beaucoup de républicains ne lui pardonnent pas même encore aujourd'hui ce qu'ils appellent ses défaillances de cette époque, et cependant c'est son plus beau temps. Si c'était une illusion d'aller à Ferrières, elle n'avait rien de vulgaire et, après quatre mois d'épreuves, c'était une résolution courageuse d'affronter l'impopularité du dénoûment fatal, d'aller à Versailles sauver une population tout entière de la famine et de la destruction. Il a eu des faiblesses singulières, il a commis de désastreuses erreurs dans sa capitulation; il n'avait certainement ni l'expérience ni la trempe d'esprit de M. Thiers pour disputer une paix cruelle à un négociateur victorieux. Tout ce que l'on peut dire, c'est que jeté dans des circonstances extraordinaires, il n'était pas fait pour les dominer et qu'après avoir épuisé les amertumes de son rôle, il en est resté accablé. Son passage au pouvoir en 1870-1871 avait été de dix mois, les dix mois les plus douloureux de l'histoire française du siècle. Il a raconté lui-même, dans ses récits sur *la Défense nationale*, cette succession de catastrophes jusqu'au traité de Francfort, qu'il a signé comme ministre de M. Thiers, demeurant jusqu'au bout le plénipotentiaire de nos désastres. Depuis quelques années, il semblait s'être retiré de la vie

active; il avait abandonné le palais, et il n'était plus qu'une ombre errante au sénat. Il avait quitté le monde à moins que le monde ne l'eût quitté. Il est mort silencieusement, obscurément, comme un athlète vaincu et déçu, laissant, à défaut d'œuvres faites pour lui survivre, un nom qui rappelle des succès de tribune, une éloquence évanouie, la résistance à l'empire et la tristesse d'une existence publique de quelques mois liée à un deuil national.

Nul ne ressemblait moins à M. Jules Favre que M. Léonce de Lavergne, qui vient de s'éteindre, lui aussi, à Versailles, épuisé par de longues souffrances. M. de Lavergne était d'une autre école, d'une autre tradition. Fils du Midi, excité et servi par des succès de jeunesse à Toulouse, il avait commencé sa carrière parisienne comme écrivain en plein monde constitutionnel et parlementaire de 1830. Il avait été chef de cabinet de M. de Rémusat en 1840; il était bientôt appelé par M. Guizot, en qualité de sous-directeur, au ministère des affaires étrangères. Entré à la Chambre des députés en 1846, il partageait la défaite de la monarchie de juillet au 24 février 1848; il était un des vaincus de cette bagarre qui faisait de M. Jules Favre un secrétaire général de M. Ledru-Rollin. Devenu par un concours brillant professeur de l'Institut agronomique, créé par la république à Versailles, il ne tardait pas à être dépossédé par l'empire. Il le méritait pour sa fidélité au droit et aux idées constitutionnelles, qu'il servait d'une plume indépendante, en s'associant dès le premier jour à une opposition devenue difficile. M. de Lavergne était pour la *Revue* un collaborateur de vieille date, presque de la première heure, et c'est ici, on s'en souvient, que dans les années silencieuses de l'empire, il publiait, entre bien d'autres travaux, ses études aussi attrayantes qu'instructives sur *l'Économie rurale en Angleterre*, sur *les Assemblées provinciales avant 1789*. Esprit ferme, pénétrant et habile, il savait donner un intérêt inattendu à des questions d'agriculture ou d'industrie, de même que de la poussière des archives de province il savait tirer une histoire des réformes interceptées par la révolution, un livre qui est comme un complément lumineux de *l'Ancien Régime* de Tocqueville. Il faisait encore de la politique à propos d'économie rurale, de libre échange et d'histoire provinciale. Ramené dans la vie publique à l'heure des désastres, élu à l'Assemblée nationale en 1871, M. de Lavergne gardait évidemment ses opinions d'autrefois; ses préférences auraient été pour le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle, et peut-être était-il tout d'abord de ceux qui supportaient avec le plus d'impatience le pouvoir de M. Thiers, parce qu'ils voyaient en lui un obstacle à la réalisation de cette pensée. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Lavergne était avant tout un esprit libre, dégagé de préventions, et qu'après les tentatives stériles de 1873, ne voyant plus aucune chance pour cette monarchie parlementaire dont il aurait désiré le retour, il prenait résolûment son parti,

Il acceptait la république comme le seul régime possible et contribuait au vote d'une constitution définitive.

Il pensait ainsi avec M. Casimir Perier, avec M. de Montalivet, avec M. Dufaure; mais, en acceptant avec les vieux constitutionnels la république, il n'admettait, bien entendu, comme eux, qu'une république conservatrice, libérale. Il n'en connaissait pas d'autre, il ne croyait la république viable que si elle donnait à la France la liberté, la paix intérieure aussi bien que la paix extérieure, et il a vécu assez pour avoir des craintes qu'il ne déguisait pas, qu'il manifestait même assez vivement, que M. de Montalivet, de son côté, éprouvait, lui aussi, avant de mourir. Si l'adhésion de tels hommes a paru utile, les craintes de leurs derniers jours pourraient être un salutaire avertissement, à moins que la sagesse désintéressée ne passe décidément au rang de ces réactionnaires incorrigibles dont on ne doit plus écouter la voix.

Le fait est que les esprits prévoyans paraissent aujourd'hui assez importuns, qu'on n'écoute pas plus les morts que les vivans, qu'il y a une sagesse nouvelle qui consiste à tout remuer pour ne rien faire, à multiplier les difficultés et les obscurités pour marcher d'un pas plus sûr. Malheureusement la France n'est pas seule au monde. Il y a autour de nous d'autres nations, d'autres gouvernemens pour qui tout ce qui se passe dans notre pays est visiblement l'objet d'une attention croissante et qui ne voient d'ailleurs dans la marche de nos affaires qu'un motif de plus de poursuivre les desseins de leur politique, même au besoin de s'armer pour des plans inconnus. Il n'y a sans doute rien de menaçant contre la France, dont on suit pour le moment les laborieuses oscillations avec plus de curiosité et d'étonnement que d'inquiétude. Rien n'est médité contre nous, c'est vraisemblable. Il n'est pas moins clair et certain que tout se fait sinon contre nous, du moins sans nous, en dehors de nous, et qu'à nos côtés s'accomplit tout un travail de reconstitution européenne qui n'est pas sans gravité. Plus d'une fois, depuis quelques mois, on s'est demandé quelle était la portée réelle de l'alliance récemment formée entre l'Allemagne et l'Autriche, quelle pouvait être la signification de ce renouvellement d'intimité dans la situation du continent, entre la Russie systématiquement écartée, la France laissée à son isolement, et l'Angleterre qui a l'habitude de rester étrangère à de telles combinaisons? Y a-t-il eu un pacte éventuel d'alliance offensive et défensive pour le cas où l'une des deux puissances allemandes se trouverait engagée dans une guerre avec un autre grand état du continent? C'est là justement une question qui vient d'être sinon complètement éclaircie, du moins débattue devant les délégations de l'empire austro-hongrois. Les discours se sont succédé, les délégués autrichiens n'ont pas oublié de parler de l'état de la France et des éventualités qui pourraient se produire. Ce ne sont après tout que des discours. Le ministre des affaires étrangères, le baron de Haymerlé,

qui seul aurait pu dire le dernier mot de l'alliance austro-allemande, s'est tenu dans une certaine réserve. Il s'est borné à constater que cette intimité n'avait rien de nouveau, qu'elle datait de quelques années déjà, qu'elle tenait à la communauté d'intérêts des deux empires, que M. de Bismarck et le comte Andrassy n'avaient fait que la cimenter cet automne, et qu'au total c'était une garantie de sécurité, une œuvre de paix européenne.

Il faut souhaiter, en effet, que l'Allemagne et l'Autriche se soient alliées pour la paix et rien que pour la paix. Ce qu'il y a cependant d'assez étrange et ce qui ajoute un singulier commentaire aux déclarations de M. de Haymerlé, c'est qu'avec cette alliance a coïncidé une recrudescence d'armemens dans les deux empires. Il y a peu de temps, le gouvernement autrichien demandait à ses chambres et a fini par obtenir ce qu'on a appelé le septennat militaire, un contingent permanent qui lui donne une force toujours disponible de 800,000 hommes. M. de Bismarck, à son tour, se met à l'œuvre, et il ne se borne pas à préparer, lui aussi, le renouvellement de son septennat militaire, qui va expirer d'ici à un an; il propose ou réclame tout un ensemble de mesures destinées à accroître la puissance militaire de l'Allemagne, notamment par l'adjonction de 26,000 hommes, l'équivalent d'un corps d'armée, et par la création de 40 batteries d'artillerie. M. de Bismarck a imaginé un principe d'après lequel la force militaire d'un état doit être du centième de la population, et comme la population allemande a augmenté de plus de deux millions d'âmes depuis sept ans, l'armée doit être accrue dans la même proportion. Ce n'est pas plus sérieusement sans doute que le chancelier allemand invoque l'importance croissante des forces militaires de la Russie et de la France, le danger d'une attaque. En réalité M. de Bismarck a besoin de ces argumens pour vaincre les répugnances que soulève déjà, en Allemagne, cette aggravation de charges militaires; il a besoin de tenir toujours suspendue cette menace des agressions étrangères et de rester en possession d'une prépondérance militaire incontestée pour garder son ascendant, sa position d'arbitre de l'Europe.

Ces jours derniers, un Allemand naïf demandait à M. de Moltke d'employer son influence à faire réduire l'effectif de l'armée; M. de Moltke a répondu avec componction que rien ne serait plus désirable, mais qu'il fallait que tout le monde fût décidé à mettre fin aux guerres et que cela « ne pouvait naître que d'une meilleure éducation morale et religieuse des peuples, résultat d'un développement historique de plusieurs siècles dont ni vous ni moi, ajoute le maréchal, ne serons témoins. » — Et voilà pourquoi, en attendant, princes et hommes d'état s'occupent à préparer la paix en s'armant jusqu'aux dents!

CH. DE MAZADE.

THÉATRE DU GYMNASE.

—

Le Fils de Coralie, comédie en 4 actes, de M. Albert Delpit.

La question a été souvent posée de savoir s'il y a profit ou perte pour un ouvrage d'imagination à revêtir la forme de drame ou de comédie, après qu'il s'est une première fois coulé dans le moule d'un récit, nouvelle ou roman proprement dit. De fait, il paraît malaisé qu'après avoir conçu le développement d'un certain nombre de caractères d'une façon toute psychologique et analytique, un auteur reprenne en sous-œuvre ce premier travail et incarne ses personnages dans une action toute dramatique et synthétique. Mais n'arrive-t-il pas aussi qu'un sujet d'un intérêt saisissant apparaisse à un écrivain sous une forme mixte, si l'on peut dire, qui soit à la fois drame ou roman et unisse dans une mesure à peu près égale les qualités de ces deux genres? Il est certain que *le Fils de Coralie* a dû se présenter dans ces conditions-là à l'imagination de M. Albert Delpit, et en donnant tour à tour à sa conception la forme de la comédie et la forme du récit, l'auteur n'a eu à exécuter aucune de ces mutilations forcées qui font trop souvent regretter les détails d'un beau roman devant une pièce médiocre qui en est tirée. L'œuvre qui vient de remporter au Gymnase un éclatant succès d'émotion est identiquement l'œuvre qui avait charmé déjà les lecteurs de la *Revue*. Il n'y a de changé, si l'on peut dire, que la mise en scène. Les descriptions qui encadraient le dialogue ont cédé la place à de vrais décors. Les portraits se sont détachés des pages pour s'incarner dans des acteurs vivans, — mais le dialogue nerveux et pathétique, mais le développement des passions, mais tout ce qui faisait, en un mot, la moelle et la force du livre se retrouve entier dans la pièce.

Analyser la comédie, ce serait donc analyser le roman, besogne inutile, puisque l'aventure de ce chevaleresque et hardi Daniel est dans la mémoire de tous nos lecteurs. Il nous paraît plus intéressant de rechercher quelques-unes des causes qui viennent de valoir à M. Delpit les battemens de mains des spectateurs du Gymnase ; on ne trouvera pas qu'elles soient différentes de celles qui lui avaient conquis la sympathie des lecteurs du livre. Il y faut mettre en première ligne la qualité maîtresse de M. Delpit, qui se résume d'un mot : l'action. L'économie de sa pièce, très nettement et très hardiment coupée, se distribue en une suite de situations dont chacune est un pas en avant, une étape nouvelle vers la situation finale. Aucune digression inutile

ne vient détourner l'attention, pas plus qu'aucun moyen factice ne vient dérouter l'illusion. Comme un géomètre tire d'un théorème toutes les conséquences, ainsi M. Delpit, des relations par lui posées dès le début entre ses personnages, déduit son drame avec une rare puissance de logique. Il ne vous demande que de lui concéder qu'un fils de fille, — ce serait le titre naturaliste de la pièce, — peut devenir un parfait honnête homme et ne pas savoir qui est sa mère. Ce point accordé, tout suit. Rien qui ne soit la conséquence fatale de l'honnêteté du fils et de la honte de la mère, jusqu'au moment où cette honnêteté et cette honte se heurtent de front, — terrible heurt qui contraint le jeune homme à voir la pire ennemie de son bonheur et de son honneur dans celle dont il est né, crise d'autant plus tragique que des moyens tout simples, tout naturels, l'ont amenée, par un enchaînement aussi nécessaire que celui qui unit l'heure qui précède à l'heure où nous sommes.

Puis cette pièce n'est pas seulement ce que les hommes du métier appellent une pièce bien faite. C'est une pièce qui fait penser. M. Albert Delpit possède un don aujourd'hui trop rare. Il a la foi. Il n'a pas peur des idées généreuses. Il ne prend pas l'inhumanité pour un signe de force. Il n'a pas honte de s'intéresser aux personnages qu'il met en scène. Il s'enflamme pour eux et avec eux. Cette sincérité sera toujours d'un grand effet pour le public. La sorte de scepticisme esthétique, l'indifférence, voire la férocité intellectuelle, qui se manifestent chez certains analystes à outrance et les conduisent à écrire, comme on dissèque, avec une froideur implacable, ne sont pas de bonnes conditions pour plaire à une foule. Les hommes réunis retrouvent en eux, jaillissante et vive, la source des sentimens naturels. Pour l'honneur de notre espèce, les nobles passions sont contagieuses, et l'indifférence aux efforts héroïques comme aux douleurs simples et fortes demeure une rare exception. Une mère à genoux devant son fils et désespérée d'avoir brisé la vie de cet enfant qu'elle adore, — ce fils relevant sa mère, parce qu'elle est sa mère, — les angoisses d'un gentilhomme tâtant le pouls à son honneur et décidé à le sauver malgré tout, — le dévoûment d'une jeune fille en qui se symbolise la naïveté sublime du premier amour, — ce sont là des tableaux qui forcent les yeux à les regarder et les imaginations à les aimer.

Le succès de M. Albert Delpit s'explique donc à la fois par l'habileté technique de son œuvre et par sa haute inspiration. C'est la première grande victoire que M. Delpit ait remportée au théâtre. Est-ce le commencement d'une marche en avant dans une voie aujourd'hui peu encombrée? Nous le souhaitons et nous l'espérons ; aussi croyons-nous devoir, au nom même de ce souhait et de cette espérance, faire sur cette œuvre de début quelques réserves que nous soumettons à la

réflexion de l'auteur. La première portera sur un simple point de métier. Il ne nous paraît pas que M. Albert Delpit, emporté par la chaleur de l'action, ait assez fortement portraicturé les personnages épisodiques dont il a égayé le fond sombre de sa comédie. Précisément parce que l'optique théâtrale exige que tout y soit peint comme en raccourci, les traits de la peinture doivent être marqués avec une intensité exceptionnelle. Il faut, si un grotesque prononce quelques mots seulement, que ces phrases soient assez typiques pour évoquer une image de tous les grotesques du même ordre. Nous signalerons en particulier à M. Delpit, comme méritant ce reproche d'un peu trop d'effacement et par suite d'une certaine froideur dans la plaisanterie, la figure du peintre-musicien, qui doit représenter aux yeux du spectateur l'artiste impuissant, affolé de théories vagues et ridiculement médiocre jusque dans l'extrême insanité. Mais ce sont là des maladresses de touche qui disparaîtront aisément. Le véritable écueil du talent de M. Delpit serait bien plutôt l'exagération de cette qualité que nous indiquions tout à l'heure, à savoir la flamme et la passion. L'auteur du *Fils de Coralie* est parfois nerveux jusqu'à sortir de la vérité humaine par amour de l'énergie. C'est ainsi que le quatrième acte a paru un peu forcé, — surtout venant après le troisième, dont tous les effets étaient cherchés en pleine réalité vivante. Le dévoûment héroïque de la jeune fiancée du fils de Coralie n'aurait-il pas gagné à se traduire d'une façon plus complètement en harmonie avec le ton de parfaite simplicité qui règne d'un bout à l'autre de la comédie? N'était-ce même pas le lieu de chercher un dénoûment plus adroit que nous n'avons d'ailleurs pas qualité pour indiquer? M. Delpit a montré au cours de son œuvre assez de dons précieux, d'ingéniosité tout ensemble et de poésie pour qu'il lui fût aisé de l'achever par un dernier acte de la même valeur que les trois premiers. Est-ce encore trop tard aujourd'hui pour essayer un remaniement? Quoi qu'il en soit, avec les rares qualités que nous avons signalées, *le Fils de Coralie* promet un bon auteur dramatique. Il fait mieux que de le promettre, il l'affirme.

F. DE LAGENEVAIS.

La Méthode graphique dans les sciences expérimentales et particulièrement en physiologie et en médecine, par M. E.-J. Marey, membre de l'Institut, Paris, 1879; Masson.

Représenter les lois et les anomalies des phénomènes, leur marche régulière et leurs variations capricieuses, par des tracés dont les

inflexions reproduisent toutes les circonstances qui sont susceptibles de mesure, tel est l'objet de la méthode graphique considérée comme mode d'expression. Il n'est pas de procédé plus efficace pour faire jaillir la lumière d'une masse obscure de chiffres entassés par des observateurs ou rassemblés par des statisticiens; on arrive ainsi à condenser sous le regard, à faire embrasser d'un coup d'œil une quantité extraordinaire de données expérimentales, et des rapprochemens inattendus font ressortir des relations de cause à effet. Les cartes du temps où sont pointés chaque jour les renseignemens fournis par des dépêches télégraphiques émanées d'une foule de stations nous fournissent un exemple déjà populaire de cette application des « graphiques, » et de l'étonnante simplification qu'elle apporte aux problèmes de la météorologie; mais toutes les sciences d'observation, la physique, la chimie, la médecine, aussi bien que l'économie sociale, le génie civil ou militaire, en font leur profit. — Considérée comme moyen de recherches, la méthode graphique consiste dans l'emploi des appareils inscripteurs, qui se substituent à l'observateur et tracent d'eux-mêmes les courbes qui figureront pour l'œil toutes les phases d'un phénomène. Automates patiens et exacts, doués d'une perception plus rapide et plus sûre que la nôtre, ils notent, fidèlement et pour ainsi dire avec une présence d'esprit à l'abri des surprises, les moindres incidens qui surviennent dans la manifestation d'un effet naturel ou d'une force soumise à une expérience. « Ils mesurent les infiniment petits du temps; les mouvemens les plus rapides et les plus faibles, les moindres variations des forces ne peuvent leur échapper; ils pénètrent l'intime fonction des organes, où la vie semble se traduire par une incessante mobilité. » C'est ainsi que s'exprime M. Marey dans l'ouvrage où il a magistralement exposé l'histoire, le développement graduel et toutes les applications possibles de cette belle méthode, qu'il a tant contribué lui-même à perfectionner et dont il a, mieux que personne, compris la fécondité et les ressources en quelque sorte indéfinies. La méthode graphique prête véritablement un langage aux phénomènes; elle supplée à l'insuffisance de nos sens en remplaçant l'observateur, et ses résultats se présentent sous une forme immédiatement intelligible, sous une forme qui « parle aux yeux. » Il y a là évidemment un instrument de progrès dont les applications se multiplient à mesure, et naissent, insensiblement, les unes des autres.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

CAUSERIES FLORENTINES

II[1].

BÉATRICE ET LA POÉSIE AMOUREUSE.

— *Cara contessa*, dit le lendemain le marchese Arrigo aussitôt que la châtelaine eut donné le signal de la causerie habituelle, — *cara contessa*, me serait-il permis de présenter une observation au sujet de la séance précédente, pour parler l'insipide langage de nos illustres bavards du *Monte Citorio?* Pourquoi, madame, en énumérant hier les divers hommes dans Dante, — le poète, le croyant, le penseur, le politique, — avez-vous passé sous silence, et comme à dessein, l'homme sensible et l'amoureux? L'amour a pourtant eu sa place assez grande, il me semble, dans la vie et dans l'œuvre de ce génie extraordinaire qui a pu dire de lui-même :

I' mi son un che, quando
Amore spira, noto, ed a quel modo
Che detta dentro, vo significando (2).

N'est-ce pas du reste sous ce signe que le connaît, que le célèbre le sentiment général, l'instinct des peuples qui se trompe si rarement? Interrogez cet instinct populaire : il ne sait presque rien de la bataille de Campaldino, ni des violences de Donati, et il se soucie fort peu de la scolastique de saint Thomas et de la politique de Boniface VIII; pour lui, Dante, c'est avant tout, c'est surtout l'amant de la Portinari. Pourquoi ne pas accepter ce jugement universel,

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.
(2) Purgatorio, XXIV, 52-54.

pourquoi chercher la tragédie de Dante ailleurs que dans ce qui fait notre tragédie à nous tous?..

LA COMTESSE. — Ah! çà, marchese, vous prenez donc bien au sérieux la passion de Dante pour Béatrice?

LE VICOMTE GÉRARD. — Vous m'épouvantez, madame, par une pareille question, pour ne pas dire par un pareil blasphème! Comment, si nous prenons au sérieux la passion de Dante pour Béatrice? Grand Dieu! voilà un des esprits les plus sublimes, un des cœurs les plus nobles dont ait eu à s'enorgueillir notre humanité, et qui dès les tendres années de l'enfance brûle de la plus pure des flammes pour une jeune fille à laquelle je veux bien accorder tous les charmes du monde. Il en fait son idole et sa divinité; elle devient l'âme de son âme, l'objet unique de ses pensées, de ses joies, de ses douleurs et de ses inspirations. Il la célèbre durant qu'elle habite la terre, il la glorifie après qu'elle en a disparu; il rend immortel son nom, et lui élève un monument comme n'en a eu ni un Alexandre, ni un César, ni un Napoléon... Et tout cela ne serait pas encore suffisant, tout cela ne serait pas assez probant? Mais que vous faut-il donc, ô sexe enchanteur et tourmenteur, que vous faut-il pour vous convaincre de la sincérité de nos sentimens?

LA COMTESSE. — Raillez à votre aise, monsieur le diplomate, vous ne dérouterez pas mon bon sens. Soyons de bon compte, et précisons les faits avec franchise. Dante tombe amoureux de la Portinari à l'âge de neuf ans: précocité surprenante, mais je veux bien lui passer cette licence poétique. Il la voit et il la chante; il lui parle pour la première fois à dix-huit ans, et il continue de la chanter; elle en épouse bientôt un autre sans qu'il en soit marri ou seulement fâché, et il la chante de plus belle; elle ne tarde pas à mourir, il se lamente, la chante plus que jamais et s'empresse de prendre femme. Il épouse la Gemma Donati l'année même qui suit la mort de Béatrice...

LE VICOMTE GÉRARD. — Il s'est marié!.. Oyez la grande trahison d'Alighieri! Le malheureux, non-seulement il s'est marié, mais il a même eu six ou sept enfans; et si je demandais : Que vouliez-vous qu'il fît? on me répondrait certainement par le mot du vieil Horace de notre vieux Corneille... Ah! que c'est bien là le raisonnement des femmes, et que mon ami Dumas a eu du génie en faisant dire à une de ses grandes dames : « Comment, monsieur, vous m'avez aimée, vous n'en êtes pas mort, et vous voulez que je vous parle?.. »

LA COMTESSE. — Prenez garde, vicomte, que vos insolences ne

vous attirent un châtiment mérité! Je n'aurais qu'à répéter vos belles paroles à certaine personne de mes amies, et lui faire connaître combien il vous paraît naturel de mener de front, — et de quel front! — l'amour et le mariage dans un attelage *à la Daumont*... Oh! les hommes! Implacables pour nous, et d'une indulgence impudente pour eux-mêmes, voilà comme ils sont tous, sans en excepter le divin Alighieri qui, époux infidèle et volage, n'en flétrit pas moins la pauvre marquise d'Este pour avoir convolé en secondes noces, et la laisse accabler du haut du ciel par son premier mari, dans un langage qu'une femme ne saurait répéter...

LE MARCHESE ARRIGO :

Per lei assai di lieve si comprende,
Quanto in femmina fuoco d'amor dura,
Se l'occhio o il tatto spesso nol raccende (1).

L'ACADÉMICIEN. — Rendons du moins cette justice à l'auteur de *la Divine Comédie* qu'il n'a jamais fait mystère de ses faiblesses amoureuses, et que ce sont ses rigides commentateurs seuls qui s'obstinent à lui maintenir, malgré lui, le prix de vertu. Déjà, dans la *Vita nuova*, il avoue que, peu de temps après la mort de Béatrice, il a été sur le point de trouver de la consolation auprès d'une *gentil donna* qui, « du haut d'une fenêtre, » observait ses traits avec tant de compassion « qu'il semblait que la pitié tout entière fût en elle. » C'est à cette personne que sont même adressés les sonnets peut-être les plus beaux et les plus touchans de tout le recueil, et il suffit de les lire avec un esprit dégagé de formules pour se convaincre que cette dame compatissante était bien une femme en chair et en os, et non pas une allégorie de la philosophie, ainsi que le croient tant d'érudits, sur la foi d'un passage obscur du *Convito*. Une lettre écrite par lui, dans les premières années de l'exil, probablement en 1307, parle des ravages qu'a exercés dans son cœur une autre passion pour une dame du Casentin : cet amour, dit-il, « a détruit, chassé, et enchaîné » tous les autres sentimens dans son sein, lui a ravi son « libre arbitre » et anéanti « la louable résolution qu'il avait formée de renoncer aux femmes. » A cinquante ans, il subit encore les charmes d'une nouvelle enchanteresse, de la Gentucca de Lucques; et c'est dans le Purgatoire, à quelques pas de ce Paradis terrestre où il doit revoir sa Béatrice, qu'il se fait prédire par une âme sympathique que la belle Lucquoise lui rendra encore chère une cité dont tant de gens parlent en mal...

LE VICOMTE GÉRARD. — Tiens! elle est originale, cette idée de se faire recommander ainsi par une bonne âme du Purgatoire,

(1) Purgat., VIII, 76-78.

auprès de l'objet de sa flamme sur terre; cela donne envie de refaire le voyage de Dante dans l'autre monde...

L'abbé dom Felipe. — Je ne le vous conseillerais pas, cher monsieur : vous risqueriez fort de ne pas dépasser le premier royaume, et notamment le cercle des blasphémateurs.

L'académicien. — Comment aussi méconnaître le sens en grande partie tout terrestre et charnel des reproches que Béatrice adresse à son amoureux d'autrefois au moment où elle le revoit au sommet du Purgatoire? Dans ces deux admirables chants, le trentième et le trente-unième, que l'on nomme communément la confession de Dante, le poète a su avec un art merveilleux, et peut-être nulle part ailleurs surpassé, confondre sans cesse et entrelacer la réalité et l'image, la figure et le figuré, la vérité matérielle et le symbole, et en a formé un tissu chatoyant et changeant d'allégories et de faits positifs. Béatrice est sans doute la *donna di virtù*, « par qui l'espèce humaine pénètre au delà des choses sublunaires (1); » elle est la personnification de la connaissance divine et du suprême savoir; mais elle ne laisse pas d'être aussi la Portinari, « l'ancienne flamme et l'ancien amour. » Si elle lui fait voir sa *seconde beauté* qui est cachée aux mortels,

La seconda bellezza che tu cele (2),

elle n'en rappelle pas moins que « nature ni art n'ont jamais produit un charme comparable au beau corps qui l'avait jadis renfermée, et qui aujourd'hui n'est plus qu'une poussière éparse. » Et elle poursuit, en faisant honte à son amoureux de n'avoir pas su élever ses regards vers elle « aux premiers aiguillons des choses mensongères, » d'avoir au contraire si souvent « ployé ses ailes pour attendre là-bas quelque flèche nouvelle d'une fillette. »

Le marchese Arrigo :

Mai non t' appressentò natura ed arte
Piacer, quanto le belle membra in ch' io
Rinchiusa fui, e che son terra sparte :

E se il sommo piacer sì ti fallio
Per la mia morte, qual cosa mortale
Dovea poi trarre te nel suo disio?

Ben ti dovevi, per lo primo strale
Delle cose fallaci, levar suso
Diretr' a me, che non era più tale.

(1) Inferno, II, 76-77.
(2) Purgat., XXXI, 138.

Non ti dovea gravar le penne in giuso,
Ad aspettar più colpi, o pargoletta,
O altra vanità con sì brev' uso.

Nuovo augelletto due o tre aspetta;
Ma dinanzi dagli occhi de' pennuti
Rete si spiega indarno, o si saetta (1).

L'ACADÉMICIEN. — Qu'il me soit permis de faire encore une dernière observation. Ce n'est pas une étude des moins attachantes que de suivre dans *la Divine Comédie*, et d'y bien marquer le degré d'intérêt intime que montre le poète en face des diverses misères de l'humaine nature dont il déroule devant nous le tableau émouvant et sinistre : il est aisé de reconnaître alors que Dante prend une part vibrante et pathétique aux souffrances et aux expiations des réprouvés ou des repentis, là surtout où sa conscience est mise pour ainsi dire en demeure et en éveil, devant ces scènes, en un mot, qui lui représentent les passions et les vices dont il sent les ronces dans son propre sein. Rien de plus caractéristique à cet égard que certain passage du *Purgatoire* (2), où se trouvant dans le cercle des envieux, le poète affirme que son séjour dans ce lieu, après la mort, ne sera point de longue durée, mais qu'il redoute bien plus les tourmens de là-dessous, — *tormento di sotto*, — c'est-à-dire du cercle où s'expie l'orgueil. Une nature comme celle d'Alighieri pouvait se dire en effet au-dessus du sentiment mesquin de l'envie, mais elle n'était point certes exempte d'orgueil, et c'est l'âme oppressée, — *l'anima carca* (3), — que le poète confesse avoir traversé la région des superbes. Nous tromperions-nous beaucoup en reconnaissant de même un accent personnel, et comme une morsure de la conscience dans la confusion extraordinaire de Dante à la vue de ceux qui ont péché par la colère, ou dans la rougeur qui couvre son visage alors que Virgile le reprend de se complaire trop aux outrages et aux injures que se lancent entre eux les misérables damnés (4)? Qu'elle est fine, la leçon que se fait donner ainsi par son doux maître celui-là même qui a élevé l'invective jusqu'à la hauteur du génie! Nulle part toutefois l'émotion du poète ne nous apparaît aussi grande, le trouble de son âme plus profond et plus douloureux, que dans les deux cercles de l'Enfer et du Purgatoire où sont punis les égaremens de la chair : il s'évanouit dans le premier de ces cercles, et s'affaisse « comme un corps mort qui tombe; »

(1) Purgat., XXXI, 49-63.
(2) Purgat., XIII, 133-138.
(3) Purgat., XII, 2.
(4) Inf., XXX, 130 et seq.

dans le second, il est saisi d'une terreur indicible « et devient comme celui qu'en sa fosse on descend (1). » Nulle part, je le répète, l'angoisse du mystique pèlerin n'éclate avec autant de force que dans ces deux régions-là, ni ne nous laisse entendre à ce point comme un navrant retour sur lui-même, un aveu encore plus touchant que discret. Soyons plus complaisant, je le veux bien, que ce diable de Boccace qui, dans sa *Vie de Dante*, parle crûment d'un penchant immodéré à la luxure (2); ménageons mieux nos expressions et disons seulement du poète ce qu'il a dit lui-même du plus beau, du plus charmant des héros de *l'Iliade :*

Che con Amore alfine combatteo (3).

Le polonais. — Je pardonnerais volontiers à Dante tous ces péchés plus ou moins mignons, s'il y avait seulement moins de mignardise dans son grand amour pour la Portinari. Je viens de relire encore ce matin la *Vita nuova*, et j'avoue que, cette fois, comme lors des lectures précédentes, je n'en ai retiré, malgré toute ma bonne volonté, que l'impression d'une œuvre artificielle, d'un travail plutôt de tête que de cœur. Dès le début déjà, que de procédé et que d'apprêt! Le poète a eu un songe, il a vu son propre cœur tout brûlant, dévoré par une belle endormie que tenait dans ses bras, légèrement recouverte d'une robe de couleur de sang, l'Amour à l'aspect impérieux et terrible, — et il demande l'explication de ce rêve à ses confrères en Apollon, qui ne manquent pas de répondre à l'appel. Cela ne vous fait-il pas penser à un concours des *jeux floraux* plutôt qu'au premier épanouissement d'une passion vraie et profonde dans une âme vierge et naïve? Où sont la réserve instinctive, la pudeur inconsciente, le cri inavoué, inarticulé, qui font le charme pénétrant de tout premier amour qui à la fois se révèle et se dérobe? Vous ne les trouverez ni ici, ni dans la suite, alors que, pour détourner l'attention, l'amoureux si jeune et déjà si roué feint de chanter une autre demoiselle, et pour mieux encore cacher son jeu, célèbre dans un *sirvente* les grâces des soixante plus belles femmes de Florence, les nommant toutes par leur nom et à plusieurs reprises : et « par un hasard miraculeux » dans cette énumération, le nom de Béatrice revient toujours le *neuvième!..* Ainsi se poursuit le récit à travers des finesses et des subtilités innombrables, insaisissables, à travers des strophes pleines

(1) Inf., v, 142 et Purg., xxvii, 15.

(2) « Tra cotanta virtù, tra cotanta scienza, quanto dimostrato è di sopra essere stato in questo mirifico poeta, *trovò ampissimo luogo la lussuria;* e non solamente ne' giovanili anni, *mà ancora ne' maturi.* »

(3) Inf., v, 66.

de sons, vides de faits, sans que, dans la mélopée toujours unie, on puisse marquer le moindre changement de tonalité, le passage du majeur en mineur, sans qu'on puisse discerner, par exemple, le moment où le jeune fille si passionnément adorée devient la femme d'un autre : seule, la mort de Béatrice amène une modulation dans le thème jusque-là monotone et monocorde. Il y a assurément un accent vrai et touchant dans l'exclamation de Dante, qu'après cette mort Florence lui semble une ville dépeuplée : *Quomodo sedet sola civitas plena populo!* s'écrie-t-il avec le prophète de la Bible ; quel dommage seulement que le poète croie devoir dire tout cela dans une épître adressée « aux princes et aux grands de la terre, » pour leur faire part du malheur qui l'a frappé, et comme la rhétorique ici devient fatale à l'émotion qui ne demanderait qu'à naître! Et de même l'équivoque aventure avec la *gentil donna*, avec la dame compatissante et beaucoup trop recherchée, me gâte l'impression des sonnets suivans, où s'exhale la douleur sur une perte que d'un côté on proclame irréparable, et que de l'autre on montre si près d'être réparée, n'était l'intervention d'un nouveau songe! Que dire enfin du commentaire laborieux et pesant qui entoure, enlace et écrase toutes ces fleurs poétiques, déjà par elles-mêmes si peu naturelles, si péniblement travaillées? Que dire de la froide allégorie qui recouvre le tout, de l'exégèse aussi étrange que puérile qui épluche chaque mot, crie à tout moment au miracle et attache par exemple un sens si extraordinaire au nombre *neuf!* Il a rencontré pour la première fois sa bien-aimée à l'âge de neuf ans, et la seconde fois à celui de dix-huit, c'est-à-dire deux fois neuf; le nom de Béatrice est revenu toujours le neuvième dans le *sirvente* sur les soixante belles dames; elle est morte lorsque le siècle a accompli neuf fois le tour de dix ans (1290), et dans le mois qui est le neuvième de l'année... *judaïque!* « Donc, conclut l'amant, Béatrice était un *neuf*, c'est-à-dire un miracle dont la racine n'est autre que la sainte Trinité; *trois* multiplié par lui-même, sans le secours d'aucun autre, donnant le nombre *neuf!!..* » On aura beau invoquer les tendances de l'époque, l'esprit mystique du siècle, je ne parviendrai jamais à reconnaître un accent du cœur dans un tel marivaudage chiffré.

LE MARCHESE ARRIGO. — Mais, cher ami, presque tous les poètes de l'amour ont donné par moment dans le travers qui vous choque tant chez l'auteur de la *Vita nuova;* Pétrarque lui-même...

LE POLONAIS. — De grâce, marchese, soyons assez respectueux envers Dante pour ne pas faire intervenir dans sa cause cet affreux grand rhéteur qui a nom Pétrarque...

LE MARCHESE ARRIGO. — Ah! le barbare! l'iconoclaste! et comme on voit bien que vous n'êtes point

Del bel paese là dove il *sì* suona... (1).

LE POLONAIS. — C'est entendu, il faut être né Italien pour apprécier Pétrarque, comme, à en croire les Français, il faut avoir vu le jour sur les bords de la Seine ou de la Loire pour juger Corneille et Racine, — ce qui, par parenthèse, n'a encore jamais empêché Français ou Italiens de dire leur mot, et très pertinemment, non-seulement sur Shakspeare et Goethe, mais bien aussi sur Homère, Sophocle et Aristophane, sur des poètes en somme qui leur sont certes infiniment plus étrangers que ne saurait jamais l'être de nos jours un Pétrarque ou un Corneille à tout esprit cultivé, de quelque pays qu'il soit. Mais il me sera du moins permis de vous adresser au sujet de l'auteur des *Rime* la même question que Mme la comtesse a eu le courage de poser à propos de Dante : Prenez-vous donc bien au sérieux la passion de Pétrarque pour Laure? Je ne parle pas d'un sentiment de jeunesse qui a pu être vif et vrai ; mais le moyen de croire que le chantre de Vaucluse ait brûlé toute sa vie de la même flamme pure et inaltérée pour une respectable matrone mère de onze enfans! Pétrarque a aimé Laure, comme il a aimé l'Italie, la liberté, Rienzi et tant d'autres belles choses : c'était pour lui prétexte à rimer des vers et limer des phrases. Homme tout autrement habile que ce pauvre et sincère Dante, il a su s'arranger de manière à pleurer sur l'oppression de l'Italie sans rompre avec les divers tyranneaux qui la pressuraient, à tonner contre la corruption de la papauté, « la Babylone de l'Occident, » sans perdre les grasses prébendes de la cour d'Avignon, et à faire l'admiration du monde chrétien par son amour constant pour une femme mariée, tout en étant prêtre ordonné, chanoine de Lombez et père aussi à l'occasion de plusieurs bâtards issus de quelque maîtresse innomée.

Oh! que les érudits sont parfois féroces dans leur idolâtrie et qu'ils ont notamment fait du tort à leur Pétrarque adoré, en publiant certains documens où nous pouvons suivre les origines curieuses de ses enfans naturels, les origines bien plus curieuses encore de ses enfans spirituels, de ces *Rime* tant travaillés, tant ouvragés, tant polis et repolis! Tenez, je vois là précisément sur les rayons le livre bien rare maintenant d'Ubaldini (2) ainsi que

(1) Inf., XXXIII, 80.

(2) *Le Rime di M. Francesco Petrarca, estratti da un suo originale.* Rome, MDCXLII. — Ugo Foscolo, *Saggi sopra il Petrarca.* Tous les deux donnent les extraits d'après les manuscrits de Pétraque qui sont conservés à la bibliothèque du Vatican.

les *Saggi* de Foscolo; souffrez que je vous en lise une simple page, cette feuille sur laquelle Pétrarque a noté de sa propre main la gestation et l'accouchement d'un seul petit sonnet :

> J'ai commencé ce sonnet avec l'aide de Dieu, le 10 septembre, à l'aube, après mes prières du matin, — Il faudra refaire ces deux vers *en les chantant,* et en renverser l'ordre. Trois heures du matin, 19 octobre, — Ceci me plaît. 30 octobre, 10 heures du matin. — Non, ceci ne me plaît pas. 20 décembre, soir, — Il faudra revenir là-dessus; on m'appelle à dîner. — 18 février, vers les 9 heures : Maintenant cela va bien; il faudra cependant y voir encore...

A l'âge de soixante-quatre ans, le 19 mai 1368, ainsi qu'il a de nouveau soin de le consigner de sa propre main, il se lève par une nuit d'insomnie et *refait* un sonnet composé vingt-cinq ans auparavant sur le gant de Laure!.. Croyez après cela à la « furie amoureuse » dont Pétrarque se disait dévoré et qui débordait de son cœur en vers inspirés! Croyez aussi à la passion de Tasse pour Léonore, après avoir pris connaissance de certain stratagème suggéré au poète par la princesse elle-même pour réussir auprès de la donna Bendidio, sans éveiller les soupçons du chevalier Pigna!

Car pourquoi n'irais-je pas jusqu'au bout dans ma rudesse de barbare et ne vous confesserais-je pas ingénûment que la vraie passion, la passion franche et grande, me semble presque toujours faire défaut à votre poésie amoureuse, à celle même de vos plus grands génies? Je trouve dans leurs sonnets et canzones beaucoup d'art, beaucoup plus d'artifice encore, mais bien peu d'un sentiment profond et sincère. Tasse joue sur les mots Léonore et *le onore,* comme joue Pétrarque sur Laure et *laurier*, comme joue Dante sur le nombre *neuf* au sujet de Béatrice : tous ils jouent avec le feu qui est censé les consumer, tous ils se complaisent et se mirent dans leur langueur, dans leur douleur et dans leurs pleurs. C'est en somme un mal bien porté que ce « mal d'amour » dont vos poètes ne cessent de se plaindre, à peu près comme les jouisseurs se plaignent de leur goutte, — vivant longtemps et mourant d'un accident qui d'ordinaire n'a rien de commun avec leurs souffrances chroniques. Ah! que les quatre terzines de la Francesca sur le premier et fatal baiser contiennent plus de poésie, de passion et d'émotion que tous les sonnets de la *Vita nuova!* Que de vérité, que de douleur, que de pudeur dans ce court récit arraché à la tempête infernale, et qui laisse une tempête dans notre âme, et combien je préfère à tel gros *Canzoniere* ces douze vers tout empreints de larmes qui jamais ne sécheront!

Je comprends qu'on subisse les séductions de la muse érotique

des anciens; elle est sensuelle et voluptueuse, mais elle est juvénile, ardente et rapide; instinctive et irréfléchie, elle en appelle à nos sens, et ne laisse pas de temps à la réflexion ; elle nous transporte dans un monde éternellement éphèbe, selon la forte expression de Goethe, « dans ces âges héroïques où s'aimaient dieux et déesses, désirant au premier regard, jouissant au premier désir (1). » Je comprends encore mieux que l'âme s'ouvre et s'abandonne aux accens superbes et farouches qu'un Byron, un Musset et tel de nos auteurs modernes savent prêter aux extases et aux désenchantemens de leurs amours; ces poètes s'entendent si bien à mêler leurs ravissemens et leurs désespérances aux vagues aspirations et aux profonds déchiremens de chacun de nous : l'humanité tout entière devient comme le chœur sonore et frémissant de leur individuelle tragédie. Mais quel intérêt voulez-vous que je prenne aux joies et aux tristesses de vos sonnettistes italiens? Ces joies sont d'ordinaire tellement puériles et futiles, ces tristesses sont pour la plupart du temps si recherchées et si factices, et qu'elle est étroite et pauvre en général la sphère de leur inspiration! Béatrice n'a pas répondu au salut de son amant, dans une rencontre fortuite : cet important événement forme le sujet d'un sonnet, d'une ballade et d'un songe où l'Amour lui-même vient expliquer au poète éploré les causes du malentendu : et cet Amour parle d'abord en latin ! Une autre fois elle a traversé la rue, et l'amant l'a devinée rien qu'à la défaillance de son propre cœur et à l'anéantissement de tout son être; en avant d'elle marchait son amie du nom de Jeanne, — et n'est-ce pas Jean aussi que s'appelait le précurseur de Celui qui apporta le salut au monde ?.. Laure a laissé tomber un de ses gants que l'amant a ramassé, et dont il discute la détention plus ou moins légitime dans trois sonnets consécutifs et merveilleusement travaillés. Ne se volera-t-il pas lui-même en restituant le vol? Ah! s'il pouvait également dérober le voile, ce voile à la fois cher et maudit, puisqu'il lui cache si souvent les traits de sa bien-aimée ! Et le miroir donc ! ce « grand ennemi » qui montre toujours à Laure jusqu'à quel point elle est belle, et la rend d'autant plus cruelle qu'elle se reconnaît irrésistible ! Elle tombe malade, et l'amant aussitôt de penser à un malheur possible... et à la place que *l'anima gentil* occuperait alors dans le ciel. Ira-t-elle habiter la planète de Vénus, de Mercure, du Soleil, de Jupiter ou de Mars? Bien sûr, elle évitera Mars, car ce nom est trop rude pour une âme aussi douce ; mais, quelle que soit l'étoile qu'elle choisira, elle l'éclipsera, n'en doutez pas, par sa

(1) In der heroischen Zeit, da Götter und Göttinnen liebten,
Folgte Begierde dem Blick, folgte Genuss der Begier.
(*Röm. Elegien*, III.)

propre splendeur!.. Je me garderai de poursuivre l'analyse; je ferai remarquer seulement avec quel soin ces sonnettistes évitent toute note aiguë et violente, tout cri vraiment passionné et frémissant, le cri, par exemple, d'un cœur torturé par la jalousie ou déchiré par la trahison. Ils aimaient cependant, ils prétendaient du moins aimer des femmes enchaînées dans les liens du mariage, des femmes courtisées par les plus brillans, les plus séduisans *cavalieri* d'une société voluptueuse et légère! Mais les angoisses de la jalousie, les rages de l'amour trahi, c'étaient là des sentimens trop forts, trop disparates et dissonans pour trouver place dans une poésie toute de sourires et de soupirs, de complimens et de *concetti*.

Encore moins y saisirez-vous le plus léger indice de cette énergie virile et morale, de cette lutte du devoir contre la passion, de la conscience contre l'entraînement des sens, qui après tout est la grande tâche et la vraie dignité de l'homme. Cela est d'autant plus remarquable que ces mêmes poètes, dans leurs épanchemens intimes et pour ainsi dire en dehors de leurs fonctions officielles de chantres de l'amour, — que Tasse, par exemple, et Pétrarque, dans leurs *lettres* et leurs écrits en prose, — ne se montrent nullement exempts de tout scrupule et remords, et se reprochent même, avec bien de la véhémence souvent, leurs coupables ardeurs. Mais dans leurs poésies, il n'y a pas trace de ces hésitations ou de ces doutes : là, au contraire, l'amour apparaît comme le dieu vrai, le dieu unique de l'univers, le maître absolu et légitime auquel il est glorieux d'obéir, de se soumettre dans un renoncement absolu. Ces « flèches perfides », ces *saette d'amor*, dont ils nous parlent sans relâche, rappellent ainsi singulièrement les armes que l'Indien enduit de son terrible *curare:* elles tuent la volonté et toute puissance motrice et ne laissent subsister que la *sensibilité*. La sensibilité, la faculté féminine par excellence, devient ici, — phénomène curieux! — la grande vocation et la principale vertu de l'homme : il ne combat pas, il ne réagit pas, il n'agit pas; il tient à proclamer hautement et à bien faire valoir son état tout passif, souffrant et nerveux; — et ce n'est pas là un des traits les moins caractéristiques, ni les moins déplaisans de la poésie amoureuse, que ce renversement étrange des rôles et des sexes. Il est de l'essence de la femme de faire d'un sentiment, d'une affection, l'affaire unique de sa vie; il est dans sa nature de s'attacher, de se dévouer et de vouloir obéir; c'est son charme incomparable que le besoin de s'émouvoir, de s'attendrir et de tout rapporter au cœur. Dans le monde des sonnets, toutes ces qualités deviennent les attributs obligés de l'homme, de l'amoureux : il pleure, il tremble, il s'évanouit et il craint jusqu'aux songes; il se fait un mérite de son entière soumission, de son humilité, de sa patience à toute épreuve, et il ne demande qu'à se perdre et à s'a-

néantir dans l'objet aimé. C'est la femme au contraire qui y apparaît comme l'être fort et viril : elle est calme, elle est réservée et sait garder le secret de son cœur ; elle tient à sa dignité, sinon à son devoir; elle est la *donna*, la *domina*, et elle domine l'amant de toute la hauteur de l'empyrée où il l'a placée. Qu'il y ait dans tout cela bien de la grâce souvent, de la finesse et de la *morbidezza*, comment le nier? Mais la mollesse attendrie d'un Percy, la mâle vigueur d'une Porcia et d'une Imogène, ne sont belles et émouvantes qu'à condition d'être passagères : prolongées au-delà d'une situation exceptionnelle, devenues l'habitude et la règle, elles dénotent une grave perturbation morale, aussi funeste à l'art qu'à la vie. Les admirables strophes de Pétrarque sur l'esclavage de l'Italie, je les trouverais bien autrement admirables encore, si je ne les voyais mêlées à des milliers de vers tous en l'honneur de cette *servitude amoureuse* qui a peut-être le plus contribué à énerver l'Italie et à prolonger sa servitude politique.

Le vicomte Gérard. — Mais ce sont là des hérésies abominables que vient nous professer l'homme des neiges et des frimas!.. Qu'en pensez-vous, marchese?

Le marchese Arrigo. — Je pense avec notre divin Alighieri :

O settentrional vedovo sito,
Poichè privato se' di mirar quelle! (1)

Le polonais. — Si du moins cette poésie parvenait à nous faire aimer, à nous faire seulement connaître les femmes qu'elle glorifie et idolâtre à ce point : si elle essayait de nous initier à leur vie, de nous intéresser à leur sort, de nous laisser de ces *donne gentile* une impression forte, saisissante et plastique, comme en sait produire un Catulle, un Goethe ou un Heine en nous parlant de sa bien-aimée! Mais vous doutez-vous seulement de ce qu'a pu être la Lia ou la Lucia de Boccace? et pour vous représenter Béatrice, avez-vous d'autre signalement que le voile blanc et l'olivier, le manteau vert et la robe couleur de flamme sous lesquels elle apparaît dans le Paradis terrestre (2)? — La grande controverse sur les trois Léonore, les deux Lucrezia et les deux Vittoria, eût-elle jamais pu naître sans le caractère *amorphe* du chant amoureux du Tasse, sans ce parti-pris du poète de nous dérober la figure et d'éviter jusqu'à la plus légère image de la divinité qui l'inspire et qu'il nous convie à adorer avec lui? — Des quatre cents sonnets, canzones, sextines, ballades et madrigaux qui composent à peu près le

(1) Purg., I, 26-27.
(2) Purg., XXX, 31-33.

Canzoniere de Pétrarque, une trentaine seulement de pièces ne se rapportent pas à l'amour; tout le reste, toute cette masse énorme de vers, à laquelle il faudrait encore ajouter le poème des *Trionfi*, a pour unique sujet l'exaltation de Laure. Je vous défie cependant de trouver dans cet amas de strophes le moindre trait capable de vous éclairer sur la pensée, le sentiment ou le caractère de la personne adorée, la moindre allusion aux circonstances de sa vie, ne fût-ce qu'à son état de femme mariée! Vous n'y apprendrez même pas la couleur de ses cheveux, bien que trois sonnets soient exclusivement consacrés à un portrait de Laure par le peintre Simone Memmi! Elle est excusable, après tout, l'école tant décriée de Rossetti (1), d'avoir un jour essayé de nier jusqu'à l'existence même de ces amantes de Dante, de Cino, de Pétrarque et de Boccace, d'avoir voulu, en dernier lieu, ne considérer toutes ces *donne gentili* que comme les signes mystérieux de je ne sais quelle langue maçonnique dont seraient convenus entre eux les poètes italiens du XIIIe et du XIVe siècle. Le vague systématique du dessin, le manque absolu de relief dans ces figures féminines douées à la fois de tant de gloire et de si peu de vie, ont dû faire éclore jusqu'à de pareilles hypothèses bizarres; comme ils ont produit également cet autre phénomène indéniable et non moins significatif, que l'amante d'Alighieri nous apparaît beaucoup plus vraie, beaucoup plus réelle et mouvante dans *la Divine Comédie*, que dans la *Vita nuova*. C'est que la Béatrice des *terzine* nous est franchement donnée comme une abstraction et comme un idéal : de l'être qui fut jadis sur terre, elle représente tout au plus l'ombre et le souvenir; elle est un esprit sans corps, une figure symbolique en un mot, dont nous nous accommodons bien vite et dont nous admirons alors les fermes et gracieux contours : tandis que la Béatrice des *sonnets* nous fait l'irritante impression de l'anonyme et de l'énigme, du masque et du mythe, d'une personnalité fictive, et je dirais presque d'une simple *entité érotique*, — comme le font toutes les autres héroïnes de tous les autres sonnettistes.

LA COMTESSE. — C'en est trop, en vérité, et ce Sarmate sans peur et prodigue de reproches finira par m'exaspérer! En émettant mes humbles doutes sur la passion de Dante pour Béatrice, j'étais loin de prévoir que je donnerais le signal d'une attaque aussi furibonde contre nos admirations les plus chères. J'en appelle à vous autres, messieurs, qui n'êtes pas des Italiens, des gens *énervés* par les vers de Pétrarque, j'en appelle à vous, monsieur l'académicien, approuvez-vous l'anathème prononcé par le Scythe?

(1) Gabriele Rossetti, *Sullo Spirito antipapale dei classici antichi d'Italia*; Londres, 1832.

L'ACADÉMICIEN. — Assurément non, et d'autant moins que, né en Provence, je représente ici le pays qui a été le berceau même de cette poésie amoureuse dont nous venons d'entendre la condamnation si sévère. Il importe en effet de rappeler le lieu et l'époque d'où cette poésie tire son origine, et même en parlant de la Béatrice de Dante, il faut avoir toujours présent aux yeux l'art des troubadours, — art étrange, éclos subitement en pleine barbarie, sur un coin favorisé de la terre, au milieu d'une génération heureuse, facile et raffinée, au milieu de ces *cours d'amour* où les grandes et charmantes dames du XIIe siècle discutaient gravement des questions comme celles-ci : si le véritable amour peut exister entre personnes mariées; si une demoiselle attachée à un chevalier par un amour convenable, et qui ensuite en épouse un autre, est en droit de repousser son ancien amant et de lui refuser ses bontés accoutumées; s'il vaut mieux pour l'époux être trompé avant ou après le mariage, « en herbe ou en gerbe, » comme le disait Des Périers?..

LE VICOMTE GÉRARD. — Mais il avait du bon, votre XIIe siècle!

LA COMTESSE. — Vous n'avez pas la parole.

L'ACADÉMICIEN. — Je passe sur les analogies nombreuses que présentent entre eux les chantres de l'amour en Italie et en Provence, au point de vue de la facture et de la versification; sur leur répertoire commun d'images et d'expressions typiques, sur leur prédilection bizarre pour les jeux de mots, — les *bisticci*, — les allitérations, les réplications et les obscurités raffinées, — ce *chiuso parlare* dont Pétrarque a donné le mot dans le vers fameux et tant commenté :

Intendami chi può, ch' i' m' intend' io (1).

Je m'arrêterai seulement à ce qu'on pourrait appeler les mœurs littéraires des poètes des deux pays; à leurs us et coutumes en fait de composition; à la manière dont ils entendaient et pratiquaient leur métier. Vous vous étonnez que Dante, que Pétrarque, que le Tasse aient si hautement toujours affiché leurs tendres passions; que l'un ait demandé à ses confrères en Apollon l'explication d'un songe amoureux, ou annoncé aux princes et aux grands de la terre la mort de sa bien-aimée; que l'autre ait constamment limé ses sonnets et en ait distribué les fascicules à tant d'amis et de protecteurs; que le troisième ait consulté tout un aréopage de princesses et de grandes dames sur les strophes où il exhalait ses ardeurs? Mais ainsi l'avaient fait les chantres de Toulouse, de Narbonne et d'Aix au XIIe et au XIIIe siècle, les grands maîtres

(1) Pétrarque, canzone IX.

de la « gaie science, » du *gay saber*, comme on nommait cette galanterie codifiée et rimée, et le premier sonnet, par exemple, de la *Vita nuova*, avec son appel à tous les poètes de la Toscane (1), n'a rien de surprenant pour quiconque a lu quelques-uns de ces *tensons* dans lesquels se complaisait le génie des Provençaux. Vous vous plaignez du vague systématique du dessin, du manque absolu de relief dans les figures de Béatrice, de Laure, de Lia, de Léonore; vous dénoncez le caractère *amorphe* de l'art qui célèbre les *donne gentile?* Mais il était de règle chez les troubadours d'observer la plus grande discrétion sur la « dame » de leur choix, de ne jamais donner son signalement, d'éviter toute allusion à son intérieur, comme ils se faisaient également une loi de toujours se taire sur leurs propres femmes et leurs affections de famille. C'est cette dernière considération précisément que j'oserais soumettre à une multitude de critiques qui, pour expliquer le silence gardé par Dante sur son épouse Gemma Donati, en sont arrivés à former deux camps ennemis, défenseurs ou détracteurs à outrance d'une pauvre femme au sujet de laquelle nous manquons absolument de données. Bien d'autres controverses encore cesseraient de même peut-être, si les critiques se décidaient une bonne fois à mieux rapprocher les deux littératures qui se ressemblent par tant de côtés, et dans l'épanouissement aussi bien que dans la dégénération. Car il n'est pas jusqu'à cette effrayante profusion de sonnettistes sans talent, devenue le fléau de la poésie italienne, qui n'ait eu son précédent sur les rives de la Durance et de la Sorgue : déjà un *sirvente* du XIIIe siècle se lamente de ce que les troubadours pullulent de toutes parts et gâtent le métier : « Ils se multiplient, y lisons-nous, comme des lapins dans une garenne; on en est inondé. »

Mais c'est surtout par leur culte chevaleresque de la femme, par leur conception générale de la galanterie, que les troubadours sont devenus les instituteurs et les modèles des poètes érotiques de l'Italie. Cette *servitude amoureuse* que notre ami a reprochée avec tant d'amertume à l'école de Pétrarque, elle était le code même de toute l'école provençale. L'amour y apparaît comme le rapport du vassal envers sa suzeraine; tout le mérite, toute la vertu de l'amant consiste dans une soumission humble, fidèle et inébranlable aux volontés impérieuses d'une maîtresse presque toujours cruelle. Qu'un pareil rapport fût le produit plutôt de la culture que de la nature, une affaire de convention bien plus qu'une affaire de sentiment, c'est ce qu'indique déjà la simple raison, et que l'étude tant soit peu

(1) A ciascun' alma presa, e gentil core,
Nel cui cospetto viene il dir presente,
A ciò che mi riscrivan suo parvente,
Salute in lor signor, cioè Amore.

attentive des monumens ne laisse pas de mettre en toute évidence. Il y avait beaucoup de ce qu'au XVII[e] siècle on appelait l'*honnête homme*, de ce que de notre temps on appelle le *galant homme*, dans le vassal amoureux du moyen âge, et l'attachement féal d'alors ne tirait pas plus à conséquence, en somme, que de nos jours certaines assiduités et tel badinage de salon. C'était un chevalier que le troubadour, et il prenait les couleurs d'une dame pour « se donner de la gloire » dans la carrière soit des armes, soit du *gay saber*, bien souvent sans autrement songer à une douce récompense, parfois même sans connaître la souveraine dont il se proclamait l'homme-lige. Jeoffroy Rudel, prince de Blaye, choisit pour *dame* et chanta pendant toute sa vie la comtesse de Tripoli, dont des pèlerins venus d'au delà des mers lui avaient vanté la beauté et les vertus, et qu'il ne devait lui-même voir pour la première fois qu'au moment de sa mort. Dans un *tenson* bien connu, l'illustre Blacas demande au preux Rambaud de Vaquieras : « Rambaud, sans qu'on le sache, bonne dame nous fera jouir d'amour accompli; ou bien, pour nous *donner de la gloire*, elle fera croire à la gent qu'elle est notre amie, sans rien de plus : qu'aimeriez-vous mieux? » Preux Rambaud déclare, il est vrai, « préférer jouissance toute suave et sans bruit à vaine opinion sans plaisir, » mais Blacas, cet idéal de toutes les perfections chevaleresques, n'hésite pas à répondre que les niais seuls tiendront un pareil sentiment à sagesse : les *connaisseurs* le taxeront de folie!

LE VICOMTE GÉRARD. — Ils étaient forts, très forts, vos galans hommes de ces temps.

LA COMTESSE. — Encore une fois, vous n'avez pas la parole.

L'ACADÉMICIEN. — Un *connaisseur*, lui aussi, de la *gaie science*, et un de ceux qui l'ont le mieux étudiée, a résumé ainsi qu'il suit son jugement sur la littérature provençale : « Prise dans son ensemble, elle constitue plutôt une poésie d'esprit qu'une poésie de sentiment. L'amour, tel qu'il se révèle dans le *canso*, n'est en somme qu'une fiction poétique, c'est-à-dire un prétexte à des vers. Pour sujet de ses chants, le troubadour faisait choix de la dame qui lui semblait la plus digne; peu importait qu'elle fût ou non en puissance de mari, car il s'agissait rarement de prétentions sérieuses. Ce que l'on convoitait de part et d'autre, c'était la renommée (1)... » Et c'est de même, ajouterai-je, que Pétrarque convoitait surtout le *laurier*, le Tasse surtout *le onore*...

Car on ne saurait trop se le redire : la poésie amoureuse de Italie procède en ligne directe du *gay saber*. Les premiers poètes

(1) Diez, *Poésie des troubadours*, p. 136-137.

que connut la patrie de Virgile et d'Horace, après la destruction de l'empire et l'invasion des barbares, ce furent précisément les troubadours du midi de la France. Ceux-ci avaient pris de bonne heure l'habitude de franchir les Alpes, et ils les passèrent en foule alors qu'éclata la persécution des Albigeois. Pierre Vidal, Rambaud de Vaquieras, Faidit, Hugues de Saint-Cyr, Aimeric de Peguilham, etc.. étaient venus tour à tour charmer les cours de Palerme, d'Este, de Mantoue, de Vérone par leur *canso* en langue provençale. C'est dans cette langue provençale aussi que composèrent d'abord leurs strophes les poètes indigènes de l'Italie du nord, un Nicolet de Turin, un Boniface Calvo de Gênes, un Pierre de Caravana, un Lanfranc Cigala et surtout ce Sordello de Mantoue, dont le nom alla retentir en Italie, en France, en Aragon et en Castille. Sordello fut aussi un des premiers qui essayèrent en même temps de rimer en leur langue maternelle, dans la *langue vulgaire* comme ils l'appelaient; mais alors même que ses émules et ses successeurs finirent par abandonner complètement l'idiome étranger et par ne se servir que de l'italien, — comme les Siciliens l'avaient fait d'ailleurs bien avant eux, — ils n'en restèrent pas moins attachés à leurs modèles primitifs et à l'idéal de l'amour chevaleresque. Les grands poètes italiens du XIIIe et du XIVe siècle n'éprouvent aucune difficulté à reconnaître ces origines provençales de leur muse; ils l'avouent ingénûment, et certes avec plus de bonne grâce que ne le font de nos jours la plupart des critiques de ce pays. Dante surtout multiplie à cet égard les témoignages les plus clairs et les plus décisifs. Il a lui-même composé un *canzone* en trois langues, en italien, en latin et en provençal (1). Dans son livre sur *la langue vulgaire*, il parle presque avec une égale déférence des poètes aquitains et des grands auteurs de l'antiquité. Au XXVIe chant du *Purgatoire*, nous voyons Guido Guinicelli, le plus illustre prédécesseur de Dante dans la poésie italienne, décliner l'éloge de ses doux vers, — *dolci detti*, — en désignant du doigt un autre devant lui, « un bien meilleur ouvrier du parler maternel, » — et cet autre est le troubadour Arnaud Daniel, qui répond en trois terzines du plus pur provençal. Qui de nous ne se rappelle la rencontre de Virgile et de Sordello dans le royaume des ombres, cet épisode admirable qui a inspiré à Dante l'une de ses apostrophes les plus splendides et les plus pathétiques (2)? Mais bien des lecteurs négligent de remarquer à l'occasion qu'à partir de ce moment Sordello devient, à côté de Virgile, le compagnon du mystique

(1) Canzone : *Ai fals ris! per que traitz avetz, etc.*
(2) Purgat., VI, 70 seq.

pèlerin et son guide jusqu'à la porte du Purgatoire. Qu'elle est grande cependant la place que l'auteur de *la Divine Comédie* a accordée par là au troubadour de Mantoue, et qu'elle est ingénieuse la manière dont il a payé ainsi sa dette de reconnaissance envers les maîtres provençaux!

Il s'en faut du reste que tout ait été profit et gain pour la poésie amoureuse dans cette transplantation sur le sol italien. L'Italie n'a au fond jamais connu la chevalerie comme grande institution indigène; l'esprit des croisades, comme tout le système féodal, lui était demeuré étranger : sa vie nationale s'est développée dans une direction tout à fait opposée, dans l'activité de ses communes, dans l'épanouissement de ses municipes. L'amour chevaleresque, déjà bien factice et conventionnel alors même qu'il était cultivé par de véritables chevaliers, par des hommes d'épée et d'action comme le furent les troubadours de l'Aquitaine, devint fatalement plus factice et conventionnel encore en passant dans un milieu bourgeois, et entre les mains d'hommes de plume et d'étude. En revanche, l'Italie était depuis déjà des siècles en possession d'une vaste science dont le pays de Bertrand de Born et de Blacas n'a jamais eu cure; elle était fière de ses écoles de Salerne, de Bologne, de Padoue, fière de ses connaissances en littérature ancienne, en mythologie, en droit et en philosophie scolastique; elle ne laissa pas de faire montre de cette science jusque dans ses produits du *bello stile*, et on ne saurait dire précisément que cette introduction des élémens allégoriques et didactiques dans la poésie fût une innovation bien heureuse. Comment ne pas reconnaître aussi que les disciples italiens du *gay saber* ont singulièrement rétréci le cercle de l'inspiration provençale, qu'ils ont surtout bien peu mis à profit la grande richesse de genres et de rythmes que leur avait légués l'art des troubadours? Ils se sont presque exclusivement tenus au monologue lyrique qui ne parle que des joies et des tristesses de l'amour. Ils ont négligé ou délaissé peu à peu le *tenson* dialogué d'un effet souvent si dramatique, le *sirvente* mordant et passionné, la *pastourelle* et la *ballade* d'un accent parfois si populaire; ils ont laissé à Shakspeare, à l'auteur immortel de *Romeo*, le soin de remettre en honneur *l'aubade*, une des plus gracieuses formes imaginées par la « gaie science » pour chanter les adieux de deux amans que le lever du jour sépare (1). Encore moins ont-ils essayé

(1) Voyez la cinquième scène du IIIe acte de *Romeo :*

Juliet. Wilt thou be gone? it is not yet near day, etc.

et comparez l'*aubade* si souvent citée :

En un vergier, sotz fuelha d'albespi,
Tenc la dompna son amic costa si,
Tro la gayta crida que l'alba vi.
Oy Dieus! oy Dieus! de l'alba tan tost ve! etc.

de tirer parti des rythmes provençaux, dont l'abondance et la variété font involontairement songer aux modulations de la lyre grecque : pour le genre comme pour le rythme, les Italiens ont fini par tout réduire et par tout quintessencier dans la forme du sonnet, — forme étroite et artificielle par excellence, forme géométrique pour ainsi dire, et la moins propre assurément pour les épanchemens de l'âme, pour les éclats d'un sentiment personnel.

Le prince Silvio. — Puisque le nom des Grecs vient d'être prononcé, je ne résiste pas à la tentation de rappeler au passage avec quel instinct merveilleux ces maîtres immortels de l'art ont compris la valeur du rythme et du genre, et ont su en établir le rapport nécessaire et vrai. Ils n'avaient qu'un rythme unique pour l'épopée, ils n'y admettaient que cet hexamètre qui, par sa cadence régulière, massive et paisible, répond si bien au récit d'un passé lointain et majestueux. Ils employaient déjà des mesures beaucoup plus variées et mouvementées dans le drame qui figure le présent et la vie, dans le chœur surtout, qui est comme la partie lyrique et musicale de l'œuvre. Enfin, pour la poésie lyrique elle-même, qui est l'expression du sentiment individuel et instantané, ils ont inventé une diversité de modulations dont les odes d'Horace ne donnent qu'une très faible idée, une abondance de mètres aussi ondoyans et changeans que le cœur même de l'homme. C'est tout l'opposé que nous voyons chez les modernes, dans les littératures romanes du moins : en ceci comme en maint autre problème d'art, on dirait que nous avons marché délibérément contre la nature des choses. Nous avons admis une diversité très grande de rythmes dans notre poésie épique, les *ottave rime*, les *terze rime*, l'alexandrin, etc. ; c'est pour le drame en revanche que nous avons réservé les mesures uniformes et pesantes de l'alexandrin; et quant à la poésie lyrique, nous sommes parvenus à l'enfermer presque entière dans le moule tourmenté et ingrat du sonnet.

L'académicien. — Vos observations sont très justes, mon prince, et font d'autant plus regretter que les Italiens aient été si mal servis sur ce point par leur grand instinct de virtuoses. Car c'étaient bien de vrais virtuoses que ces disciples transalpins des Provençaux, et c'est même en cela qu'ils se sont montrés supérieurs à leurs maîtres, presque dès le début. Il serait malaisé de le nier, en effet, rien n'est plus éloigné de l'art véritable que la veine toujours coulante et uniformément facile des troubadours : ils ont eu parfois d'heureuses rencontres, des trouvailles inconscientes et inexplorées; au fond ils n'ont jamais dépassé le niveau de dilettantes et d'amateurs; ils eurent la science trop « gaie, » la vocation trop joyeuse; l'observation sentie de la nature, l'analyse pro-

fonde du cœur humain, leur ont toujours fait défaut. Sous tous ces rapports, leurs imitateurs transalpins gardent un avantage marqué, et la préoccupation de l'art est visible chez eux depuis les premiers essais en *langue vulgaire*. Les Italiens ont eu beau accepter un culte venu du dehors et qui répondait si peu à leur développement historique et à leur état social; ils ont eu beau rétrécir même le cercle déjà étroit de cette inspiration étrangère, et y introduire par surcroît des élémens disparates : ils n'ont eu qu'à toucher à la poésie amoureuse pour l'ennoblir aussitôt, pour y introduire un goût littéraire, une délicatesse morale, un sérieux esthétique comme elle n'en a jamais connu sous le ciel de l'Aquitaine. Le *canso* n'a été pour les troubadours qu'un divertissement, qu'une « jonglerie » et un jouet délicieux : entre les mains de Guinicelli, de Cavalcanti, de Dante, de Cino, il devint une œuvre d'art, et un chef-d'œuvre dans les mains de Pétrarque...

Notre ami a été bien dur pour l'amant de Laure, et pour l'homme encore bien plus que pour le poète. Je ne nierai ni le rhéteur, ni l'égoïste dans Pétrarque; mais ces deux épithètes sont assurément loin de tout dire sur un génie qui a laissé dans l'histoire de l'humanité une empreinte aussi forte, aussi ineffaçable. Aujourd'hui, en parlant de Pétrarque, nous ne pensons d'ordinaire qu'au chantre de l'amour, qu'à l'auteur des sonnets; mais les contemporains et les âges qui suivirent en ont jugé tout autrement. Ce qu'ils admiraient, ce qu'ils exaltaient dans le chanoine de Lombez, c'était surtout le hardi émancipateur des esprits, le grand initiateur de la renaissance, le premier humaniste...

LE PRINCE SILVIO. — Le premier homme moderne...

L'ACADÉMICIEN. — Oui, le premier homme moderne! le premier qui, par son enthousiasme sincère pour l'antiquité et pour tant d'autres beautés jusque-là inconnues, incomprises, — pour les ruines de Rome, par exemple, et les sites sauvages des Alpes, — le premier surtout qui, par sa polémique incessante, ardente, contre la science des pédans, contre le charlatanisme des médecins, contre le formalisme des légistes, par son persiflage implacable de l'astrologie, de l'alchimie, de l'oneiromancie et de maints préjugés et superstitions dont le moyen âge était comme emmaillotté, avait ouvert des horizons tout nouveaux et appelé à la vie tant de forces cachées et stagnantes. Ce n'est que dans les *Epistolæ familiares* qu'on peut apprécier au juste l'action immense de Pétrarque, comme ce n'est que par sa *Correspondance* que se révèle à nous le vrai Voltaire. Car il y a bien du patriarche de Ferney dans ce solitaire de Vaucluse, dans son activité dévorante, dans sa préoccupation constante de se mettre en rapport avec toutes les célébrités du

monde, de faire de la propagande pour ses idées, de dire son mot sur toutes les questions du temps, et je serais presque tenté de voir quelque chose aussi de l'impudence voltairienne dans sa manière si plaisante d'invoquer en toute occasion son fameux Platon. Pas plus qu'aucun autre érudit de son époque, il n'avait jamais lu une seule ligne de l'auteur du *Phédon;* mais Aristote était la grande autorité, l'idole des pédans du jour, et le chanoine de Lombez opposait pertinemment au Stagyrite des scolastiques un Platon de son cru, à peu près comme plus tard Arouet, pour narguer les idées reçues, devait imaginer son Chinois de toute perfection...

L'abbé dom felipe. — Mais Pétrarque n'a jamais été un impie; il se levait la nuit, pieds nus, pour prier Dieu, et ne rêvait que de bâtir une chapelle à la sainte Vierge.

L'académicien. — Sans doute, monseigneur : c'était un Voltaire croyant, point ricanant, — sa gloire n'en est que plus grande, — non moins vain du reste que Voltaire et avide d'applaudissemens, mais bien autrement poète, lui!

N'était-ce pas un grand poète, je vous le demande, un poète dans la plus haute acception du mot, que celui qui a su donner la consécration suprême de l'art et son expression définitive, absolue, à un vaste et vague ordre d'idées dont il est permis assurément de discuter la valeur morale et esthétique, mais dont il est impossible de nier l'influence puissante et générale pendant près de cinq cents ans? Car n'oublions pas que ce n'est pas seulement sur l'Italie que l'idéal créé par les Provençaux a étendu son empire : il a traversé les Pyrénées aussi bien que les Alpes; il a passé la Loire, la Manche et le Rhin; il a régné souverainement en Espagne et en Portugal, dans la France du nord, en Angleterre et en Allemagne; ces *minnesaenger*, dont nous aimons tant à parler sans jamais les lire, ils n'ont été que de simples et de bien gauches imitateurs des troubadours. Du XIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle, le monde civilisé n'a connu, célébré et chanté que la galanterie chevaleresque; il s'en est inspiré non-seulement dans ses productions lyriques, mais dans ses épopées, dans l'*Orlando*, dans la *Gerusalemme*. Il n'a fallu rien moins que l'épanouissement merveilleux de la poésie dramatique à partir du XVIIe siècle pour donner enfin aux esprits une direction autre, pour imprimer à l'amour ce caractère profond, passionné et pathétique qu'il a gardé depuis lors. Et peut-être bien n'est-ce que l'absence de cette poésie dramatique en Italie qui a permis aux *pétrarchistes* d'y prolonger leur règne beaucoup au delà du terme, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et à l'avènement d'Alfieri. Quoi qu'il en soit, et de l'aveu de tout le monde, Pétrarque a revêtu de la magie de l'art cette conception provençale qui, bien des siècles

avant et après lui, avait préoccupé et fasciné l'Europe. Il lui a prêté une finesse de sentiment, une pureté de goût, une splendeur de parole et un charme musical incomparables; il l'a élevée à un degré de perfection qui n'a été ni dépassé, ni même jamais égalé; il a fait bien plus encore : d'un idéal factice au fond, accidentel et fatalement destiné à périr, il a su dégager l'élément vrai, durable, qui sera de tous les pays et de tous les temps.

Nous sommes trop surmenés par le drame, par le roman, par les productions fiévreuses du jour, et dans le domaine de l'imagination nous ne comprenons plus presque l'amour sans les notes violentes et aiguës, sans les éclairs et les foudres auxquels nous a habitués la rhétorique de nos sombres génies. Nous ne prenons pas garde que dans la vie réelle, — dont l'art après tout, selon le mot profond de Hamlet, n'est que le miroir splendide, — l'amour ne se nourrit pas aussi exclusivement de catastrophes et de cataclysmes; que là précisément où il est le plus pur et le plus sincère, il consiste d'ordinaire en une suite d'émotions voilées et vibrantes, douces ou douloureuses, mais toujours contenues et discrètes; nous ne prenons pas garde que cette « rose mystique » fleurit surtout et s'épanouit avec ses couleurs, avec ses parfums, — avec ses épines aussi, — dans les régions de la tendresse et de la grâce, de l'affection et de l'estime mutuelles, dans cette zone tempérée des âmes, pour tout dire, où se complaisait la muse de Pétrarque et de ses émules. Et c'est par cela justement que cette poésie ne cessera de remuer et de captiver les cœurs; elle répond à un sentiment éternellement humain, dont elle rend les évolutions les plus délicates, les oscillations les plus fugitives; elle est grande par ses minuties mêmes. Mon Dieu, oui; dans cette peinture charmante de la douce passion, les poètes italiens n'évitent point, ils recherchent même ces détails intimes et minimes dont nous venons d'entendre l'énumération malicieuse; mais ne sont-ce pas là, en effet, des « événemens importans » de toute idylle d'amour, qu'une rencontre fortuite, qu'un regard dérobé, qu'un salut refusé, qu'une fleur offerte ou reçue, qu'un gant ramassé? Grâce pour les gants! Shakspeare lui-même ne les a point dédaignés :

O, that I were a glove upon that hand,
That I might touch that cheek (1)!

fait-il dire à son Roméo dans la scène délicieuse du jardin. Puérilités, si vous le voulez, elles vont bien au *puer*, à l'éphèbe; souvenons-nous que c'est sous les traits d'un enfant que se sont toujours figuré leur Eros ces Grecs si ingénieux. Souvenons-nous aussi

(1) Acte II, scène 2.

des années où nous étions nous-mêmes exposés aux embûches de ce dieu malin, — plusieurs parmi nous, et notre ami du Nord le premier, ne sont pas encore aujourd'hui si complètement hors d'atteinte; — reportons-nous à cet âge dont nous aurons beau sourire, mais que nous ne cesserons pas de regretter : quelle large place les incidens qu'à l'heure qu'il est nous traitons de futiles, prenaient alors dans nos préoccupations, dans nos joies ou dans nos douleurs! Et lorsque d'aventure nous trouvions tel de nos soucis ou de nos ravissemens rendus par un sonnet de Pétrarque, ou par une canzone de Tasse, dans des images saisissantes et brillantes, dans un langage qui est une musique pour l'oreille même de l'étranger, — oh! que nous étions reconnaissans à ces poètes d'avoir parlé si bien et si longuement de tant de petits riens, que nous leur savions gré d'avoir généreusement chanté tous ces *paulo minora!* Il n'est pas jusqu'au dessin si vague et si dépourvu de relief de toutes ces *donne gentili* qui, à l'occasion, ne nous arrangeât admirablement : cela nous permettait de mieux encore les identifier avec la dame de nos pensées, de prêter à Béatrice, à Laure ou à Léonore certaine couleur de cheveux qui, à ce moment, avait toutes nos préférences. Quant à nous demander si ces poètes avaient vraiment aimé, certes, nous n'y pensions même pas! La sincérité de leurs sentimens? mais elle nous était affirmée par la réalité de nos sensations!

Qu'importe en effet que l'auteur des *Rime*, que l'auteur de la *Gerusalemme* ait plus ou moins sérieusement, plus ou moins fidèlement aimé la femme que célébrait sa poésie, pourvu que cette poésie nous émeuve et nous charme? Qu'importe ce qu'a été la Fornarina, pourvu que le tableau pour lequel elle avait posé soit devenu la *Madonna del Sisto?* C'est un déplorable travers de la critique moderne de demander au poète les pièces justificatives de chacune de ses inspirations, et de triompher dès qu'elle parvient à le prendre en flagrant anachronisme de cœur, à mettre ses vers en contradiction avec les dates. Elle méconnaît tout simplement que long parfois est chez le génie l'intervalle entre l'éclair qui illumine et la parole qui gronde, ce à quoi du reste l'art ne perd rien, bien au contraire, car « l'œil de l'âme » a, lui aussi, ses exigences d'optique; il a besoin d'une certaine distance pour embrasser un ensemble, et déjà Schiller a fait la remarque judicieuse que la main qui tremble encore sous le coup de l'émotion ne saurait que mal dessiner. Le *Si vis me flere* d'Horace ne signifie pas du tout que pour arracher des larmes il faut pleurer soi-même, mais seulement qu'il faut *avoir pleuré*, qu'il faut avoir un jour éprouvé les sentimens qu'on veut peindre et faire partager. Que Dante, que Pétrarque, que Tasse aient à tel moment de leur existence entendu

des voix intérieures et connu le véritable amour, qui oserait en douter? Mais la note une fois saisie, ils l'ont reproduite et variée avec une grande liberté, selon l'inspiration de leur génie et même de leur caprice, sous l'influence aussi des idées de leur temps, de ces idées de galanterie chevaleresque notamment si dominantes dans l'époque. *Vérité et fiction*, on fera toujours bien d'appliquer à la vie d'âme de ces poètes de l'amour les deux mots que Goethe a eu la candeur de donner pour titre à son autobiographie.

C'est grâce précisément à ce mélange de vérité et de fiction, grâce à son caractère à la fois impersonnel et intime, à ses qualités beaucoup plus musicales que plastiques, que la poésie amoureuse des Italiens est devenue si universelle et qu'elle a fait les délices de tant de siècles passés, comme elle en charmera encore tant d'autres à venir. Je suis certes loin de nier la puissance et le pathétique d'un Byron, d'un Musset et de tel de nos modernes; j'admire comme tant d'autres leur art de faire parler à la muse amoureuse le langage de nos vagues aspirations et de nos profonds déchiremens. Qui sait cependant si ce langage ne paraîtra pas bien étrange à des générations plus reposées, moins tourmentées que la nôtre? Qui sait si ces accens farouches sur la liberté opprimée ou déshonorée, sur l'esclavage de l'Hellade, sur les vilenies du *cant* et les bassesses des grands, ou ces plaintes amères de ne pouvoir croire, « d'être venu trop tard dans un monde trop vieux; » si, en un mot, toutes ces apostrophes qui nous transportent maintenant ne leur sembleront pas fort déplacées dans un chant d'amour? Ne leur feront-elles pas même une impression de bizarrerie tout autrement grande que ne nous font aujourd'hui les *bisticci* et les travers allégoriques des sonnettistes? Des temps viendront peut-être, — que dis-je? ils viendront sûrement, — où l'humanité ne connaîtra plus ces problèmes poignans qui nous agitent et nous déchirent à présent, où elle les aura heureusement résolus ou définitivement écartés. Je m'imagine, dans ces temps, un jeune homme touché par la flèche de ce divin espiègle qui, lui, ne vieillit ni ne change pas; je m'imagine ce jeune homme cherchant dans les grands maîtres de la poésie le miroir de son âme, l'expression harmonieuse du sentiment qui fait palpiter son cœur. Je crains fort alors que les strophes d'un Byron ou d'un Musset ne réussissent bien plus à l'étonner qu'à le ravir, et je ne parierais pas que, rencontrant à la fin tel sonnet de Pétrarque ou telle canzone du Tasse, il ne s'écrie : O Italiens, vous seuls, vous compreniez l'amour!..

Le vicomte Gérard. — Et moi, d'ores et déjà je pense comme ce bon jeune homme de l'avenir : O Italiens, vous seuls vous comprenez l'amour! Vous seuls, vous savez lui demander tout ce qu'il peut donner, et rien que ce qu'il doit donner! Vous seuls, vous

savez le maintenir dans cette région de la tendresse, de la grâce et de la volupté qui est sa vraie demeure, loin des plages arides et malsaines de la métaphysique, de l'idéologie et du bleu de Prusse. O Italiens, conservez ces heureuses facultés dont les autres nations ne médisent que parce qu'elles vous les envient : en ceci comme en toutes choses, tenez-vous en à Rossini et fuyez les Wagner! Car c'est là votre grand charme et votre grande supériorité d'être si naturels et si simples, tellement sans fard et sans gêne, — *senza complimenti e senza vergogna*, — dans vos sensations comme dans vos sentimens, dans vos nécessités physiques, comme dans votre superflu moral, dans vos bonnes qualités comme dans vos mauvais penchans... Je n'oublierai jamais le mot bien plaisant, mais bien profond aussi, que me dit une fois cette vieille et excellente princesse S.., morte il y a quelques années, et si célèbre par son esprit fin, délié et sentant son XVIIIe siècle. C'était en 1866, au commencement des complications austro-prussiennes; j'étais alors secrétaire d'ambassade à Vienne. La princesse S..., en bonne patriote autrichienne, était exaspérée contre les menées « piémontaises » et m'en parlait un jour dans l'intimité avec une véhémence toute juvénile, malgré ses quatre-vingts ans. Puis, s'interrompant tout à coup, elle s'écria : « Et dire qu'avec tout cela je ne parviendrai pourtant jamais à bien détester le pays de M. de Cavour et de Garibaldi! C'est que, voyez-vous, ils sont si adorables, ces Italiens : ils trouvent cela si naturel d'avoir peur et de faire l'amour!.. »

Le marchese Arrigo. — Franchement, monsieur, vous eussiez mieux fait d'enterrer ce déplaisant propos avec la méchante vieille qui vous l'avait tenu...

La comtesse. — Laissez cela, marchese :

Che ti fa ciò che quivi si pispiglia?
Vien dietro a me, e lascia dir le genti (1).

Pensons plutôt à très sincèrement remercier notre savant Provençal, — un Français *sérieux* et aimable celui-là, — du jugement éclairé et tout à fait impartial qu'il a porté sur notre Pétrarque. Certain passage toutefois de votre discours, cher maître, m'est resté obscur; c'est celui où vous parliez de l'art dramatique en opposition avec la poésie amoureuse. Je ne saisis pas bien le rapport...

L'académicien. — Je tâcherai de m'expliquer plus clairement. Lorsque, vers la fin du XVIe siècle et dans la première moitié du suivant, surgirent les grands génies dramatiques de l'Angleterre,

(1) Purgat., v, 12-13.

de l'Espagne et de la France, ils durent accorder, dans leurs créations sublimes, une place très large, — incomparablement plus large, par exemple, qu'elle n'en a jamais eu dans la tragédie grecque, — à cette passion amoureuse qui jusque-là avait seule inspiré presque toute la poésie lyrique et les célèbres épopées chevaleresques. Si grande toutefois que fût la part faite ainsi à l'amour dans l'œuvre de Shakspeare, de Calderon, de Corneille et de Racine, il n'y domina plus d'une manière aussi absolue, aussi exclusive et incontestée que dans la poésie des troubadours, des *minnesaenger*, des sonnettistes et des chantres de l'épopée romantique. L'honneur, la religion, la fidélité, le patriotisme, l'ambition, l'orgueil, la vengeance, la soif du pouvoir, la soif des jouissances, et tant d'autres sentimens et passions trouvèrent également leur expression et leur développement splendide dans ces abrégés magiques de l'humanité qui portent le nom de *Hamlet*, de *Polyeucte*, d'*Athalie, etc*... L'amour dut dès lors entrer en dialogue et en dialectique, en compétition et en lutte avec plus d'une de ces forces morales et psychiques qui bien des fois apparurent comme ses égales, et parfois même comme ses supérieures. La dignité, la vertu ne consista plus à céder partout et en toutes choses à un doux entraînement; il fut démontré que, selon les circonstances, il y avait aussi du mérite à le combattre, de la gloire à le vaincre : le grand mot de devoir fut prononcé! Mais, ce qui est le plus curieux à observer, c'est que l'amour lui-même se retrempe et se raffermit à cette gymnastique morale que lui impose l'art nouveau : il regagne en profondeur ce qu'il perd en étendue; il dépouille la grâce un peu molle, la *morbidezza* trop voisine de l'afféterie des âges précédens, il devient plus vigoureux, plus passionné, plus pathétique. Dans cette admirable tragédie de l'amour que nous retrace le *Romeo* de Shakspeare, on voit côte à côte l'ancien et le nouvel idéal, celui des troubadours et celui des dramaturges, se toucher sans se confondre, comme dans certains courans on peut distinguer les eaux de deux rivières; et si je ne craignais de trop m'attarder dans ces considérations...

La comtesse. — Ne le craignez pas, cher maître, nous vous écoutons tous avec un intérêt croissant.

L'académicien. — Eh bien, madame, ce chant de l'amour, ce *Cantique des cantiques* de Shakspeare, — la première en date de ses immortelles tragédies, — m'a toujours paru comme un monument placé aux confins de deux mondes : j'y entends la dernière note du *canso* expirant des troubadours, et le premier cri de la passion de notre drame moderne. Et d'abord n'est-il pas intéressant d'y remarquer à côté de ces grands éclats lyriques dont le

maître anglais avait seul le secret, des imitations significatives de certains rythmes favoris des Provençaux et des Italiens? J'ai déjà parlé de la forme d'*aubade* donnée au célèbre dialogue matinal des deux amans; c'est encore ainsi que leur premier entretien dans la scène du bal a toute la facture d'un sonnet : les modulations d'un Blacas et d'un Pétrarque sont ainsi ingénieusement rappelées dans cette magistrale symphonie d'amour; Pétrarque y est même expressément nommé (1), et c'est la seule et unique fois, si je ne me trompe, que nous rencontrions ce nom dans toute l'œuvre de Shakspeare. Mais Roméo lui-même, le Roméo du premier acte, le Roméo d'avant la scène du jardin, est-il autre chose que l'adepte, bien connu par nous déjà, de la fameuse galanterie chevaleresque? Il est épris de Rosaline, et il remplit l'univers de ses soupirs; il se complaît dans sa tristesse, il crée autour de lui « une nuit artificielle, » il parle sans cesse des « flèches de l'amour, » il parle de ses « songes; » — et ceci lui attire la pétillante riposte de Mercutio sur la reine Mab. Elle est bien aussi la « dame » du *canso*, la *donna gentil* de maint *Canzoniere*, — une « entité érotique, » comme dirait notre ami, — cette Rosaline insensible, invisible, dont on célèbre devant nous la beauté et la cruauté, mais dont on nous dérobe les traits, et qui s'évanouit « comme une fumée » à l'apparition de la fille des Capulets. — « Mon cœur a-t-il jamais aimé auparavant? » se demande à cette apparition Roméo; et il « abjure » son passé! C'est qu'avec Juliette entre en scène, — fait son entrée dans le monde de la poésie, — un amour comme n'en a jamais connu la galanterie chevaleresque des troubadours et de leurs disciples italiens. Ce *duo* admirable du jardin, on dirait qu'il est, en toute chose, la contre-partie discrète du tendre vasselage qu'avait jusque-là célébré l'art du *gay saber* et des sonnettistes. Elle ne sait pas « faire l'étrangère comme les habiles, » dit Juliette, — elle ne sait pas cacher son sentiment comme le font les *donne gentili*, — mais elle saura « être fidèle comme pas une des habiles; » et aussitôt elle propose le mariage pour le lendemain dans la chapelle du bon père Laurent. Le mariage! mot inconnu dans le vocabulaire cinq fois séculaire des poètes de l'amour, comme y est inconnue aussi cette appellation de « maître » que Juliette donne dès le début à son amant, prête, dit-elle, à le suivre à travers le monde, jusqu'à la mort; et cette invocation à la mort n'est plus la figure de rhétorique si souvent usitée dans la *gaie science :* ici, elle devient d'une réalité terrible.

(1) *Mercutio*... Now is he for the numbers that Petrarch flowed in, etc. (Acte II, scène IV.)

Je me trompe peut-être, mais il me semble que ce n'est qu'en ayant ainsi toujours présent à la mémoire l'ancien idéal des Provençaux, qu'on peut mesurer toute la profondeur de la tragédie anglaise et en saisir les beautés suprêmes. Et, par exemple, ce renversement des rôles et des sexes, que notre ami a si finement observé, et si durement dénoncé dans la poésie amoureuse des Italiens, Shakspeare y a recouru, lui aussi, en traçant les caractères des deux fiancés. Ce n'est pas qu'il ait commis la faute de faire de la fille des Capulets une Bradamante et une *virago;* il lui a laissé au contraire toutes les frayeurs d'une jeune fille. Au moment de boire le philtre fatal, elle est saisie de frissons; la pensée de se réveiller au milieu de tombeaux la remplit de terreur, elle va même jusqu'à soupçonner son bon confesseur d'une machination horrible : elle finit par se calmer pourtant, elle vide la coupe et elle garde assez de présence d'esprit pour se munir encore d'un poignard dans le cas où le narcotique n'agirait point! Ainsi résolue, ferme et prévoyante se montre-t-elle en toutes choses et envers tous, envers son confesseur, envers ses parens, envers sa nourrice, envers son prétendu. Comparé à Juliette, le jeune Montagu trahit une complexion beaucoup plus délicate et presque morbide. Rêveur dès le début, impressionnable et nerveux à l'excès, il perd tout sang-froid au moindre obstacle; il se lamente et tombe en défaillance dans la cellule du moine; il se dit « efféminé » par le bonheur avant même d'en avoir joui, et le père Laurent le lui dit bien plus expressément encore :

Unseemly woman in a seeming man (1)!

Mais là où Provençaux et Italiens n'eussent vu qu'un motif de plus pour s'attendrir et s'extasier, l'Anglais a cru devoir exercer sa sévérité de moraliste, et, en grand justicier poétique qu'il était, il a usé de cette sévérité en rendant l'amant responsable, pour la plus large part, de la destruction de son propre bonheur. Car c'est bien Roméo lui-même qui précipite la catastrophe, alors qu'à la nouvelle de la mort de sa bien-aimée, il accourt en toute hâte de Padoue et va droit au cimetière, sans prendre d'autres informations, sans même penser à interroger le père Laurent, le confident de son amour et du secret de Juliette. Shakspeare fait expier ici au jeune Montagu son excès de sensibilité, comme il fera expier au prince de Danemark l'excès de son raffinement intellectuel : ici comme là, comme dans chacune de ses tragédies, il enseigne toujours la

(1) Acte III, scène II.

même et haute leçon, que la raison doit dominer et régler jusqu'à nos sentimens les plus nobles et jusqu'à nos facultés les plus brillantes... Que si maintenant vous vouliez vous rappeler que ce drame émouvant et gracieux entre tous a été écrit dans les dernières années du XVIe siècle, avant même que fût né un Calderon, un Corneille ou un Racine, vous jugeriez peut-être comme moi que, dans le merveilleux domaine de la poésie moderne, *Romeo* est par rapport à l'amour ce qu'est *Hamlet* par rapport à la mélancolie : non-seulement un chef-d'œuvre, mais une révélation !..

LA COMTESSE. — Et quelle place, par rapport à l'amour, assigneriez-vous alors à Dante dans le domaine de la poésie ?

L'ACADÉMICIEN. — Une place à côté de Guinicelli, de Cavalcanti, de Cino de Pistoja et des autres précurseurs de Pétrarque, tant qu'il n'est question que de l'auteur des sonnets et des canzones de la *Vita nuova*; une place en dehors d'eux, en dehors de tous les génies, une place aussi éloignée de Pétrarque que de Shakspeare, dès qu'il s'agit de l'auteur de *la Divine Comédie*...

Ç'a été, à mon sentiment, une très grave méprise de la plupart de nos critiques modernes d'imaginer un Dante tout uni, un Dante fait tout d'une pièce, de ne pas distinguer entre un jeune homme s'exerçant dans le *bello stile*, faisant des vers comme tous ses confrères en Apollon, célébrant telle beauté d'après le procédé conventionnel du temps, et un génie mûri par l'expérience et la réflexion, s'inspirant d'une des plus vastes conceptions de l'art et méditant une œuvre qui devait embrasser « le ciel et la terre, » le mystère de notre existence et le problème de l'univers. Bien étrange aussi m'a toujours paru chez ces critiques, je l'avoue, leur manière de prendre naïvement et tout à fait à la lettre une poésie, une littérature et une époque qui n'étaient rien moins, certes, que naïves et simples : une poésie nourrie de tous les raffinemens de la *gaie science*, une littérature imprégnée de toutes les subtilités de la scolastique, et une époque engouée d'une rhétorique aussi spécieuse que prolixe. Je défie tout lecteur sincère et désintéressé de ne pas reconnaître une œuvre de rhétorique pure dans la *Vita nuova*, dans le commentaire en prose, veux-je dire, dont Dante a cru devoir accompagner après coup les produits de sa muse juvénile en y insinuant partout les allégories les plus forcées et les plus discordantes. C'est cependant sur ce sable mouvant d'une exégèse si évidemment artificielle qu'on s'est avisé de construire ce qu'on est convenu d'appeler « l'histoire psychique » d'Alighieri ! On nous présente ainsi un Dante resté toujours le même depuis sa neuvième ou sa dix-huitième jusqu'à sa cinquante-sixième année, jusqu'à l'année de sa mort :

toujours préoccupé de sa Béatrice, toujours vivant dans le souvenir d'un amour de jeunesse conçu pour une créature délicieuse, mariée à un autre et décédée à la fleur de l'âge. Les vicissitudes poignantes de l'homme politique et de l'homme d'état, les graves préoccupations de l'homme de l'étude et de la pensée, les devoirs sacrés de l'époux et du père, les misères de l'exilé sans patrie et sans abri : tout cela, nous dit-on, était primé, dominé par le souvenir de cet ancien amour, amour pur, amour unique, la « grande affaire » de son existence, son « guide » moral et intellectuel!.. Je passe sur les entorses effroyables que les constructeurs de ces « histoires psychiques » sont constamment forcés de donner au bon sens le plus simple et aux faits les plus clairs; je passe sur leur plaisant embarras avec certaines dames du Casentin ou de Lucques, avec la pauvre Gemma Donati surtout, cette épouse du poète, dont ils font tantôt une Xantippe et tantôt une Pénélope : je me bornerai seulement à remarquer que, malgré la volonté absolue de tout admettre et de tout prendre à la lettre, il leur arrive pourtant parfois de ne pas oser aller jusqu'au bout du système. Ils n'osent point, par exemple, prétendre que Dante ait sérieusement cru que Béatrice « était un *neuf*, c'est-à-dire un miracle dont la racine n'est autre que la sainte Trinité. » Acculés à de pareilles monstruosités, ils se souviennent tout à coup que c'était là le langage de l'époque. Mais la rhétorique une fois reconnue sur tel ou tel point, pourquoi ne pas également la reconnaître sur tant d'autres? Pourquoi jurer avec le *Convito* que la « dame compatissante » qui, après la mort de Béatrice, a failli consoler le poète, était la matrone Philosophie, et ne pas plutôt croire avec la *Vita nuova* que c'était une bonne et belle personne « qui regardait du haut d'une fenêtre? »

Si nous nous dégageons résolûment de ces constructions et superfétations, si nous prenons les sonnets, les ballades, les canzones de la *Vita nuova* en dehors de tout malencontreux commentaire, si nous les prenons tels qu'ils furent évidemment composés, — d'une manière sporadique, spontanée et sans nul plan conçu d'avance, — nous voyons aussitôt que nous avons devant nous un produit de l'art inventé par les Provençaux, une suite de poésies lyriques dont une *donna gentil* est beaucoup plus encore le prétexte que l'héroïne. Je ne mets pas un seul instant en doute que le jeune Alighieri n'ait été vraiment charmé, profondément pénétré de la grâce et de la beauté de Béatrice Portinari; mais il est clair qu'il ne lui a jamais demandé rien autre chose que de lui *donner de la gloire*, qu'il n'a jamais prétendu à rien de plus qu'à la célébrer en des vers harmonieux, ainsi que l'avaient fait de tout temps pour leurs « dames » les disciples transalpins de la « gaie science »,

ainsi que le faisaient de son temps encore les Guinicelli, les Cavalcanti, les Cino et les autres émules du *bello stile.* De là la persistance de ce culte pour Béatrice malgré le mariage avec Simone de Bardi, et le silence même absolu gardé sur ce mariage dans toute la *Vita nuova;* de là aussi la nonchalance du poète à contracter lui-même des liens légitimes et à épouser la Gemma Donati; de là enfin le sans-gêne caractéristique avec lequel l'époux et le père continue à exalter toujours « l'ancien amour et l'ancienne flamme. » Tout cela est dans l'ordre d'idées reçues et consacrées par la galanterie chevaleresque, tout cela ne peut même s'expliquer que par cet ordre d'idées-là; c'est de lui, et de lui exclusivement, que Dante s'est inspiré dans les poésies lyriques de sa jeunesse.

Il en fut tout autrement de l'œuvre immortelle dont Alighieri ne commença à poser les premières assises que dans la plénitude du génie et dans la maturité de l'âge, *nel mezzo del cammin di vità.* L'amour que célèbrent les terzines du « poème sacré » n'a rien de commun avec le tendre vasselage des Provençaux, rien de commun non plus avec cette passion « plus forte que la mort, » mais profondément humaine dont Shakspeare devait révéler un jour les tragiques mystères. Dans *la Divine Comédie*, l'amour est compris dans un sens tout à fait surnaturel; il y est conçu comme un principe cosmique, comme un immense courant circulant partout à travers la *grande mer de l'être* et les trois royaumes du monde invisible. Le mouvement physique, la vie végétative, la vie intellectuelle, forment l'échelle ascendante de cet amour universel. Infaillible dans ses degrés inférieurs, — alors qu'il n'est que loi mécanique ou instinct, — l'amour devient susceptible de bien et de mal dès qu'il est éclairé par la raison. Et voilà le motif de cette association constante et de ce syncrétisme systématique, pour ainsi dire, de l'Amour et de la Lumière dans la conception dantesque du Paradis, du Purgatoire et de l'Enfer. Le ciel est « un temple angélique n'ayant d'autres bornes que l'amour et la lumière; » il est « la lumière pure, la lumière intellectuelle pleine d'amour; » mais l'Enfer lui-même est une œuvre d'amour autant que de lumière et de justice (1). C'est que, comme les ténèbres ne sont qu'une dégradation de la lumière, comme le froid n'est qu'une dégradation de la chaleur, de même le vice lui aussi n'est qu'une dégradation de l'amour, un amour détourné de son vrai but et dirigé vers des objets indignes (2).

L'ABBÉ DOM FELIPE. — *Boni aut mali mores, sunt boni aut mali amores,* a déjà dit saint Augustin.

(1) Parad., XXVIII, 53-54, et XXX, 39-40. — Inf., III, 6.
(2) Inf., XI, 52-66.

L'ACADÉMICIEN. — C'est dans saint Augustin en effet, dans Boèce aussi, dans saint Bonaventure ensuite et dans les autres écrivains mystiques du moyen-âge que l'auteur de *la Divine Comédie* a puisé cette notion de l'amour comme principe universel, notion dont l'origine, il est presque superflu de le rappeler ici, remonte à Platon, à celui qui fut surnommé l'*Homère de la philosophie.* La grande originalité de Dante, de cet Homère du catholicisme, consiste dans la puissance d'imagination avec laquelle il s'est emparé de cette idée, dans le symbolisme aussi profond que poétique dont il l'a revêtue. Dans cette vaste construction du Cosmos dantesque, Dieu apparaît au sommet de l'être comme le suprême amour et la suprême lumière, et il répand ses rayons sur toutes les créatures, selon la mesure de leur perfection relative. L'amour divin pénètre jusque dans ces cercles superposés et inégalement éloignés de Dieu, dans lesquels les châtimens sont proportionnés au démérite : il éclaire encore d'une pâle lueur les limbes où ceux à qui la foi seule a manqué sont du moins exempts de souffrances, et il ne s'éteint complètement qu'au fond de cet abîme de glace où se dresse, au milieu des traîtres, le corps immense de Lucifer. Le poète s'écarte ici pertinemment, d'une manière tout à fait caractéristique et qu'on n'a peut-être pas assez remarquée, de la théologie courante qui dans la révolte de l'ange déchu voit surtout le péché de l'orgueil : Dante y voit un péché bien autrement grand, le plus grand selon lui et le plus noir de tous, car quoi de plus opposé à l'amour que la trahison?

Notre illustre commandeur nous a déjà signalé la magnifique inspiration qui a su rattacher à cette révolte de l'ange des ténèbres, — à cette première trahison envers le « premier amour, » — les origines mêmes de l'Enfer et du Purgatoire. Précipité du haut du ciel, Lucifer adhéra au centre de la terre, « au point où par sa pesanteur tout corps est entraîné, » et là il demeure ployé « sous tous les poids de l'univers » (1). On a été frappé, à bon droit, de ces expressions si extraordinaires pour l'époque, et on s'est demandé si Dante n'avait pas eu une idée claire et précise des lois de la gravitation; il est permis, du moins, de voir en lui le Newton poétique du monde surnaturel. Il y a, en effet, toute une mécanique céleste et des plus originales dans ce monde créé par le génie d'Alighieri, et qui embrasse également l'infini visible et l'infini invisible, les planètes du firmament et les cercles de la damnation et de la béatitude; il y a un véritable système d'attraction universelle :

Tutti tirati sono, e tutti tirano (2)!

(1) Inf., XXXIV, 110; — Parad., XXIX, 59.
(2) Parad., XXVIII, 129

L'amour et la lumière, tels sont les deux élémens constitutifs de ce Cosmos de corps et d'âmes, les deux principes qui lui donnent sa cohésion, son unité et son ordonnance merveilleuses. Observez, par exemple, comme c'est toujours la même flamme divine qui traverse, anime et met en mouvement les trois royaumes mystérieux : elle brûle et consume les pécheurs endurcis dans les régions infernales; elle purifie et éclaire les repentis dans leur séjour d'expiation; elle illumine et réjouit les élus dans le « temple angélique » où tout est éclat et joie, où les objets, les esprits se distinguent entre eux, non plus par la forme ni même par la couleur, mais seulement par la lumière qui est en eux, par leur splendeur immanente (1). C'est le même amour divin aussi, le même Christ qui, crucifié dans chacun de nos péchés, ressuscite dans chacun de nos repentirs, — et qu'il est saisissant entre autres le tableau de ces âmes au moment solennel où, parvenues au terme de leurs expiations, elles quittent le Purgatoire, à ce moment « où le ciel reprend ce qui a toujours été à lui (2) ! » A chacune de ces délivrances toute la montagne s'ébranle, comme s'est ébranlée la terre lors de la résurrection, et les airs retentissent de ce chant de *Gloria in excelsis* qui a salué jadis la naissance du Fils de Dieu !.. Ni créateur, ni créature, ne furent jamais sans amour, dit le poète dans un passage célèbre de *l'Enfer :* l'amour est « naturel et sans erreur, » c'est-à-dire immuable et instinctif dans les corps privés de raison; il est « spirituel et faillible » par contre dans tout être touché de la divine lumière, il y est la semence de toute vertu, comme de toute œuvre qui mérite punition (3). — Poursuivez ainsi le symbolisme continu de *la Divine Comédie* depuis les profils les plus saillans jusqu'aux coins et aux pénombres les plus reculés, partout vous retrouverez cette même donnée fondamentale de la lumière et de l'amour; et il n'est pas jusqu'à la figure de Béatrice qui ne vous apparaîtra alors dans sa signification précise, et que je crois la seule véritable. Elle vous apparaîtra comme une personnification entre tant d'autres, — la plus éclatante seulement, la plus humaine et la plus suave, — de la grande idée d'attraction universelle qui anime l'ensemble de l'œuvre; et dans les strophes qui exaltent « l'ancien *amour* et l'ancienne *flamme,* » vous ne reconnaîtrez qu'un accent personnel et intime ingénieusement mêlé et confondu avec la vaste harmonie des sphères qui forme le thème dominant de tout le chant « sacré. »

Car ce chant est à la fois une épopée générale et un récit tout

(1) Parad., I, 42.
(2) Purgat., XX, XXI.
(3) Purgat., XVII, 91-105.

individuel, l'hymne glorieux d'un Cosmos divin, en même temps que l'humble confession d'une âme pécheresse, et c'est surtout ce double caractère qui fait de ce poème un monument si unique dans le domaine de l'inspiration. Dante a placé sa « vision » dans l'année 1300, dans l'année mémorable du *premier jubilé*, alors qu'à la voix de Boniface VIII plus de cent mille pèlerins, accourus de tous les coins de la terre, faisaient pénitence auprès des tombeaux des saints apôtres, et que, selon le mot de l'historien, toute la chrétienté semblait être venue par devant son juge, dans la vallée de Josaphat. C'est cette même date significative que le poète donna aussi à son pèlerinage dans les régions mystérieuses de l'outre-tombe, et ce pèlerinage, il le conçut également, — ne l'oublions jamais, — comme un acte de contrition et de résipiscence. La vue des tourmens infernaux et des célestes béatitudes, la contemplation des suites inévitables du mal comme du bien, devait lui faire retrouver « la voie droite qu'il avait perdue, » et ramener la paix dans une vie trop longtemps ballottée par les orages. « Si bas était-il déjà tombé, dit de lui, dans le Paradis terrestre, son génie tutélaire, qu'il n'y eut plus qu'un seul moyen de lui rendre l'espérance du salut; ce fut de lui montrer le royaume damné et de lui faire payer l'écot du repentir douloureux : »

Di pentimento che lagrime spanda (1).

Que ce repentir eût surtout trait aux ardeurs des sens et aux entraînemens de la chair, c'est ce qui ne peut faire l'ombre d'un doute pour tout lecteur non prévenu. Dante n'a que trop souvent prêté l'oreille « à la douce Sirène qui séduit en haute mer le navigateur, » il n'a que trop souvent « attendu quelque flèche nouvelle d'une fillette. » En pouvait-il être autrement avec une nature si puissante, au milieu d'une société dont les Villani et les Malaspina nous ont si bien dépeint les volupteux raffinemens, au milieu de ces belles dames de Florence que le poète lui-même nous décrit « marchant et montrant le sein avec la mamelle (2)? » N'était-il pas le parent, l'ami, le compagnon de plaisirs de ces Donati, si connus pour leur luxe, pour leur faste et les emportemens de toutes les passions? « Si tu te rappelles, — dit Dante à Forese Donati (3) alors que celui-ci lui apparaît dans le cercle des intempérans tout défiguré et couvert d'une lèpre aride, — si tu te rappelles quel tu fus avec moi et quel je fus avec toi, ce souvenir te sera bien lourd encore à présent. » Et le poète ajoute que c'est Virgile qui l'a dé-

(1) Purgat., xxx, 136-145.
(2) Purgat., xxiii, 102.
(3) Purgat., xxiii, 115-118.

tourné d'une « telle vie, » — ce qui dans le langage dantesque veut dire que l'étude lui a servi de refuge contre les tentations pernicieuses du monde. Il est permis de croire que la vie active, la vie politique, avec ses émotions et ses enseignemens, a été bien autrement efficace encore pour mettre fin à cette période de dissipation et de relâchement, sans toutefois détruire entièrement dans le cœur de l'homme l'aiguillon de la chair. L'année 1300, l'année du jubilé, vit Dante assumer les hautes fonctions de prieur de la république, dont le dernier terme fut le bannissement et l'exil perpétuel! Le spectacle des grandes vicissitudes politiques sur les bords de l'Arno, et celui des grands repentirs chrétiens sur les bords du Tibre devant les tombeaux des apôtres, vinrent se combiner ainsi à un même moment pour donner à l'âme du croyant et du poète cette secousse profonde d'où jaillit la pensée sublime de *la Divine Comédie.*

Ce n'était pas d'ailleurs un phénomène si rare alors chez les poètes de l'amour en Provence et en Italie, qu'une telle crise décisive, qu'une pareille évolution vers des idées ascétiques, après une longue carrière consacrée à la « gaie science » et aux *donne gentili.* L'histoire des troubadours en offre de bien nombreux exemples, et parmi leurs imitateurs transalpins il suffit de citer les noms de Pannucio dal Bagno, de Bacciarone, de Tommaso de Faenza, de Guittone d'Arezzo, qui tous ont vécu avant Dante, et qui tous nous ont laissé le récit plus ou moins édifiant, plus ou moins allégorique, d'une régénération morale semblable. Voici entre autres comment s'exprime l'un d'eux en racontant son renoncement au « fol amour » et sa conversion à la sainte Vierge :

> Poi fu dal mio principio *a mezza etate*
> In loco laido, disorrato e brutto,
> Ove m' involsi tutto (1);

et dans ces vers abrupts il est impossible de ne pas reconnaître comme les rudimens des premières terzines de *l'Enfer;* le *mezza etate* ici ressemble de bien près, avouons-le, au fameux *mezzo del cammin* dantesque. Mais tandis qu'un pareil état de l'âme comme de l'âge n'avait amené les Guittone, les Pannucio et leurs maîtres provençaux qu'à brûler ce qu'ils avaient adoré et à maudire tout simplement leur ancienne « folie, » Alighieri y a trouvé le motif d'une des plus heureuses inspirations qui aient jamais été départies au génie d'un poète.

L'amour est faillible dès qu'il est spirituel, — dès qu'il n'est point une loi de mécanique ou une impulsion de l'instinct, — et il

(1) *Rime* di Fra Guittone d'Arezzo (Ed. Valeriani), canzon III.

peut devenir alors la semence de toute vertu, comme de toute œuvre qui mérite punition : ce principe général de son Cosmos divin, Dante l'appliqua aussi au microcosme humain, à l'attraction des sens et à l'attrait de la femme. Si un tel penchant nous mène à la dégradation et à l'avilissement « en poursuivant du bien les images menteuses dont aucune ne tient entièrement sa promesse, » il est par contre aussi la source des plus nobles aspirations, « le creuset merveilleux de nos plus précieuses qualités » quand il est dirigé vers un digne objet et « pénétré d'une haute vertu (1). » Une pareille distinction s'imposait à notre poète, en conséquence même de sa grande théorie platonicienne, et elle différait déjà profondément de la manière dont les troubadours repentis avaient coutume d'envisager la « folle » passion de leur jeunesse. Faisant ensuite un retour sur lui-même et sur son propre passé, se ressouvenant, dans sa misère présente, d'un temps jadis heureux, force était à Dante de penser aussitôt à la jeune fille qui, la première, avait fait battre son cœur et vibrer sa lyre. Elle lui avait donné de la gloire, « elle l'avait fait sortir de la foule vulgaire (2), » son image avait gardé toute sa candeur virginale au milieu de tant de souvenirs amoureux beaucoup moins purs; elle avait de plus « ce je ne sais quoi d'achevé » que prête la mort. Par un procédé bien naturel, et que devait puissamment seconder une magie d'art incomparable, Béatrice se transformait dès lors en gracieux symbole de l'amour idéal dans l'ingénieuse économie du « poème sacré » que méditait Alighieri; par un procédé infiniment moins heureux sans contredit, et en quelque sorte rétroactif, Dante imagina même de transporter le nouveau symbolisme jusque dans les anciens produits de sa muse juvénile, et il s'essaya d'abord dans une interprétation allégorique et platonique des sonnets et canzones composés autrefois dans les données du *bello stile* et sous l'inspiration de la galanterie chevaleresque. Telle fut évidemment l'origine de la partie prosaïque de la *Vita nuova*, — partie tout à fait arbitraire et factice, mais dont il importe de relever le passage final, car il nous donne le prélude et comme « l'argument » de cette *Divine Comédie*, dont le plan était alors déjà complètement arrêté. Dante, à la fin de la *Vita nuova*, parle des pèlerins qu'il avait vus traverser Florence dans l'année du jubilé, et ajoute ensuite : « Quelque temps après j'eus une *vision merveilleuse* pendant laquelle je fus témoin de choses qui me firent prendre la ferme résolution de ne plus rien dire de cette bienheureuse (Béatrice) jusqu'à ce que

(1) Purgat., xxx, passim.
(2) Inf., II, 105.

je pusse traiter d'elle tout à fait dignement. Et, pour en venir là, j'étudie autant que je puis, comme elle le sait très bien. Aussi, dans le cas où il plairait à Celui par qui toutes choses existent que ma vie se prolongeât, *j'espère dire d'elle ce qui jamais encore n'a été dit d'aucune autre...* »

Engagement bien superbe dans son humilité très chrétienne, mais que l'auteur de la *Divine comédie* tiendra encore un jour avec éclat, en combinant merveilleusement deux idées splendides d'un mérite inégal, à coup sûr, mais d'une poésie également transcendante : l'idée platonicienne de l'amour et l'idée catholique de la communion des saints... Connaissez-vous, en effet, quelque chose de plus poétique que cette doctrine de notre foi sur la communication mutuelle d'intercessions et de prières entre l'église triomphante, l'église souffrante et l'église militante; connaissez-vous quelque chose de plus sublime que ce dogme de l'union entre les saints qui sont dans le ciel, les âmes qui souffrent en Purgatoire et les fidèles qui vivent sur la terre? Tout est commun dans l'église : prières, bonnes œuvres, grâces, mérites; « nous sommes tous un seul corps et membres l'un de l'autre, dit saint Paul; qu'il n'y ait donc pas division dans ce corps, mais que les membres *aient soin l'un de l'autre* (1). » Ces liens de la charité que notre religion a noués autour des deux mondes, visible et invisible, ce système magnanime d'assurance réciproque qu'elle a voulu établir entre la vie et la mort, Dante n'a eu garde de les négliger dans son épopée catholique. Ai-je besoin d'insister sur le parti immense qu'il a su tirer d'une pareille donnée, sur les scènes d'un pathétique grandiose qu'il a évoquées en vertu de cette croyance? Rappellerai-je les épisodes émouvans et inoubliables de Manfred, de Buonconte, de Sordello, de Malaspina, de Hugues Capet, de Forese Donati, de Guinicelli, de Cacciaguida? A chaque pas de son pèlerinage fantastique, le poète est arrêté par des âmes qui implorent les oraisons de leurs proches et de leurs parens demeurés en vie : « c'est que de bonnes prières peuvent *raccourcir le décret d'en haut*, et que l'on avance beaucoup ici par ceux qui sont là-bas (2). » A chaque pas aussi il est interrogé sur les faits et gestes des êtres chéris qui n'ont pas encore franchi le seuil de l'éternité : ces âmes du Purgatoire, « papillons angéliques, volant désarmés au-devant de la justice, » que de touchante sollicitude ils témoignent partout pour les pauvres chrysalides restées sur terre! Car, si les mauvais penchans s'épurent dans ces lieux d'expiation, les bons sentimens d'autrefois s'y *affinent* à leur tour.

(1) Aux Romains, XII, 5. — I aux Cor. XII, 25.
(2) Purgat., III, 136-145.

A' miei portai l'amor, che qui *raffina* (1),

dit l'une de ces âmes dans un langage magnifique, — et c'est ainsi que la tendresse de Béatrice, virginale et platonique encore que terrestre, était devenue dans le ciel l'intercession constante d'une bienheureuse en faveur d'un ami infortuné :

L'amico mio, e non della ventura (2)...

Il est juste d'ajouter que cette intercession va même bien au delà de la simple oraison, bien au delà de ce que l'église entend d'ordinaire par la communion des saints. Chose curieuse : entraînés par la beauté de la fiction, et comme séduits par son charme fascinant, les critiques, même les plus pénétrans et les plus orthodoxes, un Ozanam aussi bien qu'un Philaléthès (3), ont négligé de noter cette grave lacune dans la théologie dantesque, qu'il n'y est jamais question de l'*ange gardien!*.. Dans *la Divine Comédie*, c'est Béatrice qui assume et usurpe en quelque sorte ce rôle à l'égard de son fidèle infidèle : elle est en propres termes sa patronne au ciel et son génie tutélaire. Depuis qu'elle l'a quitté, depuis que « de la chair elle a été élevée à l'esprit, » elle n'a cessé de veiller sur lui et de s'affliger de ses coupables égaremens (4). En vain avait-elle essayé de le ramener au bien, tantôt en lui apparaissant en songe, tantôt en lui suggérant de hautes pensées : rien ne put le détourner de la pente dangereuse, « et tous les argumens demeurèrent courts pour son salut (5). » En cette extrémité, elle eut recours à un moyen extrême : elle résolut de lui faire traverser le séjour des damnés, de lui faire voir les châtimens réservés aux pécheurs endurcis. Elle l'attend elle-même au bout de ce douloureux pèlerinage, au sommet du Purgatoire, dans le Paradis terrestre, et quand le pénitent éploré y gravit au bras de Virgile, elle ne lui épargne pas les reproches les plus durs, « afin que la peine soit égale à la coulpe. » Comment a-t-il pu l'oublier si tôt, résister si peu aux premières flèches des choses mensongères, tomber si bas malgré son âge, malgré sa « barbe, » retomber toujours

(1) Purgat., VIII, 120.

(2) Inf., II, 61.

(3) Ozanam, *Dante et la Philosophie catholique au* XIIIe *siècle* ; Paris, 1845. — Philaléthès (le roi Jean de Saxe), *Die göttliche Komödie* (traduction et commentaire) ; Leipzig, 1865. 3 vol.

(4) Purgat., XXX, XXXI.

(5) Ibid., XXX, XXXIII, *passim*.

dans les mêmes pièges connus? « Le jeune oiselet, deux ou trois fois se laisse prendre; mais c'est en vain qu'on tend l'arc ou les lacs alors que les plumes lui ont poussé... » Ce n'est qu'après avoir ainsi fait mesurer au cher égaré toute la profondeur de sa chute, lui avoir fait « baisser les yeux comme un enfant qui reconnaît ses torts » et recueilli de sa bouche la confession la plus navrante, qu'elle se réconcilie avec lui et lui entr'ouvre les trésors de l'amour divin. Elle le transporte à travers les sphères célestes, à travers les planètes; elle lui fait contempler la demeure des bienheureux, des anges et des archanges, elle lui fait comprendre les plus sublimes mystères; arrivés à l'empyrée, elle lui jette un dernier regard et reprend sa place dans la gloire des saints, dans la rose flamboyante; mais là encore il la voit « joindre les mains » et prier pour lui (1)...

Dans ce rôle de guide céleste et d'interprète des saints dogmes, la fille de Folco Portinari prend à certains endroits des proportions tout à fait transcendantes; elle semble parfois être comme la personnification absolue de la connaissance divine, du suprême savoir, — et deux siècles plus tard, lorsque Raphaël voudra peindre la figure allégorique de la Théologie dans sa célèbre *Stanza* du Vatican, il la dessinera telle qu'apparut Béatrice à Dante dans le Paradis terrestre.

Le marchese Arrigo :

Sovra candido vel, cinta d'oliva,
Donna m' apparve, sotto verde manto,
Vestita di color di fiamma viva (2).

L'académicien. — Elle est, dans cette dernière et suprême apothéose, « la *donna di virtù* par qui l'espèce humaine pénètre au delà des choses sublunaires; elle est la lumière qui s'interpose entre la vérité et l'intelligence : »

Che lume fia tra 'l vero e l' intelletto (3).

Et remarquez bien, ici comme partout ailleurs, ce constant syncrétisme de l'*amour* et de la *lumière* qui est la pensée cardinale du Cosmos dantesque! Mais remarquez aussi que, tout en étant l'ange gardien et le guide céleste de son amoureux d'autrefois, Béatrice n'en demeure pas moins ingénûment sa muse et son inspiratrice pour le « poème sacré. » C'est elle qui, pour le conduire à

(1) Parad., XXXIII, 38-39.
(2) Purgat., XXX, 31-33.
(3) Inf., II. 76-77. — Purgat., VI, 45.

travers les régions sombres des supplices et des expiations, avait fait choix de Virgile, « l'honneur et la lumière des autres poètes, » le grand chantre du royaume des ombres, du *descensus Averni,* dans l'antiquité. A plusieurs reprises elle enjoint à son bien-aimé de redire par écrit, à son retour, ce que, grâce à elle, il lui a été donné de contempler : « Toi, note-le bien, lui recommande-t-elle, et les paroles que je t'ai fait entendre, souviens-toi de les enseigner aux vivans, dont la vie n'est qu'une course vers la mort (1). » Dante fait ainsi de la « gentille dame » de sa jeunesse la complice généreuse de son salut, aussi bien que de l'œuvre qui doit le rendre immortel sur la terre, — et rien de plus merveilleux que l'art avec lequel il a su entremêler la réalité et la vie dans une transfiguration aussi idéale...

Que notre gracieuse hôtesse, — et ceci sera ma péroraison, — n'éprouve donc aucun remords d'avoir émis des doutes sur la passion de Dante pour Béatrice : ces doutes sont très légitimes, mais ils ne portent pas la moindre atteinte à l'une des créations les plus prodigieuses du génie humain. Car, si l'auteur de la *Vita nuova* n'a pas autrement aimé ni chanté sa *donna gentil* que tout adepte de la « gaie science » et du *bello stile,* le poète de *la Divine Comédie* a su dire de sa *donna di virtù* ce qui jamais encore n'a été dit, ni ne sera redit d'aucune autre!

La comtesse. — Savez-vous, monsieur l'académicien, que vous venez de nous faire tenir là, ce soir, une *cour d'amour* véritable, et comme vos Provençaux du XII[e] siècle n'en ont peut-être pas connu de plus charmante, ni de plus instructive? C'était aujourd'hui décidément le jour des étrangers, d'un Slave et d'un Gaulois; mais l'Italie saura bien prendre sa revanche demain : — *non è vero, principe?*

Le prince Silvio. — Comment? madame, c'est bien à moi que vous faites cet appel, à un pauvre pédant qui ne sait se dépêtrer de ses Grecs et de ses Romains...

La comtesse. — *Che, che, che, principe!* N'essayez pas de me faire prendre le change : je lis dans vos yeux que vous avez bien des choses à dire sur le problème qui m'obsède. Ah! *carissimo,* si vous nous donnez la solution tant recherchée, je vous couronnerai de fleurs à l'antique; je vous embrasserai en plein carnaval; *Dio mio,* j'apprendrai le grec!..

Julian Klaczko.

(1) Purgat., XXXII, 103 et XXXIII, 52.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

IX [1].

LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE ET LE NIHILISME.

Les réformes multiples accomplies en Russie durant le règne de l'empereur Alexandre II resteront comme une des plus belles et une des plus grandes entreprises de l'histoire nationale, de l'histoire même de l'Europe. La vie de l'état, la vie du peuple, ont été touchées de tant de côtés divers qu'elles semblaient en devoir être régénérées. L'émancipation du servage n'a été que le prélude de mesures presque aussi vastes qui, par leur réunion, paraissaient devoir rendre méconnaissable la Russie de Pierre le Grand, de Catherine et de Nicolas. Administration, justice, armée, presse, finances même, bien que dans une moindre mesure, rien de ce qui concerne la vie publique n'a échappé à la sollicitude d'un législateur jaloux de tout renouveler. En aucun pays de l'Europe, autant de changemens n'ont été accomplis en une aussi courte période sans l'aide d'une révolution, en aucun pays, autant de changemens n'auraient été possibles.

Un prophète qui eût annoncé d'avance que toutes ces merveilleuses réformes seraient effectuées en moins de vingt ans, en moins

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er août, du 15 novembre, du 15 décembre 1876, du 1er janvier, du 15 juin, du 1er août et du 15 décembre 1877, du 15 juillet, du 15 août, du 14 octobre, du 15 décembre 1878, du 1er mars, du 15 mai, du 1er septembre 1879, du 1er janvier 1880.

de quinze ans, eût été traité d'imposteur. L'incrédulité eût peut-être été plus grande encore, si, aux beaux jours de l'émancipation, on eût osé prédire que toutes ces mesures, dont en d'autres temps une seule eût suffi à la gloire d'un règne, laisseraient la Russie désabusée, inquiète de sa voie, incertaine de son avenir. Pourrait-on cependant affirmer aujourd'hui qu'un tel prophète eût menti?

Nous l'avons dû constater à chaque pas de nos longues études, pour l'émancipation, pour l'administration, pour la justice, pour l'armée, pour la presse, aucune des grandes réformes, ni les mieux combinées, ni les plus heureuses, n'ont donné au gouvernement et au pays ce que le pays et le gouvernement en attendaient. Presque partout, dans chaque sphère de la vie publique, nous avons vu que l'optimisme confiant des premières années avait fait place à une sorte de pessimisme découragé ou de scepticisme anxieux. Pour surcroît de malheur, moins de vingt ans après l'émancipation des serfs, la Russie a semblé prise d'un malaise nouveau, elle a paru plus troublée, plus agitée que jamais, on dirait que les réformes n'ont profité qu'à l'esprit révolutionnaire. Le nihilisme s'est montré le maître de la jeunesse, il a fait planer une sorte de terreur sur les fonctionnaires publics. Des attentats odieux jusque sur la personne sacrée du tsar libérateur se sont succédé à de courts intervalles (1). L'échafaud rétabli a dû être dressé dans la plupart des grandes villes, et en face de cette agitation dont la Sibérie et les cours martiales n'ont pu entièrement triompher, en face des hésitations et des contradictions du pouvoir, l'avenir de la Russie émancipée du servage, l'avenir de la Russie des réformes, ne semble guère moins sombre qu'aux derniers jours de Nicolas, au temps des défaites de Crimée. Ces études sur la Russie seraient trop manifestement incomplètes, si nous ne cherchions par quelles causes doit s'expliquer une aussi triste anomalie, par quels moyens on y pourrait porter remède.

I.

A toutes ces déceptions, trop nombreuses et simultanées pour n'avoir pas une cause commune, il est aisé de trouver deux raisons

(1) Outre l'attentat de Solovief au printemps dernier et l'explosion de Moscou au commencement de décembre, il semble que plusieurs complots ont été formés en 1879 contre la vie du souverain. On a jugé et condamné cet été à Odessa des conjurés convaincus d'avoir préparé à Nikolaïef les moyens de faire sauter le train impérial, à peu près comme on a depuis tenté de le faire à Moscou. Il y a donc eu, dans l'année 1879, au moins trois tentatives contre la vie du tsar. On en comptait deux précédemment, l'une par le Russe Karakosof à Saint-Pétersbourg en 1866, l'autre par le Polonais Bérézowski à Paris durant l'exposition de 1867.

opposées et d'une égale simplicité. Et d'abord, l'explication de ce phénomène ne serait-elle pas dans le nombre même et la rapidité des réformes ainsi accumulées coup sur coup? C'est, je dois l'avouer, une des réponses le plus souvent faites à cette question et l'une des plus naturelles. On ne saurait, dit-on, toucher à toutes les institutions, à toutes les coutumes ou les lois d'un pays, sans y jeter le trouble et le malaise, sans qu'il en reste dans nombre d'esprits un désordre dont les effets peuvent être redoutables. Tout changement a ses inconvéniens; les plus indispensables amènent une perturbation temporaire. Toute réforme a ses défauts, les meilleures ont les leurs, ne serait-ce que les espérances et les illusions suscitées par chacune. La société russe a été trop remuée depuis un quart de siècle pour avoir pu retrouver son assiette. Dans sa soif de progrès, l'opinion a cru tout possible et n'a été satisfaite de rien. Au lieu de donner aux lois récentes le temps de porter et de mûrir leurs fruits, on n'a eu d'autre souci que de greffer les unes sur les autres des innovations nouvelles. Esprit d'inquiétude, aspirations vagues et exigences ingénues, espérances trompées et désenchantement des rêves déçus, impatience de la lenteur des progrès, colères et ressentimens contre les hommes et les choses, n'en est-ce pas assez, sans parler des fortunes compromises et des situations ébranlées, pour expliquer les conquêtes de l'esprit révolutionnaire dans une jeunesse aveuglément présomptueuse et sans expérience, chez une nation elle-même inexpérimentée, ignorante et ambitieuse d'avenir, novice et confiante en soi, se sentant arriérée en face d'autrui, humiliée de l'être sans toujours l'avouer, et, dans sa hâte de rejoindre ou de devancer les autres, ne comprenant point que la première condition d'un progrès normal et durable est le temps et la patience ?

— Erreur ! entendons-nous crier dans un autre camp, le contraire seul est vrai. La cause de tout le mal, c'est que ces réformes si nombreuses ne l'ont pas encore été assez ; c'est que, pour la plupart, elles ont été mal conçues ou mal appliquées ; c'est que dans ses lois le législateur n'a souvent pas osé agir conformément à ses principes et que dans l'exécution le pouvoir n'a pas obéi à ses lois. Loin d'avoir trop fait, on n'a pas assez fait ; loin de tomber dans le superflu, on a reculé devant le nécessaire. Les réformes comme les révolutions s'appellent les unes les autres, elles se complètent et s'étaient mutuellement, elles ne sauraient rester debout isolées, et de toutes celles tentées par l'empereur Alexandre II, il n'en est pas une qui ne fût indispensable. C'est une chaîne dont chaque anneau se tient, et en Russie la chaîne manque de plusieurs anneaux. Le mal, ce sont les demi-mesures, les restrictions, les contradictions; c'est qu'en innovant on a trop conservé du passé, c'est

qu'oublieux du précepte évangélique, on a trop fréquemment cousu du drap neuf à de vieux vêtemens, et versé du vin nouveau dans de vieilles outres au risque de les faire éclater.

Dans le monde complexe de la politique, la vérité a souvent plusieurs faces ; deux thèses en apparence inconciliables peuvent chacune contenir une moitié du vrai. C'est peut-être ici le cas. En tout pays, il est malaisé de faire de grands changemens sans en faire rêver de plus vastes et malaisé de faire de grandes réformes sans agiter le fond social que l'on remue. Dans les transformations politiques, un peuple peut éviter les révolutions, il ne saurait guère éviter l'esprit révolutionnaire.

Les innovations discutées disposent à tout remettre en question ; à l'état de projets, elles excitent démesurément les espérances et les impatiences ; une fois réalisées, elles engendrent, avec les déceptions, les rancunes et les ressentimens. En Russie, comme partout où les gouvernemens n'ont pas reculé devant une grande tâche, il en est résulté une sorte de trouble temporaire, de malaise transitoire ; mais en Russie, ce n'est là, croyons-nous, que la moindre raison des difficultés présentes. La cause principale et la plus profonde, c'est celle que nous avons plus d'une fois indiquée : c'est le manque de logique, le manque de plan général de toutes ces réformes, trop souvent cousues pièce à pièce, sans lien entre elles, sans enchaînement même entre leurs diverses parties, et presque aussi souvent restreintes encore dans la pratique, éludées ou indirectement suspendues par ceux qui ont mission de les appliquer. C'est le défaut d'harmonie et de concordance des lois nouvelles entre elles, et de ces lois avec les vieilles mœurs, avec les débris des anciennes institutions demeurées debout. La Russie des réformes ressemble ainsi à une ancienne maison, reconstruite à neuf dans quelques-unes de ses parties, conservée presque intacte dans les autres, et cela sans que l'architecte ait pris soin de raccorder les diverses pièces, avec des différences de niveau à chaque étage, avec des salles basses et obscures faisant suite à des chambres hautes et bien éclairées. On ne saurait s'étonner que parmi les habitans, les uns regrettent ce qui a été détruit, les autres croient indispensable de régulariser les façades et l'intérieur, tandis que les plus jeunes prétendent tout jeter bas pour tout refaire à neuf.

Ce double défaut d'harmonie entre les institutions entre elles et entre les institutions et les pratiques gouvernementales, fomente naturellement l'esprit révolutionnaire avec le mécontentement, les défiances et l'irritation. Est-ce à dire que ce soit la seule cause de la diffusion du radicalisme et des ravages des idées subversives? Nullement; il en est une autre d'égale importance et qu'on ne doit point perdre de vue. Le mal dont souffre la Russie, il ne faut pas

l'oublier, ne lui est point particulier ; bien loin d'être indigène, il est venu du dehors, de la contagion européenne. Les miasmes révolutionnaires en suspens dans l'atmosphère de l'Occident ont avec notre civilisation et nos idées pénétré en Russie ; ils y ont fait d'autant plus de victimes que moins aguerri était le tempérament national et plus débilitant le régime politique.

Les Russes aiment à regarder les révolutions comme une sorte de maladie de vieillesse, produite par l'altération ou le manque d'équilibre des organes sociaux, par l'atrophie des uns, l'hypertrophie des autres. Ils se sentent jeunes et se flattent, grâce à leur état social, d'être à l'abri de pareilles affections séniles. C'était là depuis longtemps chez eux une théorie érigée en axiome. A leurs yeux, la révolution étant le résultat du prolétariat et des luttes de classes, comment l'esprit révolutionnaire pouvait-il germer dans un pays qui, grâce à un régime de propriété tout spécial, ne connaissait ni prolétariat, ni luttes de classes? Avec le *mir* du paysan, rien de pareil à redouter. Le socialisme et l'anarchie ne sont à craindre que dans les pays où le plus grand nombre des habitans ont été peu à peu expropriés par la propriété individuelle et légalement dépouillés de leur droit à l'héritage de la terre.

Nous avons déjà montré qu'avec une part de vérité, cet axiome de l'orgueil national contenait une bonne part d'illusion (1). Après les agitations et les complots dont la Russie a été le théâtre depuis la paix de Berlin, on pourrait dire que les événemens se sont chargés de désabuser les plus confians. Contre les revendications révolutionnaires, le *mir* moscovite est une assurance manifestement insuffisante. Toutes les révolutions ne sortent pas des luttes de classes. Les doctrines subversives n'éclosent pas seulement dans les ateliers d'ouvriers prolétaires et si c'est là que les sophismes révolutionnaires trouvent le sol le plus propice, ce n'est pas le seul où ils puissent germer.

Ce qui est vrai, c'est qu'en Russie, les classes où se rencontrent les instincts perturbateurs et les penchans antisociaux sont fort différentes de celles où de pareilles tendances ont le plus de vogue en Occident. Les thèses et les prétentions, les systèmes et les chimères sont au fond fort analogues ; il n'en est pas de même des adeptes, des apôtres et des prosélytes du radicalisme. C'est là un des phénomènes qui méritent le plus d'attirer l'attention ; cette différence explique à la fois l'énergie factice et la débilité des partis subversifs en Russie, leur vigueur apparente, leur impuissance réelle.

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mai 1876, notre étude sur *la Commune russe*, et dans celle du 1er mars 1879, le travail intitulé : *le Socialisme agraire et le Régime de la propriété en Europe*.

II.

En Russie, nous l'avons déjà observé dans notre étude des populations rurales et urbaines, ce n'est point dans le bas peuple des villes ou des campagnes, dans les classes inférieures et en apparence les plus intéressées à un remaniement de l'état social que se rencontrent les plus nombreux et les plus zélés artisans de la révolution. C'est au contraire parmi les classes relativement élevées et cultivées, non pas, il est vrai, d'ordinaire dans la haute noblesse, dans le haut clergé ou parmi les hauts fonctionnaires, mais dans la petite noblesse ou la bourgeoisie naissante, dans les rangs inférieurs du tchinovnisme ou parmi les enfans du bas clergé, en un mot dans des classes qui en d'autres pays sont généralement conservatrices.

Les écoles sont les principaux foyers du radicalisme russe, et plus hautes sont ces écoles, plus prononcé est l'esprit révolutionnaire des jeunes gens qui en sortent. C'est dans les gymnases et les universités, souvent même dans les académies ecclésiastiques et militaires que se recrutent les plus zélés soldats du nihilisme. Pour beaucoup de jeunes gens, il est vrai, les penchans subversifs et les théories radicales ne sont qu'une mode ou une pose, un jeu dangereux ou une passagère ivresse de jeunesse, mais depuis longtemps déjà les cadets semblent passer par les mêmes phases que leurs aînés, en sorte que chaque génération lui apportant successivement son contingent, les cadres de l'armée nihiliste réparent leurs pertes par de nouvelles recrues et demeurent toujours au complet.

La plupart des révolutionnaires appartiennent ainsi aux classes naguère dites privilégiées. A y bien regarder, ce n'est pas là un phénomène aussi singulier ou aussi particulier à la Russie qu'on est tenté de le croire au premier abord. Cette apparente anomalie tient non moins à l'âge politique de la Russie et à son système de gouvernement qu'au tempérament national. Plus d'un pays de l'Occident a pu à certaines époques, à la fin du XVIIIe siècle par exemple, ou durant le premier tiers du XIXe, prêter à des obervations du même genre. Tant que les idées révolutionnaires gardent quelque chose de théorique, tant qu'elles n'ont pu encore passer dans la pratique, elles trouvent aisément des partisans dans les classes même qui en seraient les premières victimes. Il faut de douloureuses expériences pour que, dans la noblesse ou la bourgeoisie, la jeunesse résiste à son penchant naturel pour les nouveautés, pour les hardiesses de la pensée et les rêves humanitaires. La Russie, jusqu'à ces derniers temps, avait été presque entièrement préservée

de ces coûteuses leçons, et les peuples comme les individus ne profitent guère que de leur propre expérience. Sous ce rapport comme sous tant d'autres, Pétersbourg et Moscou semblaient en être encore à la fin du XVIII[e] siècle, à la veille de 1789.

Pris en masse, le fond du peuple est encore aujourd'hui, dans les villes comme dans les campagnes, entièrement étranger aux idées révolutionnaires. Par ses habitudes comme par ses croyances, par son goût des traditions comme par sa vénération pour l'autorité, l'homme du peuple, le *moujik* surtout, répugne à ces théories subversives qui se présentent à lui sous forme de rupture avec tout le passé et toutes les traditions, sous forme de révolte contre toute autorité terrestre ou céleste. D'ordinaire encore illettré, le *moujik* n'est pas seulement étranger à de telles doctrines, il ne leur est pas seulement hostile, il leur est fermé, il est sourd à toute prédication de ce genre (1). Le grand obstacle aux projets des révolutionnaires russes, ce n'est pas tant la force d'un système que tous les complots ne peuvent ébranler, c'est la défiance et la répulsion des masses populaires que tous leurs efforts ne peuvent entamer.

La propagande radicale venant d'en haut, de la jeunesse des écoles surtout, le grand problème pour les agitateurs est de la faire pénétrer dans les classes illettrées, méfiantes de la science incrédule, dans le peuple, qui, loin de s'ouvrir à la révolution, se refuse à en comprendre l'esprit et les avantages. C'est qu'en effet entre les épaisses couches populaires qui forment le fond de la nation et la mince écorce civilisée de la surface, il y a moralement un intervalle énorme ; on dirait que la dernière ne repose point sur les premières, ou mieux il n'y a entre elles qu'une simple superposition sans que le contact amène aucune adhérence, aucune pénétration des couches inférieures par celles d'au-dessus. Ici se montre toute l'importance du dualisme social qui depuis Pierre le Grand semble avoir coupé la Russie en deux. Il y a dans l'état deux nations presque aussi différentes que si l'une avait été conquise par l'autre, deux peuples presque aussi étrangers l'un à l'autre que s'ils étaient séparés par la race, la langue, la religion.

Au milieu des paysans ou des ouvriers qu'ils prétendent catéchiser, les prédicateurs de la révolution ressemblent fort à des missionnaires débarqués sur une plage lointaine et prêchant un culte inconnu à des hommes qui ne les entendent point. Aussi que de tristes mécomptes ! que de dures épreuves et d'amères déceptions pour les plus ardens apôtres de l'évangile socialiste! Comment mettre

(1) Voyez dans la *Revue* du 1[er] avril 1876 notre étude sur *les Classes sociales en Russie.*

à la portée du peuple des idées toutes nouvelles pour lui? Les termes mêmes du vocabulaire révolutionnaire lui sont souvent incompréhensibles, et s'il comprend les mots, les notions qu'expriment les mots lui échappent. « Qu'a-t-il dit dans son baragouin, ce Français?» s'écrie, dans *les Terres vierges* de Tourguenef, un paysan qui vient d'être assailli de déclamations révolutionnaires. — « Je m'étais installée dans la campagne, près d'Oufa, écrit à l'un de ses complices une des condamnées de l'un des récens procès politiques; mais j'ai dû quitter le pays, on m'y prenait pour une sorcière (1). » Afin de faire accepter aux gens du peuple leurs brochures révolutionnaires, les nihilistes ont souvent été obligés de les leur présenter comme des livres de piété, ornés de maximes tirées de l'Écriture et décorés de reliures et de titres trompeurs. Si quelque paysan illettré conserve, grâce à ce saint déguisement, des volumes qui n'ont rien de chrétien, la plupart, bientôt détrompés, remettent les livres suspects à la police ou, comme ce témoin d'un des nombreux procès politiques, les déchirent eux-mêmes en faisant le signe de la croix.

Les paraboles ou apologues révolutionnaires composés exprès pour le peuple, tels que la fameuse histoire des *Quatre Frères en voyage*, ne sont pas toujours bien compris de ceux auxquels ils s'adressent et produisent parfois sur le naïf lecteur un tout autre effet que celui qu'en attendaient les auteurs. Voici à cet égard une anecdote qui ne manquerait pas de pendans. Un maître d'école de l'un des gouvernemens du centre, quelque peu libéral et démocrate, comme beaucoup de ses confrères, réunissait le soir les paysans pour leur faire une lecture. « Avec cette sorte de soirée littéraire, disait-il, je les amusais et les empêchais d'aller au cabaret. — Et que leur lisiez-vous? lui demandait un propriétaire du voisinage. — Des histoires, par exemple *les Deux Généraux dans une île.* » Or cette nouvelle, qui, si je ne me trompe, est de Chtchédrine (2), sans être une composition révolutionnaire et prohibée, est un de ces récits à tendances dont la littérature russe est si riche. Deux généraux se réveillent dans une île sauvage, ils ne savent que devenir, lorsqu'ils aperçoivent un *moujik* endormi. « Allons, paresseux, lui crient-ils, que fais-tu là couché? lève-toi et prépare-nous à dîner. » Le paysan obéit, attrape un lièvre, le fait cuire et leur sert à dîner. « Ah! çà, disent les généraux, il n'y a pas de maison ici? est-ce que nous allons vivre en plein air comme des sauvages? Allons, imbécile (*dourak*), fais-nous une maison. » Et le paysan prend sa hache et construit une maison de bois. Bien que

(1) Procès jugés en décembre 1877.
(2) Pseudonyme de Soltykof.

logés et nourris, les généraux s'ennuient de cette vie isolée. « Des gens comme il faut ne peuvent vivre ainsi dans une île déserte. Allons, fainéant, prends ta hache et fais-nous un bateau. » Le paysan, toujours grondé et battu, fait un bateau et, la rame en main, il ramène à Saint-Pétersbourg les deux généraux, qui, pour sa peine, lui donnent un rouble. « Et que disaient les paysans de cette histoire? demandait-on au maître d'école. — Les paysans riaient beaucoup; ils étaient flattés que des généraux pussent avoir besoin d'un de leurs pareils ; cela les rendait fiers. C'était toute l'impression qu'ils emportaient de ce récit. »

Dans un milieu pareil, on devine toutes les mésaventures qui attendent les chevaliers errans du nihilisme. Les plus enthousiastes ont pu souvent dire que, semblable aux Juifs de l'Écriture, le peuple russe lapide ses prophètes. Les procès des huit ou dix dernières années ont mis au jour les fréquentes déconvenues des prédicateurs de révolte. Ils ne sont guère plus heureux parmi les ouvriers que parmi les paysans, car le peuple des villes diffère encore fort peu de celui des campagnes. Dans les capitales même, la population est loin d'être sympathique aux séditieux; à ses yeux, ce sont des traîtres au pays. N'a-t-on pas vu en 1878 le bas peuple de Moscou, soulevé tout à coup, malmener les étudians qui dans les rues avaient osé acclamer publiquement un convoi de détenus politiques (1)? Dans les centres ouvriers choisis comme lieux de propagande, à Ivanovo-Vosnesensk par exemple, qui s'enorgueillit du surnom de Manchester russe, l'activité infatigable des racoleurs nihilistes n'a jamais réussi à enrôler qu'un nombre dérisoire de recrues.

A cet égard, la situation semble donc aussi bonne que possible. En aucun pays elle n'est plus rassurante pour le pouvoir. De quelques moyens que dispose l'agitation radicale, elle reste superficielle, cantonnée dans les classes lettrées, sans parvenir à pénétrer dans le peuple. Les plus corrosives des idées révolutionnaires ne peuvent entamer les masses, aucun acide ne mord sur elles. En sera-t-il longtemps de même? Le peuple, soumis depuis des années à une ardente et opiniâtre propagande, refusera-t-il toujours d'y prêter l'oreille? Si sûre que semble la nation, se leurrer d'un tel espoir serait peut-être une illusion qui exposerait un jour à des déceptions terribles. Déjà quelques symptômes montrent que, malgré tous ses instincts, l'homme du peuple, le *moujik* même, n'est pas partout absolument fermé aux chimères révolutionnaires.

(1) Il s'agissait d'étudians de Kief transportés par ordre de la IIIe section après une échauffourée universitaire.

Un fait que je crois devoir signaler, c'est que, dans les nombreux procès politiques des années 1878 et 1879, il s'est presque toujours trouvé parmi les inculpés, parmi les condamnés même, quelques ouvriers, quelques paysans. Si insignifiant qu'en soit le nombre, la présence de plusieurs paysans dans les rangs des conspirateurs est un indice qui mérite d'attirer l'attention. On a beau être rassuré par les sentimens conservateurs, par les préjugés mêmes du *moujik*, de tels exemples contraignent à se demander si les populations ouvrières des villes ou des campagnes demeureront toujours insensibles aux provocations des ennemis de l'ordre. Est-on certain que ces masses indifférentes à toute théorie politique n'offrent aucune prise aux agitateurs?

Nullement à notre avis. Chez ce peuple en apparence si bien gardé contre la contagion, il est un point vulnérable, et ce point, c'est le régime de la propriété, le régime agraire. Le paysan, et avec lui l'ouvrier qui le plus souvent n'est qu'un paysan en séjour à la ville, sont pour l'immense majorité propriétaires; c'est là, nous l'avons dit, ce qui rassure la plupart des Russes contre toute éventualité révolutionnaire. Quelle amorce reste à la révolution ou au socialisme chez un peuple où chaque habitant a sa part du sol? — Et de fait, si chaque paysan émancipé était réellement propriétaire personnel et perpétuel du sol qu'il cultive, il serait peu tenté de mordre aux grossiers appâts du socialisme, mais dans la grande Russie du moins, le paysan, nous le savons, n'est que détenteur temporaire, usufruitier provisoire d'un lot de terres communales. Or peut-on attribuer à ce mode de propriété collective, de sa nature instable et changeant, la même vertu sociale, la même efficacité conservatrice qu'à la propriété héréditaire qui fait de la terre la chose de l'homme et de la famille? Le régime russe a l'avantage de permettre à tous l'accès de la propriété; mais cet avantage perd beaucoup de son importance alors qu'avec l'accroissement de la population, les lots distribués à chacun deviennent de plus en plus petits et cessent de suffire à l'entretien d'une famille. Sous ce régime, les soi-disant propriétaires peuvent tous à la fois être gênés et mécontens parce qu'ils peuvent tous se sentir à l'étroit en même temps et que les mœurs mêmes du *mir*, l'habitude de se regarder comme ayant un droit sur la terre, leur donnent de plus grandes exigences.

Je ne veux rien répéter ici de ce que nous a déjà inspiré ce grave sujet (1). Les lecteurs qui ont bien voulu nous suivre n'auront pas oublié nos conclusions. Quels qu'en soient les avantages dans les pays de faible population, les apologistes du *mir* ont tort de le regarder comme un certain et infaillible antidote contre le poison

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1876 et du 1er mars 1879.

révolutionnaire. S'il n'y avait en Russie qu'une seule classe de propriétés et de propriétaires, si à côté de la dotation territoriale des communes de paysans, il n'y avait point le domaine réduit de l'ancien seigneur; si toutes les terres étaient possédées au même titre et en commun, un tel régime pourrait détruire dans son principe toute revendication socialiste, toute revendication agraire du moins, par la bonne raison qu'il n'y aurait plus de propriété en dehors de la communauté; mais, on le sait, il n'en est nullement ainsi dans la patrie du *mir*. Une grande partie du sol en culture, une moitié environ, reste en dehors du domaine des communes, et sur ces terres ainsi soustraites à la collectivité et au partage égal les révolutionnaires peuvent diriger les yeux et les convoitises du *moujik*. Cela leur est d'autant moins difficile que le régime de la propriété commune n'a pas inculqué aux Russes la notion de la permanence, de l'inaliénabilité, de la sainteté de la propriété foncière, que les partages périodiques des communes, et l'allotissement des serfs émancipés lors de leur affranchissement ont accoutumé le paysan à regarder une nouvelle répartition du sol, un remaniement de la propriété territoriale comme une chose toute naturelle, qui, pour être aussi légale qu'équitable, ne demande qu'un ukase impérial. De là on peut dire que chez ce peuple si respectueux des usages et des traditions, et par tant de côtés si éminemment conservateur, circule une sorte de socialisme virtuel et latent, un vague et naïf communisme qui perce dans certaines sectes religieuses et qui, sous l'impulsion de la pauvreté ou des incitations du dehors, peut prendre conscience de lui-même et, à une époque encore heureusement éloignée, devenir un péril.

La situation sociale de la Russie ne saurait donc inspirer à l'observateur la même sécurité qu'à la plupart des sujets du tsar. Il se peut que, de ce côté, le XXe siècle prépare à la Russie de sérieuses difficultés. Pour me servir d'une métaphore fréquemment employée en Russie, si le *mir* russe doit être regardé comme le rempart de la propriété contre les instincts révolutionnaires et les théories socialistes, c'est à la façon de ces ouvrages avancés qui, une fois tombés au pouvoir de l'ennemi, peuvent être retournés contre le corps de la place et servir de base d'attaque aux assaillans.

Eh quoi! dira-t-on, si au lieu d'une sauvegarde, le *mir* moscovite est pour la propriété une menace, ne pourrait-on pas éviter le péril en supprimant le régime du *mir*, en faisant de l'usufruitier temporaire du sol un propriétaire personnel et définitif? — La chose est possible, la propriété collective compte en Russie même de nombreux adversaires qui en réclament hautement l'abolition. Ce ne serait peut-être pas après tout d'une plus grande difficulté que l'émancipation des serfs; mais les difficultés matérielles d'une

telle opération ne seraient pas les seules, et au point de vue politique les résultats en seraient fort incertains. Il ne faut pas croire en effet qu'il suffise de l'abrogation légale du *mir* pour faire disparaître l'esprit et les traditions d'un régime séculaire qui a encore les sympathies des masses. Les familles qui se jugeraient lésées par la liquidation de la communauté, le prolétariat rural qui ne manquerait point de se former rapidement, resteraient pour des générations imbus des notions du *mir* et des souvenirs du partage égal. L'imagination populaire aurait là pour longtemps un principe d'agitation qui, dans les rangs du peuple, recruterait aisément à la révolution des complices et des prosélytes.

Maintenu ou supprimé, le système des communautés de village fournit aux novateurs une arme dont ils ne se feront pas faute d'user. Grâce au *mir* moscovite, c'est sous forme agraire que se présentent en Russie la révolution et le socialisme ; c'est sous cette forme qu'ils ont quelque chance de s'infiltrer dans le peuple. La Russie se croit la nation de l'Europe la moins exposée de ce côté, peut-être est-ce celle qui l'est le plus. C'est le seul état du monde civilisé où l'on puisse tenter de supprimer la propriété par décret. Les nihilistes savaient ce qu'ils faisaient quand il y a une vingtaine d'années déjà ils inscrivaient sur leur drapeau les deux mots de *Terre et Liberté* : *Zemlia i Volia.* C'est pour semer chez le peuple des convoitises et des colères avec des déceptions que les fauteurs de désordre colportent de temps en temps dans les campagnes le bruit d'une nouvelle répartition de terres aux paysans, et forcent le gouvernement à démentir officiellement ces insidieuses rumeurs (1). Si malheureux qu'aient été jusqu'ici les efforts des esprits malintentionnés, la crédulité toujours expectante du *moujik* leur a déjà valu quelques succès et quelques dupes.

Au mois de juin 1879, par exemple, on a jugé à Kief une quarantaine de paysans convaincus d'avoir formé une société secrète dans les communes rurales d'un district de la province. L'impulsion, comme toujours, partait du dehors ; cette fois elle venait de trois hommes qui par leur origine eussent pu personnifier les classes où la révolution recrute ses agens les plus zélés. L'un était fils de prêtre, le second bourgeois d'une ville, le troisième sortait de la petite noblesse. Sous cette direction étrangère, les *moujiks* du district de Tchighirine avaient formé des associations clandestines destinées à prendre possession des terres n'appartenant pas aux communautés de village et à les partager également entre les paysans des communes. Ces associations qui se donnaient à elles-

(1) Le ministre de l'intérieur a été, en juin 1879, obligé d'adresser à ce sujet une circulaire aux administrations locales.

mêmes le nom de *drou'inas* (compagnies ou confréries), comptaient comme membres près d'un millier d'affiliés, tous paysans, sauf les instigateurs. Chose singulière et bien caractéristique de l'état mental de ces populations, il a été constaté qu'en entrant dans ces *droujinas* révolutionnaires, les *moujiks* croyaient obéir à la volonté du tsar, dont les trois meneurs s'étaient donnés comme les émissaires secrets. Et un pareil fait n'est pas isolé, j'en pourrais citer plusieurs analogues (1).

Voilà le peuple russe : s'il a des instincts révolutionnaires, c'est d'en haut, c'est de la main paternelle du tsar qu'il attend le signal de ses revendications. Il a toujours l'oreille ouverte aux imposteurs, et aujourd'hui comme aux trois siècles précédens, comme au temps des faux Dmitri et de Pougatchef, pour avoir quelque chance de soulever un mouvement populaire, il faudrait la voix d'un faux tsar, d'une pseudo-empereur.

En Russie, le principal obstacle aux tentatives révolutionnaires ou aux folies anarchiques n'est point dans la raison publique ou le bon sens national, il n'est pas non plus dans l'état social, dans la satisfaction ou dans la résignation des masses, il est surtout dans l'esprit de vénération du bas peuple, dans son respect presque également religieux pour la personne du souverain et pour la foi, pour la loi divine. Sous ce double rapport, les anarchistes l'ont pris jusqu'ici entièrement à rebours, et c'est ce qui explique leur peu de succès. A bien des égards, on pourrait dire qu'en Russie le trône est la clé de voûte de tout l'édifice social, et c'est pour cela que les révolutionnaires ont tenté de porter leurs coups jusqu'à lui. Le maintien de la propriété et avec elle le maintien de la civilisation européenne, dépendent aujourd'hui de la solidité du trône; tout croulerait avec ce dernier parce qu'au point de vue social non moins qu'au point de vue politique, tout s'appuie sur lui.

Ce que pourrait être une révolution populaire en Russie, le passé suffit à l'apprendre. Avec le socialisme agraire, les provinces reverraient la sanglante jacquerie des jours de Pougatchef (2). Une révolution chez le peuple de l'Europe le plus ignorant et le plus crédule, sous l'inspiration des doctrines les plus anarchiques, dépasserait probablement en barbarie toutes nos terreurs et nos communes. Les Russes qui cherchent à déchaîner les passions populaires ne se font guère illusion, ils n'ont pas sur la placidité, sur la bonté mouton-

(1) Il y a quelques années, par exemple, dans un des gouvernemens du centre, un séminariste en vacances, à court d'argent pour regagner l'académie ecclésiastique, imagina de se donner pour un grand-duc voyageant incognito afin de recueillir les plaintes des paysans contre leurs anciens seigneurs. Ce subterfuge lui valut d'être partout voituré gratuitement.

(2) Dans la *Revue* du 15 juillet 1879, M. Eug.-Melchior de Vogüé nous a donné une vive et fidèle peinture de cette guerre servile.

nière du peuple les naïves assurances des philosophes du XVIII[e] siècle, ils sentent qu'eux-mêmes seraient les victimes du monstre par eux surexcité. « Le peuple, écrivait jadis un des coryphées du radicalisme depuis longtemps exilé au fond de la Sibérie, le peuple, ignorant, plein de préjugés grossiers, et d'une haine aveugle pour tous ceux qui ont abandonné ses sauvages coutumes, le peuple ne ferait aucune différence entre les gens qui portent l'habit allemand (européen) ; avec eux tous, il agirait de la même manière, il ne ferait grâce ni à la science, ni à la poésie, ni à l'art, il détruirait toute notre civilisation (1). »

Tel est le péril auquel d'ardens et sincères utopistes exposent sciemment leur patrie. Pour comprendre une telle aberration dans des classes instruites, de la part de gens formés aux leçons de l'Occident et prétendant agir au nom de la science contemporaine, il nous faut jeter un coup d'œil sur les fauteurs habituels des idées anarchiques, sur ceux qu'avec plus ou moins de justesse l'on désigne d'ordinaire sous le nom de *nihilistes*.

III.

Le nihilisme, qui a fait tant de bruit depuis quelques années, n'est pas chose toute nouvelle. Il compte déjà, sous ce nom bizarre même, une longue existence ; voici vingt ans peut-être qu'il est à la mode dans les écoles et les universités, chez les étudians et les étudiantes aux cheveux courts de l'intérieur ou de l'étranger. S'il semblait vieilli et déjà presque démodé avant de retrouver récemment une vogue et une vigueur inattendues, le nihilisme n'avait point cessé d'être en faveur dans la jeunesse, il attirait l'attention de la police et du gouvernement longtemps avant que les attentats de 1878 et 1879 lui eussent valu la curiosité de l'Europe.

Le nihilisme n'est pas un système tel que le positivisme d'Auguste Comte ou le pessimisme de Schopenhauer, ce n'est pas une forme nouvelle du vieux scepticisme ou du vieux naturalisme. En philosophie, ce n'est guère qu'un matérialisme grossier et tapageur, presque dénué de tout appareil scientifique. En politique, c'est un radicalisme socialiste, moins soucieux des moyens d'améliorer la situation des masses que pressé d'anéantir tout l'ordre social et politique actuel. Ce n'est pas un parti, car il n'a d'autre programme que la destruction ; sous ses étendards se rangent des révolutionnaires de toute sorte, autoritaires, fédéralistes, mutualistes, communistes, qui ne restent d'accord qu'en ajournant après

(1) Tchernychevski, *Pisma bez adressa;* Vpered, 1874, page 254.

leur triomphe toute discussion sur l'organisation future (1). Le nom de *nihilisme*, nom qui convient autant à sa nullité scientifique qu'à ses aspirations destructives, n'est qu'un spirituel sobriquet rejeté par la plupart de ceux qu'il désigne (2).

Dans son principe et ses instincts comme dans ses procédés ou ses visées, le nihilisme a en fait peu d'originalité. Au milieu de toutes ses exagérations, il n'est guère que l'élève des écoles révolutionnaires de l'Occident, un élève qui se flatte de dépasser ses maîtres et qui outre à plaisir leurs enseignemens les plus téméraires pour montrer le parti qu'il en a tiré. Bien qu'il ait des milliers d'adeptes zélés et convaincus, on ne peut dire que ce soit une doctrine ou une école, tant l'étude, tant la science ou les méthodes scientifiques dont il aime parfois à faire parade y tiennent au fond peu de place. Presque tout ce qui l'alimente à cet égard a sa source dans les théories ou les déclamations du dehors.

Le nihilisme, ou mieux le radicalisme russe, peut bien, il est vrai, revendiquer un théoricien national, un législateur de l'utopie ou un prophète de l'avenir, qui dans sa courte carrière d'apôtre, de 1855 à 1863, a eu sur la jeunesse une influence que ses malheurs n'ont fait qu'accroître. Ce Proudhon ou ce Lassalle russe est depuis près de dix-huit ans exilé au fond de la Sibérie, où, condamné aux travaux forcés pour propagande révolutionnaire, il a passé sept ans dans les mines, où, sa peine expirée, il vieillit dans l'isolement et l'inaction loin de toute communication avec la Russie et le monde extérieur. Cet homme, c'est Tchernychevski, écrivain instruit et travailleur infatigable, armé tour à tour d'une redoutable logique et d'une mordante ironie, intelligence vigoureuse et souple, caractère enthousiaste et énergique, esprit bien russe par ses défauts comme par ses qualités. Philosophe, économiste, critique, romancier et partout missionnaire des tristes doctrines dont il a été l'un des premiers martyrs, Tchernychevski a dans ses traités scientifiques

(1) Sous l'influence de Bakounine et de l'Internationale, la plupart des révolutionnaires russes du dedans et du dehors semblent avoir eu pour formule la fédération de communes indépendantes et productrices. En 1874, après la fondation du journal le *Vpered* par Lavrof, des discussions s'étant élevées dans l'émigration sur la manière de préparer et de diriger la révolution, un réfugié du nom de Tkatchef, dans une brochure intitulée *de la Propagande révolutionnaire en Russie*, déclara qu'au lieu de se préoccuper de l'organisation future, « le parti d'action » ne devait avoir en vue que son œuvre de destruction. Ce conseil est devenu la règle de l'immense majorité des révolutionnaires russes.

(2) Le terme de *nihilisme* vient, croyons-nous, d'un roman d'Ivan Tourguenef, *Pères et Enfans*, où le célèbre romancier a peint la première génération de nihilistes. J. de Maistre avait déjà, si je ne me trompe, employé quelque part dans ses lettres de Russie le mot de *rienisme* avec un sens plus ou moins analogue. D'ordinaire les nihilistes s'intitulent eux-mêmes révolutionnaires, démocrates-socialistes, ou simplement propagandistes.

donné la théorie ou la *somme* du radicalisme russe et dans un roman bizarre et indigeste, écrit au fond d'une prison, il en a donné le poème et l'évangile (1).

Ce n'est peut-être pas faire tort à Tchernychevski que d'attribuer à son long et fastidieux roman plus d'ascendant sur ses disciples et sur les jeunes têtes russes qu'à ses traités didactiques. Cet homme, dont l'influence avait détrôné celle de Herzen et auquel la Sibérie et de longues souffrances ont donné l'auréole du martyre, était regardé par beaucoup de ses compatriotes comme un des géans de la pensée moderne, un des grands pionniers de l'avenir, un Fourier ou mieux un Karl Marx russe (2). En dépit de toutes les admirations dont il a été l'objet et de l'originalité réelle de son esprit, les idées de Tchernychevski, pas plus en économie politique qu'en philosophie, n'ont rien de bien original. La forme et les détails peuvent être nouveaux et individuels, le fond des théories appartient à l'Allemagne, à l'Angleterre, à la France. Ce qui donne à l'œuvre de Tchernychevski, à son roman du moins, le plus de saveur de terroir, c'est peut-être encore l'espèce de réalisme mystique et visionnaire qui se retrouve chez maint nihiliste. Si grand du reste qu'ait été sur la jeunesse l'ascendant de Tchernychevski et de quelques autres écrivains de la même école, le nihilisme contemporain est loin de suivre servilement les leçons des maîtres qu'il glorifie, il doit plus à leurs visions romanesques qu'à leurs déductions scientifiques (3).

Au point de vue psychologique, on pourrait dire que le nihilisme est sorti de la réunion de deux penchans opposés du caractère

(1) Tchernychevski a débuté, en 1855, par un traité d'esthétique naturaliste sur les rapports de l'art et de la réalité (*Estetitcheskiia otnochéniia iskoustva i désvitelnosti*). Un peu plus tard, dans un essai intitulé *le Principe anthropologique en philosophie* (*Antropologitcheskii princip v filosofii*), il exposait un système de matérialisme transformiste, défendait l'unité de principe dans la nature et dans l'homme, et ramenait toute la morale au plaisir ou à l'utilité. En 1860, il publiait dans une revue, *le Sovremennik,* une traduction avec une critique de l'*Économie politique* de Stuart Mill, ouvrage traduit depuis en français sous le titre d'*Économie politique jugée par la science; critique des principes de Stuart Mill* (Bruxelles, 1874). Dans ce livre, l'écrivain russe se sert, au profit du socialisme, de toutes les armes que lui peuvent fournir certaines théories de l'école économique anglaise, de Malthus et de Ricardo en particulier. En 1863 enfin, le *Sovremennik,* peu de temps après supprimé, a publié sous le voile de l'anonyme le roman *Que faire?* (*Chto délat*) écrit dans les prisons de Pétersbourg. Ce roman a aussi été traduit ou mieux résumé en mauvais français dans une édition de Milan (1876).

(2) Voyez par exemple l'introduction d'une brochure intitulée : *Lettres sans adresse*, petit ouvrage inachevé et inédit de Tchernychevski, traduit en français (Liége, 1874) et donné en russe, la même année, dans la revue révolutionnaire le *Vpered.*

(3) Dès 1867, les éditeurs des œuvres de Tchernychevski (*Sotchineniia Tchernychestkago,* Vevey, 1868), regrettaient de voir la jeunesse s'éloigner des enseignemens du maître en ce sens qu'elle en goûtait surtout le côté négatif.

russe, le penchant à l'absolu, le penchant au réalisme. C'est de cet accouplement contre nature qu'est né ce monstre antipathique, un des plus tristes enfans de l'esprit moderne. Nous trouvons encore là un exemple de cette impatience de tout frein, de cette témérité dans la spéculation, qui sont fréquentes chez les Russes, mais qui chez eux prétendent moins que chez les Allemands à la science ou à la méthode. Au point de vue moral et politique, le nihilisme est avant tout un pessimisme à demi instinctif, à demi réfléchi, pessimisme auquel la nature et le climat ne sont pas étrangers et qu'ont fomenté l'histoire et l'ordre politique. Ne voyant partout que le mal, il aspire à tout renverser, gouvernement, religion, société, famille, pour refaire de toute pièce un monde meilleur. Le nihilisme n'a rien du scepticisme critique qui compare et examine, qui réserve son jugement et sa liberté. C'est une négation qui s'affirme fièrement et n'admet pas d'examen, qui devient une sorte de dogmatisme à rebours, aussi étroit, aussi aveugle et non moins impérieux, non moins intolérant, que les croyances traditionnelles dont il repousse le joug.

Dans l'intempérance et la grossièreté de leur négation jetée à tout ce que l'humanité se faisait honneur de respecter, on sent chez beaucoup de nihilistes quelque chose de la gaminerie de la première incrédulité, quelque chose des écarts désordonnés d'esprits récemment émancipés. Dans ces prétentions à la maturité d'une jeunesse désabusée avant d'avoir vécu perce comme un enfantillage dépravé. Pour beaucoup d'adeptes, les théories nihilistes ne sont qu'une sorte de protestation contre les vieilles superstitions qui dominent encore les masses populaires, contre le servilisme politique, contre l'hypocrisie intellectuelle ou les conventions sociales qui règnent trop souvent dans les hautes classes.

On demandait, dit-on, à un nihiliste en quoi consistaient ses doctrines. « Prenez la terre et le ciel, répondit-il, prenez l'état et l'église, les rois et Dieu et crachez dessus, voilà notre doctrine (1). » Cette définition serait une raillerie d'un adversaire qu'elle n'en serait guère moins exacte. Le mot est du reste moins choquant pour une oreille russe que pour nos oreilles françaises; cracher joue un grand rôle dans les superstitions moscovites. On crache pour détourner un présage, on crache en signe d'étonnement, on crache en signe de mépris (2). Le nihiliste se plaît à cracher sur tout, il aime à mettre au défi l'esprit de vénération et d'humilité si vivace chez le Russe du peuple, qui se courbe encore en deux devant ses

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1873.

(2) Ivan Tourguenef raconte quelque part qu'à Heidelberg, alors fréquenté par de nombreux étudians russes expulsés des universités nationales, il paraissait, vers 1865, un journal nihiliste ayant pour titre : *A tout venant, je crache.*

supérieurs comme devant les saintes images. C'est là un signe de la profonde discordance d'idées et de sentimens dont souffre la nation. Au moral comme au physique, dans l'homme comme dans la nature, s'y rencontrent les deux extrêmes : à la plus naïve vénération politique et religieuse, répond le plus effronté cynisme intellectuel et moral.

Ce grossier matérialisme négatif n'est point tout le nihilisme, ce monstre né de penchans opposés a une autre face, fort différente et également russe, le mysticisme. Ces hommes si dédaigneux de toute croyance, de tout songe métaphysique, de tout idéal, ont eux aussi leurs spéculations ou leurs rêves, et ce ne sont ni les moins timides ni les mieux réglés. Au fond de ce réalisme naturaliste se retrouve une sorte d'idéalisme avide de se donner carrière dans le champ inexploré du possible. Du sein de ce pessimisme qui maudit l'ordre social actuel sort un optimisme effréné qui escompte ingénument les merveilles d'un avenir utopique. En Russie, la plupart des jeunes gens, pour qui la plus blessante des injures serait d'être appelés idéalistes et la plus grande humiliation de passer pour tels, ne craignent pas, dans les matières qui semblent s'y prêter le moins, de s'abandonner aux rêves les plus téméraires. C'est dans le domaine économique et social, dans le domaine des réalités positives que, nihiliste ou non, le Russe se permet le plus volontiers les fumées de l'utopie et la recherche de l'absolu. C'est en s'enfonçant dans les sentiers du réalisme et de l'utilitarisme qu'il retombe dans les théories et les chimères; c'est par une sorte de cercle, qu'à force de s'en éloigner, il revient à l'esprit spéculatif, comme un voyageur qui, après avoir passé par les antipodes, aborderait par une autre rive au pays qu'il a quitté. La sphère qui exige le plus de mesure et de sobriété d'esprit est celle où le Russe (et en cela il n'est pas seul) laisse la plus libre carrière à son imagination. Avec une grande différence de science et de méthode, n'avons-nous pas vu quelque chose de cette spéculation à rebours chez les adversaires les plus déclarés de la métaphysique, chez certains positivistes par exemple, qui, dans les questions économiques et politiques, ont parfois abouti à des conclusions si peu en rapport avec leur méthode et réellement si peu positives? Cette contradiction si fréquente chez la plupart des socialistes ou des radicaux, cette sorte de changement de front qui, dans les écoles les plus négatives, s'explique par un impérieux besoin d'idéal et de foi en un monde meilleur, n'est nulle part moins rare et plus frappante que chez les Russes. Sur ce terrain, l'esprit national se montre avec tous ses contrastes, avec sa défiance et son dédain des croyances reçues, avec sa confiance naïve dans les thèses douteuses et son goût des paradoxes.

IV.

Tocqueville a remarqué que de nos jours l'esprit révolutionnaire agit à la manière de l'esprit religieux. Dans la Russie contemporaine, cela est plus vrai que partout ailleurs. Chez les nihilistes, la révolution est devenue une religion dont les dogmes sont aussi peu discutés qu'un *credo* révélé, dont les obligations sont presque aussi impérieuses que les commandemens édictés au nom d'un Dieu. Chez eux, la négation a pris l'aspect et le caractère de la foi; elle en a la ferveur enthousiaste, le zèle que rien n'arrête. Le nihilisme a ses dévots et ses illuminés, il a ses confesseurs et ses martyrs comme il a ses dieux et ses idoles. A ce point de vue, l'opinion vulgaire, qui, chez nous, prenait jadis le nihilisme pour une secte, n'était pas aussi fausse qu'elle le semblait au premier abord. Avec son esprit absolu et impatient de toute critique, avec la foi robuste et les dévoûmens passionnés qu'il inspire à tant d'adeptes dispersés, c'est bien une sorte de culte dont le dieu sourd et insensible est le peuple adoré dans ses abaissemens, une sorte d'église dont le lien est l'amour pour ce dieu souffrant, et la loi, la haine de ses persécuteurs. Par l'ardeur aveugle de leur foi, par leur répulsion pour tout ce qui est étranger à leur doctrine, par leur exclusivisme et leur fanatisme, nombre de ces orgueilleux nihilistes se rapprochent singulièrement des grossières sectes populaires pour lesquelles ils n'ont pas assez de mépris.

Ces détracteurs de toute croyance et de toute espérance surnaturelle, ces contempteurs de tout spiritualisme, sont eux aussi à leur manière des idéalistes et des mystiques. On s'en aperçoit souvent dans leur langage, dans leurs écrits mêmes. Bien que la plupart fassent profession de dédaigner comme des enfantillages ou d'inutiles superfluités la poésie, les images, les allégories, ils ne savent pas toujours se défendre de leurs séductions. Ces ennemis de toute superstition et de toute vénération, qui dans les plus nobles dévoûmens prétendent ne reconnaître qu'une simple impulsion instinctive ou un égoïsme raffiné, célèbrent parfois les héros et les héroïnes de leur lutte contre le pouvoir, les martyrs de leur cause, avec un lyrisme et une sorte de piété qui semble moins s'adresser à des conspirateurs modernes qu'à des saints martyrs de leur foi (1).

(1) Je citerai par exemple la traduction de quelques vers adressés à Lydie Figner, l'une des jeunes héroïnes d'un des procès politiques des dernières années (*Detooubiistvo*, Genève, 1877) : « Forte, ô jeune fille est l'impression de ta beauté enchanteresse; mais plus fort que l'enchantement de ton visage est le charme de la pureté de ton âme... Pleine de compassion est l'image du Sauveur, pleins de tristesse sont ses traits divins; mais dans tes yeux d'une profondeur sans fond il y a encore plus d'amour et de souffrance. »

Qu'on lise le célèbre roman de Tchernychevski : *Que faire* (1)? et l'on sera surpris de la singulière alliance de mysticisme et de réalisme, d'observations pratiques et prosaïques, et d'aspirations vagues et rêveuses amalgamées dans l'étrange ouvrage du doctrinaire radical. Dans cette longue et lente histoire qui prétend nous peindre les réformateurs de la société et les sages de l'avenir, c'est par des symboles, par des songes que se révèlent à l'héroïne ses propres destinées avec les destins de la femme et de l'humanité. Il est vrai que ces allégories assez transparentes ont pu être suggérées à l'auteur déjà emprisonné par le besoin de ne pas trop éveiller les inquiétudes de la censure. Dans le roman du prisonnier, à côté de ce mysticisme humanitaire se rencontre une sorte d'ascétisme naturaliste, pour nous plus bizarre encore. Le révolutionnaire idéal, le type achevé de l'homme de l'avenir, un certain Rakhmétof, n'a point seulement toutes les perfections morales de la solidarité et de la fraternité rêvées ; comme un anachorète chrétien ou un extatique de l'Inde, Rakhmétof se plaît à renoncer aux joies de la vie et aux plaisirs des sens ; il aime à se priver, à se mortifier pour ressembler à son dieu souffrant, le peuple opprimé (2). Lorsqu'on lui servait des fruits, Rakhmétof ne mangeait que des pommes parce que en Russie c'est le seul fruit dont le peuple puisse manger. S'il ne portait pas de cilice, ce revendicateur des droits de la chair, au lieu de dormir sur un lit, se plaisait à coucher sur un feutre garni de petits clous d'un pouce de longueur.

Il y a sans doute peu de Rakhmétof en dehors des romans : parmi les admirateurs de Tchernychevski, un trop grand nombre s'abandonne au dévergondage autorisé par leurs tristes doctrines ; ce stoïcisme, ce dédain des jouissances matérielles impérieusement réclamées pour autrui, se retrouve cependant parfois dans la vie réelle. Parmi les novateurs de l'un et l'autre sexe qui professent et souvent pratiquent l'amour libre, il s'en trouve qui, par une singulière contradiction, tiennent à honneur de ne pas user des droits qu'ils revendiquent. Cela se rencontre naturellement surtout parmi les femmes, toujours plus disposées aux contradictions, plus désireuses d'ennoblir toutes les aberrations. C'est chez elles, chez quelques-unes de ces dévotes du nihilisme, chez ces jeunes filles qui en sont les plus ardens prosélytes et les plus courageux missionnaires, qu'on voit le mieux tout ce que ce répugnant matérialisme peut recouvrir de sentimens généreux et d'idéalisme inconscient. Entre

(1) Voyez l'analyse qu'en a donnée M. F. Brunetière dans la *Revue* du 15 octobre 1876.

(2) Voici une des maximes de Rakhmétof : « Puisque nous demandons que les hommes jouissent complètement de la vie, nous devons prouver par notre exemple que nous le demandons, non pour satisfaire nos passions personnelles, mais pour l'homme en général. »

ces femmes qui prêchent la suppression de la famille et la libre union des sexes, entre ces jeunes filles aux cheveux courts qui se plaisent à prendre les allures et le langage des jeunes gens, il n'est pas rare d'en rencontrer dont la conduite, loin d'être d'accord avec leurs cyniques principes, reste pure et irréprochable, en dépit de toutes les apparences d'une vie aventureuse et débraillée, en dépit de l'espèce de promiscuité morale où les plus sages semblent se complaire.

Le nihilisme a ses vierges, et beaucoup des conspiratrices de vingt ans, arrêtées et déportées dans les dernières années, ont emporté en Sibérie une vertu d'autant plus méritoire que leurs doctrines en font moins de cas. Chose plus bizarre, le nihilisme a ses unions mystiques ou platoniques, ses couples d'époux sans l'être, qui, mariés ostensiblement aux yeux du monde, aiment à faire comme s'ils ne l'étaient point. C'est ce que, dans la secte, on appelle un mariage fictif. Depuis le procès de Netchaïef, il est peu d'affaires politiques qui n'aient révélé quelques-unes de ces singulières unions. Le difficile est de comprendre ce qui pousse les ennemis de la société à ce simulacre de mariage. Pour beaucoup, pour les jeunes filles principalement, c'est un moyen d'émancipation qui facilite la propagande politique. A la jeune fille gagnée à la sainte cause, on offre un mari pour lui donner la liberté de la femme mariée; parfois c'est l'homme qui l'a catéchisée et convertie, plus souvent c'est un ami, quelquefois un inconnu requis pour la circonstance. Solovief, l'auteur du premier attentat sur l'empereur Alexandre II en 1879, avait fait un mariage de cette sorte. En réalité, la fiancée n'épouse que la secte, souvent, le jour même de leurs noces, les deux époux se séparent pour aller, chacun de son côté, faire de la propagande au loin. Ainsi avait fait Solovief, et quand sa femme et lui quittèrent la province pour Saint-Pétersbourg, ils y logèrent séparément (1). Pour quelques-uns, le mariage fictif est une association, une sorte de coopération de deux camarades; pour plusieurs, ce peut être une manière de témoigner du peu de cas qu'ils font de l'union bénie par l'église et sanctionnée par l'état, une façon de se metre en dehors des lois et au-dessus des préjugés de la société en ayant l'air de s'y soumettre. Le mari ne profite pas des droits que lui donnent la religion et la loi, la femme garde sa liberté dans les liens légaux, et après avoir fait fi des unions régulières et s'être refusée à son mari, elle peut, du consentement dece dernier, pratiquer, si bon lui semble, l'amour libre. Pour quelques autres enfin, le mariage fictif devient une sorte de noviciat ou de

(1) Ces faits ont été mis en lumière par le procès de Solovief. Pour montrer tous les contrastes de ces existences, je noterai que le même Solovief a déclaré devant ses juges avoir passé dans un mauvais lieu la nuit qui précéda son crime.

stage qui, après quelques mois ou quelques années d'épreuve, fait place à une union plus naturelle. C'est ainsi, si je ne me trompe, que dans le roman de Tchernychevski, Vera et Lapoukhof vivent d'abord en frère et sœur, ayant sous le même toit deux appartemens séparés par un terrain neutre, jusqu'au jour où une seule chambre réunit les deux époux, en attendant que le mari découvre le goût réciproque d'un de ses amis et de sa femme, et disparaisse discrètement pour ne point leur causer d'embarras ou de scrupule, sauf à revenir sous un autre nom au bout de quelques années assister en voisin et en camarade au bonheur du nouveau couple (1).

Le nihilisme a cessé d'être purement négatif; il est redevenu ardemment révolutionnaire et socialiste. C'est dans ses procédés de propagande que se manifestent le plus clairement la foi, l'enthousiasme, le dévoûment religieux de ses adeptes, et cela non-seulement dans la témérité de leurs attentats ou dans leur constance à braver la déportation et la mort. Ce triste courage devant le juge ou le bourreau, d'autres sectaires, d'autres révolutionnaires de différens pays l'ont aussi souvent montré; il n'y a pas de folie perverse qui n'ait eu ses croyans et ses martyrs. Ce qui est particulier au nihilisme russe contemporain, c'est sa manière de s'adresser au peuple, *d'aller dans le peuple* (*itti v narod*), selon l'expression consacrée, c'est, pour s'en faire mieux comprendre, de se mêler à lui, de s'assimiler à lui, de vivre de sa vie de privations et de travail manuel, oubliant les habitudes et les préjugés de l'éducation. En cela, les missionnaires du nihilisme semblent avoir voulu imiter les premiers apôtres du christianisme. En quel autre pays a-t-on vu, de nos jours, des jeunes gens de bonne famille, des étudians de l'université quitter les habits et les habitudes de leur classe pour travailler comme ouvriers dans des forges ou des usines, afin d'être mieux à même de connaître le peuple et de l'initier à leurs doctrines (2)? En quel autre pays voit-on, au retour d'un voyage à l'étranger, des jeunes filles bien élevées se féliciter de trouver une place de cuisinière chez un chef d'atelier, afin d'être à même d'approcher du peuple et d'étudier personnellement la question ouvrière (3)? En Russie, où les mœurs, les idées, le

(1) En dehors du roman de Tchernychevski, le mariage fictif a servi de thème ou de motif à plusieurs écrivains russes.

(2) C'est ce qu'avaient fait, par exemple, le prince Tsitsianof et ses complices à Ivanovo-Vosnesensk (procès de 1877), ce qu'avait fait également Solovief jusqu'en 1878. D'autres agitateurs avaient appris également un métier et ouvert des ateliers en diverses villes, de serrurerie à Toulon, de menuiserie à Moscou, de cordonnerie à Saratof, etc.

(3) Déposition d'une jeune fille dans le procès du prince Tsitsianof (1877). C'est à de pareils modèles qu'est empruntée l'héroïne de Tourguenef dans ses *Terres vierges*.

costume même mettent plus d'intervalle entre les diverses conditions, cette sorte de déclassement social, même temporaire, doit assurément être plus pénible que partout ailleurs. Dans cette manière de faire de la propagande, de se mettre en contact direct avec l'homme du peuple, ne retrouvons-nous pas, au milieu de toutes les aberrations, l'instinct positif, le sens réaliste du Grand-Russe, qui, au lieu de rester à planer dans les nuageuses régions de la théorie, descend auprès de l'ouvrier et du paysan, dans l'usine ou l'atelier, dans l'école ou la maison commune (1). L'esprit pratique du Russe se mêle d'une manière bizarre à ses excentricités théoriques, de même qu'une sorte d'idéalisme se greffe chez lui sur le naturalisme le plus décidé.

Rien peut-être de plus triste pour l'observateur que cette alliance, chez les jeunes gens des deux sexes, de qualités et de défauts opposés et presque également extrêmes, que cette mise au service de doctrines néfastes des plus hauts et généreux penchans du cœur humain. Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier que le nihilisme, si répugnant dans ses principes, si insignifiant dans ses méthodes, si ridicule dans ses prétentions, si odieux dans ses attentats, révèle quelques-unes des qualités de l'esprit ou du caractère russes, et précisément de celles qu'on est souvent tenté de lui refuser. S'il met en plein jour quelques-uns des plus fâcheux côtés du tempérament national trop fréquemment enclin aux extrêmes, il en éclaire d'une lueur sinistre un des côtés les plus nobles et les moins apparens. Ce peuple, si souvent accusé de passivité et de torpeur intellectuelle, le nihilisme nous le montre capable d'énergie et d'initiative, capable d'enthousiasme sincère et agissant, capable enfin de dévoûment aux idées. A ce point de vue, j'oserai dire que ce triste phénomène fait honneur à la nation qui en souffre. En Russie, ce n'est point, comme ailleurs, la misère et l'ignorance, la cupidité et l'ambition qui sont les plus actifs fermens de l'esprit révolutionnaire, ce sont souvent des passions hautes et nobles dans leur point de départ. Les hommes qui se prétendent les apôtres de la fraternité et de la solidarité humaines savent au besoin participer aux travaux des petits et aux souffrances des pauvres, et ils n'ignorent point que, dans leur pays, la révolution n'est ni une carrière ni un jeu où l'ambition ait tout à gagner et la sécurité des agitateurs peu de chose à redouter.

La plupart des nihilistes, de ceux du moins qui figurent dans les procès, sont de très jeunes gens, de très jeunes filles. C'est parmi les jeunes gens, ou, pour être plus exact, parmi les adolescens que

(1) Un des moyens de propagande révélés par les derniers procès, c'est aussi de se faire instituteur de village ou scribe communal. Solovief avait dans ce dessein fait l'un et l'autre métier.

la foi révolutionnaire recrute presque tous ses adhérens. Chez le plus grand nombre, l'âge semble vite amener sinon le scepticisme, du moins la tiédeur ou le découragement avec la prudence. N'est-ce pas un fait singulier que dans les innombrables procès politiques des dix dernières années ne se rencontrent presque jamais que des jeunes gens? Parmi tous les conspirateurs condamnés ou arrêtés, les hommes de trente ans sont déjà rares, peu ont dépassé vingt-cinq ans, beaucoup, tels que Mirsky, l'auteur de l'attentat sur le général Drenteln, sont mineurs. En un pays où les idées radicales se transmettent dans les écoles depuis déjà plus d'une génération, ce phénomène ferait croire que l'âge est pour beaucoup dans cette effervescence de négation et de révolution. La Russie n'est pas le seul pays où les jeunes gens enclins à toutes les chimères deviennent au bout de dix ou quinze ans des hommes pratiques, positifs, terre à terre, faisant bon marché des principes et des idées au profit des intérêts. Rien de plus commun partout que ces palinodies qui rassurent le politique en contristant le moraliste; mais, en Russie, ce contraste entre les saisons de la vie, entre la jeunesse et l'âge mûr, m'a souvent semblé plus prompt et plus marqué qu'ailleurs. Peut-être, en ce qui touche la politique, le Russe, grâce à son sens pratique, est-il plus vite désabusé des rêveries révolutionnaires et frappé de la disproportion entre le but et les moyens des agitateurs. Pour s'attaquer ainsi avec d'aussi pauvres armes à un pouvoir aussi fort, il faut en effet des illuminés ou des enfans. Peut-être aussi y a-t-il là un autre trait du caractère national enclin à tomber d'un extrême dans l'autre. Toujours est-il qu'en peu de pays les parens et les enfans ont autant de peine à se comprendre. A cet égard, les tableaux d'Ivan Tourguenef dans *Pères et Enfans* restent encore souvent vrais. Au contact de la vie réelle, les instincts pratiques et positifs, les instincts égoïstes reprennent d'ordinaire le dessus sur le romantisme révolutionnaire et l'idéalisme utilitaire jusqu'à en étouffer complètement les aspirations ou à les reléguer dans la tranquille sphère des songes, là où les théories les plus risquées ne gênent point la prudence la plus bourgeoise. De là tant de jeunes nihilistes jurant de tout détruire, et tant d'hommes faits résignés à tout supporter, à tout conserver. De là en un mot tant de Russes chez lesquels les idées ne font jamais tort aux intérêts, chez qui le plus hardi radicalisme théorique s'allie sans peine aux soucis de la fortune et aux soins vulgaires d'une carrière.

Est-ce à cette sorte de conversion opérée par l'âge qu'il faut attribuer la singulière transformation de générations entières, de celle de 1860 par exemple? Aucune génération à aucune époque n'a eu plus de foi dans le bien, plus de confiance dans les institutions improvisées, plus de goût pour les innovations libérales. Or, chez la

plupart de ces hommes qui jadis applaudissaient passionnément aux réformes et en sollicitaient chaque jour de nouvelles, le noble souci des intérêts moraux et de la régénération du pays a fait place en quelques années au scepticisme, à l'indifférence, à une préoccupation trop souvent exclusive des avantages matériels et personnels. Certes un tel affaissement, une telle décadence morale après une surexcitation de quelques années, n'a partout rien que de trop naturel; ne nous en sommes-nous pas aperçus après chacune de nos révolutions? Le phénomène n'en est pas moins à noter en Russie. Dans l'âme russe, le découragement semble toujours sur les pas de l'enthousiasme, l'abattement y suit de plus près l'exaltation. La faute en est-elle au régime politique ou au tempérament du peuple? Peut-être à tous deux en même temps.

Le nihilisme, le radicalisme russe est le plus souvent une affaire d'âge, on pourrait dire que c'est une maladie de jeunesse, et cela non-seulement chez l'individu, mais aussi chez la nation (1). C'est sa jeunesse intellectuelle et politique, c'est l'inexpérience historique de la Russie qui pour tant de questions rend le Russe si prompt aux hardiesses spéculatives, si dédaigneux de l'expérience d'autrui, si confiant dans la facilité d'une transformation sociale. A ce penchant se mêle un secret amour-propre. Alors même qu'il accepte les idées de l'Occident, le Russe aime à les outrer, à les dépasser en révolution comme en toute autre chose; c'est un élève qui aspire à devancer ses maîtres, un nouveau venu qui trouve facilement ses aînés timides et arriérés. Le Russe de toute opinion a fréquemment pour l'Occident quelque chose du sentiment des jeunes gens pour les hommes mûrs ou les vieillards; alors même qu'il goûte nos idées ou nos leçons, il est enclin à croire que nous restons en chemin, et il se promet d'aller jusqu'au bout des routes et des idées que les autres ouvrent devant lui. « Qu'est-ce, entre nous, que vos peuples d'Europe? me disait il y a longtemps déjà un des premiers Russes que j'ai connus. Ce sont de vieilles barbes qui ont donné tout ce dont elles étaient capables, et dont raisonnablement on ne saurait plus rien attendre; nous n'aurons pas de mal à vous enfoncer quand notre tour sera venu (2). » — Mais quand ce tour viendra-t-il? Beaucoup se fatiguent d'attendre. Par malheur cette présomption nationale est loin de toujours impliquer un travail, un

(1) Dans un livre récent (*V oulikou vréméni, 1879*), un écrivain à tendances à la fois aristocratiques et slavophiles, le prince Mechtchersky, a donné du nihilisme une explication pathologique qui pour être paradoxale n'est peut-être pas absolument dépourvue de vérité. Selon lui, ce serait une sorte de maladie nerveuse engendrée par l'anémie et le défaut de fer dans le sang de la jeunesse des universités; la cause en serait le manque d'exercice dans les écoles.

(2) On rencontre des propos analogues dans *Fumée*, de Tourguenef.

effort réel. Trop de Russes attendent le grand avenir de leur patrie comme une chose qui doit arriver à son jour, ainsi qu'un fruit qui mûrit sur l'arbre, trop d'autres, dédaigneux du possible et raillant comme insuffisantes les libertés dont l'Occident leur offre le modèle, posent pour les blasés et les sceptiques, tandis que les plus impatiens s'imaginant métamorphoser leur pays d'un seul coup de la baguette révolutionnaire, recourent sans scrupule aux plus folles et plus odieuses machinations.

V.

Anarchie sanglante, dissolution de l'empire, tels seraient les effets inévitables d'une révolution en Russie. Heureusement pour la civilisation, il est peu de pays où le triomphe même transitoire des révolutionnaires soit aussi improbable. Les dimensions de l'empire, la dispersion de la population, le petit nombre des villes, sont autant d'obstacles à ces surprises, qui ailleurs renversent un gouvernement en quelques journées. Il n'y a point de Paris pour imposer une révolution, et dans la capitale même il n'y a point de peuple pour en faire une. De longtemps encore les seules révolutions possibles en Russie seront les révolutions de palais, et celles-là même le pays en a depuis Paul Ier perdu la tradition : le progrès des mœurs et les habitudes de légalité en rendent aujourd'hui le renouvellement invraisemblable.

Il faut renoncer à se représenter la Russie comme un volcan prêt à une éruption. Voici bientôt un demi-siècle que certains prophètes y dénoncent tous les signes précurseurs d'une explosion révolutionnaire. On entend souvent dire que la Russie est à la veille de son 1789, que chez elle la fin du XIXe siècle rappellera la fin du XVIIIe chez nous. De tels rapprochemens reposent sur de lointaines et vagues analogies. Il se peut que l'empire autocratique ait un jour, bientôt peut-être, son 1789, je serais surpris que dans ce siècle du moins il eût son 1793. Rien de pareil chez les Russes à ce mouvement des esprits qui, sous Louis XV, agitait à la fois toutes les classes de la nation ; rien surtout de cette universelle lassitude, de ces haines profondes, de ces défiances incurables qui rendaient la suppression de l'ancien régime impossible sans violence et sans excès.

Dans la France de Louis XVI, le sol était couvert de matières combustibles amassées par les siècles et n'attendant qu'une étincelle pour allumer le plus vaste incendie qu'ait vu le monde. Dans la Russie d'Alexandre II, le ciel est traversé de flammèches apportées par les vents d'ouest; il court parfois des éclairs et des lueurs sinistres qui effraient les yeux, mais les matières inflammables font défaut ou sont trop dispersées pour allumer un grand in-

cendie. Aujourd'hui, comme en 1825 comme en 1848, l'on pourrait dire qu'en Russie les matériaux de la révolution manquent encore.

Quels sont les hommes qui prétendent s'emparer d'un empire de plus de quatre-vingts millions d'âmes? Quelques milliers de jeunes gens sans expérience, sans idées pratiques, sans influence, incapables de produire une révolution comme de la diriger, des inconnus incompris et mal vus du peuple, des enfans présomptueux et ignorans de la vie, croyant tout possible à leur faiblesse. Quels sont leurs armes, leurs ressources, leurs moyens d'action? Des pamphlets, des brochures manuscrites ou imprimées, chez un peuple dont la grande masse ne sait pas lire. Et quoi encore? Le bras de quelque sicaire, l'assassinat, l'incendie. Ils se sont tout permis et ont tout osé dans le champ ténébreux des manœuvres criminelles qui leur était seul ouvert; mais pour faire une révolution, le stylet, les balles et les mines ne suffisent pas. S'il est un pays où tout l'état tienne au mince fil d'une vie humaine, ce n'est plus la Russie.

L'énergie et la ténacité, l'audace et l'abnégation, le sombre et fanatique héroïsme des ennemis de l'état n'aboutiront qu'à faire éclater à tous les yeux leur impuissance. Ce qui leur manque, ce n'est peut-être point l'organisation. Ils n'avaient pour ourdir leurs trames qu'à copier les modèles offerts par les révolutionnaires étrangers, qu'à s'approprier la vieille machine, aujourd'hui si perfectionnée, des sociétés secrètes et des gouvernemens occultes, avec leurs sections affiliées et leur hiérarchie de comités superposés, avec leurs chefs mystérieux et anonymes, aveuglément obéis d'adeptes auxquels ils demeurent inconnus (1). Pour leur organisation et leur propagande, ils ont trouvé, dans l'aveugle enthousiasme de la jeunesse, dans l'indifférence ou la désaffection de la société, dans l'impopularité de la police ou la corruption administrative, des secours ou des facilités que ne leur eût présentés aucun autre état de l'Europe. Ils ont été admirablement servis par les contradictions et les maladresses du pouvoir ou de ses agens; leurs plus téméraires attentats ont eu longtemps le bénéfice de l'impunité. Quel profit ont-ils tiré de tant d'avantages? N'ayant pas, comme autrefois les carbonari ou Mazzini en Italie, comme les révolutionnaires polonais de 1863, l'esprit national pour allié, tous les efforts de leurs comités du dedans ou du dehors ont été en pure perte. Ils

(1) Je dois dire que d'après les comptes-rendus trop sommaires des derniers procès, les nihilistes sont loin de paraître aussi fortement organisés qu'on l'a d'abord cru en Russie comme à l'étranger. La plupart de leurs complots semblent ourdis par de petits groupes isolés, reliés seulement par la communauté des opinions et des desseins, et non par une affiliation régulière et hiérarchique. L'unité de direction paraît avoir toujours fait défaut, et, en dépit du fameux cachet portant les mots : *Comité révolutionnaire exécutif*, l'existence même d'un semblable comité est encore douteuse.

ont pu massacrer quelques fonctionnaires, brûler des maisons, des quartiers, des villes presque entières, ils n'ont pu soulever la plus petite insurrection. En vain se sont-ils attaqués à la fois au peuple des villes et des campagnes, à la bureaucratie, à l'armée même. Il ne leur a servi de rien d'avoir des complices parmi leurs adversaires officiels et de gagner des auxiliaires dans les rangs des troupes, comme ce lieutenant Doubrovine, l'*officier terroriste* pendu à Saint-Pétersbourg l'été dernier (1). Ils n'ont réussi qu'à se rendre odieux au peuple et à fournir des armes aux ennemis du progrès. S'ils ont contraint le gouvernement à recourir à des précautions et à des rigueurs inusitées, c'est le pays qui en a souffert, le pays ramené par eux en arrière et qui leur en garde une juste rancune.

L'agitation nihiliste des années 1878 et 1879 a mis au jour l'impuissance absolue avec la faiblesse réelle des révolutionnaires. Est-ce à dire pour cela que tout ce mouvement nihiliste, que cette effervescence des esprits dans certaines classes de la jeunesse, soit sans dommage pour l'état, sans danger pour le gouvernement? Assurément non. Le mal, le péril actuel ce n'est pas une révolution aujourd'hui insensée, chimérique, impossible; c'est une énervante et stérile agitation toujours renouvelée, c'est une sorte de fièvre périodique avec de violens accès succédant régulièrement à des périodes de calme apparent et de dépression. Le péril prochain, ce n'est pas l'anarchie politique, c'est une anarchie intellectuelle, une anarchie morale qui épuise la nation en efforts sans issue, qui laisse le pays inquiet, énervé, sans direction nette, sans voie tracée, sans horizon distinct, qui laisse l'état usé et affaibli dans tous ses ressorts. Il y a plus, une telle situation ne saurait se prolonger indéfiniment; il ne faudrait pas un grand nombre d'années, pas une génération peut-être, pour que toutes les catastrophes devinssent possibles.

De ce qu'il n'atteint guère encore que la surface de la nation, il ne s'ensuit pas que le radicalisme soit un accident passager, une maladie sans gravité, dont le tempérament russe soit assez fort et assez sain pour triompher tout seul. L'esprit révolutionnaire est de ces maux que la nature ne suffit pas à guérir. Le nihilisme est un ulcère qui, s'il n'est pas soigné, menace de devenir incurable, de ronger tout le corps social et d'atteindre peu à peu les organes essentiels.

Le remède, le traitement efficace, on ne saurait le trouver ni dans les mesures répressives, ni dans les mesures préventives. En vain songe-t-on à s'attaquer aux racines du mal dans les universités et les écoles. On aurait beau, selon les conseils de quelques esprits

(1) Doubrovine avait rédigé des notes et une sorte de règlement pour ce qu'il appelait les officiers terroristes russes.

distingués (1), suivant des procédés plus ou moins renouvelés de l'empereur Nicolas, s'en prendre aux études et à la culture modernes, modifier les programmes d'enseignement, substituer les études classiques aux sciences physiques, ou *vice versa*; on aurait beau limiter le nombre des étudians ou borner la sphère des études, refouler les femmes et les jeunes filles aspirant à l'instruction supérieure et à l'égalité avec l'autre sexe; on aurait beau interdire à la charité ou à la vanité publique ou privée ces nombreuses fondations de bourses de gymnase et d'université, qui trop souvent ne servent qu'au recrutement du prolétariat lettré ; il resterait toujours assez d'alimens et de prosélytes pour le nihilisme. On aurait beau, comme il en a été mainte fois question, soumettre les universités et leurs élèves à la discipline militaire, faire porter aux étudians un uniforme, les enfermer dans des pensionnats ou des casernes, ce ne seraient jamais là que des palliatifs plus propres à cacher les progrès du mal qu'à le guérir. Pour la jeunesse et la nation, il faudrait, croyons-nous, une autre cure, un autre régime. Il y a des maladies que l'on traitait jadis par la diète et les saignées, que l'on soigne aujourd'hui avec les fortifians, les toniques, le grand air, l'exercice. Le cas de la Russie est de ce nombre, il serait temps de la mettre à un régime moins débilitant.

Contre l'épidémie révolutionnaire, la science moderne ne possède ni préservatif assuré ni spécifique certain. Les ignorans ou les charlatans en peuvent seuls promettre. Pour les peuples contemporains, l'esprit révolutionnaire est un de ces maux avec lesquels il faut s'habituer à vivre; toute la question, en Russie comme en France, comme partout, c'est d'être assez fort pour le supporter. Or de tous les moyens, de tous les topiques conseillés pour cela le plus sûr semble encore la liberté politique. C'est là une recette déjà vieille, déjà démodée auprès de bien des personnes, pour quelques-unes même pire que le mal qu'elle prétend combattre; à nos yeux, c'est la seule efficace. Tous les gouvernemens qui en ont sincèrement et patiemment usé s'en sont bien trouvés. Le lecteur a déjà pu l'entrevoir dans le cours de ces études : ce dont souffre surtout la Russie, c'est le défaut absolu de liberté politique. Aux vagues aspirations qui s'éveillent dans la jeunesse et la société, il faut, sous peine d'explosion, ouvrir une issue légale. Comment et dans quelle mesure les libertés politiques, les libertés nécessaires, pourraient-elles s'acclimater dans l'empire autocratique? Ce sera quelque jour l'objet de nos recherches.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Le prince Mechtchersky, par exemple, dans des lettres au *Nord* en 1878.

POVERINA

DERNIÈRE PARTIE (1).

IX.

A Viareggio, le Trouville de la Toscane, la saison avait été des plus brillantes, et, bien qu'elle fût près de finir, les baigneurs étaient encore nombreux. L'établissement à la mode regorgeait de flâneurs. Le *Nettuno* est une baraque en bois, bâtie sur pilotis : au-dessous, on se baigne; au-dessus, on mange. Tout le monde élégant stationne pendant la plus grande partie de la brûlante journée dans une vaste galerie qui entoure le restaurant. On jase le jour, on danse le soir, les hommes jouent aux cartes, les femmes poursuivent plus à leur aise que partout ailleurs le petit ou le grand roman de leur vie, qui ne doit pas se terminer par un mariage, ayant trop souvent commencé par là. On y jouit d'une température tropicale, agrémentée de poussière et de cousins; on y porte des robes de mousseline avec des diamans; sous prétexte de respirer l'air de la mer, on aspire un arome âcre et pénétrant, mélange de fumée de tabac et de toutes les émanations d'une cuisine où dominent la friture, l'huile et le fromage. La petite ville est mesquine, composée de maisons trop petites, chose rare dans ce pays des vastes salles et des voûtes élevées; la plage est nue, sans pittoresque, sans intérêt, l'établissement sans confort et sans goût. A travers les planches mal jointes du restaurant, les gens qui dînent s'amusent parfois à vider leur verre sur la tête de ceux qui se baignent; le cuisinier ne se gêne pas pour jeter à la mer les eaux grasses, les épluchures de légumes et autres débris; la marée ne se charge pas de purifier ces eaux immobiles comme celles d'un

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

lac; aucun souffle de vent, aucune vague ne vient pendant des journées et des semaines balayer charitablement la plage, en sorte qu'il n'est pas rare de voir flotter à la surface de ces ondes d'un bleu intense, des phénomènes étranges, faits pour renverser toutes les théories de la science : carapaces de homards émergeant des flots, parées de leur belle couleur de corail, têtes de soles revêtues d'une belle couche de friture dorée, merlans dépouillés se mordant la queue dans une agonie suprême. Pas de végétation, pas d'ombre. Après avoir traversé un pays qui ressemble à un jardin, des forêts de pins parasols, dont les majestueuses allées offrent une ombre impénétrable aux rayons du soleil d'Italie, on ne trouve plus que de longues chaussées dépouillées, des rivières marécageuses où croupissent des nénuphars maladifs et des herbes glauques; rien que le Nettuno, toujours le Nettuno. Et cependant chaque été les hôtels regorgent de monde, et le nombre des maisons de location est invariablement insuffisant. C'est la mode! Il faut avoir été à Viareggio. On y a chaud, on y est mal, mais on y a rencontré la princesse X, la duchesse Y, venues toutes deux pour retrouver le marquis Z, celui qui a enlevé la belle Mme W. On croit même que celle-ci s'y trouvera aussi, et il faut bien savoir comment finira l'histoire, et voir les fameuses toilettes qu'a rapportées de chez Worth la duchesse *** et que son mari a refusé de payer. Ou bien on a des filles à marier et peu de chances de les caser convenablement dans la petite ville morte que l'on habite ; on espère que les beaux yeux noirs des *signorine* et quelques toilettes mirobolantes venues de Turin ou de Milan produiront un effet foudroyant sur l'escadron volant de jeunes désœuvrés venus à Viareggio pour faire comme tout le monde.

Le dimanche, un autre inconvénient vient s'ajouter à ceux de la semaine. De tous les pays environnans, une foule bariolée se rue sur ce traditionnel séjour de délices; boutiquiers de Lucques aux cravates multicolores, flanqués de leurs femmes potelées, empanachées de plumes extravagantes; praticiens et marbriers de Carrare accompagnés de jolies filles au voile de dentelle, jouant de l'éventail comme des Espagnoles; fermiers et citadins de toutes les campagnes voisines au costume coloré, les hommes coiffés de chapeaux de feutre ornés de plumes, les femmes en gais voiles blancs parées de tous leurs bijoux. Alors l'atmosphère du Nettuno devient à peu près intolérable, grâce à l'odeur d'ail et d'oignon qui flotte autour de toute cette foule. Les habitués tiennent bon et restent bravement à leur poste.

— Que peuvent-ils trouver là de si amusant, — sauf le plaisir de rencontrer ceux et celles qu'ils verraient moins facilement ailleurs? — mais il me semble que tout autre endroit aurait con-

venu au moins aussi bien que celui-ci. C'est laid et c'est ennuyeux.

— Vous êtes injuste. Vous avez en France des villes de bains fort à la mode qui ne valent pas mieux que celle-ci.

— C'est vrai; mais les magnifiques palais et les richesses artistiques de ce beau pays rendent plus exigeant. Ici je ne trouve pas même cet air d'opulence délabrée qui donne à la rivière de Gênes son caractère si spécial.

C'était un impresario français qui parlait ainsi. Il était venu en Italie pour s'entendre avec différens directeurs de théâtres au sujet de chanteurs et d'étoiles plus ou moins infimes qu'il voulait engager et s'était laissé entraîner à Viareggio par le directeur de l'Institut musical de Lucques. Il avait espéré rapporter de son voyage ce merle blanc des impresari : un ténor! Il avait compté sur la prima donna inédite, et n'ayant rencontré rien de tout cela, il était dans une disposition d'esprit des plus malveillantes.

— Si au moins il y avait ici quelque chose comme un théâtre, grommela-t-il en jetant impatiemment son cigare à la mer, la folie universelle pourrait y faire échouer un de vos chanteurs favoris. Il y aurait peut-être moyen d'en tirer parti; mais rien, pas même de ces gondoliers qui chantent comme à Venise, et dans le peuple une absence d'instinct musical qui est désolante.

— A Viareggio même, c'est possible, mais vous ne connaissez sans doute pas les chants de nos bergers des montagnes qui environnent Pistoja et Modène. Tenez, ce matin, pendant que vous dormiez encore, il y avait ici, sur la plage, une jeune fille jolie comme un cœur, avec des yeux de cette couleur, — il montrait la mer, — des cheveux comme de la soie frisée, une voix de sirène, qui chantait les plus jolies poésies montagnardes que j'aie jamais entendues. Et tenez, *per Bacco!* c'est bien elle que j'aperçois là-bas entre un jeune garçon, qui doit être son frère ou son fiancé, et qui, par parenthèse, n'a qu'une main, et un gros chien.

L'impresario fixa son monocle.

— Sapristi! la jolie fille! Si son ramage ressemble à son plumage!..

Neri et Rosina venaient de pénétrer dans l'enceinte enchantée du Nettuno; lui, cherchant à se donner un air supérieur dans ses habits encore neufs, les mêmes qui avaient figuré à la noce de Vicopelago; elle, marchant auprès de lui, grave, sérieuse, la tête haute, les yeux baissés. Fido ne quittait pas ses talons, évidemment intimidé de se trouver en si élégante société. A eux trois ils formaient un groupe si gracieux, une idylle si fraîche et si jeune, la grâce pudique de cette jeune femme, qui était encore presque une enfant, prêtait tant de charme à sa délicate beauté, que tout le monde se retournait pour la voir passer.

Le directeur alla vers Rosina, et lui touchant l'épaule du bout du doigt :

— *Ragazzina*, jeune fille, dit-il, c'est toi qui chantais ce matin au bord de la mer ?

Elle répondit gravement :

— Je ne suis plus une *ragazza*, je suis *sposa* (mariée).

— Oh ! pardon ! *scusi !* Je n'avais pas l'intention de t'offenser. Il n'y a pas longtemps, je suppose ?

Elle répondit en rougissant :

— Deux jours.

Le directeur regarda Neri :

— Je te fais mon compliment, mon garçon, c'est une belle *sposina* que tu t'es choisie là. Quel âge a-t-elle donc ?

Neri haussa les épaules.

— *Non so* (je n'en sais rien). Rosina est fille de bergers qui l'ont laissée sur la route.

— De bergers? Alors je m'explique pourquoi elle chantait ce matin toutes les jolies *canzone* de la montagne. Eh bien, belle *sposina*, il y a ici un étranger qui sera très heureux de les entendre. Chante-nous tes plus beaux *stornelli*.

— Ici ? demanda-t-elle avec inquiétude.

— Pourquoi pas ?

Elle se tourna vers Neri avec un regard suppliant :

— O Neri ! je ne pourrai jamais chanter ici, devant tout ce monde.

— Tu chantais bien le *maggio* à Vicopelago? Puisque ces messieurs le désirent, fais ce qu'ils veulent. Nous sommes de pauvres gens, nous n'avons rien pour vivre ; ces messieurs te donneront bien quelque chose pour ta peine. Voyez, messieurs, moi je ne peux plus travailler, j'ai perdu le bras d'une manière terrible, un coup de fusil que m'a tiré, par jalousie, un amoureux de Rosina. Il faut bien songer maintenant à gagner notre vie d'une façon quelconque, et si vous voulez bien nous venir en aide...

— Oui, oui, dit le directeur pour se débarrasser de lui, — et il ajouta en français : — Le mari m'a tout l'air d'un jeune drôle. Chante, mon enfant, dit-il à Rosina.

— Dois-je chanter, Neri? demanda-t-elle avec une humilité touchante.

— Je crois bien, et tant que ces messieurs voudront.

Elle se tourna du côté de la mer, fixant ses yeux sur l'immensité bleue, là où elle ne voyait personne, rien que le ciel et les flots qui se confondaient. Elle chanta comme elle l'avait fait jadis pour padre Romano. Non, ce n'était plus cela. Elle gazouillait alors comme l'oiseau qui trouve du plaisir à lancer dans l'air

ses notes étincelantes et limpides, uniquement parce qu'il est fait pour chanter et qu'il satisfait un besoin de sa nature aérienne; maintenant sa voix éclatait en notes déchirantes, échos d'un cœur brisé qui a trouvé la lie au fond de la coupe avant d'en avoir savouré le nectar; plainte amère d'une femme dont le cœur d'enfant a été broyé trop tôt. L'instinct seul la guidait; le contraste de la puissance inculte de cette voix avec la passion profonde qu'elle exprimait avait quelque chose d'étrange qui bouleversa l'impresario et lui fit deviner à l'instant tout le parti qu'il pourrait tirer de ce magnifique instrument. Le directeur le regardait de temps en temps comme pour dire : Qu'en pensez-vous?

Dès les premières notes, quelques badauds s'étaient rapprochés du groupe. Il se trouvait là des dilettantes comme il y en a partout en Italie. Ils appelèrent leurs amis de l'autre bout de la galerie, bientôt un cercle immense entoura la jeune femme. Elle regardait toujours la mer, ne s'apercevant de rien. Quand elle s'arrêta, les *brava* éclatèrent. Elle se retourna vivement, poussa un cri de honte, et cacha sa figure dans ses mains.

— O Neri! partons, partons, murmura-t-elle.

Neri fit un geste d'impatience, et se penchant à son oreille :

— Chante encore! je te l'ordonne! — et il dit avec un sourire bénin aux curieux qui l'entouraient : — Elle est timide, il faut lui pardonner.

Il avait son idée. Quand Rosina, les yeux fermés pour ne pas rencontrer tous ces regards qui la dévoraient, eut repris son plus mélancolique refrain, Neri prit son chapeau de la main qui lui restait, comme il l'avait vu faire aux joueurs d'orgue de Barbarie dans les rues de Lucques et le présenta à l'impresario.

— Si on pouvait se débarrasser de cet insupportable animal! grommela l'impresario en français.

— Je crois que ce ne sera pas difficile avec un peu de ceci, dit le directeur en laissant tomber quelques sous dans le chapeau. Neri continua sa tournée, et le chapeau s'alourdit de gros sous et de petits morceaux de papier.

Il remerciait en riant, montrant ses dents blanches et disant avec une irrésistible franchise :

— Nous ne sommes pas des mendians, mais nous sommes partis pour faire notre voyage de noces avec un écu, ceci nous aidera à nous amuser un peu, et nous vous le devrons.

L'impresario et le directeur causaient à voix basse. Quand Neri eut fini sa tournée, celui-ci lui tapa sur l'épaule, et l'entraînant à l'écart :

— Dis donc, mon garçon, c'est sûr que vous êtes mariés, bien mariés, hein?

Neri prit tous les saints du paradis à témoin de son affirmation.

— Que la *Madonna* me punisse !..

— Oui, oui, je te crois, interrompit le directeur. Eh bien, tant pis alors, c'est dommage !

— Pourquoi tant pis ?

— Eh ! parce que, si vous n'aviez pas été mariés, il y aurait eu moyen de faire une chose que le mariage rend impossible. Une jeune fille avec une voix comme celle-là peut entrer dans un conservatoire de musique, étudier, devenir prima-donna à Paris ou à Londres et gagner des montagnes d'or. Une fois mariée, elle appartient au mari et aux enfans qui viendront. Que veux-tu ! c'est un malheur : il n'y a rien à y faire, mais c'est dommage.

Neri le regardait avec des yeux démesurément ouverts.

— Vous dites que Rosina aurait pu gagner des montagnes d'or en chantant,.. en chantant... au théâtre... Et se frappant violemment le front de la main : Eh ! quel imbécile je suis ! je n'avais jamais pensé !..

Neri avait été souvent au théâtre, à Lucques, quand pendant le mois de septembre une troupe de passage réveillait les échos endormis de la jolie salle, témoin jadis des splendeurs d'une charmante, spirituelle et gaie petite cour ducale. Mais l'idée que Rosina pourrait, par une combinaison quelconque, ressembler un jour à ces créatures idéales qu'il avait vues flotter dans un nuage de gaze rose au milieu d'un éblouissement de lumières et de fleurs, n'avait jamais traversé son esprit. Ces femmes-là devaient être d'une nature différente, elles vivaient entre ciel et terre, dans une sphère à part où l'on ne se nourrissait que de fumée d'encens et d'un liquide que des pages habillés de satin blanc versaient dans des coupes d'or. Il n'avait jamais songé que ces créatures angéliques chantaient pour de l'argent. Ce garçon ignorant, mélange d'astuce et de naïveté, avait par malheur appris à lire. Il en avait profité pour dévorer quelques mauvais pamphlets socialistes qui avaient laissé dans son esprit une dangereuse défroque de mots sonores, d'idées subversives, de principes absurdes qu'il ne comprenait même pas, dont la portée lui échappait et dont l'application était heureusement lettre morte pour lui. Mais le bon sens pratique, les idées réelles de la vie et de la société lui étaient aussi étrangères qu'elles le sont à l'esprit du sauvage le plus primitif. Les idées les plus simples n'étaient jamais celles qui lui arrivaient les premières, et les moyens les plus compliqués lui semblaient les meilleurs. Le directeur avait tout de suite deviné le caractère avec lequel il avait à traiter.

— Oui, c'est dommage, reprit-il, à présent c'est trop tard, il n'y a rien à faire. Cependant, si tu te trouves à Lucques dans une

quinzaine de jours, pour la fête du Volto Santo, viens me voir, je suis le directeur de l'Institut musical. Tout le monde te dira où je demeure, et nous verrons s'il y a moyen de faire quelque chose pour toi.

Quand le directeur retourna auprès de l'impresario, il eut un clignement d'yeux expressifs.

— Ou je me trompe fort ou vous aurez votre diva, dit-il ; nous n'aurons pas de peine, je crois, à nous débarrasser de ce jeune drôle. Quant à elle, elle est innocente comme l'enfant qui vient de naître et fera tout ce qu'il voudra.

— Ah ! dit l'impresario, ce serait une affaire d'or. Quel timbre ! quel sentiment ! Et avec cela jolie comme un ange. Figurez-vous cette enfant-là habillée, maquillée, avec tout le prestige de la scène ! mais ce sera une étoile, l'idéal d'une prima-donna, le rêve d'un directeur ! Ah ! si je pouvais dénicher quelque part le ténor !... Mais pour celui-là, je n'y songe même pas.

— Et si je vous disais, mon cher, que vous avez tort, et que votre oiseau rare existe, que nous le possédons, encagé à la vérité, mais bien vivant et même fort gras !

— Bah ! comment ne l'ai-je jamais entendu alors ?

— Un peu de patience. Si vous y tenez, vous l'entendrez bientôt, quand nous célébrerons notre grande fête religieuse et nationale du Volto Santo.

— Il chante au théâtre ?

— Non, à la cathédrale. C'est un moine.

— Un moine ? S'il est aussi excellent que vous le dites, il faudra le défroquer.

— Essayez, dit finement le directeur.

— Vous me dites cela d'un air malin. Est-ce un défi ? Je l'accepte. Chargez-vous de débarrasser cette petite fille de son mari, moi je me charge du moine. Nous verrons qui sera le plus habile des deux. Il s'appelle ?

— Padre Romano.

— Bonne chance !

— Bonne chance !

Le directeur appuya son souhait d'un geste familier aux gens qui veulent conjurer la *jettatura*. Souhaiter bonne chance à une entreprise, c'est en compromettre gravement le succès.

Pendant ce temps, Neri, après avoir salué la foule des curieux avec un geste gracieux plein d'obséquieux respect et de bonne humeur irrésistible, s'éloignait suivi de Rosina qui fronçait ses fins sourcils et paraissait obsédée d'une pensée noire.

— Neri, dit-elle enfin, veux-tu me donner cet argent que tu viens de ramasser ?

— Qu'en feras-tu?

— J'irai le tremper dans le bénitier de l'église pour voir si l'eau bouillonne quand il tombera dedans.

— Tu es folle! dit Neri d'un ton de supériorité. Tu crois donc que cet argent vient de l'enfer ?

Rosina frissonna. — Je n'ai jamais oublié ce que m'a dit le moine.

— Ni moi non plus; sois tranquille: il a dit, n'est-ce pas, que, si tu voulais, tu pourrais devenir riche rien qu'en chantant? et il a eu raison. C'était un brave homme. C'est moi qui ai été *una bestia* de ne pas faire plus d'attention à cela.

— Il a dit que, si je chantais pour de l'argent, je serais damnée, damnée, entends-tu, Neri?

Neri haussa impatiemment les épaules. — C'est bon pour une fille ignorante et qui ne sait pas lire, comme toi, de croire à ces bêtises. Nous autres, nous ne nous laissons plus prendre à ces duperies.

Neri devait être un homme tout à fait supérieur, mais un vague scrupule demeura au cœur de la pauvre Rosina.

— Et maintenant, continua Neri, puisque nous voilà riches, nous allons nous amuser. Faisons notre voyage de noces comme *i signori*.

Il entra dans le restaurant, s'installa avec un superbe aplomb devant l'une des tables. La *poverina* s'assit timidement sur le bord d'une chaise, n'osant ni bouger ni lever les yeux. Neri demanda tout ce qu'il y avait de meilleur, et quand il lui fallut préciser, il se décida pour un *risotto* avec beaucoup de fromage, une *buccellata* et du vin doux. Les dîneurs des tables voisines s'amusaient de l'aplomb affecté et du bel appétit du jeune homme, et du naïf embarras de cette jolie fille aux regards de biche effrayée. Elle aurait voulu pouvoir disparaître, s'engouffrer dans ces flots bleus qui clapotaient sous leurs pieds à travers les planches mal jointes. Elle poussa un soupir de soulagement quand Neri, après avoir consommé du café, des liqueurs et des cigares, se décida à quitter l'établissement, l'estomac plein et la poche vide. Elle aurait voulu s'effacer, disparaître derrière lui : ces regards de curiosité et d'admiration hardie la poursuivaient et la brûlaient comme autant de fers rouges.

— Neri, ne retournerons-nous pas bientôt chez nous? demanda-t-elle timidement.

— Chez nous? Où donc cela, *carina?*

— Chez ton père, dans la montagne.

— Bah! est-ce que tu te figures qu'après une journée comme celle-ci je retournerai vivre là-haut comme un hibou, mourir de faim et d'ennui!

— De faim? Oh! que non! Avec l'argent que j'ai gagné, nous achèterons des chèvres, et tu verras comme je saurai bien me tirer d'affaire. Je ferai de la *ricotta* (fromage de chèvres), comme on le faisait chez mon père, je l'envelopperai de feuilles de châtaignes, et tu iras la vendre à Lucques. Je filerai du lin, et tu pourras peut-être m'acheter un métier à tisser la toile. J'aurai des poules et des œillets rouges sur ma fenêtre, et quand nous descendrons le dimanche pour aller à l'église, tous les *contadini* diront : Comme ces gens qui vivent dans la montagne ont l'air heureux!

— Tu ferais mieux de tâcher de me réconcilier avec Giuditta. Elle t'aime et fera tout ce que tu voudras; elle pourrait me prendre chez elle.

— Tu m'as dit toi-même qu'elle t'avait menacé de te faire tuer.

— Bah! je t'ai dit cela pour te décider à rester avec moi.

Rosina recula d'un pas et le regarda avec un écrasant mépris; puis elle baissa humblement la tête et continua de marcher silencieusement auprès de lui. Elle avait désobéi à la Strega, tout ce qu'elle avait à souffrir était la punition de sa faute.

Tout à coup Neri changea d'avis.

— Oui, dit-il, il vaut mieux retourner là-bas. Nous verrons d'abord s'il y a moyen d'obtenir quelque argent de mon père ou de Giuditta, et puis nous reviendrons le dépenser ici. *Questo è proprio il Paradiso*, — et de sa main unique il envoyait des baisers comme un enfant à l'établissement dont les statues de carton-pierre se détachaient comme de blancs fantômes sur le ciel foncé et se reflétaient dans la mer tranquille.

— En partant tout de suite, nous avons le temps d'arriver à Monte di Chiesa avant la nuit, et demain matin nous serons à Lucques.

Elle était fatiguée, elle avait erré toute la journée sans but et sans plaisir sur cette plage brûlante. Jamais la lassitude ne l'avait accablée ainsi, jadis, quand elle courait des journées entières avec Fido dans les sentiers hérissés de myrtes et de lavandes; mais elle le suivit sans hésiter. Elle était décidée à remplacer par une obéissance passive et un dévoûment sans bornes le joyeux élan de la tendresse qui n'existait plus pour elle.

Quand ils arrivèrent au sommet de la colline, de l'autre côté de laquelle la route redescend vers Lucques, ils s'arrêtèrent. Une auberge, une église et quelques pauvres maisons disséminées couronnent la cime de Monte di Chiesa. Ils dormirent sur le seuil de l'église; à leurs pieds, une pente boisée de pins et d'arbousiers descendait majestueusement vers la plaine, puis la rizière marécageuse coupée de canaux qui brillaient sous les rayons de la lune, et tout au bout Viareggio et les mille lumières du Nettuno, qui ne s'éteignirent

que bien avant dans la nuit. Ils déjeunèrent d'une succulente tranche de pastèque que leur vendit pour deux sous un marchand ambulant. Le repas terminé, il restait à Neri tout juste quatre sous.

Le charbonnier n'avait pas mis la moindre opposition au mariage de son fils. Que lui importait? Il vivait comme une bête fauve, ne se souvenant de l'existence de Neri que quand il avait besoin d'un complice pour quelque soustraction de poules ou de barils d'huile. D'ailleurs c'était une excellente affaire que faisait Neri, sans le sou, et avec un bras de moins, en épousant la protégée de la Strega, que tout le monde savait être bonne et riche, et il espérait bien être débarrassé de son fils à tout jamais. Il fut donc médiocrement content quand il vit le délicat visage de Rosina apparaître dans l'embrasure de sa porte enfumée; Neri était prudemment resté à l'écart.

— Bonjour, *babbo* (père)! dit la jeune femme. Que le Seigneur vous bénisse!

— Ah! voilà les mariés! C'est très aimable à vous d'être venus, mais c'est inutile, vous savez. Quand je voudrai vous voir, je saurai bien descendre dans la plaine. *Figlia mia*, toi qui gagnes un franc par jour à la manufacture, tu as tort de perdre ton temps à courir la montagne.

— O père! je ne travaille plus à la fabrique, et nous ne sommes pas venus vous faire une visite, mais rester avec vous et ne plus jamais vous quitter.

Il secoua la tête.

— Oh! cela, par exemple, non! J'ai bien assez de mal à gagner mon propre pain, sans songer à celui d'une paire de fainéans qui vont, de plus, remplir la maison d'une nichée d'enfans. Non, non; lui, ne peut plus travailler, pauvre diable! mais toi, tu es jeune et bien portante, c'est à toi à le nourrir. On mange bien chez Morino, mais il n'aime pas les fainéans. Toi, tu trouverais plus commode de rester ici où il n'y a rien à faire pour une femme : manger et dormir au soleil, c'est ce métier-là qui te conviendrait. Allons! *via*. Si tu es trop paresseuse pour rien faire, il te reste encore la ressource de mendier.

Elle se retourna vers Neri, joignant les mains avec désespoir.

— O Neri! tu l'entends! cria-t-elle. Qu'allons-nous devenir? Il ne veut pas nous garder ici!

— *Per Bacco!* je l'espère bien! J'en ai eu assez de ce trou à chauves-souris. Je suis bien trop heureux d'en sortir.

— Alors pourquoi me disais-tu toujours que tu serais si heureux de l'habiter avec moi?

— Parce que je voyais que cela te plaisait, *carina*, mais je savais bien que nous n'y resterions pas.

Rosina poussa un long sanglot et cacha sa figure dans ses mains.

— Voyons, père, dit Neri en se plaçant résolûment devant le vieillard, il faut me donner un peu d'argent, et nous nous en irons.

— De l'argent? où veux-tu que j'en prenne?

— Et le porc de Sani, et le sac de farine de maïs de Nicolino, et les châtaignes de Meati, tout cela n'a pas déjà disparu, je suppose? Et puis vous savez que, si vous me refusez, je ne me gênerai pas pour indiquer aux carabiniers les endroits où ils doivent se poster.

— Oh! cela ne m'effraie pas; les carabiniers ne croiront jamais un drôle comme toi et se garderont bien de suivre tes indications. Je te déclare que tu n'auras pas un centime de moi. Pourquoi ne vas-tu pas plutôt en demander à la Strega?

Neri poussa un soupir résigné.

— C'est ce que je vais faire, dit-il.

— Où allons-nous? demanda Rosina qui le suivait machinalement, tandis qu'il redescendait la montagne en mâchonnant une fleur avec rage.

— Chez la Strega. Tu lui diras que tu meurs de faim et que nous n'avons pas le sou, que mon père m'a chassé à cause de toi, — tu lui diras ce que tu voudras, enfin, pourvu qu'elle te donne de l'argent.

— Mais, dit-elle timidement, tu dois avoir encore l'argent que je te donnais toutes les semaines, il y en avait beaucoup, — j'ai travaillé si longtemps! Combien en reste-t-il?

— Je ne sais pas, je n'ai pas compté, dit Neri avec indifférence.

— Où est-il?

— Je l'ai confié à quelqu'un.

Elle le regarda droit dans les yeux.

— Neri, Giuditta m'a dit un jour que j'avais été folle de te le donner, que tu l'avais dépensé à mesure. Elle s'est trompée, n'est-ce pas?

— Giuditta m'a toujours calomnié, dit-il évasivement. Certainement j'ai dépensé quelque chose pour me nourrir en sortant de l'hôpital.

Rosina soupira. — Ah! s'il t'en restait encore assez pour nous permettre d'aller rejoindre les bergers dans la montagne, nous pourrions encore être heureux; ils sont bons, charitables, et ne nous repousseraient pas.

— *Grazie!* dit ironiquement Neri, je n'ai aucun goût pour cette dure vie de vagabonds et de sauvages. Je veux devenir un homme civilisé et vivre avec mes semblables. Si tu étais une bonne femme tendre et dévouée, tu ne chercherais pas tous ces moyens d'éviter de travailler pour moi et tu retournerais tout simplement à la manufacture.

Rosina pâlit. Retourner à la manufacture, reprendre sa lourde

chaîne, son dur supplice quotidien! Elle le suivit, la tête basse, les yeux gonflés de larmes.

Quand ils arrivèrent devant l'église de Vicopelago, où ils s'étaient mariés si tristement, au jour naissant, sans parens, sans autres témoins que le bon curé, qui secouait la tête de temps en temps d'un air de reproche, elle s'arrêta.

— Entrons, dit-elle résolûment, et demandons pardon à Dieu que nous avons offensé en nous mariant sans la bénédiction de celle qui m'a servi de mère; après cela nous irons chez la Strega et nous nous mettrons à genoux devant elle. Maintenant je sais qu'elle avait raison et que j'ai mal agi. J'aurais dû la croire et l'écouter. Je ne veux pas que ma désobéissance nous porte malheur.

Il protesta. — Tu peux aller où tu veux, mais tu n'as pas la prétention, je suppose, de me traîner aux pieds de Giuditta pour implorer son pardon? Je la connais, cette femme-là. Je n'obtiendrai jamais rien d'elle : elle me déteste. Quant à toi, si tu sais bien t'y prendre, tu en obtiendras tout ce que tu voudras. D'ailleurs, si elle ne t'accueille pas bien, tâche de voir Angelino.

Elle le considéra froidement.

— C'est toi qui me le conseilles? dit-elle.

— Pourquoi pas? dit-il ironiquement. J'ai confiance en toi. Moi je vais t'attendre chez Ersilia; tu viendras m'y rejoindre.

Elle murmura : — Chez Ersilia!..

Un éclair de colère, de rancune, de farouche jalousie brilla dans son regard. Un instant la haine féroce qui met un poignard dans la main de l'Italienne outragée traversa son cœur. — Puis elle baissa humblement la tête et se dirigea vers la maison de Morino. Ce qu'il lui fallait avant tout, c'était le pardon de la Strega. Innocente, elle n'eût pas hésité à se venger; se sentant coupable d'ingratitude envers sa bienfaitrice, elle ne songeait qu'à expier.

La Strega était seule à la maison; elle se livrait à la préparation d'un breuvage magique, fort semblable d'odeur et de couleur à du vin de quinquina, lorsque tout à coup Fido se précipita sur elle avec mille caresses qui faillirent lui faire lâcher la fiole qu'elle tenait en main.

Elle murmura seulement : — Déjà! — écarta doucement le chien, et attendit. Elle vit Rosina s'avancer lentement, les yeux baissés, les mains jointes comme une pénitente. Sans prononcer une parole, elle vint s'agenouiller devant Giuditta et baisa le bord de sa robe.

— J'avais bien pensé que tu reviendrais, dit gravement Giuditta, mais pas si tôt : tu ne dois pas encore mourir de faim.

— Ce n'est pas l'aumône que je viens vous demander, c'est le pardon, dit humblement la *poverina*. Je suis bien coupable.

— Pourquoi donc? dit froidement la paysanne. N'es-tu pas

mariée? Je ne suis pas ta mère, tu n'avais besoin du consentement de personne.

— J'avais besoin de votre bénédiction; je ne l'ai pas eue.

— Maintenant que le mal est fait, il n'y a plus moyen de le réparer. Tu as choisi ton sort; s'il est dur, tu ne pourras accuser que toi-même. Je ne sais pas quels sont tes projets. Il te faudra travailler pour deux et bientôt pour plusieurs. Si jamais tu meurs de faim, fais-le-moi savoir, et je trouverai toujours moyen de te faire parvenir un morceau de *polenta,* mais ne reviens plus ici, je ne pourrai plus t'y recevoir. Tout le monde dans le pays sait qu'Angelino t'avait choisie pour femme et qu'il n'a pas cessé de t'aimer. Tu comprends les *chiaccheri*, les cancans qu'il y aurait si on te voyait ici?

Rosina se releva.

— Je partirai, dit-elle avec découragement, mais je n'ai pas voulu vous laisser croire que j'étais ingrate.

— Je le sais, *poverina*, je le sais, dit Giuditta.

Et elle ajouta en soupirant :

— Ah! si tu l'avais voulu, Rosina!..

Aveuglée par ses larmes, brisée par son chagrin, Rosina se dirigea vers la boutique d'Ersilia. Elle était si désespérée qu'il lui semblait indifférent maintenant que Neri fût là ou ailleurs.

Neri riait et paraissait très gai. Installé devant une table, il jouait aux cartes avec un autre jeune homme aux yeux noirs, à la figure dure et sinistre.

— Rapportes-tu de l'argent? cria-t-il à Rosina du plus loin qu'il l'aperçut.

— Neri, ta femme pleure! cria Ersilia d'un air de compassion affectée.

Neri sortit du cabaret et vint la rejoindre.

— Elle ne t'a rien donné, n'est-ce pas? je m'en doutais bien, mais nous saurons nous passer d'elle. Rosina, réjouis-toi, nous allons devenir riches, moi de mon côté en attendant que tu le deviennes du tien. Mais c'est un secret, un terrible secret, et personne ne doit le savoir, pas même toi.

Elle ne comprit pas et ne l'interrogea même pas, tant elle était lasse et découragée.

L'individu aux yeux noirs et Neri se mirent en route; elle les suivit, muette et indifférente, comme Fido. La nuit se faisait peu à peu. Ils pénétrèrent dans la ville, s'engouffrèrent dans un dédale de rues étroites et tortueuses et s'arrêtèrent à une sorte de cabaret borgne où brillait une lumière rouge. L'air que l'on y respirait était infecté d'ail, de friture et de tabac, les bancs et les tables souillés de taches, les murs imprégnés d'une ignoble saleté; c'était

le dernier degré du cabaret italien. Après un court pourparler avec le maître de l'établissement, on les introduisit dans une petite chambre enfumée, au mobilier sordide et graisseux :

— Voilà le *palazzo*, dit avec emphase le propriétaire.

— Nous sommes chez nous, dit Neri à Rosina.

— Chez nous!

Elle regarda la fenêtre; en allongeant le bras, elle aurait pu toucher le grand mur gris qui en interceptait l'air et la lumière; à peine pouvait-on apercevoir là-haut un coin de ciel dans lequel s'allumaient quelques étoiles. Elle soupira.

— C'est bien, dit-elle avec résignation; demain je retournerai à la fabrique.

— Écoute, lui dit Neri impatienté, ne prends pas cet air de victime. Je suis plus malheureux que toi, moi qui n'ai qu'un bras, et cependant je ne me plains pas. Il faut patienter un peu. Ce jeune homme que tu as vu tout à l'heure est un des futurs réformateurs de la société. Tu ne sais pas lire, tu ne peux pas comprendre cela. Toute la surface du monde va bientôt changer; nous allons chasser les riches de leurs palais, nous ferons descendre les rois de leurs trônes, il n'y aura plus d'impôts, tout le monde sera propriétaire, et alors je t'achèterai un carrosse avec des chevaux blancs, une robe de drap d'or, tu iras chanter au théâtre, et on t'applaudira.

Elle n'écoutait pas. Elle pensait aux belles nuits sereines qu'elle passait dans la cabane de son père quand l'air vif de la montagne venait fouetter sur son visage les mèches rebelles de ses cheveux et que la clochette des chèvres se mêlait au cri des grillons et au chant des rossignols qui montaient de la plaine avec les parfums des lavandes en fleurs qui croissaient entre les rochers.

O Dieu, ne reverrait-elle jamais la montagne? lui faudrait-il passer sa vie dans ce bouge infect? Elle tomba à genoux, essayant de formuler un *Ave Maria*, les paroles saintes s'éteignirent dans un sanglot déchirant.

X.

— Aujourd'hui nous allons nous amuser, Rosina. Nous irons aux courses, à la tombola, à la cathédrale.

C'était le jour de la fête du Volto Santo, tout Lucques et les environs s'endimanchaient; Neri voulait faire comme tout le monde. Rosina le suivit par obéissance. Elle vivait de misère et de privations, sa joyeuse insouciance avait fait place à cette inquiète préoccupation du pain quotidien qui absorbe toute autre idée. A la manufacture on lui avait refusé de l'ouvrage, toutes les places étant occupées; elle était parvenue à grand'peine à se procurer du chan-

vre et du lin qu'elle filait du matin au soir et du soir au matin. Neri ne rentrait que pour manger le maigre repas qu'elle lui avait préparé ; le reste de son temps se passait dans les rues à mendier et à ramasser des bouts de cigares, ou au cabaret à fumer et à dévorer des brochures socialistes. Ce jour-là elle se dit qu'il fallait secouer la tristesse qui s'était installée dans son cœur et tenter un effort pour partager la gaîté populaire. Elle avait beau faire, un poids écrasant pesait sur sa poitrine, le chapelet qu'elle portait au bras lui semblait lourd comme un boulet, et l'éventail, sans lequel aucune paysanne lucquoise n'oserait se montrer à l'église, ne lui servait qu'à cacher ses larmes.

Cependant quand elle se trouva dans cette magnifique cathédrale éblouissante de lumière, rutilante des reflets du drap d'or et des tentures de soie, et qu'elle pénétra dans ce mystérieux petit monument où se conserve la relique vénérée des Lucquois, grand christ de cèdre qui disparaît sous le feu des diamans dont il est orné, elle se laissa peu à peu gagner par l'admiration et l'enthousiasme. L'évêque s'avança majestueusement entouré des chanoines aux manteaux d'hermine, la cérémonie commença, et tout à coup les vibrations de l'orchestre éclatèrent sous les arches grandioses avec une magistrale sonorité. Puis un chœur de voix humaines répondit aux instrumens, montant, grossissant comme le bruit de l'ouragan et s'éteignant dans un harmonieux murmure. Alors on entendit s'élever une voix qui excita dans la foule une sorte de frémissement; toutes les têtes se tournèrent du même côté, tous les regards curieux et avides dévorèrent un même point de la tribune. C'était une voix de ténor, fraîche, pure, caressante, mais surtout touchante et attendrie, une de ces voix qui, à défaut de perfection, désarmeraient quand même la critique, parce qu'elles font vibrer la corde sentimentale qui existe au fond de toute âme humaine.

Rosina, sans s'en apercevoir, était tombée à genoux. Elle avait tout oublié; le présent avait cessé d'exister pour elle, avec ses angoisses, sa misère, ses désillusions. Elle était en paradis, elle nageait dans la lumière, un rayon de soleil la portait, l'air qu'elle respirait était embaumé d'encens et de ce parfum subtil qu'exhalent les roses effeuillées ; des anges brillans volaient autour d'elle en chantant : « Nous avons eu pitié de toi, tu ne pleureras plus, viens avec nous, ici on s'aime toujours, on ne se trompe jamais. Viens avec nous, nous te conduirons à la Madonna qui est assise sur un trône d'or vêtue d'une robe tissue de rayons d'étoiles, et tu deviendras semblable à nous. » Elle écoutait les yeux demi-clos, les lèvres entr'ouvertes par le douloureux sourire de l'extase, ce que lui disaient ces beaux esprits de lumière, et les larmes coulaient le long de ses joues pâlies et sur ses mains inertes.

— Rosina, dit Neri, il faut nous en aller, tu vois bien que tout le monde sort. Padre Romano a fini de chanter.

Elle tressaillit comme s'il l'eût réveillée.

— Padre Romano? murmura-t-elle, le fils de l'aubergiste de Santa-Maria? C'est lui qui a chanté? *O Signore!* et j'ai osé chanter devant lui!

— Et tu chanteras devant bien d'autres encore, dit Neri d'un air significatif.

Ils fendirent la foule joyeuse et animée qui stationnait aux abords de la cathédrale encombrés de marchands ambulans de caramel, de pâtisseries à l'huile, de sonnettes en terre cuite et de chapelets.

Elle le suivit toujours plongée dans son rêve et ne songea même pas à l'interroger quand elle le vit s'arrêter à la porte d'une maison. Il sonna, et, se donnant un air important, il demanda au domestique qui était venu lui ouvrir :

— Le directeur de l'Institut musical?

Le domestique le regarda avec méfiance :

— Il n'y est pas, et on ne fait l'aumône que le samedi.

— Allez lui dire que c'est la *ragazza* qu'il a entendue chanter à Viareggio, dit Neri avec un superbe aplomb.

Justement dans ce moment le directeur et l'impresario rentraient ensemble : ils revenaient de la cathédrale.

— Ah! voilà ma diva! dit le Français. A vous la diplomatie, vous m'avez promis de vous charger des négociations; moi, j'attends le moine.

Le directeur fit entrer Neri et Rosina dans son salon. Elle, ne comprenant pas ce que l'on voulait d'elle, répondit avec un étonnement craintif à toutes les questions qui lui furent faites. Sa réponse était invariablement la même. — Quel était son âge, le lieu de sa naissance? savait-elle lire? connaissait-elle les notes de la gamme? — *Non so*, je ne sais pas, disait-elle.

Sa pensée était encore dans la cathédrale, son imagination flottait dans ces nuages d'encens et ces torrens d'harmonie. Que voulait-on d'elle? Neri et le directeur s'éloignèrent et causèrent un moment à l'écart, puis Neri se rapprocha d'elle, l'œil brillant, la figure animée :

— Rosina, dit-il, je ne t'avais pas trompée en te disant que nous serions riches un jour et que tu aurais un carrosse et de l'or tant que tu voudrais. Ces messieurs ont la bonté de se charger de toi. Ils t'apprendront à lire et à chanter.

— Merci, dit-elle simplement.

Puis tout à coup elle rougit.

— Et toi? dit-elle.

— Moi, je reste ici à t'attendre, car ces messieurs vont t'emme-

ner et tu resteras avec eux pendant quelques années. Après, nous serons riches, et nous ne nous quitterons plus.

Rosina ouvrit de grands yeux épouvantés. Il lui sembla entendre la voix harmonieuse de padre Romano lui dire comme jadis sur la route de Santa-Maria : Si tu écoutes ceux qui te diront que tu peux devenir riche en chantant, tu es perdue, damnée ! Puis elle pensa que les anges lui avaient parlé naguère lorsqu'elle entendait cette même voix soupirer sa touchante mélodie.

— Neri, dit-elle, quand je t'ai épousé, le prêtre nous a dit que rien au monde ne devait plus nous séparer, n'est-ce pas ?

— Ne dis pas de sottises, cria Neri impatienté. Est-ce que tu ne vois pas tous les jours des maris quitter leur femme pour aller gagner de l'argent en Amérique ? Ce sera toi qui me quitteras pour nous enrichir, voilà tout. Tu n'auras pas la folie de refuser, je suppose ?

Elle hésita.

— Quand je suis montée là-haut, chez ton père, dit-elle à voix basse, tu m'as dit que tu étais trop malheureux sans moi, que tu ne pouvais plus continuer à vivre seul, que tu te tuerais si je ne restais pas avec toi, et je suis restée. — Elle eut un sourire navrant. — Il paraît que tu as appris à te passer de moi maintenant, Neri ?

Il prit ses mains avec toute la tendresse caressante et démonstrative des Italiens :

— Mais, *carina*, tu vois bien que je me sacrifie pour toi. Tu n'as pas compris que c'est la fortune que l'on t'offre; quelques années de patience, et après tu seras riche comme une reine, élégante comme une grande dame, et nous ne nous quitterons plus jamais : tout le monde nous enviera, et nous serons heureux...

Elle soupira.

— Nous aurions pu être heureux encore dans la montagne si tu l'avais voulu...

Il s'impatienta.

— Tu vois bien que ces messieurs attendent ta réponse. Toute autre femme misérable comme tu l'es serait folle de joie d'une semblable proposition. Tu ne sais donc pas que nous mourrons de faim si tu n'acceptes pas ? J'exige que tu dises oui, je le veux ! entends-tu ?

Dans ce moment la porte, entre-bâillée sans bruit, livra passage à la placide et florissante figure de padre Romano.

— Vous m'avez fait appeler, monsieur le directeur, dit-il sans entrer ; *scusi* (pardon), si je vous dérange. Vous êtes occupé ?

Rosina poussa un cri, et se précipitant au-devant du moine tomba à genoux devant lui.

— Padre Romano, cria-t-elle, que dois-je faire? dites-le-moi, et je vous obéirai.

Le moine regardait autour de lui avec étonnement, ne comprenant rien à cette scène.

— Ah! vous ne me reconnaissez pas! dit Rosina. Je suis la petite bergère que vous avez rencontrée à Santa-Maria et ramenée chez la Strega de Vicopelago, il y a déjà longtemps, bien longtemps.

Padre Romano l'examina un moment en silence, puis soupira :

— Et que fais-tu ici, *figlia mia?*

— Ils veulent m'emmener, dit-elle avec agitation, ils veulent m'apprendre à chanter... Elle désignait du geste l'impresario et le directeur.

— Ainsi, c'est ce que j'avais prévu? dit padre Romano. Et ce *ragazzo*-là, c'est ton frère?

— C'est mon mari.

— Ah! que dit-il, lui?

— Il veut que j'accepte.

— Et toi?

— Moi, je ferai ce que vous voudrez.

Padre Romano sortit sa tabatière, et se tournant vers l'impresario :

— Monsieur, c'est vous qui m'avez fait l'honneur de me faire appeler, n'est-ce pas? Voulez-vous accepter une prise? Je devine pourquoi, vous m'avez entendu chanter tout à l'heure à la cathédrale. J'ai une voix qui n'est pas mauvaise. C'est le bon Dieu qui me l'a donnée, que voulez-vous, monsieur! ce n'est pas ma faute. Vous êtes venu pour m'offrir... Pardon, monsieur, combien m'offrez-vous?

— Soixante mille francs d'emblée, dit l'impresario abasourdi par cette manière catégorique d'entrer en matière.

— Soixante mille... bravo! C'est dix mille de plus que M. le directeur de San Carlo; cela prouve que ma voix ne perd pas encore; je craignais cependant un peu pour le *si bémol* supérieur du motet... Enfin, il paraît que ce n'était pas mal. Entends-tu, *ragazza?* monsieur m'offre soixante mille francs pour chanter sur son théâtre. Soixante mille francs, entends-tu? Tu sais que ma mère est vieille et pas riche, *brava donna*, bonne femme! les bergers ne paient pas gros, tu sais cela mieux que moi. Pour gagner cet argent-là, il me suffirait de quitter cette vieille robe : vois comme elle est rapiécée. Tout dernièrement le frère économe a dû me remettre ce grand carré-là aux genoux. Eh bien, monsieur, recevez tous mes remercîmens, *tanti ringraziamenti*, nous mourrons ensemble, ma vieille robe et moi, et si vous parvenez à décider cette enfant à quitter son mari, c'est à l'enfer que vous la menez

tout droit, tout comme je serais sûr d'y descendre moi-même le jour où je quitterais cette loque brune. Au revoir, messieurs, *tanti ringraziamenti! tanti saluti!* Je n'ai que le temps d'arriver à la station pour prendre le train de Rome. *Umilissimo servo.* Et toi, *ragazza*, quand le bon Dieu t'aura envoyé des enfans, chante du matin au soir pour les endormir ou les égayer, mais reste avec ton mari, crois-moi.

L'impresario et le directeur se regardèrent, puis tous les deux se mirent à rire.

— Partie perdue, dit l'impresario.

— Partie nulle, dit le directeur, car maintenant j'y renonce. Nous ne sommes pas assez forts pour lutter contre l'influence de ce moine. Je crois que notre seule chance serait d'ajourner... Écoute, dit-il à Rosina, nous ne te demandons pas de te décider aujourd'hui. Réfléchis, et tu nous rendras réponse.

Rosina s'avança résolûment :

— Je ne vous donnerai pas d'autre réponse que celle-ci : Je suis mariée, et je reste avec mon mari. Je sais que j'ai fait une faute en l'épousant, je sais qu'il ne m'aime plus comme il m'a aimée, je sais que nous nous passerions bien l'un de l'autre, je sais que je fais une sottise, *una sciocchezza*, en refusant, mais je refuse et je refuserai toujours. Au revoir, *signori, serva loro!* Sortons d'ici, Neri.

Il était tellement abasourdi par l'énergie inattendue de sa réponse qu'il la suivit, tout dérouté et ne sachant quelle attitude il fallait prendre vis-à-vis d'elle. C'était la première fois qu'elle osait exprimer nettement sa volonté. Ce jour-là et les jours suivans, il mit en œuvre tous les moyens et les argumens que lui suggéra son esprit souple et retors pour vaincre sa résistance : prières, supplications, menaces, tableaux désolans d'un avenir de misère, rien ne put l'ébranler dans sa résolution. L'avenir même l'effrayait peu. Que pouvait-il lui réserver de pire que le présent? Elle rentra dans la petite chambre étroite et basse, à l'air étouffant et empesté, reprit sa quenouille et se remit à filer, ayant Fido pour seule société, pendant qu'elle entendait dans le cabaret au-dessous d'elle la voix de Neri se mêler aux cris des habitués, qui jouaient à la *morra* ou aux cartes, juraient, blasphémaient ou déclamaient des lambeaux de discours socialistes. Elle filait, pleurait et priait pour Neri, ou bien, quand il lui semblait que son cœur allait se briser de tristesse, elle parlait à Fido pour s'étourdir et lui rappelait à voix basse le beau temps où, heureux et libres tous les deux, ils erraient au soleil, dans les sentiers bordés de mûres sauvages et d'arbousiers aux fruits semblables à des fraises, buvaient de l'eau à la source pure qui sautillait sur les rochers, et dormaient à la belle étoile, dans la

mousse épaisse. Le chien l'écoutait gravement, comme s'il comprenait, et, voyant les larmes glisser le long de ses joues, venait tendrement lécher ses petites mains brunes.

Neri faisait de longues absences maintenant. La société révolutionnaire à laquelle il s'était affilié lui avait confié le colportage de certains écrits clandestins. Il restait des semaines entières sans reparaître au cabaret; il rapportait de l'argent, mais se gardait bien d'en donner à Rosina. Malgré son ignorance et sa naïveté, celle-ci, à force d'entendre les conversations des habitués du cabaret, avait fini par comprendre parfaitement le programme de la société. En attendant le triomphe universel du socialisme, Neri et ses amis s'étaient donné pour mission le rétablissement de l'équilibre universel au moyen de soustractions partielles. Elle n'osait pas lui faire de reproches, mais à la manière dont il lui voyait repousser l'argent que par hasard il rapportait au logis, Neri comprenait qu'elle en connaissait la provenance. Rosina savait que son mari était un voleur. Chaque fois qu'il se présentait au logis, elle frissonnait instinctivement, car sa tendresse d'autrefois s'était changée en rancune et en haine; le devoir seul l'enchaînait à lui. Fido lui-même ne manquait pas, dès qu'il l'apercevait, de l'accueillir d'un grognement et de lui montrer les dents, ce qui lui valait un coup de pied.

Un jour, peu de temps avant la naissance de son enfant, Rosina se mit en route pour aller chez Giuditta. Elle voulait lui demander d'être marraine du petit être qu'elle attendait. Quand elle arriva au bout du terrain planté d'oliviers, son cœur battit si fort qu'elle fut obligée de s'arrêter. Devant elle, le soleil, tamisé par la verdure grêle des arbres, dessinait des arabesques sur l'herbe du sentier; les phalènes et les libellules tournoyaient autour des menthes et des glaïeuls, les merles et les loriots orangés sifflaient dans les branches. C'était le paradis après l'horizon borné et la chaleur étouffante de sa petite chambre au-dessus du cabaret. Une brise tiède faisait palpiter les feuilles et secouait la poussière jaune des reines des prés aux senteurs amères dans lesquelles bourdonnait un essaim d'abeilles. Elle avança timidement, glissant furtivement comme une Ève coupable qui revient après sa faute au séjour paisible d'où elle s'est volontairement bannie, tremblant de rencontrer quelqu'un et craignant également de ne trouver personne. Quand elle fut au pied de la terrasse, elle regarda avant d'entrer. Les oiseaux rouges et verts étaient toujours là, dans leur cage d'osier, gazouillant dans leur langue exotique à la place où elle les avait suspendus. En face d'eux, à l'endroit même où elle avait rencontré Angelino pour la première fois, il y avait quelqu'un. Un homme, assis nonchalamment, une pipe éteinte à la main, regar-

dait droit devant lui d'un air triste. C'était Angelino. Il lui parut changé, sa figure avait pris un accent plus sérieux, plus mâle, il ressemblait davantage à sa mère. Le cœur de la *porcrina* fit un bond dans sa poitrine. Non, non! elle n'entrerait pas. Giuditta avait eu raison de la renvoyer. Elle cacha dans ses mains sa figure qui s'était empourprée et rebroussa chemin silencieusement. Dans l'église de Vicopelago, elle s'arrêta. L'église était déserte. Elle tomba à genoux sur la dalle de pierre :

— O mon Dieu! mon Dieu! Et c'est ma faute! J'aurais pu devenir sa femme si je l'avais voulu, murmura-t-elle.

Et soudain se rappelant qu'ici même elle avait promis fidélité à Neri, elle se frappa violemment la poitrine en demandant pardon de sa mauvaise pensée. Depuis, elle ne revint plus à Vicopelago. Deux fois elle vit passer dans les rues de Lucques Tonina et son mari. Elle était habillée d'étoffes voyantes et portait des bijoux qui brillaient au soleil; elle riait et paraissait heureuse. Rosina glissa dans l'ombre pour n'être pas vue d'eux.

Neri était constamment différent de lui-même; tantôt sottement vaniteux, il exigeait qu'elle sortît avec lui et cherchait à la faire remarquer des flâneurs élégans et des officiers qui bâillaient à la porte des cafés; tantôt, brutalement jaloux, il lui défendait de franchir le seuil de la maison en son absence. Elle se taisait, supportant tout avec la patience résignée que donne la désespérance. Puis, quand il l'avait tourmentée à son gré, désarmé par son silence, honteux de lui-même, il se jetait à ses pieds, frappait la terre de son front, s'accablait lui-même d'injures et de reproches en lui demandant pardon, et finissait par lui faire observer que, si elle avait accepté la proposition de l'impresario, ils seraient déjà riches à millions et très heureux.

XI.

La chaleur était accablante; dans la petite chambre, la poussière et les moustiques tourbillonnaient au plafond; plus bas, les mouches se poursuivaient en tournoyant; au-dessus du mur gris, le ciel flamboyait d'un bleu impitoyable, éclatant, rendu brutal et peu harmonieux par la brusque silhouette des maisons blanchies à la chaux qui coupaient carrément cette tranche éblouissante. Pas d'air, pas de fraîcheur à espérer. — Depuis bientôt un an, un petit être, pâle et frêle comme une fleur éclose dans l'ombre, végétait dans ce réduit malsain. Fido seul avait eu la confidence de ce qu'il avait fallu à la pauvre jeune mère de travail et de privations pour lui préparer quelques misérables langes.

Rosina avait appelé sa fille Giuditta en souvenir de sa bienfaitrice.

Accablée par la chaleur, elle chantait à demi-voix en berçant son enfant et en faisant avec son éventail de vains efforts pour la préserver des mouches. Fido haletant, les yeux entr'ouverts, la langue pendante, s'était laissé tomber à ses pieds, remuant faiblement la queue et les oreilles pour se débarrasser des mouches qui le tourmentaient. Ce grand chien, habitué à l'air libre et à l'espace illimité, endurait un cruel supplice dans cette cage étroite. — Poussé à bout, exaspéré, il finit par se soulever péniblement, et, regardant Rosina avec une indicible angoisse, il poussa un sourd gémissement.

— Comme tu souffres, pauvre Fido! murmura la jeune femme. Hélas! hélas! mon vieil ami, il nous faut de la patience; nous n'avons plus que ce remède-là à nos maux.

Le chien dressa les oreilles, flaira l'air et s'éloigna, le poil hérissé, la gueule écumante. Il alla se blottir dans un coin de la chambre, l'œil fixé sur la porte.

— Ah! murmura Rosina, je comprends! c'est lui!

Neri venait d'entrer. Il était bien changé. Ce n'était plus le *contadino* à la figure fine, pittoresquement accoutré de ses loques multicolores, c'était un de ces êtres déclassés qui n'appartiennent plus à aucune catégorie sociale et ne s'habillent que de la défroque des autres. Son visage, dont la distinction naturelle frappait sous ses haillons d'autrefois, avait pris cette banale expression de désœuvrement mécontent qui caractérise le vagabond de tous les pays. Il commença par chercher querelle à la jeune femme. Elle ne daigna même pas lui répondre, et continua à bercer l'enfant en murmurant son chant monotone. Exaspéré par son silence et son indifférence, il s'approcha d'elle.

— Ne m'entends-tu pas? cria-t-il en lui posant lourdement la main sur l'épaule. Mais il la retira aussitôt avec un cri de douleur. Fido venait de bondir sur lui avec un hurlement de colère et lui enfonçait ses formidables crocs dans le bras.

— Fido! arrière! commanda la *poverina*, défaillante de terreur, prévoyant une scène de vengeance. — Le chien lâcha prise, et la tête basse, l'œil sanglant, alla se blottir derrière le berceau de l'enfant. Rosina poussa un sanglot déchirant; elle comprit que la dernière heure de son ami avait sonné, et, pâle de terreur, cacha sa figure dans ses mains pour ne pas laisser voir son angoisse. Mais, contre son attente, Neri ne prononça pas une parole et sortit tranquillement en fermant la porte à clé après lui. Il était blême, ses lèvres tremblaient.

Rosina leva les bras au ciel avec un geste de désespoir.

— O Fido! qu'as-tu fait? cria-t-elle. Est-ce toi ou moi qu'il va tuer maintenant?

Un instant après, la porte s'ouvrit et livra passage à deux de ces sinistres individus habillés de bleu et armés de longues perches terminées par une chaîne de fer à l'aide desquelles ils capturent tous les chiens errans de la ville. Rosina les connaissait bien. Dans ce pays où l'excessive chaleur rend l'hydrophobie assez fréquente pour être un danger et une menace constante, elle les voyait chaque jour passer dans les rues et se sentait prise de terreur chaque fois que Fido s'éloignait d'elle dans ses promenades solitaires. Elle poussa un cri de désespoir en les voyant entrer.

— Où est le chien enragé? demanda l'un d'eux sans oser entrer.

— Il n'est pas enragé, je vous le jure! cria la *poverina.* Il était irrité, il a mordu. Laissez-le, laissez-le, *Madonna santa!* que deviendrai-je sans mon fidèle ami?

— Nous avons ordre de l'emmener, dit l'homme à la perche. Il y a plusieurs chiens enragés dans la ville. Ce ne sera pas facile de le faire sortir d'ici : il est fort comme un lion, moi je ne me soucie pas de me faire mordre. *O padroncina,* il faut que vous lui commandiez de nous suivre, peut-être qu'il vous obéira.

— Moi! lui commander d'aller se faire assommer! cria Rosina indignée, jamais! jamais! — Et s'adressant aux hommes les mains jointes, dans un paroxysme de désespoir : — Laissez-le-moi, ayez pitié de moi! dit-elle. Ah! vous ne savez pas ce qu'il est pour moi, comme je serai seule et désolée sans lui, l'enfant est encore trop petite, elle ne comprend pas; c'est mon seul ami, — je vous donnerai tout ce que j'ai si vous me le laissez.

— Si vous ne voulez pas le faire sortir, c'est vous-même que nous allons emmener, et on fusillera le chien ici, dit le fonctionnaire impatienté.

L'enfant, éveillée par ce bruit, pleurait dans son berceau. Rosina se jeta sur elle et, cachant sa figure sur sa petite poitrine, éclata en sanglots.

La lutte ne fut pas longue; le pauvre animal, comprenant que sa maîtresse ne le défendait plus, voyant qu'elle ne répondait pas à son regard suppliant, se laissa emmener sans résistance. Quand elle n'entendit plus rien, Rosina releva la tête, et se tordant convulsivement les bras :

— O Dieu! mon père avait raison! cria-t-elle, la *jettatura* pèse sur moi. De tout ce que j'ai aimé, il ne me reste plus que toi, mon enfant, mon trésor, ma fleur blanche. Allez-vous me la prendre aussi, mon Dieu, mon Dieu?

Et tandis qu'elle pleurait toutes les larmes de ses yeux et les sanglots de son pauvre cœur, l'enfant calmée se mit à gazouiller et à tirer en jouant les mèches dorées des cheveux de sa mère, puis elle s'amusait à frapper de toute la force de ses petites mains, douces

et molles comme des balles de duvet, la tête renversée que soulevait un tremblement convulsif. Quand ce jeu eut cessé de la divertir, elle tendit ses bras avec un petit cri de convoitise vers un objet qui attirait son attention. Rosina souleva péniblement sa tête endolorie et regarda dans la direction qu'indiquait l'enfant. Elle vit briller à terre un gland de soie rouge rehaussé de filets d'or. Elle le ramassa machinalement, puis il lui sembla le reconnaître; où donc l'avait-elle vu? comment se trouvait-il ici? Elle le donna distraitement à l'enfant, qui poussa un cri de joie et recommença sa petite chanson d'oiseau satisfait.

Ce jour-là, Neri ne reparut pas. Quand la nuit arriva, le chagrin de Rosina devint de la terreur. Personne, rien pour la garder, veiller auprès d'elle, la défendre au besoin. Quand elle errait seule sous les grands pins, dans les immenses solitudes de la Maremme, elle n'avait jamais eu peur; maintenant, perdue au milieu de cette agglomération de gens qu'elle ne connaissait pas et qui tous lui semblaient hostiles, elle s'effrayait de tout, le moindre bruit la faisait tressaillir. Elle finit par s'assoupir de lassitude, puis elle se réveilla en sursaut, croyant entendre les hurlemens de douleur de Fido, et elle frissonna d'horreur. Était-il déjà mort ou lui faisait-on subir une longue torture?

Quand le jour fut venu, elle se leva inquiète, accablée de fatigue, dévorée de fièvre. Alors, regardant son enfant, elle s'aperçut à ses lèvres décolorées et à ses yeux gonflés, que la petite ressentait déjà le contre-coup de ce chagrin qui avait sans doute altéré son lait. Désespérée, folle d'angoisse, elle voulut courir à l'église. La *Madonna* aurait pitié d'elle.

Elle était mère, elle dont le beau *bambino* rose souriait entre ses bras, elle ne refuserait pas d'écouter les cris de son cœur torturé. Elle lui porterait une offrande, une fleur, un ruban, quelque chose. Mais quand elle chercha autour d'elle, elle ne trouva rien. Les fleurs, — elle n'en voyait plus jamais dans son étroite prison, — rien de gai, rien de joli, rien de frais. Neri, dans ses accès de vanité, quand il voulait faire remarquer sa jolie femme, lui avait donné quelques bijoux, mais elle s'était fait scrupule de les porter, sachant trop bien quel argent les avait payés. Non, elle ne pouvait pas les mettre dans les innocentes petites mains de son enfant, ce serait attirer sur elle la malédiction au lieu de la bénédiction qu'elle allait implorer. Elle regarda un moment son anneau de mariage. Ils s'étaient mariés si à la hâte que Neri n'avait pas même eu le temps de s'en procurer un. Le curé avait dû prendre chez lui un anneau de fer au rideau du dais qui servait à porter la *Madonna* dans les processions. — « Dois-je donner cela? » se demanda Rosina. Non, cela aussi serait une offrande néfaste. Ce serait porter

malheur à son enfant. Cet anneau lui avait paru si dur et si lourd à porter! Son regard tomba par hasard sur le gland de soie et d'or qu'elle avait ramassé la veille. — D'où venait-il? Elle n'en savait rien, il n'était pas à elle, mais, dans tous les cas, le porter à l'église valait mieux que se l'approprier. Il était beau et brillant, digne d'orner l'autel de la *Madonna*. Elle prit l'enfant toute somnolente et engourdie, enroula son rosaire à son bras et sortit. La porte de l'église était fermée, précaution aussi inutile que celle qui consiste à fermer celle de la bergerie après la visite du loup. Un carabinier posté sous le porche pérorait avec un groupe de vieilles femmes à la mine effarée, au geste indigné. On avait dévalisé l'église, la veille, en plein midi, pendant que le sacristain faisait sa sieste et que, grâce à l'accablante chaleur, le chat était seul chargé de faire la garde. Personne n'avait rien vu ni rien entendu. Rosina trébucha, un voile de sang passa devant ses yeux. Pendant un instant, elle crut que l'obscurité s'était subitement faite autour d'elle. Elle pressa la petite fille contre son sein si convulsivement qu'elle la fit crier de douleur. Instinctivement elle cacha ce gland doré, qu'elle avait si innocemment tenu à la main. Elle savait maintenant d'où il venait et pourquoi elle avait cru le reconnaître. C'était celui qui se balançait à la lampe d'argent qui brûlait nuit et jour devant l'autel de la *Madonna*. Elle savait aussi quelle main coupable l'avait laissé tomber par mégarde auprès du berceau de son enfant.

Affolée, désespérée, elle rentra dans cette petite chambre qui plus que jamais lui fit l'effet d'une prison. O Dieu! que fallait-il faire? Irait-elle trouver son confesseur pour lui demander conseil ou céderait-elle enfin à la tentation qui l'obsédait depuis si longtemps? Fuir, se sauver, s'en aller n'importe où, avec son enfant, son ange, son trésor qui ne saurait jamais qu'elle avait un voleur pour père? s'en aller loin, bien loin, dans quelque pays sauvage, désert, ou mieux encore retourner auprès des bergers charitables et compatissans, qui ne la repousseraient pas et ne refuseraient pas de lui laisser partager leur misère insouciante? Puis une autre tentation plus forte encore se présenta à son esprit. Pourquoi padre Romano lui avait-il conseillé de ne pas écouter ces hommes qui lui offraient la richesse et peut-être le bonheur? Elle avait refusé leurs séduisantes propositions pour rester fidèle aux promesses de son mariage, mais elle était décidée maintenant à les rompre, ces promesses; n'était-ce pas devenu un devoir pour elle? Ne devait-elle pas sauvegarder l'innocence de son enfant? — Peut-être était-il temps encore. — Padre Romano avait dit qu'elle irait en enfer. — N'iraitelle pas plus sûrement encore si elle restait où elle était? Car parfois le sang violent et vindicatif de sa race bouillonnait dans ses veines et triomphait de sa douceur naturelle. Parfois la vue de

Neri remontant du cabaret les yeux alourdis par le vin lui soulevait le cœur, et maintenant elle sentait que, s'il s'emportait contre elle, lui, le meurtrier de Fido, le profanateur d'églises, elle ne serait plus maîtresse d'elle-même. O Dieu! que devait-elle faire? Elle s'était laissée tomber sur son escabeau, affaissée, la tête basse, les yeux vagues, les bras pendans. La fièvre commençait à battre tumultueusement dans ses artères, un bourdonnement continu l'assourdissait, ses joues s'empourpraient. Elle essaya de secouer sa torpeur. Je vais devenir folle ou malade, pensa-t-elle, *Madonna santa!* Que deviendrait l'enfant! Non, je ne veux pas! je ne veux pas! — Elle se leva et voulut marcher.

Dans ce moment, un pas précipité monta l'escalier, la porte s'ouvrit, et Neri parut, joyeux, rayonnant, habillé de neuf; jamais elle ne l'avait vu si gai.

— Je viens te chercher, dit-il, d'un ton dégagé. Je veux que nous fassions la paix; c'est assommant de vivre en mauvaise harmonie. Soyons bons amis, veux-tu, *carina?* Allons nous promener sur les remparts. Il y a la musique et une foule d'officiers et de belles dames. Mets ta robe des dimanches, je veux que tout le monde t'admire, et tiens, voici un petit *regalo* (cadeau) que je t'ai apporté.

Elle maîtrisa sa colère pour lui répondre :

— Je ne veux pas laisser l'enfant seule; Fido n'est plus là.

Il haussa les épaules.

— Bah! tu ne vas pas m'en vouloir de t'avoir débarrassée de cet animal hargneux et dangereux. On m'a affirmé qu'il était enragé.

— C'est possible, dit-elle froidement. Les chiens de bergers souffrent toujours dans les villes, à plus forte raison dans les prisons.

— Assez de reproches, dit-il avec impatience. J'espérais que tu recevrais mieux mon cadeau. — Il fit briller à ses yeux une paire de ces jolies boucles d'oreilles d'or en forme de croissans que portent les paysannes italiennes.

Elle les écarta du geste, et, le regardant en face, les yeux flamboyans d'une superbe indignation :

— Tu espérais faire de moi ta complice! dit-elle d'une voix sourde. Tu n'as qu'une main, mais elle est bien habile, puisqu'à elle seule elle a su gagner assez d'argent pour te permettre de payer ces bijoux. Comment t'y es-tu pris?

Il ricana. — Puisque tu as refusé de nous enrichir quand tu le pouvais si facilement, il fallait bien chercher un moyen de réparer ta folie. Que t'importe comment je m'y suis pris?

— Il m'importe peu, à moi. Mon cœur est mort. Tu a pris soin de

le broyer comme on broie une olive pour en extraire l'huile, je n'ai plus rien à attendre ou à espérer, mais je ne veux pas que ma petite Giuditta s'entende appeler un jour fille de voleur et de profanateur d'églises !

Il se troubla d'abord et la regarda d'un air sombre. Puis il retrouva tout son aplomb.

— Que cela ne t'inquiète pas, mon amour, dit-il d'une voix traînante. Nous nous aimons bien tendrement, n'est-ce pas? Moi je n'ai pas pu me résigner à te voir devenir la femme de l'Américain comme il serait inévitablement arrivé si je t'avais laissée redescendre chez la Strega ce certain soir, tu sais bien?.. Toi, tu n'as pas pu te décider à vivre deux ou trois ans loin de moi. — C'est très touchant cela, mais enfin le jour où j'en aurai assez de toi, de tes larmes et de tes soupirs, ou celui où il ne te conviendra plus de vivre avec un... — comment dis-tu? — un voleur et un profanateur d'églises, nous nous quitterons sans avoir rien à nous reprocher, et personne n'aura le droit de nous blâmer, car nous ne sommes pas mariés le moins du monde.

Elle recula d'horreur et s'appuya contre la muraille, blême d'indignation et de colère.

— Pas mariés?.. balbutia-t-elle.

Il sourit.

— Mais non, *poverina!* dit-il avec une compassion affectée. Nous n'avons jamais été au *municipio*, à la mairie, et si tu savais lire, tu comprendrais que le mariage à l'église ne compte pour rien et que devant la loi tu n'es pas ma femme.

Elle le regardait comme si elle ne comprenait pas ses paroles.

Il continua : — S'il te déplaît trop d'avoir un profanateur d'églises pour père de ton enfant, je ne t'empêche pas de lui en chercher un autre. Trouve quelqu'un qui veuille bien se charger d'elle et de toi, je ne m'y oppose pas.

Elle tremblait comme une feuille, ses dents claquaient. Lentement elle retira de son doigt le cercle de fer qui l'entourait, et, s'approchant de la fenêtre, elle le lança dans l'espace. Puis elle prit l'enfant dans ses bras et, toute chancelante, trébuchant à chaque pas, elle sortit sans prononcer une parole.

Où allait-elle? Nulle part, elle n'en savait rien, elle voulait seulement mettre le plus de distance possible entre elle et cet homme qui disait n'être pas son mari. Elle marcha au hasard. Les rues étaient pleines de monde, son enfant gémissait faiblement. Sa tête à elle était en feu — Rosina! cria une voix près d'elle. — Pourquoi l'appelait-on de son nom de fleur, son nom qui voulait dire joie, printemps, fraîcheur et poésie? Son père l'appelait Spina. On disait dans la montagne qu'il avait le don de lire dans l'avenir,

et on avait raison. — Rosina! répéta la même voix. — Elle se retourna instinctivement et vit Tonina qui riait et lui faisait signe de l'attendre. Elle se détourna avec un geste farouche. Non! non! elle ne voulait voir personne, sa douleur était de celles qui se cachent dans l'ombre et ne finissent qu'avec la vie. Elle s'enfonça dans le dédale des passages obscurs, Tonina cessa de la poursuivre. L'enfant se plaignait. — Qu'avait-elle? Elle souleva la petite figure pâle, qui retomba immédiatement sur son épaule. Ses lèvres étaient bleues, les yeux bouffis. Était-elle malade, le désespoir avait-il déjà empoisonné son lait? Alors il fallait trouver une autre nourriture à lui donner, il fallait... O Dieu! ses pensées s'embrouillaient, que deviendraient-elles toutes deux si elle tombait malade? En passant devant la boutique d'un pâtissier, en face de l'église San Michele, elle s'arrêta. C'était la plus élégante et la plus brillante des boutiques de la ville. Il y avait à l'étalage des petits biscuits fins et délicats. Elle pouvait mourir de faim et de douleur, mais il lui fallait un de ces biscuits pour son enfant. Elle avait sur elle quelques sous, c'était tout ce qu'elle possédait au monde. Elle entra dans le magasin.

— Combien? demanda-t-elle timidement.

— Deux sous.

Elle paya, leva les yeux et resta clouée à sa place. Une glace sans tain séparait le comptoir de l'autre partie de la boutique. Là se trouvaient des tables de marbre où l'on servait du café et des liqueurs. A la première de ces tables, séparées d'elle par l'épaisseur seule de la glace, elle vit Neri accoudé, tenant à la main l'une des boucles d'oreilles qu'il lui avait offertes tout à l'heure, et devant lui Ersilia, l'épicière de Vicopelago, souriante, rouge de plaisir, achevant d'attacher l'autre croissant d'or à son oreille. Rosina bondit comme une lionne prête à frapper, à se venger. L'instinct sauvage triomphait en elle. Il y avait là un couteau sur le comptoir, à demi enfoncé dans une tranche de biscuit. Elle le saisit vivement. et se précipita, aveuglée, voyant du sang devant elle. Tout à coup elle s'arrêta, et, poussant un éclat de rire strident, elle jeta le couteau loin d'elle. Non, elle ne frapperait pas; elle avait une manière plus sûre et plus humiliante de se venger. Elle portait toujours sur son sein le gland de soie et d'or qu'elle y avait machinalement caché. L'œil ardent, le visage contracté par une expression de haine farouche, elle sortit du magasin.

— C'est une folle, dit le marchand, une folle furieuse; on devrait l'enfermer, elle pourrait devenir dangereuse.

Elle courut tout droit au palais, où elle avait vu stationner les carabiniers. Elle leur dénoncerait Neri, on l'arrêterait, et peut-être

serait-il pendu. Puis, quand elle fut arrivée là, elle vit que le visage de l'enfant se marbrait de teintes livides et oublia pourquoi elle y était venue. Elle se laissa tomber sur une borne, et couvrit l'enfant de caresses et de baisers, l'étreignant contre sa poitrine brûlante. Ce n'était pas à se venger qu'il fallait songer maintenant. C'était à retenir cette faible vie qui lui semblait près de s'éteindre.

Hélas! hélas! ses baisers et ses caresses ne calmaient plus les gémissemens de l'enfant. Elle se releva désespérée et marcha au hasard. En passant devant une église dont la porte était voilée seulement d'un rideau comme c'est l'usage en Italie, elle s'approcha sans entrer, et jetant à l'intérieur ce gland accusateur qui lui brûlait les doigts :

— *Madonna santa!* murmura-t-elle, c'est vous que je charge de nous venger. Laissez-moi seulement mon enfant, et je pardonne, j'oublie tout.

Puis elle reprit sa course sans but. Vers le soir, elle s'aperçut que ses pieds pouvaient à peine la porter. Où passerait-elle la nuit? La chaleur avait été accablante, la rosée du crépuscule se faisait déjà sentir; cette fraîcheur humide pouvait être mortelle pour son enfant. Elle se dirigea vers l'hôpital. Là, sous le cloître, on lui accorderait peut-être un abri. Elle vit tout à coup déboucher d'une des rues avoisinantes un de ces cortèges lugubres qui paraissent si étranges aux touristes peu familiarisés avec les coutumes italiennes. Une troupe d'hommes habillés de longues robes noires, la tête couverte d'un capuchon pointu percé seulement de deux trous pour les yeux, portaient un brancard. C'étaient les confrères de la *Misericordia*, qui a pour mission de venir au secours de toutes les misères, mystérieusement, incognito. Dès qu'un crime, un accident sont signalés, ils accourent, masqués, silencieux, se chargent de transporter le malade ou le blessé à l'hôpital, et l'accompagnent jusqu'à sa dernière demeure, si les secours sont devenus inutiles.

Le capucin de garde à la porte de l'hôpital alla au-devant du funèbre cortège. Rosina entendit qu'il demandait si c'était un mort ou un blessé.

— Un malade, répondit un des hommes masqués. Un jeune homme qui a été pris de convulsions dans un café. Ce doit être un cas d'épilepsie ou d'hydrophobie.

Sous le drap noir du brancard, on voyait s'agiter le malheureux.

Rosina recula d'épouvante. La maladie! la mort! Allait-elle elle-même n'avoir plus bientôt qu'un petit cadavre entre les bras!

Elle courut vers le capucin.

— Mon père! ayez pitié de moi! Vous devez vous y connaître: regardez ma *bambina*. Elle est malade, n'est-ce pas? Elle va mourir! Voyez comme elle est pâle!

Le capucin regarda la mère et l'enfant.

— La *bambina* est malade, mais vous l'êtes plus qu'elle, *figlia mia!* Si vous nourrissez cette enfant, c'est vous qui l'empoisonnez, votre lait doit être vicié, vous avez la fièvre.

Elle empoisonnait son enfant, elle qui aurait donné jusqu'à la dernière goutte de son sang pour calmer une seule de ses souffrances! Ah! elle était maudite, maudite, et la malédiction qui pesait sur elle retomberait sûrement sur cette petite tête pâle si elle continuait à la presser sur son sein. Elle prendrait pour elle seule tout le poids de la terrible *jettatura;* mais son enfant serait heureuse, aimée, soignée. Elle aurait le courage de se séparer d'elle. Elle courait maintenant, mais plus au hasard. Elle allait à Vicopelago déposer son enfant sur le seuil hospitalier de la maison de la Strega. Après, elle disparaîtrait pour toujours, elle, la *poverina*, la maudite. Elle irait là-haut, sur la montagne, sous les grands pins, elle se coucherait dans la mousse parmi les myrtes en fleurs et les suaves bruyères blanches, son rosaire à la main, les yeux fixés sur le ciel bleu, attendant que les anges qu'elle avait entendus chanter dans la cathédrale le jour du *Volto santo* vinssent prendre son âme et la conduire au pied du trône de la *Madonna*. De là elle verrait son enfant heureuse et aimée et lui sourirait doucement. Mille mélodies confuses résonnaient déjà à son oreille, des fragmens de chants montagnards lui traversaient la mémoire, et il lui sembla que, si elle pouvait chanter, elle le ferait mieux que padre Romano, mais pas un son ne sortait de ses lèvres brûlantes. Elle voulut crier, et la voix s'éteignit dans sa gorge desséchée. L'obscurité s'était-elle faite tout à coup ou étaient-ce ses yeux qui se troublaient des ombres de la mort? Elle ne pouvait plus distinguer le visage de son enfant. Était-elle arrivée à la maison de Giuditta ou lui restait-il encore une longue route à parcourir? Son pied heurta un obstacle; elle étendit instinctivement la main pour préserver l'enfant d'un choc et tomba à terre sans un cri, sans une plainte, insensible, inanimée.

. . . .

Angelino, en faisant sa ronde quotidienne pour fermer les portes des granges et du poulailler, trebucha contre un obstacle étendu en travers de la porte de la grange où dormait naguère Fido. Il se pencha et distingua dans l'obscurité une femme et un enfant qui gémissait faiblement. Il dégagea tendrement l'enfant des bras inertes qui ne le retenaient plus et le porta vers la maison.

— Voici de la besogne pour vous, *madre mia*, dit-il. Il y a là-bas une malheureuse qui aura apporté un enfant malade à vous faire soigner et se sera trouvée mal en route.

Il approcha l'enfant de la lampe de cuivre et poussa un cri.

— Qu'est-ce? demanda Giuditta.

Angelino, pâle comme un spectre, lui montra l'enfant pour toute réponse.

— Rosina! murmura Giuditta.

Elle saisit la lampe et, se dirigeant vers la grange, elle souleva tendrement le pauvre corps glacé et amaigri qui gisait sur le sol.

— *O Signore!* murmura-t-elle. Est-ce ma faute? Ai-je été dure et injuste pour elle? — Ah! si elle est venue mourir de misère à ma porte, ce sera pour moi un remords qui empoisonnera même mon bonheur du paradis, si la *Madonna* me fait la grâce d'y aller!

XII.

Un matin, Rosina se réveilla dans son lit blanc. La large fenêtre était ouverte et laissait pénétrer l'air frais et léger, le soleil levant dessinait sur le mur la silhouette dentelée de quelques feuilles du figuier qui se pressait contre le mur. Plus loin, elle voyait se balancer le haut panache d'un cyprès pointu. Un rosier de Bengale, tout couvert de roses, l'escaladait en festons capricieux; un merle sifflait de toutes ses forces dans le figuier. Auprès du lit, il y avait une image du *volto santo* dans un cadre jaune et au-dessous un rameau d'olivier bénit. — Elle le reconnaissait bien, elle l'avait accroché elle-même à la dernière Pâques. Comme tous ces objets lui étaient familiers! — Combien de temps y avait-il qu'elle vivait dans cette chambre saine et propre? Et pourquoi était-elle si fatiguée? Elle ferma les yeux et chercha à se rappeler. Elle était tombée malade sur la montagne, au moment où il fallait ramener les troupeaux dans la maremme pour éviter les neiges de l'hiver. Elle était restée sur la route, et la Strega l'avait apportée ici. — Son père viendrait la reprendre au printemps. C'était cela, elle se souvenait bien, maintenant. Depuis, elle avait été très malade, et une foule de rêves horribles l'avaient tourmentée dans le délire de la fièvre. Des figures sinistres, d'indicibles souffrances l'avaient obsédée. — Elle regarda autour d'elle avec un commencement d'inquiétude. — Étaient-ce bien des rêves? N'y avait-il rien eu de réel dans ces souffrances? Dans un coin de la chambre, elle vit un profil de femme penchée, immobile, sauf par le mouvement de l'aiguille qui allait et venait entre ses doigts. Qui était cette femme?

Tout à coup elle se dressa sur son séant, les paupières dilatées, les lèvres tremblantes.

— Gelsomina! cria-t-elle, Gelsomina, où est mon enfant!

En un clin d'œil, les bras de Gelsomina l'entourèrent en la forçant doucement à retomber sur l'oreiller.

— *Dio sià benedetto!* tu me reconnais, dit-elle joyeusement. Reste tranquille maintenant : tu vas guérir; la *mamma* le disait bien, et elle avait raison. Ton enfant se porte à merveille, la chère

petite âme! depuis que je la nourris, elle engraisse à vue d'œil, et elle aura bientôt des joues aussi rouges que celles de mon garçon.

— Tu la nourris!.. merci, murmura la pauvre femme épuisée par cet effort.

Et elle reprit à voix basse : — Tu m'aimes donc encore, Gelsomina?

— Si je t'aime, *carina?* et je ne suis pas la seule, tout le monde *ti vuol tanto bene* (te veut tant de bien) ici ! Tonina est arrivée furieuse, nous avons eu de la peine à la calmer. Elle ne t'a pas encore pardonné d'avoir tant souffert sans le lui dire. Et le pauvre Angelino!..

Une expression douloureuse traversa le pâle visage de Rosina. Gelsomina se tut.

Lentement, petit à petit, les forces revinrent à la malade. Bientôt elle put descendre et s'asseoir sous la *loggia*, son enfant à ses pieds. Tout le monde la regardait avec compassion, ou se taisait devant elle, comme si on eût voulu lui cacher quelque chose. Dès qu'elle put faire quelques pas, elle dit à Giuditta :

— C'est demain dimanche; vous me prêterez un voile pour que je puisse aller à l'église.

Giuditta prit ses deux mains entre les siennes, et la regardant fixement :

— Tu sais qu'il n'est pas d'usage que les veuves aillent à l'église en public pendant les premiers temps de leur deuil, dit-elle.

Rosina tressaillit. — Les veuves... murmura-t-elle, — et soudain sa figure se bouleversa.

— O Dieu! qu'ai-je fait! cria-t-elle. Est-ce moi qui l'ai tué? Je ne me souviens plus, — j'ai oublié, — je ne savais plus ce que je faisais. J'ai pris un couteau... est-ce moi qui l'ai tué ?

— *Zitta! zitta!* Calme-toi, dit Giuditta, il est mort à l'hôpital d'une mort horrible. Tu es innocente. On croit qu'il aura été mordu par un chien enragé.

Elle poussa un cri terrible, et se frappant violemment les tempes :

— Fido! c'est lui qui m'a vengée. O pauvre, pauvre Neri!

Une larme brilla dans les yeux de Giuditta.

— Tu lui pardonnes, *poverina?* dit-elle doucement.

— Lui pardonner? dit Rosina avec indignation, quand c'est moi, pauvre pécheresse, qui ai besoin de pardon! Oh! vous ne savez pas, Giuditta! J'avais voulu le tuer ; puis j'ai voulu le faire mettre en prison, le faire pendre. Oh! je me souviens bien maintenant!... La *Madonna* me pardonnera, n'est-ce pas, Giuditta? J'étais si malheureuse, si désespérée! J'étais folle!

— *Poverina!* murmura la Strega, qui pleurait de grosses larmes.

XIII.

Quand Rosina fut tout à fait guérie, elle vint un jour trouver la Strega.

— Giuditta, dit-elle, cette fois-ci je ne veux pas que vous m'accusiez d'ingratitude, vous m'avez encore sauvé la vie, je n'ai qu'une manière de vous prouver ma reconnaissance. Je vais vous quitter.

— Pourquoi? dit la *contadina*. Où iras-tu?

— J'irai gagner ma vie et celle de mon enfant.

— Que feras-tu pour cela?

— Je chanterai. Écoutez : vous ne savez pas tout. Des *signori* m'ont offert de se charger de m'apprendre à chanter, et quand je saurai, de me donner de l'or tant que j'en voudrai.

Giuditta secoua la tête. Rosina parut songer.

— Ma fille! — Un nuage de tristesse voila son regard. — Ah! oui, je le sais, il faudra m'en séparer; mais je vous la laisserai. Moi je lui aurais certainement porté malheur. Vous la soignerez, vous l'aimerez, et quand je serai devenue riche, je viendrai la reprendre, et nous ne nous quitterons plus.

Giuditta lui posa la main sur l'épaule.

— As-tu bien réfléchi à ce que tu vas faire? dit-elle gravement. Tu ne sais pas lire, tu es ignorante, tu ne connais rien de la vie qui t'attendrait là-bas. Moi non plus, je n'en sais pas grand'chose, mais je devine que c'est au théâtre que l'on veut te faire chanter, et j'ai grand'peur que les actrices, celles qui montrent leurs épaules et leurs bras à tout le monde et chantent pour de l'argent, n'aillent pas tout droit en paradis. Jolie comme tu l'es encore, malgré tes malheurs et tes souffrances, je devine bien les dangers que tu rencontrerais. Chanter, il n'y a rien de mal à cela, bien au contraire, et je pense toujours au temps où tu égayais tous nos cœurs quand ta jolie voix retentissait dans la maison, mais chanter devant tant de monde... au théâtre... Ici même, quand nous avons les *maggi*, les mystères, le curé n'est pas content parce que tous les jeunes gens se montent la tête pour les jolies filles qui chantent bien et récitent bien leurs rôles. As-tu demandé conseil à ton père confesseur?

Rosina baissa la tête. — Non, dit-elle.

— Pourquoi?

— Parce que c'était inutile. Je sais d'avance qu'il me dira ce que m'a dit padre Romano.

— Qu'a-t-il dit?

— Que, si j'acceptais la proposition de ces *signori*, j'irais en enfer.

Giuditta fit le signe de la croix.

— Jésus Maria! Et tu hésites encore?

— Que voulez-vous? dit Rosina avec découragement. Il faut bien que je gagne mon pain et celui de ma fille. Je n'ai rien au monde, je suis maudite, la *jettatura* me poursuit. Que je sois perdue d'une manière ou de l'autre, qu'importe? Au moins que ma perte profite à l'enfant. Ah! vous ne savez pas tout, Giuditta. Quand vous m'avez trouvée étendue à votre porte, je venais pour y déposer l'enfant, je savais bien que vous auriez pitié d'elle, mais moi, j'espérais avoir encore la force de me sauver. Je voulais aller n'importe où, dans un coin de la montagne, mourir seule, loin de tout le monde, car j'en avais assez de cette vie qui a été si amère pour moi. Vous voyez, Dieu n'a même pas voulu me reprendre à lui, il paraît que je n'ai pas assez souffert.

Giuditta lui mit la main sur la bouche.

— Tais-toi, dit-elle. Ne blasphème pas. Et puis tu ne sais pas que chacune de tes paroles est un reproche pour moi. Peut-être que si j'avais mieux veillé sur toi, j'aurais pu t'empêcher d'être si malheureuse. Si tu pars pour aller chanter au théâtre, ce sera bien alors que tu attireras la malédiction sur la tête de ta fille. Reste avec nous, *poverina*. Voilà Stefanino parti pour l'armée. Teresona parle déjà d'amour avec le fils du *fattore* de Pouzzoles; au premier moment, elle s'envolera aussi comme ses sœurs, et la pauvre Giuditta restera seule. Pourquoi veux-tu la quitter?

Rosina baissa la tête pour cacher la rougeur qui couvrait son front et ses joues.

— Il le faut, dit-elle tristement. Ne me demandez pas de rester, Giuditta, il faut que je parte. Si vous me conseillez de ne pas aller chanter, il y a encore la manufacture; — peut-être voudra-t-on de moi maintenant.

Giuditta protesta énergiquement :

— Je ne veux pas, dit-elle. Je te défends d'y penser. Tu t'es assez longtemps tourmentée et torturée là-dedans. Non, *figlia mia*, tu es de la race des oiseaux faits pour vivre à l'air libre, la cage n'est pas bonne pour toi, et je t'aime bien trop pour te laisser aller t'enfermer dans cette prison ou pour t'envoyer vendre ton âme en chantant au théâtre.

— Hélas! hélas! pensa Rosina, Neri ne m'a donc jamais aimée, lui?

XIV.

Le printemps était revenu avec ses tièdes brises parfumées de violettes, les cerisiers secouaient leurs neiges, et le vieil oranger, appuyé au mur de l'ancienne chapelle, se couvrait de boutons odorants. Rosina, assise sous la *loggia*, filait en écoutant chanter les oiseaux d'Amérique. A ses pieds, la petite Giuditta partageait fraternellement un morceau de pain de maïs avec une couvée de petits

poussins blonds comme elle qui grimpaient familièrement jusque sur ses épaules. La couveuse gloussait sous son panier d'osier, Rosina souriait à travers le voile de tristesse qui donnait à sa beauté un charme pathétique et touchant. Elle était plus belle qu'elle ne l'avait jamais été, ses traits réguliers avaient pris une douceur charmante, et ses grands yeux bleus se fondaient dans une ombre vague et harmonieuse.

Au bout de la terrasse, Giuditta étendait du linge au soleil. Elle s'arrêta en voyant s'avancer vers elle un homme de haute taille, à la figure grave et triste encadrée de cheveux crépus et d'une longue barbe grisonnante. Il avait une grande dignité, tous ses mouvemens étaient calmes et un peu lents; ses jambes étaient serrées de guêtres de cuir.

— Est-ce ici la maison de la Strega? demanda-t-il. — Et sur la réponse affirmative de Giuditta, il dit en se découvrant la tête : — Dieu la bénisse et préserve tous ses habitans du malheur!.. Vous ne me reconnaissez pas?

Giuditta le regarda attentivement.

— Si fait, dit-elle au bout d'un instant. Vous ressemblez à notre Rosina : vous êtes son père. Où est sa mère?

— Sa mère est morte, Dieu ait son âme!.. Et la Rosina?

Elle vit, mais elle a failli mourir aussi, elle a été bien malheureuse, *poverina!*

— Je le savais, dit gravement le berger. La *jettatura!* Si je ne suis pas venu la reprendre plus tôt, c'est que je savais que le malheur me poursuivrait tant qu'elle serait avec moi. Maintenant je n'ai plus peur. J'ai fait le pèlerinage de Monte-Rotondo, j'ai fait trois fois le tour de l'église, et je rapporte à la Rosina une médaille que j'ai fait bénir pour elle. Depuis que ma femme est morte, j'ai été travailler en Corse après avoir mis les enfans chez ma belle-sœur, qui est fermière dans la Maremme. Avec l'argent que j'ai gagné, je me suis racheté un beau troupeau de chèvres et de brebis, et je viens chercher la Rosina, si toutefois elle veut bien me suivre dans la montagne pour m'aider à les soigner et remplacer sa mère auprès de moi.

— La Rosina est veuve et elle a un enfant, dit Giuditta... Tenez, la voilà sous la *loggia*. Parlez-lui vous-même.

Giuditta retourna à son ouvrage et soupira. Elle était triste.

— Pauvre Angelino! murmura-t-elle. L'oiseau va s'envoler, et j'en aurai autant de chagrin que lui. Je l'aimais comme une de mes filles. Maintenant il faut renoncer à elle pour la seconde fois et m'habituer à l'idée d'admettre sous mon toit une belle-fille que je n'aimerai pas et qui ne la vaudra pas. C'est peut-être ma faute. Je n'ai jamais su garder un rossignol en cage, et cependant c'est le

seul moyen de les empêcher de se laisser prendre par l'oiseleur.

Elle n'avait même pas le courage de se retourner, elle en voulait à ce berger, qui venait lui enlever son enfant d'adoption juste au moment où elle lui tenait au cœur par des liens plus forts que jamais.

Ce fut Rosina qui vint la trouver.

— Giuditta, dit-elle doucement, j'ai résolu de ne plus rien faire sans vous demander conseil. Si je pars avec mon père, me blâmerez-vous?

Giuditta, la regardant attentivement, vit qu'elle pleurait. Elle se retourna brusquement sous prétexte de ramasser une pièce de toile.

— Giuditta, dit tristement Rosina, vous ne me répondez pas; ai-je tort?

Pour toute réponse, Giuditta lui tendit les bras et fondit en larmes.

— Quand pars-tu? dit-elle.

— Demain dès l'aurore.

— Et ta fille?

— Je l'emmène. Ai-je tort, Giuditta?

Giuditta murmura tout bas à son oreille :

— Demande à Angelino.

Rosina cacha sa figure troublée sur l'épaule de la paysanne.

Le berger avait laissé son troupeau à Santa-Maria. Il devait y rencontrer et attendre sa fille sur la route le lendemain matin.

Rosina était perplexe. Depuis son veuvage, de fortes attaches la retenaient à cette maison où elle avait trouvé la paix et la tendresse après le sombre désespoir de sa vie de femme mariée, mais elle savait très bien que ce n'était pas la seule raison qui faisait que la pensée de s'en éloigner pour toujours lui déchirait le cœur. Elle avait vainement cherché à faire taire le sentiment que lui avait inspiré Angelino dès la première fois que ses yeux avaient rencontré son honnête et profond regard. Elle savait maintenant que, bien avant de devenir la femme de Neri, sa tendresse enfantine pour lui était déjà changée en mépris et en défiance, et que sur les ruines de ce premier amour inconscient s'épanouissait lentement la fleur de son affection solide et sincère pour le fils de Giuditta. Elle avait lutté honnêtement contre ce sentiment et n'avait jamais voulu lui accorder une pensée tant qu'elle était la femme de Neri; mais maintenant?..

— Hélas! soupira-t-elle, il est devenu si froid, si indifférent avec moi! il ne me pardonne pas mon mariage, il a raison. Je partirai, je partirai, et je ne le reverrai plus jamais.

Justement Angelino était absent depuis la veille. Il était parti pour une foire assez éloignée avec une paire de bœufs. Elle espérait qu'il ne serait pas de retour avant le lendemain matin. Elle parti-

rait sans l'avoir revu, elle chercherait à l'oublier. Quand elle eut fait ses adieux à Gelsomina et ses minces préparatifs de voyage, elle s'assit sous la *loggia*, à sa place favorite, auprès de la cage des oiseaux rouges et se mit à bercer sa petite Giuditta qui s'endormait. Les ombres du crépuscule descendaient lentement. Elle chanta tout bas pour endormir l'enfant, puis insensiblement elle éleva la voix, elle chantait pour elle-même, pour s'étourdir. Elle songea à la montagne, à ce que serait sa vie solitaire là-haut, maintenant qu'elle n'avait plus la joyeuse insouciance d'autrefois et qu'il lui faudrait voir toujours en face d'elle cette plaie saignante qu'elle portait au cœur, souvenirs amers du passé, regret d'un avenir qu'elle avait volontairement brisé. Elle reprendrait cette vie errante qui lui plaisait tant naguère, mais quelle différence! Tout son cœur, toutes ses pensées resteraient dans cette vallée où elle avait aimé, où elle aimait encore en dépit d'elle-même. Mais elle emportait avec elle son enfant, son trésor. Pourquoi était-elle si triste? Où prenaient leur source ces larmes brûlantes qui tombaient lentement sur le visage de l'enfant? Son chant mélancolique retentissait dans le silence du soir, elle s'absorbait si bien dans ses pensées et ses souvenirs qu'elle n'entendait plus ce qui se passait autour d'elle.

— Rosina, dit auprès d'elle une voix vibrante d'émotion, Rosina, est-ce vrai?

Elle tressaillit, elle n'avait vu venir personne, mais elle savait bien qui était là, tremblant et la dévorant d'un regard passionné.

— Quoi? balbutia-t-elle, n'osant lever les yeux, ni bouger à cause de l'enfant endormi.

— Est-ce vrai que tu nous quittes, que tu retournes à la montagne?

— *È vero*, dit-elle (c'est vrai).

— Es-tu donc si malheureuse ici?

— Oh! non! cria-t-elle, oh! non!

— Pourquoi alors?

Elle baissa la tête sans répondre. Angelino se rapprocha d'elle.

— Tu n'auras donc fait que traverser ma vie pour l'empoisonner? Je t'ai donné mon cœur la première fois que je t'ai vue, ici, à cette même place. Tu m'as trompé, et je n'ai jamais cessé de t'aimer. J'avais juré de ne jamais me marier, et j'aurais tenu mon serment. Puis tu es revenue mourante et libre, et l'espoir m'a repris. Vas-tu encore me tromper? Ne pars pas, Rosina : je t'aime plus que jamais, et je n'ai pas de plus vif désir que celui de t'entourer de tendresse et de bonheur. Je ne peux pas te voir partir comme une mendiante avec cette *bambina* pour laquelle il te faudra travailler. Laisse-la-moi au moins, je serai un père pour elle, et

puis, si elle reste, je conserverai toujours l'espoir de te voir revenir.

Elle pleurait en silence.

— Rosina, reprit-il doucement, réponds-moi devant la *Madonna* qui nous entend, as-tu un peu d'affection pour moi?

Un grand cri s'échappa de son cœur.

— *Ti voglio tanto bene! tanto!* Je t'aime tant!

Elle ne put voir dans l'obscurité l'éclair de joie qui brilla dans les yeux du *contadino.*

— Alors pourquoi partir? murmura-t-il.

Elle joignit les mains sur la tête de l'enfant endormie et frissonna.

— Il est à peine froid dans son cercueil,.. dit-elle. C'est trop tôt,.. trop tôt pour parler d'amour. Et la *jettatura* qui me poursuit! Non! non! je ne peux pas...

Et soudain elle se leva.

— Allons trouver Giuditta, dit-elle d'une voix troublée.

Giuditta lisait dans un gros livre à la lueur d'une petite lampe. La jeune femme, tenant toujours l'enfant endormie entre ses bras, vint s'agenouiller devant elle.

— *Madre mia*, dit-elle, que dois-je faire? Il dit qu'il m'aime et veut devenir le père de cette enfant. Que dois-je faire?

Giuditta l'entoura de ses bras. — Accepter, dit-elle : n'es-tu pas déjà ma fille?

Rosina cacha sur son épaule son visage inondé de larmes.

— Et la *jettatura?* murmura-t-elle.

— La *jettatura!* dit Giuditta; ce n'est pas pour rien que je m'appelle la Strega. Je connais, pour chasser le mauvais sort, un remède infaillible, un amour fidèle et profond comme celui qu'a mon Angelino pour toi. Je te réponds que la *jettatura* ne résiste pas à ce charme-là.

— Ah! tu ne partiras pas, maintenant, dit Angelino avec un joyeux élan.

— Si, elle partira, dit doucement Giuditta. Il faut laisser passer son année de veuvage. Elle ira dans la montagne avec son père et son enfant, le bon air achèvera sa guérison, elle apprendra une quantité de *stornelli* pour égayer nos veillées et redescendra à l'automne avec les troupeaux. Alors nous lui laisserons le choix. Elle sera libre de retourner à la Maremme avec son père, ou elle restera ici pour ne plus nous quitter.

— Je reviendrai, dit la *poverina* d'une voix tremblante d'émotion, je reviendrai.

P

Psse O. Cantacuzène-Altieri.

LES DÉMONIAQUES

D'AUTREFOIS

II[1].

LES PROCÈS DE SORCIÈRES ET LES ÉPIDÉMIES DÉMONIAQUES.

Après avoir exposé les opinions et les mœurs des hommes du moyen âge, relativement aux sorcières et à la possession démoniaque, il nous faut arriver à l'histoire des grands procès de sorcellerie. Dans cette étude, ce ne sont plus les traités de théologie démoniaque ou les discours sur les spectres qui nous serviront d'appui. Nous avons les témoignages des contemporains, les relations écrites et les mémoires. On pourra ainsi, mieux que par des généralités vagues, apprécier en toute connaissance de cause les croyances superstitieuses d'autrefois. Bien des points que nous n'avons pu traiter qu'incomplètement seront éclaircis, et la relation qui existe entre l'hystérie et la sorcellerie apparaîtra en pleine évidence. Ceux qui se plaisent parfois à nier le progrès comprendront que le paradoxe est insoutenable. Nous considérons comme iniquité ce qui passait pour justice, et comme cruauté barbare ce qui était légitime répression. Les mœurs et les idées ont changé à ce point que nous avons quelque peine à nous défendre d'une certaine indignation contre les magistrats du XVII[e] siècle. Gardons-nous cependant d'apporter dans nos appréciations une passion trop grande. Les erreurs que les juges du temps passé ont commises furent des erreurs universelles, et dont tout le siècle est res-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1880.

ponsable. Nous, qui jugeons les juges, soyons plus pitoyables qu'eux, et sachons les traiter avec plus d'équité et de clémence qu'ils ont traité les sorcières.

Une des plus illustres sorcières est Jeanne d'Arc. Quoique quatre siècles aient passé sur ce grand souvenir, il est encore vivant dans la conscience nationale. Prise à Compiègne par trahison, puis vendue aux Anglais, ses ennemis, l'héroïque jeune fille est amenée à Rouen, et, après quelques semaines de dure réclusion, elle comparaît devant un tribunal de juges ecclésiastiques et de docteurs en théologie, soigneusement choisis pour la condamner. Le cardinal anglais Winchester, l'évêque de Beauvais, Cauchon, sont les deux ennemis acharnés de la Pucelle : l'un est animé par je ne sais quel fanatique patriotisme ; l'autre est poussé par une furieuse ambition. D'abord le procès est fait à Jeanne pour cause de sorcellerie. A quoi en effet peuvent être dues tant d'éclatantes victoires, sinon au diable, qui, par l'intermédiaire de cette sorcière, a entrepris de chasser les Anglais de France? Mais les réponses naïves, simples, profondes, de Jeanne déroutent les juges. Ils vont alors chercher du renfort auprès de l'Université de Paris. La réponse ne se fait pas attendre. La faculté de théologie décide que la Pucelle est livrée au diable, impie envers ses parens, altérée de sang chrétien, etc. Cependant ce procès abominable était si inique que les juges n'osaient pas prononcer. Warwick est envoyé tout exprès par le roi d'Angleterre pour faire hâter le procès. Les Anglais avaient peur : ils tremblaient devant cette pauvre prisonnière qui les avait fait fuir si souvent. A tout prix il faut en finir. On use d'une fourberie infâme pour faire reprendre à Jeanne l'habit d'homme, et c'est la plus grave accusation qu'on ait pu porter contre elle. On la déclare hérétique, relapse, apostate, idolâtre, on lui rappelle ses crimes, *schisme*, *idolâtrie*, *invocation de démons*, et on la condamne à être brûlée vive (1431). A vrai dire, le crime de sorcellerie n'est là que pour la forme. Le vrai crime de Jeanne est d'avoir chassé les Anglais et sauvé la nationalité française. Cependant les écrivains ecclésiastiques du temps, soit français, soit anglais, ont été unanimes à admettre que Jeanne était réellement possédée du démon. Le dominicain Nider raconte une conversation qu'il a eue avec maître Nicolas Amici (Midy), licencié en théologie, lequel avait été délégué par l'Université de Paris auprès du tribunal de Rouen. Jeanne avait avoué qu'un ange de Dieu conversait familièrement avec elle. Or, au dire de tous les plus savans théologiens, cet ange ne pouvait être que le malin esprit. Aussi Jeanne était-elle une véritable magicienne, prédisant l'avenir, et c'est comme magicienne qu'elle a été brûlée. A ce propos, Nider rapporte un fait, assez peu connu en général, c'est que, quelque

temps après la mort de Jeanne d'Arc, deux jeunes filles de Paris répandirent le bruit qu'elles étaient envoyées par Dieu pour continuer l'œuvre de la Pucelle d'Orléans. Mais bientôt on s'empara d'elles, et on les accusa de magie et de sortilège. Les docteurs de théologie qui les examinèrent eurent bientôt la preuve qu'elles avaient été abusées par le démon. L'une de ces malheureuses femmes fut brûlée vive, l'autre, s'étant repentie, et ayant reconnu que son inspirateur était Satan, et non un ange de Dieu, fut épargnée.

A partir de cette époque, jusqu'au milieu du XVI[e] siècle, il y a peu de sorcellerie en France. En revanche, il y a beaucoup de loups-garous (1). Il faut joindre aux sorciers les loups-garous, car ils se ressemblent fort. Quelquefois le loup-garou est le diable, quelquefois c'est un véritable loup, ensorcelé par Satan. Mais le plus souvent c'est un sorcier qui se change en bête, et court la campagne sous cette forme pour faire plus de mal aux chrétiens. Les vieux auteurs français parlent avec terreur des loups-garous ou garwalls qui dévorent les enfans.

Hommes plusieurs garwalls devinrent :
Garwall, si est beste sauvage;
Tant comme il est en belle rage,
Hommes dévore, grand mal fait,
Es grands forêts converse et vait.

Les aliénistes ont donné un nom à cette variété de délire. Ils ont appelé *lycanthropes* (loups-hommes) les malheureux qui s'imaginent être changés en bêtes. Dans ces siècles d'ignorance et de misère, la lycanthropie était épidémique. Plusieurs s'imaginaient être couverts de poils, avoir pour armes des griffes et des dents redoutables, avoir déchiré dans leur course nocturne des hommes et des animaux, et surtout des enfans. Quelques lycanthropes ont été surpris en pleine campagne marchant sur leurs mains et sur leurs genoux, imitant la voix des loups, tout souillés de boue et de sang, et emportant des débris de cadavres.

Lorsqu'on soupçonnait qu'un loup-garou errait aux environs du village, on préparait une sorte de battue générale, afin de le saisir et de le tuer. Calmeil, dans son livre sur la folie épidémique, livre si riche en documens exacts, nous donne un arrêt du parlement de Dôle relatif à la chasse aux loups-garous (1573).

« Sur l'avertissement fait à la Cour souveraine du parlement à

(1) D'après M. Littré, les mots garou, garwall, gerulphus, viennent du mot germain *werewolf* (*vir vulpes*, homme-loup); le mot loup-garou signifie donc loup homme-loup.

Dôle, ès territoire d'Espagne, etc., que se voyoit et rencontroit souvent un loup-garou, comme on dit, lequel avoit déjà pris et ravi quelques petits enfans sans que depuis ils aient été vus ni reconnus, et s'étoit efforcé d'assaillir aux champs aucuns chevauchiers... Icelle Cour, désirant obvier à plus grand inconvénient, a permis et permet aux manants et habitans desdits lieux et autres, de, nonobstant les édits concernant la chasse, eux pouvoir assembler, et avec épieux, hallebardes, piques, arquebuses, bâtons, chasser et poursuivre ledit loup-garou par tous lieux où ils le pourront trouver et prendre, lier et occire, sans pouvoir encourir aucune peine et amende. »

Quelque temps après (1574), le parlement de Dôle faisait brûler ce malheureux fou, nommé Gilles Garnier, qui courait à quatre pattes dans les forêts et dans les champs, et qui mangeait les petits enfans, « même le vendredi, » ajoute naïvement l'arrêt.

Le plus souvent la lycanthropie ne sévissait pas sur un seul individu. Mais plusieurs habitans d'une même contrée étaient sujets en même temps à ce genre de folie. Dans le Jura, là où Boguet fit une si terrible justice, il y avait beaucoup de loups-garous, de sorte que presque tous les sorciers s'imaginaient être changés en loups, courir pendant la nuit à travers champs, déterrant les cadavres, courant sus aux petits enfans, et s'accouplant avec les louves.

Le loup-garou est différent du loup en ce que son pelage n'est pas au dehors, mais entre cuir et chair (Simon Goulard). « Il va aussi vite que le loup, ce qui ne doit être trouvé incroyable, car ce sont les efforts du mauvais démon qui les façonnent à la guise des loups. En marchant, ils laissent sur la terre la trace de loups. Ils ont les yeux affreux et étincelans comme loups, font les ravages et cruautés des loups, étranglent chiens, coupent la gorge avec les dents aux jeunes enfans, prennent goût à la chair humaine comme les loups, ont l'adresse et résolution à la face des hommes d'exécuter tels actes. Et quand ils courent ensemble, ils sont accoutumés de départir de leur chasse les uns aux autres. S'ils sont saoûls, ils hurlent pour appeler les autres. »

Laissons ces fables. Les loups-garous étaient de pauvres aliénés, vivant comme des sauvages, dans les bois, dans les champs. N'a-t-on pas, il y a quelques années à peine, trouvé dans un département français un individu vivant à la manière des bêtes au fond des bois, complètement nu, inoffensif en somme ; mais inspirant une certaine terreur superstitieuse aux habitans des villages voisins qui ne le connaissaient que par ouï-dire ou pour l'avoir aperçu de loin? Au XVIe siècle, alors que l'ignorance était profonde, alors que

les forêts étaient incultes, et les champs en friche, ces hommes sauvages, des fous assurément, qui poussés par une étrange démence se croyaient changés en bêtes, n'étaient pas rares. De Lancre, qui a vu un de ces loups-garous condamné par le Parlement de Bordeaux, décrit ainsi la physionomie de ce malheureux : « Je trouvai que c'était un jeune garçon, de l'âge environ de vingt à vingt et un an, de médiocre taille, plutôt petit pour son âge que grand ; les yeux hagards, enfoncés et noirs, n'osant quasi regarder le monde au visage. Il étoit aucunement hébété et fort peu spirituel, ayant toujours gardé du bétail. Il avoit les dents fort longues, claires, larges plus que le commun, et aucunement en dehors, les ongles aussi longs, aucuns noirs depuis la racine jusqu'au bout, et on eût dit qu'ils étoient à demi usés et plus enfoncés que les autres. Ce qui montre clairement qu'il a fait le métier de loup-garou, et comme il usoit de ses mains, et pour courir et pour prendre les enfans et les chiens à la gorge, il avoit une merveilleuse aptitude à aller à quatre pattes, et à sauter des fossés comme font les animaux de quatre pieds. Il me confessa aussi qu'il avoit inclination à manger de la chair de petits enfans parmi lesquels les petites filles lui étoient en délices, parce qu'elles sont plus tendres. »

Ce pauvre Jean Garnier, un simple d'esprit, comme on voit, fut condamné à une réclusion perpétuelle, mais il mourut l'année suivante.

A la fin du XVI[e] siècle, les épidémies de démonomanie, et par conséquent, les exécutions redoublent. Il y en a en Alsace (1541), à Cologne (1564), en Savoie (1574), à Toulouse (1577), en Lorraine (1580), dans le Jura (1590), dans le Brandebourg (1590), en Béarn (1605) (1).

Ces épidémies de sorcellerie n'étaient que des épidémies de folie. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce qu'il faut entendre par folie épidémique. Constatons seulement qu'on en faisait une terrible justice. — « Les sorciers que le sénat de Toulouse eut à juger en 1577 étaient à eux seuls plus nombreux que tous les accusés non-sorciers qui furent déférés à la justice locale pendant l'espace de deux ans. Beaucoup d'entre eux eurent à subir des peines plus ou moins graves : près de quatre cents furent condamnés à périr au milieu des flammes, et, ce qui n'est pas fait pour exciter une

(1) Pour le détail de quelques-unes de ces épidémies, je renverrai au bel ouvrage de Calmeil (*la Folie considérée sous le point de vue pathologique, historique et judiciaire*, 2 vol.; Paris, 1845) qui a traité avec une érudition sûre et perspicace toutes ces questions. On peut aussi consulter le livre curieux et instructif de Simon Goulard (de Senlis) : *Histoires admirables et mémorables de notre temps;* Paris, chez Jean Houzé, 1600, t. I., I[re] partie, p. 43-61.

médiocre surprise, presque tous portaient la marque du diable. » (Grégoire de Toulouse).

En Savoie, à peu près à la même époque (1574), on brûla beaucoup de sorciers. Lambert Daneau (1), qui nous raconte brièvement leur histoire, nous dit qu'en un an on brûla plus de quatre-vingts sorciers dans la seule ville de Valery. Il ne nous dit pas combien on en fit périr pendant ce temps dans les autres villes ; mais on peut supposer qu'il en fut exécuté un grand nombre. « En Savoie, on les appelle Eryges, du mot Erinnis, comme je crois, qui signifie diablerie, furie infernale et envie de tuer quelqu'un ; combien que quelques-uns aiment mieux les appeler Iriges, du mot grec Iynx, qui signifie certaines espèces d'oiseaux hideux et effroyables, qui vont seulement de nuit, comme font ces sorciers quand ils vont en leur synagogue. » En général, ces sorciers étaient de pauvres pâtres ; « si épais qu'on ne les peut dénicher quoiqu'il s'en fasse une diligente perquisition, et une plus rigoureuse justice. » D'ailleurs ils ne se recrutaient pas seulement parmi les gens du peuple, mais encore « parmi les gentilshommes, damoiselles, gens savans et qui ont bruit d'avoir bien étudié. » Daneau ajoute que la sorcellerie est en Savoie un mal très ancien, et que depuis Irénée ce pays est fameux par ses sorciers. Nous avons assez insisté sur les procès faits aux sorcières pour ne pas revenir sur ceux de Savoie. C'est toujours le même délire, la même confession de visions fantastiques, de diables noirs, blancs, verts, baillant des poudres magiques, avec la torture et le bûcher pour épilogue.

Les procès de sorcellerie en Lorraine (1580-1595) nous sont connus par le livre de Nicolas Rémi (2). Nicolas, ainsi qu'on peut le voir par le seul titre de son livre, n'est pas doux pour les sorcières. Comme tous ses contemporains, il est d'une crédulité admirable. Il croit au diable, et il a de bonnes raisons pour y croire ; car pendant sa jeunesse, comme il passait sa nuit à jouer avec ses camarades à Toulouse, un démon s'amusait à leur jeter des pierres aux jambes,

(1) *Deux Traités nouveaux, très utiles pour ce temps. Le premier touchant les sorciers, augmenté de deux procès extraits des greffes pour l'eclaircissement et confirmation. Le second contient une brève remontrance sur les jeux de cartes et de dés*, chez Jacques Baumet, 1569.

(2) Nicolas Rémi, conseiller intime du sérénissime duc de Lorraine, *Démonolâtrie d'après les jugemens, suivis de mort, d'environ neuf cents personnes qui, pendant l'espace de quinze ans en Lorraine, payèrent de leur vie leur crime de sortilege* ; Cologne, chez Henry Falckenburg, 1596. (Bibl. nat. R. 2559) Dans le même volume on trouve un traité de Georges Pictor, docteur-médecin de la curie impériale à Ensisheim (Haute-Alsace) : *des Démons qui se reunissent à certaines périodes lunaires* et un *Abregé de magie céremoniale* (incomplet), chez Henry Pierre ; Bale, 1562.

et les incommodait fort. De vrai, ce démon n'était pas des pires, car, s'il était importun, au moins ne faisait-il aucun mal. Rémi en conclut que le diable est partout, dans les temples les plus saints, dans les cellules des anachorètes, au milieu des saints conciles. A force de croire au diable, on finit par ne plus croire à Dieu.

En Lorraine, Rémi retrouva le démon. Cette fois il s'agissait de le combattre, et on peut être assuré que Rémi ne s'en fit pas faute. Les moindres indices lui servent pour retrouver la trace de Satan. Un jour, Catherine souffle sur un charbon allumé près du visage de Lolla, qui était enceinte. Par ce maléfice, Lolla ressentit aussitôt les douleurs de l'enfantement et put à peine rentrer au sien domicile devant que d'accoucher. Catherine est prise et brûlée comme sorcière. — Jeanne prend une coquille d'escargot et la réduit en poudre; cette poudre fait mourir tous les moutons de Barbara. Sur ce point Rémi disserte fort savamment. Cette poudre était-elle nuisible en elle-même ou par l'intention de nuire? En fut-il comme de cette fontaine de Dodone, dont parle Pline, où les flambeaux éteints s'allumaient et où s'éteignaient les flambeaux allumés? Le savant conseiller de Lorraine restant indécis, il nous est bien permis de ne pas résoudre la question. Des voyageurs s'égarent la nuit, et ne peuvent retrouver leur chemin, c'est la vieille femme qu'ils ont rencontrée tout à l'heure qui leur a jeté un sort. Ce qui préoccupe surtout Rémi, ce sont les effets des poudres magiques sur la santé. Il s'étend avec complaisance sur ce sujet, cherchant des exemples chez les anciens, parmi lesquels il a surtout lu et relu *l'Ane d'or* d'Apulée, et il prend pour argent comptant la fantaisie du romancier latin. Que les maladies aient une cause naturelle, simple, voilà ce que Rémi ne saurait admettre. En cherchant bien, on finit toujours par découvrir une sorcière. Un paysan est blessé par une épine, c'est une sorcière qui envenime le mal. Le mal guérit, c'est que la sorcière a eu peur. Un jeune enfant, debout près de la fenêtre, tend le bras pour prendre un nid d'oiseaux : il tombe et meurt des suites de sa chute. N'y a-t-il pas évidemment de la sorcellerie? Le pis de toutes ces sottises, c'est qu'elles se terminent toujours par un bûcher allumé.

La sorcière qui avait fait tomber l'enfant par la fenêtre était une vieille mendiante qu'on appelait l'ânière. On la prend, on l'interroge, on la torture. Pendant qu'elle est ainsi soumise aux horreurs de la question, la pauvre folle, les cheveux hérissés et la stupeur dans les yeux, regarde fixement un des angles de la salle : « C'est le démon, dit-elle, mon petit maître (*magistellus*), qui me regarde. Il a l'aspect féroce ; ses doigts sont crochus et bifurqués comme ceux des crabes ; sur son front s'élèvent deux cornes toutes droites. » En

vain Rémi, effrayé, écarquille les yeux pour découvrir Satan : il ne peut rien voir. L'astuce du diable fut telle qu'il ne se montra qu'à l'ânière sa complice. Une si méchante sorcière devait être brûlée : elle le fut en effet.

Parmi les femmes qu'on brûlait, les unes étaient folles, les autres hystériques. A ce titre, la marque du diable, c'est-à-dire l'anesthésie, était le plus souvent constatée. On faisait cette recherche avec d'autant plus de soin que c'est l'indice le plus grave de sorcellerie, et qu'aucune confession ne vaut la trace de la griffe de Satan. Rémi remarque avec raison que l'insensibilité est souvent accompagnée d'anémie. On a beau piquer et couper la peau où le diable a mis sa griffe, c'est à peine s'il s'écoule quelques gouttes de sang, tandis que, tout autour de la marque diabolique, le sang, dès qu'on a fait une plaie, jaillit abondamment. Enfin l'anesthésie n'occupe que la peau, les parties profondes restent sensibles.

Pour échapper aux douleurs de la torture ou du bûcher, certaines prisonnières essaient de se tuer (rien de plus commun que le suicide dans la folie et dans l'hystérie). Souvent ces desseins aboutissent, grâce à la protection du diable : quelquefois au contraire la tentative de suicide avorte, Dieu dans sa clémence permettant que les infâmes sorcières soient brûlées. Il est encore un autre moyen de se soustraire aux douleurs de la question, c'est de se graisser le corps avec des onguens diaboliques et des poudres maudites (contenant probablement de la mandragore ou de la belladone). Il peut même arriver que des geôliers infidèles vendent ces graisses aux accusées. Elles supportent ainsi plus facilement la douleur, ce dont Rémi, naturellement, prend grande indignation. Il s'étonne surtout de voir certaines femmes envahies, pendant qu'on leur fait subir la question, par une sorte de léthargie avec une insensibilité complète. Il est probable que cette léthargie diabolique n'était que la fin de l'attaque démoniaque, analogue à celle que nous avons décrite dans la première partie de cette étude.

A la fin de son livre, Rémi s'indigne contre ceux qui seraient tentés d'être indulgens pour les sorcières. Malheur à ceux qui veulent amoindrir le châtiment d'un crime si horrible et exécrable, alléguant pour excuse l'âge, le sexe, l'imprudence ou la frayeur des criminelles! « Tant d'impiétés, de maléfices, de monstrueuses passions, ne peuvent être justement punies que si l'on emploie tous les tourmens d'abord et le bûcher ensuite. »

Sur l'épidémie de sorcellerie du Jura, nous avons, par Boguet, qui malheureusement eut à juger beaucoup de sorciers dans cette contrée, des détails assez précis. Boguet, comme tous les contem-

porains, et plus spécialement les magistrats, croit aveuglément aux démons et à leur puissance. Cette puissance n'a pas de limite. « Il n'y a théologien qui puisse mieux interpréter la sainte Écriture qu'eux ; il n'y a jurisconsulte qui sache mieux que c'est des testamens, des contrats et des actions ; il n'est médecin qui entende mieux la composition des corps humains et la vertu des cieux, des étoiles, des oiseaux, des poissons, des arbres, des herbes, des métaux et des pierres. » Le diable peut tout. Voilà son axiome fondamental : voilà la base inattaquable de tous ses jugemens. Aussi, plus une accusation est absurde, plus elle paraît vraisemblable au grand juge. Il raconte très sérieusement l'histoire d'une pomme placée sur la margelle d'un pont, et de laquelle sortait un bruit et tintamarre si grand que l'on avait horreur de passer par là; heureusement quelqu'un, plus hardi que les autres, prit un long bâton et jeta la pomme dans le lac. Pourquoi cette pomme était-elle si bruyante? c'est que, depuis la faute d'Ève, la pomme est un fruit cher au diable, et des sorciers avaient placé celle-là sur le pont afin de mettre à mal quelque chrétien.

C'est à Saint-Claude, dans le Jura, à quelques lieues de Ferney, que les sorciers avaient machiné leurs trames : c'est là que Henri Boguet tint assises de justice. Quelle justice, grand Dieu! Il suffit, pour être édifié sur son compte, de relire la citation que nous avons faite précédemment. Françoise Secrétain, accusée par un enfant de huit ans, possède un chapelet dont la croix n'a que trois côtés; d'où l'on tire un indice contre elle. Elle ne pleure pas pendant que le juge lui parle; l'indice est plus grave encore. Elle a les yeux penchés contre terre pendant qu'on l'interroge; assurément cela est grave, car elle se consulte à Satan sur ce qu'elle doit répondre au juge qui l'interroge. Enfin on lui coupe les cheveux ras : elle est terrifiée, et avoue tous ses crimes : 1° qu'elle avait baillé cinq démons à Louise Maillat; 2° qu'elle s'était dès longtemps baillée au diable et que le diable avait la semblance d'un grand homme noir; 3° que le diable... 4° qu'elle avait été une infinité de fois au sabbat, et qu'elle y allait sur un bâton blanc; 5° qu'étant au sabbat, elle y avait dansé, et battu l'eau pour faire la grêle; 6° qu'elle et Gros-Jacques Bocquet avaient fait mourir Louis Honoré d'une poudre que le diable leur avait baillée!

Voilà déjà deux coupables. Avec une louable persévérance, Boguet finit par en trouver d'autres. Thiévenne Paget, gardant des vaches aux champs, en perdit une; comme elle se déconfortait, Satan s'adressa à elle et la gagna. Il en fit de même à Georges Gaudillon, qui se contristait de ne pouvoir conduire certains bœufs. Pierre Gaudillon, fâché de ce que sa faux ne coupait si bien que celle de

ses compagnons, se donna au diable (1). Satan apparut à l'instant à lui et le gagna. Claude Gaillard ayant soufflé contre Claude Perrier, tout aussitôt celle-ci tomba malade et enfin mourut. Tous ces malheureux, des fous, selon toute vraisemblance, sont saisis, interrogés, et ils confessent qu'ils vont au sabbat, les uns sur un bâton blanc, les autres sur un gros mouton noir, tantôt encore sur un bouc, sur un cheval, et le plus souvent par la cheminée. Quelquefois on va au sabbat à pied, quelquefois on n'y va pas du tout, et on y assiste cependant. Ainsi, un jour, « un mari s'aperçoit que sa femme pendant la nuit ne souffloit ni ne pipoit. Il l'espoinçonne, et s'aperçoit avec horreur qu'elle ne sent pas. » A ce moment, le coq chante, et l'épouse se réveille en sursaut. N'est-il pas évident qu'elle revient du sabbat? d'autant plus, ajoute judicieusement le mari, qu'il est mort du bétail à quelques miens voisins. Boguet, lui, n'admet pas qu'on puisse aller au sabbat en esprit seulement. Il semblerait alors qu'il dût conclure que cette femme n'est pas sorcière. Point du tout. c'est une sorcière, mais qui n'a pas été au sabbat.

A ces accusées on en joignit deux autres, dénoncées aussi par Françoise : Pierre Uvillermoz et Rolande Duvernois. « Cette Rolande, amenée devant le juge, se mit à japper comme un chien. roulant les yeux dans la tête avec un regard affreux et épouvantable. On jugea qu'elle étoit non-seulement sorcière, mais possédée, ce qui fut confirmé, car il lui fut impossible de prononcer le saint nom de Jésus. » On dut procéder alors, avant la punition de la sorcière, à l'exorcisme de la possédée. Le prêtre arrive, conjure le démon de lui dire son nom ; le démon, non sans difficulté, répond qu'il s'appelle Chat, qu'ils étaient deux, que son compagnon se nommait Diable. Alors se livre un combat entre le prêtre et Satan. Le prêtre s'aidait de prières et de conjurations, le diable se défendait avec blasphèmes et moqueries. C'était une chose étrange de voir comme il se servait du corps et des membres de la possédée. Tantôt elle regardait le prêtre de travers, tantôt elle lui faisait la grimace, et tordait la bouche en se moquant de lui. Enfin, le soir, un des démons sort par la bouche sous la forme d'une limace noire qui fait deux ou trois tours en terre et disparaît. Par malheur. le Chat restait encore, et celui-là fut plus opiniâtre. Le prêtre, à force d'exorcismes, finit par l'exasperer; de sorte qu'après force contorsions, jappemens, hurlemens, il se décida à quitter le corps de Rolande. Restait la sorcière, qui fut brûlée le 7 septembre 1600. « Mais comme l'on sortit cette femme hors de prison, l'air à l'instant

(1) C'est de là évidemment que vient l'expression populaire : *on se donne au diable*, quand on ne réussit pas à faire ce qu'on a entrepris.

s'obscurcit de nuées fort épaisses qui vinrent se résoudre en pluies si abondantes qu'à peine put-on allumer le feu pour la brûler. » Les autres complices du diable furent brûlées comme Rolande, mais Satan ne leur fit pas la même faveur, et aucune pluie ne tomba pour éteindre le bûcher.

Boguet, en homme prudent, n'a pas voulu laisser perdre les fruits de son expérience judiciaire, et à la fin de son livre il adresse, sous forme d'aphorismes, quelques bons conseils à ceux qui doivent juger des sorcières. Nous ne rapporterons que celui-ci : « Art. 63. Non-seulement il faut faire mourir l'enfant sorcier qui est en âge de puberté, mais encore celui qui est au bas (au-dessous de douze ans) si on reconnoît qu'il y ait de la malice en lui. Bien est vrai que je ne voudrois pas pratiquer en ce cas la peine ordinaire des sorciers, mais quelqu'autre plus douce, comme la corde. »

Vers la fin du XVIe siècle, ce ne sont plus les inquisiteurs et les prêtres qui ont la direction des procès de sorcellerie; la justice civile, au moins en France, prend le premier rang. Bien plus, des prêtres seront accusés de sorcellerie et périront sur le bûcher. Déjà auparavant il y avait eu quelques exemples de prêtres sorciers; le curé de Soissons, par exemple, dont parle Froissart, qui baptisa un crapaud, lui bailla l'hostie consacrée, et, pour ce, fut brûlé tout vif. Le curé de Saint-Jean-le-Petit, à Lyon, avait été brûlé en 1548 pour avoir dit et confessé qu'il ne consacrait point l'hostie quand il disait la messe afin de faire damner ses paroissiens. Bodin, et surtout de Lancre, estiment que ces châtimens sont fort justes. « Quand le prêtre s'oublie jusque-là de se dédier à Satan, la peine ne peut être assez grande. » De Lancre nous raconte l'histoire de messire Pierre Aupetit, âgé de cinquante ans, et prêtre depuis trente ans; ce malheureux, étant accusé de sorcellerie par le sénéchal du Limousin, n'avoue rien d'abord. Mais à la torture, il confesse des choses étranges : que le diable lui apparaissait en forme de mouche, de papillon, de chat; qu'il lui avait tourné le petit doigt, et rendu si raide qu'il ne pouvait le plier; qu'il allait au sabbat, et lisait dans un livre imprimé avec des mots étranges qu'il n'entendait nullement. Le pauvre Aupetit, dégradé d'abord par l'évêque de Limoges, est ensuite brûlé tout vif avec force amendes.

Au commencement du XVIIe siècle, dans cette partie du pays basque français qu'on appelle le Labourd, il y eut une effroyable épidémie de démonomanie. Un seigneur de Santa-Fé, chez qui on avait fait le sabbat, et à moitié fou, alla demander assistance au Parlement de Bordeaux. Une commission royale fut donnée à deux magistrats de cette assemblée, MM. d'Espagnet et de Lancre. Mais bientôt d'Espagnet dut retourner à Bordeaux. De Lancre reste

seul en face d'une multitude de sorciers, de sorcières, de démons, au milieu d'une population hostile, qui ne parle pas français, et dont il ne comprend pas la langue. Il s'acquitte néanmoins fort bien de sa tâche, puisqu'en quatre mois il parvient à faire brûler près de quatre-vingts sorcières. Il est si satisfait de son triomphe qu'il ne veut pas que le souvenir en soit perdu. C'est pour cela qu'il écrit son fameux livre sur l'Inconstance des démons, titre assez obscur, encore qu'il ait pris soin d'essayer de l'expliquer au début de son ouvrage (1). Grâce à ce livre, on peut faire l'histoire de l'épidémie démoniaque du Labourd. Après tout l'historien paraît sincère. Michelet en parle comme d'un galantin, bel esprit, et coureur de ruelles. Ce caractère n'apparaît pas bien clairement dans le livre de de Lancre, et, à mon sens, rien ne prouve qu'il ait séduit de jeunes sorcières, comme Michelet l'en accuse un peu légèrement.

Malgré la crédulité de de Lancre et sa facilité à admettre toutes les histoires qu'on vient lui raconter, il est déjà de son siècle par une certaine indifférence pour l'autorité religieuse et les tribunaux de l'inquisition. Il parle au nom d'un principe tout différent, au nom du roi et de la loi. « Le prêtre, dit-il, perd son privilège, s'il a composé ou affiché par les carrefours quelque libelle diffamatoire, à plus forte raison, s'il est sorcier et s'il favorise les sorciers. » Malgré l'évêque de Bayonne, on saisit cinq prêtres fortement soupçonnés d'aller au sabbat. Heureusement, dit Michelet, le diable secourut les accusés mieux que l'évêque. Comme il ouvre toutes les portes, il se trouva un matin que cinq des huit échappèrent. Les commissaires, sans perdre de temps, brûlèrent les trois qui restaient. L'un de ces prêtres, nommé Bocal, n'avait que vingt-sept ans. La plus grosse charge qu'il eut contre lui fut que « sa mère, ses sœurs et toute sa famille étaient sorciers et diffamés de tout temps de ce crime. Lorsqu'il eut dit sa première messe, il avait rendu l'argent des offrandes à sa mère, en récompense de ce qu'elle l'avait dès sa naissance voué au diable, comme font la plupart des autres mères sorcières. »

On peut, jusqu'à un certain point, par le caractère des habitans du Labourd, expliquer comment une épidémie de sorcellerie put

(1) *Tableau de l'Inconstance des mauvais anges et démons, ou il est amplement traité des sorciers et de la sorcellerie. Livre très utile et nécessaire non-seulement aux juges, mais à tous ceux qui vivent dans les lois chrétiennes, avec un discours contenant la procedure faite par les inquisiteurs d'Espagne et de Navarre à cinquante trois magiciens, apostats, juifs et sorciers en la ville de Logrogne en Castille, le 9 novembre 1610, en laquelle on voit combien l'exercice de la justice en France est plus juridiquement traité, et avec de plus belles formes, qu'en tous autres empires, royaumes, républiques et états*, par Pierre de Lancre, conseiller du roi au Parlement de Bordeaux, à Paris, chez Nicolas Buon, in-4°, 1613.

sévir parmi toute la population. De Lancre nous fait, des Basques, une description qui ne laisse pas que d'être intéressante. « Le Labourd, dit-il, est une côte de mer qui rend les gens rustiques, rudes et mal policés, desquels l'esprit volage est attaché à des cordages et banderolles mouvantes comme le vent, qui n'ont autres champs que les montagnes et la mer, autres vivres et grains que du millet et du poisson, ne les mangent sans autre couvert que celui du ciel, ni sur autres nappes que leurs voiles. Bref, leur contrée est si infertile qu'ils sont contraints de se jeter dans cet élément inquiet, logeant toute leur fortune sur les flots qui les agitent nuit et jour, qui fait que leur commerce, leur conversation et leur foi est du tout maritime. Toujours hâtés et précipités, ils se jettent presque tous à cet inconstant exercice de la mer, et méprisent le constant labeur et culture de la terre. Et bien que nature ait donné à tout le monde la terre pour nourrice, ils aiment mieux, légers et volages qu'ils sont, la mer orageuse que cette douce et paisible déesse Cérès. »

Si quelque part il y a eu un sabbat, et nous savons que la chose est fort douteuse, c'est assurément dans le Labourd, en 1609. Pour peu que l'on ne soit pas bien convaincu que les hystériques savent mentir impudemment, délirer en conservant toutes les apparences de la raison, pour peu que l'on oublie que l'hallucination d'un fou lui paraît une vérité incontestable, on s'imaginerait que le sabbat a réellement existé, tant sont précises les descriptions qu'en donnent les sorcières. « Le sabbat est comme une foire de marchands mêlés, furieux et transportés, qui arrivent de toutes parts, une rencontre et mélange de cent mille sujets d'une nouveauté effroyable, qui offense l'œil et soulève le cœur. Il s'en voit de réels et d'autres prestigieux; aucuns plaisans, mais fort peu, comme sont les clochettes et instrumens mélodieux qu'on y entend, qui ne chatouillent que l'oreille, et ne touchent rien au cœur. Les courriers ordinaires du sabbat sont les femmes : elles volent et courent, échevelées comme furies, ayant la tête si légère qu'elles n'y peuvent souffrir couverture. On les y voit nues, ores graissées, ores non : elles arrivent ou partent perchées sur un balai, ou portées sur un banc, un pauvre enfant ou deux en croupe. Et lorsque Satan les veut transporter en l'air, ce qui n'est encore donné qu'aux plus suffisantes, il les élance comme fusées bruyantes, et, en la descente, elles fondent bas cent fois plus vite qu'un aigle ou un milan ne sauroit fondre sur sa proie. Les enfans sont les bergers qui gardent chacun la bergerie des crapauds, que chaque sorcière qui les mène au sabbat leur a donné à garder. On y voit encore de grandes chaudières pleines de crapauds et vipères, cœurs d'enfants non

baptisés, chair de pendus, et autres horribles charognes, et des eaux puantes, pots de graisses et de poisons, qui se prêtent et se débitent à cette foire, comme étant la plus précieuse marchandise qui s'y trouve. Avec des chansons d'une composition si brutale et en termes et mots si licencieux et lubriques que les yeux se troublent, les oreilles s'étourdissent, et l'entendement s'enchante de voir tant de choses monstrueuses et qui s'y rencontrent à la fois. Le diable s'y représente parfois en bouc, puant et barbu, quelquefois en tronc d'arbre épouvantable, et il y paroît écartelé et comme estropiat et sans bras. Que s'il y paraît en homme, c'est un homme gehenné, tourmenté, rouge et flamboyant comme un feu qui sort d'une fournaise ardente, homme effacé duquel la forme ne paroît qu'à demi, avec une voix cave, morfondue et non articulée, mais impérieuse, brûlante et effroyable; enfin on y voit en chaque chose tant d'abominables objets, tant de forfaits et crimes exécrables que l'air s'infecteroit, si je les voulois exprimer plus au long, et peut-on dire sans mentir que Satan même a quelque horreur de les commettre et il tient les enfans éloignés, de peur de les rebuter pour jamais par l'horrible vue de tant de choses. »

Toute cette fantasmagorie disparaît au chant du coq, sentinelle qui découvre les mauvais desseins de l'ennemi du genre humain. Voici les vers que de Lancre a faits sur ce sujet, mêlant, comme on voit, le grave au doux et l'agréable à l'utile.

Les démons courans qui se mirent
Dans les ténèbres de la nuit,
Quand du coq ils oyent le bruit,
Tout épouvantés se retirent.

C'est l'approche qui les tourmente,
Du jour, du salut, et de Dieu,
Qui fait abandonner le lieu
Aux sergens de la noire tente.

Dieu montra du coq la puissance
A saint Pierre, lui prononçant
Qu'au troisième cri de son chant
Il nieroit sa connoissance.

De là nous croyons que c'est l'heure
Que Jésus revint des bas lieux,
Quand le coq chantant si joyeux
De sa venue nous asseure.

Pour frapper de terreur Satan et ses complices, les commissaires royaux dressent l'échafaud sur la place même où Satan tenait le sabbat. Chaque fois qu'on menait une sorcière au supplice, elle était accompagnée de toute sa famille, « de sorte qu'étant perchée

au haut de la potence, elle voyoit père, mère, tantes, mari, femmes, sœurs, frères, filles, nièces, et une infinité d'autres parens, lesquels, la larme à l'œil, la convioient de se dédire. » Mais presque toutes, au moment de mourir, rétractent leurs aveux.

Cela n'embarrasse pas de Lancre. Vraiment cette rétractation est peu de chose. N'a-t-on pas des preuves plus certaines? N'a-t-on pas surtout cette preuve infaillible de sorcellerie, le stigmate du diable? Le commissaire du roi, dans son récit, s'étend sur la recherche de cet indice, et les détails qu'il donne ont un grand intérêt médical; car la marque du diable, c'est l'anesthésie, c'est-à-dire la preuve de l'hystérie. Ainsi, par un étrange retour, ce qui, au XVII[e] siècle, était un indice de crime est aujourd'hui une preuve d'innocence. Deux personnes aident de Lancre à découvrir le stigmate diabolique : un chirurgien étranger, qui y devint merveilleusement entendu et suffisant, et une jeune fille de dix-sept ans, nommée Morguy, à laquelle Michelet, on ne sait pas trop pourquoi, fait jouer un rôle très important dans les procès du Béarn. Le chirurgien était pour les vieilles sorcières; on avait trouvé raisonnable « d'éteindre en lui la concupiscence que certaines explorations peuvent amener, et on lui faisait seulement voir *des charognes en vie*, si horribles, que le diable lui-même devait en avoir dégoût. » Pour constater la marque satanique, on prend une aiguille, une épingle, une alène, et on cherche par tout le corps la place où le diable a mis sa griffe. De Lancre dit que souvent cela est cruel, une espèce de *bourrelage*, mais il ne s'étend pas sur cette vaine émotion. D'ailleurs certains faits sont par lui bien observés. Quelquefois, dit-il, tout le corps est une seule marque; fait intéressant qui montre bien qu'il y avait des anesthésies totales, et probablement aussi des hémi-anesthésies. Quelquefois, au bout de quelques jours, la marque a disparu. Quelquefois elle est toute superficielle. Souvent aussi, malgré la blessure, il ne s'écoule pas de sang. Tous ces détails sont fort exacts et concordent bien avec ce que nous savons de l'hystérie. Point de doute que, si on examinait avec les méthodes d'autrefois les pauvres malades de la Salpêtrière, on les trouverait presque toujours marquées. On pourrait ainsi décrire la forme de la griffe du diable, constater qu'elle est passagère, qu'elle va en augmentant ou en diminuant d'étendue. Pour expliquer ces irrégularités qu'il ne comprend pas, de Lancre a recours à l'explication ordinaire. « Quant aux marques des sorciers, Satan les imprime, les efface et quelquefois ne les marque pas du tout, selon qu'il reconnoît la chose lui être plus avantageuse. » Notre magistrat acquit ainsi une grande expérience, de sorte que, plus tard, lorsqu'il retourna à Bordeaux, Messieurs de la Tournelle le consultaient dans les cas

difficiles. Une jeune fille de dix-sept ans avait été examinée en vain. De Lancre fut très habile : il trouva que l'œil gauche était plus hagard que l'autre, et qu'il y avait dans la pupille de l'œil un petit nuage qui semblait une patte de crapaud.

Au reste, les preuves ne manquent pas pour affirmer que les femmes, jeunes ou vieilles, examinées ou brûlées par de Lancre, étaient de véritables hystériques. Elles sont hardies, cyniques, sans pudeur, contant les circonstances les plus obscènes avec une telle liberté qu'elles semblent faire gloire de ces détails. Elles prennent un singulier plaisir à tout raconter. « Elles ne rougissent point, quelque impudente question ou sale interrogatoire qu'on leur fasse. »

Comme ceux qui les ont précédés, Sprenger, Boguet, Bodin, Le Loyer, les commissaires royaux au pays de Labourd sont froidement cruels, et la pitié ne saurait les émouvoir. La déposition des enfans d'une sorcière suffit pour la faire condamner. Un enfant de huit ans, et encore d'âge plus bas, marqué de marques insensibles, est un témoin fort croyable. Les enfans eux-mêmes sont punissables; s'ils vont au sabbat, ils seront fouettés trois fois auprès du bûcher où on brûle leurs parens; s'ils ont fait du poison, ils seront condamnés à mort. Quant aux sorcières qui se repentent, outre qu'elles sont fort rares, il ne faut leur pardonner qu'à bon escient, c'est-à-dire après s'être assuré qu'elles ne recommenceront pas. En effet, presque toutes les sorcières repenties retournent à leur crime, de sorte qu'en général le pardon est une mauvaise mesure.

En somme, si de Lancre eut la satisfaction de faire brûler beaucoup de sorcières, il eut le regret d'en laisser échapper un grand nombre. Elles se sauvèrent en Espagne, par delà les Pyrénées. A Logrono, il y eut cinq sorcières brûlées en 1610. Mais les inquisiteurs d'alors se montrèrent plus humains que Messieurs du Parlement de Bordeaux. La plupart des sorcières d'Espagne échappèrent. Quant à de Lancre, il s'est consolé en écrivant son livre, et en vantant la supériorité de la justice du roi sur celle des gens d'église.

Après les exécutions du pays basque et de Logrono, on n'allumera plus de bûcher collectif. On brûlera isolément quelques sorciers, Gaufridi, Urbain Grandier et d'autres, mais on ne jettera pas aux flammes toute une population (1). La sorcellerie elle-même

(1) Il faut excepter les sorcières d'une province de Suède. Dans l'année 1670, c'est-à-dire il y a deux siècles, on y brûla jusqu'à quatre-vingt-cinq sorcières (Calmeil). Au demeurant, il est probable qu'en compulsant les archives communales, non-seulement de la France, mais des autres pays d'Europe, on trouverait des exécutions pour crime de sorcellerie beaucoup plus nombreuses qu'on le suppose. M. Ch. Potvin a trouvé dans les registres de plusieurs villes de Belgique des documens intéressans, où sont décrits des raffinemens de cruauté qu'on ne peut lire sans émotion. — *Albert et Isabelle. Fragmens de leur règne*, par Ch. Potvin; Paris, 1861.

prendra une autre forme : on n'alléguera plus les faits absurdes, invraisemblables, que Sprenger, Nider et leurs successeurs laïques admettent si naïvement. Le siècle de Descartes et de Pascal n'est pas celui de la crédulité absolue. On voit cesser le sabbat, les loups-garous, les maléfices, tous ces méfaits de Satan qui paraissent à de Lancre, en 1610, des réalités indiscutables, et pour lesquelles le bûcher est la seule punition assez forte. Désormais Satan n'a plus qu'une manière d'être, c'est la possession. Chassé du monde, il se réfugie chez les jeunes religieuses hystériques.

Il est facile de comprendre la raison de cette défaite partielle. Les maléfices et les changemens d'hommes en bêtes sont des superstitions grossières. Au milieu de toutes les balivernes qui effrayaient tant Bodin, on ne saurait trouver un seul fait vrai, palpable, évident, qu'on relate avec procès verbal et signature des autorités. Les temps se sont corrompus tellement qu'il faut maintenant à une accusation un point d'appui solide et inattaquable. Ce point d'appui, on le trouve chez les possédées. Voilà une femme qui pousse des hurlemenset des cris farouches, qui se démène dans des contorsions inouïes, qui rejette, insulte, frappe les choses les plus saintes. Bien plus, ses compagnes, et généralement ses compagnes de cloître, car c'est une religieuse, font comme elle, parlent de démons qui les hantent, qui les poussent à exécuter des bonds étranges et à vociférer d'horribles blasphèmes. Voilà un fait positif qui défie toute incrédulité. Osez donc soutenir qu'il n'y a pas là un effet du diable, et que ces effrayans symptômes sont dus a une maladie du cerveau. Il faut presque arriver jusqu'à Pinel (1800) pour que la possession diabolique soit définitivement reléguée au nombre des formes de l'aliénation mentale.

Les procès de sorcellerie intentés ainsi à un seul individu ont plus d'intérêt peut-être que les procédures exercées contre toute une bourgade. Ce sont de véritables drames qui finissent, comme les drames du boulevard, après des péripéties diverses, par la mort violente, théâtrale, du principal personnage. La France a eu le privilège de ces sortes de scènes. De 1610 à 1640 ; il y a eu trois procès, inégalement célèbres, celui de Gaufridi (1610), celui d'Urbain Grandier (1634) et celui de Boullé (1638).

Quelque temps après que Romillion, protestant converti, honnête et bon prêtre, eut fondé l'ordre des ursulines, à Aix, en Provence, deux des religieuses de ce couvent furent prises de mouvemens extraordinaires et d'autres symptômes merveilleux. On peut deviner que ces symptômes sont tout à fait analogues à ceux que nous avons décrits déjà, en parlant de l'hystéro-épilepsie. Conformément à la croyance générale, Romillion supposa que ces

religieuses étaient possédées. Il essaya de les exorciser, mais il ne réussit pas, et les démons continuèrent à tourmenter les deux ursulines. Convaincu de son impuissance, le pauvre Romillion dut recourir à de meilleurs exorcistes. Les deux possédées, Louise Capeau et Madeleine de la Palud, fille d'un gentilhomme provençal, furent menées au couvent de Sainte-Baume, à l'inquisiteur Michaélis (1). Michaélis, ne se croyant pas lui-même assez fort, appela un dominicain flamand, le père Domptius. Il était de Louvain, dit Michelet, il avait déjà exorcisé, et était ferré en ces sottises. Louise, plus folle que méchante, mais méchante dans sa folie, avoue qu'elle a trois diables : Verrine, bon diable, catholique, léger, un des démons de l'air; Léviathan, mauvais diable, raisonneur et protestant ; enfin un autre, celui de l'impureté. Le sorcier qui a donné ces diables, c'est le prince des magiciens d'Espagne, de France, d'Angleterre et de Turquie ; c'est le prêtre Louis Gaufridi, alors curé de l'église des Accoules à Marseille. Madeleine, poussée par Louise et affolée de terreur, fait le même aveu. Elle reconnaît que Gaufridi a abusé d'elle par magie, et qu'il lui a envoyé toute une légion de diables, c'est-à-dire six mille six cent soixante-six (2). Michaélis, moine, qui détestait Gaufridi, prêtre séculier (3), profite de l'occasion qui lui est offerte. Il va dénoncer le magicien au parlement de Provence. Gaufridi était soutenu par les capucins, par l'évêque de Marseille et tout le clergé ; mais le parlement et l'inquisition font cause commune et finissent par obtenir qu'on leur livre le curé des Accoules. Il est amené comme un coupable à Aix devant Madeleine de la Palud.

Sur quoi est fondée l'accusation? Sur les visions d'une hystérique. Madeleine est folle. Ses accès démoniaques ne diffèrent en rien des accès hystéro-épileptiques de la Salpêtrière. Toutes ses accusations sont des fantaisies absurdes, de même nature que les vociférations incohérentes des filles hystériques pendant leur délire. « A l'exorcisme, dit Michaélis, Béelzébut continuoit à tourmenter Madeleine, la jetant à terre sur son ventre, puis en arrière, sur le dos, avec violence, puis jusqu'à trois et quatre fois la prenoit au gosier pour

(1) C'est Michaélis qui nous a raconté cette histoire : *Histoire admirable de la possession et conversion d'une pénitente séduite par un magicien;* Lyon, 1614, in 8°. Michaélis a encore composé un autre ouvrage intitulé : *Pneumalogie ou discours des esprits en tant qu'il est besoin pour entendre et résoudre la matière difficile des sorciers, comprise en la sentence contre eux donnée en Avignon l'an 1582*, in-8°; Paris, 1587. Les mémoires du père François Domptius sur le procès de Gaufridi sont de 1610; Paris.

(2) Il faut lire dans *la Sorcière* de Michelet, pages 233-259, le récit de toute cette sombre histoire.

(3) *Homo homini lupus, mulier mulieri lupior, sacerdos sacerdoti lupissimus*, dit un proverbe du moyen âge.

l'étrangler. Au dîner, les diables lui donnèrent la torture et la tourmentèrent par continuels mouvemens de la tête jusqu'à terre; et au souper, lui donnèrent la même torture durant une heure, lui tournant les bras et les jambes et puis tout le corps, faisant cliquer les os, et bouleversant toutes les entrailles; la torture finie, l'assoupirent tellement qu'elle sembloit morte. »

Que Madeleine ait été séduite par Gaufridi, à qui elle avait été confiée par M[me] de la Palud, sa mère, étant encore toute petite fille, cela est possible, mais non prouvé, comme le croit Michelet. Il ne faut pas tenir compte, pour charger un malheureux, des soi-disant révélations d'une hystérique. Ces révélations sont les hallucinations du délire et n'ont aucune réalité. D'ailleurs, ce n'est pas Madeleine qui accuse Gaufridi, c'est surtout Louise, qui l'appelle le prince des sorciers. « Il est plein d'iniquités. Il feint de s'abstenir de la chair, et toutefois ils se soûle de la chair des petits enfans. O Michaélis, les petits enfans qu'il a mangés, les autres qu'il a suffoqués, et puis après déterrés, pour en faire des pâtées, crient tous vengeance devant Dieu pour des crimes si exécrables. » Quant à Madeleine, dans l'intervalle de ses accès, elle est saisie d'horreur en pensant que par elle Gaufridi mourra. A plusieurs reprises, elle essaie de se tuer, mais le courage lui manque, et, à trois reprises différentes, ses tentatives de suicide échouent. Dans ses accès et surtout en présence de Louise, dont le delire exalte le sien, Madeleine lance des imprécations contre Gaufridi. Triste et lamentable spectacle que celui de ces deux folles accusant un innocent de crimes imaginaires! Après que Louise accuse Gaufridi de manger des petits enfans, Madeleine ajoute en riant, et en se gaussant : « Il s'en soucie bien de votre merluche et de vos œufs, il mange de bonne chair de petits enfans qu'on lui apporte invisiblement de la synagogue. » Le pauvre prêtre jure par le nom de Dieu, par la Vierge et par saint Jean-Baptiste que toutes ces accusations sont fausses. « Je vous entends, dit Madeleine. Parlant de Dieu le Père, vous entendez Lucifer; par le Fils, Béelzébut; par le Saint-Esprit, Léviathan; par la Vierge, la mère de l'Antechrist, et le diable, précurseur de l'Antechrist, vous l'appelez saint Jean-Baptiste. »

Gaufridi sentit qu'il était perdu. Le courage lui manqua. A la torture, peut-être même avant la torture, il avoua tout; oui, tout, c'est-à-dire des crimes qu'il n'avait pas commis. Il avoue que le diable lui a apparu, lui a fait des visites fréquentes, l'attendant à la porte de l'église, que plus de mille femmes ont été empoisonnées par le souffle irrésistible que Lucifer lui a donné. « J'avoue, dit-il encore, que lorsque je voulois aller au sabbat, je me mettois la nuit à ma fenêtre toute ouverte, je sortois de ma

chambre, et Lucifer me prenoit, et en un instant, je me trouvois transporté au sabbat, y demeurant quelquefois une, deux, trois, quatre heures. » On chercha sur son corps la marque du diable. Quand on lui ôta le bandeau placé devant ses yeux, il apprit avec horreur que par trois fois on avait enfoncé l'aiguille sans qu'il la sentît. Donc il était trois fois marqué du signe de l'enfer. L'inquisiteur ajouta : « Si nous étions en Avignon, cet homme seroit brûlé demain. »

Il fut brûlé. Le 30 avril 1611, à Aix, à cinq heures du soir, Louis Gaufridi, prêtre bénédictin en l'église des Accoules, fut dégradé. Le bourreau le conduisit en face de la grande porte de l'église ; là, il dut demander pardon à Dieu, au roi et la justice. Sur la place des Prêcheurs, le bûcher était dressé. Le malheureux y monta, et quelques minutes après il n'était plus que cendres.

Trois religieuses que le délire de Louise et de Madeleine avait gagnées, et qui étaient atteintes d'accès démoniaques, finirent par guérir. Il n'en fut pas de même des deux principales héroïnes de ce drame. Madeleine de la Palud, devenue complètement folle, sortit du couvent. On la voyait marcher les pieds nus dans les rues de Carpentras, où elle demandait l'aumône de porte en porte. Quant à Louise, elle continua ses dénonciations. Les révélations de Verrine, son diable, firent brûler une pauvre fille aveugle nommée Honorée.

Le XVII[e] siècle commençait par de terribles cruautés, par les exécutions du pays de Labourd, de Logrono et la mort de Gaufridi. Mais les temps sont déjà changés. Au lieu d'exciter l'admiration générale, ces iniquités de la superstition provoquèrent la colère et le mépris, au moins des savans et des philosophes. C'est l'époque où Bacon fait paraître son grand ouvrage (1620), où Harvey régénère la physiologie (1628), où Descartes prépare son *Discours de la Méthode*. Quelle singulière contradiction entre ces livres immortels et les compilations de sottises qui avaient, il y a vingt ans à peine, marqué le début du siècle (Le Loyer, Boguet, Bodin, de Lancre)! Un jeune homme, âgé seulement de vingt-quatre ans, et qui plus tard devint célèbre, Gabriel Naudé (1), se fit l'interprète de tous ceux que la vieille crédulité n'aveuglait pas. Il entreprit de justifier les magiciens. Ce qu'on appelle la magie n'est rien qu'un fatras absurde. Virgile n'a jamais été un sorcier, Raymond Lulle, Arnaud de Villeneuve, Paracelse, sont des savans et non des magiciens. Agrippa lui-même, le plus expert enchanteur de nos derniers temps, n'est pas un nécromancien, un adepte de Satan,

(1) *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie*; à Paris, chez François Targa, 1625.

mais une des lumières de son siècle. Son fameux chien noir n'est pas le diable, mais un simple chien, très dévoué à son maître, et qui n'a rien de diabolique. Gabriel Naudé est singulièrement hardi dans ses appréciations. « Il semble, dit-il, que ce soit la propriété essentielle des philosophes mathématiciens et naturalistes d'être réputés magiciens, puisque les jurisconsultes et théologiens n'en ont jamais été accusés. Tous les pays qui avaient des gens doctes se pouvaient assurer d'avoir des magiciens, desquels nous voyons que, par le défaut des premiers, l'Allemagne s'est toujours montrée assez stérile. Comme s'il n'y avait pas d'autres écoles que les cavernes de Tolède, d'autres livres que les Clavicules (terme de magie), d'autres docteurs que les diables! » Quant aux livres de sorcellerie, Naudé les traite comme il convient. « C'est une chose étrange que Del Rio, Le Loyer, Bodin, de Lancre, Godelmann, qui ont été ou sont encore personnes de crédit et de mérite, aient écrit si passionnément sur les démons, sorciers et magiciens que de n'avoir jamais rebuté aucune histoire, quoique fabuleuse et ridicule, de tout ce grand nombre de fausses et absurdes qu'ils ont pêlemêlées sans discussion parmi les vraies et légitimes. Il seroit grandement à souhaiter qu'ils fussent dorénavant plus religieux à n'avancer aucune histoire qu'après en avoir soigneusement examiné toutes les circonstances, et qu'ils voulussent balancer toutes choses à leur juste prix et valeur, pour ne se laisser induire à faire un jugement sinistre de quelqu'un sans grande occasion, et à forger ces accusations frivoles, pleines de vent et de mensonges, puisque, quand on vient à les examiner de près, on trouve ordinairement que ce ne sont rien que pures calomnies, soupçons mal fondés et paroles vaines, légères et étourdies. »

De fait, la sorcellerie était morte (1625), et les procès qui se firent après cette époque doivent être considérés comme des anachronismes. C'est pour cette raison sans doute que le procès d'Urbain Grandier est si célèbre. La conscience publique, qui avait sommeillé jusque-là, s'est enfin éveillée. De là un grand retentissement et une générale émotion (1). Le procès d'Urbain Grandier ressemble au

(1) On en retrouve la trace dans les nombreux pamphlets publiés alors sur le procès de Grandier: *Extrait des registres de la commission, etc.* (Poitiers, 1634); *Traité de la mélancolie, tiré des réflexions de M... sur le discours de M. Duncan* (La Flèche, 1635) *Apologie pour M. Duncan contre le traité de la Mélancolie. Récit véritable de ce qui s'est passé à Loudun* (Paris, 1634); *Véritable relation, etc.* (Paris, 1634); *l'Ombre d'Urbain Grandier, sa rencontre avec Gaufridi* (in-8°, 1634); *la Démonomanie à Loudun* (Loudun, 1634); *Admirable changement de vie d'un jeune avocat* (in-12, Loudun, 1636); *Véritable relation etc., par le père Tranquille* (in-12, La Flèche, 1634); *Interrogatoire de M. Grandier* (in-8°, Paris, 1634). Il faut joindre à ces livres l'*Histoire des diables de Loudun* (Amsterdam, 1694); *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu*

procès de Gaufridi. Les personnages ont changé ; mais le drame est le même. Des religieuses folles, hystériques, accusent un prêtre de les avoir ensorcelées, et le prêtre expie sur le bûcher ce crime imaginaire.

La scène se passe à Loudun, au couvent des Ursulines. Les Ursulines étaient des demoiselles nobles, assez instruites, ayant lu la Bible et parlant quelque peu le latin. L'une d'elles, Claire de Sazilly, était parente du cardinal de Richelieu ; la supérieure, celle qui fut malade la première, s'appelait Jeanne de Belciel. La maladie épidémique qui sévit plus tard, et avec tant de fureur, parmi les religieuses, commença en 1631, et peut-être plus tôt. En tous cas, elle resta à peu près ignorée, connue seulement de Mignon, confesseur de la supérieure. Mignon fit comme Romillion à Aix ; il essaya d'exorciser les diables ; mais, n'y réussissant pas, il s'adjoignit un prêtre fanatique, nommé Barré, qui était curé de Saint-Chinon. Le premier exorcisme public a lieu le 11 octobre 1631 devant Guillaume de Cerisay, bailli de Loudun, homme d'un esprit ferme et d'un grand courage, et devant Mannoury, chirurgien, lequel joua dans toute cette affaire un assez vilain rôle. Les démons exorcisés disent qu'Urbain Grandier est le sorcier qui les a convoqués.

Ce Grandier, curé de Loudun, élevé par les jésuites de Bordeaux, était un orateur éloquent, passionné, de grande mine. Intelligent et orgueilleux, il avait par ses allures provocantes, son mépris de l'opinion vulgaire, plus que par ses mœurs trop galantes, mécontenté et excité contre lui une partie de la ville. Quant aux religieuses, on ne peut douter que cet homme d'un esprit supérieur et d'une grande renommée n'ait fait une vive impression sur leur imagination. Grandier dédaigne l'accusation que portent contre lui Mignon et Barré. Son supérieur de Bordeaux, le belliqueux évêque de Sourdis, ancien marin, ne fait que rire de ces histoires de diables. Le bailli, sa courageuse femme et un médecin nommé Duncan, avaient par des preuves irréfutables démontré la vanité de tous les motifs de l'accusation, de sorte que pendant l'année 1632 et le commencement de 1633, on put croire qu'Urbain Grandier était sauvé.

Les démons cependant n'en continuaient pas moins leurs ébats. La renommée porta le récit de leurs hauts faits dans toute la France.

(Amsterdam, 1716) ; *Examen et discussion critique, etc.* (Liége, 1749). On voit que c'est toute une bibliographie. Cependant il n'y a là qu'une indication sommaire.

Au moment où je corrige les épreuves de cet article, je reçois communication d'un livre qui va paraître dans quelques jours chez L. Baschet (Paris, 1880) avec ce titre : *Urbain Grandier et les Possédées de Loudun*. M. le docteur Legué a pu, sur un sujet si souvent traité, et qui paraissait épuisé, réunir un très grand nombre de précieux documents inédits. Malheureusement les limites que je me suis assignées m'empêchent d'entrer dans plus de détails.

On venait de Paris, de Marseille, de Lille, pour les voir à l'œuvre. Richelieu, voulant faire cesser ce désordre, envoya à Loudun M. de Laubardemont, comme commissaire royal, avec pleins pouvoirs (novembre 1633). Les historiens et les poètes ont été sévères pour Laubardemont, et l'ont accusé de poursuivre Grandier par animosité personnelle. Ils le représentent comme un sinistre bourreau. Il est possible que cette légende ne soit pas tout à fait conforme à l'histoire, et je m'imaginerais volontiers que Laubardemont, comme de Lancre, Boguet, Bodin, comme tous les grands juges et commissaires des parlemens, croyait à la possession démoniaque et à la sorcellerie de Grandier. Dans ce lamentable procès, si injuste, il semble que tout le monde a été de bonne foi, Grandier en niant, Mignon, Barré et Laubardemont en affirmant, les ursulines en accusant dans leur délire les maléfices de Grandier.

Celles-là surtout étaient de bonne foi. Quelques pamphlétaires protestans du XVIII[e] siècle, et quelques historiens du XIX[e] siècle ont imaginé je ne sais quelle comédie jouée de concert par les ursulines, Laubardemont et Richelieu pour perdre un prêtre libre penseur. C'est du roman. La vérité est que les ursulines furent terriblement et follement sincères. Leur maladie n'était pas simulée, mais réelle, tout aussi réelle que celle des folles que l'on enferme.

Voyons en effet quels symptômes elles présentent. « Au jour de l'exorcisme, la supérieure passa dans la chapelle, voulant frapper les assistans, et faisant de grands efforts pour outrager le père même (le père Surin). Au chant des hymnes, le diable commença à se tordre, et en se vautrant et en se roulant, il conduisit son corps, (le corps de Jeanne de Belciel) jusqu'au bout de la chapelle, où il tira une grosse langue bien noire, et lécha le pavé avec des trémoussemens, des hurlemens et des contorsions à faire horreur. Il fit encore la même chose auprès de l'autel, après quoi il se releva de terre, et demeura à genoux avec un visage plein de fierté, faisant mine de ne vouloir pas passer outre ; mais l'exorciste, avec le saint sacrement en mains, lui ayant commandé de le satisfaire de parole, ce visage changea, et devint hideux, et la tête se pliant en arrière, on entendit prononcer d'une voix forte tirée du fond de la poitrine : « Reine du ciel et de la terre, pardon. » Les autres religieuses ont des accès analogues. « Étant renversées en arrière, la tête leur venoit aux talons, et elles marchoient ainsi avec une vitesse surprenante et fort longtemps. J'en vis une qui, étant relevée, se frappoit la poitrine et les épaules avec sa tête, mais d'une si grande vitesse et si rudement qu'il n'y a au monde personne, pour agile qu'il soit, qui puisse rien faire qui en approche. Quant à leurs cris, c'étoient des hurlemens de damnés, de loups enragés, de bêtes horribles. On

ne sauroit imaginer de quelle force elles criaient. Rien en cela comme dans le reste qui fût humain. » Quelquefois les convulsions sont remplacées par l'extase, la catalepsie, et des symptômes analogues au somnambulisme. « Dans leurs assoupissemens elles devenaient souples et maniables comme une lame de plomb, en sorte qu'on leur pliait le corps en tous sens, en devant, en arrière, sur les côtés, jusqu'à ce que la tête touchât par terre, et elles restaient dans la pose où on les laissait, jusqu'à ce qu'on changeât leurs attitudes. » M. Figuier, qui a donné l'histoire détaillée de ce fameux procès, pense qu'il y a eu à Loudun des faits analogues à la prétendue *lucidité* des somnambules (1). Mais ces faits sont des plus contestables, car il faut ajouter peu de foi au témoignage des exorcistes d'alors, fort crédules en général, et en particulier acharnés contre Grandier. D'ailleurs rappelons-nous que l'hystérie, l'hystéro-épilepsie, la catalepsie, le somnambulisme, sont des maladies voisines, que l'on passe facilement de l'une à l'autre, et que, dans tout accès démoniaque, il y a des périodes très analogues à l'accès de somnambulisme.

Le lendemain de son arrivée à Loudun, Laubardemont fait arrêter Grandier, l'auteur de toutes ces misères. Grandier persistant dans ses dénégations, on le fait comparaître devant les possédées pour confronter les démons et leur prince. La scène fut dramatique : car la présence de Grandier provoqua chez les religieuses de terribles accès. « Toutes les possédées firent entendre des cris fort étranges, persistant d'accuser Grandier de magie; ce furent des convulsions si horribles, des postures si épouvantables, que cette assemblée pouvoit passer pour un sabbat. » L'un des démons cria que Béelzébut était entre Grandier et le père Tranquille, capucin ; presque aussitôt toutes voulurent se jeter sur lui, s'offrant de le déchirer, de montrer ses marques et de l'étrangler, quoiqu'il fût leur maître. Ces violences et ces rages furent poussées à un tel point que, sans le secours des personnes qui étaient au chœur, Grandier eût infailliblement perdu la vie.

N'ayant rien avoué, Grandier fut appliqué à la torture. Le chirurgien Mannoury, qui avait déjà cherché sur l'infortuné prêtre les stigmates du diable, fut chargé de recommencer cette besogne. Mais comme Grandier témoigna sa répugnance à se laisser toucher par Mannoury, ce fut un autre chirurgien plus humain, nommé Fourneau, qui s'en acquitta. Comme les moines et les juges voulaient faire mettre des pointes de fer entre les ongles et la chair,

(1) Gaston, duc d'Orléans, venu à Loudun pour voir les possédées, témoigna que les démons pouvaient exécuter des ordres secrètement donnés.

Fourneau refusa. Malgré cet adoucissement, la torture fut terrible. Les jambes étant liées, on enfonça des coins à coups de maillet entre les cordes, de manière à ce que les os fussent broyés. Cependant Grandier, quoi qu'en aient dit ses accusateurs, n'avoua rien; il reconnut cependant qu'il était l'auteur d'un manuscrit trouvé dans ses papiers, et qui traitait du célibat des prêtres.

Le 18 août 1634, Urbain Grandier, curé de Loudun, fut conduit à la place de Sainte-Croix, à Loudun, attaché à un poteau sur le bûcher, et brûlé vif, avec les pactes et caractères magiques témoignant l'énormité de son crime (1).

La légende raconte que tous ceux qui avaient contribué à la mort de Grandier, assignés par le prêtre innocent au tribunal de Dieu, furent punis dans un bref délai. Cependant Jeanne de Belciel, la supérieure, vécut encore assez longtemps, et quitta la vie en odeur de sainteté. Laubardemont ne mourut qu'en 1651. Il est vrai que le père Lactance, le père Surin, le père Tranquille, le chirurgien Mannoury, tous personnages, qui, à des degrés divers, avaient contribué à la mort de Grandier, furent saisis par les mêmes diables dont ils avaient recueilli les accusations. C'est dire qu'ils devinrent fous, ou peu s'en faut. Il est probable que le spectacle effrayant qu'avaient présenté les hystériques du couvent dans leurs convulsions et leur délire ne fut pas sans exercer une fâcheuse influence. Peut-être même, sinon le remords, au moins l'incertitude d'avoir bien jugé, ont contribué à développer cette démonopathie chez les juges. C'est un signe des temps. Ni Rémi ni Bodin n'ont eu de remords. Ils ont vécu satisfaits de leur œuvre, pensant que rien n'est plus agréable à Dieu et propre au salut que le brûlement d'une sorcière. En 1634, il en est déjà tout autrement. Le père Lactance meurt dans des convulsions horribles, trente jours après Grandier; le père Surin est saisi par Isaacaron, le démon de

(1) M. Legué, dans son livre sur Urbain Grandier, donne le *fac-simile* d'une estampe populaire extrêmement rare (il n'en reste probablement qu'un exemplaire), représentant la mort de Grandier. Cette image, destinée aux gens du peuple, est accompagnée d'une légende assez naïve : « Urbain Grandier, curé de ladite ville, étoit natif du pays du Maine, magicien de profession. Il y a environ neuf ans qu'il fut reçu magicien, et marqué par Asmodée, le démon de luxure, lors de son institution, avec une marque faite en patte de chat, en quatre endroits, savoir... toutes lesquelles marques ont été trouvées, comme a dit Asmodée, aux exorcismes que faisoit Mgr l'évêque de Poitiers, assisté du R. P. Lactance, récollet. Ledit curé a trois frères, dont il y en a deux sorciers, et marqués, lesquels ont quitté le pays. Le diable et le curé s'entr'promirent trois choses : la première le rendre un des plus éloquens de ce temps, et de fait c'étoit merveilles de l'entendre; la seconde qu'il le feroit jouir des plus belles et principales demoiselles de Loudun, la troisième de lui donner un chapeau rouge (et moi je ne pense pas que le diable en ait entendu un autre que celuy de feu et de flamme, qu'il n'a pu éviter et qu'il a bien mérité). »

Jeanne de Belciel. Le malheureux exorciste, au moment où il commandait au démon de sortir, l'a vu disparaître du visage de la possédée et s'attaquer à lui. Le père Tranquille mourut en 1638. Voici ce qu'on grava sur sa tombe : « Ci gît l'humble père Tranquille, de Saint-Rémi, prédicateur capucin. Les démons, ne pouvant plus supporter son courage en son emploi d'exorciste, l'ont fait mourir par leurs vexations. » Mannoury le chirurgien vit, un soir, le spectre de Grandier lui apparaître, et il mourut quelques jours après. Il ne faut pas assigner à ces maladies quelque cause mystérieuse. La mort dramatique de Grandier avait été un événement terrible. Dans ces imaginations troublées, et ces consciences, nous le croyons, honnêtes et sincères, la lutte entre l'esprit nouveau et la crédulité ancienne a bien pu ébranler les fondemens de la saine intelligence et de la froide raison.

Le fait est que les convulsions étranges provoquées par les diables de Loudun ne cessèrent pas quand le sorcier fut brûlé. L'hystérie ne se dissipe pas aussi facilement que la fumée d'un bûcher, et on n'a pas encore prouvé que pour guérir des convulsions il suffise de sacrifier un innocent. Donc les ursulines continuèrent à délirer. La contagion gagna les séculières de la ville. Dans une ville voisine, parmi les dames et les demoiselles de la bourgeoisie, à Chinon, il y eut aussi des attaques démoniaques. Ce même Barré, qui avait d'abord exorcisé les religieuses de Loudun, pratiqua de nombreux exorcismes; « il auroit exorcisé des pierres. » Les diables des bourgeoises de Chinon désignèrent leurs princes : un certain curé nommé Santerre, puis un autre nommé Giloire. Les deux prêtres eurent fort peur. Cette peur était bien naturelle, car les exemples de Gaufridi et de Grandier n'avaient rien d'encourageant. Ils eurent recours à leurs supérieurs, à l'évêque de Tours, à l'archevêque de Paris, qui intercédèrent auprès de Richelieu. Les énergumènes furent mises dans une prison, où elles étaient tous les jours traitées « de la bonne manière ». Quant à Barré, il fut interdit et exilé (1640). Depuis deux ans déjà, à Loudun, les diables avaient cessé leurs contorsions, Richelieu ayant fait supprimer la pension de 4,000 livres qu'on allouait au couvent.

L'histoire des diables de Louviers est plus obscure que celle des diables de Loudun. Quoiqu'un innocent ait été brûlé, on s'en est fort peu inquiété. Les historiens, après s'être apitoyés sur Grandier, n'ont pas trouvé un mot de compassion pour le pauvre prêtre Boullé, qui périt sur le bûcher, accusé par une hystérique complètement folle. Michelet, dans le récit qu'il nous donne de cette histoire, montre une légèreté déplorable, et on peut dire qu'il n'en a pas compris la véritable signification.

Dans le couvent de Saint-François, à Louviers, l'année même où Urbain Grandier mourait sur le bûcher, des religieuses se sentirent possédées par des diables. Nous savons ce que signifie cette possession. « Ces quinze filles, dit un des témoins oculaires (1), se pâment et s'évanouissent durant les exorcismes, en telle sorte que leur pâmoison commence lorsqu'elles ont le visage le plus enflammé. Pendant cet évanouissement, qui dure quelquefois demi-heure et plus, l'on ne peut remarquer ni de l'œil ni de la main aucune respiration en elles, et elles reviennent d'une façon merveilleuse en remuant premièrement l'orteil, puis le pied, puis la jambe, puis la cuisse, puis le ventre, puis la poitrine et puis la gorge, le visage demeurant cependant interdit de tous ses sens, lesquels enfin il reprend tout à coup en grimaçant, et la religieuse hurlant et retournant en ses violentes agitations et précédentes contorsions. » — « Dagon (le diable qui possédait la sœur Marie du Saint-Esprit) fut quatre bonnes heures, nous dit le père Esprit de Bosroger, dans la plus grande rébellion qu'on puisse imaginer, pour empêcher la fille de communier, et pendant tout ce temps-là il lui fit souffrir d'étranges contorsions, la jeta par terre plusieurs fois, lui fit faire cent bonds, cent courses autour de l'église, la fit pousser, choquer et renverser le monde, s'élancer et sauter sur les autels, tâcher à tout rompre, dire cent paroles d'insolence, demander à tout le peuple des adorations, mépriser Dieu avec des bravades et des rages insensées. Enfin il lui fit dire cent blasphèmes horribles, le refrain ordinaire du démon. Pendant cette rage, les exorcistes, voyant ce Dagon sur le grand autel, l'interpellèrent par des prières. Comme si ce démon eût été frappé d'un coup de foudre, il tomba par terre jusque contre le balustre, sur la face, à plus de quatre ou cinq pas de l'autel. »

Chaque religieuse tourmentée avait son démon. « La sœur Marie du Sainct-Sacrement, fille du président de l'élection du Pont-de-l'Arche, est possédée par Putifar, le démon de Picard ;

« Sœur Marie du St-Esprit, par Dagon, démon de Magdeleine Bavent ;

« Sœur Anne de la Nativité, novice, par Léviathan ;

« Sœur Barbe de Sainct-Michel, par Ancitif ;

« Sœur Louise de Pinteville, fille du procureur général de la cour des aydes, de Normandie, par Arfaxat ;

« Sœur Anne de Sainct-Augustin, tourmentée de Gonsague ;

« Sœur Marie Chéron, possédée de Grongade ;

« Sœur Marie de Jésus, possédée par Phaéton ;

(1) J. Lebreton, théologien, *la Défense de la vérité touchant la possession des religieuses de Louviers*; Évreux, 1643, in-4°.

« Sœur Elizabet de Sainct-Sauveur, possédée d'Asmodée ;

« Sœur Françoise de l'Incarnation, possédée de Calconix (1). »

Parmi les religieuses ainsi atteintes, il y en avait deux plus malades que les autres, la sœur Anne de la Nativité et la sœur Magdeleine Bavent. Comme il arrive souvent en pareil cas, elles se détestaient et s'accusaient réciproquement de forfaits abominables. Par malheur, une de ces deux filles, Magdeleine Bavent, s'imagina que son confesseur, mort depuis quelque temps, le prêtre Picard, était un sorcier, l'instigateur, le complice de tous ces diables.

Il existe un livre curieux, assez rare, je crois (2), qu'on pourrait intituler: Mémoires de Magdeleine Bavent. Lorsque cette religieuse fut emprisonnée à Rouen, le R. P. Desmarets, de l'Oratoire, lui conseilla d'écrire le récit de sa vie. Le manuscrit confié au père Desmarets, probablement revu et recopié par lui, fut imprimé en 1652. Cette étrange confession d'une folle, Michelet l'a prise au sérieux. C'est avec les hallucinations, les visions de cette hystérique que l'historien a essayé de retracer les épisodes de la possession de Louviers. Comment un écrivain d'un tel génie s'est-il laissé abuser à ce point? Comment n'a-t-il pas vu à chaque ligne de l'autobiographie de Magdeleine percer la fourberie maladive ou le délire fantasque de l'hystérie? Faut-il croire que le vieux prêtre David, le prédécesseur de Picard, faisait mettre bas tous habits aux religieuses, pour leur donner la communion dans l'état de pureté d'Ève avant le péché? Faut-il admettre que David ait légué par testament son corps à Béelzébub? Faut-il être assuré que Picard et Boullé allaient au sabbat en compagnie de Magdeleine? Il est possible à la rigueur qu'il y ait dans la confession de Magdeleine quelques vérités éparses, mais la malheureuse est tellement folle qu'on ne pourra jamais distinguer dans ce fatras ce qui est faux et ce qui est véritable. Autant ce livre est intéressant au point de vue psychologique, autant au point de vue historique il a peu de valeur. Si on faisait quelque fond sur lui, on serait aussi crédule que Messieurs de l'Officialité d'Evreux et du Parlement de

(1) *Récit véritable de ce qui s'est fait et passé à Louviers, touchant les religieuses possédées. Extrait d'une lettre écrite de Louviers à un évêque.* Paris, Beauplet, 1643.

(2) *Histoire de Magdeleine Bavent, religieuse du monastère de Saint-Louis de Louviers, avec sa confession générale et testamentaire, où elle déclare les abominations, impiétés et sacrilèges qu'elle a pratiqués, et vu pratiquer, tant dans ledit monastère qu'au sabbat, et les personnes qu'elle y a remarquées. Ensemble l'arrest donné contre Mathurin Picard, Thomas Boullé et ladite Bavent, tous convaincus du crime de magie.* Dédié à Mme la duchesse d'Orléans, à Paris, chez Jacques Legentil (1652). Ce livre, ainsi que toutes les plaquettes et tous les mémoires où il est question des possédées de Louviers, a été réimprimé à Rouen (1879), avec son titre et le titre suivant : *Recueil de pièces sur les possessions des religieuses de Louviers* (impr. Léon Deshays).

Rouen, qui déterrèrent le corps de Picard et brûlèrent vivant Boullé sur la simple dénonciation de la folle.

Qu'on en juge d'ailleurs, et qu'on dise si ce n'est pas ici le langage d'une aliénée. « Un jour qu'il (Picard) me fit communier à la grille; il me toucha du doigt au sein, par-dessus la guimpe, en me donnant la sainte hostie, et, au lieu de prononcer les paroles usitées en cette action sainte, il me dit : « Tu verras ce qui t'arrivera. » En effet, contrainte par des agitations intérieures d'aller au jardin, je m'assis sous un mûrier. Alors le démon m'apparut sous la figure d'un chat de la maison, qui mit deux de ses pattes sur mes genoux, les deux autres vis-à-vis de mes épaules, et approchant sa gueule assez près de ma bouche, avec un regard affreux, sembloit me vouloir tirer la communion. Si la sainte hostie me fut tirée ou non, je n'en sais rien. Le diable l'assure en quelqu'un de mes papiers... La nuit prochaine j'entendis de mon lit une voix comme de quelqu'une des religieuses qui m'appeloit. Il pouvoit être près de onze heures; je me lève et m'en vais vers la porte de ma cellule, et incontinent je me sens enlevée, sans savoir par qui ni comment, perdant toute connoissance jusqu'à ce que je me vis en certain lieu qui m'est inconnu, où il y avoit plusieurs prêtres et quelques religieuses, et me trouvai auprès de Picard. » Ainsi, nous retrouvons l'assemblée nocturne, le sabbat où se réunissent des prêtres et des religieuses, et cela, au milieu du XVIIe siècle, à l'insu de la maréchaussée et de la population, aux portes d'une ville aussi fréquentée que Louviers. Magdeleine affirme que le sabbat existe. Et pourquoi en douterait-elle puisqu'elle y a été? On estime par la valeur de cette affirmation ce qu'il faut penser des affirmations des vieilles sorcières dans le siècle précédent. Quoi! le sabbat serait une assemblée populaire, une sourde révolte des paysans et du clergé inférieur contre la féodalité? Au temps de Magdeleine Bavent, il n'y avait certes point de sabbat, et cependant, tout comme les magiciennes qui l'ont précédée, elle décrit cette diabolique cérémonie. « Je n'ai jamais su la manière de me faire enlever. Mes papiers, — comme bien des malades, Magdeleine a la manie d'écrire, — montrent évidemment que ç'a été par l'ordre et le pouvoir de Picard. Et quand j'aurois toutes les plus grandes envies d'aller au sabbat, il me seroit impossible, et je ne saurois par quel bout m'y prendre. Au reste, on me rapportoit de même qu'on m'avoit emportée, et je me retrouvois en ma chambre après une heure et demie ou trois heures, et me remettois dans le lit. Le lieu où se faisoit le sabbat m'est inconnu. Je n'en ai pas même discerné les particularités; seulement me souvient-il qu'il est plutôt petit que grand, qu'il n'y a point de sièges pour s'asseoir, et qu'il y fait clair à cause des chandelles posées sur l'autel en façon de flam-

beaux. Je n'y ai aperçu que des prêtres et des religieuses, très rarement des personnes séculières, et fort peu. Les diables y sont assez souvent en demi-hommes et demi-bêtes, quelquefois seulement en figure d'hommes, et Picard, auprès de qui je me suis toujours rencontrée, me les montroit. Il y a un autel sur lequel les prêtres célèbrent la messe avec le papier de blasphème. Quant à l'hostie qui est employée à la célébration de leur messe, elle ressemble à celle dont on se sert en l'église, sinon qu'elle m'a paru toujours roussâtre, et j'en puis parler, à cause qu'on y communie. On en fait aussi l'élévation, et pour lors j'oyois prononcer des blasphèmes exécrables. Quand on y mange, c'est de la chair humaine qu'on mange, mais cela arrive très rarement. Le jour du jeudi saint j'ai vu faire la cène d'une horrible manière. On apporta un enfant tout rôti; il fut mangé de l'assemblée, et je ne saurois dire avec une certitude évidente si j'en ai goûté. J'ai dit à mon confesseur qu'il me sembloit qu'oui, et que je cessai aussitôt parce que cette viande étoit fade. Deux hommes de condition ont paru au sabbat, l'un d'eux fut attaché en croix tout nu, et il eut le corps percé, dont il mourut aussitôt. L'autre fut attaché à un poteau et éventré. »

En vérité, ces citations, si longues soient-elles, ne sont pas inutiles; elles montrent l'erreur profonde de ceux qui acceptent pour valables toutes les billevesées que Magdeleine Bavent a racontées. Il nous est donc impossible d'éprouver pour elle la compassion que Michelet lui témoigne. Ce qu'elle ditde son emprisonnement, de ses souffrances dans la prison, de ses tentatives de suicide, ce sont évidemment des mensonges, des hallucinations, ou des véritées noyées dans de si énormes faussetés, qu'il serait déraisonnable d'y ajouter la moindre créance. D'ailleurs les divagations de cette malheureuse ont eu des conséquences bien plus graves que l'erreur d'un historien; elles ont amené la mort d'un innocent.

En 1643, on commence la procédure contre Boullé. Il faut quatre ans pour que la sentence définitive soit rendue (1643-1647). Pendant quatre ans, tout l'appareil de la justice laïque ou ecclésiastique est en mouvement pour démontrer le crime de Boullé. En vain un vaillant homme, Yvelin, chirurgien de la reine, indique par des preuves irréfutables que les possédées de Louviers sont des folles ou des fourbes : il ne peut ébranler la conviction ni de maître Pierre de Langle, pénitencier d'Evreux, ni de l'archevêque, ni des capucins exorcistes, ni des conseillers du parlement de Rouen. Les juges décident que Boullé est un sorcier, comme feu Picard son prédécesseur. Voici, par curiosité, les charges trouvées contre Boullé : 1° il est marqué de la marque des sorciers, reconnue par l'insensibilité à la dite marque; 2° Magdeleine Bavent l'a vu au sabbat commettant des obscénités et des sacrilèges infâmes; 3° des diables

sont logés dans le corps des religieuses de Louviers, et ces diables reconnaissent Boullé comme leur chef; 4° il a été surpris dès l'aube en compagnie d'un fantôme qui ressemblait étrangement au diable; 5° il éprouve des attaques de nerfs en disant la messe; 6° il guérit les maux de dents; 7° il se complaît à lire des livres dont la couverture est enfumée. Appliqué à la question extraordinaire, Boullé n'avoue rien, mais son crime est si évident qu'il n'a pas besoin d'être confessé pour être reconnu. Le malheureux est condamné. Reproduisons une partie de cet arrêt mémorable.

Extrait des registres de la cour du parlement : « La cour a déclaré et déclare Mathurin le Picard et Thomas Boullé dûment atteints et convaincus des crimes de magie, sortilège, sacrilège, et autres impiétés, et cas abominables commis contre la majesté divine. Pour punition et réparation desquels crimes ordonne que le corps dudit Picard et le dit Boullé seront ce jour d'hui délivrés à l'exécuteur des sentences criminelles, pour être traînés sur des claies par les rues et lieux publics de cette ville, et étant le dit Boullé devant la principale porte de l'église cathédrale Notre-Dame, faire amende honorable, tête, pieds nus et en chemise, ayant la corde au col, tenant une torche ardente du poids de 2 livres, et là demander pardon à Dieu, au roi et à la justice; ce fait, être traîné en la place du vieil marché, et là, y être le dit Boullé brûlé vif, et le corps du dit Picard mis au feu, jusques à ce que les dits corps soient réduits en cendres, lesquelles seront jetées aux vents. Fait à Rouen en parlement, le vingtième et unième jour d'août 1647. »

L'exécution eut lieu, — singulier rapprochement, — sur la place même où Jeanne d'Arc avait été brûlée deux siècles auparavant.

Boullé fut une des dernières victimes de la croyance au diable. En 1674, dans le pays de Vire, quelques paysans, à moitié fous, accusèrent les sorciers de leur avoir jeté un sort. L'affaire alla devant le Parlement de Rouen, qui condamna les prétendus sorciers à la peine de mort. Heureusement les mœurs avaient changé, à Versailles, sinon à Rouen. Un édit de Colbert, transformant la peine capitale en bannissement perpétuel, défendit aux tribunaux d'admettre dorénavant l'accusation de sorcellerie. Le parlement crut nécessaire de faire au roi une vigoureuse remontrance. « L'Écriture prononce des peines de mort contre ceux qui commettent le sortilège. Ç'a été le sentiment général de toutes les nations de condamner les sorciers au dernier supplice, et tous les anciens en ont été d'avis. En France même, tous les arrêts de justice depuis Grégoire de Tours jusqu'à de Lancre condamnent les sorciers jusqu'à la mort. » Cette remontrance n'eut aucun succès, et fort heureusement Louis XIV maintint sa décision.

Tout n'est pas fini cependant avec la sorcellerie. Elle reparaît en

1730 devant la cour d'Aix. Le procès de la Cadière contre le père Girard, son confesseur, est la copie exacte des procès de Gaufridi, de Grandier et de Boullé. Une religieuse, Louise Cadière, hystérique et presque folle, accuse son confesseur, le père Girard, jésuite, de l'avoir séduite et ensorcelée (1). Pour la séduction, elle n'est pas douteuse. Il suffit de lire les pièces du procès et les aveux même de Girard pour en demeurer convaincu. Mais, quant à la sorcellerie, on devine ce qu'il en faut penser. Comme Magdeleine de la Palud, comme Jeanne de Belciel, comme Magdeleine Bavent, Louise Cadière est une folle, démoniaque et hystéro-épileptique. Voici en effet ce que dit son défenseur, afin de prouver que Girard est réellement un sorcier : « On trouva la demoiselle Cadière dans des transports et des convulsions plus violentes que précédemment; alors l'abbé Cadière (son frère) prit une étole et un rituel, et il commença les prières de l'exorcisme. Il commanda au démon de dire son nom. La demoiselle Cadière, qui avoit été jusque-là insensible, et comme morte, dit d'un ton extraordinaire : « Girard Jean-Baptiste; » ce qu'elle répéta trois ou quatre fois. Messire Gandalbert, curé de la cathédrale de Toulon, dit que, pendant ses accidens, tous les membres du corps de cette fille étaient raides et inflexibles, son col enflé considérablement, et la peau tendue comme celle d'un tambour, et que, quand elle étoit revenue, elle disoit n'avoir aucune idée de ce qui étoit arrivé. Quand on prononça les exorcismes, elle fut furieusement attaquée. Messire Girard ayant mis l'étole sur son corps, elle la rejeta deux ou trois fois avec des paroles injurieuses et méprisantes; elle fut dans un état encore plus violent que le premier, et se tourmentoit extraordinairement avec le visage contre l'oreiller. D'autres fois, on la voyoit, ses genoux rétrécis jusqu'au menton, ses membres roides; elle resta trois jours dans cet état sans prendre d'alimens; puis tout d'un coup elle se leva, parut guérie, et, s'étant recouchée, retomba dans les mêmes états jusqu'au lendemain. »

Ce qui nous paraît aujourd'hui si simple, ce qui s'explique si bien par l'hystérie de Louise Cadière, parut alors prodigieusement compliqué. On regarda comme certain qu'il y avait eu sortilège. Mais qui en était l'auteur? Était-ce la fille ou le prêtre? Au parquet de la cour d'Aix, sur cinq magistrats, deux voulaient faire brûler Girard; les trois autres, la Cadière. On transigea, et on

(1) Les pièces du procès de la Cadière ont été imprimées en cinq volumes, avec une suite, sous ce titre : *Recueil général des pièces contenues au procèz de Jean-Baptiste Girard, jésuite, et de demoiselle Catherine Cadière querellante*. Voyez aussi le *Memoire instructif pour demoiselle Cadière*, in-f°; Aix, 1731, et *le Memoire instructif pour le père Girard*, in-f°; Paris, 1731.

proposa à la cour de faire étrangler la sorcière. Au parlement il y eut la même indécision (1); douze juges votèrent contre Girard, et opinèrent pour le bûcher; les treize autres l'acquittèrent. La Cadière aussi fut acquittée, et dut être, selon les termes de l'arrêt, rendue à sa mère. Cet arrêt était juste, et c'est bien à tort que Michelet, dont la passion contre les jésuites a défiguré ce bizarre procès, s'indigne du jugement rendu. Girard était coupable de libertinage, d'inceste spirituel envers sa pénitente, comme on disait alors. Soit! mais, franchement, a-t-on le droit de brûler pour ce délit? Il semble donc que la cour d'Aix ait bien jugé. On peut cependant s'étonner qu'au XVIII[e] siècle il se trouve dans un parlement de France douze juges sur vingt-cinq pour condamner au bûcher un prêtre magicien.

Telle fut l'issue de la dernière accusation de sorcellerie, pâle reflet de celles d'autrefois. Mais quelle étrange analogie entre ces terribles procès! Le prêtre Gaufridi est accusé de magie par une religieuse folle, et meurt sur le bûcher. Le prêtre Grandier est accusé de magie par toutes les religieuses d'un couvent, folles et hystériques, et meurt sur le bûcher; le prêtre Boullé est accusé de magie par une religieuse folle, et meurt sur le bûcher; le prêtre Girard est accusé de magie par une religieuse presque folle, et il s'en faut d'une voix au parlement d'Aix pour qu'il expie sur le bûcher sa sorcellerie imaginaire.

Maintenant, jetant un coup d'œil en arrière, considérons dans leur ensemble les idées qui ont régné dans le monde sur la sorcellerie et la possession diabolique. Dès les temps antiques, nous trouvons établie cette croyance que certaines maladies, caractérisées par des convulsions et des mouvemens furieux, sont envoyées par une divinité vengeresse. Acceptée par Hippocrate, cette opinion est réfutée par Galien, qui n'admet pas les causes surnaturelles. Elle persiste cependant dans la conscience populaire à travers toutes les vicissitudes religieuses, politiques et sociales, vaguement admise par les prêtres et les savans du moyen âge, jusqu'au milieu du XIV[e] siècle. A cette époque, l'adoration et la crainte du diable grandissent, se développent, triomphent. Les démoniaques pullulent. Les exorcistes redoublent leurs conjurations. Des populations tout entières s'imaginent être livrées au démon. La grande conception fantastique du sabbat prend naissance. Les sorciers et les sorcières, complices de Satan, sont partout, comme Satan lui-même.

(1) Voyez la curieuse note imprimée dans la suite du cinquième volume : *Jugement du procès criminel entre le père Girard, jésuite, et la demoiselle Catherine Cadière.*

Partout aussi s'allument les bûchers. D'abord ce sont les bûchers d'église; puis, vers le milieu du XVIe siècle, la justice laïque succède à la justice du clergé. Mais il n'y a pas là d'adoucissement, puisque c'est de 1550 à 1600 qu'on a brûlé le plus de sorciers. Cette double terreur, terreur de la possession satanique et de la justice humaine, cesse enfin vers les premiers temps du XVIIe siècle. Toutefois la puissance du diable ne disparaît pas tout d'un coup. Elle survit pendant près d'un siècle, malgré les progrès de l'esprit moderne qui la raille. Les parlemens, aveuglés par la vieille superstition expirante, réussissent à brûler encore certains prêtres sorciers sur la simple dénonciation de quelques misérables folles.

De nos jours il n'y a plus ni sorcellerie, ni possession. Peut-être, dans des villages écartés, existe-t-il encore quelque vieux paysan croyant aux loups-garous et aux maléfices, peut-être, dans certaines contrées, admet-on la puissance des mauvais esprits sur l'homme (1). Le fait est que personne parmi les gens sensés n'admet plus l'intervention du diable dans les affaires humaines. L'observation médicale, patiente et sagace, a pu déjouer toutes les ruses de Satan, et montrer que, dans le délire effrayant des hystériques, dans leurs imprécations, leurs contorsions, leurs mouvemens convulsifs, il y a un ordre secret, une série nécessaire et fatale, qu'on retrouve toujours pour peu qu'on veuille en faire une étude méthodique. Les symptômes qu'ont présentés les ursulines de Loudun, les religieuses de Louviers, les démoniaques exorcisées dans les églises, sont les mêmes symptômes qu'on voit journellement chez les hystériques enfermées à la Salpêtrière. Les unes et les autres ont la même maladie qui se manifeste par les mêmes effets. Il n'y a pas de différence appréciable, et nous avons le droit de conclure que les démoniaques exorcisées étaient des malades, des folles, et que les malheureux accusés par elles étaient des innocens.

Quant aux convulsions épidémiques, comme celles qui se produisirent dans les couvens au XVIIe siècle, et plus tard, au XVIIIe siècle, autour du tombeau du diacre Pâris ou du baquet de Mesmer, l'explication est plus difficile. Il faut admettre qu'il y a une sorte de contagion nerveuse. Il ne s'agit pas ici d'une contagion matérielle, pondérable, visible au microscope, comme le germe infectieux de la petite vérole ou de la peste. La contagion se fait par l'imitation. De

(1) D'après M. Michéa, il y a eu des cérémonies d'exorcisme en 1842 à Bordeaux, et en 1860 à Besançon. — A Verzegnis, dans le Frioul, près d'Udine, en Italie, il y a eu *l'année dernière* (1878-1879) une épidémie d'hystérie démonopathique, dont M. F. Franzolini a raconté l'histoire. Là encore on a pratiqué, ce qui est presque incroyable, force exorcismes, dont le seul résultat a été d'aggraver les phénomènes morbides.

même qu'en voyant bâiller à côté de soi, on est tenté de bâiller aussi, de même une femme nerveuse, voyant sa compagne en proie à une attaque de nerfs, ressent la tentation presque invincible d'en faire autant. Cette imitation involontaire, irrésistible, fait que, dans un couvent de femmes, où la réclusion, le mysticisme, les privations de toutes sortes, prédisposent à l'hystérie, il suffit d'une seule attaque d'hystérie chez une religieuse pour que toutes les autres religieuses soient aussitôt atteintes du même mal. Ces faits ne sont pas de la théorie, mais de l'histoire; et il suffit de relire le récit des faits qui se sont passés à Kintorp, à Loudun, à Louviers, pour être convaincu que la maladie hystérique se propage parmi une réunion de femmes avec autant de rapidité que le typhus parmi une armée en déroute.

Cette contagion par l'imitation se comprend bien pour les affections hystériques qui se développent dans l'intérieur d'un couvent, d'un village ou d'une bourgade, mais comment se peut-il que la même nature de délire règne épidémiquement durant deux siècles dans toute l'Europe? Eh quoi! pendant plus de deux cents ans toutes les malheureuses qu'on traîne devant les juges affirment qu'elles ont assisté au sabbat; elles en décrivent les infâmes cérémonies; elles racontent avec des détails d'une précision extraordinaire les persécutions sataniques dont elles sont victimes. Toutes ont vu les mêmes démons, ont participé aux mêmes enchantemens, ont été tourmentées par les mêmes obsessions diaboliques. Ces aveux faits spontanément et sans le secours de la torture, doit-on les considérer comme exprimant des faits véritables, ou des hallucinations? Le sabbat est-il un rêve ou une réalité?

Il faut, pour apprécier sainement ces confessions des sorcières, connaître une étrange disposition de l'intelligence des hommes. Par suite d'un excessif amour et d'une admiration exagérée de nous-mêmes, nous avons tous, plus ou moins, une tendance générale à supposer la persécution, le mépris ou la raillerie d'autrui. Il nous semble qu'on ne nous rendra jamais toute la justice qui nous est due. Les accidens qui nous arrivent, conséquences de nos fautes ou de nos erreurs, sont involontairement attribués par nous à des persécutions ou à des hostilités dont la preuve est impossible à donner. Assurément, chez la plupart des individus, cette croyance à la persécution est victorieusement combattue par la raison, de sorte qu'elle n'entraîne aucune conséquence fâcheuse. On arrête les écarts de la folle du logis, qui se donnerait trop libre carrière, et on met un frein à cette imagination funeste de voir partout des ennemis. Malheureusement tous les hommes n'ont pas cette puissance, et quelques infortunés finissent par se persuader qu'ils sont victimes d'une persécution réelle. Partout ils voient des machinations

perfides dirigées contre eux. Leur imagination déréglée construit toutes sortes de systèmes étranges. Les ennemis par lesquels les pauvres fous se croient aujourd'hui poursuivis sont les agens de police, les jésuites, les magnétiseurs, les physiciens, les électriciens, les esprits frappeurs, les cosaques. Autrefois, quoique la nature du délire fût la même, les ennemis étaient tout autres. C'étaient les démons, les incubes, les succubes, les stryges, les coquemars. Alors comme aujourd'hui, il s'agit toujours du délire de persécution ; alors comme aujourd'hui, ce sont des ennemis mystérieux qu'on invoque pour expliquer les douleurs qu'on éprouve. Mais les persécuteurs que la folie d'aujourd'hui va chercher parmi les puissans du jour, la folie d'autrefois les trouvait parmi les puissans d'alors, les mauvais anges, officiers du diable. Dans les vieux récits fantastiques qui se racontaient à voix basse avec terreur dans les chaumières, et qu'on prenait pour des histoires vraies, chaque fou persécuté trouvait l'explication de sa propre souffrance, et, quand il comparaissait devant l'inquisiteur, il racontait naïvement les tourmens que Satan lui avait fait subir.

Au lieu de guérir ces malheureux, on s'acharna contre eux. Pourchassés, traqués, menés devant des tribunaux inflexibles, ils furent, par milliers, condamnés à la torture et jetés aux flammes. Les juges qui ont fait périr tant d'innocens n'étaient cependant ni des monstres, ni des scélérats. Ils croyaient être justes. Mais la superstition commune les aveuglait, et le poids énorme de toute l'ignorance de leur siècle pesait sur leurs jugemens. Que ce triste exemple ne soit pas sans profit pour nous. Sachons en tirer une grande leçon morale, celle de l'humanité et de la tolérance. Les criminels d'il y a trois siècles sont considérés à présent comme des fous. Qui sait si, dans trois siècles, on ne réformera pas aussi nos jugemens? Qui sait si notre justice ne paraîtra pas trop sévère? Ce malheur peut être évité. Pour les erreurs, les faiblesses, les ignorances de l'homme, il faut que l'homme se montre pitoyable et sache que sans clémence il n'y a pas de justice.

CHARLES RICHET.

LA

RÉGION DU BAS RHONE

I.

LE PAYS DU SEL ET LE CANAL DE BEAUCAIRE A LA MER

I.

De toutes les grandes industries humaines, l'une des plus anciennes, celle des transports, est aussi celle qui a exercé le plus d'influence sur la marche de la civilisation et de la fortune publique. L'amélioration progressive des routes, des cours d'eau, des voies de communication de toute nature, et la mise en œuvre de tous les engins de locomotion, sont aujourd'hui pour l'homme un thème inépuisable de savantes études, en même temps qu'un légitime sujet d'orgueil. Lorsqu'il considère les progrès accomplis, les perfectionnemens obtenus, les difficultés aplanies ou surmontées, il a le droit, que d'ailleurs il ne se fait pas faute d'exercer, de s'enivrer de tous ses succès et de célébrer les merveilleuses conquêtes de la science moderne. Il serait juste cependant de faire aussi la part du passé. Quelques transformations qu'ait subies cet immense capital de routes, de chemins et de canaux qui constitue notre outillage de transports, on doit moins le considérer comme une invention d'hier que comme un héritage séculaire. Les générations qui nous ont précédés ont frayé les routes que nous suivons aujourd'hui. Les conditions fondamentales de la circulation n'ont

pas beaucoup changé à la surface de notre planète; elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient à l'origine des temps, intimement liées aux dispositions mêmes de ce théâtre du monde sur lequel nous nous agitons depuis plus de quatre mille ans, en changeant seulement de costume, de mœurs, de langage et de religion.

La nature, en effet, en façonnant les vallées, en creusant les golfes, en déprimant les lignes de faîte des chaînes de montagnes, nous a pour ainsi dire tracé les itinéraires dont nous ne nous écartons jamais d'une manière sensible. Aujourd'hui et dans les siècles futurs comme à l'époque des premières migrations humaines, les charrois de toute sorte suivent fidèlement les berges des mêmes fleuves, se développent sur le flanc des mêmes collines, contournent les mêmes falaises; et, lorsqu'il s'agit de passer d'une vallée dans la vallée voisine, il faut toujours gravir les mêmes escarpemens plus ou moins exhaussés au-dessus des champs d'inondation et franchir les mêmes cols dont l'ancien nom très caractéristique de *port* (*portus*, πόρος, passage) est encore conservé dans les pays de montagnes.

L'ingénieur moderne, avec tout son art et toute sa science, n'a exécuté en somme que des rectifications presque sur place. Il a perfectionné, il perfectionne tous les jours les routes anciennes; mais il n'a presque pas modifié les tracés et les directions générales qui existaient aux plus lointaines époques historiques connues et dès les premiers âges de la civilisation. Quelles que soient les exigences des voies de communication actuelles, malgré les déviations inévitables que nous imposent l'adoucissement de leurs pentes et le redressement de leurs courbes, on est bien souvent conduit à poser les rails d'acier sur l'assiette même des sentiers qui ont été ouverts par les tribus errantes les plus primitives, et successivement adoptés, élargis et perfectionnés par une série de peuplades demi-barbares ou civilisées, quelquefois oubliées, souvent inconnues, et dont les ossemens se retrouvent encore sous ce sol qu'elles ont si longtemps foulé.

Nulle part cette superposition des voies modernes au-dessus des voies anciennes n'est plus remarquable que dans la partie méridionale de la France et dans la zone maritime de l'ancienne province de Languedoc. Le voyageur qui part de Lyon et se dirige vers les Pyrénées commence par descendre la vallée du Rhône, resserrée entre deux lignes de collines dont les crêtes aiguës portent de distance en distance les ruines démantelées des châteaux forts de l'âge féodal. On franchit la vallée entre Tarascon et Beaucaire; et le railway, tournant brusquement à droite, abandonne en même temps la direction du nord au sud et la berge du fleuve, qu'il avait jusqu'alors fidèlement suivies.

De Beaucaire à Nîmes, de Nîmes à Montpellier et à Cette, le tracé du chemin de fer ondule à flanc de coteau, dominant d'une vingtaine de mètres en moyenne une immense plaine horizontale, à peine bosselée par quelques ondulations superficielles. La plaine s'étend au midi, se transforme peu à peu en étangs et en marais et se termine à la mer. A côté du chemin de fer, souvent même à une distance assez rapprochée pour qu'on ait dû séparer les deux voies par un mur de clôture, se trouve la grande route de terre, l'un des plus beaux legs que les états de Languedoc aient faits à la France moderne, et qui n'a rien perdu de son importance malgré la redoutable concurrence qu'elle soutient depuis bientôt un demi-siècle. Mais il y a plus; et sur cette ancienne route de la province on voit encore se dresser, de distance en distance, quelques-unes de ces bornes monumentales qui avaient servi au mesurage officiel de la voie romaine.

Tout le monde sait aujourd'hui que, plus de deux cents ans avant notre ère, il existait une route stratégique entre le Rhône et une colonie gréco-ibérienne jadis célèbre sous le nom générique d'*Emporium*, qui signifie marché ou entrepôt de commerce, et dont la ville moderne d'Ampurias, en Catalogne, a pris à la fois la place et le nom. Polybe, qui écrivait vers l'an 600 de Rome, c'est-à-dire cent cinquante ans environ avant Jésus-Christ, nous donne la description détaillée de cette route que des réparations considérables, exécutées quelque temps après son établissement par le consul Cn. Domitius Ahenobarbus, vainqueur des Allobroges, devaient faire désigner bientôt sous le nom de voie Domitienne, *via Domitia*. Elle se terminait au Rhône au pied de la colline de Beaucaire, *Ugernum*; mais une ramification longeait la rive droite du fleuve jusqu'à Arles. On franchissait donc le Rhône à la fois à Beaucaire sur un pont de bateaux, et à Arles sur un pont en maçonnerie dont les culées antiques subsistent encore aujourd'hui et sont apparentes sur le nu des murs du quai moderne dans lesquels on les a soigneusement conservées. De l'autre côté du fleuve, la route prenait le nom de voie Aurélienne, *via Aurelia*, traversait toute la Provence, s'écartait en général assez peu de la mer, suivait même en certains endroits la ligne escarpée de la falaise et venait se souder, sur le torrent du Var, au réseau des voies italiennes.

L'assiette de la voie Domitienne est visible sur presque tout son développement entre Beaucaire et Montpellier. L'administration romaine y avait fait disposer à différentes époques cinq séries de bornes plantées à 8 stades de distance. Cet espacement correspond exactement au mille romain; de là leur est venu leur nom de *milliaires*.

La première série de ces bornes, celle qui existait déjà depuis quelques années du temps de Polybe, bien avant la conquête défi-

nitive des Gaules, ne comprend que des colonnes cylindriques, assez grossières et qui ne portent aucune inscription. Les quatre séries suivantes, au contraire, placées après la chute de la république, sont d'une taille plus soignée; elles portent des inscriptions qui rappellent les dignités des empereurs Auguste, Tibère, Claude et Antonin, et un numéro d'ordre qui a permis aux archéologues de contrôler les chiffres donnés par les itinéraires officiels de l'empire au moyen de ceux que l'on a trouvés plus récemment sur les vases Apollinaires. Plusieurs mêmes sont encore en place sur le sol antique et ont pu servir à la vérification exacte de l'ancien mille romain, auquel on accorde généralement une longueur de 1,481^{m},50.

Mais cette route elle-même remonte bien au-delà des Romains; et il est incontestable qu'avant d'avoir été réparée par les légions de la république et de l'empire, elle était en assez bon état d'entretien au IIIe siècle avant notre ère et avait été suivie presque d'un bout à l'autre par l'armée d'Annibal, dont l'itinéraire entre les Pyrénées et les Alpes nous est aujourd'hui très bien connu. Il est donc à peu près certain que les peuplades du littoral de la Gaule gréco-barbare avaient ébauché sur ce même tracé un chemin primitif, et que c'est sur ce frayé rudimentaire qu'on a bâti plus tard cette magnifique fondation en blocages qu'on appelait le *statumen*, et qui constituait le sous-sol de la grande route romaine d'Espagne en Italie.

L'occupation grecque et phénicienne de la côte gauloise, qui remonte à six ou sept siècles avant Jésus-Christ, ne s'est pas bornée d'ailleurs à la fondation de quelques comptoirs échelonnés le long de la mer. Un grand nombre de villes de la zone littorale, situées assez loin du rivage et dans la vallée du Rhône, ont été sinon conquises, du moins agrandies, habitées et enrichies par les émigrans de l'Ionie, au lendemain même de la fondation de Marseille. D'autre part, la présence des Phéniciens dans ces mêmes villes est au moins contemporaine de l'occupation grecque, si elle ne lui est pas quelque peu antérieure; et des découvertes archéologiques récentes ont démontré l'existence d'une ancienne voie littorale phénicienne, qui reliait toutes les colonies établies sur le littoral de la Celto-Ligurie.

Cette route, de proportions grandioses, existait, d'après le témoignage de Polybe, à l'époque de la deuxième guerre punique; on l'appelait encore la voie Héracléenne, *via Heraclea* ou *Herculea*; et elle desservait tous les comptoirs phéniciens dont quelques-uns ont conservé aussi ce nom générique de villes Héracléennes, en souvenir d'Hercule, leur légendaire fondateur. Telle était entre autres l'*Heraclea* bâtie dans l'estuaire du Rhône, berceau de la ville et du port de Saint-Gilles, que l'exhaussement du fond de la lagune, les inon-

dations et les atterrissemens du fleuve ont condamnés depuis plusieurs siècles à une décadence complète.

Cette réminiscence d'Hercule, dont le nom a servi pour désigner à la fois la route antique et les villes échelonnées sur son parcours, est une preuve indéniable de l'occupation phénicienne. Hercule ou Héraclès, en effet, n'a jamais été un dieu hellénique ; ce n'est que la transformation adoucie et poétisée par les Grecs du terrible Melkarth tyrien, le « Dieu fort par excellence » qui était adoré à Tyr, à Sidon, à Carthage et dans toutes les colonies phéniciennes de la Méditerranée.

On sait que l'une des plus anciennes traditions de l'Orient, qui s'est répandue successivement de l'Asie en Grèce, en Italie et en Gaule, où elle a subi un très grand nombre d'altérations, parle de voyages accomplis par le héros tyrien sur tout le littoral de la mer Ligustique ou Tyrrhénienne, depuis l'ancienne Calpé phénicienne, où se trouvaient les célèbres colonnes d'Hercule, jusqu'au port de Monaco, dont le nom caractéristique *Monoïcos*, — μόνος οἰκῶ, seul dans la maison, — rappelle le temple consacré au culte exclusif du demi-dieu voyageur et conquérant. Il est à peine besoin de dire que cette légende n'est qu'un symbole, et que le dieu Hercule n'a jamais réellement existé. Ce voyageur intrépide et bienfaisant, fondateur de villes, vainqueur des barbares, destructeur des monstres, posant et reculant tour à tour les bornes du monde, n'est à vrai dire que la figure du peuple lui-même qui a accompli cette migration armée et exécuté ces grands travaux. C'est, en définitive, le génie tyrien personnifié et déifié ; et la légende du dieu, chantée et embellie par les poètes, devient un véritable document pour la critique moderne, si on considère qu'elle n'est en réalité que l'histoire même de ses adorateurs.

Il est donc constant aujourd'hui que la grande route Héracléenne, dont on a trouvé tant de tronçons sur le littoral entre les Alpes et les Pyrénées, a été construite par les Phéniciens près de huit siècles avant notre ère. On peut même croire que cette route n'a été que la régularisation des anciens sentiers frayés par les Ibères, les Celtes et les Ligures, dont la présence dans la région méridionale de la Gaule remonte au seuil même des temps historiques ; et la configuration du sol ne permet pas, sauf quelques variantes de peu d'importance, de lui donner une direction et un tracé différens de ceux de la voie Aurélienne, de la voie Domitienne et de la route royale, qui fut une des grandes œuvres de l'administration de nos provinces.

Ainsi on le voit : l'homme parcourt depuis bientôt trente siècles la même route ; le voyageur inconscient, qui circule à grande

vitesse entre Perpignan et Nice, suit à très peu près le même itinéraire que les barbares de l'ancienne Celtique, les commerçans de la Grèce et de la Phénicie, les colons de la Narbonaise, les armées de la république et de l'empire, les serfs et les vassaux de notre poétique Provence et de notre vieux Languedoc; et le tracé primitif, dessiné instinctivement par les peuplades nomades qui ont sillonné notre sol à ces époques indécises et confuses qui touchent au seuil même de l'histoire, est devenu tour à tour la route marchande des trafiquans de l'Orient, la voie militaire et administrative des légions romaines, la grande artère des états de la Province, l'un des principaux élémens de notre réseau de routes nationales et presque l'assiette de notre chemin de fer moderne.

II.

L'étude géologique du terrain sur lequel se développe cette route véritablement historique, qui a survécu à toutes les civilisations et s'est perpétuée presque sur place à travers les âges et les peuples, élargit bien autrement l'horizon et nous donne sur l'état ancien du pays des indications non moins intéressantes que celles de l'histoire et de l'archéologie. En quittant la rive droite du Rhône, la route se dirige vers les Pyrénées dans la direction de l'est à l'ouest; et l'examen le plus sommaire du sol permet de reconnaître que toute la région qui s'étend au midi de cette ligne jusqu'à la mer est recouverte d'une épaisse couche de cailloux roulés, entrecoupée de distance en distance d'étangs saumâtres, de flaques d'eaux stagnantes et de dépôts de limons tout à fait récens. Nulle part dans cette immense plaine on ne rencontre le rocher. Partout la terre meuble, des alluvions récentes et des marais; et, lorsque le caillou n'est pas apparent à la surface, il suffit de creuser à une très faible profondeur et de traverser la couche d'humus et de terre végétale qui constitue comme l'épiderme vivant de notre globe pour le retrouver sur une épaisseur de plus de 20 mètres. Tous ces cailloux viennent du Rhône et de la Durance. Ce sont des fragmens de rochers que les deux fleuves ont arrachés des gorges de leurs vallées supérieures et qu'un cataclysme violent, connu dans la science sous le nom de *diluvium* ou de « déluge alpin, » a précipités, comme une monstrueuse avalanche, dans la région des embouchures. Le torrent boueux s'est alors arrêté devant la masse inerte des eaux de la mer et s'est répandu dans le golfe, qu'il a comblé.

Ainsi, en remontant à l'origine de notre période géologique moderne, celle que l'on désigne sous le nom de période quaternaire, on voit le Rhône et la Durance se jeter tous deux à peu près au même point de la Méditerranée, au centre d'une large échancrure

demi-circulaire, dont la montagne de Fos, dans les Bouches-du-Rhône, et celle de Cette, dans le département de l'Hérault, forment les deux extrémités, et qui présente une courbe très régulière, longeant le versant méridional de la chaîne des Alpines, le grand massif des carrières de Beaucaire et la ligne continue de collines au pied desquelles se développe la route plusieurs fois séculaire dont nous avons parlé plus haut. Cette route a été jadis tout à fait littorale et dessinait la falaise même de la mer primitive qui existait sinon à l'origine des temps historiques, du moins aux premiers siècles de notre époque géologique actuelle. Le diluvium a rempli ce golfe et a donné naissance à une immense plaine presque horizontale, mais qui a conservé une légère inclinaison vers la mer. Ce fut la grande Crau, dont le nom rappelle parfaitement l'origine (κραναὸν πεδίον, plaine basse et pierreuse) et qui comprenait autrefois le grand triangle dont Beaucaire, Fos et Cette forment les trois sommets. Sur cette mer de cailloux roulés, le Rhône et la Durance ont continué à rouler pendant de longs siècles, en suivant des lits sinueux dont le nombre et la direction ne sauraient être exactement déterminés à travers tous les âges, et qui ont dû nécessairement varier un très grand nombre de fois en laissant sur leur passage de larges traînées de sables et d'alluvions. Telle est l'origine de la vaste plaine qui comprend non-seulement la région cultivée, située à droite et à gauche du canal de navigation de Beaucaire, mais encore toute la zone littorale, coupée d'étangs, de fondrières et de marais, zone intermédiaire entre la mer et la terre, *dubium ne terra sit an pars maris*, comme disait déjà Pline, et que l'exhaussement continu du sol rattache de plus en plus au continent.

On conçoit sans peine qu'un territoire aussi récent et aussi plat a dû être bien des fois recouvert soit par les eaux du Rhône et de la Durance, soit par celles de la mer. Bien que la Méditerranée se ressente assez peu des effets de l'attraction de la lune et du soleil, et qu'on puisse la considérer comme une mer inerte et sans marée, son niveau n'est pas absolument constant; les actions atmosphériques d'ailleurs ont pour résultat de déprimer ou de relever son plan d'eau de plus d'un mètre. Pendant la majeure partie de l'année, sous l'influence des vents de terre, la masse liquide est refoulée au large et découvre sur le rivage une bande d'autant plus étendue que la pente du sol est moins sensible. Lorsque le vent souffle du large au contraire, la mer se gonfle sur la côte, surmonte le faible bourrelet de la plage, et il n'en faut pas davantage pour noyer une plaine à peu près horizontale, dont le relief s'élève à peine de quelques centimètres au-dessus du zéro moyen et qui présente même un très grand nombre de bas-fonds inférieurs à ce niveau et toujours submergés. D'autre part, les inondations du

Rhône et de la Durance, qui atteignent 5 à 6 mètres au-dessus de l'étiage, ont eu pour effet de recouvrir à plusieurs reprises toute la plaine d'une véritable mer temporaire, dont les vagues, chargées de boues et de limons, ont déposé en se retirant les épaisses couches d'alluvions que nous voyons aujourd'hui livrées à la culture.

On peut donc facilement se rendre compte de l'instabilité et des variétés d'aspect qu'a dû présenter dans la longue série des siècles toute cette plaine tour à tour submergée et atterrie soit par les divagations et les débordemens du Rhône, soit par les tempêtes et les irruptions de la mer. Si la mer primitive a baigné le pied des collines qui courent de l'est à l'ouest entre Beaucaire et Cette, la ligne du rivage s'est peu à peu éloignée devant la marche progressive des atterrissemens; les vagues, en déferlant sur la plage formée de matières très meubles, ont remanié et amoncelé sur place tous les débris terreux et sablonneux que les divers bras du fleuve déposaient sans cesse à leurs embouchures variables, et ont construit de longues digues parallèles au rivage qui ont peu à peu rattaché à la terre une partie du domaine maritime. Ces cordons littoraux, d'abord sous-marins, se sont peu à peu développés, ont émergé au-dessus de l'eau et ont bientôt constitué de nouveaux rivages plus ou moins continus, fractionnés par des coupures appelées *graus* (*gradus*, passage), qui mettaient en communication les eaux des étangs avec celles de la mer; et c'est ainsi que s'est lentement formée cette partie de notre frontière maritime que les géologues ont si bien désignée sous le nom d'*appareil littoral* et qui comprend une interminable succession de marais, d'étangs et de dunes mouvantes, tous orientés suivant la direction générale de la côte et régulièrement alignés en chapelet dans une immense plaine déserte et sans relief, composée d'alluvions tour à tour fluviales et paludéennes, de fondrières pestilentielles et de terres vagues imprégnées les unes d'eau douce, les autres d'eau salée.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de suivre à travers les siècles les variations de ce territoire essentiellement instable. Chaque irruption de la mer, chaque inondation du fleuve a dû nécessairement modifier la profondeur, l'assiette et le contour des étangs; les différens bras du Rhône lui-même ont bien souvent changé de direction et même de nombre dans cette plaine horizontale où rien, dans le principe, ne pouvait contenir et discipliner les eaux des grandes crues dans des lits nettement déterminés. On voit encore autour d'Aigues-Mortes les cuvettes desséchées et atterries de ces anciens bras du fleuve; on les appelle les « Rhônes morts; » ce ne sont plus que de larges sillons où l'eau croupit de place en place, et qui seraient cependant encore de véritables canaux navigables si les travaux d'endiguement, qui ne datent que de deux ou trois

siècles, n'avaient rejeté le fleuve à l'est et définitivement fixé son lit dans les limites artificielles que nous lui connaissons aujourd'hui.

On peut, d'après cela, se rendre compte d'une manière assez exacte de la physionomie générale que devait présenter le pays dans les siècles qui nous ont précédés ; et, si les documens historiques font à peu près défaut, l'étude géologique du sol permet d'y suppléer et de reconstituer approximativement la topographie locale des anciens âges. On sait d'ailleurs que, déjà à l'époque romaine, le cordon littoral sur lequel a été bâtie plus tard la ville d'Aigues-Mortes émergeait au-dessus des eaux, et le nom de *Sylve-Godesque*, qu'il a porté dans tout le moyen âge et qu'il a conservé depuis, semble même indiquer qu'il était plus boisé et mieux en culture que de nos jours; tout au moins existait-il sur ces terrains aujourd'hui dénudés une véritable forêt littorale, *sylva gothica.* Un autel votif qu'on y a récemment découvert porte une inscription dédiée à Sylvain en faveur d'un troupeau de gros bétail ; le désert d'aujourd'hui paraît donc avoir été autrefois livré à l'agriculture et à la dépaissance.

Bien que la ville d'Aigues-Mortes ne remonte guère qu'au XIII[e] siècle, on ne saurait douter qu'il existât depuis longtemps sur l'emplacement de la ville de saint Louis un groupe assez considérable d'habitations de pêcheurs, et on pense généralement que la célèbre tour de Constance, que le roi croisé fit élever en même temps qu'il approfondissait la lagune qui devait servir de port d'embarquement pour sa flotte, n'a été que la reconstruction sur place d'une ancienne tour de l'époque carlovingienne que l'on désignait sous le nom de tour Matafère. Un diplôme de Charlemagne, délivré en 701, mentionne cette tour et parle en même temps de la reconstruction du fameux monastère de Psalmodi, dont on voit encore les ruines dans les étangs du Vistre, au nord d'Aigues-Mortes, et que les incursions des Sarrasins avaient plusieurs fois dévasté. Chose remarquable, à cette époque demi-barbare, le pays était loin d'être, comme culture, dans la situation lamentable que nous lui voyons aujourd'hui en pleine civilisation. Ces anciens noms de « Pinèdes, » de « Sylve-Godesque, » de « Sylve-Real, » qui sont restés aux divers tènemens de la zone littorale, portent en quelque sorte avec eux le témoignage de l'ancienne richesse forestière. A travers tous ces bois de pins maritimes, à peu près disparus depuis plusieurs siècles, serpentaient les différens bras du Rhône, dont les grandes eaux déposaient de nouvelles couches d'alluvions après chaque crue; les étangs étaient en général plus profonds, presque tous navigables, communiquant entre eux par des passes accessibles aux navires, et l'on ne voyait pas encore à l'endroit où devaient s'élever bientôt les remparts et les tours de la ville de saint Louis

ces marécages pestilentiels qui ont désolé le pays pendant toute la période du moyen âge et ont été l'une des causes principales de sa ruine et de son abandon.

Toutefois, malgré leur insalubrité, ces marécages ont fait et font encore la fortune de toute la zone littorale. A mesure que la profondeur des étangs diminuait, l'homme prenait possession du sol nouvellement émergé, conservait dans ces cuvettes naturelles, horizontales, peu profondes et échauffées par le soleil ardent du Midi, les eaux marines sursaturées de sel, et créait ainsi sur le territoire d'Aigues-Mortes les plus riches salines de la région méditerranéenne.

III.

Les salines d'Aigues-Mortes sont certainement les plus anciennes de la Gaule. Presque toutes les exploitations de sel de la France datent d'une époque relativement moderne : celles de l'ouest ont à peine quatre cents ans d'existence ; celles de la Bretagne n'existent que depuis le XVIIe siècle. L'origine des salines du littoral de la Méditerranée, et en particulier de celles qui se trouvent sur la rive droite du petit Rhône, dans la région d'Aigues-Mortes, que l'on désigne depuis le moyen âge sous le nom de « salines de Peccais, » se perd dans la nuit des temps; et, bien qu'on ne possède aucun document qui permette d'affirmer que les Phéniciens et les Grecs les aient exploitées, il est très probable qu'aux embouchures du Rhône, comme à celles du Tibre, on a connu de très bonne heure tout le parti que l'on pouvait retirer de ces grandes surfaces horizontales, où l'évaporation naturelle dépose et met presque sans frais à la disposition de l'homme une couche de sel cristallisé de plusieurs centimètres d'épaisseur. Les salines de Peccais paraissent donc avoir existé au moins à l'état rudimentaire à la même époque que celles d'Ostie, qui étaient en pleine exploitation avant l'organisation de la république et constituaient déjà, sous Ancus Martius, quatrième roi de Rome, une ferme importante dont les revenus étaient très productifs. En Gaule comme en Italie, l'homme a donc de très bonne heure favorisé et perfectionné le travail si bien commencé par la nature.

Pline, en parlant des Gaulois de la côte ligurienne, raconte qu'ils avaient, depuis un temps immémorial, l'habitude de jeter de l'eau salée sur des braises ardentes et que le charbon se transformait ainsi en sel. L'alchimiste G. Agricola ajoute que ce sel était noir ; et il semble résulter de ces deux témoignages que les premiers habitans de la zone maritime avaient recours à l'évaporation artificielle, quelque compliquée que nous paraisse cette méthode dans un pays où l'on a gratuitement le soleil à sa disposition. Leurs pro-

cédés de fabrication étaient donc absolument les mêmes que ceux des anciens sauniers de la Basse-Normandie, qui, jusqu'au dernier siècle, persistaient à faire bouillir dans de grandes bassines une eau mêlée de sable de mer, jusqu'à ce que ce bain eût pris une consistance suffisante pour permettre de retirer le sel fondu. C'est encore, on le sait, le mode d'exploitation de quelques salines de l'Est et des Pyrénées, où l'on emploie le combustible, à défaut de soleil, pour chauffer et concentrer dans des chaudières des eaux naturellement salées.

Il est probable cependant que l'évaporation à l'air libre des eaux des étangs directement alimentés par la mer et exposés dans de vastes bassins très peu profonds à l'ardeur du soleil du Midi a dû être en pleine activité dans la région maritime du bas Rhône dès l'origine même de la civilisation. Il est sans doute bien difficile de se rendre compte de la manière dont cette fabrication était organisée et réglementée; et l'industrie du sel n'a consisté pendant longtemps que dans la récolte, après les sécheresses de l'été, des efflorescences qui se déposaient sur les berges et dans les cuvettes des marais salans.

On sait cependant que, dès le XII[e] siècle, les salines de la Provence et du Languedoc étaient de véritables fiefs. En 1284, l'abbé de Psalmodi et le seigneur d'Uzès passaient une convention au sujet de leurs salines respectives. L'original de cet acte, qui faisait autrefois partie des archives du monastère, est conservé dans celles de la préfecture du Gard; et on y retrouve des indications fort précieuses pour l'ancienne topographie locale. Les seigneurs abbés et les barons d'Uzès y mentionnent les pêcheries, les étangs et les marais situés au sud d'Aigues-Mortes, qui portent encore aujourd'hui les mêmes noms qu'au XIII[e] siècle, ce qui est une preuve évidente que la mer à cette époque ne venait pas plus qu'aujourd'hui battre le pied des remparts de la ville; ils décidaient en outre, en bons voisins, que les mesures, boisseaux ou setiers employés dans leurs salines seraient tous de même dimension; ils stipulaient enfin que les ouvriers chassés de l'exploitation des uns ne seraient jamais reçus dans l'exploitation des autres. C'était, on le voit, une véritable coalition de patrons; et la féodalité religieuse et militaire du moyen âge était en quelque sorte doublée d'une féodalité industrielle assez bien organisée.

Les premières salines de Peccais étaient trop productives pour ne pas prendre bientôt un très grand développement. Le grand prieur de Saint-Gilles, qui était en même temps un des principaux dignitaires de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, possédait des terres un peu partout dans la région du bas Rhône; il ne tarda pas à en convertir quelques-unes en salines qui ont conservé le nom de « salines

de Saint-Jean, » de même que celles situées entre les bras atterris des Rhônes morts s'appellent encore « salines de l'abbé, » en souvenir du monastère de Psalmodi, auquel elles avaient longtemps appartenu. Successivement inféodées à divers particuliers, toutes les salines d'Aigues-Mortes finirent par passer sous la suzeraineté royale et constituèrent au XIVe siècle un des revenus les plus productifs de la couronne.

La mise en ferme des marais salans et les taxes exorbitantes sur le sel sont très certainement, de toutes les mesures de l'ancien régime, celles qui ont laissé dans le peuple les souvenirs les plus odieux. Et cependant une contribution fixe sur une matière aussi répandue et dont la consommation est indispensable à la fois à la terre, aux hommes et aux animaux aurait pu être, quelque modique qu'elle eût été, d'un rendement aussi sûr que facile et devenir, au point de vue fiscal, le plus magnifique des impôts ; mais les excès du monopole et les vexations de toute nature commises par les « gabeliers » en firent bientôt le plus détesté et le plus impopulaire. Aujourd'hui encore, malgré les douceurs de la législation actuelle, cette impopularité persiste dans toute sa force comme une rancune inassouvie du passé.

Les abus, en effet, dépassaient toute mesure. Les premières salines du royaume étaient à peine constituées dans le midi de la France que des lettres patentes de Philippe Ier, datées de 1099, prescrivaient au sénéchal de Carcassonne de s'opposer à la vente des sels autres que ceux qui provenaient des exploitations royales. Saint Louis lui-même, malgré son esprit de justice, l'extrême modération de son administration et toute sa sollicitude pour le peuple, maintint la gabelle et n'en excepta que temporairement la ville d'Aigues-Mortes en vue de favoriser le commerce de son port privilégié et le développement de la cité naissante. Mais, en 1286, Philippe le Bel la rétablit partout en France ; et, bien que les ordonnances royales reconnussent qu'elle était « dure et moult déplaisante au peuple, » elle subsista dans toute sa sévérité jusqu'à l'époque de la révolution française. Les exactions étaient tellement révoltantes que le peuple se soulevait partout en armes. Soit que les salines fussent affermées à des traitans, soit que les propriétaires des marais salans ne pussent vendre leurs produits qu'aux fermiers du roi, tout le sel recueilli dans le pays était entre les mains d'exploitans avides. Ceux-ci avaient un code spécial, des tribunaux particuliers, une force armée à leurs ordres. Les gabeliers avaient installé sur différens points du territoire des entrepôts, assignaient à chaque groupe de population, à chaque district, à chaque famille la quantité de sel qu'elle était contrainte de tirer de ces greniers officiels moyennant un prix énorme et fixé sans contrôle, leur interdisaient le droit de

revendre le sel superflu qu'ils étaient obligés de jeter, et prononçaient sans appel dans tous les procès qui naissaient sur cette matière.

Les populations étaient ainsi taxées arbitrairement à tant par tête, obligées de recevoir tous les trois mois une quantité de sel déterminée presque toujours supérieure aux besoins de la consommation qu'on leur apportait à domicile, à main armée, qu'il fallait payer immédiatement; et, si l'on contrevenait à ces règlemens iniques, si l'on cherchait à échapper à cette implacable étreinte du fisc, les traitans avaient le droit de saisir les biens, d'emprisonner, de faire condamner aux galères, à des peines corporelles, et même dans certains cas à la mort. « Un cri universel s'élève, écrivait Necker au roi Louis XVI au commencement de l'année 1781, contre cet impôt en même temps qu'il est un des plus considérables revenus de votre royaume. Il suffit de jeter les yeux sur la carte des gabelles pour concevoir rapidement combien, dans son état actuel, il présente d'inconvéniens, et pourquoi, dans quelques parties du royaume, on doit l'avoir en horreur; » et le sage ministre, en présentant au roi son mémoire sur l'administration des finances de la France, mettait sous ses yeux une carte sur laquelle étaient indiquées les variations de prix du sel dans les différentes provinces du royaume. Ces divisions étaient tout à fait arbitraires. On comptait alors des pays de grande gabelle, des pays de petite gabelle, des provinces franches, des pays dits « de quart bouillon », (approvisionnés par des sauneries particulières où l'on faisait bouillir, comme autrefois les anciens Gaulois, du sable imprégné d'eau salée et dont les exploitans étaient tenus de remettre dans les greniers du roi le quart de la fabrication, ce qu'on appelait « le quart bouillon, ») enfin des pays « de franc salé » où l'on faisait soit à des villes, soit à des corporations ou à des personnes qui occupaient de grandes charges, des distributions de sel tantôt gratuites, tantôt à un taux inférieur au cours général. Indépendamment de ces grandes divisions, il y avait une foule de distinctions de prix fondées sur des usages, des franchises, des privilèges et surtout des abus de toute nature.

« Une pareille bigarrure, ajoutait Necker, effet du temps et de plusieurs circonstances, a dû nécessairement faire naître le désir de se procurer un grand bénéfice, en portant du sel d'un lieu franc dans un pays de gabelle, tandis que, pour arrêter ces spéculations destructives des revenus publics, il a fallu établir des employés, armer des brigades et opposer des peines graves à l'exercice de ce commerce illicite. Ainsi s'est élevée de toutes parts dans le royaume une guerre intestine et funeste. Des milliers d'hommes, sans cesse attirés par l'appât d'un gain facile, se livrent continuellement à un commerce contraire aux lois. L'agriculture est abandonnée pour

suivre une carrière qui promet de plus grands et de plus prompts avantages; les enfans se forment de bonne heure et sous les yeux de leurs parens à l'oubli de leurs devoirs; et il se prépare ainsi, par le seul fait d'une mauvaise combinaison fiscale, une génération d'hommes dépravés. On ne saurait évaluer le mal qui dérive de cette école d'immoralité. »

La contrebande armée était devenue en effet, suivant l'expression de Necker, une véritable carrière lucrative. Le célèbre Mandrin, le roué de Valence, qui tint pendant si longtemps la campagne à la tête de bandes organisées, n'était qu'un général de contrebandiers qui opérait en grand contre les gens du roi; et l'on sait que le corps de troupes, chargé de combattre l'armée quasi-régulière des faux-sauniers, était de près de vingt-quatre mille hommes, que son entretien ne coûtait pas moins de 9 millions de livres de l'époque, que le faux-saunage donnait lieu, année commune, à trois mille sept cents saisies dans l'intérieur des maisons, qu'on se livrait souvent, pour protéger ou pour attaquer les convois de sel, à des combats meurtriers, qu'on arrêtait dans une seule année, comme contrebandiers, 2,300 hommes, 1,800 femmes, 6,600 enfans avec 500 voitures, 1,100 chevaux, que ces malheureux étaient traduits devant des tribunaux d'exception, que la contrebande du sel était classée au rang des crimes, que près de 1,800 hommes par an étaient condamnés à l'emprisonnement, que 300 étaient envoyés aux galères et que le tiers des forçats qui peuplaient les bagnes et les arsenaux n'étaient autres que des faux-sauniers pris les armes à la main.

De pareils abus ne pouvaient durer longtemps, et la gabelle devait s'écrouler avec le vieil édifice social. Il est juste toutefois de dire, à l'honneur du sage et honnête ministre de Louis XVI, que l'abolition complète de tout impôt sur la gabelle fut un moment l'objet de ses rêves d'économiste; mais il dut reconnaître bientôt l'impossibilité absolue de remplacer cette taxe indispensable aux finances de l'état par des augmentations de taille ou des impositions d'une autre nature dans un pays épuisé depuis longtemps par la guerre et la famine. Il se contenta de proposer l'égalité du prix du sel dans toute la France, et c'était en fait le moyen le plus honnête et le plus sûr de détruire la contrebande intérieure et de couper court en même temps aux scandaleuses entreprises des fermiers et des traitans. L'année 1789 arrivait. L'assemblée nationale ne fit que reprendre le programme libéral de Necker. Le 27 septembre, elle commençait par réduire le prix du sel dans les greniers; et le 30 mars 1790 le décret d'abolition de la gabelle était solennellement rendu et accueilli par des cris d'enthousiasme et de reconnaissance dans toutes les parties du royaume.

IV.

De toutes les salines de la région de la Méditerranée, celles de Peccais étaient les plus productives. Aujourd'hui encore, malgré les réductions considérables qu'a subies l'impôt sur le sel, elles donnent à l'état un revenu net de plus de 10 millions. D'après le compte-rendu de Necker, la gabelle rapportait au roi 54 millions de livres, c'est-à-dire autant que l'impôt sur toutes les propriétés foncières du royaume. On peut évaluer que les salines d'Aigues-Mortes valaient, alors comme aujourd'hui, le cinquième de toutes celles de la France; elles constituaient donc pour le roi un revenu de plus de 10 millions de livres, ce qui correspondrait à peu près à une valeur actuelle d'une trentaine de millions.

On comprend tout l'intérêt que le pouvoir royal attachait non-seulement au développement des salines, mais encore aux voies de communication qui permettaient aux fermiers d'écouler vers l'intérieur du royaume les produits de leur riche exploitation; car la gabelle n'était pas perçue sur la quantité de sel produite dans les marais, mais sur celle qui était en fait vendue et expédiée au dehors. Cet écoulement, qu'on appelait alors la « voiture du sel, » n'était pas toujours commode dans la région marécageuse du bas Rhône. Les salines d'Aigues-Mortes étaient comme des bassins entourés par les méandres des nombreux bras du Rhône aujourd'hui atterris, et le transport du sel ne pouvait se faire qu'en remontant le cours du fleuve. Mais ce fleuve lui-même, qui semblait s'offrir pour faciliter les opérations du commerce, avait des caprices fréquens et des débordemens terribles. Sans parler de ses crues ordinaires, qui devaient de temps à autre dégrader les digues de ceinture des marais salans, occasionner des ravinemens et des atterrissemens considérables et compromettre quelquefois la récolte de l'année, les chroniques de Provence et de Languedoc ont conservé, depuis l'année 1226, le souvenir de plus de trente inondations générales qui ont entièrement recouvert toute la plaine d'une véritable mer d'eau douce et chargée de limons. Il est facile dès lors de concevoir dans quelle situation devait se trouver la plaine comprise entre le Rhône et la mer, au moment de ces grandes crues. Les étangs envahis par les eaux boueuses étaient entièrement bouleversés; les parties profondes étaient presque comblées par les sables et les limons; et, sur certains points, la force du courant ou la puissance des remous pouvait créer des affouillemens de plusieurs mètres, dont on retrouve encore la trace. Partout le sel récemment déposé était lavé, entraîné et perdu.

Sans doute, les débordemens du Rhône, en recouvrant le sol de

couches successives de limon, en dessalant d'une manière progressive tous ces terrains imprégnés d'eau de mer et par cela même impropres à la végétation, constituaient le meilleur et le plus sûr agent de fertilisation et pouvaient, avec le temps, transformer ces steppes incultes en excellentes terres arables; mais on se souciait peu alors d'améliorations agricoles à longue échéance, dont les générations suivantes auraient été les seules à profiter, et qu'il aurait fallu payer peut-être au prix de la perte des salines, source féconde de revenu pour la couronne d'abord, pour les fermiers ensuite. Aussi ce fut bien moins pour défendre le territoire lui-même contre les inondations que pour conserver les salines de Peccais que François I[er] fit creuser à grands frais, en 1532, une dérivation artificielle du Rhône qui rejetait toutes les eaux du fleuve à l'est, et qu'on appela « la grande brassière du Rhône. » Le fleuve ne coula plus dès lors au sud de la ville d'Aigues-Mortes; le nouveau lit, qui forme aujourd'hui la limite occidentale de la petite Camargue et sépare le département du Gard du département des Bouches-du-Rhône, fut appelé le « Rhône vif; » son embouchure à la mer prit le nom de « Grau neuf, *graou-naou*, » qu'elle a conservé. Les bras délaissés du fleuve ne devinrent bientôt plus que des tranchées sans issue, remplies d'eau saumâtre et croupissante. Le Rhône de François I[er] n'a pas tardé à subir le même sort; il n'est plus navigable depuis longtemps; les eaux y sont presque stagnantes. Le Grau neuf, oblitéré par les sables, ne s'ouvre à la mer que d'une manière intermittente, et lorsque des pluies persistantes ou des crues exceptionnelles ont fait gonfler les eaux de tous les étangs. Le Rhône vif est devenu à son tour un Rhône mort.

Ce Rhône vif longeait au sud et à l'est les salines de Peccais et permettait ainsi de les desservir avec la plus grande facilité. Un siècle et demi plus tard, vers 1680, on ouvrait au nord les canaux du Bourgidou et de Sylve-Real. Les salines étaient ainsi défendues à la fois des inondations du Rhône par des digues de ceinture et entourées de tous côtés par des voies navigables : au sud et à l'est, par le lit artificiel du fleuve, à l'ouest et au nord par les canaux de Sylve-Real et de Bourgidou nouvellement construits. Une écluse mettait en communication ces canaux et le Rhône vif; elle existe encore aujourd'hui et porte toujours ce même nom de Sylve-Real.

Cette disposition était très favorable à l'expédition des sels vers l'intérieur du royaume; car il n'existait point alors, il ne pouvait même pas exister matériellement de routes toujours carrossables dans un pays bas, entrecoupé de marécages, de fondrières, et balayé par les sables mouvans. Le Rhône était la seule voie commer-

ciale qui pût mettre le littoral en communication permanente avec le centre de la France.

Le grand marché des sels du midi était Lyon. Dans les principales villes échelonnées le long du Rhône étaient établis des greniers destinés à l'approvisionnement des pays riverains. De Lyon, qui constituait l'entrepôt général, le sel était distribué en Bourgogne, dans l'Auvergne, dans le Dauphiné et dans presque toutes les provinces du centre et de l'est. Il allait même à Genève et en Suisse. Les relations entre Lyon et les salines de Peccais étaient donc fréquentes, et la remonte du fleuve était la voie la plus naturelle, la seule praticable et pratiquée par les convois de sel. Mais cette navigation n'était pas sans difficultés. Le lit du Rhône, entre la mer et Beaucaire, était sinueux et souvent encombré de bancs de sable. Les débâcles de glace, les basses eaux assez fréquentes, les tempêtes de mistral, qui faisaient rage dans toute la vallée du Rhône, étaient autant de causes de retard et même d'arrêt forcé. Les bateaux devaient quelquefois stationner pendant des semaines entières au milieu de leurs voyages, exposés à des dangers de toute nature, non-seulement pour les marchandises, mais aussi pour les conducteurs. Le « tirage du sel, » depuis les lieux de production jusqu'à Beaucaire, était à lui seul plus pénible que son transport dans tout le reste du pays; et cette opération lente, incertaine, soumise à des délais et à des interruptions dont les conséquences étaient souvent funestes, avait lieu tout d'abord sur de petits canaux qui contournaient les salines, dans un pays qni ne présentait qu'un dédale de flaques d'eau à peine navigables, presque toutes faciles à traverser à gué, masquées par des lisières de tamaris et de longues forêts de roseaux. C'était plus qu'il n'en fallait pour tenter la cupidité et assurer l'impunité des faux-sauniers; et de fait, malgré la sévérité des lois, la contrebande du sel, qui était une opération des plus productives, s'exerçait autour d'Aigues-Mortes sur la plus vaste échelle. Les faux-sauniers traversaient sans peine toutes ces petites *roubines;* dès la chute du jour, un nombre considérable de batelets plats, légers, dont le tirant d'eau était à peine de quelques centimètres, glissaient en silence sur les étangs. Ce sont ces mêmes bateaux dont le type s'est conservé jusqu'à nos jours et qu'on emploie encore dans les chasses d'eau. Deux hommes les manœuvraient facilement; le transbordement de la marchandise prohibée avait lieu la nuit par une série de correspondances qui déjouaient la surveillance des gabeliers et de leurs troupes; et quelquefois même il était possible, lorsqu'il s'agissait de passer d'un étang dans un autre, de soulever à bras le petit esquif, de le transporter pendant quelque temps sur la terre et de continuer ensuite,

sans avoir rompu charge, ce voyage aventureux, mais extrêmement lucratif. La configuration du sol se prêtait d'une manière merveilleuse à toutes ces manœuvres, et la répression de la contrebande était presque impossible.

« On sait, écrivaient les intendans de la province en 1637, l'intérêt qu'a le roi d'empêcher le faux-saunage. A grands frais, on y a employé jusques ici toute sorte de précautions et de moyens. Tout a été inutile. On peut même dire, dans l'état présent, qu'il est impossible d'y mettre ordre efficacement. La facilité que les faux-sauniers ont de passer à gué les canaux d'Aigues-Mortes et les marais remplis de roseaux et de broussailles qui leur servent d'entrepôt et de retraite, leur donnent une sûreté à n'être pas découverts, ni même poursuivis dans ces marais. Outre les salins de Peccais, la nature forme des sels dans la petite et la grande Camargue en divers endroits et principalement à l'étang du Vaquarès, qui est un terrain de deux à trois lieues de longueur. Quoiqu'on ait augmenté le nombre des gardes, qu'on ait fait des brigades de gardes à cheval et qu'on se serve des troupes du roy, cependant le faux-saunage augmente plutôt que de diminuer. »

Ce fut sous l'empire exclusif de ces préoccupations que prit naissance le projet d'une communication directe entre les étangs d'Aigues-Mortes et Beaucaire, sur le Rhône. Le desséchement des marais, qui était la conséquence inévitable de l'ouverture du canal, ne fut dans le principe qu'une question accessoire; on n'avait en vue aucune opération agricole; avant tout on cherchait à mettre le pays à découvert afin de faciliter la surveillance des salines, d'empêcher la fraude et d'éviter aux convois de sel les dangers et les lenteurs de la remonte du Rhône entre l'ancienne écluse de Sylvéréal et la ville de Beaucaire.

Les premières études eurent lieu à la fin du XVI[e] siècle. Henri IV avait conçu le projet, un peu trop grandiose, de dessécher et de mettre en culture tous les marais du royaume. Il ne trouva naturellement personne en France qui consentît à se charger d'une pareille entreprise. Mais les revenus de la couronne étaient tellement intéressés à l'aménagement des marais du bas Rhône, que l'on regardait comme le seul moyen pratique d'arrêter la contrebande du sel, que le roi s'adressa à un étranger, Humphroy Bradley, maître des digues de Berg-op-Zoom, en Brabant, à qui il céda, par un édit en date du 8 avril 1599, la moitié des palus et marais dépendans du domaine, et de ceux qui appartenaient à des propriétaires qui refuseraient de les dessécher eux-mêmes.

La mort de Henri IV entrava tous ces beaux projets; mais, dès la minorité de Louis XIII, la question fut agitée de nouveau. Le car-

dinal de Richelieu venait de décider, pendant son voyage dans le Midi, la création d'un grand port de guerre dans la rade de Brescou, près d'Agde. Désireux de favoriser en même temps les fermiers du roi et les commerçans du Languedoc, du Dauphiné et du Lyonnais, il comprit tous les avantages que présenterait un canal de navigation entre le Rhône et les ports de la Méditerranée. Pour subvenir aux frais de l'entreprise, les droits sur les sels de Peccais furent augmentés « en trois diverses crues jusqu'à 50 sols par minot, » et il est très probable que les travaux auraient été menés rapidement à bonne fin, si la mort du grand ministre et peu après celle du roi n'étaient venues jeter le pays dans d'autres préoccupations.

Toutefois, dès les premières années de la régence d'Anne d'Autriche, le conseil accepta les offres d'un homme obscur et entreprenant, le sieur Jacques Le Brun, de la ville de Brignoles. Le Brun obtint la concession des marais du Languedoc aux mêmes conditions qui avaient été accordées à Bradley; mais ses procédés arbitraires soulevèrent contre lui les communautés et les seigneurs intéressés, et les états durent s'opposer bientôt à l'exercice de son privilege, qu'il fut d'ailleurs obligé d'abandonner lui-même, faute de moyens suffisans pour exécuter une entreprise trop au-dessus de ses forces. La concession passa en d'autres mains tout aussi inhabiles, et, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, le pays fut tellement absorbé par la préoccupation de guerres continuelles, que les projets pacifiques du desséchement des marais du Languedoc durent être renvoyés à des temps meilleurs.

Ce ne fut qu'au commencement du siècle suivant, en 1701, que l'affaire fut reprise d'une manière sérieuse. — Le maréchal de Noailles avait commandé pendant plusieurs années en Languedoc; il offrit au roi de se charger, à ses risques et périls, de la double entreprise du canal et du desséchement, et de dédommager tous les propriétaires et usagers des marais, moyennant la concession des droits et privilèges déjà accordés à ceux qui avaient échoué dans les tentatives précédentes. Le canal devait toujours avoir Beaucaire pour tête de ligne, et se rendre à la mer en traversant la plaine presque partout inondée.

D'Aigues-Mortes au port de Cette nouvellement créé, la navigation se faisait depuis très longtemps à travers les étangs qui bordent le littoral. Des actes qui remontent aux rois d'Aragon, seigneurs de Montpellier, témoignent de l'intérêt que tout le commerce du Languedoc attachait à cette voie navigable. Mais, malgré tous les efforts de la province, ces étangs s'étaient en grande partie atterris; et l'on avait reconnu la nécessité de créer un lit artificiel à travers les lagunes plus ou moins desséchées de Frontignan, de Maguelone, de Mauguio et de Pérols. Le canal de Beaucaire et le canal des

Étangs ne devaient faire ainsi qu'une seule et même ligne d'eau, qui allait mettre en communication le Rhône avec la Garonne, comme on avait joint naguère l'Océan à la Méditerranée par le canal des deux mers. Le projet du maréchal de Noailles se présentait donc comme le complément indispensable du « canal roïal du Languedoc. » C'était prendre le roi par son faible. On sait, en effet, combien la grande entreprise du canal du Midi avait tenu à cœur à Louis XIV, et de quelles faveurs il avait entouré l'habile ingénieur Riquet, qui en avait dirigé l'exécution. — Colbert surtout le considérait comme une des œuvres les plus glorieuses du règne, et l'illustre Vauban, qui le visitait par ordre du roi, en 1690, pour y mettre la dernière main, s'écriait plein d'enthousiasme : « Je donnerois tout ce que j'ai fait et tout ce qui me reste à faire pour avoir exécuté ce chef-d'œuvre. »

Ce n'est pas que l'idée fût neuve en elle-même et n'eût été plusieurs fois émise. Tacite raconte même que, vers l'an 18 de notre ère, les Romains, maîtres de la Gaule, avaient cherché à relier la Moselle avec la Saône, ce qui permettait de passer du Rhin au Rhône, c'est-à-dire des eaux de l'Océan dans celles de la Méditerranée. On peut lire aussi dans les Mémoires de M. de Basville, intendant de la province de Languedoc, que Charlemagne avait conçu un projet analogue; mais ce ne furent, à vrai dire, que des rêves de conquérant dont il ne nous est resté aucune trace d'exécution pratique. Ce fut sous François Ier seulement que l'on commença quelques opérations sur le terrain; et on trouve dans un curieux ouvrage de 1613 de Charles Bernard, intitulé « la Conjonction des mers, » le récit de la visite que les commissaires du roi firent à Toulouse en 1539, où ils ordonnèrent à des « personnes d'expérience » de dresser le plan d'un canal pour la jonction de la mer de Narbonne avec l'Océan « aquitanique. » Le plan existe encore, et le devis des travaux est conservé dans les registres du conseil de l'hôtel de ville. Mais bien que ce projet, considéré alors comme chimérique, ait été presque aussitôt repoussé que proposé, l'idée n'en resta pas moins. Les députés de Languedoc à l'assemblée des états-généraux, tenue à Paris en 1614, ne manquèrent pas de mentionner, dans le cahier qu'ils déposèrent entre les mains du roi, tous les avantages que le pays devait retirer de l'ouverture du canal de François Ier. Depuis lors, la question fut toujours à l'étude; et, pendant le règne de Louis XIII, de nouveaux projets furent élaborés pour mettre Toulouse et la Garonne en communication, tantôt avec la rivière de l'Aude, tantôt avec celle de l'Hérault; car on hésitait beaucoup entre diverses solutions, et on ne savait pas encore si l'on donnerait pour tête de ligne au canal le port de la Nouvelle dans l'étang de Sigean, celui de la Franqui dans les lagunes de

Narbonne, la petite mer intérieure qu'on appelle l'étang de Thau, — ou les graus navigables qui se trouvaient au sud de Montpellier.

La création du port de Cette, en 1666, décida la question; et le canal de Languedoc, tel que nous le voyons aujourd'hui, fut définitivement arrêté par Colbert. Celui de Beaucaire à Aigues-Mortes se présentait dès lors comme son prolongement naturel jusqu'au Rhône. Quel que fût l'épuisement des ressources du pays, les moyens financiers étaient toujours les mêmes; on eut recours à une augmentation de taxe sur les sels, on accorda des privilèges et la cession des terrains riverains aux entrepreneurs du canal. Il ne devait en coûter au roi, suivant l'expression pittoresque de Riquet, que « des parchemins et de la cire, » — et le canal fut décidé.

Les propositions du maréchal de Noailles furent donc rapidement acceptées. Un arrêt du conseil, en date du 29 mars 1701, ordonna que les communautés ecclésiastiques et laïques, et les seigneurs, propriétaires de marais, seraient assignés devant M. de Basville, intendant de la province; et par lettres patentes du mois de janvier 1702, l'ancien commandant militaire du Languedoc fut solennellement autorisé « à faire dessécher tous les étangs, palus, marais, coustières, lais et relais de la mer, rivières, étangs et terres inondées du Bas-Languedoc, depuis Beaucaire jusqu'à Aigues-Mortes et à l'étang de Pérols, à faire un canal de navigation à travers les terres desséchées depuis Beaucaire jusqu'à Aigues-Mortes, à y établir des bateaux et recevoir les mêmes droits et péages établis au canal roïal de Languedoc. »

A partir de ce moment, le canal de Beaucaire à la mer entra dans sa période d'exécution. Mais les troubles religieux des Cévennes d'une part et les difficultés sans nombre que suscitèrent au maréchal les prétentions des propriétaires riverains, le contraignirent à abandonner bientôt son entreprise, qui passa tour à tour entre les mains de son fils, le duc de Noailles, puis du prince Charles de Lorraine, son allié, et enfin de plusieurs concessionnaires qui furent, les uns après les autres, subrogés aux mêmes droits, mais qui ne purent que commencer la longue et délicate procédure du bornage des marais à dessécher.

Découragés, ils demandèrent, en 1746, à être relevés de leur fardeau. Un arrêt du conseil du roi et des lettres patentes du 8 novembre 1746 accueillirent leur requête et transférèrent tous leurs droits aux états du Languedoc, qui demeurèrent alors chargés, moyennant la propriété de tous les marais, de l'entreprise du desséchement et de la construction du canal de navigation. Le premier soin des états fut de terminer la procédure du bornage, et le volumineux recueil des lois municipales et économiques de Languedoc peut donner une idée de la quantité de titres et d'actes qu'il fallut

réviser et discuter pour réduire à leur juste valeur les prétentions de toutes les communautés, des seigneurs et même des simples particuliers qui réclamaient des droits de propriété ou d'usage sur des marais très difficiles à délimiter et dont l'étendue et l'assiette avaient depuis plusieurs siècles éprouvé des variations bien difficiles à apprécier. Lorsque ce travail préliminaire de légistes et de géomètres fut à peu près achevé, on eut recours aux ingénieurs; et tout d'abord, en 1768, le sieur Garipuy, directeur des travaux publics de la province, fut, par ordre de M. de Dillon, archevêque de Narbonne et en cette qualité président des états de Languedoc, envoyé en Hollande pour y conférer avec les principaux hydrauliciens de ce pays. On y étudiait alors le problème, aujourd'hui résolu, du desséchement de la mer de Harlem. La mission de Hollande fut un peu longue; l'ingénieur Garipuy n'y resta pas moins de douze ans; il en revint enfin, et dès son retour les chantiers furent ouverts.

On était en 1778. Le bief d'Aigues-Mortes fut commencé le premier : le travail marchait résolûment depuis une dizaine d'années; on avait déjà dépassé la petite ville de Saint-Gilles, dont le port était ensablé au milieu d'étangs à peine flottables, lorsque la révolution éclata. Ce n'était plus le temps de songer à des entreprises agricoles et commerciales; les états de la province disparurent dans la tempête, et les travaux furent suspendus. Mais l'affaire était trop bien engagée pour ne pas être reprise aux premiers jours de calme, et, dès l'avènement du consulat, un traité du 27 floréal an IX (1801), approuvé le 17 prairial suivant, concéda à une compagnie les droits et priviléges qui avaient été accordés un siècle auparavant au maréchal de Noailles. La concession commença le 1er vendémiaire an X (20 septembre 1801) ; elle devait durer quatre-vingts ans et expirer en 1881. Depuis lors, un décret présidentiel, en date du 27 mars 1852, l'a prorogée de cinquante-huit ans; aux termes de ce décret, elle doit donc durer jusqu'en septembre 1939, à moins que l'état ne rachète avant cette époque le privilége dont il s'est dessaisi.

Le canal de Beaucaire à la mer est complètement terminé depuis 1811. Il constitue, comme on le voit, une œuvre complexe. L'heureuse compagnie, substituée aux anciens concessionnaires qui avaient tenté infructueusement de mener l'entreprise à bonne fin, a obtenu d'une part le droit de percevoir, d'abord pendant quatre-vingts ans, puis pendant près de cent quarante ans, des taxes de navigation conformes à celles du canal du Midi ; d'autre part, elle a acquis aux termes de son traité « la propriété incommutable de tous les marais tant supérieurs qu'inférieurs situés dans le département du Gard, entre Beaucaire et Aigues-Mortes et l'étang de Mauguio, appartenant à la république, soit qu'ils proviennent de l'ancien

domaine du ci-devant roi, des états de Languedoc, de l'ordre de Malte, de tous les domaines nationaux, ou à quelque titre que ce soit. » Elle jouit en outre du privilège de dessécher les marais appartenant à des tiers. C'est donc à la fois une compagnie de navigation, d'arrosage et de desséchement.

V.

Nous avons vu plus haut qu'il y a à peine un siècle, la vaste étendue de terrain, comprise, dans le territoire du département du Gard, entre le Rhône, la mer et le pied des coteaux qui courent de Beaucaire à Aigues-Mortes, était composée de marais, d'étangs et de terrains vagues et horizontaux que les inondations du fleuve et l'intumescence de la mer noyaient de temps à autre d'une manière à peu près complète, à l'exception de quelques points accidentellement plus élevés et des salines défendues tant bien que mal par une ceinture de petits canaux et des digues plus ou moins résistantes. L'ouverture du canal de Beaucaire a complètement transformé le pays. Toute cette zone marécageuse, qui n'était autrefois qu'un seul bassin submersible, a été divisée en deux sections : une faible lisière est restée au nord entre le pied des coteaux et le canal, la plus grande partie se trouve au sud et s'étend entre le canal et la mer.

Le canal a eu tout d'abord pour effet de dessécher en très peu de temps d'une manière complète et de rendre cultivables tous les terrains situés au nord. Séparés des autres marais par une large tranchée, ces terrains, jadis submersibles et presque toujours détrempés, ne communiquent plus aujourd'hui avec les étangs. Ils ne reçoivent plus que les eaux qui tombent sur le versant des coteaux contre lesquels ils sont adossés ; ces eaux restent très peu de temps sur le sol et trouvent bientôt leur écoulement naturel dans le canal d'abord, à la mer ensuite.

Le desséchement du vaste territoire situé au sud a présenté de plus grandes difficultés, et est loin d'être en aussi bonne voie. Toute cette plaine n'a été, dans le principe, qu'un immense marécage assez semblable aux terres basses du littoral de la Hollande. La petite ville de Saint-Gilles, aujourd'hui entourée de terres cultivées, a été, pendant tout le moyen-âge et jusqu'à ces derniers siècles, un port de mer, ou pour mieux dire un port en rivière et en lagune, car le Rhône et les étangs baignaient le pied de la colline contre laquelle elle est adossée et occupaient exactement la place où se trouve le canal moderne de navigation. Cette lagune est encore très reconnaissable, bien qu'elle soit transformée en terre cultivée; çà et là des lis marins, de petites forêts de roseaux,

des joncs, des soudes et des salicornes rappellent la végétation paludéenne et salée. Le Rhône la traversait jadis et y entretenait une certaine profondeur, dans une véritable rade intérieure très bien disposée pour recueillir les navires qui faisaient le cabotage dans le golfe de Lyon.

Le port de Saint-Gilles, d'après le témoignage d'Astruc, l'un des historiens du XVIIe siècle qui nous ont laissé les renseignemens les plus précis sur la topographie ancienne du Languedoc, fut extrêmement fréquenté pendant les XIe et XIIe siècles. C'est là que la princesse Emma, fille de Roger, comte de Sicile, aborda lorsqu'elle vint en France pour épouser Philippe Ier, qui lui fit faire d'ailleurs un voyage inutile. Le pape Gélase II y débarqua en 1118 et Innocent II en 1130. Bertrand, comte de Toulouse, s'y embarqua pour la terre-sainte en 1109 avec quatre mille chevaliers sur quarante galères. Ce fut dans la lagune de Saint-Gilles que Louis VII le Jeune mit pied à terre, en 1148, à son retour de Syrie, et que vinrent aborder quelques années plus tard, en 1162, les ambassadeurs que Manuel Comnène envoya en France. Pendant tout le XIIIe siècle, Saint-Gilles fut un des premiers entrepôts sur notre littoral de la Méditerranée pour toutes les marchandises qui venaient de l'Orient. « Ce lieu, écrivait Benjamin de Tudèle qui le visitait vers 1160, est fréquenté par toutes les nations et par plusieurs insulaires depuis les terres les plus éloignées ; et on y voit en abondance sur ses quais, les drogues, les aromates et les épices du Levant. » Le Rhône les conduisait ensuite au cœur de la France.

Bien que le fond des étangs se fût considérablement exhaussé, le pays présentait encore l'aspect d'une lagune morte la veille du jour où le canal de Beaucaire à Aigues-Mortes vint établir une profonde saignée au milieu des étangs. Mais toute la plaine marécageuse ne devait pas cependant recueillir également le bénéfice du dessèchement. Elle se divise d'ailleurs en deux zones parfaitement distinctes : l'une embrassant le territoire compris entre Beaucaire et Saint-Gilles forme ce qu'on appelle les marais supérieurs ; l'autre comprend toute la partie située entre Saint-Gilles et la mer, ce sont les marais inférieurs. Ainsi que ces noms l'indiquent, les premiers sont à un niveau plus élevé que les seconds ; leur plafond se trouve à peu près à $0^{m},80$ au-dessus du zéro de la mer ; les autres au contraire sont des cuvettes dont le sol est inférieur au niveau de la Méditerranée qui en est assez proche ; l'eau qui les remplit est stagnante, putrescible, toujours saumâtre, souvent salée.

Les marais supérieurs n'ont pas été difficiles à dessécher. Il a suffi de les entourer d'une rigole de ceinture, protégée par une chaussée ; dans cette rigole sont venues se rendre toutes les eaux de la lagune que l'on a évacuées dans le bief inférieur du canal de

navigation. L'opération a pleinement réussi; les marais ont disparu. Les parties les plus élevées sont depuis longtemps livrées à la culture des céréales, les plus basses sont couvertes de fourrages et de plantations de roseaux.

Mais les marais inférieurs sont restés jusqu'à ce jour à l'état de véritables marécages. La plaine de Saint-Gilles à la mer est un bas-fond dont le sol est presque partout en contrebas du niveau de la mer et de celui du canal. Le dessèchement ne peut donc être opéré directement par un simple égouttage; il ne pourrait avoir lieu que par l'inondation de ces bas-fonds au moyen des eaux troubles du Rhône dont les dépôts exhausseraient le sol d'une manière régulière et continue. Malheureusement le Rhône endigué ne recouvre plus la plaine à l'époque de ses crues, et les eaux du canal lui-même, bien qu'elles soient prises au fleuve, n'arrivent à Saint-Gilles qu'après avoir parcouru un assez long trajet, se clarifient en route, et n'apportent que des quantités de limon tout à fait inappréciables. Au demeurant le Rhône, depuis les travaux d'endiguement moderne, a cessé d'être pour la plaine ce qu'il était autrefois, un agent de fertilisation et de colmatage.

Ces marais inférieurs forment deux bassins distincts : le plus rapproché de Saint-Gilles est le bassin de Scamandre, dont le centre est occupé par un étang dont le plafond est à 1m,50 en contrebas du zéro de la mer ; le plus éloigné est l'étang de Leyran ou Grand Palus, séparé du premier par une ligne de dunes recouvertes de distance en distance par les débris de la Sylve Godesque. Cette lisière plus ou moins boisée est le premier cordon littoral; c'est l'ancienne limite de la mer, celle qui existait tout à fait à l'origine de notre période quaternaire. L'étang de Leyran est en deçà; il a donc fait partie, à une époque géologique récente, du domaine de la mer et n'a été rattaché au continent que par la formation de flèches de sable qui ont donné naissance dans la plaine d'Aigues-Mortes à une succession d'étangs dont les eaux, d'abord saumâtres, deviennent de plus en plus salées à mesure qu'on approche de la plage moderne. L'aménagement agricole du bassin de Scamandre a été très bien conçu et est en bonne voie. Ne pouvant l'assécher, on l'a inondé, et l'ancien cloaque est aujourd'hui remplacé par de magnifiques marais roseliers, dont les produits sont d'un excellent revenu. Mais cette transformation ne s'étend pas sur toute la superficie du bassin, et il reste encore près de 6,000 hectares dont les eaux stagnantes ne sont pas avivées par l'irrigation et contribuent, avec la majeure partie des marécages d'Aigues-Mortes, à entretenir dans le pays un germe de fièvres pernicieuses.

La situation de l'étang de Leyran et de toutes les terres basses qui l'environnent est bien autrement déplorable, non-seulement au

point de vue agricole, mais encore et surtout au point de vue de la salubrité publique. Ce n'est pas seulement de l'irrigation qu'il faudrait à ce sol ingrat et saturé de sel dont les plaques blanchâtres miroitent au soleil, c'est une submersion complète d'eau douce, un véritable lessivage. Malheureusement l'entreprise a été à peine tentée ; et les bas-fonds de l'étang ne sont qu'un immense cloaque, malsain, impropre à toute culture et dont l'assainissement, vivement réclamé depuis un demi-siècle, s'impose aujourd'hui de la manière la plus sérieuse à la sollicitude de l'état.

On le voit, l'œuvre complexe du canal de Beaucaire à Aigues-Mortes est loin d'être accomplie. Comme canal de navigation cependant, il a rempli toutes les conditions de son programme. Le canal a une longueur totale de 50 kilomètres environ entre sa prise d'eau à Beaucaire et son point d'arrivée sous les murs d'Aigues-Mortes. Il présente successivement une écluse et un bassin de 810 mètres de développement dans la ville de Beaucaire, à la suite desquels se trouve un premier bief de 2,500 mètres, qui s'étend jusqu'à l'écluse de Charenconne ; — un second bief de 5,500 mètres entre les écluses de Charenconne et de Nourriguier ; — un troisième bief de 9,000 mètres entre les écluses de Nourriguier et de Broussan ; — un dernier bief enfin de 33,000 mètres, qui passe au port de Saint-Gilles et va rejoindre le chenal maritime d'Aigues-Mortes à la mer, au pied même des remparts de la vieille cité de saint Louis.

L'écluse de prise d'eau dans le Rhône n'a pas de chute ; elle est seulement destinée à racheter la hauteur variable du fleuve au-dessus du niveau du premier bief. Les autres écluses rachètent à leur tour la différence de hauteur de 4^{m},01 que présente l'étiage du fleuve avec le zéro de la mer à Aigues-Mortes ; et la répartition de ces divers étages d'eau se fait de la manière suivante :

Chute de l'écluse de	Charenconne.	1^{m} 40
—	Nourriguier.	1 41
—	Broussan.	1 20
	Total. . . .	4^{m} 01

Enfin une dernière écluse, dite écluse de garde ou de défense, a été placée, depuis près de cinquante ans, à l'extrémité du canal, à 1 kilomètre seulement d'Aigues-Mortes ; elle empêche les eaux de la mer et celles du Rhône de se mêler dans le bief inférieur. L'eau douce du fleuve arrive donc par le canal jusque sous les murs de la ville et pourrait être déversée dans les marais inférieurs qui sont en contre-bas ; c'est, ainsi que nous l'avons vu, le seul moyen pratique qui permettrait à la longue d'assainir ces marais putrides,

de les dessaler, de les convertir en marais roseliers et de faire disparaître les miasmes délétères qui désolent le pays.

Malheureusement, soit par indifférence, soit parce que les bénéfices obtenus par les produits des taxes de navigation et les plus-values des marais supérieurs conquis à la culture lui paraissent suffisamment rémunérateurs, et qu'elle hésite à se lancer dans des travaux pénibles et un peu incertains, la compagnie concessionnaire n'a pas jusqu'à présent entrepris d'une manière sérieuse la mise en culture et l'irrigation de la zone maritime. Elle est donc loin d'avoir rempli de ce chef les obligations qu'elle avait contractées par son traité de l'an IX avec l'état.

D'autre part, les droits de navigation eux-mêmes perçus sur les canaux ont soulevé à diverses reprises les plus vives réclamations du public. Au point de vue de la justice distributive, il est certain qu'on peut regarder comme assez anormal de maintenir de pareilles taxes sur un canal, alors que tant d'autres voies de communication de même nature en ont été affranchies. La question du rachat du canal s'est donc posée d'elle-même; depuis près de vingt ans, elle est l'objet des vœux les plus ardens et, on doit le dire, les plus fortement motivés de toutes les assemblées locales.

Mais la concession octroyée au canal de Beaucaire ne s'étend pas aux seuls droits de navigation, qui ont perdu d'ailleurs une assez grande partie de leur importance depuis que le pays est sillonné de chemins de fer. Elle comprend aussi les droits de desséchement et d'irrigation, et ceux-ci lui ont procuré sans contredit des bénéfices bien plus considérables. Sans doute la compagnie n'a pas rempli toutes ses obligations et a reculé devant les difficultés et les incertitudes de l'entreprise du desséchement des marais inférieurs; mais, par les irrigations qu'elle a développées sur une grande étendue, elle a donné à d'immenses surfaces de terrain une valeur que les desséchemens n'augmenteront probablement pas, et elle a en même temps concouru, dans une très large proportion, à l'amélioration de la santé publique. On doit donc regarder comme un peu excessive l'opinion des ingénieurs qui prétextent de l'inexécution partielle des engagemens consentis pour réduire dans une proportion notable le prix du rachat, et même pour conclure d'une manière par trop radicale à la déchéance de la compagnie concessionnaire.

Les vœux actuels des populations ne s'opposent pas d'ailleurs à la continuation du privilège de la compagnie en ce qui concerne les améliorations agricoles que tout le monde se plaît à reconnaître; ils se bornent à demander le rachat des droits de navigation. Ceux d'irrigation et de desséchement peuvent être maintenus et même prorogés sans inconvénient pour une durée de temps à débattre

en compensation des droits de navigation que la compagnie abandonnerait.

Il est certain que, si le canal de Beaucaire à la mer rentrait entre les mains de l'état, il formerait, avec le canal de la Radelle et celui des Étangs, une voie de navigation libre et continue de plus de 100 kilomètres qui mettrait en communication directe le Rhône, le port d'Aigues-Mortes et le port de Cette. Nul doute par conséquent que, si les taxes de navigation étaient supprimées ou réduites à ce qu'exigeraient les frais d'entretien et de conservation, cette voie, qui tend à être abandonnée aujourd'hui, ne soit de nouveau très fréquentée par le commerce et ne fasse, au grand profit de tous, une sérieuse concurrence au chemin de fer.

Il serait d'ailleurs assez facile d'améliorer le canal et de l'ouvrir à la grande batellerie du Rhône; il suffirait pour cela de quelques dragages de très peu d'importance qui augmenteraient un peu la profondeur actuelle, qui n'est guère que de $1^{m}, 20$; il faudrait surtout modifier les écluses et leur donner des dimensions suffisantes pour recevoir les bateaux du fleuve. Rien ne s'oppose à cette amélioration. On créerait ainsi un véritable bras artificiel du Rhône, dont le point de départ serait à Beaucaire, qui viendrait, sous les murs d'Aigues-Mortes, se souder au canal maritime et déboucherait ensuite à la mer. Ce serait là très certainement une des meilleures solutions, la plus simple peut-être de cette question des embouchures du Rhône, qui est restée, depuis l'époque romaine, à l'état de problème réputé insoluble et qui faisait dire à Vauban que « les embouchures du fleuve seraient toujours incorrigibles. » Aujourd'hui que des travaux considérables sont entrepris pour améliorer la navigation de notre grand fleuve de la Méditerranée, cette question s'impose plus que jamais à l'attention de tous. Ce sera même pour le commerce, pour l'industrie, pour la navigation fluviale une véritable œuvre de réparation.

Le canal de Beaucaire affranchi de ses droits et rendu accessible à la grande batellerie, c'est une nouvelle porte du fleuve ouverte sur la mer. C'est un nouvel élément de prospérité pour le port de Cette, qui sera désormais en communication directe avec la vallée du Rhône. C'est en même temps la vie renaissant sur les ruines d'Aigues-Mortes et la régénération de l'ancien port de saint Louis qui fut, il y a à peine quatre siècles, le premier port du Languedoc et dont la misère actuelle ne saurait faire oublier l'excellente situation nautique et la grandeur passée.

CHARLES LENTHÉRIC.

LA

DÉCOUVERTE DU PASSAGE NORD-EST

PAR

L'OCÉAN GLACIAL ASIATIQUE

I. *Lettres de M. Nordenskjöld.* — II. *Les Abords de la région inconnue,* par M. Clément R. Markham, traduction de M. Henri Gaidoz. — III. *Les Grandes Entreprises géographiques,* par le vicomte de Bizemont. — IV. *Un Voyage à la Mer polaire,* par le capitaine Nares, traduction de M. Frédéric Bernard. — V. *Petermann's Mittheilungen,* fascicules V et IX, 1879.

Toucher aux limites extrêmes de l'Océan-Glacial, voir tomber perpendiculairement sur sa tête les froids rayons de l'étoile polaire, est un beau rêve qu'ont toujours caressé et que caresseront encore longtemps les émules des Parry, des Ross, des Mac-Clure, des Franklin, des Bellot et de bien d'autres navigateurs célèbres. Et pourtant, plus les tentatives se renouvellent, plus, il faut bien le reconnaître, ce rêve paraît impossible à réaliser, et l'on est tenté de croire avec le capitaine Nares, de l'*Alert*, qu'une expédition au pôle arctique ne donnera plus jamais que des résultats à peu près insignifians pour la science et nuls pour le commerce.

Quant à parvenir en traîneau ou autrement jusqu'à la dernière limite du pôle mystérieux, on sait que le second de l'*Alert*, M. le commandant Albert Markham, a pu s'en approcher à une distance de 400 milles. Mais à quelles conditions? En mettant une journée

pour franchir en moyenne un mille et quart. Dans sa marche pénible vers le nord, le commandant Markham n'a presque nulle part trouvé une surface lisse. On eût dit, suivant sa pittoresque expression, une mer houleuse soudainement congelée. Entre les banquises s'élevaient des amas de débris de glace concassée, débris décomposés l'été précédent, puis gelés de nouveau pendant l'hiver; c'étaient des remparts de blocs angulaires d'une hauteur de 40 à 50 pieds entre lesquels on ne pouvait trouver aucun passage. Tout le long de ces barrières abruptes s'étalaient des talus de neige hauts de 100 mètres environ et descendant au niveau du champ de glace. Comme le vent dominant pendant l'hiver était le vent d'ouest et que la route des traîneaux courait vers le nord, il fallait renoncer à marcher le long de ces talus et les franchir, l'un après l'autre, à angles droits. Ce voyage fut une lutte continuelle contre des difficultés sans cesse renaissantes, car, à chaque obstacle qui était surmonté, il en surgissait un nouveau. On ne se figure pas quelle lassitude éprouvent les hommes qui, pendant de longues journées, ne peuvent jamais marcher d'un pas égal et délibéré; c'est pis encore lorsqu'ils sont contraints, après s'être attelés à des traîneaux, de hisser ces traîneaux sur des blocs de glace abrupts, et pour arriver après des efforts inouïs à n'avancer que de quelques pieds! Comme on s'en doute bien, au 83° 20′ de latitude nord, le commandant Albert Markham dut s'arrêter, convaincu que les glaces qui s'étendaient devant lui et ses compagnons à bout de forces, couvraient une étendue immense, des espaces qu'il n'était possible à aucun être humain de franchir.

Il est bien loin de notre pensée d'envisager avec indifférence tant d'efforts et de contester ce que leur doivent la science et la navigation; nul plus que nous ne voudrait couvrir pieusement de lauriers les tombes où gisent les corps glacés des intrépides explorateurs des régions arctiques, mais nous touchons forcément à la fin de ces trop douloureuses tentatives. Ces expéditions seront abandonnées comme ont été abandonnées les expéditions au pôle austral. M. le professeur Nordenskjöld vient, du reste, de leur porter un coup dont il sera difficile d'atténuer la portée, en faisant passer un bateau, la *Vega*, — pour la première fois après trois siècles d'efforts infructueux, — des eaux de l'Atlantique dans les eaux du Pacifique, par l'Océan-Glacial. C'est ce hardi voyage que nous nous proposons de résumer. L'heureux explorateur n'a pu donner, jusqu'à ce jour, une relation officielle de ses observations, et, au moment où nous écrivons ces lignes, il est encore éloigné de quelques centaines de lieues de son point de départ. Notre travail n'en sera pas moins intéressant, — nous l'espérons, du moins, — grâce

à des documens communiqués par des officiers de la *Vega* à quelques-uns de nos amis de Yokohama, grâce aussi à des lettres inédites adressées par l'illustre voyageur à MM. Dickson et Sibiriakof, deux hommes généreux, dévoués aux sciences géographiques et qui, hautement secondés par sa majesté le roi de Suède et de Norvège, ont été les promoteurs de l'expédition.

La traduction en français des Lettres de M. Nordenskjöld, écrites en suédois, nous avait été réservée par M[lle] la comtesse Marie de Lowendal. Nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de tristesse en songeant qu'à peine avions-nous eu l'honneur de recevoir de M[lle] de Lowendal la dernière de ces lettres, elle s'éteignait, toute jeune encore, emportée par une de ces maladies qui ne pardonnent pas.

I.

La façon jalouse dont les Espagnols et les Portugais se partagèrent au XVI[e] siècle l'empire des Indes, le soin que ces deux peuples mirent à cacher les routes maritimes qui conduisaient aux îles mystérieuses des épices, éveillèrent de bonne heure chez les nations du nord-ouest l'idée d'arriver à ces régions fortunées par un chemin différent de ceux que suivaient leurs rivaux. Trois voies furent tentées tour à tour : le passage polaire, le passage nord-ouest et le passage nord-est. Le premier devait traverser audacieusement le pôle, le second avait son point de départ au nord de l'Amérique, le troisième, celui que vient de prendre avec succès le professeur Nordenskjöld, consistait à louvoyer le long des côtes de la Sibérie pour aller sortir au détroit de Behring, dans le Pacifique.

Pendant trois cents ans, de nombreuses expéditions essayèrent de trouver l'un des trois passages : pas une ne réussit. La première, une des plus importantes, et qui se termina aussi fatalement que celle de sir Franklin, eut lieu en 1553 (1). Elle était commandée par sir Hugh Willoughby, qui comptait atteindre l'empire de Cathay, comme on appelait alors la Chine, par le nord-est, c'est-à-dire par la même voie que vient de parcourir heureusement l'expédition suédoise. Willoughby, après avoir reconnu Senjen, une île de la côte septentrionale de la Norvège, située par 70° de latitude boréale, s'avança avec Durforth, l'un de ses lieutenans, à 160 lieues plus au nord-est. On suppose qu'ils atterrirent à la Nouvelle-Zemble.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1[er] juillet et du 1[er] août 1876, *les Marins du* XVI[e] *siècle*, par M. l'amiral Jurien de la Gravière.

Les glaces et les froids les forcèrent à retourner au sud-ouest. Il est vraisemblable que les brumes les empêchèrent de voir la terre avant d'arriver à l'embouchure de l'Arzina, rivière de la Laponie orientale, à peu de distance du port de Kégor. Les deux équipages y périrent de froid et de faim. Leurs cadavres et les débris de leurs bâtimens ne furent découverts par des pêcheurs russes que quelques années plus tard.

La même compagnie commerciale qui avait préparé cette expédition envoya les années suivantes plusieurs autres navires dans la même direction. Stephen Burrough, alors « le premier pilote de l'Angleterre, » atteignit en 1556 l'entrée de la mer de Kara et laissa son nom au détroit qui y conduit. Il revint sans autre résultat à son point de départ pour trois raisons d'une simplicité naïve : « la première, parce qu'il avait rencontré trop de glaces, la seconde parce que les vents du nord soufflaient d'une façon trop continue, et, la troisième, parce que les nuits devenaient par trop longues. » En 1580, Pett et Jackman entrèrent aussi dans la mer de Kara en passant par Jugor Shar; les glaces leur barrèrent la route. Pett put rentrer en Angleterre sain et sauf, mais Jackman, moins heureux, périt en effectuant son voyage de retour. L'insuccès de ces expéditions découragea les Anglais, gens tenaces pourtant, et, pendant longtemps, ils ne voulurent plus s'occuper de la recherche d'un passage. Les Hollandais, conseillés par leur célèbre cosmographe Pierre Plancius, songèrent alors à s'ouvrir un chemin par l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Zemble. Il y eut trois expéditions : en 1594, en 1595 et en 1596; toutes les trois commandées par Guillaume Barents, un marin hardi et d'un courage à toute épreuve; malheureusement, les deux premières ne purent dépasser la Nouvelle-Zemble, et la troisième fut contrainte d'hiverner dans la région nord-est de cette terre de désolation. Au printemps, Barents voulut revenir sur ses pas à l'aide de ses embarcations, mais, comme tant d'autres, il mourut dans la traversée. Ses compagnons plus heureux atteignirent les côtes de la Hollande. En 1608 et en 1609, un marin anglais, d'une trempe peu commune, Henry Hudson, avec un brick que montaient douze hommes et un mousse, résolut, en partant de Greenwich, de faire voile par le nord-est jusqu'au Japon. Se figure-t-on aisément cette coquille de noix flottant sur l'Océan-Glacial, ballottée de banquise en banquise au risque d'y être mille fois broyée, se lançant à la voile avec un pareil équipage dans les sombres brouillards et les tempêtes de neige du pôle! Et quelle nourriture Henry Hudson donnait-il à ses hommes? Des viandes salées, du biscuit de mer; pour toute boisson, une eau puante. Le scorbut, l'anémie, la nostalgie, frappaient tour à tour ces infortunés. Quel changement

aujourd'hui et que nous sommes loin de ces misères! Les états mettent à la disposition des explorateurs, hommes de science en général, les meilleurs vaisseaux de leurs flottes, des hommes triés soigneusement entre les plus robustes et les plus expérimentés de leur marine; rien ne leur manque : vêtemens qui défient la rigueur des plus basses températures, vivres admirablement conservés, bibliothèques, jeux de toutes sortes, jusqu'à des orgues de Barbarie, en un mot, tout ce qui peut entretenir l'esprit en haleine, et le corps dans un état parfait de santé.

La plus haute latitude à laquelle Henry Hudson atteignit fut celle de 80° 23'. Grâce à ses récits, les Anglais établirent dans les mers du Spitzberg des pêcheries qui, pendant deux siècles. enrichirent leurs possesseurs. Quant à Hudson, sa fin fut des plus tragiques. Son équipage révolté l'embarqua de force sur une chaloupe, avec son fils, — un enfant encore, — Woodhouse, un mathématicien qui faisait avec Hudson volontairement le voyage, le charpentier du bord, et cinq matelots, ne leur donnant qu'un fusil, quelques épées et une très petite quantité de provisions. On n'a plus entendu parler de ces infortunés, qui, sans doute, moururent de faim ou furent massacrés sur quelque côte inhospitalière.

Il nous semble inutile de relater ici les expéditions de Jones Poles, de Marmaduke, qui atteignirent au 82e degré nord, comme aussi de parler de celles de Baffin, de Folkerby et du capitaine Wood. Rappelons seulement qu'en 1625 les Hollandais, sous la conduite de Cornelis Bosman, voulurent eux aussi forcer le passage du nord-est; mais Bosman ne pénétra qu'à peine dans l'intérieur de la mer de Kara. Nous pourrions mentionner encore vers cette époque une expédition danoise dans ces mêmes eaux, mais elle aussi ne parvint qu'à l'île de Waigatz, d'où quelques pauvres Samoyèdes furent, comme des merveilles curieuses à contempler, emmenés jusqu'en Danemark.

La tentative ne fut reprise qu'en 1778, par Cook, qui pénétra dans l'Océan-Glacial par le détroit de Behring, s'avança jusqu'au cap Nord, et revint sans autre résultat. Toutefois, pendant tout le XVIIIe siècle et depuis, les mers, celles qui baignent de leurs flots à l'est et à l'ouest le Groënland, celles qui s'étendent de la baie de Baffin jusqu'à la terre de Hall par le détroit de Smith, le bassin de Byam Martin, celui de Melville, le détroit de Mac-Clure, et bien d'autres contrées polaires, furent visités par de nombreux navigateurs, surtout par un nombre considérable de pêcheurs suédois, norvégiens, et par des baleiniers qui, vu leur audace, n'eussent pas manqué d'aller jusqu'au pôle nord, si l'immuable et éternelle barrière de glaces qui en défend les approches s'était accidentellement ouverte devant eux.

II.

Arrivons à l'expédition suédoise.

Le bateau à vapeur la *Vega*, équipé aux frais de sa majesté le roi de Suède, de M. Dickson et de M. Sibiriakof, quitta le 4 juillet la rade de Gothembourg, sur la Gœtha. A Tromsoe, il s'adjoignit un petit steamer, la *Lena*, et le 30 juillet les deux navires arrivaient à Jugor Shar, où la barque l'*Express* et le bateau le *Fraser* attendaient avec mission d'accompagner l'expédition à l'embouchure du Yenissei. Le 7 août, l'escadrille atteignit ce dernier point au port Dickson.

Indépendamment de M. le professeur A.-E. Nordenskjöld, chef de l'expédition, il y avait à bord de la *Vega*, M. le capitaine de vaisseau Palander, second commandant, déjà célèbre par ses voyages au pôle dans les années 1872 et 1873; le professeur Kjellmann, botaniste, le docteur Almquist, médecin et botaniste; le docteur Stutberg, zoologiste; le lieutenant Bove, de la marine italienne, hydrographe, le lieutenant Hoogard, de la marine royale danoise, météorologiste; le lieutenant Nordquist, de la garde impériale russe, enfin le lieutenant Brusevitz, de la marine royale de Suède. L'équipage se composait de vingt et un matelots choisis entre les plus robustes de la flotte suédoise et norvégienne. On aura sans doute remarqué avec une surprise pénible que pas un officier français de notre marine, que pas un savant de nos académies, que pas un délégué de notre Société de géographie, n'accompagnait M. Nordenskjöld dans son exploration. C'est une lacune déplorable, regrettable surtout pour notre marine, car nos ports fourmillent d'officiers qui eussent certainement accepté avec joie une mission à bord de la *Vega*, en compagnie des hommes de science dont nous avons cité plus haut les noms désormais célèbres. Pourquoi ne pas le dire? le régime d'interpellation à outrance auquel nos gouvernants sont soumis est cause du peu d'attention que les ministres de la marine et du commerce ont accordé aux tentatives qui se faisaient à Stockholm pour arriver à la découverte d'un passage au nord-est.

Le voyage de la flottille suédoise dans la mer karienne fut des plus heureux; à peine fit-elle la rencontre de quelques glaçons; il n'avait fallu qu'un faible effort pour briser ceux qui faisaient mine de résistance. C'était bien ce qu'espéraient le commandant Palander et son illustre compagnon. Ce dernier était allé déjà deux fois, en 1875 et 1876, à l'embouchure du Yenissei, et, chaque fois, il s'était

assuré que les eaux puissantes de ce fleuve, unies à celles de l'Obi, maintenaient libre de glace la mer de Kara. C'est cette importante observation qui, depuis longtemps constatée, le décida à tenter, en 1878, le passage complet. L'*Express* et le *Fraser*, après avoir transbordé leurs charbons dans les soutes de la *Vega* et de la *Lena*, reprirent le chemin de l'Europe. Le 10 août, l'expédition se remit en route et, pour naviguer, cette fois, dans une région qui lui était complètement inconnue. En passant derrière les îles qui se trouvent placées près de l'embouchure du Piässina, elle trouva le passage libre le long de la côte; mais, dès le lendemain matin, en raison d'un épais brouillard, il fallut jeter l'ancre dans la baie d'une petite île placée près du cap Sterlegov, par 74° 51′ latitude nord. M. Nordenskjöld donna à cet îlot le nom d'un intrépide lieutenant de vaisseau russe, M. Minnin, lequel était arrivé là, en 1840, monté sur un tout petit bateau. Dans l'après-midi, le temps s'éclaircit, et la *Vega* et la *Lena* prirent à toute vapeur la direction de l'est. Dans la nuit, de grands blocs de glace flottante passèrent tout près d'elles, heureusement sans les heurter. Le 13 août, au moment où la *Vega* marchait prudemment en avant de la *Lena*, on aperçut une terre à l'avant, éloignée à peine de 50 mètres du vaisseau, et que le brouillard avait tenue masquée jusque-là. On se trouvait dans l'intérieur d'une presqu'île derrière laquelle il était facile de distinguer d'immenses monceaux de glace. On continua à marcher de l'avant, mais, après une heure de navigation, il fallut amarrer les vaisseaux à une banquise qui les remorqua complaisamment vers l'est. Cette excursion à la dérive dura vingt-quatre heures, après quoi, les bâtimens reprirent leur liberté de navigation et se dirigèrent dans le détroit qui se trouve placé entre le continent et l'île de Taïmour. Le 14 août, l'expédition s'arrêta dans une petite baie à laquelle les savans naturalistes du bord donnèrent le joli nom d'Actinia, qui est celui d'une anémone de mer facile à trouver dans ces hautes régions.

La chaloupe à vapeur fut mise à flot afin d'explorer le détroit de Taïmour; il était libre de glace, mais il n'avait pas assez d'eau en certains endroits pour laisser passer la *Vega*. La glace rompit heureusement au nord, et les navires en profitèrent, dès le 18, pour continuer leur route. Le 19, au matin, lorsqu'on croyait que la mer deviendrait impraticable, on trouva heureusement, tout le long de la côte, un véritable canal, parfaitement navigable, au moyen duquel les bateaux atteignirent une petite baie située au nord, bien près du point extrême de notre monde, du terrible cap de Tcheliuskin. Lorsque la *Vega* avait quitté Gothembourg et Tromsoe, de nombreux amis avaient crié à nos voyageurs : « Vous n'arriverez jamais

au cap Tcheliuskin! » Ils y étaient pourtant vingt jours après avoir quitté Jugor Shar, et cela sans une avarie, sans un homme malade. Quand l'ancre du vaisseau déroula à grand bruit sa chaîne dans la petite baie solitaire, une salve d'artillerie éveilla les échos d'alentour. La joie de l'équipage était grande d'avoir si heureusement atteint la première et la plus difficile des étapes. Le lendemain, à la pointe extrême du cap, sur une plate langue de terre, au milieu d un grand amoncellement de pierres, on planta un mât; là fut déposée une boîte en fer-blanc contenant une relation du voyage et indiquant ce que l'exploration se proposait de faire par la suite. Disons, en passant, que la pointe du cap n'avait été visitée jusqu'à l'arrivée de la *Vega* que par un seul homme, Tcheliuskin, qui, en 1742, lui laissa son nom.

Dès le lendemain, 20 août, la *Vega* et la *Lena* reprenaient leur voyage, sans pouvoir se diriger directement vers l'est, comme le chef de l'expédition avait espéré pouvoir le faire, mais en suivant un canal naturel libre de glace, tout le long de la côte est de la péninsule de Taïmour. Le deuxième jour, il commença à neiger, ce qui n'empêcha pas, avec un gréement couvert de givre, de naviguer à la voile et à la vapeur. Le 24 août, la baie de Khatanga fut atteinte. A son entrée se trouve l'îlot de Preobratchenie, qu'on ne manqua point d'explorer. Au nord, cette petite terre s'élève verticalement à une hauteur de 250 pieds; le gibier à plumes s'y trouve en grande abondance, et les *mess* des états-majors et des équipages en furent garnis pendant quelques jours. Après avoir continué leur voyage dans une mer parfaitement ouverte, les navires atteignirent l'embouchure du fleuve Lena, le 27 août. Là, les deux vaisseaux se séparèrent l'un de l'autre; conformément à ses instructions, la *Lena* reprenait la route d'Europe : la *Vega* restait seule pour affronter les périls et conquérir la gloire du voyage.

L'expédition eût bien désiré atteindre le sud des îles de la Nouvelle-Sibérie, les mauvais temps ou plutôt des brouillards épais s'y opposèrent. Le 30, elle laissait derrière elle Sviatoï-Noss ou le cap Sacré. C'est le nom d'un promontoire granitique qui s'élance de la mer à une hauteur de 46 mètres, et dont la base est presque toujours entourée d'énormes glaces. Son approche a été toujours des plus difficiles, et ni Lassénius, ni Laptieff n'avaient pu l'atteindre. Toujours favorisée par la mer, la *Vega* trouva, au pied du Sviatoï-Noss, et plus loin, le long de la côte, un canal libre, ce qui lui permit de naviguer pendant deux jours sans un seul temps d'arrêt. Le 3 septembre, elle s'approcha très près des îles des Ours, mais gênée par un immense banc de glace d'une épaisseur peu com-

mune, elle dut redescendre vers la côte, dans la direction de la montagne de Baranov, à l'est de l'embouchure du Kolyma.

Les côtes de la Sibérie, du détroit de Behring à l'embouchure de la Lena, sont plates et basses. Mais parfois, baignant presque dans la mer, s'élèvent des rochers de granit entièrement isolés. Les plus remarquables de ces rochers sont ceux que l'on voit au cap Baranov. Il y en a deux qui s'élèvent presque parallèlement ; l'un, celui qui est à l'ouest, est de granit blanc; l'autre, à l'est, est composé d'ardoise d'un bleu noir. Nos voyageurs purent observer ce dernier. Ce ne fut qu'après avoir dépassé l'embouchure du Kolyma et les rochers de Baranow que commencèrent les sérieuses difficultés du voyage. Plus on avançait vers l'est, et plus les glaces se présentaient nombreuses et resserrées. Désormais, l'expédition ne devait plus compter sur un seul de ces grands fleuves qui, comme le Yenissei, la Lena et le Kolyma fondaient ou dissipaient, en se jetant avec force dans la mer, les glaces du pôle. La lutte devint donc incessante; tantôt la *Vega*, enveloppée d'un épais brouillard, n'osait plus avancer; tantôt, entourée de banquises immobiles dont les bases touchaient au fond de la mer, elle était contrainte de s'y cramponner pour n'être point broyée entre d'autres banquises mobiles qui l'environnaient. Pour éviter ce danger, M. Nordenskjöld conseille de pourvoir de dynamite les futures expéditions polaires. En arrivant au cap Jakan, la *Vega* jouit, pendant quelques heures encore, d'un passage libre. Les voyageurs cherchèrent à apercevoir, de ce point, les fameuses terres que Wrangel lui-même ne parvint pas à distinguer et qui existent pourtant, mais, pas plus que l'infatigable Russe, nos voyageurs ne purent les voir. La *Vega* resta au cap Jakan du 8 au 14 septembre, puis elle réussit à atteindre le cap Nord de Cook; mais, là encore, entre deux promontoires élevés, le Irr-Kajpij et l'Ammon, il fallut de nouveau s'arrêter. Le 18, la glace paraissant plus mince, on chercha, en se faisant précéder par la chaloupe lancée à toute vapeur, à briser l'obstacle. On y réussit, mais non sans faire courir au petit bateau de grands dangers ainsi qu'à la *Vega*. Enfin, du 20 au 23 septembre, le navire se trouve à l'ouest du cap Wankarema. Le 27, au matin, il traverse la baie de Kolioutchin et, le soir venu, il jette l'ancre près du cap qui forme le point oriental de la baie. Dans la nuit, un courant violent y amène des glaces en quantités innombrables ainsi que dans la partie nord de la péninsule Tchouktchisse. C'était l'avant-coureur des entraves qui devaient retenir l'expédition prisonnière dans ces parages pendant deux cent quatre-vingt-quatorze jours.

Le 28 septembre, la *Vega* jetait définitivement l'ancre en vue du

village de Pitlekaj, à 3 ou 4 milles à l'est du cap, à 120 milles seulement du détroit de Behring! Un vent constant du nord et une ceinture de glaçons que nulle force humaine ne pouvait briser, contraignirent le malheureux bateau à ce long hivernage. Ne nous en plaignons pas; car, grâce à cette circonstance, nous aurons de la plume même du professeur Nordenskjöld, sur la péninsule Tchouktchisse et sur ses habitans, une étude dont l'intérêt ne peut être mis en doute.

III.

Deux promontoires élevés, l'Irr-Kajpij, le cap Nord de Cook, — et l'Ammon, enserraient le golfe où la *Vega* se trouvait prise. Ce golfe, ouvert au nord, était plein de glaçons tellement épais que, le navire adossé à ces murailles de cristal pouvait s'y croire abrité comme dans un port des plus sûrs. Le promontoire de l'Irr-Kajpij a 300 pieds d'élévation; il descend, vers l'ouest, perpendiculairement dans la mer; au sud et au sud-ouest, il s'unit au continent par une langue de terre basse et étroite. L'autre promontoire, l'Ammon, situé à l'est, descend considérablement dans la mer malgré son peu d'élévation, 200 pieds. Au fond du golfe, sur une plage sablonneuse, s'élève Pitlekaj, un village tchouktchis, composé de dix-huit tentes, adossé à une montagne appelée Hamnong-Ammon, de 500 pieds de haut. Les explorateurs se trouvant bloqués, ils se hâtèrent de faire connaissance avec des indigènes dont les usages et le genre de vie ouvraient un large champ à leurs observations. En outre, l'Irr-Kajpij avait une importance historique qu'elle doit aux vestiges qu'ont laissés là des habitans antérieurs aux Tchouktchis, les Onkilons, un peuple marin qui occupait jadis toute la côte, du cap Schelagskoï jusqu'à l'Anadyr, et qu'on ne rencontre plus aujourd'hui, de ce dernier point au cap oriental, que dans quelques rares villages. Voici ce que Wrangel (1) raconte de l'expulsion de ces peuples d'une terre qui, de tous les temps, avait dû leur appartenir. Au commencement du XVII[e] siècle, Krœchoj, chef des Onkilons, ayant tué un *errim* ou chef tchouktchis, fut poursuivi par le fils de celui-ci. Krœchoj, après avoir erré pendant quelques jours au bord de la mer, chercha un refuge sur l'Irr-Kajpij, qu'il fortifia. On y distingue encore, vers le sud, des abris souterrains et des retranchemens qui n'ont pas d'autre origine. Le fils du chef assassiné trouva moyen d'arriver jusqu'au sommet de l'Irr-Kajpij; il y tua le fils de l'ennemi de son père. Selon la coutume, cette mort devait terminer la querelle; mais Krœchoj,

(1) Wrangel, *Narrative of an expedition to the polar sea in the years* 1820, 1821, 1823; London, 1840. — *Le Nord de la Sibérie;* Paris, Amyot, 1843, 2 vol.

craignant pour lui-même une fin semblable, descendit de l'Irr-Kajpij en se laissant glisser à l'aide de courroies jusqu'à sa base. Là, il trouva un bateau qui le porta jusqu'à l'île de Schalanrov, où il se retrancha dans une hutte de terre qui était encore debout du temps de Wrangel. Les gens de Krœchoj, qui appartenaient à sa tribu, le rejoignirent sur quinze barques, et tous ensemble ils partirent dans la direction du nord pour le pays que l'on aperçoit du cap Jakan les jours de soleil. L'hiver suivant, une autre tribu, alliée à celle de Krœchoj, disparut avec ses rennes. D'autres tribus prirent la même direction que celle suivie par les Onkilons.

Les Yakoutes, qui vivent sur les berges du Kolyma, ne sont donc pas plus originaires de la côte que ne le sont les Tchouktchis, car il paraît certain que quatre peuples se partageaient autrefois le pays : les Omokis, les Schelagis, les Tungusis et les Yukagivis. Les deux premiers ont disparu, tués par les immigrans ou par des maladies ; les deux autres vivent en nomades et voient leur nombre diminuer tous les jours.

Un des amis indigènes du professeur Nordenskjöld lui présenta un ancien chef qui prétendait descendre des Omokis. Cet homme était fort orgueilleux d'avoir conservé le langage de cette tribu dans sa famille ; il s'en servait pour raconter les hauts faits de ses ancêtres. D'après son dire, le long des rives du Kolyma, au nord de l'Omolon, vivaient il y a bon nombre d'années ces Omokis, peuple paisible et si nombreux que, selon un dicton populaire, il y avait plus de foyers omokis que d'étoiles au ciel. Ils se nourrissaient des produits de leur chasse et de leur pêche ; ils avaient connu cependant l'usage du fer bien avant l'apparition des Russes dans leur pays. Mais l'arrivée de ces derniers causa leur perte ; ils furent assaillis par des maladies inconnues jusqu'à ce moment. Alors ces peuplades se décidèrent à émigrer ; formées en deux camps, elles partirent avec leurs troupeaux sans qu'on ait jamais su ce qu'elles étaient devenues. A l'embouchure de l'Indigirka, on trouve encore des traces d'habitations que les vieillards les plus âgés ne virent jamais occupées, quoique, selon Wrangel, le lieu où elles s'élèvent ait gardé le nom primitif de ville des Omokis. On suppose aujourd'hui que ces émigrans auraient atteint le Groënland par les nouvelles îles sibériennes, en traversant la terre de Wrangel et les îles de l'Archipel arctique, en Amérique. Les habitans actuels du Groënland, les Esquimaux, seraient donc les descendans des Omokis et des autres peuplades de cette partie de l'Asie qui ont fui à l'approche des Russes.

Il est du reste à remarquer que la similitude des usages domestiques entre les Tchouktchis et les Groënlandais se manifeste jusque dans les plus petits détails.

On comprend avec quel intérêt tout particulier la forteresse de Krœchoj, au sommet de l'Irr-Kajpij, fut visitée par les voyageurs. Ils y virent les restes de dix maisons onkilonnes : elles étaient en grande partie sous terre et recouvertes de tourbe reposant sur des côtes de baleines. Chaque maison contenait trois ou quatre chambres faisant face au nord; au sud se trouvait un corridor bas et étroit dont les parois comme celles des chambres étaient en ossemens de baleines rangés verticalement et soutenant les poutres du plafond. Près de ces demeures, il fut pratiqué des fouilles; on trouva sur une éminence une mâchoire de baleine longue de 20 pieds et remplie d'os de différens animaux, ainsi que de bois de rennes. Les explorateurs visitèrent aussi quelques anciennes demeures au sud de la montagne, à l'endroit où Krœchoj se défendit contre l'*errim* vengeur. Ayant entrevu des ossemens mêlés à des crânes d'ours et de morses, ils voulurent s'en approcher, mais ils en furent empêchés par les Tchouktchis; c'était là le lieu sacré où la tribu déposait ses morts; ceux-ci ne sont pas ensevelis, et des bandes de loups les dévorent. Le survivans, néanmoins, déposent à côté des cadavres, pour honorer leur mémoire, des bois de rennes, des crânes d'ours et de morses.

Comme dès le commencement d'octobre, la glace fut résistante, les rapports devinrent presque journaliers entre les passagers de la *Vega* et les indigènes. Si les premiers cherchaient à voir ce qui se passait sous les tentes des Tchouktchis, les seconds étaient fort curieux de connaître les usages européens; ils ne manquaient jamais de venir à bord pour demander à tout instant du pain ou du tabac. Les tentes de ces peuplades ont la forme d'un chaudron couché dont l'entrée serait à l'est; elles sont faites de peau et spécialement de peau de renne; elles sont doubles. La tente extérieure entoure une tente plus petite, de forme cubique, qui, pendant la saison froide, sert de demeure. Lorsque les deux abris sont bien conditionnés, on jouit dans le plus petit des deux d'une température fort élevée, pendant que, sous la plus grande, il fait parfois un froid de 40 degrés centigrades. Les Tchouktchis couchent généralement tout nus sous la tente intérieure; les chiens avec les provisions sont relégués dans la seconde. Comme, au moment où la *Vega* commençait son hivernage, l'été arctique durait toujours, les Tchouktchis ne se renfermaient point encore dans leur refuge d'hiver. Sous la tente extérieure pétille presque toujours un bon feu sur lequel se fait la cuisine au moyen d'une énorme marmite en fer. Autour du brasier, toute la famille est couchée. La fumée enveloppant la partie inférieure de la tente et ne s'échappant que lentement par l'entrée, il faut absolument s'é-

tendre sur le sol si l'on veut y respirer. Autour des tentes, sur des échafaudages, sont posés des bateaux ressemblant aux *kadjacs* ou légères embarcations des Groënlandais.

Nous avons dit qu'aussitôt après l'arrivée de la *Vega,* les Asiatiques étaient venus la visiter; l'attention des explorateurs se porta sur un personnage que ses compagnons appelaient Tcheporin et qui leur parut être le plus riche et le plus influent d'entre eux. On crut avoir affaire à un chef; il n'en était rien, les Tchouktchis qui vivent le long des côtes n'en ayant pas. Il n'en est pas de même de ceux qui vivent loin de la mer et qui ont des troupeaux de rennes; chaque tribu a son chef ou *errim.* En outre, ils ont deux grands chefs nommés par les Russes et qui se partagent le pays de l'est à l'ouest. Pendant les foires, ces chefs, dont nous présenterons plus loin un type à nos lecteurs, rassemblent les tributs qui doivent être versés dans leurs mains avant l'ouverture des transactions qui ont lieu dans ces assemblées de marchands. Les Tchouktchis des rennes mènent une vie nomade; après les foires, au printemps, ils errent avec leurs grands troupeaux dans la direction de l'est dans l'espoir de faire quelque commerce sur les côtes du détroit de Behring; à l'automne, ils reviennent dans l'intérieur des terres. Leur territoire s'étend au sud de l'Anadyr et à l'ouest de la Kolyma, mais les Russes leur ont permis de parcourir les espaces situés à l'est et à l'ouest de ces fleuves. Revenons à Tcheporin. Un orgue qui se trouvait à bord fit ses délices : il s'en montra tellement heureux qu'il se mit à danser de façon à être bientôt en nage, grâce au vêtement en peau de renne dont il était vêtu. Pour corriger l'atmosphère que cette danse empestait, on l'arrosa d'eau de Cologne; mais sa joie n'eut plus de bornes lorsqu'il entendit les accords d'une boîte à musique qui jouait sans qu'on y touchât! A dater de ce jour, Tcheporin fut très dévoué aux voyageurs, et il les accueillit dans sa demeure avec une grande cordialité. Il se montra aussi très satisfait de la permission qu'on lui donna d'amener à bord son épouse favorite. Quoique les Tchouktchis soient chrétiens, ils n'ont point renoncé à la polygamie, et tout indigène aisé a deux femmes. Pour lui, le baptême n'est qu'une simple cérémonie qui lui procure une certaine quantité de tabac et d'eau-de-vie; c'est ce qu'ils ont de commun avec les Chinois, et, de même que les Chinois, ils n'obéissent aux commandemens du christianisme qu'autant que les commandemens ne contrarient ni leurs goûts, ni leurs usages, ni les superstitions léguées par leurs aïeux.

L'habillement des hommes, en peaux de rennes, ressemble à celui des Lapons; en cas de pluie ou de neige, ils portent un surtout en peau de boyaux; pour se parer, ils mettent un vêtement de coton

et un bonnet orné de verroteries. En septembre, la plupart allaient nu-tête, mais en hiver leur couvre-chef, en fourrure, s'attachait sous le menton et descendait sur les épaules sous la première pelisse. Quant à la chaussure, elle se compose de mocassins avec semelles de peau de morse et d'ours. Plusieurs indigènes portaient au cou des amulettes dont à aucun prix ils ne voulurent se défaire; l'un d'eux possédait une croix grecque, ce qui ne l'empêchait pas de se signer à l'aspect du soleil. A quel autre Dieu peut-on croire dans ces régions désolées? Le costume des femmes se rapproche beaucoup de celui des hommes; dans leur intérieur, elles seraient complètement nues, sans une petite ceinture qui fait le tour de leur taille. N'est-ce pas un reste du costume primitif de ce peuple alors qu'il vivait sous un ciel plus clément? Leur chevelure est longue et nattée; celle des hommes est courte par derrière, longue et bien peignée sur le devant, identique par la coupe à celle que les Indiens de l'Amérique centrale du Nord portaient il y a deux cents ans. Presque tous les hommes décorent leurs oreilles de boucles en verroterie. Les femmes ont le visage tatoué, et celui du sexe fort est souvent orné d'une croix à angles droits, posée de biais sur les pommettes, d'une couleur rouge ou noire.

Grâce à la chaloupe à vapeur, les voyageurs faisaient tous les jours des reconnaissances autour du navire pour examiner la ceinture de glace qui les bloquait; mais cette ceinture ne rompait point, et, pendant dix mois, aucune chance d'échapper à ses étreintes ne s'offrit. C'est alors que M. Nordenskjöld se décida à explorer la côte en traîneau, et, à cet effet, il s'adressa à son nouvel ami, le mélomane Tcheporin; celui-ci lui procura un attelage de huit chiens conduits par son frère Harat. « Au commencement, le voyage fut difficile, écrit M. Nordenskjöld à son ami M. Dickson, car il nous fallait gravir les hauteurs situées entre l'Ammon et l'Hamnong-Ammon. La *tundra* (1) était crevassée et remplie d'eau en plusieurs endroits, ce qui nous obligeait à de grands détours, mais je ne me plaignais pas de cette lenteur; le temps était superbe et, à mesure que nous nous élevions au-dessus du niveau de la mer, la vue s'étendait sur un splendide horizon. Le soleil qui brillait sur les montagnes du sud couvertes de neige en éclairait également les pics qui se détachaient étincelans sur un ciel d'azur. Au nord-ouest, au-dessus d'une mer éblouissante, l'Irr-Kajpij dressait son orgueilleuse flèche ardoisée; à l'horizon s'étendait un épais brouillard, pendant que, sur les pentes argentées de l'Ammon se détachaient les mâts noirs et immobiles de la *Vega*. Lorsque je fus arrivé au

(1) Plaine couverte de glaces.

point le plus élevé du littoral, je pus distinguer, à l'est, la longue et étroite langue de sable qui porte le nom de Tep-Kaioukiou; elle s'avançait dans la mer, toute bordée d'énormes glaçons, et blanche d'une neige sur laquelle quelques taches noires, des blocs d'ardoises, sans doute, se remarquaient.

« La descente fut rapide, quoique nous fussions deux dans le traîneau; les Tchouktchis sont très habiles dans l'art de fabriquer ces voitures légères; elles sont en bois de bouleau, et il n'entre pas un clou dans leur confection. Rien de plus aisé à réparer, car les traîneaux ne sont pas faits d'une seule pièce de bois, mais composés de fragmens de bouleau dont en voyage on répare instantanément les cassures à l'aide d'une lanière de morse. Les seuls animaux domestiques employés par les Tchouktchis des côtes sont les chiens, encore n'a-t-on aucun soin de ces pauvres animaux bien inférieurs, du reste, à leurs congénères de Terre-Neuve. Pendant notre long séjour dans ces contrées, je n'ai jamais vu les Tchouktchis donner de la nourriture à ces dociles serviteurs, qui, tout en courant, déterraient sous la neige des détritus qu'ils dévoraient.

« Nous n'avions pas habité assez longtemps ce pays pour comprendre de sitôt la langue des habitans, et cependant ma conversation avec Harat ne tarissait pas, ce qui me permettait d'augmenter mon vocabulaire. Harat me fit entendre les chants monotones de sa race, en échange desquels je dus lui apprendre des airs suédois; aussi, n'est-il pas impossible que le prochain explorateur s'arrêtant à l'Irr-Kajpij y soit reçu par quelque air national des Scandinaves. Tant que dura notre course, les yeux de Harat ne quittèrent guère mes poches, d'où pointaient certains flacons alléchans; je dus le rappeler quelquefois à la surveillance des chiens qu'il menait aux cris de *Zuda!* pour les faire tourner à droite et de *Da!* pour les faire tourner à gauche. Ces cris étaient généralement accompagnés d'un bon coup de fouet qu'il donnait du côté où il voulait aller. Nous revînmes à l'Irr-Kajpij par une pluie battante et j'entrai chez Tcheporin pendant qu'on préparait le bateau qui devait me ramener à bord de la *Vega*. Les deux femmes de mon hôte me réchauffèrent en se hâtant de me frotter les mains, puis elles me firent entrer sous la tente intérieure, où brûlait une grande lampe. Les lampes des Tchouktchis consistent en une sorte de cruche en terre ou en bois, remplie d'huile de baleine, où nagent des mèches de mousse ramenées sur le bord; la flamme en est très haute et aussi mince que celle de nos lampes. En hiver, la cuisine se fait sur ces lampes, qui jettent beaucoup de clarté; elles donnent une grande chaleur. Étendus sur des peaux de renne, nous nous mîmes tous

les trois à fumer une pipe, mais au grand désappointement de Tcheporin, je ne pus offrir du cognac à ses femmes, Harat ayant mis à sec ma provision. »

IV.

Les indigènes de la côte orientale de la Sibérie ne font aucun cas de l'argent monnayé ; 25 roubles russes en papier dans le parcours qui mène au détroit de Behring valent moins qu'un pain de savon, et un bouton de cuivre ou d'étain y est mieux reçu qu'une monnaie d'or et d'argent à moins qu'elle n'ait été percée de manière à servir de pendeloque. M. Nordenskjöld conseille à ceux qui feront comme lui ce voyage de se munir de grosses aiguilles à coudre ou à repriser, de grands couteaux, d'outils, de jupons de coton ou de laine aux couleurs éclatantes et de tabac. Mais ce qui allumera le plus la convoitise de ces pauvres peuplades, c'est l'eau-de-vie. Le professeur suédois, dans un sentiment de haute philanthropie, s'est abstenu d'en donner aux Tchouktchis toutes les fois qu'il a pu leur en refuser. Ces Asiatiques, habitués aux échanges dès leur plus tendre enfance, sont fort au courant du commerce qui se fait entre l'Amérique septentrionale et la Sibérie. Bon nombre des peaux de castor qui se vendent sur le marché d'Irbit, venant du territoire d'Alaska, ont passé bien souvent par les mains des sauvages esquimaux et sibériens avant d'arriver dans celles des marchands russes.

Le tabac est aussi un article très recherché. Dans certaines localités de l'Amérique du Nord, on a une belle peau de castor pour une simple feuille de tabac. Du reste, dans ces froids parages, sur l'un et sur l'autre continent, hommes et femmes fument la pipe. Les hommes portent toujours sur eux leur blague à tabac, un briquet composé d'un fragment d'agate et d'acier, et de l'amadou tiré d'un cèpe préparé d'une certaine manière. Ils ont un succédané de ce champignon dont le professeur a pris divers échantillons. Ils l'emploient aussi sous forme de chique et font sécher derrière l'oreille celui dont ils veulent se servir pour fumer. Ils ne font pas usage de sel, mais il est probable qu'ils ont une autre manière d'absorber le chlorure de sodium indispensable à l'organisme humain. Ils aiment le sucre, n'apprécient le café que très sucré ; ils boivent volontiers du thé.

A l'exception de quelques couteaux et de quelques vieux fusils

qu'ils ont dû faire acheter à des baleiniers, les Tchouktchis se servent encore de leurs armes primitives; contre les ours ils emploient de longues lances à pointe d'os ou de fer, et contre les morses, le harpon et le javelot à trois crampons. Pour chasser des oiseaux, ils usent d'un genre de fronde composée de très minces lanières, quelques-unes réunies par une touffe de plumes, d'autres terminées par une petite boule en bois ou en dent de morse. Grande est leur adresse à lancer cette fronde, à l'aide de laquelle plusieurs oiseaux peuvent être pris à la fois, enchevêtrés pêle-mêle dans les lanières. L'occupation principale de cette peuplade est la pêche du phoque; on prend cet amphibie dans un filet tendu l'été sur des blocs de glace et enfoncé, l'hiver, dans des crevasses. La peau du phoque fournit aux Tchouktchis des vêtemens et surtout des pantalons, puis des outres, où ils enferment l'huile de baleine, l'eau-de-vie et autres liquides. Leur manière de préparer ces peaux est des plus simples; ils les rendent imperméables en faisant une ouverture au cou ou au ventre du phoque et en retirant toute la chair et tous les os. Ils échangent avec leurs frères les Tchouktchis des rennes, ces peaux de morse contre des peaux de renne dont ils se servent pour recouvrir leurs tentes.

« Le 18 août, la chaloupe à vapeur vint apporter à bord la nouvelle que la glace commençait à s'épaissir du côté de l'Ammon. On décida qu'il fallait essayer de la rompre par la force. « La *Vega*, dit M. Nordenskjöld, prit la tête, bousculant dans sa marche les glaçons qui se présentaient devant elle; mais comme ils se reformaient presque aussitôt à l'arrière, la chaloupe fut souvent en danger d'être broyée. Malgré tous nos efforts, nous fûmes arrêtés le jour suivant par un énorme bloc de glace échoué devant le cap Wankarema; nous ne pûmes en sortir empêchés par un épais brouillard et des eaux basses. Un navire à voiles de même qu'un bâtiment en fer eussent été brisés s'ils avaient reçu des chocs comme ceux qui nous ébranlèrent. Un fort navire à vapeur en bois, comme notre *Vega*, pouvait seul résister.

« Le 26 septembre, nous visitâmes le cap Onman, promontoire qui s'élève perpendiculairement sur le golfe de Kolioutchin à une hauteur de 300 pieds, et à la base duquel deux rochers abrupts émergent de l'eau. Aussitôt après avoir contourné le cap Onman, nous vîmes la montagne de l'île de Kolioutchin, haute, arrondie, s'élevant majestueusement au-dessus des glaces. Elle disparut bientôt dans la nuit qui tombait, et c'est en ce moment qu'il nous fut donné de contempler l'un de ces radieux spectacles dont ces contrées abandonnées du soleil jouissent parfois au sein même de la nuit. Le soir, vers les dix heures, s'éleva à l'ho-

rizon un jet de flammes ayant son centre au nord, bientôt suivi d'autres jets moins intenses à mesure qu'ils se rapprochaient du zénith, toutefois plus brillans en s'abaissant vers l'horizon du sud. Cette lueur était d'une blancheur éclatante, et bientôt le ciel fut comme entouré d'arcs entre lesquels le firmament sombre, mais étoilé, offrait un coup d'œil splendide. Plus avant dans la nuit, le ciel prit un autre aspect. Au zénith apparut une bande lumineuse, dont les lueurs ondulaient en forme de vagues de feu, ayant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, mais sans qu'il fût possible d'en préciser la direction. La partie est de la bande éclatante devint bientôt plus agitée et, soudain, de ce côté, s'éleva au-dessus de l'horizon une immense torche flamboyante laissant échapper de puissantes ondes lumineuses. Puis la bande pâlit, tandis que la torche lançant des gerbes enflammées prit de plus grandes dimensions, en même temps que du zénith partaient dans tous les sens des rayons d'or. Un quart d'heure après, tout s'apaisa; les arcs lumineux reparurent un instant, mais pour s'abaisser lentement vers le nord, où ils s'éteignirent. Le spectacle grandiose de cette aurore boréale s'était déroulé au milieu d'un grand silence, à peine troublé par le clapotement de l'eau contre la glace qui couvrait la mer d'un voile d'argent.

« Le lendemain, nous fîmes un nouvel essai pour sortir en longeant la côte ouest du golfe. Pour la première fois, depuis longtemps, le ciel était magnifique; le soleil avait la chaleur d'un jour de printemps en Europe. En traversant le golfe, nous atteignîmes le soir même le cap Jinredlen. Ce cap, avec une élévation moindre, ressemble au cap Onman ; à quelques pas du rivage seulement, la mer avait une grande profondeur. Pendant la nuit, des masses de glace s'étaient entassées autour de nous, et, après nous être avancés de quelques milles vers l'est, nous fûmes de nouveau bloqués. Mais, comme à plusieurs reprises, depuis quelques jours, nous nous étions trouvés dans une situation identique, nous étions bien loin de croire encore au séjour de dix mois que nous allions faire dans ces parages. Comment nous l'imaginer lorsque en deux mois, depuis notre départ de Tromsoe, nous avions déjà heureusement parcouru 4,200 milles et qu'il ne nous en restait plus que 120 à franchir pour toucher au but? Avec ces illusions, nous laissâmes passer tout le mois d'octobre sans faire nos apprêts d'hivernage... »

Il fallut bien pourtant qu'à la longue, M. Nordenskjöld et ses amis se rendissent à l'évidence, et ils durent se préparer, avec beaucoup de philosophie, du reste, à passer ce long hiver polaire le mieux possible. La glace avait fini par prendre une telle

consistance qu'elle fut employée à construire sur la plage une maison destinée à servir d'abri à ceux des officiers qui, nuit et jour, devaient s'y livrer à des observations magnétiques. Le chemin qui y conduisait du bateau, long d'un kilomètre, fut marqué par des blocs de glace d'une hauteur de 4 à 5 pieds, distancés à 20 pas l'un de l'autre, et reliés entre eux par une corde qu'il fallait bien souvent sortir de la neige sous laquelle elle était ensevelie. Dès que cet observatoire fut terminé, on s'occupa du navire ; on coucha le mât de perroquet et ses agrès sur le pont, une tente fut dressée à la proue, et l'on couvrit la *Vega* d'une épaisse couche de neige. Rien ne fut plus aisé, car les rafales des vents d'automne en avaient amoncelé de grandes quantités aux flancs du vaisseau, ne laissant au centre qu'un étroit passage. L'entrepont fut ensuite déblayé et l'on y établit une cheminée ; ce lieu agrandi devint le salon de réunion de l'équipage, soit pour les jours destinés aux services religieux, soit pour les conférences qui, durant l'hiver, se firent chaque samedi soir sur différens sujets : histoire naturelle, voyages polaires et autres. D'ailleurs, l'expédition était munie d'une bonne bibliothèque. Il y avait à bord la collection d'un journal suédois des années 1877 et 1878. Chaque matin on faisait à l'équipage la distribution d'un numéro de ce journal et, quoique les nouvelles de la guerre turco-russe qu'on y trouvait eussent un an de date, elles n'en étaient pas moins lues avec un grand plaisir. On célébra la fête de Noël très joyeusement, car on dansa autour de tables richement servies. Un arbre de Noël fut simulé au moyen de branches de sapin liées ensemble par des rubans de couleur dont on laissa flotter les bouts ; de grandes caisses, tenues jusqu'alors soigneusement cachées, s'ouvrirent comme par enchantement, à minuit ; elles se trouvèrent pleines de cadeaux de toute espèce. On se chauffait également pendant la journée dans la chambre de la machine, où une cheminée avait été installée ; grâce à elle, il régnait à bord une chaleur suffisante variant de 15 à 18 degrés. Pour distraire l'équipage, un banc de tourneur fut établi dans l'entrepont, et bien des heures agréables se passèrent à travailler du bois. Grâce à toutes ces précautions, le séjour de la *Vega* devint très supportable ; il l'eût été tout à fait sans un peu d'humidité qui entrait par les sabords, inconvénient minime en regard de ceux que d'autres expéditions eurent à supporter.

N'omettons pas un détail important : la chaloupe à vapeur fut transportée par-dessus bord et garantie ainsi de toute fâcheuse avarie.

Quand vinrent les ouragans de neige de l'hiver, les promenades

en plein air durent cesser, et alors on arpenta sans relâche le pont que recouvrait la tente; d'autres fois, on réussissait à faire de longues excursions aux campemens des Tchouktchis. Puis, lorsque les journées devinrent excessivement courtes, les explorateurs durent se borner à visiter de nouveau la petite bourgade de Pitlekaj, devant laquelle, si l'on s'en souvient, la *Vega* avait jeté l'ancre ; là aussi se trouvait placé l'observatoire. Hélas ! cette distraction fit bientôt défaut. La pêche venant à manquer dans les premiers jours de l'année, les Tchouktchis de cette bourgade levèrent leur campement et allèrent s'établir vers Najkaj, à 12 milles à l'est de la *Vega*.

« Comme presque tous les peuples sauvages, raconte le professeur Nordenskjöld, nos amis, faute de songer au lendemain, n'avaient fait aucune provision pour l'hiver. Le peu de lard de phoque que les habitans de Pitlekaj avaient mis en réserve était épuisé avant le nouvel an, quoiqu'ils eussent tous reçu journellement leur nourriture à bord de la *Vega* et vécu pendant un mois de nos dons. Quand, par hasard, ils prenaient un phoque dans une crevasse, ils en mangeaient largement, mais, la dernière bouchée avalée, ils venaient mendier en nous criant : « *Oinga mourgin Kaukau!* Je n'ai rien à mettre sous la dent ! » Outre les restes de notre cuisine, ils reçurent pendant notre séjour dans leur voisinage 2,000 livres de pain frais. Ils étaient sans montres, mais personne mieux qu'eux ne savait l'heure de nos repas. Il faut reconnaître, toutefois, qu'ils nous ont rendu de grands services, car ces pauvres gens, toujours gais et alertes, ont passé de bien longues heures, sur le pont de notre bateau à scier du bois, et cela, par une température de 40° au-dessous de zéro. Ils mirent également leurs traîneaux à notre disposition ; ils nous donnèrent aussi bon nombre de spécimens ethnographiques qui nous serviront puissamment à établir le degré d'industrie et d'art de ce peuple, qui en est encore presque à l'âge de pierre. Les Tchouktchis ne sont pas voleurs, mais ils sont fort rusés, et bien souvent ils nous ont vendu pour des lièvres des renards écorchés auxquels ils avaient coupé la tête et les pattes. Dans les courses en traîneaux que nous faisions avec eux, ils n'étaient préoccupés que d'une idée, celle de savoir si, au retour, la récompense serait du tabac ou un verre d'eau-de-vie, qu'ils appellent *rum*. Ce sont les deux produits de notre civilisation qu'ils préfèrent. Cependant, j'ai vu un jour un Tchouktchis refuser de l'eau-de-vie pour rapporter du pain à ses enfans, dévoûment bien rare chez eux. »

Quoique la présence à bord des indigènes fût souvent importune, le commerce journalier qu'ils entretenaient avec M. Nordensk-

jöld et les passagers de la *Vega*, fut pour ces derniers un long adoucissement à leur captivité. Le scorbut, cet implacable ennemi des expéditions polaires, épargna nos voyageurs. Ils attribuent ce fait à ce que pas une seule journée ne fut entièrement obscure, la plus courte ayant été de deux heures. Cette heureuse circonstance, le contentement de se voir tous sains et robustes, leur fit envisager l'hiver sans crainte; bien plus, ils se réjouissaient d'être parvenus aussi loin, d'autant mieux que, l'été arrivant, ils étaient sûrs d'atteindre, sans beaucoup de difficultés, le détroit de Behring. Par crainte qu'il n'arrivât quelque accident au navire, on avait déposé sur la côte pour quatre mois de vivres, et si l'expédition eût été obligée d'arriver par terre du point où elle était au cap Oriental, les Tchouktchis l'eussent à coup sûr aidée, eût-il fallu même, comme dernière ressource, se rendre à Anadyrk.

Pendant la saison où la clarté du jour ne durait que quelques heures, on ne s'occupa guère que d'observations météorologiques et magnétiques sous la direction du lieutenant Hoogard, de la marine royale danoise. Le nombre des officiers et savans chargés de ces travaux était de onze; quoique les observations ne se fissent que d'heure en heure, la faction de six heures que chacun d'eux montait à la maison de glace était fort pénible. La distance d'un kilomètre qui séparait le navire de l'observatoire empêchait les officiers, lorsqu'ils n'étaient pas en observation, de retourner à la *Vega* pour s'y réconforter. Il ne leur restait autre chose à faire qu'à bien s'envelopper de pelisses de peau de rennes, ou d'arpenter de long en large les six pas de leur maison transparente. Par un froid de 20 degrés, on comprend que nul ne se sentait disposé à un travail sédentaire, et, cependant, lorsque les nuits étaient splendidement étoilées, quand l'arc de l'aurore boréale brillait à l'horizon caressant d'un doux reflet la neige et la glace, bien souvent plusieurs des passagers de la *Vega*, M. Nordenskjöld un des premiers, allaient tenir compagnie à l'observateur isolé.

On peut supposer que les amateurs de chasse eurent de fréquentes occasions de satisfaire leur passion; il n'en fut rien jusqu'au jour de la débâcle, par la simple raison qu'il était impossible de distinguer sur la neige le lièvre au poil blanc et la gélinotte au plumage également blanc. Quant aux ours, ils s'aventurent rarement sur les points habités de la côte, se tenant de préférence dans les crevasses où les Tchouktchis ont une façon bien particulière de les surprendre. Les chasseurs agitent de la main gauche et au-dessus de la crevasse, où ils savent que se tient l'animal, une moufle; au moment où la bête sort la tête de son refuge pour s'en saisir, ils lui tranchent la gorge avec un couteau. Il arrive

bien parfois que l'ours attrape la main du chasseur en même temps que la moufle, mais cela arrive rarement.

En octobre, la température descendit jusqu'à 20° 8', mais le mercure ne dépassa ce point qu'à la fin de novembre, et au commencement de décembre il atteignit 37° 1'. Si l'on ajoute à ce froid rigoureux un vent du nord faisant à l'heure de 30 à 40 milles, on peut juger du piquant de la situation des explorateurs. Le plus grand froid qu'ils eurent à supporter se produisit le 25 janvier ; ce jour-là ils purent constater jusqu'à 46° 5', au-dessous de zéro. Grâce à quelques tempêtes du sud, la température de janvier et de février fut en moyenne de 25 degrés (1).

Quand arriva la fin de mai, le soleil devint circumpolaire, de sorte que les heures de jour ne manquèrent plus pour travailler. A cette époque, les courses en traîneaux devinrent plus longues malgré le froid qu'il faisait encore. Pour s'en garantir, les voyageurs portaient des bottes en toile à voiles sous lesquelles leurs pieds étaient entourés d'épaisses flanelles. Quoique ce genre de chaussures laissât libres les mouvemens du pied, il fallait cependant descendre de temps à autre des traîneaux pour marcher afin d'éviter la congélation des membres. M. Nordenskjöld eut à se louer particulièrement d'un vêtement de peau de cerf doublé d'édredon, qu'il s'était fait faire à Copenhague. C'est, paraît-il, plus agréable à porter que les peaux de rennes dont les hommes de la *Vega* étaient munis et sous lesquelles ils souffraient d'un

(1) La température de ces régions mérite une mention spéciale : détail caractéristique, le vent y souffle presque toujours du nord ; il n'a tourné qu'une fois dans un mois, et alors, il souffla très visiblement du sud pendant deux ou trois jours. La température s'éleva rapidement, mais retomba au retour du vent du nord. Le tableau ci-après donne les températures durant les douze mois de l'année :

MOIS.	MOYENNE.	MAXIMUM.	MINIMUM.
Août.	+ 3° 92	+ 12° 4	— 0° 9
Septembre	— 0.14	+ 6.2	— 4.4
Octobre.	— 5.21	+ 9.8	— 20.8
Novembre.	— 16.59	— 6.3	— 27.2
Décembre.	— 22.81	+ 1.2	— 37.1
Janvier.	— 25 06	+ 0.2	— 46.5
Février.	— 25.08	— 4.2	— 43.8
Mars.	— 21.65	— 4.2	— 39 8
Avril.	— 18 93	— 4.0	— 38.0
Mai	— 6.69	+ 1.8	— 26.8
Juin.	— 0.60	+ 6.8	— 14.3
Juillet.	+ 4.63	+ 15.6	— 1.0

Les degrés sont centigrades. Ajoutons qu'au mois de mars 1876, le capitaine Nares avait observé des minima de — 57 et — 59° centigrades.

excès de chaleur. Pendant la plus grande rigueur du froid, on se couvrait le nez et les pommettes des joues d'un mouchoir attaché sous le *baschlik*, sorte de capuchon en poil de chameau.

Dans ses lettres, le professeur Nordenskjöld parle d'un personnage qui, dans ces hautes régions, était en quelque sorte le représentant de l'autorité russe. « Dès le mois d'octobre, dit M. Nordenskjöld, nous avons reçu la visite d'un Tchouktchis du nom de Wassili Menka, auquel les Russes ont donné une sorte de juridiction sur tous tous les habitans de la presqu'île. Ce chef, de petite taille, au teint basané, portait une belle peau de renne blanc sur une chemise de flanelle bleue. Il ne savait ni lire, ni écrire, et il parlait un russe incompréhensible. Ce haut fonctionnaire des confins de l'empire ignorait même l'existence du tsar, mais il savait qu'à Irkoutsk demeurait un homme très puissant, évidemment un des hauts fonctionnaires russes de la Sibérie. Pendant les premières visites qu'il nous fit à bord, il se signait devant chaque gravure ou photographie qu'il voyait; mais il faut reconnaître qu'il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il prêtait à rire. Wassili Menka était accompagné de deux personnages très simplement mis et qui, avec une certaine solennité, nous présentèrent le don de bienvenue sous la forme de deux rôtis de renne; en échange, nous les régalâmes d'une chemise de flanelle et de tabac. Un jour, nous lui confiâmes une lettre ouverte pour le gouverneur d'Irkoutsk; mais Wassili Menka considéra ce document comme un plein pouvoir que nous lui donnions, et, de retour à terre, il feignit de le lire à ses subordonnés respectueusement accourus autour de lui. Une quinzaine de jours après, lorsque Menka revint nous voir, il nous dit qu'il n'avait pu faire parvenir notre message; nous le reçûmes assez mal. Il s'excusa en disant qu'il n'avait pas osé se présenter devant le gouverneur d'Irkoutsk faute d'eau-de-vie à lui offrir. » M. Nordenskjöld put cependant, le 25 novembre 1878, envoyer de Serdze-Kamen, par 67°6′ de latitude nord et 173°15′ de longitude est, une lettre à M. Omer Dickson, dans laquelle il lui disait : « Tout va bien à bord de la *Vega*, arrêtée par la glace dans le détroit de Behring; nous espérons opérer notre retour dans le courant du mois de mai par le canal de Suez. Il n'est donc pas nécessaire d'envoyer des secours. » Le gouverneur russe d'Irkoutsk reçut cette missive le 3 mai 1879. Elle ne parvint à M. Dickson que le 5 août de la même année.

M. Nordenskjöld écrivit aussi en Suède, à cette époque, que, lorsque la *Vega* fut prise par les glaces, il vit, à quelques kilomètres vers l'est, la mer ouverte... Une seule heure de navigation à toute vapeur, possible encore la veille, et la *Vega* évitait le blo-

cus! « Être prisonnier si près du but, s'ecrie-t-il, a été pour moi dans toutes mes expéditions arctiques le contre-temps le plus sensible à supporter; mais je dois m'en consoler par le résultat atteint, sans précédent dans les voyages polaires, ayant de plus un bon port d'hivernage et la perspective de pouvoir atteindre le Japon l'été suivant. »

Quand l'époque arriva où les Tchouktchis levèrent leurs tentes pour aller chercher une meilleure contrée de pêche, ils vinrent en masse prendre congé de la *Vega*, sachant bien qu'ils ne s'en retourneraient pas les mains vides. « Je voulus aussi, raconte M. Nordenskjöld, profiter de cette occasion pour aller visiter Naskaj, cet eldorado vers lequel se rendaient en masse nos voisins de Pitlekaj. En compagnie de Ratschilen, un de mes amis de cette bourgade, je quittai la *Vega*, à cinq heures du soir, sur un petit traîneau tiré par six chiens seulement; il était si bien conduit que nous pûmes dépasser, en route, d'autres traîneaux fortement chargés, il est vrai, mais attelés de vingt chiens.

« Les grands traîneaux ne sont employés que pour les voyages d'une longue durée, spécialement au printemps, lorsque des Tchouktchis se rendent aux foires de Maskowa, d'Anadyr et d'Anijuisk, près de Kolyma. Là, ils échangent des peaux et des dents de morse contre du tabac et du genièvre, que les Américains apportent tous les ans en venant visiter la péninsule Tchouktchisse.

« Deux femmes venant de la *Vega*, où, à leur grande joie, elles avaient reçu, entre autres choses, des bouteilles et des boîtes de conserves vides qu'elles utilisent en guise d'assiettes et de cuillères, passèrent d'une façon allègre à côté de nous, ayant encore à parcourir à pied 16 milles anglais avant de rentrer chez elles. Le lendemain, nous les vîmes dans leur demeure à Téjapka, où elles étaient arrivées à quatre heures du matin. Nous fûmes très étonnés de les voir travaillant comme si elles ne venaient pas de passer deux nuits à marcher. Les Tchouktchis, à vrai dire, ne connaissent pas la fatigue; durant un voyage, je vis mon guide, conducteur de rennes, faire, en courant au-devant de mon traîneau, 60 milles anglais. »

En passant devant Irgonouk, le professeur Nordenskjöld voulut serrer la main à quelques amis Tchouktchis qu'il y connaissait. Ces derniers l'accueillirent parfaitement, et pendant le repas auquel il fut convié, l'explorateur reçut la visite de plusieurs autres braves gens de sa connaissance. Comme c'était le moment de la chasse des phoques et que leur chair rôtie est pour les Tchouktchis un mets friand, M. Nordenskjöld put s'en régaler. Il lui trouva un goût de renne grillé. On fait aussi avec le phoque

une soupe aussi fade que de l'eau de vaisselle. La maîtresse de la maison sert cette soupe et cette viande à toute la famille, le matin, au lever, et le soir, au coucher; en dehors de cette nourriture, les Tchouktchis n'ont guère que des poissons, qu'ils mangent cuits, crus ou gelés.

Après le dîner, M. Nordenskjöld, sur l'invitation de l'un de ses hôtes, dut aller s'étendre sur des peaux de rennes, et, à la lueur d'une lampe, y fumer la pipe qui lui fut cordialement offerte. On causa même, et le voyageur européen fut surpris de la facilité avec laquelle ses auditeurs comprirent la description qu'il leur fit d'un chemin de fer. « C'est un traîneau sans chiens, dit l'un d'eux, et les chiens sont remplacés par une cheminée. » Après cette explication, il dessina sur le sol un traîneau au centre duquel figurait une cheminée avec un panache de fumée. Chose singulière, ces Asiatiques aimaient à entendre parler les Européens de leur pays, de leur beau soleil, de leurs chaudes habitations; ils paraissaient désireux de les suivre. Il serait bien intéressant de savoir si cette race déshéritée, transportée au milieu de nos climats tempérés et de notre bien-être, en viendrait un jour à regretter ses solitudes glacées et la chair des phoques. Pourquoi pas? Le négrito des Philippines ne retourne-t-il pas invariablement à ses montagnes?

Sur un espace de 4 milles anglais, M. le professeur Nordenskjöld ne vit pas moins de cinq villages tchouktchis, dans chacun desquels il avait su déjà se créer des amitiés. De Najikaj, notre voyageur, poussa jusqu'à Tjapka, le point le plus oriental des excursions qui furent faites à 16 milles du navire; Tjapka est composé de quatorze tentes. A 1 mille de Tjapka était située une petite île rocheuse du nom de Idlidlja. M. Nordenskjöld s'y rendit en traîneau; il y trouva des vestiges d'habitations onkilonnes, antérieures en apparence à celles d'Irr-Kajpij. Près d'une crevasse se tenaient des mouettes et des « moineaux de neige » en quantités innombrables. Sauf les corbeaux qui pullulaient sur les ruines de Pitlekaj, c'était la première fois, depuis longtemps, que des cris d'oiseaux frappaient les oreilles du voyageur.

C'est pendant le cours de ces excursions souvent renouvelées, qu'un des lieutenans de la *Vega*, M. Nordquist, a pu rassembler un vocabulaire de mille mots tchouktchis; un jour, il faut l'espérer, ce patient officier sera en mesure de publier un dictionnaire d'une langue si peu connue, et de donner des explications sur sa construction grammaticale. Pour acquérir ces connaissances, il fallait passer de longues heures sous les abris des indigènes, supporter en compagnie d'une douzaine de Tchouktchis entièrement nus une température empestée de 30 degrés au-dessus de zéro.

Ce qu'il y avait surtout d'intolérable, c'était la fumée que plusieurs lampes, trois ordinairement par abri, répandaient dans une enceinte de 300 pieds cubiques. Bien souvent, les voyageurs, suffoqués, étaient contraints de fuir, la nuit, hors des tentes, pour aller respirer un air pur malgré le danger qu'il y avait à s'exposer sans transition à une température de 46 degrés de froid.

V.

Ce ne fut qu'à la fin de mai que la glace devint moins persistante. Dès qu'on s'aperçut de sa friabilité, on la brisa de manière à établir plusieurs bassins autour du vaisseau. Les trous que les phoques maintiennent ouverts pendant l'hiver et par lesquels ils viennent fréquemment respirer, s'agrandirent et, en s'élargissant, contribuèrent beaucoup au dégagement de la *Vega*. Au commencement de juillet, il devint dangereux de se rendre à terre en se fiant à la solidité des glaces. Lorsque, parfois, le vent soufflait du sud, on voyait se former presque aussitôt, au nord, des espaces ouverts de 3 à 4 milles. Au printemps, ces espaces devinrent plus considérables, et quand vint le solstice d'été, la mer, le long des côtes, apparut à peu près libre. La *Vega* heureusement ne se trouvait qu'à une faible distance de la terre ferme, et le 18 juillet, à trois heures et demie du soir, elle se dirigeait à toute vapeur vers l'est.

L'heure de la délivrance était donc arrivée, si bien arrivée, que deux jours après le vaillant bateau, pavoisé comme en un jour de fête, passait le cap est de l'Asie; il le saluait de toute son artillerie, pendant que son équipage faisait la plus joyeuse des entrées dans les eaux de l'océan Pacifique en poussant de frénétiques hurrahs.

Le soir du même jour, 20 juillet, l'expédition atteignit les abords de la baie de Saint-Laurent. La *Vega* jeta l'ancre en vue d'un village tchouktchis du nom de Nuniagmo; on passa la journée du lendemain à terre pour faire des recherches scientifiques, mais, au grand désespoir des savans, elles durent être interrompues, car il était de toute importance de toucher à un port d'où l'on pût envoyer en Europe des nouvelles. Le port Clarence, sur la côte américaine du détroit de Behring, était le plus rapproché; on mit le cap dans cette direction.

Pendant la traversée, les hommes de science se dédommagèrent de leur trop court séjour à Nuniagmo en étudiant la température

de la mer à diverses profondeurs, et en draguant le fond du détroit pour augmenter leurs collections de zoologie et de botanique. Le lendemain, le cap York, sur le côté nord du port Clarence, était passé, et la *Vega* jetait l'ancre dans ce refuge, où autrefois tant de navires anglais vinrent en station, à l'époque des recherches de l'expédition de sir John Franklin dans le nord-ouest.

« Dès notre arrivée à Port-Clarence, rapporte M. Nordenskjöld, nous eûmes la visite d'Esquimaux que nous revîmes ensuite à terre fréquemment. Ils n'y sont que peu nombreux en hiver, ayant établi leur campement plus loin, vers la mer, pour chasser les phoques; en été, ils quittent les environs du cap du Prince-de-Galles, ainsi que la côte entre Port-Clarence et la baie de Norton, pour se rapprocher du fleuve Konirak, qui se jette dans Grantley Harbour, où ils pêchent le saumon. Des deux côtés de l'entrée du Grantley Harbour étaient plantées un nombre considérable de tentes d'été en toiles à voile. Nous fûmes frappés de la propreté de ces abris, souvent d'une blancheur éblouissante; sur le gravier qui en formait le sol étaient étendues des nattes rapportées sans doute jusque-là par des baleiniers venus de Honolulu ou de San Francisco. En général, ces peuplades semblaient présenter plus de rapports avec les Américains du Nord que leurs congénères du littoral opposé, ce qui s'explique par la proximité des stations de la compagnie d'Alaska. Plusieurs de ces Esquimaux parlaient l'anglais, et nous en vîmes armés de fusils Remington. Leur langage est presque semblable à celui des Esquimaux groënlandais, et, comme ceux-ci, ils se donnent entre eux le nom d'*Innuit*. Aidés par notre connaissance de la langue anglaise et par un dictionnaire groënlandais, nous nous fîmes très bien comprendre. Leur habillement est celui des Esquimaux de l'est, et leur pelisse est souvent faite en peaux d'oiseaux non déplumés, bien entendu. La lèvre inférieure des hommes est percée et ornée d'un gros bouton de verre; les femmes, heureusement, n'ont pas cet appendice barbare. Leurs bateaux, de même que ceux des Tchouktchis, sont grands; nous en avons vu contenant trente hommes.

« Désormais, nous étions en plein été, mais, comme il n'y a pas de médaille sans revers, il ne nous fut pas donné d'en jouir sans souffrir énormément des piqûres des cousins. Nous revenions de nos excursions les pieds et les mains si bien enflés que nous en étions méconnaissables. Nous fîmes diverses excursions en bateau sur les fleuves Konirad et Imaurak, dont les rives étaient couvertes de bois épais, mais ne s'élevant jamais à plus d'une hauteur d'homme. Quelle jouissance, malgré les souffrances que nous causaient des moustiques, pour des voyageurs venant d'être bloqués

pendant de longs mois, n'ayant eu devant les yeux que des solitudes couvertes de neige, que de longer ainsi un fleuve dont les rives escarpées, verdoyantes et émaillées de fleurs, s'élevaient au-dessus de nos têtes à une hauteur de 5 à 600 pieds! De temps à autre s'avançaient des langues de terres couvertes de tentes auprès desquelles les pêcheurs préparaient leurs filets pour la pêche au saumon. Nous voyions aussi surgir, çà et là, les dos luisans des dauphins, tandis qu'effrayés par notre chaloupe à vapeur les eiders s'envolaient au loin. »

Après un séjour des plus agréables dans ces parages, la *Vega* quitta Port-Clarence, mais non sans avoir visité le détroit de Seniavine, où se trouve au sud-ouest de l'île de Ka-y-ne un bon ancrage du nom de Glasenap-Harbour. De là elle se rendit dans la baie de Kougani. A l'embouchure d'un fleuve se trouvait un promontoire, bas et plat, où les voyageurs espéraient voir des Onkilonnes; ils n'y virent que des Tchouktchis de rennes, dont les troupeaux paissaient le long des rives. Pendant plusieurs jours, ils firent des excursions dans les environs; ils gravirent des montagnes sur les flancs desquelles les naturalistes recueillirent de riches collections zoologiques et botaniques. Mais, la glace survenant, il fallut partir au plus vite et se diriger vers l'île Saint-Laurent, où l'ancre fut jetée à la pointe nord-ouest.

Les habitans de cette île sont Esquimaux d'aspect et de langage, mais leur costume est celui des Tchouktchis; ils parlent la langue de ces derniers. Cette ressemblance tient aux rapports fréquens que ces peuplades ont entre elles à Port-Providence. D'un autre côté, les Tchouktchis étant sans relations avec les Esquimaux de Port-Clarence, ces derniers ne les comprennent pas. Dans l'île Saint-Laurent, les tentes sont rectangulaires à leur base, à côtés droits, et à toitures plates; les peaux de rennes qui les recouvrent sont préparées. Une poutre épaisse de deux pieds partage en deux la pièce principale de ses habitations; une autre partie de l'intérieur de la tente, dont le sol est recouvert de peaux, sert de chambre à coucher.

Au grand désespoir de nos voyageurs, ils ne purent, là non plus, rencontrer des Onkilonnes, quoique, d'après les rapports de plusieurs explorateurs, il y en ait encore à l'embouchure de l'Anadyr. Les Tchouktchis prétendent aussi qu'il en existe encore au sud du cap Oriental, mais quand on voit et qu'on entend les Esquimaux, il est aisé de s'apercevoir aussitôt qu'il n'y a aucune affinité de race entre eux et les Tchouktchis.

Le 2 août, la *Vega* leva l'ancre de nouveau; après un assez long voyage retardé par des vents contraires, elle atteignit l'île de

Behring où elle mouilla, le 14 août, devant une bourgade à la pointe ouest de l'île. Les habitans, au nombre de trois cents, sont des métis et forment un mélange de Russes et d'Aléoutes. Cette ville en miniature est une des stations de la compagnie américaine de pêche. Ce fut là que les voyageurs reçurent les premières nouvelles de la mère patrie. On devine avec quelle ardeur elles furent dévorées !

On sait que l'île de Behring est possession russe, mais une société américaine s'est acquis, moyennant une redevance de 2 roubles par peau, le droit d'acheter aux habitans toutes les fourrures qu'ils pourront se procurer, non-seulement dans l'île de Behring, mais encore dans celles de Kobber-Island et de Robben-Island, près de Sackalin. Dans celle-ci, on prend les lions de mer ; dans les deux autres des ours de mer également. « Nous vîmes, raconte M. Nordenskjöld, tuer quelques-uns de ces animaux sous nos yeux. Après avoir traversé l'île en traîneau, avec le lieutenant Bove, nous descendîmes sur une plage où ces amphibies se trouvaient en nombre considérable. Les chasseurs, armés de bâtons, poussèrent les plus proches vers la terre, puis, le chef de l'équipe ayant fait choix d'une victime, il lui asséna sur la tête un fort coup. Elle s'affaissa, et c'est alors qu'un second chasseur lui enfonça son bâton dans la gueule en lui maintenant la tête contre terre, tandis que d'autres bouchers, retournant l'ours sur le dos, l'achevaient d'un coup de couteau au cœur ». On en tua six ainsi ; leurs peaux furent apportées sur la *Véga*, qui, le 19 août, levait l'ancre, se dirigeant au sud, c'est-à-dire vers le Japon. Le voyage se fit relativement assez vite, un vent égal et continu ayant soufflé jusqu'à la fin du mois. Le temps changea pourtant, et, le 31, de fortes nuées orageuses passèrent sur le vaisseau ; la foudre tomba sur le mât de perroquet, mais sans faire de grands dommages. Enfin, vers le soir du 2 septembre 1879, la *Véga* jetait l'ancre dans la baie de Yokohama. Le Japon était la terre promise de l'expédition ; on peut se figurer avec quelle joie elle en aperçut, se détachant sur un ciel d'azur, les pittoresques montagnes.

Dès le 3 septembre, M. Nordenskjöld envoyait de Yokohama le télégramme suivant au roi Oscar de Suède : « L'expédition suédoise offre ses félicitations à son auguste protecteur ; le but de son voyage est atteint : le passage nord-est est trouvé, un nouvel océan est ouvert sans perte d'un seul homme, sans aucune maladie et sans une avarie pour le navire. »

Ainsi s'est terminé ce voyage surprenant, vainement tenté déjà seize fois. Quel sera le résultat pratique qui couronnera cette expédition ? Nul ne le sait encore, mais nous savons que des bateaux

à vapeur sont en construction déjà pour établir un échange régulier de marchandises entre la Chine et la Sibérie. Bientôt une flotte, allant de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est, touchera à chaque printemps aux bouches de la Lena afin de répandre sur les marchés d'Europe les plus riches productions de la Sibérie, c'est-à-dire ses pelleteries et ses ivoires fossiles.

Lorsqu'il y a trois cent cinquante ans, l'infortuné Hugh Willoughby quitta la Tamise, en présence de la reine Élisabeth et d'une cour brillante, avec l'espoir d'atteindre par le nord-est l'empire du Cathay, nul ne pensait que ce voyage serait le prélude des grandes relations commerciales qui, jusqu'à la guerre de Crimée, n'ont cessé d'avoir lieu entre la Russie et l'Angleterre. Qui oserait avancer que le voyage de la *Vega* ne donnera pas également l'idée aux riches contrées que baigne le Pacifique d'entrer en rapports suivis avec les côtes de la Sibérie?

Quoi qu'il en soit, la noble nation suédoise, celle qui fut le berceau des Berzelius, des Linné, des Thunberg, des Fries, et de tant d'autres hommes célèbres, doit être fière non-seulement du professeur Nordenskjöld, du capitaine Pallander, des officiers de la *Vega*, mais encore du plus humble matelot de cette expédition, puisque c'est à leur courage à tous, à leur persévérance, qu'elle doit la pure gloire qui rejaillit sur elle. Que les peuples qui cherchent leur grandeur dans de semblables entreprises soient bénis des hommes de paix ! Comment ne le seraient-ils pas, puisqu'ils apportent le flambeau de la civilisation là où les ténèbres règnent, et qu'à leur marche en avant ne se mêlent ni les cris sauvages qui suivent les triomphes de la guerre, ni les plaintes douloureuses que la force brutale arrache aux opprimés !

EDMOND PLAUCHUT.

UN
SOCIALISTE CHINOIS
AU XIE SIÈCLE

Dans ce moment où le monde, les yeux fixés sur la Russie, suit avec une inquiète curiosité les progrès du mouvement nihiliste, il nous a paru intéressant de montrer, dans l'histoire peu connue d'un empire asiatique qui renferme le tiers de la population du globe, un mouvement identique, des théories, des formules et des faits analogues. En Chine, il y a huit siècles, comme en Russie aujourd'hui, une secte, mystérieuse au début, décrétait et frappait dans l'ombre ; ses obscurs oracles prédisaient la destruction systématique universelle, le chaos et le néant, but suprême auquel tendaient ses efforts. Puis la négation impuissante et stérile aboutissait à un élan socialiste auprès duquel les tentatives faites en Europe semblent un jeu d'enfans. Les nihilistes russes et les socialistes allemands ont eu des précurseurs et des maîtres ; sous la dynastie des Song, on a proclamé en Chine des axiomes nihilistes dont l'audace dépasse de beaucoup celle des Russes de nos jours. Entre les idées socialistes de Wang-ngan-Ché, le grand réformateur asiatique, et celles des niveleurs du XIXe siècle, l'analogie est frappante ; mais le réformateur chinois a pour lui l'avantage d'être plus clair, plus logique, et d'avoir su passer, légalement et par la seule force de son génie, du domaine de la théorie à celui de la pratique.

Ses copistes l'imiteront peut-être, mais ils n'iront certainement pas plus loin et n'arriveront pas à un résultat plus satisfaisant. Les mêmes causes produiront les mêmes effets. Des siècles d'intervalle, un continent différent, une origine, des mœurs et des coutumes opposées peuvent modifier l'apparence d'une fraction de l'humanité, mais ne changent absolument rien à son fond même. Elle est en Europe ce qu'elle était en Asie, soumise aux mêmes lois primordiales, assujettie aux mêmes exigences, en proie aux mêmes besoins, mue par des passions identiques. Aujourd'hui, comme alors, il faut à l'homme la nourriture du corps et celle de l'âme ; il lui

faut produire pour consommer; il y a des riches et des pauvres, des forts et des faibles, des aspirations déçues, des ambitions inquiètes, des vertus et des vices, et des gens qui, n'ayant eu que la moitié d'un déjeuner et n'espérant que la moitié d'un dîner, envient leurs voisins plus fortunés. Cela est, nul ne le nie, mais le jour où nous serons les maîtres, cela ne sera plus, disent les socialistes. Wang-ngan-Ché l'affirmait aussi et, pour réaliser ce millénium, il ne recula devant rien. Il eut tout pour lui, le pouvoir absolu au service d'une indomptable volonté; jamais essai ne fut tenté dans des conditions plus favorables, salué de plus d'acclamations. On pourra recommencer, on ne fera pas mieux, et le résultat n'est pas encourageant.

Examinons de près la carrière de ce hardi réformateur. Tout Chinois qu'il fût, c'était un homme de génie, mais il tenta l'impossible. Il crut qu'on pouvait changer la nature humaine, substituer des abstractions à des passions et décréter le bonheur d'un peuple en apposant sa signature au bas d'un décret. Il construisit de toutes pièces une machine savante, admirablement combinée, mais elle eut un défaut, elle ne marcha pas; l'inventeur avait négligé de tenir compte des lois du frottement.

L'époque où il vivait autorisait toutes les audaces. Les nihilistes d'alors avaient préparé la voie, et sur un terrain social nivelé il pensait pouvoir édifier un ordre nouveau. On a souvent et beaucoup parlé de l'immobilité de la Chine. On a représenté ce vaste empire comme hostile au mouvement, réfractaire au changement, vivant sur un fonds de traditions immuables et donnant au monde le spectacle d'un tiers du genre humain piétinant sur place dans le domaine des idées, et n'osant ni avancer ni reculer. Rien n'est plus faux. Si nous comparons une période de notre histoire à celle du Céleste-Empire, nous constatons ceci : de 420, entrée des Francs dans les Gaules, à 1648, date du traité de Westphalie, nous relevons, en Chine, quinze changemens de dynastie, quinze guerres civiles épouvantables et l'extermination de tous les membres de douze de ces dynasties. Chacun de ces changemens a bouleversé l'empire de fond en comble, fait verser des flots de sang et déterminé l'avènement d'idées nouvelles, bientôt remplacées par d'autres. Ainsi donc, en douze cent quatre-vingts ans, quinze grandes révolutions, plus d'une par siècle, voilà pour l'immobilité matérielle. Quant aux maximes, aux institutions, aux combinaisons politiques, il n'en est pas que les Chinois n'aient essayées, et l'Europe copie ceux qu'elle raille.

Au milieu du XIe siècle, la Chine était en pleine crise. La dynastie des Heou-Tcheou venait de s'écrouler après avoir exercé le pouvoir quarante années. Elle était remplacée par celle des Song,

renversée en 479, et qui reparaissait après une éclipse de six cents ans. Le xe siècle avait été fertile en catastrophes; six dynasties successivement renversées; des ruines partout, le désordre dans les esprits, les Tartares dans l'empire, le scepticisme religieux et politique à son apogée. La Chine, partagée en plusieurs camps ennemis, était en proie à la guerre civile; tout était remis en question dans des pamphlets, des libelles et des placards, où l'on prêchait l'anarchie sociale, le *nihilisme* dans toute sa pureté.

Les nihilistes modernes ne dépasseront pas les Chinois du xie siècle. Ces Asiatiques ont dit le dernier mot de la théorie; on ne pourra, dans cet ordre d'idées, que les copier... et encore. Ils en sont arrivés à proclamer qu'il n'y avait rien, ni esprit, ni matière, que l'existence n'était qu'une hallucination fantastique, une fable du néant, un rêve sans objet et sans réveil. On croyait vivre, aimer, souffrir; il n'en était rien. Non-seulement on l'a affirmé, mais des millions l'ont cru, et ces troupeaux humains se sont rués en tous sens poursuivant leur soi-disant rêve au milieu des ruines dont ils jonchaient le sol.

Que voulaient-ils? ou plutôt que voulaient leurs chefs? La destruction de tout ce qui était, plus tard on verrait. Faire table rase, quitte à construire un nouvel édifice social et à s'entre-tuer pour savoir qui l'édifierait et quelles proportions on lui donnerait. Mais, avant tout, niveler. Si l'égalité dans la fortune était impossible, l'égalité dans la misère était chose facile; si l'on ne pouvait faire les pauvres riches, on pouvait rendre les riches pauvres. Chez tous les peuples, chez toutes les races, ce rêve absurde d'une impraticable égalité a hanté les cerveaux faibles et fourni aux ambitieux sans scrupules un levier puissant pour soulever les masses.

Ils aspiraient au retour impossible à un état de nature chimérique. Ce n'était pas la liquidation sociale que poursuivaient les meneurs, mais la suppression totale, absolue de l'ordre social. En déchaînant les appétits brutaux de la populace, en lui donnant pour point de départ et pour justification une théorie philosophique qui substituait le rêve à la réalité, ils se rendaient bien compte que la réalité reprendrait ses droits, mais d'ici-là leur but, espéraient-ils, serait atteint, et il ne resterait plus trace d'institutions, de lois, de coutumes et de gouvernement. Cette réaction violente et brutale provenait d'un état de décomposition tel que ce qui n'existait pas semblait préférable à ce qui était. « La société, disaient-ils, repose sur la loi, et la loi c'est l'injustice et la chicane, — sur la propriété, et la propriété, c'est l'injustice et la concussion, — sur la religion, et la religion n'est que mensonge, — sur la force, et la force n'est que tyrannie. »

Un pareil ébranlement devait fatalement aboutir à une cata-

strophe sans nom ou se modifier. L'humanité ne recule pas, quels que soient les temps d'arrêt qu'elle subisse dans sa marche et à quelques obstacles qu'elle se heurte. Le mouvement nihiliste se transforma. L'homme ne reste jamais longtemps dans la négation absolue; il la traverse, mais pour arriver à une affirmation. Sa nature le ramène forcément à la réalité, et son corps ne peut pas plus subsister sans nourriture que son cerveau fonctionner sur l'idée abstraite du néant. Une formule socialiste devait être et fut le terme de cette étrange convulsion.

Les élémens incohérens qui s'agitaient au hasard n'attendaient qu'un homme pour se personnifier en lui et lui apporter le puissant concours de leur force aveugle. Wang-ngan-Ché fut cet homme.

Né en 1027, il reçut une excellente éducation et se consacra de bonne heure à l'étude de l'histoire. Le champ était déjà vaste, la période historique remontant à la dynastie Hia, 2,207 ans avant l'ère chrétienne. Ses observations et ses recherches pouvaient donc s'étendre sur une période de trente-deux siècles: au delà commençait la fable. Les historiens de son temps, aussi bien ses adversaires que ses panégyristes, s'accordent à vanter son savoir, sa prodigieuse intelligence et son éloquence remarquable. Il possédait au plus haut degré le don de persuader; plus tard il y joignit l'art de contraindre. Ses mœurs étaient irréprochables, sa volonté opiniâtre, et sa puissance de travail surprenante. Un exemple en donnera l'idée. A l'époque où, jeune encore, il coordonnait son nouveau système social, il se heurta à une difficulté. Il prétendait mettre d'accord ses théories avec les cinq livres sacrés et les quatre livres classiques sur lesquels reposaient les institutions qu'il voulait détruire pour leur en substituer d'autres naturellement tout opposées. Il eut la patience d'annoter d'un bout à l'autre ces volumineux ouvrages et de joindre, à chaque texte qui le gênait, un commentaire spécial, puis, cela ne suffisant pas, il composa un dictionnaire universel dans lequel, modifiant le sens des caractères réfractaires, il leur en attribuait un autre qui cadrait avec ses vues et permettait d'interpréter les auteurs dans le sens de ses désirs.

Signalé à l'attention publique par la manière brillante dont il avait passé ces examens littéraires que la tradition chinoise multiplie à l'entrée des carrières publiques, il était en outre déjà célèbre comme le précurseur d'un nouveau système et comme un implacable adversaire des théories nihilistes. A la cour même, son nom n'était pas inconnu et, dans le désarroi général, quelques-uns des hommes alors au pouvoir estimaient qu'il serait utile de s'adjoindre ce nouveau lettré dont l'influence sur les masses grandissait chaque jour et que des disciples enthousiastes et nombreux proclamaient seul capable de résoudre le problème social.

Présenté à l'empereur Chen-Tsoung et admis à exposer ses théories, Wang-ngan-Ché sut séduire sans effrayer. Orateur habile et réformateur convaincu, il exposa au souverain quelle gloire serait la sienne si l'humanité lui devait son bonheur. La tâche était facile; les traditions avaient fait leur temps, une ère nouvelle commençait; il fallait abandonner complètement les vieux erremens, diriger ce courant qui menaçait de tout emporter, édifier un nouvel ordre social; la suppression de la misère dépendait de la volonté de l'empereur, s'il osait vouloir, elle cesserait d'exister.

Cette première entrevue fit une favorable impression sur Chen-Tsoung. Elle fut suivie de plusieurs autres, dans lesquelles Wang-ngan-Ché développa ses plans avec un art infini, se jouant d'obstacles dont en réalité il ignorait la force; d'autant plus dangereux qu'il était plus sincère et qu'il mettait au service d'une idée fausse, mais séduisante, l'ardeur d'une conviction profonde. Dans l'entourage impérial, un seul homme résistait, mais c'était un redoutable adversaire.

Ssé-ma-Kouang, conseiller intime de l'empereur, son premier ministre, avait pour lui l'autorité de l'âge, de l'expérience, des services rendus et d'une réputation de sagesse méritée. Lettré distingué, cet homme d'État a laissé une trace profonde dans l'histoire littéraire de la Chine. On a de lui un délicieux petit poème intitulé *Mon Jardin*, dans lequel il décrit son palais d'été, ces sentiers sinueux, ces allées fuyantes, cet habile arrangement de la nature auquel on a donné depuis, et à tort, le nom de « jardin anglais » et qui devrait porter celui de « jardin chinois. » Quelques fragmens aideront à comprendre le caractère et la nature de l'homme qui allait entamer avec le hardi réformateur une lutte redoutable. Après la peinture poétique d'une journée passée à errer dans son parc, il termine ainsi : « Les rayons obliques du soleil mourant me surprennent assis sur un tronc d'arbre, épiant en silence les inquiétudes d'une hirondelle voletant autour de son nid, ou les ruses d'un milan pour surprendre sa proie. La lune déjà levée me trouve encore en contemplation. Le murmure des eaux, le bruissement des feuilles agitées par le vent, la beauté d'un ciel pur me plongent dans une douce rêverie; la nature entière parle à mon âme; je m'égare en l'écoutant, et la nuit me ramène lentement au seuil de ma demeure.

« Mes amis viennent parfois charmer ma solitude, me lire leurs ouvrages et entendre les miens. Le vin égaie nos frugals repas, suivis de sérieux entretiens, et tandis que la cour, que je fuis, sourit à l'énervante volupté, prête l'oreille à la calomnie, forge des fers et tend des pièges, nous, ici, nous invoquons la sagesse et lui offrons nos cœurs. Mes yeux se tournent toujours vers elle; mais, hélas! pourquoi ses rayons ne m'éclairent-ils qu'à travers des

ombres vaporeuses? S'ils brillaient purs et sans nuages, où trouverais-je ailleurs une retraite, un temple plus à mon gré? Ici je vivrais heureux... mais que dis-je? Je suis père, époux, citoyen; mille devoirs me réclament. Non, ma vie,.. tu n'es pas à moi. Adieu, cher jardin; adieu, doux asile. Les soucis de l'état, le bien de la patrie, me rappellent à la ville. Garde, moi absent, tous tes charmes; je reviendrai te demander encore de soulager les chagrins qui m'attendent et de guérir mon âme des atteintes auxquelles je vais m'exposer (1). »

Ne croirait-on pas lire une page de l'antiquité et l'invocation d'un sage? Il l'était en effet, et sa vie entière fut celle d'un homme de bien. Les principaux épisodes de sa lutte avec Wang-ngan-Ché nous montreront plus en relief cette figure originale d'un ministre conservateur, patriote sincère, poète à ses heures de loisir, courageux à l'occasion, philosophe toujours.

Les sophismes brillans du novateur n'étaient pas de nature à le séduire. Il avait trop l'expérience des hommes et des affaires pour prêter une oreille crédule à des projets dont seul alors il mesurait la gravité. Agé de cinquante-sept ans, il avait traversé des jours difficiles, lutté avec énergie contre les doctrines nihilistes au début du nouveau règne, et, par ses sages conseils, conjuré à plusieurs reprises un effondrement redoutable. M. Abel Rémusat a publié sur cet homme d'état une notice biographique d'où nous extrayons le parallèle suivant entre son antagoniste et lui :

« Chen-Tsoung, en montant sur le trône avait voulu s'entourer de tout ce que l'empire renfermait d'hommes éclairés; dans ce nombre, il n'était pas possible d'oublier Ssé-ma-Kouang. Cette nouvelle phase de sa vie politique ne fut pas moins orageuse que la première. Placé en opposition avec un de ces esprits audacieux qui ne reculent, dans leurs plans d'amélioration, devant aucun obstacle, qui ne sont retenus par aucun respect pour les institutions anciennes, Ssé-ma-Kouang se montra ce qu'il avait toujours été, religieux observateur des coutumes de l'antiquité et prêt à tout braver pour les maintenir.

« Wang-ngan-ché était ce réformateur que le hasard avait opposé à Ssé-ma-Kouang comme pour appeler à un combat à armes égales le génie conservateur qui éternise la durée des empires et cet esprit d'innovation qui les ébranle. Mus par des principes contraires, les deux adversaires avaient des talens égaux; l'un employait les ressources de son imagination, l'activité de son esprit et la fermeté de son caractère à tout changer, à tout régénérer; l'autre, pour résister au torrent, appelait à son secours les souvenirs du passé, les exemples des anciens et ces leçons de l'histoire, dont il avait toute sa vie fait une étude particulière. »

(1) *Mémoires sur la Chine*, t. II, p. 6[illegible].

Le torrent l'emportait. Le novateur avait pour lui l'opinion publique et la séduction qu'il exerçait sur l'esprit du souverain. La cour se faisait l'écho des acclamations extérieures; les ambitieux saluaient dans ce nouveau venu un soleil levant et le désarroi des esprits était tel que les plus graves personnages se ralliaient à ce fanatique, — qui ne doutait de rien et semblait posséder les secrets de l'avenir. Chen-Tsoung ne tarda pas à lui confier le pouvoir. Ssé-ma-Kouang vaincu dut abdiquer ses fonctions, mais conserva celles de membre du conseil de l'empire, bien résolu à attendre l'heure favorable pour entrer en lutte avec son heureux rival.

A la suite du réformateur marchait toute une phalange de disciples, hommes jeunes, lettrés, imbus des préceptes du maître, avides de nouveautés hardies et auxquels il inspirait un dévoûment sans limites. Il leur ouvrit les portes de l'administration, les appela aux emplois les plus élevés, leur confia la direction des provinces, la magistrature, l'enseignement, l'armée et commença l'exécution de ses plans.

S'il pouvait, comme il l'affirmait, rendre à la Chine l'abondance et la prospérité, il n'était que temps. L'année 1069 s'annonçait désastreuse. Des maladies épidémiques, des tremblemens de terre, une sécheresse effroyable, la famine, sévissaient dans les provinces les plus populeuses; la misère était à son comble. Loin de diminuer son prestige, ces calamités l'augmentaient; plein de confiance en lui-même, il annonçait le remède prochain.

Ssé-ma-Kouang tenta un nouvel effort. A son instigation, les censeurs s'autorisèrent des malheurs publics pour inviter, suivant l'usage, le souverain à examiner s'il n'y avait pas dans sa conduite quelque acte répréhensible, et, dans le gouvernement quelques abus à réformer qui eussent provoqué la colère divine. Chen-Tsoung, se conformant aux traditions, crut devoir témoigner de sa douleur en se renfermant dans son palais et en interdisant les fêtes. Ce n'était pas l'avis de Wang-ngan-Ché, qui n'avait pas été consulté. La question était purement religieuse, et l'empereur se conformait aux rites établis, mais le nouveau ministre n'entendait pas qu'aucune mesure fût prise en dehors de lui; il devinait d'où partait le coup, et, jaloux de son autorité, décidé à l'affirmer et à rompre en visière avec des traditions qui pouvaient, à un moment donné, ramener l'empereur sous une influence qui lui était hostile, il convoqua le conseil de l'empire. Ssé-ma-Kouang y assistait, l'empereur présidait. Dans un discours audacieux, le ministre demanda à Chen-Tsoung de revenir sur sa décision : « Ces calamités qui nous poursuivent, dit-il, ont des causes fixes et invariables; les tremblemens de terre, les sécheresses, les inondations, la famine n'ont aucun rapport avec les actions bonnes ou mauvaises des hommes. Espérez-vous donc

changer le cours des choses? Espérez-vous que la nature s'impose pour vous d'autres lois? — Bien à plaindre, répliqua Ssé-ma-Kouang, sont les souverains lorsqu'ils ont à leurs côtés des hommes qui osent affirmer de pareilles maximes et détruire en eux la crainte de la colère céleste. Quel frein pourra donc les retenir et les arrêter dans leurs désordres? Maîtres absolus du monde, quel usage ne feront-ils pas de leur autorité le jour où ils penseront pouvoir tout faire impunément? Ils se livreront sans remords à tous les excès et leurs sujets les plus dévoués n'auront plus aucun moyen de les faire rentrer en eux-mêmes. »

Le novateur l'emporta. Chen-Tsoung revint sur sa résolution, et, cédant aux volontés de son ministre, exila les principaux chefs du parti religieux. Ssé-ma-Kouang voyait se briser entre ses mains l'arme sur laquelle il comptait le plus. Abandonnant la cour, il se retira dans son palais d'été, laissant le champ libre à son adversaire.

Désormais tout-puissant, Wang-ngan-Ché se mit à l'œuvre. Proclamant l'état souverain, seul propriétaire et universel exploitant, il décréta l'établissement de tribunaux d'agriculture, un par district, chargés de répartir annuellement entre les cultivateurs les terres labourables, de décider du genre de culture qui convenait à chacune et de distribuer les grains nécessaires pour les ensemencer. Le produit appartenait à l'état, qui devait en régler le partage proportionnellement aux besoins et au chiffre de la population. Pour se procurer les sommes nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et pour supprimer graduellement l'inégalité des fortunes et des conditions, Wang-ngan-Ché décida que les tribunaux imposeraient une taxe spéciale sur les riches; les pauvres étaient exempts. Les magistrats désigneraient, sans appel, qui était riche et qui était pauvre. L'état avait seul qualité pour fixer journellement le prix des denrées. En cas de disette ou de mauvaise récolte sur tel ou tel point, le grand tribunal agricole siégeant à Peking, et duquel relevaient tous les autres, était investi des pouvoirs nécessaires pour faire affluer dans les districts éprouvés le surplus des grains des provinces mieux favorisées. Les rapports des tribunaux d'agriculture devaient tous aboutir à ce tribunal suprême qui, ainsi tenu au courant des besoins de chacun des districts, avait mission d'y pourvoir. De cette façon, disait l'édit, il n'y a plus de famine à redouter et les subsistances se maintiendront toujours à un prix modique. Dans les années prospères, on mettra de côté dans d'immenses magasins répartis sur toute la surface de l'empire une portion de la récolte pour parer au déficit d'une année universellement mauvaise. La misère cesserait; il n'y aurait plus de pauvres en ce sens que la nourriture de chacun serait assurée. Quant à l'état,

unique détenteur, il résultait des statistiques qu'il réaliserait chaque année des bénéfices considérables qui devaient être affectés à de grands travaux d'utilité publique.

Après avoir ainsi réglé cette question, la première de toutes pour un empire de trois cent millions d'habitans, Wang-ngan-Ché proclamait que « le plus essentiel des devoirs d'un gouvernement, c'est d'aimer le peuple et de lui procurer les avantages de la vie, qui sont l'abondance et la joie. Pour atteindre ce but, il suffirait d'inspirer à tous les règles invariables de la rectitude, mais, comme il ne serait pas possible d'obtenir de tous l'observation exacte de ces règles, l'état devait, par des lois sages et inflexibles, fixer la manière de les observer (1). » Suivant lui, l'amour du gain, du luxe, des jouissances matérielles était le principal obstacle à l'observation de ces règles invariables de la rectitude. En supprimant la cause, on devait supprimer l'effet. La cause, c'était la richesse. Les taxes nouvelles en auraient promptement raison; mais il ne suffisait pas de l'abolir, il fallait l'empêcher de se reconstituer; or le négoce, la banque, l'industrie, l'usure, la créaient. Wang-ngan-Ché supprima le négoce, la banque, l'usure et l'industrie. L'état en aurait le monopole, et, grâce à ce monopole, réaliserait lui seul tous les bénéfices répartis en des millions de mains. Or, l'état représentant tous les habitans, tous auraient leur part de cette prospérité collective. Nul ne serait riche, mais personne ne serait pauvre; tous étant égaux, l'envie, la haine, les mauvaises passions, disparaissaient comme par enchantement, et les règles invariables de la rectitude s'imposaient sans effort dans un empire régénéré.

Qui pourrait s'en plaindre? qui en souffrirait? Les usuriers, les accapareurs, ceux qui s'enrichissent des malheurs publics et dévorent les travailleurs. N'était-il pas temps de mettre un terme à leurs exactions? Si, dans ce moment, les provinces du centre souffraient de la disette, qui en était cause? Les récoltes étaient abondantes dans le nord, mais les capitalistes les accaparaient et faisaient hausser le prix des grains. Ils alléguaient, il est vrai, la difficulté des transports, les risques qu'ils couraient sur le parcours au milieu de populations affamées qui pillaient les convois; mais si les transports étaient lents et difficiles, cela tenait au mauvais état des routes et des canaux. La taxe imposée sur les riches permettrait de les réparer; quant aux violences dont on se plaignait de la part des masses qui mouraient de faim, elles cesseraient du jour où les règles invariables de la rectitude seraient comprises et observées.

Ainsi donc l'état souverain, capitaliste unique, seul cultivateur,

(1) Huc, *Empire chinois*, t. II, p. 74.

fabricant, négociant, décidant des aptitudes de chacun, les utilisant et les rémunérant; l'égalité dans la médiocrité, plus de riches ni de pauvres: comme conclusion une loi morale nouvelle; comme sanction la toute-puissance collective supprimant l'individualité.

Et ce n'étaient pas là de pures spéculations écloses dans un cerveau d'idéologue, mais bien des réalités immédiatement appliquées et maintenues avec une invincible opiniâtreté. L'empereur en était devenu l'adepte le plus fervent. Il avait délégué toute autorité à Wang-ngan-Ché, et ce dernier en usait avec toute l'intrépidité d'un sectaire convaincu. D'une extrémité de la Chine à l'autre, ce fut un concert de louanges et d'admiration. Les riches se taisaient, ils étaient en minorité et n'avaient qu'une préoccupation : se cacher dans la foule et se faire oublier, si possible. L'impôt qui pesait sur eux était calculé de façon à ce qu'en moins de cinq ans il ne leur restât rien.

Dans ce silence des intérêts lésés et des classes menacées, une seule voix se fit entendre; c'était encore et toujours celle de Ssé-ma-Kouang. Du fond de sa retraite, il adressa à l'empereur une supplique remarquable, dans laquelle, passant en revue les mesures décrétées et appliquées, il exposait avec une rare modération et un réel courage les résultats auxquels elles devaient aboutir. Après avoir examiné et condamné hautement, au nom du bon sens, le rôle de l'état unique exploitant, il critiquait ainsi, au nom de l'expérience, les mesures agraires : « On prête au peuple les grains qu'il doit confier à la terre, et le peuple les reçoit avec avidité, j'en conviens; mais en fait-il toujours l'usage pour lequel on les lui livre? C'est avoir bien peu d'expérience que de le croire; c'est connaître bien mal les hommes que de les juger ainsi. L'intérêt présent est ce qui les touche d'abord; ils ne s'occupent pour la plupart que des besoins du jour. Il en est bien peu qui se mettent en peine de prévoir l'avenir. »

Entrant ensuite dans le détail des faits, il démontrait sans peine que les cultivateurs commençaient par prélever sur les grains qu'on leur remettait ce qui était nécessaire à leur nourriture et à celle de leur famille, chose assez naturelle pour des gens qui mouraient de faim; puis ils en vendaient ou en échangeaient une partie pour se procurer les objets dont ils manquaient, le surplus seul, c'était peu de chose, les dernières récoltes le prouvaient, était confié à la terre. Ce système, que l'on préconisait si fort, n'était pas nouveau, et l'on pouvait facilement se rendre compte des résultats qu'il avait donnés là où on l'avait essayé : « Je suis natif de la province de Chensi, disait-il en terminant, j'y ai passé la première partie de ma vie et j'ai vu de près les misères du peuple. Eh bien, j'ose affirmer que de dix parties des maux qu'il souffre il faut en attribuer au

moins six à cette coutume que l'on prétend étendre à l'empire entier. Qu'on interroge, qu'on fasse une enquête sincère, et l'on saura le véritable état des choses (1). »

A la voix de Ssé-ma-Kouang, les timides reprirent courage et l'on vit alors, disent les annales de cette époque, tous les personnages les plus distingués de l'empire par leur expérience, leur talens et leurs dignités se présenter alternativement pour entrer en lice, prier, supplier l'empereur; puis, changeant de ton, se porter accusateurs et demander la condamnation de celui qu'ils appelaient le perturbateur du repos public.

Ssé-ma-Kouang avait, on le voit, l'âme fortement trempée. Il le fallait pour donner ainsi le signal de l'attaque contre un rival tout-puissant. Les annales de l'empire chinois abondent en récits tragiques qui nous montrent qu'en perdant le pouvoir, la plupart des hommes d'état perdaient aussi la vie et que le maître du jour ne tolérait pas l'existence de celui de la veille. Wang-ngan-Ché reçut de l'empereur même les nombreuses suppliques de ses adversaires et l'assurance d'une confiance inaltérable. C'était leur vie remise entre ses mains, et l'on s'attendait à de terribles représailles. Il n'en fut rien. Le ministre se contenta de sourire de ces efforts impuissans; calme et imperturbable, il poursuivit son œuvre, brisant les résistances, destituant tous ceux qui ne lui apportaient pas un concours absolu, mais s'abstenant systématiquement de toute cruauté. Cette longanimité encouragea ses ennemis; à la cour même, des murmures se firent entendre, et l'empereur, un instant ébranlé, convoqua le conseil : « Pourquoi tant vous presser? lui dit froidement Wang-ngan-Ché; attendez que l'expérience vous ait instruit du bon ou du mauvais résultat de ce que nous avons établi pour le plus grand avantage de l'empire et le bonheur de vos sujets. Les commencemens de tout sont difficiles et ce n'est qu'après avoir vaincu les premières difficultés qu'on peut espérer retirer quelques fruits de ses travaux. Soyez ferme, et tout ira bien. Vos grands, vos mandarins, sont soulevés contre moi; je n'en suis pas surpris. Il leur en coûte de se tirer du train ordinaire pour se faire à de nouveaux usages. Ils s'accoutumeront peu à peu et, à mesure qu'ils s'accoutumeront, l'aversion qu'ils ont naturellement pour tout ce qu'ils regardent comme nouveau se dissipera d'elle-même et ils finiront par louer ce qu'ils blâment aujourd'hui (2). »

Loin de diminuer son autorité, cette tolérance dédaigneuse et philosophique contribua à l'accroître. Chaque nouvelle tentative de ses adversaires le grandissait aux yeux de ses partisans, qui le pressaient toutefois de se débarrasser de ceux qui conspiraient sa

(1) Abel Rémusat, *Mémoires sur la Chine,* t. x, p. 48.
(2) Huc, *Empire chinois,* t. II, p. 79.

perte. « On mesure les tours par leur ombre et les hommes d'état par leurs envieux, » répondait-il. A un de ses confidens qui lui objectait que sa chute entraînerait la ruine de l'empire et que ses idées périraient avec lui, il disait : « Toutes les vieilles erreurs sont condamnées à disparaître ; après cent millions de difficultés, de subtilités, de sophismes, de mensonges, la plus petite vérité est encore tout ce qu'elle était. »

L'organisation agricole et industrielle de Wang-ngan-Ché n'aboutissait qu'à des résultats médiocres, les prédictions de Ssé-ma-Kouang se réalisaient, la misère persistait à se jouer des efforts du hardi novateur. L'empereur lui restait fidèle, attendant patiemment d'année en année l'avènement du millénium constamment annoncé par son ministre et constamment ajourné par les événemens. Les masses, toujours déçues, ne se décourageaient pas et persistaient dans la foi que leur inspirait cet homme vraiment extraordinaire, dont l'assurance imperturbable en imposait au souverain et qui faisait partager son inébranlable fanatisme à tout un peuple affamé.

Dans ce curieux et paradoxal empire, il put, pendant des années, poursuivre son œuvre de réorganisation, modifier et changer tout, résoudre à sa guise les problèmes qui intéressent le plus la vie de chacun, bouleverser tout un ordre matériel, social, religieux même ; mais le jour où il osa porter une main téméraire sur la corporation des lettrés, l'orage gronda avec violence et faillit l'emporter. C'était peu de chose, semble-t-il, que de changer la forme ordinaire des examens de littérature et d'imposer, pour l'explication des livres classiques, les commentaires et le dictionnaire dont il était l'auteur; ce fut cependant ce qu'il entreprit de plus audacieux. La tradition à laquelle il s'attaquait comptait vingt-deux siècles d'existence ; la corporation des lettrés était, par le nombre de ses membres et leur influence, une puissance redoutable. Les examens littéraires ouvrent seuls, en Chine, l'accès aux fonctions publiques. Beaucoup franchissent le premier degré, mais fort peu parviennent aux grades supérieurs. Le plus grand nombre des lettrés végètent comme ils peuvent, attendant longtemps une place obtenue rarement. Le travail manuel leur est odieux, ils exploitent leur demi-savoir ; écrivains publics, maîtres d'école, commentateurs en droit, instigateurs de procès, ennemis nés des mandarins dont ils surveillent les agissemens et qu'ils s'appliquent à prendre en faute pour se faire acheter leur silence, ils forment une classe à part et mènent une existence indéfinissable. Mais, au milieu de leur misère, ils se considèrent comme les représentans et les gardiens de la tradition littéraire. Toucher aux quatre livres classiques et aux cinq livres sacrés, modifier l'interprétation des textes et le sens des deux cent

quatorze caractères primitifs, c'était de toutes les innovations la moins admissible.

Wang-ngan-Ché tint bon et imposa une fois encore sa volonté; mais la mort de l'empereur Chen-Tsoung le surprit au moment de ce dernier et difficile triomphe. L'impératrice régente, effrayée des clameurs de ses ennemis, découragée par l'insuccès de ses plans, l'abandonna et rappela Ssé-ma-Kouang, qu'elle nomma successivement précepteur du jeune prince et premier ministre. C'est au moment de quitter sa retraite et de se rendre à la cour que Ssé-ma-Kouang écrivit ses adieux à son jardin. Rappelé au pouvoir, il se montra aussi généreux envers son adversaire que celui-ci l'avait été pour lui, mais Wang-ngan-Ché ne survécut que peu à sa disgrâce. Son système s'écroulait de toutes pièces, son successeur se hâtait d'en effacer jusqu'aux dernières traces. L'âge le pressait; deux ans après la mort de Wang-ngan-Ché, Ssé-ma-Kouang mourait comblé d'honneurs, laissant dans l'histoire la réputation d'un sage, d'un homme de bien et d'un ministre habile.

Pas plus en Chine qu'ailleurs les réformes radicales et les réactions violentes ne résistent à l'épreuve du temps. Des essais de Wang-ngan-Ché, il n'est presque rien resté! Quant à ses axiomes de l'état souverain, seul exploitant, capitaliste unique, — quant à ses théories sociales que l'on nous a vantées depuis comme le merveilleux résultat des progrès de la raison humaine, l'expérience en a été faite en Chine, dans les conditions les plus favorables, par un homme convaincu, capable, tout-puissant, disposant à son gré des ressources du plus vaste et du plus populeux empire du monde. Le temps ne lui a pas plus fait défaut que l'audace, le pouvoir et l'énergie; pendant quinze années, il a poursuivi le succès de ses plans. Quel conquérant, quel chef d'école pourrait rêver un pareil concours de circonstances, opérer sur un aussi vaste théâtre et disposer en maître des destinées de trois cent millions d'êtres humains? Ce qu'il y avait de vrai, de pratique dans ses idées, a survécu; mais le fond même de l'œuvre, l'utopie séduisante, le rêve, la chimère d'un esprit généreux et faux s'est évanoui, et de si prodigieux efforts, de si grands bouleversemens, des espérances si hautes ont abouti à l'application d'une ou deux idées de détail, qui étaient déjà en germe et dont le temps eût amené la réalisation. Wang-ngan-Ché a dit vrai : « Toutes les erreurs n'ont qu'un temps; après cent millions de difficultés, de subtilités, de sophismes, de mensonges, la plus petite vérité est encore ce qu'elle était. »

C. de Varigny.

REVUE LITTÉRAIRE

LE ROMAN EXPÉRIMENTAL.

«Voici venir le buffle! le buffle des buffles! le taureau des taureaux! lui seul est un buffle, tous les autres ne sont que des bœufs! Voici venir le buffle des buffles! le buffle!» C'est ainsi que jadis, aux beaux jours du romantisme, à ce que raconte Henri Heine, je ne sais plus quel grand critique s'en allait criant en avant de je ne sais plus quel grand poète. Depuis plusieurs années déjà, ce critique, ou plutôt cette espèce de cornac littéraire, le naturalisme l'a demandé vainement aux échos d'alentour. Moins heureux que le romantisme, il n'a pas pu le trouver encore, et l'écho n'a rien répondu. Personne encore ne s'est rencontré qui voulût prendre à tâche de commenter didactiquement les beautés de *l'Assommoir* ou du *Ventre de Paris*, c'est-à-dire personne qui fût aussi naïvement infatué de M. Zola que lui-même. Là-dessus M. Zola n'avait plus qu'une chose à faire, il l'a faite. Il est devenu son propre critique. Un feuilleton hebdomadaire ne lui a pas suffi. Il a composé, pour l'exportation, d'abord, et notamment à destination de Saint-Pétersbourg, de longues études sur *les Romanciers contemporains,* ou sur *la République et la Littérature :* maintenant il vient d'écrire pour nous une copieuse dissertation sur *le Roman expérimental:* c'est le moment de le mettre en expérience à son tour, et de juger un peu ce grand juge des autres.

S'il y a des écrivains inférieurs à leur réputation, cependant on ne laisse pas aussi d'avoir vu quelquefois des esprits supérieurs à leurs œuvres. Je ne crois pas, à la vérité, que ce soit tout à fait le cas de M. Zola ; mais enfin, quand il serait l'auteur de romans moins bons encore que les siens, il se pourrait qu'il eût sur l'avenir du roman des idées qui valussent la peine au moins d'être discutées. Et quand la prose de ses feuilletons ou de ses études serait encore plus froide et plus embarrassée, cela n'empêcherait pas qu'il pût avoir, malgré tout, le coup d'œil aussi juste qu'il a la main hésitante, la pensée même aussi haute ou profonde qu'il a le style plat.

Car il a le style plat, et je ne puis pas même accorder aux admi-

rateurs de M. Zola qu'il convienne de saluer en lui ce qu'on appelle « un écrivain de race, » encore moins « un maître de la langue. » Il ne faut pas ici que quelques pages descriptives nous fassent illusion. Écrivain, M. Zola ressemble à ce *roi des halles*, dont on disait qu'il savait tous les mots de la langue, mais qu'il ignorait la manière de s'en servir. M. Zola sait aussi lui tous les mots de la langue, il en sait même plusieurs qui ne sont ni de la langue, ni d'aucune langue du monde, mais ni des uns ni des autres il ne sait le sens, la place, l'usage. Regardez-y de près. « Je résume cette première partie en disant que les romanciers observent et expérimentent, et que toute leur besogne naît du doute où ils se placent en face des vérités mal connues, jusqu'à ce qu'une idée expérimentale éveille brusquement un jour leur génie, et les pousse à instituer une expérience pour analyser les faits et s'en rendre maîtres. » Veuillez relire attentivement cette seule phrase; il est évident que M. Zola ne sait pas ce que c'est qu'une expérience et qu'il parle science ici, comme tout à l'heure vous l'entendrez parler métaphysique, avec une sérénité d'ignorance qui ferait la joie des savans et des métaphysiciens. Il est évident que M. Zola ne pèse pas la valeur des mots, car il n'appellerait pas l'idée d'une expérience possible une « idée expérimentale. » Si ces deux mots associés veulent dire quelque chose, ils ne peuvent signifier qu'une idée induite, conclue, tirée de l'expérience, quelque chose de postérieur à l'expérience, non pas d'antérieur, une acquisition faite et non pas une conquête à faire. Il est évident que M. Zola ne sait pas ce que c'est qu'*expérimenter*, car le romancier comme le poète, s'il expérimente, ne peut expérimenter que sur soi, nullement sur les autres. Expérimenter sur Coupeau, ce serait se procurer un Coupeau qu'on tiendrait en chartre privée, qu'on enivrerait quotidiennement, à dosage déterminé, que d'ailleurs on empêcherait de rien faire qui risquât d'interrompre ou de détourner le cours de l'expérience, et qu'on ouvrirait sur la table de dissection aussitôt qu'il présenterait un cas d'alcoolisme nettement caractérisé. Il n'y a pas autrement ni ne peut y avoir d'expérimentation, il n'y a qu'observation, et dès là c'est assez pour que la théorie de M. Zola sur *le Roman expérimental* manque, et croule aussitôt par la base. On pourrait multiplier les exemples, mais à quoi bon? Cherchez vous même dans ce mélange de paradoxes et de banalités que M. Zola nous a donné sous le titre de *Roman expérimental*, je ne dis pas une phrase, ou même un mot, qui commande l'attention et qui se grave dans le souvenir, mais seulement une idée nette, nettement exprimée: vous la chercherez longtemps. S'il existe un art d'écrire, si cet art a jamais consisté dans le juste emploi des mots, dans l'heureuse distribution des parties de la phrase, dans l'exacte proportion des développemens et de la valeur des idées, M. Zola l'ignore. Là pourtant, et non ailleurs, est l'épreuve d'un écrivain vraiment digne de ce nom. Des descriptions et des pein-

tures ne prouvent pas que l'on sache écrire, elles prouvent uniquement que l'on a des sensations fortes. C'est à l'expression des idées générales que l'on attend et que l'on juge l'écrivain. Assurément M. Zola réussit à se faire entendre, et c'est quelque chose déjà, mais qu'on le mette au rang des « écrivains, » c'est ce qui n'est pas plus permis, en vérité, que de l'inscrire parmi les romanciers.

Le grand défaut de M. Zola, comme romancier, c'est de fatiguer, de lasser, d'ennuyer. Je sais qu'il répond et qu'il croit victorieusement répondre en invoquant les soixante-seize ou soixante-dix-sept éditions de *l'Assommoir;* — sans compter l'édition illustrée. Lui plaît-il qu'on ajoute qu'il n'est pas douteux que *Nana* remporte à son tour le même succès de librairie ? Soit encore. Mais *une Page d'amour?* mais *Son Excellence Eugène Rougon?* mais *la Conquête de Plassans?* mais *la Faute de l'abbé Mouret?* Combien ont-ils eu d'éditions, ces fragmens de l'interminable histoire des Rougon et des Macquart? C'en devrait être assez pour avertir M. Zola que le succès de *l'Assommoir* n'a tenu, comme celui de *Nana,* qu'à des causes tout extérieures. On a prononcé plus d'une fois, depuis quelque temps, à l'occasion de M. Zola, le nom de Restif de la Bretone. Celui-là, qui fut aussi dans son temps un conteur à la mode, et qui connut toutes les ivresses de la popularité, quand on lui faisait observer « que ses ouvrages ne se vendaient qu'à raison des endroits libres, » répondait que le propos était « d'un libraire borné. » On n'a pas tiré de la comparaison tout le parti qu'on en pouvait tirer. Restif en effet ne fut pas seulement l'anecdotier des mauvais lieux, il fut aussi, voilà cent ans, une façon de réformateur. « Ce n'est pas ici, disait-il, en annonçant lui-même je ne sais lequel de ses ouvrages, une jolie fadaise à la Marmontel, ou à la Louvet, c'est un utile supplément à l'*Histoire naturelle* de Buffon. » Changez les noms : l'auteur de *Nana* continue Claude Bernard comme l'auteur de *la Paysanne pervertie* continuait Buffon. Sans doute, disait-on encore à *Monsieur Nicolas,* vos intentions sont bonnes et vous prêchez « la vertu la plus pure, » cependant, ne croyez-vous pas qu'il y ait quelque danger « à montrer ainsi le vice à découvert ? » Du danger? « Moi, je brave les puristes, répondait-il avec l'accent de l'indignation, pour démasquer le vice et instruire les parens. » M. Zola brave aussi les puristes, et c'est pour l'instruction des parens qu'il nous raconte l'histoire de *Nana,* la fille à Coupeau. Mais d'ailleurs que l'auteur de *l'Assommoir* est timide encore à côté de Restif et comme le conteur du XVIIIe siècle l'emporte sur son rival dans ses scrupules de naturaliste! Ce n'est pas Restif qui se fût contenté de faire *poser* pour un de ses romans quelque modèle vague, dont le nom se murmure à l'oreille : il imprimait les gens tout vifs et il vous disait : « La principale héroïne de *l'Amour muet* est Mlle Manette-Aurore Parizot, fille du fourreur actuellement à côté de l'ancienne salle de la Comédie française. » Les curieux au moins y pouvaient aller voir! Il

écrivait des lettres d'amour, on lui répondait, et il les reproduisait telles quelles dans son prochain roman. « Quand j'eus cessé de voir Élise, elle en fut au désespoir, comme on l'a vu dans ses lettres, imprimées dans *la Malédiction paternelle.* » C'est ce que j'appelle du document, que ces lettres d'Élise! Il instituait de véritables expériences. « J'ai sacrifié quelquefois au plaisir, mais je puis répéter que toutes ces dépenses avaient un caractère d'utilité. J'étais forcé de m'instruire pour écrire sur certaines matières, et l'on ne peut être parfaitement instruit qu'en faisant soi-même. » Voilà *expérimenter!* M. Zola est loin encore de son modèle! Descendra-t-il jamais jusqu'à lui? Restif, sous le manteau couleur de muraille dont il s'enveloppait, était vraiment l'aventurier du naturalisme, j'ai grand'peur que M. Zola n'en soit que le Prudhomme.

Il serait déloyal pourtant d'accabler M. Zola sous une comparaison. Les naturalistes sont à la fois très près et très loin de la vérité. C'est une question de limites et de nuances, mais parlez donc à ces messieurs de nuances et de limites!

M. Zola, d'abord, qui se plaint souvent qu'on ne veuille pas le comprendre, est-il bien assuré, toujours, de comprendre les autres? Ne se pourrait-il pas qu'il fît souvent le coup de poing contre des adversaires imaginaires et qu'il dépensât une vigueur, qu'il emploierait autrement beaucoup mieux, à n'enfoncer que des portes ouvertes? Le grand malheur de M. Zola, c'est de manquer d'éducation littéraire et de culture philosophique. Ici, dans le camp des littérateurs sans littérature, il est à la première place. Il produit beaucoup, il pense quelquefois, il n'a jamais lu. Et cela se voit. C'est une réflexion qu'on ne saurait s'empêcher de faire quand on l'entend qui demande à grands cris que l'on discute avec lui la question de l'esprit et de la matière, du libre arbitre et de la responsabilité morale, ou des milieux encore et de l'hérédité physiologique. Comment quelque charitable conseiller ne lui a-t-il pas fait comprendre que chaque chose a son temps et son lieu, que ces sortes de problèmes, si complexes, si délicats, ne s'agitent pas sur le terrain du *Ventre de Paris* ou de *l'Assommoir,* et qu'à propos des Rougon-Macquart ou des Quenu-Gradelle, on ne met pas les gens en demeure de choisir entre le système de la prémotion physique et celui de la science moyenne ou conditionnée? Que nous importe en effet? Qu'y a-t-il de commun entre l'*indéterminisme,* le *déterminisme* et le roman ou l'art dramatique? Nous croyons, nous, que tout homme se fait à soi-même sa destinée, qu'il est le propre artisan de son bonheur et le maladroit ou criminel auteur de ses infortunes : c'est une manière de concevoir la vie. M. Zola croit au contraire, selon le mot fameux, « que le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol ou le sucre » et que nous sommes une matière molle que les circonstances façonneraient au gré du hasard de leurs combinaisons : c'est une autre manière de concevoir la vie. Qu'en sera-t-il davantage? Vous écrirez *le*

Marquis de Villemer dans le premier cas, si vous êtes Georges Sand, et si vous êtes Balzac, dans le second vous écrirez *la Cousine Bette*. Tout au plus conseillerai-je alors à M. Zola de ne pas aborder le théâtre, parce que le théâtre vit d'action, et qu'agir, c'est combattre, c'est lutter contre les personnes ou se révolter contre la domination des choses. Mais le roman? pourquoi ne serait-il pas ce roman que M. Zola n'a jamais réalisé, mais enfin qu'il rêve ou qu'il croit rêver? le roman d'*observation* et d'*expérimentation*, si l'on tient à ce mot mal appliqué? le roman enfin dont Balzac nous aurait légué des modèles, si Balzac avait su seulement écrire dans une langue voisine du français, et dont M. Flaubert aurait fixé les règles, si des dieux jaloux n'avaient pas refusé ce bonheur à M. Flaubert de nous donner une seconde *Madame Bovary?* Vous choisissez un caractère, ou, comme vous dites, un tempérament; vous en voulez « démonter et remonter le mécanisme ; » vous prétendez chercher « ce que telle passion, dans tel milieu et dans telles circonstances données produira au point de vue de l'individu et de la société? » Je le veux bien. Sans doute, puisque vous y tenez, je vous fais remarquer en passant que si l'homme n'est pas libre, il croit l'être, que les sociétés de l'Occident sont fondées sur cette croyance, — hypothèse, préjugé métaphysique ou superstition religieuse, — comme il vous plaira de l'appeler, et que par conséquent vous éliminez du *roman expérimental* ce qu'il y a peut-être de plus intéressant pour l'homme et de plus vivant, au plein sens du mot; à savoir, la tragédie d'une volonté qui pense. Mais comme il y a parmi nous des volontés faibles et des volontés nulles, comme nous sommes plus souvent dans la vie quotidienne les esclaves de nos désirs que les maîtres de nos volontés, vous en serez quitte pour avoir sacrifié de parti-pris un élément parmi les éléments de l'intérêt romanesque. Il y avait sept cordes à la lyre, vous en supprimez une, il n'en est que cela. Il n'en reste pas moins bien des airs encore que vous pouvez jouer. Et si votre roman m'intéresse d'une manière ou d'une autre, et je le répète, il n'y a pas de raison pour qu'il ne m'intéresse pas, ne vous flattez pas que j'aille résister contre mon émotion et « que le plaisir de la critique m'ôte celui d'être très vivement touché de très belles choses. » Donnez-moi ces belles choses d'abord et nous verrons ensuite. Mais ne déplaçons pas les questions. Quand on vous parle roman, de grâce, ne répondez pas métaphysique ou physiologie. Si vous n'avez pas attrapé le but et que l'œuvre soit manquée, les plus savantes théories du monde n'y feront rien ; tâchez seulement d'être, une autre fois, plus heureux. Et ne vous étonnez pas que nous refusions de prendre le change en refusant de voir en vous le champion d'un système : vous n'en êtes que la victime, et votre talent est dupe de votre philosophie.

M. Zola se trompe encore quand il croit qu'on lui ferait un reproche de vouloir nous intéresser aux amours de Coupeau le zingueur et de Gervaise la blanchisseuse? Et pourquoi non? C'est à lui de savoir s'y prendre,

Qui donc a nié qu'en tout homme il y eût quelque chose de l'homme ? Il n'était guère besoin d'en appeler à Claude Bernard et de répéter après lui « qu'on n'arriverait à des généralisations vraiment fécondes qu'autant qu'on aura expérimenté soi-même et remué dans l'hôpital, l'amphithéâtre et le laboratoire le terrain fétide et palpitant de la vie. » Nous le savons. Quelle rage a donc M. Zola de batailler ainsi contre des moulins à vent? Si bas qu'il lui convienne demain de prendre ses héros, les prendra-t-il jamais plus bas que Manon, que le frère Lescaut, que le chevalier des Grieux? Que l'on aime à rencontrer dans le roman des hommes de bonne compagnie ou des femmes de cœur et d'esprit, est-ce à dire qu'il nous déplaira d'y trouver de braves gens moins bien élevés que des diplomates ou d'excellentes femmes moins bien vêtues que nos élégantes à la mode? Singulière façon de discuter que de prêter à ses adversaires des préjugés d'un autre âge! Nous disons seulement que quiconque écrit, écrit d'abord pour ceux qui pensent, et qu'en thèse générale, certaines façons de penser vulgaires, qui seraient plus exactement nommées des façons de ne pas penser, ne sont pas plus dignes d'être notées par le romancier que certaines façons de parler ne sont dignes d'être enregistrées par le lexicographe. Or, quand un zingueur ou une blanchisseuse ont travaillé de leur métier douze ou quinze heures par jour, ils n'ont guère le loisir ni n'éprouvent le besoin de penser. Ils se couchent et ils recommencent le lendemain. C'est pourquoi, si vous voulez les représenter au vrai, vous nous les représenterez sous d'autres traits que ceux de leur condition. Entendons-nous par là que le romancier doive s'interdire la peinture des conditions? En aucune manière. Mais on soutient, sur la foi de tous les chefs-d'œuvre, que la peinture des caractères est toujours humaine, tandis que la peinture des conditions ne l'est et ne peut l'être que dans telles circonstances rigoureusement définies. Oui, vous pouvez prendre le roi, comme dans la tragédie de Racine, vous pouvez prendre le médecin, comme dans la comédie de Molière, parce que de fait il y a certaines fonctions, certains arts, certains métiers dont la pratique assidue modifie le fonds humain d'une certaine manière, et d'une certaine manière qu'il est possible, utile et intéressant de déterminer. Agir en roi, parler en médecin, ces expressions ont du sens, un sens plein et déterminé. Mais la menuiserie, je suppose, ou l'art de faire des souliers, quelle modification cela peut-il bien exercer sur les amours ou les haines, sur les joies ou les souffrances qui sont la grande affaire de la vie? Et concevez-vous clairement ce que ce peut bien être qu'aimer en menuisier ou que souffrir en cordonnière?

C'est une des mille manières de redire qu'il faut faire des sacrifices, et que Voltaire a cent fois raison quand il ajoute « que les détails sont une vermine qui ronge les grands ouvrages. » On croit aujourd'hui que c'est par là que les œuvres durent, et c'est par là justement qu'elles périssent. On professe que c'est par là qu'elles sont vraies, et dans dix

ans d'ici seulement c'est par là qu'elles seront fausses. « Tout document apporté est incontestable, la mode ne peut rien contre lui. » S'il s'agit d'histoire, oui! s'il s'agit de littérature, non! C'est au contraire par là, par le document, par la description d'un costume et d'un mobilier, par la carte du restaurateur et le mémoire du tapissier, que dans quinze ou vingt ans d'ici l'œuvre sera devenue fausse. Làdessus, veut-on dire qu'il faudrait, comme nos naturalistes affectent de le croire, rejeter systématiquement dans l'ombre une part de la réalité? Cela peut se soutenir, il est vrai, car enfin, il y a des actes par lesquels nous rejoignons l'animal et des actes par lesquels nous nous en distinguons. C'est par ceux-ci que nous sommes hommes. Nos sensations sont une part de nous-mêmes, assurément, je dis seulement qu'elles en sont une part inférieure. Je puis donc concevoir une littérature qui subordonnerait de parti pris les sensations aux sentimens et les sentimens aux pensées, et cette littérature sera légitime, cette littérature sera vraie, que dis-je? elle sera naturaliste, car enfin, comme le dit quelqu'un qui s'y connaissait: « La nature ne peut être embellie par aucun moyen qui ne soit encore de la nature. » Mais je conçois aussi très aisément que l'on ait l'ambition de vouloir peindre l'homme tout entier. Il ne reste plus qu'à s'entendre sur le mot. Or savez-vous pourquoi vos descriptions, quelque bonne volonté, moi, lecteur, que j'y mette, et vous, écrivain, quelque talent que vous y dépensiez, tôt ou tard, mais immanquablement, finissent par me lasser? Vous me montrez un tapis dans une chambre, un lit sur ce tapis, une courte-pointe sur ce lit, un édredon sur cette courte-pointe, quoi encore? Ce qui fatigue ici, c'est bien un peu l'insignifiance du détail, comme ailleurs c'en sera la bassesse; mais c'est bien plus encore la continuité de la description. Il y a des détails insignifians, il y a des détails bas, il y a surtout des détails inutiles. Que mon lit soit un lit de coin ou un lit de milieu, que mes rideaux soient à lambrequin ou à tête flamande, je serais vraiment curieux de savoir le renseignement que vous en tirerez sur mon caractère? Il n'en saurait être autrement si c'est une vie d'homme que vous me racontiez ainsi par le menu. Un homme exerce un métier, mais il n'est pas toujours et dans tous les actes de sa vie l'homme de son métier; un homme est né dans telle condition et il y meurt, mais il n'est pas toujours et dans tous les actes de sa vie l'homme de sa condition; un homme a un certain caractère, et ce caractère est profondément marqué, mais il n'est pas toujours et dans tous les actes de sa vie l'homme de son caractère. Il n'existe pas de pharmacien Homais dont la sottise déclamatoire n'ait des intermittences, il n'existe pas de baron Hulot dont la fureur de luxure n'ait des rémissions. Vous parlez de réalité, vous dites que « c'est le réel qui a fait le monde, » et quoique la formule ne soit pas des plus claires, je crois cependant vous comprendre. Mais dans la réalité, vous m'accorderez bien que le pharmacien Homais laisse échap-

per, de ci, de là, quelques paroles qui ne sont ni prétentieuses, ni niaises, qui sont indifférentes, c'est-à-dire qui ne trahissent rien de son caractère ni de sa condition. Et le baron Hulot, dans la réalité, comme vous, comme moi, comme nous tous, apparemment accomplit certains actes qui ne révéleraient rien de ses passions ni de ses appétits au plus pénétrant des observateurs. Dans *Madame Bovary* cependant, Homais n'ouvre pas la bouche qu'il n'en tombe quelque phrase marquée au coin de sa solennelle bêtise, et le baron Hulot, dans *la Cousine Bette,* ne fait, pour ainsi dire, ni un pas ni un geste qui ne coure à l'assouvissement de ses désirs. Ils sont donc *vrais,* — car ils sont vrais, — précisément en tant qu'ils cessent d'être *réels,* — car ils cessent de l'être. Maintenant au contraire, vous voulez être absolument réel et, comme dit M. Zola, « vous vous jetez dans le train banal de l'existence. » Pour héros de votre journal, pour victime de votre biographie, vous choisissez un personnage, tel, je l'avoue, que nous en rencontrons par douzaines « dans la simplicité de la vie quotidienne; » qui n'ont ni métier, ni condition, ni caractère surtout; en vain serez-vous maître après cela dans l'art de voir et de faire voir, d'observer et de rendre, de découvrir les choses et de manier la langue : vous ennuierez. Tout ce qui est continu ennuie. Je le prouve par un seul exemple, en rappelant au souvenir de tous ceux qui l'ont lue *l'Éducation sentimentale* de M. Gustave Flaubert.

On demandera pourquoi cette continuité du détail fatigue et pourquoi cette nécessité de choisir s'impose? La réponse est aisée maintenant : c'est parce que dans la vie les choses ne se passent pas comme elles devraient se passer. Nous avons besoin d'un peu d'idéal. Cela ne veut pas dire, comme il plaît à M. Zola de le supposer pour se faire la partie plus belle, que l'on exige du romancier « des apothéoses creuses, de grands sentimens faux, des formules toutes faites et un étalage de dissertations morales. » M. Zola se moque lorsqu'il prétend qu'on lui demanderait « de sortir de l'observation et de l'expérience pour baser ses œuvres sur l'irrationnél et le surnaturel » ou « de s'enfermer dans l'inconnu sous le prétexte stupéfiant que l'inconnu est plus noble et plus beau que le connu. » Lui, qui trouve qu'on adresse au naturalisme des « reproches bêtes », de quel adjectif nous permettra-t-il de qualifier cette définition de l'*idéalisme?* M. Zola nous dira-t-il du moins en quoi *Valentine* est « basée sur le surnaturel, » ou *Indiana* sur « l'irrationnel? » Lui plaira-t-il de nous montrer quelque jour un étalage de dissertations morales dans *Colomba* ou dans *Arsène Guillot?* des formules toutes faites et de grands sentimens faux dans *la Petite Comtesse* ou dans *Julia de Trécœur?* je le tiens quitte des *apothéoses creuses;* c'est encore de ces expressions qu'il ne m'est pas donné de comprendre. A quoi riment tous ces grands mots? quel est le mannequin qu'on se forge pour adversaire? et, comme dit l'autre, « qui trompe-t-on ici? » Non! il n'est question ni de « surnaturel, » ni « d'irrationnel; » il n'y

a de « stupéfiant » que la lecture d'*une Page d'Amour* ou de *Son Excellence Eugène Rougon ;* M. Zola passe à côté du problème, et le problème est bien autre. Il s'agit de déterminer à quelles conditions la réalité devient vraie.

Indiquons-en brièvement quelques-unes.

Ramasser la réalité d'abord et la mettre au point précis de perspective qu'exige l'optique particulière de chaque art. Dans la vie réelle, ce n'est que lentement, à force de longueur de temps et d'expériences renouvelées, que nous pénétrons dans la connaissance de ceux qui nous entourent. On voit des maris qui meurent sans avoir pu parvenir à connaître leur femme; des fils sont nés sous les yeux de leur père, ils ont vécu sous son toit, ils deviennent hommes, et leur père ne les connaît pas. Il faut que l'art trouve des moyens d'abréger le temps nécessaire à cette connaissance de l'homme par l'homme ; il réduit, il résume, il simplifie; l'ensemble de ces moyens, c'est ce qu'on appelle en matière d'art le parti-pris nécessaire et l'inévitable convention.

Il faut ensuite que, du milieu des remarques patiemment accumulées, de la foule des observations prises, et du fatras des notes recueillies, on dégage quelque chose d'humain. Ce sera d'ailleurs ce que vous voudrez, un cas pathologique, ainsi *Madame Bovary ;* un cas psychologique, ainsi le *Père Goriot;* un milieu social, une condition, comme dans *César Birotteau;* un type absolu, comme dans *Eugénie Grandet.* Combien de fois M. Zola croit-il avoir atteint quelque chose de semblable? et combien de ses romans un lecteur impartial osera-t-il mettre à la suite, si loin que ce soit, de ceux que je viens de citer? C'est qu'il ne suffit pas pour y réussir d'avoir un système d'esthétique, car ce n'est rien moins ici que ce qu'on appelle invention dans l'art.

Reste un dernier pas à faire. Il faut trouver le milieu, psychologique et même géographique, où le personnage atteindra ce degré de vraisemblance qui est la vérité et la vie de l'œuvre d'art. Nous sommes si peu les adversaires de la théorie des milieux que nous enchérissons sur M. Zola lui-même : il n'a voué qu'un culte à Claude Bernard, nous lui vouons une superstition. Et nous aimons tant en toutes choses la couleur locale que nous portons à M. Vacquerie lui-même un défi de l'apprécier plus que nous. C'est peu pour nous qu'un Espagnol parle comme un Espagnol doit parler, ou plutôt ce n'est rien. Mais essayez par exemple de transposer la *Phèdre* de Racine. Supposez que Mlle Rougon-Macquart ayant épousé M. Quenu-Gradelle, charcutier de son métier, à l'enseigne du *Jambon de Mayence,* devienne amoureuse de son beau-fils Quenu-Gradelle, garçon épicier... Il est inutile de pousser plus avant, le sujet aussitôt devient odieux et repoussant, ou ridicule et grotesque, selon le biais par lequel le romancier le prendra. Pour quelle raison? Parce que dans ce milieu bourgeois, abrité contre

certaines tentations par son ignorance même et par sa vulgarité contre certains orages, il n'y a pas d'explication *psychologique* du crime, et l'amour incestueux de la femme Quenu deviendrait une pure dépravation des sens, un déchaînement ignoble de la bestialité, rien de plus. Mais à la hauteur où les circonstances ont placé la Phèdre et l'Hippolyte tragiques, c'est-à-dire dans un monde où ni les désirs ne sont habitués à connaître d'entraves, ni les passions à subir des freins, ni les volontés à s'embarrasser des obstacles, dans un monde où l'homme et la femme, également enivrés du sentiment de leur toute-puissance, se font des dieux de leurs caprices, tout est changé déjà. Multipliez les exemples. Supposez un Hamlet italien, imaginez-vous un Roméo suédois, essayez de vous représenter un Othello français : ce n'est rien qu'une telle supposition, ce n'est rien et pourtant c'est tout, puisque c'est simplement détruire Hamlet, Roméo, Othello. *Être ou ne pas être*... je dis que ce fameux monologue n'est pas possible à Venise, et quand vous m'apporteriez du contraire vingt preuves historiques, je soutiens que cet unique échange de regards par lequel Juliette et Roméo se donnent pour toujours l'un à l'autre, s'il est vrai dans Vérone, serait un mensonge esthétique dans Stockholm ou dans Uleaborg. Ce choix du milieu, ce rapport de la forme et du fond, cette appropriation des moyens à la fin, c'est ce que l'on appelle le style.

Voulez-vous maintenant faire une chute profonde et de ces hauteurs de l'art retomber jusqu'à M. Zola? Pourquoi *l'Assommoir* tient-il, en dépit qu'on en ait, une place à part dans l'œuvre de M. Zola? Parce que, ayant voulu peindre la dégradation et l'abrutissement final de l'ivresse, M. Zola pour une fois a trouvé le vrai milieu dans lequel devait se mouvoir son drame, parce que cette honteuse passion *ne rend tous ses effets* que dans une classe ouvrière, parce que dans un autre monde elle compromettra la santé d'un malheureux, sa dignité, son bonheur domestique, elle ne compromettra jamais directement la fortune, l'honnêteté de la femme, l'éducation des enfans. Partout ailleurs l'ivresse est un malheur privé, ce n'est que dans le monde de *l'Assommoir* qu'elle devient un danger social.

Il nous reste à montrer en terminant que toute cette discussion passe par-dessus la tête de M. Zola, qu'en vain il se proclame réaliste ou naturaliste, et que, comme romancier, sinon comme critique, il n'a jamais rien eu de commun avec les doctrines qu'il professe.

Il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir un de ses romans. Voulez-vous savoir comment ce grand observateur observe ? lisez et comparez :

« D'autres fois il était un chien. Elle lui jetait son mouchoir parfumé au bout de la pièce, et il devait courir le ramasser avec les dents, en se traînant sur les mains et les pieds.

« — Rapporte, César ! je vais te régaler, si tu flânes. Très bien, César, obéissant ! gentil ! Fais le beau !

« *Et lui aimait sa bassesse, goûtait la jouissance d'être une brute, aspirant à descendre, criant:*

« *— Tape plus fort ! hou ! hou ! je suis enragé. Tape donc.* »

Ouvrons maintenant la *Venise sauvée* de Thomas Otway. Le sénateur Antonio est l'amant de la courtisane Aquilina.

« Elle le chasse, elle l'appelle idiot, brute, elle lui dit qu'il n'y a rien de bon en lui que son argent.

« — Alors je serai un chien.

« — Un chien, monseigneur !

« Là-dessus il se met sous la table, et il aboie.

« — *Ah! vous mordez? eh bien, vous aurez des coups de pied.*

« — *Va, de tout mon cœur, des coups de pied! encore des coups de pied! Hou! hou! Plus fort! encore plus fort!* »

La rencontre n'est-elle pas remarquable? A ce propos, je me suis souvenu qu'en 1874, lorsque tombèrent sur le petit théâtre de Cluny *les Héritiers Rabourdin*, M. Zola le prit de très haut avec la critique et déclara qu'en ne l'applaudissant pas, c'était le *Volpone* de Ben Jonson qu'on avait eu l'audace de ne pas applaudir. « Pas un critique, ajoutait-il, ne s'est avisé de cela! Il est vrai que la chose demandait quelque érudition! quelque souci des littératures étrangères! » En vérité! tant que cela? Mais non, il n'était besoin ni de cette « érudition » ni de « ce souci des littératures étrangères; » il suffisait d'imiter M. Zola, c'est-à-dire d'ouvrir et de consulter attentivement l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Taine. Et comme on eût trouvé le *Volpone* de Ben Jonson au tome II de cette grande Histoire, analysé de la page 33 à la page 50, on trouvera le passage d'Otway que nous venons de citer au même tome du même ouvrage, page 656. Il y a mieux, et pour qu'on n'en ignore, M. Zola commet la plus amusante inadvertance. Lisez encore: « Elle fut prise d'un caprice, elle exigea qu'il vînt un soir vêtu de son grand costume de chambellan... Puis le chambellan déshabillé, l'habit étalé par terre, elle lui cria de sauter et il sauta. » Maintenant il me paraît probable que M. Zola ne se fût pas avisé de ce trait si la page 655 du tome II de M. Taine ne portait pas cette note: « La petite Laclos disait à je ne sais plus quel duc en lui prenant son grand cordon : — Mets-toi à genoux là-dessus, vieille ducaille, — et le duc se mettait à genoux. » Assurément, chacun de nous invente comme il peut, mais vous avouerez du moins que, quand on *démarque* ainsi, tantôt Ben Jonson ou Otway, et tantôt Restif ou Casanova, on est assez mal venu de prêcher l'observation des choses et l'expérimentation de l'homme.

Si l'observation de M. Zola n'est pas d'un « réaliste, » son style est d'un romantique. Chose bizarre! ce « précurseur » retarde sur son siècle ! Ses *Études* sonnent l'heure de l'an 1900, et ses romans marquent toujours l'heure de 1830. C'est une bien grande ingratitude à lui que

d'avoir traité Théophile Gautier comme il n'a pas craint de le faire. Je ne sache pas du moins une description de M. Zola qui ne soit dans la manière de Théophile Gautier : « La lumière du gaz et des bougies glissait sur les épaules satinées et lustrées de leurs mille reflets,.. les yeux papillotaient, bleus ou noirs, les gorges demi-nues se modelaient hardiment sous les blondes et les diamans... les petites mains gantées de blanc se posaient avec coquetterie sur le rebord rouge des loges. » Pourquoi cette description ne serait-elle pas de Théophile Gautier? Mais celle-ci, pourquoi ne serait-elle pas de M. Zola? « Les rangées de fauteuils s'emplissaient peu à peu, une toilette claire se détachait, une tête au profil fin baissait son haut chignon... de jeunes messieurs debout à l'orchestre, le gilet largement ouvert et un gardenia à la boutonnière, braquaient leurs jumelles du bout de leurs doigts gantés. » Et, de fait, la première est bien de Théophile Gautier, comme la seconde est de M. Zola. Qu'il cesse donc de renier ses maîtres! De grands mots, des épithètes voyantes, des métaphores bizarres, des comparaisons prétentieuses font tous les frais du style de M. Zola : « Sabine devenait l'effondrement final, la moisissure même du foyer, toute la grâce et la vertu pourrissant sous le travail d'un ver intérieur. » Il y a je ne sais quoi de plus empanaché dans les vers de *Tragaldabas* ou dans la prose des *Funérailles de l'honneur :* il n'y a rien de plus étrange.

Le grand danger de cette manière d'écrire, qui déforme les objets, c'est qu'elle déforme les sujets aussi. Comme on écrit, on pense ; il n'y a rien de plus banal et cependant il n'y a rien qui soit de notre temps plus profondément ignoré. L'idée première de l'incroyable roman de M. Zola était juste. M. Zola voulait nous montrer dans un certain monde parisien la toute-puissance corruptrice de la *fille*, et, sous l'empire de ses séductions malsaines, famille, honneur, vertu, principes, tout en un mot, croulant. Là-dessus il a fait de sa triste héroïne je ne sais quel monstre géant « à la croupe gonflée de vices, » une énorme Vénus populaire, aussi lourdement bête que grossièrement impudique, une espèce d'idole indoue qui n'a seulement qu'à paraître pour faire tomber en arrêt les vieillards et les collégiens et qui, par instans, se sent elle-même « planer sur Paris et sur le monde. » Remarquez-le bien : je ne pose pas la question de moralité ou d'immoralité : le public l'a déjà tranchée. Je ne parle que de « réalisme » et de « naturalisme, » et je dis que M. Zola n'a pas l'air de se douter qu'une pareille créature mettrait en fuite ce baron Hulot lui-même, dont il a visiblement prétendu nous donner le pendant.

Il n'y a qu'un côté par où les œuvres de M. Zola ressemblent à ses doctrines ; j'entends la grossièreté voulue du langage et la vulgarité délibérée des sujets. Lui qui a tant de « souci des littératures étrangères, » il a médité ce conseil d'un maître dont je lui laisse à retrouver le nom.

Le passage ne se trouve pas dans l'*Histoire de la littérature anglaise*. « Il faudra qu'un auteur accoutume son imagination à considérer ce qu'il y a de plus vil et de plus bas dans la nature; il se perfectionnera lui-même par un si noble exercice : c'est par là qu'il parviendra à ne plus enfanter que des pensées véritablement et foncièrement basses; c'est par cet exercice qu'il s'abaissera beaucoup au-dessous de la réalité. » Car où donc enfin nos romanciers ont-ils vu ces mœurs qu'ils nous dépeignent? Et les ont-ils vues seulement? Pour M. Zola, je n'hésite pas à le dire et j'espère qu'après ce commencement de démonstration le lecteur n'hésitera pas davantage : il ne les a pas vues. Et quand il les aurait vues, quelle serait cette manie de ne regarder l'humanité que par ses plus vilains côtés? Le but? Il y a le but. Quelle mauvaise plaisanterie, et qui commence à trop durer! A qui M. Zola pourra-t-il faire croire que le *delirium tremens* de Coupeau détournera de son verre un seul ivrogne, ou que la petite vérole de Nana balancera jamais dans les rêves d'une malheureuse fille du peuple toutes les séductions de la liberté, du plaisir et du luxe dont il lui donne les amples descriptions? Il n'y a pas d'excuse, et c'en est assez, décidément, de ce vice bas et niais dont on prolonge la peinture pendant des cinq cents pages. Ouvrez les yeux, regardez autour de vous : apparemment le siècle n'est pas si stérile en vertus qu'on n'y puisse de loin en loin rencontrer de bons exemples. De la Madeleine à la Bastille et de la gare de l'Est à Montrouge, on peut encore trouver d'honnêtes gens qui se tiennent heureux d'une modeste aisance, des pères de famille qui épargnent, des femmes fidèles à leur mari et des mères qui raccommodent le linge de leurs enfants. Ne dites pas que ces gens-là n'ont pas d'histoire! Ils en ont une, la plus intéressante et la plus vraie de toutes, l'histoire des jours mauvais, si longue dans toute vie humaine, traversés et subis en commun, l'histoire des jours heureux et des sourires de la fortune qui sont venus récompenser le labeur et l'effort, et, — si vous avez du talent, — l'histoire de ces sentimens complexes et subtils dont le lien délicat a noué, de jour en jour plus fortement, deux ou plusieurs existences ensemble, chacun sacrifiant aux autres quelque chose de sa personne, chacun dissimulant aux autres quelque chose de ses douleurs, tous mettant en commun leurs joies et tous pouvant compter sur tous.

Par malheur, ce sont des réflexions que M. Zola ne voudra jamais faire. Il a son esthétique et son système. Dans un de ses derniers feuilletons hebdomadaires n'a-t-il pas écrit cette phrase étonnante, que je cite textuellement : « Voyez un salon, je parle du plus honnête; si vous écriviez les confessions sincères des invités, vous laisseriez un document qui scandaliserait les voleurs et les assassins? » Tout commentaire affaiblirait une telle déclaration de principes, toute épithète en altérerait le beau sens. C'est une de ces impressions sous lesquelles il faut laisser le lecteur.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1880.

La difficulté la plus sérieuse pour la majorité parlementaire et pour le gouvernement né de cette majorité est de savoir ce qu'ils veulent, dans quelles conditions et à quel prix ils peuvent servir utilement, d'un commun effort, des institutions dont ils désirent le succès et la durée. C'était déjà la question capitale sous le précédent ministère, c'est encore la question souveraine sous le ministère nouveau. Le problème a pu se déplacer légèrement, il reste en définitive à peu près dans les mêmes termes. Majorité et gouvernement ne sont pas mieux fixés aujourd'hui qu'hier sur la nature de leurs rapports, sur les conditions de l'œuvre qu'ils ont l'ambition d'accomplir, sur ce qui peut faire la force, l'efficacité et la moralité de leur action; ils sont engagés dans une voie obscure où à chaque pas ils rencontrent des impossibilités, et la raison en est aussi simple que grave : c'est qu'ils se placent dans une situation absolument, radicalement contradictoire.

Servir la république, être républicain, c'est bientôt dit, c'est un moyen commode et sommaire de tracer un programme. Tout dépend évidemment du sens qu'on attache à ces mots, de la manière d'entendre et de servir la république, et c'est ici que commence l'intime et profonde contradiction, la perpétuelle confusion des idées, des sentimens, des interprétations et des actes. La vérité est que, dans la voie où ils sont entrés, avec leurs instincts, leurs préjugés et leurs faiblesses, les républicains d'aujourd'hui se proposent tout simplement un problème insoluble. Ils veulent, si l'on nous passe cette expression, le blanc et le noir, le pour et le contre, la paix et la guerre dans l'état, l'ordre et le désordre dans les institutions, dans l'administration. Est-ce que ce n'est pas l'histoire de tous les jours ? On veut fonder un gouvernement, c'est un droit, c'est une nécessité supérieure, et on

se plaît à accumuler tout ce qui rend les gouvernemens impossibles en diminuant leurs prérogatives et leur dignité. On veut créer une république régulière, durable, où tout le monde puisse avoir accès, et cette république de tout le monde, on se hâte de la rétrécir à la mesure d'une domination de parti, on s'efforce de l'identifier avec les passions jalouses de secte. On a condamné chez les autres ce qu'on appelle la politique de combat, et aussitôt qu'on le peut, on se met à pratiquer sur la plus large échelle cette politique de combat et d'exclusion contre tout ce qui est suspect de dissidence. On parle de réformes, et sous ce nom de réformes on fait souvent passer des expédiens de désorganisation et d'épuration. On est convaincu qu'un régime sérieux ne peut s'accréditer que par la modération, par la sagesse, par une équité supérieure; — on le croit puisqu'on le répète fréquemment, — et en même temps on menace par des lois qui ne sont ni modérées, ni libérales, ni équitables, par des mesures de guerre ou de représaille, tantôt les croyances religieuses, tantôt les conditions essentielles de la magistrature, tantôt la liberté de l'enseignement, une liberté conquise depuis trente ans.

Hier encore, à propos de cette question de l'amnistie que M. Louis Blanc vient de réveiller une fois de plus, M. le président du conseil disait, avec son habile précision de langage : « Vous ne pouvez pas arriver à l'apaisement par l'agitation. » Rien de plus vrai. On ne prépare pas la paix intérieure par l'agitation; on ne fait pas des réformes sérieuses avec des passions de parti; on n'inspire pas la confiance à un pays en ébranlant tout sans rien créer. On ne recommande pas la république en la confondant avec toute sorte d'ardeurs factices et de turbulentes entreprises, en lui imposant de périlleuses et compromettantes solidarités. C'est toute la question. C'est là justement cette disproportion entre l'objet qu'on se propose, la fondation d'un régime régulier, et la politique de déviations incessantes, de diversions agitatrices à laquelle on se laisse entraîner. C'est cette intime et perpétuelle contradiction qui fait que majorité et gouvernement ont tant de peine à savoir où ils en sont et à se fixer. La majorité flotte entre des instincts mal définis, qui la laissent sans défense contre les tentations, et les nécessités qui la pressent, qu'elle entrevoit quelquefois; les ministères cherchent un point d'appui qui leur échappe le plus souvent, et sans y prendre garde on risque d'arriver par degrés, sous le nom de république, à ce qu'un Espagnol, homme d'esprit des temps révolutionnaires, appelait, par opposition au gouvernement absolu, le « dégouvernement » absolu. Mettons que ce soit une dernière étape et qu'on n'y soit pas encore; on peut dans tous les cas, sachant ce qui est au bout, éviter de se laisser conduire jusque-là, et la première condition est de savoir s'arrêter et se reconnaître sur ce chemin scabreux où l'on est engagé.

Qu'est-ce que cette proposition d'amnistie récemment renouvelée par M. Louis Blanc, si ce n'est une de ces tentatives faites pour ébranler une majorité peu sûre d'elle-même, pour embarrasser le gouvernement, et pour pousser la république dans une voie où elle ne peut trouver que des pièges et des périls? Les radicaux s'obstinent à raviver cette malheureuse affaire. Ils l'ont engagée déjà sous la forme d'une interpellation, il y a deux mois, dans les derniers jours du précédent ministère, et ils ont échoué ; ils viennent de la reproduire sous le ministère nouveau, et la discussion a eu le même dénoûment : elle a fini par un vote qui a rejeté la proposition de M. Louis Blanc et de ses amis de l'extrême gauche. C'est assurément ce qui pouvait arriver de mieux pour la chambre, pour le ministère et pour le pays. La proposition a été repoussée, parce que la loi de l'année dernière a déjà fait tout ce qui était possible, et même, selon bien des esprits, au delà ce qui était nécessaire, parce que des motions nouvelles ne répondent plus ni à un intérêt sérieux, ni à un sentiment public, parce qu'enfin, même dans cette chambre si complètement républicaine, on a bien compris que, sous cette question de l'amnistie plénière, il y avait la pensée plus ou moins déguisée d'une revanche offensante de l'insurrection de 1871. Elle a été repoussée parce qu'elle est de l'agitation et rien que de l'agitation, parce qu'au lieu d'affermir et de fortifier la république comme le prétend M. Louis Blanc, elle ne pourrait que la déconsidérer et la ruiner en la montrant trop complaisante pour la plus odieuse des séditions. Les défenseurs de l'amnistie n'avaient d'ailleurs plus rien de nouveau à dire pour relever une si triste cause. Depuis longtemps ils ont épuisé les banalités et les déclamations. Oublier, inviter le pays à l'oubli, jeter le voile sur le crime, sur Paris incendié et ravagé, proclamer l'apaisement, c'est aisé à dire! Est-ce qu'il est si facile d'oublier, même quand on le voudrait, en présence des déchaînemens de colère et de haine de quelques-uns de ceux-là mêmes qui ont profité de l'amnistie partielle et de ceux qui n'en ont pas eu le bénéfice, qui rejettent toute grâce comme une injure? Est-ce qu'on ne voit pas tous les jours se produire d'audacieuses falsifications historiques et morales faisant de l'insurrection de 1871, accomplie sous l'œil de l'étranger, au profit de l'étranger, un égarement de patriotisme, et des héros de la commune des hommes qui ont pu se tromper, mais qui après tout ont défendu la république contre une assemblée de monarchistes, ont peut-être sauvé la république, ont souffert pour la république? C'est une étrange manière de servir aujourd'hui la république, on en conviendra, que de lui donner de tels précurseurs ou de tels auxiliaires, de l'accabler de tels souvenirs et de lui imposer presque comme un acte de résipiscence ou d'équité reconnaissante l'amnistie du 18 mars. A tout cela le jeune rapporteur de la commission d'amnistie, M. Casimir Perier, a répondu,

d'un accent énergique et ferme, en rétablissant la vérité des choses, en restituant à la révolte et aux révoltés leur caractère, à la justice ses droits, à la société ses devoirs de vigilance et de défense; mais ce qui a évidemment décidé du sort de la proposition de M. Louis Blanc, c'est l'intervention de M. le président du conseil portant dans ces débats irritans et inutiles l'autorité de la parole du gouvernement. M. de Freycinet paraissait pour la première fois à la chambre comme chef de cabinet appelé à prononcer le mot décisif sur une question aussi délicate que grave, et il a enlevé le succès; il a gagné sa bataille, — au moins sur ce point spécial et pour le moment.

Ce que M. le président du conseil pense de la commune, on n'en peut douter, il serait presque superflu de le lui demander, et ce serait en vérité une injure toute gratuite de lui supposer une hésitation d'opinion. Il a voulu, cela est bien clair, éviter de s'engager dans des jugemens rétrospectifs; il en a dit assez dans tous les cas pour laisser parfaitement comprendre qu'il a, comme tous les esprits justes, une opinion décidée sur « les origines, le caractère et les actes de la commune, » sur des événemens dont aucune amnistie ne saurait « changer la moralité », sur une insurrection à laquelle on pourrait accorder le pardon, le jour où la clémence serait sans péril, mais dont on ne peut souffrir la réhabilitation. Au fond, M. le président du conseil a parlé en politique mesuré et fin, ayant visiblement l'œil sur une situation parlementaire fort compliquée, tournant avec dextérité les écueils, évitant de se lier, repoussant nettement toutefois l'amnistie plénière du moment, et à voir toutes les conditions qu'il met à la possibilité d'une extension d'amnistie dans l'avenir, on peut bien s'apercevoir qu'il ne se fait pas beaucoup d'illusions : s'il faut toutes ces conditions, la question est congédiée pour longtemps, et le « jamais » qui n'est pas dans les paroles reste à peu près sous-entendu.

Que faut-il en effet avant tout? C'est M. le président du conseil qui le dit : il faut que l'opinion, qu'on représente comme indifférente ou même comme sympathique pour l'amnistie, et qui ne l'est pas, cesse de s'inquiéter de ces événemens d'autrefois qui lui ont laissé une impression sinistre, qu'elle ne puisse plus voir dans un acte de clémence le signe « d'une faiblesse du gouvernement, le symptôme d'une politique moins prudente et moins ferme. » Il faut que le pays soit préparé à recevoir l'amnistie. « Le sera-t-il jamais? » arrivera-t-il à oublier suffisamment? Ce ne sera dans tous les cas que lorsque l'amnistie ne sera plus un moyen d'agitation, lorsqu'elle ne sera plus représentée comme « une revendication, » comme « une réhabilitation, » lorsqu'elle ne sera plus en même temps, dans la main des partis, une arme d'opposition contre le gouvernement. Il faut « que le gouvernement soit assez fort pour rassurer pleinement le pays sur la signification et sur les suites d'une

telle mesure. » Voilà bien des choses qui sont nécessaires, de l'aveu de M. le président du conseil, et en définitive, cela veut dire, en d'autres termes, qu'il faut sortir de l'équivoque que nous signalions, qu'il faut cesser de vouloir le pour et le contre, de prétendre fonder une république digne de confiance, un gouvernement sérieux, avec une politique d'agitation, de représaille ou de subversion.

Assurément, M. le président du conseil a raison lorsqu'il s'efforce de rallier la majorité en lui demandant de l'aider « à bien gouverner, » de façon à inspirer la confiance au pays, lorsqu'il la presse de s'attacher aux œuvres pratiques, de mettre au-dessus des questions irritantes de parti les « lois utiles... les réformes sérieuses graduellement abordées dans un esprit de libéralisme et de prudence. » Tout cela est juste et sensé; mais M. le président du conseil ne peut s'y tromper: l'amnistie n'est pas la seule dissonance dans l'ordre régulier où il propose à la chambre d'entrer; elle n'est pas le seul fait qui jure avec cette politique de paix et de libéralisme dont il élève le drapeau au milieu des partis. Il ne servirait de rien de signaler les dangers de la politique d'agitation et de guerre à propos de l'amnistie, et de pratiquer ou de laisser pratiquer cette politique dans les affaires de la magistrature, dans le domaine de l'enseignement, dans la distribution des emplois, dans les questions qui, en intéressant les consciences religieuses, touchent si intimement aux mœurs, aux traditions, aux plus profonds instincts du pays. C'est à M. le président du conseil d'employer sa séduisante éloquence à montrer que tout se tient; c'est à lui de faire sentir à la chambre, à ses collègues eux-mêmes, qu'au lieu de perdre leur temps dans des luttes inutilement irritantes, dans des conflits de parti pour l'amnistie ou pour un article 7, dans des bouleversemens périodiques de personnel, ils feraient mieux de s'attacher à « bien gouverner, » à préparer impartialement les lois utiles, les réformes sérieuses dont la France a besoin. « Construisons ensemble nos chemins de fer, dit-il, creusons nos ports, bâtissons nos écoles, instruisons le peuple, améliorons nos tarifs de douane, dégrevons nos impôts; en un mot, augmentons par tous les moyens possibles la prospérité matérielle et morale du pays. » Soit, le programme est complet, — il n'y a plus qu'à le réaliser! Maintenant l'amnistie est écartée dans l'intérêt supérieur de la paix civile et de la politique proposée par M. le président du conseil. C'est à M. le ministre de l'instruction publique, à M. le garde des sceaux, pour se conformer au programme, de mettre un frein à leur humeur de réorganisation ou de désorganisation, de reprendre leurs projets pour les revoir, de laisser passer avant tout et les discussions sur les lois militaires qui restent en suspens, et cette discussion sur les tarifs qui vient enfin de s'ouvrir, qui intéresse la fortune publique. Franchement, sans cela, on a beau déployer un programme, on n'a rien

fait. On n'aura franchi le défilé de l'amnistie que pour arriver périodiquement à d'autres défilés tout aussi dangereux, pour se retrouver sans cesse en face d'incidens nouveaux nés de la politique d'agitation et de division. M. le ministre de l'instruction publique, après avoir obtenu à peu près son conseil supérieur, finît-il par arracher au sénat son article 7, est-ce que ce serait un dénoûment? Est-ce que ce ne serait pas au contraire le commencement de luttes nouvelles et plus ardentes? Que M. le garde des sceaux fût investi du droit de suspendre plus ou moins l'inamovibilité, de bouleverser à son gré la magistrature, est-ce qu'on croit que tout serait fini? Est-ce qu'il est sage d'ailleurs de laisser indéfiniment l'ordre judiciaire tout entier dans cet état d'indécision et d'attente? Qu'on ne s'y trompe pas, on peut choisir entre deux politiques : la pire des choses serait de croire qu'on peut les faire marcher ensemble. Ce serait perpétuer la confusion d'abord et peut-être préparer ensuite d'autres crises plus redoutables.

Certes de toutes les raisons qui devraient tenir les esprits sensés et clairvoyans constamment en garde contre la politique d'agitation, de division et d'aventure, la plus décisive est toujours ce qui se passe autour de nous; c'est un certain état de l'Europe qui a sûrement sa gravité. Qu'on doive se défendre avec soin d'exagérer les moindres signes qui peuvent se produire en Europe, qu'on observe avec calme cet état qui se développe par degrés, rien de mieux. Les faits ne restent pas moins ce qu'ils sont, et il est bien certain qu'une politique radicale à Paris aurait le suprême inconvénient de ne pas créer à la France la meilleure des situations en Europe; elle se heurterait du premier coup contre un sentiment conservateur très prononcé et contre cette activité d'armemens militaires qui n'en est plus à se déguiser. Des imaginations inventives se sont plu récemment à confier au monde le secret de toute sorte de projets extraordinaires, de toute sorte de combinaisons méditées par M. de Bismarck. Le chancelier allemand a le sort des riches, à qui on ne craint pas de prêter beaucoup. Pour rester dans la réalité, toute invention fabuleuse mise à part, M. de Bismarck est assurément de ceux qui ne font rien à la légère, et ce n'est pas sans intention qu'il croit devoir augmenter encore une fois la puissance militaire de l'Allemagne.

Est-ce pour un avenir indéterminé, inconnu et assez éloigné qu'il entend préparer les forces de l'empire, au risque d'imposer aux populations allemandes de lourds sacrifices? A-t-il en vue quelque circonstance plus précise et plus immédiate? Les armemens qui viennent d'être décidés à Berlin sous son inspiration sont-ils le complément de l'alliance austro-allemande? Assurément, ce qu'il y a de plus clair, c'est que M. de Bismarck n'est point sans quelque sollicitude sur le sort de l'œuvre colossale dont il reste encore le gardien, et qu'à tout

événement, comme il le disait il y a quelques années, il veut tenir l'Allemagne en selle. Il prend le bon moyen en chargeant M. de Moltke d'augmenter ses régimens d'infanterie et ses batteries d'artillerie. S'ensuit-il que dès ce moment il se prépare à une guerre qu'il prévoit ou qu'il médite? Il fait répéter partout qu'il n'en est rien, que cette puissance militaire, déjà démesurée, qu'il s'occupe à augmenter encore au centre de l'Europe, n'a qu'une destination défensive. Bref, au dire de M. de Bismarck, les armemens sont tout ce qu'il y a de mieux pour assurer la paix. Le discours impérial, lu ces jours derniers à l'inauguration de la session du *Reichstag*, confirme ce langage. Il ne parle que de dispositions amicales, de prévisions pacifiques, du désir qu'éprouve l'empereur d'Allemagne de « s'associer avec ardeur à tout ce qui sera fait pour assurer d'une manière durable la paix de l'Europe. » En un mot, la politique allemande reste « pacifique et conservatrice. » Que M. de Bismarck joigne à tout cela quelques sorties plus ou moins violentes, plus ou moins calculées, contre la Russie et la France, c'est, à ce qu'il paraît, une façon de donner plus de saveur aux déclarations pacifiques de l'Allemagne. Et puisque de si grands personnages daignent promettre la paix au monde, il faut bien les croire. Il est permis seulement de suivre avec quelque intérêt le développement de leurs desseins pacifiques.

L'Angleterre, au milieu des armemens qui sont l'énigme de l'Europe, vient de voir s'ouvrir le plus pacifiquement du monde la dernière session d'un parlement qui, d'ici à peu, devra être renouvelé; pour la chambre des communes du moins l'existence légale va être épuisée, l'heure des élections générales sonnera dans quelques mois, et depuis longtemps on n'aura vu une législature allant si exactement jusqu'au bout, marquée par de si sérieux événemens et par une telle longévité de ministère. La reine a inauguré en personne cette dernière session par un de ces discours qui ne sont pas de nature à émouvoir l'opinion, à susciter d'ardentes luttes parlementaires. L'imagination de lord Beaconsfield, pour cette fois, ne s'est pas mise de la partie dans la préparation de la harangue royale. S'il y a des préoccupations, des troubles d'esprit sur le continent, le discours de la reine Victoria ne s'en fait pas l'écho; il est d'une parfaite placidité sur les relations de l'Angleterre avec toutes les puissances, et il représente comme « certain le maintien de la paix européenne sur les bases établies par le traité de Berlin. » Voilà qui est rassurant et qui prouve au moins que l'Angleterre ne songe pas à figurer dans les combinaisons où les grands stratégistes de la diplomatie lui destineraient un rôle. La reine ne mentionne un certain nombre de questions toujours sérieuses que pour assurer qu'elles sont entrées dans la voie des solutions régulières. En avouant, au sujet de l'empire turc, qu'il reste « beaucoup à faire pour

réparer les désordres qui ont été la conséquence des derniers événemens, » elle ne laisse prévoir rien d'inquiétant. Elle peut annoncer d'un autre côté la fin de la guerre des Zoulous.

Il y a cependant à travers tout un point noir sur lequel on ne peut jeter le voile, c'est cette affaire de l'Afghanistan, de Caboul, où l'Angleterre a été ramenée pour venger le massacre de ses représentans et où elle demeure fatalement aventurée, plus peut-être qu'elle ne le voudrait. La reine ne dissimule pas que l'état de trouble de l'Afghanistan ne permet pas pour le moment à l'Angleterre de rappeler ses troupes; elle ajoute aussitôt, il est vrai, que le principe dont le gouvernement britannique s'est inspiré jusqu'ici ne sera pas modifié. Quelle est la portée de ce principe? quelle est la pensée réelle et quelle sera la limite de la politique anglaise? où peut conduire l'imprévu? C'est ce qui reste à savoir. La délibération de l'adresse en réponse au discours de la couronne n'est pas d'habitude en Angleterre l'occasion des explications sérieuses : ces affaires ont été à peine effleurées jusqu'ici. Vraisemblablement une discussion plus complète et plus décisive s'engagera à propos du *Blue-Book* que le cabinet vient de publier. Il est certain qu'il y a là des obscurités, des difficultés qui se sont aggravées à travers les péripéties successives de la dernière expédition et qui ne cessent de peser sur la politique anglaise. La reine disait l'autre jour qu'en persistant dans l'intention de fortifier les frontières de l'empire de l'Inde, le gouvernement « voudrait conserver des relations amicales tant avec ceux qui seront appelés à gouverner l'Afghanistan qu'avec la population de ce pays. » S'il n'y avait que cela, ce serait relativement encore assez simple, quoiqu'il ne soit pas facile d'arriver à créer ces « relations amicales » dans des conditions offrant quelque fixité et des garanties suffisantes; mais, on le sait bien, il y a autre chose, il y a la question tout entière des rapports de l'Angleterre et de la Russie dans ces contrées de l'Asie centrale. Les papiers récemment mis au jour, rapports des chefs de l'armée anglaise dans l'Afghanistan, conversations diplomatiques à Londres ou à Saint-Pétersbourg, toutes ces pièces révèlent une fois de plus l'antagonisme permanent, croissant, le duel de plus en plus dessiné des deux puissantes rivales; on dit même aujourd'hui que d'autres papiers, trouvés à Caboul et provisoirement réservés par le cabinet de Londres, sont plus significatifs encore.

Ce travail d'antagonisme, il existait sans doute. Il avait pris visiblement une forme plus directe et plus aiguë avant l'arrivée des Anglais à Caboul l'année dernière, et le général Roberts, en rapportant une conversation qu'il a eue avec Yakoub-Khan, le fils et le successeur du dernier émir Shere-Ali, constate l'influence active de la Russie. Il va jusqu'à dire : « La rupture des Anglais avec Shere-Ali a été le moyen de démasquer et de déjouer une conspiration très grave contre la paix et la sécurité de notre empire de l'Inde. » Les Anglais vont à Caboul, la

Russie de son côté menace Merv, et lorsque les ministres ou ambassadeurs de la reine interrogent le cabinet de Saint-Pétersbourg, les hommes d'état russes, M. de Giers, M. de Jomini, à défaut du prince Gortchakof, répondent d'abord qu'il n'en est rien, qu'on ne songe pas à marcher sur Merv; le tsar lui-même prend la peine de confirmer ces déclarations. Les diplomates russes conviennent qu'il peut tout au plus être question de quelques colonnes chargées de réprimer les déprédations des Turcomans et d'opérer à l'est de la mer Caspienne. Il n'y avait rien d'abord, puis il y a quelque chose, puis un jour le baron Jomini dit à l'ambassadeur de la reine, à lord Dufferin : « Bien que nous n'ayons pas l'intention d'aller à Merv, ni de rien faire qui puisse être regardé comme une menace pour l'Angleterre, vous ne devez pas vous y tromper; le résultat de nos opérations actuelles sera de nous fournir une base d'opération contre l'Angleterre, dans le cas où le gouvernement britannique, en occupant Hérat, menacerait notre position présente dans l'Asie centrale. » Les Anglais n'ont pas occupé jusqu'à présent la ville d'Hérat, dont ils ont interdit l'occupation à la Perse en 1857. Supposez cependant qu'aujourd'hui, comme on le dit, l'Angleterre songe, non plus à occuper Hérat par elle-même, mais à rétrocéder cette ville tant disputée à l'empire persan pour gagner son alliance; supposez qu'il y ait une négociation, ainsi qu'on l'a insinué dans le parlement, et que cette négociation ait un résultat, la Russie ne verra-t-elle pas dans cette rétrocession calculée une occupation indirecte menaçante pour sa « position présente dans l'Asie centrale ? »

Hérat, Merv, Caboul, Candahar, c'est entre tous ces points que se joue une étrange partie, destinée peut-être à finir tragiquement. On ne peut pas dire sans doute que lord Beaconsfield ait créé cet orage qui s'amasse depuis longtemps; on ne peut nier non plus qu'il ne se soit jeté un peu présomptueusement dans des difficultés singulières faites pour l'embarrasser, d'autant plus qu'après avoir trop triomphé il y a quelques mois de la « paix glorieuse » qu'il croyait avoir conquise par le traité de Gandamak, il est moins avancé aujourd'hui qu'il y a un an; une armée anglaise reste plus que jamais engagée dans un pays en insurrection et en pleine désorganisation. Voilà le point noir que le langage officiel du discours de la reine ne peut voiler, et qui trouble l'horizon à la veille des élections.

Naturellement l'opposition tire parti contre le ministère, contre lord Beaconsfield et lord Salisbury surtout, de ces difficultés et de ces déceptions. Sir William Harcourt, dans un récent banquet à Birmingham, harcelait de ses sarcasmes les plus acérés et les plus violens le chef du cabinet; il lui demandait compte de ses tirades triomphales au retour de Berlin, de ses prédictions et de ses chants de victoire sur la convention anglo-turque, sur la nouvelle Roumélie, sur les réformes de l'Asie-Mineure, sur la paix de Gandamak, — de « ses volumes de prophé-

ties non réalisées. » M. Gladstone, le marquis Hartington, M. Bright ont beau jeu à leur tour et se préparent à se servir des armes que les événemens mettent à leur disposition pour la lutte prochaine. A la vérité, lord Beaconsfield expie un peu ses hardiesses d'imagination et son goût pour les coups de théâtre. Il n'a pas toujours réussi, il a ses mécomptes dans les expéditions lointaines comme dans les affaires de l'Irlande, qui ne sont rien moins que brillantes. Il n'est cependant pas homme à se tenir pour battu. Il garde, devant l'opinion, l'avantage d'avoir tenté un des plus énergiques efforts qui aient été vus depuis longtemps pour relever l'ascendant de l'Angleterre, d'avoir assuré de singulières satisfactions à l'orgueil national, et de tout ce qu'il a fait ou essayé, il en reste encore assez pour remuer la fibre britannique. Il a remis en honneur et en mouvement la politique traditionnelle de l'Angleterre que ses adversaires avaient laissée décliner, et il est plus facile de railler ses déceptions et ses présomptions que de relever contre lui le drapeau de la politique du ministère de M. Gladstone. Les uns et les autres se présenteront aux élections : à qui le scrutin populaire donnera-t-il raison ? On ne peut pas même le soupçonner encore, et l'élection qui vient d'avoir lieu, ces jours derniers, à Liverpool, n'est point un signe décisif. Le combat a été vif, il est vrai, les partis se sont essayés dans cette chaude rencontre qui n'est qu'un prélude, et le candidat tory, M. Whitley, l'a emporté sur le candidat de l'opposition, le jeune lord Ramsay, pour qui tout le parti libéral a donné, même lord Derby ; mais Liverpool appartient, depuis longtemps, aux conservateurs, et ce scrutin prouve simplement que le parti ministériel n'est pas facile à entamer. D'ici aux élections générales, les conditions de la lutte peuvent se modifier encore, et pour peu que les événemens le servent à demi, lord Beaconsfield, lui aussi, peut obtenir des électeurs son nouveau septennium ministériel. Il n'est rien de tel que d'être presque octogénaire pour se promettre de ces longs avenirs, pour aller au combat avec une ardeur toujours nouvelle !

Il y a des pays comme l'Angleterre où les luttes politiques gardent toujours une sorte de régularité puissante, il y en a d'autres où le régime parlementaire, moins ancien, moins intimement acclimaté, n'est pas à l'abri des accidens. Ce qui s'est passé en Espagne il y a deux mois était à coup sûr un accident aussi grave que bizarre qui ne pouvait se produire que dans un état constitutionnel assez novice. Il n'est pas naturel qu'en pleine discussion sur un des intérêts nationaux les plus sérieux, une partie de la représentation publique se retire des assemblées, que les minorités se réfugient dans une abstention systématique : c'est ce qui est arrivé à Madrid au mois de décembre.

Cet étrange incident s'était produit au milieu des débats parlementaires engagés sur les réformes de l'île de Cuba et à la suite de la crise ministérielle déterminée par cette discussion. Le général Martinez Campos,

président du dernier cabinet et promoteur des réformes, voyant ses projets contestés, à demi désavoués ou tout au moins modifiés par la majorité des chambres, avait quitté le pouvoir, non sans laisser éclater une certaine vivacité. M. Canovas del Castillo, l'homme de la majorité, revenait à la présidence du conseil avec de nouveaux projets. Jusque-là tout semblait assez simple. La crise cependant avait remué l'opinion et les partis dans les chambres; elle laissait surtout une vive excitation chez les partisans des réformes de Cuba et chez les amis du général Martinez Campos. A la première apparition du nouveau président du conseil dans le congrès éclatait une scène des plus violentes, des plus tumultueuses. M. Canovas del Castillo était accusé d'avoir manqué d'égards à la minorité en quittant assez brusquement la salle des séances avec ses collègues pour se rendre au sénat. Qu'en était-il? M. Canovas del Castillo avait pu céder à un mouvement d'impatience, il n'avait, cela est bien clair, aucune intention offensante. On le croyait cependant, on s'excitait mutuellement, on écoutait des susceptibilités toujours vives en Espagne. De là cette retraite solennelle des minorités parlementaires qui a duré deux mois. Évidemment ni les partis ni le président du conseil de Madrid n'étaient intéressés à laisser se prolonger une scission qui aurait fini par prendre un caractère révolutionnaire. L'odieux attentat qui dans l'intervalle a menacé les jours du roi et de la reine a contribué sans doute un peu à calmer les esprits, en les détournant d'une querelle peu sérieuse. D'un autre côté, des négociations qui n'avaient pas réussi dans le premier moment d'effervescence ont été reprises pour ramener la paix. Dès le mois dernier d'ailleurs, M. Canovas del Castillo avait saisi une occasion qui lui était offerte devant le sénat pour donner les plus dignes explications et désintéresser les sentimens d'honneur des abstentionnistes. Plus récemment, sur une interpellation d'un des hommes les plus considérables du congrès, M. Posada Herrera, le président du conseil a renouvelé ces explications avec la supériorité d'un esprit politique aussi conciliant que ferme, et tout a bien fini; l'accident est réparé, les minorités sont rentrées dans les chambres.

La vie parlementaire a repris ainsi son cours régulier à Madrid. Elle sera sans doute un peu agitée par des débats peut-être passionnés sur la dernière crise ministérielle et par la discussion de ces réformes de Cuba qui, bien que votées en partie pendant l'absence des minorités, restent à compléter; mais ici tout redevient simple. C'est la lutte des opinions, c'est le régime constitutionnel en pleine action, et pour l'Espagne comme pour bien d'autres pays, la liberté légale est la meilleure des garanties contre les révolutions.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — Lᵉ ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1880

Livraison du 1er Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

PARIS. — Impr. J. CLAYE, — A. QUANTIN et Ce, rue St-Benoît.

